Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd33jull

78

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

PARIS.—DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXXIII.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JANVIER 1827.

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
20
R53
t.33

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

» Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

COUP-D'ŒIL

SUR

LES PROGRÈS DES SCIENCES,

DES LETTRES ET DES ARTS, EN 1826.

Chaque siècle est marqué par une sorte d'idée générale qui le domine, par une tendance commune des esprits vers un même but, par un besoin qu'éprouve l'opinion, et que manifestent les écrivains appelés à lui servir d'organes. L'histoire, considérée sous ce point de vue, ne nous offrirait pas seulement les crimes de l'ambition et de la politique, trop souvent récompensés par l'éclat trompeur d'une gloire fausse et funeste, mais les efforts et les progrès des peuples dans la carrière de la civilisation et du bonheur public.

L'idée dominante, le besoin de notre époque, c'est le

rapprochement, et, pour ainsi dire, la *confédération* des hommes et des peuples, pour s'entr'aider, pour s'éclairer mutuellement; c'est l'*esprit d'association*, appliqué dans chaque pays, et dans les relations des pays entre eux, à l'encouragement et au développement de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des échanges, soit des choses matérielles, soit des produits de la pensée et des vues de bien public, enfin, aux entreprises rapportées à l'utilité générale (1).

Les peuples ne sont plus étrangers les uns aux autres; ils ne sont plus égarés par cette politique barbare et insensée qui croyait qu'un État ne pouvait prospérer que par l'abaissement ou par la ruine des États voisins. On sent aujourd'hui généralement que le bien-être de chacun contribue à l'aisance et au bien-être de tous; que le patriotisme trop exclusif, renfermé dans les limites d'un territoire plus ou moins circonscrit, n'est qu'une sorte d'égoïsme local ou national, toujours déraisonnable et injuste; que les gouvernemens et les peuples, au lieu de se nuire par des guerres sanglantes et ruineuses, ou par des prohibitions impolitiques, doivent établir entre eux des relations de bienveillance mutuelle, des communications faciles et entièrement libres; qu'aux rivalités hostiles doivent succéder une salutaire concurrence affranchie d'entraves, une communauté de travaux et d'efforts pour étendre les conquêtes de l'homme sur la nature, pour faire participer successivement toutes les contrées aux bienfaits des inventions, des découvertes, des améliorations qui sont propres à chacune d'elles, et qu'autrefois chacune en particulier cherchait à s'attribuer, à l'exclusion des autres, par une prétention odieuse de monopole et de privilége.

La Revue Encyclopédique, qui prend de plus en plus le caractère d'une véritable institution de bien public, destinée à réunir dans un fonds commun, mis à la por-

---

(1) Le commencement de cette *Introduction* est extrait, en grande partie, d'un article portant pour titre : l'*Esprit du siècle*, que j'ai fait insérer dans un journal quotidien, au mois de septembre 1826, et dont il a été tiré à part seulement cent exemplaires. M. A. J.

tée de tous, les productions et les richesses intellectuelles de toutes les nations, continue avec persévérance, *depuis huit années*, à réaliser cette conception qui est venue saisir tous les bons esprits, à satisfaire ce besoin qui s'est fait sentir à tous les cœurs généreux : *unité des nations* formant une seule famille, dont les membres épars sont liés par des rapports nécessaires; — *unité des connaissances humaines*, formant le patrimoine et le vaste domaine que doivent exploiter de concert les hommes de bien, éclairés, industrieux et actifs de tous les pays, quelles que soient d'ailleurs les nuances de leurs opinions politiques; — *direction commune de l'activité, pour ainsi dire, matérielle, et de l'activité intellectuelle des individus et des nations vers ce grand but :* AMÉLIORATION DE LA CONDITION HUMAINE (1).

Pour améliorer notre condition, nous devons nous améliorer nous-mêmes, devenir plus sains et plus robustes, plus instruits et plus habiles, plus vertueux et plus sages. Tout cela se tient, quoique l'ignorance et les préjugés aient long-tems fait méconnaître ces importantes vérités. Elles acquièrent une plus grande force et une influence toujours croissante, par la circulation, de plus en plus active, des nombreux ouvrages périodiques qui forment en quelque sorte des *Tables universelles de la civilisation comparée;* qui mettent les nations en présence les unes des autres; qui offrent de vastes répertoires, des expositions publiques et périodiques, des *Revues progressives* de tout ce que les nations ont produit de plus remarquable; qui transportent promptement au-delà des frontières des royaumes et de

---

(1) Ce BUT commun des sciences et des arts est signalé, avec des développemens philosophiques et instructifs, dans un *Essai sur la philosophie des sciences*, qui est suivi d'un nouveau *Tableau synoptique des connaissances humaines*. L'esquisse et le plan de cet ouvrage ont été publiés, dans le mois de décembre 1818, et insérés dans les deux derniers cahiers des *Annales encyclopédiques*. — L'ouvrage même, dont la première partie est imprimée, mais non publiée, depuis six années, n'a pu être encore terminé.

la barrière des mers les découvertes, les procédés, les méthodes, les perfectionnemens, les connaissances et les idées utiles qui autrefois restaient, pendant plusieurs années, pendant des siècles entiers, enfermés, et comme enfouis dans le lieu qui les avait vus naître.

Et néanmoins, ce grand bienfait d'une communication rapide entre les peuples (espèce de *télégraphie universelle*), n'est ni apprécié, ni encouragé par ceux qui les gouvernent. Les petites passions de nos prétendus hommes d'état les aveuglent au point qu'ils voudraient, en s'appropriant la plus grande partie du fruit des sueurs de la classe laborieuse, et de la fortune de tous les membres de l'État, autrefois serfs et vassaux, puis sujets, et toujours les jouets et les victimes de leurs oppresseurs, gêner de mille manières le travail et la liberté qui produisent ces richesses, objet de tous leurs vœux. Ils ne voient pas que le résultat de leurs déplorables manœuvres pour enchaîner et opprimer serait de tarir les sources où ils puisent les jouissances dont ils sont avides, et la puissance même dont ils abusent si étrangement. Leur véritable intérêt, au contraire, serait d'encourager, de favoriser, par tous les moyens, le libre développement de l'*esprit d'industrie*, germe fécond de tout le bien-être auquel la société peut prétendre.

Ces réflexions nous sont en partie suggérées par l'examen comparatif des Nations passées en revue dans notre Recueil, pendant l'année 1826, et par la lecture de plusieurs Recueils analogues et auxiliaires qui, à l'insu même de leurs auteurs, et malgré leurs rivalités quelquefois hostiles, et la divergence même de leurs opinions, concourent au même but.

Nous citerons ici, avec un sentiment de satisfaction, comme d'utiles flambeaux qui distribuent au loin la lumière, et qui répandent les trésors d'une instruction variée : la *Bibliothèque universelle de Genève*, dont l'origine est déjà ancienne, et qui a soutenu dignement sa réputation ; l'excellent *Journal d'Agriculture des Pays-Bas ;* un grand nombre de *Revues* et de *Magasins* anglais,

qui, malgré leur défaut de plan, leur sentiment d'orgueil national trop exclusif, et la partialité souvent injuste de leurs critiques, ont le mérite d'avoir ouvert, les premiers, la carrière dans laquelle les ouvrages périodiques des autres nations ne sont entrés que plus tard, et n'ont peut-être pas encore égalé leurs devanciers (1). Nous citerons également plusieurs journaux américains, allemands, suisses, italiens, et surtout la *Bibliothèque italienne*, publiée à Milan, et l'*Antologie* de Florence. Nous citerons honorablement, en France, le *Globe*, qui, bien qu'il manque peut-être de plan et de méthode, et qu'il ne conserve pas toujours assez d'égards et de mesure envers les anciennes écoles philosophiques et littéraires, n'en occupe pas moins l'un des premiers rangs parmi nos journaux, par la variété, le choix et l'intérêt des sujets qu'il traite; les *Annales de Géographie et des Voyages* et le *Journal des Voyages;* les *Annales de Chimie et de Physique*, le premier, peut-être, des Recueils scientifiques publiés en Europe; les *Annales de l'Industrie;* le *Bulletin universel des Sciences*, que nous avons annoncé plusieurs fois comme un vaste et précieux catalogue des principales productions de l'esprit humain, dans les deux sphères scientifique et industrielle; la *Revue britannique*, compilation utile et instructive qui nous aide à bien connaître l'Angleterre, par un choix judicieux des meilleurs articles de ses principaux journaux; la *Bibliothèque allemande*, publiée à Strasbourg, qui, bien que rédigée sur un autre plan, doit nous faire aussi apprécier l'état et les progrès des sciences, des arts et de la philosophie en Allemagne; la *Revue américaine*, fondée depuis peu à Paris; le *Journal des Connaissances usuelles*, ouvrage destiné à mettre à la portée d'un grand nombre de lecteurs, et surtout des classes pauvres et industrielles, les notions pratiques et les procédés nouveaux introduits dans les arts et métiers,

---

(1) Tous ces Recueils sont annoncés et appréciés dans notre *Revue sommaire des ouvrages périodiques*, publiés dans la Grande-Bretagne. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 667 et suiv.)

dont elles peuvent faire de nombreuses applications; la *Revue protestante*, l'*Encyclopédie moderne*, l'*Encyclopédie portative*, l'*Encyclopédie progressive*, la *Bibliothèque scientifique et industrielle*, etc., etc. — Tous ces ouvrages, et d'autres encore, le *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale*, le *Journal des Savans*, où l'érudition et la science réunissent de précieux matériaux, les journaux de la *Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, de la *Société de la morale chrétienne*, de la *Société de Géographie*, de la *Société asiatique*, le *Journal des Prisons;* le *Mercure du* XIXe *siècle*, qui ouvre un asile et quelquefois une arène à toutes les doctrines littéraires; les *Annales des Sciences naturelles*, dans lesquelles plusieurs jeunes naturalistes enregistrent avec soin tous les faits nouveaux et importans dont l'histoire de la nature s'enrichit chaque année; la *Revue médicale*, et douze ou quinze journaux consacrés à la physiologie, à la médecine pratique, à l'hygiène, à la pharmacie, à la bibliographie médicale; le *Journal des Sciences militaires*, le *Spectateur militaire*, et plusieurs Recueils qui, consacrés à des sciences particulières, les considèrent sous un point de vue général et philosophique, en présentant leurs progrès comparés dans différens pays, et en indiquant leurs rapports avec d'autres branches des connaissances humaines, sont venus, de nos jours, avec des plans différens, et sous des formes variées à l'infini, satisfaire au besoin de l'époque, exploiter la pensée encyclopédique, et nous montrer les sciences, non plus, pour ainsi dire, stationnaires et immobiles, comme des monumens et des statues, mais progressives et en marche, considérées dans leur action, dans leurs développemens, dans leur influence sur l'amélioration croissante des individus et des sociétés.

Si nous voulons maintenant jeter un coup-d'œil rapide sur les travaux de l'année qui vient de s'écouler, que dirons-nous de 1826? Les annales de l'esprit humain en garderont-elles un honorable souvenir? Désormais, aucun intervalle de tems ne sera tout-à-fait perdu pour la raison; mais nous ne savons pas encore estimer avec

justice la part de chaque année dans l'accroissement de nos richesses intellectuelles. Séduits par l'éclat des découvertes, nous sommes trop disposés à perdre de vue les recherches et les observations qui les préparèrent. Nous jouissons des sciences, des lettres et des arts, lorsque le génie, le goût et l'adresse les ont appropriés à notre usage; et c'est alors seulement que nous les apprécions, suivant le plaisir qu'ils nous ont fait, ou en raison du bien que nous croyons en avoir reçu : de même que ceux qui ne cultivent point ne tiennent compte que des récoltes, et ne donnent aux labours et aux semailles qu'une attention très-superficielle. Cependant, le tems employé à préparer les moissons qui nous alimentent, les œuvres du génie qui nous éclairent et qui nous dirigent vers la noble destination de l'homme, les procédés nouveaux ou perfectionnés qui augmentent, varient et rendent plus abondans les produits de l'industrie : ce tems mériterait aussi d'être cité avec reconnaissance; car on ne peut révoquer en doute l'utilité des travaux auxquels il est consacré.

L'année 1826 fut à peu près réduite à cette sorte d'estime dont le public n'est point prodigue, et qu'il n'accorde pas toujours aux travaux qui en seraient le plus dignes.

Entrons dans quelques détails sur les productions littéraires les plus remarquables, sur les découvertes et les inventions que l'on peut regarder comme appartenant à cette année.

En suivant la classification habituelle adoptée dans ce recueil, nous mettrons au premier rang le Cours normal publié par M. *Ch.* Dupin pour l'*Enseignement industriel.* L'influence de cet ouvrage ne se bornera point à la propagation des connaissances de géométrie et de mécanique parmi les ouvriers, qui peuvent en faire un si bon usage; ces ouvriers, considérés comme hommes et membres de la société, recevront une existence nouvelle, contracteront des habitudes favorables à leur perfectionnement intellectuel, et ne resteront, sous aucun

rapport, au-dessous des connaissances qu'ils auront acquises.

Les *Sciences physiques et chimiques* se sont enrichies de nouveaux faits. Les travaux de nos savans ne pouvaient demeurer infructueux; mais on a vu avec autant d'intérêt que de surprise une dame (madame SOMMERVILLE) s'associer à ces recherches difficiles, et faire des expériences sur la lumière et sur le magnétisme. La théorie des fluides impondérables, perfectionnée en Europe par les expériences et les applications du calcul, est livrée, en Amérique, à l'audace de l'imagination. Mais une autre sorte d'erreur s'est propagée dans quelques parties de l'Europe; avant de connaître avec assez de certitude la cause de la grêle, avant que la physique ait complétement expliqué ce météore, on a procédé comme si l'expérience avait appris tout ce qu'il faudrait savoir, et l'on a fait des paragrêles avec autant de confiance que des paratonnerres. Quelques zélés partisans de ces appareils se sont élevés avec force contre les sociétés savantes qui ne partagent point leur enthousiasme, et contre les sociétés d'assurances qui offrent aux cultivateurs une garantie dont l'efficacité n'est point douteuse. Ces tentatives ne sont pas sans de graves inconvéniens. Si l'on n'a pas deviné juste, si le succès ne répond point à ce que l'on avait annoncé, c'est la science qui est accusée par le public déçu. La *Revue Encyclopédique* s'est attachée à rappeler que, pour appliquer un remède avec sécurité, il faut ou des expériences suffisantes sur son efficacité, ou une connaissance plus approfondie de la cause du mal; que les expériences fondées sur une hypothèse peuvent être utiles dans les recherches théoriques, mais qu'elles ne conviennent point aux applications usuelles, surtout en grand; que chacun est, sans contredit, le maître de faire de telles épreuves à ses risques et dépens, mais que l'on doit s'abstenir de les conseiller.

Tandis que les applications de la physique se montrent trop hardies en Europe, elles sont plus sages en

Amérique; et par conséquent, elles y sont plus utiles. La *Société philosophique américaine de Philadelphie* nous a communiqué les travaux de M. Bull sur la quantité de chaleur dégagée par la combustion des différentes sortes de bois employés pour le chauffage aux États-Unis, et des charbons de terre du nouveau continent comparés à celui de New-Castle; et les résultats obtenus dans les expériences analogues, faites par les physiciens de l'Europe, sont pleinement confirmés. Ainsi, les arts économiques ne manquent plus de données certaines pour régler l'emploi des différentes sortes de combustibles, et pour en tirer le meilleur parti dans les appareils calorifères. De nouvelles machines proposées dans le même pays ne peuvent être considérées jusqu'ici que comme des projets. On ne sait pas encore jusqu'à quel point l'explosion produite par la combustion de l'hydrogène fournira un moteur plus puissant ou moins dispendieux que la vapeur d'eau; la *force ascendante* des aérostats proposés par M. Genet, aux États-Unis, attend encore la sanction des épreuves en grand et d'un assez long usage. Mais, ce que l'on admire le plus dans ce pays des grandes conceptions, c'est que l'on y termine si promptement, dans des contrées presque désertes, des entreprises qui consomment tant de tems au milieu de nos populations entassées sur un petit espace. Aux États-Unis, quelques années suffisent pour ouvrir une navigation intérieure entre des provinces éloignées; une artillerie plus formidable est placée sur les vaisseaux de guerre, etc. Tandis que nous délibérons lentement et que nous nous pressons encore moins d'exécuter ce qui présente quelque apparence de nouveauté, l'Amérique du Nord avance à grands pas dans la carrière des perfectionnemens: l'étude de la nature n'y est point entravée; toute observation exacte y est bien reçue et mise à profit. La *Géologie*, si timide aujourd'hui sur le continent européen, y a presque discontinué ses recherches; mais elle les poursuit en Angleterre et dans le nouveau continent. Grâces à la *Société géologique de Londres* et aux

nombreux explorateurs répandus sur le sol des États-Unis, l'année dernière a beaucoup ajouté à nos connaissances sur la croûte superficielle de notre globe. Quant aux autres divisions de l'*histoire naturelle*, elles n'ont été négligées nulle part, et la France a conservé son rang parmi les nations qui les cultivent avec le plus de succès. C'est dire assez que les *sciences médicales* ont été aussi l'objet de travaux importans. Remarquons, à ce sujet, que la France et l'Angleterre semblent différer beaucoup l'une de l'autre, quant à la manière de cultiver les sciences. Dans la Grande-Bretagne, où l'esprit d'association a passé dans les habitudes, et, pour ainsi dire, dans les mœurs, les sociétés savantes sont laborieuses et productives : chez nous, il y en a bien peu qui se livrent à des travaux communs, ou qui stimulent efficacement les travaux isolés. Si l'on recherche, dans quelques années, ce que l'*Académie de médecine* aura fait pour les sciences médicales, on verra qu'elle recueille les découvertes sans y prendre part, qu'elle conserve ce qui n'eût point été perdu, et qu'elle a prétendu mettre entre les connaissances acquises un ordre qui ne peut être celui d'une bonne théorie, s'il est l'ouvrage de plusieurs intelligences. Les véritables académies de médecine sont les écoles où l'enseignement des sciences médicales est confié aux professeurs les plus distingués ; c'est là que les découvertes sont mises à leur place, que les faits se coordonnent, que les théories sont préparées dans le silence du cabinet, comparées à l'ensemble des observations, rapprochées de la vérité par des efforts continuels : tel est l'effet ordinaire, telles sont les inspirations des nobles fonctions de professeur.

Ainsi, en 1826, les *sciences mathématiques* ont fait naître des ouvrages très-estimables, et se sont répandues de plus en plus dans les ateliers : la *théorie de l'électricité et du magnétisme* s'est enrichie de faits nouveaux, et prend chaque jour plus d'extension : après avoir rendu compte des effets mécaniques de l'aimant et de l'électricité, elle essaie l'explication des phénomènes chimiques,

et prépare une révolution qui exigera peut-être une nouvelle nomenclature. L'*histoire naturelle* a grossi ses catalogues; l'*anatomie* et la *physiologie* ont sondé quelques mystères de la nature organisée; l'*industrie* n'est pas demeurée stationnaire; l'*agriculture*, toujours plus éclairée, se dispose à rapprocher du Nord l'éducation des vers à soie, en leur offrant une autre nourriture que les feuilles du mûrier. Mais l'homme ne borne point à ces paisibles travaux l'exercice de son intelligence et de son activité; il veut étendre sa domination, non-seulement sur la nature, mais sur ses semblables; et de là, tous les maux de l'état social et les remèdes à ces maux : origine et nécessité des *sciences morales et politiques*.

L'année 1826 n'a été que trop féconde en écrits sur ces deux sciences, puisqu'il faut continuer à les regarder comme distinctes, les premières s'attachant à suivre les maximes de la divinité même, et les autres ne quittant point la bannière de Machiavel. Notre *Revue* même atteste que les discussions politiques ont envahi les presses, dans toutes les parties de l'Europe où cet organe de la pensée n'est pas réduit au silence. Quoique nous ayons aussi mentionné avec soin les ouvrages les plus importans sur la statistique, sur l'économie politique, sur la science de l'entendement humain, sur la législation, chacun de nos cahiers contient plus d'analyses ou d'annonces d'écrits sur la *politique* proprement dite, que sur tout autre sujet. Il a fallu poursuivre cet ennemi des sociétés sous les travestissemens qu'il sait varier suivant les circonstances, affectant l'extérieur de la morale, osant même se couvrir d'un masque religieux, toujours partisan du privilége du pouvoir d'un maître, et non de la puissance des lois. Mais, tandis que les intérêts sociaux, attaqués à la fois par toutes les passions ambitieuses, appellent la raison publique à leur secours, au milieu de cette guerre défensive que nous sommes réduits à soutenir sur notre propre territoire, des vérités nouvelles ne viennent point s'offrir : des rapports encore inaperçus ne sont point ajoutés à la somme des connaissances; l'instruction se répand dans les têtes, et non pas dans

les livres. Les progrès de cette nature, très-essentiels pour le perfectionnement social, sont annoncés par la vogue des bons écrits, et non par la publication de nouveaux ouvrages dont l'analyse entretient la presse périodique. C'est ainsi que l'année 1826 s'est écoulée au milieu du choc des sentimens généreux et des opinions philantropiques contre toutes les passions anti-sociales; et, tandis que le combat était le plus bruyant et le plus animé, que la presse fournissait des armes aux deux partis, que les combattans rassemblaient toutes leurs forces pour l'attaque et pour la défense, la raison publique observait en silence et avec un vif intérêt ses intrépides défenseurs; elle recueillait leurs pensées, les méditait, se les appropriait; elle recherchait l'instruction avec ardeur, et remontait jusqu'aux sources où elle espérait puiser une doctrine plus pure. Les débats politiques de 1826 n'auront donc pas été sans une très-grande utilité sociale, quoiqu'ils aient détourné l'esprit de recherche, et par conséquent éloigné les découvertes dans les sciences morales et politiques, dont le hasard ne favorise pas les progrès comme ceux des sciences naturelles, et qui sont entièrement une création de l'esprit humain.

L'*Histoire* n'a point encore abandonné la fausse route des *résumés*. Plusieurs de ces ouvrages, sauf quelques exceptions honorables, confiés à des écrivains jeunes et sans expérience, qui n'avaient point fait des études préparatoires suffisantes, et auxquels on n'accordait ni le tems ni l'espace nécessaires pour la tâche qu'ils entreprenaient, n'ont offert que des ébauches imparfaites, tracées avec précipitation, ou des extraits indigestes de tables des matières d'anciens ouvrages, remplis de lacunes et d'impostures. Cependant, plusieurs productions historiques, dignes d'être transmises à la postérité, ont vu le jour en 1826, et nous citerons seulement ici les importans ouvrages de MM. de *Sismondi*, de *Segur*, *Daru*, *Guizot*, *Thierry*, *Barante*, *Thiers*; *Lingard*, en Angleterre; *Pertz*, *Schlosser*, *etc.*, en Allemagne; l'*Histoire de Don Juan*, par M. *Dumesnil*, et le tableau d'une grande catastrophe toute moderne, tracé avec une énergie et une

simplicité antiques, l'*Histoire du siége de Missolonghi*, par M. *Auguste* Fabre. Il ne nous a pas toujours été possible d'offrir à nos lecteurs des analyses de ces ouvrages, rédigées avec l'étendue et les développemens qu'ils auraient mérités; c'est une obligation que nous ne perdons point de vue.

L'Amérique du Nord a donné l'utile exemple de recueillir les matériaux d'une histoire nationale, et de les coordonner, travail trop au-dessus des forces d'un seul homme. Nous pourrions l'imiter, et peut-être n'avons-nous aucun autre moyen d'arrêter l'audace des faussaires historiques, si nombreux et si actifs depuis nos dissensions politiques, et toujours prêts à dénaturer les faits, suivant les besoins du parti qui les emploie.

L'année qui vient de s'écouler n'est point remarquable par ses productions en *littérature*, quoique nous n'ayons manqué ni de vers ni de prose, dans le genre le plus élevé, et dans les compositions dramatiques, les épîtres, les chansons, les dissertations pour et contre le romantisme, etc. Lorsque le génie se repose, le goût a la prétention de s'épurer, et quelquefois il s'altère ; mais une année ne suffit point pour qu'il éprouve un changement sensible en bien ou en mal. Nous sommes, à cet égard, en 1827, ce que nous étions, à l'origine de l'interminable dispute de mots entre les classiques et les romantiques. Nous n'avançons point, et peut-être avons-nous commencé à rétrograder, au moins dans quelques genres de compositions littéraires. Mais, ce qui tient moins à l'imagination qu'au raisonnement a fait des progrès sensibles; en général, quoiqu'on néglige trop et l'étude de la langue et les convenances du style, on écrit sur tous les sujets avec plus de suite et de méthode.

La partie élémentaire et mécanique des beaux-arts, celle qui aide les arts industriels s'améliore; elle étend de plus en plus son influence bienfaisante à tous les travaux de l'industrie qui peuvent la ressentir. Le nombre des écoles de dessin s'est accru, l'année dernière, et bientôt ces utiles établissemens répondront aux vues généreuses de leurs fondateurs. A mesure que l'étude des formes fera des progrès, il est à désirer qu'elle ne

soit pas confiée à l'imagination seule, qu'elle se laisse guider par la raison, et que l'œil s'accoutume à trouver beau ce qui est bon et convenable à tous égards. Nos peintres et nos architectes ont encore des préjugés qui nuisent à la perfection réelle de leurs ouvrages, et dont ils ne seront débarrassés qu'après s'être livrés à des études plus approfondies. L'école de peinture historique, dans l'opinion de quelques artistes qui pourraient servir de modèles, dégénère et prend une fausse direction.

Si les observateurs pensent que cette esquisse très-incomplète de l'année 1826 présente néanmoins les traits principaux de l'état actuel des sociétés, et que la direction de l'esprit humain y est tracée avec exactitude, notre travail approchera de son but. Nos efforts tendent sans cesse à le perfectionner; et nous continuons à réclamer le concours et l'appui de tous les amis des connaissances utiles.

Les DEUX TABLEAUX SOMMAIRES ci-après, contenant l'indication du nombre et de la nature des articles consacrés, soit aux différentes parties des CONNAISSANCES HUMAINES, soit aux différentes NATIONS, dont se composent nos quatre volumes de l'année 1826, signaleront à nos correspondans les lacunes qui existent encore dans l'exécution de notre plan, où chaque pays n'obtient pas toujours une étendue proportionnée à l'importance de ses travaux; et nous aimons à croire qu'ils voudront bien redoubler de zèle et d'attention dans leurs recherches pour nous aider à remplir ces lacunes, et à ne rien omettre d'important (1).

M. A. JULLIEN, *de Paris.*

---

(1) Les personnes qui voudront connaître à fond le PLAN, l'ESPRIT et le BUT de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, trouveront, dans une NOTE de l'*Introduction* de l'année dernière (Janvier 1826, t. XXIX de la collection, p. 2), l'indication des principaux articles insérés depuis huit années, qui se rapportent au plan général de notre *Recueil central de la civilisation.*

I. RÉSUMÉ *des* ARTICLES, CLASSÉS PAR SCIENCES, *qui sont contenus dans les douze cahiers mensuels de la* Revue Encyclopédique, *publiés en* 1826, *formant les tomes* XXIX, XXX, XXXI, XXXII *de la collection.*

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION DES SCIENCES.	NOMBRE d'*ouvrages* annoncés dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin bibliographique.*	NOMBRE d'*articles* insérés dans les deux sections des *Mémoires* et des *Nouvelles scientifiques et littéraires.*	TOTAUX.
1.	HISTOIRE NATURELLE : Géologie et Minéralogie, Botanique, Zoologie.	49	10	59
2.	Agriculture, Économie rurale et domestique	25	10	35
3.	Physique et Chimie	23	6	29
4.	Sciences physiologiques et médicales.	77	14	91
5.	Sciences mathématiques et Astronomie	38	4	42
6.	Technologie et Arts industriels	41	31	72
7.	Arts militaires	33	3	36
8.	Navigation et Commerce	26	29	55
9.	Statistique	16	35	51
10.	Géographie et Voyages	84	16	100
11.	Sciences religieuses	81	4	85
12.	Philosophie morale	35	4	39
13.	Éducation et Instruction publique	23	47	70
14.	Législation et Jurisprudence	113	20	133
15.	Économie publique	23	10	33
16.	Politique	50	11	61
17.	Histoire, Biographie et Mémoires	177	9	186
18.	Antiquités et Numismatique	46	20	66
19.	Littérature, ancienne et moderne, française et étrangère; Grammaire générale et Philologie; Critique littéraire et Poésie	301	27	328
20.	Œuvres complètes, choisies, et Mélanges	134	5	139
21.	Théâtres	34	63	97
22.	Beaux-Arts	69	72	141
23.	Journaux et Ouvrages périodiques.	247	1	248
24.	Académies, Sociétés savantes, littéraires, de bienfaisance et d'utilité publique	37	125	162
25.	Nécrologie	9	86	95
	TOTAUX	1,791	662	2,453

II. RÉSUMÉ des ARTICLES, CLASSÉS PAR NATIONS, *qui sont contenus dans les douze cahiers mensuels de la* Revue Encyclopédique, *publiés en* 1826. (Tomes XXIX, XXX, XXXI, XXXII *de la collection.*)

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION DES PAYS.	NOMBRE d'ouvrages annoncés dans les *deux sections* des ANALYSES et du BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.	NOMBRE d'articles insérés dans les *deux sections* des MÉMOIRES et des NOUVELLES SCIENTIFIQUES et LITTÉRAIRES.	TOTAUX.
	AMÉRIQUE.			
1.	États-Unis, et quelques autres parties de l'Amérique septentrionale..	42	38	80
2.	Mexique.	4	2	6
3.	Amérique centrale.	1	10	11
4.	Colombie et divers états de l'Amérique du Sud.	5	17	22
5.	République d'Haïti.	1	15	16
	ASIE.			
6.	Chine, Perse, etc.	5	4	9
7.	Colonies anglaises.	»	13	13
8.	OCÉANIE ou AUSTRALASIE.	»	1	1
	AFRIQUE.			
9.	Égypte et colonies européennes. .	»	11	11
	EUROPE.			
10.	Grande-Bretagne.	232	42	274
11.	Russie.	44	40	84
12.	Pologne.	20	7	27
13.	Suède.	5	7	12
14.	Norvége.	6	6	12
15.	Danemark.	27	16	43
16.	Allemagne : Autriche, Bade, Bavière, Confédération germanique, Hanovre, Hesse, Prusse, Saxe, Wurtemberg, etc.	109	41	150
17.	Suisse.	24	29	53
18.	Italie.	109	47	156
19.	Grèce, et îles Ioniennes.	»	4	4
20.	Espagne.	2	5	7
21.	Portugal	1	»	1
22.	Pays-Bas.	85	45	130
23.	France, Départemens.	63	46	109
24.	— Paris.	1,006	216	1,222
	TOTAUX.	1,791	662	2,453

L'AMÉRIQUE.

Le monde est aujourd'hui riche pour nous en grands spectacles. Depuis que toutes les communications sont devenues si faciles entre les hommes, depuis que les dangers, les longueurs, les difficultés des voyages ont presque disparu, que le commerce met avec rapidité en rapport tous les climats, toutes les industries et toutes les productions de l'univers, depuis que la pensée écrite circule avec plus de rapidité encore, que nos livres se répandent dans toutes les parties du monde, et que toutes en retour nous envoient leurs journaux, notre intérêt se porte sur la race humaine tout entière. Ce ne sont plus, comme au moyen âge, les intérêts de notre château, de notre village, auxquels nous bornons notre vue; à chaque génération l'horizon de l'homme s'est étendu; il a compris successivement sa province, son pays, ses voisins, l'Europe, et aujourd'hui l'univers.

Ce progrès dans notre intelligence et dans notre philantropie n'est pas un des moins honorables pour la génération présente : en élevant notre vue, en généralisant nos idées, il nous rendra et plus sages et meilleurs. Nous nous comprendrons mieux nous-mêmes, en observant l'homme partout à la fois; nous aurons plus d'indulgence, plus de commisération pour la race tout entière, quand nous nous serons mieux compris nous-mêmes.

Mais, indépendamment de ce point de vue moral, le spectacle de l'univers attire encore nos regards, comme simple curiosité; il nous éveille, il flatte même notre vanité, par les grands événemens dont nous sommes témoins, comme si nous y avions choisi nous-mêmes notre place. *J'étais là*, se dit-on à soi-même avec un certain orgueil, au souvenir d'une victoire; *je l'ai vu*, au souvenir d'un grand homme; et à ces mots, nos neveux nous regardent avec un étonnement mêlé d'admiration, comme si la grandeur de la chose passée se reflétait jusque sur nous.

Parmi ces spectacles que donne notre siècle, et dont la postérité s'émerveillera et demandera compte aux survivans d'entre nous, comme à des témoins curieux, il en est un qui ne fixe point peut-être assez notre attention, et qui dans moins d'un siècle paraîtra sans doute le plus merveilleux de tous ceux de l'histoire moderne. Nous assistons à la naissance des plus grandes nations, des nations qui semblent destinées à tenir un jour le sceptre de la puissance, de la richesse et de l'intelligence. Nous les voyons naître, non point isolément, mais toutes à la fois, et toutes avec des moyens de prospérité et d'accroissement qui n'avaient été donnés à aucun autre peuple à sa première origine. Au moment du bouleversement de l'empire romain, les vaincus désignèrent la Scandinavie, d'où ils voyaient sortir tant de flots de barbares, comme la grande fabrique des nations, *officina gentium;* c'était plus encore la fabrique de ces troupes de brigands qui ont désolé la terre : aujourd'hui, à plus juste titre, l'Amérique devient la fabrique des nations, la fabrique de celles qui doivent peupler le monde, le civiliser, et le délivrer des dernières et honteuses chaînes de la barbarie. Plus de cent peuples nouveaux, arrivés à l'indépendance pendant la durée d'une seule génération, y existent déjà; une autre centaine peut-être est prête à éclore. De toutes parts, la terre des Amériques enfante des républiques, des confédérations, des États réclamant l'indépendance. A la vue d'un si grand mouvement, on voudrait consulter l'avenir sur la destinée de tant de peuples nouveaux; on voudrait pouvoir comprendre et le sort qui leur est réservé, et le sort que doit attendre d'eux l'espèce humaine.

Le livre du Destin demeure fermé pour nous; mais nous pouvons du moins diriger nos conjectures, à l'aide de l'Atlas des deux Amériques publié l'année dernière par M. Buchon (1). Cet ouvrage qui réunit en 63 cartes grand in-folio, tout ce

(1) *Atlas géographique, historique et chronologique des deux Amériques et des îles adjacentes*, traduit de l'Atlas exécuté en Amérique d'après Lesage, avec de nombreuses corrections et augmentations;

que l'on sait aujourd'hui sur la géographie, la statistique, l'histoire et le droit politique de l'Amérique, répond déjà en partie à la curiosité avide avec laquelle nous étudions le présent, pour comprendre par lui l'avenir. On ne peut guère détacher ses yeux de ces vastes tableaux qui répondent à tant de doutes et à tant de conjectures; on s'étonne de tout ce qu'ils nous apprennent, et plus encore de tout ce qu'ils nous font désirer de savoir.

Cherchons, en combinant ces tableaux, en comparant le monde nouveau avec le monde ancien, à nous faire une idée un peu précise de la révolution qui s'accomplit, de l'avenir qu'elle prépare, et aussi de ce qu'il nous reste à savoir pour connaître vraiment l'Amérique. Nous demandons pardon à nos lecteurs de leur rappeler à cette occasion quelques notions tout-à-fait élémentaires de géographie; mais ce sont précisément de ces grands traits gravés sans réflexion dans notre mémoire dès notre enfance, que nous pouvons tirer de plus sûrs pronostics sur l'avenir.

L'Amérique civilisée et indépendante ne s'étend point aujourd'hui jusqu'aux régions glacées, qu'on atteint plutôt dans cet hémisphère que dans le nôtre; elle finit vers le 50e degré de

---

par *J.-A.* Buchon. Paris, 1825; J. C. Carez, éditeur, rue Hautefeuille, n° 18. 1 vol. gr. in-fol.

L'ouvrage américain ne porte point de nom d'auteur; il est intitulé : *A complete historical, chronological and geographical American Atlas; being a guide to the history of North and South America and the West Indies, to the year* 1822. Philadelphia, 1823; Carey and Lea. In-fol. Cet atlas est composé de 53 feuilles; le français en contient 63 : mais les additions ne se bornent pas à ces 10 feuilles nouvelles; les cartes générales de l'Amérique, celles du Mexique, de la Colombie, de toutes les îles des Indes occidentales, sont refaites d'après des documens plus certains. D'autres sont seulement corrigées; les notes statistiques des anciennes cartes sont ou absolument nouvelles, ou du moins complétées jusqu'à nos jours. Enfin, il n'y a guère que les 28 cartes des États de l'Union anglo-américaine qui soient restées conformes à l'Atlas américain.

latitude nord, et le 40e de latitude sud. Nous supposons que c'est dans ces limites que M. Buchon lui donne environ 12 millions de milles carrés, cinquante fois l'étendue de la France (1).

L'Angleterre et la Russie se sont fait assurer réciproquement par des traités l'espace qui s'étend de cette limite moyenne jusqu'au pôle arctique. Mais la plus grande partie de ce continent est encore absolument inconnue, et ses habitans sont loin de soupçonner qu'il soient sujets du roi d'Angleterre ou de l'empereur de Russie, dont ils n'ont jamais entendu prononcer le nom. Une partie comparativement assez petite de ces régions polaires cédées à l'Angleterre est à moitié civilisée, et celle-là s'étend dans les régions tempérées; car sa pointe méridionale atteint le 42e degré (2). Le Canada avec ses dépendances compte aujourd'hui 700,000 habitans. La Russie se dit maîtresse de plus quarante mille lieues carrées dans la partie nord-ouest de l'Amérique, mais la région la plus méridionale de ses possessions glaciales est à peu près à la latitude de Pétersbourg, ou au 60e degré. La population de ces déserts ne monte pas à 50,000 âmes, dont à peine mille sont sujets des Russes (3). Le continent méridional que les nations civilisées ne se sont point approprié, et qui est désigné dans les cartes sous le nom de Patagonie, comprend environ 31,200 lieues carrées, sur lesquelles la civilisation s'étendra aussi un jour (4).

Le système fédératif domine dans l'Amérique indépendante, et il paraît destiné à s'y étendre encore. La confédération des États-Unis compte vingt-quatre républiques constituées, une bien près de l'être, cinq qui sont encore en embryon, un petit État, enfin, qui appartient à l'autorité fédérale. La Confédération du Mexique en compte vingt-quatre; celle de Guatemala ou de l'Amérique centrale, sept; celle de Rio de la Plata sur la-

(1) Carte n° I.
(2) C. IV.
(3) C. V.
(4) C. LIII.

quelle l'atlas des Amériques ne contient point les derniers renseignemens survenus depuis sa publication, en compte plus de vingt (1). Il est bien probable que la Colombie et la république de Bolivia deviendront à leur tour des gouvernemens fédératifs : le même sort attend peut-être le Brésil, le Pérou et le Chili. Chacune enfin des anciennes confédérations s'est ménagée d'avance le moyen de former des États nouveaux, lorsque sa population se sera étendue sur des districts qui, encore aujourd'hui, sont incultes ou déserts.

Ces confédérations cependant ne ressemblent nullement à celles que l'ancien monde nous a fait connaître. Celles-ci étaient formées entre de petites villes très-rapprochées; celles d'Amérique entre de très-grands États, qui occupent entre eux un espace supérieur aux plus grands empires. A la réserve de deux États, Rhode-Island et Delaware, qui sont infiniment plus petits que tous les autres, il n'y a pas une des républiques confédérées de l'Amérique qui n'occupe plus d'étendue que les confédérations tout entières de la Grèce et de l'Italie antiques : il y a bien peu de ces républiques qui ne soit plus grande que la Suisse ou la Hollande, les plus grandes des fédérations modernes; la moyenne parmi ces républiques dépasse l'étendue des monarchies du second ordre, telles que le Danemark, la Bavière, la Saxe, les Deux-Siciles ou le Portugal; les confédérations elles-mêmes enfin occupent chacune plus d'espace que les plus puissantes monarchies des tems anciens ou modernes. En effet, les États-Unis couvrent une surface de 2,076,400 milles carrés, ou 230,711 lieues de vingt au degré, environ neuf fois l'étendue de la France actuelle. Le

(1) Les députés de quinze républiques sont aujourd'hui réunis au Congrès des provinces-unies de Rio de la Plata, d'après l'almanach de Buenos-Ayres pour l'année 1826. Le Paraguai et quelques autres états auxquels on a réservé une place dans l'Union, ne veulent pas la reconnaître; d'autres enfin, au nombre de sept, ont été réunis à la république de Bolivia, à laquelle une constitution fédérative est promise.

Mexique a au moins 150,000 lieues carrées; la Plata au moins 100,000, tandis que Guatemala n'est guère plus grand que l'Italie; on lui donne seulement 16,749 lieues carrées (1).

Le plus petit de tous les États de l'Amérique, Rhode-Island, n'a que 1,360 milles, ou 151 lieues carrées, et Delaware n'en a que 2,068. C'est à peu près la grandeur, pour le premier, du canton de Vaud, et pour le second, du canton de Berne. Six autres entre les anciens États présentent une moyenne de 9,000 milles carrés, ou 1,000 lieues, environ l'étendue de la Toscane pour chacun. La moyenne des seize autres passe 45,800 milles carrés, ou 5,000 lieues, et c'est l'étendue qu'on donnera aux nouveaux territoires, à mesure qu'on les constituera. L'étendue de chacun des États du Mexique, de Guatemala et de la Plata n'est point encore mesurée; mais elle ne sera pas moins considérable.

A côté de ces quatre confédérations se rangent quatre républiques colossales, la Colombie, le Pérou, Bolivia et le Chili : leur étendue n'est que très-imparfaitement connue; mais l'on peut estimer la Colombie à (92,000 lieues carrées) trois fois l'étendue de la France; le Pérou à (41,500 lieues) une fois et demie; Bolivia, à moins d'une fois; le Chili à la moitié de la France (14,300) (2). Au milieu de toutes ces républiques, un seul empire, mais constitutionnel, le Brésil, a dix fois l'étendue de la France (257,000 lieues carrées). Les Guianes française, anglaise et hollandaise, enclavées entre le Brésil et la Colombie, sont soumises au régime des îles et non du continent de l'Amérique.

La population, il est vrai, de ces vastes régions est bien loin

---

(1) M. de Humboldt ne donne aux États-Unis que 174,300 lieues carrées, de 20 au degré équinoxial, et au Mexique 65,830, parce qu'il ne comprend point, dans ces deux confédérations, les régions inconnues qu'elles s'attribuent. D'autre part, il donne 126,770 lieues carrées aux provinces unies de la Plata, avant les partages qu'elles ont subis.

(2) C. LIII.

de se proportionner à leur immense étendue. Les États-Unis ont plus de dix millions d'habitans, le Mexique plus de six, la Colombie trois, le Brésil deux et demi, Guatemala, Buenos-Ayres, le Chili et le Pérou, d'un million et demi à un million. Mais l'expérience des États-Unis nous a appris qu'avec une abondance de terres fertiles qui n'attendent que le travail de l'homme, des lois justes et sages, et un commerce qui attire les capitaux étrangers, la population double en vingt-cinq ans, et que toutes les autres causes de prospérité s'accroissent plus rapidement encore. L'économie politique nous apprend que, les autres causes de prospérité restant les mêmes, ce progrès si rapide se ralentirait cependant, dès que la population aurait atteint un niveau qui se rapprocherait de celui des autres États civilisés. A ce compte, elle pourrait, aux États-Unis, continuer à doubler tous les vingt-cinq ans pendant tout un siècle, ce qui la porterait à cent soixante millions, et pendant deux siècles, dans les républiques plus nouvelles et plus dépeuplées.

Mais est-il probable qu'une aussi prodigieuse prospérité continue? et quelles sont les chances avec lesquelles ces nouvelles républiques vont rencontrer l'avenir? Certes, il n'est personne qui ose répondre avec assurance à une semblable question; il n'est personne qui ose prophétiser à cent ans, à dix ans de distance même, l'avenir des peuples que nous connaissons le mieux, même l'avenir de la France, dont il nous semble cependant tenir tous les premiers élémens; et cependant, la situation de l'Amérique est si différente de la nôtre, elle nous est, sous tant de rapports, encore si inconnue, que les règles par lesquelles nous pourrions calculer des probabilités pour les autres états, lui sont inapplicables, et que la comparaison avec l'histoire des autres peuples libres pourrait aussi souvent nous tromper que nous éclairer.

Toutefois, il y a, à la première face des choses, et seulement dans les grands traits qui nous sont présentés par l'Atlas des deux Amériques, quelques pronostics qu'on peut regarder comme certains, et sur lesquels nous demandons la permission de fixer l'attention de nos lecteurs, non point pour oser

présager l'avenir, mais pour réduire le nombre des chances qu'il comporte. Ces pronostics devaient naturellement se ranger sous trois chefs : ceux qui se rapportent à la constitution politique des États, ceux qui se rapportent aux relations des États entre eux, ceux qui se rapportent aux relations des citoyens entre eux.

Sous le premier chef, l'Atlas des deux Amériques offre une réunion de faits et de lumières qu'on cherchérait vainement ailleurs. On y trouve les constitutions des États-Unis, du Mexique, de Haïti et de la Colombie (1), une table synoptique fort curieuse des rapports et des différences entre les constitutions des divers États de l'Union (2), et des renseignemens sur l'état provisoire des autres républiques américaines, état qui, pour plusieurs d'entre elles, a déjà été remplacé par des constitutions, depuis la confection de cet Atlas. Mais, quelque haute importance que nous attachions à la liberté constitutionnelle, quelque persuadés que nous soyons, en particulier, que l'organisation du pouvoir exécutif, ou du prince dans les pays libres, a l'influence la plus décisive sur le bonheur des nations, et que cette organisation n'a encore été éclairée en Europe, ni par les lumières de la théorie, ni par celles de l'expérience, nous ne croyons point devoir en occuper aujourd'hui nos lecteurs; ce sont des questions sur lesquelles l'esprit de parti est toujours prêt à se gendarmer, et ce n'est pas dans le petit nombre de pages qui nous sont accordées, que nous trouverions la place ou d'exposer une théorie difficile, ou de nous mettre en garde contre les fausses applications que l'on en pourrait faire.

Nous nous bornerons donc à parler des rapports des États entre eux, ou des chances de guerre, et des rapports des citoyens entre eux, ou des chances de haine et de discorde civile, d'après la distinction des races et l'inégalité des castes.

L'Amérique vient à peine d'échapper à une guerre d'exter-

(1) C. XII, XLIII, XLIX, LV.
(2) C. XIII.

mination dont les dévastations ont été effroyables : cette guerre n'est jusqu'à cette heure terminée par aucun traité ; tous les nouveaux États sont obligés de se tenir armés et prêts à se défendre contre des invasions dont on les menace sans cesse, contre des conspirations qu'ils découvrent chaque jour : les passions militaires sont donc fortement excitées chez eux, et le pouvoir de l'épée y est encore très-grand. Cependant, l'aspect seul de l'Amérique nous donne lieu d'augurer que ce pouvoir diminuera progressivement, que les passions guerrières se calmeront, et que l'Amérique ci-devant espagnole arrivera en peu d'années à cette même politique pacifique, qui depuis quarante ans distingue l'Amérique ci-devant anglaise. La guerre d'Espagne a dû être dangereuse pour les Américains, tant que les Espagnols conservaient un pied dans le pays, tant qu'ils y avaient des ports, des forteresses, des arsenaux, et surtout des soldats acclimatés, et qui combattaient par passion pour les intérêts de leur parti bien plus que pour ceux de l'Espagne. La conquête des dernières forteresses du parti espagnol en Amérique rend désormais l'espoir de soumettre les Américains impossible et presque absurde. Soit le Mexique, soit la Colombie, ont déjà chacun plus de population, plus de richesse et plus de force, que n'en avaient les États-Unis, lorsque l'Angleterre fut forcée de reconnaître leur indépendance. La traversée de l'Atlantique pour arriver jusqu'à eux est plus longue et plus dangereuse, leur climat est plus redoutable pour les Européens; le pays est plus fort par la nature de ses montagnes, et les établissemens où s'organiserait la résistance sont plus éloignés des côtes. Les autres nouveaux États ont une moindre population ; mais leur immense éloignement fait plus, pour leur sécurité, que compenser cette différence. Ainsi, l'Angleterre, avec sa marine, son opulence, son habileté, aurait renoncé à soumettre chacun de ces États pris séparément, au point de richesse et de population où il est aujourd'hui. Que penser de l'Espagne persistant à combattre, non point contre un seul, mais contre tous, avec son impuissance, sa misère et son incapacité?

Mais l'Europe entière pourrait-elle accomplir, en combinant

ses forces, ce qui serait aujourd'hui impossible à chacun de ses États? Le pourrait-elle, si, par un changement de politique bien invraisemblable, l'Angleterre, au lieu de s'opposer à ce que de nombreuses armées traversassent l'Atlantique, les transportait elle-même sur ses flottes?

Certes, quand on pense aux frais prodigieux d'une telle expédition, au nombre immense de vaisseaux qu'elle exigerait, quand on se souvient que ce ne sont pas les hommes qui ont manqué aux Anglais dans leur guerre contre les États-Unis, mais le moyen de les faire arriver sur un point si éloigné, on est fort disposé à conclure que l'Europe tout entière ne ferait pas ce que l'Angleterre n'aurait pu accomplir toute seule. Au reste, chaque année qui s'écoule augmente cette sécurité, et bientôt les têtes les plus fanatiques seront obligées elles-mêmes d'abandonner la pensée d'une invasion.

Toutes les républiques ci-devant espagnoles ne peuvent plus être attaquées par les Européens que du côté de la mer : les États-Unis peuvent encore être exposés à une guerre continentale. Les possessions britanniques confinent avec celles des États-Unis par une ligne de cinquante degrés faisant sous ce parallèle environ mille lieues, au travers d'un pays dont plus de la moitié est encore déserte et inconnue. Ces possessions s'accroissent aussi fort rapidement en population et en prospérité; toutefois, elles n'auraient aujourd'hui que 700,000 âmes à opposer à 10 millions; et cette disproportion, déjà si grande, ira toujours croissant; car le climat, tout au moins, de cette région septentrionale est bien moins favorable aux progrès et de l'homme et de la richesse. Aussi il y aurait une extrême imprudence à l'Angleterre à provoquer une guerre entre des provinces sujettes, dont le gouvernement est en quelque sorte contre nature, et des États dont le gouvernement est toujours l'expression de la volonté publique. L'émancipation du Canada par les États-Unis est un événement qu'on peut prévoir; la conquête des États-Unis par le Canada est un événement impossible.

Les Russes sont aussi, pour les États-Unis, des voisins dont

le nom a quelque chose de redoutable. Leurs possessions autour du cercle polaire ont une apparence imposante sur la carte; mais leur puissance n'y a rien, n'y aura jamais rien de réel. Dans ces affreux climats, les Russes ne posséderont jamais que quelques comptoirs, quelques milliers de misérables cachés sous la neige, et des ours blancs au lieu de colons. Les possessions russes ont beau former une ligne à peine interrompue par des canaux étroits, de Pétersbourg jusqu'aux Rocky-Mountains, dernières limites de la civilisation dans le Canada et les États-Unis; il est plus difficile encore de faire avancer des armées au travers des déserts glacés qu'au travers des mers : c'est la Sibérie, non le détroit de Behring, qui arrêterait les Russes.

Mais, s'il y a peu de chances de guerre entre l'Amérique et l'Europe, y en a-t-il beaucoup davantage entre les nouveaux États entre eux ? Des déserts, pour long-tems encore, semblent y mettre obstacle, et la configuration de l'Amérique a donné à chaque État fort peu de voisins. La Confédération mexicaine paraît sur la carte confiner avec celle des États-Unis par une ligne d'environ six cents lieues. Avec nos idées européennes, ces deux confédérations nous paraissent appelées à une rivalité que nous avons vu exister entre tous les États limitrophes; mais la carte et notre politique européenne nous trompent. Les deux confédérations ne se touchent que par les déserts qui entourent le Mexique; il n'y a point encore de route qui communique entre elles : les voyageurs isolés ont une peine extrême à se rendre, par terre, de la Louisiane ou de l'Ohio au Mexique; les marchandises n'y passent point; il y aurait absolue impossibilité à engager dans ces déserts une armée. Il est vrai que ces déserts se peupleront, et qu'avant cent années révolues, on peut prévoir que les deux nations deviendront réellement limitrophes : mais, alors même, elles ne se toucheront que par leurs établissemens agricoles, par des provinces où la population sera clairsemée, occupée des travaux des champs, étrangère aux commotions violentes, aux passions qui ne s'excitent entre les hommes que par le frottement.

La république de Colombie, dans sa vaste étendue, est entourée de trois côtés par la mer; du quatrième, les immenses déserts de la rivière des Amazones seront long-tems encore peu exposés à la guerre. Les possessions précaires des Anglais, des Français et des Hollandais dans la Guiane, lui épargnent presque tout frottement avec le Brésil : l'assistance puissante que Bolivar a prêtée au Pérou, montre que cette frontière lui est ouverte; mais l'histoire de cette guerre montre aussi combien la marche des armées, celle des renforts et des convois était difficile, combien la frontière présentait d'obstacles à toute autre qu'à une armée libératrice. Le Pérou, fortifié par les Andes, séparé du Chili par le désert d'Atacama, a fort peu de voisins; le Chili en a moins encore, et les républiques de la Plata n'ont presque de contact qu'avec le Brésil. Guatemala, placée entre la Colombie et le Mexique, n'a presque que des côtes; elle ne tient au continent du nord et à celui du midi que par des isthmes étroits et faciles à défendre. Jusqu'à ce jour, les États d'Amérique, tous formés de colonies arrivées par mer, n'ont aucun moyen de communiquer entre eux par terre, et n'ont en quelque sorte pas de voisins.

Il y a d'ailleurs, dans l'isolement où vivent les planteurs, dans les occupations multipliées que leur impose la lutte avec une nature encore sauvage, dans les devoirs de famille qui se multiplient, en l'absence de toute autre société, une distraction puissante qui fait oublier la politique et la nation à laquelle on appartient : c'est même un grave inconvénient pour ces nouveaux États, où il est fort difficile d'obtenir le service volontaire des citoyens pour la défense de droits qui ne les occupent guère, et où il est impossible de les y forcer. Mais, cette même répugnance du planteur à abandonner sa famille, sa fortune dont il est l'artisan, son indépendance qui ne connaît aucun frein, pour se ranger sous les drapeaux, est un garant des dispositions pacifiques de gouvernemens émanés d'un tel peuple, et qui ne peuvent combattre qu'à l'aide d'un tel peuple. Aussi, avons-nous vu en Amérique, que, lors même que des intérêts très-réels sont compromis, les différens nés de

jalousies nationales, et de passions dans toute leur force, sont soutenus avec une extrême mollesse; parce que chaque citoyen hésite à exposer son repos, sa fortune, sa vie, pour des intérêts qui lui sont moins chers que ceux de sa famille. Ainsi, la confédération de Guatemala s'est séparée de celle du Mexique, non-seulement sans tirer l'épée, mais même sans exciter ou ressentir d'animosité. Dans la Colombie, la levée de boucliers de Venézuela, en faveur du système fédératif, quelque contraire qu'elle fût aux passions et aux intérêts immédiats des hommes en pouvoir, n'a produit jusqu'ici que des menaces, des négociations, et pas d'hostilités. La naissance toute récente de la république de Bolivia, entre le Pérou et les provinces unies de la Plata, s'est opérée, sans que ces deux républiques songeassent à défendre leurs droits sur les provinces qui se détachaient d'elles. La confédération des républiques de la Plata a montré une modération plus extraordinaire encore envers le Paraguay et son dictateur le docteur Francia, qui s'est mis en opposition avec tous leurs intérêts, qui compromet leur sûreté et qui les traite avec la défiance d'ennemis héréditaires. Tandis que les républiques de la Plata s'efforcent d'enseigner aux hommes quels sont leurs droits, quelle est leur dignité; le docteur Francia, au centre de leur confédération, leur enseigne l'obéissance aveugle, la crainte servile, il se déclare l'allié de tous les préjugés, l'ennemi de toutes les lumières; il interrompt toute communication, tout commerce avec les républicains, et il donne à entendre qu'il pourrait s'allier avec leurs ennemis d'Europe. Les hommes qui gouvernent les républiques sont, comme les autres, susceptibles d'orgueil, de colère, d'ambition, du désir de faire triompher leurs idées; mais, après la première ébullition des passions, les citoyens sentent que, quand ils auront déclaré la guerre, il faudra la faire eux-mêmes, il faudra s'exposer en personne aux fièvres des plaines inondées, à la faim des déserts, à la fatigue des marches, pour atteindre un ennemi séparé d'eux par quelques centaines de lieues. Alors, leur courroux se calme, et ils calculent, peut-être avec justesse, que le pays auquel le docteur

Francia aura enseigné l'obéissance et l'industrie, ne peut manquer de leur revenir comme allié, après la mort du dictateur (1).

Cependant, une guerre funeste est allumée dans cette même région, entre l'empire du Brésil et les provinces unies de Rio de la Plata, ou plutôt la république de Buenos-Ayres; guerre absurde et impolitique, qui fera rétrograder deux contrées dont la prospérité pouvait s'accroître rapidement. Monte-Video et la Banda orientale ont été peuplés originairement par des Espagnols et sont aujourd'hui occupés par des Brésiliens, issus des Portugais : c'est une usurpation; mais, au milieu des révolutions auxquelles ces provinces ont été sujettes, tout est usurpation. La force y fait le seul droit, parce que la force, dans un état populaire, est l'effort même du peuple; elle indique sa coopération, et elle fait présumer qu'il trouve au résultat de la force son avantage. Personne n'a de droits sur Monte-Video que les habitans eux-mêmes; et, comme ceux-ci se sont divisés en factions, chacune a donné un titre plausible aux deux adversaires; mais l'une et l'autre aurait mieux consulté son intérêt, en ne le faisant pas valoir par les armes.

L'Empereur du Brésil règne sur le plus vaste des états d'Amérique; ses frontières, telles qu'elles sont tracées sur la carte, embrassent environ 250,000 lieues carrées; mais la plus grande partie de ce pays est inconnue à son propre gouvernement, et n'a jamais été foulée par les pieds des Européens. Aussi, ne compte-t-on dans tout ce vaste continent que 2,400,000 âmes, dont le sixième seulement est d'origine portugaise. Des colonies ont été fondées d'espace en espace dans le désert par les Portugais : ce sont autant de centres de civilisation; mais Para, Fernambuco, Rio-Janeiro, Rio-Grande, sont séparés les uns des autres par une immense étendue de pays propre à toutes les cultures, à satisfaire tous les besoins de l'homme, et qui n'attend que la croissance de la nation pour

(1) Depuis que cet article est écrit, les journaux ont annoncé l'abdication du dictateur.

se couvrir d'habitans. C'est là, dans les limites mêmes de son Empire, que l'Empereur du Brésil aurait dû faire des conquêtes, pousser les avant-postes de la civilisation, et les faire enfin se rencontrer.

L'Empire constitutionnel du Brésil, lorsqu'il se compare aux républiques qui l'entourent, a des avantages et des inconvéniens qui lui sont propres : c'est un avantage que, l'autorité y ayant été transmise par droit héréditaire, les peuples soient accoutumés à la respecter ; elle repose sur toute la puissance des habitudes, elle est en rapport avec toutes les institutions préexistantes, elle est en conséquence l'objet des respects du clergé, et non de son hostilité; elle a pour elle toute la grande masse de la population, qui, sans l'examiner, préfère toujours l'ordre établi ; elle a pour elle toutes les vanités qui s'attachent à toute espèce de pompe, et qui attendent des distinctions de la Couronne ; elle a pour elle l'appui de l'Europe, et les égards de tous les rois : ce qui, même en Amérique, est quelque chose. Il n'est pas sûr que la liberté civile soit mieux garantie dans les républiques qu'au Brésil. La liberté a besoin des progrès de l'intelligence, de la moralité, de l'ordre et de la paix ; il est bien difficile qu'elle soit complète dans un nouvel État, encore troublé par des dissensions récentes ; c'est en vain qu'on proclame les droits de l'homme, qu'on déclare que l'obéissance est due aux lois seules; des mots sans garantie ne mettent point à l'abri des violences et des injustices, une fois que la lutte est engagée entre des passions déchaînées et que d'anciennes habitudes ne protégent point la liberté.

Mais, d'autre part, le Brésil a les inconvéniens attachés à sa forme de gouvernement ; c'est la plus dispendieuse de toutes. Non-seulement le chef héréditaire de l'État coûte infiniment plus que le président d'une république : il encourage encore le luxe et la dépense dans les autres ; il a besoin d'un entourage proportionné à sa propre splendeur; il récompense magnifiquement ses grands-officiers, et il les met dans une situation où la tentation est bien forte pour eux de se récompenser

aussi eux-mêmes. Dans les États nouveaux, pauvres, et qui doivent accumuler des capitaux par l'économie, ces inconvéniens sont graves. De plus, excepté dans les cas bien rares où un grand homme se trouve à la tête de l'État, la constitution du pouvoir exécutif adoptée au Brésil est en général la moins attentive aux intérêts communs, soit que le monarque influe sur les déterminations publiques par ses passions ou ses caprices, soit que, s'en fiant uniquement à ses ministres, il fasse éprouver à l'État les inconvéniens d'une administration éphémère, qui sacrifie toujours l'avenir au présent. Cette constitution n'est favorable ni au progrès des lumières, ni à celui des bonnes mœurs ; elle redoute les premières, loin de rechercher leur alliance; elle corrompt les secondes par l'influence inévitable de l'oisiveté dans les hautes conditions sociales, et de l'union de la richesse avec le pouvoir. Avec un gouvernement ainsi constitué, le Brésil devait éviter le contact des républiques : il devait profiter des déserts qui le séparent d'elles, pour ôter à ses sujets l'occasion de faire des comparaisons presque toujours défavorables; il devait en même tems travailler dans son intérieur à se rendre toujours plus compacte, à réunir ses membres disjoints, à ne faire qu'un seul empire de colonies disséminées aujourd'hui sur un espace immense, jalouses les unes des autres, et toujours tentées de s'organiser en gouvernement fédératif. Lorsque les revenus de Don Pedro lui sont si nécessaires pour exister, c'était une grande imprudence que de les dissiper pour aller chercher des combats sans gloire dans le golfe de la Plata, et dans la Banda orientale, de prodiguer ses soldats, ses matelots, ses vaisseaux, ses chevaux, ses armes et son argent, lorsqu'il a trop peu de toutes ces choses et que chacune de celles qu'il épargne se trouve placée pour lui à un intérêt si lucratif.

Mais, d'autre part, la précipitation avec laquelle la république de Buenos-Ayres a commencé la guerre n'était pas moins imprudente : elle devait prévoir qu'après un premier et languissant effort, elle serait abandonnée à ses seules forces par toutes ses confédérées de Rio de la Plata; qu'alors il n'y au-

rait plus de proportion entre ses ressources et celles du Brésil, qu'elle serait heureuse de maintenir une honorable défensive, mais qu'elle n'avait point assez de vaisseaux, d'hommes, ou d'argent, pour accomplir la conquête qu'elle méditait. S'il était vrai que la Banda orientale fût opprimée par les Brésiliens, la rivalité de Monte-Video ne pouvait être dangereuse pour Buenos-Ayres; la première de ces deux villes ne tarderait pas à déchoir. Les marchands, les manufacturiers, les artisans, tous ceux qui joignent quelque capital à quelque industrie, auraient quitté les uns après les autres la ville opprimée pour venir s'établir dans la ville libre : les fermiers, les bergers auraient aussi passé avec leurs troupeaux sur la rive méridionale du fleuve ; la terre déserte a bien peu de valeur, quand on peut choisir tout à côté une autre terre déserte ; et de la Plata jusqu'à la Terre de Feu, l'espace ne manque pas aux colons de Buenos-Ayres qui voudront tenter de nouveaux établissemens, ou à ceux de Monte-Video et de la Banda orientale qui voudraient émigrer. La réunion de cette province à la confédération de la Plata était cependant désirable; mais, plus on pouvait retarder la guerre qui devait en décider, et plus on était sûr de la faire avec succès : car chaque année ajoutait aux forces de la république et retranchait à celles de ses ennemis : chaque année, aussi, par les arts de la paix, l'exemple de la prospérité et de la liberté pouvait faire une impression plus vive sur ceux qu'on voulait affranchir.

Cependant, nous le répétons, malgré l'exemple d'une guerre imprudente, la configuration des États de l'Amérique, l'importance des intérêts domestiques pour tous les citoyens, l'influence du peuple sur les décisions des gouvernemens, et les garanties des formes fédératives, doivent faire espérer que les guerres seront rares dans ce monde nouveau, qu'elles seront peu sanglantes et peu ruineuses, et qu'elles ne mettront pas obstacle aux progrès rapides de tous les États que nous voyons naître. Il s'en faut de beaucoup que l'étude des rapports des citoyens entre eux nous inspire la même confiance ; c'est là qu'est le danger pour l'Amérique, et il est effrayant.

L'histoire nous apprend assez que les plus grands dangers auxquels les sociétés humaines puissent être exposées, proviennent de l'oppression des classes inférieures du peuple. On irrite par la souffrance l'homme de qui on exige tous les travaux qui produisent la richesse; on l'abrutit par l'ignorance; en ne lui laissant rien à perdre, on lui ôte tout respect pour l'ordre établi, en sorte que, dès qu'il sent ses forces, il s'essaie à briser des liens qui l'oppriment; plus il est malheureux, et plus les convulsions de la société sont fréquentes et violentes. C'est, au contraire, le bonheur du pauvre, les égards qu'on lui témoigne, la protection dont il jouit, qui garantissent la sécurité du riche et la paix des États. Mais l'Amérique est tellement constituée que la dernière classe de la société, réduite en esclavage, y est plus malheureuse que dans aucune autre partie du monde, que cet esclavage est plus cruel non-seulement que celui du serf russe ou polonais, ou de l'homme de potte des tems féodaux, mais que celui des Grecs et des Romains; qu'il est aggravé par la haine et le mépris qu'on a nourris dans la race blanche contre la race noire, et que l'affranchissement même ne peut, après plusieurs générations, rétablir l'égalité entre l'opprimé et l'oppresseur. L'Amérique a le malheur d'avoir ses partis signalés par l'uniforme indélébile que leur a donné la nature, et d'avoir attaché à la couleur de la peau un symbole de ressentiment et de vengeance.

Quatre couleurs se trouvent mêlées en Amérique, et n'oublient jamais leurs différences. Des blancs venus d'Europe, des noirs venus d'Afrique, des rouges indigènes Américains, des jaunes provenus du mélange des autres races.

Dans les États-Unis, en 1820, sur une population totale de neuf millions et demi d'habitans, les esclaves noirs étaient au nombre de 1,538,118; les hommes de couleur libres, de 235,557; les Indiens rouges, de 4,631. Les esclaves sont presque tous réunis dans dix États dont la population blanche monte à 2,685,081, et la population noire esclave à 1,496,285(1).

(1) C. VI. Supplément.

Celle-ci est en réalité la plus forte; car, de même que par un traitement barbare on a exigé des négresses le travail des hommes, on trouvera en elles au moment du combat le courage et le ressentiment des hommes.

Le Mexique, sur une population de 6,122,000 âmes, comptait, en 1810, 1,097,928 blancs, 3,676,281 rouges ou Indiens, 1,338,706 jaunes ou races mêlées (1). La constitution ne fait aucune mention, ni de la différence des couleurs, ni de l'esclavage (2).

Guatemala compte 280,000 blancs, 880,000 rouges, 420,000 jaunes, 20,000 noirs (3). Dans les îles du golfe du Mexique, en n'y comprenant pas Haïti, on compte 513,000 blancs, 1,193,000 noirs ou mulâtres, presque tous esclaves. Haïti de son côté compte 800,000 noirs ou hommes de couleur souverains, et 30,000 blancs (4). L'Atlas de M. Buchon ne nous donne pas de renseignemens sur la proportion entre les couleurs, dans la Colombie. Au Pérou, les blancs comptent 136,000 âmes, les rouges 928,000, les jaunes 285,000, les noirs 40,000 (5). Les derniers sont esclaves. Les renseignemens nous manquent sur le Chili et sur la Plata, où la population rouge l'emporte infiniment sur la blanche, et où la noire et la jaune sont très-peu considérables. Dans les trois Guyanes, on compte 9,971 blancs, 11,402 jaunes, 194,549 noirs esclaves (6). Au Brésil, on compte environ 400,000 blancs, un million de noirs et de jaunes, et un million de rouges (7).

Tels sont les renseignemens que nous avons aujourd'hui sur le mélange des races : tel est le chancre rongeur de l'Amérique, auprès duquel le servage ou la féodalité de l'ancienne Europe ne valent pas la peine d'être rappelés (8). Si les législateurs de l'Amérique ne travaillent pas sans relâche à resserrer les liens de la fraternité entre ces hommes auxquels la nature a imprimé de si funestes distinctions, à les bien

(1) C. XLII. — (2) C. XLIII. — (3) C. XLIV. — (4) C. XLV. — (5) C. LVI. — (6) C. LIX. — (7) C. LXII.

(8) M. BUCHON, en combinant les rapports de HASSEL, de HUM-

persuader de l'égalité de leur origine, à les faire jouir de l'égalité de leurs droits, chaque progrès de l'Amérique augmentera ses dangers, et une effroyable guerre civile, une guerre d'extermination, devra tôt ou tard la replonger dans la barbarie (1).

Il faut bien le dire, c'était aux républicains des États-Unis, depuis plus long-tems en possession de la liberté, des lumières, et d'une religion toute fraternelle, à donner l'exemple de l'humanité et de la libéralité; ils ont fait tout le contraire. L'esclavage est plus rigoureux chez eux que chez aucun autre des peuples indépendans de l'Amérique. Le préjugé violent contre les hommes de couleur est plus offensant, plus cruel, plus honteux pour ceux qui le nourrissent, chez eux que chez les Espagnols.

Les Américains ont deux choses à faire, non pas seulement s'ils veulent mériter l'estime du monde, mais s'ils veulent vivre. Ils doivent relever les esclaves jusqu'au rang occupé

BOLDT et de GRABERG, estime, ainsi qu'il suit, la population des États sur lesquels son Atlas ne fournit pas de renseignemens :

COLOMBIE.	Blancs, ou Espagnols.	600,000	3,144,000
	Rouges, ou Indiens soumis.	854,000	
	Jaunes, ou Mulâtres.	720,000	
	Nègres.	470,000	
	Indiens bravos, ou indépendans.	500,000	
CHILI.	Blancs.	200,000	1,480,000
	Mulâtres et nègres.	320,000	
	Indiens soumis.	430,000	
	Indiens indépendans. Araucans.	530,000	
RIO DE LA PLATA.	Blancs.	475,000	2,000,000
	Mulâtres.	305,000	
	Nègres.	70,000	
	Indiens soumis.	930,000	
	Indiens indépendans.	220,000	

(1) Presque tous les États libres d'Amérique ont fixé par leurs lois une époque à laquelle l'esclavage doit être aboli; mais, jusqu'ici, aucun d'eux n'a préparé l'état social qui devra suivre : aucun ne semble prévoir comment il effectuera un si grand changement. Dans plusieurs États de l'Amérique ci-devant espagnole, les mulâtres paraissent exercer une très-grande influence.

par les hommes de peine dans les sociétés européennes : ils doivent élever les nègres libres et tous les hommes de couleur jusqu'au niveau des hommes blancs.

Tout le monde convient, même aux États-Unis, des dangers de l'esclavage, de la nécessité d'y mettre un terme, et l'on n'y a cependant pas encore fait un pas vers l'adoucissement du sort des nègres, vers leur protection par les lois et les magistrats, vers leur affranchissement. On s'excuse sur l'extrême difficulté des mesures à prendre. Elles ne sont pas cependant si difficiles, puisque nos pères, en Europe, tout barbares qu'ils étaient, y ont bien réussi. Les trois quarts des Anglais, des Français, des Allemands, ont été esclaves, puis serfs, puis roturiers, puis libres. Aujourd'hui même, un affranchissement graduel s'opère en Russie, en Pologne, en Bohème, en Hongrie. Avec des esclaves, on ne peut pas faire tout à coup des paysans anglais ; mais on peut du jour au lendemain les élever au rang des serfs russes et même des métayers ; le serf russe, qui en retour pour la cabane et l'étendue de terrain qu'on lui cède en toute propriété, est obligé de donner à son maître un certain nombre de journées de travail, de cinquante jusqu'à cent cinquante par année, est soumis, pendant ces journées de service, aux châtimens corporels ; cependant il se sent homme, il sait qu'il est sous la protection, quoique imparfaite, des lois. Le métayer qui, sur le terrain qui lui est donné pour vivre avec sa famille, fait tous les travaux sous la direction du maître, et partage toutes les récoltes, se sent libre, et se conduit en homme libre, quoiqu'il soit en même tems le serviteur du propriétaire qui a le même intérêt que lui (1). Certes, il est triste de devoir reprocher aux législateurs américains de n'avoir pas autant de sagesse, d'humanité et de prévoyance que le

(1) Voyez, tant sur l'exploitation par corvées que sur celle à moitié fruit, les *Nouveaux Principes d'économie politique* de l'auteur. L. III, chap. v et vi. *Deuxième édition*. Paris, chez Delaunay. 2 vol. in-8°.

La politique la plus vulgaire, les lumières les plus communes de l'expérience suffiraient pour affranchir l'esclave, et lui faire commencer ces progrès graduels par lesquels ont passé toutes les nations de l'Europe; mais la réhabilitation des castes et l'enseignement du respect pour le caractère de l'homme, quelle que soit la couleur, sont des opérations plus difficiles et peut-être plus importantes encore; c'est à leur accomplissement que tient l'estime que l'humanité accordera ou refusera aux Américains. Croirait-on que, dans cette patrie de l'égalité et de la liberté, on ne permet pas à un nègre libre, à un homme de couleur libre, quelque léger que soit en lui le mélange du sang nègre, de s'asseoir à la table d'un blanc, de participer à ses plaisirs, à ses fêtes, de se réunir à la même assemblée, de recevoir les services vénaux du même barbier? Croirait-on que, dans tous les détails de la vie, les Anglo-Américains blessent, offensent, humilient des hommes dont ils ne connaissent point le caractère, et qui ne sont entachés d'aucune flétrissure?

Les nègres, disent-ils, sont une race inférieure; ils ne sont pas les égaux des blancs : je ne le crois point; ils sont seulement une race que vous avez dégradée; vous les avez abrutis par l'esclavage, avilis par le mépris, éloignés de vous par l'ignorance. Ils ont les défauts et les vices qu'on trouve dans les blancs esclaves des Barbaresques; ceux-là aussi se regardent comme une race dégradée et confessent leur infériorité. Parmi les blancs, nous voyons encore une autre race dégradée; c'est celle des maîtres d'esclaves; car l'esclavage corrompt bien autant celui qui commande que celui qui obéit. Le maître d'esclaves a perdu dans ses rapports avec ses inférieurs plusieurs des qualités qui distinguent et anoblissent la race humaine; la pitié, la justice, la générosité, la pudeur, sont comme oblitérées en lui. Cette infériorité n'est pas le vice d'un individu, elle s'étend à toute la classe, elle se transmet des pères aux enfans, et cependant, nous savons avec certitude que les maîtres d'esclaves sont de même ori- legislateur de la Pologne, de la Hongrie et de la Russie.

gine, de même race que nous, que c'est l'organisation seule de la société où ils vivent qui les a faits ce qu'ils sont.

D'ailleurs, quand il serait vrai que les nègres seraient de race inférieure, est-ce une raison pour le leur faire sentir à toutes les heures? N'y a-t-il aucune autre infériorité reconnue dans la société, et prend-on occasion de toutes les autres pour les changer en offenses? La vertu, le talent, l'esprit, la beauté, la force, ne sont-ils pas aussi des avantages que nous tenons de la nature, du secret imperscrutable de notre naissance? n'établissent-ils pas une bien plus grande inégalité encore entre les hommes que celle de la couleur de la peau? Et serait-il prudent, serait-il juste, serait-il humain, de faire sentir à toute heure, à ceux qui en sont privés, leur faiblesse, leur laideur, leur sottise, leur incapacité, même leurs vices? Certes, l'égalité ne supprime pas les différences entre les hommes; mais elle les laisse à la nature, et ne les aggrave pas par de cruelles distinctions.

C'est à détruire ce préjugé funeste et honteux que tous les hommes éclairés, humains, religieux doivent travailler dans toutes les Amériques; leur devoir les appelle à témoigner sans cesse par leur exemple qu'ils reconnaissent les hommes de toutes les couleurs pour leurs frères, et comme pouvant devenir leurs égaux par la vertu et les talens. Plus ils jouissent de considération dans la société, et plus ils doivent l'employer à relever à eux leurs frères; qu'ils leur témoignent, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, de l'amitié et des égards, qu'ils s'associent à leurs plaisirs, qu'ils s'asseoient quelquefois à la table du nègre et de l'homme de couleur, et qu'ils fassent asseoir ceux-ci à la leur; qu'ils invitent ceux qui se distinguent par leurs talens, leurs vertus, par une éducation plus soignée, à leurs assemblées; qu'ils aient soin de leur montrer devant témoins ces déférences sociales, ces égards qui tous furent inventés par l'aristocratie, et qui cependant portent tous l'empreinte de l'égalité: surtout, qu'ils s'occupent de faciliter, de favoriser leur éducation, de les faire passer, s'il le faut, pour cela, en Europe,

où certes nous ne les traiterons pas en inférieurs, mais où nous les entourerons au contraire de tous les égards que méritent ceux qui s'avancent dans la carrière de la civilisation; qu'ils profitent enfin des premiers talens qui se développeront parmi eux pour en appeler quelques-uns à des fonctions éminentes. Il faut que l'homme blanc se voie quelquefois appelé à respecter l'homme noir, à lui obéir; il faut que, dans les premières dignités des républiques, quelques hommes de couleur soient introduits, pour que des exemples vivans et présens à tous les yeux rappellent sans cesse aux citoyens l'égalité des races. Lorsque quelques noirs libres auront été nommés députés au congrès, lorsqu'on en verra siéger quelques-uns sur les bancs des juges, lorsque l'on en entendra professer quelques-uns dans les universités, ou prêcher dans les chaires, la plaie de l'Amérique commencera à se cicatriser; l'orage affreux qui menace ses républiques sera détourné loin de leur horizon. J.-C.-L. DE SISMONDI.

EFFETS DE L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE SUR LES PROSPÉRITÉS DE LA FRANCE; par M. *Ch.* DUPIN. Discours prononcé dans la *Séance d'ouverture du Cours normal de géométrie et de mécanique appliquées*, le 29 novembre 1826, au *Conservatoire des arts et métiers* (1).

C'est pour la sixième fois que j'ai l'honneur de professer, dans cette enceinte, la mécanique et la géométrie appliquées aux arts. Le zèle avec lequel les amis de l'industrie, habitans de la capitale, ont suivi cet enseignement, a fait naître l'espérance qu'il pourrait être propagé dans toutes les villes importantes du royaume, qu'il y rendrait les

(1) Quoique ce discours soit déjà répandu dans plusieurs parties de la France, nous avons cru devoir, d'après le désir de l'auteur, le reproduire en entier dans notre recueil: les vérités qu'il renferme sont d'un intérêt général pour tous les peuples, et ce n'est pas seulement à notre patrie qu'il doit apporter une instruction du plus haut prix; d'autres nations, plus heureuses que nous, en profiteront mieux encore, et sauront apprécier de plus en plus les immenses avantages de l'instruction populaire et de l'enseignement industriel. M. A. L.

mêmes services, et qu'il y serait soutenu par la même bienveillance et le même amour du pays. Le gouvernement, avec une bonté pour laquelle j'exprime ici ma vive reconnaissance, a fait, du cours de Paris, un cours normal d'où sont déjà sortis des professeurs pour plusieurs grandes cités. Ces professeurs ont acquis une existence honorable ; une carrière nouvelle s'est ouverte devant eux ; la nature même de leurs leçons les a mis en relation, dans chaque ville, avec les chefs des principaux établissemens d'industrie, auxquels ils ont pu rendre des services essentiels, en les éclairant sur des pratiques dont la perfection ne peut être obtenue que par la théorie. A mesure que ces professeurs deviendront plus familiers avec la connaissance des arts, ils deviendront aussi plus capables d'en diriger les travaux ; plusieurs passeront dans l'industrie, à laquelle ils procureront des lumières en échange de la fortune. En même tems de nouveaux élèves, formés par le cours normal, remplaceront ces professeurs. Ainsi nous établirons un écoulement périodique, qui fournira d'avantageuses carrières à des sujets distingués, et qui récompensera dignement les professeurs que leur talent et leur zèle auront signalés à l'estime, à la reconnaissance des chefs de nos grands ateliers et de nos principales manufactures.

Que les hommes auxquels la nature a donné plus de mérite que d'opulence, plus de talent que de bonheur, viennent à nous avec confiance ; ils auront deux titres de plus à nos yeux. En retour de cette préférence, nous ne leur demanderons qu'une chose ; ce sera d'accueillir avec la même prédilection les hommes d'une humble fortune, les hommes de métier, les simples ouvriers qui suivront un jour leurs leçons, et de leur tendre une main amie qui les aide à sortir de la pénurie, à s'élever par la culture de l'intelligence appliquée au labeur physique, pour le rendre plus fructueux.

On a commencé par croire que les vérités mathématiques étaient nécessairement inintelligibles pour de simples ouvriers, parce qu'elles sont présentées, dans les livres dogmatiques, sous des formes abstraites et difficiles : on a cru qu'il n'était pas possible de les rendre aisées et palpables : c'était une erreur ; la méthode seule était défectueuse. Il n'existe aucun principe mathématique, applicable aux travaux des arts, qu'on ne puisse, avec un peu d'étude, trouver le moyen de faire aisément comprendre à tout individu qui possède une intelligence ordinaire. Pour démontrer cette vérité, je n'irai pas chercher en exemple les principes élémentaires de la simple géométrie, ou les combinaisons mécaniques les moins compliquées. Je choisirai

des lois mathématiques que les peuples savans ont cherchées durant cinquante siècles avant de les découvrir.

Supposons que, pour délasser un instant l'esprit des ouvriers qui suivent le cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, je veuille leur montrer dans la nature les formes géométriques dont leur industrie fait usage. En peu de mots, je pourrais, ce me semble, rendre clair cet admirable système du monde, qu'il a fallu cinq mille ans pour découvrir et calculer. Je dirais au ferblantier, au plombier, au chaudronnier, au tourneur : Quand vous taillez de biais un tuyau, un rouleau, un entonnoir, vous faites une coupe ovale; et vous, jardinier, vous tracez le même ovale avec un cordeau et des piquets; supposez que votre ovale ait pour longueur deux cents millions de lieues, remplacez un piquet par une boule éternellement lumineuse, un soleil 1,348,460 fois plus gros que la terre; enfin la terre elle-même, faites-la rouler sur cet ovale, avec une vitesse de vingt-trois mille lieues par heure; alors vous aurez l'idée de la force immense que le Tout-Puissant emploie pour mouvoir l'un des moindres globes d'un des moindres mondes, qui comptent autant de soleils que nous pouvons compter ou plutôt supposer d'étoiles dans l'étendue de l'univers. Tracez ensuite autour du même piquet, centre du soleil, autant d'ovales que de planètes, en les inclinant plus ou moins, en les faisant de la largeur et de la longueur que je puis vous donner en chiffres, et voilà les routes des planètes; enfin chaque planète est le soleil de ses satellites et le foyer de leur ovale.

Voilà comment nous ferons aisément comprendre aux ouvriers la grandeur de notre système solaire et celle des masses qui le composent, et l'ordre si simple, si beau, et j'ose dire si divin, des mouvemens éternels qui en règlent les phénomènes. Cette idée qu'ils auront acquise en peu de minutes, je le répète, des peuples policés, illustres par les œuvres de leurs arts, ont cultivé les sciences, durant des siècles, sans pouvoir s'élever aux mêmes connaissances.

Les Grecs, par exemple, avec tout leur génie, n'ont jamais eu la moindre idée de la grandeur des astres et de l'étendue des espaces qu'ils parcourent. Avec un calcul bien simple, en partant des nombres que nous venons d'indiquer, vous comparerez aux forces du système du monde les forces dont nous pouvons disposer sur la terre, la force du cheval, par exemple, traînant une voiture sur une route horizontale. Vous verrez que, pour produire une quantité d'action comparable à celle du simple mouvement de la terre autour du soleil, il faudrait attacher au char de la terre plus de dix milliards d'attelages

ayant chacun dix milliards de chevaux. Pour faire parcourir au soleil le même espace qu'à la terre, dans un même tems, il faudrait 1,348,460 fois dix milliards de machines à vapeur, ayant chacune la force de dix milliards de chevaux. Les Grecs, que je vous ai cités, avaient des idées plus simples à cet égard; ils faisaient aussi traîner par des chevaux le char du soleil, et ils en mettaient quatre avec un dieu pour cocher.

Ainsi, de nos jours, avec des moyens bien simples, des démonstrations bien aisées et des calculs élémentaires, on peut faire comprendre aux artisans de toutes les professions ces vérités scientifiques et ces secrets du système du monde que les philosophes de l'antiquité, les plus illustres par leur génie, ont cherchés sans pouvoir les découvrir. Enrichir les esprits de tout un peuple par ces trésors de la science moderne, sans sortir du cercle d'études qui convient aux progrès, à l'exercice des plus simples travaux manuels, n'est-ce pas élever ce peuple même au-dessus de tous ceux qui l'ont devancé dans l'admirable carrière de la civilisation?...

Ou je me trompe, ou des rapprochemens pareils auront, pour l'esprit des ouvriers, un noble et généreux attrait, plus pur, plus vif même que la contemplation des édifices, des tableaux et des statues, chefs-d'œuvre de nos grands artistes. Quand les hommes de l'industrie viendront à comparer la force du bras le plus robuste à la force qu'il faut pour mouvoir la terre, le soleil et les planètes, les satellites et les comètes, ils comprendront qu'une intelligence supérieure, immortelle, infinie, veille à la géométrie du monde, et règle, par les lois d'une science immuable, les formes et les mouvemens de l'univers; et nous leur dirons : « Le grand homme qui nous apprit ces lois imposées par le Créateur de toutes choses, ce ne fut ni un brame, ni un païen, ni un musulman, ni un athée; ce fut un chrétien. Profondément pénétré de la sublimité d'un système dont il avait embrassé la grandeur et découvert la sagesse, il n'entendait jamais prononcer le nom du Créateur de cette harmonie éternelle sans découvrir sa tête et courber son front respectueux. Il devenait plus humble croyant, à mesure que son génie concevait une plus haute idée des œuvres du Tout-Puissant. Ouvriers français! élevez vos idées jusqu'à la piété de Newton; c'est aux grands peuples qu'il appartient d'être religieux à la manière des grands hommes. »

En tenant ce langage aux adeptes de l'industrie, en soulevant ainsi quelques voiles qui dérobent à leurs regards l'ordre général du monde et la majesté de la création, peut-être j'éveillerai dans quelque

tête puissante un génie qui s'ignorait lui-même. Alors j'aurai fait présent à notre pays d'un talent supérieur, et je pourrai me dire, avec l'orgueil d'un maître pour son élève : « J'ai du moins produit un ouvrage qui vivra dans la postérité. »

Et quand je n'aurais travaillé que pour un plus humble résultat, pour éclairer les pratiques et rectifier les routines de quelques petits ateliers, en m'adressant aux ouvriers, je croirais avoir encore recueilli de ma peine un prix suffisant; j'aurais fait beaucoup pour l'industrie.

C'est une grande erreur de supposer que, dans les arts même les plus communs, il suffit que le maître ait du savoir et des facultés intellectuelles activement déployées. Par une bizarrerie singulière de l'esprit humain, cette erreur sourit le plus aux personnes mêmes qui possèdent le moins d'esprit. Dans quelques localités, où les arts sont encore au berceau, la vanité des mauvais chefs de boutique voit avec chagrin que les simples ouvriers acquièrent une instruction dont trop de maîtres d'atelier n'ont pas encore fait acquisition. Dans le fond de la Bretagne, et dans quelques parties de l'Auvergne et du Limosin, à peine ces industriels sans industrie ont-ils entrevu que leurs ouvriers comprenaient en effet quelque chose à la géométrie ainsi qu'à la mécanique, ils ont empêché leurs jeunes apprentis de suivre les cours que l'autorité municipale ouvrait généreusement en leur faveur, le soir, à l'heure où les travaux du jeune âge devraient naturellement finir. Je tairai le nom des villes où ce honteux esprit de jalousie s'efforce à détruire un grand bienfait public; non point parce que j'ai peur d'attirer sur moi la vindicte des préjugés, mais dans l'espoir que les hommes dont je signale ici le misérable égoïsme seront ramenés à des sentimens plus généreux avant qu'on ait besoin de signaler davantage la terre sur laquelle ils nuisent et végètent. J'aimerai mieux signaler à l'estime, à la gratitude de la France, les provinces plus heureuses, où les chefs de l'indutsrie ont tendu la main au bien-être de leurs ouvriers, et fait des efforts fructueux pour les rendre plus éclairés et plus habiles.

Mais, avant de présenter ce tableau, qui fait honneur à notre pays, démontrons encore une fois tout l'avantage que l'industrie française retire de l'instruction généralement répandue dans la classe laborieuse; examinons l'influence de la pensée sur les travaux matériels.

Si nous comparons l'homme à d'autres êtres animés, nous sommes frappés aussitôt du sentiment de sa faiblesse. Combien il est loin d'égaler, pour la vitesse à la course, le cerf, la renne et le cheval; pour la constance et la durée de la marche, le chien, le chameau

et le dromadaire ; pour l'agilité des mouvemens, le chat, le singe et le tigre ; pour la force des coups portés, le taureau, le lion et l'éléphant ! et, quant à la perfection des sens, quelle infériorité prodigieuse de sa vue comparée à celle de l'aigle et de tous les oiseaux ; de son ouïe et de son odorat comparés à l'odorat et à l'ouïe des animaux chasseurs ; de son goût, enfin, comparé à ce goût instinctif de tous les animaux, qui leur révèle ce qui leur est nuisible ou salutaire !

La nature même des choses nous fait arriver à cette conclusion qui flatte peu la vanité de notre espèce : l'homme, envisagé sous le point de vue de ses facultés physiques, n'est au premier rang pour aucune, ou plutôt il est presque, pour chacune d'elles, dans un des rangs les moins favorisés de la création.

Mais l'homme garde en sa mémoire le souvenir et le fruit du passé ; il suit, par degrés, cette filiation des rapports entre les causes et leurs effets plus ou moins prochains, qui constitue la science de la nature. Il se place à propos, selon ses vœux et ses besoins, dans cet enchaînement des effets et de leurs causes ; il fait exécuter par tous les auxiliaires dont il a l'art de s'entourer, ce que lui seul n'aurait jamais pu produire ; il emploie la force inerte des objets inanimés, pour dompter la force intelligente des êtres animés ; il fait combattre d'abord, et concourir ensuite, ces deux forces si diverses, pour arriver à l'accomplissement de ses volontés ; et l'un des êtres les plus faibles de la création arrive ainsi jusqu'à la conquête de la création même. Après avoir asservi les animaux les plus utiles, exterminé ou confiné dans les déserts les plus malfaisans et les plus destructeurs, il a su, par la culture du règne végétal, changer les aspects, et modifier, décupler, centupler les produits de la terre ; il s'enfonce aux plus grandes profondeurs, pour y chercher des trésors que sa science y devine ; il s'élève dans l'air, il y navigue. Les eaux, depuis des siècles, sont devenues son empire ; il y déploie ses voiles, et, sans autre impulsion que la force des vents et des courans, il arrive à son but, contre la direction même ou des courans ou des vents. Ainsi, partout, l'homme commande sur la sphère qu'il habite ; et les globes que sa vue peut à peine atteindre observent dans leurs mouvemens les lois dont il a découvert l'existence et le principe. Aujourd'hui, les phénomènes des cieux n'arrivent plus qu'aux époques et dans les circonstances assignées à l'avance par les calculs de l'homme : tant la science du passé l'a rendu puissant et profond dans la science de l'avenir !

Qui croirait que, pour exercer cette domination sur toute la nature, l'homme ait besoin d'accomplir moins de travaux corporels

que pour atteindre humblement la borne des destinées auxquelles il semble confiné, dans l'enfance de l'industrie ! Mais, dans ce premier état, l'homme ne vient à bout des travaux qu'il s'impose que par la force de son corps et de ses membres. Il arrose de ses sueurs les produits informes des arts les plus grossiers. Il s'épuise à fabriquer des ébauches ; tandis que, par le progrès de son expérience et de son intelligence, il finira par produire quelque jour, avec une facilité rapide, les chefs-d'œuvre des arts les plus parfaits.

Ainsi, l'un des plus grands et des plus nobles avantages de la science dont je dois envisager les applications, c'est d'avoir délivré l'homme d'une foule de travaux qui n'exigent qu'une grande consommation de forces physiques, pour lui confier des travaux où l'intelligence est le moteur principal. Examinons de plus près l'influence de cette faculté développée chez les simples ouvriers.

Lorsqu'on observe avec soin les travaux d'un atelier nombreux, on est frappé de la différence des résultats obtenus par les divers ouvriers qui les exécutent. On voit les uns, doués par la nature d'une très-grande force matérielle, s'épuiser en efforts prodigieux, et néanmoins produire un travail également médiocre, soit pour la quantité du produit, soit pour la qualité de l'exécution.

On en voit d'autres, dont le corps grêle ou la complexion délicate ne promet guère de grands efforts physiques, mais qui compensent ce défaut par une rare intelligence, et par l'habitude d'observer, de comparer, de réfléchir. Ils ne perdent pas un seul mouvement ; ils n'appliquent à la production de chaque effet particulier que la portion de forces strictement nécessaire pour le produire ; ils évitent et les faux coups, et les pressions superflues, et les frottemens inutiles ou contraires. Par cette économie de leurs moyens, ils font plus vite, plus parfaitement et avec peu de fatigue, ce que les hommes les plus robustes s'épuisent à produire quand le savoir et l'adresse ne viennent pas à leur secours.

Des dispositions naturelles à l'observation, une dextérité dont la source est dans la souplesse de certaines articulations, dans l'aisance et la précision de certains mouvemens, doivent rendre moins long et moins imparfait l'apprentissage de chaque art mécanique. Mais, dans cet apprentissage même, où trop souvent on confie tout au hasard, au tems, à la routine, la science peut offrir d'utiles enseignemens pour atteindre, par une voie plus sûre, plus directe et plus facile, au but dont, sans elle, on ne peut approcher que par des à peu près et des tâtonnemens.

C'est au directeur d'atelier et de manufacture à faire, avec le se-

cours de la mécanique appliquée, une étude spéciale de tous les moyens d'économiser la force de ses ouvriers pour les leur révéler; il y gagnera doublement. Il produira de plus grands résultats avec un même nombre d'hommes; il pourra les fatiguer moins, et pourtant en obtenir davantage. Eux-mêmes apprendront, dans un tems donné, non-seulement à faire plus, mais à faire mieux.

Ainsi, la main-d'œuvre deviendra, dans l'industrie française, de plus en plus économique, et chaque jour la verra moins éloignée de la perfection. Les produits de nos arts, mieux appropriés à nos besoins, accroîtront les jouissances de la vie; et ces produits, livrés à la société pour des valeurs moins élevées, multiplieront le nombre des hommes qui peuvent se procurer ces jouissances. Par ces moyens divers, tantôt balançant l'industrie étrangère, tantôt remportant la palme, les produits perfectionnés de notre industrie toujours croissante iront apprendre nos titres de gloire, dans les bienfaisans travaux de la paix, aux peuples qui tant de fois ont vu nos titres à la gloire dans les travaux de la guerre.

J'essaierai, dans ce cours, d'expliquer l'art raisonné de former et de conduire des ouvriers dans les opérations de l'industrie. Si mon espoir n'est point trompé, cette étude ne sera pas sans quelque utilité pour le bien-être d'une classe nombreuse, et qui forme le premier fondement de la richesse et de la puissance d'un État.

Cette partie de mes leçons aura pour but d'accélérer l'avancement des arts, et de hâter un progrès dont il importe de bien apprécier la nature.

Il n'existe aucun genre de travaux exécutés par l'homme où les deux espèces de forces intellectuelles et physiques ne doivent se combiner, pour se prêter un mutuel secours. Mais, quoiqu'elles soient presque toujours employées en même tems, elles le sont dans des proportions qui varient à des degrés presque infinis.

Tantôt, comme dans les travaux des beaux-arts, tels que le dessin, la peinture, la gravure, il faut faire un très-grand emploi de la force intellectuelle, et un emploi très-médiocre de la force corporelle; dans quelques arts, tels que la sculpture, et certaines constructions d'architecture, il faut faire un grand emploi des deux forces; enfin dans plusieurs autres, il faut principalement se servir de ses facultés physiques.

A mesure que ces métiers, que ces arts ont été créés et développés, ils ont pris un rang plus ou moins élevé dans l'opinion des hommes. On a généralement placé plus haut ceux qui demandent les plus

grandes actions de la force intellectuelle. D'après cette idée, l'on a considéré les travaux d'invention comme supérieurs aux travaux d'imitation ; ainsi, l'on a placé tous ceux qui demandent une plus grande puissance d'attention, de mémoire, de jugement et d'imagination, au-dessus de ceux qui ne demandent qu'un grand effort pour tirer, presser, pousser ou frapper, en un mot, pour agir matériellement.

C'est par une suite naturelle de ces idées qu'on a divisé le domaine de l'industrie en trois grandes classes, suivant la nature des facultés qu'il faut principalement exercer pour exceller dans chaque profession. Les *beaux-arts*, où l'on doit déployer surtout de l'imagination et du goût, les *arts libéraux*, qui demandent un emploi plus spécial de la raison, de la mémoire, de la réflexion, et qui ne peuvent réussir que par un complet et libre exercice de nos facultés intellectuelles ; enfin les *arts mécaniques*, ainsi nommés parce qu'ils exigent surtout le secours de la main (μεχανὴ).

Dans l'enfance de la société, les arts commencent par être purement mécaniques ; ensuite l'imagination des hommes ajoute à leurs efforts corporels, et donne naissance aux beaux-arts. Les arts libéraux, fruits de l'observation, des comparaisons multipliées et des études profondes, sont les derniers à naître et à se développer.

Dans ce progrès de l'industrie, on voit, par degrés, des arts cesser d'appartenir à la classe purement mécanique, pour s'élever au rang des arts libéraux ou des beaux-arts. Ce progrès est un des signes les plus certains de la marche des sociétés vers la civilisation ; il conduit à l'alliance du savoir avec l'industrie, alliance dont les cours du Conservatoire ont surtout pour but de bien faire connaître la nature et les avantages.

Pour vous offrir un exemple remarquable et récent encore, je choisirai les arts des travaux publics, élevés, en peu d'années, du rang d'arts mécaniques au rang d'arts libéraux, et même de beaux-arts, dans quelques-unes de leurs parties.

Les ingénieurs chargés d'exécuter les travaux publics de la guerre, de la marine, des ponts et chaussées ou des mines, étaient d'abord de simples maîtres ouvriers, habiles à fabriquer eux-mêmes des machines de toute espèce, qu'on appelait en vieux gaulois des *engins*, d'où sont dérivés les noms d'*enginieur* et d'*ingénieur*, fabricant, exécuteur d'engins.

Lorsqu'une longue pratique et l'habitude de la réflexion eurent fait connaître quelques lois mathématiques à suivre dans ces fabrications, et les règles d'art qu'on doit observer dans l'exécution des travaux

publics, il fallut mêler des études scientifiques de plus en plus relevées à ce savoir pratique des *enginieurs;* il fallut leur donner une instruction première de plus en plus étendue, ou, comme on l'appelle, une éducation libérale. Le rang des mêmes hommes changea dans la société; ils cessèrent d'être considérés comme des maîtres terrassiers, ou des maîtres charpentiers, ou des maîtres appareilleurs, et le nom d'ingénieur devint, dans la société, le synonyme d'officier distingué par son savoir autant que par l'importance et la dignité de ses fonctions.

Un progrès analogue à celui des arts des travaux publics s'est opéré dans la plupart des arts de la vie privée. Les chirurgiens, qui jadis étaient traités par les médecins avec tant de dédain, n'étaient dans l'origine que des ouvriers mécaniques, qui se nommaient modestement les barbiers-baigneurs ou étuvistes. Mais, en développant, en approfondissant, en perfectionnant l'art de la chirurgie, en rattachant ses progrès à ceux des sciences naturelles, les habiles artistes qui ont honoré cette profession si utile à l'humanité, l'ont élevée au rang le plus distingué parmi les professions libérales.

Beaucoup d'arts considérés encore aujourd'hui comme des métiers purement mécaniques, sont susceptibles de s'élever par une marche analogue, et tel est le but que je dois indiquer à vos efforts et proposer à votre ambition. Vous rendrez, en l'atteignant, de très-grands services à notre industrie et à la société. Vous élèverez de plus en plus le savoir, la fortune, la dignité, l'indépendance d'autant de classes de cette industrie. Vous multiplierez le nombre des emplois où les hommes peuvent donner un puissant exercice à leurs facultés intellectuelles. Ainsi s'accroîtra la partie éclairée et pensante des classes laborieuses. En devenant plus nombreux, plus riches, plus respectables, ils deviendront aussi plus respectés; et la place occupée par les hommes industrieux, si ravalée dans l'enfance des peuples barbares, s'élèvera de plus en plus vers le rang honorable où l'appellent les progrès de nos connaissances.

On a prétendu qu'il ne fallait donner aux simples ouvriers employés dans les arts mécaniques que les moindres notions possibles sur tout ce qui pourrait développer leur esprit, exercer leur intelligence, et faciliter leur mémoire. Il a semblé superflu et même pernicieux de montrer à lire, à écrire, et surtout à compter, aux ouvriers; comme s'ils pouvaient devenir moins bons artisans, en acquérant des moyens meilleurs de connaître ce qu'ils ont fait, ce qu'ils font et ce qu'ils ont à faire. Quand même certaines parties de l'instruction donnée aux gens

de métier ne leur seraient pas immédiatement utiles, parce qu'on n'a su ou parce qu'on n'a pu les employer jusqu'à ce jour que comme des animaux sans intellect, cette instruction, une fois donnée, leur deviendrait bientôt utile; car l'homme est appelé par la nature à tirer parti de toutes ses facultés, suivant l'état d'énergie où elles se trouvent développées en lui. Enfin, chacun des progrès de vos ouvriers sera pour vous un accroissement de richesse; il diminuera les peines que vous devrez vous donner pour leur faire comprendre vos vues, vos plans, vos moyens d'exécution. C'est donc pour vous-mêmes, c'est pour la prospérité de vos ateliers et de vos manufactures que vous aurez travaillé, lorsque vous aurez donné des moyens d'instruction aux individus de la classe ouvrière.

Vous le voyez, les améliorations importantes dont je viens de présenter l'idée seront le fruit des travaux et des conquêtes de nos facultés intellectuelles, pour prendre une part de plus en plus étendue dans le domaine de l'industrie, originairement possédé par la seule force physique.

A ces premières observations, je dois ajouter une pensée, qui, pour les directeurs d'ateliers et de manufactures, me paraît être du plus haut intérêt.

Dès qu'un établissement d'industrie est un peu considérable, soit qu'il exige un matériel d'une grande valeur, soit qu'il exige un personnel nombreux d'ouvriers, de manœuvres, de porteurs, de gardiens, etc., il faut des chefs et des sous-chefs d'ouvrage, d'inspection, de comptabilité. Ces chefs, ces sous-chefs doivent tous savoir lire, écrire et compter, pour tenir note des ordres, des commandes qu'ils reçoivent et qu'ils transmettent, des distributions, des recettes, des paiemens et des simples laissez-passer dont ils sont chargés.

Si, parmi les ouvriers qu'emploie le chef de l'établissement, il ne s'en trouve qu'un fort petit nombre qui possède ces premiers élémens d'instruction, la lecture, l'écriture et l'arithmétique, il n'y a plus de choix possible. Souvent alors, pour tenir des registres ou pour diriger des travaux, on sera forcé de prendre des hommes privés de l'intelligence, de la conduite et des qualités du caractère, si essentielles à toute place de confiance; tandis qu'il y aura peut-être dans l'établissement d'industrie ainsi livré à l'ineptie des sous-ordres, des sujets pour qui la nature fut prodigue de ses dons, mais qui, ne connaissant pas même l'*a*, *b*, *c*, ni l'addition, sont obligés de végéter au dernier rang de leur métier.

En supposant donc que le chef de tout établissement industriel de

quelque importance ne consultât que son pur intérêt positif, matériel, il devrait, par économie, faire apprendre à lire, à écrire, à compter, il devrait faire apprendre un peu de géométrie, un peu de mécanique, à tous ses ouvriers. Bientôt il se trouverait secondé par des hommes d'une intelligence plus développée; il serait surpris de voir les procédés géométriques ou mécaniques dont se composent ses fabrications, perfectionnés avec une énergie, une rapidité toutes nouvelles, dans cette foule de détails dont l'amélioration ne peut dépendre que de l'ouvrier même qui les exécute. Il se trouverait d'autres ouvriers qui s'élèveraient plus haut encore, et reculeraient plus loin les bornes de chaque genre d'industrie confié à leur labeur. Tous ces progrès, je le répète, tourneraient au profit du chef d'atelier et de manufacture, qui aurait ainsi élevé ses ouvriers au-dessus d'eux-mêmes, par les élémens les plus simples d'une instruction première.

Ajoutons encore que les sciences et les arts les plus sublimes devraient souvent à cette étendue, à cette multiplicité d'instruction, des sujets qui, sans cela, n'auraient jamais percé l'obscurité de la situation où le sort et l'ignorance les auraient irrévocablement relégués.

Si nous prenions ici la liste de tous les hommes qui signalent leur génie dans les sciences et dans les arts, nous verrions qu'un grand nombre est sorti des rangs de cette classe modeste dans laquelle l'aisance est réduite au strict nécessaire, et surtout de la classe encore plus défavorisée de la fortune, qui n'a pour unique ressource qu'un travail opiniâtre et de tous les momens. Oui, Messieurs, la plupart de ces hommes illustres qui ont tant ajouté à la gloire de leur pays par leurs découvertes et par leurs chefs-d'œuvre, ils sont nés dans la médiocrité, et plus souvent encore dans les rangs de la pauvreté. Cette humble origine, dont quelques-uns ont le malheur de rougir, c'est leur plus beau titre d'honneur; elle montre tout ce qu'ils avaient à faire pour lutter contre leur mauvais sort, et triompher de la fortune par la seule force de leur génie et de leur caractère.

C'est ainsi que la France a vu se former l'immortel D'Alembert, abandonné par des parens dénaturés, recueilli par pitié chez une pauvre vitrière, et devenant, par son génie, membre des premières Académies de l'Europe, correspondant de Frédéric-le-Grand et de Catherine-la-Grande. Vainement alors une dame de haut parage, ramenée par l'orgueil au tardif étalage de l'amour maternel, veut réclamer l'honneur d'avoir donné le jour au savant qui s'est fait l'ami des hommes illustres, en s'élevant à leur niveau; D'Alembert repousse cette haute origine; il veut rester l'enfant adoptif de la bonne vitrière,

habiter près d'elle, et s'honorer des commencemens de sa vie, avec autant de soin que des savans moins fameux en mettent à cacher la rougeur de leur front et le dépit de leur cœur, quand on parle devant eux d'offrir à l'enfant du pauvre les moyens de sortir, par son talent, de son humble position.

Cependant, si la bienfaitrice du grand D'Alembert, si la vitrière, au lieu de lui faire apprendre à lire et de lui mettre une plume à la main, l'avait réduit à tailler des vitres, sans relâche, et à mastiquer des carreaux, en lui disant qu'un ouvrier n'a besoin de rien savoir, et qu'il ne faut pas qu'un manœuvre cherche à sortir de son état, la France n'aurait point saisi le sceptre des sciences mathématiques, que D'Alembert a porté quarante ans, et qu'il a transmis à ses dignes successeurs pour la gloire de la France et la perfection de tous ses arts mathématiques.

Hé bien ! que chacun de vous se dise à lui-même : Parmi ces jeunes enfans qui commencent dans mes ateliers, peut-être est-il un D'Alemlembert : parmi ces ouvriers dont la dextérité s'évertue à m'enrichir, peut-être est-il un Vaucanson : je puis les donner à ma patrie ; je puis, en répandant sur elle cette gloire immortelle, servir mes propres intérêts, ennoblis par l'intérêt général qu'ils concourent à produire. Ne balançons pas un instant, et soignons, fécondons, favorisons, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, le développement des facultés intellectuelles, qui seules pourront élever notre industrie au plus haut degré de la prospérité.

On m'objectera peut-être qu'un exemple brillant et rare, tel que celui de D'Alembert, ne prouve rien sur l'influence de l'instruction première répandue dans la classe inférieure de tout un peuple, ou refusée à cette classe ; mais, heureusement pour la vérité, la France même peut vous fournir des preuves convaincantes des effets de l'ignorance et des effets de l'instruction généralement répandue dans les classes laborieuses.

J'offre à vos regards une carte du royaume, qui représente, par des teintes plus ou moins foncées, ces degrés d'ignorance ou d'instruction (1).

Sur les départemens dont les écoles primaires contiennent le dixième de la population totale, j'ai passé la teinte foncée au n° 10 ; sur les

---

(1) Cette carte fait partie de l'ouvrage sur les *Forces productives et commerciales de la France*, actuellement sous presse.

départemens dont les écoles contiennent seulement le vingtième de la population totale, j'ai passé la teinte foncée au n° 20 ; sur les départemens dont les écoles ne contiennent que la deux cent vingt-neuvième partie de la population, j'ai passé la teinte noire foncée au n° 229, et ainsi de suite.

Hé quoi! dira-t-on, la France renferme des départemens où les écoles ne contiennent qu'un jeune élève sur deux cent vingt-neuf habitans! — Oui, Messieurs, il en existe; et même de plus ignares encore. Mais, ajoutera-t-on, ce sera sans doute au fond de la Basse-Bretagne? — Non, Messieurs, la Basse-Bretagne même est un peu moins reculée; elle a des écoles qui contiennent la deux cent vingt-deuxième partie de la population. — Ce sera donc au sommet des Hautes-Alpes et des Hautes-Pyrénées, où les hommes sont pauvres, et luttent contre les glaces éternelles et contre les avalanches, pour cultiver un territoire exigu? — Non, Messieurs; l'habitant des Hautes-Alpes et des Hautes-Pyrénées est au nombre de ceux où l'instruction populaire est le plus répandue; parce que rien ne donne de l'énergie morale aux populations comme d'avoir à lutter contre les grands obstacles de la nature. Cette partie obscure, où seulement le deux cent vingt-neuvième de l'espèce humaine fréquente les écoles, elle est au milieu du royaume, dans une large vallée, sous un ciel doux et serein, dans la région de la vigne, des mûriers et du maïs, sur les bords d'un fleuve superbe; on l'appelle le jardin de la France : c'est la Touraine.

Regardez, au contraire, au fond des Pyrénées, la patrie de Henri-le-Grand, le Béarn; il contient dans ses écoles le quinzième de la population totale, et c'est dans le voisinage du pays magnifique, surnommé jadis le jardin des Hespérides, le jardin de l'Occident, du pays dont la teinte foncée, proportionnelle à son ignorance présente, me dispense assez de prononcer le nom.

Ainsi la fertilité de la terre, la douceur du climat, n'entrent pour rien dans l'instruction des habitans de nos provinces; et, je le répète, c'est leur activité, c'est leur énergie morale plus ou moins développée, qui produisent les énormes différences qui frappent vos regards dans la carte qne j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

Remarquez, à partir de Genève jusqu'à Saint-Malo, une ligne tranchée et noirâtre qui sépare le nord et le midi de la France. Au nord, se trouvent seulement trente-deux départemens, et treize millions d'habitans; au Sud, cinquante-quatre départemens, et dix-huit millions d'habitans.

Les treize millions d'habitans du Nord envoient à l'école 740,846 jeunes gens ; les dix-huit millions d'habitans du Midi envoient à l'école 375,931 élèves.

Il en résulte que, sur un million d'habitans, le nord de la France envoie 56,988 enfans à l'école, et le Midi, 20,885. Ainsi, l'instruction primaire est trois fois plus étendue dans le Nord que dans le Midi.

A présent, vous allez voir quelles conséquences remarquables résultent de cette disproportion.

Dans le nord de la France, malgré la rigueur du climat, qui non-seulement ne permet pas de cultiver l'olivier, le câprier, l'oranger, le citronier, mais qui permet à peine de cultiver le maïs et le mûrier dans quelques départemens frontières de la partie du Sud, et qui prive la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre française et les Ardennes de cultiver la vigne, malgré cette privation de tant de riches cultures, la masse du peuple septentrional ayant plus d'instruction, d'activité, d'industrie, obtient de la terre un revenu qui suffit à payer 127,634,765 fr. d'impôt foncier, pour une superficie de 18,692,191 hectares ; tandis que les cinquante-quatre départemens du midi ne paient que 125,412,969 fr. d'impôt foncier pour 34,841,235 hectares.

Ainsi, pour un million d'hectares, le trésor public reçoit de la *France éclairée*, ... 6,820,000 fr. d'impôt foncier ; et de la *France obscure*. . . . . 3,599,700 *idem*.

On objectera peut-être que l'impôt foncier est, proportionnellement au revenu net, plus considérable dans le Nord que dans le Midi. A cela je répondrai qu'ayant calculé la différence totale, j'ai trouvé que le Nord paie un vingtième seulement en sus de ce qu'il devrait payer pour que les charges fussent proportionnées : différence, comme vous le voyez, trop modique pour détruire en rien les conséquences que je viens de présenter.

J'ajouterai même que deux vingtièmes de surplus d'impôts n'empêchent pas le Nord de payer plus aisément ses contributions que le Midi, qui n'a pas autant d'industrie, de commerce, de moyens d'échange et de numéraire.

Ainsi, le trésor public peut, sans faire crier autant le contribuable, en extraire de plus fortes contributions, proportionnellement aux revenus, dans les pays où il y a beaucoup de savoir, beaucoup de production, et beaucoup de moyens d'échange.

La supériorité des revenus publics fournis par la partie éclairée de la France est surtout sensible pour l'impôt des patentes, qui se prélève au même taux dans toute l'étendue du royaume.

Les trente-deux départemens du Nord soldent en patentes au trésor public 15,274,456 fr., et les cinquante-quatre départemens du Midi soldent seulement 9,623,733 fr.

Par conséquent, grâce à la supériorité d'industrie que produit une instruction plus généralement répandue, un million de Français du Nord versent dans le trésor public, pour les patentes de leurs arts, 1,174,958 fr.

Un million de Français du Midi ne versent au trésor public, pour les patentes de leurs arts, que 534,652 fr.

Si nous résumons toutes les contributions directes, un million d'hectares paie ce qui suit :

	Dans le Nord :	Dans le Midi :
Impôt foncier	6,820,000 fr.	3,599,700 fr.
Patentes	817,000	276,216
	7,637,000	3,875,916.

C'est-à-dire qu'un million d'hectares du Nord paie précisément deux fois autant qu'un million d'hectares du Midi. Or, le nord de la France envoie à l'école 740,846 enfans, et le Midi 375,931, c'est-à-dire, aussi la moitié du Nord.

Si les parens payaient d'après le nombre des enfans qu'ils envoient à l'école, il en résulterait que les familles du Nord paieraient pour chaque million d'hectares 10 fr. 31 c. par enfant qu'on instruit; et précisément, la même somme de 10 fr. 31 c. serait payée par les familles du Midi. Ce rapprochement frappera, ce me semble, tout esprit observateur. Il sera pour le gouvernement la preuve sans réplique du grand avantage qu'il peut trouver, par les progrès d'une agriculture et d'une industrie plus éclairées, à favoriser le développement et la multiplication des premières écoles destinées à l'enfance.

Essayons de trouver des indices certains de la proportion du progrès des arts dans les deux grandes divisions de la France que nous mettons en parallèle.

J'ai fait l'examen de la liste des brevets d'invention, depuis le 1er juillet 1791 jusqu'au 1er juillet 1825; après en avoir achevé le dépouillement, elle m'a présenté les résultats suivans :

Pour les 32 départemens de la France éclairée. . . . . 1689 brevets.

Pour les 54 départemens de la France obscure. . . . . 413.

Les études des colléges de Paris m'ont offert un autre terme de comparaison qui m'a paru précieux.

Chaque année, l'Université décerne à tous les colléges de Paris et de Versailles une immense quantité de premiers prix, de seconds prix et d'accessits. On trouve dans l'Almanach de l'Université les noms de tous les élèves récompensés et les lieux de leur naissance. J'ai commencé par ôter tous les élèves nés à Paris, pour ne pas donner trop d'avantage aux départemens du Nord. Ensuite, j'ai compté séparément : 1° tous les élèves des 31 départemens du Nord, la Seine exceptée; 2° tous les élèves des 54 départemens du Midi. J'ai trouvé ce résultat frappant :

Élèves des 31 départemens septentrionaux récompensés 107
Élèves des 54 départemens méridionaux récompensés. 36
C'est-à-dire le tiers.

Mais un autre fait m'a paru bien plus remarquable encore. Dans les 143 récompenses se trouvent 37 prix et 106 accessits; or, des 37 prix accordés par l'Université aux enfans des départemens, 33 sont remportés par les enfans du Nord, et 4 par les enfans du Midi; de sorte que, dans les colléges, les prix sont pour le Nord, et les accessits pour le Midi.

Il est une école célèbre pour l'équité de ses concours, et qui demande aux simples candidats qu'elle appelle de toutes les parties de la France, des connaissances mathématiques et littéraires déjà très-étendues. J'ai pris les listes de réception des élèves de l'*École polytechnique*, pour treize années consécutives, et j'ai trouvé, sur 1933 élèves admis,

1233 fournis par les 32 départemens du Nord, et 700 pour les 54 du Midi.

On aurait tort de conclure d'un tel fait que les jeunes gens du Midi sont moins aptes à la culture des sciences, puisque dans le Nord il faut 7,966 enfans aux écoles primaires pour fournir annuellement un élève à l'École polytechnique; tandis qu'il suffit de 6,961 élèves des écoles primaires du Midi, pour donner un élève à l'École polytechnique.

L'*Académie des sciences*, à laquelle la France rend ce témoignage, qu'elle choisit ses membres avec indépendance, et par conséquent avec équité, parmi tous les savans du royaume, présente un résultat plus favorable encore aux habitans du Nord. Sur 65 membres que compte l'Académie des sciences, les 32 départemens du Nord en ont donné 48, et les 54 départemens du Midi, 17 seulement. Par consé-

quent, pour donner à la France un membre de l'Académie des sciences, il faut :

15,434 enfans dans les écoles du Nord,

et 22,113 enfans dans les écoles du Midi.

J'ai réservé pour dernier terme de comparaison ces nobles récompenses que le gouvernement accorde aux *expositions périodiques des produits de l'industrie nationale*. A l'exposition de 1819, voici quelle fut la proportion des récompenses :

	32 départemens du Nord.	54 départemens du Midi.
Médailles d'or.	63	26
Médailles d'argent. . .	136	45
Médailles de bronze. .	94	36
	293	107

L'exposition de 1823 offre des résultats non moins frappans.

Remarquez, Messieurs, qu'il y a proportion entre les médailles de l'industrie et le nombre des membres de l'Académie des sciences. Il y a dans les deux parties de la France cent médailles pour seize académiciens.

Ainsi, sous quelque point de vue que nous envisagions les deux parties de la France, et par rapport à leur agriculture, et par rapport à leur commerce; dans quelque âge de la vie que nous suivions la population du Nord et celle du Midi, dans la tendre enfance, pour qui l'A, B, C, renferme l'Encyclopédie, au collége, à l'École polytechnique, à l'Académie des sciences, dans l'invention des procédés des arts, et dans les récompenses nationales données à l'industrie, partout nous trouvons une différence analogue, et presque toujours proportionnelle. Aux yeux des hommes qui savent comparer les effets avec les causes, cette constante uniformité de résultats, cette supériorité dans tous les genres, en faveur de la partie du royaume où l'instruction populaire est le plus développée, démontrera clairement l'avantage de cette instruction pour les métiers, pour les arts, pour les sciences, pour les fortunes privées et pour la fortune publique.

Et remarquez avec moi que la partie la plus industrieuse et la plus opulente du Midi; se trouve aussi celle où l'instruction populaire est le moins arriérée. Quels sont les départemens où l'instruction populaire a le plus d'étendue dans le Midi, à partir de l'Est pour aller vers le Sud, et revenir à l'Ouest? c'est Lyon, dont la magnifique industrie est célèbre dans l'univers. C'est la Drôme, et l'Isère, et les Hautes-

Alpes, où l'homme lutte avec ardeur contre tous les obstacles de la nature. C'est la Loire, où Saint-Étienne montre tout ce que peuvent produire d'admirable les facultés industrielles des habitans du Midi. C'est Vaucluse et le Gard, et l'Hérault, et l'Aude, renommés pour leurs nombreuses fabriques et leur belle agriculture. Ce sont les Hautes et les Basses-Pyrénées qui nous présentent les mêmes vertus et la même activité que les Hautes-Alpes. Enfin, c'est la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres, pays remarquables pour leur bonne agriculture et beaucoup d'arts qu'ils cultivent.

Vous le voyez, la moitié du Midi nous révèle ce que peut le Midi tout entier, et quel avantage nous aurons à propager les connaissances utiles dans l'autre moitié représentée par ces tristes teintes noirâtres qui doivent offusquer vos regards, des parties les plus lointaines de ce vaste amphithéâtre.

J'aurais bien des illusions à dissiper, et bien des conséquences à déduire, si je vous présentais le parallèle de l'instruction de la France avec celle des autres puissances de l'Europe ; mais je crois devoir me borner aux simples rapprochemens que je viens de vous présenter; ils vous démontrent combien est fausse la pensée des hommes qui croient sans utilité pour l'État et pour les particuliers, que le simple ouvrier acquière les premiers élémens de l'instruction.

Je porte bien plus loin mes idées, et j'y reviens avec une opiniâtreté inébranlable : non-seulement je suis convaincu qu'il est utile à la société tout entière que tous ses membres, sans exception, sachent lire, écrire et compter ; je suis également persuadé qu'il faut apprendre à la majeure partie de la jeunesse, dans tous les rangs sociaux, les élémens de la géométrie et de la mécanique appliquées aux arts. Déjà l'expérience a démontré l'avantage de cette étude, premièrement pour les ouvriers de la capitale, ensuite pour ceux de beaucoup de villes importantes, parmi lesquelles la France peut citer avec orgueil : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rouen, Strasbourg et Metz ; Orléans, Dijon, Montauban, Rennes, Clermont, Colmar, Nevers, Poitiers et Limoges ; Brest, Toulon, Rochefort, Lorient et Cherbourg ; le Hâvre, Honfleur, Dunkerque, Calais, Boulogne, Saint-Brieuc, La Rochelle et Cette ; Saint-Quentin, Saint-Étienne, Sédan, Mézières et Laval.

Dans toutes ces villes, continentales ou maritimes, commerçantes ou manufacturières, le nouvel enseignement a porté des fruits bienfaisans. Il a prospéré dans les contrées où l'on n'aurait pas osé proposer de l'instituer. Dans le fond du Jura, dans ce pays dont les monts

et les rochers sont un appendice des Alpes, une ville tout entière est brûlée, à l'exception de deux à trois édifices que les flammes ont épargnés, et parmi lesquels s'est trouvé son collége. Un ancien élève de l'École polytechnique, un généreux militaire, habitait alors cette ville infortunée; au fort de l'hiver, il invite les ouvriers qui viennent de perdre leur toit domestique, à se rendre chaque soir, dans une des salles du collége, pour apprendre, de la géométrie et de la mécanique, des moyens plus économiques, plus faciles et plus rapides de rebâtir leurs demeures. Chaque soir, les ouvriers courageux quittent le travail des décombres pour se grouper en silence autour du savant professeur, et pour suivre ses leçons avec le calme et l'attention sans partage, que pourraient avoir des hommes heureux, faisant cet emploi studieux des momens qu'aux jours de leur bonheur ils consacraient au repos, ou au plaisir. Honneur, honneur aux ouvriers de Salins! qu'ils soient cités en exemple aux classes laborieuses de toute la France! et quand celles-ci reculeront devant quelques difficultés, devant quelques études, qu'on leur cite nos amis, nos compatriotes de Salins, et leur admirable énergie. Si les habitans de la Haute-Loire, ou du Cantal, ou de la Corrèze, de ces parties si obscures encore sur la carte de l'ignorance primaire du royaume, se récrient sur la pauvreté de leurs montagnes et sur la dureté de leurs hivers, pour justifier leur apathie, nous leurs citerons les montagnes du Jura et les incendiés de Salins, pour leur montrer que partout la constance et le courage des Français peuvent produire, dans les travaux de la paix, des résultats non moins admirables que ceux qu'ils ont produits dans les travaux de la guerre, où nul département français ne voulut céder à d'autres les palmes de la valeur et de l'activité. Qu'il en soit donc ainsi dans la lutte et dans les travaux de l'industrie.

Permettez-moi de vous citer encore un exemple de l'énergie et du désir de s'instruire qui caractérisent les habitans de nos contrées montagneuses. Je viens de recevoir, en date du 15 de ce mois, une lettre de M. le maire de Limoux, dans laquelle il me demande quelques renseignemens sur un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, qu'il veut faire établir dans la petite ville qu'il administre, et qui, comme vous le savez, se trouve au pied des Pyrénées-Orientales. « Vous n'apprendrez peut-être pas sans intérêt, m'écrit-il, qu'il n'y a pas ici un seul fabricant, un seul propriétaire éclairé, qui ne se propose de suivre les leçons du professeur que je suis chargé de demander. » Voilà le zèle et les lumières de la population française, au pied des Pyrénées, aux portes de l'Espagne.

Mais l'Espagne elle-même éprouve le besoin de donner à ses arts l'impulsion de la science. J'ai reçu la demande de quelques conseils sur un enseignement de géométrie et de mécanique appliquées, qui sera professé cet hiver aux habitans de Madrid; et j'ai formé des vœux pour que ces études les amènent par degrés à la paix, à l'ordre, à la modération, qui sont les gages nécessaires du bonheur social.

Après Madrid, il serait superflu de vous citer l'Italie, et la Suisse, et les Pays-Bas, et la Suède, et la Pologne, et même la Russie, adoptant le nouvel enseignement, et redoublant d'efforts pour créer une ère nouvelle, qui les voie rivaliser dignement avec la redoutable industrie de la Grande-Bretagne. Haïti demande des professeurs; les États du sud de l'Amérique traduisent dans leur langue les leçons données à Paris, et l'impulsion de la France atteint déjà des contrées d'un autre hémisphère. Un bien petit nombre de cités françaises ne marchent pas aussi vite.

Parmi celles qui possèdent plus de soixante-cinq mille habitans, il ne reste plus à fonder que l'enseignement de la cité de Lille, la capitale du plus riche département et du plus peuplé de la France; nouvelle preuve que l'opulence et la félicité du territoire n'ont rien de commun avec l'empressement à favoriser, à cultiver l'instruction générale des habitans. Lille ne prendra le pas qu'après Limoux et l'Espagne dans la nouvelle carrière.

Parmi les cités ayant de trente à soixante-cinq mille âmes, il ne reste à pourvoir que la ville de Nancy, dans laquelle de généreux et savans professeurs ont, depuis une année, comme à Grenoble, offert en vain leurs services *gratuits*. On a compris qu'il convenait à ces deux villes de se placer dans les voies de l'enseignement, après les citoyens colorés du Cap et du Port-au-Prince. Si les chrétiens de Nancy n'ont pas encore pu s'avancer de front avec les catholiques de Metz et les protestans de Strasbourg, les Juifs de la Lorraine et de l'Alsace se montrent très-empressés de suivre le progrès des utiles connaissances : à Strasbourg, à Metz, à Nancy, les enfans d'Israël ont fondé des écoles d'industrie où l'on enseigne le dessin linéaire et la géométrie. Chaque année, les rabbins décernent des *outils d'honneur* à leurs jeunes compatriotes qui marchent avec le plus de distinction dans les voies du travail éclairé par la théorie. Israélites de l'Alsace et de la Lorraine! votre civilisation fait l'éloge de nos lois bienveillantes et de l'excellent esprit qui vous anime. Continuez à suivre cette noble carrière, et vous deviendrez l'exemple des Hébreux répandus chez tous les peuples de la terre, et votre pros-

périté portera témoignage en l'honneur de notre juste tolérance.

Cet hiver, grâces à la bienveillance et aux secours efficaces d'un grand nombre de conseils municipaux, de maires, de sous-préfets et de préfets également amis des connaissances utiles, *quatre-vingt-dix-huit* villes vont rivaliser de zèle pour donner le nouvel enseignement à la classe industrieuse.

Ainsi, de toutes parts se formeront des émules qui viendront disputer avec vous les palmes de l'industrie, dans la prochaine exposition nationale, qu'on fera, comme les précédentes, dans le palais même de nos rois : de ces suprêmes protecteurs de nos arts, qui composent de toutes les gloires du pays la gloire de leur règne, et la splendeur de leur trône.

Sa Majesté et l'héritier de la couronne ont honoré d'un intérêt spécial le nouvel enseignement. En dernier lieu, lorsque Monsieur le Dauphin traversa la Lorraine, les magistrats de Metz lui présentèrent les anciens élèves de l'École polytechnique qui professent gratuitement aux ouvriers de cette grande cité, le dessin linéaire, la géométrie et la mécanique appliqués aux arts. Ce prince éclairé témoigna sa haute satisfaction de voir ce service important rendu par des sujets distingués de l'École qui s'honore de l'avoir pour protecteur.

Le Ministre de l'intérienr vient de faire don de quarante collections de modèles, pour être distribuées à titre de récompense aux quarante villes industrieuses qui se distingueront le plus dans la carrière d'instruction qui s'ouvre devant elles. Le Ministre de la marine fait donner cette instruction par les professeurs d'hydrographie dans quarante-cinq villes maritimes. Le président du Conseil des ministres et le Garde-des-Sceaux ont voulu que les cités auxquelles ils portent un intérêt plus spécial, comme lieux de leur naissance ou de leur longue résidence, jouissent pareillement de cette instruction ; et de grands magistrats ont imité ces exemples pour servir aussi leur terre natale.

L'Université royale de France a déclaré qu'elle ferait remise complète de ses droits de permission aux professeurs du nouvel enseignement.

M. le baron Poupard de Neuflize, à qui l'industrie française est redevable de magnifiques établissemens fondés à Sedan, à Mouzon, à Neuflize, à Rethel, à Angecourt, à Louviers et à Reims, s'est fait un plaisir généreux d'offrir aux ouvriers de la ville de Sedan les leçons et les conseils de son propre secrétaire, ancien professeur de mathématiques au collége de Sorrèze ; c'est ainsi que M. de Neuflize justifie son titre, et sa médaille d'or, et sa croix d'honneur, obtenus

pour la puissante impulsion qu'il a donnée à l'une des branches les plus difficiles des arts géométriques et mécaniques.

Après avoir parlé, comme il est de mon devoir et de mon goût de le faire, au sujet des services rendus par les magistrats de tous les ordres et par les amis des dépositaires actuels de l'autorité, je ne garderai pas le silence sur les bienfaits des hommes célèbres qu'une diversité d'opinions ou de principes a pu placer dans une autre ligne.

Le premier qui ait fondé à ses frais une école de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, c'est le fondateur des écoles de Châlons et d'Angers, c'est le fondateur des caisses d'épargne pour les ouvriers, c'est l'introducteur de la vaccine en France, c'est l'illustre duc de La Rochefoucaud; et Liancourt est le lieu qu'il a choisi pour cette création.

MM. Gros, Davilliers et Roman ont établi dans leur superbe fabrique de Wesserling (Haut-Rhin), une école semblable à celle du duc de La Rochefoucaud; je l'ignorais moi qui les en avais priés; mais, en faisant, d'un bout de la France à l'autre, la revue des bienfaits répandus sur l'industrie, j'ai surpris leur générosité paternelle et dérobé leur modestie, pour vous redire les œuvres de leur bonté. Mon seul regret est de n'avoir pas un plus grand nombre de La Rochefoucaud, de Neuflize, de Roman, de Gros et de Davilliers à vous citer. Il faut attendre que les autres grands fabricans suivent des exemples qu'ils auraient pu donner, et me permettent de les citer dignement à leur tour.

Un grand orateur estimé pour ses vertus et chéri pour son caractère, député de l'Aisne, voulait donner à Saint-Quentin un établissement de ce genre; il touchait à ses derniers momens, et l'amour du pays ranimant ses forces, il écrivit à ses concitoyens pour leur montrer l'importance de cette institution. Après sa mort, Saint-Quentin tout entier célébra ses obsèques, et, pour oraison funèbre, se contenta de lire cette lettre touchante dans laquelle on voyait que la dernière pensée du grand citoyen avait été pour les Français qui l'avaient chargé de défendre tous leurs droits. Cent vingt fabricans de Saint-Quentin se sont aussitôt réunis, et, par une souscription commune, ont accompli le vœu qui descendait au fond de leurs âmes.

Les magistrats et les fabricans de Louviers, les magistrats et les citoyens de Nevers, se sont également réunis pour subvenir à tous les frais par une souscription. A Metz, le même service est rendu par la *Société académique des sciences, des lettres et des arts*, l'une des plus

généreuses institutions savantes que nos départemens possèdent ; à Bourg, dans le département de l'Ain, c'est la *Société d'émulation* qui justifie noblement son titre, en propageant l'enseignement nouveau. A Libourne, les fonds des prix et des encouragemens sont faits par le duc de Cazes, qui créa l'enseignement du Conservatoire, bâtit cette enceinte, et me nomma professeur pour que je vous fusse utile, mission précieuse à mon cœur. A Rennes, des médailles sont données en prix par l'autorité municipale ; à Douai, par la *Société centrale d'agriculture.*

Ainsi, Messieurs, par un bonheur admirable, nous voyons un grand intérêt public réunir tous les suffrages, recevoir le bienfait de tous les partis, et marcher sans blessure entre des opinions belligérantes ; et notre reconnaissance sera, comme ce bienfait même, également partagée entre les hommes du pouvoir et ceux de l'opposition, sans craindre de sembler hostile aux uns, ni servile aux autres. Puissions-nous voir se multiplier les questions d'utilité générale, soustraites également aux prédilections aveugles, aux animosités irréfléchies des partis opposés ! Habituons-nous, comme le peuple qui depuis le plus de tems prospère en Europe par l'effet d'un gouvernement semblable au nôtre, à déclarer, sur chacune de ces questions, qu'on va traiter un intérêt étranger aux dissidences politiques, et qu'on veut le traiter en faisant complète abstraction de semblables dissidences. Alors nous verrons s'abaisser devant nous des obstacles qui paraissent insurmontables, et la patrie s'avancera, par degres de plus en plus rapides, dans les voies de la prospérité.

Je viens de vous indiquer en peu de mots les grands et fructueux efforts qui s'effectuent à l'envi sur tous les points de la France et de l'Europe, afin d'exciter en vous une louable émulation. Redoublez donc de zèle et d'activité pour soutenir dignement le rang de la capitale, dans un illustre concours, et pour me donner ce bonheur de penser que les artistes instruits directement par mes leçons ne seront pas au-dessous des artistes instruits par les leçons de mes élèves devenus professeurs.

J'engagerai les personnes qui suivent le cours normal, dans le dessein de devenir aussi professeurs, et de remplir les places qui me sont demandées par les villes principales des départemens, à me remettre leurs noms et leur adresse sur une petite note, où je les prie d'indiquer aussi les études mathématiques qu'elles ont déjà faites, et les cours, soit privés, soit publics, qu'elles ont déjà professés.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du Gouvernement sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800-1804; rédigé par PÉRON, et continué par M. *Louis* DE FREYCINET. *Seconde édition.* Tomes II-IV (1).

(*Voy.* l'analyse du tome Ier, *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 572-582.)

Nous avons déjà parlé des maux de toute espèce qui affligèrent nos zélés naturalistes et leurs compagnons, des pertes qu'ils éprouvèrent, des obstacles qu'il eurent à surmonter avec tout le courage que l'amour des sciences peut inspirer. Continuons à les suivre dans leurs pénibles excursions.

Dans la traversée de Timor au cap sud de la terre de Diémen, les deux corvettes furent séparées pendant treize jours : lorsqu'elles se rencontrèrent, elle firent échange de tristes nouvelles; l'une et l'autre étaient chargées de malades, et regrettaient un grand nombre de morts. Les naturalistes eurent à bord un nouvel exemple de la grande irritabilité des requins. Un de ces animaux de plus de trois mètres de long, auquel on avait coupé la tête et arraché les viscères, avait été laissé sur le pont dans un état de mort apparente : au bout de dix minutes, on se disposait à le laver, et on le tirait par la queue vers l'avant du vaisseau, lorsqu'il se mit à faire des efforts si vio-

(1) Paris, 1824; Arthus Bertrand, éditeur, rue Hautefeuille, n° 23. 4 vol. in-8°, avec un *atlas* de 68 planches, dont 27 coloriées; prix, 72 francs.

lens que plusieurs personnes en furent presque renversées. Péron cite un fait encore plus remarquable qu'il observa pendant la traversée d'Europe à l'Ile-de-France : un requin éventré et complétement privé de tous ses viscères, depuis plus de deux heures, fit plusieurs bonds sur le navire, au moment où un matelot entamait sa queue avec un couteau pour la couper; il fallut recourir à une hache pour faire cette amputation.

Les observations de nos voyageurs sur la partie australe de la terre de Diémen fournissent la matière de plusieurs chapitres. « De toutes les découvertes modernes faites dans ces parages, celle du canal d'Entrecasteaux est, sans contredit, la plus singulière et la plus importante. Après avoir échappé successivement à Tasman, Furneaux, Cook, Marion, Hunter et Bligh, elle ne fut, pour l'amiral français, que le fruit heureux d'une erreur qui pouvait devenir dangereuse. » La description de l'entrée du port des Cignes, la rencontre d'une famille d'indigènes dont les mœurs douces feraient l'éloge de l'homme non civilisé, si les mêmes lieux n'avaient point offert plus d'exemples de la férocité de ces *hommes de la nature ;* les monumens funéraires de ces peuplades, qui ne savent point encore se construire des cabanes qui les mettent à couvert; des observations nautiques, et surtout une multitude d'acquisitions pour l'histoire naturelle : voilà ce qui est offert aux lecteurs dans cette partie du tome 2. Citons encore un petit nombre de lignes qui peignent avec force et vérité le zèle qui animait tous les naturalistes de cette expédition. Péron venait de faire une excursion sur l'île Bruny; il avait assisté à une pêche extrêmement copieuse, et rapportait plus de vingt espèces nouvelles de poissons, et douze ou quinze coquilles aussi nouvelles et très-rares. « A la vue de ces magnifiques et nombreuses collections, mon malheureux collègue Maugé ne put retenir ses larmes. Malgré l'état d'épuisement et de marasme auquel il était réduit, il forma la résolution de descendre le lendemain à terre, pour y chercher lui-même quelques objets : mais, hélas! il ne consultait que son zèle et son courage; son corps mourant était incapable d'un tel effort. A peine arrivé sur la plage, il s'évanouit, et

l'on fut contraint de le reporter précipitamment à bord dans un état de faiblesse si grande, que l'on craignit quelques instans pour sa vie. Ce fut le dernier trait de son dévouement; il ne descendit plus à terre que pour y être inhumé. »

En continuant leur navigation autour de la terre de Diémen, et passant à la côte orientale, de nouvelles calamités mirent à l'épreuve la constance des voyageurs. « Durant huit jours, nous fûmes presque continuellement plongés dans une atmosphère humide et brumeuse; à peine les deux vaisseaux pouvaient-ils s'entrevoir, et plusieurs fois on fut forcé de signaler *au Naturaliste*, par le canon, celle des manœuvres qu'il devait exécuter. Tous nos ponts ruisselaient d'eau, même pendant le jour; et durant la nuit, les brouillards plus condensés se résolvaient en une espèce de brume si pénétrante qu'il était impossible de rien soustraire à son action. » Lorsque l'on put accoster l'île Schouten, l'ingénieur géographe fut envoyé avec le grand canot pour relever de plus près les détails de la côte. Le bâtiment ne devait pas perdre de vue son canot : mais, un quart d'heure après le départ, le commandant gagna le large, et ne se rapprocha de la terre qu'à la nuit. Les deux jours suivans on ne put avoir aucune nouvelle du canot, ni de son équipage. Dans un conseil tenu pour savoir ce qu'il fallait faire dans une circonstance aussi critique, *chercher nos compagnons* fut la réponse unanime. Mais il ne restait que le vaisseau pour faire cette recherche, et il n'était pas propre à serrer de près une côte inconnue. Le commandant était malade; il se tint renfermé dans sa chambre après avoir remis le commandement à son lieutenant, M. Henri Freycinet. Cet officier fit tout ce que l'on pouvait attendre d'un habile marin : mais ses manœuvres hardies n'eurent pas le résultat qui seul eût pu satisfaire tout l'équipage; la recherche la plus obstinée fut infructueuse, il fallut y renoncer dans ces parages, et les diriger vers le nord, où l'on espérait encore que les malheureux délaissés auraient pu se porter.

On les avait perdus de vue le 6 mars 1802. La conserve *le Naturaliste* avait aussi disparu : il ne restait plus que *le Géo-*

graphe, dépourvu de chaloupe, de canot, avec un équipage ravagé par le scorbut. En continuant avec une peine extrême la reconnaissance des côtes stériles du sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, on rencontra deux navires anglais, dont l'un était celui du capitaine Flinders, auquel on doit plusieurs découvertes dans ces parages. On revint à la terre de Diémen, où l'on fit quelque séjour pour ralentir les ravages du scorbut. Enfin, le 17 juin, on eut la visite d'un bâtiment anglais qui apportait des nouvelles *du Naturaliste* et de l'équipage du canot délaissé. Ces infortunés avaient été rencontrés et généreusement secourus par un navire anglais qui les avait amenés au port Jackson : peu de tems après, *le Naturaliste* étant aussi entré dans ce port, les avait embarqués, et continuait la reconnaissance dont il était chargé. *Le Géographe* prit aussitôt la route du port Jackson; depuis plusieurs jours, ils apercevaient cette terre si désirée, sans pouvoir aborder, tant l'équipage était faible et hors d'état d'exécuter les manœuvres. Enfin, une chaloupe anglaise vint à leur secours; ils entrèrent dans le port.

Nous omettrons la description de la métropole des colonies anglaises dans la mer du Sud; des relations plus récentes ont fait connaître les accroissemens qu'elle a reçus depuis 1802, où nos voyageurs l'ont visitée. Mais il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau du commerce que faisait, même à cette époque, ce point si reculé des possessions de la Grande-Bretagne.

« Dans le port, on voyait réunis plusieurs bâtimens arrivés depuis peu des différens pays du monde, et destinés, pour la plupart, à de nouvelles et hardies navigations. Ceux-ci, partis des rives de la Tamise ou du Shannon, allaient faire la pêche de la baleine sur les rivages brumeux de la Nouvelle-Zélande ; ceux-là, expédiés pour la Chine, après avoir déposé le fret qu'ils avaient reçu du gouvernement anglais pour la colonie, se préparaient à faire voile vers l'embouchure du fleuve Jaune : quelques-uns, chargés de charbon de terre, devaient porter ce précieux combustible au Cap-de-Bonne-Espérance et dans l'Inde.

Plusieurs bâtimens plus petits allaient recevoir, dans le détroit de Bass, des fourrures rassemblées par les hommes établis sur les îles de ce détroit pour faire la chasse aux animaux marins qui les peuplent. D'autres navires, plus forts que ces derniers, montés par des navigateurs plus audacieux, plus nombreux et pourvus de toute espèce d'armes, partaient pour les côtes de l'Amérique occidentale : encombrés de marchandises diverses, ces bâtimens allaient établir à main armée un commerce interlope extrêmement avantageux avec les habitans des rivages péruviens. Ici, l'on préparait une expédition pour aller faire à la côte nord-ouest de l'Amérique le riche commerce des pelleteries : là, on pressait l'armement des vaisseaux pourvoyeurs expédiés vers les îles des Navigateurs, des Amis et de la Société, pour en rapporter de précieuses salaisons. Dans le même tems l'intrépide M. Flinders, après avoir opéré sa jonction avec sa conserve *the lady Nelson*, se disposait à reprendre la suite de son grand voyage autour de la Nouvelle-Hollande, voyage terminé bientôt après par les plus grands désastres. Déjà, la route du port Jackson était familière aux navigateurs américains, et leur pavillon ne cessa de flotter dans ce port pendant le séjour que nous y fîmes.

Une juste reconnaissance nous impose le devoir de rappeler ici les procédés des administrateurs et des habitans de cette colonie lointaine envers nos compatriotes : ils n'eussent pas été mieux accueillis par des Français. Le soin des malades, les secours pour les recherches relatives aux sciences, une hospitalité attentive et délicate, un crédit illimité sur le trésor public, les magasins de l'état ouverts, pour que les navigateurs français en tirassent ce que le commerce de la colonie n'avait pu fournir ; toutes ces ressources venues si à propos donnèrent le moyen d'habiller les équipages, de réparer les deux vaisseaux et d'en acheter un troisième. Les malades guérirent, et l'espoir fut rendu à des hommes qui naguère attendaient la mort avec résignation. On vit approcher avec joie le moment de remettre en mer, afin de terminer les travaux de l'expédition.

Avant l'arrivée de nos voyageurs au port Jackson, les tempêtes de la révolution avaient jeté un Français jusque dans ces contrées, pour lesquelles il faudrait réserver désormais la dénomination de *Nouveau-Monde*. Il s'était établi près de *Castle-Hill*, ville nouvelle alors, dans l'intérieur des terres, et cultivait un petit domaine : c'était M. De La Clampe, ancien colonel français, qui, après avoir servi avec distinction dans les guerres de l'Inde, s'était refugié en Angleterre, au commencement de la révolution, et avait refusé constamment de porter les armes contre sa patrie. Le gouvernement anglais le traitait avec les égards dus au mérite et au malheur. Péron lui fit une visite, conduit par le savant et aimable colonel Paterson, lieutenant-gouverneur de la colonie, qui eut la complaisance d'aider et de diriger notre naturaliste dans toutes ses courses relatives aux sciences. Péron, M. et Mme Paterson, avec un habitant de Castle-Hill et son épouse, s'acheminent vers l'habitation de M. De La Clampe. Laissons notre voyageur raconter lui-même cette entrevue.

« Déjà nous avions marché pendant près d'un quart d'heure au milieu d'un bois touffu, lorsque nous découvrîmes la modeste demeure et les champs du pauvre colonel français. A la tête de six *convicts* qui lui sont fournis par le gouvernement anglais, presque nu comme eux, il leur donnait l'exemple du travail et du courage. L'arrivée inattendue d'une société si nombreuse déconcerta M. De La Clampe, qui parut mortifié de s'offrir à nous dans un costume tellement misérable qu'il eût été difficile, sous ce rapport, de distinguer le maître d'avec les criminels qui travaillaient sous ses ordres. Il rentra donc précipitamment dans sa maison pour s'habiller, et ne tarda pas à venir nous joindre.

« L'intérieur du manoir champêtre où nous fûmes bientôt introduits, offrait l'agréable alliance d'une extrême simplicité et d'une sorte d'élégance qui prouvait d'autant mieux l'esprit et le goût de son auteur, qu'elle était plus complétement étrangère à toute espèce de luxe. Alors, M. Paterson apprit à M. De La Clampe qui j'étais, et à quel titre je me trouvais dans la

colonie. Au nom de Français, le malheureux émigré s'avança vers moi, et m'embrassant avec transport : *Ah! monsieur, me dit-il, comment va notre France?* Avec quelle douce satisfaction je m'empressai de raconter à cet intéressant compatriote toute cette suite de prodiges à la suite desquels notre patrie commune se trouvait enfin rendue au bonheur et à la paix (1)! »

Parmi les cultures de l'infatigable M. De La Clampe, Péron fut surtout frappé de la belle apparence d'une plantation de cotonniers et de cafiers. Le colonel-cultivateur lui assura qu'il était parvenu, à force d'essais et de persévérance, à obtenir des cotons de la couleur des beaux nankins de la Chine. *Ou je me trompe fort*, ajoutait-il, *ou dans peu de tems j'aurai créé, pour cette colonie, deux branches de commerce et d'exportation également précieuses. Il ne me reste que ce moyen d'acquitter une dette sacrée envers le peuple qui m'accueillit au tems du malheur : et je hâte d'autant plus l'instant où j'aurai satisfait à ce devoir et à ce besoin de mon cœur, qu'une reconnaissance purement affectueuse conviendrait beaucoup mieux à mes principes de délicatesse et de patriotisme.* L'exemple de cet homme vertueux, et d'autres que l'on pourrait y joindre, font naître cette pensée pénible : les enfans que la patrie n'a pas retrouvés étaient peut-être les plus dignes d'elle.

En quittant le port Jackson, le commandant renvoya en France *le Naturaliste*, avec les collections, les malades trop affaiblis, et quelques aspirans de marine qui avaient encouru sa disgrace. Le jeune homme auquel il avait confié le commandement du canot délaissé à la terre de Diémen était du nombre de ces déportés. On y comptait aussi le second médecin *du Géographe*, M. Taillefer, qui, resté seul debout au milieu d'un équipage ravagé par le scorbut, soignait cette multitude de malades, pansait les ulcères, servait à la fois d'infirmier et de médecin; et, ce qui n'était pas moins pré-

(1) La nouvelle de la paix entre la République française et l'Angleterre, en 1802, était déjà parvenue au port Jackson.

cieux, tous les malades trouvaient en lui un consolateur, un ami.

La géographie physique de la Nouvelle-Hollande a beaucoup acquis depuis que nos naturalistes visitèrent cette contrée; mais les traits principaux qui la caractérisent se trouvent dans cet ouvrage. Les inondations de la rivière d'Hawkesbury, qui peuvent se renouveler jusqu'à onze fois par an, et qui s'élèvent de 25 à 40, et même 50 pieds; des grêles dont nos paisibles climats n'offrent aucun exemple; des vents brûlans, également funestes aux végétaux et aux animaux; un climat auquel les observations faites en Europe ne sont point applicables, et qui doit fournir aux sciences météorologiques des faits importans et nécessaires pour arriver à une théorie satisfaisante : tout justifierait, dans la Nouvelle-Hollande, la dénomination de *continent sans pareil* que les Anglais lui donnent, si le mot *continent* n'était pas trop fastueux pour une terre aussi petite en comparaison de l'Amérique et de l'Asie, et que l'on ne peut regarder que comme la plus grande des îles.

Un des chapitres les plus intéressans de cet ouvrage, est celui où Péron compare, au moyen du dynamomètre, les forces physiques des différens peuples qu'il a pu soumettre à l'épreuve de cet instrument. Il fallait beaucoup d'adresse pour choisir, parmi les sauvages que l'on rencontrait, des individus qui fussent propres à donner, dans ces sortes d'expériences, un résultat sur lequel on pût compter; pour les amener à saisir le dynamomètre par l'un des anneaux, et à faire tous leurs efforts pour l'enlever, etc. Malgré ces difficultés, Péron a recueilli des faits assez nombreux pour qu'il pût en déduire la force moyenne des habitans de Timor, de la Nouvelle-Hollande, de la terre de Diémen, et la comparer à celle des Anglais et des Français. Voici l'ordre qu'il établit entre ces peuples, en commençant par le plus faible.

Force manuelle. Terre de Diémen, Nouvelle-Hollande, Timor; Français, Anglais. Le rapport entre les deux extrêmes est à peu près de 5 à 7.

Force des reins. L'ordre des peuples est le même, mais le rapport entre les extrêmes est de 5 à 8.

Les détails de ces expériences sont accompagnés d'observations sur la taille, la conformation, la manière de vivre et les alimens de ces peuples, sur l'influence du climat, des occupations habituelles, de l'état de civilisation. Ainsi tombent devant l'expérience les illusions d'une prétendue philosophie, et les sophismes des adversaires de la civilisation. Toutefois, l'auteur de ces expériences, quoique ses résultats soient d'accord avec le témoignage des voyageurs les plus dignes de foi, en appelle encore à de nouvelles observations. « J'ai prouvé, dit-il, que le problème de la force physique des peuples, même les plus grossiers, n'est pas aussi simple qu'on aurait pu d'abord le croire; que d'une part, il se rattache essentiellement aux détails de leur constitution physique, de leur organisation sociale, etc., et que, de l'autre, il se trouve lié, par les rapports les plus intimes, avec l'histoire du climat, de sa température, de ses productions diverses, etc. Envisagée sous ce point de vue, la question que je viens de traiter est loin de pouvoir être résolue d'une manière générale. »

Au commencement du chapitre suivant, intitulé : *Tableau général des colonies anglaises aux terres australes, en* 1802, on lit cette note de M. de Freycinet. « Je ne prétends affirmer ni infirmer aucun des faits avancés par Péron dans ce tableau; mais je crois devoir prévenir le lecteur que, ne partageant pas toujours les manières de voir de l'auteur, c'est dans la relation de mon dernier voyage autour du monde sur la corvette l'*Uranie*, que se trouveront réunies les observations qui me sont propres, sur l'importante colonie de la Nouvelle-Galles du sud. » Cet ouvrage de M. de Freycinet a paru, et nous en avons rendu compte (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 41). Les observations de l'auteur ne s'écartent de celles de Péron que dans les questions, toujours un peu conjecturales, de commerce et de politique. Les accroissemens rapides de la colonie dont il s'agit rendent inutiles les anciens documens statistiques, si ce n'est pour l'histoire. Ainsi, le dernier voyage de M. de

Freycinet donnera plus d'instruction que celui-ci. On ne négligera pas non plus d'interroger les voyageurs anglais qui ont publié des relations encore plus récentes. La Nouvelle-Galles du Sud est peut-être en ce moment aussi digne d'attention que l'Amérique espagnole; car les progrès de la morale n'ont pas moins d'importance que ceux de la politique. La ville de Sydney est la métropole de l'Océanie ; c'est de là que les bienfaits de l'instruction et des arts se répandront dans les nombreux archipels qui composent cette division de la terre. Mais ce nouveau foyer de civilisation est le plus reculé des établissemens européens : s'il peut établir avec l'Europe et toute l'Europe des communications libres et aussi promptes que le permettra la distance à parcourir, le perfectionnement social marchera d'un pas plus ferme, rencontrera moins d'obstacles, ou trouvera plus de forces pour les surmonter. Les républiques américaines, dans toute la force de l'âge viril, feront alliance avec l'Océanie civilisée; le Japon ne pourra plus fermer ses ports; la Chine, enveloppée de tous côtés par la puissance des arts et des sciences qu'elle ignore, sortira de l'isolement où elle prétendait se maintenir, recevra les étrangers, leurs connaissances, leurs opinions, leurs maximes; une nouvelle ère, plus durable que la première, commencera pour elle : l'immobilité asiatique ne résistera point à l'impulsion générale, et l'ébranlement imprimé par l'Europe, lorsqu'elle était dans sa vigueur, reviendra par l'Orient et par l'Occident à l'Europe décrépite, paralysée, privée depuis long-tems de tout usage de la lumière. C'est en vain qu'un génie malfaisant obtient dans l'ancien monde un triomphe passager : dans un mystérieux silence, en des lieux inaccessibles à son pouvoir, s'élève un peuple qui, dès son enfance, menace les préjugés et les prétentions contraires aux droits de l'humanité. Son berceau fut souillé, comme celui de l'ancienne Rome : les bonnes mœurs, le savoir, les arts, la puissance effaceront les taches de son origine. Puisse un nouveau *La Clampe*, ou quelque *Paterson* devenir, à la Nouvelle - Galles du Sud, le correspondant de la *Revue Encyclopédique !*

Le séjour de nos voyageurs à l'île King, au milieu de l'ouverture occidentale du détroit de Bass, offrirait des détails intéressans, le récit de nouveaux dangers et de nouvelles fautes commises par le commandant, si des négligences ou des actes d'humeur qui compromettent la vie de plusieurs hommes et le succès d'une grande entreprise ne sont que des fautes. Mais, au lieu de ces tableaux qui laissent toujours une impression pénible, jetons les yeux sur quelques-uns des objets nouveaux que les régions australes ont offerts à nos intrépides naturalistes.

L'île King abonde en éléphans marins (*phoca proboscidea*), principalement dans une baie où le géographe jeta l'ancre, et qui en a pris le nom de *Baie des éléphans*. Ce géant, de 20, 25, ou même 30 pieds de longueur, et de 15 à 18 pieds de circonférence, est caractérisé, dans le mâle seulement, par un prolongement des narines qui, dans l'état de repos, est pendant et affaissé, mais qui prend la forme d'un tube lorsque l'animal est irrité, lorsqu'il veut attaquer ou se défendre. La longueur de cet organe est à peu près d'un pied. Ces animaux sont confinés dans l'hémisphère austral, où ils occupent une zone de 20° de largeur, entre 35°, et 55°, division nonagésimale. Également ennemi de la chaleur et du froid, l'hiver et l'été sont pour eux les époques de migrations vers des contrées dont la température leur convienne. Ils voyagent en troupes nombreuses, fréquentent certains parages, de préférence à tous les autres de même latitude et de même température : il y a même des plages très-étendues où ils sont inconnus. A la mi-juin, ils quittent le sud, et nagent vers le nord : c'est alors qu'ils abordent à l'île King.

« Un mois après leur arrivée, les femelles commencent à mettre bas. Réunies toutes ensemble sur un point du rivage, elles sont environnées par les mâles, qui ne les laissent plus retourner à la mer, et qui n'y retournent plus eux-mêmes, non-seulement jusqu'à ce qu'elles se soient délivrées de leur fruit, mais encore pendant toute la durée de l'allaitement. Lorsque les mères cherchent à s'éloigner de leurs petits, les

mâles les repoussent en les mordant... Le travail du *part* ne dure pas plus de cinq ou six minutes, pendant lesquelles les femelles paraissent beaucoup souffrir; dans certains momens, elles poussent de longs cris de douleur; durant cette pénible opération, les mâles, étendus autour d'elles, les regardent avec indifférence. »

L'allaitement, qui dure sept à huit semaines, est un tems de jeûne absolu pour le père et la mère. L'accroissement du nourrisson, qui est très-prompt, se fait entièrement aux dépens de la mère qui maigrit à vue d'œil. « On en a même vu périr; mais il serait difficile de décider si elles avaient succombé d'épuisement, ou si quelque maladie particulière avait causé leur mort.»

Lorsque les nourrissons paraissent assez forts, on les conduit à la mer. Toute la troupe nage avec ordre; et si quelque petit s'écarte, il est bientôt atteint, mordu et ramené dans sa famille. Cet exercice dure trois semaines; les mâles et les femelles réparent leurs forces épuisées par une longue abstinence; les petits s'accoutument aux alimens qui doivent les nourrir pendant toute leur vie, et la famille regagne le rivage. Alors commencent les combats sanglans des mâles qui se disputent les femelles : toutes les unions sont rompues, jusqu'à ce qu'un vainqueur ait fait ses choix, et laisse à ses rivaux ce qu'il a dédaigné. Les féroces amours des éléphans de mer n'annoncent pas un instinct perfectionné, quoique dans les tems ordinaires ces animaux aient des mœurs sociables, vivent en troupes nombreuses, veillent tour à tour à la sûreté commune, et qu'ils paraissent susceptibles d'une sorte d'éducation.

« Le cri des femelles et des jeunes mâles ressemble assez bien au mugissement d'un bœuf vigoureux; mais, dans les mâles adultes, le prolongement tubuleux des narines donne à leur voix une telle inflexion, que le cri de ces derniers a beaucoup de rapport, quant à sa nature, avec le bruit que fait un homme en se gargarisant. Ce cri rauque et singulier se fait entendre au loin : il porte avec lui quelque chose de sauvage et de singulier : et lorsqu'au milieu des nuits orageuses, nous nous trouvions éveillés en sursaut par les hurlemens confus des nom-

breux colosses qui couvraient les plages voisines de nos tentes, nous avions peine à nous défendre d'un sentiment de trouble que la certitude seule de la faiblesse réelle de ces animaux pouvait dissiper. »

Quoique ces animaux vivent en société, on n'a vu parmi eux aucun exemple de défense mutuelle, peut-être à cause de la lenteur de leurs mouvemens, lenteur qui met chaque individu hors d'état de résister à un ennemi agile et pourvu d'armes offensives. L'espèce entière est d'une extrême douceur; mais les femelles se font surtout remarquer par cette qualité : elles n'opposent que des larmes aux attaques des chasseurs et à la brutalité des mâles.

Les pêcheurs anglais estiment que les éléphans de mer ne vivent qu'une trentaine d'années. Ils en trouvent tous les ans un grand nombre, morts de vieillesse ou de maladie. Les tempêtes les brisent quelquefois contre les rochers; nos naturalistes furent témoins d'un naufrage de cette sorte, pendant une nuit où *le Géographe* perdit ses ancres, sa chaloupe, et courut les plus grands dangers.

« D'autres périls les attendent au fond des eaux. Dans certains cas, disent les pêcheurs, on les voit inopinément sortir tout épouvantés du sein de l'océan : plusieurs sont couverts d'énormes blessures; ils perdent des flots de sang; leur effroi et ces plaies prouvent qu'ils ont été poursuivis par un ou plusieurs ennemis redoutables. Quels peuvent être ces terribles adversaires? Les pêcheurs conviennent unanimement qu'aucun animal connu ne pourrait faire des blessures si larges, si profondes : ils présument seulement que ces monstres habitent loin des côtes, et dans les abîmes de la mer, attendu qu'ils n'en ont jamais pu découvrir la moindre trace. Ils ajoutent que c'est sans doute pour en préserver leurs petits que les phoques à trompes les empêchent avec tant de soin de s'avancer au large et de plonger trop profondément, ainsi que nous l'avons observé. »

Malheureusement pour les phoques de toute espèce dont les tribus nombreuses et variées vivaient encore assez paisibles

dans l'Océanie, des Européens ont porté dans ces parages leurs établissemens et leurs spéculations. Ces races inoffensives disparaîtront ; l'histoire seule conservera la mémoire de leur existence. Nous avons donné quelque étendue aux extraits de ce chapitre, afin de montrer avec quel soin nos naturalistes ont observé les objets qu'ils avaient sous les yeux, recueilli, discuté et coordonné les notions éparses, acquis des connaissances positives sur des faits altérés, incomplets, et dont l'histoire naturelle ne pouvait faire aucun usage. Les phoques décrits par Péron avaient été observés par une multitude de navigateurs et de voyageurs ; mais, loin que les notions puisées dans leurs écrits pussent éclairer la science, elles y avaient jeté une confusion que le travail du cabinet n'aurait point débrouillée sans le secours de nouveaux documens recueillis sur les lieux par des hommes pourvus de toutes les connaissances acquises, et dont le témoignage fut une autorité. Nous n'avons extrait de l'*Histoire de l'éléphant marin* que ce qui nous a paru le plus curieux : en lisant tout le chapitre, on éprouve un autre plaisir que celui de la curiosité satisfaite ; on applaudit à l'habileté de l'érudit qui confronte et apprécie les témoignages, au lieu de les accumuler et de les compter, du naturaliste qui saisit les caractères essentiels et distinctifs et simplifie la science.

La reconnaissance de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande n'était pas terminée ; les naturalistes comptaient sur de nouvelles découvertes, dans toutes les régions qu'il n'avaient pas encore visitées : *le Géographe* vint donc continuer les travaux commencés. Une première station fut faite à l'île des Kanguroos, la plus considérable de celles que l'on rencontre dans ces parages, au voisinage de la Grande-Terre. Dans cette île, dont l'homme n'avait pas encore pris possession, habite le *kanguroo géant*, le plus grand de cette famille. « Plusieurs de ces animaux sont ici de la hauteur d'un homme, et plus, lors qu'assis sur les jambes de derrière et sur la queue ils tiennent leur corps perpendiculaire. Favorisée par l'absence de tout ennemi, la multiplication de ces grands quadrupèdes a été considérable dans cette île ; ils y forment de nombreux trou-

peaux. En quelques endroits plus habituellement fréquentés par eux, la terre est tellement foulée qu'on n'y voit pas un brin d'herbe. De larges sentiers, ouverts au milieu des bois, viennent aboutir de tous les points de l'intérieur au rivage de la mer. Ces sentiers, qui se croisent dans tous les sens, sont partout fortement battus : on pourrait croire en les voyant d'abord, qu'une peuplade nombreuse et active habite dans le voisinage. » On a fait des observations analogues sur les tapirs et sur les bufles du continent américain, qui, à force de passer dans les mêmes lieux à travers les forêts, y forment des chemins auxquels on serait tenté, au premier coup d'œil, d'attribuer une autre origine. Les autres découvertes zoologiques faites dans l'île des Kanguroos donnent lieu à des réflexions d'un grand intérêt, mais qui ne peuvent trouver place dans cette analyse : on transcrirait presque tout l'ouvrage si l'on voulait ne rien omettre des choses importantes ou curieuses qu'il renferme.

Le port Lincoln, sur la côte sud-ouest, fut visité avec soin par les ingénieurs. « Digne rival du port Jackson, il est, sous tous les rapports, un des plus beaux ports du monde ; et de tous ceux que nous avons découverts, soit au sud, soit à l'ouest, soit au nord de la Nouvelle-Hollande, il paraît être le plus propre à recevoir une colonie européenne. Cependant, depuis vingt-un jours, nos ingénieurs continuaient leurs précieuses opérations au milieu des vastes enfoncemens que nous avons décrits ; le terme prescrit pour leur retour à l'île des Kanguroos allait expirer, et le caractère du chef leur était connu. Bien sûrs d'être impitoyablement abandonnés en cas de retard, il leur fallut se résoudre, dans la journée du 30 janvier, à faire route pour la baie Nepeau, quoiqu'il leur restât encore quelques points à reconnaître au sud du port Lincoln, et dans ce port lui-même. Mais déjà leurs craintes étaient réalisées, et *le Géographe* avait mis sous voile, lorsque, le 1er février au matin, il parurent à la vue du cap Marsden. » Nous voudrions n'avoir plus rien à dire de ce commandant, sinon que l'expédition eut à le supporter encore pendant six mois, et

qu'elle n'en fut débarrassée qu'à l'île de France, où il mourut.

Les ingénieurs et les naturalistes poursuivent leurs travaux le long de la côte sud-ouest, région des plus stériles, environnée d'îles encore plus dépouillées de végétation. La nature des lieux y restreint nécessairement le nombre et les espèces d'animaux que le sol peut nourrir. Cependant, l'homme s'était répandu partout sur la Grande-Terre; les îles seules étaient inhabitées. Nos voyageurs arrivent enfin à la terre de Nuytz, si bien reconnue et décrite par d'Entrecasteaux : leur tâche est remplie, mais leurs travaux ne sont pas terminés; le zèle ne s'arrête pas aux limites du devoir. « Alors une douce satisfaction remplissait tous les cœurs; chacun de nous s'arrêtait avec une sorte d'orgueil sur ce grand travail qui venait d'être terminé : riches de tous les trésors que la patrie nous avait chargés de recueillir sur ces plages lointaines, nous sentions leur prix s'accroître pour nous des privations et des périls que, deux ans de suite, il nous avait fallu braver pour les obtenir. Cependant, au milieu de l'allégresse commune, il était impossible de songer sans inquiétude au *Casuarina*. Nous avions espéré le rejoindre aux îles Saint-Pierre, et notre espoir avait été déçu. Le dénûment de cette faible conserve nous était connu; nous savions qu'elle avait peu de vivres, et surtout peu d'eau. »

Les deux vaisseaux sont enfin réunis au port du roi Georges, l'un des meilleurs de la terre de Nuytz, abondant en eau douce, quoique la terre y soit frappée de stérilité. Toute nature vivante y est rare sur la terre, au lieu que la mer y montre une admirable fécondité, surtout en coquilles. En quelques jours, Péron en recueillit plus de cent soixante espèces, presque toutes nouvelles pour lui. Environné de tant de richesses, il sent l'impossibilité de désigner même les objets les plus précieux, et se borne à des remarques générales sur la distribution des animaux dans les diverses régions du globe. Les faits généraux qu'il énonce, et les séries de faits particuliers dont il les déduits, méritent la plus grande attention, quand même on n'adopterait pas toutes ses conclusions. Il affirme d'abord qu'*il n'est*

pas une seule espèce d'animaux bien connue qui, véritable cosmopolite, soit indistinctement propre à toutes les parties du globe. C'est principalement au sein des eaux qu'il prend ses exemples, et en effet, l'œuvre de la nature n'y a pas été dérangée par l'homme, qui modifie plus ou moins les lieux où il peut exercer la puissance de ses arts. D'autres faits établissent, suivant lui que *les animaux originaires des pays froids ne sauraient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zônes brûlantes, et réciproquement.*

Le retour en Europe est donc enfin décidé. Les navigateurs font, en passant, de nouvelles opérations à la terre de Leuwin, reconnaissent celle d'Édels, et séjournent une seconde fois à la terre d'Endraeht, pour y faire provision des grandes tortues qui, lors de leur premier séjour, étaient si multipliées sur les bancs de sable voisins de leur établissement à terre. Dès que *le Géographe* eut jeté l'ancre, deux canots furent expédiés pour la pêche, et rentrèrent bientôt l'un après l'autre : ils avaient été effrayés par l'apparition subite d'une centaine de géans armés de boucliers et de longues sagaies. Il fallait vérifier un fait aussi extraordinaire, auquel personne ne croyait, excepté les équipages des deux canots : une chaloupe bien armée eut ordre de faire une reconnaissance; on pense bien que Péron s'y trouvait. Tandis qu'on était à la recherche des prétendus géans, le naturaliste s'occupa du soin de réparer des pertes qui l'avaient affecté péniblement : des collections précieuses, formées par quelques marins, dont elles étaient la propriété, étaient restées au port Jackson : la reconnaissance les avait offertes en échange d'une hospitalité délicate et généreuse. Mais Péron, dont l'enthousiasme patriotique était encore plus ardent que son amour pour la science, et c'est beaucoup dire, s'élève avec force contre ces dons qui doivent être, dit-il, *une sorte de crime aux yeux de l'honneur.* Telle était aussi l'opinion de MM. Freycinet et de M. Ransonnet, que Péron s'est plu à citer presque partout où il est question de travaux nautiques et géographiques. Mais, quelle que fût la cause des pertes que l'expédition avait faites, notre naturaliste

voulait les réparer. Sa première tentative ne réussit point : le commandant refusa les moyens d'en faire d'autres : Péron profita de la première occasion pour descendre à terre, et faire seul quelques excursions dont il se promettait plus de fruit. Au lieu des coquilles qu'il cherchait, il découvrit des habitations humaines, et ce fut l'homme de cette contrée qui devint le sujet de ses observations. Quelques jours après, avec deux compagnons qui s'étaient associés à ses recherches et à ses périls, il put enfin rassembler une ample collection de ces coquilles, objet de tant de fatigues ; mais cette conquête devait lui coûter plus cher qu'il ne s'y attendait. Nos intrépides voyageurs s'égarent en retournant au lieu de débarquement, succombent accablés par la chaleur, le besoin de nourriture et de boisson, et le poids des trésors dont ils s'étaient chargés. La nuit les surprit dans cette crise périlleuse. Heureusement, le commandant de la chaloupe qui les avait amenés à terre eut le courage de désobéir aux ordres précis du commandant, et qui lui furent réitérés par trois coups de canon. Un brouillard épais et le défaut de boussole retarda de plus de douze heures leur retour au vaisseau, et prolongea leurs souffrances, dont les signes trop visibles excitèrent la commisération et provoquèrent les soins de tous, le commandant excepté. Cet homme inflexible avait envoyé la chaloupe pour un autre objet que des recherches d'histoire naturelle : l'officier chargé de l'expédition avait réussi beaucoup mieux que s'il eût suivi ses instructions : il devait faire du sel par un procédé qui n'en eût pas produit douze livres, et il en rapportait plus de douze cents livres ; « mais on lui fit un crime *de ne pas nous avoir abandonnés tous les trois* (ce sont les expressions du chef) : celui-ci le condamna à payer dix francs par chaque coup de canon tiré pour son rappel, et cet affreux jugement, il osa l'inscrire sur son journal... Homme malheureux! j'avais, pour lui sauver la vie à Timor, partagé avec son médecin la faible provision d'excellent quinquina que je conservais pour moi-même. »

Les tortues avaient presque entièrement disparu; le but essentiel de cette relâche ne fut pas atteint. Ainsi, l'habitation de

ces animaux, comme celle des phoques, varie suivant les saisons. Une autre question relative aux animaux de ces contrées fut résolue pendant ce dernier séjour à la terre d'Endracht; l'animal que Dampier a pris pour un hippopotame n'a rien de commun avec cet habitant de l'Afrique : c'est un *dugon* mammifère marin peu connu, et qui paraît confiné dans la mer des Indes. On le dit herbivore, long d'une vingtaine de pieds, et, véritable poisson, ne venant jamais à terre.

La terre de Witt fut aussi visitée une seconde fois. Ici finissent les récits de Péron : il avait commencé ce chapitre lorsqu'il fut enlevé aux sciences. Jusqu'à l'arrivée des deux vaisseaux en Europe, M. de Freycinet sera notre guide. Nos marins ne furent pas médiocrement surpris de rencontrer sur les côtes de la Nouvelle-Hollande une flotte malaise occupée à la pêche des *holoturies*, zoophytes fort estimés à la Chine, où ils passent pour de puissans aphrodisiaques.

Timor eut aussi une seconde visite de nos navigateurs, qui passèrent plus d'un mois dans cette île, se préparant à une dernière excursion à la terre de Witt, et à leur retour à l'Ile-de-France. Le nouveau séjour à Timor ne fut pas perdu pour l'actif Péron : il entreprit une chasse aux crocodiles, et parvint à se procurer un de ces animaux, malgré les obstacles qu'il rencontra dans les habitans, qui, par des idées peut-être religieuses, n'osent approcher des crocodiles, ni des lieux qu'ils habitent, et qui se croiraient souillés s'ils avaient touché quelque partie de leurs dépouilles. Le récit de cette chasse singulière appartient à l'histoire des superstitions. Le troisième volume de cet ouvrage est terminé par la description des produits du sol aux environs de Coupang, capitale de l'île de Timor, et le quatrième commence par des détails assez étendus sur les mœurs des habitans.

Au départ de Timor pour aller terminer les opérations sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, l'état des malades empira, et bientôt on eut à regretter de nouvelles pertes. L'astronome de l'expédition succomba; le commandant lui-même était du nombre des malades; les vivres, et l'eau surtout, étaient en

petite quantité, et pouvaient manquer avant qu'on pût les renouveler : on fut donc contraint à renoncer au travail qui restait encore à faire, et l'on se mit en route pour l'Ile-de-France. *Le Géographe* y arriva le premier; *le Casuarina*, dont la marche était plus lente, n'entra dans le port que trois jours plus tard, après avoir perdu dans un coup de vent, son maître voilier, excellent marin qui fut regretté vivement par tout l'équipage.

Dans la traversée de l'Ile-de-France en Europe, Péron fit une tentative infructueuse pour apporter et multiplier dans nos rivières et nos étangs le *gouramy*, excellent poisson d'eau douce, déjà transporté de la Chine dans notre ancienne colonie où il a prospéré. Les causes qui s'opposèrent au succès de cette entreprise sont discutées par M. de Freycinet avec beaucoup de clarté. Il paraît, d'après les expériences de M. Céré, directeur du Jardin des Plantes à l'Ile-de-France, que le gouramy peut être accoutumé à l'eau de mer, et qu'il sera possible de faire arriver en Europe des individus auxquels on aura fait prendre cette habitude. On les remettrait à l'eau douce lentement, et par degrés, avec les précautions employées pour les faire passer de l'eau douce à l'eau de mer.

Après la relation de ce voyage si fructueux pour les sciences, et si honorable pour ceux qui en assurèrent le succès, on trouve dans cet ouvrage sept mémoires sur différens objets que les terres australes ont offerts aux yeux et aux méditations de nos voyageurs. Dans le premier, Péron décrit le *pyrosoma*, nouveau genre de zoophytes mous, qui paraît confiné dans un espace d'une vingtaine de lieues en tous sens, dans le voisinage de l'équateur. Tout est mystérieux dans cet animal, sa phosphorescence, sa nutrition, sa génération; l'œil de l'observateur n'a pu rien pénétrer, et l'auteur est réduit à n'exposer que des conjectures qu'il donne pour telles.

Le second mémoire a pour objet la température de la mer à la surface et à différentes profondeurs. Le résultat général des expériences thermométriques faites à la surface, est que, le matin et le soir, la mer et l'air ont la même température; que

la mer est plus froide que l'air à midi, et plus chaude à minuit. Les observations faites près de la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, d'accord avec celles de Marsigli dans la Méditerranée, font voir que, dans certains lieux, le fond de la mer peut être d'une température beaucoup plus élevée qu'on ne l'aurait cru : Marsigli et Péron attribuent à la présence des zoophytes cette chaleur extraordinaire du fond, explication qui n'est pas encore appuyée de faits assez nombreux et décisifs. Il faudrait que les habitans du fond de la mer développassent une température prodigieusement élevée pour que la couche d'eau qui les baigne, continuellement renouvelée, soumise aux mouvemens généraux des mers et au mouvement ascensionnel que lui impriment les couches supérieures moins échauffées et plus denses, pût cependant contracter plus de dix degrés de chaleur au-dessus de la température naturelle du sol à cette profondeur. Ne prendrait-on pas ici l'effet pour la cause? Quelques parties du fond des mers, échauffées par des combinaisons chimiques qui ont lieu dans l'intérieur de la terre, seraient-elles plus favorables à l'accroissement et à la propagation des zoophytes? Loin des côtes et à de grandes profondeurs, Péron, d'accord avec tous les autres physiciens, a trouvé que la température est très-basse : mais il ne fixe ni sa valeur moyenne, ni les limites de ses variations; il reconnaît que les moyens d'expériences sont encore insuffisans, et qu'avant de soumettre à de nouvelles recherches cette question de géographie physique, il faut que le thermomètre ait reçu des perfectionnemens qui le rendent propre à conserver l'indication du degré le plus bas ou le plus haut auquel il soit parvenu dans l'intervalle d'une expérience.

Ce mémoire contient des détails très-curieux de l'expérience d'une bouteille plongée à 700 mètres de profondeur. Quoique fortement bouchée, scellée avec de la cire à cacheter recouverte d'une toile goudronnée, elle fut retirée pleine d'eau. Elle avait été remontée assez promptement pour qu'elle conservât encore en partie la basse température du fond. Mais, ce qui étonna beaucoup l'observateur et l'equipage du vaisseau sur lequel

cette expérience fut faite, c'est que l'eau contenue dans la bouteille moussait comme du vin de Champagne. Péron explique ce phénomène d'une manière assez satisfaisante : l'air contenu dans la bouteille lorsqu'on la descendait, réduit à un petit volume par la forte pression de l'eau qui avait forcé tous les obstacles et enfoncé le bouchon, s'est combinée avec cette eau. Pour que cette explication fût complète, et pût contenter les physiciens, il aurait fallu recueillir le gaz dégagé de l'eau, le mesurer et constater sa nature. L'expérience de Péron n'est encore qu'un avertissement : elle doit être recommencée.

Le mémoire suivant est d'un grand intérêt pour les géologues et pour l'histoire de l'espèce humaine : Péron y résume les faits qu'ils a recueillis sur la formation des îles madréporiques dans les régions australes, sur les terres de même nature, et, très-évidemment, de même formation, qui sont actuellement au-dessus des eaux, et dont quelques parties forment des montagnes assez hautes. Suivant notre observateur, il est douteux que la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen aient jamais été réunies. D'ailleurs, la constitution géognostique des différens sols ne présente, dans les régions australes, que ce que l'on observe partout; des roches coquillères à de grandes hauteurs au-dessus des mers, des végétaux, et surtout des arbres enfouis et pétrifiés, etc. On ne peut douter de l'exactitude des faits observés par Péron; mais ses raisonnemens ne persuadent pas toujours; et, malgré les preuves qu'il accumule, on parviendra peut-être à prouver, contre son opinion, que les deux grandes portions des terres australes, si rapprochées l'une de l'autre, furent autrefois réunies, et que l'Océan s'est ouvert le passage qui les sépare aujourd'hui.

On doit encore à Péron un mémoire sur la dyssenterie des pays chauds, et sur l'usage du bétel, qu'il recommande aux observations des médecins, et qu'il regarde comme le meilleur préservatif contre l'influence pernicieuse des régions équatoriales. Les deux mémoires suivans sont insérés en grande partie dans la relation du voyage, ainsi que le dernier que l'on doit à M. Leschenault, et où ce savant botaniste fait l'énumé-

ration des productions végétales les plus utiles de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen.

En terminant cette analyse, nous ne pouvons nous dissimuler qu'elle est beaucoup trop courte, que les extraits que nous avons transcrits sont trop rares, et que les lecteurs de l'ouvrage y noteront une multitude de choses qu'il aurait fallu placer ici. Notre excuse se réduit à ce peu de mots : l'espace qui nous était accordé est plus que rempli.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Problème de l'esprit humain, ou Origine, développement et certitude de nos connaissances; faisant suite et complément au livre : *Du Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature;* par M. le baron **Massias**, *ancien chargé d'affaires de France, résident, consul général à Dantzick* (1).

Parmi les productions littéraires, les ouvrages de métaphysique semblent devoir, moins que tout autre genre d'écrits, se ressentir de l'influence des opinions qui dominent le siècle où ils paraissent. Appartenant à un ordre d'idées supérieur à la sphère des intérêts qui laissent leur empreinte dans nos pensées et les colorent toutes plus ou moins profondément, ouvrages d'hommes qu'occupent, dans le calme des passions, des problèmes étrangers au mouvement de la vie intellectuelle et sociale de l'immense majorité des esprits instruits et actifs, ils s'adressent à un petit nombre de personnes que l'auteur suppose, sinon entièrement indifférentes aux affaires et aux projets qui se partagent les affections et absorbent l'attention de ses contemporains, au moins disposées à faire trève aux objets de soucis et de réflexions vulgaires, et à s'élever au-dessus des discussions graves ou frivoles du jour, dans la région pure des principes qui restent inaltérables au milieu des phases changeantes de l'existence humaine.

L'histoire de la philosophie ne remplit pas cette attente. On pourrait, dans les institutions et les destinées des nations qui

---

(1) Paris, 1825; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. 1 vol. in-8° de IX et 404 pages; prix, 7 fr.

l'ont cultivée, signaler facilement les circonstances et les preventions qui expliquent la direction qu'y a prise, dans chaque siècle, la spéculation métaphysique et la faveur avec laquelle les théories les plus abstraites y ont été accueillies par les esprits exercés à la méditation. Quelquefois, une grande corruption de mœurs a, tour à tour ou simultanément, fait éclore des théories qui la mettaient à l'aise, et donné, soit par le dégoût qui l'accompagnait dans quelques âmes privilégiées, soit comme remède ou refuge, naissance et faveur à des doctrines d'une pureté et d'une exaltation presque surhumaines. Mais, hors même d'un état de dégradation extrême, une existence qui est simplement douce et qui n'est agitée que par une succession de jouissances sensuelles et de plaisirs intellectuels, éloigne ceux qui aiment l'instruction de toute méditation dont le sujet les oblige à sortir d'un monde où ils se trouvent si bien, et de se livrer à des efforts d'attention qui effraient leur mollesse et qui ne sont pas soutenus par les points d'appui habituels de leurs pensées.

Au dix-huitième siècle, les esprits ont éprouvé, par d'autres raisons encore, beaucoup de répugnance à reconnaître un ordre de choses distinct du monde visible et tout aussi réel que la nature extérieure. En comparant les étonnans progrès que les sciences firent à la suite de Bacon et des grands hommes qui appliquèrent sa méthode à l'exploration des lois physiques, avec le cercle d'idées contradictoires dans lequel tournoyaient les métaphysiciens depuis plus de deux mille ans; on conçut de l'indifférence et presque du mépris pour les recherches qui embrassent les questions de l'origine et de la certitude de nos connaissances, et les rapports du sujet pensant aux objets sensibles. Les succès brillans qui couronnaient chaque jour les travaux des savans dans le champ des sciences naturelles, semblaient promettre des résultats plus heureux à l'investigation qui aborderait ces questions par la physiologie et par l'analyse des conditions matérielles de la sensation. A cette tendance doctrinale se joignait, dans les contrées où la religion, privée de sa vertu morale et ennoblissante, était considérée par les

classes instruites comme un obstacle à l'amélioration de l'état social et à la propagation des lumières, un secret désir de voir s'affaiblir de plus en plus le crédit des systêmes de philosophie qui offraient des appuis à la puissance ecclésiastique ou qui étaient du moins en possession de fournir des armes aux théologiens. Toutes les théories, favorables au spiritualisme, avaient à combattre ces deux genres de prévention, et se trouvaient, avant examen, frappées de réprobation, soit comme auxiliaires d'opinions et d'influences qu'on repoussait, soit comme incompatibles avec les principes et les méthodes des sciences qui faisaient la gloire du siècle, et qui avaient ouvert aux peuples civilisés des sources d'une prospérité indéfiniment croissante, en décuplant leurs jouissances ainsi que leurs moyens d'action sur la nature. Quoiqu'on ne puisse se dissimuler que les mêmes causes n'opèrent encore sur les esprits et ne contribuent à diminuer le peu de penchant que l'homme a naturellement à se détourner des choses accessibles aux sens pour se livrer à des études qui demandent une force d'attention réflexive, difficile à acquérir, on ne saurait disconvenir cependant que la métaphysique ne trouve, sous l'un et l'autre des rapports que nous avons indiqués, moins de préjugés à combattre aujourd'hui.

L'un des résultats les plus constans des troubles civils, est de ramener l'homme au sentiment, et à l'observation des forces morales de sa nature. Ils lui révèlent l'importance de ceux des liens sociaux qui tiennent à des principes étrangers aux calculs de l'intérêt. La puissance des ressorts que les âmes fortes déploient dans ces crises, la nécessité qui leur est imposée par le malheur de se replier sur elles-mêmes et de se créer des ressources intérieures contre les dégoûts et les mécomptes, les trésors qui s'ouvrent à elles dans le sanctuaire de la pensée, et dont la découverte rend à la méditation ceux qui dans des tems ordinaires eussent été tout entiers aux jouissances et au paisible cours d'occupations traditionnelles, le spectacle contagieux d'innovations hardies tentées sur le théâtre de la vie extérieure, qui dispose les esprits à se frayer de nouvelles routes dans un autre ordre d'intérêts, le besoin de rattacher à des principes

qu'une grande élévation rende inattaquables, la théorie d'institutions qu'on crée et qu'on défend, ou qu'on décrédite et qu'on repousse, voilà quelques-unes des conséquences des révolutions politiques qui expliquent pourquoi ces changemens de la scène du monde amènent aussi un changement de direction dans le mouvement des idées spéculatives et donnent à l'investigation philosophique plus d'activité et de profondeur. L'intime connexité entre les plus hautes théories de l'entendement et les principes qu'invoquent tour à tour les partis vainqueurs ou vaincus, se montre avec une nouvelle clarté et sous un jour plus frappant, et ranime l'intérêt qu'on avait cessé de prendre aux questions métaphysiques.

Si à une conviction renaissante de l'importance des opinions en matière de philosophie, viennent se joindre à la fois et le réveil des sentimens religieux et l'établissement d'institutions qui éloignent de la religion ce qu'elle paraissait avoir de menaçant pour la pleine et bienfaisante application des sciences morales au perfectionnement social, l'esprit humain se reportera, avec une ardeur nouvelle, avec plus de calme et d'impartialité, sur l'examen des problèmes qui ne cesseront d'occuper l'esprit humain jusqu'à ce qu'il les ait résolus, ou au moins, jusqu'à ce que, soit l'impossibilité de les résoudre se trouve motivée par des raisons universellement admises, soit les limites que ses efforts ne peuvent franchir aient été déterminées, en vertu d'une analyse de ses facultés, inaccessible désormais à toute objection raisonnable.

L'influence de l'un et l'autre de ces changemens arrivés dans la disposition des esprits et dans les rapports des institutions religieuses avec les lois civiles, s'est déjà fait sentir dans la littérature française d'une manière très-propice à la discussion impartiale des questions de philosophie qui dans le dernier siècle se traitaient et se décidaient avec une propension marquée aux principes matérialistes. Le terrain ainsi rendu à une culture plus variée, et ameubli, pour ainsi dire, par tant de bouleversemens qui rappelaient la méditation irrésistiblement sur l'ordre moral et sur ses bases immuables, était préparé à

recevoir et à féconder ce germe de doctrines plus favorables au spiritualisme que lui apporteraient les communications rouvertes avec les nations du Nord. L'insuffisance et les lacunes de la théorie de Condillac qui escamotait à l'homme la plus belle moitié de sa nature, en donnant à une notion purement logique de la sensation, une valeur et une portée incompatibles avec les élémens que l'analyse psychologique peut seule y reconnaître, ces défauts de la philosophie de la sensation, mis en évidence par quelques bons esprits, se dévoilent de plus en plus aux yeux du petit nombre de personnes que ces matières intéressent.

Ce cercle de juges éclairés s'agrandit par le lumineux enseignement de M. Royer-Collard, et par l'accueil que les leçons éloquentes et l'autorité de cet illustre citoyen procurèrent aux ouvrages de l'école écossaise, plus propre qu'aucune autre à ramener les esprits à la véritable méthode expérimentale en psychologie, et à leur faire apercevoir ce monde intérieur, si long-tems dérobé aux regards sous les prestiges de métamorphoses imposées à la sensation par les disciples de Condillac, et traité de chimérique par les physiciens attachés à la glèbe de leur domaine matériel. Il est inutile de rappeler avec quel succès M. Cousin acheva ce que M. Royer-Collard avait commencé. Les services qu'il a rendus aux bonnes études philosophiques ont été appréciés dernièrement par un juge compétent, qui est lui-même un des hommes dont elles attendent avec le plus de confiance leurs progrès (1).

Antérieurement à ces heureux essais de restauration de la saine philosophie et indépendamment des travaux qui l'ont eue pour objet, soit en France, soit à l'étranger, un esprit éminemment doué du talent de l'observation psychologique, avait déjà, par ses propres méditations, été conduit dans une nouvelle route. M. Maine de Biran aperçut, avec la netteté et la

(1) Voyez les pages CXLV et suivantes de l'excellente Introduction que M. Jouffroy a placée en tête de sa traduction des *Esquisses de philosophie morale*, par M. Dugald-Stewart. Paris, 1826.

sagacité qui caractérisent la faculté si rare de s'attacher aux faits de conscience en les séparant de tout phénomène adventice, non-seulement les deux élémens qui se combinent dans la sensation et qui nous renvoient à deux sources différentes; mais il signala surtout l'important appui que le sentiment de l'activité du *moi*, considéré comme origine du principe de causalité et garant de sa valeur, prêterait à la philosophie, si ce sentiment devenait l'objet d'une analyse purement psychologique. Il est à jamais regrettable qu'il ne lui ait pas été accordé de mettre la dernière main à l'ouvrage où il se proposait de développer son point de vue, et d'en montrer la justesse et la fécondité par son application détaillée aux principaux phénomènes de la vie sensitive, intellectuelle et morale de l'homme. Plusieurs des amis qui le pleurent ont vu la première partie de cet ouvrage entièrement terminée et en état de paraître. Il est à désirer que la littérature philosophique s'en enrichisse sans trop de délais. Les meilleurs esprits comme les penseurs les plus profonds sont encore loin d'être d'accord sur la nature, l'origine et la portée du *principe de causalité*; ils le sont encore moins sur la manière d'en établir la légitimité absolue.

L'idée ingénieuse par laquelle Kant a éludé les attaques sceptiques de Hume, et qui donne à son auteur le premier rang parmi les génies hardis et originaux, suffit bien pour expliquer comment l'homme se sert de l'axiome de causalité dans le champ de l'expérience avec la certitude d'y être autorisé sans jamais avoir à craindre une exception à cette règle dans aucun cas qui a pu ou qui pourra se présenter à l'observation de l'homme. Mais la théorie de Kant, donnant au principe de causalité une valeur purement subjective, le frappe d'impuissance ou en rend au moins l'usage problématique, en dehors des limites de l'expérience; et cependant, aucun des systèmes qui, postérieurement au *criticisme*, ont été tentés pour assurer à ce même principe les caractères de nécessité et d'universalité absolues, n'a réussi à en légitimer l'application à tous les êtres et à leurs modifications avec cette clarté que l'hypothèse de Kant répand sur la légitimité de l'empire de la causalité

dans le domaine des perceptions et des actions humaines. Car, dire avec Reid que le principe de causalité porte son évidence en lui-même, est simplement affirmer qu'on croit à son autorité souveraine, parce qu'on ne peut renier cette croyance qu'en se refusant à satisfaire un besoin impérieux de l'esprit; chercher la source de la notion de cause dans l'action de la volonté sur elle-même, dans la production d'une résolution, c'est bien faire remarquer la connexité intime de la notion de cause avec la conscience de notre personnalité; mais, ce n'est pas montrer que nous sommes *autorisés* à élever un fait de conscience, ou une idée dont nous ne pouvons nous séparer, au rang d'un principe législateur pour toutes les existences. Il est vrai que nous ne rapporterions même pas une seule de nos perceptions à un objet extérieur comme cause, si cette notion n'était pas antérieure à toutes les opérations de notre esprit. Mais la nécessité subjective d'un axiome ne suffit pas pour en faire une loi de l'univers, et la grande question : *De quel droit étendez-vous à tout ce qui est, qui arrive et qui arrivera, une règle que vous puisez en vous-même?* encore intacte, n'est résolue que dans le point de vue de Kant, et cela uniquement pour l'arrangement systématique de nos sensations, pour le tissu purement subjectif de nos perceptions et de nos connaissances. La manière dont M. Maine de Biran a tâché d'y répondre ne nous paraît pas exempte d'objections, mais elle offre de nouveaux motifs pour légitimer l'espèce d'anthropomorphisme auquel nous assujétissons la nature, en la soumettant à un principe de notre raison, et nous ne pouvons qu'exprimer itérativement le vœu de nous voir bientôt en possession des mémoires et des traités que cet éminent psychologiste a laissés en état d'être livrés à l'impression.

Parmi les symptômes d'une meilleure tendance des esprits en matière de philosophie rationnelle et de leur retour vers ces méditations qui seules fournissent aux sciences leurs bases et leur ciment, tandis qu'elles donnent à ceux qui s'y livrent une vigueur intellectuelle, propre à leur rendre plus faciles tous les autres genres de recherches scientifiques, je n'hésite pas à

assigner un des premiers rangs aux écrits de M. le baron Massias. Dans un ouvrage étendu, dont la *Revue Encyclopédique* a fait un juste éloge (1), il avait embrassé toutes les parties de la philosophie, tant générale qu'appliquée à notre constitution organique et intellectuelle, à nos besoins sociaux et moraux, à la théorie des beaux-arts et à nos sentimens religieux (2). Il manquait à ce vaste ensemble de travaux sur la science de l'homme, considéré comme partie d'un grand tout auquel il est incorporé, à titre d'intelligence servie par des organes, stimulée à l'action par des lois instinctives et universelles, se développant sous l'empire de ces lois pour atteindre sa triple destinée d'être sensible, social, moral et religieux : il manquait à ce grand tableau un traité sur les moyens mis à notre disposition par la nature pour acquérir la connaissance réelle et certaine des vérités exposées par l'auteur dans son principal ouvrage. La nouvelle production de sa plume, que nous annonçons, est donc le complément et la clef du cours de philosophie religieuse, sociale et poétique, renfermé dans les cinq volumes précédemment publiés. Il cherche à y établir que la connaissance humaine n'est que le *rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*. « Nous faisons nos efforts, dit M. Massias, pour y donner des bases à la certitude, et résoudre le problème dont, depuis quatre mille ans, la philosophie cherche la solution. Sans un livre qui effectue ce que nous osons tenter, l'éducation de l'esprit humain ne saurait être complétement rationnelle (3). » L'importance et la difficulté du sujet, la sagacité, la candeur, l'indépendance de toute opinion systématique et de toute considération étrangère à l'intérêt de la vérité que M. Massias a apportées à l'examen de la question à laquelle il entreprend de répondre, sollicitent l'attention la plus sérieuse

(1) 69e livraison. (3e du 23e volume. — Septembre 1824.)

(2) *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*. 5 vol. in-8°, y compris la *Théorie du beau et du sublime*, avec dix tableaux synoptiques. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24 ; prix, 25 fr.

(3) Discours Préliminaire, p. XXVI.

des amis de la philosophie, comme la variété d'instruction que l'auteur déploie, les intentions droites, pures, profondément religieuses qui l'animent et les résultats consolans auxquels il arrive par l'examen des bases sur lesquelles s'appuient les principales branches du savoir humain, inspirent une haute estime pour l'auteur et le plus vif désir de pouvoir acquiescer aux conclusions auxquelles son raisonnement le conduit.

Nous tâcherons d'en présenter le résumé substantiel. L'auteur se demande : *Qu'est-ce que connaître? Que pouvons-nous connaître?* A cela il répond que, dans l'être humain, connaître, c'est être soi, se réfléchir, qu'être et connaître sont une seule et même chose pour l'intelligence, parce que l'intelligence qui cesserait de connaître cesserait d'être intelligence, comme la matière qui cesserait d'être étendue cesserait d'être matière. La connaissance est donc l'étendue de l'être intelligent. Connaître est donc être; connaître davantage, apprendre ou avoir appris, est agrandissement de l'être.

Comment aura lieu cette extension, cette ampliation de l'être intelligent? où en trouvera-t-il les matériaux homogènes? Ils ne peuvent être qu'en lui ou hors de lui. Il s'agrandira, en développant ses propriétés, en rendant explicite ce qui n'est en elles qu'implicite. Il s'agrandira, en s'adjoignant ce qui est d'une essence semblable à la sienne, *en s'assimilant l'intelligible qui est hors de lui.* C'est au développement de cette proposition qu'est consacré tout l'ouvrage. Partant du principe qu'une chose, pour être accessible à notre cognition (mot de la philosophie de Kant, qu'il adopte parce qu'il rend son idée mieux qu'aucun autre), doit pouvoir être rangée dans *l'intelligible*, l'auteur passe en revue les *objets* et ce que nous entendons par leur *existence*, leurs *qualités*, leurs *formes*, leurs *modifications*, leurs *rapports*, leurs *mouvemens* dans *l'espace* et dans *la durée*, les *lois individuelles* et *universelles* auxquelles ils sont assujétis, *l'action* et *l'effet* de ces lois, notre propre *activité* et nos *opérations*, et cherche à prouver que toutes ces choses dont l'ensemble est aussi immense que la nature, n'ont de prise sur nous que par leur manière de nous affecter qui consiste dans

un mode d'action immatérielle; qu'elles sont en conséquence *intelligibles*, n'étant au fond que des rapports entre l'étendue et l'intelligence, et que l'univers n'est pour nous, en dernière analyse, qu'une collection de qualités, nous parvenant par des impressions que nous ne connaissons que par leurs effets. Nous devons nous borner à un précis aride des développemens dans lesquels l'auteur entre pour justifier ce point de vue fondamental de son système.

Pour connaître l'essence des choses, il faudrait que nous cessassions d'être ce que nous sommes, d'être nous-mêmes, et que nous sortissions de nous pour nous identifier avec d'autres natures. La substance interne des êtres est inaccessible : l'esprit ne se révèle que par la connaissance, la matière ne se fait connaître que par l'*étendue* et la *résistance*. Que sont *étendue et résistance?* Deux abstractions de notre esprit, à l'occasion de l'impression; deux mots signifiant l'unité concrète, formée par le concours du *moi* qui tend à tout ramener à la simplicité de sa forme ou à l'unité typique, et de la conscience du *non-moi*, qui nous permet de poser l'unité concrète, et par celle-ci, indéfiniment multipliée, l'étendue, l'espace. L'unité concrète, ayant des dimensions dans tous les sens, est par conséquent impénétrable et résistante. Étendue et résistance sont deux mots indiquant le sujet inconnu d'un phénomène connu, par lequel nous avons le sentiment de la résistance et de l'étendue. Ainsi l'objet producteur de ce sentiment est une *cause*, chose éminemment intellectuelle, et *l'effet* est une sensation qui n'a rien de réel pour nous, si ce n'est dans la *perception*, acte dont le résultat est dénué de toute matérialité, puisque ce résultat est *un rapport* (entre l'étendue et l'intelligence), chose toute spirituelle. Or, tous les sens sont *toucher*, perception de l'étendue résistante : en voyant les couleurs, en flairant les odeurs, en goûtant les saveurs, en entendant les sons, c'est donc l'intelligible, et rien que l'intelligible, à des degrés différens, que perçoit l'intelligence.

Même appréciation de la forme et du mouvement.

Les formes sont des caractères dont chacun exprime des idées

ou des affections, les pensées de la Divinité, ou les sentimens de l'homme. Les formes n'existent que pour les besoins des intelligences finies; l'intelligence suprême n'a qu'une seule idée non limitée, réflexion et forme d'elle-même. Toute matière a une forme quelconque qui se donne sans rien ôter à son sujet. Toute matière est susceptible de toutes les formes. La forme est distincte de la matière. Qu'a de commun celle-ci avec l'empreinte, avec *l'action permanente* du mouvement intelligent qui la façonne et la maintient dans les linéamens qui la circonscrivent? Ce n'est pas le corps figuré qui nous parvient, c'est la lumière, ou plutôt le sentiment qu'elle en donne. La forme est pour la vue ce que le son est pour l'oreille; et le son, considéré dans le sentiment que nous en avons, mode unique de son existence, est immatériel. Les formes sont l'étendue analysée; la parole de la matière; les idées de la Divinité. La forme considérée dans le sujet qu'elle modifie, est matérielle; considérée dans l'acte qui la produit, c'est-à-dire, qui limite les corps pour la plus savante des fins, elle est intelligence souveraine.

Un corps, passant d'un point de l'espace dans un autre point, nous donne *le mouvement*, succession de rapports de position. Un corps se meut-il par sa propre vertu? Mouvement est déplacement, partant *un acte*. A qui est-il donné de produire des actes? nous en produisons : qui les produit en nous? notre volonté; elle est cause d'effets ou d'actes. Le mouvement est donc un acte, un effet ayant sa cause dans la volonté. Tout mouvement est un titre à la suzeraineté de la matière. Or, les corps qui opèrent des mouvemens à nos yeux, la pierre qui tombe, le fleuve qui coule, l'astre qui parcourt l'espace, n'ont pas de volontés qui produisent leur déplacement. Tout cela est mu, et ne se meut pas. Ainsi, tout mouvement nous montre une *volonté;* tout mouvement ordonné nous montre une *volonté intelligente*. Toute volonté intelligente suppose rigoureusement individualité; car volonté et intelligence ne sont nullement divisibles. Donc, tout homme reconnaît une *volonté*, une *intelligence*, une *cause*, aussi supérieures à sa

volonté, à son intelligence et à son pouvoir, que les mouvemens produits dans l'univers sont supérieurs en puissance et en savoir à ceux qu'il peut produire lui-même. Il n'est point d'athées.

Le point de départ de l'auteur étant la proposition, que nous ne pouvons saisir les objets que par ce qu'ils ont d'analogue avec nos facultés, en d'autres termes, par leur côté intelligible, mettre en évidence l'intelligible dans les impressions, les affections et les perceptions, devait être le principal but de tout l'ouvrage, semé d'ailleurs d'une foule de vues souvent justes, quelquefois profondes, toujours ingénieuses. Nous regrettons d'être forcés de renfermer notre analyse dans une très-sèche exposition de l'idée-mère à laquelle elles se rapportent. Pour la faire plus nettement comprendre, et engager les personnes pour lesquelles ces recherches sur les principes de nos connaissances ont de l'attrait, à recourir au livre même, nous offrirons encore quelques-unes des réflexions qui présentent la théorie de M. le baron Massias sous plus d'un aspect, et qui en résument les élémens avec le plus de concision.

Le problème de la connaissance humaine dépend essentiellement de la connaissance du lien qui unit le moi au non-moi, ou *du rapport entre l'intelligence et la matière*. Pour rendre sensible à l'imagination la manière dont l'auteur conçoit ce rapport, il suppose une montre intelligente, renfermée dans la grande horloge de l'univers, en recevant son mouvement, inscrivant et lisant sur son cadran tous les phénomènes extérieurs qui s'y répètent en petit; ayant aussi un mouvement propre qui peut seconder ou contrarier l'action générale, sans pouvoir cependant s'en affranchir totalement. Dans cette hypothèse, le rapport en vertu duquel la montre perçoit en elle l'action universelle, se compose de sa propre action, de sa propre perception, combinées avec l'action et l'intelligence universelles; le lien qui les unit est leur action commune et réciproque. Ce rapport, cette action mixte de l'individuel et de l'universel unissant deux extrêmes, le fini et l'indéfini, et, par l'intermédiaire de celui-ci, le fini et l'infini, est le troisième

élément de la constitution de l'homme qui a jusqu'ici, selon M. Massias, été négligé ou mal apprécié, et qui fait de l'homme une *unité ternaire*, ayant en soi *la cause* de son action, par conséquent *ses moyens* et *son effet;* et hors de soi, son objet, *son stimulus* et son régulateur dont, en la percevant, il s'approprie et s'associe l'action. *Ce qui se passe hors de nous*, conclut l'auteur, *se passe aussi en nous, et fait partie de nous.*

L'ensemble des vues de M. Massias sur les rapports de la nature à l'homme, et les branches d'arts ou de sciences qui en découlent, se trouve résumé dans trois tableaux qui ont été placés à la fin de l'ouvrage; deux offrent la représentation figurée de *l'unité ternaire humaine*, et des *rapports de l'homme à la nature;* le troisième présente synoptiquement les *connaissances humaines dans leur rapport avec leur objet, entre elles, et avec nos facultés* (1).

En dernière analyse, la réponse de l'auteur à la question : *Qu'y a-t-il de vrai dans ce que nous connaissons?* se réduit à ceci. Toutes les sciences sont données par la perception et la réflexion; dans l'une et l'autre, il n'y a que l'action de la nature et la nôtre, action qui s'unit en nous, et à laquelle ces deux facteurs de la connaissance humaine participent diversement et inégalement, suivant les circonstances. La vérité n'est que le sentiment et l'évidence de cette analogie entre notre moi et ce qui n'est pas lui. Ce qu'il y a de vrai dans nos connaissances est, ainsi, le sentiment et l'idée que nous avons de l'action universelle et individuelle, de l'existence de la matière et de ses modifications par la forme, les couleurs et le son. Dans toute perception, il y a correspondance entre l'action universelle et individuelle, par l'intermédiaire de la nature organique et inorganique. Dans l'univers, il n'y a que ma-

(1) Nous avons placé sous les yeux de nos lecteurs ces tableaux (Voy. *Rev. Enc.*, au commencement du cahier du mois d'octobre 1826, ou du tom. XXXII.) qui font apprécier d'un coup d'œil les bases du système de M. Massias, et l'espèce de classification encyclopédique des connaissances humaines qui en résulte et qu'il explique, p. 288 et suiv. de son ouvrage. Voy. aussi p. 26 et 34.

tière, mouvement et intelligence. La matière nous est connue par le mouvement, et le mouvement n'est qu'un *effet* de l'intelligence agissant sur la matière. Ainsi nous voyons en nous-mêmes les objets éclairés par celui qui a créé la lumière des esprits, et qui est justement appelé le soleil des intelligences, parce qu'il a rendu les objets accessibles à notre perception, en leur donnant une action sur nous à laquelle la notre s'associe analogiquement. L'action qui a lieu au-dedans de nous, celle qui se passe hors de nous, et qui nous parvient par la perception, font partie de nous-mêmes. Ainsi l'action perçue de la nature est identique à *JE*. La certitude étant sentiment d'identité, il y a donc certitude pour l'homme, puisqu'il est sûr de son moi, et que la connaissance est identique à ce moi.

Pour faire ressortir ce qu'il y a dans ce point de vue d'élevé et de fécond en idées lumineuses ou attrayantes, nous emprunterons les paroles d'un philosophe qu'une réunion des plus rares talens a placé également haut, comme penseur et comme écrivain, et qui arrive par une autre voie à un résultat ayant beaucoup d'analogie avec celui des méditations de M. Massias. « Le *moi* », dit M. Cousin dans la belle préface qui précède ses fragmens philosophiques (1), « le moi n'est pas passif, et ne peut jamais l'être, puisqu'il est l'activité libre; ce n'est pas l'objet non plus qui est passif, puisqu'il nous est donné uniquement dans la raison de cause, de force active. — Le monde extérieur n'est donc qu'un assemblage de causes correspondantes à nos sensations réelles ou possibles; le rapport de ces causes entre elles est l'ordre du monde. Ainsi ce monde est de la même étoffe que nous, et la nature est la sœur de l'homme; elle est active, vivante, animée comme lui; et son histoire est un drame, tout aussi bien que celle de l'humanité. »

« L'univers », dit M. Massias (2), « n'est qu'une vaste ana-

(1) P. XXXIV et suiv.

(2) P. 219 et suiv.

logie : sans analogie, point d'unité dans le multiple, point de multiple dans l'unité. — En dernière analyse, nos connaissances, nos sciences, nos arts ont leur origine dans la perception. Rien n'est perçu que l'action de la nature et la nôtre. La nature agit sur nous par les formes des objets, qui sont sa science et son art. La variété de nos perceptions provient des modes divers du mouvement et de la variété des formes impressives. La perception, d'où vient toute notre connaissance, n'a donc lieu qu'en vertu de l'analogie qui existe entre le sujet et l'objet, entre le moi et le non-moi. Par la *perception* (activité intelligente), nous saisissons, nous nous adjoignons la forme et l'impression qui agissent sur nous. La forme et l'impression, qui, en dernier résultat, sont action, ne pourraient passer dans *l'être qui est pour soi* (l'être intelligent), si celui-ci ne l'admettait dans sa propre action. Dans la *perception*, la part de la nature est la plus grande ; dans la *réflexion*, la part la plus considérable est celle de l'homme. Lorsque deux amis, ajoute M. Massias, se serrent doucement la main, leur existence passe dans le point de contact; et, loin que l'un ôte rien à l'autre, l'activité de leur être est doublée par cette communication. »

« Il semble », dit-il ailleurs, « que la matière soit un voile jeté entre nous et la Divinité : ce voile est tissu de toutes les formes et de tous les groupes existans dans l'univers : le côté tourné vers nous aboutit, par les sens, à notre intelligence; l'autre côté aboutit aux idées divines, types éternels. »

En nous attachant, dans cette annonce d'un ouvrage qui roule sur des questions métaphysiques, à ce qu'il renferme de plus abstrait, mais aussi de plus important pour l'appréciation de la théorie de l'auteur, nous craignons d'avoir donné une fausse idée de l'intérêt de son livre et de l'attrait qu'y trouveront les lecteurs les moins habitués aux méditations spéculatives. Une grande variété d'instruction scientifique et littéraire, une foule d'idées fines et justes, d'aperçus vastes et ingénieux, d'images brillantes et d'expressions heureuses, répandues sur l'exposition des matières les plus arides, cap-

tivent ou reposent agréablement l'attention et la soutiennent dans ses efforts. Nous citerons, pour exemples, le parallèle du génie de Descartes et de Newton, et des services qu'ils ont rendus aux sciences (p. 126-133), les réflexions sur l'art de l'historien (154-158), sur la rhétorique et la poétique d'Aristote (161 et suiv.), sur les méthodes (166 et suiv.), sur les langues (p. 170-185), en particulier sur les onomatopées, sur la différence des langues anciennes et modernes (p. 265), sur l'expression, espèce de réaction instinctive, mère du langage (170-174).

Parmi les digressions utiles ou piquantes qui servent de point de repos à l'esprit ou de développement à la théorie de l'auteur, nous signalerons encore des observations sur la progression des formes du sentiment religieux (140-146); sur le romantique et le classique (165); sur la différence entre les sciences exactes ou métriques et morales ou analogiques (133-81); sur le principe de l'arithmétique (105-135) et de l'algèbre (114); un exposé des rapports dans l'ordre minéral, végétal, animal, intellectuel et moral (27-37); un recensement détaillé des choses matérielles, tendant à montrer que nous ne les percevons qu'au moyen de la prise immatérielle qu'elles ont sur nous (51-57); la réfutation du matérialisme de MM. Lancelin et Azaïs (187-216); celle des opinions de Volney sur l'origine des idées religieuses et morales (p. 299-318); une note relative à l'influence des signes sur la pensée (318-324); des considérations sur l'homogénéité de la matière (325-330); et l'examen de quelques propositions de *l'Essai sur les probabilités*, par M. de Laplace, morceau polémique également remarquable par le ton de politesse qui y règne, par la justesse des réponses que M. Massias oppose aux doctrines matérialistes de l'illustre savant qu'il combat, et par l'incohérence des assertions qu'il relève. Il montre très-bien la contradiction qu'il y a entre ces assertions et les principes que le grand géomètre a posés lui-même. Dans son *Essai sur les probabilités*, il admet la possibilité d'apporter dans la théorie de l'entendement humain la même exactitude que dans les autres branches

de la philosophie naturelle, en appliquant aux observations du *sens interne qui peut seul apercevoir* ses propres modifications, la méthode dont on a fait usage pour les observations des sens externes (1); et cependant, il affirme presqu'en même tems (2) que la psychologie n'est qu'une continuation de la physiologie visible; que les vibrations du sensorium, qui est le siége de la sensation et de la pensée, sont assujéties aux lois de la dynamique; que le sensorium est ce même sens interne qui perçoit ses propres modifications, et, confondant ainsi des phénomènes qui appartiennent à deux sources absolument différentes, il transporte le domaine des sens externes dans la sphère du sens interne qui se trouve ainsi méconnu et anéanti, après que son existence distincte et son ressort spécial avaient été reconnus. Le même savant, oubliant que, dans un des ouvrages qui font le plus d'honneur à l'esprit humain (3), il a refusé à la matière toute faculté de se donner aucun mouvement ou de changer la direction de celui qui lui a été imprimé par une force étrangère, fait exécuter des mouvemens au sensorium ou sens interne matériel (qui ne croit entendre quelque chose d'analogue à : cercle carré ou point à trois dimensions?), le dotant de l'activité qui forme les langues (224), compare (226), se modifie par l'attention (239) et par les croyances (242). Pour compenser l'inconséquence par laquelle un principe d'activité qui lui permet de se mettre en mouvement elle-même, est attribué à la matière ailleurs déclarée inerte en soi, M. de Laplace appelle illusion de l'esprit la persuasion où nous sommes que la volonté se détermine d'elle-même (4). Mais alors il ne fallait pas parler des *principes éternels de raison de justice et d'humanité, qui fondent et maintiennent les sociétés* (5). M. Massias a raison de dire que là où tout est nécessaire, où

(1) Cinquième édition, p. 220.

(2) *Ib.*, p. 219.

(3) Voyez p. 250 de l'*Exposition du système du monde.*

(4) *Essai sur les probabilités*, p. 3.

(5) *Ib.*, p. 177.

rien n'est libre, il ne peut y avoir ni raison, ni justice, ni humanité, et que, dans cette hypothèse, il est aussi absurde d'exhorter l'homme à la vertu, que d'exhorter une horloge à sonner exactement l'heure. C'est pour cela vraisemblablement que l'illustre auteur de *l'Exposition du système du monde* a retranché de la cinquième édition la phrase suivante : « *Vérité, justice, humanité*, voilà des lois immuables de l'ordre social. Loin de nous la dangereuse maxime qu'il est quelquefois utile de s'en écarter et de tromper ou d'asservir les hommes pour assurer leur bonheur. De fatales expériences ont prouvé dans tous les tems que ces lois sacrées ne sont jamais impunément enfreintes. »

Cette suppression ne nous étonne pas, parce que nous concevons l'importance qu'un esprit supérieur met à ce qu'il y ait rigoureuse conséquence entre ses principes et toutes ses assertions ; mais nous pensons qu'il est parfaitement contradictoire d'admettre l'existence d'un sens interne, de lui assigner une juridiction propre et un genre de manifestations particulières, et de l'assujétir en même tems à une législation toute différente, en l'enchaînant aux lois du monde visible et tangible. Ce n'est que lorsque ces deux classes de phénomènes seront nettement distinguées, et qu'on ne se permettra plus de confondre les limites de leurs deux terrains si complétement disparates, que la psychologie pourra s'élever au rang d'une science indépendante, égale en clarté et en certitude aux connaissances que nous acquérons par l'entremise des sens extérieurs. Et c'est à cette observation que peut se rattacher le seul dissentiment où nous nous trouvions, à l'égard, non, certes, des résultats de la théorie de M. Massias, auxquels nous adhérons pleinement, mais de quelques-unes des prémisses ou des doctrines qui leur servent de points de départ ou d'appui.

P.-A. Stapfer.

(*Le suite au cahier prochain.*)

Mémoires sur divers événemens de la Révolution et de l'Émigration; par *H.* de Dampmartin, maréchal des camps et armées du Roi (1);

Souvenirs de l'Émigration, *à l'usage de l'époque actuelle;* par le marquis de Marcillac, colonel d'état-major, sous-préfet de Villefranche, commissaire du Roi dans le Midi à l'époque des Cent-Jours (2).

Peu d'années avant la Révolution, un jeune capitaine de cavalerie se trouve en quartier près d'une ville où des eaux minérales attirent la meilleure compagnie. Il est reçu et fêté dans des sociétés charmantes. Il veut prendre sa revanche, et prépare, à son tour, une fête. Son premier soin est d'y prier *un homme plein d'esprit et de connaissances*, mais qui avait pour lors le malheur d'être *jugé sévèrement par les dames.* Cette invitation fait jeter les hauts cris. Une femme jolie, aimable et duchesse, intime au jeune officier sa résolution *irrévocable* de ne se rencontrer *de la vie* avec *une espèce sans mœurs*, *sans maintien et du ton le plus détestable.*

« Au huitième mois de la Révolution, ajoute M. de Dampmartin (car c'est lui qui était le jeune officier), je me trouvais, un jour, chez la femme dont le rigorisme m'avait causé tant d'impatience... Son inquiétude éveilla ma curiosité. Je l'interrogeai. « C'est, me répondit-elle, que, depuis trois semaines, je sollicite en vain pour qu'un membre fameux de l'Assemblée me donne quelques momens. Le désir de le posséder est si vif que pas un seul dîner ne reste à sa disposition. Mais aussi quel homme extraordinaire! que de génie, que de courage, que de grandeur d'âme il rassemble au suprême degré! »

Je n'ai pas besoin de dire que le grand homme *sollicité*

---

(1) Paris, 1825; Hubert, Palais-Royal, galeries de bois. 2 vol. in-8° de 432 et 416 pages; prix, 14 fr.

(2) Paris, 1825; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 17. 1 vol. in-8° de 218 pages; prix, 4 fr.

depuis trois semaines était précisément *l'espèce* avec qui l'on avait juré de ne se trouver *de la vie*. Voilà les jugemens de parti : toutes les préventions injustes ou fondées cèdent à l'esprit de faction. Il refait presque à neuf, en bien comme en mal, les réputations les plus anciennes et les moins contestées. Tout homme qui se hasarde sur la grande scène des révolutions doit s'attendre à y revêtir une nouvelle renommée, ou plutôt deux, et même plusieurs ; car chaque nouveau parti lui en fait une. Ce n'est plus à sa conduite d'attirer le blâme ou l'éloge, c'est à la cocarde qu'il prend ; et, s'il remplit un premier rôle sur ce théâtre où tout s'exagère, on s'en fait un demi-dieu, ou un monstre, ni plus ni moins.

Ces arrêts de carrefours et de salons passent dans les *Mémoires* des contemporains : et, s'il n'y a pas grand mal quand la prévention se borne à guinder sur son piédestal des réputations éphémères, c'est, au contraire, un mal horrible, c'est une peste publique, quand des archivistes de mensonges, ravivant sans cesse les haines, s'acharnent à propager, à perpétuer la calomnie. Je me souviens d'avoir vu dans l'*Histoire* qui avait déjà coûté au célèbre James Fox dix années d'un travail assidu, quoiqu'il n'en ait laissé que des fragmens, cette observation remarquable (1) : « Les excès des discordes civiles n'offrent rien de plus révoltant pour un cœur honnête que les odieuses imputations à l'aide desquelles des hommes, d'ailleurs pleins d'honneur, mais emportés par la fougue des partis, se sont permis dans tous les tems de diffamer leurs adversaires. » Trop souvent les rédacteurs de *Mémoires*, presque toujours les faussaires qui en fabriquent pour de l'argent, s'attachent à reproduire et à grossir ces diffamations. Cela est inévitable et affreux. Mais, faudra-t-il, pour cela, négliger l'étude des Mémoires ? faudrait-il, quand on le pourrait, les livrer en masse à l'oubli ? Non ; il faut savoir les choisir ; il faut, de plus, les lire avec discernement, les consulter avec défiance, et convenir

(1) J'en garantis le sens, non les termes, n'ayant pas maintenant le texte sous les yeux.

toutefois qu'ils ont plusieurs avantages impossibles à méconnaître, difficiles à remplacer.

Pour ne parler ici que du plus général, n'est-il pas hors de doute que les faits, écrits et livrés au public du vivant même de leurs auteurs, acquièrent, de la possibilité d'être démentis et de la certitude qu'ils ne l'ont pas été, un degré de vraisemblance ou de probabilité, souvent impossible à obtenir et à constater par d'autres voies? De plus, quand une révolution de trente années, c'est-à-dire au moins vingt révolutions, ont élevé tour à tour chaque parti à la puissance, tous les partis ont dû se dévoiler, aux jours du succès et dans l'ivresse du triomphe, par des révélations qui, répandues aussi parmi les contemporains sans avoir été démenties, laisseront à la postérité, sur beaucoup d'événemens, moins d'incertitude que de surprise. Voilà ce qui est arrivé au sujet de l'émigration, dont les deux ouvrages réunis dans cette analyse, parce qu'ils se commentent sans cesse, et quelquefois aussi se réfutent mutuellement, serviront beaucoup, si je ne me trompe, à éclairer les causes, le but, les malheurs, les espérances long-tems trompées, jamais éteintes.

Le premier de ces ouvrages paraît d'ailleurs mériter beaucoup plus de confiance qu'on n'en accorde d'ordinaire à cette sorte d'écrits. M. Dampmartin ne raconte que ce qu'il a vu lui-même. « Je pourrais facilement, dit-il, enrichir mon travail de plusieurs anecdotes que je devrais à des hommes distingués par leurs lumières et par leur honnêteté; mais, du moment que l'on se prête à recevoir des témoignages étrangers, le cercle, commencé avec mesure, s'étend bientôt, et finit par n'avoir plus de bornes. Je ne m'écarterai donc, sous aucun prétexte, du récit des événemens qui se sont passés sous mes yeux; je ne me permettrai les réflexions qu'avec réserve, je ne prononcerai pas de jugemens, dans la crainte qu'ils soient taxés de partialité; je n'altérerai pas les actions, soit que je les regarde comme dignes d'éloges, soit que je juge qu'elles méritent le blâme; je ne cacherai le nom d'aucun individu, pour *sauver* à mon ouvrage l'air d'un roman... Si mes engagemens

paraissent trahis, que la voix des hommes honnêtes s'élève, qu'elle me démente et qu'elle me flétrisse. » Voilà certainement ce qui n'est point à craindre. On sent toujours dans l'auteur le besoin de se montrer sincère, et le désir d'être vrai. S'il se trompe, c'est de bonne foi; c'est même presque toujours avec bienveillance. Les liaisons d'amitié semblent influer beaucoup plus sur sa manière de voir les hommes, que les préventions de parti, qu'on reconnaît toutefois à sa manière de considérer les choses. Il est mort presque au moment de la publication de son livre; mais on retrouve à chaque page sa conversation aimable et polie, son ton, comme son caractère, plein de douceur et d'obligeance.

Il fit imprimer à Berlin, en 1799, une brochure ayant pour titre : « *Événemens qui se sont passés sous mes yeux, pendant le cours de la Révolution française.* » Elle obtint du succès en Allemagne, et fut défendue en France, où la police du premier consul en fit saisir quelques exemplaires dans la librairie de M. Pougens. Cette brochure, réimprimée avec des additions, forme la *première partie* des *Mémoires*, qui présentent trois divisions. La seconde partie est un *coup d'œil sur les campagnes des émigrés*, et la troisième renferme des particularités souvent curieuses sur le séjour de l'auteur en Prusse, pendant plusieurs années de son émigration. On y trouve des anecdotes de cour plus singulières qu'édifiantes, et des portraits de personnages célèbres qu'on se plaît à parcourir, parce qu'ils furent esquissés, non comme tant d'autres, après coup et de fantaisie, mais en présence des *modèles*.

On voit, dès son second chapitre, combien se trompent, ou veulent tromper, ceux qui s'obstinent encore à méconnaître qu'aux premiers jours de la Révolution, il y ait eu un plan général, et venu d'en haut, pour soulever partout l'armée contre l'Assemblée nationale. M. Dampmartin était pour lors en garnison à Strasbourg. M. de Rochambeau vient prendre le commandement de l'Alsace, vacant par la mort récente du maréchal de Stainville. Il assemble les chefs de corps et les officiers qui passent pour exercer quelque influence sur l'esprit

du soldat. Il déclare qu'un violent chagrin l'oppresse, parle des *inquiétudes du roi*, recommande l'obéissance, exalte la fidélité. Bref, au milieu d'un discours qui paraît plein de contradictions, et qu'embrouillent encore des gestes où se peint un extrême embarras, on démêle le dessein d'obtenir de la garnison un serment particulier à la personne du monarque. M. de Klinglin, maréchal-de-champ et lieutenant de roi à Strasbourg, donne un souper auquel il réunit les officiers en très-grand nombre. *On n'articule pas précisément* encore *les projets préparés pour le lendemain :* mais on répète, à plusieurs reprises, que les troupes prendront les armes *à trois heures de l'après-dînée, pour une expédition importante, surtout fort agréable aux bons Français.* La nuit s'écoule; on se retire dans l'enchantement de la brillante journée dont l'aurore commence à paraître. Le soleil se lève, et une estafette arrive : elle apporte la nouvelle de la prise de la Bastille; le bruit s'en répand sur l'heure, dans tous les quartiers de la ville; les officiers-généraux *oublient* de faire prendre les armes à la garnison; les bourgeois courent dans les rues s'embrasser avec transport, et les troupes partagent bientôt cette *effrayante allégresse.* Ce fut un coup de théâtre.

Dans les chapitres suivans, M. de Dampmartin raconte et décrit en témoin occulaire les troubles qui bientôt après éclatèrent à Strasbourg; ceux d'Uzès, sa ville natale, dont il fut aussi témoin pendant quelques jours de congé passés au sein de sa famille; enfin ceux d'Avignon, d'Arles, et de tout le Bas-Languedoc, où avait été envoyé le régiment des dragons de Lorraine, dont il était alors lieutenant-colonel. Il serait imprudent de croire que tous ces événemens ont été observés sans prévention; mais ils sont narrés avec franchise. Lorsque, au milieu de tant d'excès, se montre quelque action généreuse, l'auteur s'empresse de la faire valoir avec la joie la plus sincère, quoiqu'elle n'appartienne point à son parti.

On trouverait difficilement ailleurs autant de renseignemens curieux sur les mouvemens populaires et les insurrections fanatiques du Midi durant cette première époque de nos dis-

cordes civiles. Mais, pressé d'arriver à des choses d'une tout autre importance, je ne m'arrêterai que sur un point, le fameux camp de Jalès. Nos lecteurs n'apprendront pas sans surprise ce qu'était en réalité ce *redoutable foyer de contre-révolution*, dont Fouché, dans un Rapport singulièrement célèbre, voulut encore effrayer Bonaparte, après sa rentrée en 1815.

La petite plaine de Jalès se trouve comme enfermée entre les montagnes des Cévennes. On y voyait une commanderie de l'ordre de Malte que possédait alors le bailli de Suffren. On jugea les campagnes voisines *susceptibles d'un prompt soulèvement* et d'une facile défense; mais, dit l'auteur des *Mémoires*, *aucun pays n'était plus éloigné de l'impulsion que les aristocrates voulaient à toute force lui communiquer;* et il ajoute quelques pages après : « De tout tems le Cévenole aima l'indépendance, eut en horreur l'autorité, idolâtra le roi *dans* sa personne, mais abhorra les ministres; en un mot, il portait dans son sein les principes de la Révolution..... Les rassemblemens de Jalès se renouvelaient par intervalles, dans la vue d'aiguillonner les esprits. Quelques officiers, tant supérieurs que subalternes, quelques gentilshommes campagnards y accoururent; aucun grand seigneur n'y parut. Du reste, les entretiens qui se répétaient à Jalès étaient uniformes et singuliers. « Allons, mes enfans, vive le roi ! » — Ce *cri retentissait avec transport.* — « Il faut défendre son Dieu et son prince jusqu'au dernier soupir. — Oui, oui ! s'écriait-on en chœur. — Ces scélérats de démocrates, ces enragés !... il faut en faire un exemple, et rétablir les droits sacrés de l'autel et du trône. — Comme vous voudrez, répliquaient les campagnards dans leur patois; mais faut garder la Révolution, car là-dedans y a de bonnes choses. — Mes enfans, mes bons amis, vous ne pensez pas à ce que vous dites... — Si fait, si fait. » De longs discours et de longs sermons venaient alors : les auditeurs n'y comprenaient rien; ils bâillaient, et répétaient sans cesse le refrain : « Y a de bien bonnes choses dans cette Révolution. » Certes ! ce n'est pas sans fondement que l'auteur a qualifié ces colloques

de *singuliers ;* mais une chose plus singulière, à coup sûr, c'est tout le bruit qu'on en a fait. Voilà pourtant ce *volcan* allumé dans le midi de la France : voilà d'où devaient sortir l'ancien régime, les dîmes et les droits seigneuriaux, et la haute potence où seraient accrochés tous ces enragés démocrates ! Il faut convenir que l'esprit de parti n'est pas difficile en fait d'illusions, et qu'il s'en forme parfois de passablement risibles.

Nous voici arrivés au moment où M. de Dampmartin quitte la France ; et, avant d'analyser son *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*, nous l'allons quitter un moment lui-même, pour remonter jusqu'à l'origine de l'émigration, à l'aide des *Souvenirs* de M. de Marcillac. Il ne faut pas, suivant lui, la chercher dans des causes particulières, mais bien plutôt dans d'augustes exemples. « Elle fut, dit-il, le résultat de cette obéissance passive et aveugle envers le prince, qu'on inculquait jadis dans l'esprit de la jeunesse. Le roi était prisonnier à Paris ; les princes, alors à Coblentz, parlèrent en son nom. Émigrés les premiers, ils appelèrent à l'émigration les sujets fidèles ;... et vingt-un mille Français, dont douze mille nobles, répondirent à l'appel des petits-fils de Henri IV. » L'auteur oublie les ordres publics de Louis XVI, mais peut-être en a-t-il connu d'autres, car cet infortuné monarque était alors en correspondance secrète avec le marquis de Laqueille, oncle de M. de Marcillac, et ministre des princes à Bruxelles, où il ne tarda pas d'appeler son neveu, pour l'aider à *fomenter, à provoquer l'émigration.* Or, voici les moyens qu'ils employaient. Chaque jour arrivaient au marquis de Laqueille des *bulletins* de Coblentz. Les souverains se coalisaient : leurs troupes se mettaient en marche : on désignait l'époque du départ, le nombre, la direction et la force des colonnes. « J'ai été envoyé à Ostende, poursuit M. de Marcillac, et j'y suis resté six semaines pour attendre l'arrivée de la flotte russe portant les contingens de l'armée d'opération que fournissait l'empereur. J'avais ordre d'envoyer un courrier à Coblentz dès que la flotte serait signalée, et de porter moi-même la nouvelle du débarquement..... Je passai ces six semaines une *longue-vue* à la main, et je

quittai Ostende sans avoir rien laissé à l'horizon qui annonçât une flotte russe. Pendant ce tems, on ne manquait pas de dire à Bruxelles : « On a envoyé un aide-de-camp à Ostende pour avertir de l'arrivée des Russes; la nouvelle du départ de la flotte est donc officielle, etc., etc.... Cette nouvelle se communiquait à toute l'émigration, qui la répandait en France... « Vous arriverez trop tard, ajoutait-on dans les correspondances ; vous serez déshonorés; vos enfans ne seront jamais rien... » Comme au tems de la seconde croisade, sous Louis VII, on envoyait aux gentilshommes qui hésitaient à quitter leurs manoirs, une quenouille et des fuseaux.

Quelque trente années plus tard, M. de Marcillac s'est demandé : *L'émigration était-elle politique?* or, voici la réponse qu'il s'est faite; je la transcris mot pour mot : « Cette question serait à résoudre, si les événemens n'avaient pas *démontré à l'évidence* la fausseté de cette mesure que l'on croyait conservatrice de la monarchie. S'éloigner du trône pour soutenir le trône, sortir de France pour reconquérir la France, *s'enlever* son influence pour se servir de cette influence, voilà des fautes impardonnables, et que l'histoire doit juger avec toute sa sévérité. » Il faut qu'une tardive expérience eût bien changé les idées de l'auteur, car toute la premiere partie de son livre est destinée à nous peindre avec quel enthousiasme il avait pris part à ces *fautes* que le jugement de l'histoire doit condamner si sévèrement.

Nous le voyons à vingt ans mars 1791 , quitter avec ivresse le toit paternel, traverser en fugitif tout le midi de la France; et, du moment qu'il pose le pied sur le territoire piémontais, livrer son imagination à des *idées enchanteresses* qu'il lui serait impossible de décrire. Il rencontre à Chambéry quelques officiers français qui l'y avaient précédé, et *croit le feu révolutionnaire éteint.* Cependant, deux mois après, comme il se promenait un dimanche avec MM. de Joinville et Doridan, voilà les Savoyards qui s'attroupent, et tout à coup s'élançant aux cris : *A bas la cocarde! a la lanterne les émigrés!* font pleuvoir sur les trois amis une grêle de pierres. Sans l'assistance d'un

poste voisin, et le secours, devenu nécessaire, d'un détachement de cavalerie, ils auraient été lapidés; ce qui malheureusement dut prouver à M. de Marcillac que *le feu révolutionnaire*, loin d'être éteint, comme il l'avait cru, s'étendait même en Savoie. N'importe; il part de Chambéry, traverse la Suisse à pied, mais toujours environné des *prestiges de la gloire;* et après une aventure fort déplaisante qui lui arrive au Vieux-Brisach, dont le commandant autrichien le fait menacer de la *schlague*, il se rend enfin à Worms, où le prince de Condé s'était retiré avec sa famille, entouré de quelques émigrés dévoués franchement à la cause royale, mais obsédé *d'intrigans et de traîtres* qui faisaient des rapports inexacts sur la situation de la France; en sorte que *les princes étaient trompés.*

Ici, je laisse parler M. de Marcillac lui-même. « Mon premier soin fut, dit-il, de me faire présenter à monseigneur le prince de Condé, aux ducs de Bourbon et d'Enghien. Je fus inscrit sur la liste d'honneur : j'étais le soixantième. Cette liste fut bientôt portée à cent; et telle était l'exaltation du moment que, parvenue à ce nombre de cent, la liste fut fermée; et nous déclarâmes, à l'unanimité, déshonoré et indigne de servir le roi tout ce qui n'était pas inscrit sur ce contrôle sacré, dont nous prîmes tous une copie en forme légale. Je me rappelle, en gémissant sur cette exaltation qui produit souvent des résultats fâcheux, et qu'on blâme dès que la raison a repris son équilibre, que nous ne voulûmes pas admettre le colonel du régiment de la reine cavalerie, qui se présenta le 101e ou 102e. Les officiers de son corps qui avaient *passé* avant lui partagèrent notre rigueur à son égard. Ce brave militaire fut obligé de quitter Worms, et de s'en aller à Manheim. »

On se doute bien, après cela, que les *émigrans* qui survinrent, non pas le 101e ou le 102e, mais seulement une année après, trouvèrent une réception peu flatteuse. Tel fut le sort de M. le vicomte de Dampmartin, auquel nous allons revenir. En donnant de son récit une idée rapide, mais complète, je crois possible de peindre l'émigration tout entière, et surtout de faire entrevoir, dans les traverses qu'éprouve et raconte un

de nos malheureux fugitifs, ce qu'ils eurent tous à supporter sur une terre étrangère.

Sorti de France dans l'été de 1792, M. de Dampmartin se rend, comme M. de Marcillac, à Chambéry. Le comte de Narbonne Fritzlar s'efforce de l'y retenir pour l'*expédition du Midi*, dont le premier exploit doit être la soumission du Dauphiné et la prise de Lyon. Une fois assuré de cette ville, il sera facile, disait-on, de ramener à l'obéissance toutes les provinces méridionales, dans lesquelles on entretient de nombreuses intelligences. Il y avait à tout cela un obstacle : les chefs de l'*expédition du Midi* disposaient de *forces imaginaires ;* leur prétendu quartier général se composait des conseillers et des avocats au parlement d'Aix. M. de Dampmartin quitte donc Chambéry, dont le major, ancien garde-du-corps du roi de Sardaigne, sans aucun égard pour l'âge, la naissance, le rang ou le grade des fugitifs, se permet de traiter tous les Français comme *de simples déserteurs;* annonçant ainsi, dit l'auteur, la manière dont les gouvernemens allaient *payer les émigrés de leurs sacrifices*. A Genève, M. Dampmartin et ses compagnons de voyage, tous officiers, comme lui, du régiment de Lorraine, avaient loué des bateaux pour les transporter à Morges : à peine commencent-ils à s'éloigner du rivage, que la foule des curieux remplit les airs d'invectives proférées avec fureur; aux imprécations dont on salue leur départ, se mêlent les épithètes de *mauvais citoyens*, de *lâches déserteurs*, de *traîtres à la patrie*. A Bâle, ils jugent prudent de ne s'arrêter que quelques heures, la fameuse auberge *des Trois Rois* s'étant *métamorphosée en une succursale des jacobins*. Enfin, ils rencontrent des compatriotes, et n'en sont ni mieux reçus ni moins raillés : ils manquent même, pour premier fait d'armes *extrà regnum*, de se battre contre ceux des leurs qui les ont gagnés de vitesse. « A la suite d'une longue marche, raconte M. Dampmartin, nous entrons dans un village occupé par des militaires français. Nous entendons aussitôt répéter par différentes voix : «Sont-ce des *émigrés* ou des *émigrans ?* »—« Ces messieurs se sont donné le tems de la réflexion. » — « Mieux vaut tard

que jamais. » — De bruyans éclats de rire faisaient ressortir les traits des épigrammes. Boisseulh et Vezins (deux amis de l'auteur), fort peu disposés à supporter la raillerie, répliquent par des mots piquans. La querelle engagée s'échauffe... » Heureusement, et fort à propos, survient un officier supérieur : ses regards ne tardent pas à exprimer la joie la plus vive ; et M. Dampmartin apprend qu'il se trouve au milieu des *chevaliers de la couronne*, commandés par le comte de Bussy, ancien capitaine au régiment des dragons de Lorraine. Le commandant embrasse avec amitié ses anciens camarades, et le corps entier s'empresse de les fêter. Réunis à un banquet, ils apprennent que les *chevaliers de la couronne* vont former l'avant-garde du prince de Condé dans sa marche sur Landau. On les presse de s'y faire inscrire ; on n'oublie rien, surtout, pour les détourner de se rendre à Coblentz, où *les monarchiens* dominent. Surpris, mais peu effrayés de cette révélation, ils opposent à tant d'instances la promesse que les princes leur avaient fait parvenir, de former une *légion de Lorraine*, dans laquelle ils seraient réunis à leurs anciens compagnons d'armes; on cède, et ils poursuivent leur route. Après bien des fatigues, et plus d'une traverse, ils pensaient mettre le pied en terre promise ; ils se félicitaient d'entrer dans les états d'un frère de la reine de France (l'électeur de Cologne), quand tout à coup les sentinelles placées aux portes de Bonn leur signifièrent, *avec brutalité*, de chercher ailleurs un asile. Ils nommèrent cette injonction brutale *un désappointement*. Un autre les attendait à Trèves, où s'était transporté, de Coblentz, le quartier général des princes. Cette légion de Lorraine qu'ils venaient grossir *n'eut pas lieu*. Enfin, ils furent admis dans la *coalition languedocienne*. »

Cependant allait s'ouvrir la campagne de 1792. On doutait si peu, dans le camp des émigrés, d'une réussite complète et soudaine, que deux officiers eurent une prise fort vive, et furent sur le point d'en venir aux mains, pour savoir auquel des deux resterait le droit de profiter du congé de semestre, *au 1er octobre suivant*. Ces illusions avaient séduit jusqu'aux chefs

de l'entreprise. Au rapport de M. Dampmartin, les hommes les plus distingués par le rang, l'âge, les services, attestaient, de bonne foi, qu'un *mouchoir blanc* déployé sur les frontières du royaume suffirait pour rallier aussitôt les bourgeois, les paysans et les troupes. Le baron d'Heuman, brave officier dont le marquis de Conflans avait fait la fortune militaire, dit à la table du roi de Prusse : « J'ai apporté dans ma poche les clefs des forteresses de France : » sur quoi le chevalier de Borghèse, ambassadeur d'Espagne, répondit : « Nous pourrions bien trouver les serrures changées. » Plus confiant que l'ambassadeur, le duc de Brunswick, près d'entrer en campagne, n'était travaillé que d'un souci : il craignait de voir les Français se dérober par une obéissance trop prompte à la leçon dont ils *avaient grand besoin*. Aussi le fit-il bien voir par son curieux *manifeste*.

On a souvent reproché au faible Frédéric-Guillaume la publication de cette pièce éternellement fameuse. Les Mémoires du général Dampmartin fournissent à cet égard des renseignemens tout nouveaux, et qui, bien vérifiés, pourront donner des lumières à l'histoire. D'après lui, le roi de Prusse désapprouva hautement la déclaration de Brunswick, et s'opposa quelque tems à ce qu'elle fût rendue publique. « Mais à Francfort, les raisons spécieuses et les instances adroites le poursuivirent pendant tout un dîner, et surmontèrent sa répugnance. Bientôt, fidèle à la marche des caractères trop faciles, il substitua un souhait au maintien de sa résolution. « Puisse ce manifeste, dit-il, satisfaisant au vœu de mon cœur, assurer le salut de Louis XVI, et l'intégrité de la France ! »

Tout le monde sait trop bien quels furent les prompts effets de cette déclamation ridiculement furibonde; et les résultats de la campagne sont également trop connus pour que je doive m'y arrêter. Mais je trouve dans les *Souvenirs* de M. de Marcillac un fait dont la singularité ne serait pas sans importance; et je le transcris pour ceux qui se verraient à portée de l'éclaircir, de le combattre, ou de le fortifier par de nouveaux renseignemens. L'auteur vient de dire, quelques pages plus haut, que tout faisait *pressentir la perfidie qui présidait alors aux conseils des ca-*

binets. Arrivé au moment où Dumouriez se retranche dans le poste des Islettes, pour couvrir Châlons et la route de Paris, il ajoute : « Le quartier général des princes fut établi à Somme-Suippes; celui du roi de Prusse était au château de Dampierre. On avait reconnu la position de l'armée française; elle avait été jugée difficile à enlever, ce qui fit retarder long-tems *le projet* d'attaque. Il paraît même qu'on eut un moment le projet de la tourner, en prenant la direction de Reims; mais dans un conseil où furent appelés les princes et quelques-uns de leurs généraux, il fut décidé qu'on l'enlèverait de vive force. Les princes réclamèrent, comme le poste le plus périlleux, l'attaque de la batterie de droite. Le jour était fixé pour cette affaire, qui devait décider du sort de la campagne, et ouvrir aux alliés le chemin de Paris, s'ils obtenaient la victoire, qui ne paraissait pas douteuse... Le prince royal, ou le prince Louis de Prusse (je ne puis me rappeler lequel des deux), était venu dîner avec les princes le *surlendemain du conseil* dans lequel on avait décidé la bataille. Il s'*était retardé*, et ne put partir qu'à la nuit close. Il ne connaissait pas les chemins : on lui donna un guide que je relevai à son passage à Somme-Tourbe occupé par la coalition d'Auvergne. Il était une heure du matin lorsque nous arrivâmes au château de Dampierre. Je prenais congé du prince, lorsqu'il me dit : « Monsieur l'aide-de-camp, vous devez être fatigué; reposez-vous un moment : je dois aller visiter les avant-postes à la pointe du jour; vous m'accompagnerez : je vous ferai voir en détail la position de l'armée républicaine. Les princes seront bien aises d'en avoir le rapport, que vous pourrez leur faire. » Nous montâmes à cheval à trois heures du matin. Le prince parcourut toute la ligne de l'armée française... En face de la batterie de droite, « Voilà, me dit S. A., la batterie que les princes ont demandé d'attaquer. Si nous livrons la bataille, nous la gagnerons indubitablement; mais à quoi cela servira-t-il? à faire tuer des hommes, et voilà tout. Nous ne parviendrons pas à sauver le roi; les Français n'en veulent plus, j'en suis assuré. J'ai été dernièrement au camp de Dumouriez; j'ai vu son armée, j'en ai été bien reçu, mais elle ne veut plus de

roi, c'est le cri des soldats. Pourquoi donc faire verser du sang pour un but que nous ne pourrons atteindre? »

Revenu au quartier général prussien, M. de Marcillac se hâte de prendre congé de Son Altesse et de porter aux princes sa conversation. *Elle parut les étonner.* « La bataille devait se donner le surlendemain, poursuit-il; la cavalerie montait à cheval, quand tout à coup un ordre arriva de *manœuvrer en marche* rétrograde... *On* crut d'abord qu'*on* avait renoncé à l'attaque pour tourner la position, mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on battait en retraite... Le désespoir se manifesta d'une manière qui tenait de la rage contre les Prussiens... Il eût été dangereux de *rencontrer dans la marche* des troupes de cette puissance. L'influence et les ordres des princes eussent été insuffisans pour empêcher un engagement à outrance... » Pour dernier trait, l'auteur ajoute : « On assura... que la retraite avait été décidée sur des dépêches de Londres et de Vienne, apportées par un courrier qui avait passé dans la nuit au quartier général des princes, et auquel on avait donné un guide. »

M. de Dampmartin, d'ailleurs bien éloigné d'accuser Frédéric-Guillaume, ou plutôt qui cherche avec soin tous les moyens de l'excuser, n'en a pas moins retracé avec la même énergie l'indignation des émigrés, trop malheureux pour n'être que justes. Ce prince qui, peu de jours auparavant, s'était offert à leurs espérances comme le *moderne Agamemnon*, n'était plus à leurs yeux que l'*opprobre des rois*. Le licenciement d'Arlon vint ajouter à l'amertume des accusations et des plaintes. Après avoir foulé le sol de la patrie dans l'illusion et déjà toute l'ivresse du triomphe, nos fugitifs se voyaient tout à coup remerciés de leurs services, abandonnés sans ressource sur une terre sans asile pour eux, forcés de se disperser, et d'errer sans pain parmi les nations. Les uns, ivres de fureur, courent à l'instant grossir les phalanges républicaines, par emportement et par vengeance; d'autres succombent au désespoir, se précipitent dans les fleuves ou sur la pointe de leurs épées.

Parmi ces scènes déchirantes, dont on me permettra de détourner mes regards, se trouve une révélation qui, rapprochée

des paroles attribuées par M. Marcillac au prince Louis ou au prince royal de Prusse, peut offrir de l'intérêt et acquérir quelque importance. D'après les *Mémoires* de M. Dampmartin, le premier aide-de-camp de Frédéric, Bischoffswerder qui, comme on sait, était pour lors le dépositaire de toutes les pensées de son maître, après avoir offert à Monsieur et au comte d'Artois de se choisir en Prusse une retraite, sollicita et obtint une conférence avec les conseillers des princes français. Après des protestations de zèle et des offres de service, il hasarda quelques observations. « Le rétablissement de Louis XVI sur son trône, dit-il, est l'objet d'un vœu général. Mais ne serait-il pas de la justice comme de la prudence de faire à la nation le sacrifice de certains abus de l'ancien gouvernement ?... » Un membre du conseil prit la parole, et dit : « Monsieur, pas un seul changement, pas une seule grâce. Nous savons que le roi de Prusse se laisse approcher par des hommes séduisans, mais dangereux ; il serait affligeant qu'il leur laissât prendre de l'influence ; car les *monarchiens* sont aussi criminels à nos yeux que les démagogues. Si les souverains alliés adoptaient des erreurs si contraires à la nature du pouvoir monarchique, nos princes les remercieraient de leurs secours. » Toute réflexion serait inutile, et je poursuis.

De tant d'émigrés qui avaient fait la campagne avec les Prussiens, ceux qui formaient *le corps*, et devinrent ensuite l'*armée du prince de Condé*, demeurèrent seuls sous les armes : le reste se dispersa par toute l'Europe ; quelques-uns passèrent jusqu'en Asie, d'autres dans le Nouveau-Monde, ou sur les côtes d'Afrique. Nous voyons M. Dampmartin chercher d'abord à Bruxelles un asile, et y trouver une noble et douce hospitalité ; mais à peine commence-t-il d'en jouir, que voici le tour qu'on lui joue. La nouvelle de la bataille de Jemmapes est apportée à l'archiduchesse (sœur de la reine Marie-Antoinette) : les autorités dissimulent ; sur le soir, un bulletin répandu avec profusion annonce que des factieux se permettent de semer l'alarme ; qu'il y a eu, en effet, un combat acharné, mais *indécis* ; que la ville n'est menacée d'aucun péril ; qu'enfin ce

qu'ont de mieux à faire ses habitans, comme les étrangers, est de se tenir bien tranquilles. A minuit, l'archiduchesse, le duc, tous les ministres, toutes les personnes attachées à la cour prennent la poste. Le jour révèle leur fuite. La douleur et l'indignation se peignent sur les traits des émigrés errans en foule et comme au hasard dans les divers quartiers de la ville. Point de places, pas une rue qui ne soient aussitôt encombrées de meubles, de caisses, de voitures. Mais le tems presse; on se hâte; trop heureux de livrer ses effets pour quelques pièces d'argent, heureux même d'abandonner tout, et d'échapper, seul et à pied, aux légions républicaines. M. Dampmartin, qui m'a fourni ou indiqué tous les traits de ce tableau, ajoute : *Plusieurs de ces fugitifs furent insultés et dépouillés dans les environs de Malines.* Il fuit lui-même comme les autres, passe en Hollande, et plus tard se réfugie à Amsterdam. Mais, quelque tems après, le voilà chassé en toute hâte d'Amsterdam, comme il l'avait été de Bruxelles, par les victoires des républicains.

Deux jours s'étaient écoulés depuis l'entrée de Pichegru : résolu de s'échapper à tout prix, M. Dampmartin se hasarde à suivre une route frayée sur la glace. Le chevalier de Potra, ci-devant chef d'escadron dans le régiment d'Orléans-cavalerie, le marquis de Falaiseau, ancien mousquetaire, et le baron de Saint-Paul, jeune officier languedocien, furent les seuls émigrés qui voulurent courir les chances de cette tentative hasardeuse. Abandonnés, presque aussitôt, par des guides payés fort cher, dirigés quelque tems sur la neige par une trace légère qu'une nuit toujours plus sombre ne tarde pas à leur dérober, ils finissent par s'avancer au hasard, perdus dans un espace immense, glacés par un froid terrible, et sur le point de succomber à un assoupissement invincible, avant-coureur de la mort. « Déjà, dit l'auteur des *Mémoires*, nous nous donnions le baiser de l'adieu éternel, lorsque l'arrivée presque miraculeuse de quelques pêcheurs nous sauva... Nous sortîmes au point du jour de la cabane hospitalière où nous avions été reçus, et nous eûmes besoin d'une marche de quatre heures pour parvenir à Harderwick, dont un effet trompeur d'optique nous avait fait mal apprécier la dis-

tance. Nos pieds se posaient à peine sur cette terre ardemment souhaitée..., que l'avis nous fut donné avec les signes de la pitié que la ville était occupée par les Français : sans nulle hésitation, nous préférâmes les horreurs de la captivité aux dangers dont nous n'étions sortis que par des combinaisons extraordinaires. Une surprise agréable nous attendait... Les Français qui venaient de causer notre effroi composaient la légion de Rohan. Accueillis comme des frères dans l'infortune, nous fûmes comblés de prévenances... Durant trois jours, nous marchâmes avec le corps des émigrés qui faisaient l'avant-garde de l'armée sous les ordres de M. le duc d'York. » C'était la dernière fois que M. de Dampmartin devait se trouver sous les drapeaux d'un général étranger. Il ne tarde pas à se réfugier d'abord à Hambourg, puis à Berlin, où il passe les six années que devait encore durer son émigration, partageant toutes ses journées entre les soins qu'exigeait l'éducation d'un fils de la duchesse de Lichtenau, dont il avait consenti à se charger, et la culture des lettres, qui seules adoucirent pour lui les longues peines de l'exil.

La destinée de M. de Marcillac fut tout-à-fait différente. On le voit toujours en action dans les conseils comme dans les armées et dans les missions diplomatiques : on le suit à Madrid, à Londres, dans le camp de Souvarow, et même en France, où l'envoient tantôt les espérances des princes, tantôt la *politique astucieuse et fausse des monarques coalisés*. Aussi est-ce chez lui qu'il faut apprendre quel ressentiment amer ont nourri longtems nos fugitifs, si cruellement déçus, contre cette politique dont le but *ne fut jamais de soutenir la légitimité*. Le résumé de toute cette partie de son livre est qu'une seule puissance agit avec quelque loyauté; et ce fut une des premières qu'on vit se détacher de la coalition. On croirait qu'ayant pénétré les desseins cachés de toutes les autres, elle aima mieux encourir le blâme d'une *désertion* que la complicité de tant de perfidies. Ce n'est ici qu'une conjecture, mais qui acquiert pour le moins une grande vraisemblance du rapprochement de quelques faits. Un seul des événemens qui caractérisent le mieux cette époque,

semble en fournir un triple témoignage. Quand des royalistes français offrent de livrer Toulon aux puissances coalisées, l'Espagne, où régnait alors Charles IV, détrôné depuis par Ferdinand, demande, et ne peut obtenir, parce qu'elle est seule à le vouloir, qu'on y proclame le roi de France : quand l'armée républicaine, qui devait reprendre la ville, en presse vivement le siége, l'Espagne veut envoyer des secours; elle donne l'ordre d'embarquer des troupes; ses alliés se refusent à les recevoir, ne dissimulant plus leur crainte de laisser prendre quelque influence à un roi de la maison de Bourbon : enfin, quand on se voit forcé *d'évacuer* les remparts et le port, l'amiral espagnol, Gravina, s'oppose, toujours seul et toujours vainement, à l'incendie des navires, à la destruction des arsenaux; seul il reçoit à son bord les royalistes français, que ses alliés abandonnent à une mort inévitable, entre les gouffres de la Méditerranée et la mitraille des conventionnels.

Telle avait été partout, telle continua toujours d'être la conduite des coalisés. Si Charles IV, qui, sans doute, aurait rougi de concourir au démembrement d'un royaume qu'il regardait comme un héritage de sa famille, se sépara de leurs projets, même alors qu'il concourait à leurs attaques; si les troupes qui envahirent un moment le Roussillon prenaient possession de toutes les places au nom de S. M. le roi de France, en revanche, les armées du Nord arboraient sur les remparts de Condé et de Valenciennes le drapeau impérial d'Autriche : le comte d'Artois n'obtenait l'autorisation tacite de paraître au milieu des bataillons anglais qu'en qualité de simple volontaire; encore tardait-on bien peu à se lasser de sa présence, et à le forcer de s'éloigner : enfin on contraignait de même son frère, Louis XVIII, à quitter l'armée de Condé, qui, de l'aveu de M. Marcillac, n'était plus *considérée que comme une division autrichienne.*

Voilà l'état où se trouvaient réduits l'émigration et les princes, lorsque, aux premiers jours du dix-neuvième siècle, *ils parurent aux puissances*, dit le général Dampmartin, *gêner les rouages de la machine politique en Europe.* La Russie repoussa

hors de ses frontières les gardes du corps réunis à Mittau. L'Autriche interdit aux émigrés le séjour de ses vastes provinces. Un ordre parti de Londres alla, dans le Portugal, *mettre un terme aux services* des régimens de Mortemart et de Castries; et des commissaires anglais se permirent de licencier le corps de Condé.

Maintenant que nos lecteurs ont vu passer sous leurs yeux à peu près tout ce que renferment d'assez neuf, d'assez important, ou même d'assez singulier les trois volumes qui sont l'objet de cette analyse, je dois ajouter que les deux ouvrages, quoiqu'on suppose aux deux écrivains une égale sincérité, n'obtiendront peut-être pas le même degré de confiance. M. Marcillac se passionne beaucoup plus souvent que M. Dampmartin : et il y a dans son livre trop d'erreurs, trop de choses évidemment hasardées pour qu'on puisse jamais le lire sans beaucoup de précaution. Mais d'ailleurs ce livre est curieux ; et, rapprochés des *Mémoires sur l'émigration*, les *Souvenirs* de l'auteur peuvent donner quelques lumières. Il sort de ce rapprochement, à chaque fait et presque à chaque page, une grande et terrible leçon. Puisse-t-elle être profitable à la génération présente et à celle qui va nous remplacer! Puissent les Français de tous les tems, si jamais, dans leurs dissensions, ils en appellent encore à l'épée, du moins vider entre eux la querelle! Puissent-ils se garder avec effroi de l'intervention des puissances qui, en retour des dégoûts sans nombre et des humiliations qu'elles leur feraient lentement dévorer, se serviraient de leurs bras pour déchirer la patrie, dans l'espoir de se partager ses dépouilles et la leur! Puissent enfin leurs discordes civiles, dussent-elles encore devenir des combats, ne plus laisser de ces blessures qu'envenime la présence ou la trace empoisonnée de la baïonnette étrangère, et qui, lentes à se fermer, nourrissent, pour un long tems, sous la cicatrice même, la menace de se rouvrir.

*

Histoire du Siége de Missolonghi, suivie de *pièces justificatives en grec moderne*, avec la traduction française en regard; par M. *Auguste* Fabre (1).

Le divorce de la politique et de la morale ne date point d'hier : depuis long-tems, les peuples sont façonnés à ce régime, et une dure expérience leur a appris que ces vulgaires notions de bonne foi et d'humanité en honneur parmi eux; que ce sentiment du juste et de l'injuste, empreint au cœur de l'homme par une main divine, entrent rarement dans la balance où se pèsent leurs destinées.

Ces vérités, devenues triviales à force d'être constantes, ont acquis un bien triste degré d'évidence, depuis la douloureuse résurrection de la Grèce. A la vue de cette Saint-Barthélemy nouvelle, où du moins les victimes ne sont pas égorgées sans gloire, l'Europe a frémi; partout a éclaté un admirable mouvement de sympathie : à Vérone seulement, les héros expirans n'ont point fait couler de larmes.

D'où vint cette indifférence pour de si nobles infortunes? Et pourquoi la plus légitime des prières a-t-elle été repoussée? La réponse est facile. Depuis quelques années, c'est la peur qui gouverne une grande partie de l'Europe. La peur préside à tous les congrès : c'est elle qui étouffa dans le cœur généreux d'Alexandre la pitié que lui inspiraient les souffrances de ses coreligionnaires. Or, la peur, qui mène l'individu au crime ou à l'infamie, entraîne les gouvernemens à des actes honteusement iniques; elle les égare, elle les déconsidère. Telle est la cause de l'affligeant spectacle qui, depuis six ans, fatigue nos yeux.

Le jour où la politique vit dans les Grecs des esclaves brisant leurs fers, elle cessa d'y voir des hommes. De là ces rigueurs opiniâtres que ne purent attendrir ni le supplice du patriarche Grégoire, ni les désastres d'Ipsara, ni les massacres de Chios;

---

(1) Paris, 1826; Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur, n° 4. 1 vol. in-8° de 400 pages environ : prix, 6 fr., et par la poste 6 fr. 50 c.

de là cette révoltante partialité que l'histoire vengeresse a déjà flétrie dans ses annales; de là aussi cette vive et profonde indignation que tous les hommes généreux ont ressentie, indignation reproduite sous mille formes diverses, à la tribune, dans les camps, sur la lyre des poëtes, dans les écrits des publicistes, près du modeste comptoir de l'artisan, comme dans les salons dorés de l'opulence.

Vainement des plumes salariées ont représenté les Grecs sous des couleurs odieuses; je ne sais même si on ne leur a pas refusé le courage; vainement on leur a prodigué *par ordre* les épithètes de révolutionnaires et de *carbonari;* l'opinion publique a fait justice de ces misérables déclamations : elle sait à quoi s'en tenir.

Un peuple veut devoir à lui-même l'honneur de sa délivrance; que ce peuple fléchisse ou meure : tel est l'arrêt suprême. Mais les Grecs, toujours rejetés par de sauvages conquérans hors de la loi des nations, ne sont point des rebelles : nul contrat n'existait entre eux et leurs tyrans; chaque année, ne devaient-ils pas racheter le droit de conserver leurs têtes? Est-ce là une légitimité?... N'importe, ils devaient souffrir et attendre : périsse la Grèce plutôt qu'un principe! La sainte alliance apparaît tout entière dans cette dernière ligne.

Apparent diræ facies, inimicaque Trojæ
Numina.

Aujourd'hui, dit-on, la politique laisse tomber sur les Grecs un regard bienveillant : peut-être trouve-t-elle que le sang d'un million d'hommes est une assez copieuse expiation, et qu'il faut en garder pour de nouveaux exemples; peut-être aussi la fervente docilité du grand réformateur Mahmoud l'a-t-elle mise en joie : quels que soient ses motifs, grâces lui soient rendues. Toutefois je n'ose espérer encore, et souhaite de tout mon cœur que nos frères d'Orient n'appellent à leur secours que le glaive de leurs braves et la pitié des peuples. Leur gloire est trop pure, et leur cause trop sainte pour qu'ils s'abaissent à subir un hospodar, ou un maître imposé par l'étranger. Oui,

que les Grecs ne s'abanbonnent point eux-mêmes, et le monde civilisé ne les abandonnera pas. Le monde a compris que la question de la Grèce n'est point une question locale, mais universelle.

Ces réflexions m'ont été inspirées par la lecture de l'ouvrage que vient de publier l'auteur de la *Calédonie ou la guerre nationale*, l'auteur d'*Irène* (1), M. *Auguste* Fabre. Cet ouvrage est l'*Histoire du siége de Missolonghi.*

Nous manquions d'un tableau fidèle où cet admirable épisode d'une guerre sacrée fût représenté avec ses héros d'après nature, avec toutes ses circonstances militaires, politiques, accidentelles. Cette lacune est enfin remplie. Profondément versé dans la connaissance du grec ancien, comme dans celle du grec moderne; aidé d'une foule de documens que plusieurs Hellènes distingués lui ont fait parvenir, M. Auguste Fabre a entrepris de débrouiller un chaos jusqu'à présent inextricable. Rien ne l'a découragé, ni l'obscurité des textes, ni la contradiction entre les témoignages, ni l'incohérence des relations militaires où des idées encore toutes nouvelles sur un art tout nouveau en Grèce, n'ont point eu le tems de produire des expressions exactes; il a vaincu tous les obstacles, et, grâces à cette savante persévérance, nous pouvons contempler, pleins d'un respect religieux, la lente et sublime agonie des Léonidas chrétiens. Ah! ne craignons pas d'interroger ces ruines fumantes encore; nous y trouverons de grands exemples et de magnifiques leçons.

M. A. Fabre a placé en tête de ce livre un *Discours préliminaire* dont voici le début : « La nouvelle de l'insurrection de la Grèce fit tressaillir l'Europe entière. Des braves de tous les drapeaux voulurent se ranger sous l'étendard de la croix. Tous les peuples civilisés comprirent qu'ils avaient une dette à acquitter. »

---

(1) Reçue à l'unanimité, il y a plus de quinze mois, à l'un de nos grands théâtres, cette belle et touchante tragédie reste emprisonnée dans les cartons de la censure.

« Mais on n'a vu jusqu'ici qu'une partie de la question. On n'a parlé que de la reconnaissance qu'on devait à la Grèce antique. Or, ce n'est pas seulement pour les services de leurs ancêtres qu'on doit aux Grecs de la reconnaissance; c'est aussi, c'est surtout pour les services qu'ils nous rendent eux-mêmes tous les jours. Sortant des chaînes et sur le bord de la tombe, ils sont devenus les instituteurs de l'univers; ils lui donnent des instructions plus utiles peut-être que celles de leurs aïeux. Au moment où, d'un côté, les honteuses doctrines que répandent les agens du pouvoir, de l'autre, les systèmes étranges que quelques hommes propagent au nom de la liberté, détruisaient en Europe la morale des nations, les Grecs ont réfuté par leurs exemples et ces doctrines et ces systèmes. Tandis que de vils agioteurs de conscience font de la religion un moyen d'aller aux honneurs par les bassesses, les Grecs nous ont fait voir encore cette religion qui est un moyen d'aller au ciel par le martyre..... Tandis que la guerre, se dénaturant comme tous les arts, n'était plus en Europe qu'un échange de corruption, un marché de sang et de chaînes, les Grecs l'ont rappelée à sa pureté première, ils l'ont rendue de nouveau un duel entre les nations. Une foule d'hommes à qui l'on avait fait oublier jusqu'à la véritable signification de tous les mots de la politique, et que des voix généreuses n'avaient pu guérir de leurs erreurs, ont retrouvé, en étudiant les fastes des Grecs, ce que c'est que liberté, tyrannie, trahison, civisme; et, les yeux mouillés des larmes de l'admiration, le cœur palpitant de nobles pensées, ils ont repoussé d'insidieuses et misérables arguties, pour devenir les disciples de cette politique franche et pure qui n'a besoin ni d'ombre, ni d'amalgames, parce que, soutenue par le courage, elle ne craint pas de séparer son camp, et ne se réserve point de retraite (page 7, 8 et 9). »

On juge par ce morceau de quel point de vue élevé l'auteur envisage son sujet.

Avant d'arriver à la catastrophe qui termina si glorieusement la courte et brillante destinée de Missolonghi, M. A. Fabre donne une idée sommaire du premier siége entrepris

par Omer-Vrionis, en 1822, et soutenu par Mavrocordatos; il peint ensuite l'invasion de Moustaï, pacha de Scodra; il nous montre *le boulevard de la Grèce occidentale* s'élevant, comme par enchantement, à la voix de la liberté, sur ce même rivage où naguère on ne voyait, ainsi qu'au tems de Théocrite, que des cabanes de pêcheurs. Enfin, le siége d'immortelle mémoire commence, et avec lui nos angoisses, nos terreurs, nos élans d'enthousiasme patriotique.

Plus d'une fois, des moyens de salut furent offerts aux Missolonghiotes par l'ennemi lui-même épouvanté de leur résistance; mais ces braves repoussèrent la vie avec horreur, comme un honteux présent : tous sentaient qu'il est des positions d'où l'on ne doit sortir que par la victoire ou la mort : ils moururent.

Que ne m'est-il permis de retracer ici quelques-unes de ces merveilles de constance et d'intrépidité que l'on serait tenté de croire fabuleuses, si l'histoire n'était là avec ses preuves, si toute la conduite des Grecs, depuis six années, ne confirmait ces glorieux témoignages! mais trop peu d'espace m'est accordé. Au reste, que pourrait une froide analyse? c'est l'ouvrage même qu'il faut lire. De pareils hommes doivent être vus en action; et pour bien mesurer la haute stature de cette race héroïque, il faut la voir debout sur les débris de son naufrage.

Depuis long-tems, les assiégés appelaient à leur aide Gouras, Fabvier et les vaisseaux de Miaoulis. Quand tout espoir de secours leur eut été enlevé, quand ils sentirent leurs remparts, réduits en poudre par la mitraille ennemie, s'écrouler sous leurs pieds; quand ils virent la hideuse famine dévorer leurs pères, leurs femmes, leurs enfans, ne consultant plus que le désespoir, mais un désespoir digne d'eux, ils s'adressèrent au seul corps qui fût à portée de les secourir, à Kaïraskaki et aux généraux de sa division; ils leur écrivirent de se porter le 22 (10) avril, sur les derrières du camp ennemi, et de signaler leur arrivée par une décharge de mousqueterie tirée des hauteurs de l'Aracynthe. La même lettre ajoutait que la garnison sortirait aussitôt, et que, réunissant ses efforts aux leurs, elle ten-

terait d'ouvrir un passage à la population désarmée (1). Mais ce plan, qu'il était si important de tenir secret, fut connu des soldats, et un Bulgare courut le découvrir à Ibrahim.

« Le 22 avril arriva. On fit le recensement de la population. Il restait trois mille soldats, en y comprenant ceux qui, quoique blessés ou malades, pouvaient encore marcher soutenus par leurs camarades; mille ouvriers ou autres hommes inhabiles à combattre, et environ cinq mille femmes ou enfans. Les Grecques, qui se croyaient assez de force pour braver les fatigues et les dangers de la sortie, revêtirent, la plupart, des habillemens d'hommes, afin que, si elles ne pouvaient échapper à l'ennemi, il les tuât du moins sur-le-champ, les prenant pour des guerriers. Plusieurs attachèrent au cou ou sur la poitrine de leurs enfans, comme un talisman capable de les défendre, les reliques révérées de leurs aïeux, et conservées dans leurs familles, en même tems qu'elles aiguisaient le glaive pour en frapper l'ennemi, ou pour s'assurer du moins un moyen de ne pas tomber vivantes entre ses mains. Celles à qui leur faiblesse interdisait l'espoir de suivre les guerriers se réunissaient aux blessés, aux malades, aux vieillards, aux jeunes enfans qui avaient résolu de s'ensevelir sous les ruines de la ville. »

« Ce fut là le moment le plus terrible. Presque toutes les familles se divisèrent en deux partis; ceux-ci restant pour attendre la mort, ceux-là courant à la vengeance, à travers de nouveaux dangers. Dans ces adieux éternels, les larmes inondaient le visage des plus farouches guerriers; les plus grands courages étaient sur le point de fléchir. »

Inutiles précautions! Dévoûment superflu! Ibrahim, instruit de tout par le transfuge, touche au moment de dévorer sa proie; bientôt il se précipite dans la ville, ses tigres et leur maître étanchent leur soif dans des flots de sang chrétien.

Alors commence une scène digne de pareils monstres, et le plus affreux combat entre la rage et le désespoir... « Au milieu de ces femmes désolées, une voix se fait entendre : Dans la mer,

(1) *Voy.* p. 300 et suiv.

mes enfans, dans la mer, suivez-moi. D'autres se précipitent vers le grand puits, y jettent leurs enfans, et se pendent auprès. Mais bientôt les puits furent comblés, et il y avait loin des remparts aux endroits du bassin où l'eau est assez profonde pour mettre en sûreté. Les vainqueurs, qui déjà cherchaient des esclaves, suivaient de près leurs victimes. Quelques femmes, quelques enfans eurent assez d'adresse et de bonheur pour s'affranchir, en se précipitant sur les glaives nus des Arabes; d'autres s'élancèrent dans les flammes des maisons incendiées; douze cents, qui ne trouvèrent aucun moyen de se donner la mort, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. »

« L'attention des vainqueurs ne tarda pas à se porter sur le magasin des poudres. La grandeur et la solidité de cet édifice leur faisaient croire que les richesses des habitans devaient y être renfermées. On sait qu'il ne s'y trouvait que des femmes, des enfans et Capsalis (1). Là, on ne pleurait plus : on n'avait plus de séparation à craindre; la tombe et le ciel allaient tout réunir. Les mères pressaient tranquillement leurs fils contre leur sein; elles comptaient sur Capsalis. Cependant les ennemis s'étaient rassemblés en foule autour de cet asile : ceux-ci tentaient d'en briser les portes, ceux-là d'escalader les fenêtres; quelques-uns étaient déjà parvenus sur les toits, et s'efforçaient de les démolir pour pénétrer dans l'intérieur. Alors Capsalis, qui les voit réunis en assez grand nombre, employant une prière familière aux Grecs : « *Souviens-toi de moi, Seigneur,* » s'écrie-t-il. La détonation fut si forte que les maisons voisines s'écroulèrent, que de larges crevasses s'ouvrirent dans le sol qui les portait, et que la mer, repoussée de son lit, inonda tout un quartier de la ville. Deux mille barbares sautèrent avec Capsalis. »

« Ce bruit, dont la garnison connaissait la cause, fit un mo-

---

(1) C'était un des primats de la ville, qui, ayant refusé obstinément de sortir avec la garnison, conduisit vers le magasin des poudres une foule de femmes et d'enfans, et leur dit : *Venez, et soyez tranquilles; j'y mettrai moi-même le feu.*

ment frissonner les héros, engagés alors au milieu du camp ennemi. »

Tel fut le dénoûment de ce drame terrible. Toute réflexion serait inutile. M. A. Fabre vient de rendre un important service à la cause des Grecs : il a fait plus, il a bien mérité de tous les peuples. Sous le point de vue politique, et comme histoire, son livre ne laisse rien à désirer. Aux faits militaires les plus exacts, à la plus fidèle peinture des événemens du siége, l'auteur a su joindre d'intéressans détails sur le gouvernement de la Hellade, sur ses hommes d'état, sur ses guerriers. Si l'on examine l'exécution purement littéraire, on ne pourra qu'applaudir à cette marche simple, à ce talent de narration vraiment remarquable, à ce style noble et concis où l'élégance s'allie avec la dignité, et qui rappelle les écrivains de l'ancienne Grèce, comme Missolonghi en a si bien rappelé les plus glorieuses époques.

Dans un tems où la corruption du goût suit de près celle des consciences, on aime à reposer ses yeux sur d'honorables exceptions. Ce consolant plaisir, M. A. Fabre nous le procure : en lui, l'homme de lettres et le citoyen s'ennoblissent mutuellement.

Camille PAGANEL.

LITTÉRATURE.

OEuvres complètes de M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, membre de l'Académie française. *Tomes I et II :* Essai *historique, politique et moral* sur les révolutions *anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française,* dédié à tous les partis; avec cette épigraphe : *Experti invicem sumus ego ac fortuna.* Tacite. — *Tome XVI :* Atala, René, et les Aventures du dernier Abencerage (1).

Lorsque M. de Châteaubriand parut dans le monde, la philosophie attaquait avec autant de talent que de hardiesse les abus de la religion, qu'elle confondait souvent avec la religion elle-même. Témoin de ces abus dont l'histoire était dépositaire, et qu'une lente civilisation avait eu bien de la peine à limiter, il partagea l'incrédulité de son siècle. Mais, bientôt (car telle est la faiblesse de l'esprit humain, que l'opinion triomphante ne croit pouvoir assurer son règne qu'en exterminant les contradicteurs), bientôt le clergé se vit à son tour proscrit et décimé, au nom de la philosophie. Alors, comme toutes les âmes généreuses, M. de Châteaubriand se rangea, par sympathie, du côté des opprimés. Toutefois, bien que fugitif au milieu d'eux, il eut assez de courage et de sagesse pour rester fidèle aux principes de la liberté, en condamnant ses abus, et plus touché que converti, il flotta quelque tems encore entre le scepticisme et la foi. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il composa son *Essai historique*

(1) Paris, 1826; Ladvocat. 3 vol in-8°; prix, 15 fr. la livraison de 2 vol.

sur les révolutions. Plus tard, le dernier vœu d'une mère le ramena aux croyances de l'église, et il écrivit le *Génie du christianisme*.

Le succès prodigieux de cet ouvrage ne fut pas uniquement dû au talent de l'auteur; il parut dans des circonstances singulièrement favorables. Un pouvoir cruel et intolérant avait couvert la France d'échafauds. La hache s'était surtout appesantie sur les prêtres, et sur tous ceux qui se montraient dévoués à l'ancien culte. La persécution avait porté ses fruits : de toutes parts, l'intérêt s'attachait aux victimes; on condamnait la philosophie, comme, quelques années plus tôt, on avait accusé la religion. Il semblait aux peuples qu'un retour vers la foi allait les délivrer de tous leurs maux. Mais leurs oreilles étaient blasées au langage des pasteurs; il fallait, pour les ramener aux autels, que la religion empruntât une voix dont l'éloquence eût quelque chose de hardi, de mondain et de nouveau. *Le Génie du Christianisme* se présenta, riche à la fois de la poésie des écritures alors presque oubliées, des images qu'avait offertes à l'auteur la nature vierge d'un autre continent, et des ornemens mêmes de la philosophie qu'il venait combattre.

Au milieu de l'enthousiasme avec lequel une partie du public accueillit cet ouvrage, les critiques ne manquèrent pas d'opposer aux nouveaux principes religieux de l'auteur ceux qu'il avait précédemment énoncés. Ils l'accusèrent de contradiction, de palinodie. Cette accusation nous paraît injuste. Nous ne partageons entièrement, ni en religion, ni en politique, ni en littérature, les opinions de M. de Châteaubriand. Il nous semble même que ces opinions ont souvent éprouvé l'influence de la position où l'auteur se trouvait momentanément placé. Nous n'en sommes pas moins persuadés qu'il a toujours parlé d'après une conviction intime (conviction qui a pu varier, suivant le point de vue d'où il considérait les objets); et nous pensons même qu'il ne pouvait mieux répondre aux accusations dont son *Essai historique* avait fourni le prétexte, qu'en publiant cet écrit en France.

L'auteur avait embrassé dans son plan un sujet immense ; il se proposait d'examiner : 1° Quelles sont les révolutions arrivées autrefois dans les gouvernemens ; quel était alors l'état de la société, et quelle avait été leur influence ; 2° si, parmi ces révolutions, il en est qui, par l'esprit, les mœurs et les caractères du tems, puissent être comparées à la révolution française ; 3° quelles ont été les causes de cette dernière révolution; 4° quel était alors (en 1797), le gouvernement de la France, et s'il pouvait subsister; 5° s'il subsistait, quel en serait l'effet sur les nations et sur les gouvernemens de l'Europe; 6° s'il était détruit, quelles en seraient les conséquences pour les contemporains et pour la postérité.

M. de Châteaubriand n'a publié que le premier livre des six qui devaient composer l'ouvrage. Ce premier livre traite seulement de la révolution qui supprima la monarchie dans l'ancienne Grèce et de la révolution monarchique qui lui succéda sous Philippe et Alexandre.

L'auteur a comparé les tems anciens avec les événemens contemporains, en opposant caste à caste, parti à parti, guerre à guerre, état à état, souverain à souverain, homme à homme, écrit à écrit. Il est résulté de ses efforts une multitude de rapprochemens, quelquefois ingénieux, mais plus souvent forcés. M. de Châteaubriand a relevé, dans ses nouvelles notes, ce défaut essentiel de son plan, avec une sévérité qui ne laisse plus rien à dire à la critique. Il y a à coup sûr quelque chose de ridicule à mettre en parallèle les Spartiates et les jacobins, Xerxès et l'empereur François, Théramènes et Sièyes. Mais la faute de l'écrivain doit en grande partie retomber sur ceux de nos législateurs qui crurent pouvoir donner à la France les lois et les mœurs d'une république ancienne. Il existe entre les sociétés anciennes et les modernes deux points essentiels de diversité, qui s'opposent à tout rapprochement entre les deux époques. Chez les anciens, la partie travaillante de la population étant esclave, les citoyens, toujours inoccupés, aspiraient moins à la liberté qu'au pouvoir, qu'ils confondaient avec elle. Ainsi, la démocratie, ordinaire-

ment suivie de guerres d'invasion, portait dans son sein le germe du pouvoir militaire et de la tyrannie. Chez les modernes, au contraire, la suppression de l'esclavage ayant rendu le travail nécessaire à presque tous les membres du corps social, il en est résulté en même tems la diffusion de la liberté et la concentration du pouvoir; plus de vertus privées et de bonheur, moins de vertus publiques et de gloire. En second lieu, les anciens n'ayant point nos moyens rapides de communiquer la pensée à de grandes distances, les relations de nation à nation étaient peu influentes. L'organisation de chaque état, de chaque ville, était spéciale; la liberté était un privilége pour quelques-uns, et non un principe qui pût être invoqué par tous. Il suivait de là que les révolutions d'un peuple n'avaient pour les peuples voisins que des conséquences matérielles, telles que la guerre, l'invasion, la conquête, etc.; et que les conséquences intellectuelles et morales étaient presque nulles. Aujourd'hui, par suite du développement des moyens de communication, l'imprimerie, les postes, les journaux, le télégraphe, etc., la sympathie entre les peuples civilisés est devenue telle qu'ils forment comme un seul corps social, divisé en deux nations; celle des hommes du privilége et celle des hommes du droit commun; de telle sorte que les guerres sont plutôt de caste à caste que de nation à nation, et que les congrès et les assemblées délibérantes sont devenus les véritables champs de bataille.

Outre les vices du plan, M. de Châteaubriand a signalé sans ménagement dans ses notes les contradictions, les inexactitudes, et ces nombreuses digressions qui trahissent le jeune homme pressé de faire montre de tout ce qu'il sait.

En résumé, l'Essai sur les révolutions est un mauvais ouvrage, qui ne pouvait être fait que par un grand écrivain. Au milieu du désordre des pensées et du style, on y retrouve à chaque instant cette profondeur de vues, cette puissance d'imagination, cette vigueur de pensée, ce brillant coloris, qui ont assuré à l'auteur la première place parmi nos écrivains vivans. Les principes politiques de l'Essai sont constamment ceux d'une

liberté sage; ils sont conformes à ceux que M. de Châteaubriand a toujours professés depuis, à quelques déviations près que l'examen de ses autres écrits nous fournira l'occasion de remarquer. Quant aux opinions religieuses, elles sont souvent très-hardies, particulièrement dans les derniers chapitres, où l'auteur agite cette question : Quelle sera la religion qui remplacera le christianisme ? Mais, envisagées dans leur ensemble, ces opinions ne forment point corps de doctrine; et souvent contradictoires, elles se présentent comme des doutes qu'un examen ultérieur a pu résoudre.

M. de Châteaubriand a fait précéder la nouvelle publication de l'Essai, d'une préface où, parmi beaucoup de détails relatifs à l'ouvrage et au parti que ses détracteurs ont voulu en tirer, nous avons remarqué cette noble profession de foi, que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Je ne redeviendrai incrédule que quand on m'aura démontré que le christianisme est incompatible avec la liberté; alors, je cesserai de regarder comme véritable une religion opposée à la dignité de l'homme. Comment pourrais-je le croire émané du ciel, le culte qui étoufferait les sentimens nobles et généreux, qui rapetisserait les âmes, qui couperait les ailes du génie, qui maudirait les lumières au lieu d'en faire un moyen de plus pour s'élever à l'amour et à la contemplation des œuvres de Dieu ? Quelle que fût ma douleur, il faudrait bien reconnaître, malgré moi, que je me repaissais de chimères : j'approcherais avec horreur de cette tombe où j'avais espéré trouver le repos, et non le néant. Mais tel n'est point le caractère de la vraie religion. Le christianisme porte pour moi deux preuves manifestes de sa céleste origine : par sa morale, il tend à nous délivrer des passions ; par sa politique, il a aboli l'esclavage. C'est donc une religion de liberté; c'est la mienne. »

Avant de mettre au jour son grand ouvrage du Génie du Christianisme, M. de Châteaubriand crut devoir pressentir les dispositions du public, en lui offrant son *Atala*. Cet épisode, détaché des *Natchez*, compose, avec *René* et les *Aventures du dernier Abencerage*, le 16e volume de l'édition complète. Le

mérite de *René* et d'*Atala* est dès long-tems consacré par le jugement des plus célèbres critiques, et, ce qui vaut mieux, par un succès populaire. Nous pensons que ce succès sera durable; il repose sur de grands effets obtenus par des combinaisons simples, et sur la puissance d'un style qui sait tout embellir et tout animer. Nous sommes pourtant fâchés que l'auteur, qui, dès 1805, avait dit, dans la préface d'Atala, que cet épisode était tel qu'il devait rester, se soit cru engagé par cette déclaration; nous aurions voulu qu'il revît avec la maturité de son goût actuel cette brillante production de sa jeunesse. Peut être aurait-il reconnu qu'il lui restait encore quelques sacrifices à faire, soit pour mieux marier les couleurs indiennes avec le génie de la langue française, soit pour mieux assortir les expressions de Chactas aux idées et aux sentimens que sa position doit lui inspirer. Loin de nous cette critique pédantesque qui juge tout sur les précédens. Nous appelons, au contraire, les innovations, à condition qu'elles soient heureuses; nous pensons que, dans les arts, l'effet est la règle suprême; et c'est d'après ces principes que nous regrettons de trouver dans ce tableau touchant et sublime quelques traits dont l'affectation ou l'étrangeté déconcerte l'attendrissement, ou provoque le sourire.

Les *Aventures du dernier Abencérage*, qui paraissent aujourd'hui pour la première fois, nous montrent le descendant de cette illustre famille ramené dans la patrie de ses pères par le regret et par la vengeance. Mais bientôt, à la vue de la belle Blanca, fille du duc de Santa-fé, l'amour lui fait oublier les sentimens qui l'avaient conduit à Grenade. Blanca, de son côté, ne tarde pas à partager la passion qu'elle inspire au Maure, qui lui a fait un secret de sa naissance. Rappelé à Tunis par un message de sa mère mourante, Aben-Hamet quitte l'Espagne. Mais, à peine a-t-il rendu les derniers devoirs à celle qui lui donna le jour, il s'empresse de revenir auprès de la belle Espagnole.

« Les jours du couple heureux s'écoulèrent comme ceux de l'année précédente... Même amour, ou plutôt amour toujours

croissant, toujours partagé; mais aussi, même attachement dans les deux amans à la religion de leurs pères. Sois chrétien, disait Blanca; sois musulmane, disait Aben-Hamet; et ils se séparèrent encore une fois, sans avoir succombé à la passion qui les entraînait l'un vers l'autre. »

La troisième année, l'Abencerage trouve auprès de Blanca don Carlos, son frère, et Thomas de Lautrec, jeune Français, fait prisonnier à Pavie, à qui don Carlos veut unir sa sœur. L'amour et la jalousie d'Aben-Hamet occasionent un duel entre lui et don Carlos, où celui-ci est vaincu et doit la vie à la générosité de son adversaire. Enfin, l'Abencerage, chéri de la sœur et estimé du frère, est sur le point de renverser l'obstacle qui le sépare de celle qu'il aime, en tombant aux pieds du dieu de Blanca, lorsque, dans une réunion, où chacun des trois guerriers chante une romance nationale, il découvre, par le chant de don Carlos qui célèbre les exploits du Cid, l'un de ses ancêtres, que ce seigneur, aussi bien que Blanca, est issu de la famille des Bivar, et petit-fils du guerrier qui, à la prise de Grenade, a tué le grand-père d'Aben-Hamet et a été enrichi des dépouilles de sa famille. Aussitôt, le Maure, transporté de fureur, se fait reconnaître pour le dernier Abencerage, et déclare qu'il était venu à Grenade pour venger sur les Bivar la mort de son aïeul. « Sire chevalier, lui répond don Carlos, je vous tiens pour prud'homme et véritable fils de rois; vous m'honorez par vos projets sur ma famille; j'accepte le combat que vous étiez venu secrètement chercher. Si je suis vaincu, tous mes biens, autrefois les vôtres, vous seront fidèlement remis. Si vous renoncez au projet de combattre, acceptez à votre tour ce que je vous offre. Soyez chrétien et recevez la main de ma sœur, que Lautrec a demandée pour vous. »

« La tentation était grande; mais elle n'était pas au-dessus des forces d'Aben-Hamet. Si l'amour dans toute sa puissance parlait au cœur de l'Abencerage, d'une autre part, il ne pensait qu'avec épouvante à l'idée d'unir le sang des persécuteurs au sang des persécutés. Il croyait voir l'ombre de son aïeul sortir du tombeau et lui reprocher cette alliance sacrilège. Trans-

percé de douleur, Aben-Hamet s'écrie : Ah! faut-il que je rencontre ici tant d'âmes sublimes, tant de caractères généreux, pour mieux sentir ce que je perds! Que Blanca prononce, qu'elle dise ce qu'il faut que je fasse pour être plus digne de son amour. Blanca s'écrie : Retourne au désert! et elle s'évanouit. » Le Maure part et disparaît, l'Espagnole demeure inconsolable.

Ce dénoûment nous semble défectueux; non-seulement il est incomplet, mais encore il n'a point été préparé par ce qui précède. Tout annonce jusque là que la différence de religion est le grand obstacle qui empêche l'union des deux amans; cet obstacle, ce nœud, est présenté de la manière la plus nette et la plus tranchante dans le passage que nous avons cité plus haut. Comment croire après cela qu'un homme généreux, un musulman, prêt à renoncer au culte de ses pères pour obtenir la main de celle qu'il aime, hésite à lui sacrifier sa vengeance? Comment supposer que la petite-fille de l'offenseur, amoureuse et chrétienne, lui conseille de persister dans ce sentiment? Il y a dans cette combinaison quelque chose de froid qui semble se répandre sur tout le récit des amours de l'Abencerage. La marche brusque et rapide que l'auteur a donnée à cette passion nuit à l'intérêt qu'elle devrait inspirer. On cherche vainement ici ces heureux développemens du cœur humain, ces teintes douces et mélancoliques, si admirables dans les épisodes d'*Atala* et de *Réné*, et qui ne semblent pas incompatibles avec le caractère espagnol, et surtout avec celui des Arabes. Mais on retrouve tout le talent de M. de Châteaubriand dans la partie descriptive. Jamais sa palette ne fut plus brillante, et jamais les couleurs dont elle est prodigue ne furent nuancées par un goût plus délicat et plus sûr.

Nous trouvons, en tête du volume dont nous venons de rendre compte, la préface générale de cette édition. Cette préface contient les remarques les plus sages sur le dévoppement de l'esprit des peuples, les conseils les plus judicieux pour les dépositaires du pouvoir. Nous sommes fâchés que l'auteur y laisse malgré lui échapper quelques regrets vers ce pouvoir qu'il a perdu. Oh! s'il savait quel service ceux qui l'ont disgracié ont

rendu à sa gloire ! Un talent tel que le sien n'est à sa place que lorsqu'il combat pour la cause de la justice et de l'humanité. La France gardera peu de souvenir des actes ministériels de M. de Châteaubriand, tandis qu'elle prépare des lauriers immortels pour le défenseur des Grecs et de la liberté de la presse. Chaque jour, depuis sa disgrâce, l'élévation de son caractère l'a de plus en plus détaché du parti qui veut *sa propre liberté*, pour le rapprocher de celui qui veut *la liberté de tous ;* parti seul digne d'avoir son génie pour interprète, et qui ne peut manquer de rallier un jour tous les hommes justes, éclairés et conséquens !

Θ.

BEAUX-ARTS. — ANTIQUITÉS.

Voyage pittoresque de la Grèce, par M. le comte de Choiseul-Gouffier (1).

Les pays dont la description est susceptible d'un intérêt particulier sont ceux auxquels se rattachent de grands souvenirs, ou dont l'état actuel peut faire éprouver au voyageur de vives impressions : sous ce double rapport, la Grèce et l'Italie sont des sources inépuisables d'émotions profondes, d'études et d'observations.

Ces deux contrées, associées dans notre mémoire, ont plusieurs traits de ressemblance; mais elles diffèrent par une quantité d'autres. Toutes deux, favorisées d'un sol riche et pittoresque, s'élevèrent au faîte de la grandeur; toutes deux portèrent au plus haut degré les sciences et les arts : l'une en créant, l'autre en imitant. Toutes deux tombèrent, la Grèce, comme si elle n'eût jamais à se relever, l'Italie, pour briller, quelques siècles plus tard, d'un éclat vif, mais passager. Après avoir asservi le monde, l'empire romain, subjugué à son tour par les Barbares qu'il avait appelés à sa défense, s'éteignit, sans que personne songeât à le regretter, ni à le plaindre; mais les républiques de la Grèce, victimes de leur désunion, emportèrent les regrets de l'univers.

Si l'amour de la gloire, la persévérance dans les projets, la fermeté dans les revers, la prudence dans la prospérité étaient les seules vertus que l'on dût exiger d'une nation, aucune n'aurait mérité plus d'éloges que le peuple romain; car il suivit avec une constance inébranlable un même système, dans

(1) Paris, 1782 à 1824. J. J. Blaise, libraire-éditeur, rue Férou-Saint-Sulpice, n° 24. 3 vol. grand in-fol. ornés de plus de 300 gravures. Prix, 520 fr. Les tomes II et III, composés des chapitres XIII, XIV, XV et XVI, quatre livraisons, 320 fr. Chacune de ces livraisons se vend séparément, excepté la première, 80 fr.

la réussite duquel il fut merveilleusement secondé par les grands hommes qui lui servirent d'instrumens. Mais il ne suffit pas de marcher vers un but; il faut que ce but soit louable, qu'il soit profitable à l'humanité; et, sous ce point de vue, les Romains sont loin de mériter une estime sans mélange. Leur pensée unique fut la domination; leurs moyens, la violence, souvent la fraude; et, si la victoire n'eût couvert de ses lauriers les résultats de leur politique, les Romains, dépouillés de l'illustration magique du succès, nous apparaîtraient comme d'audacieux brigands, justement punis après avoir été longtems heureux.

A quoi ont abouti les efforts des descendans de Brutus? A quoi leur a servi de joindre au Latium le reste de l'Italie, les Gaules, l'Espagne, la Germanie, l'Égypte et une partie de l'Asie? Ils ont aplani la route qui devait conduire au trône Tibère, Caligula, Néron, Domitien. Résultat inévitable d'une ambition égoïste! N'agissant que dans l'intérêt d'un seul, elle renverse les barrières qui garantissaient les droits de tous; elle ouvre une large brèche par laquelle se précipitent la tyrannie et tous les vices qui l'accompagnent.

Des émotions différentes nous attendent, si nous reportons nos yeux vers la Grèce. Sa durée est de peu de jours, et son étendue est un point, relativement à la durée et à l'étendue de l'empire romain; mais, sur ce théâtre resserré, dans ce court espace de tems, combien d'événemens mémorables! Combien d'héroïques personnages et de caractères différens!

Ce n'est plus un seul peuple, ennemi de tous les autres; c'est la brillante Attique, l'austère Laconie, la belliqueuse Messénie, la riche Argolide, l'Élide consacrée aux Dieux; la patrie d'Achille, celle d'Épaminondas; et cette ceinture admirable d'îles qui se disputent l'honneur d'avoir produit Homère, Anacréon, Anaximandre, Pythagore. Chaque état, chaque cité devient tour à tour un centre d'intérêt. Les fleuves, les monts, les vallées, tout est pittoresque, tout rappelle un héros, une grande action, ou un chef-d'œuvre des arts: Miltiade et Marathon, Thémistocle et Salamine, Léonidas et les Thermopyles,

Pausanias et Platée, Phidias et Jupiter, sont unis à jamais dans la mémoire des hommes. Sans doute, Numa, Brutus, les Scipions, les Gracques, Paul-Émile, César, Cicéron, Caton, jettent un grand lustre sur les fastes des Romains; mais, si aux noms fameux que nous venons de citer, on oppose Lycurgue, Solon, Aristide, Thrasybule, Socrate, Platon, Phocion, et si l'on veut rappeler les poëtes, les orateurs, les historiens, les peintres, les sculpteurs, nés dans cet heureux pays, on verra l'immense distance qui sépare le peuple libre du peuple roi.

Et quelle fut la cause féconde qui enfanta tant de prodiges, tant de chefs-d'œuvre et qui produisit tant d'hommes illustres? L'amour de la patrie et de la liberté : non cet amour personnel qui voile d'un nom auguste ses désirs ambitieux, mais un sentiment noble et pur, réclamant pour soi l'indépendance qu'il laisse aux autres.

Quand la Grèce tout entière s'arma, ce ne fut point pour s'agrandir; ce fut pour refouler vers l'Asie les Barbares qui avaient inondé son territoire. Heureuse, si, après avoir repoussé à deux reprises une injuste agression, elle se fût tenue sur une prudente défensive! Mais, soit qu'elle crût devoir pour sa sûreté prendre une autre attitude, soit que ses premiers succès eussent fait naître dans le cœur de ses citoyens une fatale ambition, les Grecs se laissèrent aller aux insinuations des flatteurs. Athènes, devenue puissance maritime, excita la jalousie de Sparte; des guerres intestines s'allumèrent; et la rivalité de ces deux républiques mit toute la Grèce en feu. Athènes succomba, et Sparte elle-même se vit ébranlée. Pendant ces funestes dissensions, un orage s'était formé qui devait fondre également sur les vainqueurs et sur les vaincus. En vain Démosthène avertit ses concitoyens du danger qui les menace; en vain sa voix tonnante leur montre Philippe aux portes d'Athènes; ses avis sont méprisés, l'intrigue triomphe, la corruption l'emporte, et l'or d'un petit roi de Macédoine vient à bout de ce que n'avaient pu faire les innombrables armées du plus puissant monarque de l'Asie. La Grèce, réduite deux siècles plus tard, par Paul-Émile, en province romaine, n'échappa long-tems après à la faiblesse des aigles abâtardies

que pour tomber sous le cimeterre ottoman. Mais, au sein même de l'esclavage, et sous le poids de ses chaînes, elle a retrouvé une énergie, une persévérance qui font trembler ses tyrans; et l'époque n'est pas éloignée peut-être où la Morée et le pachalik de Négrepont reprendront leurs noms glorieux de Péloponèse et d'Attique.

En faisant précéder de cette esquisse rapide ce que nous avons à dire de l'ouvrage de M. de Choiseul-Gouffier, nous avons eu pour but de faire pressentir aux lecteurs tout ce qu'ils peuvent attendre d'instruction et de plaisir de la description d'un pays où l'on rencontre à chaque pas des monumens et des souvenirs qui se rattachent à des faits si mémorables.

Si le voyage dont il s'agit était l'œuvre d'un écrivain obscur, nous ne pourrions nous dispenser d'en donner une analyse un peu étendue; mais, depuis plus de quarante ans, le nom de M. de Choiseul est placé parmi ceux des écrivains les plus élégans, des géographes les plus érudits, des historiens les plus exacts et les plus impartiaux. Notre tâche se borne donc à présenter ici un aperçu des matières renfermées dans les livraisons de son ouvrage qui ont été publiées depuis sa mort.

Après avoir parcouru une partie de la Grèce, de l'Asie-Mineure, et presque toutes les îles de l'Archipel, l'auteur termine la première partie de son second volume par la description de la Troade. Il reprend ce sujet dans la seconde partie du même volume, dont nous voulons plus particulièrement entretenir nos lecteurs. Une description du camp des Grecs, d'après Homère, lui sert d'introduction pour entrer dans les détails les plus intéressans sur la guerre de Troie. Arrivée des Grecs, mouvemens et disposition après le débarquement, énumération de l'armée confédérée, emplacement des différens corps, recherches de stratégie, d'histoire et de littérature sur quelques-uns des principaux faits d'armes qui ont précédé la prise de Troie; tels sont les objets dans l'examen desquels il déploie tout ce que l'érudition a de plus riche et de plus intéressant, tout ce que la critique a de plus de judicieux; et ce que beaucoup d'hommes instruits ont traité de fiction, devient sous sa

plume une série de faits, sinon mathématiquement prouvés, du moins revêtus du degré de vraisemblance que peut admettre un intervalle de trois mille ans.

La ville de Priam nous conduit naturellement à celle que les savans ont appelée *Ilium recens*. Cette ville, dont l'histoire ne parle plus depuis la fin du IXe siècle, et qui disparut, sans qu'on puisse préciser la cause ou l'époque de sa chute, n'intéresse pas moins par les vicissitudes de sa fortune que par les monumens qu'elle a laissés. Ce fut du sol d'*Ilium recens* que Constantin, dont la foi peu éclairée était un mélange de polythéisme et de christianisme, tira une statue de Minerve Iliade, qu'il fit enfouir dans la principale place publique de Constantinople, comme un talisman qui, dans ses idées superstitieuses, devait assurer à la nouvelle Rome une existence éternelle. Une statue en bronze fut également enlevée à la même ville; mais sa destination fut différente. Constantin la fit placer au-dessus de la colonne de porphyre, voulut qu'elle portât son nom, et, pour lui attirer plus de vénération, fit déposer dans l'intérieur un fragment de la vraie croix.

Nous ne suivrons l'auteur ni sur l'Hellespont, ni dans la description qu'il fait de Maïto, autrefois Madilos, d'Abydos, de Lampsaque, de Gallipoli, de Larium : il nous suffit de dire que, toujours exact, toujours soigneux de lier le présent au passé, il fait précéder d'une notice succincte, mais parfaitement exacte, ses descriptions topographiques et que, tout à la fois historien et géographe, il envisage constamment sous ce double aspect les sujets qu'il traite.

Nous arrivons au terme des travaux de l'auteur, qui ne pouvait les couronner d'une manière plus brillante. Constantinople occupe la dernière partie du 3e volume. Après un tableau rapide des malheurs de l'ancienne Byzance, des révolutions de la ville de Constantin sous ses différens maîtres, et de la prise de ce triste reste du plus grand empire du monde par Mahomet II, M. de Choiseul nous transporte dans cette cité, où fermentent aujourd'hui tant de causes de destruction; les révolutions dirigées par le caprice d'un maître absolu, soi-

disant souverain légitime, y multiplient plus de scènes sanglantes et atroces en quelques semaines, que la révolution française, si horriblement calomniée, ne l'a fait dans ses deux années les plus orageuses, qui furent une époque de convulsion et de guerre, où la France, menacée par l'Europe entière sous les armes, ne fut plus qu'un camp, un champ de bataille et une armée. Le long séjour que fit M. de Choiseul à Constantinople, et le rang qu'il tint dans cette ville, qui, après avoir été la capitale du monde chrétien, est aujourd'hui le chef-lieu de la domination de l'ennemi le plus acharné du christianisme, l'avaient mis à portée de la bien connaître. Aussi, tout ce qu'il en dit excite un intérêt qu'il s'est plu à augmenter encore par la richesse des détails, par le nombre et la beauté des planches, par la fidélité des descriptions, par les costumes pittoresques dont il a reproduit les images. Extraire quelques parties de ce grand et magnifique tableau, confier aux faibles efforts de la plume la peinture d'un spectacle que nous avons eu si long-tems sous nos yeux (au Panorama de Constantinople), ce serait le mutiler et en affaiblir l'effet; nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs au *Précis* placé par M. de Choiseul en tête de la description de Constantinople.

On ne saurait refuser des éloges au zèle infatigable du libraire-éditeur, M. J.-J. Blaise, qui n'a point reculé devant un projet que, de l'aveu même de l'auteur, on pouvait regarder comme téméraire, et qui a conçu la noble pensée de sauver de l'oubli l'immense travail d'un homme de génie, enlevé trop tôt à sa patrie, aux arts et à l'amitié. Le public ne peut que partager sa reconnaissance pour MM. Barbié-Dubocage et Letronne, qui se sont chargés de réunir les fragmens épars dans les porte-feuilles de M. de Choiseul, qui les ont classés, et qui ont suppléé aux lacunes avec tant d'art et de talent, que tout semble sorti de la même main. Nous devons aussi une mention particulière à MM. Hilaire et Dubois, dont les dessins pittoresques, qui ne sont pas une des moindres richesses de l'ouvrage, ont été reproduits par les plus habiles graveurs. M.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

1. — * *Recollections of the last ten years passed in occasional residences and journeyings in the valley of Mississipi, etc.* — Observations recueillies pendant dix ans de voyages et de séjour en différens lieux de la vallée du Mississipi, depuis Pittsbourg et le Missouri jusqu'au golfe du Mexique, et de la Floride aux frontières espagnoles; formant une suite de lettres adressées au révérend *James* FLINT, de Salem (Massachusetts), par *Timothée* FLINT, principal du séminaire des Rapides, dans la Louisiane. Boston, 1826. Cummings et Hilliard. In-8° de 395 pages.

Cet ouvrage ne peut être sans intérêt pour les Français. Il donne, sur une contrée où tout rappelle encore notre nation, les documens les plus complets et les plus récens que l'on puisse trouver dans un livre. L'auteur était encore en 1825 dans le pays qu'il décrit, et ne le quitta que pour aller respirer l'air natal, et tâcher de réparer les graves atteintes que la fatigue avait portées à sa santé. Les travaux de l'apostolat dans les pays à demi sauvages ne sont pas aussi commodes que ceux des missions dans l'intérieur de la France.

Il ne faut pas chercher dans cet ouvrage des matériaux pour la géographie et l'histoire naturelle : l'auteur n'a écrit que ses observations sur les habitans des vastes contrées qu'il a parcourues dans plusieurs directions. Ce qu'il nomme *vallée du Mississipi* est le bassin de ce grand fleuve. Parti de la Nouvelle-Angleterre, il se rend à Pittsbourg où il reste peu de tems : puis, à Marietta, et de là à Cincinnati, d'où il étend ses courses dans les états de l'Ohio, d'Indiana et du Kentucky jusqu'à Lexington.

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Revenu à Cincinnati, il s'embarque avec sa famille et vient à Saint-Louis, où il passe quelques mois; de là, il se rend à Saint-Charles, où il ne manque pas d'occupations. Mais son zèle, qui en cherche encore plus, l'entraîne chez les Arkansas, où toutes sortes d'adversités l'atteignent ainsi que sa famille. Il est contraint à remonter le Mississipi, jusqu'à Saint-Francisville, où il passe l'hiver. Sa famille se trouvant au printems dans un état de santé tolérable, il reprend ses courses et les pousse jusqu'à New-Madrid, Jackson, le Cap-Girardeau, Sainte-Geneviève, et revient à Saint-Charles, avec une santé plus délabrée qu'elle ne l'eût été jusqu'alors. En 1822, ses amis de la Nouvelle-Angleterre lui firent passer quelques fonds : nouvelles courses, nouvelles fatigues. Il descend le fleuve jusqu'à la Nouvelle-Orléans, visite la Floride, revient à la Nouvelle-Orléans, et là on le charge de diriger le séminaire des Rapides à Alexandria, sur la rivière Rouge (*Red river*). Il était parti au mois d'octobre 1815, et revint, en 1825, faire un séjour momentané dans sa patrie, afin de se mettre en état de reprendre ses travaux apostoliques.

Ce livre est rempli de descriptions d'autant plus intéressantes que le ton de l'auteur est d'une extrême simplicité, sans manquer d'élégance. Il parle avec complaisance des progrès de la culture au milieu des forêts de l'Amérique : il ne tiendrait qu'à nous de jouir du même spectacle sur le sol français, non dans les forêts, mais dans les landes. Aujourd'hui même, sous le beau ciel de la Touraine, dans les vastes bruyères qui forment encore une partie considérable de ce jardin de la France, on voit des cabanes qui seront un jour des fermes, des champs et des vergers naissans, d'autres qui promettent déjà des récoltes abondantes, et quelque aisance au cultivateur; enfin, la cabane est transformée en maison, une culture régulière et permanente est établie. Mais, en Amérique, ces heureux changemens sont l'ouvrage de quelques années; chez nous, ils exigent plusieurs générations. Dans les forêts du Nouveau-Monde, un hameau de quelques maisons a son école; on lit dans les cabanes; et, dès qu'on a pu bâtir une maison, on commence une bibliothèque. Tel colon, dit le vénérable M. Flint, qui, ne sachant que lire et écrire, et ne possédant qu'une très-petite somme, est venu s'établir dans les bois, se trouve au bout de quelques années propriétaire d'une bonne maison avec des champs, des prés, des vergers, des bestiaux; il devient ensuite membre d'une justice de paix, et enfin juge de comté. Ces traits caractérisent le Nouveau-Monde; il ne faut pas les chercher dans celui-ci.

2. — * *An address to the White, etc.* — Adresse aux blancs, discours prononcé dans la première église presbytérienne de Philadelphie, le 26 mai 1826; par *Élie* Boudinot, indigène américain de la nation des Chirokis. Philadelphie, 1826. In-8°.

Parmi les nombreux discours prononcés et publiés chaque année aux États-Unis, nous choisissons celui-ci comme l'un des plus instructifs pour les habitans de l'ancien monde. On a cru assez généralement que les indigènes de l'Amérique n'étaient point propres à la civilisation, et que les établissemens européens les feraient disparaître insensiblement, en sorte que, tôt ou tard, le Nouveau-Monde serait totalement occupé par les colonies de cette petite partie de l'ancien monde que nous habitons. Mais voici une *nation* américaine qui dément cette opinion : elle se constitue en corps de nation, se donne des lois, réforme les habitudes de la barbarie, adopte les arts, et avant tout l'agriculture. L'influence de ces changemens se fait sentir en peu de tems; dans l'espace de 14 ans, la population des Chirokis, quoiqu'affaiblie par deux fortes colonies qu'elle a laissé partir pour de nouveaux établissemens à l'ouest des États-Unis, s'est accrue de deux mille individus. Plus de polygamie, ni de servitude des femmes. Plus de meurtres de vieillards pour cause de sorcellerie. « Le meurtre, dit l'orateur, est devenu le crime des gouvernemens. » Cette peuplade indigène conserve une profonde reconnaissance pour M. *George* Guest, qui lui procura le moyen d'écrire en créant l'alphabet de la langue chirokie, et auquel elle doit la traduction du nouveau Testament dans cet idiome. Cependant le système d'écriture inventé par M. Guest n'était pas simple; il employait 86 caractères, la plupart syllabiques. Il a déjà reçu d'importantes modifications qui en rendent l'usage plus commode; même dans l'état où l'inventeur l'avait produit, des Chirokis de tous les âges apprirent à écrire, et les changemens heureux dans les mœurs et les destinées de ce peuple sont le résultat de cette première instruction. Aujourd'hui un gouvernement représentatif, avec deux chambres, la division régulière du territoire, des tribunaux de différens degrés, et l'institution du jury, des impôts modérés, une force publique organisée, en un mot, un système complet de civilisation : voilà ce qui a remplacé l'ancienne barbarie. Et comme ce peuple *rouge* ne se mêle point avec les Européens, la race américaine est sauvée de la destruction totale; les Chirokis la conserveront. » Notre territoire, dit l'orateur, est compris entre les limites des états de Ténessée, d'Alabama et de la Géorgie, fixées par des contrats. Son étendue est d'environ 200 milles de longueur, et 120 milles de largeur : mais une partie de cet espace est occupé

par de hautes montagnes que l'on regarde comme non cultivables. Les vallées sont bien arrosées, d'une fertilité admirable; le climat est tempéré et sain; je ne crains pas de mériter aucun reproche d'enthousiasme ou d'exagération, en affirmant qu'aucune contrée n'est, à cet égard, mieux, ni peut-être aussi bien partagée... Cette terre privilégiée, qui, bien cultivée, va contribuer si efficacement à développer la vigueur et l'intelligence de ses habitans, sera mise un jour au nombre des *jardins de l'Amérique*. Elle le deviendrait, quand même ses habitans actuels seraient livrés à eux-mêmes; mais elle atteindra bien plus tôt cette haute prospérité, si elle est guidée et protégée par le généreux gouvernement des États-Unis. »

M. Elie Boudinot était chargé par ses compatriotes de solliciter l'appui des États de l'Union contre des voisins fortement tentés de s'emparer de leur territoire. Le choix du délégué atteste le bon sens de ses commettans. Le gouvernement des États-Unis a fait respecter leurs droits; le tems n'est pas loin, sans doute, où un député chiroki siégera dans le congrès. Y.

3. — * *The diplomacy of the United-States, etc.* — La diplomatie des États-Unis, ou Rapport des relations diplomatiques de cette république, depuis son traité avec la France, en 1778, jusqu'au traité de Gand, en 1814. Boston, 1826; Wells et Lilly. 1 vol. in-8° de 381 pages.

A l'aide de cet ouvrage, on peut suivre la marche toujours progressive de la situation de la nation américaine dans ses rapports avec les gouvernemens étrangers : il fait connaître les diverses négociations dans lesquelles ce peuple a été engagé depuis le commencement de sa révolution; il démontre l'importance des avantages que les Américains ont tirés de leurs traités avec la France, les Pays-Bas, la Suède, la Grande-Bretagne, la Prusse, l'Espagne, la Russie, le Danemark et le Portugal, qui successivement reconnurent son indépendance : souvent aussi il donne lieu à des rapprochemens utiles entre les hommes des vieilles monarchies et ceux de la nouvelle république; et il permet d'opposer avec avantage, au faste, à l'étiquette, aux intrigues des envoyés des rois, la simplicité, la franchise, la bonne foi des représentans d'une nation libre. On peut apprécier la politique de presque tous les cabinets de l'Europe par la seule comparaison du langage dédaigneux que tenait la cour de Saint-James au commencement de la guerre américaine, avec celui qu'elle prit ensuite après les victoires de Jackson et de Brown, de Hull et de Perry. La dernière guerre arracha ce que n'avaient pu obtenir les succès de Washington et les demandes de Jefferson. « La guerre de l'Indépendance, dit un journal

américain, annonça la naissance de la nation; la guerre de 1812 consomma son émancipation et l'affranchit à jamais de tout honteux vasselage. »

C'est à des hommes qui ne demandaient point à l'État ces onéreux traitemens dont les budgets européens se trouvent surchargés, qui n'avaient ni magnifiques palais, ni cours brillantes, que les États-Unis doivent leur grandeur actuelle. Un marchand, nommé Hénock, présida l'un des premiers congrès américains; un simple imprimeur, Franklin, représenta le premier, auprès de la cour de France, une république, qui, administrée, représentée et défendue par des plébéiens, sut se faire respecter au dehors, et s'élever à un degré de prospérité dont le contraste fait encore mieux ressortir l'état de gêne et de pauvreté de la plupart des royaumes d'Europe. Il nous suffira d'offrir à la méditation des gouvernemens et des peuples l'état comparatif de certaines parties des budgets de l'Angleterre et des États-Unis :

Budegt des États-Unis.	L. st.	*Budget de l'Angleterre.*	L. st.
Président et vice-président. .	6,000	Roi.	1,000,000
		Famille royale.	»
Secrétaire d'état.	1,000	3 Secr. et 5 vice - secr. d'état.	28,000
Secrétaire de la trésorerie. . .	1,000	7 lords commiss. de la trésor.	13,600
Bureau de la marine.	3,400	Bureau de l'amirauté. . . .	16,000
Directeur des postes.	600	2 Directeurs des postes. . .	5,000
Chef de la justice.	800	Chef de la justice.	6,000
Procureur général.	600	Procureur général.	6,000
Directeur de la monnaie. . .	400	Directeur de la monnaie. . .	10,000
Secrétaire du Sénat.	600	Présid. de la Ch. des lords..	3,000
Secrét de la Chambre des repr..	600	Présid. de la Ch. des comm.	6,000
Ambassadeur en Angleterre.	1,800	Ambassad. aux États - Unis.	5,500
— en France. . .	1,800	— en France. .	11,000
— en Russie. . .	1,800	— en Russie. .	11.000
— aux Pays-Bas..	1,800	— aux Pays-Bas.	11,000
— en Espagne. .	1,800	— en Espagne..	11,000
— en Suède. . .	1,800	— en Suède. . .	4,500
— en Portugal. .	1,800	— en Portugal. .	5,500
6 Secrétaires de légation. . .	2,400	4 Secr. d'amb. 3 Secr. de lég.	6,050
6 Consuls.	3,600	Consuls.	30,000

Aussi, 80,000,000 de francs suffisent aux dépenses des États-Unis, tandis qu'il ne faut rien moins que 1,415,000,000 de fr. pour satisfaire à celles de l'Angleterre. Aussi, le premier de ces états n'a qu'une dette d'environ 400,000,000, qui sera amortie dans seize ans, tandis que la seconde a une dette de 22 milliards qui ronge la nation et forcera peut - être l'État à recourir à la honteuse ressource d'une banqueroute. *Frédéric* DEGEORGE.

4. — *Greek course, comprising extracts, etc.* — Cours de langue grecque comprenant des extraits propres à donner aux élèves une connaissance progressive de cette langue; par *Édouard* Damphoux; avec des notes, des éclaircissemens et des renvois à sa traduction de la grammaire grecque de *Burnouf*. Baltimore, 1826.

Cet ouvrage, comme l'indique son titre, renferme des extraits des principaux auteurs grecs, prosateurs ou poëtes. Il se fait remarquer par la grande correction du texte, et par le choix des morceaux, gradués suivant les difficultés qu'ils présentent. Malgré cet avantage, le premier dans les ouvrages de ce genre, il nous eût échappé au milieu du grand nombre de livres élémentaires qui paraissent journellement, et il faut le dire, sans grand profit pour les lettres, si un mérite particulier ne le distinguait à nos yeux. Il prouve les progrès que commencent à faire en Amérique les études classiques. Jusqu'ici la civilisation américaine, jeune comme le sol sur lequel elle s'est développée, et presque entièrement détachée de toute civilisation antérieure, a dirigé l'activité des esprits vers les sciences modernes. Il fallait à une société nouvelle des études nouvelles aussi. De là vient la prédominance accordée aux mathématiques, d'une part, et aux langues modernes, de l'autre. Maintenant que les premiers besoins sont satisfaits, on ne doit pas s'étonner que les esprits se tournent vers l'antiquité négligée jusqu'ici, parce qu'elle semblait moins utile à connaître. Ainsi, sans perdre les avantages que trouve l'Amérique dans la culture des sciences nées de nos jours, elle y joindra ceux qu'elle ne peut manquer de retirer d'une connaissance plus intime des langues anciennes. B.

Ouvrages périodiques.

5. — * *The American Journal of science and arts, etc.* — Journal américain des sciences et des arts; dirigé par *Benjamin* Silliman, professeur de chimie et de minéralogie au collége de Yale, etc. New-Haven, 1826; Maltby.

6. — * *The North-American Review.* — Revue nord-américaine; nouvelle série. Boston, 1826; Frederick T. Gray; Londres, John Miller.

Nous ne pouvons commencer une nouvelle année sans rappeler à nos lecteurs ces deux ouvrages périodiques, que nous regardons comme nos coopérateurs dans l'heureuse patrie de la liberté de penser et d'écrire, dans un pays où nulle vérité n'est proscrite, où tout ce qui présente un caractère d'utilité peut compter sur

un bon accueil. Un tel pays est, plus que tout autre, celui des conceptions profitables à l'humanité; c'est de là qu'elles se repandent avec le plus d'abondance dans tout le monde civilisé. Un écrit périodique ne pourrait s'y maintenir s'il ne suivait point la direction générale des esprits; et, dès qu'il peut contribuer aux progrès intellectuels, aux améliorations sociales, une longue existence lui est assurée. Nous sommes encore loin de connaître tous les produits de la presse périodique aux États-Unis; nous ne doutons pas que d'excellens journaux n'y apparaissent de tems en tems, et n'y rendent encore plus rapide la communication des bonnes idées; il n'y a pas plus d'un an que nous avons vu, pour la première fois, la *Revue nord-américaine de médecine et de chirurgie*, recueil qui, pour être nouveau, n'en est pas moins digne d'être placé avec distinction parmi les journaux consacrés aux sciences médicales. Quant aux publications faites par des sociétés savantes, on s'attend qu'elles répondront à leur destination, et cette espérance n'est point trompée. Cependant on s'attache à ses vieilles connaissances, et, en fait de journaux, il est bien rare que cette affection ne soit pas méritée.

Le *Journal américain des sciences et des arts* et la *Revue nord-américaine*, quoique différens par leur objet, ont beaucoup d'analogie quant à l'aspect sous lequel ils considèrent les connaissances humaines : l'un et l'autre les apprécie en raison de leur utilité, et n'oublie jamais de répondre à la question : *cui bono?* Il n'est pas à craindre que la métaphysique s'empare des cahiers de M. Silliman, tant que l'histoire naturelle, la mécanique, la physique, la chimie et les diverses applications de ces sciences lui fourniront des matériaux : et, si la prétendue science qu'on a décorée du nom de *philosophie spéculative*, apparaissait dans la *Revue nord-américaine*, ce serait pour y être traitée comme les vagabonds amenés devant un magistrat. Dans ces deux recueils également remplis de patriotisme et d'amour de la vérité, on trouvera des notions certaines sur le sol, les arts, l'état moral et politique des États-Unis. Mais cet ardent patriotisme imposait-il à la *Revue nord-américaine* l'obligation de répondre à l'obscur ouvrage de M. Hülsenman? Répondrons-nous, nous autres Français, aux dégoûtantes injures de la *Quarterly* anglaise? Le tems de l'écrivain est mieux et plus agréablement employé à répandre des connaissances profitables à tout le monde, à rédiger des articles instructifs, tels que ceux des deux recueils dont nous parlons. Ainsi, par exemple, après avoir lu l'ouvrage de M. Trueman Cross sur les lois militaires des États-Unis, on fera bien d'en lire l'analyse dans la

Revue nord-américaine, où l'on trouvera des observations importantes que l'auteur n'a pas faites, et qui ne se présenteraient guères à la pensée d'un étranger. Dans le *Journal américain des sciences et des arts*, les découvertes géologiques faites en Amérique seront pour les lecteurs européens un objet de curiosité et d'instruction; et des articles tels que celui qu'on trouve dans le cahier de juin, sur les charbons de terre de Rhode-Island et de la Pensylvanie, ne seront pas bornés à une utilité locale; on les consultera, même au-delà de l'Atlantique. Nous emprunterons de tems en tems à ces deux recueils des matériaux très-convenables pour notre *Revue*, et que nos lecteurs nous reprocheraient d'avoir laissés sans emploi. F.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

BRÉSIL.

7. — *Defeza dos negociatores do emprestino brasileiro em Londres.* — Défense des négociateurs de l'emprunt brésilien à Londres contre les invectives contenues dans l'avis de la commission de la Chambre des députés sur le rapport du ministre des finances; par le vicomte de Barbacena. Rio-Janeiro, 1826; imprimerie impériale et nationale. Grand in-4° de 26 pages.

Cet opuscule, que l'auteur abandonne au jugement de ses compatriotes, est un des bienfaits de la liberté de la presse. Traité avec une sévérité qu'il ne méritait pas, par la commission de finances de la Chambre des députés, et n'ayant pas eu le tems de se défendre dans la dernière session, le vicomte de Barbacena, négociateur de cet emprunt, en son nom et en celui de son collègue le baron de *Itabayana*, en appelle à l'opinion de ses concitoyens, et met sous leurs yeux tous les détails de la négociation dont il fut chargé en 1824. Cette brochure signale bien des combinaisons mystérieuses et met au jour plus d'une intrigue financière. On y voit comment l'auteur, en refusant les offres de la maison d'Oxenford, qui avaient été acceptées par le ministre Baependi, a épargné à la nation une somme de plus de 18 millions, que lui aurait coûté la cupidité de cette Excellence. M. de Barbacena décrit également, dans son ouvrage, la marche de son administration, durant le court espace de moins de deux mois qu'il fut à la tête des finances du Brésil. Sans la liberté de la presse, la réputation de l'auteur de cet opuscule serait peut-être encore compromise aux yeux du public. C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous voyons triompher l'honneur et la vertu. MM. de Barbacena et de Ita-

bayana ont des droits égaux à l'estime de leurs compatriotes et à celle de leur monarque. C'est au talent et au crédit de ces négociateurs que le Brésil doit l'avantage d'avoir conclu, dans un moment où il était en proie à la rébellion, un emprunt basé sur des conditions plus favorables que ceux d'aucun des nouveaux états de l'Amérique, et même des vieux empires d'Autriche et de Russie. — Le style de cette brochure est clair et correct, bien qu'elle ait été faite et publiée en 48 heures, comme l'auteur nous l'apprend dans son épître dédicatoire. D.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

8. — *An address, etc.* — Adresse au très-honorable comte *Bathurst*, sécrétaire-d'état, contenant les plaintes de la population de couleur, à l'île de la Trinité, et ses prétentions à jouir, comme les blancs, de tous les droits civils et politiques; par un *mulâtre libre.* Londres, 1824. In-8° de 298 pages.

Cet ouvrage, imprimé, mais non publié, a pour auteur M. Philip, médecin de couleur à la Trinité, qui plaide avec courage, raison et talent, la cause des Africains. Il paraît avoir fait une forte sensation; sans doute il a provoqué les mesures adoptées, relativement à cette île et à diverses autres, par le ministère anglais, pour amener peu à peu dans les colonies un ordre de choses plus conforme à la justice et à l'humanité, et pour préparer graduellement l'abolition complète de l'esclavage. G.

9. — *Transalpine memoirs; or Anecdotes, observations, etc.* — Souvenirs de l'autre côté des Alpes, ou Anecdotes et observations sur l'état actuel de l'Italie et des Italiens; par un *catholique anglais.* Londres, 1826; Longman. 2 vol. in-12; prix, 15 sh.

Dans le siècle passé, un voyageur excita le sourire spirituel et malin du célèbre Sterne, en parlant avec mépris du Panthéon et de la Vénus de Médicis, dont l'un lui paraissait une vaste arène de coqs, et l'autre une fillette de carrefour. Mais, combien le tendre ami d'Élisa se serait égayé, s'il avait pu lire les mémoires du voyageur anonyme dont nous avons à parler. Rien de plus neuf, dans toute la force du terme. Le savant observateur dément tout ce qui a été dit jusqu'à présent sur l'Italie. Ceux qui l'ont précédé dans ce *tour* classique, n'étaient que des sots ou des visionnaires. Il a tout vu avec de nouvelles lunettes, et a découvert des mondes inconnus. Ces campagnes

riantes et fertiles, ce climat doux et bienfaisant, ce ciel pur et azuré ne sont qu'une invention poétique. Ces prétendus chefs-d'œuvre de l'art ne sont que des ébauches informes de quelques misérables écoliers. Le Vatican est plein de fautes d'architecture, qui révèlent l'ignorance et le mauvais goût de Bramante et de Michel-Ange : le Moïse de ce dernier est exécuté contre toutes les règles de la sculpture : les tableaux de Raphaël et du Corrège ne sont que des enseignes de cabaret : ni la Colonne de Trajan, ni le Panthéon n'ont excité en lui la moindre admiration : la musique est monotone, froide et ennuyeuse : on ne voit enfin en Italie que des choses capables de détruire les préventions aveugles produites par les récits de tant de voyageurs qui ont peint cette contrée sous d'autres couleurs. Par bonheur, notre anonyme ne se pique pas d'être poëte, ni écrivain; car il écrit sa propre langue, en dédaignant de se conformer aux principes de la grammaire : autrement, l'Europe aurait peut-être appris que le Dante, le Tasse et l'Arioste n'étaient eux-mêmes que trois charlatans sans imagination et sans goût.

L'esprit d'observation de notre auteur ne s'arrête pas aux grandes choses seulement : les détails les plus imperceptibles des mœurs et des coutumes ne lui ont pas échappé. Il nous apprend, par exemple, comment le peuple de la campagne se rend aux jours désignés dans les marchés des villes; comment il s'y prend pour faire les vendanges et labourer la terre; comment un prêtre bénit l'eau qu'on place ordinairement à l'entrée des églises catholiques; comment, à Naples, on donne la permission d'imprimer des livres, etc. L'auteur était possédé du *spleen*, et il a voulu le dissiper par un voyage; mais, comme la guérison n'a pas eu lieu, il a tout vu au travers de cette triste disposition de son esprit. B—I.

10. — *Memoirs of Mrs Siddons, etc.* — Mémoires de Mme Siddons, mêlés d'anecdotes sur les auteurs et acteurs, par *James* Boaden. Londres, 1826; Colburn. 2 vol. in-8°; prix, 28 sh.

Cet ouvrage, annoncé depuis très-long-tems, n'a point répondu à l'attente générale. On espérait y trouver des détails plus nouveaux, plus exacts et plus complets que ceux qu'avaient donnés jusqu'ici les biographies et les journaux. A peine un quart des deux volumes est-il consacré à Mme Siddons; et encore, dans ce demi volume, on ne trouve aucune particularité sur la vie privée de celle qui, pendant trente-sept ans, fit les délices et la gloire de la scène anglaise.

M. Boaden nous rappelle ce que nous savions déjà. Mme Siddons, née à Brecknock, dans le pays de Galles, en 1755, d'un

père protestant, Roger Kemble, directeur d'une maison de jeu, et d'une mère catholique, se maria très-jeune et par amour à M. Siddons, jeune homme sans fortune : aussitôt après ce mariage, elle embrassa la carrière du théâtre. Ses premiers débuts eurent lieu à Cheltenham, et son talent la fit bientôt remarquer. En 1775, elle fut appelée à Londres par Garrick; et le 29 décembre de cette même année, elle parut à *Drury-lane*, dans le rôle de *Porcia*. Mme Siddons abandonna le théâtre en 1812, après avoir acquis la plus brillante réputation qu'un acteur puisse désirer. Les rôles de *lady Macbeth*, dans la tragédie de *Macbeth*, et de *Catherine*, dans *celle de Henri VIII*, étaient ceux dans lesquels excellait surtout cette admirable tragédienne.

11. — * *The Linguist*, *etc.* — Le maître de langue, ou instructions hebdomadaires sur les langues française et allemande. Londres, 1825 et 1826; Boosey et fils. 2 vol. in-8°; prix, 9 sh.

Nous regrettons de n'avoir pu annoncer plus tôt cet excellent ouvrage. Il donne pour l'étude des langues, sinon une méthode nouvelle, du moins de sages applications des préceptes recommandés par les meilleurs grammairiens modernes. La méthode adoptée par l'auteur du *Linguist* est celle de l'analyse. Il puise dans les écrivains français et allemands les plus justement estimés les exemples de ses leçons; il donne le texte des morceaux qu'il a choisis; il les traduit ensuite mot à mot en anglais, en expliquant les difficultés qui pourraient embarrasser l'élève, en indiquant les différences entre sa langue et celle qu'il veut apprendre, et en signalant à son attention les idiotismes particuliers à cette dernière; il termine par le corrigé de la version dont il a expliqué et analysé les membres épars.

L'auteur offre plus spécialement son ouvrage à ceux qui ont déjà une première connaissance des langues française et allemande; et pour ceux-là, nous pensons avec lui que cet ouvrage pourra suffire, sans qu'ils aient besoin de l'assistance d'un maître; mais cette assistance continuera à être indispensable pour ceux qui commencent seulement; et à cet égard, nous ne partageons point l'opinion contraire émise par l'auteur.

Les morceaux cités comme exemples dans l'ouvrage que nous annonçons sont généralement bien choisis; mais pourquoi, au lieu de les puiser dans les ouvrages des meilleurs écrivains en prose, les a-t-on presque toujours tirés de ceux des poëtes? La poésie, pleine de licences et d'inversions, n'est guère à la portée des commençans; elle leur offre d'ailleurs des incorrections.

On trouve parmi les auteurs mis à contribution dans le *Linguist*, les plus illustres écrivains de la France et de l'Allemagne : *Gellert*, *Holty*, *Burger*, *Schiller*, *Gœthe*, *Klopstock*; *La Fontaine*, *Boileau*, *Voltaire*, *Molière*, *Parny*, *Andrieux*, et vingt autres, lui fournissent tour à tour le texte de ses leçons.

12. — * *The Martyrs, etc.* — Les Martyrs, drame en trois actes; par miss *Joanna* Bailie. Londres, 1826; Longman. In-8° de 78 pages.

13. — * *The forest sanctuary, etc.*—Le Sanctuaire de la forêt et autres poëmes; par Mrs *F.* Hemans. Londres, 1825; J. Murray. In-8° de 205 pages; prix, 7 s. 6 d.

14. — * *The golden violet, etc.* — La Violette d'or et autres poëmes, par miss *L.-E.* Landon. Londres, 1826; Longman In-8° de 310 pages; prix, 10 sh. 6 p.

Dans aucun pays, peut-être, l'éducation des femmes n'est aussi parfaite qu'en Angleterre, et il n'en est point certainement dans lequel ce sexe ait produit un plus grand nombre d'écrivains distingués. Les sciences, les lettres et les beaux-arts sont également cultivés par les dames anglaises. L'astronomie doit plusieurs découvertes importantes à Mme Somerville; et la chimie, ainsi que la physique, une partie de leur popularité aux ouvrages élémentaires de Mme Marcet. Les écrits de miss Aikin, de miss Benger et de Mme Thomson, peuvent prendre rang à côté des meilleurs ouvrages historiques de notre époque; ceux de miss Edgeworth et de Mme Hoffman occupent la première place parmi les livres consacrés à l'enfance; enfin les poésies de miss Bailie, de miss Landon et de Mme Hemans paraissent n'avoir à craindre aucune rivalité contemporaine.

Il serait assez difficile de prononcer entre les trois muses insulaires : chacune d'elle a son génie propre, son caractère particulier. Les tendres inspirations, les gracieuses images, les peintures animées indiquent, dans miss Landon, une âme vierge, un esprit moitié exalté, moitié naïf, qui vit encore d'illusions, qui se passionne sans se fixer, que tout émeut, que tout inspire; la vue d'une fleur aussi bien que les grandes scènes de la nature; le chant de Philomèle comme le tableau des plaisirs ou des misères de la vie. La tragédie de *Montfort*, chef-d'œuvre de miss Joanna Bailie, annonce une âme forte, qui a beaucoup observé; un esprit vaste qui a beaucoup réfléchi, un génie profond qui, frappé de l'influence malfaisante des vices, les expose au grand jour, les dénonce avec énergie et les attaque sans pitié. L'amour représenté sous toutes ses formes, dans toutes ses phases de bonheur et de souffrance, d'ivresse et d'angoisse, est le Dieu célébré par miss Landon. Les passions contagieuses

des hommes, les excès qu'elles produisent, les malheurs qu'elles entraînent sont les sujets choisis de préférence par miss Bailie. L'aimable auteur de l'*Improvisatrice*, du *Troubadour* et de la *Violette d'or*, et le pathétique auteur de *Montfort* et des *Martyrs*, n'ont entre eux aucune ressemblance; ni l'un ni l'autre n'ont rien de commun avec le chantre élégant du *Siége de Valence*, des *Scènes historiques* et du *Sanctuaire de la forêt*. Peut-être, miss Landon et miss Bailie surpassent-elles leur émule : celle-ci, par la profondeur des pensées; celle-là, par la fraîcheur des images. Mais aucune d'elles ne sent plus vivement que Mme Hemans, n'émeut davantage et ne se passionne à un plus haut degré pour tout ce qui est grand, noble et généreux. C'est dans les campagnes riantes des environs de Londres que la jeune muse de Chelsea, encore énivrée des flatteries qui lui sont prodiguées par les journaux, laisse échapper ses vers si tendres et si touchans. C'est au milieu des montagnes du pays de Galles, dans ces lieux agrestes, si féconds en souvenirs de gloire et de liberté, que Mme Hemans va chercher ses poétiques inspirations. Les actions les plus pures, les plus vertueuses, les plus sublimes, sont celles que cette muse des opprimés se plaît à chanter: le sage, victime de la tyrannie; le patriote mourant sur un échafaud; la tendresse d'une mère, ou la misère d'un proscrit, sont les sujets de son choix.

Ce n'est point parmi leurs plus longs ouvrages qu'on doit chercher les chefs-d'œuvre de Mrs Hemans et de miss Landon. *The golden violet*, contient des passages riches de poésie et brillans de fraîcheur : l'*Invocation au printems*, l'*Histoire du pèlerin* et *la Rose du troubadour italien* sont de ce nombre. Mais tout ce poëme n'est, en résumé, qu'un composé de récits, de chants, de fêtes en l'honneur de l'amour; ce n'est qu'un long madrigal qui fatigue par sa monotonie. *The forest sanctuary* offre aussi des passages admirables; il exhale une vertueuse indignation contre le fanatisme religieux qui, depuis bien des siècles, désole la malheureuse Espagne, et une mélancolie profonde s'empare du lecteur, au récit des infortunes de cet intrépide castillan, obligé de chercher dans les forêts de l'Amérique un asile contre les vengeances du saint-office. Le récit de la fuite de cet infortuné et de sa famille excite le plus tendre intérêt; mais cet intérêt ne se soutient pas, et ce poëme est loin d'égaler les poëmes beaucoup moins longs de *Vallace et Bruce*, de la *Mort de Coradin*, du *Siége de Valence*, de l'*Heure de la mort* et de la *Voix du printems, etc.*, dans lesquels, à notre avis, Mrs Hemans atteint la perfection du genre. Il y a sans doute dans le *Cupidon et l'hirondelle*, de miss Landon, dans

sa *Dernière leçon de l'Amour*, dans son *Erinna*, et dans plusieurs autres de ses pièces, de la facilité, de la verve, du pathétique, et même de l'enthousiasme poétique; mais on n'y rencontre point cette élévation de pensées, cette élégance de style que l'on remarque dans les moindres productions de l'auteur du Siége de Valence.

Trop souvent les règles de la poésie sont violées par miss Landon; et ses vers ne sont quelquefois, comme dans *le Lai du troubadour provençal*, inséré dans *The golden violet*, que de simples *bouts rimés*. Jamais de semblables défauts ne se rencontrent dans les ouvrages de miss Bailie et de Mrs Hemans. Les tragédies de la première ne sont point restées au théâtre; non parce que la poésie en était dénuée de force et d'harmonie, mais parce que, comme l'a dit fort bien un critique dans la *Monthly review*, l'auteur de Montfort voulut réunir dans ses pièces la richesse et l'énergie de la versification anglaise et la rigidité de règles que prescrit l'école de Racine. Comme auteur dramatique, Mrs Hemans est inférieure à miss Bailie; et les dernières productions de celle-ci ne valent point ses premiers ouvrages. La *Mort de Coradin*, représentée il y a trois ans, sur le théâtre de Covent-Garden, n'indique dans Mrs Hemans aucun talent pour la tragédie; mais, comme poëte élégiaque, elle nous paraît l'emporter sur toutes les femmes poëtes dont s'honorent aujourd'hui les trois royaumes. *Frédéric* DEGEORGE.

15. — *Tales of the O'Hara Family, etc.* — Contes de la famille O'Hara. *Seconde série.* Londres, 1826; Colburn. 3 vol. in-8°; prix, 31 sh.

La littérature anglaise a subi, depuis quelques années, une sorte de révolution. Les écrits frivoles ont remplacé les ouvrages sérieux, et les *Revues* et les *Magasins* ont obtenu un crédit que l'on n'accordait jadis qu'aux chefs-d'œuvre des grands écrivains. Au lieu de discussions métaphysiques, on lit maintenant en Angleterre l'ouvrage de *Charles Lambe*, et *the opium eater* (le *Mangeur d'opium*); on étudie l'histoire dans l'*Edinburgh review*; l'économie politique, dans le *Westminster*; et les articles de M. *Barrow*, dans le *Quarterly*, remplacent les précieux écrits de Marco Paolo, de Chardin, de Thévenot, du Halde, etc. Tout se traite en quelques pages, et cette fameuse controverse relative à l'*Icon Basiliké*, qui a rempli tant de bons et gros volumes et qui a brouillé le cerveau de plus d'un antiquaire, vient dernièrement d'être décidée, par sir *James Mackintosh*, dans une trentaine de pages d'une feuille périodique. La poésie elle-même a éprouvé cette révolution; et les sonnets de Δ insérés dans *Blackwood's Magazine*, et les *Éter-*

nelles fleurs, *les Berceaux*, *les Pleurs*, *les Clairs de lune* de miss *Landon*, dont le *New-Monthly Magazine* est rempli, succèdent aux immortels ouvrages de Byron, de Shelly, et de Wordsworth.

Il est vrai qu'au milieu de la dégénération que nous venons de signaler, le roman est resté brillant de jeunesse et de fraîcheur : aussi, de même que nous reportons nos regards vers le siècle d'Élisabeth pour y chercher les tems glorieux du théâtre anglais, de même, les générations futures trouveront dans les romans de notre époque les sublimes inspirations, les grandes idées dont ils semblent aujourd'hui s'être réservé le monopole, aux dépens des autres productions de l'esprit.

On ne doit pas oublier de citer, entre autres, les contes de la famille O'Hara. Nos lecteurs se rappellent sans doute que déjà, en examinant la première série de ces contes et *The Boyne Water*, autre ouvrage sorti de la même plume (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 122), nous avons assigné à leur auteur un rang élevé parmi les écrivains les plus gracieux et les plus féconds. Il est difficile d'établir aucune comparaison entre *the Boyne Water*, et la seconde série des contes de la famille O'Hara; l'auteur lui-même nous prévient, par l'épigraphe qu'il a choisie, qu'après avoir peint dans le premier de ces ouvrages les grandes vicissitudes de la guerre, il ne s'occupera dans celui-ci que des détails de la vie privée. Ce dernier ouvrage contient deux nouvelles d'un grand intérêt. L'intrigue en est trop compliquée, les événemens trop nombreux, et les caractères trop variés, pour qu'il nous soit possible d'en donner l'analyse; mais nous y signalerons quelques scènes détachées d'un effet dramatique supérieur à tout ce que nous connaissons.

Nous citerons d'abord, dans celle de ces deux nouvelles intitulée, *Nowlans*, la description d'un ménage irlandais, le récit d'un meurtre, et le tableau qui représente un père contemplant les restes inanimés de sa femme et de son enfant nouveau-né, morts d'inanition. Le premier de ces morceaux est d'une vérité frappante; dans les deux autres, l'horreur est portée au comble, et on pourrait même leur reprocher de fatiguer le lecteur, tout en excitant sa pitié pour les victimes et son admiration pour le peintre.

Dans la seconde nouvelle, intitulée *Pierre du château*, on trouve une scène de noces qui se passe chez un fermier irlandais, et dont nous ne pouvons faire un plus grand éloge qu'en disant que nous l'avons relue à plusieurs reprises, avec le même plaisir que la description de la famille hospitalière de *Dandie*

Dinmont, dans Guy Mannering; les caractères sont naturels et frappans.

Dans ces deux nouvelles, l'intérêt est bien soutenu; mais on aime surtout les sentimens de bonté et d'indulgence avec lesquels l'auteur juge les hommes. Il est consolant de lire sur l'Irlande un écrit qui n'est point souillé par l'esprit de parti, et d'entendre sortir de cette malheureuse contrée une voix qui ne fait pas entendre les hurlemens du fanatisme.

16. — *Almack, a novel.* — *Almack*, roman de mœurs. Londres, 1826; Colburn 3 vol. in-8°; prix, 31 sh 6 p.

Cet ouvrage n'indique point dans son auteur un genre de talent bien élevé; mais il est écrit avec élégance et facilité, et il est amusant. De plus, il a le mérite assez rare d'être une copie fidèle des mœurs du grand monde dont il promet la peinture. On y voit la société la plus distinguée de Londres parler et agir sans la moindre contrainte; là paraissent dans toute leur naïveté l'élégance et la grâce des folies de bon ton, et ce tableau devient d'autant plus intéressant que l'auteur ne semble pas avoir eu l'intention de répandre du ridicule sur les personnages qu'il met en scène, et croit que les bals, les robes nouvelles et les dîners doivent nécessairement faire l'occupation la plus sérieuse de l'esprit humain. Il serait aisé de prévoir que, si une classe très-peu nombreuse de la société reçoit une grande importance de ses titres héréditaires; si des droits absurdes de succession lui assurent beaucoup de priviléges, cette classe se composera en grande partie de gens oisifs, frivoles, ignorans, et dont les mœurs ne seront point irréprochables. Hé bien! notre conjecture se trouverait juste, et les faits viendraient appuyer nos raisonnemens. Le grand monde, le monde à la mode que décrit l'auteur d'Almack, peut fournir une ample matière à la satire. Le vulgaire, qui forme la grande majorité de l'espèce humaine, peut néanmoins se consoler de n'être pas admis dans cette réunion de beaux esprits qui a donné son nom au roman que nous annonçons, en apprenant qu'il n'y a point de lieu sur la terre où l'on donne plus d'importance aux frivolités, et où les affaires vraiment importantes soient constamment traitées avec plus de légèreté et d'indifférence.

Considéré dans son ensemble, cet ouvrage mérite d'être lu; nous craignons cependant qu'un grand nombre de lecteurs n'arrive à des conséquences différentes des nôtres. Plus d'une jeune femme, en voyant la peinture d'une société dans laquelle elle ne pourra jamais être admise, déplorera sa destinée avec amertume.

R. K. *de l'Université de Cambridge.*

RUSSIE.

17. — * *Istoria gretcheskikh proïzchestvii.*—Histoire des événemens arrivés en Grèce, depuis le commencement des opérations jusqu'à ce jour; par *E.* Métaksa, capitaine de 2e classe dans la marine. Moscou, 1824 - 1825. 2 vol. in-8°, le 1er de 216 p. et le 2e de 262.

Le sort des Grecs, les circonstances de leur lutte désespérée contre les Turcs, et les succès d'une guerre sainte ne doivent pas exciter une simple curiosité; le cœur doit y prendre une part active. Jusqu'à ce jour, nous n'avions appris que par des relations isolées et incomplètes les principaux événemens qu'il nous importait de connaître; il manquait aux Russes un ouvrage qui réunît avec ordre et fidélité tous les documens qui existent sur cette révolution. M. Métaksa vient remplir une lacune qui se faisait vivement sentir, et son livre répond à un vœu général. Il a choisi pour bases principales de son histoire les ouvrages de Raffenel et Pouqueville, en les rectifiant et en les complétant par les récits de témoins oculaires, les écrits de quelques autres auteurs et ses propres observations. S'éloignant, avec raison, des pompeuses déclamations de l'un de ses modèles (M. Pouqueville, dont l'ouvrage n'en est pas moins lu avec un grand intérêt), il raconte avec simplicité les faits qui n'ont besoin d'aucun ornement; mais son style s'anime et se colore fortement, dans toutes les occasions où l'historien doit s'effacer pour faire place à l'homme. — Nous attendons encore un 3e volume, qui doit être accompagné d'une carte de la Grèce (1). E. H.

18. — *Scholæ semestres, etc.* — Cours de semestre de l'Université de Dorpat, etc. Dissertation par *Charles* Morgenstern. Dorpat, 1825; Schunmann. In-fol. de 38 pages.

Un usage, établi en Allemagne et dans les autres contrées du nord de l'Europe, veut que les recteurs, pro-recteurs ou directeurs des universités, des gymnases, en annonçant les cours publics, et à l'occasion des solennités périodiques, traitent quelques questions scientifiques ou littéraires. De là cette multitude de dissertations qui ont enrichi les bibliothèques. Ainsi, à l'annonce des cours de semestre à l'Université de Dorpat, est jointe une dissertation extrêmement érudite de M. Morgenstern, pro-

---

(1) Cet article, que nous traduisons du russe (n° 16, p. 345 du *Télégraphe de Moscou*, 1825,) est une nouvelle preuve de la part générale que les peuples de la chrétienté ont prise au sort de la nation grecque; ceux qui les gouvernent tarderont-ils long-tems encore à céder à une impulsion qu'ils auraient dû être les premiers à donner?

fesseur et conseiller-d'état au service de l'empereur de Russie. Cette dissertation, qui sera précieuse aux amateurs de la numismatique, fait suite à un premier mémoire publié déjà sur le même sujet; le rang distingué que M. Morgenstern occupe dans la république des lettres est une garantie de l'intérêt que doit inspirer cet ouvrage.

En 1826, on a imprimé à Dorpat (in-fol. de 26 pages), sur le même sujet, une troisième dissertation de M. Morgenstern, riche d'érudition, et par laquelle le savant auteur éclaircit divers points de l'histoire du Bas-Empire et de celle de Russie.

G.

Ouvrages périodiques.

19. — * *Sinn Otetchestva, etc.*—Le Fils de la Patrie, journal historique, politique et littéraire, rédigé par *N.* Gretch. Nos 15 à 20 (du 1er août au 15 octobre 1825). Saint-Pétersbourg, imprimerie du rédacteur. Prix de l'abonnement pour l'année, 45 roubles.

Déjà, depuis la fondation de la *Revue Encyclopédique*, nous avons donné, dans nos deux sections du *Bulletin bibliographique* et des *Nouvelles scientifiques et littéraires*, 152 articles consacrés à l'annonce plus ou moins détaillée d'ouvrages publiés en Russie, 160 nouvelles intéressant les sciences, les lettres ou les arts dans ce pays, 23 articles destinés à honorer la mémoire d'autant d'hommes qui s'y sont rendus célèbres par leur génie ou leurs talens, 78 comptes rendus de Sociétés savantes ou littéraires, et 49 articles, enfin, où nous avons passé en revue les principaux journaux qu'elles ont pour organes (en tout 462 articles relatifs à la Russie). Ce sont autant de matériaux que nous recueillons avec zèle et persévérance pour l'instruction de nos lecteurs et pour l'avantage particulier de ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la civilisation dans un pays où, naguère encore, la nation avait tout à faire pour se mettre au niveau des autres nations européennes. La revue que nous faisons de tems en tems des journaux russes nous paraît surtout devoir conduire à ce but; c'est pourquoi nous ne laissons échapper aucune occasion de nous livrer à leur examen. Nous tâchons de relever par quelques détails la sécheresse inséparable de ces sortes de tables de matières ou de nomenclatures auxquelles nous sommes souvent forcés de nous restreindre, faute d'espace. Il nous suffit, d'ailleurs, d'avoir mis nos lecteurs sur la voie, et de leur faire connaître les sources où ils peuvent puiser de plus amples renseignemens.

Les quatre pages que nous avons consacrées en 1822 (Voy.

Rev. Enc., t. XVI, p. 118-122), à la onzième année du recueil qui fait le sujet de cet article, nous avaient été communiquées par un correspondant instruit et zélé. Elles caractérisent bien la marche et l'esprit de ce recueil, et nous permettront d'entrer tout de suite en matière, et de nous borner à une simple énumération des objets qui sont traités dans les 6 cahiers que nous avons sous les yeux.

N° XV. — 1° Fragment traduit de *Washington Irving*. 2° le *Manchon de la Vieille*, traduit des *Contes* de M. Bouilly *aux Enfans de France*. 3° Analyse du poëme du prince *Chikhmatof* sur *Pierre-le-Grand*. Cette analyse d'un poëme fort remarquable, publié il y a quinze ans, mais auquel les journaux littéraires n'avaient peut-être pas accordé assez d'attention, est faite avec beaucoup de goût et de savoir; c'est d'ailleurs le seul morceau de critique littéraire que renferment les 6 cahiers de ce journal, auquel nous reprocherons d'offrir trop peu de morceaux originaux. 4° *Du Génie poétique au* XIXe *siècle*, par M. Artaud, article traduit de la *Revue Encyclopédique* (Voyez t. XXV, p. 601). 5° *Critique*, et *Nouvelles littéraires*, de peu d'intérêt aujourd'hui. 6° *De la situation des Cabinets de l'Europe, et en particulier de l'intérieur de la France*, article emprunté au *Moniteur*. 7° et 8° Deux fragmens de poëmes russes, dont le second, intitulé *Orsan et Lila*, a pour auteur M. *Obodovski*.

N° XVI. — 1° Nouvelle, traduite d'*Auguste Lafontaine*. 2° Fin de l'analyse consacrée au poëme sur *Pierre-le-Grand*. 3° Fin de l'article sur le *Génie poétique du* XIXe *siècle*. 4° *Anti-critique*. 5° *Relations politiques entre le Portugal et le Brésil*, article emprunté au N° 189 de la *Gazette de Berlin* (*Berl. Zeitung*).

N° XVII. — 1° Fragment de la *Vie de Gœthe*, écrite par lui-même, traduit de l'allemand. 2° *La Prise d'Ismaël*, fragment d'une *Nouvelle Biographie de Souvorof*, écrite par G. *Schmidt*, traduit également de l'allemand. 3° Examen critique du *Choix de poésies russes*, publié en allemand par *Von-der-Borg*. L'auteur de cet article, le même auquel on devait déjà l'analyse du poëme de *Pierre-le-Grand*, donne la préférence à l'Anthologie de M. Von-der-Borg sur celles de MM. Bowring et Dupré de Saint-Maure (Voy. l'analyse de cette dernière dans notre cahier de *décembre* 1826, t. XXXII, p. 637, et celle de la 1re, t. X, p. 355). Du reste, il s'est moins attaché à donner une idée exacte de ce travail (qu'il paraît ne pas avoir eu en original sous les yeux) qu'à combattre quelques jugemens hasardés sur la littérature russe dont ce même ouvrage a été le sujet dans le N° 60 des *Feuilles de littérature allemande*. 4° et 5° Articles de *polémique littéraire*.

N° XVIII.—1° Fragment de *Redgauntlet*, traduit de l'anglais, de *Walter-Scott*. 2° Les *Événemens imprévus*, nouvelle française. 3° *Biographie de Dorothée Von-Rodde*, traduite de l'allemand. Cette femme distinguée, qui avait mérité le grade de Dr en philosophie, et qui était fille du célèbre Schlosser, auquel l'histoire russe est tant redevable, est morte en France, à Avignon, le 12 juin 1825, à l'âge de 54 ans. 4° *Le Fugitif*, fragment d'une nouvelle en vers. 5° *Coup-d'œil sur les événemens politiques de l'année* 1824.

N° XIX. — 1° L'*Illuminée*, nouvelle traduite de l'allemand, de *Zschokke*. Les merveilles du magnétisme animal jouent un grand rôle dans cette nouvelle; mais le traducteur avertit le lecteur de ne point y chercher une dissertation en règle sur une science à laquelle les recherches de quelques médecins modernes sont venues rendre une importance qui pourrait bien tourner au profit du charlatanisme. 2° *Le Comte Saint-Germain*, fragment traduit des *Mémoires de* Mme *la comtesse de Genlis*. 3° *Essai critique sur les romans de Walter-Scott*, traduit du français. 4° Suite du fragment en vers *le Fugitif*, commencé dans le cahier précédent. 5° *Les Fanariotes et les Turcs*, fragment traduit de la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. XXV, p. 293). 6° Suite et fin du *Coup-d'œil sur les événemens politiques de l'année* 1824.

N° XX. — 1° Suite de la nouvelle traduite de l'allemand, de *Zschokke*, commencée dans le cahier précédent. 2° Analyse de l'ouvrage de M. Degérando : *Du perfectionnement moral*, ou *De l'éducation de soi-même*, traduite de la *Revue Encyclopédique* (Voy. t. XXVI, p. 671). 3° *Anti-critique*. 4° *Tentatives faites par les États-Unis pour établir des colonies de nègres en Afrique*, article traduit d'un journal allemand (*Politisches Journal*, septembre 1825).

Chacun des cahiers que nous venons de passer en revue donne, en outre, sous le titre de *Bibliographie russe contemporaine*, les titres de quelques ouvrages nouveaux; ces titres sont au nombre de 25 dans les 6 cahiers que nous annonçons, et l'on renvoie, pour les détails, à l'*Abeille du Nord*, feuille littéraire publiée par les mêmes éditeurs.

On voit que les six cahiers que nous venons d'examiner sont plus riches en traductions qu'en morceaux originaux. Nous avons personnellement à remercier les éditeurs du *Fils de la patrie* des emprunts qu'ils ont bien voulu faire à notre *Revue*, et nous aurions désiré qu'ils nous eussent fourni les moyens de leur rendre à cet égard la réciprocité. Nous serons sans doute plus heureux une autre fois, surtout s'ils veulent bien nous tenir au

courant de leurs publications, en acceptant l'échange que nous leur avons proposé entre leur recueil et le nôtre. (Voy. ci-après aux *Nouvelles*, un article sur les *anciens journaux russes*.)

E. Héreau.

NORVÉGE.

20. —* *Kongeriget Norges Storthings Forhandlinger.* —Procès-verbaux de la quatrième diète ordinaire du royaume de Norvége, en 1824; publiés par M. *Paul* Holst, archiviste de la diète. Christiania, 1824 et 1825. 5 cahiers, faisant ensemble 2062 pages petit in-8°.

Nous avons annoncé dans le tems (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 169) les résultats des délibérations de la diète norvégienne de 1824. Nous avons fait connaître comment les treize propositions faites par le gouvernement, et tendant à introduire autant de changemens et d'innovations dans la loi fondamentale du royaume avaient toutes été rejetées à l'unanimité. Une de ces propositions, celle de rendre *définitif* le *veto* royal, qui, d'après la constitution, n'est que *suspensif*, sera reproduite à la diète prochaine, qui s'ouvrira, *de droit*, le premier février 1827. Il est presque certain que cette proposition sera de nouveau rejetée, car on a très-sagement adopté le principe de ne rien changer à la constitution, quelque favorable que puisse paraître, sous certains rapports, le changement proposé. Si nous touchons, dit-on généralement en Norvége, à un seul article de notre loi fondamentale, pour la modifier, l'altérer ou l'abolir, il n'y aura plus aucune raison pour se refuser à en changer d'autres; et bientôt, de cette manière, notre constitution tomberait en débris. Un exemple récent et déplorable en ce genre, et chez une nation qui a exercé une grande influence, doit servir de leçon et de préservatif. L'aristocratie suédoise voudrait opérer l'amalgame complet des deux royaumes sous une seule et même constitution. Pour atteindre ce but, elle n'a jamais cessé de travailler à faire créer en Norvége une noblesse, sans laquelle l'amalgame lui paraît absolument impossible. Ce projet, justement odieux à la nation, a été six fois rejeté par autant de diètes ordinaires et extraordinaires, et toutes composées d'élémens nouveaux; mais les partisans des innovations ne se tiennent pas encore pour battus. Une intrigue ourdie en Suède, et favorisée sans doute par quelques Norvégiens ambitieux, avait voulu travailler les dernières élections de manière à faire élire presque partout pour la diète prochaine des cultivateurs et des paysans, qui, connaissant fort bien les intérêts de leur classe, n'ont pas en général les connaissances nécessaires pour bien juger les intérêts de la nation en masse. Heureusement, ce

plan a échoué; s'il avait réussi, il en serait résulté, ou de mauvaises lois, auxquelles le roi se serait vu dans la nécessité de refuser sa sanction, ou des lois telles que l'aristocratie en demande; et dans le premier cas, on n'aurait pas manqué de dire: « Ne voyez-vous pas qu'il faut établir chez vous les quatre ordres, comme en Suède, afin que toutes les classes de citoyens soient également représentées? » Nous avons dans ce moment sous les yeux la liste nominative de tous les députés (moins un seul) élus pour la diète de 1827. Leur nombre est de 78; et parmi eux, il n'y a que douze cultivateurs ou paysans. Cette proportion est convenable. Le surplus est composé de propriétaires, de négocians, d'ecclésiastiques, de militaires et de fonctionnaires publics, tous inamovibles, sans aucune exception quelconque. Ainsi, le peuple norvégien peut se rassurer sur la conservation de sa loi fondamentale dans toute son intégrité. Notre confiance, sous ce rapport, est fortifiée par un autre motif: c'est que nous voyons réélus pour la prochaine diète vingt-six des membres les plus distingués de ceux qui composaient la diète de 1824. HEIBERG.

DANEMARK.

21. — *Grundaarsagerne, etc.* — Causes principales de la crise commerciale et industrielle qui se fait sentir aujourd'hui; par M. *J.-C.* LANGE. Copenhague, 1826. In-8° de 84 pages.

L'auteur attribue la crise commerciale et industrielle qui dure encore, ou plutôt les entraves que rencontrent aujourd'hui le commerce et l'industrie de l'Europe, à dix causes principales: 1° l'immense suprématie, toujours croissante, de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord; 2° la diminution en Europe des métaux précieux, produite non-seulement par le commerce avec l'Asie, mais surtout, et particulièrement, par la révolution de l'Amérique méridionale; 3° le défrichement d'une immensité de terres autrefois incultes en Amérique, dans les états barbaresques, et même dans plusieurs parties de l'Europe; ainsi que les progrès toujours croissans de la culture des pommes de terre; 4° l'augmentation extraordinaire de la population par l'introduction de la vaccine et par douze ans de paix générale; 5° l'augmentation incroyable des bras sans emploi, par la trop rapide introduction des machines et par la cessation de la guerre, qui occupait non-seulement des soldats, mais une grande quantité d'hommes dont elle utilisait les travaux; 6° l'augmentation hors de proportion de toutes les charges publiques, après une guerre de vingt-cinq ans; les emprunts que les gouvernemens ont con-

tractés, et la pénurie de capitaux qui en résulte; 7° la révolution financière de plusieurs états, la réduction des effets publics, le changement du système monétaire, et plusieurs inconvéniens qui en ont été la conséquence inévitable; 8° la disproportion qui existe entre la classe des producteurs et celle des consommateurs; 9° les monopoles, les corporations et autres obstacles à la libre activité de l'homme, tels que les tarifs immodérés des douanes, tant maritimes que continentales, et plusieurs autres entraves que dans plusieurs états on oppose au commerce; 10° enfin, l'augmentation du luxe dans les classes moyennes de la société, combinée avec la diminution de leurs ressources. — Après avoir accompagné de développemens sommaires l'énonciation de toutes ces causes, l'auteur indique plusieurs moyens qu'il croit propres, sinon à remédier à la crise actuelle, du moins à diminuer un peu les embarras qu'elle fait naître; mais, comme dans tous ces détails, l'auteur n'a eu en vue que sa patrie et les contrées les plus voisines, nous nous abstiendrons d'en faire mention. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de citer une note de la page 21, où l'auteur parle des observations faites par un médecin distingué de Copenhague, M. le docteur *Otto*, et qui constatent l'existence, dans la Lombardie autrichienne, d'une affreuse maladie connue sous le nom de *Pellagra*, et qui ne peut être attribuée qu'à la grande pauvreté et à la misère générale d'un peuple, qui habite l'un des pays les plus fertiles, et les plus favorisés de la nature.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

22. — * *Ueber die Gegenstände, etc.* — Sur les objets qui peuvent être soumis à un examen public, sur le droit et la manière d'y procéder, par F. W. CAROVÉ. Trèves, 1825. In-8°.

M. le docteur Carové est connu par de bons ouvrages, et celui-ci est l'un de ceux qui ont contribué à fonder sa réputation. Nous avons à réparer envers lui le tort involontaire d'un long retard apporté à l'annonce d'un livre estimable sous plusieurs rapports. Dans une introduction fort bien écrite, M. Carové examine d'abord quels sont les objets susceptibles de subir une critique ou une censure publique. Jetant un coup-d'œil sur le passé, il parle d'Aristophane et des traits qu'il a dirigés contre Socrate, Euripide, Cléon; puis, il cite les sarcasmes satiriques de Lucien, de Dante, de Cervantes, de Wieland, de Gœthe, de Paul Richter. Il y a, dit-il, une certaine mesure de critique que l'on dépassait rarement dans l'antiquité, mais que, de jour en jour, on méconnaît davantage.

La première partie de cet ouvrage est fort méthodique, et l'on ne peut s'empêcher d'adopter une partie des vues qu'elle renferme. Je voudrais seulement qu'on n'y trouvât point l'apologie de la censure, chose que j'ai bien de la peine à concilier avec les idées libérales du Dr Carové. Il n'apporte d'ailleurs, pour soutenir cette fâcheuse proposition, que ces mêmes argumens dont les oreilles françaises sont fatiguées, depuis que chaque année voit reproduire à la tribune nationale de nouveaux sophismes pour paralyser l'effet d'augustes promesses. On conçoit qu'en ce moment, il soit difficile de lire de sang-froid une apologie de la censure, institution repoussée par une sorte d'instinct et par le bon sens des peuples; mais ce livre a été imprimé en 1825, et l'on se méprendrait beaucoup si l'on voulait juger par-là des véritables sentimens de l'auteur. Il a donné une assez grande preuve d'indépendance dans son nouvel écrit sur *l'Église romaine* (Voy. *Rev. Enc.* t. XXXI, p. 138). Bornons-nous à considérer cette idée comme le travers d'un bon esprit, et gardons-nous de confondre M. Carové avec les apôtres de l'obscurantisme.

Dans sa seconde partie, il recherche à qui appartient le droit de censure publique. Il distingue trois sortes de censure et d'examen, suivant qu'il s'agit d'un phénomène naturel, d'un fait historique ou du sens intérieur et de la conscience. Car, d'après sa manière de traiter son sujet, il ne se borne point aux productions de l'esprit; il pénètre dans toutes les conditions et dans toutes les situations, et il embrasse les nations, les associations particulières et les individus. M. Carové s'élève à de hautes considérations politiques sur Brutus, sur Guillaume-Tell, sur la Révolution française, puis sur l'Église.

L'examen approfondi de ce livre exigerait plusieurs longs articles, et son importance philosophique doit lui procurer des lecteurs nombreux et choisis. M. Carové n'a rien omis d'essentiel : il connaît bien la littérature et la philosophie de toutes les nations civilisées de l'Europe, et l'antiquité lui a ouvert ses trésors. Ph. GOLBÉRY.

23. — *Die Rheinreise.* — Le Voyage du Rhin; par *Joseph* WEITZEL. Tome I. Wiesbad, 1825; Ritter. In-8°.

Dans le tems où l'Allemagne jouissait de quelque liberté de la presse, en 1819, M. Weitzel rédigeait un bon journal sur les bords du Rhin; depuis que la presse est esclave, il consigne ses idées politiques et philosophiques dans des ouvrages ou recueils, publiés sous divers titres. Le *Voyage du Rhin* est de ce genre. C'est moins la description des lieux situés entre Wiesbad et Ingelheim, qu'une série de réflexions faites par un homme

éclairé. « Le peuple des bords du Rhin, dit l'auteur, a plus de superstition que de religion; il pourra se permettre des railleries sur le clergé, et ne pas observer strictement les véritables devoirs du christianisme; mais il tient beaucoup à ses messes en musique, aux processions et aux images miraculeuses. Le luxe du culte en est pour lui la partie importante,» etc. M. Weitzel présente ensuite de sages observations sur les avantages de la publicité, objet de l'aversion des partisans du pouvoir absolu.

24. — *Tagebuch einer Reise durch Griechenland and Albanien.* — Journal d'un voyage en Grèce et en Albanie; par un *Allemand au service de l'Angleterre.* Berlin, 1826; les libraires associés.

Encore un voyage dans la Grèce; mais celui-ci n'est point l'ouvrage d'un Philhellène et n'a point été entrepris depuis que la Grèce a essayé de secouer le joug des Turcs. Il y a plus de dix ans que l'auteur, étant alors au service de l'Angleterre, visita les diverses provinces de la Morée et de la Livadie; il examina les antiquités, et observa en même tems les mœurs des habitans de ces belles contrées. Il fut témoin du despotisme que les Turcs exerçaient sur cette malheureuse nation. L'auteur donne des détails intéressans sur la Béotie, la Doride, la Thessalie, la Phocide, la Locrie et l'Étolie; il décrit Delphes, le Mont-Parnasse, les Thermopyles. Il a conçu une haute opinion des Maïnottes; il peint avec de fortes couleurs les Schypetars ou Albanais, belle race d'hommes qui maintient dans ses montagnes une sauvage liberté, et qui a souvent aidé les Turcs à opprimer les Grecs. L'auteur paraît aussi avoir bien étudié les positions militaires de la Grèce. D—G.

25. — * *Die Druiden der Kelten, etc.* — Les druides des Celtes et les prêtres des anciens Germains, introduction à la doctrine religieuse de l'ancienne Germanie; par *Charles* Barth. Erlangen, 1826. In-8°.

Il y a beaucoup d'érudition, d'ordre et de méthode dans ce livre, disposé par paragraphes, suivis chacun de citations et de passages, transcrits quelquefois en entier. C'est un ouvrage fait en conscience, et fait par un Allemand qui, comme la plupart des écrivains de sa nation, met à profit les richesses scientifiques de toutes les parties de l'Europe, et ne néglige rien pour compléter un travail ingénieux et instructif, mais qui ne porte pas toujours la conviction dans l'esprit du lecteur. Chaque science a ses lieux communs obligés. M. Barth n'a pu se dispenser de se livrer à des recherches étymologiques sur le nom des druides. Mais il ne s'arrête pas long-tems aux généralités,

et son ouvrage est dominé par des vues bien déterminées. Il paraît s'être proposé la tâche importante de rechercher quels rapports existaient entre les diverses religions de l'Europe du nord, et notamment entre celles de la Gaule et de la Germanie : c'est ce que l'on remarque surtout dans ses derniers chapitres sur les prêtres germains. Il n'est pas possible d'entrer dans tous les détails de ce volume ; mais c'est pour nous un devoir de l'indiquer comme nécessaire aux études qui ont la Gaule et la Germanie pour objet.

26. — * *Lesbiacorum liber.* — Description et histoire de Lesbos, par *Lucien* Plehn. Berlin, 1826. In-8°.

Je ne trouve pas à rendre autrement que par une circonlocution la brièveté expressive du titre latin qui comprend dans un seul mot tout ce qui se rattache à Lesbos, à son histoire, etc. Cet ouvrage appartient à la haute érudition, et c'est sans contredit l'une des meilleures *monographies* que je connaisse. La topographie de l'île ouvre le volume ; puis, on passe à son histoire, à commencer par les Pelasges, peuple énigmatique, et généralement peu connu. M. Plehn ne craint pas cependant d'aborder la difficulté : il se met à la suite d'une autorité recommandable, et reproduit ce qu'a déjà dit sur ce point M. Muller, dans son *Orchomène*. En conséquence, il sépare les Pelasges, anciens habitans de la Grèce, de ceux qui sont venus de la Béotie, dans l'Attique à Scyros, à Lemnos en Samo-Thrace, à Lesbos et dans la Troade. Il faut remarquer qu'au moyen de cette distinction qui met ces Tyrrhéniens dans une classe séparée, beaucoup de difficultés s'évanouissent, ou, pour mieux dire, sont éludées. Dans tous les cas, un poids immense va être jeté dans la balance : la question est traitée à fond dans la nouvelle édition de l'*Histoire romaine* de M. Niebuhr (1). Selon lui, des Pelasges homogènes étaient répandus autour de plusieurs golfes ; ils occupaient l'Italie chez les Sicules, les Tyrrhéniens, les Liburnéens, les Venetes, etc. ; se retrouvaient en Sardaigne, en Sicile, et d'un autre côté jusque sur les bords du Danube. Ce grand peuple, qui n'était point grec, était cependant en rapport avec les Hellènes. Le tems de sa grandeur n'a pas atteint le moment où commence l'histoire qui ne rencontre plus qu'un nom dont les siècles ont oublié la signification. Toutes les traditions sont examinées, et la critique la plus sévère, l'esprit le plus exact et le plus scrupuleux

(1) La traduction de cet important ouvrage est sous presse et paraîtra incessamment chez Sautelet, libraire, place de la Bourse.

devront reconnaître que le voile qui couvrait ce mystère, s'il n'est pas entièrement soulevé, a, du moins, désormais une transparence qui nous permet de juger les principaux objets dont il couvre encore les détails. Mais il faut revenir à Lesbos. Je ne rendrai point compte d'une querelle élevée par M. Plehn contre l'opinion de M. Raoul Rochette, sur la manière dont les Pelasges sont venus à Lesbos, mon plan n'étant point d'entrer dans des discussions qui ne peuvent plus avoir lieu, si l'opinion de M. Niebuhr est adoptée. Quatre-vingts ans après la guerre de Troie, arrivèrent à Lesbos les Achéens, fuyant devant les Doriens qui envahirent le Péloponèse. L'auteur s'occupe des colonies éoliennes, et enfin de celles que Lesbos établit sur le continent voisin. Tout ce que l'histoire grecque offre de particulier à Lesbos est ensuite discuté avec soin. Les textes et les inscriptions sont appliqués aux lois, aux institutions de Lesbos; puis, les médailles sont examinées, d'après Eckhel et M. Mionnet. Le chapitre IV porte le titre de *Res sacræ*, et il fait connaître les divinités plus spécialement honorées dans cette île. Les parties qui se rapportent à la musique, aux arts, à la poésie, sont traitées avec beaucoup d'érudition. Nous finirons en rappelant que Lesbos comptait parmi ses historiens Hellenicus Myrsile, Herméas, Héraclite, Charès, Théophane. Le style latin de M. Plehn est facile et élégant, et l'on éprouve autant de plaisir à le lire qu'à l'étudier. C'est un digne élève de M. *Bœckh*, auquel ce travail est justement dédié.

27. — Νοννου Διονυσιακων βιβλια ΜΗ. — Les quarante-huit livres de Dionysiaques de Nonnus. *Nouvelle édition*, publiée par *Frédéric* Græfe, *de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg*. T. II. Leipzig, 1826. In-8°.

Nonnus était un poëte chrétien du commencement du ve siècle. On a lieu de croire qu'il était né dans l'ancienne religion de l'empire, et qu'il se convertit à la nouvelle. Il a consacré 48 livres en hexamètres aux exploits de Bacchus; puis, il a écrit sur l'Évangile de Saint Jean. Dans son poëme, où l'on ne remarque ni ordre ni suite, les idées chrétiennes se mêlent à celles de la fable, et ce n'est pas sans quelque raison qu'on l'a appelé un chaos poétique, où l'érudition la plus indigeste tient la place de l'inspiration; où les épithètes sont prodiguées sans choix et sans goût. Aussi Nonnus n'a-t-il pas été souvent recherché par les éditeurs. M. Græfe est, je crois, le troisième qui s'en soit occupé. Dans sa préface, il parle des matériaux dont il a fait usage, et de sa manière de les employer. Ici l'éditeur donne un exemple de bonne foi et de modestie qui devrait trouver plus d'imitateurs. En 1809, M. Moser, l'élève de

M. Creutzer, celui qui a publié de concert avec cet illustre savant tant de bons ouvrages, fit imprimer six livres de Nonnus à Heidelberg. Ses vues ne rentraient pas dans les idées de M. Græfe qui le maltraita beaucoup dans la première partie de son Nonnus, publiée en 1819. En réponse à ces jugemens acerbes, M. Moser eut la générosité d'offrir à son rival tout ce qu'il avait rassemblé de matériaux pour la suite de son ouvrage; et en effet, il l'enrichit de variantes et de corrections de Falkenburg, et de ses propres conjectures. M. Græfe, touché de ce procédé si rare, et frappé lui-même de l'injustice dont il était coupable, ne craint pas d'en faire l'objet d'une rétractation publique. Nous croyons devoir saisir cette occasion de déplorer ce travers, dont nos doctes voisins se reconnaissent coupables. Les reproches de la plus grossière ignorance sont souvent la conséquence d'une divergence d'opinion, ou de systèmes différens, et l'on ne reprendrait pas plus amèrement un solécisme dans un écolier, que les érudits ne s'accusent mutuellement de manquer de science. Pourquoi ne pas respecter ce que l'Europe entière respecte? Pourquoi des noms honorés de tout le monde sont-ils ainsi rabaissés par ceux qui ont à craindre pour eux-mêmes une semblable injustice? M. Græfe accorde de justes regrets au célèbre Ouvarow, sous les auspices duquel il a publié son edition. Le texte de Nonnus est accompagné de notes fort succinctes; il n'y a point de version latine.

Ph. Golbéry.

28. — * *Das Mädchen von Andros, etc.* — L'Andrienne, comédie de *Térence*, traduite dans le mètre de l'original, par F***; avec une *introduction* et des *notes* de M. K. W. L. Heyse. Berlin, 1826; Dummler. In-4° de 102 pages.

A la faveur de l'initiale que porte ce titre, nous pouvons reconnaître dans le nouveau traducteur d'une des plus belles comédies que nous ait laissées l'antiquité, un jeune compositeur (M. *Félix* Mendelson, petit-fils de l'auteur du Phédon), dont on a pu déjà apprécier à Paris le talent d'exécution musicale. Son premier début dans une nouvelle carrière annonce des dispositions peu ordinaires pour la poésie. M. F. M. s'est complétement rendu maître de son sujet; et tout en donnant une traduction presque littérale et fidèle du mètre employé par le poëte latin, il a réussi à composer un ouvrage qui, même sur la scène allemande, produirait beaucoup d'effet. On sait quel succès *les Adelphes* de Térence, arrangés par un habile auteur, ont obtenu sur le théâtre de Berlin.

Nous félicitons M. F. M. d'avoir choisi pour ses études et ses travaux littéraires, un aussi bon guide que M. Heyse, le savant

auteur du Traité abrégé de la prosodie allemande. (*Kurzgefasste Verslehre;* seconde édition. Hanovre, 1825.) C'est à lui qu'il doit sans doute son excellente méthode de traduction, également éloignée de la manière de ces savans, qui en voulant trop se rapprocher des expressions de l'original, deviennent obscurs et inintelligibles, et de la méthode de ceux qui, pour donner à leur version une couleur plus moderne, renoncent à la force et à la simplicité de l'auteur ancien. Quelques passages des traductions données par les célèbres Voss et Wieland, peuvent donner une idée de ces deux genres extrêmes.

M. Heyse a placé en tête du volume une savante dissertation sur les vers employés dans l'Andrienne, qui mérite de fixer l'attention des philologues. Les dernières pages renferment la traduction d'une satire d'Horace (la neuvième du 1er livre) qui fait désirer la publication du travail complet entrepris par cet habile traducteur. D—F.

Ouvrages périodiques.

29. — * *Sophronizon, oder unparteyisch freymüthige Beyträge.* — Sophronizon, ou pièces impartiales pour servir à l'histoire, à la législation et à la statistique moderne des états et des églises, publiées par le Dr Paulus. Vol. VI, VII et VIII. Heidelberg, 1826; Oswald. In-8°.

Le recueil de M. Paulus est du petit nombre des ouvrages périodiques allemands qui défendent avec courage les lumières et l'esprit du siècle, et tant soit peu la liberté constitutionnelle. L'éditeur, quoique fonctionnaire public du gouvernement de Bade, écrit avec beaucoup de franchise, et il examine, autant que le permet le triste état de la presse en Allemagne, les événemens publics qui arrivent dans l'état et dans l'église; il soumet à la discussion des questions importantes qui sont tout-à-fait à l'ordre du jour. En laissant de côté plusieurs articles insignifians et d'autres qui se rapportent à des événemens arrivés en France, et qui nous sont généralement connus, tels que la publication et la suppression de la fameuse lettre pastorale de l'archevêque de Toulouse, les menées et les intrigues des jésuites, etc., nous citerons quelques autres articles qui méritent d'être remarqués. De ce nombre sont ceux qui contiennent des vues pour l'amélioration du sort des paysans et des écoles de campagne, ceux qui traitent de l'instruction des curés de village et de la réforme de la liturgie catholique. L'auteur trouve trop de monotonie dans le chant du culte romain, et pense que cette monotonie n'est pas propre à dis-

poser les esprits à écouter avec fruit les sermons qui suivent ces tristes psalmodies. Pour l'instruction des curés de campagne, l'auteur voudrait qu'il y eût dans chaque diocèse une bibliothèque remplie, non pas de traités dogmatiques, mais de livres instructifs, mis à la disposition de tous les ministres du culte. Dans un autre article, on fait entendre timidement que l'on est allé beaucoup trop loin dans les accusations portées contre les universités allemandes. C'est une vérité qu'on ose à peine faire entendre en Allemagne, mais que les presses de France et d'Angleterre ont proclamée depuis long-tems. La commission inquisitoriale de Mayence n'a presque rien produit que des rapports aussi lourds qu'embrouillés, qui ont coûté cent fois plus qu'ils ne valent. Le recueil de M. Paulus contient d'excellens articles sur les efforts du gouvernement des Pays-Bas pour répandre une instruction solide dans la nation, et pour affranchir l'éducation publique de l'influence de l'ultramontanisme, qui n'a rien négligé pour replonger la Belgique dans l'ignorance et le fanatisme d'où elle avait été tirée par le régime français. En général, M. Paulus contribue, autant qu'il est permis de le faire dans un petit état de la Confédération germanique, à défendre la cause de l'humanité et des lumières contre les fauteurs des ténèbres et du pouvoir absolu. Quoique ce recueil ne puisse jouir d'une grande liberté à l'égard des discussions sur les affaires de l'intérieur de l'Allemagne, on y trouve pourtant quelques éclaircissemens sur l'état religieux et sur la lutte entre le protestantisme et le catholicisme dans ce singulier amalgame de petits états, soumis à la dictature de quelques grandes puissances. D—G.

SUISSE.

30. — * *Mélanges de chirurgie étrangère*, par une *Société de chirurgiens de Genève*. T. III. *Anévrysmes; ligatures d'artères*. Genève, 1826; J.-J. Paschoud; Paris, même maison. In-8° de 11-582 p.

Les auteurs de ces mélanges continuent avec zèle et persévérance leurs honorables travaux : aux premiers volumes que nous avons déjà fait connaître (voy. *Rev. Enc.*, tom. XXVII, pag. 170), ils ajoutent aujourd'hui plusieurs mémoires empruntés à la chirurgie anglaise sur les anévrysmes et les ligatures d'artères. La manière de lier les artères est encore une question parmi les praticiens; les expériences multipliées sur les animaux, les faits observés chez l'homme, quoique fort nombreux, n'ont point résolu ce problème, un des plus impor-

tans de la chirurgie. Nous devons des remercîmens à M. *Ch.-Th.* Maunoir pour avoir fait passer dans notre langue le traité d'un savant d'outre-mer, le docteur Jones, sur le *travail de la nature pour la suppression de l'hémorrhagie des artères divisées et piquées, et sur l'usage de la ligature.* Dans cet excellent ouvrage, après une foule d'expériences sur les animaux, présentées dans l'ordre le plus méthodique, les principales conclusions que tire l'auteur sont : qu'une ligature bien faite coupe les tuniques interne et moyenne, met en contact les surfaces blessées dont l'inflammation donne lieu à un épanchement de lymphe et à leur adhésion complète; en sorte que le mécanisme de la cicatrisation des artères est le même que celui de toute autre partie. M. Jones recherche ensuite les causes des hémorrhagies secondaires, après la ligature des artères, et il signale comme les plus fréquentes les ligatures peu serrées et celles que l'on nomme d'*attente*, qui, ne divisant pas les tuniques interne et moyenne, ne provoquent point d'inflammation adhésive, tandis qu'elles occasionent l'ulcération de la tunique externe.

Outre un grand nombre d'observations d'anévrismes qui rendent ce volume fort intéressant, on lira avec plaisir les observations de *Benjamin* Travers sur la ligature des artères, ainsi que l'exposé de la méthode du professeur Lawrence, qui consiste à lier les artères avec des ligatures de soie très-fine, et à en couper les extrémités aussi près du nœud qu'il est possible de le faire sans compromettre la sécurité de la ligature.

Enfin, M. Maunoir met sous les yeux du lecteur l'opinion de *Philippe* Crampton qui, contradictoirement à M. Jones, pense que l'oblitération d'une artère peut bien se faire indépendamment de la rupture ou de la division des tuniques interne et moyenne, et que cette opération de la ligature, loin d'être essentielle à la réunion, la fait fréquemment manquer. Il nous est impossible de discuter les diverses opinions émises sur cet important sujet par les chirurgiens que nous venons de citer; nous nous contenterons de renvoyer à l'ouvrage même, qui sera apprécié par tous les médecins instruits.

Latour, d. m.

31. — * *Bilibald Pirkheimers Schweizerkrieg, etc.*—La guerre des Suisses, de *Bilibald Pirkheimer*, et sa justification contre les calomnies de ses ennemis à Nuremberg; accompagnées de sa *Biographie*, et du *Catalogue* de ses ouvrages; par *Ernest* Munch. Bâle, 1826; Schweighæuser. In-8° de 288 pages.

Bilibald Pirkheimer fut un de ces hommes distingués par la triple force du caractère, du talent et du savoir, qui apparais-

sent à toutes les époques de grandes révolutions, et qui ne furent peut-être jamais plus nombreux que vers le commencement du XVIe siècle. Né en 1470, à Eichstadt, d'une famille patricienne établie à Nuremberg, il eut pour père et pour instituteur un homme profondément versé dans la jurisprudence et dans la diplomatie, d'une instruction scientifique générale, et fort habile dans les négociations. Destiné à suivre la carrière de son père, lorsque sa première éducation fut achevée et sa dix-huitième année accomplie, il passa deux années dans la vie de la cour et dans le métier des armes. Il joignait un grand courage aux nobles manières d'un chevalier, et il obtint de la gloire dès sa première jeunesse. Après deux années d'une vie toute pratique, il se rendit à l'université de Pavie pour y étudier le droit. L'étude des humanités, et surtout de la littérature grecque, le captiva aux dépens de la jurisprudence; néanmoins, les sollicitations de son père lui firent bientôt sacrifier à son devoir sa passion favorite, qui devait lui offrir, dans la suite de sa périlleuse carrière, des consolations efficaces au milieu des contrariétés et des peines que lui firent éprouver la jalousie de ses ennemis et l'opiniâtreté de la calomnie. Au bout de sept années d'études universitaires, pendant lesquelles il ne s'était laissé ni séduire par l'exemple des jeunes gentilshommes allemands, ni ébranler par leurs mépris, il rentra dans sa patrie, se maria, fut nommé sénateur, et grâce à la réputation qu'il acquit en peu de tems, il fut appelé à des emplois et à des missions que l'on ne confiait auparavant qu'aux vieillards les plus considérés. Cependant la guerre de Souabe éclata. La ville de Nuremberg crut devoir joindre un corps de troupes à l'armée de l'empereur Maximilien I, et des seigneurs souabes aigris et mal avisés. Elle en confia le commandement à Pirkheimer. Celui-ci, chargé de combattre contre les Suisses, sut mériter, par sa conduite et son caractère, aussi bien leur estime que celle de ses concitoyens; mais il ne désarma point la haine de ses ennemis personnels, dont l'acharnement exerça, dès cette époque, une grande influence sur sa vie. Tel fut toutefois l'ascendant de son mérite réel et de sa réputation, que, lorsque des infirmités l'empêchèrent de se rendre aux assemblées du sénat, au lieu de lui accorder la démission qu'il sollicitait avec instance, le conseil se réunissait dans son appartement chaque fois que des affaires graves ou compliquées réclamaient le secours des lumières de Pirkheimer. Il eut pour amis les hommes les plus éminens de l'époque, et sa correspondance avec plusieurs d'entre eux, surtout avec Albert Durer, offre une lecture singulièrement attrayante. Partageant à cet

égard l'opinion de son biographe, nous ne saurions admirer autant que celui-ci le commerce épistolaire entre Pirkheimer et sa sœur *Charitas*, religieuse distinguée par l'élévation de ses sentimens et par son savoir. Il y a plus de charmes dans quatre lignes bien familières, écrites dans le jargon allemand du peintre Albert Durer, que dans toutes ces lettres latines d'où la rhétorique a banni l'abandon.

Ce n'est point que nous prétendions rabaisser Pirkheimer comme écrivain; nous aimons, au contraire, à rendre hommage à son talent, à son savoir, à l'énergie et à l'élégance de son style, autant qu'à sa fécondité. Le catalogue de ses écrits, dans lequel se trouvent énumérées, il est vrai, un assez grand nombre de lettres isolées, remplit treize pages à la suite de la biographie que nous venons d'extraire.

Le plus célèbre de ses ouvrages est l'histoire de son expédition contre les Suisses : *Historia belli suitensis, seu helvetici Libri II*, réimprimée dans plusieurs recueils, entre autres dans le *Thesaurus historiæ helveticæ* (Tiguri, 1735. 1 vol. in-fol.), publiée à part par M. J.-C. d'Orelly de Zurich. En rendant cet ouvrage accessible à un plus grand nombre de lecteurs par une bonne traduction et par un format commode, M. Munch a bien mérité des amis de l'histoire de la Suisse, dont l'étude, aujourd'hui approfondie par beaucoup de savans, commence à devenir populaire dans les différens cantons. A cette traduction qui occupe près de la moitié du volume, l'éditeur a joint un recueil inédit de pièces justificatives, dans le vieux langage de Pirkheimer, contre les accusations de ses calomniateurs et de ses ennemis nurembergeois. Ce recueil, qui remplit 80 pages, peut servir, selon la remarque de M. Munch, à faire mieux connaître le caractère de Pirkheimer et l'éloquence judiciaire de son tems.

La publication de ce volume est donc un service rendu à la littérature historique; elle est aussi un engagement pris par M. Munch de rendre à cette science de nouveaux services du même genre. Ce jeune savant, citoyen du canton d'Argovie, actuellement attaché à l'université de Fribourg, s'est déjà fait une réputation fort honorable par un assez grand nombre d'ouvrages scientifiques et littéraires. Se proposant de publier un jour un grand ouvrage sur la réformation et ses suites, dans lequel il embrassera l'histoire politique, ecclésiastique et littéraire du XVIe siècle, il commence par consacrer un grand nombre d'années à des travaux préliminaires, à l'exploration consciencieuse des sources; chemin faisant, il publie de tems en tems un volume, fruit de ces études préparatoires. Tel est celui

dont nous venons de rendre compte. Tel est encore un premier volume de la *Vie de François de Sickingen*, qui sort à peine des presses (*Franz von Sickingens Thaten, Pläne, Freunde und Ausgang; durch Ernest* MUNCH. Ier Band. Stuttgart und Tubingen, 1827; B. Cotta.) Nous en rendrons compte, ainsi que de plusieurs autres ouvrages du même écrivain. Si son style porte en général l'empreinte de l'énergie de son caractère, de la vivacité de son esprit, de la chaleur de son âme, il semble parfois trahir la précipitation du travail. Les périodes interminables que l'on rencontre çà et là dans ses ouvrages, comme dans ceux d'une foule d'écrivains allemands, mettent l'esprit en souffrance, au lieu de l'éclairer. L'écrivain doit offrir au lecteur le résultat de son travail, sans lui en faire partager la fatigue. Depuis que Gœthe et Aug.-Guill. Schlegel, par suite de leur commerce familier avec les écrivains français, ont donné à la prose allemande ces allures élégantes et légères inconnues avant eux, il ne devrait plus être permis, même à un savant allemand, de construire des périodes en forme de labyrinthe. Il est juste de déclarer que le style de mon estimable et savant compatriote donne moins souvent lieu que celui de beaucoup d'autres écrivains à l'application de cette remarque générale.

C. MONNARD.

32. — * *Traité de syntaxe latine*, précédé de *Remarques sur les parties du discours*, et composé d'après les meilleures grammaires employées dans les colléges d'Allemagne, par *Louis* VAUCHER, docteur ès lettres. Genève, 1827; J.-J. Paschoud; Paris, même maison. In-8° de vij et 506 p.

Nous avons recommandé plusieurs fois à l'attention publique cette honorable association de savans genèvois, dont la plupart sont membres de l'Université de leur patrie, et qui travaillent depuis quelques années à enrichir leurs écoles nationales de livres élémentaires, de textes grecs, de recherches utiles et de sages conseils sur le perfectionnement des études classiques. M. Louis Vaucher, que les travaux de ses concitoyens, de ses amis, et le succès de ses premiers efforts animent d'une émulation nouvelle, a déjà publié des *Élémens de grammaire grecque*, un *Cours de thèmes* dans cette langue, et il a donné, en société avec M. le professeur HUMBERT et M. TOPFFER, une excellente édition de quelques tragédies d'Eschyle. Aujourd'hui, c'est à la langue latine qu'il consacre ses veilles, et nous devons à ses lectures, à sa propre expérience, un ouvrage qui manque peut-être en France à nos établissemens d'instruction.

Ce *Traité de syntaxe latine*, précédé de remarques souvent neuves sur les parties du discours, se divise en vingt chapitres,

où l'auteur examine avec beaucoup de patience et de sagacité tous les accidens du langage, toutes les formes régulières ou irrégulières que peuvent subir les mots dans la composition. Si de tels livres étaient plus communs, ou plus soigneusement étudiés, on trouverait dans la plupart de ceux qui prétendent raisonner sur les langues anciennes moins de signes d'incertitude et d'hésitation, moins de traces d'une ignorance presque barbare; ils ne prendraient pas à tout moment des locutions correctes pour des fautes, et des fautes pour des beautés.

On sent que l'aridité des détails est inséparable d'un ouvrage de ce genre; et peut-être le savant professeur n'a-t-il pas assez cherché à sauver, par quelques développemens de goût, la sécheresse et la monotonie de son sujet : les plus graves et les plus inflexibles grammairiens le lui auraient pardonné. Dans l'austérité de son style, dans la précision rigoureuse de sa méthode, on reconnaît aisément l'influence de ces profonds latinistes d'Allemagne, dont il annonce dans son titre qu'il a consulté les ouvrages. Placé sur la frontière, entre l'Allemagne et la France, l'auteur a conçu l'heureuse idée de nous faire connaître les meilleures grammaires latines de nos voisins, celles de *Zumpt*, de *Bröder*, de *Grotefend*, *etc.* Rien de mieux; mais, pourquoi ne s'est-il pas souvenu plus souvent que, s'il emprunte à des Allemands quelques parties de son livre, c'est en français qu'il l'écrit?

Je voudrais aussi qu'il eût montré un peu plus de confiance en lui-même, et qu'il ne se fût pas laissé si facilement éblouir par ces éclatantes lumières des Universités germaniques. Il prononce avec admiration, dans sa préface, les noms d'*Ernesti*, de *Heindorf*, de *Bremi*, de *Görenz*. J'admire comme lui quelques-uns de leurs travaux; mais je ne crois pas que nous soyons obligés d'avoir pour eux plus de respect que n'en ont leurs compatriotes. Or, sans parler de tant d'autres, Ernesti n'a pas toujours été infaillible dans ses observations sur l'ancienne latinité, et un grand nombre de ses paradoxes ont été réfutés au-delà du Rhin; Heindorf, éditeur célèbre de quelques dialogues de Platon, a presque nui à sa réputation par ses travaux sur les textes latins; Bremi est sans cesse combattu par ceux qui ont, depuis, commenté les mêmes ouvrages; Görenz, plein de savoir et d'esprit, abuse souvent de l'un et de l'autre, et dernièrement encore M. *Moser*, dans son édition de la *République* (Francfort, 1826), l'accuse plusieurs fois de proclamer d'un ton tranchant des règles sans preuves et des lois sans autorité. Il faut donc consulter tous ces savans comme des grammairiens estimables, mais non les croire comme des oracles. M. Vau-

cher, surtout, est digne de parler en son propre nom, et il lui sera facile de corriger d'après lui-même quelques légères erreurs que sa modestie lui a fait emprunter à d'autres.

N'oublions pas de remarquer, en finissant, combien il est honorable pour le jeune professeur de ne mériter de la critique qu'un tel reproche, tandis qu'elle adresse, en Allemagne même, un reproche tout différent, et beaucoup plus sévère, aux écrivains qu'il a pris pour modèles. J.-V. Le Clerc.

33. — * *Cours de littérature grecque moderne*, par *Jacovaki* Rizo Neroulos, ancien premier ministre des Hospodars grecs de Valachie et de Moldavie. Genève, 1826; A. Cherbuliez; Paris, Paschoud, rue de Seine, n° 48. In-8° de xxiv et 174 pages.

La révolution grecque, comme toutes les grandes secousses politiques, a changé la face des choses et la position des hommes qui se trouvaient dans son cercle d'influence. Le lettré de Bucharest et le négociant d'Hydra, le Klephte de la Thessalie et le prince du Fanar ont été entraînés dans une direction nouvelle par la force des mêmes événemens. M. Rizo, dont nous annonçons le *Cours de littérature grecque moderne*, appartient à l'une des familles les plus illustres du Fanar. Il a rempli des charges éminentes à Constantinople et dans la Moldavie; il était premier ministre dans cette principauté, lorsque son proche parent, le prince Ypsilanti, leva l'étendard de l'insurrection. Depuis cette époque, M. Rizo, occupé du sort de son épouse et de ses onze enfans, parcourut diverses contrées de l'Europe. Lorsqu'il vint à Genève, plusieurs philhellènes l'engagèrent à donner un cours de langue grecque moderne. M. Rizo possédait toutes les connaissances qui peuvent rendre un cours de ce genre utile et intéressant; car il avait suivi lui-même avec succès la carrière des lettres. En 1811, il débuta par la tragédie d'*Aspasie*, la première en grec moderne où la règle des unités soit observée. La tragédie de *Polixène*, qui parut en 1813, et d'autres ouvrages imprimés à Constantinople, à Leipzig, à Vienne et à Moscou, donnèrent à M. Rizo un rang distingué parmi les écrivains de sa patrie. Le cours de *Littérature grecque moderne* qui vient d'être publié à Genève est digne de la réputation de l'auteur, et doit servir à l'augmenter.

M. Rizo place au commencement du xviiie siècle les progrès de la littérature grecque moderne. Il en divise l'histoire en trois périodes : la première qui s'étend de 1700 à 1750; la seconde, de 1750 à 1800; et la dernière, de 1800 jusqu'à nos jours.

La première période littéraire de la Grèce moderne est marquée par des concessions politiques. Le choix des inter-

prêtes de la Porte et des princes de la Valachie et de la Moldavie parmi les membres de familles grecques, la restauration de plusieurs écoles, particulièrement à Constantinople et à Janina, divers priviléges accordés par le ministère ottoman, permirent aux Grecs d'acquérir quelques lumières et de cultiver les lettres. L'homme le plus influent, à cette époque, fut *Alexandre* Maurocordato. Après avoir perfectionné ses études en Italie, il obtint à Constantinople une chaire de philosophie et de belles-lettres. Il publia des ouvrages estimables sur les principales branches de l'enseignement, et plusieurs hommes distingués sortirent de son école. L'usage du grec ancien était alors prédominant.

La seconde période présente un tableau très-animé. Les écoles se multiplient, et acquièrent des moyens d'enseignement plus étendus. Les Grecs imaginent des ruses ingénieuses pour augmenter l'instruction nationale, sans provoquer la défiance de leurs tyrans : les vestibules des églises se transforment en écoles primaires ; les écoles supérieures sont déguisées sous le nom de *maisons de correction* ; et la médecine devient, entre les mains d'hommes courageux, un moyen de propager l'amour des lumières et de la patrie. Les connaissances scientifiques de l'Europe sont transplantées dans la Grèce par de nombreuses traductions. On distingue, parmi les ouvrages traduits, quelques écrits historiques de Saint-Réal, de Voltaire et de Millot, la logique de Condillac, la physique de Brisson, la chimie de Fourcroy, l'astronomie de Lalande, etc. En même tems, les idées de liberté et d'égalité, que les États-Unis et la France avaient proclamées dans les deux mondes, pénètrent dans la Grèce. Les descendans de Léonidas et de Thrasybule écoutent avec enthousiasme les cris d'indépendance qui retentissent jusqu'à eux des pays les plus lointains. Le magnanime *Rhigas* (voy. *Rev. Enc.* t. XXI, p. 275) devient le Tyrtée des nouveaux Hellènes ; il conçoit le projet de délivrer sa patrie. L'échafaud de Belgrade, où tombe la tête de ce grand citoyen, est un marche-pied pour élever l'étendard de l'insurrection grecque; et l'*hêterie*, qui avait été fondée par Rhigas, puise dans sa mort un nouveau motif de haine contre les farouches Ottomans.

Les progrès du commerce et l'impulsion donnée à la culture des sciences signalent la troisième période : sous la protection de la Russie, qui avait acquis à Constantinople une grande influence depuis Catherine II, les négocians grecs obtinrent d'importans privilèges. Les rochers d'Hydra, de Spezzia et d'Ipsara devinrent des îles florissantes ; et les marins de l'Archipel

mirent à profit les guerres nombreuses qui ensanglantaient l'Europe, pour s'emparer d'une partie du commerce de Venise et de Marseille. L'accroissement des richesses facilita les moyens d'instruction. Un grand nombre de jeunes gens allaient achever leurs études dans les universités de France, d'Allemagne et d'Italie. Les entreprises littéraires se multipliaient, ainsi que les écoles, grâces à la générosité des citoyens, qui rivalisaient d'efforts pour servir la patrie. Plus de *trois mille ouvrages*, ou traductions en grec moderne, ont été imprimés pendant les vingt premières années du siècle actuel. Des théâtres grecs s'établissaient à Odessa, à Bucharest, à Jassy et à Corfou; quatre journaux politiques et littéraires obtenaient une grande publicité; en un mot, la Grèce reprenait parmi les nations civilisées un rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre. N'oublions pas, dans l'histoire de cette troisième période, l'illustre Coray. Son influence commença avec la traduction du *Traité des délits et des peines*, qu'il dédia à la république des sept îles Ioniennes. Depuis lors, il parvint à concilier les opinions de la plupart des savans de son pays sur l'usage de l'idiome grec moderne, et ses nombreux ouvrages furent recherchés avec avidité dans la Grèce.

Après l'examen de ces trois périodes, M. Rizo fait une revue sommaire des principaux ouvrages de la littérature grecque moderne.

Cette rapide esquisse ne donne qu'une idée très-incomplète du livre de M. Rizo. On trouvera, dans l'ouvrage même, des discussions lumineuses, des tableaux pleins de vie, des peintures intéressantes, et une foule d'observations qui ne se rencontrent nulle part ailleurs. Le style est celui d'un étranger qui s'est long-tems occupé de poésie; il a du nerf, de l'éclat, quelquefois trop de figures, et des expressions qu'il faudrait juger avec quelque sévérité, si l'auteur était un écrivain français. G. de F.

ITALIE.

34. — * *Calendario georgico, ecc.* — Calendrier agronomique de la *Société royale d'agriculture de Turin.* Turin, 1826; Pomba. In-8°.

Depuis 1791, cette Société, indépendamment du recueil de ses mémoires, publie sous ce titre un mélange intéressant de notions diverses sur l'agriculture, l'art vétérinaire et l'économie rurale, destiné à répandre l'instruction chez les cultivateurs piémontais. Celui-ci renferme dix mémoires dans l'ordre suivant : Le 1er a pour objet de recommander la culture du *So-*

phora du Japon dans les terrains secs et arides, et son auteur, M. Giobert annonce que le fruit de cet arbre contient une gomme analogue à celle que le commerce retire du Sénégal et de l'Arabie. 2° Une Notice du chevalier Morelli sur une nouvelle machine à dépiquer le riz, qui consiste essentiellement en deux cylindres cannelés, mis en action par une roue hydraulique; ces cylindres, en roulant sur un plan horizontal, détachent la graine des panicules. Elle passe ensuite à travers une claie en bois, tandis que la paille est chassée par le mouvement de la machine. Ce mémoire est suivi de quelques observations pratiques de M. le marquis de Cavour qui confirment la supériorité de ce mode de dépiquage sur tous ceux que les cultivateurs des rizières emploient ordinairement. 3° Un Mémoire du marquis de Brème sur le riz sec. Il confirme que cette variété ne peut être cultivée sans le secours de l'eau que dans les contrées où des pluies périodiques de plusieurs mois suppléent aux irrigations. 4° Dans le quatrième Mémoire, M. Ré affirme que, sur un sol inondé, ou arrosé périodiquement, le riz sec est tout à la fois plus productif et plus précoce que le riz *humide*, cultivé en Piémont. 5° Le cinquième Mémoire est l'exposé d'un travail que M. Lucien se propose de publier sur 51 bezoards qu'il a trouvés dans le cæcum d'un cheval. 6° Le sixième fait connaître les résultats d'une culture de carthame par M. Giobert, dans le double but d'obtenir la matière colorante des pétales et l'huile précieuse que fournit sa graine. 7° Dans le septième Mémoire, M. Lavini, professeur de chimie, démontre que la matière colorante du carthame indigène ne le cède, sous aucun rapport, à celle que renferme le carthame exotique. 8° Notice adressée par le comte de Saint-Robert à M. *Bonafous* sur les expériences comparatives qu'il a faites entre les vers à soie du pays à *cocons jaunes*, et ceux de la race chinoise à *cocons blancs*. Il a reconnu, comme M. Bonafous l'avait déjà annoncé, que ces premiers sont préférables sous le rapport de la quantité de soie qu'ils produisent, tandis que les seconds doivent être préférés pour la blancheur et l'éclat de la soie. 9° Dans le neuvième Mémoire, M. Ré propose la culture en grand du trèfle rouge dans les plaines incultes où il a observé que cette légumineuse croissait spontanément. 10° Le dixième et dernier renferme les expériences de M. Lucien sur le claveau et sur l'origine de la vaccine; il démontre que l'inoculation du claveau, qu'il a opérée sur plusieurs troupeaux, offre les mêmes résultats que l'inoculation du virus variolique chez l'homme, et il achève ce Mémoire par des recherches sur l'origine, encore contestée, de la vaccine; elles

prouvent, contre l'opinion de Jenner, que le fluide qui suinte du *grease*, ou eaux des jambes des chevaux, n'a aucune analogie avec le *cow-pox* ou virus vaccin.

35. — *L'Arte del cacciatore di talpe, ecc.* — L'Art du taupier, traduit du français en italien sur la *quatorzième édition*. Casale, 1826; Corrado. In-8° de 32 pages, avec une planche.

Cette instruction courte et précise, donnée par M. *Drallet*, suivant les principes de M. *Aurignac*, vient d'être mise à la portée des cultivateurs italiens par M. le marquis de B., un de ces hommes qui sacrifient l'ambition de se distinguer dans le monde savant au désir plus honorable de servir réellement l'agriculture par des travaux utiles. B.

36. — * *De' paragrandini metallici, etc.* — Des paragrêles métalliques, quatrième discours de *François* Orioli, professeur de physique, lu à la *Société d'agriculture de Bologne*, le 16 mars 1826, et imprimé aux frais de cette société. Bologne, 1826. Imprimerie de Marsigli. In-8° de 113 pages.

Dans tout ce discours, M. le professeur Orioli s'appuie sur une autorité très-imposante, celle de l'Académie des sciences de Paris, et il cite l'instruction que cette compagnie savante a fait publier sur les *paratonnerres*, et non les paragrêles, dont elle ne s'est occupée que pour exprimer ses doutes, et dissuader le gouvernement d'ordonner des expériences sur ces nouveaux appareils, aux frais de l'état. Cette erreur de M. Orioli est très-surprenante, et domine tellement ses argumentations, que, dès qu'elle est aperçue, tout l'échafaudage de son discours s'écroule. L'auteur n'a donc point fourni de nouvelles armes aux partisans des paragrêles : peut-être même a-t-il compromis cette cause dont la bonté n'est pas à l'épreuve des fautes que ses avocats peuvent commettre. Répétons encore une fois, puisqu'il le faut, ce que l'on ne devrait jamais perdre de vue dans la question des paragrêles : la théorie de la foudre était faite lorsque Franklin imagina les paratonnerres. La théorie de la grêle n'est qu'ébauchée; qu'elle devienne l'objet des travaux des physiciens, et surtout des professeurs de physique; quand on l'aura complétée, il sera tems d'en faire des applications. Le jugement de l'Académie des sciences sur les paragrêles est l'observation exacte des obligations imposées aux sociétés savantes, dont la marche doit être prudente, afin qu'elles ne s'exposent point à faire des pas rétrogrades. En général, lorsqu'il s'agit d'expériences dont le succès n'est point garanti, il convient de les indiquer, sans les conseiller.

Nous lisons, dans la *Bibliothèque italienne* du mois d'octobre 1826, l'analyse d'une réponse de M. Orioli au dernier rapport

de l'Académie des sciences de Paris, relativement aux paragrêles. Cette analyse paraît exacte, et fait regretter que le professeur de Bologne n'emploie pas son tems d'une manière plus profitable pour la science. F.

37. — * *Mémoires de la Société académique de Savoie.* T. I. Chambéry, 1825; Plattet. In-8° de 304 pages.

La patrie de Berthollet, de Nicollet, de Bouvard, etc., ne peut être regardée comme un sol ingrat pour le génie et le talent; et l'on peut prédire que l'établissement de cette Société qui fait suite en quelque sorte à l'Académie florimontane, fondée dans le XVIIe siècle par François de Sales et le jurisconsulte Favre, exercera une utile influence sur la prospérité d'une province qui, par sa position géographique, peut participer à tous les progrès que les sciences et l'industrie font en Europe. Ce premier recueil, précédé d'une notice de M. Raymond, secrétaire perpétuel, sur l'état actuel et sur les travaux de la Société, renferme les matériaux suivans : 1° un Rapport sur cinq Mémoires d'agriculture locale par M. Burdet; 2° une Notice sur la charrue belge, par le docteur Gouvert; 3° un Mémoire sur les causes de l'irrégularité des vents dans la partie inférieure de l'atmosphère, par l'abbé Rendu; 4° un Résumé des observations météorologiques faites à Chambéry, en 1822, par le chanoine Billiet; 5° des Aperçus géologiques sur les environs de Chambéry, par *le même*, aujourd'hui évêque de Saint-Jean de Maurienne; 6° un Mémoire sur la nature de l'expression analytique générale $\frac{a}{o}$, par M. Raymond; 7° un Précis historique, sur l'état de la vaccine dans le duché de Savoie, par le docteur Gouvert; 8° une Notice sur la recherche des monumens antiques en Savoie, par le général Deloche; 9° une Notice sur la vallée d'Aoste, par *le même*. Enfin, cette collection est terminée par des observations critiques sur le système de Bailly, touchant l'origine des arts et des sciences, par M. Raymond. B.

38. — * *Influenza delle passioni sullo scibile umano, etc.* — Influence des passions sur les connaissances humaines, c'est à-dire sur les lettres, les sciences et les arts, par *Joseph* Sanchez, conservateur de la Bibliothèque royale de Naples. Naples, 1823; Porcelli. In-8°.

Cet ouvrage contient de longues discussions sur des points qui ne sont nullement en litige, et sur lesquels tout le monde est d'accord. L'auteur, non content de faire étalage de ses connaissances dans le texte, s'est montré encore prodigue d'érudition dans une foule de notes plus ou moins longues. A quoi bon tant de citations pour prouver des maximes ou des vérités fort simples et fort communes? Des lectures multipliées

et de la mémoire, plutôt qu'un sens droit et un discernement judicieux paraissent avoir présidé à la composition de cet ouvrage. Nous en offrons pour preuve la division des connaissances humaines adoptée par l'auteur. Il les considère sous le triple rapport de la mémoire, de la raison et de l'imagination. Il est étonnant que l'auteur ait choisi cette division, depuis que tant d'idéologues en ont démontré les imperfections; et encore il n'en a pas tiré le parti qu'en avaient su tirer D'Alembert et plusieurs autres. La distinction des sections, des livres, des chapitres n'est bonne à rien, si les idées ne se tiennent entre elles par des rapports nécessaires et évidens. Ces formes extérieures et ces subdivisions superflues sont bien loin d'imprimer le cachet d'ordre et de méthode à des compilations qui n'en ont pas. Combien de choses auraient dû être sacrifiées, si l'auteur se fût plus souvent demandé: Quel rapport ont-elles avec le sujet que je me suis proposé de traiter? La table des chapitres, qu'on trouve à la fin de l'ouvrage, peut justifier a elle seule tout ce que nous venons d'avancer.

Le style, qui dépend surtout de la nature des idées, se ressent du même désordre. L'auteur, en général, affecte un ton d'éloquence, ou plutôt de rhétorique, qui ne convient point à ce genre d'ouvrages, et qui serait à peine tolérable dans un discours de ces Académies qui veulent encore suivre l'esprit de la plupart de celles du XVIe siècle Nous sommes d'autant plus surpris que l'auteur soit tombé dans ce genre d'imperfections, qu'il les avait reconnues dans la plupart des livres modernes. Il dit quelque part (p. 33), « qu'ils sont ordinairement insipides, ridicules, absurdes et remplis d'expressions triviales, d'observations vulgaires, de froides plaisanteries et de lieux communs insignifians; on n'y trouve que des idées vagues, équivoques, incertaines, etc. » Comment ne s'est-il pas mis en garde contre les défauts qu'il avait signalés?

39. — * *Istoria civile del regno di Napoli, etc.* — Histoire civile du royaume de Naples; par *Pierre* Giannone. Milan, 1823-1824, etc. 13 vol. in-8°.

Il circulait déjà plusieurs éditions de ce grand ouvrage qui honore son auteur et le pays où il a vu le jour : mais presque toutes étaient peu soignées et plus ou moins incorrectes. Celle que nous annonçons a été exécutée sous un gouvernement qui se fit jadis remarquer en protégeant l'infortuné Giannone, et qui n'a jamais cessé de reconnaître l'importance de son ouvrage et de ses doctrines.

Nous venons d'en recevoir quelques volumes. En tête du premier, s'offre le portrait fort ressemblant de l'auteur. Mais, ce

qui intéresse principalement, c'est la notice sur la vie de Giannone, écrite par *Léonard* Panzini. Cet écrivain napolitain la publia, en 1770, lorsqu'il donna son édition de l'*Histoire civile de Giannone* (Naples. 21 vol. in-8°), à laquelle il fit quelques corrections et des additions d'après des notes manuscrites de l'auteur, trouvées à Genève après sa mort. Cette notice occupe la moitié du 1er volume. Quoique un peu trop étendue, on la lit avec intérêt et profit. Elle donne, en effet, le récit le plus exact des travaux et des persécutions que coûta à l'illustre Giannone la publication de son bel ouvrage, et un tableau affligeant, mais trop vrai, de son pays et de son siècle. Giannone fut toujours poursuivi par les partisans de la cour romaine, et surtout par les jésuites, qui en étaient comme les janissaires. Ils ne négligèrent aucune manœuvre, aucune intrigue pour perdre ce défenseur zélé des droits de sa nation. Persécuté par les moines qui l'accablèrent de calomnies soit dans la chaire, soit dans leurs écrits, et qui réussirent à exciter la populace de Naples contre cet apôtre de la vérité, il fut obligé d'abandonner sa famille, ses amis, sa patrie, et de chercher un asile à Vienne, où il trouva des juges plus justes et des protecteurs, parmi lesquels on comptait le célèbre prince Eugène. Il obtint la faveur de Charles VI. La haine de ses ennemis le poursuivit jusque-là. Obligé de quitter Vienne, Giannone se rendit à Venise, où il jouit d'un repos de peu de durée. Il lui fallut encore quitter cette retraite et traverser incognito l'Italie. Il trouva enfin un refuge honorable à Genève. Pendant qu'il s'occupait d'une édition complète de ses œuvres, et de la continuation d'un nouvel ouvrage, intitulé *Il Chiregno*, un émissaire de ses ennemis attendait le moment favorable pour le surprendre. Cet hypocrite, jouant le rôle de l'ami le plus tendre, l'engagea à le suivre chez lui dans un village peu éloigné de Genève, et placé sous la juridiction du Piémont. Giannone donna dans le piége, et tomba entre les mains des satellites de l'inquisition Traîné pendant douze ans de prison en prison, privé de la présence de son fils unique, de ses livres, de ses écrits, la mort seule put le soustraire aux effets de la haine de ses ennemis. Elle eut lieu en 1748.

F. S.

40. — * *Fasti, disastri, sollevazioni e fazioni di guerra degl' Italiani.* — Fastes, désastres, soulèvemens et faits d'armes des Italiens, depuis 1789 jusqu'en 1815, ou Histoire militaire de l'Italie. — *Les Italiens en Russie :* Mémoire d'un officier italien pour servir à l'Histoire de la Russie, de la Pologne et de l'Italie en 1812. T. I et II. Italie (Florence), 1826. In-8°, avec une carte, par M. *Léonard* Chodzko. L'ouvrage aura 4 volumes.

Le premier de ces titres semble annoncer l'intention d'élever, pour l'Italie, un monument semblable à celui qui a été consacré aux armes françaises par les auteurs de l'ouvrage intitulé : *Victoires et Conquêtes*. Le second désigne la partie de l'histoire militaire des Italiens qui se trouve traitée dans les deux volumes que nous avons sous les yeux. On trouve, dans le premier : 1° Un résumé de l'histoire et un tableau des mœurs et des usages des Russes ; 2° un abrégé de l'histoire de Pologne jusqu'en 1812, ainsi qu'un aperçu de la géographie de ce pays; ces matériaux ont été puisés à des sources précieuses ; 3° les Éphémérides italiennes, depuis 1792 jusqu'en 1814, et il finit à la réunion des armées françaises à Bieszenkowicze. Dans le second volume, l'auteur nous conduit jusqu'à la veille de la bataille de Borodino. Les deux autres volumes contiendront le reste de cette mémorable campagne.

L'histoire de la campagne de 1812 peut encore s'enrichir d'un grand nombre de faits et de particularités que l'on ne connaît pas encore. L'officier qui publie aujourd'hui ses Mémoires s'est proposé surtout de faire connaître la part que prirent les troupes italiennes à cette célèbre expédition. Comme il le dit dans sa préface, il écrit en soldat, et non en littérateur : il a réuni tous ses souvenirs, tracés sur les lieux mêmes, tantôt avec un charbon à la lueur d'une ville en flammes, tantôt sous une température de 28 degrés de froid. Partout sa plume facile trace avec feu des récits animés qui portent le caractère de la vérité ; mais, en même tems, beaucoup de détails prouvent suffisamment que ce jeune et bouillant militaire, plein d'enthousiasme et de patriotisme, n'est nullement étranger à l'art militaire et à l'histoire contemporaine. Un bon nombre d'anecdotes nouvelles, de réflexions judicieuses sur les causes et les effets des événemens; l'impartialité dans les jugemens, donnent un véritable prix à cet ouvrage, qui mérite d'être traduit en français. L. C.

41. — * *Memorie degli scrittori e letterati Parmigiani, etc.* — Mémoires des écrivains et hommes de lettres de Parme, par le P. *Ireneo* Affò, et continué par M. *Ange* Pezzana. Tome VI. Parme, 1825; typographie ducale. In-4°, avec le portrait de S. M. *Marie-Louise*, et celui du P. *Affò*.

M. Pezzana, qui a succédé au P. Affò, dans la direction de la bibliothèque de Parme, ayant entrepris la continuation des Mémoires biographiques commencés par cet écrivain, débute par ce premier volume, où il nous donne d'abord la vie de son prédécesseur. On avait accusé le P. Affò d'être souvent entré dans des détails trop étendus, et de s'être parfois occupé d'écri-

vains peu dignes d'attention. Il est difficile, à la vérité, de garder un juste milieu dans ce genre d'écrits; et, tandis que des biographes paraissent trop exacts à rapporter jusqu'aux moindres circonstances, d'autres affectent une sorte d'économie de détails qui est l'effet de leur paresse et de leur ignorance. Nous espérons que M. Pezzana saura éviter ces deux écueils. Cependant il s'est permis quelques développemens dans la notice sur le P. Affò. La plupart des nombreux travaux littéraires de cet écrivain méritent sans doute notre attention. Affò a contribué beaucoup à répandre le goût des lettres, et à introduire une critique judicieuse dans les recherches historiques; il s'est distingué par des travaux sur les antiquités de Guastalla. Ainsi que Muratori et d'autres écrivans, il n'a jamais épargné les prétentions habituelles de la cour de Rome; il a fait preuve de la même franchise, en signalant l'esprit de la cour de Charles-Quint, et en décrivant la tyrannie de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme, et de quelques uns de ses ministres. Malheureusement, en sa qualité de moine, il n'oublia jamais les intérêts monacaux. Mais, tout franciscain qu'il était, il publia un ouvrage qui paraît peu favorable au fondateur de son ordre. Non contens d'avoir mis François d'Assise dans le catalogue des saints, ses biographes en avaient fait aussi un des versificateurs de son tems. Le P. Affò fit tous ses efforts pour le chasser du Parnasse; ce qui, à dire vrai, n'était pas difficile. Ces *Mémoires*, continués par M. Pezzana, sont le meilleur ouvrage du P. Affò. M. Pezzana se fait remarquer par la correction de son style, dans le premier article dont nous venons de parler, et auquel il a joint une liste des ouvrages de son prédécesseur, enrichie de notes bibliographiques fort exactes. Nous attendons avec impatience la suite de son travail.

42. — * *Lezioni intorno le opere di scultura e d'architettura di Matteo* Civitali. — Leçons sur les ouvrages de sculpture et d'architecture de *Mathieu* Civitali, qui se trouvent dans l'église cathédrale de Lucques; par le marquis *Antoine* Mazzarosa, etc. Lucques, 1826; J. Bertini. In-8°.

M. le marquis Mazzarosa est le président de la commission des beaux-arts de Lucques, et personne ne pouvait mieux rendre compte des ouvrages de Civitali, qui décorent la cathédrale de cette ville. Cet artiste Lucquois florissait au 15e siècle; il fut un des sculpteurs les plus distingués de son tems. On a fait mention de lui et de ses ouvrages dans un écrit du chevalier de Sancto-Quintino : *Osservazioni sopra alcuni antichi monumenti di belle arti nello stato Luchese*; dans les

Mémoires de M. *Trenta* pour servir à l'histoire des beaux-arts de Lucques, et surtout dans l'Histoire classique de la sculpture de M. le comte *Cicognara*. Le dôme de la cathédrale de Gènes possède six statues de Civitali; M. Mazzarosa se propose de les apprécier également. Cet écrivain s'est fait remarquer par d'autres productions littéraires; nous en attendons de lui de plus intéressantes encore. F. SALFI.

Ouvrages périodiques.

43. — * *Archivi del proprietario et dell' agricoltore, etc.* — Archives du propriétaire et du cultivateur, ou Recueil périodique de mémoires et d'observations sur toutes les parties de l'économie domestique et rurale. Volume Ier (octobre, novembre et décembre). Plaisance, 1826; imprimerie de Majno. In-8° de 6 feuilles. L'abonnement à ce nouveau recueil doit être fait à Plaisance, chez l'imprimeur. Le prix, pour l'année, 18 fr., et 22 fr., y compris les frais d'envoi pour l'État ecclésiastique et le royaume des Deux-Siciles.

Les rédacteurs de ce nouvel ouvrage périodique ont pris pour devise *È pluribus unum*. Ainsi, leur intention est d'offrir à leurs abonnés, non sans doute des notions détaillées et complètes sur les objets si variés compris dans le domaine de l'économie rurale et domestique, mais des indications suffisantes pour se procurer sur chacun de ces objets toutes les lumières dont on aurait besoin; et en effet, telle doit être la destination d'un ouvrage périodique. Ce serait en vain qu'on aurait conçu le projet d'y insérer l'équivalent d'une bibliothèque : les lecteurs ne partageraient point cette illusion, et sentiraient le besoin de chercher ailleurs les connaissances que le journal ne leur aurait point apportées. Mais un résumé méthodique des nombreux journaux consacrés à la culture et à l'économie domestique est une entreprise très-utile et très-digne d'encouragemens. Celui-ci s'attachera sans doute à ne pas sortir des limites qu'il s'est tracées, à remplir exactement son cadre sans le dépasser. Le premier numéro présente un bon choix d'articles, et l'on trouve à la fin une *bibliographie agricole* que les autres numéros compléteront. Les livres italiens y dominent, ce qui est inévitable; c'est l'Italie que les rédacteurs ont principalement en vue. Par la suite, ils ne manqueront pas d'ajouter quelques notes au titre de chaque ouvrage; ces indications sont nécessaires aux lecteurs, si souvent trompés par des annonces fastueuses d'ouvrages qui ne justifient nullement ni le titre qu'ils portent, ni les éloges qu'on leur prodigue. Y.

44. — * *Il Fattore di campagna, etc.* — Le Fermier, journal d'agriculture, de l'art du berger (*pastorizia*) et des arts *agraires*, etc. Bologne, 1826; Marsigli. Un cahier de 4 feuilles n-8°, chaque mois; prix, 12 pauls par semestre.

Le rédacteur de ce journal, M. *F.* Orioli, professeur de physique à l'Université de Bologne, publia, en 1824, deux cahiers d'un autre journal intitulé : *Il Novellatore, o le Farfalucche* (le Conteur ou les Vétilles). Par ce titre, on voit qu'il s'était proposé d'instruire ou de corriger ses compatriotes en badinant : il s'occupait des mœurs, de l'éducation et de l'instruction, dans l'intention de déterminer parmi la jeunesse italienne une tendance plus élevée et plus utile vers la littérature et les sciences. Sa tentative échoua; les mauvais poëtes surtout s'alarmèrent d'entendre une sentence qu'il a tirée du *Code criminel du Parnasse*, qui portait suppression pendant dix ans des Académies poétiques, et défense pendant vingt ans de faire des sonnets, etc. *Le Farfalucche* cessèrent donc au second numéro. M. le professeur Orioli, impatient d'être utile à son pays, malgré tous les obstacles, vient d'entreprendre la publication du journal que nous annonçons. Les deux cahiers que nous avons reçus contiennent : un article du rédacteur sur la nécessité d'instruire les paysans, et sur les moyens d'y parvenir; une lettre de M. l'ingénieur *J. Astolfi*, sur une nouvelle manière de labourer la terre avec deux charrues; un article sur la nécessité de nourrir le bétail dans les étables; des préceptes pour préserver de la foudre les personnes et les habitations; des considérations relatives à la culture du maïs ou blé de Turquie, dans lesquelles on développe ce principe, qu'il faut varier, l'objet de la culture, selon les demandes et les valeurs que les marchés font connaître; enfin, un article intéressant relatif à la plantation des bois sur les montagnes du Bolonais, etc. etc. Sous le titre *Variétés*, on trouve des notices instructives pour les habitans de la campagne. Ce recueil est écrit avec précision et clarté : le style est correct, facile et simple; tel qu'il convient à la classe pour laquelle il est destiné. Nous espérons qu'il n'aura pas le sort de la première publication du Dr Orioli, et que les Italiens encourageront une entreprise qui promet de leur être utile, sans pouvoir jamais donner aucun ombrage à l'autorité.

45. — * *L'Osservatore medico, etc.* — L'Observateur médical, journal de médecine et des sciences accessoires, rédigé par une *Société de médecins*. Naples, 1826. 1er semestre. Une feuille in-4°, tous les 15 jours; prix, 2 fr. 38 c. par trimestre.

On souscrit chez le Dr Magliari, rédacteur-propriétaire, strada San-Sebastiano, n° 10 (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 836).

Ce journal continue de rendre d'importans services à la médecine, spécialement dans la partie méridionale de l'Italie. Le rédacteur principal, dont les travaux ont toujours pour but l'utilité publique, recueille avec soin tous les faits de médecine pratique qu'il rencontre dans les journaux et dans les ouvrages les plus estimés en Europe. Nous nous bornerons à citer les succès bien constatés que M. le Dr *Carrano* a obtenus par l'emploi de l'acupuncture; les succès non moins remarquables de M. *Campagnano*, lorsqu'il a fait usage du colchique contre la goutte; et des faits également intéressans sur l'efficacité de l'écorce de la racine du grenadier, employée par M. *Delle Chiaje* contre le ver solitaire (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 234), avec des recherches physiologiques relatives à ce parasite incommode du corps humain. M. le Dr Pierre *Perrone*, jeune médecin, doué de beaucoup d'intelligence et d'activité, qui publia, en 1824, la 2e édition de sa traduction des Institutions pathologiques en langue latine, du professeur *Fanzago*; auxquelles il ajouta un petit traité de séméiotique et de thérapeutique, vient de donner, dans une série d'articles, l'exposition des doctrines physiologiques, pathologiques, thérapeutiques et médicales de différens médecins italiens distingués, qui, dans leurs ouvrages, se sont livrés à des spéculations théoriques; tels que MM. *Geromini*, *Rolando*, *Bufalini*, *Amoretti*, *Gallini*, *Tommasini*, *etc.* Il donne le résumé de leurs opinions et de leurs doctrines; il les compare, les critique et les réfute en partie, spécialement en ce qui regarde la nouvelle doctrine italienne. La manière absolue dont M. Perrone présente ses jugemens semble annoncer une trop grande confiance en lui-même, et souvent ses critiques nous ont paru trop tranchantes. Du reste, les estimables rédacteurs de l'*Observateur médical*, en soumettant à l'examen les différentes propositions de la théorie médicale de nos jours, ont eu une heureuse idée; ils pourront ramener et réunir les médecins sur la voie des faits, la seule qui puisse conduire à des doctrines solides et invariables. Les exemples de Gallilée et de Volta pour la physique; de Lavoisier, de Fourcroy, de Berthollet et de Davy pour la chimie, devraient toujours être présens à l'esprit des médecins qui se livrent aux raisonnemens plus qu'à l'observation et à l'expérience.

FOSSATI, D. M.

PAYS-BAS.

46.—DAN. WYTTENBACHII *brevis descriptio institutionum metaphysicarum, etc.* — Elémens de métaphysique; par *D.* WYT-

TENBACH, publiés pour la première fois par *G.-L.* MAHNE. Gand, 1826; M.-A. Mahne. In-8° de x et 203 pages.

Wyttenbach mentionne ces élémens dans sa *Bibliothèque critique*. M. Mahne, qui a écrit la vie de ce savant de manière à prouver qu'il occuperait dignement sa place, a pensé avec raison qu'on lirait avec intérêt un résumé de l'ancienne métaphysique, écrit avec toute l'élégance et la clarté que l'on admire dans les autres ouvrages de l'auteur. Wyttenbach avait eu le tort de juger légèrement les nouvelles idées de Kant dont il avait négligé de s'instruire. Mais le livre que nous annonçons n'en est pas moins rempli d'idées saines et présente surtout un modèle du style qu'il conviendrait d'employer en traitant des matières philosophiques. DE REIFFENBERG.

47. — * *Rapport sur la méthode de M.* JACOTOT, *présenté au département de l'intérieur le* 8 *septembre* 1826, par *J.* KINKER, professeur à l'Université de Liége. Liége, 1826; veuve Desoer. In-8° de 16 p.; prix, 25 c. (Se vend au profit des malades nécessiteux dans les provinces de Groningue.)

Le besoin pressant de réformer le système actuel d'éducation se fait généralement sentir; ses défauts ont été signalés en Angleterre par le célèbre professeur de philosophie Dugald-Stewart, qui les a fait ressortir avec toute l'autorité de son expérience, et sans doute il n'a pas été le seul dans ce pays qui ait été frappé des graves inconvéniens qui en résultent pour les peuples ainsi que pour les individus; Pestalozzi en Suisse, M. Jacotot en Belgique, M. Ordinaire en France, probablement d'autres hommes encore également animés du désir de perfectionnement qui caractérise notre siècle, ont cherché à remplacer la routine des écoles, par des procédés plus conformes à la marche naturelle de l'intelligence humaine. Déjà Rousseau avait employé son éloquence entraînante à mettre au grand jour les vices des méthodes traditionnelles alors en usage, et continuées encore de nos jours; mais emporté par la manie des paradoxes, il se jeta dans l'excès opposé à celui qu'il venait de combattre avec tant d'éclat : pour ne pas faire ce qu'il appelait *une éducation babillarde*, il créait une espèce de sauvage au sein de la société. C'est qu'il était parti de cette idée fausse, que l'état naturel à l'homme n'est pas l'état social. Depuis la publication de l'*Émile*, les hommes laborieux que nous venons de nommer ont tenté avec succès de ramener l'art de l'enseignement à l'esprit d'analyse et d'observation qui, des sciences physiques, doit finir par passer dans toutes les autres parties des connaissances humaines : ils ont tous reconnu que c'était surtout l'activité de la pensée qu'il fallait

exciter chez les jeunes gens; car, une fois contractée, l'habitude de réfléchir ne se perd plus. Leur but commun a donc été de tenir constamment l'attention en éveil, d'intéresser les élèves aux objets qu'on présente à leurs méditations, de leur inculquer le goût des recherches, et même de cultiver leur faculté d'invention, qui n'est que cette même disposition portée à un très-haut degré. L'on ne sait jamais bien, en effet, que ce que l'on a appris par ses propres réflexions.

M. Ordinaire, appliquant l'analyse à l'étude des langues mortes, a obtenu des succès non contestés dans l'institution Morin; et, chaque année, à l'époque des examens, l'Université elle-même, qui ne doit certes pas être taxée de partialité en faveur des innovations, rend publiquement hommage aux résultats heureux de sa méthode. Voici, à peu près, en quoi elle consiste : on met un livre latin, d'abord le moins difficile à lire, entre les mains des élèves : avant de le leur faire traduire, on leur apprend la signification de tous les mots qu'il contient; après leur avoir indiqué les diverses modifications que ces mots peuvent éprouver, leurs différentes désinences, et les leur avoir fait apprendre par cœur, au moyen d'un tableau figuratif, on passe à la décomposition grammaticale de la suite des phrases sans leur donner d'avance de règles théoriques; et, comme un grand nombre d'entre elles sont soumises aux mêmes formes, ce travail est beaucoup moins long qu'on ne pourrait le penser au premier coup-d'œil. On leur confie ensuite un nouveau livre (où se trouvent nécessairement contenus la plupart des mots déjà considérés) sur lequel on effectue les mêmes opérations : ainsi de suite. Cette marche expéditive est déjà suivie par plusieurs maîtres dans l'enseignement des langues vivantes. C'est ainsi qu'à l'aide d'un exercice continuel on apprend simultanément, et les termes qui forment le fond de toute langue, et les règles qui doivent présider à leur combinaison. Par l'usage qu'ont les élèves d'apercevoir d'eux-mêmes les analogies, les subtilités de la grammaire ne peuvent plus leur offrir aucune difficulté.

« La véritable logique, ou l'art d'acquérir des connaissances et de les communiquer aux autres, a dit D'Alembert, consiste à ranger les idées dans l'ordre le plus naturel, à en former la chaîne la plus immédiate, à décomposer celles qui en renferment un trop grand nombre de simples, à les envisager sous toutes leurs faces, et enfin à les présenter aux autres sous une forme qui la leur rende facile à saisir. » Tels étaient aussi les principes qui dirigeaient Pestalozzi dans son enseignement : il cherchait à passer du connu à l'inconnu par une gradation lente et bien ménagée; il s'élevait des plus simples élémens de

nos connaissances à leurs principes les plus abstraits; et il n'est peut-être pas de science ou d'art dont les propositions et les règles ne puissent être réduites à des notions simples, disposées entre elles dans un ordre si lumineux que la chaîne ne se trouve nulle part interrompue.

Nous avons rappelé les méthodes de MM. Ordinaire et Pestalozzi, parce qu'il nous a semblé, autant qu'on peut en juger dans l'exposé très-succinct du rapporteur, qu'elles ont une grande analogie avec *l'enseignement universel*, ou *l'enseignement de soi-même*, ainsi que l'appelle M. Kinker, dont toutes les remarques annoncent un esprit judicieux et observateur. Il reconnaît, comme nous, les nombreux points de contact de ce nouveau système avec celui du philosophe suisse. Quant aux rapports frappans qu'il nous paraît avoir pour l'étude des langues avec la marche suivie par le professeur français, s'il n'en parle pas, c'est que ces nouveaux procédés lui étaient sans doute inconnus. *L'enseignement universel* a cela de particulier que le maître y est moins instituteur que compagnon de voyage dans la route suivie par l'élève : il ne fait qu'attirer l'attention de celui-ci sur les divers objets qui doivent l'occuper, en lui laissant le soin de les observer sous toutes leurs faces par des compositions et décompositions continuelles : opérations qui donnent à cette méthode un caractère à la fois analytique et synthétique qu'elle ne partage avec aucune autre. C'est bien là le moyen de former les jeunes gens au véritable esprit philosophique qui a fait faire dans ces derniers tems de si grands progrès aux sciences physiques et mathématiques.

M. Kinker parle des succès merveilleux obtenus par M. Jacotot et par ses imitateurs, et qui semblent quelquefois, dit-il, tenir du prodige. C'est dans les pensions de M. de Schuiffer et de Mlle Marcelis, à Louvain, de M. de Facqs à Bruxelles, de M. de Scéprez à Anvers, et enfin, à Namur, auprès du capitaine Bouhtay, chargé d'enseigner le hollandais à des soldats vallons, qu'il a pu les observer. Ces brillans produits de l'enseignement universel ne l'ont cependant pas ébloui au point de ne pas être frappé de ses défauts. Dans les institutions humaines, il faut toujours faire la part de l'imperfection. Il lui reproche donc de viser trop aux résultats rapides, et ce reproche doit être fondé; car il est bien difficile de croire qu'on puisse acquérir l'habitude de l'observation en aussi peu de tems. La réflexion est une faculté qui ne s'improvise pas. Il faut encore, pour l'appliquer avec fruit, des maîtres qui, à des connaissances, profondes réunissent, comme M. Jacotot, un zèle ardent, une patience à

toute épreuve et l'art si précieux de captiver l'intérêt des élèves; tels enfin qu'on en rencontre rarement.

M. Kinker propose au gouvernement, qui l'avait chargé d'indiquer les applications qu'on pourrait en faire aux diverses parties de l'instruction publique, d'ériger un *institut normal* dans le but de former des maîtres, et destiné en même tems à servir d'école pour de jeunes élèves. Le soin d'examiner et d'apprécier la méthode *d'enseignement universel* lui avait été confié d'après le vœu exprès du roi des Pays-Bas : ce qui montre combien ce monarque est jaloux de répandre les lumières et de propager tous les bienfaits qui en dérivent.

AD. GONDINET.

48. — *Vrijmœdige Gedachten over Neerlands Indie, etc.* — Observations sur les possessions des Pays-Bas dans l'Inde, et sur l'administration du gouverneur-général *Van der Capellen*, par *J.-E.* DOORNIK, Dr. M. Amsterdam, 1826. In-8° de XVI et 316 pages.

On sait que M. Van der Capellen, qui, depuis l'année 1816, a administré les possessions hollandaises dans l'Inde, est revenu dans sa patrie vers le milieu de l'année 1826. C'est contre son administration que M. Doornik, qui, à ce qu'on dit, n'a pas trouvé auprès du gouverneur-général tout l'accueil qu'il désirait, s'est permis de publier cette critique, qui nous paraît dictée plutôt par la malveillance que par l'amour de la vérité. Ce que M. Doornik affirme, page 22, que les habitans des colonies doivent jouir des mêmes lois et de la même liberté que les citoyens des métropoles, est une théorie fort belle, mais peut-être impossible à mettre en pratique. J'avoue que le système suivi par les peuples de l'Europe à l'égard de leurs colonies n'est pas trop libéral; mais enfin il existait, et ce n'est pas M. Van der Capellen qu'on peut accuser d'en être l'auteur. M. le docteur accumule les observations pêle-mêle et sans ordre comme elles semblent se présenter à son esprit. Souvent il prend le ton de législateur, en nous disant ce qui devrait être statué par les lois. Je suis d'accord avec lui, lorsqu'il dit (page 75) que l'esprit du siècle s'oppose à l'établissement de sociétés exclusives de commerce; mais notre gouvernement ne reconnaît-il pas cette vérité, en ne concédant aucun privilége exclusif à notre société de commerce nouvellement établie? L'auteur se trompe, en la nommant (p. 79 et 117), une société exclusive. Les principes de la liberté des colonies sont établis (p. 107 et suiv.). C'est surtout la culture obligée du café et la nécessité de le vendre pour un prix fixé par le gouvernement, que l'auteur désapprouve (p. 146 et suiv.). Les réflexions sur

le système de colonisation (p. 160 et suiv.) sont fort bonnes; mais doit-on attribuer tous les inconvéniens de ce système au seul gouverneur, Van der Capellen, comme le fait l'auteur? L'état des choses était tel, et M. Van der Capellen ne pouvait ni ne devait le bouleverser. Il est vrai qu'il a osé refuser l'exécution d'un décret royal (p. 187-191); mais il croyait la religion du roi surprise, et certainement on n'avait pas fait attention à toutes les conséquences que pouvait amener l'exécution de ce décret, lorsqu'on l'avait adopté dans la mère-patrie. C'est surtout le décret du gouvernement de l'Inde, du 6 mai 1823, que l'auteur attaque (p. 196 et suiv.). En attendant, c'est à tort qu'il en appelle à la loi fondamentale des Pays-Bas (p. 215). Ses colonies ne sont pas régies par cette loi.

La dernière partie de l'ouvrage traite de l'administration des finances, sous M. Van der Capellen (p. 220 et suiv.). On ne saurait nier que l'administration dans l'Inde n'ait été trop coûteuse, et que les conditions auxquelles on a dû se procurer les fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses étaient ruineuses. Peut-être aurait-on dû arrêter plus tôt le mal. Mais, quand il était parvenu une fois à un tel degré, il était bien difficile d'en empêcher les funestes effets. — L'ouvrage de M. Doornik, quoique fort peu impartial, contient pourtant un grand nombre de données qui pourront servir à une juste appréciation du système d'administration suivi jusqu'ici dans les Indes hollandaises. Mais l'auteur aurait pu réduire de moitié le nombre des pages, sans rien retrancher d'essentiel.

49. — *Zets over de Vaart op den Ryn.* — Sur la navigation du Rhin; par M. Op den Hooff, avocat. Amsterdam, 1826; héritiers Gartman. In-8° de 117 pages.

50. — *Echte stukken betreffende de Vaart op den Ryn.* — Documens authentiques relatifs à la navigation du Rhin; par M. *L.* Elix. Amsterdam, 1826; frères Diederichs. In-8° de XL et 69 pages.

Il est de notoriété publique que la commission qui a été établie à Mayence pour régler les affaires de la navigation du Rhin, et pour veiller à l'exécution de la convention du congrès de Vienne relative à cet objet, n'a point réussi à surmonter jusqu'à présent les obstacles provenant des prétentions de plusieurs états riverains, nommément de la Prusse et des Pays-Bas.

Les journaux ont publié, il y a quelque tems, deux pièces diplomatiques fort intéressantes sur ce sujet. L'une était une note écrite par M. le comte de Mier, qui contenait une espèce d'acte d'accusation dressé par le gouvernement autrichien contre celui des Pays-Bas. L'autre était la réponse du ministre des

affaires étrangères des Pays-Bas (M. Verstolk van Soelen), à ces inculpations (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 431).

Les deux écrits que nous annonçons sont publiés dans le seul but d'éclairer le public sur cette matière. Ce ne sont pas des mémoires écrits pour soutenir les droits du gouvernement belge. Quoique les deux auteurs, après l'exposé des faits, arrivent à la même conclusion, c'est-à-dire, que le sens de l'article premier du réglement sur la navigation du Rhin, signé à Vienne le 24 mars 1815, portant : *La navigation dans tout le cours du Rhin, du point où il devient navigable jusqu'à la mer, soit en descendant, soit en remontant, sera entièrement libre*, n'est pas tel que le gouvernement des Pays-Bas soit obligé de permettre aux navires allemands de traverser son territoire sous les mêmes conditions que les navires belges; les parties contractantes n'ont eu d'autre but, en adoptant cet article, que de faire lever les droits si nuisibles de *relâche* et d'*échelle* qui existent encore à Cologne, à Mayence, etc.

L'ouvrage de M. Op den Hooff est déjà traduit en français, et publié par le même libraire; il va paraître aussi, en allemand, à Mayence. La note de M. Verstolk Van Sœlen y est ajoutée p. 118-148.

L'arrêté de S. M. le roi des Pays-Bas, du 10 septembre 1826, sur la navigation du Rhin, est postérieure aux deux ouvrages annoncés. On espère que les autres états riverains y répondront par des mesures analogues, afin qu'on puisse définitivement lever tous les obstacles qui, pendant près de dix années, ont retardé l'exécution des dispositions du congrès de Vienne en faveur de la liberté du commerce et de la navigation des nations. X.

51. — * *Hollands Roem in Kunsten en Wetenschappen.* — La gloire de la Hollande dans les arts et dans les sciences; par *Henri* baron Collot d'Escury. Amsterdam, 1826; Van Cleef frères.

La Hollande qui, vu son peu d'étendue comparé à plusieurs états limitrophes, a produit un nombre étonnant de grands hommes dans tous les genres, occupe sous le rapport du culte des sciences et des arts une place distinguée parmi les peuples civilisés. Ses philosophes, ses jurisconsultes, ses littérateurs, ses peintres, sont connus en Europe; ses historiens, ses orateurs, ses poëtes méritent de l'être. M. d'Escury a conçu l'idée éminemment patriotique de réunir dans un grand tableau tant de génies différens, et ses laborieuses recherches lui ont fait découvrir des titres de gloire qui étaient jusqu'à présent indignement ensevelis dans l'oubli. Le troisième volume de cet important ouvrage vient de paraître. L'auteur y a placé deux

dissertations sur la langue hollandaise et sur les travaux des hollandais dans la littérature orientale. Ces deux traités sont suivis d'un grand nombre de notes explicatives, renfermant une infinité de détails curieux. M. d'Escury, connu dans la Hollande littéraire et politique, élève, par ce travail pénible, dont on désire vivement la continuation, un monument durable à sa patrie; il a droit à sa reconnaissance. Son livre sera un témoignage honorable de son vaste savoir, de son beau talent, de son généreux patriotisme. G.

52. — * *Rudimenta linguæ hebraïcæ, etc.* — Rudimens de la langue hébraïque à l'usage des élèves du collége philosophique; par *G. - J.* Bekker. Louvain, 1826; Van Linthout et Van den Zande. In-8° de vj et 168 pages.

Bomberg, imprimeur belge, mort à Venise en 1549, y dépensa plus de trois millions pour la publication de diverses bibles en hébreu, du *Talmud* et de la *Concordance* du rabbin Isaac Nathan. Quand Wesselus de Groningue alla à Rome, il ne demanda pour toute faveur au pape Nicolas V, qui voulait le retenir, que la permission d'emporter dans son pays quelques manuscrits hébreux du Vatican. Cleynarts, qui avait sur l'enseignement des langues des idées si originales, simplifia l'enseignement de l'hébreu; enfin, ce fut à Anvers que parut le *Polyglotte* d'Arius Montanus. L'intention du gouvernement des Pays-Bas est de ranimer dans ce pays l'étude des lettres sacrées: elle devait nécessairement avoir entrée au collége philosophique. M. Bekker, qui y professe avec distinction, vient de rédiger pour ses élèves une grammaire plus claire, plus méthodique encore que celle de Cellerier. Elle est terminée par un choix de morceaux de l'ancien Testament, avec des explications grammaticales en notes et un glossaire assez étendu. De R.

Ouvrages périodiques.

53. — * *Bibliothèque des instituteurs*, journal de l'instruction moyenne et primaire dans les provinces wallones. Mons, 1826; imprimerie de H. J. Hoyois, rue des Fripiers, n° 24. — Ce journal paraît à la fin de chaque mois, par cahiers de 2 à 3 feuilles d'impression; prix de l'abonnement, 2 fl. 50 c. par année, à Mons; 50 c. de plus, par la poste.

Aussi long-tems que notre langue sera parlée, écrite et imprimée par une partie de nos voisins néerlandais, nous regarderons leurs journaux comme appartenant à notre littérature: et si enfin ce nouvel état parvient à rendre exclusif sur son territoire l'usage de l'idiome qui lui est propre, nous cherche-

rons encore de l'instruction dans ces journaux, avec la certitude d'en trouver; la *Bibliothèque des instituteurs* est du nombre de ceux que nous consulterons; on y trouve des matériaux dont l'utilité n'est point locale, et que l'on peut employer partout avec succès : on y observe l'action du gouvernement sur l'instruction populaire, et l'on voit avec satisfaction qu'il aime mieux gouverner par les lumières que par les moines. Les méthodes d'enseignement et les ouvrages destinés aux écoles sont appréciés avec discernement; en parcourant toutes les livraisons de ce recueil, on y remarque partout un choix judicieux et une droiture d'intention qui inspirent la confiance. Ce journal durera, et, ce qui vaut encore mieux, il fera du bien. J.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

54. — * *Manuel d'histoire naturelle*, comprenant les trois règnes de la nature, ou *genera* complet des animaux, des végétaux et des minéraux; par M. Boitard. Paris, 1827; Roret. 2 vol. in-18 formant 872 pages; prix, 7 fr.

L'auteur de ce manuel ne va point au-delà de son titre, mais il le remplit. On doit s'attendre que l'histoire naturelle y est réduite à ce qu'exigent les besoins de l'étude, aux méthodes de la science; on n'y trouvera donc rien pour la simple curiosité. Les moyens d'étude qu'il renferme ne sont pas complets, sans doute, puisqu'il ne suffit pas d'assigner les caractères génériques, qu'il faut descendre jusqu'aux espèces, distinguer les variétés, en un mot, terminer la description. Et encore, la tâche de naturaliste ne finit point là : il reste, de plus, à considérer le gisement ou l'habitation, la manière de vivre, les mœurs, etc. : vient ensuite l'étude des grands phénomènes de la nature, et après la connaissance des objets isolés, celle de l'ensemble qui les réunit, et des lois générales. Le travail très-utile de M. Boitard ouvre l'entrée d'une carrière immense, où l'observateur n'est jamais oisif, où son attention provoquée de toutes parts ne pourrait suffire à la diversité et à la complication des objets, si les méthodes ne venaient point à son secours. Il est donc à désirer que les jeunes gens qui veulent se livrer à l'étude de l'histoire naturelle suivent la direction qui leur est tracée par cet ouvrage. F.

55. — * *Botanographie élémentaire*, ou Principes de botanique, d'anatomie et de physiologie végétales; par M. *Them.*

Lestiboudois, D. M., professeur de botanique à Lille. Lille, 1826; Paris, Roret. Grand in-8° de près de 600 pages; x, 7 fr.

Parmi les principes élémentaires d'une science, il en est toujours quelques-uns qui reposent sur des faits déjà connus des personnes les plus étrangères à cette science. Les autres, qui sont en général d'autant plus nombreux que la science a fait plus de progrès, reposent sur des faits nouveaux pour le commençant, et dont celui-ci doit nécessairement acquérir la connaissance, s'il veut bien saisir les principes auxquels ces faits servent de base. Que reste-t-il d'ailleurs dans la tête de l'élève qui n'a lu qu'une fois un de nos livres élémentaires, ou qui n'a suivi qu'un seul cours? D'abord, le souvenir des principes qui reposent sur les faits qu'il connaissait; puis, l'acquisition d'un petit nombre de faits nouveaux que l'auteur ou le professeur n'a pu se dispenser d'exposer pour éviter de trop ennuyer le lecteur ou l'auditoire. Quant aux autres principes, il faudra, ou bien qu'il les apprenne par cœur, ce qui est toujours nuisible, ou bien qu'il les regarde comme non avenus, jusqu'à ce qu'il connaisse les faits dont ils découlent. Cela posé, voici le plan sur lequel nous pensons que devraient être faits tous les livres élémentaires : 1° Exposer les principes qui découlent des faits qu'on pourrait appeler vulgaires; 2° décrire et démontrer quelques faits nouveaux qui vont servir de base à d'autres principes; 3° suivre dans ces descriptions un ordre tel que les principes qui ont le plus de rapport avec les principes et les faits déjà connus soient développés les premiers; 4° terminer par l'exposé des faits encore peu nombreux ou peu connus sur lesquels on n'a pu établir que des principes hypothétiques.

Ce n'est point d'après ce plan qu'a été fait l'ouvrage que nous annonçons. Cependant nous le regardons comme un des meilleurs livres élémentaires sur la botanique. Il se compose : 1° D'un discours préliminaire, rempli de hautes considérations philosophiques sur la *science unique*, dont toutes les connaissances humaines ne sont que des divisions et des subdivisions; 2° de généralités sur l'histoire naturelle, qui conduisent l'auteur à exposer le plan de sa *Botanographie*, expression mal sonnante, à laquelle nous préférerions le mot *phytologie*; 3° d'une première partie qui, sous le nom d'*organologie*, présente la définition des organes des plantes et de leurs principales modifications, ainsi que l'anatomie et la physiologie de ces organes; 4° d'une seconde partie, la *phytographie*, dans laquelle l'auteur enseigne à bien décrire les plantes, au moyen d'un tableau fondamental des descriptions; 5° enfin, d'une troisième et der-

nière partie, la *taxonomie*, où se trouvent exposés les systèmes ou méthodes de classification les plus connus, tels que le système de Linné, la méthode de Jussieu, la *Méthode classique et analytique de la botanographie belge.* L'ouvrage est terminé par un exposé des caractères des familles naturelles. M. Thémis. Lestiboudois est fils et petit-fils de naturalistes célèbres, qui tous deux ont professé la botanique. Il professe lui-même cette science à Lille avec beaucoup de distinction, et son livre nous paraît mériter le succès qu'il a déjà obtenu.

B. DE St. V.

56. — * *Annuaire du jardinier et de l'agronome, pour* 1827, renfermant la description et la culture de toutes les plantes utiles ou d'agrément qui ont paru pour la première fois en 1826; contenant en outre, mois par mois, *l'Art de conduire les serres, le moment et la manière de semer ou de planter tous les végétaux*, de diriger les couches, d'obtenir des primeurs, de tailler, ébourgeonner, etc. : suivi d'une *Nomenclature de tous les fruits*, d'une *Liste d'arbres et arbustes d'ornement*, tant de pleine terre que d'orangerie, dans l'ordre de leur floraison; enfin, d'un *Annuaire du cultivateur*, contenant aussi, mois par mois, tous les travaux appartenant à la grande culture; par *un jardinier agronome.* Paris, 1827. Roret. In-18 de 200 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Dans ce petit livre dont nous avons annoncé les éditions précédentes avec les éloges qu'elles méritaient, et que celle-ci continue à mériter, on remarquera la riche nomenclature des plantes dont les jardins ont fait l'acquisition, en 1826 : on en compte plus de 200 espèces ou variétés. Si le tribut annuel de l'industrie jardinière est toujours aussi productif, on éprouvera l'embarras des richesses, il faudra se borner, et faire un choix; heureuse nécessité dont on ne se plaindra point, et qui n'attirera point de reproches à ceux qui l'auront imposée. Les ouvrages tels que celui-ci ne sont pas seulement utiles aux cultivateurs; on les lit sans avoir un jardin à cultiver, par l'attrait des nouveautés qu'ils annoncent, et des réflexions que fait naître l'apparition de ces phénomènes végétaux. L'histoire naturelle vient ici au secours de l'horticulture; et, malgré les efforts de la faction obscurante, cette science ne perd aucun de ses amis, et de jour en jour elle en acquiert de nouveaux.

57. — * *Le bon Jardinier pour l'année* 1827, contenant les principes généraux de la culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture de toutes les plantes économiques, potagères ou

employées dans les arts ; de celles propres aux fourrages ; des oignons et plantes à fleurs; des arbres, arbrisseaux et arbustes utiles ou d'agrément, disposés selon la méthode du jardin du Roi, et suivis d'un *vocabulaire des termes de jardinage et de botanique ;* d'un *jardin de plantes médicinales ;* d'un *tableau des végétaux*, groupés d'après la place qu'ils doivent occuper dans les parterres, bosquets, etc. : précédé d'une *revue de tout ce qui a paru de nouveau en jardinage pendant l'année* 1826 : 28e *édition;* par A. Poiteau, rédacteur principal, ancien jardinier en chef des pépinières royales de Versailles, etc., et Vilmorin, de la *Société royale d'agriculture, etc. ;* dédié et présenté à S. A. R. Madame, duchesse de Berry. Paris, 1827; Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11. In-12 de 960 pages, avec 3 planches gravées; prix, 7 fr., et 9 fr. 25 c. par la poste.

Cet almanach n'est pas une nouvelle connaissance, ni pour le public, ni pour notre *Revue :* nous n'avons donc pas besoin de le recommander aux jardiniers, ni aux simples amateurs de jardinage. D'ailleurs, le nom des rédacteurs serait une assez puissante recommandation, même pour une première publication. La *Revue horticole*, qui sert d'introduction à cet almanach, ou, pour mieux dire, à cet ouvrage, pouvait être nommée revue *jardinière*, et le mot *horticulture* n'est pas plus clair ni plus précis que celui de *jardinage*. Nous avons déjà eu l'occasion de faire cette remarque, et nous ne craignons pas de la renouveler. Tant que les langues ne fourniront pas elles-mêmes les mots dont elles sentent le besoin, tant qu'elles emprunteront ce qu'elles auraient pu tirer de leur propre fonds, elles ne cesseront point d'être pauvres, malgré l'accumulation de richesses étrangères qu'elles croiront avoir acquises. Mais revenons au *Bon jardinier*. La *Revue horticole* de 1826 est fort intéressante, et pour les progrès de l'art qui s'est enrichi d'un grand nombre d'instrumens nouveaux, et pour l'ornement des jardins ou le luxe des tables. On y remarquera spécialement une classification des variétés de *dahlia*, au nombre de 115, divisées en 11 sections caractérisées par la couleur de la fleur. Le prospectus d'un ouvrage intitulé : *Encyclopédie*, ou *Cours complet de jardinage*, termine cette revue. Cette collection de traités qui pourront être séparés, mais que les rédacteurs disposeront pour qu'ils forment un tout dont les parties soient bien liées ; sera divisé en six livraisons : 1° Du jardinier ; 2° l'administration d'un jardin ; 3° élémens de géométrie, indispensables à un jardinier ; 4° des outils, et ustensiles; 5° principes de la fabrication des outils ; 6° des ustensiles que les jardiniers ou l'amateur pourraient fabriquer eux-mêmes. On

joindra à ces traités l'*Art du maraicher*, ouvrage entièrement neuf, et le *Traité des prairies artificielles*, des parcs et des jardins, par M. Yvart.

58. — * *Historique de la création d'une richesse millionnaire par la culture des pins*, ou *application du traité pratique de cette culture, publié en* 1826, *et conseils aux héritiers de l'auteur de cette création, pour l'utiliser dans tous ses avantages*; par *L.-G.* Delamarre, propriétaire-cultivateur forestier. Paris, 1827; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. In-8° de 304 pages, avec 3 planches; prix, 6 fr., et 7 fr. par la poste.

Le titre de cet ouvrage peut tenir lieu de préface; le lecteur est suffisamment préparé, il ne sera point distrait. Cependant, pour captiver encore mieux l'attention qu'on ne lui eût point refusée, l'auteur débute par des *observations préliminaires* d'un très-grand intérêt, exprimées avec le ton de franchise qui établit sur-le-champ une sorte d'intimité entre l'écrivain et son lecteur. M. Delamarre entre dans tous les détails qui peuvent instruire le cultivateur et éclairer ses spéculations; il décrit son domaine, non pas sommairement, mais par divisions; il expose les travaux qu'il a fait exécuter, l'époque et la nature de ses plantations, les procédés qu'il a suivis, les résultats obtenus, l'état actuel de ses cultures. Il ouvre ses registres, et consent volontiers à dire plus qu'il ne faut pour être bien compris et pour convaincre, afin d'être assuré qu'il n'aura rien omis de ce qui pouvait être utile.

M. Delamarre a divisé son ouvrage en deux parties : la première est l'exposition de ce qu'il a fait dans son domaine, et des succès de ses plantations; la seconde pourvoit à l'avenir; l'auteur s'adresse à ses héritiers, et leur transmet les leçons d'une expérience dont les heureuses applications seront sous leurs yeux. Ses héritiers, il les choisit par des motifs qu'il explique, et auxquels les hommes de bien applaudiront : après avoir rempli avec une scrupuleuse délicatesse les convenances des relations de famille (M. Delamarre n'a point d'épouse, ni d'enfans, point de frères ou de sœurs, ni de neveux ou de nièces), après avoir légué à l'amitié et à l'estime des témoignages de son attachement, il dispose de ses plantations en faveur de la *Société centrale d'agriculture*, et règle l'emploi qu'elle doit en faire. Cette partie de son ouvrage n'est pas moins remarquable par une noble simplicité de style que par les choses qu'elle contient; ce n'est qu'au sage qu'il est réservé d'écrire ainsi, quelque sujet qu'il traite. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet ouvrage, si digne d'être connu de toutes les classes de lecteurs. F.

59. — * *Monographie du cacao*, ou Manuel de l'amateur de chocolat; par A. Gallais, ex-pharmacien. Paris, 1827; Debauve et Gallais, rue des Saints-Pères, n° 26. In-8° de 216 pages d'impression; prix, 4 fr.

C'est un des caractères distinctifs de notre époque, que cette passion qui nous porte tous à nous rendre un compte exact de nos jouissances, comme de nos peines, et ce n'est pas sans raison que notre âge a été nommé le *siècle de l'analyse*. M. Gallais avoue, dans l'*avertissement* placé en tête de l'ouvrage que nous annonçons, que tel a été le principal motif qui l'a porté à prendre la plume pour écrire l'histoire du cacaoyer, et retracer les règles que l'on doit suivre dans la fabrication du chocolat, et dans la préparation de cette savoureuse et agréable substance. Deux parties bien distinctes composent donc la *monographie du cacao* : la partie savante et la partie gastronomique. C'est dire assez que l'homme du monde, comme le naturaliste et le négociant, trouveront plaisir et instruction dans cet ouvrage. Les derniers, en effet, puiseront dans les recherches de M. Gallais d'utiles notions sur le cacaoyer et sur sa graine; sur les contrées où il croît, sur la manière de le cultiver et d'en récolter les fruits; sur les caractères commerciaux des différentes espèces de cacao, etc. L'amateur de chocolat, à son tour, y apprendra la manière de le bien préparer, les propriétés qui le caractérisent, et même l'histoire de son introduction en Europe et en France. M. Gallais aurait pu donner plus d'étendue à cette dernière partie de son sujet; et pour cela il lui aurait suffi de consulter quelques pages fort intéressantes de *Legrand d'Aussy*, dans son *Histoire de la vie privée des Français* (t. III, p. 102-108). M. Gallais fait remonter l'usage du chocolat en France au mariage d'Anne d'Autriche, fille de Philippe III, et non de Philippe II, avec Louis XIII. Ce mariage eut lieu, en 1615, et ce n'est qu'en 1661, époque où Marie-Thérèse d'Autriche vint épouser Louis XIV, que Legrand d'Aussy place l'introduction du chocolat à la cour de France. Il fut d'abord considéré comme remède médical, et son usage était si peu répandu, qu'à en croire les *Mémoires de la duchesse de Montpensier*, la reine *se cachait* pour prendre son chocolat. Le 25 mars 1684, un médecin de Paris, nommé Bachot, fit soutenir aux écoles de la faculté, pendant sa présidence, une thèse où il avançait que le *chocolat bien fait est une invention si noble, qu'il devrait être la nourriture des dieux, plutôt que le nectar et l'ambroisie*. Sans mettre autant d'exagération dans notre jugement, nous nous contenterons de regarder le chocolat comme une substance

aussi agréable au palais que favorable à la santé. Il donne du ton et de la force à l'estomac fatigué, et le gourmet y trouve l'avantage d'un mets tout à la fois délicat et nutritif. L'auteur du Manuel de l'amateur de chocolat, associé de M. Debauve, qui a étendu les limites de son art, et s'est fait une belle réputation dans le monde médical et gastronomique, était plus qu'aucun autre à même d'écrire sur cet intéressant sujet, et il l'a fait, moins encore en manipulateur habile, qu'en homme d'esprit ; c'est dire assez que son ouvrage mérite d'être lu par tous ceux qui aiment les recherches savantes, cachées sous un style facile, et présentées avec les formes les moins sévères. Y.

60. — *Des erreurs relatives à la santé*, ouvrage où l'on traite de l'air, des eaux, des lieux, des alimens, des vêtemens, des cosmétiques, des exercices, des études, des professions, de l'imagination, des passions, des inhumations précipitées, des charlatans, des maladies, etc. ; par Lebrun, D. M., correspondant de la *Société de médecine de Paris*. Paris, 1826 ; Gabon, rue de l'École de Médecine, n° 10. In-8° de 243 pages ; prix, 3 fr., et 3 fr. 75 c. par la poste.

Les ouvrages de médecine, mis à la portée du vulgaire, méritent tous un grave reproche, celui de donner au lecteur une présomptueuse confiance en lui-même, et de lui faire penser que quelques heures lui suffiront pour acquérir les connaissances qu'un médecin ne possède qu'après plusieurs années d'un pénible travail. M. Lebrun ne serait pas tombé dans ce défaut s'il ne fût pas sorti du domaine de l'hygiène. Il a voulu donner un traité presque complet de médecine; il annonce qu'il traite de toutes les parties de l'hygiène, des maladies, de la police médicale, etc. Au lieu de grossir inutilement son livre de descriptions imparfaites de maladies et de discussions inintelligibles pour la classe de la société à laquelle elles sont adressées, il eût mieux atteint son but s'il se fût contenté de combattre les préjugés qui existent sur l'art conservateur de la santé. On dirait que l'auteur a fait tous ses efforts pour augmenter ses frais d'impression : à quoi servent, par exemple, ces lieux communs sur la sobriété, qui remplissent l'article des alimens? Ce n'est point par préjugé qu'un grand nombre de personnes se livrent à l'intempérance, mais bien pour satisfaire des sens que l'habitude rend de plus en plus exigeans. C'était ici le cas de s'attacher à détruire quelques erreurs populaires, de signaler l'action de certains alimens sur le tube digestif et sur l'organisation en général. Au chapitre des vêtemens, M. Lebrun devait renverser un préjugé tellement répandu qu'il est même partagé par plusieurs médecins, nous voulons parler de

l'action de la laine appliquée sur la peau, dont l'utilité est faussement attribuée à l'absorption qu'elle opère de la transpiration. Cette substance animale étant un mauvais conducteur du calorique, son principal avantage est de garantir des accidens qu'amènent les changemens brusques de température; les conséquences à déduire dans les deux cas sont tout-à-fait opposées.

Nous avons regretté de ne point trouver dans un ouvrage écrit pour le bien de l'humanité les noms de ses plus honorables bienfaiteurs. C'est ainsi qu'à l'article des hôpitaux et des prisons, il n'est point parlé d'un homme généreux, M. Appert, qui a déjà commencé à mériter l'estime publique par son active philantropie. Dans le chapitre de l'allaitement, on cherche en vain le nom de cet écrivain extraordinaire qui sut inspirer aux mères l'amour de leurs devoirs les plus sacrés. Malgré beaucoup d'autres omissions que nous pourrions signaler, ce livre ne sera point sans utilité, et pourra être amélioré et complété dans une édition nouvelle. LATOUR, D. M.

61. — * *Traité d'anatomie chirurgicale*, ou Anatomie dans ses rapports avec la chirurgie, par M. VELPEAU. Paris, 1826; Crevot, rue de l'École de Médecine, n° 3. 2 vol. in-8°; prix, 16 francs.

L'anatomie, qui apprend à connaître les rapports des organes entre eux, est d'une haute importance pour le chirurgien; et cependant, jusqu'ici, dans les traités d'anatomie, on n'insistait point assez sur cette manière d'envisager les organes : on se bornait trop aux descriptions individuelles des différentes parties, sans en considérer ensuite l'ensemble. M. Velpeau, professeur distingué d'anatomie et de chirurgie, vient de rendre un véritable service à la science, en comblant une lacune signalée déjà, depuis quelques années, par plusieurs anatomistes célèbres, tels que MM. *Dupuytren*, *Roux*, *Béclard*, *etc.* M. Velpeau décrit successivement la disposition anatomique de toutes les régions du corps, en présentant les divers organes dans l'ordre et la situation où l'instrument de l'opérateur doit les rencontrer. Il circonscrit ces différentes régions par des lignes arbitraires, dont le trajet est indiqué par des saillies osseuses ou musculaires. Il a soin de rattacher aux descriptions anatomiques des considérations pratiques sur tous les procédés opératoires, et d'établir entre eux des comparaisons qui en font ressortir les avantages et les inconvéniens, indiquant en même tems les modifications qu'il serait utile de leur faire subir. Notre auteur a décrit avec un soin particulier et avec une rare exactitude les régions qui sont le plus souvent

le siége de maladies chirurgicales, conséquemment celles où l'on pratique le plus souvent des opérations; telles sont les régions de l'orbite, du cou, de l'aisselle, de la main, de l'aîne, du périnée, du jarret et du pied.

Dans la seconde édition, M. Velpeau devra revoir quelques parties de son ouvrage. Son style est quelquefois incorrect et diffus; il n'a peut-être pas toujours été juste envers ses confrères. Quelques noms reviennent souvent sous sa plume, d'autres ne sont que rarement cités; dans certains cas, il décrit trop minutieusement les parties dont il s'occupe; ailleurs, on pourrait lui reprocher d'entrer dans trop peu de détails.

Quoi qu'il en soit de ces légers défauts, l'ouvrage de M. Velpeau, déjà traduit dans plusieurs langues, et justement apprécié par les chirurgiens français, fait beaucoup d'honneur à son auteur, et pourra contribuer à répandre les saines idées parmi les élèves. Les planches jointes à l'ouvrage sont très-bien faites et facilitent singulièrement l'intelligence du livre. GEORGET.

62. — * *Mémoire sur les fièvres intermittentes du département de la Corrèze*, par *P.-Félix* VIDALIN. Paris, 1825; Mlle Delaunay. In-8°; prix, 50 c.

Un tableau statistique des maladies endémiques, propre non pas seulement à chaque département, mais presque à chacun des cantons qui composent la France, serait, à notre avis, un travail d'une grande utilité. Il faudrait que l'on s'attachât surtout à apprécier les causes de ces maladies. Quels avantages immenses l'hygiène publique ne retirerait-elle pas d'un semblable tableau qui, nous présentant la situation géographique, la construction physique, les températures moyennes, le nombre des jours de pluie, d'un aussi grand nombre de localités; les mœurs, les habitudes, la manière de vivre des habitans, nous ferait connaître les maladies propres aux hommes vivant dans de semblables conditions, et en nous indiquant les causes les plus probables de ces maladies, nous amènerait à détruire ces causes fâcheuses, ou du moins à les combattre le plus efficacement possible.

Ce que nous voudrions voir faire pour tous les cantons de a France, M. Vidalin l'a fait pour le département de la Corrèze, et nous aimons à reconnaître qu'il l'a fait avec talent. Les fièvres intermittentes sont le fléau du département de la Corrèze. Elles y règnent sous toutes leurs formes. Les habitans, habitués à ce fléau qui les frappe principalement en automne et au printems, et considérant ces fièvres comme inévitables et inséparables de la nature du pays, négligent les moyens hygiéniques par lesquels on pourrait prévenir l'invasion de ces

fièvres. Sur deux jours, elles en laissent un au malade, qui peut alors vaquer à ses affaires; il en résulte une insouciance complète à l'égard de ce mal.

Le département de la Corrèze est extrêmement humide; il y pleut souvent; les brouillards y sont fréquens; les nuits y sont froides et humides dans tout le cours de l'année. Cette condition d'humidité est encore augmentée par l'usage qu'on a dans ce département d'étendre les eaux pour former des prairies. Ces eaux, toujours en contact avec des substances végétales, les macèrent et les font entrer en décomposition. Mais la cause la plus active de ces fièvres, cause particulière à ce pays, que M. Vidalin le premier a fait connaître, c'est une altération artificielle des eaux employées aux usages domestiques. Les conduits d'eau sont tous en bois; on encaisse les sources dans des pièces de bois cylindriques, qui ne sont le plus souvent que des troncs d'arbres perforés par l'action du tems. Le bois, toujours en contact avec l'eau, se décompose, et l'eau se charge des produits de sa décomposition. Aussi, ces eaux sont fades, lourdes, nauséabondes, causent des éructations et laissent dans la bouche une sensation désagréable qui se prolonge long-tems. Il est impossible que des eaux chargées de semblables principes ne soient pas nuisibles à la santé. M. Vidalin prouve la présence de ces principes par l'analyse. Il a observé que, dans quelques localités où l'on fait usage d'eau de puits, la fièvre intermittente est infiniment rare.

La source du mal étant connue, il sera fort aisé d'arrêter le cours des ravages causés par les fièvres intermittentes dans le département de la Corrèze. Il suffira de remplacer les conduits de bois, par des conduits d'une matière inaltérable. C'est ce que propose M. Vidalin, en ajoutant quelques conseils hygiéniques pour combattre l'humidité atmosphérique et les miasmes marécageux, qu'il considère comme des agens secondaires de ces fièvres.

Quant au traitement, il est fort simple et rationnel : des sangsues à l'épigastre au début, et enfin le quinquina, auquel on est toujours forcé de revenir, quelque *physiologiste* qu'on soit. A. L., D. M.

63. — * *Annuaire pour l'an* 1827, présenté au Roi par le *Bureau des longitudes*. Paris, 1826; Bachelier. In-18 de 216 pages; prix, 1 fr.

Dans ce petit volume, d'un prix assez modique pour être à la portée de tout le monde, on trouve, outre les matières qui remplissent les almanachs ordinaires, une foule de détails curieux et de renseignemens utiles, tirés de l'astronomie,

de la physique, de la chimie, de la géographie et de la statistique. Il contient aussi deux extraits du *Système du monde* de M. *de La Place :* l'un, sur le nouveau système des poids et mesures, accompagné des tables qui s'y rapportent; l'autre, sur la longitude et la latitude terrestres. Le célèbre académicien fait observer dans ce dernier, qu'on ne connaît parfaitement la position d'un lieu sur la terre, que, lorsqu'aux deux ordonnées horizontales servant à exprimer sa distance à l'équateur et à un méridien déterminé, on peut en ajouter une troisième, celle qui détermine l'élévation du même point au dessus du niveau des mers. Cette troisième condition est aujourd'hui très-facile à remplir, au moyen des tables barométriques, et l'annuaire donne, à cet effet, celles de M. *Oltmanns*, les plus commodes qui aient été publiées jusqu'à ce jour. A cette occasion, nous émettrons le vœu que les hauteurs déjà calculées soient consignées sur les cartes et dans les ouvrages de géographie. Il serait peut-être encore à désirer que les résultats d'un intérêt général, tirés du beau travail de M. de *Humboldt*, sur les lignes isothermes (d'égale chaleur moyenne), et sur les circonstances locales de la température du globe, y fussent insérés également. Dans l'état actuel des lumières, la géographie, en contact avec toutes les autres sciences physiques, ne peut plus se borner à une nomenclature de noms et de distances : elle doit éclairer la route du voyageur instruit; elle doit servir de guide au négociant désireux de connaître l'origine et les directions principales que suivent dans leurs échanges successifs les denrées ou les produits manufacturés.

Parmi les *notices scientifiques* qui enrichissent ce recueil pour la première fois, on remarque un extrait fort étendu, fait par M. *Arago*, de l'ouvrage récent du physicien anglais *Wells*, sur la théorie de la rosée. De toutes les opinions qui avaient été émises sur la cause de ce phénomène, la plus accréditée était celle qui l'assimilait à la pluie, en le considérant comme une conséquence immédiate du refroidissement de l'atmosphère, et par suite de la précipitation d'une partie de l'humidité dont elle était chargée. Par une série d'expériences fort ingénieuses, ce savant a été conduit à reconnaître que la véritable cause de la rosée est le rayonnement du calorique à la surface de la terre, et le refroidissement du sol qui en dérive. Cet abaissement de température, se communiquant aux couches d'air les plus rapprochées, leur fait abandonner une portion de la vapeur aqueuse qu'elles renfermaient, pour la céder aux plantes et aux autres substances douées d'un pouvoir absorbant considérable.

Les tables relatives au mouvement de la population, aux lois de la mortalité, à la vie probable, et les observations fort intéressantes de M. *Mathieu* dont elles sont suivies, ne forment pas la partie la moins curieuse de cet annuaire. Cet astronome, en s'appuyant sur les calculs déjà un peu anciens de M. Duvillard, trouve que, sur 26,000 enfans qui naissent à Paris (terme moyen des huit dernières années), la moitié atteint l'âge de 20 ans, et le tiers seulement, celui de 45. Avant la révolution, la durée de la vie moyenne était, pour la France, de 28 ans et $\frac{3}{4}$. M. Malthus, à l'époque de la publication de son livre, en 1798, la portait à 30 pour l'Angleterre. Nous voyons dans ces tables qu'elle s'élève aujourd'hui à 31 $\frac{2}{3}$, c'est-à-dire, qu'il faut multiplier par 31 $\frac{2}{3}$ le nombre des enfans qui naissent dans une année pour avoir le total des habitans. Quoique consacrée par les auteurs de statistique, cette expression de *vie moyenne* n'est pas exacte, même dans le cas où l'on suppose la population stationnaire pour une période déterminée, comme l'ont fait les auteurs que nous venons de citer. Il est évident qu'on ne peut apprécier rigoureusement qu'après leur mort, la moyenne de la vie des enfans nés dans la même année. Ainsi donc, les calculs de ces messieurs ne sont que des appréciations plus ou moins approximatives dans lesquelles il faut tenir compte encore d'une autre source d'erreur provenant de ce que la population est progressive, bien loin d'être stationnaire : circonstance qui amène des altérations perpétuelles dans ses élémens. Son accroissement est maintenant d'un 152ème : S'il continue dans le même rapport, dit M. Mathieu, la population de la France sera doublée dans 106 ans. Sans admettre le fameux principe de population de Malthus, ni toutes les conséquences qu'il en tire, nous croyons que les obstacles à cette progression sont très-nombreux, et qu'ils croissent en même tems que la population elle-même. Au reste, le prolongement de la vie moyenne annonce une amélioration sensible dans l'hygiène publique, et surtout une aisance plus générale. Le bien-être des ouvriers, ainsi que l'a démontré l'économiste anglais, augmente les causes répressives du mariage, en fortifiant chez les jeunes gens les inspirations de la prudence, et en les empêchant de s'engager témérairement sous les lois de l'hymen. Les indigens, les paysans pauvres et les individus voisins d'une extrême misère, sont les seuls qui négligent les conseils d'une sage prévoyance. AD. GONDINET.

64. — * *Bibliomappe*, ou *Livre-Cartes*, leçons méthodiques de géographie et de chronologie, rédigées d'après les plans de M. BAILLEUL (*J.-Ch.*); par une Société d'hommes de lettres et

de savans géographes, MM. *Daunou, Eyriès, Année, Albert-Montémont, Vivien*, etc., et pour le dessin des cartes, M. *Perrot*, ingénieur géographe. 10e, 11e, 12e, 13e et 14e *cahiers*. Paris, 1826; Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. 5 cahiers oblongs; prix de chacun, 3 fr. 50 c.

Depuis l'analyse que nous avons donnée du plan et des premiers cahiers du *Bibliomappe* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 175), des livraisons nouvelles se sont rapidement succédées; nous en avons cinq à faire connaître, et il en reste un nombre égal à publier pour compléter l'ouvrage.

Les cinq nouveaux cahiers renferment 16 cartes, avec la description et l'histoire abrégée des états ci-après, savoir : 10e cahier, Espagne et Portugal, Turquie d'Europe, Grèce, Pologne; 11e, Sibérie, Japon, empire chinois; 12e, Turkestan, empire birman, Hindoustan; 13e, Afganistan, Perse, Arabie; et 14e, Turquie d'Asie, Égypte, États barbaresques.

Le soin principal des rédacteurs du Bibliomappe a été d'indiquer pour chaque état les lignes de faîte et de partage des eaux, la disposition du terrain, les accidens naturels, mers, fleuves, montagnes, communs à plusieurs états ou servant de limites. Des considérations générales, diverses notices sur les migrations des peuples et sur leur passage dans chaque état donnent encore un puissant intérêt à la lecture des descriptions purement géographiques. Il faut donc voir ici tout autre chose qu'une froide et sèche composition, qu'une sorte de compilation comme on en voit chaque jour : c'est un ouvrage neuf d'invention, d'exécution et de méthode, dans lequel on descend des descriptions les plus générales du globe, aux descriptions particulières voisines de la topographie, et toujours en préférant les divisions naturelles de la terre, qui sont invariables, aux divisions politiques, exposées à une infinité d'altérations. ***.

65. — * *Nouvel atlas du royaume de France :* Cartes des quatre-vingt-six départemens et des colonies françaises; chaque carte est accompagnée d'un tableau statistique et historique; par MM. A. M. Perrot et J. Aupick; publié par L. Duprat-Duverger. 32e et 33e livraisons. Paris, 1826; l'éditeur, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, n° 13. 2 cahiers in-fol. oblong; prix de l'atlas complet, contenant 98 cartes et 110 tableaux, 210 francs; chaque carte se vend séparément, 2 fr., celle de Corse exceptée qui coûte 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 739.)

Nous trouvons cinq cartes dans ces deux livraisons, savoir : 1° L'ensemble des colonies françaises occidentales; 2° la Mar-

tinique; 3° les îles Saint-Pierre et Miquelon; 4° l'Indostan, où se trouvent indiquées les possessions françaises; 5° la Guiane française. Les nouvelles cartes sont exécutées avec le même soin que les autres parties de cette importante collection, dont nous avons déjà plus d'une fois signalé l'utilité. I.

66. — * *Statistique de l'arrondissement de Falaise*, par MM. *F. Galeron*, *Alph. de Brébisson*, *Jul. Desnoyer*, *etc.*, avec des dessins lithographiés, par MM. *Ch. de Vauquelin*, *Albert d'Oilliamson*, *Théod. Gournay*, *Alph. de Brébisson*, *de Belly*, *Dulomboy*. T. I. Première partie. *Histoire de la ville de Falaise*, par M. *Fréd.* Galeron. Falaise, 1826; Brée aîné, éditeur; Paris, Treuttel et Wurtz. In-8° de IV et 152 pages; prix du cahier, 2 fr. pour les souscripteurs; 3 fr. pour ceux qui n'ont point souscrit avant le 1er janvier 1827. L'ouvrage aura huit parties ou cahiers.

On ne saurait trop encourager les entreprises du genre de celle que nous annonçons, surtout lorsqu'elles offrent, comme celle-ci, la réunion des talens, des connaissances et des efforts d'un certain nombre d'hommes instruits et éclairés. Sans doute les détails de l'histoire ou de la statistique de Falaise n'attireront point l'attention de la majeure partie de la France; mais si l'intérêt d'une monographie historique ou topographique ne s'étend pas à un cercle bien étendu, il n'en est que plus vif dans les étroites limites où il se trouve renfermé. D'ailleurs, il est des choses que des recherches locales peuvent seules éclaircir et approfondir; et, si chaque arrondissement, chaque département apportait son contingent de faits particuliers, bien observés, les études générales qui embrassent l'ensemble de la France, de son histoire, de ses institutions, de sa statistique agricole, industrielle et commerciale, etc., deviendraient plus sûres, plus riches et plus fructueuses.

Une association d'habitans de Falaise se propose aujourd'hui de payer à la science la dette de leur patrie. Le premier cahier, que nous avons lu avec soin, fait espérer qu'ils s'en acquitteront loyalement. En effet, M. Galeron a donné des soins consciencieux à son travail, et l'ensemble des faits qu'il présente, choisis et examinés avec discernement, permettent de suivre les destinées de sa ville natale, au milieu des révolutions et des événemens divers qui ont agité notre France depuis près de vingt siècles.

On n'est point d'accord sur l'époque de la fondation de Falaise, ni sur l'origine de son nom. C'est, au reste, un point qui nous paraît peu important, et peut-être l'auteur a-t-il consacré trop de pages à la critique des diverses étymologies

qu'avaient présentées ses prédécesseurs et qu'il aurait dû se borner à citer très-brièvement. Ce qui est certain, c'est que cette ville, très-ancienne, a joué un rôle important, dès les premières époques de notre histoire. C'est dans ses murs que naquit le fameux Guillaume, conquérant de l'Angleterre. Il dut le jour à la fille d'un bourgeois de cette ville, pelletier de son état, et au duc Robert de Normandie, auquel, dit la chronique, la jeune Arleite, *belle, bonne et gracieuse pleut merveilleusement; et tant qu'il la volt avoir à amie.* Falaise, située dans une position forte déjà par elle-même, fut choisie par le belliqueux Guillaume pour lui servir de rempart contre les nombreux ennemis qu'il eut à combattre; et il gratifia la ville où s'étaient écoulés les jours de son enfance de nouvelles et nombreuses fortifications qui l'exposèrent, pendant plusieurs siècles, aux siéges et aux ravages successifs des Anglais et des Français, des huguenots et des ligueurs. Deux autres bienfaiteurs de Falaise furent le roi Jean-sans-Terre, qui le premier lui accorda les priviléges de l'administration communale; et Philippe-Auguste, de France, qui, en 1204, après avoir réuni la ville à ses états, lui confirma ses priviléges, pour gagner l'affection de ses habitans, auxquels il permit en outre de se livrer à l'usure, sans crainte de poursuites, « tant que le taux de l'intérêt ne se monterait point à un denier pour un denier. »

Nous terminerons cet article par une courte citation. C'est une anecdote assez curieuse qui peint les tems et les mœurs. « En 1386, une truie dévora le fils d'un manœuvre de la ville, nommé Janet. Cet accident parvint à la connaissance du juge, qui condamna l'animal à subir publiquement la peine du talion. L'enfant avait eu le visage et un bras déchirés; la truie fut mutilée de la même manière, et ensuite pendue par la main du bourreau. L'exécution se fit sur la place publique, en présence de tout le peuple; le vicomte-juge y présidait *à cheval, un plumet sur son chapeau, et le poing sur le côté.* Le père de la victime fut tenu d'assister à cette exécution; on voulait le punir, dit l'historien, pour n'avoir pas surveillé son enfant. Quand l'animal fut amené sur le lieu du supplice, il avait des vêtemens d'homme, une veste, des haut-de-chausses et des gants. On lui avait appliqué sur la tête un masque représentant une figure humaine. » Cette farce honteuse coûta à la ville 10 sous 10 deniers tournois, plus un gant neuf de 10 sous que reçut l'exécuteur. Et cet événement parut si remarquable dans le tems, qu'on en conserva le souvenir par une peinture à fresque qu'on voyait encore il y a six ans dans l'église de la Sainte-Trinité.

Ce premier cahier n'est point encore complété : il ne conduit qu'aux premières années du dix-septième siècle : les dernières pages seront jointes à la prochaine livraison que l'on promet pour le mois de février prochain, et qui contiendra la description matérielle de la ville actuelle. *a.*

67. — * *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, fait en 1820 à travers les steppes qui s'étendent à l'est de la mer d'Aral et au-delà de l'ancien Jaxartes, rédigé par M. le baron *George de* Meyendorf, et revu par M. le chevalier *Amédée* Jaubert. Paris, 1826; Dondey-Dupré. In-8°, avec une carte et cinq planches; prix, 10 fr.

Cet ouvrage est un de ceux qui jettent le plus de lumières sur une des parties les moins connues de l'Asie centrale, les pays situés à l'est de la mer Caspienne. Il contient la relation de l'ambassade russe à Boukhara par M. le baron George de Meyendorf. L'ouvrage se composé de trois livres : le 1er renferme le voyage d'Orenbourg à Boukhara; le second, des détails sur quelques principautés voisines de la Boukharie; le 3e, une description détaillée de ce pays même. Il est accompagné d'une *carte* destinée à représenter aux yeux les lieux et les positions déterminées pendant la durée de ce voyage. Quelques dissertations sur des sujets qui se rattachent à la Boukharie suivent ce travail, telle qu'une description des monnaies boukhares que l'on doit à M. le professeur de Senkowski, une notice de la route commerciale de Sémipalatinok en Sibérie jusqu'au Bachmir, traduite du persan par le même, et des notes sur l'histoire naturelle des pays parcourus par l'expédition; enfin, un index des noms géographiques en caractères arabes et latins, rédigé par le savant M. *Amédée* Jaubert, éditeur de l'ouvrage. Cette relation abonde en renseignemens géographiques du plus haut intérêt; on y trouve entre autres des observations précieuses sur le desséchement graduel des lacs et des rivières dans les vastes plaines de l'Asie centrale, phénomène tout-à-fait digne de l'attention du naturaliste et du géographe, et dont le savant orientaliste M. Klaproth (*Journal Asiatique*, septembre 1826, p. 180) a fait sentir toute l'importance en en montrant l'existence dans beaucoup d'autres lieux qu'il a lui-même parcourus. Elle est entremêlée de détails curieux, propres à faire connaître les mœurs des habitans visités par l'ambassade, comme la description du châtiment infligé à un Kirghis qui avait volé un cheval, crime irrémissible chez un peuple nomade (p. 16), et la chasse que font les Kirghis au Saiga, espèce d'antilope (p. 19). On lira avec intérêt le IVe chapitre relatif aux mœurs de ces peuplades; et les per-

sonnes qui ont réfléchi sur les habitudes des nations encore peu civilisées, ne seront pas sans doute surprises de voir que les Kirghis, quoique sauvages, possèdent cependant quelques étincelles du génie poétique. Les fragmens de chansons, rapportés par M. de Meyendorf, ne sont pas de nature à donner de leur talent une idée très-favorable. Cependant, on ne peut en juger par de si courts extraits, et il est à peine permis de douter que les chants héroïques, qui retracent les hauts faits de leurs aïeux, ne contiennent des passages remarquables et ne reproduisent, avec toute l'énergie d'une poésie primitive, les idées d'un peuple belliqueux et féroce. Au reste, les traits de cruauté sauvage qui déshonorent le caractère des Kirghis, et dont quelques-uns sont rapportés par le voyageur, peuvent jusqu'à un certain point faire juger de la nature de ces poésies, et doivent sans doute diminuer nos regrets de ne les point posséder. Arrivé à Boukhara, M. de Meyendorff en donne une description nouvelle. Au milieu de renseignemens dont la science géographique saura s'enrichir, on verra avec plaisir des détails intéressans sur la population très-mélangée qui habite la Boukharie. On ne regrettera pas non plus les observations faites par le voyageur, sur le commerce intérieur et extérieur de ce pays, et surtout sur ses relations avec la Russie, relations entretenues depuis long-tems par la politique russe, qui les regarde comme un moyen de perpétuer et d'étendre son influence sur cette partie de l'Asie. On comprendra que tel en est le véritable but, en lisant ce vœu de l'auteur, qui, après avoir indiqué la possibilité de faire pénétrer en Boukharie les lumières de l'Europe, s'exprime ainsi : « C'est à la Russie qu'il appartient de donner aux Khanats de l'Asie centrale une impulsion salutaire, et de répandre sur ces contrées tous les bienfaits de la civilisation européenne. » E. B.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

68. — * *Mémoire en faveur de la liberté des cultes;* ouvrage qui a obtenu le prix dans le concours ouvert par la *Société de la Morale chrétienne;* par *Alexandre* Vinet. Paris, 1826; Henri Servier. In-8° de xx et 340 pages; prix, 5 fr.

Cet ouvrage est déjà connu par le prix qui lui a été décerné, et par le rapport remarquable de M. *Guizot* sur le résultat du concours ouvert par M. *Charles d'Outrepont*, légataire universel de M. *Lambrechts* (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p, 256). Aujourd'hui que les questions de liberté religieuse, placées à l'ordre du jour, occupent vivement les esprits, la publication de l'ex-

cellent livre de M. Vinet a toute l'opportunité d'un écrit de circonstance. Il est facile cependant de reconnaître, à chaque page, que c'est le produit d'une conviction longue et raisonnée. L'auteur est un croyant sincère qui ne comprend pas comment la pensée humaine serait religieuse, si elle n'était pas libre, et comment la religion, qui n'est que persuasion, confiance et amour, pourrait profiter en quelque chose des momeries extérieures imposées par la contrainte. Il n'est pas de ceux qui sont indifférens à toutes les religions; mais c'est dans les cœurs qu'il veut faire prévaloir la sienne, et il ne lui trouve de place ni dans l'état civil, ni dans l'état politique où elle n'est qu'une étrangère. Faire de la religion un moyen de police, ou de la police un moyen de religion, croire assez peu en la vérité, pour la vouloir imposer par la force, ou bien s'égarer dans le culte idolâtre de la force jusqu'au point d'y voir soit une preuve, soit une sanction de la vérité, ce sont des inconséquences impies, dont M. Vinet met parfaitement à nu toute la faiblesse. Pascal avait fort bien signalé cette confusion. « Il y a, dit-il, (*Pensées*, t. 1er, p. 252), diverses classes de forts, de beaux, de bons esprits et de pieux, dont chacun doit régner chez soi, non ailleurs. Ils se rencontrent quelquefois; et le fort, et le beau se battent sottement à qui sera le maître l'un de l'autre; car leur maîtrise est de divers genres. Ils ne s'entendent pas, et leur faute est de vouloir régner partout. Rien ne le peut, non pas même la force : elle ne fait rien au royaume des savans; elle n'est maîtresse que des actions extérieures. » Il dit ailleurs, (t. 2, p. 147) : « La conduite de Dieu, qui dispose toutes choses avec douceur, est de mettre la religion dans l'esprit par les raisons, et dans le cœur par sa grâce : mais de vouloir la mettre dans le cœur et dans l'esprit par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur. Commencez par plaindre les incrédules; ils sont assez malheureux. Il ne faudrait les injurier qu'au cas que cela servît; mais cela leur nuit. »

M. Vinet exprime, dans une de ses notes, une opinion qui pourrait être l'objet d'une grave discussion. Tout en reconnaissant que le gouvernement n'a aucun droit sur l'instruction religieuse, il lui accorde le droit de contraindre les citoyens à faire jouir leurs enfans du bienfait de l'instruction primaire. Est-il en cela très-conséquent avec ses principes? On peut en douter. L'aveuglement des parens qui résistent à l'instruction de leurs enfans est un malheur déplorable; mais les moyens de persuasion sont seuls légitimes pour y porter remède. Tout ce que l'état peut faire, c'est de soumettre l'exercice des droits de

citoyen à de certaines conditions d'instruction et de capacité. Si l'on va plus loin, si l'on veut transporter à l'état les droits et les devoirs du père de famille, si l'on impose l'instruction comme un devoir individuel politique ou civil, au lieu de la propager comme une haute convenance sociale, en se contentant de la rendre abondante et facile; si enfin l'on astreint l'éducation à certaines formes obligatoires, on méconnaît le principe de liberté d'éducation. Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre. Une question de cette importance ne saurait être traitée transitoirement et en quelques mots. L'examen approfondi en serait fort utile, si l'on s'y livrait avec la gravité consciencieuse qui distingue éminemment M. Vinet.

Ch. Renouard, *avocat.*

69. —* *Bibliothèque d'instruction élémentaire. — Leçons de morale pratique à l'usage de la classe industrielle ;* par M. *Abel* Dufresne. Ouvrage couronné par *la Société pour l'instruction élémentaire.* Paris, 1826; Louis Colas. In-18 de 36 pages; prix, 25 c. et 20 fr. le cent.

Ce petit ouvrage, destiné à la classe industrielle, atteint parfaitement le but de l'auteur, instruire et plaire. Puisque les classes de la société, condamnées autrefois à végéter dans l'ignorance, sentent aujourd'hui les bienfaits des lumières, et acquièrent par leur instruction première le droit de participer aux jouissances de l'esprit; grâces soient rendues à l'écrivain qui consacre sa plume à mettre à leur portée les leçons de la morale et de la vertu. M. Abel Dufresne, qui a composé avec succès plusieurs recueils de contes et d'anecdotes à l'usage des jeunes enfans, et s'est élevé au rang de moraliste, dans ses *pensées*, *maximes et caractères*, ne dédaigne pas de descendre à des compositions qu'il sait ennoblir par un but utile et par le talent qu'il y déploie. D. P.

70. — *Les Petits Solitaires*, ou *Cours amusant d'études premières.* Paris, 1827; Baudouin frères. 3 vol. in-12, avec une gravure à chaque volume; prix, 7 fr. 50 c.

L'auteur de la Nouvelle Héloïse a dit, dans sa préface : « Il faut des spectacles aux grandes villes, et des romans aux peuples corrompus : j'ai vu les mœurs de mon tems, et j'ai publié ces lettres. » L'auteur des *Petits Solitaires* aurait-il dit en lui-même : « Il ne faut que des contes à l'enfance, lorsque les institutions sont faussées, insidieuses et corruptrices; je connais mon pays, je vais publier mon ouvrage? » Le Tasse embellit des charmes de sa poésie l'image d'un enfant malade auquel on présente un breuvage amer, mais salutaire, dans un vase dont les bords sont frottés de miel : cette idée, souvent reproduite

et appliquée aux ouvrages d'éducation, manque de justesse, et ne peut être sans inconvénient. L'âme des enfans est saine; c'est d'alimens qu'elle a besoin, et non de remèdes. Et pourquoi lui déguiser ces alimens? N'y a-t-il donc aucun moyen de rendre l'étude attrayante par elle-même, et faut-il absolument passer par la fiction pour arriver à quelques vérités? On veut rendre la route plus facile et plus agréable; à la bonne heure: mais on la rend plus longue, on recule le but, on oublie que le tems est précieux. Les meilleurs ouvrages élémentaires, les *Cours d'études* les mieux faits sont, à coup sûr, ceux qui procurent le plus d'instruction dans le tems le plus court, et les contes instructifs ne peuvent avoir cette sorte de mérite: parmi les livres destinés à l'enfance, on ne peut les mettre au premier rang.

Les vues de l'auteur des *Petits Solitaires* sont fort difficiles à comprendre. La situation dans laquelle il met ses élèves et leurs parens, les faits qui l'ont préparée et ceux qu'elle amène successivement, tout le canevas romanesque de son *Cours d'études* est si extraordinaire, si incroyable, que l'on ne peut s'y arrêter. Le lecteur se hâte d'arriver au Cours d'études; il le lit, indépendamment de la place qu'il occupe dans le livre; il en réunit les parties, et, après l'avoir mis dans cet état, il ne le trouve pas plus *amusant* qu'un traité ordinaire dont toutes les parties seraient bien liées, où tout serait exposé avec méthode et précision. L'auteur de cet ouvrage a voulu faire un essai fort difficile; élever des enfans dans la solitude, en mettant à leur portée tout ce que la société seule peut procurer. Les moyens qu'il a imaginés pour venir à bout de ce *tour de force* ne sont pas clairs; on ne peut en suivre le développement qu'avec une contention d'esprit qui fatigue bientôt, et en faisant des concessions qu'on refuse enfin, parce qu'on ne peut en prévoir ni le terme ni la mesure. Nous le disons avec regret: l'auteur a pris une fausse route. Son ouvrage est assez bien écrit; il peut obtenir un succès littéraire, se répandre même, sans être utile à l'éducation. Y.

71. — * *La Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, ou Commentaire et Complément des codes français, par M. le baron Locré. Tomes II et III. Paris, 1827; Treuttel et Wurtz. 2 vol. in-8° de 500 et de 476 pages. Prix du vol. 7 fr. pour les souscripteurs, et 9 fr. pour les non-souscripteurs. (Voyez pour les développemens du titre, l'annonce du 1er volume, *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 468.)

Ce grand ouvrage, que nous avons commencé à faire connaître en annonçant le premier volume, se poursuit avec acti-

vité. Le tome second est consacré tout entier au titre premier du premier livre du Code civil, relatif à *la jouissance et à la privation des droits civils*. Après une courte notice historique, vient une première partie où la table raisonnée de tout ce que le volume renferme est placée sous chacun des articles du Code. La seconde partie, sous le titre d'*Élémens du Commentaire*, contient la discussion de la loi au Conseil-d'État, au Tribunat et au Corps législatif. La troisième partie, sous le titre d'*Élémens du Complément*, présente le texte des lois, décrets, ordonnances, avis du Conseil, rendus sur la même matière. Le troisième volume est consacré, d'après le même plan, aux titres des *Actes de l'état civil* et du *domicile*.

Ch. R—D.

72. — * *De la peine de mort, et du système pénal dans ses rapports avec la morale et la politique ;* par M. *J.-B.* SALAVILLE. Paris, 1826; Me Huzard. In-8° de 88 pages; prix, 2 fr. et 2 fr. 50 c.

Nous nous abstenons, quant à présent, d'analyser avec détail cette excellente brochure, et cela par une raison qui sera sans doute approuvée par l'auteur lui-même. La question du maintien ou de l'abolition de la peine capitale ayant fourni, dans l'année qui vient de finir, le sujet de deux concours ouverts et aujourd'hui fermés, l'un à Paris, et l'autre à Genève, les ouvrages qui auront été jugés dignes des prix ou d'une honorable mention par les jurys chargés de les examiner, seront probablement livrés à l'impression et rendus publics. Alors, nous pourrons, en rapprochant ces divers écrits, les réunir dans une seule analyse, où nous aurons soin de donner une place à l'examen de la brochure de M. Salaville, que nous annonçons ici et que nous avons lue avec beaucoup de plaisir. Nous n'oublierons point non plus, dans cette circonstance, la brochure anonyme, en langue allemande, intitulée : *De l'assassinat juridique, Opinion de l'église* (*Vom Justizmorde, ein Votum der Kirche*), et publiée, il n'y a que deux ou trois mois, par le libraire Suhring, à Leipzig. (1826. In-8° de 110 pages.) En attendant, nous devons recommander à l'attention du public l'écrit de M. Salaville, qui, selon nous, a très-bien prouvé que la crainte salutaire que les législateurs prétendent inspirer par la rigueur des punitions, et notamment par la peine de mort, loin de diminuer le nombre des crimes, sert plutôt à les multiplier, et même, en quelque sorte, à les provoquer. Il a dé même fort bien examiné la question du prétendu droit de punir, que les sociétés s'attribuent. S'il refuse ce droit à la société, c'est parce qu'il veut qu'elle prévienne les crimes. Il

aurait dû ajouter que la société devrait réparer ou faire réparer, *autant que possible*, le mal qui résulte d'une action criminelle, surtout quand on peut lui assigner pour cause l'imperfection des lois, ou la négligence d'une autorité publique quelconque. HEIBERG.

73. — * *Des arrestations arbitraires*, ou Débats du procès intenté à Me ISAMBERT, avocat, etc. Paris, 1827; Baudouin frères. 1 vol. in-8°; prix, 1 fr. 50 c.

On connaît le mémorable procès intenté à Me Isambert, pour l'article qu'il fit insérer dans la *Gazette des Tribunaux*, sur les arrestations arbitraires. Le volume que nous annonçons contient toutes les pièces de ce procès, ainsi que les éloquentes plaidoiries de MM. DUPIN aîné et BARTHE pour les prévenus. L'intérêt qui a suivi les graves discussions auxquelles cette affaire a donné lieu, devra faire rechercher cet ouvrage par tous ceux qui veulent connaître l'état de la législation sur la liberté individuelle dans notre patrie. On peut dire que cette importante question n'avait pas encore été aussi bien approfondie. Toutefois, le procès n'est pas encore terminé, et il ne tardera pas à se rouvrir devant la Cour royale, sous un point de vue encore plus étendu qu'il ne s'est présenté en première instance. Tout en déplorant les malheurs particuliers qui peuvent résulter de ces grandes causes, les bons citoyens n'y trouvent pas moins un motif de consolation dans les lumières qui jaillissent toujours des principes que l'autorité veut ainsi contester, et qui se débattent avec tant de solennité entre le ministère public défendant les intérêts du pouvoir, et les avocats combattant pour l'intérêt de la société toute entière. A. T.

74. — * *Le Botany-Bay Français*, ou Colonisation des condamnés aux peines afflictives et infamantes et des forçats libérés; par M. *T.* GINOUVIER, auteur du *Tableau de l'intérieur des prisons de France*. Paris, 1826; Charles Béchet. In-8° de 32 p.; prix, 2 fr.

Les forçats libérés et les condamnés aux peines afflictives et infamantes doivent-ils être déportés sur une terre lointaine pour renaître à la vie civile, et, sous l'œil vigilant d'une autorité tutélaire, se régénérer par l'influence bienfaisante de l'ordre et du travail? Faut-il, au contraire, suivant l'usage établi parmi nous, continuer à les entasser dans des bagnes infects où ils finissent de perdre les restes d'honnêteté qui pouvaient exciter encore des remords dans leur âme, où l'effronterie du vice devient, en l'absence de toute pudeur, le seul aliment de leur amour-propre; véritables écoles de corruption qui les reçoivent novices et les renvoient maîtres dans la tac-

tique du crime? Frappé des dangers de la société dont ces hommes dégradés sont les ennemis trop souvent irréconciliables, M. Ginouvier, d'accord en cela avec la plupart des criminalistes de notre époque, se prononce pour leur déportation; et, parmi nos possessions d'outre-mer, il désigne la Guyane française comme le pays le plus propre à les recueillir.

La question financière que fait naître la proposition de cette grande mesure est, dans notre tems, la question principale, et malheureusement elle n'est qu'effleurée dans cette brochure. Après quelques aperçus législatifs sur les changemens que son exécution devrait introduire dans le Code pénal, l'auteur se borne à des indications sommaires sur la constitution intérieure de l'établissement colonial qui en résulterait. Puisqu'il se proposait d'écrire sur cette partie si importante de l'économie sociale, il aurait dû s'enquérir de l'état actuel des colonies de la Nouvelle-Galles du Sud, où, depuis 1788, les Anglais transportent régulièrement leurs condamnés, sans négliger les relations publiées sur l'île de Van Diémen, qui, dès 1803, partagea l'honneur peu envié de recevoir sa part du contingent annuel fourni à l'Australasie par les prisons de la Grande-Bretagne. S'il faut s'en rapporter aux feuilles anglaises, la dépense entière de ces colonies jusqu'en 1821 n'a été que de 5,301,023 liv. st., somme dans laquelle se trouvent compris les frais de transport et l'entretien de 33,155 individus, ceux de l'administration civile, de la marine et de la garnison; tandis que, d'après les évaluations les plus modérées, l'entretien d'un pareil nombre de personnes sur des pontons ou dans des maisons de correction, toutes choses égales d'ailleurs, aurait été infiniment plus dispendieux; mais il faut tenir compte, dans ces calculs, de l'extrême fertilité des côtes habitées de la Nouvelle-Hollande. Les rapports de ces journaux représentent ces établissemens comme très-florissans sous le point de vue commercial et agronomique. En les envisageant du côté moral, ils reconnaissent aussi que le travail, joint aux liens du mariage et aux intérêts de propriété, a, sinon retrempé entièrement le moral de ces hommes flétris, du moins ramené un grand nombre d'entre eux aux habitudes d'une bonne conduite. Il est vrai de dire que, suspectant à juste titre les dispositions incertaines de ces nouveaux convertis, le gouvernement a toujours empêché leur accumulation sur un même point.

Mais un vice inhérent à ces colonies, et qui s'opposera toujours à la régénération parfaite de leurs habitans, c'est la différence énorme qui existe entre le nombre des individus des

deux sexes : on y voit une femme contre dix hommes, et ce rapport déjà si faible diminue encore de jour en jour par l'effet naturel de la législation anglaise qui, en déportant les hommes, condamne la plupart des femmes à une simple réclusion. M. Ginouvier, n'énonçant pas même ce fait, n'a pas pu nous dire comment on remédierait à un aussi grave inconvénient. Une autre singularité qui n'était pas non plus indigne de son attention, c'est qu'on envoie aux travaux forcés avec fers, cachots, etc., les auteurs des crimes commis dans la Nouvelle-Galles du Sud, de sorte que, malgré la création de colonies spéciales pour les forçats, les anciens modes de punition ne sont pas entièrement bannis des lois anglaises.

Cette colonisation éprouverait bien des difficultés dans les premières années; mais, avec de la persévérance, on réussirait sans doute à surmonter tous les obstacles, en profitant des expériences faites par nos voisins. Ils ont d'abord versé dans les États-Unis le rebut de leur population, et il en est résulté une nation éminemment morale et éclairée; ils peuplent aujourd'hui le nouveau continent austral de leurs malfaiteurs, et moins de quarante ans ont suffi pour élever la classe des graciés et de leurs enfans libres à un haut degré de prospérité. Sur cette nouvelle terre, où plus de quarante mille Anglais exercent déjà leur activité industrieuse, la seule ville de Sydney, sa capitale, quoiqu'elle ne contienne encore que sept mille habitans, possède plusieurs Sociétés savantes et voit s'imprimer trois journaux dans son sein. Rome commença par servir de refuge à tous les brigands de l'Italie; elle finit par être la législatrice et la souveraine des nations. *Ad.* GONDINET.

75. — * *Revue politique de la France en* 1826; par l'auteur de la *Revue politique de l'Europe en* 1825, avec cette épigraphe tirée de *Campanella* (1) : « *Impii planè sunt ministri qui in arcanis, callidis et abstrusis rationem politiarum consistere censent; qui magis se adstrictos putant imperium ut tueantur quam conscientiam illæsam ut conservent; qui principi suo obligatos se putant ut ei prosint, non ut consulant justa.* » Les impies, ce sont ces ministres qui font consister la politique dans le mystère, l'hypocrisie et l'astuce, qui se croient engagés à soutenir le pouvoir plutôt qu'à conserver une conscience pure, qui se croient attachés à leur prince uniquement pour servir ses intérêts personnels, et non pour lui conseiller des choses justes. » Paris,

(1) Moine italien des XVIe et XVIIe siècles. Il vint à Paris en 1624, et y mourut, en 1639, âgé de 71 ans.

1827; A. Dupont, rue Vivienne, n° 16. In-8° de 196 pages; prix, 4 fr. 50 c.

Il y a bientôt deux ans que l'apparition d'une mince brochure, intitulée : *Revue de l'Europe*, produisit dans le monde littéraire et politique une véritable sensation. Cette nouvelle production du même auteur n'est pas moins remarquable, soit par la hauteur du coup-d'œil, la justesse et la profondeur des vues, soit par l'énergique chaleur et la piquante vivacité du style, auquel on pourrait néanmoins reprocher quelquefois un peu de recherche et de prétention à l'effet.

L'auteur, après avoir exposé brièvement quelle était la situation des esprits en France lors du retour et du rétablissement des Bourbons, se demande quels nuages sont venus obscurcir et attrister cette nouvelle ère, dont l'aurore semblait nous promettre tant de calme et de prospérité. Il n'hésite pas à assigner à ce déplorable changement une seule cause, *l'orgueil*, passion inhérente aux deux sectes dont l'esprit est ici généralisé et personnifié sous les noms d'*aristocratie* et de *sacerdoce*, et qui regardent leur triomphe et leur règne comme inséparables de la domination des rois de France. « Dès que les rois furent au Louvre, dit-il, en peignant la première de ces castes, aujourd'hui plus ridicule peut-être que redoutable, les courtisans y rentrèrent en foule, ou, pour mieux dire, ils ne l'avaient point quitté; eux-mêmes reçurent les rois de France, et leur firent les honneurs du Louvre, comme ils les feront toujours aux maîtres du palais, quels qu'ils soient. Les rois peuvent tomber, pourvu que le palais reste debout. Ils firent accroire aux rois que c'était pour les attendre que depuis si long-tems ils remplissaient les escaliers du Louvre : les rois les crurent, et bientôt la cour redevint l'âme de l'état. »

Toutefois, l'auteur parvient sans peine, à l'aide de l'histoire, à isoler les intérêts des rois de France de ceux de ces deux castes orgueilleuses et fanatiques, souvent rivales et toujours ennemies du pouvoir de la couronne. Il rappelle et fait ressortir avec éloge cette belle fiction de la royauté constitutionnelle, où le roi, impuissant pour le mal, est toujours tout-puissant pour le bien, et après avoir mis ainsi la royauté en quelque sorte hors de cause, il passe à l'exposition et à l'examen du système et de la marche du ministère qui a précédé le ministère actuel, c'est-à-dire de celui du duc de Richelieu.

Ici, l'auteur nous paraît montrer beaucoup trop d'indulgence pour ce système ridicule et funeste, si bien caractérisé sous le nom de *système de bascule*. Il reproche aux constitutionnels la faute que, selon lui, ils ont faite en concourant au renverse-

ment de ce système et de ces ministres dont il déplore trop vivement la chute. Ce n'est pas que l'auteur n'avoue que le duc de Richelieu ait fait des fautes, et des fautes « dont les conséquences sont, dit-il, *devenues* incalculables; » mais on voit que, dominé sans doute par quelque sentiment honorable, il cherche à justifier, à pallier ces fautes. Il ne s'élève pas avec assez de force et d'indignation, selon nous, contre les changemens apportés alors au système électoral, changemens qui peuvent être proclamés comme l'origine et la source de tous nos maux; changemens, enfin, de l'importance et du danger desquels ce ministère imprudent fut suffisamment averti par l'explosion de l'opinion et du mécontentement national. Quoi qu'il en soit, l'auteur, après un hommage mérité, j'aime à le croire, rendu aux qualités personnelles du noble duc, arrive à l'époque de l'élévation du ministère actuel. « C'est au tems, dit-il, à révéler les secrets de l'histoire. Le silence est la prudence des contemporains. Un voile couvre les intrigues qui ont fait succomber une vertu si éminente. C'est à l'histoire à y porter le jour, et à dire comment le trône a pu se séparer d'un homme qui en faisait l'honneur et la sûreté. Le renversement du duc de Richelieu fut l'élévation des ministres actuels; le choix en était fait bien avant leur avénement; ils étaient déjà les chefs des deux influences occultes si souvent dénoncées, si souvent niées, et qui ont enfin déclaré leur nom sous la protection de ces ministres. » L'auteur retrace alors l'administration des ministres actuels; il qualifie leurs moyens et signale leur but; peint la marche et l'envahissement de l'hypocrisie politique et religieuse, et termine ainsi ce tableau : « Les ministres ayant opéré la désorganisation de la France constitutionnelle, proscrit et dispersé ses défenseurs; ayant mis en masse et en mouvement tous les élémens retrouvés de la contre-révolution, les succès de la conjuration ne paraissaient pas douteux...; et cependant, avec la réunion de toutes ces forces morales et matérielles, avec tant de moyens combinés au dedans et au dehors, la contre-révolution n'a pas été faite, elle ne se fera pas. »

« Trois moyens de salut restent à la France; sa chambre des pairs, sa magistrature (auxquelles l'auteur se plaît à rendre un hommage mérité), et enfin son esprit national. » Cependant, tout en reconnaissant que les tentatives faites auprès de la génération naissante, au moyen de l'éducation, abandonnée exclusivement aux mains des jésuites ou des *jésuitiques*, demeureront probablement sans succès, on ne saurait se dissimuler la réalité d'un danger que l'auteur signale, et qui fera le sujet d'une dernière citation : « Cependant, dit-il, deux générations

s'élèvent à côté l'une de l'autre, l'une dans le vrai, l'autre dans le faux ; l'une dans l'amour de la raison, l'autre dans le zèle du fanatisme ; et des semences de discordes civiles sont jetées sur le sol de la France, et la menacent de ces jours désastreux qui s'étaient dissipés à la lueur du dernier siècle, et dont le retour paraissait impossible. Toutes les matières combustibles sont préparées, il ne manquera plus qu'un Henri III ou un Charles IX ; et, si la nature n'en fait pas, l'éducation jésuitique saura bien en faire. Il manque à la gloire de Rome une Saint-Barthélemy de philosophes, ou une *immolation*, selon le langage des royalistes. Voilà l'œuvre des ministres ; ils ont créé et armé plusieurs partis ennemis. La discorde est au sein des opinions, comme elle est au fond des cœurs, et elle serait bientôt sur les places publiques, si la France constitutionnelle ne dominait l'esprit de faction, et ne planait de sa hauteur sur tous ces nuages politiques... » Mais, si l'auteur se trompait ; si sa noble confiance dans l'esprit du siècle et le génie de la nation se trouvait trahie !... On frémit à l'idée des malheurs dont la France et l'Europe seraient menacées. — C'en est assez pour faire juger du mérite d'une production digne sous tous les rapports de survivre aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Il est heureux que l'opinion publique rencontre ainsi de tems en tems quelque voix éloquente, interprète de ses jugemens et de ses pensées, et qui témoigne au monde, ainsi qu'aux siècles à venir, que la France de nos jours n'est point encore parvenue à ce degré d'infortune et d'abaissement auquel des esprits ambitieux ou brouillons s'efforcent en vain de la faire descendre. Cette brochure se termine par une prévision, douloureuse sans doute, mais que nous partageons entièrement, et depuis long-tems. BOUCHENÉ LEFER.

76.— * *Du projet de loi sur la police de la presse ;* lettre adressée par M. DE CHATEAUBRIAND *au rédacteur du Journal des Débats.* Paris, 1827 ; imprimerie de H. Fournier, de Paul Renouard, de Pinard, etc. In-8° et in-32 (se distribue *gratis*).

77. — * *Observations sur le nouveau projet de loi relatif à la police de la presse,* par M. COTTU, conseiller à la cour royale de Paris. Paris, 1827 ; Mame et Delaunay-Vallée, rue Guénégaud, n° 25. In-8° de 70 pages ; prix, 2 fr.

78. — * *Examen du projet de loi contre la presse,* par *Ch.* RENOUARD, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1827 ; Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6. In-8° de 75 pages ; prix, 1 fr. 25 c.

79. — * *Examen du projet de loi sur la presse,* par *Évariste* DU-

MOULIN. Paris, 1827; Baudouin frères. In-8° de 75 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Un cri d'effroi et d'indignation a retenti d'un bout de la France à l'autre, à l'apparition de cette conception machiavélique qui tend à l'anéantissement de la pensée humaine, en l'empêchant de se reproduire sous les auspices d'une sage liberté par la voie de la presse. On croirait voir une armée de barbares s'avancer, comme aux siècles passés, pour renverser nos institutions et nous replonger dans les ténèbres du moyen âge en détruisant la civilisation. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si des voix généreuses se sont élevées de tous côtés pour plaider, au tribunal de l'opinion publique, la cause de la raison outragée, en attendant que la sagesse de nos chambres législatives ait fait une éclatante justice de ce fatal complot. Les quatre écrits dont nous venons de transcrire les titres ont, de concert avec les journaux quotidiens, pulvérisé les diverses dispositions de ce projet de loi contre la presse. Chacun des auteurs a mis dans sa discussion la tournure d'esprit qui lui est propre et les connaissances spéciales qu'il possède. Ainsi, M. de Châteaubriand, dans sa lettre au Journal des Débats, a su resserrer dans un cadre étroit les argumens les plus forts et les plus convaincans contre *la loi vandale*, nom ignominieux qu'il a imprimé à l'ignoble conception ministérielle; et sa lettre, tirée à 300,000 exemplaires par diverses imprimeries de Paris et des départemens, va dicter à toutes les consciences le jugement qu'elles devront porter sur une loi d'éternelle réprobation. M. Cottu, qui tient une place si honorable dans la haute magistrature, a été profondément indigné de l'affront fait aux tribunaux, qui, ne se prêtant pas à la servile complaisance que l'on attendait d'eux, ont été probablement la première cause des rigueurs de police déployées contre la presse. Un style rapide et animé, qui s'élève souvent jusqu'à la plus noble éloquence, caractérise ses *Observations*. Nous voudrions pouvoir rapporter ici quelques passages de cet écrit fait pour survivre aux circonstances qui l'ont vu naître; mais l'espace qui nous est réservé nous laisse le regret de ne pouvoir donner à la fin de cet article qu'un seul de ces passages. M. Renouard, que sa position mettait si bien à même de démontrer les désastreux résultats du projet, s'il était jamais converti en loi, sur le commerce de la librairie et les industries multipliées qui s'y rattachent, a joint aux notions spéciales qu'il possédait sur ce sujet les lumières d'un jurisconsulte instruit et la raison élevée d'un philosophe éclairé. Aussi, sa brochure est-elle du plus haut intérêt, et elle ne peut qu'étendre et consolider la réputation,

déjà si bien établie, de son auteur. Enfin, M. Évariste Dumoulin, à qui une longue habitude d'écrire dans les journaux a donné une expérience que peu de personnes peuvent avoir au même degré sur cette matière, est venu grossir les rangs des publicistes qui ont déjà mis à nu les hideuses dispositions de ce projet qui semble éclos du cerveau d'un jésuite. C'est corps à corps qu'il le combat. Il en détache chaque article et suit ainsi pas à pas les inconvéniens innombrables qui naîtraient d'une semblable loi, si jamais elle était adoptée. Faisons des vœux pour qu'un si cruel fléau ne soit pas réservé à la France, et disons avec M. Cottu : « La chambre des députés se lassera d'être associée à tant d'actes oppressifs, de perdre chaque jour quelque chose de la confiance des peuples, de s'entendre *nommer dans tous leurs pleurs*, et de voir leurs espérances se porter toujours vers la chambre des pairs. Elle se rappellera sa noble destination; et les Français, rassurés désormais sur tous les projets qui pourraient être formés contre leurs libertés, se diront avec une pleine sécurité : *Quand les chambres le sauront!* »

A. T.

80. — *Réfutation des calomnies relatives aux affaires du Brésil*, insérées par un sieur *de Loy* dans l'*Indépendant de Lyon;* par Mrs *José Bonifacio d'*Andrada, *Antonio Carlos Ribeiro d'*Andrada, et *Martin Francisco Ribeiro d'*Andrada. Paris, 1826; imprimerie de Béraud. In-8° de 60 pages.

« Parmi les auteurs de sa glorieuse indépendance, le Brésil cite avec orgueil trois frères dont les noms sont devenus populaires dans sa vaste étendue. » Mrs d'Andrada, après avoir consacré une grande partie de leur laborieuse carrière au culte des lettres et au service de la patrie, jouissaient en paix de la reconnaissance de leurs concitoyens, quand le Brésil, s'apercevant enfin qu'il n'était plus libre, songea à élever une digue contre le despotisme. José Bonifacio, l'aîné des trois frères, et Martin Francisco, parurent à la tête du peuple de Saint-Paul qui s'agitait, empêchèrent le sang de couler, déposèrent le général portugais, marchèrent sur Rio-Janeiro, suspendirent le départ de don Pedro, que le Portugal rappelait dans son sein; et, entrés dans le ministère de ce jeune prince, ouvrirent au Brésil une nouvelle ère de gloire et de splendeur. Des troupes et une escadre s'organisent, les Portugais sont battus sur mer et sur terre; ils sont rejetés du Brésil, qui se déclare indépendant, et qui proclame don Pedro empereur constitutionnel. Une assemblée nationale est convoquée, et les trois frères sont appelés à siéger dans son sein. L'un d'eux, Antonio Carlos, était passé des cachots de Bahia à la tribune des cortès de Lisbonne,

où il se faisait remarquer par son éloquence, son patriotisme et son courage. Défenseur intrépide de la dignité du Brésil, il refuse de jurer la constitution de Portugal, abandonne Lisbonne sans passeport, et vole à Rio-Janeiro s'asseoir dans le congrès de sa patrie.

La représentation nationale du Brésil s'ouvrit sous les plus fortunés auspices. Le jour de son installation, le nom des trois frères fut mêlé aux transports de l'allégresse publique; on leur décerna, d'une voix unanime, le titre de *pères de la patrie*. La conduite de chacun d'eux dans cette chambre ne cessa pas d'être un seul instant patriotique, loyale et ferme, comme il est aisé de s'en convaincre par les journaux de l'assemblée. Ils défendirent les libertés publiques et particulières, l'indépendance du Brésil et sa séparation irrévocable du royaume de Portugal. Antonio Carlos rédigea le serment que prêtèrent les membres de l'assemblée, serment qui garantissait à don Pedro et à sa dynastie la couronne constitutionnelle du Brésil. Il rédigea aussi la constitution de l'empire; mais, tandis que la chambre en discutait les articles, elle fut dissoute illégalement, avec un grand appareil militaire, le 12 novembre 1823. Les trois frères, qui s'étaient montrés constamment fidèles à leur mandat, furent arrêtés et exilés en France, avec d'autres députés.

Deux ans et demi s'étaient écoulés depuis que, tranquilles sur cette terre hospitalière, ils oubliaient, dans une retraite solitaire, aux environs de Bordeaux, l'ingratitude dont certains hommes avaient payé leurs bienfaits; et, consacrant leurs loisirs à l'étude des sciences et au culte des muses, ils priaient le ciel de permettre que la vérité arrivât enfin à l'oreille de leur monarque chéri; quand un journal, *l'Indépendant de Lyon*, vint troubler par de coupables injures le repos de ces illustres exilés que la France avait pris sous sa protection. Plusieurs feuilles de Paris repoussèrent victorieusement cette attaque imprévue. M^rs^ d'Andrada crurent devoir à l'hospitalité française une réponse franche. Forcé de l'insérer, *l'Indépendant* la partagea en deux fractions, qu'il fit paraître à deux jours d'intervalles, en les accompagnant de longues réflexions critiques.

Ne pouvant donc obtenir justice de ce côté, les honorables proscrits se sont décidés à publier la brochure que nous annonçons, et qui est un véritable modèle d'éloquence, de sagesse, de critique décente et mesurée. Il suffit de la lire pour reconnaître combien il y a de grandeur dans leur âme, et de bassesse dans celle de leurs calomniateurs. L'ouvrage est précédé d'un *Avant-Propos* dû à la plume d'un jeune Brésilien qui habite Paris.

C'est une *Notice biographique* pleine d'intérêt sur les trois frères d'Andrada. D.

81. — * *Considérations pour servir à l'histoire du développement moral et littéraire des nations ;* par M. *Joseph* Bard (de la Côte-d'Or), membre de plusieurs Académies. Paris, 1826 ; Pichard, quai Conti. Gr. in-8°; prix, 6 fr., et 7 fr. par la poste.

Ce titre semble annoncer le fruit d'un labeur de plusieurs années, ou même les résultats des méditations d'une vie entière. Malheureusement, il n'en est pas ainsi : l'auteur en convient lui-même. Ayant passé en province, dit-il, une partie de l'année qui vient de s'écouler (1825)... , il n'avait d'abord eu d'autre but que celui de charmer par des études sérieuses des loisirs pleins de sérénité. Il n'avait pas songé à soumettre à l'attention publique ces élémens épars d'un grand travail. Mais, ajoute-t-il avec modestie, il s'y est déterminé pour profiter des *leçons sévères de la critique.* La nôtre sera tout entière dans l'intérêt de son talent, que nous nous empressons de reconnaître. Il embrasse, dans le plan, ou plutôt dans les chapitres de son livre, les plus hautes questions de la philosophie, quelquefois aussi les problèmes les plus difficiles de l'histoire : l'état de société; la formation des familles, des peuplades et des nations; l'influence du commerce, des croisades, de la chevalerie sur la civilisation de l'Europe; celle de la *liberté monarchique* sur le développement de l'intelligence, etc. Ces questions-là sont immenses; et M. Bard a fort bien senti lui-même qu'elles veulent être, non pas effleurées, mais creusées dans toute leur profondeur. Or, en les approfondissant, il n'aurait pas tardé de s'apercevoir qu'à la suite, ou à côté de ces questions si vastes qu'il effleure, l'ordre logique et l'ordre des faits auraient dû en amener une foule d'autres qu'il néglige même d'indiquer. Il montre fréquemment de l'instruction; mais trop souvent il écrit d'après des lectures incomplètes; rarement il lui arrive de remonter aux véritables sources, et la précipitation du travail le fait tomber dans des méprises qui sont parfois singulières. Ainsi, par exemple, on s'étonne de lire, dans une note de la page 188 : « Xénophon, après sa superbe retraite des *Dix-Mille,* fut abordé un jour, dans une rue d'Athènes, par Socrate qui lui barra *la voie* avec un bâton. Où trouve-t-on les choses les plus utiles à la vie, demanda le philosophe au héros? Au marché, répondit celui-ci. Hé bien, ajouta Socrate, venez chez moi, et vous l'apprendrez. Xénophon ne quitta plus le grand homme que pour se rendre à l'armée de Cyrus. » Quelle confusion d'idées! Comment Xénophon aurait-il pu se rendre à l'armée de Cyrus, *après* la retraite des

Dix-Mille? Qui ne sait que cette retraite n'eut lieu qu'*après* la mort de Cyrus, et à cause de cette mort même? Ailleurs, nous voyons dans le texte (p. 119) : « Socrate parlant à l'esprit de ses élèves en même tems qu'il parlait à leur âme, leur montrait à la fois le plus grand écrivain de l'antiquité et l'homme le plus sage parmi tous les sages de la philosophie païenne. » Qui ne sait encore que Socrate, loin d'être le plus grand *écrivain* de l'antiquité, n'a jamais *écrit* une ligne? Qui ne sait que toutes ses compositions littéraires se bornèrent à deux fables d'Ésope qu'il mit en vers dans sa prison? Mais, peut-être, l'inadvertance n'est-elle ici que dans les termes; peut-être l'auteur a-t-il voulu et cru dire seulement que le maître de Platon montrait dans ses discours un talent égal ou même supérieur à celui des plus grands écrivains. En ce cas, on doit l'avertir que sa phrase dit toute autre chose. En général, le style de M. Bard, qui a du feu et même de l'éclat, manque absolument de naturel; on y voudrait plus de justesse, de pureté, de précision. On voudrait aussi que l'auteur oubliât moins fréquemment que, dans les controverses philosophiques, les convenances prescrivent la mesure et la modération. Nous ignorons quels sont les écrivains qu'il qualifie (page 164) de *dogmatiseurs insolens et pervers :* mais, si c'étaient par hasard, les adversaires de cette *École nouvelle qui prélude glorieusement à son avenir...*, et qu'une note de la page 162 nous apprend être celle de MM. de Bonald, La Mennais, de Maistre, etc.; dussions-nous encourir l'excommunication de la *glorieuse École*, nous nous ferions un honneur de nous ranger au plus vite du parti de ces *insolens* et de ces *pervers*.

Au lieu de multiplier des observations que l'auteur est trop éclairé pour ne pas faire lui-même, en se relisant avec attention et sévérité, nous aimons mieux consacrer le peu d'espace qui nous reste à une citation assez étendue pour justifier ce que nous avons dit de son talent. « Soit que l'esclavage flétrisse le génie comme il flétrit le corps, soit qu'un organe devenu paresseux *dépouille* peu à peu les causes de sa perfectibilité, les peuples qui ont plié constamment sous un joug de fer n'ont jamais connu les élans d'une belle imagination; ils n'ont jamais souri aux tableaux de la prospérité publique; leur cœur ne s'est jamais ouvert qu'à la volupté grossière des sens. Ils n'ont pas même su mesurer la puissance qui les écrasait! Éloquence des tribunes, accens *triomphateurs* du patriotisme et de la philantropie, ils n'ont rien entendu! Fables ingénieuses, allégories douces et séduisantes, ils nont rien senti! Pompes des arts, magnificence des palais érigés à la gloire ou au génie, colonnes d'airain,

coupoles majestueuses qui portent jusqu'au ciel les leçons du passé, ils n'ont rien vu! Quelles traces a laissées après lui le despotisme d'Orient, sinon celles de la dégradation humaine? Un souverain ignorant, dominé par des *courtisanes* et des eunuques, des ministres avilis, un peuple rampant et féroce, voilà les Musulmans, tels que les a faits l'opprobre de la servitude (pages 242 et 243). »

Il y a certainement dans ce morceau de la verve et du mouvement. En acquérant plus de maturité dans ses idées comme dans son style, l'auteur pourra prétendre à des succès. Qu'il se souvienne que, pour les obtenir, l'important est de ne pas les brusquer. Si quelques pièces de peu d'étendue, dans des genres où l'inspiration est presque tout, peuvent être le fruit d'un heureux moment, il ne saurait en être de même dans un travail qui doit embrasser les plus importantes questions de la politique et de l'histoire. Les grands ouvrages, et surtout les ouvrages de ce genre, ne s'improvisent jamais. T. S.

82. — * *L'Art de vérifier les dates, depuis l'année* 1770 *jusqu'à nos jours*, formant la continuation ou troisième partie de l'ouvrage publié sous ce titre, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. T. VI et X. Paris 1826; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16. 2 vol. in-8° de 506 et 500 p.; prix du volume, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 174.)

Le sixième volume de cet important recueil contient la suite de la chronologie historique des rois de France et de la chronologie historique des rois d'Angleterre. Dans le tome dixième se trouve la continuation de la chronologie de l'Amérique : la Californie, le Pérou, la république de Bolivar et le Chili. — Ce grand et important ouvrage, où sont déposées, pour ainsi dire, les archives de toutes les nations, et qui est indispensable à toutes les personnes occupées d'études historiques, sera plus tard l'objet d'un examen approfondi dans notre section des *Analyses*.

83. — * *Histoire militaire des Français, par campagnes*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon; ornée de *portraits*, *cartes* et *plans*.—*Campagnes d'Allemagne et de Prusse*, *depuis* 1802 *jusqu'en* 1806, par M. Saint-Maurice. — *Campagnes d'Allemagne depuis* 1807 *jusqu'en* 1809, par M. Mortonval. — (M. le général Beauvais a revu ces deux volumes pour les détails stratégiques.) Paris, 1827; Ambroise Dupont, rue Vivienne, n° 16. 2 vol. in-12 de 317 et 392 p.; prix, 3 fr. 75 c. chaque volume.

L'histoire de nos longues guerres, dont la révolution fut l'origine, doit être connue de tous les Français; mais tous

n'ont pas le tems de lire de gros volumes. Il ne convient qu'aux militaires d'entrer dans tous les détails d'un combat, d'un siége, d'une bataille : les gens du monde cherchent à voir ces objets dans un cadre plus resserré et qui leur permette d'en apercevoir l'ensemble; et même, la plupart des militaires ont besoin que ces rapprochemens leur indiquent la place qu'occupent, dans l'histoire générale, les faits particuliers dont ils furent témoins. La collection qui renfermera l'histoire de ces fameuses campagnes ne sera pas trop volumineuse : mais, que les rédacteurs aient soin de n'omettre aucun fait essentiel. Dans les deux nouveaux volumes que nous avons sous les yeux, nous n'avons point remarqué d'omissions, et la fidélité historique y paraît observée. On ne sera pas moins satisfait du style que du choix et de la distribution des matières. R.

84. — * *Biographie universelle classique*, en un seul volume in-8°, d'environ 2500 p., par M. le général Beauvais, auteur des *Victoires et Conquêtes*, et par une *Société de gens de lettres;* revue pour la partie bibliographique par M. *A.-A.* Barbier, auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes, etc.*, et par M. *Louis* Barbier fils, employé aux Bibliothèques particulières du Roi. 5e livraison. Paris, 1826; Charles Gosselin. Prix de chaque livraison, sur papier carré satiné, 6 fr.; sur papier cavalier vélin, 8 fr.

Établie sur un plan sage qui a permis de réunir dans son cadre une foule de spécialités, toutes importantes par rapport à la masse de documens historiques qu'offre leur ensemble, la *Biographie universelle classique* a ce mérite particulier, qu'elle est appropriée à l'usage d'une foule de personnes studieuses auxquelles le prix élevé des grands recueils en rendait l'acquisition impossible. Outre qu'elle contient, comme en résumé, la substance essentielle des documens épars dans un nombre immense de volumes, elle remplit les lacunes considérables que les événemens de quatre ou cinq années laissent aujourd'hui dans les recueils les plus complets. Mais ce ne sont pas là les seuls titres de sa prééminence relative sur les ouvrages qui l'avaient précédée : ce qui rend ce livre plus recommandable encore, c'est, à notre avis, le sens juste, ferme et impartial dans lequel il est rédigé. Les faits y sont dégagés de toute interprétation captieuse, de toute hypothèse ou supposition.

La vérité historique n'y est point comme voilée sous ces vains ornemens dont trop souvent une érudition ambitieuse se plaît à la surcharger; et les déductions naissent dans l'esprit du lecteur du simple récit des faits.

Voulant donner à ce vaste travail toute la perfection désirable, l'éditeur a fait un appel aux bienveillantes critiques de ses nombreux souscripteurs. En même tems que M. *Charles* Gosselin se crée ainsi de nouveaux droits à l'honorable confiance qu'il s'est acquise auprès des savans et des amis des lettres et des arts, par plusieurs entreprises d'une haute importance, il assure à celle-ci un succès plus brillant. Déjà, un avertissement prévient les souscripteurs qu'il sera délivré (*gratis*) avec la 6e livraison, un carton pour les pages 265-268 (1re livraison), où, entre autres rectifications, on trouvera les deux articles Billaud-Varennes et Billaut (*Maître Adam*), mal à propos rejetés de la place que leur assigne l'ordre alphabétique.

Les interpollations faites dans le corps de l'ouvrage sont tellement considérables qu'il est à craindre que les prévisions de l'éditeur, relativement à son cadre, ne viennent à être mises en défaut : en effet, si, comme on peut le préjuger, la *Biographie universelle classique* contient, pour la partie biographique seulement, plus de deux mille articles en surplus des grandes collections du même genre, l'erreur de prévision devra paraître fort excusable, puisque sa cause est toute au profit du livre, et par conséquent de ses acquéreurs. Aussi, M. Ch. Gosselin a-t-il annoncé qu'immédiatement après la mise en vente de la 8e livraison, il fera paraître, avec le *supplément*, qui sera consacré aux personnages morts pendant l'impression, toute la portion du livre qui aura excédé les huit livraisons : un semblable supplément paraîtra, de deux en deux années, pour les personnages célèbres, littérateurs et grands artistes, morts pendant ces intervalles.

Nous ne nous sommes attachés jusqu'ici qu'à faire connaître, sous le point de vue d'utilité, le mérite de ce grand travail. Nous pensons avoir ainsi payé à ses collaborateurs le seul tribut de louanges auquel ils aient aspiré, puisque la plupart, gardant l'anonyme, se sont désintéressés au profit de l'ouvrage de toute ambition particulière. Il convient cependant de donner à juger la manière dont le cadre est rempli, et nous le ferons d'une manière utile par une simple liste des articles les plus saillans contenus dans cette cinquième livraison : par M. le général Beauvais : les articles *Gama* (Vasco de), *Grotius*, les *Guise*, les *Gustave*, *Haller*, les *Henri* et *Henriette*, *Hobbes*, le général *Hoche*, *etc.*; M. *Louis* Barbier : *Gerson*, *Heinsius*, *Heyne*, *etc.*; M. *Paulin* de Chamrobert : *Garcia Suelto*, *Garcilaso*, *Gelée* (dit Claude Lorrain), *Girodet-Trioson*, les *Haüy*, *etc.*; enfin les articles *Grèce*, *Guèbres*, *Guelfes et Gibelins*, *Hastings* (bataille de),

Hollande, etc.; M. Clair : *Gerbier, Hénault, etc.;* M. Bouillet : *Gassendi*, les *saints Guillaume, etc.;* M. Lallement fils : *Handel, Haydn, Herculanum, etc.;* M. *Amand* Guillaume : *Galilée, Herschell, etc.;* M. Septavaux : le comte *Garnier*, sir *Henri Grattan, etc.*, M. le Dr Pichot : *Galien, van Helmont, Hippocrate;* M. Amar : *Hérodote, Hésiode;* M. Duviquet : *Geoffroy, Ginguené, Gluck, Gresset, Grétry, Grimm.*

En déplorant, avec tous les amis des lettres, la perte douloureuse que la science biographique a faite dans la personne du savant M. Barbier, les pricipaux collaborateurs de la *Biographie universelle classique* ont plus particulièrement à regretter, et pour eux-mêmes, et pour leur livre, la mort de cet ami précieux, si empressé de se montrer utile à tous ceux qu'il honorait de son estime, sentiment qu'auprès de lui il était facile de changer en affection plus vive. Mais, en descendant dans la tombe, cet illustre savant n'a pas laissé seulement le souvenir de ses talens; depuis quelque tems déjà il avait associé M. Louis Barbier, son fils aîné, à ses fatigans travaux, et l'achèvement de quelques-uns d'entre eux a été pour ce dernier non-seulement un glorieux héritage, mais encore une obligation sacrée, qu'il remplit avec un zèle digne des plus grands éloges. C'est ainsi que M. Louis Barbier continue, depuis la 3e livraison de la *Biographie universelle classique*, la révision de la partie bibliographique de cet important ouvrage, partie dans laquelle sa coopération ne doit pas moins concourir au succès du livre que celle de l'homme célèbre auquel il a succédé. M. le général Beauvais, secondé dans ce travail aussi délicat que pénible par M. P. de Chamrobert, revoit avec soin l'ensemble de l'ouvrage, qui lui doit en grande partie cette harmonie de couleur et de style par lequel il se distingue surtout des autres ouvrages de même nature. C. J.

85. — * *Annuaire nécrologique*, ou *Complément annuel et continuation de toutes les Biographies ou Dictionnaires historiques, etc.;* rédigé et publié par M. *A.* Mahul. *Année* 1825 (6e année de la collection). Paris, décembre 1826; Ponthieu. In-8° de IX—416 pages, avec 4 portraits (ceux de *L. David*, du général *Foy*, de *Lacépède*, et du cardinal *Consalvi*); prix, 8 fr.

Si l'heureuse idée qui a présidé à la conception de cet ouvrage était une idée simple, et qui ne demandait point de hautes combinaisons, il n'en était pas de même de son exécution, et peu d'hommes peut-être étaient aussi en état que M. Mahul de l'entreprendre avec des chances de succès. Au grand regret de ceux qui aiment à étudier l'histoire publique ou privée, morale ou littéraire, de leurs concitoyens, la plu-

part de nos biographies modernes sont rédigées avec une partialité qui porte l'empreinte de la dissidence qui a régné trop long-tems dans nos opinions politiques. Ce n'est donc pas avec une médiocre surprise qu'on a vu un jeune publiciste, dont l'âme est chaleureuse et l'esprit plein de vivacité, se livrer à un travail qui demandait tant de calme et de dignité, et bientôt, par son indépendance et son impartialité, réunir dans le nombre de ses approbateurs les hommes des partis les plus opposés. Cette sagesse et cette conscience dont il ne s'est jamais départi, relevées encore par de longues études et des connaissances réelles en bibliographie, ont acquis à son livre toute l'importance qu'il mérite; le succès de l'*Annuaire nécrologique* est désormais assuré dans le monde, et l'on peut dire qu'il est devenu un livre indispensable dans toutes nos bibliothèques.

On pense bien, du reste, que dans un ouvrage où l'imagination ne doit entrer pour rien, et où l'on cherche surtout des faits, l'auteur est souvent obligé de s'en rapporter aux personnes qui ont été à même, par leur intimité ou leurs relations avec ceux dont il écrit la vie, de connaître et de recueillir des renseignemens exacts, et quelquefois en opposition avec la voix publique; tout son mérite, et ce mérite est plus grand qu'on ne pense, consiste alors à comparer les faits entre eux, à les discuter et à en faire sortir la lumière et la vérité. M. Mahul s'acquitte de cette tâche avec tant d'adresse et de bonheur, que toutes les nuances d'opinion ou de rédaction se fondent dans une même couleur, et que son ouvrage paraît ne former qu'un ensemble régulier, et qui lui appartient entièrement. Des correspondans zélés, des ouvrages et des recueils estimés lui fournissent souvent des matériaux, et il a toujours soin d'en avertir les lecteurs, en les renvoyant pour de plus grands développemens aux sources où il a puisé. La *Revue Encyclopédique*, qui le compte au nombre de ses plus anciens collaborateurs, est souvent mise par lui à contribution, et plusieurs des articles les plus importans de l'Annuaire de 1825 sont empruntés en partie à nos *Tablettes nécrologiques*. Une seule chose paraîtrait à craindre pour M. Mahul, ce sont les communications trop minutieusement louangeuses ou complaisantes de parens intéressés à la mémoire des personnages qu'il évoque dans son livre; et deux ou trois articles de son dernier volume nous semblent porter quelques traces légères de ce défaut, dont il faut surtout que l'auteur continue à se préserver dans l'intérêt de la vérité et de l'unité de son livre. Tel article aussi peut être trop court ou même incomplet, proportions gardées avec le personnage qui en est l'objet : M. Mahul ne néglige

aucun moyen de remplir les lacunes ou les erreurs, lorsqu'on les lui démontre, et deux ou trois fois déjà il est revenu sur ses pas pour remplir ce devoir, qu'il regarde comme sacré. Mais d'autres articles, en revanche, peuvent être trop longs, et nous croyons la critique obligée de lui signaler celui qu'il a consacré à la comtesse de *Mont-Cair-Zain ;* cet article occupe vingt pages de son volume, remplies en partie d'extraits des mémoires romanesques de cette dame, qui prétendait être fille naturelle de Louis-François de Bourbon Conti, et à laquelle d'ailleurs des persécutions et des malheurs avaient trop altéré l'esprit pour qu'on pût en faire un personnage historique intéressant, à moins de prouver la vérité de ses allégations. Nous avons cru remarquer aussi un passage un peu sévère, et qui contraste avec les preuves que M. Mahul a données de son amour pour la philosophie, dans le commencement de l'article consacré à Mme de *Krudner,* et où il parle de l'*immoralité* et du *cynisme* que l'on professait dans la société de Diderot, de d'Alembert, d'Helvétius et de Grimm. Sans vouloir nous déclarer les panégyristes de toutes les opinions des philosophes du XVIIIe siècle, nous ne pouvons nous empêcher de trouver exagérées et même injustes les épithètes par lesquelles on cherche à les caractériser ici, épithètes d'autant plus déplacées qu'on les rencontre dans l'article d'une femme qui, après avoir été un objet de scandale par ses mœurs, s'est montrée, sur la fin de sa vie, imbue de principes et d'idées qu'une morale sévère ne peut confondre avec la véritable vertu.

Débarrassés de ces légères observations, que M. Mahul reportera d'ailleurs à qui de droit, nous n'avons plus que des éloges à lui accorder pour la totalité des articles qui sont compris dans son Annuaire de 1825 (1), et parmi lesquels nous en avons remarqué un grand nombre qui ne laissent rien à désirer, malgré la diversité des connaissances qu'ils exigeaient

---

(1) Ce volume renferme 112 noms pour la partie française, et 36 pour la partie étrangère; on y remarque 9 femmes, célèbres par leur rang, leurs vertus, leurs talens, ou même leurs erreurs; ce sont : la princesse *Borghèse*, la Csse de *Mont-Cair-Zain* (dite *Bourbon-Conti*), Mmes *Dufrénoy*, de *Girieux*, *Mallès de Beaulieu*, la trop fameuse *Manson*, et dans la partie étrangère, la Csse d'*Albany*, la Dsse de *Devonshire* et Mme *Krudner*. — Outre la table ordinaire des noms compris dans le volume de 1825, M. Mahul donne cette fois une table générale de tous ceux que contiennent les 5 volumes publiés jusqu'ici (1821-1825). Cette table, dit-il, devra être désormais reproduite et complétée chaque année, de manière à faciliter les recherches que l'on aurait à faire dans la collection.

dans leur auteur ; tels sont ceux de l'abbé de *Boulogne* et du cardinal *Consalvi*, des anciens ministres *Bigot de Préameneu* et *Ferrand*, du général *Foy*, des savans distingués *Lacépède*, *A. Barbier*, *Barbié du Bocage*, des médecins célèbres *Béclard*, *Percy* et *Royer-Collard*, de l'helléniste *Courier*, des artistes *David*, *Denon*, *Dupaty* et *Gautherot*, de l'acteur anglais *Kemble* et des *Balguerie-Stuttenberg*, des *Chassiron*, des *Haussmann* et des *Saint-Simon*, par lesquels nous terminerons cette galerie, mais qui mériteraient d'etre placés au premier rang pour les services signalés dont leur sont redevables le commerce et l'industrie, qui deviennent de jour en jour une des grandes nécessités et un des ressorts les plus puissans de la civilisation moderne. E. Héreau.

86. — * *Mémoires ou Souvenirs et anecdotes*, par M. le comte de Ségur, de l'Académie française. *Deuxième édition.* T. III. Paris, 1826; Eymery. In-8°; prix, 5 fr.

Peu d'hommes ont acquis le droit de parler d'eux-mêmes : il faut, pour remplir cette mission délicate, être sûr de sa propre conscience et de l'estime des autres. Le public est avide de recevoir les confidences de M. de Ségur : on aime à voir dans le même homme l'écrivain distingué, l'académicien célèbre retracer les aventures du courtisan aimable, et les utiles négociations du ministre d'état. La troisième partie de ses mémoires est remplie d'anecdotes intéressantes, et presque inconnues, sur les personnages les plus illustres de la fin du dernier siècle. Leur contemporain et leur ami, M. de Ségur, est resté au milieu de la génération présente, comme chargé de lui transmettre les exemples et les faits dont il est désormais l'unique témoin. La nature lui a laissé sous le poids des souffrances la fraîcheur de la pensée, la puissance de la mémoire, et la plénitude d'un talent brillant de raison, de grâce et de finesse.

Les événemens décrits par l'auteur commencent avec son voyage en Crimée, et finissent à l'époque fameuse où la France, éclairée par la philosophie, renversa le vieil édifice des préjugés, et donna au monde le signal de la régénération des peuples.

Joseph II, Stanislas, Catherine, et les principaux personnages qui se groupent autour de ces souverains, sont peints d'une manière caractéristique, et leurs portraits laissent une vive empreinte dans la pensée du lecteur, qui, entraîné par l'illusion, croit avoir connu lui-même les modèles. La célèbre autocrate apparaît avec éclat parmi les grands qui l'entourent : pour bien juger les esprits supérieurs, il est néces-

saire de les surprendre dans tous les instans, de les voir dépouillés du prestige dont ils s'environnent, pour déguiser aux yeux du vulgaire les faiblesses de l'humanité. L'intimité qui régnait entre elle et M. de Ségur a dû, pendant un long voyage, donner à l'observateur tous les moyens de sonder les replis de cette âme profonde, qui souvent aimait à se confier au courtisan sincère, au diplomate éclairé, que Catherine traitait moins en ambassadeur étranger qu'en ami dont elle appréciait le mérite et le caractère. Nul écrivain n'a montré Catherine sous un aspect aussi favorable que le fait M. de Ségur; mais nul ne l'a mieux connue : la voix de l'homme sans tache est un titre irrécusable aux yeux de la postérité. La veuve de Pierre II n'est point irréprochable, mais n'est point criminelle. La faiblesse de l'épouse est rachetée par les grandes actions de la souveraine, qui, supérieure à sa nation, égala les plus grands hommes de son siècle. Sur un trône absolu, elle avait compris qu'il n'existe de vraie grandeur pour le prince et pour l'état que dans la sage liberté, qui n'est que la justice, et dans l'égalité, qui n'est que l'absence du privilége donné par le hasard. Les tzars, ses prédécesseurs, avaient souillé leurs plus belles actions par des meurtres privés ou juridiques; Catherine abolit la peine de mort; elle pensait que si la loi doit bannir de la société le criminel qui en trouble l'harmonie, il n'appartient qu'à une puissance surhumaine de lui ôter la vie. Honneur au législateur qui, se refusant à punir le meurtre par le meurtre, interdira pour jamais ce châtiment féroce, qui ne permet aucun espoir à l'innocence condamnée, ne laisse que le remords au juge trompé par l'apparence, et dont l'appareil barbare accoutume le méchant à la cruauté, et le familiarise avec le sang qu'il n'hésite plus à répandre à son tour.

On verra dans les récits de M. de Ségur les vastes projets que Catherine avait conçus pour l'agrandissement de son empire colossal, et quel était son espoir sur les destins de la Grèce. Nous laissons à nos lecteurs le plaisir d'apprendre de l'auteur même des circonstances que son esprit délicat et le charme de son talent rendent si intéressantes. Les mémoires de M. de Ségur, avidement recherchés malgré les distractions fatales de la politique, sont un des monumens littéraires et historiques les plus remarquables de notre époque. P.

87. — * *Mémoires sur le consulat : 1799 à 1804*; par un *ancien conseiller d'état.* Paris, 1827; Ponthieu, Palais-Royal, galerie de bois, 1 vol. in-8°; prix, 7 fr.

Cet ouvrage sera lu avec un grand intérêt par les hommes

qui ont encore assez de raison pour étudier la politique dans l'histoire, et non dans les rêveries de nos publicistes romantiques. L'impression qu'il produit est pénible; mais elle peut être utile surtout aux jeunes Français qui n'ont pas vu l'époque dont les principaux événemens y sont retracés. L'ancien conseiller d'état fait assister ses lecteurs au déplorable spectacle d'un grand homme employant toutes les forces de son génie et de son caractère à se détruire lui-même, en détruisant la liberté d'un grand peuple. On voit naître la contre-révolution qui, après avoir commencé par s'exercer sur les choses, devait nécessairement finir par frapper les hommes. On voit propager, au nom de la stabilité, au nom du repos de la nation, les doctrines qui ont amené dix ans de guerre, et, au bout de ces dix années, l'invasion et la conquête de la France. On entend les premiers essais de ces déclamations contre les peuples libres de l'antiquité poussées aujourd'hui jusqu'à la fureur. L'auteur, qui paraît avoir senti ce qu'il y avait d'imprudent et de funeste dans ces doctrines et dans ces déclamations, révèle quelques discussions remarquables du conseil d'état. Il rapporte des discours qu'il assure avoir été tenus par Bonaparte dans les séances de cette assemblée, et où l'on reconnaît souvent la tournure d'esprit du consul et sa manière de s'exprimer. Les objets traités avec le plus de détails sont l'affaire de *la machine infernale*, l'établissement de la Légion-d'Honneur, l'organisation de l'instruction publique, le consulat à vie, l'acte de *médiation de la Suisse*, et la fondation de l'empire. Dans ce long assassinat de la liberté française, ce ne fut pas, on le sait, le despote futur qui se montra le plus empressé à la frapper; ce furent des hommes qui, ne pouvant aspirer aux distinctions de la gloire, avaient soif de se distinguer par les insignes de la servitude. Cette particularité si instructive est consignée avec soin, quoique avec des réticences, dans les *Mémoires sur le consulat*. On y voit souvent Bonaparte flétrir avec l'énergie de la plus haute raison les projets tramés par ses courtisans, et qu'il adopte quelques mois plus tard. Maintenant que nous avons éprouvé les effets, vainement prédits, de ses systèmes de stabilité, les esprits les plus ordinaires pourront étudier avec fruit les premiers pas qu'il fit, et qu'il nous fit faire dans la route qui devait le conduire des Tuileries à Sainte-Hélène, en même tems que nos limites seraient reportées des bords du Rhin aux rives de la Sambre, des remparts d'Alexandrie aux portes de Mont-Dauphin. Z.

88. — *Notice historique sur M. Bellart*, ancien avocat au Parlement de Paris et à la Cour royale de la même ville, décédé procureur-général du Roi près cette Cour, conseiller d'état, etc.;

par M. Billecocq, avocat. *Seconde édition.* Paris, 1826; Delaunay. In-8° de 118 pages; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. par la poste.

La vie de M. Bellart se divise en deux parties. La première fut remplie par les devoirs de la profession d'avocat, et entourée d'une considération non contestée. Des causes célèbres, notamment celle d'Adélaïde de Cicé, mirent en lumière la capacité du jurisconsulte et lui valurent une assez grande réputation de talent. Néanmoins, ce talent lui-même est contesté, depuis que l'influence du gouvernement représentatif sur le barreau a produit dans cette agrégation de jurisconsultes une régénération à laquelle l'esprit peu étendu de M. Bellart n'était point propre à participer. La seconde partie de la carrière de M. Bellart, entourée d'honneurs éclatans et abreuvée de cuisantes amertumes, appartient essentiellement à l'histoire politique de notre tems. Nous n'hésitons pas à dire qu'elle mérite de graves reproches. Ce n'est point ici le lieu de les expliquer; mais le dernier réquisitoire de M. Bellart, dirigé contre la liberté de la presse, la plus chère de toutes les libertés publiques menacées, est assez présent à la mémoire pour que nous soyons dispensés d'entrer dans de pénibles développemens. Cet acte d'hostilité contre les idées libérales fut aussi un chef-d'œuvre de mauvais goût. M. Billecocq, préoccupé par le sentiment honorable d'une vieille amitié pour M. Bellart, n'a rien vu qu'à louer dans toute la carrière de ce magistrat. Aussi, la biographie de M. Bellart reste encore à faire, quoique son collègue du barreau en ait préparé consciencieusement quelques-uns des principaux matériaux. A. M.

89. — *Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers, Marie Stuart, François, dauphin, etc. adressées au connétable Anne de Montmorency*, ou Correspondance secrète de la cour sous Henri II, suivie de *Lettres inédites de LL. MM. Louis XVI et Marie-Antoinette, de leurs testamens et de l'inscription du monument expiatoire de la Conciergerie*, avec de nombreux *fac-simile*; par *J.-B.* Gail, de l'Institut, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, etc. Paris, 1828 (1826); Ch. Gail neveu, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12. In-8° de VI-100 pages.

Ce titre présente une singularité qui demande une explication : il porte le millésime 1828, quoiqu'imprimé et publié en 1826. « Cet opuscule, dit une note, sera, pour cause, le 1er N° du *Philologue*, tome XXIII; année 1828. Le N° 2 de ce même tome paraîtra, sous trois à quatre mois. Les tomes XXI, XXII, année 1827, seront publiés dans le cours du premier trimestre 1827. »

Du reste, c'est un recueil curieux de plusieurs pièces inédites qui ne seront point négligées par l'histoire, et que le savant auteur a extraites du département des manuscrits à la Bibliothèque du Roi, ou reçues en communication des particuliers qui s'en trouvent propriétaires. La suite des *fac-simile* en comprend deux de l'écriture du duc de Berry. Des notes et des éclaircissemens, dus à M. Gail, accompagnent la plupart de ces lettres, écrites avec l'orthographe et dans le français d'une époque encore à moitié barbare. *α.*

90. — * *Résumé complet d'Archéologie. Tome second, contenant les traités sur les pierres gravées, les inscriptions, les médailles, les ustensiles sacrés et profanes, meubles, armes, etc.;* suivis de la *Biographie des plus célèbres antiquaires*, de la *Bibliographie archéologique*, et d'un *Vocabulaire*, orné *de planches;* par M. Champollion-Figeac. Paris, 1826; Bureau de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arts, n° 8. In-32; prix, 3 fr. 50 c.

Le titre seul est une analyse de ce volume, qui est lui-même l'analyse des meilleurs traités sur les sujets indiqués. Le travail est fait avec précision et clarté; ce second volume n'est inférieur en rien au premier que nous avons annoncé dans ce Recueil. (Voy *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 535, cahier de février 1826.)

D—N.

Littérature.

91. — * *Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale;* par le baron Massias, auteur du *Rapport de la nature à l'homme, et de l'homme à la nature*, tom. II. Paris, 1827; Firmin-Didot. In-18 de 292 pages; prix, 3 francs. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, pag. 482.)

Ce second volume renferme 1,165 aphorismes; il est traité avec un soin aussi consciencieux que le premier, dont nous avons rendu compte dans notre cahier précédent. On y trouve peut-être un plus haut degré d'utilité, à cause du sujet qu'il développe, et qui est exclusivement *l'homme*. Nous engageons les physiciens qui ne reconnaissent en nous qu'un seul et même principe matériel, et qui regardent la psychologie comme une continuation et une dépendance de la physiologie, de lire attentivement le titre *Sens*, *Intelligence*, page 203. Nous les défions de ne point concevoir des doutes sérieux sur leurs doctrines. Pour expliquer les effets du Panorama et du Diorama, il faut nécessairement recourir à un principe distinct de la matière, lequel rectifie les déceptions de l'organe visuel. Les trois paragraphes qui suivent seront la preuve de notre assertion.

940. « Dans le *Panorama* et le *Diorama*, l'œil voit autre chose que ce qu'il voit ; ou plutôt, l'âme voit autre chose que ce que l'œil perçoit. Ici, il faut, de toute nécessité, recourir à une âme pour expliquer le phénomène. L'œil seul ne saurait sentir et voir que ce qu'il sent et voit effectivement ; il ne saurait aller contre la réalité et contre son propre jugement. C'est l'âme qui fait le tableau autre que celui qui est perçu ; c'est elle qui trompe l'œil qui la prend au mot, et qui se trompe elle-même, mais sans être dupe de son propre artifice ; car elle sait que le tableau qu'elle voit par son organe corporel est différent de celui qu'en vertu de l'activité qui lui est propre, elle a ramené aux proportions humaines, métamorphosant ce que l'œil sent et touche, en ce qu'elle juge de complicité avec le peintre, et qu'elle compare à elle-même dans ses rapports actuels. »

943. « Tant qu'on assiste au spectacle du *Diorama*, l'âme *sait* que ce que les yeux voient est différent de ce qui est sur la toile. Ici, la *science* diffère totalement de la *sensation* : seraient-elles une seule et même chose ? »

947. « Voir suppose l'agent qui voit et l'objet vu : concevez, si vous le pouvez, l'identique matériel se percevant lui-même, et ayant l'intelligence de ses propriétés. Concevez la matière se donnant l'idée de son existence, de ses formes, de ses qualités, et, de plus, celle de l'intelligence. »

Pour montrer au lecteur l'importance de ce que contient ce volume, nous allons donner le titre des sujets qui y sont traités: Homme. — Femme. — Amour de soi-même. — Équité naturelle. — Pitié. — Courage. — Générosité. — Amitié. — Intérêt personnel. — Haine. — Amour. — Amour entre les sexes. — Pudeur. — Crainte. — Espérance. — Nécessité. — Caractères. — Passions. — Cranologie. — Physiognomonie. — Enthousiasme. — Fanatisme. — Superstition. — Fourbe. — Moquerie. — Orgueil. — Paresse. — Vanité. — Importance. — Fatuité. — Sottise. — Pédantisme. — Niaiserie. — Babil. — Flatterie. — Bienfaits. — Ingratitude. — Conseils. — Envie. — Jalousie. — Émulation. — Colère. — Vengeance. — Pardon. — Reproches. — Mépris. — Estime. — Avarice. — Hypocrisie. — Mensonge. — Vices. — Immoralité. — Mélancolie. — Faiblesse de l'homme. — Curiosité. — Raison. — Vérité. — Bonheur. — Plaisir. — Douleur. — Sens. — Intelligence. — Vue. — Ouïe. — Odorat. — Goût. — Toucher. — Mémoire. — Imagination. — Volonté. — Libre arbitre. — Instinct. — Conscience. — Principes de conduite. — Habitudes. — Ages. — Vieillesse. — Mort.

92. — * *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française; avec des *éclaircissemens* et des *notes*. T. XII et XIII (*Ermite en province*, t. V et VI). Paris, 1823 (1826); Jules Didot aîné; Pillet aîné; l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11. 2 vol. in-8°; prix du volume, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 238).

Le succès européen qu'ont obtenu les nombreuses éditions de l'*Ermite de la Chaussée-d'Antin* et de l'*Ermite en province* nous dispense de revenir sur cette partie des œuvres que nous annonçons. Un de nos collaborateurs, juste appréciateur du rare talent de M. Jouy, embrassera dans un même article l'ensemble de ses ouvrages, et s'occupera surtout de l'examen des productions qui sont publiées pour la première fois. N.

93. — * *Le Livre de Job*, traduit en vers français, avec le texte de la Vulgate en regard; suivi de notes explicatives, ainsi que des variantes tirées des plus célèbres interprètes de la Bible, et de quelques poésies françaises; par *B.-M.-St.* Levavasseur. Paris, 1826; Delaunay et Dentu. In-8° de XXXIV et 340 pages; prix, 5 fr. et 6 fr. 50 c. par la poste.

Tout est mystérieux dans le Livre de Job, le siècle et le pays de ce patriarche, l'auteur du poëme dont il est le héros, la langue dans laquelle ce poëme a été primitivement écrit. J'avouerai qu'à mes yeux la même obscurité règne sur le sens de beaucoup de passages de ce dialogue, et que mon intelligence ne va pas jusqu'à suivre l'enchaînement des idées de ses divers interlocuteurs. Mais ce qui, dans ce livre frappe tous les esprits, même les moins pénétrans, c'est la grandeur des images et la profonde mélancolie des sentimens. La poésie ne s'est jamais élevée plus haut, et il est peu d'écrivains modernes qui n'aient fait quelque emprunt à ce poëte oriental, le plus ancien peut-être de tous ceux dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous. La traduction entière de ce livre n'en présentait que plus de difficultés, puisqu'il fallait, dans les passages qui excitent notre admiration, lutter avec d'heureux imitateurs, tels que Racine, Delille, MM. Parseval-Grandmaison, Baour, etc., et dans tout le reste du livre, triompher des obstacles que présentait une philosophie souvent obscure et dont les raisonnemens offrent à tout instant des redites ou des lacunes. Nous croyons que M. Levavasseur n'aura qu'à se féliciter d'avoir assez présumé de ses forces pour former une entreprise aussi hasardeuse. Son style, énergique, précis et harmonieux, reproduit avec bonheur toutes les beautés de l'original. Le morceau suivant, bien que pris au hasard, fera connaître à la fois la vigueur et la souplesse de son talent :

L'impie a déplacé les bornes de nos champs;
Et, dévastant nos héritages,
Il a de nos troupeaux peuplé ses pâturages.
De la colère des méchans
Tout fait une cruelle épreuve :
L'indigent est sans pain, le faible est poursuivi;
De coupables mains ont ravi
L'agneau de l'orphelin, la chèvre de la veuve.
Les uns, tels que l'onagre, errans dès le matin,
Se font du brigandage une affreuse habitude,
Et du fond de leur solitude,
Avides et cruels, fondent sur leur butin;
Le pain de leurs enfans est le fruit du carnage;
Ils foulent sous leurs pieds l'innocent opprimé;
Ils vendangent sa vigne, et de leur bras armé
Sans cesse ils portent le ravage
Dans le champ qu'ils n'ont point semé.
. . . . . .
Dans leur rage toujours croissante,
D'autres à la mamelle arrachent l'orphelin;
D'autres laissent en proie à la faim dévorante
Le moissonneur courbé sous leur gerbe pesante,
Et de l'infortuné qui presse leur raisin
N'étanchent point la soif ardente.
Les opprimés, hélas! remplissent nos cités,
Et des cris douloureux que leur bouche répète
Retentissent au loin les airs épouvantés;
Mais Dieu n'a point d'oreille, et sa foudre est muette.

J'oserai reprocher à M. Levavasseur quelque négligence dans ses rimes. La richesse des rimes est superflue, quelquefois même nuisible, dans les morceaux de sentiment; mais elle ajoute beaucoup à l'effet dans la poésie descriptive. Ainsi, *dévorante*, *pesante* et *ardente*, sont des rimes trop pauvres pour cette poésie. Quelquefois aussi, M. Levavasseur les croise d'une manière peu agréable pour l'oreille, comme dans les 3e, 4e et 5e vers du passage cité. Voici une faute plus grave :

« De la comète, effroi du monde,
Qui soumet à des lois la course vagabonde? »

Le texte ne dit rien de semblable; et à coup sûr, la marche régulière des comètes n'était pas même soupçonnée du tems de Job. Nous signalons avec confiance ces légers défauts à M. Levavasseur, persuadés qu'il lui sera facile de les faire disparaître d'un ouvrage destiné à prendre place parmi ceux dont s'honore notre littérature. CH.

94. — * *Odes d'Anacréon*, traduites en vers français, avec

le texte en regard; par VEISSIER DESCOMBE. Paris, 1827 (1826); Compère jeune. In-32 de XXXII et 244 pages; prix, 6 fr.

M. Veissier Descombes est professeur au collége de Henri IV; les devoirs dont il s'acquitte à l'égard des élèves confiés à ses soins se trouvent au rang des plus utiles, et il a droit à de nouveaux éloges pour avoir consacré ses rares loisirs à reproduire les inspirations du chantre de Téos, dont le nom seul sourit à tous les amis des grâces et de la poésie. La nouvelle traduction plaira aux hellénistes par sa grande fidélité; à tous les lecteurs, par le talent de la versification. Voici, à l'appui de notre jugement, une citation que nous prenons, en ouvrant le volume. Le poëte s'adresse à sa lyre :

Je veux célébrer tour à tour
Et Cadmus et les fiers Atrides;
De mon luth les cordes timides
Ne rendent que des sons d'amour.

J'essayai de changer un jour
Ces cordes et ce luth perfide;
Je disais les travaux d'Alcide...
Et mon luth répondait amour...

Adieu donc, adieu sans retour,
Héros que l'univers admire.
Adieu... les cordes de ma lyre
Ne rendent que des sons d'amour.

Ceux qui feront une plus ample connaissance avec la traduction de M. Veissier le tiendront à coup sûr pour un habile interprète du poëte grec. Ce volume dont l'impression est fort bien exécutée, renferme, en outre, un choix des *imitations d'Anacréon* par nos auteurs les plus connus. Cette modestie de M. Veissier, qui permet ainsi la comparaison et le choix au lecteur, ne peut servir qu'à rehausser son mérite, puisque la plupart des morceaux qui lui appartiennent sont de nature à soutenir honorablement la concurrence. D. E.

95. —* *Amours mythologiques*, traduits des *Métamorphoses d'Ovide*, par de PONGERVILLE. *Seconde édition*. Paris, 1827; Delaforest. In-18 de XXXIII et 121 pages; prix, 4 fr.

Le succès de cet ouvrage, dont nous avons annoncé la première édition dans notre cahier précédent (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, page 778), a parfaitement repondu à nos prédictions. Le public s'est empressé de confirmer les suffrages unanimes que les critiques avaient accordés à ces charmans poëmes. M. de Pongerville a profité de leur réimpression pour faire disparaître

quelques taches légères que lui seul peut-être avait remarquées. Il a joint à l'édition que nous annonçons une élégante *Notice sur Ovide*, qui ajoute un nouveau prix à ce recueil. CH.

96. — *La Loge disputée*, ou la guerre des privilégiés et des parvenus, poëme héroï-comique en quatre chants; par M. J. L. B. Paris, 1824; Mongie. In-18 de 76 pages; prix, 2 fr.

Le poëme badin présente de très-grandes difficultés. Il faut placer en premier lieu le défaut d'intérêt. De quoi s'agit-il, en effet? D'un pupitre, d'un perroquet, d'une loge : les noms ou les faits historiques ne sont même pas là pour nous soutenir, comme dans le poëme héroï-comique dont Voltaire nous a donné le modèle. Le poëte accepte toute la responsabilité; sujet, intrigue, disposition, dénoûment, personnages, merveilleux, il faut qu'il invente tout, et ce n'est pas encore assez : si la magie de son style ne soutient pas constamment l'attention du lecteur, si le mélange du plaisant et du sérieux, et surtout l'originalité des idées, des réflexions, ou des tournures ne la réveille sans cesse, le poëte aura perdu sa cause.

L'auteur de *la Loge disputée* paraît n'avoir pas compris tous les obstacles qu'il avait à vaincre : son action se passe à Moulins; un intendant (c'est probablement un receveur de département; je ne sais pourquoi l'auteur ne l'a point voulu nommer) avait une loge au spectacle. Le gouverneur (c'est sans doute le préfet) veut s'en emparer; il la fait demander au maire, qui, n'osant ni la lui refuser, ni l'enlever à l'intendant, lui en envoie une clef, après avoir fait changer la garde de la serrure. Les deux rivaux se trouvent ainsi exclus de la loge, et s'accusent mutuellement : de là, des procès et des combats terminés par la nomination d'un autre préfet et l'éloge du roi.

Ajoutez à cela des caractères communs et mal tracés, un style faible, une versification sans couleur, et une intrigue qui n'est que la pâle copie de l'immortel badinage de Boileau, et vous aurez en deux mots les causes de l'oubli dans lequel est tombé ce poëme depuis sa naissance. B. J.

97. — *Almanach des Muses*, ou Choix de poésies fugitives pour l'année 1827 (63e année). Paris, 1827; Bouquin de la Souche. 1 vol. In-12 de 262 pages, avec un titre gravé; prix, 2 fr. 50 c.

C'est une chose vraiment digne de remarque, dans les affaires les plus graves de la vie, comme dans les moins importantes, que la puissance des mots sur la multitude. Long-tems le recueil dont nous entretenons ici nos lecteurs a été regardé comme l'oracle du goût, et les poëtes ont brigué la faveur d'y

faire paraître leurs œuvres; ce tems était celui de notre gloire littéraire, et l'on retrouve en parcourant les premiers volumes de l'*Almanach des Muses*, les noms les plus connus et les plus distingués sur notre Parnasse. Tout à coup les mots de *petite littérature*, de *poésie d'almanachs, etc.*, sont venus frapper les oreilles délicates de nos poëtes modernes, et blesser leur amour-propre mal entendu. Sans réfléchir au jugement inconsidéré qui enveloppait tous les recueils poétiques dans la même réprobation, ils ont craint de voir leurs productions, entachées de ridicule, classées dans la *petite littérature*, et ils ont fini réellement par céder le champ à cette *petite littérature*, qui la première sans doute avait sonné l'alarme, dans son dépit de se voir repoussée d'un recueil dont elle envahit bientôt après toutes les pages. Qu'est-il résulté de cette défection? D'un côté, *l'Almanach des Muses* a beaucoup perdu de son prix et de son ancienne réputation; il a cessé d'être recherché des gens de goût, et même des gens du monde; d'un autre côté, les poëtes ont perdu l'avantage d'y jeter les premiers fondemens de leur réputation, d'essayer leurs forces, le genre de leur talent, le goût du public, et plus d'un a regretté de n'avoir pu le faire, en voyant l'accueil glacial avec lequel on recevait le volume de ses œuvres, que ne recommandait ni un nom connu, ni un talent éprouvé par la critique.

Il faudrait aujourd'hui un concours de circonstances, bien difficiles à réunir pour rendre à l'*Almanach des Muses*, son ancienne réputation; et si quelque chose pouvait vaincre à cet égard un préjugé qui commence à avoir force de loi, ce serait sans doute la réunion de plusieurs noms tels que ceux que nous remarquons dans la table de cette année. Certes, le talent de MM. Ancelot, Bignan, Châteaubriand, Denne-Baron, Edmond Gérand, Le Bailly, Pongerville, etc., suffiraient pour alimenter plusieurs recueils, et l'on n'essaiera pas sans doute de nous faire croire, par un abus de mots, que telle pièce qui est admirée dans leurs œuvres, perd son mérite en changeant de place et en paraissant dans un almanach. Ne serait-il pas plus raisonnable, au contraire, de penser qu'un choix bien fait des œuvres de plusieurs auteurs doit être plus varié et plus intéressant, que les œuvres complètes d'un seul homme, et trouverait-on beaucoup d'exceptions à ce raisonnement? N'affectons donc point de dédaigner un recueil auquel son éditeur actuel, M. Gensoul, donne tous ses soins, et sachons-lui gré des emprunts qu'il fait pour nous aux porte-feuilles de nos meilleurs poëtes. Quand on sera revenu du préjugé qui enveloppe tous les recueils poétiques dans la même réprobation, et quand les auteurs ne

dédaigneront plus de se présenter eux-mêmes, nous verrons peut-être les noms de Béranger, Casimir Delavigne, Lamartine, et d'autres noms chers à la poésie, reparaître dans l'*Almanach des Muses*, et un plus grand nombre de pièces inédites viendra lui rendre la fraîcheur de la jeunesse et l'attrait de la nouveauté. *E.* Héreau.

98. — *Fables de Charles* Perrault, traduites du latin de *Faërne*, poëte de Crémone, précédées des *Vies de ces deux écrivains*, et enrichies de *notes instructives et littéraires*, par M. Boinvilliers, de l'Institut royal, etc. Paris, 1826; Eug. Balland, rue des Mathurins. In-18 de 200 p. petit-texte, et orné de quatre gravures; prix, 1 fr. 50 c.

Faërne naquit à Crémone, ville d'Italie. Poëte distingué, il écrivit en latin des fables qui obtinrent le plus grand succès; elles furent imprimées à Rome, en 1564, avec beaucoup de luxe, par ordre du pape Pie IV, et elles furent dédiées au cardinal, son neveu, connu depuis sous le nom de saint Charles Borromée. Charles Perrault les traduisit en vers en 1699, et les publia, à la satisfaction du grand roi et des gens de lettres de son tems. Il les dédia au savant abbé de Dangeau, qui, sous les auspices du marquis de Dangeau, son frère, élevait gratuitement douze gentilshommes sans fortune, lesquels, en sortant de ses mains, étaient nommés chevaliers de l'ordre de Saint-Lazare. Les fables de Ch. Perrault (frère de Claude, qui donna le dessin de la belle façade du Louvre) ne se trouvant plus depuis long-tems dans le commerce, M. Boinvilliers a eu l'idée de les reproduire avec quelques changemens, devenus indispensables, et accompagnées de notes littéraires et de réflexions morales qui ressortent naturellement du sujet. Il est à remarquer qu'il y a entre Faërne et Perrault cette heureuse conformité de caractère et de situation, que l'un et l'autre n'ont usé de leur crédit auprès de leur souverain respectif que pour être utiles aux lettres et aux arts.

Le recueil des fables de Perrault manquait à la collection des fabulistes français que M. Eug. Balland se propose de compléter; et ce qui manquait à cet ouvrage, devenu introuvable, c'était un commentaire utile qui offrît à la fois des préceptes de goût et un petit code de morale à la portée des jeunes gens. Les hommes de lettres qui savent combien les Académies, en général, doivent à Ch. Perrault, et ceux qui se rappellent avec plaisir les *contes de fées* de cet ingénieux académicien, ne liront pas sans intérêt ses fables, qui respirent un air aimable d'antiquité, et où l'on ne rencontre ni ces expressions ambitieuses, ni ces tours métaphoriques qui dé-

parent les fables modernes. L'éditeur a fait précéder son recueil de l'épître dédicatoire et de l'avertissement même de l'auteur, et il l'a terminé par les fables que plusieurs littérateurs de nos jours ont librement traduites de Faërne et de Phèdre, et que notre célèbre La Fontaine n'a pas jugé à propos de s'approprier en les imitant. Il a pensé avec d'autant plus de raison qu'il devait présenter aux jeunes gens ces imitations poétiques, qu'elles leur offrent des comparaisons à faire, et qu'il a déjà donné en leur faveur une édition soignée des fables de Phèdre et de celles de Faërne, avec la traduction en regard de ces deux écrivains; l'un du siècle d'Auguste, l'autre du siècle des Médicis. D***.

99. — * *Fables*, par *J.-C.-F.* Ladoucette, membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires. Paris, 1827; Saintin. In-18 de 187 p.; prix, 2 fr. 50 c.

Il est difficile d'annoncer un recueil de fables, sans que celles de La Fontaine ne se présentent à l'esprit, et sans être tenté de faire des comparaisons qui, en général, ne tournent pas à l'avantage du nouvel ouvrage. En effet, aucun des auteurs qui ont suivi dans la carrière notre grand fabuliste, ne peut lui être comparé. Soit qu'ils aient cherché à l'imiter, soit qu'ils aient pris une route différente, tous sont restés fort loin de lui; et, parmi ceux qui se sont le plus distingués, on peut dire qu'il n'en est pas un qui soit parvenu à donner à son nom une véritable célébrité. Mais ce n'est pas eux qu'il faut en accuser : cet effet est trop constant pour n'avoir pas une cause positive et indépendante du plus ou moins de talent. En y réfléchissant, on croit la voir dans les changemens que, depuis La Fontaine, la suite des tems a apportés, non-seulement dans la manière de rendre ses pensées, mais dans les pensées elles-mêmes. Elles étaient alors renfermées dans un cercle qui depuis s'est agrandi presque à l'infini : elles ne se rapportaient, en quelque sorte, qu'à ce qui touchait directement l'homme, son caractère, ses mœurs, ses erreurs; et elles étaient exprimées avec cette simplicité de diction à la fois riche et concise dont on retrouve les traces dans les ouvrages les plus abstraits du siècle de Louis XIV, et qui est une des conditions les plus nécessaires du genre de la fable.

Aujourd'hui, tout a changé d'aspect dans la littérature, le style comme les idées. L'impulsion que les écrits de nos philosophes modernes ont donnée à l'esprit humain, et les grands événemens qui en ont été la suite, l'ont comme porté au-dessus de lui-même, et l'ont contraint à se créer des routes nouvelles. L'auteur veut tout embrasser, tout approfondir, tout décrire.

La passion de la vérité, si l'on ose ainsi parler, se mêle au besoin des lumières; l'expression est devenue aussi forte, aussi vive que la pensée : elle s'élève, elle s'étend, elle s'égare avec elle, et la morale douce et familière des fables paraît insuffisante à l'esprit mûr, rempli d'idées grandes et positives, et qui se sent gêné par la seule nécessité d'avoir à la chercher à travers les formes peu brillantes et souvent embarrassées sous lesquelles le fabuliste la présente.

A ces difficultés il s'en joint une autre plus insurmontable encore. Les écrivains du siècle de Louis XIV ne cherchaient pas, comme ceux de nos jours, à se distinguer dans plusieurs genres de littérature. Ils se concentraient dans celui vers lequel ils se sentaient entraînés, et ils s'y dévouaient presque uniquement. Ils s'enrichissaient aussi des trésors que nous ont laissés les auteurs anciens dont ils nous transmettaient les chefs-d'œuvre; et toutes leurs facultés, tout leur talent se réunissant ainsi sur un seul point, il en résultait que l'œuvre du génie était à peu près complète, et ne laissait que peu ou point à dire à d'autres.

C'est ce qu'ont éprouvé tous ceux qui ont voulu suivre les traces de Corneille, de Boileau, de Molière, et, à plus forte raison, de La Fontaine, dont les petits tableaux, renfermés nécessairement dans des limites étroites, se sont plutôt épuisés que la critique des mœurs, le développement des passions, les grands événemens de l'histoire. Aujourd'hui, la force du lion, la finesse du renard, la sottise de l'âne, ne peuvent plus être présentés sans défaveur, même dans la meilleure fable. Il a fallu chercher d'autres tours, d'autres images plus nobles et plus adaptées au goût du siècle. Le récit, la discussion, ont pris la place de l'action; le trait brillant ou philosophique, de la bonhomie de l'expression : il n'est rien dans la nature qui ne soit animé sous la plume du poëte, pour raisonner sur les faiblesses humaines; le langage même des animaux n'a plus été, comme dans La Fontaine, celui qui leur était propre, mais l'expression des erreurs et des passions des hommes; et le genre de la fable a perdu ainsi son caractère primitif, sans en prendre un assez prononcé pour qu'on ait pu jusqu'à présent lui assigner une place véritable.

Cependant, rien ne paraît s'y opposer. Ce genre peut aussi en devenir un; et s'il achève de s'élever à la hauteur des idées philosophiques et de s'affranchir de ces images que l'on peut abandonner à l'enfance, il prendra aussi son rang dans la littérature. L'allégorie, la métaphore, quelles qu'elles soient, sont un cadre dans lequel la vérité, l'analyse des sentimens

des passions peuvent être également bien placées; et du moment où l'on renonce à faire des comparaisons qui, comme je crois l'avoir prouvé, ne peuvent être raisonnablement établies, si l'auteur intéresse, s'il attache, s'il éclaire, il a certainement atteint son but.

C'est ce que l'on peut dire des fables que vient de publier M. Ladoucette : on sent, en les lisant, qu'il n'a voulu imiter personne; que le vers s'est présenté à son esprit avec la pensée. Il la montre tour à tour sous la forme de la moralité, de la réflexion, de la digression; mais, en général, il plaît et entraîne. Son style est celui de la bonne école. Il sait l'animer à propos par des vers philosophiques, et, ce qui plaira davantage à plus d'une jeune lectrice, par des traits gracieux de sentiment. On pourrait lui reprocher quelques négligences échappées à la rapidité de l'inspiration; mais elles ont peu d'importance : elles disparaîtront facilement dans une seconde édition, et elles n'empêcheront pas que l'ouvrage n'obtienne un succès qui sera confirmé par tous les gens de goût. Quelques-unes de ces fables sont imitées de l'allemand et de l'anglais : de Pfeffel, de Lessing, de Richardson, etc. Mais celles que l'auteur tire de son propre fonds ne leur sont pas inférieures ; on en jugera par la citation suivante :

Le Flambeau.

Dans la cour de son maître, un jour le bon Sosthène,
Regardant un flambeau,
Croit que les aquilons l'éteindront d'une haleine :
Il brûle cependant d'un feu toujours plus beau.
Le précepteur, en homme sage,
Saisit cet à-propos, et dit : Mon cher enfant,
Tu le vois bien : l'envieux c'est le vent,
Et le flambeau du mérite est l'image.

M. de Ladoucette est aussi connu par plusieurs ouvrages estimés, entre autres par une traduction du *Philoclès* de Wieland; par le *Troubadour*, histoire provençale. Mais sa production la plus remarquable est sans contredit son *Voyage entre Meuse et Rhin*, qui rappelle les hautes fonctions administratives que l'auteur a exercées si honorablement dans ces contrées, et qui lui assure un rang distingué parmi nos littérateurs et nos observateurs philosophes. C. de S.

100. — *Trois chants héroïques*, par *Eugène* L'EBRALY. Paris, 1827 ; chez les libraires du Palais-Royal. In-8° de 56 pages.

Si l'auteur de ces trois chants, qui n'a pas encore atteint sa 18me année, me consultait sur sa vocation poétique, j'oserais lui donner quelques espérances. Il y a dans le début du premier, intitulé *Waterloo*, et dans quelques passages de son *Hellénide*, de la chaleur et une sorte d'inspiration; mais c'est là tout ce qu'il m'est possible de lui accorder. M. L'Ebraly ne sait encore ni écrire ni penser. Ses idées marchent au hasard; son style, hérissé de grands mots et de phrases pompeuses, ne sort de l'obscurité qu'en tombant dans le prosaïsme. On voit que l'affectation et l'enluminure à la mode, ont séduit sa jeune muse. S'il continue de faire des vers, il doit s'exercer, avant tout, à ce que dédaignent la plupart de nos jeunes poëtes, à s'exprimer à la fois noblement et simplement. CH.

101. — *Monsieur Dentscourt*, ou le Cuisinier d'un grand homme, comédie satirique. Paris, 1826; Touquet. In-32 de 32 pages; prix, 25 c.

102. — *L'Académie, ou les Membres introuvables*, comédie satirique en vers, par GÉRARD. Paris, 1826; Touquet. In-8° de 44 pages; prix, 1 fr.

103. — *Napoléon et Talma*, élégies nationales nouvelles, par GÉRARD. Paris, 1826; Touquet. In-8° de 10 pages; prix, 30 cent.

M. Gérard a eu soin de nous prévenir, dans sa préface et dans son élégie, qu'il n'a que dix-sept ans. Sans nous arrêter à lui montrer combien sont faibles les pièces qu'il a présentées au public, nous aimons à reconnaître dans ses deux satires, de l'esprit, de la gaîté et de la verve. Si M. Gérard veut profiter des conseils de quelques critiques sévères, et perfectionner les dons qu'il tient de la nature, il pourra faire dans ce genre des ouvrages qui survivront aux circonstances, et qui assureront à leur auteur la seule gloire dont il doive être avide. Mais, d'abord, qu'il se garde bien de choisir pour sujet d'une satire ce qui ne peut fournir que la matière d'une épigramme. Les petits journaux avaient reproduit jusqu'à satiété des plaisanteries sur Ésaü, les lentilles, et le droit d'aînesse; comme sur M. Roger, le pauvre du Pont-des-Arts, et l'Académie. On avait ri des dîners ministériels, comme de certaines prétentions littéraires : comment M. Gérard a-t-il pu croire qu'il composerait une bonne satire en rassemblant tous les quolibets de la *Nouveauté*, de la *Pandore* et du *Figaro?* Et cependant, sa préface prouve qu'il n'a pas voulu faire autre chose. Il y peint l'anxiété d'un auteur qui ne sait comment terminer son ouvrage, et qui, pour y coudre une fin telle quelle, attend que les événemens le dispensent d'en imaginer une. Avec cette

manière de composer, l'idée-mère du poëme est la seule réellement bonne, et tout le reste n'est qu'un remplissage qui accuse ou la précipitation, ou l'impéritie, ou la paresse de l'auteur. Aussi, dans les deux opuscules dont nous parlons, l'exposition est-elle ce qu'il y a de mieux : dans le *Cuisinier d'un grand homme*, après une chaude allocution à tous les fournisseurs, le héros du drame M. Dentscourt vante à son frère cadet, que d'ailleurs il traite fort mal, et son génie et sa puissance : « Ignorant que vous êtes, lui dit-il,

Dans l'état où le sort jadis m'avait jeté,
Un cuistre comme vous serait toujours resté :
Moi, j'en ai su bientôt laver l'ignominie :
Il n'est point d'état vil pour l'homme de génie.
Afin de s'élever, il faut ramper, dit-on;
On devient cuisinier; mais on naît marmiton.

Si les vers ne tombaient pas un à un, convenons que cette nouvelle version du *nascuntur poetæ, fiunt oratores*, serait une chute assez heureuse. D'autres vers ont une tournure proverbiale. Mais des vers et quelques mots mordans, c'est à peu près tout ce qu'on trouve dans cette prétendue comédie. La satire de l'Académie, bien supérieure à tous égards, offre au moins une scène (entre deux académiciens) assez bien conduite, pleine de verve, et malheureusement aussi de négligences; mais où l'on trouve à la fois une pensée bien développée, et des vers heureux, entre lesquels je me borne à citer ceux-ci, qui sont exempts de personnalités :

Vous avez préféré, bravant l'ignominie,
L'homme grand au grand homme et le rang au génie :
Le public sait pourtant distinguer *à son gré*
Le modeste savant de l'ignorant titré.
Sous la peau du lion l'âne en vain fait merveille,
On s'y trompe un instant : mais gare au bout d'oreille.
. . . . . .
. . . . . .
Il dut bien s'étonner d'une telle aventure,
Et pouvait s'écrier, comme dans l'Écriture,
En lisant son brevet à l'immortalité :
Qu'ai-je donc fait, Seigneur, pour l'avoir mérité?

Ces citations suffisent pour montrer que l'auteur sait trouver l'expression poétique, et en même tems forte et plaisante, quand il veut la chercher : mais c'est ce qu'il oublie trop souvent de faire.

Quant à ses élégies, nous n'en dirons rien, si ce n'est que la

lecture attentive de ces deux pièces nous a démontré que l'auteur lui-même ne savait pas bien ce qu'il avait à dire, et qu'il avait fait des vers pour faire des vers, en attendant qu'un sujet lui donnât l'occasion de produire quelque chose. B. J.

104. — * *Épître aux Chiffonniers sur les crimes de la presse*, par *J.-P.-G.* VIENNET; avec cette épigraphe : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* » Paris, 1827; Ambroise Dupont, libraire, rue Vivienne, n° 16. In-8° de 16 pag.; prix, 1 fr.

La muse patriotique de M. Viennet s'est déjà rendue plus d'une fois l'interprète de l'opinion et de la raison publiques, pour défendre leurs droits et combattre leurs adversaires. En dernier lieu, elle a plaidé avec énergie la cause des Grecs, dans une épître étincelante de verve, adressée à l'Empereur Nicolas (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 553). Mais, jamais peut-être elle ne fut mieux inspirée que par l'indignation profonde, légitime et sainte, que tous les cœurs généreux, tous les esprits élevés, tous les bons Français, tous les amis des lumières et de l'humanité ont ressentie, en voyant apparaître, comme un spectre hideux du moyen âge, ce projet de loi vandale (sur la police de la presse), qui est une insulte publique à une nation éclairée, une violation manifeste de l'un de nos droits les plus précieux, garanti à la fois par notre pacte fondamental, et par les sermens augustes et solennels du monarque; enfin une déclaration de guerre à l'intelligence et à la pensée humaine, dont sans doute nos chambres législatives feront bientôt justice. Des écrivains de toutes les opinions, des citoyens de toutes les classes, des associations commerciales et industrielles, des corps savans et littéraires, à Paris et dans nos départemens, et la plupart des journaux les plus répandus, en France et dans les pays étrangers, ont déjà fait retentir un cri unanime de protestation contre cette tentative audacieuse et inouïe, qui nous révèle l'avenir que destine à la France et à l'Europe la faction jésuitique et apostolique, si habile à se placer, comme nous le voyons dans la malheureuse Espagne, entre un roi et un peuple, pour dominer le premier et le rendre un docile et servile instrument, pour opprimer et exploiter le second et en faire une victime et une proie.

Le cadre ingénieux qu'a choisi M. Viennet lui fournit le moyen de produire, sous une forme neuve et piquante, les vérités et les sentimens qu'il exprime. Après avoir dit aux chiffonniers :

. . . . . Dans votre hotte immonde
Vous portez entassés tous les fléaux du monde,

il rappelle ainsi l'invention de la fabrication du papier et de l'imprimerie :

Ce fut dans ce bon tems où le pape et les rois
Brûlaient les Templiers, les Juifs et les Vaudois;
Qu'un Padouan, soufflé par son mauvais génie,
De ces chiffons pilés formant une bouillie,
En tira ce papier, qu'au gré de leurs cerveaux
Griffonnent jour et nuit des milliers de grimauds.
Bientôt parut Coster; et le hêtre docile
Se tailla sous ses doigts en alphabet mobile.
Des fourneaux de Scheffer dans l'argile coulé
Le plomb séditieux en lettres fut moulé.
Par Fust et Guttemberg ces lettres assemblées
Furent sur un plateau par la presse foulées;
Et le papier retint sur ses feuillets pressés
L'empreinte des écrits par le plomb retracés.
Le monde en tressaillant apprend cette merveille...

Les vers qui suivent présentent un tableau rapide et animé de l'histoire de la presse et des services qu'elle rend, en révélant à l'homme son génie et sa destination, en fournissant à l'intelligence une artillerie formidable pour combattre les abus. Nous ne pouvons résister au désir de citer encore ce tableau si précis de notre révolution :

Rien ne put accorder l'esprit et la puissance :
En deux sens opposés ils tirèrent la France;
Et le char de l'État, par les siècles usé,
Fut avec le cocher dans un gouffre écrasé...
Tandis que vingt partis, engendrés par l'orage,
S'arrachent à l'envi les débris du naufrage,
Un soldat s'en empare et garde tout pour lui;
Au prix d'une couronne il nous vend son appui.
Mais, loin de nous bâtir une France nouvelle,
Il refait Charlemagne, et déclame contre elle;
Il met la presse aux fers, proscrit la vérité,
Dans les bras de la gloire endort la liberté;
Et, courant en aveugle où sa tête le mène,
De conquête en conquête il tombe à Sainte-Hélène.

L'épître est terminée par une peinture vraie et vivement satirique de notre situation actuelle, et des efforts contre-révolutionnaires

Des hordes parasites
D'intrigans, d'espions, d'esclaves, d'hypocrites,
Qui, faisant de leur zèle un trafic éternel,
Exploitent les grands noms du trône et de l'autel.

M. A. J.

105.—*Servius Tullius*, tragédie en cinq actes, par *U.-E.* Bouzique. Paris, 1826; Me Lévi. In-8° de 81 pages; prix, 3 fr. 50 c.

La fille de Servius Tullius qui, pressée de régner, arme son mari contre son père; ce vieux roi succombant sous les coups des patriciens pour avoir voulu fonder la liberté publique et abdiquer l'empire : voilà certes un sujet intéressant et dramatique. Mais, pour dessiner le caractère de Tullie, il faudrait le pinceau de Corneille, et M. Bouzique n'est pas à cette hauteur. Sa pièce est faiblement conçue, tant sous le rapport des caractères que sous celui de l'action ; elle n'offre guère qu'une situation théâtrale, la scène où Servius Tullius annonce à Tarquin son gendre, et à Junius qui sera père de Brutus, son projet d'établir la république. Le style est généralement prosaïque et négligé. Il offre pourtant quelques beaux vers dans la scène que nous venons d'indiquer; nous avons aussi remarqué la tirade suivante que l'auteur met dans la bouche de Tarquin, au second acte :

« Sais-tu qui la noblesse attaque en Tullius?
Est-ce l'usurpateur de mes droits méconnus?
Non, s'il daignait sur eux laisser tomber ses grâces,
En éloges bientôt *finiraient* les menaces.
Ils détestent ce roi de tous les citoyens,
Qui met au même rang nobles et plébéiens;
Ce roi qui, toujours sage et ferme en sa justice,
Refuse aux courtisans le salaire du vice;
Et, les contenant tous aux bornes du devoir,
Dans l'intérêt commun exerce le pouvoir.
De là tous ces complots, ces haines, ces vengeances.
Mon empire est pour eux plus riche d'espérances :
Un roi qu'ils auront fait, et dont l'autorité
S'appuira sur eux seuls contre un peuple irrité,
Doit, à ses défenseurs abandonnant les rênes,
Les laisser à loisir se payer de leurs peines.
Tel est le but où tend ce zèle officieux.
Ils célèbrent Tarquin, ils l'élèvent aux cieux;
C'est un libérateur, le pur sang de leurs maîtres;
Ils en feraient un dieu, pour s'en faire les prêtres. »

On voit, par ce morceau, que M. Bouzique a quelquefois de la vigueur dans la pensée. Mais il ne possède encore ni le coloris poétique, ni la chaleur passionnée qui convient au théâtre. Ch.

106. — *Ching-Kong, gouverneur du jeune prince Koukouli :* Lettres chinoises. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-12 de 81 pages; prix, 2 fr.

Semées de traits heureux et de pensées profondes, les *Lettres persanes* furent applaudies avec transport par des lecteurs dont Montesquieu flattait les sentimens secrets, peut-être involontairement ; et ce succès éclatant fit éclore une foule de pâles copies qui toutes empruntèrent le cadre de ses tableaux satiriques, sans en rappeler le brillant coloris. L'auteur des *Lettres chinoises* que nous annonçons n'a point prétendu, à l'imitation de ce grand maître, relever toutes les inconséquences dont l'aspect pourrait étonner un voyageur étranger à nos usages. Effrayé sans doute de cette tâche immense, il a senti qu'il aurait trop à faire, et nous ne saurions le blâmer de sa discrétion. Sous le modeste voile de l'anonyme, il s'est contenté de porter ses regards scrutateurs sur l'éducation du jeune prince impérial de la Chine qui vient, au sortir de la tutelle des femmes, de passer entre les mains d'un gouverneur. L'allusion, comme on voit, n'est pas bien difficile à saisir. A titre d'ami de ce gouverneur, il lui donne des conseils sur la conduite à tenir dans les nouvelles fonctions auxquelles vient de l'appeler la faveur du prince. Entre autres préceptes moins importans, il lui recommande de donner à son auguste élève une teinture générale des sciences et des arts, de lui faire cultiver les lettres, dans le but de le préparer à parler en public avec élégance et précision ; de l'exercer aux armes et à la danse, afin qu'il puisse acquérir la noblesse extérieure, indispensable, aux yeux de ce conseiller, pour attirer les respects des peuples. La noblesse de l'âme est, à notre avis, beaucoup plus essentielle. Dans son système d'éducation, on ne doit apprendre aucun autre art d'agrément à l'enfant royal ; car ce précepteur sévère ne permet pas de consacrer, sur le trône, un seul instant aux distractions qui remplissent les loisirs de la vie privée. Son attention doit être principalement dirigée vers l'étude de l'histoire ; mais avant tout, il faut le maintenir dans un juste équilibre de principes religieux, à l'abri de l'influence des bonzes, espèce de moines mendians de la Chine, comme on en voit probablement en France. Le gouverneur promet de suivre ces instructions : l'avenir nous apprendra s'il a été fidèle à sa parole. Le style de ce petit écrit ne manque ni de facilité, ni de correction ; mais on y chercherait en vain des idées neuves ou profondes. Nulle part l'auteur ne fait sentir la différence qui existe entre un roi constitutionnel, suivant, sans le diriger, le mouvement de son siècle, spectateur plutôt qu'acteur dans les combats de l'aristocratie et de la démocratie, dans la lutte des doctrines anciennes contre les opinions nouvelles, et un monarque absolu, présidant une cour idolâtre et frivole, commandant à

un peuple soumis et dévoué, tels que furent Louis XIV et François Ier. *Ad.* G.

107. — * *OEuvres complètes de* M. Cooper, américain, traduites de l'anglais, par *A.-J.-B.* Defauconpret. Paris, 1825-1826; Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9. 24 vol. in-12 de 300 pages environ chacun. (*Précaution*, ou *le Choix d'un mari*, précédé d'une *Notice sur M. Cooper*; 4 vol. — *L'Espion*; 4 vol. — *Les Sources du Susquehanna*, ou *les Pionniers*, roman descriptif; 4 vol. — *Le Pilote*, histoire marine; 4 vol.— *Lionel Lincoln* ou *le Siége de Boston*; 4 vol.— *Le dernier des Mohicans*, histoire de 1757; 4 vol.) Prix des OEuvres complètes, 60 fr.; de chaque roman détaché, 10 fr.

M. Cooper débuta dans la littérature par un roman moral, *Précaution*, qui appartient à l'école des miss Burney et Edgeworth, et qui, même après les productions de ces aimables auteurs, a été lu avec plaisir. Toutefois, ce n'est point dans ce genre qu'il a obtenu sa grande réputation, à la fois américaine et européenne. *L'Espion*, *les Pionniers*, *le Pilote*, *le dernier des Mohicans*, imitations plus ou moins heureuses des chefs-d'œuvre de Walter Scott, répondaient mieux aux goûts de notre époque; et ces productions remarquables ont été accueillies avec faveur, même après *Ivanhoé*, *les Puritains* et *Waverley*. On y trouve des portraits bien tracés et qui ne seraient point reniés par le peintre de Meg-Merrilies, de Dominie Sampson, etc.; les héros de la guerre de l'indépendance y apparaissent, de tems à autre, comme Richard dans *Ivanhoé*, ou le prétendant dans *Waverley*; enfin, les rives du Susquehanna ou de l'Hudson, les forêts vierges de l'Amérique, les colonies naissantes de l'État de New-York, y sont décrites avec cette fidélité, cette vivacité de couleurs qui ont fait connaître à l'Europe entière les bords du Solway, les glens de la haute Écosse et les cités d'Édimbourg et de Glasgow.

Nous avons l'avantage de posséder maintenant M. Cooper à Paris, où l'on va publier sous ses yeux la traduction française d'une nouvelle production sortie de sa plume, intitulée *les Prairies*, et qui doit nous offrir la description de plusieurs vastes contrées de l'Amérique du Nord, où sont encore des tribus errantes et nomades. L'ingénieux romancier et historien a visité les lieux qu'il décrit : il a pris la nature sur le fait pour la peindre; il a observé de près les peuplades dont il fait connaître les usages et les mœurs : il a réfléchi long-tems sur les sujets qu'il traite, et que sa riche et féconde imagination embellit par des relations pleines d'intérêt. La publication de son nouvel ouvrage nous fournira l'occasion de revenir sur ses

autres romans et de les rapprocher dans un examen comparatif, pour en faire mieux saisir l'esprit et l'ensemble. J.

108. — *Annuaire anecdotique*, ou Souvenirs contemporains; Janvier mil huit cent vingt-sept. *Seconde édition.* Paris, 1827; Ponthieu et Cie. In-18 de XIV et 343 pages; prix, 3 fr.

On lit encore avec plaisir les Mémoires de Bachaumont et quelques recueils du même genre, où, parmi beaucoup de choses oiseuses, on trouve des anecdotes piquantes, des traits caractéristiques qui peignent les tems et les hommes; enfin, des matériaux que ne doivent dédaigner l'historien ni le moraliste. L'annuaire dont nous avons à signaler aujourd'hui la seconde apparition (1), sans présenter le même degré d'intérêt, pourra trouver place à côté des collections que nous venons de citer. Il se compose en majeure partie d'emprunts faits à nos journaux, et surtout à ces feuilles légères qui circulent dans nos cafés et qui ne vivent guère plus long-tems que les modes en tout genre dont elles s'empressent de répandre les arrêts. Quelques hommes d'esprit président à la rédaction de ces journaux éphémères; et, de tems à autre, d'heureuses inspirations viennent se perdre dans la foule des fades nouvelles et des essais malheureux auxquels l'obligation quotidienne de remplir quatre pages doit nécessairement donner place. L'annuaire anecdotique est donc destiné à sauver d'un oubli total un certain nombre d'anecdotes curieuses et d'épigrammes aiguisées avec malice; mais, s'il veut lui-même survivre à la circonstance, nous conseillerons à ses auteurs plus de goût et de sévérité dans leurs choix, dussent-ils réduire de quelques pages leurs fastes anecdotiques.

109. — *Almanach des spectacles, pour* 1827, contenant l'analyse des pièces nouvelles, avec les couplets les plus saillans de chaque vaudeville; l'indication des débuts; le personnel des théâtres de Paris, des départemens et de l'étranger; la récapitulation des artistes dramatiques français; la demeure des artistes de Paris; le prix des places aux théâtres, spectacles et établissemens publics de la capitale; les noms des artistes qui se sont distingués dans le courant de l'année, ceux qui ont voyagé; la nomenclature des auteurs qui ont été ou qui sont acteurs; la nomenclature des claqueurs en chef; notes sur les répertoires, les mutations, nouvelles, renseignemens et réglemens concernant les théâtres; la nécrologie des auteurs,

---

(1) Nous apprenons, par l'avertissement, qu'un *Annuaire anecdotique* avait été publié déjà en Janvier 1826, et avait obtenu quelque succès.

acteurs et actrices, morts en 1826; ouvrage utile aux étrangers et à toutes les personnes qui appartiennent aux théâtres, ou qui les fréquentent. *Sixième année.* Paris, 1827; J. M. Barba. In-18 de 388 pages; prix, 4 fr.

Le titre de cet almanach suffit pour faire connaître son contenu. Sans en donner d'analyse plus détaillée, nous nous contenterons d'y puiser quelques faits qui méritent d'être recueillis.

Il existe 91 *troupes dramatiques françaises*, dont 13 à Paris (y compris celle du *Théâtre des Nouveautés*); 62 dans le reste de la France; 9 en Belgique qui desservent les théâtres de la Haye, Amsterdam, Anvers, Bruxelles, Tournay, Gand et Liége; 1 à Saint-Pétersbourg, qui ne donne guère maintenant que le vaudeville; 1 à Vienne, pour le vaudeville, la comédie de genre et l'opéra-comique; 1 à Londres, qui joue le vaudeville sur le théâtre de Tottenham-street; 1 à la Nouvelle-Orléans; 1 à Rio-Janeiro, qui est exclusivement consacrée au ballet; enfin, 1 à Berlin et 1 à Genève dont l'Almanach ne fait point mention. Ces troupes se composent de 2,994 individus que l'on peut classer ainsi : 1,876 acteurs et actrices; 131 danseurs et danseuses; 680 chanteurs et chanteuses des chœurs; 307 danseurs et danseuses coryphées. Dans cette évaluation ne sont pas compris les directeurs, les régisseurs, les musiciens, les employés, les élèves, etc., etc., dont le nombre peut s'élever aussi à 2000 ou 3000 individus.

Dans le cours de l'année 1826, on a représenté sur les théâtres de Paris 182 pièces nouvelles, savoir : à l'*Opéra*, 3; au *Théâtre-Italien*, 3; au *Théâtre-Français*, 16; à *Feydeau*, 6; à l'*Odéon*, 29; au *Théâtre de Madame*, 21; au *Vaudeville*, 29; aux *Variétés*, 22; au *Théâtre de la Gaîté*, 12; à l'*Ambigu-Comique*, 16; au *Théâtre de la Porte Saint Martin*, 22; et au *Cirque de Franconi*, qu'un funeste incendie a détruit dans la nuit du 15 au 16 mars, 3 seulement. Sur ce nombre, on compte 21 opéras, dont 3 italiens et 10 traductions; 7 tragédies; 28 comédies et drames; 99 vaudevilles; 22 mélodrames et mimodrames; 5 ballets. On a calculé que plus de 120 auteurs ont eu les honneurs de la représentation; ceux qui ont été les plus productifs sont MM. *Théaulon* et *Scribe* qui chacun ont pris part à treize ou quatorze ouvrages.

La nécrologie théâtrale de 1826 comprend, parmi les auteurs : Lantier, auteur du *Voyage d'Anténor*, et des comédies du *Flatteur* et de l'*Impatient;* Dancourt de Saint-Just, à qui l'on doit les jolis opéras de *Jean de Paris* et du *Calife de Bagdad*, embellis par la musique de son ami Boyeldieu; Lemontey,

de l'Académie française, qui obtint quelques succès sur la scène de l'Opéra-Comique : parmi les artistes, TALMA, le premier tragédien de notre époque; et MICHOT, qui a été appelé le *La Fontaine du théâtre*.

Dans notre pays, où le gouvernement s'est attribué un droit de censure sur le théâtre, on a toujours vu, aux diverses époques de notre longue révolution, le parti triomphant bannir de la scène les pièces dont les sentimens ou les situations pouvaient donner lieu à des allusions désagréables; en compensation, il avait soin d'offrir au public des ouvrages de circonstance, destinés à faire valoir les vertus et les actions des dominateurs du jour. On fait peu d'attention à ces dernières compositions taillées, dans presque tous les tems, sur le même patron, et dont se sont bien rarement chargés les coryphées de la littérature dramatique. Peut-être serait-il plus curieux de rechercher quels ouvrages ont été écartés de la scène sous les différens règnes de la Terreur, du Directoire, des consuls et de l'Empereur. Nous nous bornerons aujourd'hui à citer, d'après l'Almanach des spectacles, les titres de quelques pièces dont la représentation a été défendue, en 1826, sur un des grands théâtres de la province : Fénélon; Brutus et la Mort de César; Charles IX; Robert, chef de brigands; la Jeunesse de Richelieu et une Demi-heure de Richelieu; les Victimes cloîtrées, les Rigueurs du cloître, le Couvent, les Visitandines, et Mélanie; l'Ami des lois; Médiocre et Rampant; le Mariage de Figaro; l'Ermite de Sainte-Avelle, l'Ermite et la Pélerine, le Mari ermite, etc., etc. Ainsi, la censure dramatique n'est point satisfaite d'imposer un frein aux inspirations de nos jeunes poëtes; elle étend ses arrêts de proscription à beaucoup d'ouvrages estimés dont s'honore la France; et c'est au nom de la monarchie, de la religion et de la morale, qu'elle frappe à la fois d'interdiction les plus belles productions du génie, et les plus innocens badinages de l'esprit! *a.*

110. — * *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques; par M. BARBIER. *Seconde édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. T. IV. Paris, 1825; Barrois l'aîné. In-8° de XXX et 522 pages; prix des 4 vol., 45 fr. et 90 fr., pap. vélin.

Voici enfin terminée la seconde édition, ou plutôt la refonte générale d'un important ouvrage, que son auteur n'a pas eu la consolation de publier lui-même jusqu'au bout, mais que la piété filiale la plus tendre et la plus éclairée a pris soin

d'achever. C'est à M. *Louis* Barbier, héritier des connaissances comme du nom de son père, que le public est redevable de l'édition de ce quatrième volume, dont M. Barbier père a revu les premières feuilles. La meilleure partie est remplie par les tables, dont la correction très-satisfaisante suppose un grand travail. Le volume est orné du même *portrait* lithographié de M. Barbier, et de la même *notice* qui se trouvent dans le dernier cahier de la *Revue Encyclopédique* (décembre 1826). On trouve ensuite le *supplément général* aux trois volumes du Dictionnaire, contenant l'ensemble des trois supplémens particuliers donnés à la fin de chacun des volumes précédens, outre un grand nombre d'articles entièrement nouveaux. Les tables sont au nombre de quatre; savoir : Table alphabétique des pseudonymes; Table alphabétique des noms et qualifications sous lesquels Voltaire s'est déguisé dans beaucoup d'ouvrages; Table alphabétique des auteurs.

Nous avons dit, et même prouvé dans trois articles différens (voy. *Rev. Enc.*, t. xvi, p. 538; t. xix, p. 624 et t. xxv, p. 702.), que le *Dictionnaire des Anonymes* n'était pas seulement un ouvrage utile, mais qu'il offrait parfois une lecture très-piquante. Nous allons continuer, par deux citations seulement, ce genre d'éloge non suspect.

Anecdote relative à Napoléon. — « On doit à M. le général Beauvais la publication de l'ouvrage intitulé : *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte, avec les cours étrangères, etc.* Paris, 1819 et 1820; 7 vol. in-8°. Ces lettres sont tirées de la collection manuscrite que Napoléon avait fait copier avec beaucoup de soin, et relier avec magnificence au nombre d'environ 30 vol. in-fol. et in-4°. On croit que cette collection a été ensuite envoyée au prince Eugène. — Un volume plus précieux encore que cette correspondance, renfermait les lettres autographes et confidentielles écrites à Napoléon, par plusieurs souverains d'Europe. Napoléon l'avait recommandé d'une manière particulière à son frère Joseph; mais cet important recueil s'égara. Il fut transporté à Londres, et acheté pour la somme de 700,000 fr., par le ministre d'une grande puissance, qui fut remboursé de ses avances, en cédant à divers ministres les lettres de leurs souverains respectifs. »

Anecdote relative aux jésuites. — « M. le duc de Praslin, ministre des affaires étrangères, sous Louis XV, dit M. de Flassan, dans son *Histoire de la Diplomatie française*, fut, par sa place, un des antagonistes les plus ardens des jésuites, lesquels, par l'effet de cette prévoyance qui leur ménageait des amis partout, se trouvaient avoir parmi les chefs des

affaires étrangères, un ancien membre de leur société, l'abbé de la Ville. Cet employé les servait avec un zèle d'autant plus utile, qu'ayant la correspondance d'Italie, il tâchait de donner aux dépêches concernant les jésuites la tournure la plus favorable, tandis que le roi et son conseil avaient résolu leur ruine. M. de Praslin, qui, dans cette circonstance, ne pouvait pas toujours goûter les dépêches de l'abbé de la Ville, les faisait refondre en secret par son secrétaire privé, M. de Sainte-Foix. Lorsque le courrier apportait les réponses du ministre de France à Rome le marquis d'Aubeterre, réponses souvent contraires à celles qu'attendait l'abbé de la Ville, qui ignorait les changemens que ses lettres avaient éprouvés, celui-ci disait, avec bonhomie et surprise, au duc de Praslin : « Ces gens-là ne nous entendent pas; » et le ministre lui répondait : « Mais, il me paraît pourtant qu'ils ont assez bien saisi la chose. » On sent combien l'étonnement de l'abbé de la Ville devait amuser le duc de Praslin. » A. M.

Beaux-Arts.

111. — * *Antiquités de l'Alsace*, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif, par MM. DE GOLBÉRY et SCHWEIGHOEUSER. Paris, 1825—1826; Engelmann, éditeur. Vingt livraisons, format in-folio; prix de chaque livraison, 9 fr. sur papier de Chine, et 6 fr. sur papier blanc.

Cet ouvrage se poursuit avec activité; depuis le dernier article que nous lui avons consacré (*Rev. Enc.*, t. XXX, p. 537), il a paru trois nouvelles livraisons : la sixième du Haut-Rhin, et les cinquième et sixième du Bas-Rhin. L'une de celles-ci, la cinquième, est particulièrement consacrée à la ville de Strasbourg et à sa magnifique cathédrale, monument du XIIIe siècle. Dans cette belle collection, les planches et le texte inspirent un égal intérêt. Si les artistes montrent du goût et du talent dans le choix et l'exécution de leurs vues, les deux écrivains, de leur côté, font preuve, tout à la fois, d'une vaste érudition et d'une critique judicieuse. Tout le monde lira avec profit la notice historique que M. Schweighœuser a donnée sur la ville de Strasbourg, et je recommande aux personnes qui s'occupent de l'architecture du moyen âge celle qu'il a jointe aux planches qui représentent la cathédrale.

Il est facile de comprendre que les Alsaciens, en particulier, devaient se montrer attentifs à une entreprise qui a pour but spécial de faire connaître tout ce que leur pays renferme de

sites remarquables, d'édifices intéressans et d'hommes célèbres; mais le mérite qui distingue cet ouvrage, que l'on peut regarder comme une histoire de l'Alsace, n'a pas été apprécié seulement dans le pays qui l'a vu naître; partout on a rendu hommage au talent réuni des artistes et des écrivains; aussi, le succès a surpassé les espérances de l'éditeur.

112. —*Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson et des parties latérales de l'Amérique du Nord*, d'après les dessins originaux pris sur les lieux par *J.* Milbert, membre de l'expédition aux terres australes commandée par le capitaine Baudin, auteur du *Voyage à l'île de France*, etc.; et lithographiés par MM. V. Adam, Bichebois, Deroy, Joly, Sabatier, Tirpenne et Villeneuve. Paris, 1826. Treize livraisons, composées chacune de quatre planches imprimées sur demi-jésus-vélin et papier de Chine. La première contient, en outre, une carte coloriée dressée pour l'Itinéraire; une vue prise vers les sources du fleuve Hudson servant de frontispice, et une introduction d'environ six pages de texte, du même format que les livraisons. Le texte, publié avec la sixième livraison, formera un volume de trois à quatre cents pages, petit in-4°. Prix de chaque livraison, 15 fr.; du volume de texte, 15 fr. Il a été tiré vingt-cinq exemplaires des planches avant toutes lettres sur demi-colombier et papier de Chine, et un nombre égal du texte sur papier vélin superfin, format in-folio. Le prix de ces exemplaires est de 30 fr. par livraison pour les planches, et de 20 fr. pour le volume de texte.

Cet ouvrage s'adresse à plus d'une classe de lecteurs; en effet, le voyage de M. Milbert n'a pas eu seulement pour but de prendre les divers aspects des bords d'un fleuve que Pinkerton signale comme étant éminemment pittoresques; mais il s'est attaché, en outre, à recueillir les faits qui intéressent toutes les parties de l'histoire naturelle. Le texte n'ayant pas été publié, je ne puis faire connaître le plan que l'auteur a suivi dans ses investigations; mais les planches m'ont paru mériter une attention particulière. L'Amérique du Nord est encore un pays nouveau pour nous; sans doute il en existe beaucoup de descriptions, mais aucune n'est accompagnée de vues nombreuses et fidèles qui transportent le lecteur sur les lieux décrits. Le frontispice même de cet ouvrage est digne d'être remarqué; M. Schmit, le seul en France qui ait poussé la lithographie à la plume à un haut degré, a su faire entrer dans un cadre très-bien disposé, des vues, des habitans et des animaux qui servent à mieux caractériser les lieux que M. Milbert a explorés et décrits. Tous les objets présentés dans ce frontispice sont

fort étranges et donnent envie de voir le reste. L'ouvrage lui-même a bien de quoi satisfaire la curiosité, tant par le talent que les artistes ont déployé dans les planches, que par le caractère particulier des objets représentés. — Quoi de plus joli, par exemple, que *la Vue de New-York prise de Weahawk!* Mais si, vue de loin, cette ville ressemble à une féerie, dans l'intérieur (planche 3), on est désenchanté : ce sont des maisons tout comme les nôtres; il n'y a plus rien de féerique. *Tarry-Town, où le major André fut pris*, est un bourg misérable; mais il cause des émotions par les souvenirs qu'il fait naître, et le paysage a de la grandeur. C'est aussi un lieu fort remarquable que *le Port d'Haverstran;* je suis moins touché de *la Vue de la plaine de West-point, au moment de l'exercice*, quoique les fonds soient fort riches; j'avoue que je n'aime pas beaucoup les évolutions militaires. Des hommes obéissant au moindre signe de leur semblable, c'est la tyrannie la plus pure, et je déteste la tyrannie; mais dans la planche suivante, l'*École militaire de West-point* n'est plus qu'une fabrique qui se marie très-bien au paysage. Le despotisme a disparu; et cet oiseau sauvage, perché sur un tronc d'arbre, loin des hommes et du bruit, est une sorte de protestation en faveur de l'indépendance qui plaît à mon âme

P. A.

113. — * *La Chine; mœurs, usages, costumes, arts et métiers, etc. etc.*, d'après les dessins originaux du P. *Castiglione*, du peintre chinois *Pu Quà*, de *W. Alexandre*, *Chambers*, *Dudley, etc.*, par MM. Devéria, Regnier, Schaal, Schmit, Vidal, etc.; avec des *Notices explicatives* et une *Introduction*, présentant l'état actuel de l'empire chinois, sa statistique, son gouvernement, ses institutions, etc., par *D.-B**** de Malpière. 8e et 9e livraisons. Paris, 1826; l'éditeur, rue Saint-Denis, n° 188. 2 cahiers grand in-4°; prix de chaque livraison, 15 fr.; par souscription, 12 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 787.)

Les deux premières livraisons de ce bel ouvrage ont paru, en janvier 1826, et, en janvier 1827, nous voyons avec une véritable satisfaction, par l'examen des 8e et 9e livraisons, que le zèle des éditeurs ne s'est point ralenti. On y remarque plusieurs lithographies qui ont beaucoup d'intérêt; et les notices qui les accompagnent ont dû coûter à M. de Malpière de longues et laborieuses recherches. Nous ne citerons que les psylles chinois et le marchand calculant sur son *swan-pan*. Ce n'est pas sans surprise que l'on compare le singulier rapport de cette espèce de table arithmétique avec l'*abacus* des anciens. L'intérieur d'un salon élégant prouve que ce peuple si vieux,

et qui n'est cependant qu'un peuple d'enfans, n'est point insensible aux jouissances de la vie privée. La 9e livraison nous montre un bonnetier et un forgeron occupés aux travaux de leurs métiers. Ce dernier fait agir un soufflet portatif dont le mécanisme est très-ingénieux. La manière d'administrer la bastonnade ou la peine du pan-tzée fournit le sujet d'un joli groupe dont l'exécution fait autant d'honneur à M. Schaal que l'intérieur chinois à un jeune artiste (M. Thénot) dont le nom n'avait pas encore paru dans cette collection. Nous avons reconnu le crayon pur et délicat de M. Schmit dans la femme du mandarin, et dans le château-fort près Tien-Sing. Z.

114. — * *Galerie médicale;* portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays et de tous les siècles, depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; dessinés et lithographiés d'après les originaux les plus authentiques, par *P.-R.* Vigneron; accompagnés de Notices biographiques et littéraires, rédigées par *J.-T.* Doin. Paris, 1826; Engelmann. Vingt-cinq livraisons, format in-folio, composées chacune de quatre portraits et de huit pages de texte; prix de chaque livraison, 9 fr. sur papier de Chine, et 6 fr. sur papier blanc.

J'ai déjà parlé de cet ouvrage à l'occasion des quatre premières livraisons (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 538); depuis, les cinquième et sixième ont paru. Les portraits contenus dans ces deux dernières livraisons, sont ceux de Linné, naturaliste célèbre, qui a fait faire des pas immenses à la science pour laquelle il s'était senti en naissant un penchant irrésistible; Copernic, qui, après avoir suivi, contre son gré, la carrière médicale où il serait peut-être resté inconnu, se livra à l'étude des mathématiques, et renversa, le premier, le *sta sol* de Josué; Barthez, qui à cinq ans souffrit sans murmurer l'amputation d'un doigt, parce qu'on lui promit de ne plus gêner son goût pour la lecture; Sydenham, qui, par une singularité remarquable, s'adonnant exclusivement à l'art de guérir, n'a jamais enseigné, et n'a laissé qu'un très-petit nombre d'écrits; Jenner, dont la découverte a prévenu bien des larmes; Averrhoès, médecin arabe, auquel Raphaël a assuré l'immortalité en plaçant son portrait dans l'école d'Athènes; Corvisart, dont la célébrité est encore vivante, si je puis m'exprimer ainsi; enfin Vesale, auquel Titien n'a pas dédaigné de prêter ses crayons pour faire connaître ses découvertes anatomiques, et qui, poursuivi en Espagne par l'inquisition, alla mourir à Zante de misère et de faim.

Je le répète, cet ouvrage, fort bien exécuté, me paraît propre à intéresser tous les lecteurs instruits, et ne s'adresse pas seu-

lement aux médecins, auxquels, cependant, il est particulièrement destiné. P. A.

Mémoires et Rapports des Sociétés savantes et d'utilité publique.

115. — * *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne :* année 1826. Châlons, 1826; Boniez-Lambert, imprimeur de la Société. In-8° de 88 pages, et une planche.

Dans cette séance, tenue le 28 août de l'année dernière, M. l'abbé Virguin, président annuel, a prononcé un discours sur *l'importance et les moyens d'enseigner l'histoire de France avec plus de développemens dans les établissemens d'instruction publique.* — L'orateur n'a point examiné si l'histoire est une étude qui convienne au jeune âge; si elle n'est pas l'application d'une raison forte à l'examen des faits trop souvent tronqués, défigurés, inutiles, dont un petit nombre seulement serait digne de rester dans la mémoire des hommes. Il n'eût pas été superflu de discuter l'utilité des compilations historiques, et de désigner les sources où l'on peut puiser de véritables connaissances de l'histoire. Pour celle de notre pays, on ne consultera, sans doute, ni Mézeray, ni aucun de ses successeurs ou imitateurs : on prendra quelques faits dans les récits de l'honnête et véridique de Thou; d'autres à Sully, à Brantôme, Froissart, Joinville, Philippe de Comines, et même à Catherine de Pisan, etc. : on croira quelque chose des nombreux mémoires particuliers, en ayant soin d'examiner scrupuleusement leur authenticité, l'époque et le mode de leur publication. Mais ce travail, par lequel seulement on peut avoir quelque idée de la France, ce n'est pas dans la jeunesse et au collége que l'on peut s'y livrer. Tout ce que l'on peut faire, à cette époque de la vie, et au milieu des occupations qu'on lui impose, c'est de charger la mémoire d'une chronologie qui n'apprend rien que l'on puisse appliquer, et de quelques faits non moins stériles. Il vaudrait certainement mieux réserver l'étude de l'histoire pour un âge plus mûr, et en faire l'objet d'une instruction spéciale : mais, dans l'état actuel de l'enseignement public en France, on s'étonne qu'il ne soit jamais question de donner plus d'étendue et de développemens aux connaissances usuelles. Dans plusieurs universités d'Allemagne et d'Italie, il y a des cours publics d'agriculture : dans presque toutes, on a établi des cours d'économie publique. La France n'imitera-t-elle jamais de pareils exemples ?

M. le docteur Prin, secrétaire de la Société, a exposé les

travaux des membres et des correspondans en 1826. Ce compte est satisfaisant, tant pour la science que pour ses applications. Les pratiques utiles se répandent de plus en plus; les théories ne demeurent point stériles, et l'agriculture met à contribution des connaissances qui paraissaient réservées pour une autre industrie : après les heureux essais d'applications chimiques qu'elle vient de faire, elle ne négligera pas sans doute les applications *mécaniques;* ses charrues, ses voitures, ses instrumens, ses pressoirs, etc., peuvent recevoir encore d'importantes améliorations ; la tâche des Sociétés d'agriculture n'est pas à beaucoup près terminée. Un rapport judicieux, fait par M. Jandeau, sur la broie mécanique de M. Laforest, réduit cette machine à sa juste valeur, et indique les expériences auxquelles elle peut donner lieu. Une note sur les *puits à bascule*, par M. Bobillier, assigne à ce mécanisme les proportions les plus convenables; mais, quoi qu'on fasse, il ne remplira point toutes les conditions d'une bonne machine.

La Société propose, pour sujets de prix à décerner cette année : 1° *de Démontrer la supériorité de la morale de l'Évangile sur la morale des philosophes anciens et modernes;* 2° une *Biographie des hommes célèbres nés dans le département de la Marne, qui se sont distingués dans les beaux-arts et les arts industriels.* Pour la première question, le prix est de 300 fr., et pour la seconde, de 200 fr. Les mémoires devront être adressés, avant le 1er juillet, à M. Prin, secrétaire de la Société.

A.

Ouvrages périodiques.

116. — * *Journal de musique religieuse*, publié par M. *A.* Choron. Paris, 1827. Ce journal se composera de cinquante-deux numéros par an; chaque numéro aura de deux à trois pages, et quelquefois quatre pages de musique Il paraît le lundi de chaque semaine. Les demandes et l'argent devront être adressés, francs de port, à Mlle *Alexandrine* Choron, à l'*Institution royale de musique religieuse*, rue de Vaugirard, n° 69. Prix, 25 fr. par an pour Paris; 27 fr. 50 c. pour les départemens; 30 fr. pour l'étranger.

Ce recueil sera formé de pièces de chant de tout genre, dont les paroles seront choisies dans les poésies morales ou sacrées des meilleurs auteurs français et italiens, ou dans les textes de l'Écriture sainte et des offices de l'église.

Nous avons reçu trois numéros de cet ouvrage, qui, si l'on en juge par le goût et l'instruction de l'éditeur, promet de fournir une longue carrière et de former par la suite une col-

lection aussi curieuse qu'intéressante. Le premier morceau publié est un vieux cantique de *Couperin*, disposé à trois voix par M. Choron. On sait que la famille Couperin a fourni un nombre considérable d'organistes fameux, et que ce nom célèbre s'est éteint, il y a un an, dans la personne de *Gervais-François* Couperin. Le cantique reproduit par M. Choron est de François Couperin, mort plus que sexagénaire en 1733, et surnommé le Grand, à cause de son habileté comme exécutant et comme compositeur. Le second numéro présente l'ode de J.-B. Rousseau : *Paraissez, roi des rois*, mise en musique par M. Choron, et déjà citée par nous avec éloge (Voy *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 199). Le troisième contient un *O Salutaris* de M. Neukomm, excellent compositeur de musique sacrée, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages de ce genre dont malheureusement la plupart sont inédits ou du moins n'ont pas été publiés en France. Ces trois morceaux sont écrits pour deux dessus et basse ou baryton; ils peuvent se chanter sans partie intermédiaire. L'accompagnement d'orgue ou piano *ad libitum* est traité avec beaucoup de soin. J. Adrien-Lafasge.

Revue des Journaux des départemens.

En publiant des notices sur les productions de la presse périodique dans les pays étrangers, nous avons contracté l'obligation de faire connaître aussi plusieurs journaux français très-dignes d'estime, mais qui n'ont pas, comme ceux de la capitale, l'avantage de se répandre dans toute la France et au dehors. La plupart des journaux de départemens sont dans ce cas : leurs titres et leur origine les confinent souvent dans un espace étroit que leur mérite devrait étendre pour l'intérêt des lettres et des connaissances usuelles. Nous acquitterons notre dette envers eux, si nous ne succombons point, ainsi qu'eux-mêmes, dans le cours de la campagne ouverte contre la propagation de la pensée, afin d'établir la domination du silence. Si les armes de la raison ne sont point victorieuses, si la presse ne peut conserver même une ombre de liberté, il ne sera plus possible de payer à ses plus courageux défenseurs un juste tribut de reconnaissance. Dès que les communications de la pensée seront généralement restreintes, les lumières s'éteindront insensiblement, et pour se diriger au milieu des ténèbres qui couvriront tous les domaines de l'intelligence, il ne restera plus que les feux follets de l'imagination, les éclairs échappés des orages, et les perfides clartés disposées par les brigands. Que les périls communs nous rapprochent, et resserrent entre nous les liens formés par la conformité d'opi-

nions sur les principes de l'ordre social, sur les véritables sources du bonheur des hommes. Nous allons au même but, nous formons les mêmes vœux : essayons de nous connaître les uns les autres, et, s'il se peut, de nous compter, puisqu'il en est tems encore. En raison de notre titre, nous nous chargeons de cette *revue*, et nous n'admettrons dans nos rangs que des journaux véritablement français : les écrivains dévoués aux factions ne suivraient le drapeau de la France que pour l'abandonner dans l'occasion, ou pour le déshonorer.

Nous séparerons, suivant l'usage, les journaux dits *politiques* de ceux qui se consacrent exclusivement aux lettres et aux sciences, et nous commencerons par ces derniers. Suivant un autre usage, nos anciennes connaissances précéderont celles d'une date plus récente : quoique nous en ayons déjà parlé plus d'une fois, nous ne devons pas les omettre dans une revue générale. Cependant, l'ordre que nous suivrons ne sera pas rigoureusement celui des tems où les différens ouvrages périodiques seront venus à notre connaissance, et encore moins un classement d'après le degré d'importance ou de mérite que nous y aurions reconnu : ces évaluations incertaines n'éclaireraient point nos lecteurs; elles ne pourraient point obtenir leur approbation, ni influer sur leur propre opinion relativement aux journaux que nous aurions prétendu juger. Rien de plus difficile que de rendre justice à un ouvrage périodique, être singulier dont l'avenir intéresse encore plus que le passé, toujours susceptible de perfectionnement, comme la jeunesse, ou menacé d'une détérioration presque subite, comme la décrépitude. Ce n'est qu'après l'avoir observé assez long-tems que l'on peut augurer de son avenir; il faut qu'il ait manifesté sa vigueur native, que l'on ait reconnu sa tendance, et qu'il y ait persévéré. L'expérience nous a rendu quelque peu défians : nous avons vu tant de désertions politiques, de consciences littéraires à l'encan, de changemens dont le motif ne pouvait être que l'intérêt privé ! lorsqu'il s'agit d'un ouvrage terminé, et qui se présente tout entier, la critique peut s'en emparer, et le juger avec équité : tous les faits qui le concernent sont connus, le procès est suffisamment instruit. Mais on sait que plus d'un ouvrage périodique, dont la collection est bien placée dans une bibliothèque, se voit délaissé par ses abonnés qui ont aussi de bonnes raisons pour le quitter.

Venons enfin à nos journaux de départemens. Cette dénomination de *journaux* a été beaucoup trop étendue : nous lui donnerons ici un sens plus restreint; elle ne comprendra que les publications véritablement périodiques, c'est-à-dire, qui

paraissent à des époques régulières dans le cours de l'année, du mois, de la semaine, ou tous les jours.

117. — * *Archives historiques et statistiques du département du Rhône.* Nous renverrons à notre 25ème volume (p. 832), pour quelques détails sur cette intéressante publication mensuelle, dont le succès mérité ne peut qu'augmenter, à mesure qu'elle sera plus connue. Son titre, dont elle ne s'écarte point, annonce assez clairement son but; on ne lui reprochera cependant pas l'aridité qui éloigne les lecteurs superficiels de tout ce qui suppose de l'érudition; on la lit avec plaisir, même sans y chercher autre chose qu'une lecture intéressante. — Prix de l'abonnement, 20 fr., pris à Lyon; chaque cahier est de 5 f. in-8°.

118. — *Le Petit Album Franc-Comtois.* Cette feuille hebdomadaire est publiée à Dôle, et commence sa cinquième année. Les rédacteurs s'attachent à lui donner une couleur locale; ce qui doit plaire dans leur voisinage, et ne déplaît nulle part. De tems en tems, la philosophie vient s'y mêler aux fleurs de la littérature; il en faut dans ce siècle, et surtout à cette époque où tout provoque les méditations les plus sérieuses. Les rédacteurs du *Petit Album Franc-Comtois* le sentent, comme toute la France, et ils s'attachent à satisfaire ce besoin du moment.

119. — * *Les Tablettes Franc-Comtoises,* journal des sciences, des lettres, des arts, du commerce et de l'industrie. — Une autre subdivision de la Franche-Comté vient d'établir son journal littéraire dans l'ancienne capitale de la province. Son cadre est plus grand que celui de l'*Album*, et il paraît deux fois par semaine. — Prix de l'abonnement, 15 francs par an, à Besançon, et 18 francs par la poste; pour six mois, 8 fr. 50 c., et 10 fr. — Le n° 3 (dimanche 14 janvier) contient une Notice intéressante sur le docteur Briot, membre de la Société de médecine de Besançon, l'un des professeurs de l'École de médecine de la même ville, et membre correspondant de l'Académie royale de médecine. Les nombreux ouvrages de ce savant laborieux seront long-tems utiles à la jeunesse studieuse, et souvent consultés par les médecins les plus instruits. Les *Tablettes Franc-Comtoises* paraissent être l'un des journaux que la *Revue Encyclopédique* mettra quelquefois à contribution.

120. — * *Le Mercure Ségusien*, journal des arts et du commerce de Saint-Étienne et du département de la Loire. — Ce journal paraît aussi deux fois par semaine. Il énonce ainsi les divers objets dont il s'occupe : *Économie rurale et manufacturière, littérature, poésie, spectacles, modes, annonces judiciaires* et *avis divers.*—Ainsi, l'appareil des forges de Vulcain ne fait pas fuir les Muses; le bruit des marteaux, les feux et la fumée des fourneaux, ce sol excavé d'où sortent des hommes noircis par

le charbon qu'ils arrachent aux lieux où la nature l'avait enseveli, l'aspect sombre et sévère de tous ces objets, ne repoussent pas les images gracieuses, les créations des beaux-arts, les charmes de la poésie : nous en félicitons les Ségusiens. On remarque même, dans leur *Mercure*, un certain penchant à la malice et à une raillerie que l'on n'a pas le courage de blâmer; car il s'agit de la fameuse *loi d'amour*, matière qui prête beaucoup trop au sarcasme. D'ailleurs, ce journal justifie son titre : espérons qu'il obtiendra les succès et la longue durée qu'il paraît mériter. Prix de l'abonnement, 7 fr. pour 3 mois; 13 fr. pour 6 mois ; 24 fr. pour l'année. On ajoute 50 c. par trimestre pour les frais de poste.

121. — * *Le Breton* (*sciences*, *agriculture*, *industrie*, *commerce*, *jurisprudence*, *littérature*, *beaux-arts*, *théâtre*, *mœurs*). Voici un compatriote, et peut-être un compétiteur du *Lycée Armoricain* dont nous avons déjà plus d'une fois entretenu nos lecteurs. Plus volumineux que le journal mensuel, paraissant trois fois par semaine, et embrassant plus d'objets, s'il se produit en rival, il semble être en état de soutenir ses prétentions. Nous y avons remarqué de bonnes notices, des analyses bien faites, et en général une rédaction assez soignée, si l'on en retranche quelques locutions du pays, que nos grammairiens n'ont pas nationalisées. La politique n'y trouve aucun accès, ce qui n'empêche pas que l'on n'y reconnaisse la profession de foi politique des rédacteurs : elle les place au nombre des bons Français, et des vrais amis de l'humanité. Le *Breton* et la *Revue Encyclopédique* seront toujours d'accord sur les points les plus importans, et se dirigent vers le même but; nous ne perdrons pas de vue notre nouveau compagnon de voyage.

Parcourons maintenant quelques journaux *politiques*, en prenant ce mot dans le sens honorable qu'on peut lui donner.

122. — * *L'Abeille de la Moselle* (*affiches, annonces et avis divers du département, et de la ville de Metz*). — Voici encore une ancienne connaissance de la *Revue Encyclopédique*. Nous y trouvons, dans les feuilles du mois de janvier, des détails pleins d'intérêt sur les progrès de l'enseignement industriel à Metz, sur le zèle des auditeurs, non-seulement pour profiter de cette instruction, mais pour y contribuer par des dons et du travail. Des instrumens nouveaux, des modèles sont fournis aux professeurs et déposés dans le musée; ceux qui ne peuvent apporter le produit de leur industrie font accepter leur offrande pécuniaire. Et dans une autre grande ville de province, voisine de Metz, cet enseignement industriel a été repoussé ! O vertueux Stanislas! cette ville a-t-elle entièrement perdu le souvenir de

vos bienfaits, de votre zèle pour l'instruction populaire? Est-elle destinée à n'avoir que des moines, tandis que les professeurs, les sciences et les arts se multiplieront autour d'elle!

L'*Abeille de la Moselle* paraît deux fois par semaine. Prix de l'abonnement, à Metz, 12 fr. pour l'année; 3 fr. 50 c. par trimestre; 2 fr. de plus par la poste.

123. — * *Le Précurseur*, journal constitutionnel de Lyon et du Midi, politique, littéraire, scientifique, industriel et commercial. — Ce journal, beaucoup moins ancien que le précédent, est né dans le tems où la crise actuelle se préparait, où l'effrayante altération de toutes nos institutions laissait douter qu'elles pussent subsister long-tems, et passer à la génération qui nous remplacera. Des écrivains pleins de courage et de dévoûment pour la patrie n'ont pas désespéré de sa cause sacrée; ils ont saisi les armes du raisonnement, confondu le sophisme, démasqué l'hypocrisie, attaqué les abus, signalé la violation des lois. Toujours en péril, toujours sur la brèche, leur constance n'a pu être ébranlée; mais leurs généreux efforts ne pouvaient empêcher que l'édifice, miné de toutes parts, tandis qu'on l'attaquait de vive force, ne s'écroulât enfin, couvrant de ses débris les derniers et les plus précieux de nos droits. Lorsque des journaux tels que celui-ci seront réduits au silence, quel espoir pourrait rester encore aux amis d'une sage liberté?

Le courage littéraire est une haute faculté de l'intelligence unie à des sentimens généreux : il n'est donc jamais sans talens littéraires. Le *Précurseur* ne dément point cette observation; on ne sera pas moins satisfait du style des rédacteurs que de leurs raisonnemens, de leur noble franchise et du choix des matières qu'ils insèrent dans leurs feuilles.

Nous continuerons cette *revue*, si la loi sur la presse nous en laisse les moyens. Y.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

124. — * Επικτητου, etc. — Texte grec du *Manuel d'Épictète*, du *Tableau de la vie humaine* par Cebès, et de la *Prière à Jupiter, maître des dieux;* par Cléanthe; publiés par M. Coray, avec la version française du professeur Thurot, pour les deux premiers ouvrages, et de Bougainville, pour le troisième. Paris, 1826; Firmin Didot. 1 vol. in-8° de 246 pages.

C'est une suite de belles éditions d'auteurs grecs, dues au zèle patriotique, à l'érudition et aux talens du célèbre M. Coray. Les noms des deux traducteurs sont de bons garans du mérite des versions; et les textes sont accompagnés d'une intéressante préface, et d'utiles notes critiques, rédigées en grec par l'éditeur. L.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — *New-York* (1er *décembre* 1826). — *A M. le directeur de la* REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. — *Réclamation en faveur de* M. *M.* NOAH, *fondateur d'une colonie d'Israélites, contre les assertions de plusieurs journaux français.* — On m'a communiqué, depuis mon séjour en France, des remarques faites dans plusieurs journaux de Paris, à l'époque où fut publiée la pièce extraordinaire connue sous le nom de *Proclamation aux Israélites de l'ancien monde*, et signée par M. *M.* NOAH, *de New-York*. Ces remarques, assez sévères, jointes aux manœuvres de quelques Israélites partisans du pouvoir, par intérêt et par habitude, ont pu faire naître l'idée que M. *M.* Noah était ou bien un fou qui s'essayait à faire le Messie, ou un intrigant cherchant à faire des dupes.

Permettez-moi, Messieurs, de me servir de la voie de votre excellent recueil pour faire connaître la vérité sur les motifs qui ont fait agir M. *M.* Noah.

M. *M.* Noah est un homme qui possède des talens plus qu'ordinaires : il est à la tête d'un des journaux quotidiens de New-York; il a rempli les fonctions de consul des États-Unis à Tunis, à une époque très-difficile. Il a aussi occupé l'emploi de shériff de New-York, pendant plusieurs années, et n'a laissé que des souvenirs honorables de sa vie publique. Doué d'une imagination vive, attaché par conviction à la croyance de ses pères, dévoué aux principes sacrés de liberté et d'égalité qui forment la base du gouvernement des États-Unis, il a vu avec peine l'état avilissant dans lequel sont tenus un grand nombre de ses co-religionnaires, sous les gouvernemens qui n'ont pas encore approuvé les changemens salutaires, que réclament les lumières de notre siècle. Il a conçu le projet de chercher à attirer le plus grand nombre possible de ses frères dans le pays qui le premier a donné au monde l'exemple de la liberté civile et religieuse. Il a fait des efforts pour obtenir

de l'État de New-York la donation d'une île, appelée aujourd'hui *Arrarat*, à l'effet d'y établir une colonie entièrement composée d'Israélites. Si sa demande avait été accueillie, il aurait offert gratuitement des lots de terre à ceux qui se seraient engagés à les cultiver. Il voulait s'adresser à ceux de ses frères d'Europe qui possèdent des moyens pécuniaires, pour les engager à former une *Société de charité* dont le but aurait été d'avancer aux colons peu aisés les fonds nécessaires pour se procurer les objets indispensables à l'exploitation d'une ferme. L'île d'Arrarat, dont il serait trop long de faire connaître en détail la position, jouit de tous les avantages que peut désirer un peuple à la fois commerçant et agriculteur. L'idée d'une donation de terres en faveur d'une classe d'individus d'une secte ou d'une nation particulière n'est point nouvelle en Amérique : la donation faite par le gouvernement de Washington aux réfugiés français, en 1816, d'un superbe lot de terrains, et la fondation d'*Aigleville*, sont des faits connus en France.

Trompé dans son espoir, quant à la donation de l'île par le gouvernement de New-York, qui en était propriétaire, M. Noah se décida à l'acheter pour en offrir la cession à ses co-religionnaires persécutés dans l'ancien monde. Une donation volontaire d'un shekel (environ 5 francs) par chaque Israélite devait servir à former un fonds pour le paiement de l'achat de l'île, et des autres frais à faire pour l'exécution de son plan.

Je ne prétends pas ici défendre ce que ce projet offre d'inexécutable. Les Juifs vivant sous le régime avilissant de la Saxe et des autres contrées, où il leur est expressément défendu de professer aucun autre état que celui de colporteur ou d'usurier (états qui leur sont imputés à crime par l'ignorance et le fanatisme, après qu'on leur a interdit la faculté d'en choisir d'autres), ne sont pas encore capables de devenir agriculteurs, surtout dans les forêts de l'Amérique du nord. Ce n'est que parmi quelques-uns de ceux qui vivent dans votre belle France, et qui jouissent des avantages de la liberté, depuis 1791, que l'on pourrait trouver des hommes capables de répondre aux vues de M. M. Noah. Je ne chercherai pas non plus à justifier le style ampoulé que prend M. Noah, rédacteur du *New-York Enquirer;* mais je puis affirmer, et avec connaissance de cause, que cette entreprise a été conçue par lui, sans aucune vue d'intérêt personnel et avec les intentions les plus nobles et les plus pures.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. D., *Israélite français, résidant à New-York.*

ASIE.

Inde britannique. — Benarès. — *Irruption du cholera-morbus.* — Ce terrible fléau à reparu, dans l'Inde, dès le commencement du printems dernier. Il a ravagé, au mois de mai, les environs de Calcutta, et a fait périr un grand nombre d'habitans. La mortalité a été encore plus considérable dans la ville de Benarès, qui avait été atteinte la première par la maladie. Les Indiens y mouraient par centaines. Il paraît que, dans plusieurs districts, la population cherche à présent son salut dans la fuite, et qu'elle abandonne en masse les lieux où le cholera se déclare. L'expérience la plus funeste lui a fait adopter pour règle de conduite une sorte d'adage devenu populaire, et dont le sens est : celui qui fuit, vit. Au mois de mai, la même maladie a paru à l'autre extrémité de l'Inde, dans la ville de Mhow, qui fait partie du gouvernement de Bombay. Les habitans ont quitté leurs maisons et se sont retirés à une grande distance. M. J.

AFRIQUE.

Ile de France. — *Fléaux de l'agriculture dans cette colonie.* — On sait que toutes les colonies où l'on cultive la canne à sucre sont dévastées par les rats, qui se multiplient d'une manière presque incroyable, et deviennent d'une grosseur et d'une hardiesse extraordinaires. Outre ce fléau, l'île de France est encore ravagée par des oiseaux granivores, qui, au moment de la moisson dépouillent entièrement les champs de riz, du gain qu'allait recueillir le cultivateur. L'année dernière, ces calamités s'étant encore accrues, le gouvernement a fait une proclamation pour offrir des récompenses à ceux qui coopéreraient à la destruction de ces deux espèces d'animaux. En exécution de cette mesure, huit arrondissemens de l'île ont envoyé au gouverneur, en un seul mois, 830,473 queues de rats et 938,549 têtes d'oiseaux, comme témoignage de la destruction de 1,769,000 individus de ces deux races dévorantes.

M. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Expédition au pôle arctique. — Le capitaine Parry vient de présenter à l'amirauté d'Angleterre le projet le plus hardi qu'on ait encore fait pour compléter l'exploration du globe. D'après ce projet, que la Société royale de Londres a sanctionné, et dont le gouvernement a ordonné l'exécution, le

vaisseau l'*Hécla* mettra à la voile au commencement du printems. Il se rendra directement au Spitzberg, et s'efforcera d'atteindre, à la fin de mai, le havre de *Cloven-Cliff*, qui gît par 79° 52' de latitude. Le capitaine FRANKLIN, qu'ont déjà rendu célèbre ses deux voyages par terre à l'Océan arctique, partira de ce point avec deux navires, qu'on peut employer également sur la glace ou sur l'eau, et qui peuvent marcher au moyen des voiles, ou être traînés par des chiens ou des rennes. Chacun de ces navires sera monté par deux officiers et dix marins, et muni de provisions pour 92 jours. On calcule qu'à raison de trois lieues et un tiers par jour, ils peuvent, à moins d'obstacles insurmontables, arriver dans cet espace de tems au pôle, et revenir au Spitzberg; pendant leur absence, les chaloupes de l'Hécla et les savans qui doivent s'embarquer sur ce bâtiment, s'occuperont de l'exploration du Spitzberg. M. J.

REVUE SOMMAIRE *des* SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES, INDUSTRIELLES, DE BIEN PUBLIC, PHILANTHROPIQUES, etc., *de la Grande-Bretagne.*

Le tableau des associations formées dans un pays pour la propagation des connaissances usuelles, de l'industrie, et de toutes les améliorations sociales, pour remédier à quelques-uns des maux qui sont la conséquence nécessaire de l'état actuel de la société, et pour préparer dans l'avenir une répartition plus équitable de tout ce qui compose le patrimoine commun de la race humaine; ce résumé des efforts réunis des hommes de bien et de savoir, pour approcher du but de toute association civile et politique, le perfectionnement et le bonheur de l'homme, est une statistique des plus intéressantes et des plus caractérisques. Nous l'entreprendrons successivement pour chacun des pays avec lesquels nous sommes en relation, mais sans prétendre la compléter, ce qui serait très-difficile dans le pays même, et tout-à-fait impossible de loin. Quelques-unes de ces sociétés ne font aucunes publications : d'autres se réunissent pour pratiquer en commun et avec plus d'efficacité ces vertus qui cachent dans l'ombre le bien qu'elles ont fait : d'autres enfin n'ont en vue que des objets et des intérêts locaux, et, quoiqu'elles accroissent réellement la somme de bien public, leur manière de procéder et leurs travaux ne sont point du ressort de notre recueil.

Nous n'avons point la prétention de classer dans aucun ordre les sociétés de chaque pays, et encore moins d'assigner leur degré d'influence et d'utilité. Outre que ces évaluations n'ont ordinairement d'autre résultat que de satisfaire quelques

amours-propres et d'en offenser d'autres, il serait presque impossible, même sur les lieux et avec les meilleurs documens, de les faire avec assez d'exactitude et de justice.

Nous commencerons par la Grande Bretagne, où ces sortes d'institutions sont plus multipliées et plus variées que partout ailleurs. Quelques-unes de celles que l'on y remarquera pourront faire naître le désir de les imiter dans d'autres pays; et, en rédigeant cette statistique, nous aurons encore contribué à étendre à plusieurs nations, les bienfaits de quelques institutions qui jusqu'ici étaient propres à une seule. Notre but constant est de réunir dans un fonds commun, mis à la portée de tous les peuples, des richesses intellectuelles et des lumières trop long-tems concentrées sur des points isolés, et qui acquerront une plus grande puissance de fécondité, si elles deviennent des objets de circulation et d'échanges.

Sociétés scientifiques de Londres. — *Société royale* (Royal Society). — Cette Société, fondée par l'honorable *Robert* Boyle et sir *William* Petty, fut reconnue et autorisée plus tard par Charles II, qui lui donna le titre de *Société royale de Londres pour les progrès des connaissances humaines.* — Elle a un conseil composé de vingt et un membres, y compris le président. L'admission dépend de ce conseil : chaque nouvel associé paie cinq guinées (126 fr. 25 c.) pour droit d'admission, deux guinées et demie de cotisation annuelle, et reçoit le titre d'*associé* (*fellow of the royal society.* — f. r. s.). — La Société royale s'occupe de tous les sujets qui sont relatifs aux arts et aux sciences. Elle publie chaque année un volume en deux parties, sous ce titre : « *Philosophical transactions of the royal society of London,* » Travaux scientifiques de la Société royale de Londres. — Elle possède un riche musée et une bibliothèque composée des meilleurs livres. La réunion annuelle de la Société, pour l'élection des membres aux fonctions administratives, a lieu le jour de la Saint-André. Comme cette Société est justement comptée au nombre des premières académies de l'Europe, la notice de ses travaux sera comprise dans la suite des notices sur les académies dont nous devons faire une mention étendue et spéciale.

—*Institution royale* (Royal institution). — Cet établissement, fondé en 1800, sous la protection de George III, a été reconnu par une charte royale, sous le nom d'*Institution royale de la Grande-Bretagne.* — Il a pour but d'encourager les inventions nouvelles et le perfectionnement des arts mécaniques, et de répandre les connaissances utiles au moyen de cours publics

sur l'application de la science, aux usages journaliers de la vie. Sous ce rapport, il a quelque analogie avec l'*Athénée royal de Paris*, dont la fondation remonte à l'année 1785.

Les recherches et les découvertes importantes de sir H. Davy, qui fut le premier professeur de chimie de cet établissement, n'ont pas peu contribué à le rendre célèbre.

La Société possède un laboratoire de chimie très-vaste et très-riche, une belle bibliothèque, un amphithéâtre commode où l'on fait les cours, des salles pour la lecture des ouvrages périodiques; des appartemens pour les professeurs, etc. Elle publie tous les trois mois un recueil qui a pour titre : *Journal des sciences, de la littérature et des arts.* M. Brande, professeur actuel de chimie dans l'institution royale, en est l'éditeur (Voy. *Rev. Enc.*, tom. xxvii, pag. 768, la *revue sommaire des ouvrages périodiques publiés en Angleterre*).

— *Société des Arts* (Society of Arts). — Cette Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce, qui a probablement fourni l'idée de notre *Société pour l'encouragement de l'industrie nationale*, a été fondée, en 1754, par *William* Shipley. Elle a déjà produit les plus heureux résultats; et en proposant des récompenses pécuniaires considérables pour les inventions utiles, les découvertes, les perfectionnemens, elle a poussé l'Angleterre dans la route des améliorations de toute espèce. On estime qu'elle a distribué, depuis un demi-siècle, plus de 500,000 livres sterlings (12,500,000 francs) provenant de souscriptions, ou de donations volontaires.

Elle compte plus de dix-sept cents membres, parmi lesquels sont choisis un président et seize vice-présidens. Les assemblées générales se tiennent, les mercredis, à sept heures du soir.

Toute personne qui reçoit de la Société une récompense pour quelque invention, mécanique ou autre, est tenue de déposer le modèle dans une espèce de conservatoire où se trouve réunie aujourd'hui une collection très-précieuse et très-variée de machines et d'ustensiles.

La Société publie, tous les ans, le compte rendu de ses travaux, et la liste des récompenses qu'elle a accordées. Les prix sont distribués aux candidats qui en ont été jugés dignes, le 1er juin de chaque année, jour anniversaire de la fondation de la Société.

— *Société des Ingénieurs civils.* — Cette institution date de l'année 1818. Elle fut fondée par un petit nombre de jeunes ingénieurs pleins de zèle, qui cherchaient, dans leurs réunions et leurs entretiens, les moyens de s'éclairer mutuellement, et de

perfectionner leur instruction. Le café de Kendal fut le lieu de leurs premières séances; mais bientôt leur Société devint trop nombreuse pour ce local. Les fondateurs parvinrent à se concilier la bienveillance et l'intérêt des ingénieurs les plus renommés, qui ne dédaignèrent point de prendre part aux conférences. M. *Thomas* HELFORD accepta la présidence en 1820; depuis cette époque, l'instruction fit des progrès encore plus rapides, et prit enfin la forme et le caractère qu'on lui voit aujourd'hui. Les premiers membres étaient tous ingénieurs civils; par la suite, des savans qui cultivaient quelques-unes des sciences nécessaires aux constructions témoignèrent le désir d'être admis dans la Société, où leur présence est très-utile.

Les membres se réunissent, tous les mardis, à huit heures du soir, depuis le 1er janvier jusqu'au mois de mai. On y traite des questions relatives aux travaux des ingénieurs, et les observations les plus importantes, recueillies par le secrétaire, sont reproduites à la discussion suivante. C'est ainsi que chacun des membres contribue à l'instruction commune, en perfectionnant ses propres connaissances. Tous les ans, lorsque les conférences recommencent, chaque membre est tenu d'apporter un mémoire. Cette nombreuse collection de matériaux instructifs est lue dans les assemblées, et fournit les sujets de discussions intéressantes.

La Société possède une bibliothèque et une importante collection de cartes et de plans. Le nombre des sociétaires est actuellement de cent trente. Le pays où tant de travaux gigantesques sont entrepris et terminés avec une admirable promptitude, où les constructions de ponts et de route ont pris une forme nouvelle, où la science de l'administration des travaux publics semble amenée à la plus grande simplicité, et par conséquent bien près de la perfection; ce pays mérite certainement l'attention de nos ingénieurs. En France, l'instruction relative aux travaux publics est faite avec plus d'appareil; mais on ne peut assurer qu'elle aille plus loin que celle des ingénieurs anglais.

—*Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.* — Cette Société, formée en 1823, a pour but le progrès des connaissances relatives à l'Asie. Placée au centre de toutes les relations de l'empire britannique avec les diverses contrées du globe, elle est à portée de se procurer, sur quelques parties du continent asiatique, des documens qui pourraient manquer aux Sociétés de Calcutta, de Bombay, de Madras, de Bencoulen; elle peut soumettre l'ensemble des documens à un examen plus attentif qu'il n'eût pu l'être en Asie même,

au milieu des intérêts locaux et des passions qu'ils excitent : elle décerne des médailles aux auteurs des mémoires qui lui sont adressés sur les objets compris dans ses attributions, lorsque ces mémoires apprennent des choses nouvelles et de quelque importance : elle publie ses *Transactions*, comme les autres Sociétés royales. Son influence ne peut être que très-utile. Ses membres *résidans* sont ceux qui habitent dans la Grande-Bretagne, ou dans ses possessions; les *étrangers* sont les habitans de tous les autres pays : ainsi, la Société *réside* dans les deux Mondes; ses bureaux et ses assemblées générales se tiennent à Londres. Ce mode d'existence est, pour une Société d'investigateurs, le plus favorable pour l'universalité des succès. Dans presque toutes les autres associations savantes, la distinction entre les membres résidans et non résidans établit une aristocratie qui ne peut être, ni dans le caractère, ni dans l'intérêt des sciences.

Chaque membre résidant paie 5 guinées en entrant, et 3 guinées de contribution annuelle, ou 20 guinées pour être membre *à vie*. Dès l'origine, son président fut l'honorable sir *Alexander* JOHNSTON, auquel les établissemens anglais dans l'île de Ceylan sont redevables de l'établissement du jury (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, pag. 6 et 238), et les vice-présidens, MM. *Thomas* STAUNTON et *Thomas* STAMFORD RAFFLES. Ce dernier vient d'être enlevé aux nombreux amis qu'il avait acquis par une vie toute utile et toute vertueuse. (*Cette* REVUE *sera continuée.*) F. J. D.

RUSSIE.

Presse périodique. — Anciens journaux russes. — Nous avons tenu nos lecteurs au courant des nouvelles publications périodiques entreprises en Russie, depuis l'époque de la création de notre recueil; nous sommes même remontés à l'origine de la plupart de celles qui existent aujourd'hui, en essayant de les caractériser et de fixer la place qui leur appartient dans l'estime publique. Nous allons, pour compléter, autant qu'il est en nous, les documens sur ce sujet, donner quelques renseignemens sur les journaux russes anciens qui ont cessé de paraître; nous les puisons dans le 3e volume de l'*Essai de bibliographie russe*, de SOPIKOF, ouvrage que nous avons déjà mentionné plusieurs fois. Nous trouvons dans ce volume (p. 22 à 72) une liste alphabétique de 130 recueils périodiques, mensuels, hebdomadaires ou autres (1), dont le plus

(1) M. de Férussac, directeur du *Bulletin universel des sciences*, termine en ce moment la rédaction d'un ouvrage qui donnera la statistique complète

ancien remonte à l'année 1755, et a pour titre : *Écrits mensuels, amusans et instructifs*, publiés à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, par le professeur MILLER. Ce journal a cessé de paraître en 1765, et les 10 années de sa collection forment 20 volumes in-8°, dont le prix est de 30 roubles; quelques-unes de ses parties ont été réimprimées. Deux autres recueils, l'un intitulé : *L'Utile avec l'Agréable*, et l'autre, *Le Tems férié employé utilement*, créés tous deux en 1759, ont cessé de paraître dans la même année; de 1760 à 1780, il en a été fondé *vingt-six*; de 1780 à 1800, *trente*; et de 1800 à 1814, *soixante-onze*. Sur ces 130 recueils périodiques, 88 sont morts dans l'année de leur création; quelques-uns même n'ont eu que deux ou trois mois d'existence; mais il faut moins en accuser le talent de leurs rédacteurs que l'ignorance générale et l'insouciance naturelle d'un peuple dont les progrès dans la civilisation sont encore si récens. On peut remarquer, du reste, que l'accroissement des journaux en Russie, depuis le commencement de ce siècle, est en rapport avec la marche des lumières dans ce pays, ce qui est une nouvelle preuve à l'appui de cette opinion, que la presse périodique est le thermomètre de l'état moral des peuples.

Dans la liste de ces journaux, nous en avons remarqué 6 consacrés aux sciences, à la littérature et aux arts en général; 3 aux sciences physiques et médicales; 1 à l'astronomie; 9 à l'agriculture et à l'économie rurale et domestique; 6 aux sciences morales et religieuses; 9 à l'éducation; 2 aux voyages et à la statistique; 3 à la politique; 2 à l'histoire; 2 aux sciences militaires; 1 aux arts et métiers; 2 aux beaux-arts; 18 à la littérature; 3 au théâtre; 4 à la musique; 2 aux modes; 9 à la satire, et 1, enfin, à des caricatures. Il nous a été impossible de caractériser les autres sur leur simple titre, et nos souvenirs n'ont pu nous aider à les classer. L'un d'eux, qui porte le titre de *Mestchanine*, et qui a paru à Saint-Pétersbourg, dans l'année 1773, sous la forme hebdomadaire, in-12, était sans doute écrit pour la classe populaire. On appelle, en russe, *Mestchanine*, tout individu libre, qui n'appartient ni à l'église, ni à la noblesse, ni à la classe des fonctionnaires publics, ni à celle des marchands patentés. Cette classe, qui comprend les gens de

---

de tous les journaux du monde civilisé, depuis l'origine de l'imprimerie, jusqu'à l'année 1826 comprise, et celle des *Sociétés savantes et littéraires* établies sur les différens points du globe. On y trouvera les titres de ces 130 recueils, avec les indications qu'aura pu fournir sur leur existence l'ouvrage russe que nous avons cité.

lettres, ceux qui sont livrés à des professions libérales et les artisans, a quelque analogie avec notre ancien *tiers-état*, mais est bien moins nombreuse et n'a pas, à beaucoup près, la même influence et les mêmes droits politiques en Russie qu'en France.

Parmi les noms des éditeurs de ces recueils périodiques, nous en avons retrouvé plusieurs qui sont chers à la littérature. Tels sont ceux de *Bogdanovitch*, *Dmitrief*, *Izmaïlof*, *Karamzine*, *Khéraskof*, *Krîlof*, *Soumarokof*, *etc.* Quelques-uns de ces recueils offrent des titres bizarres : tels sont *la Poste infernale*, ou Correspondance d'un diable boiteux avec un borgne; *la Poste des esprits ; le Mercier du Parnasse ; le Diseur de riens ; Quelque chose ; Et ceci et cela ; Ni ceci ni cela ; Toutes sortes de choses*, *avec bénéfice*, *etc.* Presque tous ces derniers sont satiriques; et, quoiqu'ils n'aient eu qu'une courte existence, la plupart ont obtenu plusieurs éditions et sont fort rares aujourd'hui ; l'un d'eux, *le Peintre*, publié en 1770, par *Nicolas Novikof*, n'a eu que deux volumes, qui ont été réimprimés quatre fois, en 1772, 1775, 1781 et 1792. Enfin, sur les cent-trente journaux que présente la liste de M. Sopikof, il ne s'en trouve que *cinq* qui existaient encore au moment de la publication du volume qui la renferme (1814) et qui continuent à paraître aujourd'hui; ce sont : 1° le *Journal (politique) historique*, *statistique et géographique*, rédigé dans son origine (en 1790) par une société de savans et de publicistes allemands, sous le titre de *Correspondant de Hambourg*, et traduit en russe par le professeur *Sakhatsky*, lequel a eu pour successeurs, dans la direction de ce journal, MM. *Gavrilof* et *Nevzorof*; 2° *le Courrier de l'Europe*, fondé par l'historien *Karamzine*, en 1802, et qui a passé depuis sous la direction de M. *Katchenovsky*; 3° *le Journal technologique*, fondé en 1804 par M. *Séverguine*, membre de l'Académie des sciences; 4° *le Courrier russe*, créé par M. *Serges Glinka*, en 1808; 5° *le Fils de la patrie*, fondé par M. *Nicolas Gretch*, en 1812. L'auteur aurait pu comprendre dans cette liste *l'Invalide russe*, feuille quotidienne qui paraît depuis 1813; mais il est vrai qu'il ne s'était engagé, dans son *Dictionnaire bibliographique*, qu'à donner la nomenclature des ouvrages publiés en Russie depuis l'introduction de l'imprimerie jusqu'à cette même année 1813, quoique son dernier volume ait paru, après sa mort, en 1821, et qu'on y trouve mentionnée quelquefois l'année 1814. Nous avons donné d'ailleurs tous les renseignemens désirables sur ces 6 derniers journaux dans les différens cahiers de la *Revue Encyclopédique*, où nous nous en sommes occupés à plusieurs reprises. E. Héreau.

— Saint-Pétersbourg. — *Nominations académiques.* —

L'Académie impériale de Saint-Pétersbourg a admis au nombre de ses membres honoraires étrangers l'illustre GOETHE, et le professeur NIEBUHR, en Allemagne; le capitaine PARRY, et sir *Humphrey* DAVY, en Angleterre; et en France, MM. POISSON, *Charles* DUPIN, THÉNARD, *Abel* RÉMUSAT, membres de l'Institut, et M. CHAMPOLLION jeune.

NORVÉGE.

Accroissement de la population. — Vers la fin du mois de novembre 1825, on ordonna un dénombrement général de la population de la Norvége qui vient d'être achevé. Son résultat donne, pour le royaume entier, une population de 1,000,152 âmes. En 1815, lors du dernier recensement, elle n'était que de 835,451 âmes; ainsi, dans les dernières dix années, ce pays a gagné un surcroît de population de 164,701 âmes. Nous avons sous les yeux les résultats comparés des deux dénombremens pour plusieurs districts dans les mêmes années. Tous présentent une augmentation plus ou moins considérable des districts respectifs, de sorte que nous n'avons pas le moindre doute sur l'exactitude des données officielles. Cette augmentation a eu lieu pendant les dix années du gouvernement constitutionnel dont a joui la Norvége. C'est une nouvelle preuve des avantages de cette organisation sociale perfectionnée sur le régime des monarchies absolues et despotiques. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

IÉNA (*Saxe-Weimar*). — *Société de Minéralogie.* — Cette Société qui consacre spécialement ses travaux aux sciences minéralogiques, géologiques et métallurgiques, et qui jouit en Allemagne d'une haute considération, étend aussi son influence dans les pays étrangers, où elle compte un grand nombre de correspondans instruits et actifs, en *France*, en *Italie*, en *Grèce*, en *Russie*, en *Norvége*, en *Espagne*, en *Portugal*, dans les *Indes-Orientales*, aux *Etats-Unis*, *etc.* Instituée, il y a plus de trente-six ans, sous la protection du grand-duc de Saxe Weimar, elle est présidée aujourd'hui par l'illustre GOETHE. Elle compte, en outre, deux vice-présidens : le comte VARGAS BEDEMAR, habitant le Danemark, et le chevalier DE KIRCKHOFF, d'Anvers; un directeur, M. *Jean-George* LENZ, professeur et conseiller des mines; un pro-directeur, un assesseur, un secrétaire, un bibliothécaire, et quinze agens dans les diverses parties de l'Allemagne, et dans les contrées que nous avons citées. — Cette Société vient d'envoyer deux diplômes de membres honoraires à M. FÉE, pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Lille, connu par plusieurs ouvrages estimés sur les sciences chimiques

et pharmaceutiques, et sur l'histoire naturelle; et à M. *Marc-Antoine* Jullien, *de Paris*, auteur de plusieurs ouvrages *sur l'Éducation*, *sur l'Emploi du Tems*, sur la *Méthode de Pestalozzi*, sur la *Philosophie des Sciences*, sur la *Vie de Kosciusko*, tous traduits en allemand, et fondateur-directeur de la *Revue Encyclopédique*, et auquel la *Société Minéralogique d'Iéna* annonce, par sa lettre d'envoi, qu'elle a voulu, en se l'associant comme membre honoraire, lui témoigner combien elle apprécie les importans services rendus aux savans et aux littérateurs de tous les pays, par la correspondance centrale et périodique établie entre eux au moyen de ce recueil, et par les tableaux des nations et des connaissances humaines, comparées sous les rapports de leurs travaux et de leurs progrès, qu'il reproduit tous les mois. N.

Bavière. — Munich (19 janvier). — *Université*. — L'inauguration de l'Université de cette ville a eu lieu avec beaucoup de pompe. Un trône avait été élevé dans la salle des séances pour S. M., qui s'y rendit avec les princesses de sa famille, le corps diplomatique et un grand nombre de citoyens de toutes les classes. Le discours d'ouverture du recteur de l'Université a produit la plus vive impression. On a surtout remarqué le passage suivant sur la liberté de la presse, et la libre communication des pensées. — « Sans cette liberté, a-t-il dit, les sources de nos connaissances seraient bientôt taries, et les bases mêmes de l'instruction détruites. A quelle hauteur l'Espagne ne s'est-elle pas élevée, quand les sciences et les arts florissaient dans ses immenses domaines, et à quel point n'est-elle pas subitement tombée, depuis l'interdiction qui a frappé à la fois la parole et la pensée! Son importance politique, sa puissance, sont déchues, en même tems que le génie s'y est éteint. Dans notre Allemagne, on loue toujours avec justice ceux qui, dans leur pays, ont ouvert un refuge à la parole et à la pensée que l'on étouffait ailleurs. Sans doute, l'abus est possible; mais, sans la possibilité de l'abus, il n'existe point de liberté. En voulant renfermer l'esprit humain dans des limites tellement étroites et infranchissables que l'abus deviendrait impossible, vous lui ôtez toute énergie, tout pouvoir pour le bien. Que les transgressions et les délits soient punis, l'ordre et la justice le veulent; mais, parce qu'il arrive qu'un individu se trouve en faute, vouloir enchaîner tous les autres, c'est certes plus que la justice n'exige; l'esprit humain ne supporte pas long-tems la contrainte, il ne peut pas la supporter. » S'adressant ensuite directement au roi, l'orateur ajouta : « Mais Votre Majesté a elle-même consacré les principes de cette liberté légale dans l'acte constitutionnel de ce royaume. »

Quelques jours après cette auguste cérémonie, le sénat de

l'université fut admis à l'audience du roi. Au discours que le recteur avait prononcé à cette occasion, S. M. répondit :

« Ce qui m'a plu surtout dans votre discours, c'est ce que vous avez dit sur la liberté des recherches en fait de sciences, et sur la liberté de la parole et de la pensée. Je suis, comme vous, intimement convaincu que toute contrainte, toute censure, même la plus équitable, ici deviendrait funeste. Au lieu de la confiance réciproque si nécessaire dans toutes les associations humaines, elle ferait naître la crainte et le soupçon. On peut sans doute mésuser de toute liberté, comme on peut transgresser toute loi; mais j'ai à la fois la volonté et le pouvoir de réprimer les excès. Je veux la religion, mais je la veux dans le cœur et dans les actions; je veux de la science, mais je la veux active et utile, et je me trouverai très-heureux quand nos Bavarois s'avanceront d'un pas ferme dans la carrière qui leur est ouverte. Je compte, Messieurs, sur la réunion de tous vos efforts pour atteindre ce but, et pour compléter la solide instruction de cette belle jeunesse, l'espoir de notre patrie. Comptez, de votre côté, sur toute ma bienveillance et ma protection royale. » On aime à voir cette noble profession de foi sortir d'une bouche royale; les monarques qui comprennent bien leurs devoirs et leurs intérêts n'hésiteront point à l'adopter.

— Le 2 *décembre* dernier, par une belle soirée d'hiver, tous les étudians étaient réunis sur la grande place au-devant de l'université : munis de flambeaux, et formant des chœurs de musique; ils se mirent en marche vers le palais du roi : les rues de Munich se trouvèrent illuminées par un brillant cortége, et tous les habitans de la ville sortirent de leurs maisons pour prendre part à un spectacle aussi nouveau. Arrivée dans la cour du palais, cette jeunesse entonna l'air national, et, avec une musique admirable, donna au roi, qui avait fait ouvrir ses fenêtres, et à toute la famille royale, la plus belle des sérénades. S. M., après avoir adressé des remercîmens à ces jeunes gens, fit inviter une députation de douze étudians à monter au château. Le prince les accueillit avec la tendresse d'un père, les remercia de nouveau de la belle fête par laquelle ils venaient de le surprendre, leur parla long-tems de l'époque heureuse où il avait étudié lui-même à l'université de Landshut et à celle de Gœttingue, entra dans tous les détails de la vie académique, de ses plaisirs, de ses besoins et de ses peines, qu'il connaissait par sa propre expérience. « Je désire, leur dit à la fin S. M., que la religion soit honorée parmi vous, comme la base de toutes les vertus sociales. Je vous recom-

mande les bonnes mœurs et l'application; les querelleurs, les paresseux n'auront point part à mes faveurs : les obscurans et les hypocrites me sont odieux. Mais j'ai plein espoir en vous : l'établissement nouveau de cette université prospérera, et vous trouverez tous en moi un ami et un père. »

Instruction publique. — *De l'enseignement des sciences administratives.* — La division de l'Allemagne en plusieurs états indépendans eut pour effet d'augmenter les besoins financiers, en diminuant les revenus domaniaux. On y sentit donc le besoin d'avoir de bons administrateurs, des hommes qui pussent trouver les moyens d'augmenter les ressources du trésor, sans tarir la source principale du revenu public, la richesse nationale. Il fallait même favoriser l'accroissement de cette dernière, pour qu'elle pût à son tour grossir les revenus de l'état. Ces causes donnèrent naissance, en Allemagne, à la science financière dont les sciences économiques et la théorie de l'administration formèrent des branches subordonnées.

Dès le commencement du XVIIIe siècle, on enseigna dans plusieurs universités allemandes quelques parties des finances et de l'administration. Plus tard, Frédéric-Guillaume I, dans le double but d'améliorer l'instruction publique et de satisfaire aux besoins du trésor, établit, dans les universités de Halle et de Francfort-sur-l'Oder, deux chaires des sciences économiques, politiques et administratives (*Kameralwissenschaften* (1). Il imposa en même tems à tous ceux qui prétendaient à des emplois administratifs dans le département des finances l'obligation de fréquenter ces cours. L'enseignement fut organisé de telle sorte, qu'à l'étude de la science financière il fallut joindre celle d'autres branches des sciences économiques, telles que l'économie rurale, industrielle et commerciale. On regardait ces connaissances comme nécessaires aux administrateurs auxquels elles fournissent les moyens d'asseoir l'impôt de la manière la moins onéreuse pour les particuliers. Les sciences politiques et la police administrative se rattachèrent comme auxiliaires à l'enseignement des autres sciences que nous venons d'indiquer.

Bientôt la science du gouvernement fut divisée en deux grandes branches : la jurisprudence et la science financière. On voyait dans la garantie des droits naturels de l'homme le but de toute association politique : toutes les institutions destinées à procu-

(1) On appelait ainsi les sciences administratives, parce que la haute administration du trésor et des domaines était dirigée par la Chambre ou le Conseil des princes (en allemand, *Kammer*, *Kammeralwissenschaft*, *Kammeralrecht* : de là *Jus Camerale*).

ter à l'état des moyens de subsistance furent envisagées comme financières. Il résulta de cette division fondamentale, que l'instruction publique elle-même, la police médicale et les autres sciences analogues furent traitées comme parties auxiliaires de la science financière. Cependant, l'étendue et la diversité des connaissances nécessaires à un administrateur firent sentir le besoin d'organiser l'enseignement d'une branche aussi importante d'une manière plus large. Dans quelques universités, on plaça auprès des Facultés de droit une Faculté des sciences administratives : on y enseignait, outre les parties déjà mentionnées, les sciences mathématiques et physiques, et même les branches de la philosophie qui se rapportent à ces études. De 1777 à 1790, nous voyons ces Facultés s'établir dans les universités de Giessen, de Stuttgart, de Mayence, de Heidelberg, sous différentes dénominations (*Kameralschulen*, *Œkonomische Fakultäten*). Elles comptaient quatre à six professeurs. Les événemens politiques ont modifié ces institutions, sans les détruire. Récemment encore (1818-1823), des Facultés de ce genre ont été créées à Tubingue et à Wurtzbourg. Dans quelques pays, comme en Prusse, à Marbourg et à Jéna, elles sont réunies aux Facultés de philosophie, ainsi que les sciences mathématiques et physiques (1).

L'enseignement universitaire et les révolutions politiques de notre siècle firent bientôt faire de grands progrès aux sciences administratives. Elles furent traitées d'une manière philosophique : on leur donna un caractère d'unité, en les appuyant sur une nouvelle base, sur l'économie politique créée en Angleterre par Adam Smith, et perfectionnée en France par M. J.-B. Say. Ce sont MM. de Jakob et de Soden, en Prusse, qui doivent être considérés comme les fondateurs de cette dernière science en Allemagne. Il en a été des sciences administratives comme de la jurisprudence dont la partie philosophique n'a été enseignée que bien long-tems après le droit positif. La manière rétrécie dont on avait envisagé les diverses branches du gouvernement fit place à des vues plus élevées. Ce ne fut plus pour aller au devant des besoins du fisc qu'on analysa les rapports de la vie sociale : les sciences politiques et économiques furent traitées pour elles-mêmes, ainsi que les diverses branches de la jurisprudence. En prenant une semblable direction, on ne pouvait manquer d'arriver à de nouvelles théories sur la destination

(1) En Autriche, une partie des sciences administratives est réunie à l'enseignement de la Faculté de droit.

de tout état social : son but fut placé plus haut. C'est pour conduire les hommes au plus grand perfectionnement possible de toutes leurs facultés, pour leur procurer une existence digne d'eux, que le pouvoir souverain a été constitué. Les diverses institutions politiques n'existent que pour assurer et pour hâter la marche des sociétés vers ce noble but que les efforts isolés ne pourraient jamais atteindre. C'est pour donner plus d'efficacité à ces institutions elles-mêmes que la pensée de l'homme s'applique aux sciences philosophiques, économiques, industrielles et politiques.

L'enseignement des sciences administratives subit donc des changemens très-avantageux dans les universités où il existait déjà ; et dans celles où il fut introduit dans les derniers tems, cet enseignement fut organisé d'une manière également large et conforme aux lumières du siècle.

Voici l'énumération des cours qui sont en général ouverts aujourd'hui dans ces diverses écoles administratives :

1° Introduction à la science du gouvernement en général, ou Encyclopédie des sciences administratives et économiques; — 2° l'Agriculture enseignée de la manière la plus étendue; — 3° la Science forestière (1); — 4° la Technologie ou la science des arts et métiers; — 5° la Science et l'histoire du commerce; — 6° l'Économie politique;—7° la Statistique générale et particulière des principaux pays de l'Europe et de l'Amérique ; — 8° la Théorie de l'administration; — 9° la Science financiere ; 10° la Police administrative.

A ces cours on joint, dans quelques universités, un cours des mines ; un autre d'administration des ponts et chaussées, etc.

Les élèves qui suivent les cours des Facultés administratives doivent, en outre, fréquenter des cours préparatoires, tels que ceux de physique, de mathématiques pures et appliquées, de quelques parties de la chimie et de l'histoire naturelle, quelquefois de pédagogie et de police médicale, et des cours de jurisprudence et de sciences historiques.

On a dans les universités des collections de machines, de

---

(1) La *science forestière* est encore enseignée dans beaucoup d'écoles particulières, à cause de son importance dans la plupart des pays de l'Allemagne. Cet enseignement est alors organisé d'une manière très-étendue, et confié quelquefois à six professeurs. Il existe encore des *Écoles d'agriculture et des mines*. Ces établissemens ne sont pas moins destinés à procurer une instruction complète aux particuliers qui veulent se livrer à l'une ou à l'autre de ces branches d'industrie, qu'à former des fonctionnaires. De ce genre sont encore les *Écoles polytechniques* de Vienne et de Prague.

dessins, de semences et d'autres produits naturels et industriels; des jardins économiques, des laboratoires, etc.

Les résultats de cette espèce d'enseignement se sont depuis long-tems fait sentir dans la plupart des états d'Allemagne : on trouverait difficilement dans les autres pays des administrateurs aussi éclairés que ceux qu'on rencontre en Prusse, en Bavière, dans le Wurtemberg, dans le pays de Bade, etc.

Une bonne administration, soutenue par un personnel qui est à la hauteur de ses fonctions, procure à un pays de fortes garanties et des avantages souvent plus réels que ceux qu'on peut espérer de la constitution même la plus libérale, lorsqu'elle n'est pas aidée d'un système administratif habilement combiné, et soutenue par des fonctionnaires formés dans les bonnes écoles.

Les professeurs des sciences administratives les plus distingués en Allemagne sont : à Heidelberg, MM. *de Langsdorff*, *de Leonhard*, *Rau* et le Dr *Bronn;* à Halle, MM. *Jakob*, *Kaalfuss ;* à Gœttingue, MM. *Salfeld*, *Sartorius*, *Hauttman ;* à Berlin, MM. *Hoffmann*, *Thaer*, *Hermbstaedt*, *Pfeilex ;* à Tubingue, MM. *Schübler*, *Wiedemann*, *Poppe ;* à Bonn, ... ; à Leipzig, M. *Pœlitz ;* à Jéna, M. *Schulze ;* à Giesen, M. *Hunderhagen ;* à Marbourg, MM. *Hessel* et *Lips*.

L.-A. Warnkoenig, *professeur en droit à l'Université de Liége, membre de l'Institut des Pays-Bas.*

SUISSE.

Genève. — *Maison pénitentiaire.* — *Extrait d'une lettre.* — Le plan de la prison pénitentiaire de Genève, construite par M. Vaucher, architecte, devrait servir de modèle à nos nouvelles constructions; il est aussi simple qu'ingénieux. Une enceinte demi-circulaire, formée par deux murs concentriques, assez écartés pour ménager entre eux un chemin de ronde, renferme l'édifice entier, qui se trouve ainsi n'avoir de communication avec l'extérieur que par la seule porte d'entrée. Cet édifice se compose de trois corps de bâtimens : l'un au centre est occupé par l'administration; les deux autres, par les prisonniers.

Sans entrer ici dans des détails à peu près inintelligibles lorsqu'on n'a point le plan sous les yeux, je me bornerai à faire connaître les dispositions qui m'ont semblé particulièrement propres à influer avantageusement sur le moral ou le physique des détenus.

La plus importante, sans doute, est une séparation absolue

entre les individus condamnés pour des délits plus ou moins graves; ils n'ont jamais l'occasion de se voir ni de s'entendre. Chaque corps de bâtiment est complet en soi et indépendant des autres : il a une cour, un rez-de-chaussée contenant le réfectoire et l'atelier de travail, et un étage supérieur où se trouvent les dortoirs; le tout communiquant ensemble par un escalier séparé.

Aucune précaution sanitaire n'a été négligée. Des cours assez vastes permettent l'exercice aux détenus; des courans d'air sont habilement ménagés dans les salles, les corridors et les escaliers; partout règne une propreté que l'on est à même d'apprécier, lorsqu'on a visité nos bagnes et plusieurs de nos maisons de correction, ou l'on est presque suffoqué en entrant par une odeur infecte.

Chaque prisonnier a sa cellule fermée, éclairée par une petite fenêtre donnant sur la cour, et meublée d'un lit, d'une table, d'une chaise, etc. Le linge et tous les objets destinés à son usage portant le n° de sa cellule, il ne saurait commettre aucun dégât sans être aussitôt découvert.

Tous sont tenus d'apprendre à lire, à écrire, à compter, et un métier s'ils n'en ont pas. Les ouvrages confectionnés dans la maison sont particulièrement des toiles, des tapisseries, des chapeaux de paille, etc., et l'on remarque de jour en jour des progrès sensibles dans la perfection du travail; mais aussi les prisonniers sont appelés à recueillir une portion des produits de ce travail. Ces produits sont répartis de la manière suivante : une moitié appartient à l'établissement; un quart est remis de suite au détenu, à titre d'encouragement; le dernier quart est placé à la caisse d'épargne pour lui former un petit pécule, lors de sa sortie de prison.

Tout ce qui sort des ateliers est mis en magasin et vendu par des commissaires de l'établissement. De graves inconvéniens s'opposent à la communication des étrangers avec les prisonniers. Outre que ces malheureux seraient ainsi exposés à une curiosité toujours humiliante pour ceux qui en sont l'objet, ils entendraient plaindre leur sort devant eux, imprudence qui, pouvant leur faire croire qu'ils ne l'ont pas mérité, augmenterait leurs peines et leur inspirerait la haine de leurs juges. Un autre inconvénient trop fréquent dans les autres maisons de correction, c'est que les prisonniers, offrant et vendant eux-mêmes leurs ouvrages, ont chaque jour l'occasion d'exercer leur adresse, en soutirant de l'argent aux étrangers qui les visitent. Les aumônes que l'on fait aux prisonniers ne sont pas moins nuisibles; elles perpétuent chez eux une habitude de mendier,

sinon de bouche, ce qui d'ordinaire leur est interdit, du moins par des postures et des gestes avilissans, tandis qu'il faudrait les accoutumer à ne jamais compter que sur le juste salaire de leur travail. Tous ces dangers sont évités à Genève; les parens seuls ont la faculté de s'entretenir au parloir avec leurs parens. Aucun étranger n'est admis dans le lieu où se trouvent les détenus, et l'on ne peut les voir que sans en être vu.

L'impossibilité bien constatée d'une évasion est encore un moyen puissant d'amélioration morale pour les détenus; elle ferme l'accès à toute espérance qui pourrait occuper leur pensée et les distraire de leurs devoirs. La prison pénitentiaire offre cette importante garantie, sans l'appareil effrayant de quelques-uns de nos lieux de détention : ce n'est que de leur bonne conduite, comme nous le verrons bientôt, que les prisonniers peuvent attendre une réduction de leur peine.

Au rez-de-chaussée du bâtiment d'administration, se trouve une grande salle demi-circulaire, occupée par l'inspecteur de la prison; les deux ailes qui renferment les détenus sont attenantes à cette salle, mais sans portes de communication avec elle. Une simple ouverture, pratiquée dans la muraille, et fermée à volonté, donne sur les réfectoires et les ateliers, et permet à l'inspecteur de voir tout ce qui s'y passe sans être aperçu. Les prisonniers savent qu'ils sont surveillés, mais ils ignorent à quels momens et par quels yeux : ils sont ainsi obligés de se conduire également bien à tous les instans, comme s'ils étaient continuellement surveillés; ce qui n'est d'abord pour eux qu'une nécessité gênante se change peu à peu en une véritable habitude, qu'ils transporteront dans leur existence future. La vertu, comme le vice, peut devenir chez l'homme une affaire d'habitude, lors même qu'elle ne serait pas une conséquence de son organisation, ou un fruit de son raisonnement; il est même, peut-être, des hommes dont on ne saurait obtenir la vertu par une autre méthode. Le travail, après avoir été un châtiment pour les prisonniers, leur devient, par l'habitude de s'y livrer, tellement nécessaire, que l'oisiveté leur est insupportable.

J'ai parlé de la séparation des condamnés d'après la gravité de leurs délits et des jugemens qu'ils ont subis : ils sont partagés en deux divisions : 1° Les simples peines correctionnelles; 2° les travaux forcés, ou la prison pour un tems considérable. Une troisième division est réservée à des cas d'exception, et tous peuvent y parvenir. Elle se compose de ceux d'entre les prisonniers qui se distinguent par une bonne conduite soutenue : ils sont traités avec plus de douceur, mais toujours soumis à la

même surveillance. Du reste, les égards dus au malheur ne sont point négligés envers les autres détenus; on apporte le soin le plus scrupuleux au choix des maîtres d'atelier, et le cercle de leurs devoirs est rigoureusement tracé : ils ne doivent se permettre envers les prisonniers aucune expression dure ou injurieuse, bien moins encore porter la main sur leur personne : s'ils étaient eux-mêmes insultés par les prisonniers, ils devraient s'abstenir de répondre, et seulement adresser leur plainte à l'inspecteur, qui, ayant la faculté de tout voir par lui-même et d'observer les chefs d'atelier en même tems que les détenus, n'ignore point si quelque motif d'intrigue ou d'inimitié personnelle a pu dicter la plainte. On ne s'adresse aux prisonniers qu'en les appelant *messieurs*, afin de leur faire sentir que leur état de dégradation n'est point une tache ineffaçable, et de les réhabiliter en quelque sorte dans leur propre opinion.

Le silence est commandé, sauf pour les explications nécessaires aux travaux, explications qui sont données par le chef d'atelier; tous les jeux de hasard, les prêts d'argent, les boissons spiritueuses, sont interdits.

Les peines pour fautes commises dans l'intérieur de la prison, telles que désobéissance, querelles, menaces, refus de travailler, etc., sont le régime du pain et de l'eau, qui ne peut être prolongé plus de trois jours de suite; la cellule solitaire; la cellule ténébreuse, construite de manière à laisser pénétrer l'air en interceptant le jour. Cette dernière peine ne peut également durer que six jours de suite. En cas de filouterie, ou de dégâts volontaires, on exerce une retenue plus ou moins considérable sur la part du produit du travail allouée aux prisonniers.

Le maximum de toutes ces peines est fixé, et elles ne peuvent être prononcées que par les *conseillers inspecteurs*, choisis dans le conseil d'état pour l'administration de la prison.

Outre ces conseillers inspecteurs, la loi constitue *visiteurs honoraires* les juges et deux membres du conseil représentatif désignés annuellement par le sort.

Les fonctions de ces visiteurs honoraires ont besoin d'une explication pour nous; elles ne peuvent appartenir qu'à un gouvernement qui, loin de redouter la publicité de ses actes, y trouve, au contraire, un appui par l'approbation générale qu'ils reçoivent. Les portes de la prison sont toujours ouvertes aux visiteurs honoraires, qui sont invités à consigner leurs observations sur un livre déposé à cet effet dans la salle de l'inspecteur. L'établissement entier se trouve ainsi soumis à la surveillance des citoyens libres, et dont les réclamations sont écoutées. J'étais conduit dans l'intérieur de la prison par un

membre du conseil représentatif et visiteur honoraire pour cette année, et j'ai eu l'occasion de me convaincre que ces fonctions n'ont rien d'illusoire.

Je dois encore attirer l'attention sur une disposition qui a justifié le titre de prison pénitentiaire donné à ce bel établissement, mais qui, fondée sur la législation du pays, ne saurait être que l'objet de notre admiration et de notre regret de ne pouvoir l'imiter.

Un autre livre, non moins utile que celui dont je viens de parler, est tenu par l'inspecteur de la prison; il se compose de deux parties ; l'une est un journal quotidien et très-détaillé de tout ce qui se passe dans l'établissement; l'autre, divisée en autant d'articles qu'il y a de prisonniers, présente un résumé de la conduite de chacun d'eux, avec des renvois aux pages du journal. Ce tableau est formé sur les rapports des chefs d'atelier, appuyés par les observations de l'inspecteur et des visiteurs honoraires. D'après ce tableau, un tribunal de recours prononce sur l'amélioration du sort des prisonniers qui s'en montrent dignes, en les faisant passer dans la classe d'exception, ou même sur leur libération définitive, dans les cas prévus par la loi. Ce tribunal se réunit dans la prison; son examen roule sur les notes relatives à la conduite du détenu et sur ses moyens de subsistance ; la décision qu'il prend doit être motivée et lue dans les divers quartiers de la prison : tout prisonnier délivré pour bonne conduite reçoit un certificat motivé de sa libération. La détention perpétuelle est assimilée à une détention de trente ans, pour ce qui concerne la faculté de réduction de la peine.

Cette disposition légale a déjà produit les résultats les plus salutaires ; plusieurs prisonniers libérés sont rentrés dans la société, et sont redevenus des ouvriers laborieux, de bons pères de famille, des citoyens utiles.

La belle institution des prisons pénitentiaires est en harmonie avec la législation de Genève; elle ne pourra l'être avec la nôtre qu'après qu'on aura réformé plusieurs dispositions tout-à-fait barbares de notre Code pénal. Nous venons de voir qu'à Genève la détention perpétuelle est abolie de fait, puisque par sa bonne conduite, le condamné peut s'y soustraire : la peine de mort l'est également, faute de grands crimes à punir. Enfin, dans ce petit canton dont il est si facile de s'échapper, il se commet infiniment moins de crimes que dans le canton, peu éloigné, de Fribourg et sur le territoire limitrophe de la Savoie, où le supplice du gibet est religieusement conservé. H. C.

ITALIE.

Aperçu *de l'état scientifique et littéraire des différentes parties de l'Italie, en* 1826. — Quoique nous ne puissions rendre compte de tous les ouvrages qui paraissent en Italie, et qui ne parviennent pas jusqu'à nous, ceux que nous avons annoncés depuis trois ou quatre années, suffisent pour donner une idée de l'état littéraire de cette péninsule. Nous y apercevons des essais et des efforts qui prouvent assez que, malgré des circonstances très-peu favorables, elle ne néglige rien pour se mettre au niveau des nations les plus cultivées, et même pour en surpasser quelques-unes. Partout on voit les traces de cette fermentation littéraire; cependant, elle se manifeste avec plus ou moins d'énergie, à mesure que les circonstances, dans chaque état, contribuent à favoriser ce mouvement général.

La *Toscane*, et surtout Florence, sa capitale, qui, par ses progrès dans la civilisation et par son dialecte, le plus correct et le plus régulier, est, en quelque sorte, plus capable d'avancer dans la carrière, s'honore trop de la gloire de ses illustres ancetres, Dante, Machiavel et Galilée, pour négliger leurs leçons et leurs exemples. Elle cultive à la fois les sciences, les lettres et les arts, presque avec le même succès. L'Université de Pise, la *Société labronique de Livourne*, l'*Académie de la Crusca* et celle des *Géorgophiles de Florence*, le *Journal des hommes de lettres*, de Pise, et principalement l'*Anthologie de Florence*, secondent à l'envi la tendance du siècle, et contribuent à l'instruction générale de l'Italie. Plusieurs institutions bienfaisantes, et surtout l'enseignement mutuel, regardé ailleurs comme dangereux, sont conservées ou améliorées par le zèle de quelques citoyens recommandables. La belle édition de l'*Histoire de la sculpture*, par M. Cicognara, et celle de l'ouvrage de M. d'Agincourt, entreprises avec le même succès et par le même éditeur (1), la publication du grand ouvrage de Mascagni sur l'anatomie, sans parler de beaucoup d'autres productions estimables, montrent quel noble usage la Toscane fait de la presse, et quel intérêt elle prend au progrès des beaux-arts.

Le *Royaume Lombard* soutient encore la réputation qu'il avait récemment acquise, surtout dans les sciences naturelles et dans les mathématiques. Les muses qui, malgré les efforts de Parini, ne semblaient pas devoir se naturaliser dans les riches plaines de la Lombardie, aussitôt que M. Monti y a

(1) M. Giachetti, de Prato.

établi son séjour, ne s'y plaisent pas moins que dans les autres contrées de l'Italie.

L'*Académie des beaux-arts de Brera* se montre toujours digne de l'estime publique, soit par les talens de ses directeurs, soit par les couronnes que remportent leurs élèves. Le nombre extraordinaire d'ouvrages que l'on publie dans l'état lombard, et principalement à Milan, montre combien on y cultive les sciences et les lettres. M. Gioia donne souvent au public de nouveaux ouvrages de statisque ou de philosophie; ce qu'il fait pour l'économie publique, M. Romagnosi le fait pour la science du droit civil et criminel. La *Société typographique des classiques italiens* continue de réimprimer les livres les plus remarquables dans tous les genres, que l'Italie avait produits pendant le dernier siècle. Les ouvrages de Beccaria, de Verri, de Giannino, de Filangieri, etc., prouvent quel est le genre d'études que l'Italie préférerait, si la tendance des esprits n'y rencontrait des obstacles.

Parmi les éditions qui fixent l'attention de l'observateur, il faut distinguer celles des livres relatifs à la civilisation et à l'instruction du plus grand nombre, que l'on avait si fort négligées jusqu'à nos jours. M. Silvestri et d'autres éditeurs méritent la reconnaissance des Italiens pour avoir publié des livres de ce genre, nationaux et étrangers. Quoique le gouvernement, chargé de pourvoir aux moyens d'instruction, ait défendu les écoles d'enseignement mutuel, il soutient du moins celles qu'on appelait *normales*, et il a rétabli et augmenté d'autres institutions analogues. On doit signaler le *Collége militaire de Milan*, qui semble unique dans toute l'Italie, et qui mériterait de servir de modèle ailleurs. M. le colonel *Odoard* Young en est le directeur; et sa *Gymnastique élémentaire*, ou *Cours analytique et graduel des exercices propres à développer et à fortifier l'organisation de l'homme*, est une preuve incontestable de son zèle et de ses lumières.

Le nombre des journaux purement littéraires et scientifiques que l'on publie dans la seule ville de Milan est très-considérable. On remarque, pour les lettres, les sciences et les arts, la *Bibliothèque italienne* et le *Ricoglitore (le Collecteur)*, imitation du Spectateur anglais; pour les sciences médicales, les *Annales universelles de médecine*, du Dr Omodei, le *Journal critique*, du Dr Strambio, celui de *Pharmacie chimique*, par M. Cattaneo; puis, les *Annales universelles de statistique, de voyages, etc.*; les *Éphémérides pour l'astronomie*; les *Annales de technologie, d'agriculture et d'arts, etc.*

Les villes de *l'Etat Lombard-Vénitien* secondent le mouve-

ment que Milan leur communique, ainsi qu'à plusieurs autres villes de l'Italie; et chacune se fait remarquer dans quelque partie des connaissances humaines. *Brescia* et *Trévise* profitent beaucoup de leurs athénées, comme l'attestent les *Actes de l'Athénée de Brescia*, et le *Journal* publié par celui de Trévise sur l'état des sciences et des lettres dans les provinces vénitiennes. *Vérone*, toujours fidèle au culte des muses, n'oublie pas les études plus utiles dont s'occupe son *Académie d'agriculture*. *Pavie* et *Padoue*, bien qu'elles regrettent la perte de plusieurs professeurs célèbres, se font gloire d'un grand nombre d'élèves qui profitent des leçons de leurs universités, et dont les utiles travaux annoncent les progrès. L'édition des métaphysiciens classiques de toutes les nations, dirigée à *Pavie* par M. *Defendente* Sacchi, et soutenue par quelques élèves distingués de l'université, montre quelles sont leurs dispositions pour cette sorte d'études philosophiques. L'Italie doit aussi à plusieurs professeurs de cette université un bon *Journal de physique, de chimie et d'histoire naturelle;* ainsi qu'à l'université de Padoue le *Journal de la littérature italienne*, dont les rédacteurs devraient redoubler de zèle et d'activité.

Que pourrait-on dire maintenant de *Venise*, de cette ville dont, malgré les efforts du gouvernement, on ne peut se défendre de pressentir la décadence, autant qu'on admirait jadis sa prospérité? C'est à Venise que réside une section de l'institut de l'Italie, dont les deux autres ont leur siége à Milan et à Padoue.

On y cultive aussi les beaux-arts, dans une académie spéciale confiée à la direction éclairée du comte Cicognara. Cette ville compte dans son sein des savans distingués; nous avons souvent fait mention de M. Gamba, de Mme Albrizzi, etc.; mais on n'en voit plus sortir cette foule d'éditions qui, tout incorrectes qu'elles étaient, inondaient jadis l'Italie. Elle a cédé cet avantage à Milan, qui se fait remarquer par leur nombre, autant que par leur exactitude et leur élégance. Observons, cependant, qu'à défaut d'ouvrages originaux, elle traduit et publie une partie du *Bulletin universel*, divers morceaux choisis de la *Revue Encyclopédique*, et la *Biographie universelle* de M. Michaud.

Gênes n'a plus une existence qui lui soit propre; elle contribue tout au plus à la gloire littéraire du Piémont, dont elle est devenue une province. On doit y signaler l'*Institut des sourds-muets*, dirigé par l'abbé Bagutti, et les progrès qu'il fait faire à ses élèves : elle jouit encore de l'avantage de l'*Observatoire* établi par M. le baron de Zach.

Bien que les sciences et les arts les plus utiles ne cessent pas de fleurir à *Turin*, la littérature y fait aussi des efforts pour conserver la considération qu'elle doit au célèbre *Victor* Alfieri. Si dans le genre tragique on n'y trouve aucun poëte qui approche de lui, M. Nota nous fait espérer qu'il obtiendra le même succès dans la carrière comique. On le regarde déjà comme le meilleur poëte comique de l'Italie qui ait paru depuis Goldoni.

Les lettres et les beaux-arts sont aujourd'hui plus favorisés dans le *duché de Parme* que dans celui de *Modène*. Cependant, ce dernier état ne manque point d'hommes de lettres estimables : il possède aussi l'*Académie italienne ;* mais on y paraît craindre de prendre une part trop active à la propagation des lumières.

L'*État de l'Église*, et surtout sa capitale, semble destiné à ne briller que dans les études philologiques, et dans celles des antiquités et des beaux-arts. Presque tous les ouvrages qui sortent de ses presses sont de ce genre. Nous signalons les *Mémoires romains d'antiquités et de beaux-arts*, dirigés par MM. L. Cardinali, M. J. Melchiorri, Ch. P. Visconti, et C. Cardinali. Le *Journal arcadique* est consacré spécialement à la littérature et à la poésie ; il tient religieusement à l'école des classiques. Il donne une attention particulière aux sciences médicales. Les sciences astronomiques sont cultivées avec succès : le calendrier romain en fait sentir encore le besoin. Les *Opuscules astronomiques*, publiés depuis peu par MM. Calandrelli, Conti et Ricchebach, font désirer la continuation de ce savant recueil. Ce qui doit être encore plus consolant pour les amateurs de la philosophie, c'est que les *Élémens d'optique et d'astronomie* de M. Setele, où l'on démontre la vérité du système de Copernic, ont été adoptés dans le premier gymnase de Rome. On a cherché à faire revivre la célèbre *Académie des Lincei;* mais que peut-on espérer des bonnes intentions des nouveaux académiciens, dans un pays où il n'est pas permis d'honorer publiquement la mémoire du prince Cesi, leur ancien fondateur ?

Les sciences politiques n'y sont point traitées comme elles devraient l'être. Dans le *Journal arcadique* même, en parlant d'économie publique, on a recours aux autorités de la Bible, ce qui est bien étrange de nos jours. Nous avons rendu compte des maximes surannées et anti-sociales concernant l'autorité directe et indirecte des Papes, supérieure à la puissance des Rois, que M. l'avocat Fea s'est efforcé de tirer de l'oubli. L'ouvrage singulier de Spedalieri, sur les *Droits de l'Homme*, qui semble

avoir été conçu et publié dans tout autre pays que celui-ci, est aujourd'hui presque oublié. On assure qu'une nouvelle école de droit ecclésiastique ayant été établie à Rome, le professeur, publiciste de l'ordre des Théatins, fait tous ses efforts pour persuader à ses élèves que tout pouvoir légitime dérive de l'autorité du pape, comme l'unique délégué de Dieu. C'est dans la même ville que le célèbre Gravina enseignait et exposait, il y a un siècle, une tout autre doctrine, dans son ouvrage sur les *Sources du Droit*.

De toutes les villes de l'état de l'Église, c'est *Bologne* qui se distingue le plus; elle se ressent beaucoup moins de l'influence de l'esprit romain : les sciences et les lettres y sont en honneur. M. Tomassini y soutient le système médical qui domine dans l'Italie. Les disputes qui se sont élevées sur la doctrine de M. Rasori ont donné lieu à la rédaction du *Journal de la Nouvelle Doctrine médicale italienne*. Les opuscules que publient MM. Orioli, Mondini et d'autres, contribuent encore aux progrès des sciences physiques. M. Orioli est un des plus zélés promoteurs de la théorie nouvelle, ou plutôt des expériences relatives aux paragrêles; tout en s'occupant principalement de la physique et de la chimie, il ne dédaigne pas l'étude des antiquités, et, au moyen de ses vastes connaissances, il peut faire des découvertes auxquelles arriveraient plus difficilement des antiquaires moins versés que lui dans les autres branches des sciences. Bologne n'a jamais négligé les intérêts de la littérature et de la poésie. L'influence de Perticari, qui s'est répandue dans les villes les plus éclairées de l'état de l'Église, se fait principalement remarquer à Bologne. Diverses productions littéraires, telles que celles de M. Costa et d'autres, ont été dictées par le même esprit. Nous avons signalé quelques odes de M. Leopardi; les sujets qu'il a chantés sont vraiment dignes des muses italiennes : il faut espérer que son exemple ne manquera pas d'imitateurs.

Plusieurs ouvrages de médecine, de mathématiques et de minéralogie surtout, sur les productions vésuviennes, prouvent que ces sciences sont aussi cultivées par les Napolitains. La *Société Bourbonique*, qui remplace l'*Académie Herculanense* et l'*Académie des Sciences*, produit peu, et ses travaux ne semblent pas toujours dirigés sur des objets d'une grande importance. Doit-on s'en prendre aux académiciens, ou plutôt aux circonstances? L'*Académie Pontanienne*, dont le nom nous rappelle les services littéraires que son fondateur rendit au XVIe siècle, ne peut contribuer que faiblement à l'avantage du nôtre, si elle suit les anciennes traces. La *Société d'Encouragement* peut

avoir un but d'utilité plus réel, pourvu que sa gloire ne se borne pas à son titre. Ces indices, peu honorables pour l'état des sciences et des lettres dans le royaume de Naples, ne doivent pas cependant faire penser que les études des Vico, Genovesi, Pagano et Filangieri, n'y sont pas cultivées; elles le sont, au contraire, avec plus d'ardeur que jamais. Nous pourrions donner plusieurs preuves de ce que nous annonçons. Mais serait-il prudent de les signaler, tandis qu'on vient, dit-on, d'y publier un ouvrage sur la *Nécessité d'établir la sainte inquisition* dans un pays qui a le mérite de l'avoir toujours repoussée. Nous sommes loin de croire que de telles productions soient favorisées par le gouvernement; mais tant que de pareils symptômes se manifesteront, il sera très-difficile que le génie des habitans se développe dans toute sa vigueur naturelle.

On peut faire les mêmes observations sur la *Sicile*. Quelles qu'en soient les causes, le nombre des écrivains et de leurs productions semblent proportionnellement moindre que partout ailleurs. Quelques ouvrages de MM. Scina, Ferari, etc., et les essais divers de M. Fodera que nous avons annoncés, prouvent de quoi les Siciliens seraient capables. *F.* Salfi.

(*La suite au cahier prochain.*)

ESPAGNE.

Madrid. — *Entreprise littéraire soutenue par le gouvernement.* — M. *José* Gomez de la Corsina, et plusieurs autres écrivains, viennent d'être chargés par le roi de la rédaction d'un *Dictionnaire biographique*, devant contenir des notices sur tous les Espagnols qui se sont rendus célèbres, depuis les tems les plus reculés jusqu'à la fin de 1819. Des ordres ont été expédiés pour que toutes les archives et bibliothèques du royaume fussent ouvertes aux rédacteurs de ce dictionnaire, et pour que toutes les autorités et les chefs de corporations leur fournissent les documens qu'ils pourront avoir en leur possession.

Les rédacteurs, qui se sont adressés à la direction de la *Revue Encyclopédique* pour obtenir de ses différens collaborateurs des notes et des renseignemens analogues au but de leurs recherches, réclament également le concours des savans, des hommes de lettres et de tous ceux qui pourront leur transmettre des documens biographiques et des matériaux pour leur ouvrage.

Puisse la publication des anciens titres de gloire d'une nation

éprouvée par de si grands malheurs réveiller en elle le sentiment de sa force et les inspirations du génie! J. OE.

PAYS-BAS.

Amsterdam. — *L'Institut royal des Pays-Bas* a tenu, les 28 et 29 août dernier, sa 19e réunion générale dont il vient de publier le procès-verbal. On y a entendu successivement la lecture d'un court aperçu sur ce qui s'était passé depuis la séance précédente, d'un rapport du secrétaire sur les travaux des différentes classes pendant la même époque, et de plusieurs autres rapports concernant l'administration intérieure de ce corps savant. Dans le *procès-verbal* publié par l'Institut se trouve le discours de M. C. A. Dentex qui présidait la séance : c'est un aperçu lumineux de ce qui s'est passé d'intéressant depuis la séance précédente.

La Haye. — La *Société de bienfaisance* qui, depuis 1819, publiait sous le titre de l'*Étoile* (*de Star*) un journal dans lequel elle rendait compte de ses travaux, vient d'en modifier la rédaction. Elle se propose de publier désormais sous le titre de l'*Ami de la patrie* (*de Vriend des Vaderlands*) un nouveau journal mensuel qui se composera de quatre parties différentes. La première contiendra les annonces de tous les ouvrages publiés dans les Pays-Bas, concernant le but de la Société. Ces annonces seront faites par des savans connus, choisis hors du sein de la Société, qui seront chargés encore de porter un jugement sur le mérite de chaque ouvrage. La seconde partie offrira des mémoires originaux sur la statistique, sur les antiquités du pays sur l'agriculture, etc.; la troisième, des traductions et des extraits des journaux et ouvrages étrangers les plus estimés; enfin, la quatrième contiendra les annonces de la *Société de bienfaisance* et ce qui concerne ses colonies.

Les pièces destinées à faire partie du recueil doivent être envoyées à la librairie de J. Vander Hey et fils, à Amsterdam, ou au bureau de la Société de bienfaisance, à La Haye (prinsestraat). A. Q.

Liége. (20 *décembre* 1826.) — *Société pour l'instruction élémentaire.* — Les membres du comité des arts et manufactures de la *Société libre d'émulation*, réunis à quelques autres de leurs collègues, viennent de former à Liége une *Société d'encouragement pour l'instruction primaire et moyenne*, sur le modèle de celle qui existe déjà à Namur (1), et destinée comme elle à ré-

(1) La *société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, fondée à *Namur*, a déjà obtenu les plus heureux résultats.

pandre dans la province de Liége, au plus bas prix possible, les meilleurs livres élémentaires.

On devient souscripteur, en prenant une ou plusieurs actions, chacune de 3 florins (6 fr. 35 c.).

Aussitôt que ce projet philanthropique a été annoncé dans le *Journal de la province*, et dans le *Mathieu Laensbergh* (le *Courier de la Meuse*, qui se dit éminemment religieux, a refusé de le faire connaître), les listes de souscription ont été couvertes des noms les plus honorables. (Elles en contiennent maintenant plus de 200.)

Les souscripteurs se sont réunis aujourd'hui, pour élire une commission provisoire chargée de présenter à l'Association un projet de règlement, et de s'occuper des travaux préparatoires.

Voici les noms des neuf membres qui composent cette commission, d'après le nombre de suffrages que chacun d'eux a obtenu : 1° MM. Chènedollé, docteur en philosophie et en lettres, secrétaire-général de la Société; 2° Sauvage, avocat et conseiller de régence; 3° Ernst jeune, professeur en droit à l'Université; 4° Leclercq fils, conseiller à la cour supérieure; 5° Warnkoenig, professeur en droit à l'Université; 6° Orban-Rossius, fabricant; 7° Dewandre, avocat; 8° Dandrimont, avocat-général; et 9° de Melotte-d'Envoz, bourguemestre de Liége, et membre de la seconde chambre des États-généraux.

Nous aurons soin de mentionner les résultats utiles que ne peut manquer d'obtenir une institution destinée à améliorer la condition des classes inférieures, en leur inspirant des idées justes d'ordre, d'obéissance et de morale. Nous formons le vœu que beaucoup de villes de France et des autres pays nous fournissent bientôt l'occasion d'annoncer la formation de semblables sociétés. C.

Bruxelles. — *Publication prochaine.* — Divers journaux des Pays-Bas parlent du prospectus de l'imitation française du *Dictionnaire encyclopédique* allemand (*Conversations-Lexicon*), publié à Leipzig par le libraire Brockkaus, et qui a obtenu un succès prodigieux. L'éditeur belge, soutenu par la munificence éclairée de son gouvernement, a choisi pour diriger cette importante entreprise un écrivain français généralement estimé, notre collaborateur M. *Michel* Berr, auquel une connaissance approfondie des langues et des littératures françaises et allemandes permettra de donner à ce travail des soins éclairés et consciencieux. Nous ferons connaître le prospectus et l'ouvrage même, lorsqu'ils nous seront parvenus. Z.

FRANCE.

Anzin (*Nord*). — *Mines de houille.* — Les mines de houille d'Anzin sont probablement, à l'exception de quelques canaux, l'établissement de France qui a absorbé le plus de capitaux, et qui présente, réunie, la plus grande masse de produits. Elles sont exploitées depuis environ cent vingt ans; et, plus on avance dans les travaux, plus on est forcé d'admirer combien il a fallu réunir d'audace et de persévérance pour atteindre un dépôt minéral que la nature semblait avoir pris peine à soustraire aux recherches des hommes.

Les terrains houillers de Fresne, d'Anzin et de Vieux-Condé, qui s'étendent à l'ouest de Valenciennes, peuvent être considérés, géologiquement parlant, comme formant un même ensemble avec ceux des environs de Mons et de Charleroi. L'exploitation a dû commencer, dans ces derniers, à une époque fort reculée; le sol houiller se trouve au-dessous de la couche de terre végétale, et la moindre fouille a suffi pour le faire découvrir. A Anzin, au contraire, il est recouvert d'une épaisseur de quatre-vingts mètres de terrain d'alluvion plus ou moins imbibé d'eau; et l'on n'arrive, non pas à la houille, mais à la formation qui la recèle, qu'après avoir creusé, à travers mille obstacles, des puits dont la profondeur équivaut à peu près à la hauteur de la coupole du Panthéon. Le sol d'alluvion est séparé du terrain houiller par un banc de glaise très-compacte, qui défend celui-ci des eaux dont le premier est imprégné; sans cette circonstance naturelle, l'exploitation des mines d'Anzin serait à peu près impossible. Les allures qu'affectent les couches de houille ainsi découvertes défient toutes les conjectures des géologues qui voudraient en expliquer la formation; le dessin peut seul en exprimer la bizarrerie; la coupe des couches, prise perpendiculairement à leur direction, ressemblerait assez à plusieurs *traits de Jupiter* parallèles entre eux, qui, plongeant ensemble jusqu'à près de cinq cents mètres de profondeur, suivraient une ligne horizontale, pour se relever plus loin, en décrivant des lignes brisées analogues aux premières.

Les trois concessions d'Anzin, de Fresne et de Vieux-Condé, réunies dans la main d'une seule compagnie, comprennent une étendue d'environ trente mille hectares (près de vingt lieues carrées), et l'on n'en a encore exploité qu'une très-faible portion. On y compte dans ce moment vingt-neuf puits d'extraction, neuf d'épuisement, trois d'airage; il y a neuf puits en creusement. Le puits le plus profond est celui de Beaujardin,

où l'on extrait à quatre cents mètres, ce qui équivaut à cinq fois la hauteur du Panthéon ; les autres ont de cent cinquante à trois cents mètres.

Les puits d'épuisement sont desservis par cinq machines à vapeur, du système de Watt et Bolton, de soixante-dix chevaux, et quatre de cinquante chevaux, à la Newcomen ; leur force équivaut à celle de cinq cent cinquante chevaux travaillant ensemble : on peut évaluer à deux cent cinquante mètres la profondeur moyenne à laquelle les pompes prennent l'eau, en sorte que les machines peuvent élever cent vingt mètres cubes d'eau par heure à près de six fois la hauteur de la colonne de la place Vendôme.

Douze machines de Périer et quinze d'Edwards sont consacrées à l'extraction du charbon ; elles réunissent une force de deux cent vingt-quatre chevaux : l'extraction de la houille ne se fait guère qu'à deux cents mètres de profondeur moyenne; ainsi, dans une journée où les vingt-sept machines travailleraient sans discontinuité pendant vingt-quatre heures, elles pourraient élever au jour environ trente mille hectolitres de houille ; il ne faut pas conclure de là que le bassin houiller donne neuf millions d'hectolitres par an : il ne paraît pas que l'exploitation ait jamais excédé la moitié de cette quantité.

Une population d'environ cinq mille individus subsiste soit des travaux souterrains des mines d'Anzin, soit des travaux accessoires : on compte dans le pays trois mille ouvriers mineurs, dont le tiers se compose d'enfans de dix à dix-huit ans, employés pour la plupart, sous le nom de *hercheurs*, au traînage dans les mines. La journée de travail souterrain est de huit à dix heures; elle se paie de 1 fr. 30 c. à 2 fr., lorsqu'au jour elle est de 1 fr. à 1 fr. 50 c. Les prix des journées de mineurs sont, à Anzin, à peu près la moitié de ce qu'ils sont dans le bassin de la Loire; c'est peu, si l'on considère que le travail des mines, sans abréger sensiblement la vie de l'ouvrier, appelle sur lui une vieillesse prématurée : cette modicité du prix de la journée à Anzin est compensée d'une manière, à certains égards, avantageuse à ceux qui croiraient peut-être avoir le plus à s'en plaindre. La compagnie propriétaire des mines distribue d'abondans secours aux ouvriers malades, dont le nombre est ordinairement de soixante à cent; elle salarie pour ce service cinq médecins. Les ouvriers qui se retirent jouissent de pensions qui varient, suivant leurs services, entre 10 et 30 francs par mois, et dont moitié est reversible sur leurs veuves ; tout orphelin de père reçoit 3 francs par mois jusqu'à l'âge de dix ans ; enfin, la compagnie entretient trois écoles d'enseignement mutuel : on assur-

que les sommes employées à ces secours de toute nature approchent, chaque année, de 200,000 fr.

De notables améliorations ont été introduites, depuis quelques années, dans les mines d'Anzin, et sont dues en grande partie à l'administration éclairée et au zèle actif du directeur actuel, M. Paulze d'Yvoy. Au premier rang se trouvent celles qui ont eu pour objet l'amélioration de l'airage, et qui ont eu un effet marqué sur la santé des mineurs. L'introduction des lampes de sûreté de Davy, dans toutes les couches de houille sujettes au dégagement du gaz hydrogène carburé, a, pour ainsi dire, supprimé des accidens dont le renouvellement était autrefois très-fréquent. Les mines d'Anzin ont été les premières où l'on ait fait, en grand, usage des chemins à ornières de bois; depuis quatre ans on y a substitué des chemins de fonte, et l'on a trouvé l'économie d'entretien et de forces qui résulte de cette nouvelle disposition, très-supérieure à l'intérêt du capital dont elle a nécessité l'émission. L'opinion des propriétaires est que le fer forgé est préférable à la fonte pour ces sortes de chemins : ils se proposent d'en établir incessamment pour les transports au jour.

Les mines d'Anzin, traversées par l'Escaut, sont en communication par ce fleuve avec tous les ports et tous les canaux de la Belgique; mais un droit de 1 fr. 70 c. par hectolitre, et supérieur à la valeur de la marchandise, que le gouvernement des Pays-Bas a mis à l'entrée des charbons français, a totalement fermé un débouché par lequel s'écoulaient jadis de sept à huit cent mille hectolitres par an. Le développement toujours croissant de la consommation de ce combustible en France a fait plus que rétablir l'ancien équilibre; les canaux de la Flandre conduisent les charbons d'Anzin dans le port de Dunkerque et dans toutes les villes importantes des départemens du Nord et du Pas-de-Calais; le canal du Duc-d'Angoulême les répandra bientôt sur tous les bords de la Somme. Si ces canaux étaient convenablement entretenus, si les droits de navigation y étaient combinés avec un peu plus de discernement, il en résulterait une grande extension dans l'extraction et le commerce de houille. La comparaison de ce qui est avec ce qui pourrait être n'est nulle part plus triste que sur le canal de Saint-Quentin, par lequel les charbons flamands arrivent dans le bassin de la Seine, à Paris et à Rouen, et qui semblerait devoir en être le principal débouché. Ce canal n'est navigable qu'à demi-charge, et avec de telles difficultés, qu'un bateau met de quatre à cinq mois à faire le trajet d'Anzin à Paris, trajet que le roulage fait en cinq jours. Après cela, il ne faut pas se demander qui est

chargé de l'entretien. Si l'administration actuelle avait le tems de s'occuper des intérêts de l'industrie, elle pourrait lui donner une grande marque de sa sollicitude, en cessant de s'occuper de ce canal, et en confiant le soin de l'entretenir à des particuliers qui s'en tireraient à beaucoup meilleur marché, et ne laisseraient pas dépérir entre leurs mains cette grande entreprise.

Les détails qui précèdent suffisent pour donner une idée de l'importance des mines d'Anzin, et de l'influence qu'elles exercent dans le rayon de leurs débouchés; elles mettent en circulation une valeur brute en combustibles de cinq à six millions, dont une grande partie, consommée par l'industrie, lui fournit un de ses plus énergiques agens de reproduction. Le développement de la consommation de la houille est un des gages les plus assurés de la prospérité d'un pays; et de tous les moyens de le favoriser, l'amélioration des communications est incontestablement le plus efficace. J. J. B.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

Lyon (*Rhône*). — *Académie royale des sciences, belles lettres et arts.* — *Prix proposé.* — Une médaille d'or de 300 fr. sera décernée en séance publique, le dernier mardi du mois d'août 1827, à l'auteur du meilleur mémoire sur ce sujet : *Indiquer les vices des assolemens dans le département du Rhône, et les moyens d'y remédier.* M. *Mathieu* Bonafous, auteur de plusieurs bons ouvrages sur la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie, né à Lyon, mais fixé depuis long-tems à Turin, a fait les fonds de ce nouveau prix, qui appelle les recherches et les méditations des savans sur une question d'une haute importance pour l'économie rurale de sa première patrie. Déjà le département du Rhône devait à cet honorable citoyen la fondation d'un prix, dans le sein de la *Société royale d'agriculture de Lyon*, pour l'introduction du chanvre bolonais dans cette partie de la France.

Les mémoires destinés au concours, dont nous avons parlé en premier lieu, doivent être envoyés franc de port et dans les formes usitées, avant le 30 juin 1827, à M. Dumas, secrétaire perpétuel, ou à tout autre membre de l'Académie. *a.*

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Séance du 18 décembre 1826. — M. *Aimé* Lemoine adresse un exemplaire de la nouvelle édition de l'ouvrage de Galin, inventeur du

méloplaste. L'éditeur désire que cet ouvrage, auquel il a joint de nouveaux tableaux, soit l'objet d'un rapport qui comprenne aussi les deux ouvrages présentés dans la séance précédente, et dont le sujet est le même. (M. de Prony, commissaire). — M. le Dr Deleau transmet à l'Académie un ouvrage dont il est l'auteur, et qui a été imprimé en 1823, sous ce titre : *Description d'un instrument pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité.* M. Deleau fait remarquer que l'instrument dont il s'agit est celui que M. *Ségalas* a présenté dans la dernière séance pour l'exploration de la vessie. La lettre et l'ouvrage de M. Deleau sont renvoyés à la commission nommée pour faire un rapport sur le procédé de M. Ségalas. — MM. Audoin et *Milne* Edwards remettent sur le bureau, pour être déposée dans les archives, la partie physiologique de leur travail sur la circulation dans les crustacés. — On adresse un mémoire intitulé : *Discussion sur le mode d'éclairer le terrain dans les cartes topographiques.* (MM. Arago et Mathieu, commissaires.) — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit une note sur l'identité des deux espèces nominales d'ornithorinques. Il a présenté cette note à l'occasion d'un envoi qui lui a été fait de ces animaux par le jeune duc de Chartres. — L'Académie procède, par voie de scrutin, à l'élection d'un candidat pour la chaire de médecine vacante au collége de France, par la mort de M. *Laënnec.* Sur 55 votans, M. *Magendie* obtient 44 suffrages; M. *Récamier*, 5; M. *Double*, 4; et M. *Broussais*, 2. M. Magendie est élu candidat. — MM. de *Prony* et *Navier* font un rapport sur l'appareil de vaporisation par injection, de MM. Vernet et Gauwin. Les inventeurs remplacent la chaudière des machines à vapeur par plusieurs tuyaux occupant un espace beaucoup moindre, et dans lesquels on n'introduit à la fois que la quantité d'eau nécessaire pour donner la vapeur consommée par une course de piston. Cet appareil est beaucoup moins volumineux, moins pesant et moins coûteux qu'une chaudière; il serait beaucoup moins long à chauffer, ce qui diminuerait la dépense de combustible. Un autre avantage d'une grande importance est l'absence presque complète du danger des explosions; la rupture même des tuyaux n'occasione aucun accident, et n'empêche même pas la machine de marcher. Voici les conclusions du rapport : « Nous pensons que ce procédé présente des avantages propres à faciliter les applications de la machine à vapeur, particulièrement pour le transport des marchandises sur l'eau et sur les chemins de fer, et que, en laissant indécise la question de l'économie du combustible, l'Académie doit néanmoins accorder ses encouragemens aux

essais des auteurs. » (Approuvé.) — M. Girou de Buzareingues est nommé correspondant de la section d'économie rurale, à la majorité de 27 voix sur 53. — MM. Chevreul et D'Arcet font un rapport sur un moyen chimique de distinguer les tissus de pure laine des tissus mélangés de fil ou de coton. L'Académie, qui a été consulté sur cet objet par le gouvernement, adopte le rapport et les conclusions, et arrête qu'une expédition en sera adressée au ministre de l'intérieur. La loi sur les douanes ayant accordé des primes d'exportation très-différentes aux tissus de laine pure, à ceux de laine et de coton, enfin aux étoffes composées de laine, de fil ou de soie, lorsqu'elles contiennent plus de moitié de laine, l'administration dut rechercher le moyen de reconnaître exactement la composition des différentes étoffes dont il s'agit. M. Billot, contrôleur adjoint du bureau des primes, a proposé le mode d'essai que l'Académie est chargée d'examiner. Il est fondé sur la propriété qu'ont les dissolutions alcalines, caustiques et étendues d'eau (la soude, par exemple), de dissoudre complétement la laine, sans altérer le fil ni le coton. Ce procédé, très-exact quand on opère sur des étoffes blanches ne renfermant que de la laine, du fil et du coton, ne présente plus aucune certitude, 1° lorsque les fils de l'étoffe sont trop chargés de matière colorante soluble, ou que ceux de coton et de fil, altérés par l'action de la teinture, deviennent solubles dans la soude caustique; 2° lorsque l'étoffe contient, outre la laine, de la soie, ou toute autre matière animale également soluble dans la soude. Un bon moyen de distinguer les fils de laine des fils de soie ou de toute autre matière animale, serait si avantageux pour l'administration, qu'il est à désirer que les chimistes s'occupent de cet objet, que l'administration fasse faire de son côté des recherches pareilles, et que même elle propose un prix pour arriver le plus promptement possible à son but. — M. Magendie donne lecture de la deuxième partie de son mémoire sur le liquide qui se trouve dans le crâne et dans l'épine dorsale de l'homme et des mammifères. Il met sous les yeux de l'Académie une pièce anatomique en cire, faite par M. *Dupont* et qui représente parfaitement les objets sur lesquels il a porté ses recherches. — M. Ménard de la Groye, correspondant, lit une note sur un effet, en apparence très-singulier, que présente la coupe transversale du *pin maritime* aux endroits verticillés.

— *Du* 26. — M. Lenoir adresse un mémoire sur les *niveaux-cercles*, une instruction sur la *règle à calculer*, avec des échantillons des règles décrites. (M. Mathieu, commissaire.) — M. Raspail adresse un mémoire sur les moyens de découvrir

sans aucun procédé chimique la nature des divers élémens. (Commission déjà nommée pour un rapport sur ce sujet.) — Le ministre de l'intérieur adresse des documens recueillis par le *préfet du Tarn* sur un aérolithe tombé dans ce département. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires). — M. Bunten, qui a construit depuis quelque tems des baromètres d'une forme nouvelle, que les voyageurs ont déjà soumis à des expériences variées, demande à l'Académie de vouloir bien les faire examiner. (MM. Gay-Lussac et Arago, commissaires.) — M. *Desfontaines* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de MM. Richard, père et fils, intitulé : *Commentatio botanica de coniferis et cycadeis.* — M. Cauchy lit deux mémoires, l'un sur les intégrales définies qui renferment des sinus et des cosinus; l'autre, intitulé : *Usage du calcul des résidus pour la solution des problèmes de physique-mathématique.* — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un correspondant dans la section de botanique. M. Martius (de Munich) est nommé. — MM. *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur deux mémoires de MM. Bussy et Lecanu, intitulés, l'un : *De la distillation des corps gras;* l'autre, *Essais chimiques sur l'huile de ricin.* Dans le premier de ces deux mémoires, les auteurs font voir que les corps gras saponifiables connus produisent dans leur distillation des acides semblables à ceux qui se forment dans leur saponification, tandis que les corps gras inaltérables par les alcalis, ou insaponifiables, distillent sans production d'acides gras. Ces observations très-remarquables ont conduit MM. Bussy et Lecanu à reconnaître dans l'huile de ricin trois nouveaux acides gras, et à prouver que cette huile est d'une nature particulière, et qu'elle ne contient ni oléine ni stéarine. Sa distillation donne pour résidu une matière solide qui forme presque les deux tiers de l'huile de ricin. Cette matière est fort singulière. Elle est d'un blanc jaunâtre, et semblable jusqu'à un certain point à de la mie de pain mollet; elle est insoluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles; soluble, au contraire, dans les alcalis, avec lesquels elle forme une sorte de savon propre au savonnage. Elle ne se décompose qu'à une température élevée, s'enflamme à l'approche des corps en ignition, et brûle très-facilement sans se fondre. Peut-être pourrait-on en faire usage pour composer des vernis applicables sur des tôles ou sur des fontes qui doivent subir l'action d'une forte chaleur. Le travail de MM. Bussy et Lecanu paraît aux commissaires fait avec soin et digne d'éloges. L'Académie décide que les deux mémoires seront insérés dans le *Recueil des savans étrangers.* —M. *Brongniart* lit, pour son fils, M. *Adolphe* Brongniart, un

mémoire sur la génération et le développement de l'embryon dans les végétaux pharénogames. (MM. Desfontaines et Mirbel, commissaires.) — M. Séguin lit une note intitulée : *Extrait d'un mémoire sur la navigation à la vapeur.* (MM. Biot et Dupin, commissaires.)

— *Séance du* 3 *janvier* 1827. — L'Académie nomme vice-président de 1827 M. Dulong, qui obtient 30 suffrages sur 53. M. Brongniart, vice-président de l'année précédente, entre en fonction comme président pour l'année 1827. — M. le docteur Heurteloup écrit à l'Académie, au sujet de l'instrument que M. le docteur *Ségalas* a proposé pour voir dans la vessie humaine. M. Heurteloup fait observer qu'il a eu lui-même l'idée d'éclairer l'intérieur de cet organe au moyen de lampyres; il décrit les expériences qu'il a faites et l'instrument dont il a présenté le dessin, l'année dernière, à l'Académie. (Renvoyé à la commission nommée pour le mémoire de M. Ségalas.) — M. Raspail réclame l'antériorité des idées émises dans une partie d'un mémoire dont l'extrait a été lu à la dernière séance, concernant la structure et le développement de l'anthère et du pollen. (Renvoyé aux commissaires chargés d'examiner le mémoire de M. *Adolphe Brongniart.*) — M. d'Hombre Firmas adresse un mémoire dont il est l'auteur, et qui a pour objet la comparaison des instrumens météorologiques. — M. Gambart écrit, de l'Observatoire royal de Marseille, en date du 27 décembre 1826, qu'une nouvelle comète a été observée dans cette ville, le matin de ce même jour, à peu de distance du β d'Hercule, par 16 h. 34′ d'ascension droite; et 21° 27′ de déclinaison boréale. — L'Académie entend la lecture d'un mémoire de M. *le baron* Portal sur le siége de l'épilepsie, que l'auteur place dans le cerveau. — M. *Labillardière* fait un rapport verbal sur une flore générale des environs de Paris, par M. le docteur Chevallier. — M. Fourier lit l'extrait d'un mémoire sur la distribution des racines imaginaires, et sur l'application des théorèmes d'analyse algébrique aux fonctions appelées transcendantes, et spécialement aux équations de ce genre qui appartiennent à la théorie de la chaleur. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire qui a pour titre : *Sur un appareil glanduleux récemment découvert en Allemagne dans l'ornithorinque, situé sur les flancs de la région abdominale, et faussement regardé comme une glande mammaire.* M. *de* Blainville communique ses remarques sur l'objet du mémoire précédent. Il annonce qu'ayant eu l'occasion de disséquer l'organe regardé par M. *Metkel* comme formant les mamelles de l'ornithorinque, il pense que l'on peut admettre cette opinion.

M. *Geoffroy* répond à ce sujet et persiste dans la conclusion qu'il a déduite des résultats des observations. — On procède, par voie de scrutin, à l'élection d'un correspondant pour remplir la place vacante dans la section de géographie et de navigation, par la mort de M. *Lævenhœrn*. M. Scoresby ayant obtenu 38 suffrages, est élu correspondant de l'Académie. Les concurrens étaient MM. *Gautier, Parry, Smith, Hell, Beaufort.*

— *Du* 8 *janvier.* — M. *Adolphe* Brongniart répond à la réclamation de M. *Raspail*, lue dans la dernière séance. Sa lettre est renvoyée à la commission chargée d'examiner les mémoires qui concourent pour le prix de physiologie. — M. Gambart adresse les élémens rapprochés de la comète qu'il vient de découvrir. — M. de Rossel est réélu membre de la commission administrative. — On lit un mémoire de M. *Auguste* de Saint-Hilaire sur la série linéaire des plantes polypétales, et en particulier de celles qui appartiennent à la Flore brésilienne. — M. Girard commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches sur les grandes routes, sur les canaux de navigation, et particulièrement sur les chemins de fer.* — M. Nicod lit un mémoire sur les polypes de l'urètre et de la vessie. (MM. Boyer et Pelletan, commissaires.) — Une note de M. Heurteloup, relative à sa réclamation au sujet d'un procédé proposé par M. Ségalas pour éclairer l'intérieur de la vessie, sera remise à la commission chargée de l'examen de ce procédé. — L'Académie nomme au scrutin la commission chargée d'adjuger le prix de l'histoire générale et comparée de la circulation du sang dans les quatre classes d'animaux vertébrés, etc. Elle est composée de MM. *Magendie, Duméril, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire* et *Blainville.*

— *Du* 15. — M. Sérullas présente un mémoire intitulé : *Nouveaux composés de brome : éther hydrobromique et cyanure de brome.* (MM. Thénard et Chevreul, commissaires.) — M. Ségalas adresse une note en réponse à la réclamation de M. Heurteloup, au sujet du spéculum, qui a pour objet de faire voir dans l'intérieur de la vessie. (MM. Dupuytren et Fresnel, commissaires déjà nommés.) — M. Delpech, correspondant, adresse un mémoire sur la résection de l'os maxillaire inférieur. — M. Dutrochet, correspondant, informe l'Académie de nouvelles expériences qu'il vient de faire, et qui lui donnent lieu de conclure que l'impression qui se manifeste lorsque deux liquides hétérogènes sont séparés par une cloison mince et perméable à l'eau, est un phénomène de physique générale, qui n'appartient pas seulement, comme il l'avait d'abord pensé, à l'état

organique. — La commission qui doit examiner les pièces du concours pour le prix de mécanique appliquée, fondé par M. de Montyon, est composée ainsi qu'il suit : MM. *de Prony*, *Dupin*, *Molard*, *Girard* et *Arago*. — M. Geoffroy-Saint-Hilaire lit le premier chapitre de son mémoire sur les organes sexuels des ornithorinques. — M. Dupin lit un mémoire intitulé : *Recherches statistiques sur l'instruction et sur la moralité comparées des divers départemens de la France*. — M. Cauchy donne lecture d'une note contenant quelques observations sur l'objet du mémoire précédent. — MM. Audouin et *Milne* Edwards lisent la première partie de leur mémoire intitulé : *Recherches anatomiques et physiologiques sur la circulation dans les crustacés*. (MM. Cuvier et Duméril, commissaires.) A. Michelot.

— Académie française. — *Séance du* 11 *janvier*. — M. *Charles* Lacretelle demande, par une motion expresse, que la Compagnie expose dans une supplique au roi, son auguste protecteur, les inconvéniens et les dangers dont les lettres lui paraissent menacées par le nouveau *projet de loi sur la police de la presse*. L'Académie arrête qu'elle se réunira le mardi suivant, 16 janvier, pour statuer sur la proposition de M. Lacretelle.

— *Séance du* 16 *janvier*. — Sont présens MM. *Lacretelle*, *Michaud*, *Villemain*, *Soumet*, *Briffaut*, *Droz*, *Raynouard*, *Duval*, *Andrieux*, *Picard*, *Jouy*, *Delavigne*, *Lacuée*, *Parseval*, *Lemercier*, *Destutt-Tracy*, *Ségur*, *Châteaubriand*, *Lainé*, *de Lévis*, *Lally*, *Bonald*, *Frayssinous*, *Campenon*, *Auger*, *Roger*, *Cuvier*, et M. *de Laplace*, *directeur*. Une lettre se trouve sur le bureau. L'académicien qui l'a écrite, M. *de Quelen*, archevêque de Paris, y témoigne des appréhensions sur les suites de la démarche que va faire l'Académie; il laisse percer la crainte que la compagnie ne compromette son existence. Des voix s'élèvent contre la lecture de cette lettre ; M. Frayssinous (évêque d'Hermopolis), prend la parole pour la défendre ; l'Académie se prononce, et la lecture n'est pas achevée. Aussitôt, M. Lacretelle développe avec étendue les motifs de sa proposition. Quelques membres mettent en doute *la compétence* ; la démarche leur paraît contraire aux usages de la compagnie. M. Raynouard rappelle une démarche semblable faite anciennement (sous Louis XV) par l'Académie, dans des circonstances analogues. Dès lors, plus d'hésitation ; chacun demande d'aller aux voix. Des vingt-huit membres présens, quatre se récusent, comme appelés à prononcer sur le projet de loi dans les scrutins de la chambre des pairs; *Laplace*, *Lévis*, *Lally-Tollendal* et *Lainé*. Les suffrages se donnent à haute voix ; et sur vingt-quatre, dix-huit adoptent la propo-

sition. — On nomme, pour la rédaction de la *supplique*, trois commissaires, MM. *Châteaubriand*, *Lacretelle* et *Villemain*.

— *Séance du* 18 *janvier*. — M. Châteaubriand, retenu à la chambre des pairs par une importante délibération, n'ayant pu se trouver à la séance, on ajourne au mardi suivant le rapport de la commission, qui devait être fait ce jour-là. — Le même jour on lisait, dans la partie officielle du *Moniteur* : « La nomination du sieur *Villemain*, maître des requêtes au Conseil d'état, est révoquée. » — « Par décision du roi, M. *Michaud*, de l'Académie française, ne fait plus partie des lecteurs de Sa Majesté. » — « Par arrêté de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, M. *Lacretelle* a été révoqué de ses fonctions de censeur dramatique. » — M. Delavigne demande qu'il soit nommé une députation chargée de porter à MM. Lacretelle, Michaud et Villemain, l'assurance de l'inaltérable attachement de la Compagnie. Un article des statuts, invoqué par un des membres, ne permettant pas qu'une proposition soit faite et discutée dans une même séance, la délibération sur celle de M. Delavigne est remise, comme le rapport de la commission, au mardi 23 janvier.

— *Séance du* 23 *janvier*. — M. Lally-Tollendal exhorte l'Académie a révoquer sa décision. Une nouvelle discussion s'engage; l'Académie déclare persister; les commissaires font leur rapport, et le projet de *supplique* est adopté, sans division, par tous les membres présens (vingt-deux). — M. Delavigne renouvelle sa proposition : MM. Lacretelle, Villemain et Michaud observent que les témoignages d'intérêt et d'attachement, dont ils viennent d'être comblés au sein de la Compagnie, ayant d'avance rempli l'objet de la démarche proposée par M. Delavigne, la rendent désormais superflue; et la séance est levée.

Par une coïncidence digne de remarque, le même jour, 23 janvier, s'assemblait l'*Académie de Lyon*, pour entendre le rapport d'une commission nommée le 16, sur la motion de M. Dumas, secrétaire perpétuel, composée de quatre académiciens (MM. Torombert, Trélis, Gilibert, Cochet), et chargée de présenter le projet d'une supplique, analogue à celle de l'Académie française. D'autres compagnies savantes s'empressent, nous a-t-on assuré, d'imiter ce double exemple, récompensé dans les provinces, comme à Paris, par la reconnaissance publique.

Pour nous, voués sans réserve à la cause de la raison et des lettres, on nous verra constamment accueillir de nos éloges

comme de nos vœux, ceux qui viendront, tôt ou tard se rallier à cette noble cause. Quelle que puisse être l'opinion d'un homme (car nous ne parlons point ici politique, mais morale), il lui sera toujours honorable de sacrifier à cette opinion ses intérêts. Mais, faut-il que *l'enthousiasme* pour de nouveaux destitués ne laisse que l'indifférence à des destitutions beaucoup moins récentes, et ne promette que l'oubli aux consciences qui n'ont point de disgrâce à espérer, parce qu'elles ne se sont prêtées à recevoir aucune grâce? Nous l'avouons, ce n'est pas sans surprise que nous avons trouvé dans un de nos journaux ces paroles peu réfléchies : « Une longue habitude d'indépendance dans les pensées, d'élévation dans le caractère, de rectitude dans la conduite, ne procure ordinairement que l'estime des gens de bien. La défaveur ministérielle est un appel à l'enthousiasme ; c'est elle qui donne la gloire. » L'auteur de cette observation affligeante n'approuve pas sans doute, il raconte. Mais, dit-il bien la vérité? Si la *défaveur*, manifestée par des *destitutions*, appelait seule l'enthousiasme, il faudrait avant tout, pour le mériter ou le faire naître, avoir brigué ou du moins accepté les *investitures* de la faveur ; si les disgrâces donnaient la gloire, il suffirait, pour l'obtenir, de deux choses : la première, se louer à la puissance; la seconde, rompre son bail dans des circonstances propres à mettre un pareil acte en évidence. Nous voulons bien ne pas déduire les conséquences inévitables qu'entraînerait un tel état des choses et des esprits. Mais, bien certainement, un peuple chez qui rectitude, élévation, indépendance de conduite et de caractère ne pourraient se concilier que la froide estime de quelques gens de bien, tandis que la disgrâce et la destitution environneraient leurs élus de l'enthousiasme public, et les investiraient de la gloire ;... allons beaucoup plus loin, un peuple chez qui la fixité de principes, l'invariabilité de conduite et d'opinions durant une vie entière, auraient cessé d'être le premier, le seul titre universellement reconnu à la confiance nationale, ne deviendrait pas, en peu de tems, le dernier de tous les peuples, il le serait déja *ipso facto*.

*

— *Séance du* 25 *janvier*. — M. le chancelier de l'Académie française lit une lettre de M. le premier gentilhomme de service, annonçant qu'il avait pris les ordres du roi, et que S. M. avait dit qu'elle ne recevrait point M. le directeur de l'Académie. — L'Académie a décidé que la supplique qu'elle avait votée, et dont elle avait ordonné la transcription sur ses registres, ne

serait point publiée. — On peut regretter que l'Académie, dans cette circonstance, ait craint d'employer la voie légitime de la publicité pour faire parvenir sous les yeux du monarque et de tous les amis des lumières l'expression de son vœu et un acte dont elle doit s'honorer, en faveur de la noble cause des lettres et de l'intelligence humaine, qu'elle est appelée à servir par ses travaux, et à défendre au besoin contre les ennemis qui la menacent. N.

École préparatoire établie à Paris. — Une institution qui intéresse beaucoup l'avenir des études classiques en France vient d'être fondée ou plutôt rétablie par l'Université. On se souvient qu'au mois de septembre 1822, une ordonnance, contresignée par M. de Corbière, supprima, sans autre forme de procès, l'*École Normale*, pépinière déja riche et forte, quoique jeune encore, de maîtres destinés à élever et agrandir notre enseignement public. Cette ordonnance annonçait l'institution d'écoles normales *partielles*, c'est-à-dire, distribuées sur divers points du royaume, pour fournir des maîtres à chacune des Académies de leur ressort. Mais, à moins de confier ce service au corps le mieux organisé qui soit en France, nous voulons dire à la *Congrégation* ou aux jésuites, il eût été bien difficile de réussir dans nos provinces, où l'instruction publique est livrée à la langueur et au découragement, grâce à l'action dévorante de la *Société*, et à l'arbitraire bureaucratique dont l'administration parisienne semble ne pas pouvoir se dessaisir, moins par goût sans doute que par prudence. Les écoles normales *partielles*, unique prétexte d'une destruction qui n'en pouvait offrir aucun autre, sont donc restées en paroles dans l'ordonnance. En attendant, comme la sève du corps enseignant avait cessé de se renouveler, il devenait urgent de subvenir à sa détresse. On vient donc de fonder à Paris une *École préparatoire* sur les mêmes bases, quoique singulièrement rétrécies, que l'École Normale précédente, et destinée au même objet, c'est-à-dire, à fournir annuellement des sujets éprouvés pour remplir les chaires vacantes dans les colléges royaux et communaux. A la suite d'un concours d'admission terminé à petit bruit, une vingtaine d'élèves environ ont été installés dans un quartier du collége royal de Louis-le-Grand, ancien berceau de l'École Normale, qui y avait passé ses trois premières années, avant de s'établir rue des Postes. La messe d'inauguration a été célébrée, le 23 novembre dernier, et a été suivie d'une exhortation paternelle de M. l'évêque d'Hermopolis, ministre de l'instruction publique. Les professeurs, appelés

comme par le passé, *maîtres de conférences*, sont en très-petit nombre dans cet établissement, dont les formes ne semblent pas encore bien arrêtées. Nous n'en pouvons désigner que trois, savoir : M. Leroi, pour les mathématiques, professeur d'un mérite reconnu et qui a déjà rendu de longs services, tant à l'École Polytechnique qu'à l'ancienne École Normale; M. Guigniaut, pour la littérature grecque, savant recommandé par le beau travail sur les religions de l'antiquité dont il a commencé la publication, d'après l'ouvrage allemand du Dr Creutzer; M. Guigniaut avait été successivement élève et maître de conférences, chargé de l'enseignement de l'histoire ancienne à l'École Normale; enfin M. Gibon, ancien élève très-distingué de cette même école, excellent humaniste, qui doit enseigner la littérature latine. Il reste à nommer un professeur d'histoire, qui sera en même tems chargé de faire un cours provisoire de philosophie, et un ou plusieurs professeurs pour les sciences physiques et naturelles : on assure que M. Lafosse, autre élève de l'ancienne École Normale, est désigné pour ce dernier enseignement, et cette nomination serait une garantie de plus. Il paraît que l'administration matérielle de l'établissement est confiée au proviseur du collége Louis-le-Grand; quant à la direction des études, elle est remise entre les mains d'un conseil formé d'office et composé d'un certain nombre de hauts fonctionnaires de l'Université, parmi lesquels se trouvent des noms recommandables dans la science, MM. *Ampère*, *Thénard*, *Letronne*, etc. Nous ne pouvons que faire des vœux sincères pour les progrès et la prospérité d'une école dont l'existence était si nécessaire, et où se trouvent heureusement rapprochés quelques élémens précieux empruntés aux débris de ce qu'il n'eût point fallu détruire. R.

Académie de Paris. — *Faculté des Lettres.* — *Cours d'éloquence française*, par M. Villemain. — Après une interruption causée par une douloureuse maladie, qui venait d'un excès d'étude, M. Villemain a repris, cette année, son cours d'éloquence française : il faisait sa troisième leçon, lundi 22 janvier. A son entrée dans la salle, il a été reçu avec un vif enthousiasme, récompense bien méritée de la noble conduite qu'il venait de tenir. Rien n'est solennel et enivrant à la fois comme l'acclamation unanime d'un nombreux auditoire; mais c'est aussi une des voix les plus imposantes que puisse prendre l'opinion publique.

Le jeune professeur a protesté du geste contre les applaudissemens dont il était l'objet, et les a fait cesser par ces

paroles : *La seule manière de me témoigner votre estime et votre amitié, c'est votre présence, et votre présence silencieuse.* — Après avoir, dans ses cours précédens, tracé le tableau littéraire des XVe, XVIe et XVIIe siècles, M. Villemain expose, cette année, l'histoire de la littérature dans le siècle dernier. Les premières séances sont consacrées à l'époque qui sert de transition entre le XVIIe et le XVIIIe siècles. Il présente avec les couleurs les plus vives ce groupe d'écrivains intermédiaires dans lequel on trouve, avec la pureté de goût du grand siècle qui finissait, les qualités brillantes du grand siècle qui allait naître. A la facilité avec laquelle M. Villemain manie la parole, on voit que l'improvisation est pour lui une habitude d'enfance. Dans les murs mêmes du collége, il avait plusieurs fois étonné ses condisciples par la fécondité de son imagination, et par la facilité avec laquelle il improvisait sur tous les tons, lorsqu'il était appelé à remplacer le professeur absent. M. Villemain a donc honorablement justifié les espérances qu'il avait données. L'éclat d'une verve toujours soutenue, l'heureuse abondance d'un esprit fertile, et surtout l'harmonie et l'aisance de la diction; telles sont les qualités qui brillent dans ses discours. Il prodigue les pensées les plus ingénieuses, les expressions les plus variées, les plus pittoresques, sans la moindre contention d'esprit.

Nous avons dit que, dans son enseignement, M. Villemain suivait l'ordre chronologique. On ne peut nier qu'il ne fasse naître, du rapprochement des livres et des tems où ils furent écrits, une foule de considérations neuves et importantes. Il me semble toutefois que, dans l'intérêt de l'enseignement, il aurait mieux valu étudier l'art oratoire en lui-même, exposer les élémens qui le constituent, en classer les différens genres, et ramener à ces classifications les diverses considérations qui s'y rattachent. Un élève sorti de la faculté des lettres se rappellera confusément quelques beaux passages des écrivains anciens et modernes; il saura que Démosthènes et Bossuet furent éloquens; mais il ignorera ce que c'est au fond que l'éloquence. Les réflexions partielles du professeur, quelque lumineuses qu'elles soient, ne se réunissent point dans un foyer commun, le disciple ne sentira pas un système complet se former dans sa tête; il ne possédera plus de règles qui puissent l'aider à juger, lorsqu'il n'aura plus l'autorité du maître pour le guider dans ses décisions.

La Harpe avait suivi l'ordre chronologique, comme M. Villemain; et avec ses quinze ou dix-huit volumes, il a fait un ouvrage beaucoup moins complet que les quatre tomes de la

Rhétorique de Blair. La science consiste moins dans une nombreuse collection de faits que dans une rigoureuse méthode qui les lie et les coordonne. On regrette que l'habile professeur ne se montre pas aussi rigoureux philosophe qu'il est merveilleux artisan de la parole.

Le professeur, après avoir terminé le portrait de d'Aguesseau, commencé dans la précédente séance, est arrivé à Rollin, qu'il a présenté sous le double point de vue de son caractère et de ses écrits. Il a rendu un éclatant hommage à cet illustre réformateur, qui introduisit l'étude du français dans les colléges de la France, et qui, pour accomplir une révolution si simple en apparence, eut besoin de toutes les forces de sa logique et de toute l'autorité de son nom. Enfin, par un détour imprévu, l'orateur a amené l'éloge de M. de Châteaubriand, et, pendant dix minutes, la salle a été, pour ainsi dire, remuée jusque dans ses fondemens par les salves d'applaudissemens et les cris d'enthousiasme de l'auditoire.

M. Villemain, voulant finir comme il avait commencé, reprit la parole, et dit : « Je sais, Messieurs, qu'il est des applaudissemens arrachés par une émotion purement littéraire. Je vous supplie de ne jamais appliquer ici les vôtres à un autre sujet; persuadez-vous bien que l'amour des lettres est la seule passion qui convienne à la jeunesse (sans doute, après l'amour de la patrie, et après la noble passion du bien public, qui seule donne aux lettres et à ceux qui les cultivent leur éclat et leur dignité); nous ne devons y joindre que notre respect envers le prince et la patrie. »

L'auditoire s'est retiré en silence, et gardera long-tems la mémoire de cette séance remarquable.

A. G.

Économie politique. Douanes. — A Monsieur le Directeur de la Revue Encyclopédique. *Paris*, 21 *janvier* 1827. — Monsieur, entre les questions proposées dans la *Revue Encyclopédique* (tome XXXI, pages 569-571) la dernière semble surtout devoir attirer l'attention des publicistes. La langueur dans laquelle notre commerce est aujourd'hui plongé donne une extrême importance à la solution de ce problème : « *Quel serait, pour la France, le système de douanes le plus convenable à l'état du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et la meilleure classification du tarif, pour rendre la perception des droits plus facile au fisc, et moins onéreuse au commerce, etc.* »

Mais, Monsieur, la question ainsi posée n'est-elle pas trop vaste? Oui : si l'on ne peut y répondre, sans offrir :

1° La discussion raisonnée, et la rédaction d'un projet de

loi et d'un tarif; travail qui suppose des connaissances statistiques presque universelles.

2° La discussion de l'une des questions les plus épineuses de l'économie politique : celle qui traite de la liberté absolue ou limitée du commerce.

3° L'examen d'un usage (*drawback*, primes d'exportation) dont le but apparent est de favoriser le commerce d'exportation, et le but véritable de miner et d'anéantir l'industrie étrangère.

4° Enfin, l'invention de ressources nouvelles pour le trésor public.

Essayer de renfermer, dans les bornes d'un simple mémoire, des objets si vastes et si divers, c'est tenter l'impossible. N'aurait-on pas plus d'espoir d'atteindre le but en ordonnant ainsi la réponse?

« 1° De la liberté illimitée du commerce... C'est le point décisif : si le principe de la liberté absolue est vrai, la plupart des questions proposées tombent d'elles-mêmes... Mais, si le principe est faux; si du moins, par sa généralité, il n'est pas applicable à la France..., on ne doit se prononcer qu'après une discussion approfondie et péremptoire. — L'affirmative est soutenue par des théoriciens dont le nom fait autorité, et que l'on ne doit combattre qu'avec des argumens dignes de pareils adversaires. Cette partie de la réponse fournirait seule la matière d'un bon et long ouvrage. L'auteur qui réussirait à dissiper tous les doutes, dans un sens ou dans l'autre, mériterait le prix, lors même qu'il bornerait là sa tache, et négligerait les questions subséquentes.

« 2° Si l'on se prononce pour la négative, une seconde question se présente : Les douanes auront-elles une importance financière ou politique? Doivent-elles être considérées comme une branche importante des revenus de l'état, ou seulement comme maintenant l'équilibre dans le commerce et servant d'aiguillon au développement de l'industrie nationale?

« A la dernière des deux idées, se rattache naturellement l'examen du système des primes d'encouragement accordées à l'exportation.

« La même idée doit influer sur la classification du tarif; mais, d'ailleurs, on le sent, cette partie de la réponse sera nécessairement la plus générale, la moins détaillée, la plus susceptible de contestation. On s'y trouvera rarement d'accord, soit avec l'administration, soit avec les prétentions des particuliers.

« De la rédaction du tarif dépendent en grande partie les

mesures à prendre pour ménager les établissemens soutenus par les règlemens actuels ; et ces mesures seront peu nombreuses, si le principe de l'utilité des douanes est maintenu, et s'il ne doit subir, dans son application, que des modifications graduelles et modérées.

Peut-être pensérez-vous, Monsieur, que ces réflexions ne sont pas dénuées de fondement; que plus d'un écrivain sera détourné d'entrer dans la lice par la crainte de ne pouvoir fournir une carrière trop étendue; que circonscrire la question dans des bornes plus étroites, c'est la mettre à la portée d'un plus grand nombre de concurrens; c'est seconder les vœux de l'honorable citoyen qui, en proposant un prix pour la solution de cette question, a voulu sûrement concentrer le plus de lumières possibles sur une branche si importante de nos intérêts nationaux.

J'ai l'honneur d'être, etc. ***

Lettres inédites de La Peyrouse. — On sait que le célèbre La Peyrouse, avant d'entreprendre les découvertes au milieu desquelles il a succombé, avait été chargé par Louis XVI, en 1782, d'une expédition dans les mers intérieures qui sont au nord de l'Amérique, et par lesquelles on n'a pas renoncé à chercher une communication avec le grand Océan. Des lettres de cet infortuné navigateur sur ce sujet ont été retrouvées chez un villageois du département du Tarn. Il les lisait attentivement chacune; puis, ne les croyant d'aucune autre utilité, il s'en servait pour couvrir les pots de graisse dont on fait commerce dans ces cantons. Ces lettres ont fourni un épisode de beaucoup d'intérêt pour la seconde édition de la *Physiologie des passions*, par M. le Dr Alibert, ornée de gravures. MM. Deveria, Bergeret, Robert Lefèvre, etc., ont fourni les dessins. S.

Publication prochaine.— Mémorial scientifique et industriel, recueil mensuel rédigé en arabe, et publié par MM. Garcin de Tassy et Babinet. — Le moment est venu où les nations musulmanes vont se mettre au niveau de la civilisation européenne, comme jadis nous nous mîmes au niveau de celle de l'Orient. Déjà le signal est donné : l'organisation militaire des Européens est adoptée dans une partie des contrées habitées par les Musulmans; plusieurs de nos inventions utiles y sont accueillies; on y voit des écoles, à l'instar de celles de l'Europe; des imprimeries s'y élèvent et mettent au jour des ouvrages remarquables sur les sciences dont l'étude avait depuis long-tems été négligée chez les peuples de Mahomet. Le pacha d'Égypte a envoyé en France de jeunes Musulmans pour étudier au foyer de nos connaissances des sciences inconnues en Orient. De leur côté, des

Persans et des Indiens accourent en Angleterre pour y recevoir une éducation morale et scientifique. Ces jeunes gens retourneront dans leur pays pleins d'idées saines et élevées; ils communiqueront à leurs compatriotes les connaissances qu'ils auront acquises, réformeront les préjugés et propageront les bienfaits de la civilisation. Toutefois, dans beaucoup de contrées, cet essor, qui promet de si nobles résultats, n'est pas encore donné.

Seconder, dans certains pays, les hautes vues d'un gouvernement généreux, les provoquer dans d'autres, populariser partout les connaissances utiles, voilà le but que se proposent les rédacteurs d'un recueil mensuel sur les sciences et les arts, rédigé en arabe, et destiné aux peuples musulmans. Ce journal, intitulé : *Mémorial scientifique et industriel*, paraîtra chaque mois, à dater de juillet 1827, par cahiers de trois feuilles d'impression. Chaque numéro sera orné d'un gravure représentant les objets scientifiques décrits dans les dissertations qu'il contiendra.

Cette publication sera imprimée à Paris, et rédigée en arabe d'après les meilleurs ouvrages et journaux européens. On y traitera des mathématiques (où se trouve comprise l'astronomie), de la géographie, de la physique, de la chimie, des sciences naturelles, de la géologie (où se trouve comprise la minéralogie); de la médecine, de la chirurgie et de l'anatomie; de l'agriculture, et de tous les arts utiles de la paix. Elle contiendra, en outre, les nouvelles qui pourront intéresser les savans de l'Orient.

Les rédacteurs ont invité les savans orientaux à leur envoyer des observations sur les vents régnans dans leurs contrées à chaque saison de l'année, sur la pluie, sur les tremblemens de terre, sur les animaux, les végétaux, les minéraux; en un mot, sur tout ce qui a rapport aux sciences naturelles. Lorsque ces communications paraîtront de nature à intéresser les lecteurs du journal, elles y seront insérées

Le prix de l'abonnement est de 50 francs par an. On souscrit chez M. Garcin de Tassy, à Paris, rue Saint-André-des-Arcs, N° 55; et à Marseille, rue Dauphine, n° 49.

Théatres. — Théatre-Français. — Première représentation des *Amours du Tasse*, drame historique en cinq actes et en prose, par M. *Alexandre* Duval. (Mardi, 26 décembre 1826.) — L'amour du Tasse pour Léonore d'Est est un fait historique dont les preuves ont été mises au jour avec beaucoup de saga-

cité par Ginguené, dans la *Notice biographique*, qu'il a consacrée au chantre de Godefroi. L'amour de Léonore pour le Tasse est moins prouvé; cependant, l'auteur de l'*Histoire littéraire d'Italie* a réuni un assez grand nombre d'inductions, d'où l'on peut conclure que le cœur de la princesse n'avait pas été insensible aux tendres hommages du poëte. Ce sentiment paraît avoir bientôt cédé à l'empire des convenances; le refroidissement de Léonore est même, selon toute apparence, une des causes qui altérèrent la santé et la raison de l'infortuné Torquato. M. Duval a profité, en poëte habile, de toutes les circonstances que lui offrait la vie du Tasse; et, par un anachronisme, permis aux auteurs dramatiques, il les a rapprochées pour les faire entrer dans le cadre de son action. La scène est à la cour de Ferrare. Le premier acte se passe dans une forêt, Léonore, mue par un sentiment de curiosité et de jalousie, est venue *incognito* à la recherche d'un petit pavillon où sont logées deux femmes qui passent pour les protégées de Torquato. Elle apprend que ce qui avait excité ses soupçons est un acte de bienfaisance de la part du poëte, qui, après avoir sauvé la vie à la veuve d'un officier, s'est chargé de pourvoir à ses besoins et à ceux de sa fille, la jeune et innocente Florella. Léonore, pleine d'admiration pour la générosité du Tasse, a bientôt une entrevue avec lui dans cette même solitude où il vient chercher des inspirations. A la suite d'un entretien qu'anime un amour encore mystérieux, le Tasse récite à Léonore les vers où il a tracé le portrait de Sophronie. La princesse, qui se reconnaît dans ce portrait, donne en récompense une bague à Torquato, et lui abandonne sa main qu'il couvre de baisers. Le poëte est au comble de la joie. Mais le prince Belmonte, courtisan jaloux qui veut faire disgracier le Tasse, épiait l'entretien des deux amans, et il se promet bien d'en tirer parti pour satisfaire sa haine. — Au second acte, la scène est transportée dans le palais du duc de Ferrare. Belmonte raconte à Pazzini, gouverneur de la ville, bon et franc militaire, les faveurs accordées par la princesse au jeune poëte; et, tout en protestant qu'il n'y voit point le moindre mal, il le porte adroitement à en parler au duc. Mais Alphonse, déjà prévenu par sa sœur de ce qui s'est passé, ne leur sait aucun gré de cette marque de zèle; sur l'avis qu'il reçoit bientôt que le duc de Mantoue demande Léonore en mariage, il charge le Tasse lui-même de remettre à la princesse la lettre de ce duc, et de l'engager à ne point se prévaloir de la promesse que son frère lui avait faite, de la laisser maîtresse de son sort et de sa main. Cette entrevue est dramatique et touchante; Léonore y laisse presque échapper

l'aveu de son amour. Incertaine du parti qu'elle doit prendre, elle engage le Tasse à venir dans son appartement lui apporter ses conseils et ses consolations. Pour donner à sa visite un prétexte convenable, il présentera en même tems Florella à sa nouvelle protectrice. — Nous voici au troisième acte, et dans l'appartement de Léonore. Attendris par l'idée d'une séparation prochaine, les deux amans se rappellent mutuellement toutes les circonstances qui les ont rapprochés. Cet entretien, plein de mélancolie et d'exaltation, triomphe de la réserve de Léonore, qui laisse enfin échapper son secret. Mais, tandis que le Tasse se livre aux transports de sa joie, Belmonte entre brusquement chez la princesse; on l'a accusé d'avoir tenu sur son compte des propos injurieux, et il vient, dit-il, se justifier de cette calomnie. La princesse, irritée des sarcasmes qu'il lance contre le Tasse et de la manière peu respectueuse dont il s'est introduit chez elle, se retire avec Florella, ordonne au Tasse de l'attendre, et à Belmonte de sortir. Celui-ci, au lieu d'obéir, harcèle le Tasse par de nouvelles provocations. Ne pouvant plus supporter ses outrages, le poëte met l'épée à la main. A l'instant, Pazzini arrive, et attestant les lois qui défendent de tirer l'épée dans le palais ducal, il veut désarmer le Tasse et l'envoyer en prison. Le Tasse résiste. Mais Léonore se présente; elle obtient sans peine de Torquato qu'il lui remette son épée, et le détermine à se rendre dans la prison, en attendant le retour du duc, qui est à la chasse. Pazzini veut bien se contenter de ce désarmement, quoiqu'il ne soit pas dans les formes, et remarque seulement que ces diables de poëtes ne font jamais rien comme les autres. — Le quatrième acte nous transporte dans la prison. Le poëte s'y livre aux réflexions les plus sombres. On lui a prédit autrefois qu'il ne sortirait de prison que pour entrer dans le cercueil. Il passe dans une chambre voisine pour écrire à Léonore. Florella, qui a suivi son protecteur en prison, ne pouvant le consoler, s'amuse à répéter le commencement de son poëme, qu'elle veut apprendre par cœur. A peine a-t-elle récité quelques vers, que le geolier, survenant, achève l'octave; ingénieux moyen de rappeler la popularité des vers du Tasse. Le geolier annonce la visite de deux dames, et Florella reconnaît avec surprise la princesse Léonore et la comtesse Maria, sa dame d'honneur et son amie. Léonore a craint que le Tasse ne regardât le conseil qu'elle lui a donné de se rendre en prison comme un moyen employé pour se débarrasser de lui, au moment où elle doit être fiancée au duc de Mantoue. Elle vient le rassurer, le consoler, lui protester que son intention est de se consacrer aux autels;

mais elle est entraînée plus loin qu'elle ne voulait; car, dans un entretien passionné qu'ils ont ensemble, maîtrisée par l'imagination brûlante du poëte, elle lui promet de fuir avec lui en pays étranger, et jure de l'épouser. Cette scène pathétique est interrompue par l'arrivée de Pazzini; Léonore se réfugie dans la chambre du Tasse. Mais Pazzini, qui a vu se former à la porte de la prison un groupe de curieux qui prétendent que la princesse y est entrée, excité par Belmonte, qui vient grossir ce bruit qu'il a fabriqué lui-même, veut pénétrer dans la chambre du Tasse, afin de pouvoir justifier la princesse, en affirmant qu'on s'est trompé. Le Tasse fait résistance, et se plaçant à l'entrée de sa chambre où l'on veut pénétrer de force, menace Pazzini de son poignard. Dans ce moment, le duc entre; en apprenant que le Tasse a voulu empêcher Pazzini de pénétrer dans la seconde chambre, il s'écrie: « Il a bien fait! » Il disgracie Belmonte, éloigne Pazzini, appelle Léonore qu'il renvoie au palais, et signifie au Tasse l'ordre de partir pour Rome, où le pape l'attend pour le faire couronner au Capitole. — Le cinquième acte nous ramène au palais du duc. Instruit de la promesse que sa sœur a faite au Tasse, Alphonse la contraint, sous peine de voir plonger son amant dans le plus affreux cachot, à lui écrire une lettre qu'il dicte, et qui lui prescrit de s'éloigner de Ferrare. Cette lettre, remise au Tasse, porte dans ses sens un trouble qui fait craindre pour sa raison et pour sa vie. Léonore, instruite de ce malheur par les récits que lui font successivement Maria et Florella, voit bientôt arriver l'infortuné Torquato, qui ne la reconnaît plus. Ce spectacle la plonge dans le plus affreux désespoir. Maria, Florella, toute la cour de Ferrare partage sa douleur: Alphonse lui-même est attendri. Dans ce moment, arrive l'envoyé du pape, chargé d'apporter au Tasse la couronne poétique qui lui a été décernée. Le Tasse, au mot de couronne, sent des espérances renaître; il s'imagine, dans son égarement qu'il va être élevé à un rang qui le rapprochera de Léonore; mais, à l'aspect de la couronne qui lui est destinée, il s'écrie douloureusement: « Oh! elle n'est pas d'or; ce n'est qu'un laurier! n'importe, ajoute-t-il; mettez-la toujours sur mon front: Alphonse s'y trompera peut-être. » Mais bientôt une sueur froide saisit le poëte; il ne reprend l'usage de la raison qu'au moment de quitter la vie, et il expire, en prononçant le nom de Léonore, qui, bravant désormais les préjugés de la naissance, le presse dans ses bras et s'évanouit sur son sein. — Cette analyse, tout aride qu'elle est, suffira pour faire connaître avec quel art M. Duval a su, dans ce drame, graduer le développement de l'amour et accroître l'in-

térêt de scène en scène. Il est peu d'ouvrages où la peinture de cette passion soit plus énergique et plus touchante. L'auteur n'a pas montré un talent moins supérieur à faire contraster l'indépendance du poëte avec les habitudes serviles des courtisans qui l'environnent. Ce dépaysement du génie, au milieu d'une cour, est exprimé d'une manière à la fois très-vive et très-philosophique, dans cette réplique du Tasse au prince de Belmonte : « Je ne suis rien ici, et voilà pourquoi je n'y puis être l'esclave de personne. » Le personnage du duc, constamment guidé par la politique et par les convenances, est tracé avec une grande habileté; celui de Pazzini est très-heureusement mêlé à l'action pour égayer quelques parties du drame. Enfin, le dénoûment offre beaucoup de traits d'un pathétique neuf et déchirant. Firmin, dans le beau rôle du Tasse, a étonné le public par la vigueur et l'étendue de son talent, et Mlle Mars joue celui de Léonore avec une noblesse et une sensibilité qui changent en beautés les moindres mots et quelquefois même le silence.— Le succès des Amours du Tasse n'a pas été un seul moment douteux; c'est un des plus brillans que M. Duval ait obtenus : nous pensons qu'il sera durable. Ce drame, digne de prendre rang parmi les ouvrages qui honorent la scène française, est encore remarquable sous un autre rapport; c'est un nouveau pas dans la carrière du drame historique, seule forme de composition théâtrale qui paraisse convenir aux sujets modernes; et il est heureux pour la littérature que l'exemple de ce genre de compositions soit donné à nos jeunes auteurs par celui de nos poëtes vivans à qui la scène française doit le plus de bons ouvrages (Voy. le compte rendu des OEuvres de M. *Alexandre* Duval, *Rev. Enc.*, tom. XXVIII, pag. 775.).

Ch.

—Odéon. — Prem. représentation de *Thomas Morus*, ou *le divorce de Henri VIII*, tragédie en cinq actes, de M. Draparnaud. (Samedi 9 décembre.) — Henri VIII, dégoûté de Catherine d'Aragon, qui ne lui donnait pas d'héritier, poursuivait l'affaire de son divorce depuis deux années, lorsque Thomas Morus, fameux par son savoir et son intégrité, fut nommé chancelier à la place de Wolsey, en 1529. En 1530, Anne de Boleyn, secrètement aimée du roi, qu'elle gouvernait entièrement, paraît avec éclat à la cour; et, l'année suivante, Morus, en ouvrant le parlement, déclare que les motifs de Henri pour le divorce qu'il sollicite sont purs et favorables à la prospérité du royaume. Cependant, en 1532, Morus, redoutant les suites politiques d'une rupture religieuse avec la cour de Rome, souffrant d'ailleurs impatiemment la faveur de Boleyn quil mépri-

sait, remit les sceaux et se retira loin de la cour. Avant cet événement, le clergé avait déjà décidé unanimement que le mariage de Henri VIII avec sa belle-sœur avait été contracté en opposition à la loi de Dieu; et ce prince avait secrètement épousé la jeune Boleyn. En 1533, les réunions du clergé, nommées *convocations*, et l'archevêque de Cantorbery, Cranmer, déclarèrent solennellement que le mariage de Henri avec Catherine était entaché de nullité; et ce fut deux ans après, en 1535, que Morus fut décapité, pour avoir refusé de prêter le serment de suprématie, et de reconnaître dans le roi le chef de l'église d'Angleterre, titre qui lui avait été donné par le clergé, dès 1531, lorsque Morus était chancelier, et qui venait d'être confirmé par le parlement. Quant à Catherine, elle s'était éloignée de la cour dès cette même année 1531, et mourut à Kimbolton, en 1536, sans avoir jamais voulu quitter le titre de reine. On voit, par ce résumé succinct de l'histoire de cette époque, que, si Morus se mêla du divorce de Henri, ce ne fut guère que pour l'approuver, et que la véritable cause de sa disgrâce et de sa mort fut une opinion théologique et son attachement à l'église romaine. La lutte de cette église avec le luthéranisme pouvait sans doute fournir un tableau dramatique; mais la censure ne laissait pas au poëte la liberté de l'exposer sur la scène : il a donc bouleversé l'histoire pour trouver dans le divorce son action principale, et le motif de la catastrophe dont Morus est victime. Il en résulte qu'avec des noms et des faits historiques, l'auteur a composé un véritable roman. Par malheur, ce roman est sans intérêt : on plaint Catherine d'Aragon; mais un divorce ne saurait être une infortune tragique, lorsqu'il ne fait que déranger une situation sociale; il faut, pour que nous en soyons vivement émus, qu'il déchire un cœur amoureux, et vienne détruire une destinée à laquelle nous nous intéressons. Quant à Morus, c'est un de ces personnages stoïques, dont les vertus calmes et le dévoûment facile n'inspirent qu'une tranquille admiration. Le ton un peu guindé de notre scène tragique n'a pas même permis à l'auteur d'en faire un portrait ressemblant; et, au lieu de cette figure originale, de ce caractère enjoué que Morus a conservé jusque sur l'échafaud, nous n'avons ici qu'un personnage froidement sentencieux. Toutefois, M. Draparnaud a bien senti que le divorce de la reine, défendue par Morus au péril de sa vie, ne suffirait pas pour remplir cinq actes. Il a imaginé une conspiration d'Espagnols en faveur de Catherine : ce complot est conduit par Lirias, Aragonais qui commande les gardes de la reine, et qui, ce jour même, est uni à la fille de Thomas Morus; circonstance qui jette sur celui-ci une

teinte de culpabilité, lorsque la conspiration est découverte et que Lirias est puni. Un autre personnage, nommé Arrigio, gouverneur de la tour de Londres (lieu où se passe l'action), est aussi partisan de Catherine, et de plus, sectateur fanatique du catholicisme. Il se croit inspiré, et prétend avoir reçu de Dieu l'ordre de frapper l'ennemi de son église. La vertueuse éloquence de Morus le désarme au moment où il va exécuter son funeste projet; et, lorsque Henri paraît, Arrigio lui déclare que Morus vient de lui sauver la vie. Henri, peu touché de tant de magnanimité dans un homme qu'il a fait condamner à perdre la tête, lui offre cependant une dernière fois sa grâce, à condition qu'il reconnaîtra sa suprématie. Morus persiste dans son refus, et passe dans une chambre voisine où l'échafaud est dressé, et où l'attend l'exécuteur. Alors Catherine quitte la cour, en prenant sous sa protection la fille de Morus, le même jour veuve et orpheline. Aux défauts que nous avons indiqués dans cet ouvrage, il faut ajouter une grande profusion de maximes et de pensées déclamatoires; mais des beautés réelles atténuent ces imperfections. Si le caractère de Morus n'est pas dramatique, si ce n'est pas le Morus de l'histoire, c'est du moins une noble et belle figure; le personnage d'Arrigio est bien imaginé, et peint avec énergie. La scène où Morus le dérobe aux saintes obsessions qui le poussent à l'assassinat est véritablement tragique; et c'est un tableau imposant que celui de Catherine comparaissant devant le roi, les pairs et les juges du royaume, sans autre appui que l'éloquence de Morus et le silence des magistrats. Cette pièce n'a obtenu qu'un médiocre succès; mais l'auteur peut attribuer, en partie, le peu d'effet qu'elle a produit au jeu de la plupart des acteurs, qui était peu capable assurément de dissimuler les défauts de l'ouvrage. M. A.

— Première représentation de *Louise*, drame en trois actes et en prose, par MM. Pellissier et Crosnier (17 janvier 1827). — Dorménil, président à Bordeaux, veut unir son fils Charles, jeune avocat, à Célestine, sa pupille. Célestine laisse entrevoir qu'elle accepte avec plaisir ce lien; mais Charles est embarrassé; il balbutie le nom de Louise, et, profitant d'un incident adroitement ménagé, découvre à son père son amour pour la fille du peintre Léonard, et le serment qu'il lui a fait de l'épouser. Dorménil, à son tour, révèle à son fils une promesse sacrée qu'il a faite au père de Célestine: proscrit dans la révolution, il a dû son salut et la conservation de sa fortune au dévoûment de cet ami généreux; lorsque plus tard celui-ci s'est vu ruiné par des spéculations malheureuses, Dorménil a adopté sa fille et adouci ses

derniers momens, en lui promettant de l'unir à Charles. A ce récit, Charles est désespéré; Dorménil le console, lui parle en bon père; et si rien ne peut le dégager de la parole donnée à un ami mourant, il veut du moins que la rupture n'ait rien d'offensant pour Louise, ni pour son père, qu'il estime tous deux. — Au 2e acte, la scène est chez le peintre. Louise attend Charles. Il est tems de tout avouer à son père. Née sous le ciel de l'Italie, aimant avec passion, Louise a été entraînée; elle est coupable, et porte dans son sein le fruit d'un instant de faiblesse. Léonard ignore tout; il ne voit dans Charles que son élève que le neveu d'Amélie, son épouse. Amélie, sœur de Dorménil, séduite autrefois par le chevalier de Surville, s'enfuit en Italie avec son ravisseur que ses dettes forcèrent de quitter Bordeaux. Devenu l'époux d'Amélie, Surville tira parti d'un talent qu'il devait à son éducation. Amélie mourut en donnant le jour à une fille. Quinze ans après, le souvenir de la patrie, l'espoir de réparer ses torts, ont ramené Surville à Bordeaux où il a pris le nom de Léonard. Là, son travail, son économie, lui ont permis d'éteindre ses anciennes dettes, et il serait heureux s'il pouvait apaiser la haine des parens d'Amélie. Mais ses entretiens avec Charles lui ont prouvé que cette haine vit encore au cœur de Dorménil. Il est étonné de voir celui-ci arriver dans son atelier, et sa surprise redouble lorsque le président lui apprend l'amour de Charles pour Louise et les obstacles insurmontables qui s'opposent à leur union. Léonard consterné accuse Charles, qui bientôt s'offre à ses regards, sollicite un entretien qu'on repousse, fait des sermens qui ne sont pas écoutés. A ses cris, Louise accourt; son père l'interroge avec sévérité; une affreuse lumière vient l'éclairer; le fils de Dorménil lui a rendu tous les tourmens qu'il causa au père d'Amélie. Hors de lui-même, il s'élance sur une épée et n'est contenu que par le désespoir de Louise qui tombe accablée de ses malédictions. — Le 3e acte se passe dans une maison de plaisance de Dorménil, aux portes de Bordeaux. Louise, effrayée du courroux de Léonard, quitte la maison paternelle, et vient se réfugier dans les bras de sa nourrice, concierge du château du président. Elle est présentée par elle à Célestine, qui, sacrifiant généreusement son amour au bonheur de son frère adoptif, ménage à Louise un entretien avec Dorménil; mais celui-ci résiste à ses larmes. L'infortunée s'évanouit. Son père arrive; il embrasse les genoux de Dorménil, lui avoue que Louise est la fille d'Amélie. Cet aveu, loin de le fléchir, ne fait que l'irriter davantage contre Surville. Il ne reste plus à l'honneur qu'un moyen, c'est un duel entre le père de Louise et son séducteur. Dans ce mo-

ment Charles vient s'offrir à ses coups. L'horreur de cette situation détermine Louise à révéler sa honte, et le président, vaincu, termine la pièce en s'écriant : « Mon fils, faites votre devoir ! » — Je n'ai point parlé, dans cette rapide analyse, d'un vieux valet railleur dont les malices mêlent quelque gaîté à l'ouvrage et servent à la marche de l'action. On a remarqué quelques ressemblances entre ce drame et *L'Intrigue et l'Amour* de Schiller. Mais ces rapports sont fort éloignés. Un intérêt toujours soutenu, des situations fortes et touchantes, et une extrême adresse à éviter dans le dialogue tout ce que le sujet présentait de scabreux, ont assuré le succès de *Louise*. Cette pièce offre de plus une idée morale heureusement développée dans la position de Surville, qui, puni de ses erreurs par le neveu de celle qu'il a séduite, éprouve à son tour les tourmens qu'il a causés aux parens d'Amélie, et tient au séducteur de sa fille un langage qui est sa propre condamnation. CH.

Concert donné par M. et Mme STOCKHAUSEN (7 décembre). — Nous ne parlons pas ordinairement des nombreux concerts qui se donnent dans la capitale : leur composition est presque toujours fort mauvaise et se sent de la décadence du goût en musique; on n'y entend presque rien de nouveau; car est-il possible de regarder comme neuf ce déluge d'airs variés, de caprices, de fantaisies dont la France est inondée? C'est pourtant sur ce ridicule amas de futilités que se fonde trop souvent la réputation d'un virtuose. Néanmoins, il faut l'avouer à la gloire des artistes, s'ils forment leurs concerts d'élémens détestables, c'est presque une nécessité pour eux; ils sont obligés de se conformer au caprice du public qui les abandonnerait s'ils faisaient autrement, et ils s'estiment bien heureux quand ils peuvent introduire quelques morceaux dignes d'être appréciés par les vrais connaisseurs. C'est ce qu'a fait M. Stockhausen. Le *quintetto* de Mozart, où il a heureusement substitué le piano à la harpe; la grande scène de Beethoven, *Ah! perfido*; enfin les trois airs suisses, si délicieusement chantés par Mme Stockhausen, étaient des pièces du plus grand mérite, absolument nouvelles pour la plupart des auditeurs et dont l'exécution a été parfaite. Les artistes qui faisaient les frais du concert ont reçu des applaudissemens nombreux et désintéressés. M. et Mme Stockhausen, dont le talent s'est formé en France, ont été particulièrement accueillis : nul doute que ces deux virtuoses ne soient également bien reçus en Angleterre où ils doivent bientôt se rendre. Remarquons aussi que M. Stockhausen ne doit pas seulement être loué comme bon exécutant; il est au-

teur d'un grand nombre de compositions estimables, et c'est à lui que l'on doit l'introduction des harpes dans la musique d'église, innovation très-importante, qui sous certains rapports peut contribuer à ramener la musique sacrée à sa pureté primitive.

J. Adrien-Lafasge.

Beaux-Arts. — *Numismatique moderne. — État de la gravure en médailles.* — Lorsqu'on s'occupe avec intérêt de toutes les branches des arts et de l'industrie, c'est à tort qu'on laisserait dans l'oubli des ouvrages qui doivent survivre à notre époque, et qui seront jugés sévèrement par la postérité. Les médailles font partie des monumens historiques d'un siècle; et non-seulement elles doivent transmettre aux autres les souvenirs des faits mémorables et des personnages illustres, mais encore faire connaître l'état des arts, à l'époque dont elles portent la date. Il est donc à désirer que les graveurs s'occupent davantage des études qui peuvent ennoblir leur belle et utile profession, et qu'ils songent que l'art de la gravure en médailles ne serait qu'un métier mécanique, si ses compositions n'étaient inspirées par une pensée poétique, embellies par le goût qui doit présider à la disposition du sujet, et vivifiées par l'esprit qui doit animer l'exécution. Malheureusement, beaucoup de gens, qui se font aujourd'hui graveurs de médailles, se bornent à savoir manier plus ou moins habilement le burin, et sont obligés d'emprunter le secours d'une main étrangère pour modeler, quelquefois même pour dessiner. Si le résultat de leur travail suffit aux entrepreneurs et contente le vulgaire, il n'assigne pas à leurs productions un rang distingué aux yeux des connaisseurs, et il tend, au contraire, à faire dégénérer l'art de la gravure qui a été si florissant en France. La multitude des médailles qu'on frappe depuis plusieurs années fera reculer le public devant cette quantité d'ouvrages d'un mérite trop inégal, et qui ne sont pas en harmonie avec les progrès que la peinture et la sculpture ont faits de nos jours. On ne peut empêcher personne de se faire modeler plutôt que de se faire peindre, et de faire frapper son portrait en bronze, au lieu de le propager par le moyen de la lithographie : cependant, la médaille a quelque chose de monumental qui fait penser qu'elle doit mériter l'attention de la postérité, et il semble qu'elle perde de l'intérêt ou de la valeur, quand elle devient la spéculation d'un marchand, ou la fantaisie d'un amateur, au lieu d'être un hommage décerné au talent par l'enthousiasme, ou une récompense accordée par la patrie à l'homme vertueux, au grand magistrat, à l'habile général, au littérateur distingué. S'il est permis à chacun de faire frapper des médailles, comme

de faire imprimer un ouvrage, au moins la Monnaie royale devrait-elle avoir le droit de refuser le secours de son balancier aux pièces qui pèchent par des fautes grossières. On pourrait exiger qu'une légende vicieuse fût rectifiée; que les médailles où le goût, la langue, et quelquefois même l'orthographe, sont outragés, fussent recommencées ou privées de la publicité.

Parmi une cinquantaine de médailles frappées dans le courant de l'année 1826, tant pour le gouvernement que pour des particuliers, nous ne pouvons en citer avec distinction que dix ou douze qui sont dues la plupart au burin savant de MM. Galle, Gatteaux, Gayrard, Michaut, Tiollier, Depaulis et Barre. Les autres manquent, à divers degrés, de pureté, de finesse et de vigueur dans l'exécution : elles sont modelées avec négligence; les chairs manquent de flou, les cheveux sont traités avec sécheresse. Nous nous dispenserons de désigner particulièrement ces ouvrages défectueux : la critique directe afflige et décourage les artistes; il suffit de les engager à suivre une meilleure route, à voir davantage les grands modèles, à se pénétrer des beautés qui se rencontrent dans les ouvrages des Dupré et des Warin. Il faut qu'ils étudient les compositions pleines de science, de naturel et de grâce, des artistes de la renaissance, les Pisan, les Boldu, les Sperandeus et les Petrecini. S'ils veulent atteindre le grandiose, ils ne sauraient trop s'inspirer des chefs-d'œuvre de l'art numismatique des Grecs et des Romains. C'est là que, par une économie admirable, tout n'est point exprimé, et néanmoins tout se sent et se devine. Les contours sont gras, les formes principales un peu vivement prononcées; aussi, malgré le tems destructeur, malgré les frottemens des corps durs et les oxidations subies par le métal, une tête conserve sa physionomie, une figure son idéal; tous les caractères principaux se retrouvent. D'autres reproches peuvent s'adresser aux entrepreneurs de médailles. On a le droit de se plaindre que la langue latine qu'ils emploient soit quelquefois outragée; que, sur plusieurs médailles, le latin et le français soient mêlés de manière que non-seulement la légende de tête est dans une langue et celle du revers dans l'autre; mais que, du même côté, on trouve une ligne latine et une ligne française. Ce serait ici le cas de renouveler cette proposition souvent débattue, savoir : « Si les monumens d'un peuple doivent porter des inscriptions écrites dans la langue vulgaire, ou dans une langue savante. » La question se réduirait à savoir si l'on veut ou non que le peuple les comprenne, et si elles sont faites pour quelques érudits, ou pour les neuf dixièmes de la population.

Les meilleures médailles qui aient été publiées l'année dernière sont celles du sacre; celle de l'édition de la description de l'Egypte (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 851, cahier de décembre 1826); celles des édifices des barrières de Paris; les portraits de Colbert, de Jean de Witt, de la reine de Suède, de Sgricci, de Dupaty et du jeune Michallon. Il y en a, parmi les autres, quelques-unes qui méritent de l'encouragement; mais on est obligé de dire qu'il y en a aussi qui ressemblent à des images populaires, et même à de véritables caricatures. Quant aux inscriptions, les graveurs ou les entrepreneurs devraient consulter, pour les rédiger, des personnes d'un goût sûr, ou des littérateurs exercés, et ne pas mettre sur un revers : *Théâtre français. Né à Paris, le* 15 *janvier* 1763 *; mort le* 19 *octobre* 1826. Il ne faudrait pas non plus graver : *Système du monde. Né à Beaumont en Auge, le* 23 *mars* 1749. Malgré le juste désir de donner à ses légendes de la concision, il ne faut faire ni contresens, ni amphibologies, et on aurait pu nommer dans ces inscriptions, *Talma*, et M. *de la Place.* Au revers de la tête de *Vernet*, on lit : *Batailles de Marengo, Austerlitz, Rivoli, etc.* Pourquoi ne pas mettre : *Tableaux de batailles : Marengo, etc.?* Nous savons que Vernet est peintre; mais la médaille ne le dit pas, et elle est faite pour la postérité. Nous pourrions pousser plus loin nos critiques, et en faire de plus importantes; mais nous nous arrêterons par égard pour des artistes qui auront sans doute à cœur de réparer leurs fautes, et qui, nous l'espérons, deviendront bientôt les rivaux ou les dignes émules de ceux qui sont encore leurs maîtres. Nous ne voulons point froisser des artistes dont nous serons toujours prêts à encourager les efforts; notre but est de fixer leur attention sur les fautes à éviter et sur les règles à suivre, et d'être ainsi utiles à un art que nous aimons, et qui doit contribuer à la gloire de notre pays et de notre siècle. DUMERSAN.

— *Lithographie.* — Au moment où la mort vient de frapper M. LANJUINAIS, un des hommes les plus dignes d'estime de notre époque, on me permettra sans doute de rappeler que M. ROUILLARD en a fait un très-beau portrait, qui a été parfaitement bien lithographié par M. SUDRÉ. Cette estampe, où la ressemblance s'unit au mérite que le lithographe y a développé, coûte 20 fr. sur papier de Chine, et 12 fr. sur papier blanc.

— *Vente d'une collection ayant appartenu à* M. SAGE. — On annonce, pour le 8 février prochain, la vente publique d'une collection formée par M. Sage ; cette vente durera plusieurs jours. Il n'est pas étonnant que le fondateur de la première école

des mines qui ait existé en France, ait laissé une grande quantité de minéraux précieux et d'instrumens de physique; mais on sera peut-être surpris d'apprendre que cette collection contient en outre beaucoup d'objets d'art, comme vases, colonnes, figures, bustes, etc., et un assez grand nombre de peintures, parmi lesquelles j'ai remarqué deux tableaux de Callot, quelques maîtres anciens, et une copie des *Noces aldobrandines*, attribuée au Poussin. Je pense que les amateurs des choses curieuses trouveront là de quoi satisfaire leur goût.

Réclamations. — *Tableaux de David.* — *Exposition des Grecs.* — M. Firmin Didot et ses deux fils possèdent plusieurs ouvrages attribués à David, et qu'ils ont envoyés à l'exposition au profit des Grecs. Lorsque j'ai rendu compte de cette exposition (t. XXX, p. 578), j'ai fait observer que la répétition réduite *des Horaces* n'était pas de David, quoiqu'elle portât son nom, et que c'était Girodet, alors son élève, qui l'avait exécutée; j'ai, à cet égard, des données certaines. M. Carion Delmotte, négociant à Mons, nous écrit que *la Colère d'Achille*, ainsi que *Télémaque et Eucharis*, annoncés pour être des originaux, ne sont également que des copies de Mme Rude, auxquelles David, son maître, a mis son nom, après y avoir fait quelques retouches, dans les derniers tems de sa vie. Il ajoute que l'original de Télémaque et Eucharis est à Munich, et que celui de la Colère d'Achille, qui lui appartient, est maintenant déposé chez M. Naigeon, conservateur de la galerie du Luxembourg.

Je suis d'autant plus disposé à croire à l'assertion de M. Delmotte, que, dans les deux tableaux dont il s'agit, je n'avais pu me décider à reconnaître le maître auquel ils étaient attribués, même en les comparant avec ses dernières productions. P. A.

— A Mr P. A. — *Paris, 3 janvier* 1826. — Monsieur, tout en vous remerciant des choses obligeantes que vous dites de mon *ouvrage sur les beaux-arts*, (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 782) je me permettrai de vous soumettre quelques observations. Lorsque vous parlez des ouvrages de M. Émeric David et de ceux de M. Coussin, dont j'estime beaucoup la personne et les talens, vous semblez insinuer que leurs ouvrages ont été publiés avant le mien, et c'est précisément le contraire. Nous concourûmes ensemble, M. Émeric et moi, en l'an IX, sur le sujet intitulé : *Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique?* M. Émeric David obtint la palme, mais il ne fit imprimer son ouvrage que quatre ans après; et moi, je publiai le mien chez Baudouin, la même année du jugement. C'est ce même ouvrage, publié en l'an IX, que j'ai intercallé en grande partie dans celui que je publie aujourd'hui.

Quant au *Mémoire sur l'Architecture,* vous le trouverez imprimé en l'an VI, dans le *Magasin Encyclopédique* de Millin, c'est-à-dire vingt-cinq ans au moins avant la publication de l'ouvrage important de M. Coussin.

Vous avez eu la complaisance, Monsieur, de citer avec éloge mes *notes* insérées dans la *Biographie Universelle*, je vous en remercie; mais peut-être auriez-vous pu citer plutôt quelques-uns de mes ouvrages sur l'histoire ou la politique, dont plusieurs ont été couronnés ou mentionnés honorablement par l'Institut.

Vous avez eu la bonté de citer très-scrupuleusement presque tous les articles contenus dans mon recueil, excepté le plus important, à cause du sujet. L'Institut mit au concours, il y a quelques années, cette question : *Quelle est l'influence des beaux-arts sur l'industrie commerciale, la gloire et la prospérité de l'état?* Nous avions concouru, MM. Amaury-Duval, Émeric David, et moi. Le premier remporta la palme, et les deux autres obtinrent des marques de la satisfaction de l'Institut. Mon mémoire est imprimé dans mes *Mélanges,* pour la première fois; c'est le seul des trois qui le soit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc. PONCE.

— RÉPONSE DE M. P. A. — Il résulte de la lettre même de M. Ponce que les principaux articles du livre dont j'ai rendu compte ont été composés et publiés, pour la plupart, il y a vingt à vingt-cinq ans; M. Ponce n'a point rappelé cette circonstance. J'ai bien pu oublier des dissertations imprimées depuis un si grand laps de tems; et si M. Ponce, selon l'usage généralement suivi, avait mis, en tête de chacune de ces dissertations, l'époque à laquelle elle parut pour la première fois, le concours pour lequel elle avait été composée, je l'aurais rappelée à mon tour.

Au reste, je dirai que M. Ponce, en réimprimant les divers traités qui composent ses *Mélanges sur les beaux-arts,* aurait dû, peut-être, pour leur donner plus d'intérêt, ne pas oublier que, depuis que ces traités avaient été écrits, beaucoup d'autres ouvrages, écrits sur les mêmes sujets, avaient paru; que, dans ces ouvrages, plusieurs questions avaient été présentées sous une face nouvelle, et que, pour ne pas rester trop en arrière des connaissances acquises, il était, ce semble, indispensable de combattre ou de rappeler tout ce qui avait été dit postérieurement.

Au surplus, ces observations ne m'empêchent pas de persister dans les éloges que j'ai donnés à l'ouvrage de M. Ponce; et, si je n'ai pas cité ceux qu'il a écrits sur l'histoire et sur la

politique, c'est qu'ils n'avaient aucune connexion avec le livre dont j'avais à rendre compte. P. A.

Nécrologie. — Paganel (*Pierre*, né à Villeneuve-sur-Lot, le 31 juillet 1745, mort à Bruxelles le 20 novembre 1826. — Quelle que puisse être, à la suite des grandes crises politiques, l'intolérance des partis, il est des hommes dont la perte laisse des regrets dans tous. Réunies, en quelque sorte, autour de leur tombe, les opinions les plus opposées viennent y porter ensemble le tribut d'une justice tardive. Ce moment où l'impartialité contemporaine éclate enfin, et devance le jugement de l'histoire, est arrivé pour M. Paganel. Il vient de mourir, plus qu'octogénaire, sur une terre d'exil; et le journal du département qui le vit naître a déjà payé à sa mémoire la dette que nous allons acquitter à notre tour, imparfaitement sans doute, mais du moins avec autant de sincérité que d'exactitude.

Né à Villeneuve-sur Lot, M. Paganel fit de brillantes études; et passant presque aussitôt du banc des élèves dans la chaire des professeurs, il enseigna les langues savantes et les belles-lettres jusqu'à la rhétorique inclusivement, avec autant de succès que de zèle et de distinction.

Élu, en 1790, Procureur-Syndic du district de Villeneuve, il fut *député l'année suivante à l'Assemblée législative.* — Au 10 août, quand l'infortuné Louis XVI venait chercher un asile dans la salle des représentans; quand, après une discussion orageuse, on arrêtait d'envoyer au-devant du monarque une députation dont la présence imposerait aux fureurs de la multitude, M. Paganel fut le premier à s'offrir, n'ignorant pas que s'offrir était se dévouer peut-être. Il revenait avec le roi, la famille royale, les ministres, lorsqu'une populace armée, mais jusqu'alors immobile, qui couvrait la terrasse des Feuillans, s'agite tout-à-coup et s'avance en poussant des cris féroces. Un député s'avance à son tour; il harangue les chefs de l'attroupement, invoque la loi martiale, atteste l'*inviolabilité* du monarque, et le conduit au sein de l'assemblée à travers les flots toujours menaçans, mais redevenus immobiles, de cette cohue effrayante et effrayée. Ce député était M. Paganel.

Membre de la Convention, il fit paraître un écrit où il demandait que le jugement du roi, qu'allait s'arroger l'assemblée, fût laissé aux tribunaux. Cette demande étant restée sans effet, il vota avec la majorité, mais en réclamant *le sursis.* Chargé de nombreuses *missions*, il les honora toutes par des actes de jus-

tice et d'humanité. Dans les départemens du Lot, de Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Arriège, de l'Aveyron, des multitudes de femmes et de vieillards, de prêtres et de magistrats, de paysans et de nobles, durent leur *mise en liberté*, c'est-à-dire, pour la plupart, la vie, au représentant du peuple qui n'hésitait point à se placer entre la fatale charrette et l'échafaud. C'est ainsi qu'au moment même où les conseillers de l'ancien parlement de Toulouse, transportés en masse à Paris, y marchaient en masse au supplice, M. Paganel sauvait leur président, M. de Péguirolles, alors octogénaire. Tant de bien ne pouvait se faire impunément. Le représentant en mission, cité trois fois devant le tribunal révolutionnaire, y brava des accusateurs dont la haine était presque toujours un arrêt de mort, comme il bravait, depuis long-tems, les déclamations furibondes de la Société des Jacobins, qui demandait sa mise en jugement. Sans parler des services qu'il rendit au retour de ses missions, dans le *Comité des secours*, dont il avait déjà fait partie, et, plus tard, dans la surveillance des manufactures d'armes de Tulle et de Bergerac, dont il fut chargé jusqu'à l'époque de la paix avec l'Espagne, nous n'ajouterons qu'un mot : entré à la Convention, c'est-à-dire entré en partage d'une puissance illimitée avec une assez belle aisance patrimoniale, M. Paganel en sortit pauvre.

Nommé, sous le directoire, chef du contentieux et secrétaire-général au *ministère des relations extérieures*, il fut, depuis, appelé comme chef de division à la grande-chancellerie de la Légion-d'Honneur, par M. de Lacépède, son ami d'enfance, et l'un des hommes distingués qui lui avait dû ou la liberté ou la vie dans des jours de proscription.

M. Paganel appartenait à plusieurs sociétés savantes. Son *Essai historique et critique sur la révolution* (Paris, 1815. Panckoucke, 3 vol. in-8°), lui assure un rang élevé dans la littérature française : c'est une des productions les plus remarquables de notre époque. L'ouvrage, mis au pilon par ordre du gouvernement impérial, a eu depuis trois éditions, et a reçu, dans l'étranger comme parmi nous, les plus glorieux éloges. La famille de l'auteur conserve religieusement une lettre de Jefferson, dans laquelle l'illustre Américain joint son suffrage à celui de l'Europe.

Très versé dans la connaissance de la langue et de la littérature italiennes, M. Paganel a fait paraître, à Liége (1818. Latour, 3 vol. in-12), une excellente traduction des *Animaux parlans*, de Casti. Enfin il a publié, à différentes époques, des Mémoires aussi distingués par l'importance des vues que par

le mérite du style, sur l'*Ancienneté du globe de la terre*, sur les *Causes de la durée de la monarchie des Chinois*, *etc. etc.*

Sa conversation, digne de ses ouvrages, était fréquemment instructive, toujours pleine d'intérêt; l'agrément de son commerce en égalait la sûreté. Il fut, jusqu'à ses derniers instans, un modèle de cette urbanité noble et bienveillante qui devient plus rare de jour en jour : ce n'était point chez lui une élégante, mais froide politesse; c'était l'expression d'un caractère qui réunissait toutes les vertus domestiques, toutes les qualités privées; c'était l'expansion naturelle d'une sensibilité toujours douce, toujours égale, et cependant si vive et si profonde, que toutes les glaces de l'âge n'avaient pu même l'attiédir. « *Mes amis*, disait-il tout récemment encore à sa famille réunie autour de lui, *mes bons amis, je le sens, mon cœur ne vieillira jamais.* » Atteint par la loi de janvier 1816, il était allé se fixer d'abord à Liége, ensuite à Bruxelles, où il a terminé une vie dont les dernières années furent consacrées sans partage au culte de la philosophie, des lettres, et surtout de l'amitié; car, dans le malheur, il a conservé tous ses amis. Il laisse, avec une veuve et une fille inconsolables, un fils qui s'est déjà montré l'héritier de ses sentimens généreux et de ses rares talens. T. S. T.

— Mazois (*François*) né à Lorient, département du Morbihan, le 12 octobre 1783, mort à Paris, le 31 décembre 1826. — Une mort inopinée vient d'enlever, dans la maturité de l'âge et du talent, M. *François* Mazois, savant architecte, qui parcourait avec éclat la double carrière des arts et de l'érudition.

Son père, négociant distingué et directeur général des paquebots du roi, le conduisit, dès ses premières années, à Bordeaux, où l'appelaient les devoirs de sa place.

Ce fut à Bordeaux que Mazois fit ses études, dans un de ces établissemens connus alors sous le nom d'*écoles centrales* : établissemens parfaitement organisés où l'on ne puisait que des connaissances utiles, d'où sont sortis tant d'hommes d'un mérite éminent, mais que détruisit, peu après, pour les remplacer par de gothiques institutions, l'ambitieux soldat qui s'était emparé, en France, du suprême pouvoir. Dans cette école, le jeune Mazois s'était surtout adonné à l'art du dessin et à l'étude des mathématiques; et il avait fait de tels progrès dans cette science, que l'illustre Monge, après un scrupuleux examen de sa capacité, le fit admettre à l'École Polytechnique. C'était là tout ce qu'il avait le plus désiré; car son unique ambition était d'entrer et d'avancer rapidement dans la carrière des armes. Mais, à l'âge de 15 ans, à la suite d'une rougeole, il fut affligé d'une surdité qui résista à tous les remèdes. Cette infirmité le

força de renoncer à ses premiers projets ; et il se détermina à se livrer à l'étude de l'architecture, art dans lequel les connaissances préliminaires qu'il avait acquises lui promettaient d'indubitables succès.

En effet, il devint un des meilleurs élèves du célèbre M. Percier, dans les ateliers duquel il avait été admis. Par ses succès dans les concours académiques de chaque mois, il pouvait espérer que le *grand prix* le récompenserait de ses efforts ; mais, dévoré du désir d'explorer la terre classique des arts, il ne voulut point différer son départ pour l'Italie : sa fortune lui permettait d'entreprendre, à ses frais, cet utile voyage.

Arrivé à Rome, il employa quelque tems à se perfectionner dans la connaissance des langues anciennes, et trouva bientôt l'occasion de se distinguer, non-seulement comme artiste, mais comme archéologue. Sur sa réputation déjà bien établie, le roi de Naples (Murat) l'appela près de lui, afin qu'il secondât ses architectes dans les grands travaux qu'il avait entrepris pour l'embellissement de sa capitale.

Un jeune artiste, enthousiaste de son art, ne pouvait demeurer si près des intéressantes ruines de Pompéi, sans faire de cette ville antique le but de ses promenades favorites, l'objet de ses méditations. Il parvint à en dessiner furtivement quelques vues : nous disons *furtivement ;* car l'Académie de Naples avait seule le privilége d'en faire dessiner les monumens pour son grand ouvrage sur Pompéi, ouvrage qui n'avance que bien lentement. Ces dessins furent présentés à la reine de Naples, accompagnés d'un texte explicatif. Cette femme spirituelle, et qui chérissait les arts, fut enchantée du travail de l'artiste français : elle admira la pureté du dessin dans les vues, la clarté et l'élégance même du style dans le texte. Elle nomma l'auteur dessinateur de son cabinet, lui fit donner toute autorisation pour continuer son ouvrage, dont elle accepta la dédicace, et, pour l'aider dans ses recherches, lui accorda une pension de 1000 f. par mois. Dès-lors, notre artiste n'eut presque plus d'autre domicile que les ruines de Pompéi : il y passait des semaines entières mesurant les monumens, les maisons particulières, copiant les peintures qui les décorent, et n'ayant pour toute société que le gardien de la ville et les manœuvres employés au déblai des rues et des maisons remplies de cendres volcaniques. Ce fut ainsi qu'il rassembla les immenses matériaux qui lui ont servi à la composition de son grand et bel ouvrage, intitulé : *les Ruines de Pompéi.*

D'autres monumens antiques qui existent dans la Calabre lui parurent également dignes d'être mieux connus et décrits

qu'ils ne l'avaient été jusqu'alors. Il quitta donc Pompéï pour aller s'établir dans le désert insalubre où fut autrefois Pœstum, cette ville des anciens Sibarites : ses temples, son gymnase, son théâtre, ses tours, ses aquéducs, il mesura, il dessina tout avec une scrupuleuse exactitude, étudia sur les lieux mêmes son histoire ; et, après trois voyages et autant de séjours assez longs dans ces ruines, il ne songea plus qu'à mettre en ordre, pour les publier un jour, les fruits de ses recherches, et ses importantes découvertes.

Il avait employé à ces travaux et dans ses voyages douze années de sa vie ; il était tems qu'il revînt à Paris pour y continuer son ouvrage sur Pompéï, dont plusieurs livraisons avaient déjà paru, et avaient réuni les suffrages des artistes et des érudits.

Il publia, de plus, pendant les six années qu'il lui était encore donné de vivre, quelques autres ouvrages que nous ferons connaître à la fin de cette notice.

A son retour d'Italie, en 1820, un ministre éclairé s'était empressé de l'appeler dans le conseil des bâtimens civils ; et, tant qu'il a vécu, le gouvernement lui a toujours confié divers travaux importans, qui exigeaient des connaissances, du goût et de l'activité. Il allait vraisemblablement être chargé de l'exécution d'un palais pour les députés des départemens : on lui avait demandé et il avait déjà soumis au ministère les plans de ce palais depuis long-tems projeté.

M. Mazois était doué du caractère le plus aimable, le plus gai : sa conversation était toujours spirituelle et piquante. Il composait aussi et même improvisait des chansons, tantôt gracieuses, le plus souvent épigrammatiques.

Marié depuis six ans à une de ses parentes, fille de M. Alexandre Duval, l'un de nos meilleurs et de nos plus féconds auteurs dramatiques, il adorait sa jeune compagne et en était tendrement chéri. Il jouissait donc d'un bonheur qui n'est pas toujours la récompense des talens et de la gloire, lorsque, frappé d'un coup d'apoplexie foudroyante, dans la soirée du 31 décembre dernier, il a expiré, sans proférer un seul mot, sous les yeux de sa femme au désespoir, et de sa fille, encore dans l'enfance, seul fruit de la plus douce union.

On sera sans doute étonné du nombre prodigieux de travaux en divers genres qu'il a exécutés pendant une vie qui a été de si courte durée.

Ses principaux travaux en architecture sont :

En *Italie :* la restauration du palais royal de Portici, près de Naples ; la restauration du couvent et de l'église de la Trinité,

à Rome, et sa décoration intérieure; divers embellissemens dans le palais de l'ambassade de France.

En *France :* quatre maisons de la plus élégante construction dans le quartier de François Ier, aux Champs-Élysées, à Paris; la restauration du palais de l'archevêché, à Reims, palais où se réunit la cour pour le sacre de Charles X; le passage Choiseul, à Paris; un autre passage qui conduit de la rue Saint-Denis à la rue du Bourg-l'Abbé; un troisième, dit *de Saucède, etc. etc.*

Voici quels sont ses ouvrages littéraires :

1°. Les *Ruines de Pompéi*, in-folio. Il a paru vingt livraisons de ce grand ouvrage; dix autres le compléteront, et M. Firmin Didot, aujourd'hui propriétaire de l'ouvrage, ne tardera pas sans doute à les publier.

2° Le *Palais de Scaurus*, in-8°, avec des gravures. Cet ouvrage, où pour la première fois on a trouvé une description claire, détaillée, intéressante, des habitations des riches Romains lorsqu'ils étaient les maîtres du monde, a été accueilli avec la même faveur par les érudits et les simples amateurs des arts. Il en a paru deux éditions à Paris, et des traductions en Italie, en Allemagne, en Angleterre. (Voy. *Rev. Enc.*, t. IV, p. 327.)

3°. Les *Ruines de Pœstum*. Cet ouvrage peut être considéré comme une suite des *Ruines de Pompéi*. Il est encore inédit; mais M. Mazois a fait lithographier sous ses yeux la plupart des planches nombreuses qu'il doit contenir, et il avait rassemblé toutes les notes nécessaires pour la rédaction du texte : on peut croire que sa veuve se fera un devoir de le publier.

M. Mazois préparait encore deux autres grands ouvrages : l'un, sur les antiquités de Pouzzoles; le second, sur le théâtre d'Herculanum.

Enfin il a publié, dans l'ouvrage intitulé : *Galerie française*, un assez grand nombre de vies d'architectes, de peintres, de sculpteurs célèbres; dans plusieurs recueils périodiques, des *Dissertations*, tant en italien qu'en français, sur des questions relatives aux arts ou à la science des antiquités; et, dans le premier volume du théâtre complet des Latins, des *Considérations sur les théâtres des anciens*, qui ont paru neuves, et ont résolu bien des questions embarrassantes sur le plan et la construction de ces antiques monumens.

Nous aimons à rappeler aussi que M. Mazois a fourni quelques articles à la *Revue Encyclopédique*, dont il était devenu l'un des collaborateurs, et qu'il lui préparait un *Mémoire*

sur les Embellissemens de Paris depuis 1800, et sur les projets d'embellissemens nouveaux dans cette capitale, qui ont déjà obtenu ou qui paraissent devoir obtenir très-prochainement la sanction de l'autorité. AM. D.

— Le comte LANJUINAIS (*Jean-Denis*), membre de l'Institut, pair de France, né à Rennes le 12 mars 1753, mort à à Paris le 13 janvier 1827. — La France constitutionnelle vient de perdre l'un des plus zélés, des plus fermes et des plus sages de ses défenseurs; la législation, le secours d'un publiciste non moins recommandable par son profond savoir que par ses vues généreuses et constamment dirigées vers le bien public; les sciences, l'exemple des études les plus laborieuses dans des fonctions éminentes; la société, un modèle de vertus sans faste et de religion tolérante; la *Revue Encyclopédique*, l'un de ses collaborateurs les plus anciens, les plus dévoués et les plus actifs. — Un citoyen digne de nos regrets; une vie qui occupera dans l'histoire une place honorable; une masse imposante de travaux littéraires et de discussions savantes sur des sujets très-variés : voilà, sans contredit, la matière d'une *Notice* étendue que nos lecteurs ont droit d'attendre de nous, et que nous rédigerons avec soin, pour acquitter envers la mémoire du respectable M. Lanjuinais la dette de l'amitié, des lettres et de la patrie.

Un concours nombreux de pairs de France, de députés, de membres de l'Institut, d'hommes distingués dans le commerce, dans l'industrie, dans les sciences et dans les lettres, accompagnait le convoi de M. Lanjuinais, dans l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, sa paroisse, et dans le vaste cimetière du père Lachaise, où reposent déjà tant d'illustres contemporains, et attestait combien cette perte nouvelle était vivement sentie. Chacun y voyait une grande calamité publique, surtout au moment où des attaques audacieuses et de graves dangers menacent la plus précieuse de nos libertés, celle d'exprimer et de publier ses pensées. — M. *Abel* REMUSAT a prononcé, au nom de l'*Académie des inscriptions et belles-lettres*, un discours sur la tombe de son vénérable collègue, qui lui avait prodigué pendant sa vie des témoignages de confiance et d'attachement. — L'un de nos meilleurs citoyens, M. TERNAUX aîné, a payé, par quelques paroles entrecoupées de ses larmes, un tribut de regrets à la mémoire de son illustre ami. — Enfin, un sentiment d'affection respectueuse et de reconnaissance a porté l'un de nos plus habiles artistes, M. *Alexandre* BOUCHER, célèbre violon, à joindre sa voix à celle de MM. Remusat et Ternaux.

Voici quelques passages de son discours improvisé qu'il a bien voulu recueillir et nous communiquer : « Lanjuinais ne fut pas seulement bon, bienfaisant, intègre dans toutes les phases laborieuses de sa vie politique et privée; ses intentions furent toujours pures et loyales... Il déploya dans les circontances les plus difficiles un courage moral qui croissait avec les dangers... Il osa braver tour à tour l'anarchie, le despotisme et l'arbitraire, toutes les fois que l'on attaqua nos libertés légales...Véritable chrétien, il fut éminemment religieux et tolérant : sa religion fut celle de Fénélon. Véritable modèle du royaliste constitutionnel, toujours de bonne foi, jamais homme de parti, il fut, en dernier lieu, à notre chambre des pairs, ce qu'étaient naguère *Camille Jordan* et le général *Foy*, à la chambre des députés. Tristes parallèles! Combien d'autres souvenirs chers et pénibles oppressent ici nos cœurs navrés! Mânes révérées : *Lacépède*, *Girodet*, *Méhul*, *Talma*, vous tous, hommes célèbres et généreux, qui daignâtes encourager ma faiblesse, et vous, grands citoyens, grands artistes, savans distingués, qui reposez dans cette enceinte; vous tous, ainsi que l'homme de bien dont nous accompagnons ici les dépouilles mortelles, vous vivrez à jamais dans nos cœurs. Vous y trouverez un nouveau Panthéon, dans lequel restera gravée en caractères indélébiles cette sublime inscription tracée par un des contemporains et des collègues de Lanjuinais (M. Pastoret) : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*..... Trois quarts de siècle sont là, ensevelis dans ce cercueil.... Reçois nos adieux, Lanjuinais; sois, dans le céleste séjour, le noble organe, l'interprète de nos sentimens, comme tu as été parmi nous celui de la vérité. »

La *Notice* que nous aurons soin de consacrer au savant collaborateur et à l'ami vertueux que nous pleurons, présentera un tableau abrégé de sa vie et de ses ouvrages. Nous y joindrons son *portrait*, d'après celui qu'a lithographié M. Sudré, et qui est d'une parfaite ressemblance. (Voy. ci-dessus, pag. 335.)

M. Lanjuinais laisse une veuve désolée, qui lui avait donné des preuves d'un héroïque dévoûment, dans les jours de la proscription; une fille mariée depuis quelques années; deux fils honorablement connus au barreau de Paris, et dont l'aîné, qui doit succéder à son père dans notre première chambre législative, appartiendra, comme lui, à cette opposition sage et courageuse qui sert à la fois la patrie et le monarque, en modifiant ou en rejetant des projets de loi désastreux, et en éclairant le gouvernement sur un système impolitique et funeste dans lequel voudraient l'engager des conseillers ignorans et

inhabiles, ou aveuglés par la passion ou par l'esprit de parti, ou dominés eux-mêmes par des influences déplorables. Le nom de Lanjuinais sera honorablement conservé sur la liste des pairs de France; et son digne héritier viendra puiser souvent de nobles et utiles inspirations dans ses écrits et sur sa tombe.

M. A. J.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME CAHIER.

JANVIER 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Revue des progrès des sciences, des lettres et des arts, en 1826. . . . . *M.-A. Jullien.* 1
2. L'Amérique. . . . . *J.-C.-L. de Sismondi.* 17
3. Effets de l'enseignement populaire. . . . . *Charles Dupin.* 40

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Voyage de découvertes aux terres australes pendant les années 1800-1804, rédigé par Péron, continué par M. L. de Freycinet. . . . . *Ferry.* 64
5. Problème de l'esprit humain, par M. Massias. . . *Stapfer.* 87
6. 1° Mémoires sur la Révolution et l'Émigration, par M. H. de Dampmartin, 2° Souvenirs de l'Émigration, par le marquis de Marcillac. . . . . * 105
7. Histoire du Siége de Missolonghi, par M. Auguste Fabre. *Camille Paganel.* 124
8. Œuvres complètes de M, Châteaubriand. . . . . Θ 132
9. Voyage pittoresque de la Grèce, par M. Choiseul-Gouffier. *M.* 141

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 124 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 6, dont 2 ouvrages périodiques. 147
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, *Brésil*, 1. 154
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 9 155
— *Russie*, 3, dont 1 ouvrage périodique. 163
— *Norvège*, 1. — *Danemark*, 1. 167
— *Allemagne*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 169
— *Suisse*, 4. 176
— *Italie*, 12, dont 3 ouvrages périodiques. 184
— *Pays-Bas*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 194
FRANCE, 71, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 14. . . . 202
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 23. . . 218
— *Littérature*, 20. 244
— *Beaux-Arts*, 4. 266
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 270
— *Ouvrages périodiques*, 8, dont 7 publiés dans les départemens. 271
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 276

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. New-York :* Réclamation en faveur de M. M. Noah, fondateur d'une colonie d'Israélites. 277
ASIE. — *Inde britannique : Bénarès.* Irruption du cholera-morbus. 279
AFRIQUE. — *Ile de France.* Fléaux de l'agriculture dans cette colonie. . . . . *ibid.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Expédition au pôle arctique. — *Revue sommaire des Sociétés savantes, littéraires, industrielles, philanthropiques, etc., de la Grande-Bretagne :* Société royale; Institution royale ; Société des arts ; Société des ingénieurs civils ; Société royale asiatique. . . . . *ibid.*
RUSSIE. — Presse périodique : Anciens journaux russes. — *Saint-Pétersbourg : Nominations académiques.* 284
NORVÉGE. — Accroissement de la population. 287
ALLEMAGNE. — *Jéna :* Société de minéralogie. — *Bavière : Munich.* Université. — *Instruction publique :* De l'enseignement des sciences administratives. . . . . *ibid.*
SUISSE. — *Genève :* Maison pénitenciaire. 293
ITALIE. — Aperçu de l'état scientifique et littéraire des différentes parties de l'Italie, en 1826. 298
ESPAGNE. — *Madrid :* Entreprise littéraire soutenue par le gouvernement. 303
PAYS-BAS. — *Amsterdam :* Institut royal des Pays-Bas. — *La Haye :* Société de bienfaisance. — *Liége :* Société pour l'instruction élémentaire. — *Bruxelles :* Publication prochaine. . 304
FRANCE. — *Anzin* (Nord) : Mines de houille. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique. — *Lyon* (Rhône) : Prix proposé par l'Académie royale des sciences. 306
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : séances du 18 décembre 1826 au 15 janvier 1827. Académie française : séances des 11, 18, 23 et 25 janvier. — École préparatoire établie à Paris. — Académie de Paris. Faculté des lettres : Cours de M. Villemain. — Économie politique. Douanes. Lettre au Directeur de la Revue. — Lettres inédites de La Peyrouse. — Publication prochaine : Mémorial scientifique et industriel, en arabe. — *Théâtres : Théâtre Français :* première représentation des Amours du Tasse, drame historique. *Odéon :* premières représentations de Thomas Morus, tragédie, et de Louise, drame. — Concert donné par M. et Mme Stockhausen. — *Beaux-arts :* Numismatique moderne. État de la gravure en médailles. — Lithographie. Portrait de M. Lanjuinais. — Vente d'une collection formée par M Cage. — Réclamations. — *Nécrologie :* Paganel; Mazois; Lanjuinais. 309

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR LES ASSURANCES DE TOUTE ESPÈCE,

ET PARTICULIÈREMENT SUR LES ASSURANCES QUI SE RAPPORTENT A LA VIE DE L'HOMME.

C'est à *Fermat, Pascal, Jacques Bernouilli, Moivre, Lambert, Euler et Lagrange*, que l'on doit la doctrine des *probabilités*, doctrine qui était entièrement inconnue des anciens. Long-tems environnée d'obscurités, cette théorie a éprouvé de vives contradictions, et ce n'est que depuis les travaux de *Condorcet*, D. *Bernouilli* et M. *de Laplace* sur ce sujet, qu'elle est devenue une science positive (1). Les *assurances* en sont une branche particulière, et sont, par conséquent, une découverte

(1) Les traités spéciaux composés par M. de Laplace sont l'*Essai philosophique sur les probabilités* (5e édition), *Théorie analytique des probabilités* (3e édition), et plusieurs supplémens à cet ouvrage. Paris; Bachelier, libraire.

moderne ; on peut dire que les premières idées qu'on en a eues ne remontent pas au-delà du XVIIIme siècle ; et même aujourd'hui que cette théorie a fait de grands progrès, il faut avouer qu'il nous manque encore beaucoup de données expérimentales pour l'appliquer avec exactitude à nos besoins, et que nous sommes loin d'être suffisamment éclairés sur les événemens qui peuvent fournir les valeurs numériques, bases fondamentales de toutes les conséquences que l'on doit tirer pour chaque cas particulier. Toutefois, dans l'état actuel des choses, ce qu'on en connaît rend chaque jour de si grands services à la société qu'il importe d'en multiplier les applications, et d'en bien concevoir la nature et l'importance. C'est ce que nous allons développer.

Avant tout, donnons une idée de ce qu'on entend par *probabilité*. Les géomètres nomment ainsi une fraction dont les termes sont, d'une part, le nombre de toutes les chances égales capables d'amener un événement, et de l'autre, le nombre total des chances *également possibles*. La probabilité d'amener *as* avec un dé cubique, est, par exemple, $\frac{1}{6}$, parce qu'il y a six faces qui ont un droit égal à se présenter, et qu'une de ces faces est *as*. De même, la probabilité d'amener 9 pour somme des points, en jetant deux dés, est $\frac{4}{36}$ ou $\frac{1}{9}$, parce que, sur 36 résultats également possibles, il n'y en a que 4 qui produisent la somme 9, savoir 6 et 3, 5 et 4, chacun de deux manières. Dans ce cas, on dit qu'il y a 4 à parier contre 32 (ou 1 contre 8) qu'on amènera la somme 9 avec deux dés, parce que, sur 36 coups *également possibles*, 4 sont favorables et 32 sont contraires.

D'après cette exposition, on voit que : 1° Si la possibilité est $\frac{1}{2}$, il y a autant à parier pour que contre l'événement, l'incertitude est absolue : mais cette éventualité devient *vraisemblable*, pour peu que la fraction surpasse $\frac{1}{2}$. L'événement est d'autant plus *probable* que la fraction croît davantage. Il y a enfin *certitude*, quand la fraction devient *un* ; car, si elle est, par exemple, $\frac{6}{6}$, de six événemens seuls possibles, six sont favorables et le fait doit nécessairement arriver. Il est visible que l'unité

est la plus grande des probabilités, puisque le nombre des cas favorables ne peut dépasser celui de tous les cas possibles.

2° Quand la fraction est moindre que $\frac{1}{2}$, l'*incertitude* de l'événement prend plus de force, et cela d'autant plus que la probabilité s'affaiblit davantage; en sorte que l'on descend successivement au *doute*, à la *présomption*, au *soupçon*, et enfin à l'*impossibilité*, quand cette fraction devient nulle.

Nous ne prétendons pas, pour cela, qu'il y ait quelque dépendance entre un événement et la probabilité de son existence; car le fait le moins probable peut certainement arriver tout comme un autre et déjouer toutes les mesures de prudence. Mais, quelles que soient les idées qu'on s'est faites du *bonheur* et du *malheur*, nul n'est assez fou pour croire qu'il soit indifférent qu'un événement attendu ait une probabilité grande ou petite; par exemple, qu'on peut *parier à but* qu'on amènera *as* avec un dé. Et ce qui justifie ce sentiment, c'est que, si l'on réitère souvent les essais, l'événement le plus probable sera celui qui se présentera le plus souvent. C'est ce qui suit de ce théorème : *lorsqu'on fait de nombreuses épreuves, chacun des divers événemens possibles doit se reproduire dans un rapport indiqué par sa probabilité propre*, parce qu'en évaluant la probabilité que la chose se passe ainsi, le calcul apprend que cette dernière fraction croît sans cesse vers l'unité, et par conséquent, que l'assertion approche de plus en plus, et autant qu'on veut, de la certitude.

On peut donc parier presque à coup sûr qu'un tel hasard reviendra tant de fois, sur tant d'épreuves, quand la probabilité est donnée, pourvu que le nombre de ces épreuves soit très-considérable; d'où résulte un moyen de tirer cette probabilité de l'expérience, lorsqu'elle est inconnue, en comptant combien de fois l'événement arrive dans de nombreux essais. Ainsi, lorsqu'on veut appliquer cette mesure de la crainte ou de l'espérance d'un événement aux cas qui se présentent, il faut, comme dans les exemples cités précédemment, savoir combien il existe de chances, soit favorables, soit contraires; et, lorsqu'on l'ignore, on consulte l'expérience pour tirer d'une lon-

gue succession de faits divers la quotité de fois que l'événement s'est réalisé. Ce nombre comparé à celui de tous les essais donne une fraction qu'on prend pour la vraie probabilité : ceci mérite d'être éclairci.

C'est une des choses les mieux démontrées par la théorie, et que l'expérience confirme chaque jour, que, lorsque les circonstances restent les mêmes, les arrêts favorables et contraires prononcés par la fortune restent en rapport constant, pourvu qu'on réitère les tentatives un grand nombre de fois. Par exemple, le joueur qui veut amener la face *as* avec un dé parfaitement régulier, doit croire que cette face se montrera 1 fois sur six jets, ou plutôt 100 fois sur 600, 1000 fois sur 6000, etc. Plus le nombre de jets est considérable, plus on approche de la certitude de ce résultat.

Il faut donc que l'enjeu total soit six fois la mise du joueur qui parie amener *as* avec un dé, si l'on veut que le jeu soit équitable : après un grand nombre d'essais, la fortune se trouvera avoir dispensé ses faveurs avec régularité, et le joueur ayant autant gagné que perdu se retrouvera dans le même état qu'au commencement de la partie. Sans doute, dans cette succession d'événemens, il arrivera que cet équilibre sera faussé, parce que les résultats particuliers se seront reproduits plus ou moins de fois que ne l'exige notre théorie; mais, après de longues tentatives, tout rentrera dans l'ordre prescrit, et le rapport assigné $\frac{1}{6}$ entre les résultats et les épreuves se rétablira. Si les conventions du jeu attribuaient au joueur un avantage quelconque; si au lieu de parier 1 contre 6, il pariait 1 contre 9; à la fin, il retrouverait en bénéfice tout ce que lui attribue la différence de 6 à 9. Car, puisqu'après tout, sur 6 coups, le joueur doit en avoir gagné un seul, il aura perdu 5 et gagné 9, ce qui lui assure en définitive 4 de bénéfice, ou les deux tiers des six mises qu'il a faites; cela se réalisera, comme s'il ne devait se rencontrer aucune cause contraire, aucune circonstance aléatoire.

D'un autre côté, si l'on admet que le dé soit défectueux, les choses ne se passeront plus ainsi, et la face *as* se montrera plus

ou moins de fois qu'on ne l'a dit; et, comme on ignore l'influence qu'exerce sur les résultats le défaut de conformation du dé, il suffira pour l'apprécier de faire un grand nombre de jets, et d'énumérer les résultats : la comparaison montrera non-seulement quelle est la face favorisée, mais en quelle proportion elle l'est. On saura si l'on veut que *as* se montre 1 fois sur 5, et la probabilité de l'amener sera $\frac{1}{5}$, au lieu de $\frac{1}{6}$; les mises seront dans le rapport de 1 à 4, au lieu de 1 à 5, pour l'équité du jeu.

Les mises doivent donc être réglées sur la probabilité; et, s'il en était autrement, l'un des joueurs serait nécessairement dupe ou favorisé, avec le tems : et, quel que soit, dans l'intervalle, le sort de chacun, on trouvera après tout que la balance penche du côté qui a quelque petit avantage, et que le bénéfice est dans le rapport même prescrit par la proportion qui détermine cet avantage.

Les jeux publics offrent une expérience concluante en faveur de cette proposition. Dans ces établissemens, il est accordé au banquier une faveur qui semble légère au premier coup d'œil; cette faveur lui est donnée, parce qu'il est forcé de jouer très-gros jeu, ce qui l'expose à des pertes énormes : en effet, les joueurs pouvant tous diriger leurs espérances sur la même chance, que le hasard peut réaliser, la banque peut perdre tout ce qu'elle possède, avant d'avoir pu accomplir la période d'essais qui servirait à l'indemniser. Le banquier a d'ailleurs des frais d'administration; il paie un impôt considérable; enfin, il ne consent à courir ces risques et à se charger de toutes ces dépenses que sous la condition d'un bénéfice proportionné à ses peines. Ces frais sont payés par l'avantage que le jeu lui accorde, parce qu'il doit infailliblement gagner à la longue. Les *pontes* ont consenti à ce gain et achètent à ce prix le plaisir de jouer et de conduire leur jeu comme ils l'entendent.

Or, dans les neuf maisons de jeu, tant de *roulette* que de *trente et un*, établies à Paris, il se joue annuellement 300 millions environ. Mais, comme le même argent passe tour à tour, par les chances de la fortune, des joueurs au banquier, et de

celui-ci aux pontes, si l'on ne tient compte que des sommes différentes jouées chaque jour, ce qui n'est guère que le douzième des sommes totales, on pourra les évaluer à 24 millions. Nous avons dit que le banquier avait acheté du gouvernement, qui lui donne son privilége, un avantage très-modique en apparence; mais le retour périodique de cette faveur, met le banquier en état de payer, outre les frais considérables de son administration, un impôt énorme, et de trouver encore un bénéfice très-fort. On estime huit millions la totalité de ces trois quantités; c'est le tiers des sommes jouées chaque jour.

De là il faut conclure que tout homme qui, sortant d'une maison de jeu aura perdu le tiers de l'argent qu'il a risqué, aura exactement satisfait aux conditions sur lesquelles le jeu est réglé : sa perte sera le prix du plaisir qu'il y aura reçu, le paiement de sa place à ce genre de spectacle; il ne devra se dire heureux ou malheureux, ce jour-là, qu'autant que sa perte sera de moins ou de plus de ce tiers! Il se pourra bien que, certains jours, ses dépenses soient moindres ou plus grandes, ou même qu'il gagne quelque somme; mais en continuant de jouer, plus il persévérera dans cet amusement funeste, et plus sa perte totale approchera de la limite assignée. Les chances heureuses et contraires se balanceront, et le retour perpétuel des hasards qui sont à son désavantage ramèneront tôt ou tard sa situation, à la perte du tiers de ce qu'il a joué; et le montant définitif des pertes sera d'autant plus considérable qu'il aura risqué de plus fortes sommes, puisqu'il en aura perdu le tiers.

La loterie offre des chances plus désavantageuses encore que les jeux publics, puisque nos budgets en élèvent le produit annuel à 15 millions que les frais de perception réduisent à 10 (il existe 6 loteries en France; chacune fait trois tirages par mois : les mises sont de 53 millions par an, dont 10 de profit)! Ces résultats ont plusieurs fois été exposés à la tribune par des hommes d'un mérite éminent; nul n'ose en nier l'affreuse vérité et les conséquences déplorables, sous quelque face qu'on les envisage; et cependant, cette institution immorale existe toujours, et brave la religion, la justice et l'honneur! et

pourtant, sous le régime de la terreur, une loi avait aboli la loterie et les jeux! Aurait-on dû s'attendre qu'en un tems de prospérité et de piété, on laisserait subsister une institution qu'on a supprimée, comme infâme, au milieu des besoins publics les plus impérieux et des mesures politiques les plus cruelles?

Le retour des mêmes événemens, dans un long espace de tems, est un des faits les mieux constatés, et cela dans des circonstances où rien ne peut nous en faire soupçonner la cause. Sait-on pourquoi il naît toujours 22 garçons sur 21 filles? pourquoi chaque année, en France, il y a 260,000 jeunes gens de 20 à 21 ans sur lesquels s'exerce la loi de recrutement? pourquoi la quantité moyenne et annuelle des eaux pluviales est de 55 centimètres (20 pouces et demi)? pourquoi il naît à Paris 27,000 enfans chaque année, et il meurt près de 23,000 personnes? pourquoi la température moyenne de chaque mois, la hauteur moyenne du baromètre, le nombre de passans sur chaque pont, et probablement dans chaque rue, la quotité de lettres rebutées à la poste, les suicides, les enfans trouvés, etc., sont des nombres à peu près invariables? On ignore complètement pourquoi ces choses sont constantes; du moins, la moyenne l'est après un tems considérable : mais il suffit qu'on soit certain de cette invariabilité pour en faire usage, et prendre des mesures de prudence contre les événemens fâcheux.

Maintenant, venons-en aux *assurances*.

Si l'on a remarqué que sur vingt navires, partis pour une expédition, il en périt ordinairement un, on évaluera la probabilité de perte à un vingtième; on pourra *assurer* à chaque vaisseau qui voudra opérer dans les mêmes circonstances l'arrivée de sa cargaison, sous la condition de payer une *prime*. Cette prime devra être réglée de manière que les sommes livrées par les dix-neuf navigateurs heureux restituent à l'assureur la somme qu'il paiera pour le vaisseau perdu, et, en outre, lui laisse une indemnité de ses frais d'administration et un bénéfice. L'assureur doit donc, avant tout, connaître par expérience quelle est la possibilité de *sinistre*, ou le rapport entre les

événemens heureux et malheureux, afin de régler la prime.

L'assureur n'a pas besoin de connaître les causes de succès ou de revers des entreprises, mais seulement quelles en sont les quotités relatives. Il forme de ces nombres la probabilité, la fraction qui mesure avec certitude les pertes et les gains après une longue suite de tentatives. Si, par une expérience longue et attentive, il connaît, dans des circonstances données, le rapport du nombre des *sinistres* à celui des entreprises, il pourra calculer avec sûreté ses opérations, et compter sur les résultats, après un long tems et de nombreuses tentatives, avec tout autant de sécurité que si le hasard n'y entrait pour rien. Il saura, par exemple, que, sur vingt navires destinés aux expéditions de Terre-Neuve pour la pêche de la morue, il s'en perd communément un seul : évaluant la probabilité de perte future à un vingtième, il exigera 5 pour 100 de prime pour assurer un de ces bâtimens, outre une somme qui constituera son bénéfice. Les deux parties contractantes auront gagné à ce marché, si la prime n'est pas trop élevée; car l'assureur est certain de ce bénéfice qu'il sait ne pas dépendre du hasard, quand ses opérations sont nombreuses; et de son côté, l'assuré, qui sait que le vingtième de son navire est nécessairement la proie de la fortune, acquiert, moyennant un léger sacrifice, la sûreté du reste, et peut compter sur le succès de son entreprise : c'était un avantage qui lui manquait, et qu'il vient d'acheter.

Il reste donc à évaluer le montant légitime du bénéfice de l'assureur, et c'est ici qu'est la difficulté, parce que, si celui-ci a intérêt d'élever ses prétentions, et si la concurrence tend à les limiter, on sent bien qu'au fond il doit exister des règles générales, indépendantes de l'avidité des spéculateurs, qui doivent faire apprécier la valeur réelle de la prime : c'est ce que nous allons expliquer.

Buffon et D. Bernouilli sont les premiers qui aient établi les notions de l'*espérance morale*, si bien développée depuis par M. de Laplace, qui a enrichi cette théorie de ses utiles recherches. Voici en quoi consiste cette espérance : une somme d'argent n'a pas pour tous les hommes le même degré d'im-

portance; chacun l'estime en la comparant à celle qu'il possède. En ce sens, une pièce de 5 fr. est estimée avoir la même *valeur morale* pour celui qui possède 500 fr., que 1 fr. pour celui qui a 100 fr.

Une première conséquence de cette remarque, c'est qu'il ne faut jamais jouer *au jeu le plus équitablement réglé*, dans l'espoir d'y gagner de l'argent, parce que la valeur morale de la perte surpasse toujours celle du gain. En effet, supposons qu'un homme possède 100 fr. et joue 10 fr. à *un jeu égal;* j'entends par là un jeu où les gains et les pertes sont exactement proportionnels à leurs probabilités respectives. Admettons que le joueur n'ait pas le dessein de faire de nombreux essais qui le laisseraient en définitive avec 100 fr., mais qu'il ne voulût se hasarder qu'une seule fois, dans l'espoir d'avoir 110 fr. : la valeur morale de 10 qu'il gagne, comparée à 110 qu'il possèdera, sera $\frac{1}{11}$; mais, s'il perd, il ne lui reste que 90 fr., et la valeur morale de sa perte est $\frac{1}{9}$. Ainsi, sa perte est moralement plus forte à ses yeux que son gain; et pourtant nous avons supposé que les 10 fr. de perte ou de bénéfice étaient produits par des chances équitables. Que serait-ce si le banquier était favorisé! Un homme raisonnable ne doit donc jamais se livrer qu'aux jeux de société, où les chances sont égales ou successivement compensées, mais seulement comme délassement de l'esprit, et non pour faire des gains. Lorsque la somme hasardée n'est qu'une très-petite fraction de la fortune totale, la différence entre les valeurs morales de la perte et du gain est tout-à-fait insensible.

Ceci bien entendu, on conçoit que, dans le contrat appelé *police d'assurance*, si un individu a l'expectative d'une somme assez forte qui se trouve être une portion notable de sa fortune actuelle, s'il possède, par exemple, 10,000 fr. et qu'il en espère 5,000, cette somme éventuelle est pour lui d'une si grande valeur morale, qu'il lui importe beaucoup d'assurer cette éventualité et de la rendre indépendante des hasards : il fera donc sagement d'acheter cette certitude. De son côté, l'assureur aura, en cas de malheur, son bien diminué de 5,000 fr., et il doit faire une semblable comparaison de cette

somme à sa fortune, pour régler son bénéfice. Ainsi, la police d'assurance portera une prime dont la quotité dépend des sommes actuellement possédées par les deux contractans. Mais on n'a pas coutume d'avoir égard, dans ces calculs, à la fortune de l'assureur qui représente ordinairement une association de capitalistes fort riches, pour qui les sommes éventuelles n'ont presque aucune valeur morale; et d'ailleurs, par l'étendue de leurs opérations, les assureurs sont certains de ne point éprouver de pertes. L'assuré seul est dans la nécessité de calculer jusqu'à quel point il peut consentir à l'élévation de la prime, pour qu'il lui soit moralement avantageux de l'accepter.

Ce calcul dépend d'une haute analyse, et ce n'est pas ici qu'il convient d'en développer les détails : mais, tant que la prime ne dépasse pas une limite que la théorie fait connaître, elle est favorable à l'assuré qui doit raisonnablement l'accepter, plutôt que de courir les hasards d'un revers. Passé ce terme, la valeur morale de la prime qu'on exige de lui surpasse celle de l'expectative modifiée par les chances du risque qu'il court, et il doit alors se refuser à l'assurance. Dans le premier cas, les deux contractans sont satisfaits de leur marché ; l'un en retire un gain qui devient certain, après un grand nombre d'opérations semblables, et cela sans bourse délier, sans embarras ni craintes de l'avenir : l'autre y trouve la certitude du succès d'une entreprise qui était douteuse; il peut en coordonner le plan, en combiner les détails, comme si le hasard n'y était pour rien, parce que le sort ne peut plus désormais l'atteindre; il a acheté d'un autre le droit d'être délivré de cette crainte, et ce dernier s'est substitué à lui dans cette lutte contre la fortune.

Certes, c'est une des plus belles inventions humaines, que ces engagemens où tout le monde gagne, sans qu'il puisse en résulter de dommage, et qui donnent au commerce et à l'industrie un élan admirable, en permettant des entreprises tellement hasardeuses que, sans eux, il y aurait de la folie à y songer. Toutes les parties de l'univers entreront en libre communication; leurs richesses, leurs productions, leurs jouissances deviendront communes, les distances seront détruites, les dan-

gers nuls, les pertes et les bénéfices compensés; enfin, si un jour le monde entier est civilisé, si tous les besoins physiques et moraux sont satisfaits, c'est à la théorie des assurances que cet avantage sera dû.

Si l'on pouvait ôter du calcul de la prime les frais d'administration et le bénéfice de la société d'assurance, elle serait réduite à son *minimum*, qui est la part de la fortune; la prime ne serait plus que la fraction que l'expérience aurait déterminée comme résultant des sinistres. Alors l'assurance aurait tous les avantages que peut permettre l'état des choses : or, c'est ce qui arrive pour les *assurances mutuelles*. Que les propriétaires des vingt navires dont on a supposé l'entreprise se réunissent pour s'assurer mutuellement; chacun sera certain d'avance de perdre une partie de son bien, $\frac{1}{20}$ s'il se perd un seul des navires; mais il le sera aussi que la fortune n'atteindra pas le reste. Ici, plus de frais d'administration, ni de bénéfice pour l'assureur : et même, si l'on s'est trompé en évaluant le sinistre à $\frac{1}{20}$, la perte n'étant déterminée qu'après que l'expérience aura été faite, sera réglée d'une manière rigoureusement équitable. Car il ne faut pas oublier que cette probabilité, dans l'état actuel de nos connaissances, n'est jamais assez bien connue, pour que la compagnie d'assurance ne soit pas obligée de la porter au taux le plus élevé : cette surévaluation est une perte que les sociétés mutuelles ne font pas.

Ces établissemens présentent donc plus d'avantages aux assurés, et des conditions plus équitables, que les compagnies d'assurances à prime : malheureusement, ces biens sont compensés par des inconvéniens qu'il ne faut pas dissimuler.

1° Les affaires gérées en commun, ou par des commissaires délégués, ne le sont pas avec autant de zèle et de talent que celles des compagnies à prime, qui ont un intérêt plus prononcé, une administration plus active, mieux entendue et exercée à ces sortes d'entreprises.

2° S'il y a des procès à suivre contre quelques assurés qui refusent de payer leur part du sinistre, ou qui font des réclamations exagérées, ces querelles sont soutenues avec passion,

les actions intentées sont conduites sans unité, et les pertes s'en accroissent d'autant.

3° La plupart du tems, les assurances mutuelles sont dirigées par des hommes à qui le gouvernement a concédé ce droit, qui l'exercent à leur profit et s'en font un moyen de fortune. Il n'est pas rare que les frais d'administration, qui devraient être nuls, dépassent la totalité des sinistres.

4° L'administration a souvent des intérêts directement contraires à ceux des sociétaires, et laisse surévaluer les objets assurés, pour que, la masse étant plus forte, leurs honoraires s'accroissent : elle veille mal à la conservation des choses, juge légèrement la valeur des réclamations, etc.

Dans les compagnies à prime, il est presque toujours indifférent que l'appréciation des choses assurées soit exacte. Qu'importe, en effet, qu'un navire de 200,000 fr. soit estimé 300,000? S'il se perd, il ne s'en serait pas moins perdu quand même sa valeur eût été toute autre; et s'il est conservé, il a payé une prime plus forte que celle qu'il devait réellement. Ce qui importe, c'est que la perte ne soit pas volontaire de la part de l'assuré, qu'un procès-verbal très-exact constate l'état actuel des choses appréciées, pour que les déchets qui pourraient y survenir puissent être réparés à prix d'argent, etc. Il est même souvent avantageux à la Compagnie que la chose ait été surestimée pour que la prime soit plus forte, puisque la réparation des sinistres éventuels sera souvent moins coûteuse. Cependant, certaines circonstances peuvent être contraires à notre remarque; mais on voit bien que la Compagnie juge si elle doit consentir à cet arrangement, et qu'elle ne le fait que si elle y trouve son intérêt.

On peut assurer toute sorte de marchandises, les navires en mer, les maisons contre l'incendie, les récoltes contre l'inclémence du ciel, le jugement d'un procès, la recette d'une somme due par un créancier douteux, etc. Il existe même des assurances pour des entreprises criminelles, telles que l'infâme traite des nègres, la fraude en matière de douanes ou d'octrois, etc. Enfin, un homme peut s'assurer contre les

dangers d'un voyage, d'une guerre, de l'invasion d'une épidémie meurtrière; il se fait alors avec la Compagnie un contrat où l'homme s'estime à une valeur dont on est convenu. Ceci nous conduit à parler des *assurances sur la vie des hommes*.

De toutes les recherches qui ont pour objet d'évaluer la probabilité des événemens futurs, en examinant ceux qui se sont réalisés, celle qui offre le plus d'importance est assurément la durée de la vie de l'homme. *Les Tables de mortalité* sont destinées à faire connaître dans quelle proportion la mort frappe les individus. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer comment l'expérience a pu donner les nombres de ces tables, en comptant les naissances et les décès de chaque âge, constatés par les registres de l'état civil. Celles qui ont été publiées par Duvillard, dont l'*Annuaire du bureau des Longitudes* reproduit sans cesse le tableau, sont les plus exactes qu'on ait encore données, quoique certainement elles laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la certitude.

On y trouve, par exemple, que sur 1000 personnes qui sont actuellement âgées de 40 ans, il doit en mourir probablement 19 dans le cours de l'année, en sorte qu'à 41 ans il n'en restera que 981; il en meurt donc 1 sur 53; au bout de 2 ans, la mort en aura frappé 38, savoir 1 sur 26; après 3 ans, 57 auront succombé, ou 2 sur 35, et ainsi de suite. En substituant la certitude à la probabilité, ainsi qu'on est en droit de le faire pour des spéculations en grand, on peut considérer ces mille individus, âgés de 40 ans, pris au hasard dans toute une population, comme devant tirer d'une urne des bulletins qui désignent 1 perdant sur 53 dans la première année, 1 sur 26 en 2 ans, 2 sur 35 en 3 ans, etc., la perte étant celle de la vie.

On y remarquera qu'à l'âge de 63 ans, il ne doit survivre que la moitié des personnes qui ont actuellement 40 ans : un individu compris dans cette catégorie a $\frac{1}{2}$ pour probabilité de son existence 23 ans après, en sorte qu'il est aussi probable qu'il sera compris parmi les décédés que parmi les survivans;

ce qui signifie qu'un homme de 40 ans a 23 *années de vie probable ultérieure.*

D'après cela, on conçoit qu'il est bien aisé de calculer, pour chaque âge, la durée de la vie probable, et d'asseoir sur ces résultats les bases d'une assurance sur la vie, d'une rente viagère, d'une tontine, etc., puisque, dans des sociétés de ce genre, où un grand nombre d'individus sont intéressés, le nombre des décès probables peut être considéré comme un arrêt certain prononcé par la nature. On verra des hommes de 40 ans périr avant l'expiration des 23 années; mais d'autres vivront au delà de ce terme; il y aura des compensations perpétuelles qui rétabliront l'état moyen donné par le calcul; et à 63 ans, il ne restera en définitive que la moitié des êtres de 40 ans que l'on avait considérés d'abord.

Les tables de mortalité servent à résoudre diverses questions sur la vie humaine. C'est ainsi que, pour constituer avec équité une rente viagère, on considérera le terme de la vie du rentier comme connu avec certitude : le capital placé s'accroîtrait chaque année de son intérêt en *foncier,* si on l'abandonnait en totalité, et cet accroissement serait à son tour productif; c'est ce qu'on appelle *intérêt composé.* Mais, chaque année, le rentier viager touche une somme plus grande que l'intérêt simple, en sorte qu'au contraire le capital s'affaiblit, et par suite l'intérêt qu'il porte. Les choses doivent être tellement calculées que, le rentier touchant chaque année une rente constante, le capital soit précisément réduit à zéro le jour de son décès : chaque fois qu'il a touché ses arrérages, il a reçu plus que l'intérêt de son capital actuel, et par conséquent un à-compte sur ce capital sans cesse décroissant; à sa mort, il se trouve avoir reçu la totalité de ce qu'on lui devait encore, et cet instant inconnu est censé donné par la table de mortalité, qui doit être considérée comme certaine dans les grandes masses.

Le calcul d'une rente viagère dépend de l'âge actuel du rentier, et du taux de l'intérêt en *foncier,* stipulé selon les tems et les lieux. Ce calcul résulte d'une théorie algébrique com-

pliquée, qui le devient davantage lorsqu'on veut qu'il y ait reversibilité d'une tête sur d'autres; nous ne pouvons en dire davantage sur ce sujet. Observons seulement que le gouvernement français, qui autrefois accordait 10 pour cent d'intérêt viager sur tous les âges, faisait une opération financière bien désastreuse, et qui prouvait combien, dans le siècle dernier, on était loin d'avoir des idées justes de la nature des conditions de ces sortes de contrats.

Les *tontines* sont calculées sur les mêmes principes; ces sociétés supposent que, dans une classe désignée de rentiers viagers, les survivans héritent de la part d'arrérages dont jouissaient les décédés : c'est une gageure à qui vivra plus long-tems.

Les *assurances sur la vie* sont précisément le contraire des constitutions dont on vient de parler : celles-ci finissent à l'instant du décès, l'action des autres commence à cette époque; les unes sont dues à un sentiment de personnalité qui veut jouir et absorber de son vivant tout son avoir ; les autres imposent des privations pour donner des moyens d'existence aux êtres qu'on est forcé d'abandonner. Dans les assurances sur la vie, un homme s'engage à payer une somme chaque année, tant que durera son existence, sans en recevoir aucun intérêt, sous la condition qu'à son décès, ses héritiers, ou des personnes désignées dans le contrat recevront une somme ou une rente convenue. Le capital que paie l'assuré s'accroît sans cesse jusqu'à son décès, et les intérêts s'y ajoutent graduellement, sans qu'il ait droit d'en rien prélever : le tems durant lequel il fait ces paiemens est incertain, puisque ce tems a pour limite la fin de son existence; il peut arriver qu'il ne vive qu'un an, un mois, un jour même; et peut-être, au contraire, il dépassera de beaucoup le terme ordinaire que fixe la loi de mortalité : dans ce dernier cas, il consent à payer plus que celui qui s'est soumis à l'assurance, et qui atteint promptement le terme de sa vie; mais, sous la condition que, s'il tombait dans la catégorie qui frappe celui-ci, il gagnerait toute la différence qui résulte de cette chance malheureuse! Il achète

à ce prix la certitude qui lui manque, en ce qui concerne ses épargnes, de n'avoir pas sa vie abrégée; et une société prend sur elle les hasards, et rétablit à l'égard de l'assuré l'existence d'un terme moyen que chacun est en droit d'espérer, mais craint de ne pas atteindre.

Les *assurances sur la vie* sont d'une grande importance pour la société; il n'est aucune institution qui soit plus morale et plus digne d'être encouragée. Le rentier viager, le tontinier, sont des égoïstes qui semblent regretter de ne pas emporter tout avec eux en mourant, et qui, voulant jouir de tout ce qu'ils possèdent, déshéritent leur famille : ce sentiment, qui fait peu d'honneur à leur âme, est rarement excusable. L'assuré à vie se prive, au contraire, d'une partie de son aisance, ou même de ce qui lui est nécessaire, pour assurer à ceux qui lui sont chers la possession d'une somme que le sort ne lui laissera peut-être pas le tems d'acquérir. Un homme qui soutient sa famille par son travail craint qu'une mort prématurée ne le force à quitter la vie sans avoir eu le tems d'amasser de quoi soutenir sa famille et la soustraire à la misère. Il se prive annuellement d'une partie de ses gains pour lui donner un bien-être que la Providence ne lui permettrait peut-être pas de lui procurer autrement.

Quant aux règles de calcul qui font trouver, pour chaque âge, le rapport de la somme ou de la rente à payer avec celle qui sera restituée au décès de l'assuré, elles consistent à regarder comme fixe le terme probable de la durée de la vie future, terme que l'on regardera comme un arrêt certain de la nature. Car, bien qu'il n'en soit presque jamais ainsi, comme la société s'engage aux mêmes conditions avec un fort grand nombre d'individus, elle se trouve dans les cas déjà exposés, et peut compter sur une exacte compensation entre les décès tardifs et ceux qui sont prématurés; elle perd sur les premiers exactement ce qu'elle gagne avec les autres. L'homme de 40 ans, qui a encore 23 ans de vie probable, sera censé devoir mourir toujours à 63 ans, et on fera le calcul de l'intérêt composé, porté par les sommes qu'il aura payées dans ces 23 ans; le ca-

pital ainsi accru, mais diminué des bénéfices légitimes de la compagnie, sera le montant de la somme à rendre au décès.

On voit que cette somme dépend de l'âge de l'assuré. Les personnes qui savent avec quelle rapidité croissent les intérêts composés, conçoivent comment il se fait qu'une somme ou une rente assez modique, payée par l'assuré, devient très-élevée au bout du terme moyen fixé par la nature. Toutefois, ce rapport est bien loin d'être tel que l'avait supposé une société malheureusement célèbre. Lorsque Lafarge promettait aux survivans de les faire jouir, après 15 ans, de 45 fr. de rente viagère pour un capital de 90 fr. une fois payé, il est impossible qu'il se soit abusé au point de croire ce résultat possible : sa tontine n'était donc qu'une honteuse déception, que le gouvernement aurait dû frapper d'interdiction et déclarer infâme.

Bien entendu que la Compagnie a un grand intérêt à ne prendre que des assurés valides, et dont la constitution ne soit pas atteinte de cause de destruction : elle prend à cet égard des mesures de prudence avant d'assurer chaque individu. Elle exige aussi que les assurés ne se mettent pas dans des conditions nouvelles qui changent la loi de mortalité; ainsi, tout homme qui partira pour un voyage de long cours sur mer, ou aura joué un rôle dans une révolte, ou fera partie d'une armée combattante, ou aura attenté à ses jours, ou se sera battu en duel, perdra, s'il succombe dans ces circonstances, les droits que lui réserve l'assurance. Ces seuls cas exceptionnels sont prévus dans la police; et, pour la tranquillité morale des assurés, ils peuvent compter que, hors ces circonstances, le contrat sera fidèlement exécuté, parce que la Compagnie est solvable, que son opération est bien conçue au profit d'elle-même et des assurés, et qu'enfin elle a un grand intérêt à consolider son crédit en obéissant à tous ses engagemens, pour accroître en même tems le nombre de ses cliens et ses gains légitimes. Si l'assuré paie une seule somme, la Compagnie règle la police en y ajoutant les *intérêts composés* jusqu'au jour du décès, supposé au terme de la vie probable de l'assuré; il en ôte son droit naturel, qu'on suppose équitablement déterminé; le reste est la somme qui sera

restituée le jour où la mort aura frappé l'assuré. Si celui-ci s'est engagé à payer une rente sa vie durant, il faut que le capital à rendre au décès soit égal à la somme de tous ces arrérages, accrus de leurs intérêts composés, en prenant pour terme la vie probable.

Au reste, il y a bien des manières de varier les conditions du contrat : tantôt l'assurance n'est que *temporaire*, c'est-à-dire jusqu'à une époque future qu'on désigne; si l'assuré vit au-delà, il consent à perdre tout ce qu'il a payé : ce n'est que dans le cas où il mourrait avant ce terme que la société serait tenue à restitution. On peut admettre des conditions de réversibilité d'une tête sur une autre, ou établir l'assurance sur la tête d'un tiers qu'on choisit, et qui ne laisse à ses héritiers aucun droit à réclamer de la société : c'est ce qu'on appelle une *annuité différée*.

Les personnes qui désireront connaître plus particulièrement la nature des divers contrats d'assurances sur la vie, pourront consulter un ouvrage (1) dans lequel M. *Juvigny* a fort clairement exposé cette théorie. L'auteur entre dans tous les développemens utiles à l'intelligence du sujet, et parle en outre des assurances contre l'incendie, de la caisse Lafarge, et combat victorieusement les préventions du public contre tous les établissemens de prévoyance. Ses efforts en faveur des sociétés mutuelles sont louables : les motifs qui militent pour elles sont puissans, nous les avons énumérés précédemment; mais les objections dont nous avons parlé sont victorieuses, et les cliens de ces associations ne sont jamais aussi bien traités que la théorie semble l'indiquer. Une société à prime me paraît préférable : on sait mieux sur quoi compter; on n'a point à démêler des détails d'administration, ni à débattre des frais toujours énormes, etc.

---

(1) *Coup-d'œil sur les assurances sur la vie des hommes*, suivi de la comparaison des deux modes d'assurances mutuelles et à prime contre l'incendie, terminé par une Notice historique et critique sur la Caisse de Lafarge; 4e *édition* par *J.-B.* Juvigny. Paris, 1825; à la librairie du commerce, Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. In-8° de 150 pag.

Quant au calcul des intérêts composés nous renvoyons à un autre ouvrage du même auteur (1), et à un excellent Traité de M. *Grémilliet*, où se trouvent résolues toutes les questions de ce genre, combinées avec les chances de la vie future (2).

Nous terminerons par une remarque de la plus haute importance. Toutes les fois qu'on interroge le passé pour assigner la probabilité des décès, il faut bien faire attention à se placer dans les mêmes circonstances où l'on se trouvera ensuite, quand on voudra appliquer ce résultat. Ainsi, il faut se garder de croire qu'on puisse employer dans tous les cas les tables de mortalité de Duvillard, qui, embrassant une population entière, se rapportent à un ensemble d'individus valides ou non, dont la vie est tranquille ou orageuse, la santé robuste ou exposée, les mœurs sages ou déréglées, etc. Personne n'ignore que les rentiers, et surtout ceux qui stipulent pour leur vie propre, forment une classe d'élite dans la société, qui observe une loi de mortalité beaucoup moins rapide. D'ailleurs, les tables générales embrassent, outre la mortalité des citoyens, celle des prisons, des hôpitaux, des ateliers, des grands établissemens où des gaz délétères et des travaux pénibles abrègent la vie, et enfin celle de la classe inférieure du peuple, que les écrits récens de M. Villermé ont prouvé être dans une effrayante proportion : tandis que le rentier a plus d'aisance que la plupart de ses concitoyens, une vie plus réglée, des occupations plus modérées, un régime plus tranquille, conditions qui doivent prolonger son existence.

Il faut donc baser les calculs d'assurances à vie sur des

---

(1) *Moyen de suppléer par l'arithmétique à l'emploi de l'algèbre* dans les questions d'intérêts composés, d'annuités, etc.; par *J.-B.* Juvigny. Paris, 1825; Bachelier.

(2) *Nouvelle théorie du calcul des intérêts simples et composés, des annuités, des rentes et des placemens viagers*, suivie d'un grand nombre de tables pour opérer ces sortes de calculs, etc.; par *J.-J.* Grémilliet. Paris, 1823; l'auteur, rue faub. Saint-Martin, n° 177. In-8° de 300 pages.

tables spéciales qui représentent la loi particulière de mortalité propre aux professions que l'association embrasse. On doit avouer que nos connaissances à cet égard ne sont point assez avancées pour qu'on puisse avoir une entière confiance dans les recherches tentées sur ce sujet. Les *Tables* de KERSEBOOM établies d'après la mortalité observée sur les rentiers viagers de Hollande; celles de DEPARCIEUX, qui sont basées sur des considérations semblables, semblent devoir être préférées, quoiqu'elles laissent beaucoup à désirer. Les ouvrages cités contiennent ces tables que, faute de mieux, on peut utilement consulter, jusqu'à ce que de nouvelles données permettent d'en composer de plus parfaites. FRANCOEUR.

ESQUISSE HISTORIQUE DES DOCTRINES AUXQUELLES ON A DONNÉ LE NOM D'*Industrialisme*, C'EST-À-DIRE, DES DOCTRINES QUI FONDENT LA SOCIÉTÉ SUR L'*Industrie*.

Il ne me semble pas qu'on eût aperçu, jusqu'à ces derniers tems, le rapport qui existe entre la science de l'*industrie* et la science de la société; c'est-à-dire entre la connaissance des lois suivant lesquelles *toutes les professions utiles* se développent, et celle des lois suivant lesquelles la société elle-même se perfectionne. Les philosophes du dernier siècle étaient plus portés à considérer l'industrie, relativement à la société, comme une cause de corruption et de faiblesse, que comme un principe de vie et une base d'organisation. Montesquieu, en remarquant que dans nos états modernes on ne parle que de manufactures, de commerce, de finances, de richesses, faisait assez entendre qu'on ne pouvait y posséder les vertus nécessaires pour avoir de bons gouvernemens. Rousseau déclamait contre les arts et les sciences, et il les présentait comme la source de tous nos vices et de tous nos maux. Quoique, depuis une longue suite de siècles, les classes les plus directement vouées à l'exercice des professions utiles n'eussent cessé de croître en richesses, en instruction, en moralité, en considération, en importance on n'ar-

rivait pas à cette conclusion, pourtant si naturelle et si juste, que l'industrie est le principe vital et doit être le but d'activité de la société. Il ne paraît pas même que l'on se demandât quel devait être le but de l'activité sociale. On raisonnait sur l'organisation de la société, abstraction faite des lois qui président à ses progrès ; et toute la politique se réduisait à disserter sur la nature, le principe, la forme des gouvernemens, ou bien à rechercher abstractivement quelle était, de toutes les formes de gouvernement, celle qui méritait la préférence.

Je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que c'est là l'unique objet qu'on ait assigné jusqu'à ces derniers tems à la science qui traite de la société, à la science politique. Si je voulais remonter au-delà de dix années, j'aurais probablement quelque peine à trouver des écrivains qui, en traitant de la politique, générale ou particulière, fassent autre chose que raisonner sur des modes d'organisation sociale, abstraction faite du but d'activité de la société. On peut aisément vérifier la chose. On n'a qu'à se rappeler ce qui se publiait sur la politique il y a douze ans, après les événemens de 1814, et lorsque la destruction de tous les gouvernemens que la révolution avait élevés vint ouvrir tout à coup un champ si vaste aux spéculations des publicistes. S'agissait-il de politique générale? l'un proposait de reconstituer le pouvoir de l'église romaine (1); l'autre, d'établir entre les puissances un équilibre bien pondéré (2); un troisième, d'étendre à l'Europe le régime représentatif déjà existant dans quelques états, et au lieu de balancer les forces des puissances, de les subordonner toutes à l'autorité d'un parlement européen (3). Dans les questions de politique particulière, il ne s'agissait de même que de constitutions, de formules. Les uns inclinaient pour la concentration des pouvoirs (4); d'autres pour leur division et leur balance (5). Dans la théorie et dans l'application, pour chaque état et pour l'Europe entière, il n'était question que d'organisation; nul ne

(1) M. de Bonald, M. Maistre, etc. — (2) M. de Prade, etc. — (3) M. Saint-Simon. — (4) Les royalistes. — (5) Les libéraux.

songeait seulement à reconnaître le but d'activité des sociétés modernes, et à se demander en vue de quoi elles doivent être organisées.

Les écrivains économistes, qui vont davantage au fond des choses, et à qui la nature de leurs travaux aurait dû, ce semble, donner des idées moins superficielles de la politique, n'en faisaient de même qu'une pure affaire de formes. M. Say, suivant en cela, je crois, l'exemple de Smith, la définissait simplement *la science de l'organisation des sociétés* (1), sans dire pour quel genre de vie la société devait être organisée, quel but il fallait assigner à son organisation, ni même si cette organisation devait avoir un but; et il en faisait ainsi une chose tellement vaine, qu'à ses yeux mêmes et de son aveu, elle n'influe en rien sur la prospérité publique, et que *les richesses sont essentiellement indépendantes de l'organisation de la société* (2). Je répète qu'en remontant au-delà de dix années, on a peine à trouver des auteurs qui voient dans la politique autre chose qu'une science de formes, la science de l'organisation des sociétés, abstraction faite de leur but et des lois que suit leur développement.

Je dois dire, à la gloire de M. Benjamin Constant, qu'il est le premier écrivain, du moins à ma connaissance, qui ait fait remarquer le but d'activité des peuples de notre tems, et qui ait mis ainsi sur la voie de reconnaître quel est le véritable objet de la politique. Voici ce qu'on lit, dans son ouvrage sur *l'esprit de conquête considéré dans ses rapports avec la civilisation européenne*, ouvrage qu'il avait publié à l'étranger en 1813, et dont il donna une nouvelle édition à son retour en France, immédiatement après la première restauration : « Tandis que chaque peuple autrefois formait une famille isolée, ennemie née des autres familles, une masse de peuples existe maintenant sous différens noms et sous divers modes d'organisation sociale, mais homogène par sa nature. Elle est assez forte pour n'avoir rien à craindre des hordes encore barbares; elle est

(1) *Traité d'économie politique*, discours préliminaire, p. 1. (2) *Ibid.*

assez civilisée pour que la guerre lui soit à charge. Sa tendance uniforme est vers la paix... Nous sommes arrivés à l'époque du commerce, époque qui doit nécessairement remplacer celle de la guerre, comme celle de la guerre a dû nécessairement la précéder... La guerre était l'impulsion sauvage; le commerce est le calcul civilisé. Il est clair que plus la tendance commerciale domine, et plus la tendance guerrière doit s'affaiblir. *Le but unique des nations modernes, c'est le repos, avec le repos l'aisance, et comme source de l'aisance*, L'INDUSTRIE. La guerre devient chaque jour un moyen plus inefficace d'atteindre ce but. Ses chances n'offrent plus aux individus et aux nations des bénéfices qui égalent les résultats du *travail paisible* et des *échanges réguliers* (1). »

Ces énoncés n'étaient pas absolument irréprochables. M. Benjamin Constant, en disant que l'aisance est l'*unique* but des nations modernes, semblait insinuer que les hommes n'ont que des besoins physiques à satisfaire, ce que l'auteur du *Traité sur la Religion* aurait peut-être maintenant quelque peine à reconnaître, et ce qui n'est certainement pas exact. Le but des nations modernes est l'aisance; avec l'aisance, la dignité, la considération, la gloire, l'illustration; et, comme source de tous ces biens, l'exercice moral et éclairé de toutes les professions utiles, ou, comme s'exprime M. Benjamin Constant, l'*industrie*, qui embrasse en effet toutes les professions utiles à la société. Mais, quoique la proposition de l'habile écrivain manquât peut-être d'exactitude dans la forme, elle n'était pas moins très-importante au fond. C'était la première fois qu'on montrait nettement la différence existante entre les anciens et les modernes; c'était la première fois qu'on faisait remarquer aux peuples modernes qu'ils dirigent leur activité vers l'industrie. L'observation, qui maintenant semblerait triviale, était alors extrêmement nouvelle, et je crois me souvenir qu'on en fut très-frappé.

Un ouvrage publié peu de tems après par un homme dont les

(1) *De l'Esprit de conquête*, etc., chap. 2.

idées s'éloignaient beaucoup de celles de ce publiciste, contribua encore à arrêter les esprits sur son observation. Ce fut le curieux travail de M. Montlosier sur la monarchie française. Cet écrivain, en signalant ce qu'il appelait les usurpations des classes autrefois tributaires, en montrant comment ces classes industrieuses s'étaient affranchies et élevées, avait travaillé, sans le vouloir, à rendre extrêmement sensible la force vitale de l'industrie. « Nous allons voir, avait-il dit, s'élever au milieu de l'ancien état un nouvel état, au milieu de l'ancien peuple un nouveau peuple. Nous allons voir un état double, un peuple double, un ordre social double marcher pendant long-tems parallelement l'un à l'autre, s'attaquer ensuite et se combattre avec acharnement... Les propriétés mobilières se balancent avec les propriétés immobilières, l'argent avec la terre, les villes avec les châteaux. La science, de son côté s'élève pour rivaliser avec le courage, l'esprit avec l'honneur, le commerce et l'industrie avec les armes. Le nouveau peuple, s'élevant de plus en plus, se montre partout triomphant. Il défait les anciennes formes ou s'en empare; rompt tous les anciens rangs ou les occupe; domine les villes sous le nom de municipalités; les châteaux sous le nom de bailliages; les esprits sous le nom d'universités; chasse bientôt l'ancien peuple de toutes ses places, de toutes ses fonctions, de tous ses postes; finit par s'asseoir au conseil du monarque, et de là impose à tout son esprit nouveau, ses lois et ses institutions nouvelles (1). » L'auteur, comme s'il craignait qu'on ne se trompât sur la cause de ces singuliers progrès, a soin de dire que le nouveau peuple, en s'élevant, ne renonce ni à ses mœurs, ni à ses occupations; il ne cesse de déclamer contre ces occupations qu'il qualifie de viles; il s'indigne de voir que les sciences, le commerce, l'industrie, aient usurpé les droits sacrés de la naissance; et par le ton d'humeur avec lequel il parle de ces choses, il ne réussit que mieux à faire ressortir leur pouvoir.

A l'époque où paraissaient ces précieuses productions, une édition nouvelle du *Traité d'économie politique* de M. Say

(1) *De la Monarchie française*, t. 1, p. 135, 136 et 175.

vint ajouter à l'effet qu'elles tendaient à produire, et contribuer encore à faire remarquer la puissance de l'industrie. A la vérité, l'économie politique ne considère l'industrie humaine que dans l'une de ses applications, dans son application à la formation des richesses dites matérielles; mais, en montrant comment les biens physiques dont nous jouissons sont toujours le fruit de quelque travail utile, elle conduit à reconnaître comment tous les biens possibles sont le fruit du travail, et elle tend ainsi à faire considérer l'industrie, c'est-à-dire la réunion de toutes les professions utiles, comme le seul but qu'on puisse raisonnablement assigner à l'activité de la société.

Ainsi, tandis que M. Benjamin Constant disait que l'industrie est le but unique des nations modernes, M. Montlosier montrait historiquement que ces nations avaient été créées par l'industrie, et M. Say, reproduisant dans un ordre plus lumineux et avec de notables améliorations les idées de Smith sur la formation des richesses, exposait, de son côté, d'une manière scientifique, comment tous nos biens physiques sont créés par l'industrie, et nous induisait ainsi à regarder l'industrie, envisagée sous un point de vue plus large, c'est-à-dire l'activité humaine considérée dans toutes ses applications utiles, comme l'objet fondamental de la société.

On peut douter, sans manquer de justice envers ces auteurs, qu'ils eussent vu le parti qu'il y avait à tirer de leurs écrits pour l'avancement de la politique. — Certainement, M. Montlosier, qui parlait avec tant de regret de l'abaissement des anciens dominateurs et avec tant d'amertume de l'élévation des classes industrieuses, ne s'était pas proposé de travailler pour l'avancement de ces classes et de faire considérer l'industrie comme l'objet naturel de la société. — Aucun écrit de M. Benjamin Constant, postérieur à l'*Esprit de conquête*, n'a fait voir qu'il eût aperçu les conséquences politiques de son observation que les peuples de nos jours dirigent leur activité vers l'industrie; il ne s'est point occupé depuis de la société industrielle; il n'a pas recherché comment cette société vit, suivant quelles lois elle prospère, et comment elle veut être constituée pour se dé-

velopper; la plupart de ses écrits roulent sur des questions de cette politique appelée, avec quelque raison, métaphysique, où l'on s'occupe de l'organisation de la société, abstraction faite de son but d'activité. Quant à M. Say, aucune phrase de son livre ne prouve qu'il eût étendu ses vues au-delà de ce qui en fait l'objet spécial, *la production, la distribution, la consommation des richesses*, et il ne paraît pas que l'étude de l'économie politique lui eût révélé la véritable fin de la politique. La définition qu'il donne de cette dernière science indiquerait, au contraire, qu'il ne s'était pas fait des idées très-justes de son objet (1).

Au reste, s'il est douteux que ces écrivains eussent aperçu les conséquences politiques de leurs observations relativement à l'industrie, il ne l'est pas que ces observations ne répandissent sur la politique un jour nouveau singulièrement favorable à ses progrès. Leurs écrits, tombés dans les mains de quelques hommes qui faisaient leur étude spéciale de cette science, opérèrent une révolution dans leurs idées. Tel fut notamment l'effet qu'ils produisirent sur les auteurs du *Censeur*.

Ces écrivains avaient été forcés par la réaction de 1815 de suspendre le cours de leurs publications. Cette interruption violente de leurs travaux, qui dura pendant plus d'une année, leur permit d'examiner à loisir la direction qu'ils avaient suivie jusqu'alors. Ils se demandèrent si l'opposition libérale, si la politique constitutionnelle, avaient un objet bien déterminé; et, sans nier que les efforts qu'on faisait pour l'établissement de certaines institutions ne pussent avoir un haut degré d'utilité, ils furent obligés de s'avouer qu'en général on ne savait pas, et que même on ne se demandait pas où la société devait tendre et en vue de quel objet général d'activité elle devait être constituée.

Il était bien visible pourtant que c'était la première chose à connaître; car des institutions ne peuvent être bonnes qu'au-

---

(1) Voy. *Traité d'économie politique*. Discours prélimin. déjà cité.

tant qu'elles sont bien adaptées à l'objet de la société; et il est clair que pour les approprier à cet objet, il faut le chercher, il faut le connaître.

Ils s'appliquèrent donc d'abord à découvrir le but vers lequel devait se diriger l'activité sociale, ou plutôt ce but leur fut indiqué par les écrits dont je viens de faire mention. Ils ne dirent pas, avec M. B. Constant, que l'industrie était l'objet, et l'objet unique des nations modernes : trop de passions dominatrices (nobiliaires, sacerdotales, mercantiles) occupaient encore la scène pour qu'on pût aisément reconnaître dans les peuples cette honorable disposition à ne prospérer que par le travail paisible et les échanges réguliers. Mais ce que M. B. Constant mettait en fait, ils le posèrent en principe. Ils reconnurent, non que l'industrie était, mais qu'elle devait être, qu'elle était destinée à devenir, qu'elle devenait de plus en plus le but des nations modernes, et que l'objet de la politique était à la fois de constater ce but et de rechercher comment la société pouvait l'atteindre. Tel fut aussi leur objet dans le nouvel ouvrage qu'ils entreprirent, sous le titre de *Censeur Européen*, production très-différente de celle qu'ils avaient déjà publiée sous le simple titre de *Censeur*, et d'un ordre infiniment plus scientifique et plus élevé.

Le mérite du *Censeur Européen* fut d'apercevoir le parti qu'il y avait à tirer pour les progrès de la science sociale de la connaissance de ce fait, bien constaté par l'histoire, et sur lequel M. Montlosier venait de jeter une lumière si nouvelle et si vive, que, depuis les tems les plus reculés, et notamment depuis le XIIe siècle, les classes industrieuses n'avaient jamais cessé de gagner en nombre, en richesse, en lumières, en dignité, en influence. Il en tirait cette conséquence évidente, que l'industrie est le principe vital de la société, et il montrait qu'à l'industrie seule il appartient de la conserver, qu'elle seule est capable de la rendre prospère, morale, paisible, etc.

L'industrie étant l'objet de la société, le *Censeur Européen* en concluait que la société devait être constituée pour l'industrie. Il faisait observer qu'aux divers âges de la civilisation, les hommes ont toujours tendu à s'arranger de manière à donner

le plus d'énergie possible à leurs moyens naturels d'existence ; que les peuples chasseurs, par exemple, adoptent presque instinctivement, l'ordre le plus favorable à la chasse; que les peuples guerriers de l'antiquité mettaient la plus grande attention à s'organiser de manière à assurer le succès de leurs expéditions militaires; qu'en conséquence, nous, qui vivons de l'agriculture, des arts, du commerce, des lettres, des sciences, nous devons, si nous avons quelque sens, adopter l'ordre social le plus favorable au progrès de toutes les professions utiles.

Partant de cette idée, le *Censeur Européen* cherchait comment devaient être composés tous les pouvoirs politiques, depuis les colléges électoraux jusqu'à la pairie; et à cet égard, sa doctrine constante était que la composition des pouvoirs sociaux devait être analogue à l'objet de la société, et que, puisque la société vivait, prospérait par l'exercice des professions utiles, il fallait, autant que possible, composer tous les pouvoirs d'hommes distingués dans ces professions.

Enfin, le *Censeur Européen* examinait quel était l'ordre que ces pouvoirs devaient faire régner, quelle était l'espèce de services qu'ils avaient à rendre; et, suivant lui, la seule demande que les professions privées eussent à faire à l'industrie politique, c'était qu'elle les préservât de tout trouble. Il soutenait qu'il devait y avoir concurrence libre et illimitée pour toutes les professions; il n'admettait pas qu'il y eût dans la société d'industrie capable de diriger toutes les autres; il niait que le pouvoir pût intervenir utilement dans l'exercice des professions privées, si ce n'était pour les affranchir, avec le moins d'inconvéniens possible, des entraves dont il les avait si malheureusement surchargées dans d'autres tems; et du reste, il bornait son rôle, comme je le dis, à la fonction spéciale de réprimer les violences, de maintenir la tranquillité.

Ces principes étaient généralement justes, et il n'y avait guère de reproche à faire au *Censeur Européen* que dans l'application qu'il faisait de son idée fondamentale sur la composition des pouvoirs sociaux. C'était avec pleine raison qu'il demandait que la nature de ces pouvoirs fût adaptée à celle de

la société, et qu'à une époque où la société fonde ou devrait fonder son existence sur l'exercice des professions utiles, on composât les pouvoirs publics d'hommes choisis dans ces professions. Mais c'était à tort qu'il voulait qu'on y appelât préférablement et presque exclusivement des hommes appartenant à certaines de ces professions nominativement désignées, et par exemple à l'agriculture, à la fabrication, au commerce, à la banque. Rien ne pouvait justifier la préférence qu'il accordait à ces industries, et l'espèce d'exclusion qu'il donnait à toutes les autres. Celles-là n'étaient ni les seules importantes, ni peut-être les plus importantes; les hommes qui les exerçaient n'avaient pas plus de lumières que d'autres sur les vrais intérêts de la société industrielle et sur le régime qui lui convient; ils n'étaient pas plus que d'autres exempts de prétentions injustes et exclusives. Le *Censeur* aurait eu raison de repousser tel légiste dont les idées lui paraissaient fausses, tel fonctionnaire public qu'il jugeait un suppôt de la tyrannie; mais c'était comme esprit faux, et non comme légiste, qu'il devait écarter l'un; c'était comme dominateur, et non comme homme d'état, qu'il devait repousser l'autre; il est clair qu'il ne fallait exclure aucun homme à cause de sa profession, puisque toutes les professions utiles concourent, chacune à leur façon, à la vie et à la prospérité sociales : ce qu'il fallait exclure, c'étaient les sots et les fripons, quel que fût d'ailleurs leur métier; et du reste, il fallait admettre les hommes de toute profession à qui l'on pouvait supposer des intentions droites et la capacité de juger les lois générales suivant lesquelles prospèrent toutes les bonnes industries.

A l'époque où le *Censeur Européen* commença ses publications, un homme singulier que des personnes sévères ont quelquefois qualifié de fou, et qui eut peut-être, à certains égards, le malheur de mériter ce titre; un homme qui prétendait descendre de Charlemagne; qui se maria une fois pour faire des hommes de génie, et qui n'eut pas même d'enfans; qui entreprit, une autre année, de construire un vaste établissement, et n'éleva qu'une immense porte cochère; qui commençait toujours

ses publications en annonçant non pas un ouvrage, mais des séries d'ouvrages, et qui ne fit jamais que des prospectus ; et avec tout cela, un homme doué à quelques égards d'un sens très-profond, un homme qui ne manquait ni de sagacité, ni d'étendue dans les vues, et dont l'esprit était particulièrement propre aux spéculations philosophiques et politiques, M. Saint-Simon enfin fut conduit, de son côté, à envisager l'industrie comme l'objet naturel de la société, et entreprit une suite de publications dont la tendance ne s'écartait que peu, surtout dans les commencemens, de celle du *Censeur Européen*.

Il paraît difficile d'admettre que cette conception de M. Saint-Simon fût, comme le prétend *le Producteur*, le fruit de méditations déjà anciennes et dût être considérée comme la suite naturelle de quelque précédente publication. On voit, il est vrai, dans quelques extraits de ses premiers ouvrages, qu'il avait fait autrefois l'apologie du travail et considéré les sciences positives comme devant remplacer un jour la théologie. Mais il y avait bien loin de là aux doctrines de l'*industrialisme*, telles que les comprit plus tard M. Saint-Simon. On ne trouve aucune trace de ces doctrines dans les publications qu'il fit en 1814 et 1815. On y voit clairement, au contraire, que ses idées politiques ne différaient alors en rien de celles qui avaient cours. C'était de la forme, et non du fond de la société, qu'il s'occupait encore. En 1814, il publiait un plan de réorganisation européenne fondée sur l'institution d'un parlement européen. En 1815, il proposait, dans *le Censeur* (1), comme moyen d'ordre pour la France, d'organiser et d'armer le parti de l'opposition, de telle sorte que ses forces pussent balancer celles du ministère. Un peu plus tard, toute sa science politique se réduisait à concevoir le projet d'un journal destiné à former un parti des propriétaires de biens nationaux (2). Pendant les cent jours, il plaçait la source de tout progrès et de tout bien dans

(1) Tome III, p. 334.

(2) Voy. le tome IV du *Censeur*, p. 352.

l'alliance de l'Angleterre et de la France (1). On voit combien il y avait loin de là à considérer la société dans ses travaux, dans ses moyens de paix, de prospérité, de force, et à fonder la politique sur l'industrie.

M. Saint-Simon n'a publié ses premières idées à cet égard qu'en 1817, à l'époque où le *Censeur Européen* commençait à développer les mêmes doctrines, et deux ans après la publication des écrits de MM. Benjamin Constant, Montlosier et J.-B. Say, dont j'ai déjà fait mention. On ne peut douter que ces écrits, qu'il connaissait et dont il était plus qu'un autre en état de tirer parti, n'aient beaucoup influé sur la direction que prirent ses idées et sur la formation des doctrines qu'il adopta alors et qu'il a exposées depuis dans une suite d'écrits publiés tantôt par feuilles, tantôt par volumes, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, mais toujours avec le même objet et reproduisant constamment les mêmes idées fondamentales (2).

Il y a dans ces écrits, il faut le dire, une très-grande distinction à faire entre ce qui est de la main de M. Saint-Simon et ce qu'ont écrit pour lui un petit nombre d'hommes de mérite dont il a mis successivement le talent à contribution. Ce n'est guère que dans les travaux de ces écrivains, qu'à tort ou à bon droit il appelait ses élèves, qu'on peut chercher l'exposition des idées qu'on lui attribue (3). Il serait difficile, à ce qu'il me semble,

---

(1) *Opinion sur les mesures à prendre contre la coalition de* 1815. Paris, Delaunay.

(2) Voici les titres de ces écrits, dans l'ordre de leur publication : *l'Industrie, le Politique, l'Organisateur, le Système industriel, le Catéchisme des industriels, les Opinions industrielles* et *le Nouveau christianisme.*

(3) Il faut distinguer, parmi ces travaux, un morceau de M. Thierry, intitulé : *Des Nations et de leurs rapports mutuels*, inséré dans le premier volume de *l'Industrie;* des *Lettres sur l'Amérique*, insérées dans le second volume, et qui sont l'ouvrage d'un jeune professeur de philosophie, mort il y a huit ou neuf ans, de M. Maignien ; enfin, divers morceaux de M. *Auguste* Comte, insérés dans *l'Organisateur*, *le Système industriel* et *le Catéchisme des industriels.*

de trouver dans ses propres œuvres de quoi justifier la réputation colossale qu'essaient de lui faire d'honorables écrivains qui se sont portés les héritiers et les défenseurs de ses doctrines. M. Saint-Simon, qui aspirait à passer pour un novateur dans les sciences morales et politiques, était sans contredit l'homme du monde le moins propre à faire recevoir des nouveautés. Le ton vulgaire de ses rédactions, le charlatanisme qui s'y mêle, ses vanteries, ses prédictions, ses apostrophes aux rois et aux peuples, la familiarité de ses conseils au chef de l'état, les projets d'ordonnance qu'il lui présente et par lesquels il lui fait convertir en loi ses propres doctrines, ses perpétuelles allocutions aux industriels, les éloges outrés qu'il leur prodigue et les fréquens appels de fonds qu'il leur fait, tout cela n'était guère propre à produire une impression favorable, surtout de la part d'un homme qui affichait la prétention d'élever la politique au rang des sciences positives, et qui, par cela même, aurait dû s'imposer la loi d'écarter tout charlatanisme de ses écrits et de sa conduite.

Je demande qui pourrait reconnaître le ton d'un vrai savant dans des phrases comme celles-ci : « Après quarante ans de travaux je suis enfin parvenu à trouver le système politique qui convient à l'état présent des lumières... Il a fallu, j'ose le dire, de longues méditations sur la marche de la civilisation pour s'élever à cette vue générale qui lie et qui domine tous les faits... Nous entreprenons d'élever tous les industriels au premier degré de considération et de pouvoir... Ce n'est pas légèrement que nous faisons cette entreprise : nous avons employé quarante-cinq ans à la méditer et à la préparer... Ce que vous venez de dire (c'est le langage qu'il s'adresse à lui-même par l'organe d'un interlocuteur), ce que vous venez de dire est très-bon, fort intéressant et de la plus grande importance... Si ces mesures (il s'agit de l'établissement du système industriel), si ces mesures sont prises promptement, je réponds sur ma tête que la royauté sera affermie dans les mains des Bourbons ; si on ne les prend pas promptement, j'ose prédire que les Bourbons n'occuperont pas le trône pendant un an... Princes, écoutez la voix de Dieu

qui vous parle par ma bouche, et redevenez bons chrétiens, etc. (1). » Je pourrais remplir des pages entières de phrases de ce genre; c'est ordinairement de ce ton qu'il écrit.

Ce système que M. Saint-Simon disait avoir mis quarante-cinq ans à chercher ne fut autre d'abord que celui qu'exposait de son côté le *Censeur Européen*, et auquel ses auteurs avaient été conduits par l'étude de l'économie politique, et spécialement par la lecture des ouvrages dont j'ai précédemment parlé. C'étaient les mêmes idées fondamentales. M. Saint-Simon, comme le *Censeur Européen*, faisait reposer la société tout entière sur l'industrie, c'est-à-dire sur l'ensemble des travaux utiles, et regardait l'ordre de choses le plus favorable à l'industrie comme le plus favorable à la société. Seulement, il ne sortait jamais de ces propositions générales, et n'arrivait à aucune application. Il était loin de montrer, avec les mêmes détails que le *Censeur*, les changemens qu'un régime favorable à l'industrie tendrait à introduire dans la police de l'Europe, dans ses systèmes militaire et mercantile, et en même tems dans l'organisation ainsi que dans l'administration intérieure de chaque pays. Il se bornait à dire, avec le *Censeur*, que l'ordre de choses que réclamait l'industrie, c'était un état où le gouvernement, au lieu d'intervenir comme régulateur des travaux, se bornerait à les préserver de tout trouble. Plus tard même, il abandonna cette idée, l'une de celles dont Adam Smith et ses principaux successeurs ont le mieux établi la justesse, et il n'eut plus de commun avec le *Censeur Européen* que cette idée première, que la société doit être constituée pour l'industrie. Mais, au lieu de borner le rôle du pouvoir à défendre les travailleurs de toute violence, il le considéra comme le chef naturel de la société, chargé de réunir en faisceau et de diriger vers un but commun toutes les activités individuelles. Seulement il voulait que cette

(1) Voy. *Lettre à MM. les Jurés*, p. 21, 22, 23; *Adresse au Roi*, p. 89; *Catéchisme des industriels*, p. 42, 44, 7; *le Nouveau Christianisme*, p. 91.

direction passât en de nouvelles mains. Voici quelles furent en dernier lieu ses doctrines.

M. Saint-Simon posait en fait que, depuis le XIe siècle, c'est-à dire depuis l'époque où, suivant lui, le système féodal et théologique avait été définitivement constitué, deux ordres de capacités positives, les sciences et l'industrie, nées en dehors de ce système, n'avaient cessé d'en préparer la dissolution. Il disait que le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir féodal avaient en effet, depuis cette époque, continuellement décliné; que les sciences et l'industrie, au contraire, avaient constamment acquis de nouvelles forces. Il ajoutait que ces puissances nouvelles avaient dû pendant long-tems borner leur rôle à combattre le système qui leur était opposé; mais qu'aujourd'hui que ce système était suffisamment affaibli, elles devaient abandonner la tendance critique et procéder à l'organisation du système industriel, c'est-à dire, d'un système où elles occuperaient la place qu'avaient remplie dans l'ordre ancien les pouvoirs féodal et théologique, et où la direction des intérêts généraux de la société passerait dans les mains des savans, des artistes et des industriels. Sous la dénomination de *savans*, M. Saint-Simon ne comprenait que les hommes professant les sciences physiques et mathématiques; il entendait par *artistes* ceux qui professaient les beaux-arts, et par *industriels*, ceux qui exerçaient les arts et métiers de toute sorte (1). La société, suivant lui, était comprise tout entière dans ces trois classes d'individus, et il disait assez plaisamment, pour le prouver, que, si la France venait à perdre trois mille de ses hommes les plus distingués dans les arts, les sciences et les beaux-arts, elle tomberait immédiatement dans un état d'infériorité très-marqué vis à-vis des nations dont elle est maintenant la rivale; tandis que la mort pouvait moissonner dans les rangs de ses fonctionnaires, à commencer par les plus élevés en dignité, un nombre d'hommes décuple de celui-là, sans qu'elle en fût affectée autrement que d'une manière sentimentale, disant qu'il n'était rien

(1) Voy. *le Système industriel*, p. 262.

de si aisé que de trouver des hommes capables d'être princes, ministres, évêques, conseillers d'état, préfets, etc., aussi bien que MM. tels et tels. M. Saint-Simon ne reconnaissait d'hommes utiles que ce qu'il appelait les savans, les industriels, et les artistes. Il ne paraît pas qu'il fut très-fixé sur l'ordre hiérarchique dans lequel il devait ranger ces trois classes d'individus. Il plaçait en première ligne, tantôt les artistes, tantôt les savans, tantôt les industriels. Je crains que cela ne dépendît un peu de l'accueil plus ou moins vif que faisaient à ses doctrines les hommes de l'une ou l'autre de ces classes avec lesquels il s'était mis en communication, et dont il allait souvent solliciter l'intérêt et réchauffer le zèle. Je crois pourtant qu'il s'arrêtait de préférence à l'ordre qui assignait la prééminence aux savans, et ne faisait venir les artistes et les industriels qu'en seconde ligne. Les premiers devaient former le pouvoir spirituel, et les seconds le pouvoir temporel de la société. La tâche des savans devait être de former les doctrines nationales, et de veiller à ce que personne *ne s'en écartât* (1). Il chargeait les industriels de dresser le budget, et de régler toutes les dépenses publiques. Enfin les artistes avaient pour mission de passionner la société pour le nouvel ordre social qu'il se croyait appelé à établir.

Il y avait au fond de ce système quelque chose, sinon de très-nouveau, du moins de très-juste; c'était ce que M. Saint-

---

(1) Voici les projets d'ordonnances qu'il présente au Roi dans l'un de ses écrits. Première ordonnance : Considérant, etc. Art. 1er. *Toutes les classes de l'Institut réunies feront un Catéchisme national, etc.* Seconde ordonnance : Considérant que le plus fort lien qui puisse unir les membres d'une Société, c'est la similitude de leurs principes et de leurs connaissances. Art. 1er. *L'Institut aura la surveillance de l'instruction publique.* IL NE POURRA ÊTRE RIEN ENSEIGNÉ DANS LES ÉCOLES, NI DANS LES CHAIRES, DE CONTRAIRE AUX PRINCIPES ÉTABLIS DANS LE CATÉCHISME NATIONAL. (*Adresse au Roi*, p. 103 et suivantes.) On voit que M. Saint-Simon était bien près de se croire infaillible. Il ne lui manquait que de parler au nom du Ciel. Aussi, a-t-il fini par là : *Princes, écoutez la voix de Dieu qui vous parle par ma bouche*, etc.

Simon disait de la décadence des pouvoirs féodal et théologique, et du progrès des sciences et de l'industrie. Mais, quant à sa classification de la société en savans, en artistes et en industriels seulement ; quant à ses attaques contre l'esprit d'examen, et ce qu'il appelait *la doctrine critique;* quant à sa *tendance* prétendue *organique*, et au projet de faire des académies savantes, un pouvoir spirituel chargé de fixer les doctrines sociales, et d'en maintenir l'uniformité, tout cela, qui pouvait sembler plus neuf, était en revanche bien moins raisonnable. J'aurai l'occasion tout à l'heure d'exposer les motifs de ce jugement en parlant d'un ouvrage périodique entrepris depuis la mort de M. Saint-Simon, et destiné à propager ses doctrines industrielles. Mais je dois dire d'abord quelques mots d'un autre écrit, publié antérieurement à cette entreprise, et qui se trouve également dans la ligne des productions relatives à l'industrialisme, quoiqu'il s'éloigne beaucoup de celles que je viens d'analyser. Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *l'Industrie et la Morale considérées dans leurs rapports avec la liberté.*

L'auteur assigne pour objet à l'espèce humaine le libre et plein exercice de ses facultés, et cherche à quelles conditions cet exercice est subordonné par la nature des choses. Il trouve qu'il dépend de la perfection naturelle et acquise de ces facultés. Ce n'est point là une opinion qu'il ait adoptée d'avance; c'est un résultat qui lui est donné par les faits, et qui se trouve également avéré, soit qu'il compare entre elles les diverses races d'hommes, soit qu'il parcoure les diverses manières d'être par lesquelles l'histoire naturelle de l'espèce montre qu'elle a successivement passé. Et quelle est de toutes ces manières d'être la plus convenable à sa nature, la plus favorable au plein développement de ses facultés? C'est la dernière à laquelle il arrive, c'est l'*état industriel.* L'auteur est donc aussi un *industrialiste*; mais il est loin de l'être, à la manière de M. Saint-Simon. Pour lui, la société industrielle n'est pas une société composée uniquement de savans, d'artisans et d'artistes; car aucune société ne peut se contenter d'un aussi petit nombre de professions; mais une société où toutes les profes-

sions sont *industrielles*, c'est-à-dire, où toutes sont *productives d'utilité*, puisque *industrie* c'est *production d'utilité ;* où toutes sont exemptes d'injustice et de violence, puisque l'injustice et la violence sont *destructives* et *non productives*.

Telle est la société industrielle, suivant lui. On voit combien il s'éloigne de M. Saint-Simon dans la définition qu'il en donne. Mais il s'en éloigne encore davantage dans les idées qu'il a du régime qui lui convient. Il ne fait pas du pouvoir le régulateur suprême de tous les travaux ; il ne reconnaît à aucune industrie la capacité de diriger toutes les autres ; il croit qu'aucun travail ne peut-être bien conduit que par ceux dont il est l'unique ou la principale occupation ; il réduit les attributions du pouvoir à défendre chaque travailleur contre les injustes prétentions des autres ; et du reste, il met tous les services au concours, même le service public, et paraît convaincu que c'est là le seul moyen de faire que les individus et la société soient, à tous égards, aussi bien servis que possible.

Enfin, ses idées sur la manière dont se peut établir la société industrielle, s'éloignent peut-être plus encore de celles de M. Saint-Simon. Il n'admet pas qu'un nouveau système social quelconque soit une chose qu'on puisse fonder *à priori*, et réaliser par des ordonnances ; il ne rédige pas de projets destinés à convertir ses doctrines en loi. Par cela seul qu'un certain ordre de choses n'existe pas, il est prouvé, suivant lui, qu'il n'est pas encore possible. Il pense que tout grand changement dans l'état de la société ne devient possible, et ne se réalise que très-lentement, très-graduellement, et à mesure que les changemens partiels qu'il exige sont compris et voulus avec un peu d'ensemble et de force... Mais, en voilà assez sur cet écrit ; arrivons à celui que j'annonçais tout à l'heure, et terminons cette esquisse déjà bien longue par une analyse et un examen rapides du *Producteur*.

Disciples de M. Saint-Simon, les auteurs de cet ouvrage l'ont entrepris, ai-je dit, avec le dessein de propager ses doctrines. Ils paraissent adopter ces doctrines sans restriction. D'abord, ils revendiquent pour lui l'honneur d'avoir fondé l'*industrialisme ;* ils lui attribuent même la gloire non petite d'avoir inventé

le mot *industriel.* Partant, comme lui, du fait que les pouvoirs théologique et féodal ont constamment décliné, et que les arts, les sciences et l'industrie n'ont cessé d'acquérir des forces, ils concluent que la direction des affaires doit passer des mains des seigneurs ecclésiastiques et laïques, dans celles des savans, des artistes et des industriels. Comme le maître, ils reprochent à ces classes de n'avoir encore travaillé qu'à s'affranchir, et parce qu'elles ont long-tems fait la guerre, de vouloir la faire toujours, de rendre éternel ce qui devait n'être que transitoire, de se faire un but de ce qui n'était qu'un moyen, de vouloir remplacer l'ancien système par la critique qui en a fait apercevoir les inconvéniens, de réduire la critique en système, de se faire un but de critiquer, sans autre objet que de critiquer. Ils les supplient d'abandonner cette *tendance critique*, qui met, disent-ils, les plus grands obstacles aux progrès de la civilisation, et de prendre la *tendance organique*, de procéder sans perte de tems, à l'organisation du *système industriel.* Ce qu'ils nomment ainsi, c'est, à l'exemple de Saint-Simon, un état social composé uniquement de savans, d'artistes et d'artisans, où les savans et les artistes les plus distingués forment le pouvoir spirituel, et les industriels les plus prépondérans le pouvoir temporel de la société; où les premiers soient chargés de la formation des idées; les seconds de celle des sentimens, et les derniers de l'administration des intérêts matériels. Ce système ne tient point compte des individus; il ne s'occupe que *de l'espèce humaine tout entière.* Il assigne pour destination à l'espèce *l'exploitation de plus en plus perfectionnée du globe que nous habitons.* Il proclame *le principe organisateur d'association productive entre tous les peuples.* La loi de cette association n'est pas la liberté. Laissez faire et laissez passer, est un conseil insuffisant... L'imperfection humaine exige qu'il y ait une direction générale du travail social, qui présente continuellement aux travailleurs la route qu'ils doivent suivre et ne permette à personne de s'en écarter... A quoi servirait la capacité des hommes qui explorent les voies de la société, et qui peuvent favoriser sa marche s'il n'existait pas quelque moyen de faire

rentrer dans la bonne direction les individus qui s'en écartent ?... La masse ne saurait se passer d'une direction générale, ayant pour but de régulariser le travail... La société ne saurait se passer de directeurs... Et qui donc dirigera ? Personne ? La société connaît si bien le but où marche l'humanité qu'on n'a pas besoin de conseils généraux ?... La question n'est pas de savoir si la société peut se passer de direction, mais de savoir qui dirigera... Les peuples ont abandonné leurs lisières; mais où est leur raison directrice? Nulle part; elle est toute à créer... Chose étrange ! tous les moyens d'ordre, censure, police, passeports, garde nationale, conscription, gendarmes, répugnent à la société et la blessent... Pourtant la concurrence ne renferme pas de principes d'ordre; l'ordre ne peut résulter que des exceptions faites au principe de la concurrence... Nous chercherons constamment à combattre ce principe... Il faudrait que dans chaque branche d'industrie il y eût des associations de capitalistes qui ne fissent des avances qu'aux entrepreneurs et aux entreprises qui en mériteraient... Il faudrait établir un centre créditant dans chaque classe industrielle... Il faut des conseils de discipline pour les avocats, les médecins, les boulangers, les bouchers, les agens de change, les notaires, etc. etc. Les conseils de discipline ne sont pas plus un mal que des directeurs particuliers dans chaque branche d'industrie ne seraient un mal, que les directeurs généraux de la société, que les gouvernemens en général ne sont un mal. Il faut de tels conseils pour répondre de la science et de la moralité de tout homme examiné par eux... Seulement ils doivent être composés d'hommes évidemment supérieurs (1).

Tel est ce système. Il est tout dirigé contre ce que les auteurs appellent la *tendance critique*, et vers ce qu'ils appellent la *tendance organique*.

Je répète ce que j'en ai dit, en parlant de M. Saint-Simon : il ne renferme de vrai que l'observation qui lui sert de base, sa-

---

(1) La plupart des phrases dont se compose cet alinéa sont extraites du *Producteur*.

voir, que l'esprit d'industrie tend à l'emporter chaque jour davantage sur l'esprit de domination; et que, plus la société avancera, plus elle s'ordonnera dans l'intérêt du travail et contrairement aux intérêts du brigandage. Mais la remarque n'est pas de M. Saint-Simon. L'invention du mot *industriel* ne lui appartient pas davantage. Ce mot, quoique assez nouveau, est pourtant antérieur à l'usage que M. Saint-Simon en a fait; je le trouve dans un vocabulaire qui était déjà à sa sixième édition, en 1813, dans le vocabulaire de Wailly. Ce qui est bien à M. Saint-Simon, et ce qu'il me paraît impossible de lui envier, c'est le système auquel il l'applique, c'est le *système industriel* ainsi qu'il l'entend.

J'observe d'abord que ce système n'est pas suffisamment désigné par le nom d'*industriel;* car la société, même telle que la conçoit M. Saint-Simon, ne renferme pas seulement des gens d'industrie, mais encore des savans et des artistes. Il ne l'est pas assez non plus par la double qualification de *scientifique-industriel* que ses auteurs lui donnent quelquefois; car les artistes ne sont pas encore compris dans cette seconde dénomination. Pour que le mot rendit entièrement la chose, il est clair qu'il faudrait encore l'étendre et dire le système *scientifico-artifico-industriel.* Ce n'est qu'alors, en effet, que le nom de système désignerait les trois ordres de professions ou de personnes qu'il embrasse.

Ensuite, le mot *industriel* qui, ainsi allongé, exprimerait bien le système social de M. Saint-Simon, ne désignerait pourtant encore qu'une société très-incomplète; car il est une multitude de professions, indispensables à toute société, qui ordinairement ne sont pas comprises, et que M. Saint-Simon lui-même ne comprend pas sous les dénominations générales de savans, d'artistes et d'industriels. Telles sont, notamment, les professions des gens de loi, des officiers de justice, des administrateurs, des hommes d'état, des prédicateurs, des militaires, sortes de gens qui, de leur métier, ne sont ni mathématiciens, ni chimistes, ni physiciens, ni astronomes, ni artistes, ni fabricans ni agriculteurs, ni commerçans, ni banquiers, et qui

néanmoins sont tout aussi nécessaires à la société que ceux-ci, et qui le seront même tout aussi long-tems; car la nature morale sur laquelle ils agissent et qu'ils ont pour objet de connaître et de régler, n'est assurément pas plus aisée à connaître et à régler que la nature physique sur laquelle agissent les autres.

Ainsi, du moment que par le mot *industriel* on entend une classe de personnes, ce mot, même en l'allongeant assez pour lui faire embrasser les *savans* et les *artistes*, ne peut désigner un corps social complet; car il n'est pas de corps social qui, avec ces trois classes d'individus, puisse faire toutes les fonctions nécessaires à son existence. Le mot *industriel* ne peut être convenablement appliqué à un système social qu'autant qu'il sert à désigner, non une classe d'individus, mais une manière de vivre; non un ordre de profession, mais un caractère commun à toutes les professions. On peut dire, par exemple, le *système industriel*, la *société industrielle*, si l'on entend par là une société où toutes les professions ont un caractère industriel, où toutes sont productives d'utilité, où les hommes de toutes les classes, forcés enfin de renoncer à la violence, ne peuvent vivre que des valeurs qu'ils créent par un travail paisible, ou de celles qu'ils obtiennent par des dons volontaires ou des échanges réguliers; mais il n'y a plus lieu à parler d'*état social industriel*, du moment que, par le mot *industriel*, on n'entend, comme M. Saint-Simon et les écrivains de son école, qu'une ou plusieurs classes d'individus ou de professions.

Si cette école se trompe quand elle ne voit dans la société que trois grandes classes d'individus, elle ne se trompe pas moins lorsqu'elle veut qu'on prenne parmi ces individus tous les hommes dont se composeront les pouvoirs politiques. La capacité politique est une capacité spéciale, parfaitement distincte de celle qu'exigent les autres professions. Elle consiste dans la connaissance des lois générales suivant lesquelles toutes les bonnes professions se développent, et dans celle du régime social qui convient le mieux à leurs progrès. Elle importe éminemment à toutes; mais elle n'est particulière à aucune, et c'est folie de prétendre qu'on doit être un publiciste habile, par cela seul

qu'on est un astronome, un physicien, un chimiste distingué. Les légistes, que M. Saint-Simon repousse avec tant d'humeur du maniement des affaires, sont, par la nature de leurs travaux, plus près d'être des hommes politiques que les artistes et les savans. « Je ne me figure rien de plus extravagant, disait un membre de l'Institut, que ne le serait un conseil d'état composé de tels de mes confrères dont j'admire d'ailleurs le génie. » Ce n'est pas que les connaissances politiques soient plus incompatibles avec la culture des arts et des sciences, qu'avec la profession de juge ou d'avocat. Il peut se former des hommes d'état dans toutes les classes. Il est extrêmement désirable de voir se multiplier dans toutes le nombre des hommes ayant des notions saines des divers services publics que la société réclame, et de la manière dont ces services doivent être montés. Mais aucune n'a la science politique infuse, et il est absurde de réclamer pour trois classes le droit exclusif de s'occuper des affaires publiques, surtout quand on trouve insensé, comme M. Saint-Simon et ses disciples, de vouloir attribuer ce droit à tout homme sans condition de capacité. Ce qui est à désirer, c'est que la société ne s'adresse qu'à des hommes capables et probes; mais ces hommes, il faut qu'elle puisse les prendre partout où il y en a de tels.

C'est donc à tort que les écrivains dont je parle ne veulent lui permettre de choisir que parmi des savans, des industriels et des artistes. Mais ils tombent dans une dernière erreur plus grave encore, au sujet du régime qui convient le mieux à l'état industriel. Leurs plaintes contre ce qu'ils appellent *le système critique*, c'est-à-dire, contre un état général et permanent d'examen, de débat, de concurrence, attaquent la société dans son principe de vie le plus actif, dans son moyen de développement le plus efficace.

D'abord, ces écrivains se méprennent tout-à-fait, quand ils accusent la philosophie critique de ne tendre qu'à détruire et de ne se proposer qu'un but négatif. En travaillant à renverser les obstacles qui s'opposent au libre et légitime exercice des facultés humaines, elle tend, au contraire, à un but très-positif, c'est

de placer l'humanité dans une situation où ses facultés puissent croître plus à l'aise : le progrès de ses facultés, tel est l'objet véritable et assurément très-positif qu'elle a devant les yeux. Reste à savoir si elle fait assez pour cet objet, en demandant l'abolition de tout privilége, de tout monopole, de toute restriction inique et violente, et en voulant que chacun puisse librement user de ses forces dans les limites de la justice et de l'équité.

Je dis dans les limites de l'équité; car il ne s'agit nullement de savoir si, pour que la société se développe, il faut, que les désordres soient réprimés, les violences punies, les différens réglés, la justice rendue. Ceci n'est une question pour personne. Ce qui est en question, c'est de savoir s'il ne suffirait pas à la société d'un gouvernement qui réprimerait bien les excès et rendrait exactement la justice, et s'il faut en outre qu'elle soit légalement régie, dirigée, gouvernée dans ses travaux.

Les disciples de l'école prétendue organique voient les plus grands inconvéniens à la laisser à elle-même et à attendre son développement du libre concours des efforts individuels. Cet état de concurrence, disent-ils, n'aboutit qu'à l'anarchie des sentimens et des idées, qu'à l'altération de l'unité sociale, etc. Ils ne tarissent pas dans les reproches de ce genre qu'ils lui font. Et cependant, par une contradiction singulière, ils avouent, en même tems, que la libre discussion est nécessaire à de certaines époques, et lorsque la société tend à passer d'une doctrine à une autre, d'un état imparfait à un état meilleur. Mais, si la discussion a quelquefois le pouvoir de produire la lumière, si elle peut rallier les esprits à la vérité, s'il est dans la nature des choses que des idées communes finissent par sortir du conflit des opinions divergentes, que signifie le reproche fait à la liberté, et quand commence-t-elle à être anarchique? Est-il, dans le cours des siècles, un seul instant où la société ne tende, sur une multitude de points, à modifier ses idées, à changer sa manière d'être? En est-il un, par conséquent, où elle n'ait quelque bon office à recevoir de la liberté? Accuser la liberté de ce qui reste encore de confusion dans les doctrines morales et sociales, c'est

voir le mal dans le remède, et se plaindre précisément de ce qui doit le faire cesser.

L'erreur de l'école organique est de croire que la liberté n'est que d'une utilité provisoire. Un tems viendra, dit-elle, où toutes les sciences seront positives; et l'on n'aura plus besoin de liberté quand toutes les sciences seront positives : on ne dispute plus sur les vérités démontrées. On ne dispute plus sur ce qui est démontré sans doute; mais jamais tout le sera-t-il? Ce qui paraît l'être, le paraîtra-t-il toujours? Peut-on répondre que les choses qui semblent le mieux établies, dans les sciences expérimentales, ne seront pas modifiées quelque jour par de nouvelles expériences? Au lieu de dire que nos connaissances deviendront complètes et certaines, on peut hardiment répondre qu'elles laisseront toujours quelque chose à découvrir ou à rectifier. Il est donc dans la nature des choses que la liberté d'examen soit perpétuellement nécessaire. La société, qui vit surtout d'action, agit, à chaque instant, d'après les notions qu'elle possède; mais, pour agir de mieux en mieux, elle a besoin de travailler constamment à perfectionner ses connaissances, et elle n'y peut réussir qu'à la faveur de la liberté : recherche, enquête, examen, discussion, controverse, tel est son état naturel, et tel il sera toujours, même alors que ses connaissances auront acquis le plus de sûreté et d'étendue.

Ce n'est pas l'avis de l'école organique. Elle croit, au contraire, que cet état n'est que passager, et qu'il viendra un tems où nos connaissances auront acquis un tel degré d'extension et un tel caractère de certitude, qu'il n'y aura plus matière à discussion. En conséquence, et comme si elles étaient déjà parvenues à cet état de perfection idéale, elle veut qu'on donne dès à présent à la société des directeurs officiels qui soient chargés de lui apprendre sa route, et de conduire ses travaux conformément à ces connaissances infaillibles et complètes qu'elle est destinée à acquérir. C'est partir d'une supposition vaine pour arriver à une conclusion funeste. Il est puérile de vouloir décider d'avance ce que deviendront les diverses parties des connaissances humaines; nous n'avons aucun moyen de le savoir; il n'y a nulle apparence qu'elles deviennent jamais aussi parfaites qu'on le sup-

pose; au moins, est-il certain qu'elles sont encore loin de l'être, et il est insensé de raisonner comme si elles l'étaient déjà. Enfin, le fussent-elles; connût-on pleinement le but de la société et tous les moyens qu'elle aura jamais de l'atteindre; n'y eût-il plus rien à découvrir dans les sciences; sût-on les meilleurs procédés à suivre dans les arts; eût-on acquis des moyens infaillibles pour discerner, dans tous les cas, les bonnes et les mauvaises entreprises, il serait encore très-pernicieux de vouloir donner aux hommes les mieux instruits de toutes ces choses le droit de soumettre les autres à leur direction. On ne hâte point par la contrainte la marche de la vérité. Le meilleur moyen, au contraire, d'empêcher qu'elle ne se propage, c'est de donner aux hommes qui la connaissent le pouvoir de l'imposer à ceux qui l'ignorent. Loin d'accroître par-là leur influence, on la détruit. D'une part, on émousse leur activité, ou l'on donne une fausse direction à leur zèle; d'un autre côté, on intéresse ceux qu'ils pourraient instruire à leur résister : chacun sent très-bien l'obligation où il est de s'abstenir de faire violence; mais nul ne conçoit pourquoi il soumettrait en général sa raison à celle d'autrui; nul ne consent à recevoir une vérité imposée de force. Plus donc il est désirable que la société se conduise par les lumières de ses membres les plus éclairés, et plus il est à souhaiter qu'ils n'aient de pouvoir que celui qu'ils tiennent de leurs lumières. Les vrais savans n'ont pas besoin d'exercer une magistrature pour être consultés. La disposition naturelle de quiconque a besoin d'un service, est de s'adresser à qui pourra le mieux le servir. Il n'y a que les directeurs imposés qu'on refuse de suivre, et rien n'est moins favorable aux progrès de la société que de donner aux hommes capables de l'éclairer le pouvoir de la contraindre. La société ne veut être contrainte par qui que ce soit, pas plus par des savans que par des prêtres; ce que son intérêt demande impérieusement, au contraire, c'est que toute injuste contrainte soit réprimée.

Tels sont les principaux ouvrages dans lesquels ont été développées, depuis dix ans, les doctrines politiques auxquelles on

donne le nom d'*industrialisme*. Par ce mot, comme on peut le voir maintenant, se trouvent désignés deux systèmes sociaux qui n'ont guère de commun que le nom. — L'un entend par *état industriel* une société composée uniquement de savans, d'artisans et d'artistes; l'autre, une société où toutes les professions ont un caractère industriel. — L'un veut que l'on ne prenne les hommes dont se composeront les pouvoirs politiques que dans trois ordres de professions; l'autre veut qu'ils soient pris dans toutes les professions qui concourent à la vie sociale. — Le premier, enfin, demande que l'autorité politique connaisse de tous les travaux de la société, qu'elle se charge de les diriger tous; et le second, qu'elle se renferme dans une fonction spéciale; qu'au lieu de se mêler de diriger les travaux, elle s'applique à protéger la sûreté des travailleurs.

Il ne s'agit point de décider ici lequel mérite la préférence. J'observe, en fait, que le second est celui auquel l'opinion universelle tend de plus en plus à se rallier; qu'il est en progrès, tandis que le premier est en décadence; que, plus la société avance et moins elle veut être gouvernée; qu'elle ne demande pas seulement au pouvoir de devenir bienveillant, mais de se renfermer dans une sphère plus étroite, et de s'améliorer en se simplifiant; que c'est là, en effet, sa tendance naturelle, et que, partout où il se perfectionne, on le reconnaît à ce double signe : que, d'une part, la police est mieux faite, la propriété mieux défendue, la justice mieux administrée; et que, d'un autre côté, la société est moins gênée dans ses mouvemens, que son activité est soumise à moins d'entraves. C'est donc prendre assez mal son tems pour venir proposer de multiplier dans la société les conseils dirigeans, les régisseurs officiels, les directeurs jurés; et l'école *organique* commence peut-être à comprendre que ce n'est pas le genre d'organisation que réclame la société. Après un an d'efforts et de sacrifices, le journal qui servait d'interprète à cette école, malgré le talent incontestable de plusieurs de ses rédacteurs et les intentions honorables de tous, se voit obligé de fermer ses ateliers et de renoncer à paraître.

B. C. Dunoyer.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ASIATIC RESEARCHES, etc. — RECHERCHES ASIATIQUES, ou TRANSACTIONS *de la Société formée dans le Bengale pour s'occuper de tout ce qui concerne l'histoire, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie.* TOME XV (1).

Le monument littéraire élevé par la *Société Asiatique du Bengale* sera, pour l'Asie, ce que les travaux des savans français sur l'Égypte sont actuellement pour cette contrée célèbre. Si l'étendue des recherches était proportionnée à celle des lieux qui les provoquent, l'Asie occuperait long-tems encore les savans de la Grande-Bretagne, fussent-ils même secondés par tous ceux de l'Europe. Dans une grande partie du continent et des îles, il faut que les investigations des sciences soient préparées par la victoire, et soutenues par une force militaire,

(1) Serampore, 1825. In-4° de 560 pages, avec des tableaux et des gravures.

N. B. Les *Mémoires des Sociétés savantes*, qui embrassent, ainsi que les *Relations de voyages*, les *OEuvres complètes*, *mêlées*, *choisies*, etc., un grand nombre d'objets différens, se trouvent naturellement classés dans l'une ou l'autre des subdivisions de notre section des ANALYSES, suivant que, dans ces Mémoires, dans ces *Voyages*, etc., on traite plus ou moins spécialement, soit des *sciences physiques et naturelles*, soit des *sciences morales et économiques*, *historiques et politiques*, soit d'objets concernant la *philologie*, la *littérature*, les *antiquités* ou les *beaux-arts*. — Les *recherches géographiques et statistiques* étant l'un des principaux objets des *transactions* auxquelles cette analyse est consacrée, lui ont fait assigner la place qu'elle occupe dans ce cahier.

comme en Égypte, lors de l'expédition française. Si la fortune cessait de favoriser les armes britanniques dans l'Inde, si elle forçait les Anglais à renoncer à leurs magnifiques possessions dans cette partie du monde, tout ne serait pas perdu pour eux; les honorables conquêtes du savoir ne peuvent leur être enlevées. La grande expérience tentée par les Français sur l'Égypte n'a pas atteint son but politique; mais elle a laissé dans ce pays des germes de perfectionnement qui ne demeureront point stériles, et recueilli de précieuses connaissances que le tems altérait ou plongeait dans l'oubli : ces résultats méritaient bien qu'une nation généreuse fît quelques efforts pour les obtenir. Plus heureux en Asie que nous ne le fûmes en Afrique, les Anglais pourront faire sur les bords du Gange et de l'Indus le bien que nous méditions pour la terre des Pharaons. Peut-être même accompliront-ils dans le bassin du Nil des projets différens, mais non moins utiles que ceux que la France avait conçus. La France, réduite à sauver du naufrage quelques débris de son ancienne grandeur, ne pouvait conserver d'autre ambition que celle de continuer à éclairer le monde par ses travaux et ses écrits sur toutes les divisions des connaissances humaines; s'il faut qu'elle renonce aussi à cette gloire et à cette dernière consolation, que l'arrêt prononcé contre elle ne frappe pas tout le genre humain; que les voies d'amélioration ne soient pas fermées partout, dussent-elles n'être suivies que par nos rivaux, et même par nos ennemis. Loin de nous les prétentions nationales qui seraient contraires aux intérêts de l'humanité! Si nous sommes condamnés à être inutiles, nos vœux seront en faveur de ceux qui n'ont pas abdiqué le pouvoir de faire le bien, et qui manifestent la volonté d'en user. Telle fut, dans tous les tems, la profession de foi de la *Revue Encyclopédique*.

La collection des *Mémoires de la Société du Bengale* offrira plus de variété que les travaux de la commission d'Égypte : l'histoire naturelle suffirait seule pour faire pencher la balance du côté de l'Asie; mais les sciences, les arts, l'histoire, la philologie et les lettres apportent aussi leur poids. D'ailleurs, les savans français ont presque épuisé la mine qu'ils exploitaient, au lieu

que l'Inde et les régions adjacentes n'offrent pas moins de richesses intellectuelles aux esprits capables d'en profiter, que de productions diverses aux spéculations des commerçans. La Société de Calcutta n'a publié jusqu'à présent que quinze volumes de ses Transactions; c'est bien peu, car la table des matières à traiter couvrirait probablement un aussi grand nombre de pages. Dans les Indes anglaises, comme autrefois dans l'expédition française en Égypte, des militaires instruits ont profité du loisir des camps et des garnisons pour se livrer à l'étude, faire des recherches, rédiger des mémoires; quelquefois même ces occupations leur ont tenu lieu de repos, après les fatigues de longues marches dans des pays où les objets dignes d'être observés s'offraient de toutes parts.

La *Société asiatique du Bengale* se renferme dans ses attributions; elle n'étend point ses recherches hors de l'Asie. Son but est principalement de recueillir les faits, les observations, les données que l'on ne peut obtenir que sur les lieux; en un mot, elle se charge des recherches, secondée par les Sociétés de Bombay, de Madras, de Bencoolen, et même par la *Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, qui, malgré son éloignement, reçoit aussi des informations, et peut entretenir avec quelques contrées de l'Asie des relations qui ne s'établiraient point avec les Indes. Ainsi, le vaste continent asiatique investi de toutes parts, et possédé en partie par des nations européennes, observé sous tous les aspects par les amis des sciences et par les intérêts politiques et commerciaux, ne sera pas moins bien connu que ne le sont plusieurs contrées de l'Europe. Tant d'investigations, de doctes veilles, d'études profondes parviendront-elles à restituer les pages qui manquent à l'histoire du genre humain? Les savans s'abstiendront-ils de conjectures et d'hypothèses, ou les donneront-ils pour ce qu'elles seront? Si l'histoire peut nous procurer quelque véritable instruction, c'est plutôt dans ce qui n'est point arrivé jusqu'à nous, que dans les narrations conservées, non pas en raison de leur importance, mais par un concours d'événemens qui leur ont été favorables. C'est ainsi que, parmi les écrivains

de l'ancienne Rome, dont nous regrettions les ouvrages, des circonstances inattendues nous ont rendu Pétrone, laissant dans l'oubli des productions plus dignes d'estime que celles de ce spirituel débauché. L'Asie est le berceau des Sociétés humaines; c'est dans les monumens historiques et traditionnels de cette partie du monde qu'il faut essayer de retrouver quelques vestiges des premiers pas que nous avons faits dans la carrière de la civilisation, et qui ont fixé la direction qu'il nous a été fort difficile de changer, et que nous suivons peut-être encore. Les Sociétés asiatiques auront bien mérité du genre humain, quel que soit le résultat de leurs travaux : l'objet de leurs recherches est, en effet, de la plus grande utilité; leurs découvertes peuvent changer des opinions auxquelles on accorde aujourd'hui trop de confiance, et, en nous montrant ce que nous fûmes, nous mettre en état de mieux apprendre ce que nous sommes et ce que nous pouvons être.

Le 15e volume des *Transactions de la Société du Bengale* contient onze mémoires, outre des extraits des travaux de la Société correspondante de Bénarès. On trouve, d'abord, un *Essai sur l'histoire hindoue du Cachemire*, par M. *N. H.* Wilson. Dans ces annales, assez semblables à celles de plusieurs États européens, on ne fait presque aucune mention des peuples : on n'y parle point du progrès des arts et des connaissances, des institutions, de ce qui contribue le plus au bien-être social. Les annales du Cachemire commencent 1400 ans avant notre ère, et comprennent près de 2500 ans. Elles sont divisées en cinq périodes, dont la première est assez confuse, et sans doute peu certaine. Les dynasties qui ont occupé le trône ont ordinairement fixé une époque; cependant, cette sorte de règle n'a pas toujours été suivie. Parmi les 126 princes dont la chronique hindoue fait mention, quelques-uns régnèrent fort long-tems, et ne profitèrent point de la durée de leur vie et de leur pouvoir pour rendre leurs sujets plus heureux. Le parricide servit à quelques-uns de degré pour monter sur le trône. L'avarice et la rapacité, la manie des conquêtes, la superstition et la débauche caractérisèrent plusieurs de ces monarques : il

paraît que la plupart des autres furent sans vices et sans vertus; car l'histoire n'en dit que très-peu de choses; elle s'arrête à l'année 1025 de notre ère.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Wilson dans ses observations très-intéressantes sur l'ancien État du Cachemire, sur les princes d'origine tatare qui le possédèrent et sur les époques précises de leurs règnes : il faudrait transcrire une grande partie de ce mémoire, si l'on voulait en extraire tout ce qui serait à la bienséance des savans ou des curieux. L'auteur a réuni beaucoup de témoignages en faveur de l'opinion sur la géologie du Cachemire; on croit généralement que ce pays est le fond d'un grand lac dont le desséchement ne remonte pas à une très-haute antiquité. D'après les annales indoues et les traditions, M. Wilson le rapporte à l'an 2666 avant notre ère, c'est-à-dire, à l'époque du déluge, en sorte que cette submersion générale de toutes les terres habitables aurait eu pour résultat d'étendre le domaine de l'homme, et de préparer pour les nations futures des habitations où elles trouveraient le bonheur, s'il consistait seulement dans la fertilité du sol, la magnificence de la végétation et la salubrité du climat.

Les *Notes* ajoutées à ce mémoire pourraient être considérées comme autant de dissertations spéciales sur des points encore mal éclairés dans l'histoire et la géographie de cette partie de l'Inde. Quelques-unes de ces notes ne sont faites que pour les orientalistes; mais d'autres sont accessibles aux lecteurs ordinaires; ceux-ci ne manqueront pas de consulter M. Wilson sur la situation de *Panda*, ville de l'ancienne Sogdiane, sur les *Gandarahs* et autres peuples du *Panjab*, au nord-ouest de l'Inde, sur l'état du Boudhisme dans le Cachemire, et sur les noms anciens de ce pays, dans les auteurs classiques.

On doit encore à M. Wilson une traduction d'anciens documens indous recueillis par M. *Jenkins*, et qui répandent quelque lumière sur l'état de la religion dans l'Inde, avant la conquête de presque tout le pays par les sectateurs de Mahomet. Comme les anciennes écritures indoues sont quelquefois

en caractères actuellement inusités, et qui ne sont connus que d'un petit nombre d'érudits, on n'a pas toujours le bonheur de pouvoir les déchiffrer. Celles dont il s'agit ici sont gravées sur des planches de cuivre, tirées du temple de *Raji-Lochan*, dans la province de Chattisgher.

M. Voysey a visité les mines de diamans dans les provinces du Sud, et il décrit leur situation, le gisement de ces minéraux précieux, les roches qui les renferment, les différens terrains d'alluvion où ils sont aussi déposés. Il résume ainsi ses observations : 1° dans cette contrée de l'Inde, les diamans sont enveloppés par un grès argileux; 2° ceux que l'on trouve dans des terrains d'alluvion proviennent vraisemblablement de la décomposition des grès. La formation de ces terrains paraît ancienne, et ne peut être postérieure au déluge; 3° les pierres que l'on rencontre quelquefois dans le lit des rivières y sont entraînées par les eaux pluviales. Les ouvriers occupés au travail de ces mines paraissent être dans la plus profonde misère, contraste que présentent aussi la pêche des perles et l'exploitation de plusieurs autres objets du luxe le plus prodigue.

Le mémoire suivant est une description du *Bhùstàn*, par un auteur indou dont M. Scott est l'interprète. Ce pays, que nous nommons *Boutan*, est au nord des possessions anglaises dans les Indes, au sud du territoire de Lassa dans le Thibet, et compris dans la région montagneuse, à l'est de la chaîne de l'Himalaïa. Cette notice paraît être une assez bonne statistique de la contrée qui en est l'objet; mais on n'y trouve rien dont la géographie physique et l'histoire naturelle puissent s'enrichir. L'auteur fait l'énumération des produits du sol; mais il ne parle point des procédés de culture. Il dit que l'on possède dans ce pays une espèce de navets d'une grosseur prodigieuse, qui atteignent ordinairement le poids de dix à douze livres. Dans un autre mémoire inséré dans ce volume, on vante beaucoup les navets du *Kanawer*, dans la chaîne de l'Himalaïa, supérieurs à tous ceux de l'Europe, et par leur grosseur, et par leurs excellentes qualités. Il paraît que les jardins de l'Europe auraient

à faire plus d'une acquisition dans ces pays, où cependant la culture est encore dans l'enfance; car elle est presque exclusivement abandonnée aux femmes.

Les croyances religieuses du Boutan, la distinction du gouvernement civil et de l'autorité sacerdotale, les impôts et le mode de perception, l'administration de la justice, les forces militaires, leur organisation, leurs armes, et leur manière de combattre, sont les objets que l'auteur indou passe successivement en revue, mais sans ordre, et par conséquent avec des répétitions qu'il eût évitées en disposant d'avance la table des matières qu'il voulait traiter. Ce mémoire très-instructif est terminé par un itinéraire du Boutan, en partant de *Bijui*, sur la frontière des possessions anglaises, et se dirigeant sur *Andipour*, fort situé vers le nord, sur la route de Lassa. Pour donner une idée de ce pays et de son gouvernement, il suffit de citer ce que dit l'auteur du mémoire sur la manière dont la justice y est administrée.

Lorsqu'un homicide a été commis, le meurtrier, s'il est riche, paie 126 roupies au *deb-raja* (gouverneur), et une amende au profit des conseillers d'état et des héritiers du défunt : s'il est pauvre, on l'attache au cadavre de l'homme qu'il a tué, et l'on précipite l'un et l'autre dans la rivière. (La loi ne fait aucune distinction entre l'homicide et le meurtre prémédité.)

Les tribunaux ne tiennent aucun compte des plaintes qui leur sont adressées; mais, malheur au plaignant, s'il ne parvient à prouver que ses réclamations sont fondées! Un créancier qui ne peut contraindre un débiteur à s'acquitter envers lui, s'adresse au deb-raja, ou à un autre juge, et lui dit : *Un tel me doit telle somme; faites-le payer, et usez de cet argent comme s'il vous appartenait.* Le magistrat fait amener sur-le-champ le débiteur, qui se hâte de payer, si la dette est réelle, et s'il peut l'acquitter. Dans tous les cas, le juge ne perd rien; le plaignant est responsable de la somme sur laquelle il a cédé ses droits.

Un naturaliste français, qui a prouvé, dans l'Inde, que l'amour des sciences peut faire braver tous les périls, M. Du-

VAUCEL (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 274), dont nous déplorons encore la fin prématurée, a reconnu, dans le cerf noir de Bengale, l'*hippélaphe* d'Aristote. Une excellente description de cet animal, par notre compatriote, est insérée dans ce volume. Nous aurons l'occasion d'en parler ailleurs; car les écrits de ce jeune savant occuperont une place distinguée dans les ouvrages consacrés à l'histoire naturelle. L'hippélaphe, suivant M. Duvaucel, ne doit pas être inconnu dans les grandes îles de la Sonde : c'est probablement cet animal que M. Pennant a nommé *grand-axis* de Bornéo.

On doit à M. *A.* STIRLING *une Notice géographique, statistique et historique sur l'Orissa propre, ou Cuttack*, province maritime de l'ancien empire du Mogol, dont les limites n'ont été fixées que depuis l'établissement de la domination anglaise dans ces contrées. L'auteur a divisé son mémoire en deux parties, dont la première est consacrée à la géographie et à la statistique, et la seconde, à l'histoire de la province qu'il a décrite. Comme l'auteur a suivi les méthodes de rédaction auxquelles les écrivains de l'Europe sont accoutumés, il a pu être aussi court que le permettait l'abondance des matières qu'il avait à traiter. Dans la première partie, après une description générale de l'Orissa, il assigne les limites anciennes et modernes de cette province; il passe à la description du sol et de ses productions; il expose ce que l'on peut savoir sur la géologie de cette contrée, d'après la seule inspection du terrain; il entre dans quelques détails sur les rivières, les marais, les côtes; après cet examen de tout ce qui appartient à la nature, il passe aux ouvrages de l'homme : les villes, la population, le commerce, l'industrie, la culture, les institutions politiques sont passés en revue. Donnons, par quelques extraits, une idée du pays qui est l'objet de ce mémoire.

M. Stirling y forme trois divisions : la première s'étend sur les bords de la mer, et à quinze ou vingt milles dans les terres; elle est couverte de forêts où la magnifique végétation de l'Inde prodigue ses richesses et ses ornemens; mais elle abonde aussi en marais habités par des troupes nombreuses de crocodiles.

La seconde division est une plaine légèrement ondulée, ouverte, cultivable; c'est dans celle-là que les Mahométans se répandirent lorsqu'ils firent la conquête du pays : sa largeur moyenne est d'environ trente milles. La troisième division, parallèle aux deux premières, est dans les montagnes. Celle-ci et la première ont conservé leurs habitans primitifs; la seconde est devenue la propriété des conquérans.

On ne compte dans la province que trois villes; Cuttack, Balasore et Jagannath. Le grand village de Jajpur est en vénération parmi les Indiens qui s'y rendent en pélerinage : c'était l'ancienne capitale.

Cuttack est aujourd'hui la capitale de la province. C'était l'une des résidences royales, lorsque tout le pays était sous la domination des Marattes. Elle est dans une situation agréable et avantageuse pour le commerce. La seule construction qui attire les regards des voyageurs est la forteresse de *Barabati*, qui ne remonte pas au-delà du XIVe siècle : Cuttack n'a point de monumens plus anciens. Les édifices que les Mahométans y ont élevés ne sont que des mosquées assez petites. D'ailleurs, la ville est bien bâtie, et plaît au premier coup-d'œil. Le commerce y a fixé une population de 40,000 habitans, dont plusieurs sont dans l'opulence. En général, le peuple y paraît satisfait de sa position. Les bazars de cette ville rappellent, par leurs noms, les anciens maîtres du pays : on y trouve les bazars de *Tatar-Khan*, d'*Ali-Châ*, de *Telinga*, *etc.*

La situation de Balasore est beaucoup moins satisfaisante que celle de la capitale. Cette ville, composée d'habitations placées irrégulièrement sur les bords fangeux du *Bura-Balang*, est regardée comme un séjour malsain, surtout dans la saison des pluies. On n'y compte pas plus de 10,000 habitans, qui font un peu de commerce avec Calcutta, construisent de petits bâtimens, et cultivent le sol peu fertile qui environne ce port. Les vaisseaux y abordent assez souvent lorsqu'ils ont besoin de quelques réparations; c'est encore une ressource pour une population que la nature n'a pas traitée favorablement, et qu'une industrie maritime peut seule fixer dans ce lieu. Cependant, le

port de Balasore a quelque célébrité dans les annales de la navigation des Européens; les Portugais le fréquentèrent assez long-tems, et l'on voit encore dans la ville les ruines d'une chapelle catholique, construite par ce peuple plus religieux que commerçant, plus aventurier que politique. Les Anglais y arrivèrent vers le milieu du XVIIe siècle; et, depuis que cette ville fait partie de leurs vastes possessions dans l'Inde, ils ont embelli cette triste résidence, autant que la nature et le climat l'ont permis. On y fabriquait autrefois de belles mousselines, et les montagnes fournissaient des drogues : aujourd'hui, le commerce a pris une autre route, et Balasore a perdu son ancienne importance, sa splendeur et sa population.

Jagannath tire son illustration de son temple. Tout ce qui est compris dans son enceinte appartient à la religion; rien de profane n'y est mêlé. Cependant, l'aspect de cette terre sacrée est désagréable, et même repoussant : des immondices infectes et des troupes de mendians remplissent les rues et les places publiques. Malgré ces incommodités qu'une bonne police ferait disparaître, cette ville passe pour le séjour le plus sain qu'il y ait dans l'Inde. Plusieurs Européens y fixent leur résidence pendant les grandes chaleurs, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet, et s'en trouvent très-bien. L'auteur de ce mémoire a placé, à la fin de la seconde partie, une description de quelques monumens religieux de Jagannath, en choisissant ceux qui semblent appartenir à la plus haute antiquité.

En parlant de la population de l'Orissa, M. Stirling ne cite aucun dénombrement : en général, il paraît que cette province est encore peu connue, même des Anglais. La partie de la statistique dont la population est l'objet, exige, dans l'Inde, un travail plus pénible qu'en Europe : les nombreuses subdivisions et l'isolement des castes et des tribus, la diversité du langage, la confusion qui résulte nécessairement de toutes ces causes rendent très-souvent l'action du gouvernement incertaine, et retardent ses effets. L'auteur s'est donc borné à l'énumération des castes et des tribus qui habitent l'Orissa, en assignant à chacune son caractère distinctif. Par un calcul ap-

proximatif, il évalue la population totale à près de 1,300,000 habitans, dont 80,000 seulement sont dans les villes.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans les détails étendus et rédigés avec soin qu'il a recueillis sur les revenus de l'Orissa, sous les anciens possesseurs de ce pays, et depuis qu'il appartient aux Anglais : il faudrait transcrire des tableaux, et les accompagner de notes, multiplier les chiffres, convertir les monnaies de l'Inde en valeurs connues de nos lecteurs européens, etc. Ce mémoire, traduit comme il mériterait de l'être, fournirait d'excellens matériaux à la statistique et aux sciences commerciales.

Nous ne détacherons rien de la seconde partie, consacrée à l'histoire de l'Orissa. M. Stirling n'a pu en offrir que la chronologie et quelques faits principaux ; une histoire, qui compte plus de 3,000 ans avant notre ère, ne peut être réduite à un petit nombre de pages. Quoique l'auteur s'attache principalement aux annales les plus authentiques, comme il les suit jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, il a dû n'en présenter qu'un abrégé très-succinct, et cependant il l'a rendu fort intéressant. Ce mémoire paraît être le résultat de recherches attentives et multipliées, et le talent du rédacteur nous fait jouir du fruit de ses travaux sans aucune fatigue de notre part; une lecture facile et pleine d'attraits devient pour nous une source abondante d'instruction.

En 1819, le capitaine Herbert fut chargé de reconnaître le cours du Setlej dans la chaîne de l'Himalaïa, depuis le cantonnement de Kotgerh, dans le Népaul, jusqu'aux limites des possessions anglaises. Le lieutenant P. Gérard l'accompagna dans cette course, et ces deux officiers remplirent leur mission avec habileté et succès. L'histoire de leur voyage et le résumé de leurs observations, rédigés par le capitaine, sont un des mémoires les plus intéressans de ce volume. Cet écrit corrigera quelques erreurs géographiques; il mérite l'attention des physiciens, des observateurs de l'homme, des naturalistes et des cultivateurs, outre les documens qu'il fournit à la statistique et au commerce.

Le Setlej est l'un des affluens les plus considérables de l'Indus, et coule de la même source; on devrait par conséquent le regarder comme l'une des branches du fleuve. M. Herbert ne put le remonter que jusqu'au village de Shipki, dans le Thibet, hors du territoire soumis à la domination de la Grande-Bretagne. Il pouvait regarder sa mission comme terminée; mais le zèle de la science n'était pas satisfait, et il profita, pour continuer ses recherches et ses observations, de toute la latitude des ordres qu'il avait reçus. On regrette qu'il n'ait pas été mieux pourvu d'instrumens, qu'il ait été réduit à mesurer les hauteurs par la température de l'eau bouillante : ses nivellemens ne peuvent être considérés que comme une première approximation, en attendant un travail plus exact. Dans le cours des deux années précédentes, le lieutenant Gérard, voulant profiter du loisir des cantonnemens pour faire des observations météorologiques, avait été dans la nécessité de faire lui-même son baromètre. L'adresse des observateurs à suppléé, sans doute, à l'imperfection des instrumens; mais les besoins de la science et l'authenticité de ses résultats exigent l'emploi des moyens de précision, et ne peuvent se contenter de mesures dont l'exactitude n'est point reconnue. Nous ferons aussi une remarque sur la carte annexée au mémoire du capitaine Herbert : elle est sur une échelle assez grande pour que la figure du terrain pût y être représentée plus fidèlement. Mais il ne faut pas oublier que cet officier est attaché à un régiment de sipayes, ainsi que le lieutenant Gérard : que les connaissances dont ils font un si bon usage sont du nombre de celles que leur profession n'exigeait point. Puisse leur exemple exciter l'émulation des officiers français, et les engager à cultiver les sciences qui ne sont jamais inutiles à l'homme de guerre, et qui lui offrent, en tems de paix, des occupations honorables, des moyens d'entretenir l'activité de l'esprit, cette habitude d'observer qui fait une partie essentielle du talent militaire.

Puisque nous avons fait une observation critique sur la carte de M. Herbert, allons jusqu'au bout, et disons qu'en général les planches de ce recueil ne sont pas assez bien faites. Le seul

dessin passable que l'on y trouve est celui qui représente l'*hippélaphe*, ou cerf noir du Bengale. La lithographie et la gravure n'ont pas encore passé dans les Indes anglaises, avec la perfection que ces arts ont acquise en Europe. Lorsque nous avons comparé les Mémoires de la *Société asiatique* à ceux de la *comsion d'Égypte*, les planches n'étaient point comprises dans ce parallèle. Cependant, l'histoire naturelle et la topographie ne peuvent se passer du talent du dessinateur guidé par une connaissance complète de l'objet à représenter. Il serait à désirer, sans doute, que les naturalistes et les ingénieurs pussent réunir la faculté de bien peindre à celle de bien observer; mais, lorsque le dessin doit suppléer à ce qu'une bonne description n'a pu exprimer, et, à plus forte raison, lorsqu'il est le seul moyen d'expression, il ne lui est plus permis d'être médiocre, et il le sera nécessairement si la main qui le trace n'est pas très-habile, ou dirigée immédiatement par l'intelligence qui a conçu ce qu'il s'agit de représenter.

Dans son voyage de reconnaissance du cours de Setlej dans les plus hautes montagnes que l'on connaisse, le capitaine Herbert ne fut pas moins heureux qu'habile. Parti du cantonnement de Kotgerh, village du Népaul, sur le bord de cette rivière, à plus de 2000 mètres au-dessus du niveau de la mer, il s'était arrêté à *Shipki*, village de l'empire de la Chine, à quelques milles des frontières des possessions anglaises, il y attendait la permission d'aller jusqu'à *Garu*, résidence d'été du gouverneur de la province chinoise. Cette autorisation ne put venir assez promptement pour qu'il en profitât; mais le hasard amenait dans le même village un tatar très-intelligent, grand voyageur; et, ce qui fut encore plus heureux, l'Anglais et le Tatar purent s'entretenir sans le secours d'un interprète. Ce dernier était né près des sources du Setlej; il avait demeuré long-tems sur cette terre natale, il en parlait avec affection : dans le langage figuré des Orientaux, il comparait à une *grappe de raisin* les pics nombreux, rapprochés et couverts de neiges qui forment l'enceinte d'un grand lac d'où sortent quatre rivières, dont la principale est l'Indus, et la seconde, dans l'ordre

de grandeur, le Setlej, divisé d'abord en deux branches qui portent des noms différens, et qui se joignent après un cours d'environ cinquante lieues. Cette singulière organisation de montagnes aussi élevées est peut-être unique sur toute la surface de la terre. Ce lac, décrit par le voyageur tatar, doit être à une hauteur prodigieuse au-dessus du niveau de la mer; car le Setlej qui en sort est encore élevé de 3000 mètres, à quelques milles de Shipki, et très-loin de sa source. Si l'on tient compte de l'inclinaison moyenne de son cours développé, cette rivière tomberait d'une hauteur supérieure à celle du pic de Ténériffe. Outre ces documens géographiques, le capitaine anglais reçut d'importantes communications dont ses compatriotes ne manqueront pas de profiter pour étendre et assurer leur commerce dans l'intérieur du continent asiatique.

Entre Kotgerh et leur dernière station sur le revers opposé de l'Himalaïa, que virent les voyageurs anglais? Les formes caractéristiques des Alpes, des plantes alpines, des fruits de l'Europe. Partis au mois de septembre, ils ne purent cueillir l'humble fraise; mais les groseillers rouge et noir, le pommier et l'abricotier, la vigne, surtout, prospèrent dans ces régions montagneuses, et fructifient avec une abondance dont on a peu d'exemples, même en Italie et en Espagne. Les hauts pâturages de l'Himalaïa sont émaillés des fleurs que l'on admire sur ceux des Alpes: le bouleau, les pins et les sapins, plusieurs espèces de saules, etc., en un mot, presque tous les végétaux de ces montagnes n'ont rien d'asiatique, aux yeux des Européens. L'homme même y paraîtrait peu différent de ces montagnards que toute l'Europe se plaît à visiter, s'il portait le même habit, et s'il parlait la même langue: mais les animaux domestiques ou sauvages interrompent le parallèle, et font reconnaître l'Asie.

Arrêtons un moment nos regards sur ces analogies et ces différences entre les Alpes et les montagnes du Thibet. On n'est point surpris de trouver les mêmes plantes, lorsque le sol, la température et le degré d'humidité ou de sécheresse sont à peu près les mêmes. En quelques lieux que la nature ait placé les

espèces primitives, leurs semences ont pu être transportées par les vents, ou même par les oiseaux, soit immédiatement et sans station intermédiaire, soit de proche en proche, à l'aide du tems. On conçoit aussi pourquoi les animaux n'ont point franchi d'aussi grandes distances, et se trouvent encore aujourd'hui même plus rapprochés du berceau de chaque race. Quant à l'homme, on sait qu'il peut s'établir partout où la subsistance ne lui est point refusée, mais qu'il éprouve l'influence des causes locales qui modifient plus ou moins ses facultés physiques, et même sa forme, sa couleur et sa taille, et des causes morales qui ont tant de pouvoir sur ses facultés intellectuelles. Il paraît constant que le séjour dans les montagnes lui est favorable à plusieurs égards, quoiqu'il y soit exposé à quelques infirmités dont il est bien plus rarement affecté dans les plaines. Mais, ce qui mérite l'attention la plus sérieuse, c'est l'état moral du montagnard, comparé à celui des hommes de même origine, modifiés par un long séjour dans les plaines. Il semble que l'air plus léger des hautes régions, l'aspect d'une nature plus variée, plus imposante, les fatigues même auxquelles l'homme se soumet, lorsqu'il établit sa demeure sur ces escarpemens, au pied de ces roches menaçantes, sur le bord de ces précipices, ne contribuent pas moins à fortifier son âme que son corps. Sans accorder aux relations des voyageurs plus de confiance qu'elles n'en méritent, on ne peut refuser aux habitans des montagnes un peu plus d'estime qu'à ceux des plaines. Quelques vertus se sont refugiées dans ces lieux d'un difficile accès, et n'en descendent point. La liberté les regarde comme son dernier asile : la tyrannie ne parvient point à y perpétuer sa domination; et, si quelque oppresseur y construit sa forteresse, c'est pour y mettre en sûreté les dépouilles de la plaine, de même que l'oiseau de proie place son aire au haut d'un rocher d'où il découvre au loin les campagnes soumises à ses déprédations. L'Europe paie un juste tribut d'admiration au courage des Suisses et à la liberté qui en fut le prix; en Amérique, le Tlascalan avait conservé dans ses montagnes le gouvernement républicain, tandis que les régions plus basses subissaient le

joug de la monarchie; dans les Andes, l'indomptable Araucanien repoussa la domination de l'Espagne. En Asie, l'habitant des montagnes du Thibet est plus libre que le Chinois et l'Hindoustani : ajoutons qu'il est meilleur, dans tous les sens raisonnables qu'on peut donner à cet mot; dans tous les villages que le capitaine Herbert a visités, il a trouvé une population hospitalière, probe, laborieuse, intelligente. Ces bonnes qualités ont été reconnues dans presque toutes les peuplades si diverses qui habitent les grandes chaînes de montagnes, dans les deux mondes : le Caucase seul fait une exception remarquable, et dont la cause pourrait être assignée, si des philosophes dignes de ce nom se mettaient en voyage pour étudier l'homme, son histoire morale, les diverses influences auxquelles il est soumis. Le Caucase devrait être aujourd'hui le but de recherches auxquelles on se livre rarement, parce qu'elles sont extrêmement difficiles, que la sagacité et la persévérance n'y suffisent point, qu'elles exigent beaucoup de tems et le concours de plusieurs observateurs, et surtout d'éminentes vertus dirigées par une raison supérieure. Avant de les entreprendre, il faudrait consulter ses forces, se soumettre à un examen sincère et scrupuleux, et commencer par une profonde étude des moyens de recherches. Tel qu'il est aujourd'hui, et qu'il fut dans tous les tems, le Caucase est une barrière entre des peuples qu'il unirait, si la civilisation pouvait le conquérir. Dans toutes les autres chaînes de montagnes, on a trouvé les hommes tels que le capitaine Herbert représente les Kanawéris et les Tatars de l'Himalaïa. Les voyageurs anglais font le même éloge des montagnards de l'Afrique centrale : l'habitant de l'Atlas est meilleur que les *Brebers* des plaines : les Espagnols ont, en général, une bonne opinion des montagnards de la péninsule; *montes crian letrados*, (les montagnes créent des hommes lettrés), dit un proverbe castillan. Un jour, peut-être, cet éloge des montagnes retentira jusque dans le Nouveau-Monde, où l'on trouve d'ailleurs tant de choses à louer.

La *philologie* n'est pas négligée dans l'excellent et abondant

Mémoire du capitaine Herbert : un vocabulaire kanawéri est mis en présence des mots correspondans dans la langue tatare. Les recherches de cette nature sont nécessaires dans l'Inde, où la comparaison des langues peut éclairer des points obscurs de l'histoire, expliquer des traditions, suppléer à ce que les monumens ne peuvent apprendre. Pour qu'un voyage dans ces contrées puisse enrichir les sciences, il faut que le voyageur soit érudit, ou le devienne. L'exemple du capitaine Herbert prouve qu'un militaire même se soumet sans peine à cette loi.

On doit au lieutenant Gérard, compagnon de M. Herbert, des *observations météorologiques* faites au fort de *Subathu*, élevé de 1300 mètres au-dessus de l'Océan, à près de 31° de latitude, et à *Kotgerh*, village un peu plus au nord et à 700 mètres plus haut. L'auteur a joint à ses observations une *statistique agronomique* de la partie du Népaul, qu'il a eu le tems d'étudier et de bien connaître, pendant deux années de cantonnement. Ce Mémoire contient plus de choses que son étendue ne semble le comporter : pour en donner une idée, nous nous bornerons à une citation qui sera, pour les cultivateurs européens, un avertissement qu'ils ne doivent point négliger.

« Les mois d'avril, mai et juin, dont la température est si incommode dans les plaines de l'Hindoustan, sont frais à Kotgerh ; à l'ombre et dans l'intérieur des maisons, on n'est point tenté de quitter les habits de drap. Quoique la température moyenne de ce lieu ne surpasse pas celle de Londres de trois degrés de Réaumur, les rayons directs du soleil y sont très-chauds. Le pays est bien boisé, et l'on y trouve beaucoup d'arbres de l'Europe, mêlés à d'autres dont l'Europe pourrait faire l'acquisition : parmi ceux-ci, on compte plusieurs arbrisseaux aromatiques. » L'auteur ajoute, dans une note, qu'une petite espèce de bambou, de 8 à 12 pieds, croît sur les plus hautes montagnes, aux environs de Kotgerh. « Cette plante sert à une multitude d'usages domestiques, et les cultivateurs anglais en tireraient un parti très-avantageux, ainsi que les jardiniers : elle servirait aussi à plusieurs arts, et serait une nouvelle ressource pour notre industrie. »

Nous sommes dans la nécessité de nous borner à indiquer deux mémoires, l'un du capitaine Fell, et l'autre de M. Voysey, deux membres que la Société a perdus. Le premier, auquel M. Wilson a joint ses observations, a pour objet deux inscriptions en sanskrit; l'une fut trouvée à *Garha-Mandela*, et l'autre à Bénarès : elles sont des monumens intéressans pour l'histoire de la presqu'île de l'Inde.

Nous regrettons aussi de ne pouvoir exposer avec assez de détails les travaux astronomiques et physiques de MM. *W.* Cracroft et *J.* Prinsep, à Bénarès. Nous aurons l'occasion d'y revenir; car les relations de la *Revue Encyclopédique* avec les amis des sciences et de l'humanité, si nombreux dans les Indes anglaises, deviendront de jour en jour plus fréquentes et plus fructueuses pour nos lecteurs : il faudra résumer des travaux, comparer des relations, coordonner les faits, présenter leur ensemble. Notre tâche est longue, et nous oblige de tems en tems à revenir sur nos pas, en suivant le mouvement progressif des connaissances, et leurs diverses oscillations.

Terminons cet article par l'analyse pénible d'un *Mémoire sur un orang-outang d'une grandeur remarquable, trouvé dans l'île de Sumatra*, avec *la description de quelques parties de cet animal, présentées à la Société asiatique par le capitaine* Cornfoot, *et déposées dans le musée de la Société.* Ce mémoire est dû à M. Clark-Abel, membre de la *Société de Calcutta.* L'auteur débute par le récit de la capture de l'animal : cette opération fut tumultueuse et cruelle; l'intérêt de l'histoire naturelle ne la dirigea point, non plus que celles qui la suivirent. Un individu aussi extraordinaire eût fait faire à la science des progrès très-importans, s'il était tombé dans des mains plus habiles. Poursuivi d'arbre en arbre, criblé de balles, déformé par d'immenses blessures, on n'a pu connaître ses formes extérieures; mais on eut le tems d'observer son agonie, trop semblable à celle de l'homme dans les mêmes circonstances. Point de description anatomique, ni même de dessin correct; nulle concordance entre les narrations des capteurs et ce que les planches représentent. Tout ce que l'on peut conclure de ces observations

tronquées et défectueuses, c'est qu'il existe dans les vastes forêts de l'île de Sumatra, et sans doute aussi dans les autres grandes îles de la Sonde, une race de singes de plus de deux mètres de hauteur; que cette race est inoffensive pour l'homme; que c'est dans les forêts où elle trouve un asile, la subsistance et la liberté, qu'il faut pénétrer pour étudier ses mœurs; et cette étude en amènerait peut-être d'autres non moins philosophiques. Faut-il désespérer que ce grand et vigoureux animal puisse être amené à l'état de domesticité, appliqué au travail, mis en état de remplacer l'homme dans les cas où l'homme n'est à peu près qu'une machine? Quoi qu'il en soit, si l'on veut parvenir à connaître cette espèce intéressante, ce n'est pas à des chasseurs qu'il faut confier les recherches, mais à des naturalistes, et ce qui serait mieux encore, à des philosophes.

Nous l'avons déjà dit, la Société du Bengale élève aux sciences un monument digne d'elles : la trop courte analyse que nous avons faite des mémoires contenus dans ce quinzième volume suffit pour faire apprécier les services qu'elle a déjà rendus, et ceux que l'on doit en attendre.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Problème de l'esprit humain, ou Origine, développement et certitude de nos connaissances; faisant suite et complément au livre : *Du Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature;* par M. le baron Massias, *ancien chargé d'affaires de France, résident, consul général à Dantzick* (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (*Voy.* ci-dessus, p. 87-104.)

Nous craignons que M. Massias ne se soit pas tenu assez en garde contre l'emploi de matériaux inconciliables dans la construction de son édifice. Aux faits de conscience qu'il a signalés et qui justifient en partie sa doctrine, il a mêlé des inductions problématiques, des assertions dogmatiques, des aperçus ingénieux qui ne sauraient être placés sur la même ligne, et qui nous semblent nuire à la clarté, comme à la solidité du raisonnement psychologique. Cette association de principes hétérogènes qui affaiblit la force probante de ce que ce raisonnement offre de données vraiment fondamentales et puisées dans l'observation des phénomènes du sens intime, s'explique et se révèle à la fois par l'énoncé des quatre propositions que l'auteur déclare lui avoir servi de boussole durant tout le cours de ses travaux, et dont les trois premières lui prescrivaient, 1° *de remonter à l'origine des choses, si l'on veut en connaître la nature, parce qu'il est impossible qu'elles ne tiennent pas des propriétés du principe qui les engendre;* 2° *d'étudier l'homme, non point exclusivement en lui-même, mais dans la loi qui le fait*

---

(1) Paris, 1825; Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. 1 vol. in-8° de LX et 404 pages; prix, 7 fr.

et le maintient ce qu'il est, parce que cette loi seule peut faire connaître ce qui, en lui, appartient à la nature ; 3° *d'éclairer la métaphysique par la physiologie.*

On sent de reste, combien, en occupant son attention, dès le commencement de ses recherches, de tant d'objets simultanément, et en embrassant d'un coup d'œil des questions de nature et de portée si diverses, il a été conduit à un mélange de points de vue et d'ordres d'idées qui ne devaient point se présenter, au début de l'investigation, alignés et concourant ensemble comme élémens de solution, ayant le même rang et la même valeur. Aussi l'auteur a-t-il senti lui-même qu'il ne simplifiait pas assez l'objet de son étude. Le principe dont il se dit convaincu, et d'après lequel pour arriver à la connaissance d'un être, il faut le considérer dans le tout auquel il est incorporé (1), intervertit la marche naturelle de l'esprit, dissémine l'attention sur plus de choses qu'elle ne peut en saisir, et n'enfante que des rapprochemens plus ou moins instructifs, des hypothèses plus ou moins plausibles, sans asseoir la science sur une base inébranlable. « La physiologie, avoue l'auteur, montrant en nous une organisation de deux pièces, deux claviers dont un seul est à la disposition de notre volonté, il fallut se résigner à son sujet, s'abandonner, pour ainsi dire, à son sort, et, en dépit des conseils de la prudence, se lancer sur l'océan du rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature. »

C'est là une navigation aussi laborieuse qu'inutile. A quoi sert de décomposer le clavier et de se rendre raison du jeu de l'instrument? C'est le musicien qu'il s'agit de connaître et lorsque vous saurez de quels pouvoirs il dispose, leur application à tel ou tel usage sera une question très-secondaire dont la solution n'ajoutera rien à la connaissance que vous avez de ses facultés.

Le but principal de l'auteur est de déterminer quelle est, dans la connaissance, la part de l'homme et quelle est la part

(1) Discours préliminaire, p. VII.

de la nature. Nous pourrions demander, si l'entreprise ne passe pas nos forces. Sans doute, nos perceptions sont l'effet de l'action combinée du sujet et de l'objet, et par conséquent, le résultat d'un rapport qnelconque entre les deux facteurs dont elles sont le produit. Mais ces deux facteurs, ces deux termes du rapport entre le moi et ce qui n'est pas moi, il faudrait que nous les connussions en eux-mêmes pour déterminer la nature du rapport et le tribut qu'apporte chacun de ses élémens. Pour arriver à cette connaissance, nous n'aurions d'autre moyen que de sortir, de nous élever et de planer au-dessus, de nous-mêmes. Dès que nous tentons de le faire, nous quittons notre terrain, le seul où nous puissions prendre pied, nous perdons le point d'appui de notre conscience, nous passons du domaine psychologique qui est bien à nous et dont les limites sont nettement tracées, dans les régions inconnues et fantastiques de l'ontologie, nous dénaturons le sentiment de notre moi, nous localisons le moi, nous le transformons en un être qui n'est plus moi, c'est-à-dire que nous le détruisons. L'histoire de la métaphysique est là pour nous convaincre de l'inutilité autant que de la témérité de toute philosophie dogmatique, en d'autres termes, de toute entreprise qui a pour but de déterminer les rapports des deux élémens entre eux, soit qu'elle aboutisse à absorber un des élémens, en incorporant le sujet dans l'objet ou l'objet dans le sujet, comme le matérialisme, l'idéalisme, le panthéisme, soit qu'elle cherche, dans les doctrines qui admettent une dualité primitive, à fixer la part pour laquelle chacun des deux élémens, le moi et le non-moi, contribue à la formation de nos connaissances.

L'énumération que M. le baron Massias fait de ces systèmes (p. 13-23), est incomplète, et prouve qu'il n'a pu se procurer qu'une notion imparfaite des essais spéculatifs des écoles modernes de l'Allemagne. Il ne peut exister que trois manières de se figurer le rapport du sujet à l'objet : ou ce qui est subjectif est une dérivation de l'objectif, et ce point de vue est celui du *réalisme ;* ou l'objectif est considéré comme le produit du sujet, ce qui est le caractère général de l'*idéalisme ;* ou, finalement,

aucun des deux n'étant sacrifié ou subordonné à l'autre comme son émanation, on admet leur union dans une synthèse qu'opère ou que manifeste la conscience, et qui se retrouve dans toutes les subdivisons du *dualisme*.

Le dualiste *dogmatique*, tel que Descartes et Leibnitz, statue une relation causale entre le sujet et l'objet, et entreprend d'expliquer le mode d'action et de réaction qu'ils exercent mutuellement. Le dualiste *critique* se contente d'admettre la réalité de l'un et de l'autre, mais le non-moi est à ses yeux un x dont l'existence se présente inévitablement à l'esprit, parce que les objets de la perception s'offrent à la conscience toujours les mêmes, parfaitement indépendans du moi, et que le moi a assez de confiance dans ses opérations pour ne pas douter qu'il ne se reconnût à la longue seul auteur d'une illusion quelque invincible qu'on la suppose, si le drame de la vie était un monologue, et pour repousser la possibilité d'une démence incurable qui, sans jamais éprouver la moindre hésitation, projéterait constamment au dehors des idées et des affections d'origine purement individuelle.

Mais là *Kant* s'arrête. En reconnaissant l'existence de choses extérieures, il ne les met pas en rapport de causalité avec le moi au même titre que les objets de l'expérience, avec lesquels elles ne doivent pas être confondues, ceux-ci étant le produit du concours de deux facteurs, de x d'un côté, de l'autre des formes de la sensibilité ou réceptivité, et de l'action de l'entendement. *Kant* a été mal interprété à la fois par quelques-uns de ses disciples et par ses adversaires. Déjà *Jac.-Sig.-Beck* avait dénaturé la doctrine qu'il s'imaginait exposer, en la transformant en idéalisme par l'élimination de cet x que nous ne *connaissons* pas à la vérité, en d'autres termes, que nous n'élaborons pas dans l'atelier de nos facultés perceptives et concevantes, mais dont la réalité nous est attestée par le sentiment. *Fichte* fit du non-moi une limite posée spontanément par le moi lui-même et nécessaire pour donner naissance au sentiment du moi, et prétendit avoir tiré une conclusion indispensable des principes de Kant, en en déduisant l'idéalisme transcendental

prétention contre laquelle son maître s'éleva avec la plus grande force. Nous croyons devoir ici, pour compléter la revue historique de M. Massias et à titre de notice littéraire qui ne sera pas sans intérêt pour les amis de la métaphysique, présenter le résumé très-succinct des théories dans lesquelles le sentiment de la dualité primitive a été développé, analysé, ou réduit à un phénomène illusoire, soit en cherchant à le dériver de faits de conscience réputés plus élémentaires, soit en essayant de le mettre en accord avec le besoin d'unité, espèce de molock auquel la raison spéculative tend à immoler toute autre donnée instinctive.

Anéantissement du sujet dans le spinosisme et le matérialisme.

Élimination de l'objet dans l'idéalisme transcendental de *Fichte*, d'après lequel tout ce qui est objectif est produit par le sujet et s'y trouve contenu.

Le sujet et l'objet disparaissent également dans le système de *Schelling*, désigné sous différentes dénominations telles que : *réalisme idéal*, *philosophie de la nature*, mais ordinairement appelé *système de l'identité*, parce qu'il représente le sujet et l'objet comme absolument identiques et se confondant, se compénétrant dans l'intuition intellectuelle. Cette ontologie a été diversement nuancée, motivée, défendue, réconciliée plus ou moins spécieusement avec les phénomènes du sens intime, surtout avec le sentiment de la liberté, par J.-J. Wagner, Hegel et des philosophes qui l'ont abandonnée depuis ; par exemple Eschenmayer. Selon *Weiller*, la distinction que la conscience fait entre l'objectif et le subjectif devient unité dans l'absolu qui est la seule réalité.

Le *subjectif et l'objectif ne sont rien, l'un sans l'autre.* Théorie que son auteur, *Bouterweck*, a dénommée *système de virtualité.*

Le *synthétisme* de *Krug* fait consister la conscience dans la synthèse originelle du subjectif et de l'objectif.

Bardili, auteur d'un système désigné sous le nom de *réalisme rationnel*, a soutenu que l'identité absolue n'est ni l'objet ni le sujet, ni l'identité des deux, mais la Divinité se manifestant par et dans la nature. Cette hypothèse a eu un moment de célé-

brité parce qu'elle a trouvé un défenseur dans *Ch.-L. Reinhold*, le plus habile des interprètes de la philosophie critique, auteur lui-même d'une nouvelle théorie de la faculté représentative, d'après laquelle il avait rattaché à un fait de conscience la théorie de Kant et spécialement la table des catégories, en montrant que leur classification repose sur ce fait et en épuise le nombre. Dans un des écrits où Reinhold a, par un désintéressement peut-être sans exemple dans l'histoire de l'amour-propre philosophique, abjuré en faveur des idées de Bardili, ce criticisme qu'il avait si puissamment contribué à faire triompher en Allemagne, en se l'appropriant par sa lumineuse exposition et par des perfectionnemens remarquables, on trouve le tableau le plus méthodique et le seul complet à ma connaissance de tous les essais tentés pour expliquer la relation du sujet à l'objet (1) : j'en donnerais le précis, si son intelligence n'exigeait une connaissance des questions agitées par les écoles allemandes qu'on ne peut se flatter de rencontrer dans des lecteurs étrangers à leurs débats.

A ces divers systèmes de spéculation positive il faut ajouter les résultats négatifs auxquels arrivent par des routes différentes l'école de Jacobi et quelques sceptiques qu'il serait injuste de comparer aux pyrrhoniens de l'antiquité. *Jacobi*, que ses concitoyens ont surnommé *le Platon* de l'Allemagne, a cherché à montrer l'impossibilité d'établir par raisonnement les rapports de l'homme à la nature et à son auteur, les contradictions auxquelles toute tentative pareille entraîne inévitablement ses auteurs quelle que soit leur marche ou leur point de départ, et la nécessité de s'en tenir à la foi individuelle et d'en fonder les croyances sur le sentiment indélébile et primitif de l'homme.

Les philosophes sceptiques enfin, *E. Platner*, *G.-E. Schulze*, *J.-H. Abicht*, ne nient point que dans la conscience nous ne

---

(1) Cet ouvrage a paru à Vienne en 1805, sous ce titre : *Introduction à la connaissance et à la critique de tous les différens systèmes de philosophie.*

séparions le subjectif de l'objectif, mais ils n'attribuent à cette distinction et aux rapports qu'elle établit qu'une valeur purement subjective, et soutiennent que c'est une vaine entreprise que de vouloir remonter aux principes de ces rapports ou d'en scruter les fondemens.

De l'aveu de toutes les sectes et selon toutes les théories, il y a un fait primitif de la conscience qui est composé de deux élémens et qui offre une dualité dont les termes paraissent également nécessaires. Comment les deux mondes qui sortent de son sein se marient-ils ? D'après quelles lois entrent-ils en rapports ? Leur contact n'étant possible que si de leur double action il résulte une action commune qui conserve quelque chose du caractère de chacune, une communauté pareille est - elle concevable entre deux agens absolument hétérogènes ? C'est à cette question que toute métaphysique, surtout la branche de cette doctrine spéculative qu'on pourrait appeler gnosologie, s'efforce de répondre. La réponse de M. le baron Massias rentre dans les vues de Leibnitz, mais n'évite pas l'écueil que l'auteur de la monadologie a réussi à tourner.

Les objets matériels, dit M. Massias, n'ont de prise sur nous que par leur action immatérielle, puisqu'ils ne nous affectent que par leurs qualités, leurs formes, leurs modifications, en un mot par des rapports, chose qui est du ressort de l'entendement. La nature n'agit sur nous que par la forme et l'impression : la forme ne nous parvient que par un mouvement analysé, limité. Les diverses impressions ne sont que des mouvemens divers appliqués à des formes diverses ou les mêmes ; la variété des formes elle-même est le résultat de la variété des mouvemens : ainsi la connaissance, dont les matériaux sont la propriété de la nature, nous arrive encore par son action. Par la perception nous nous adjoignons la forme et l'impression qui agissent sur nous (1).

Mais comment un mobile matériel peut-il associer son mouvement à l'action de l'esprit ? Comment l'être intelligent peut-

(1) P. 222-223.

il admettre ce mouvement dans sa propre action, c'est-à-dire, se dépouiller de sa nature, abjurer sa qualité de moi, pour devenir partie intégrante du monde extérieur ? Ici le mot de mouvement trompe parce qu'il est pris à la fois dans son sens propre et dans une acception figurée, et je ne puis voir qu'un jeu de mots dans la manière dont M. Massias cherche à établir un point de comparaison et d'identité en disant (p. 235) que la volonté qui passe là où elle n'était pas *se déplace*, parce que son action se porte sur un objet intellectuel différent de celui qui l'exerçait auparavant. Sans s'en apercevoir l'auteur franchit un abîme, passe d'un ordre de choses dans un autre qui lui est entièrement hétérogène, et confond deux sphères qui n'ont aucune analogie, les phénomènes accessibles aux sens externes et les phénomènes qui sont du domaine du sens intérieur. Quelque spécieuse que soit la théorie de M. le baron Massias, quelque séduisante, sublime même que soit la vue de l'univers que paraît développer à nos yeux sa proposition fondamentale et son dernier résultat : *Nous ne percevons que l'intelligible dans la nature ; l'action perçue de la nature est identique à JE. ;* nous ne pouvons y voir que le renversement de barrières infranchissables, la violation des principes de la saine méthode expérimentale en psychologie, l'assujétissement du moi, du sujet du sens intime, aux lois qui régissent le monde des sens extérieurs, et le plus haut degré du paralogisme signalé par les dialecticiens grecs sous la rubrique μετάβασις εἰς ἄλλο γένος. Sans doute, l'action de la volonté sur elle-même, ne se présente à l'esprit que sous le symbole du mouvement, parce que la langue, intermédiaire entre l'action de la nature et la nôtre (vérité que M. Massias a lui-même admirablement bien développée) (1), ne nous offre qu'un véhicule composé d'élémens matériels. Mais cette intervention du langage a un but

(1) P. 247-255. Reinhold a rempli une lacune importante dans la série des doctrines philosophiques, en publiant ses *Vues sur la parole considérée comme médiatrice entre les sensibilités et l'entendement.* Kiel, 1816. In-8° de 271 p.

purement mnémonique et laisse intacte l'absolue hetérogénéité des deux terrains de la psychologie et de la physiologie.

Kant, sentant comme Leibnitz les difficultés insurmontables qui s'offrent à l'admission d'une communication immédiate entre le moi et la nature, mais conduit par le scepticisme de Hume à les éluder par un autre moyen, a assigné à la faculté destinée à recevoir des impressions l'espace et le tems pour formes, et, obtenant ainsi pour la sensibilité une véritable parenté avec les choses extérieures, il lui a donné en même tems, par l'*à priorité* de ses formes, une homogénéité désirable avec l'entendement auquel elle fournit par les impressions qu'elle lui présente, les matériaux de toute expérience tant interne qu'extérieure.

Deux autres problèmes essentiels à la théorie de notre faculté de connaître ne nous paraissent pas résolus d'une manière satisfaisante par M. Massias. Dans son point de vue, il ne peut, selon nous, établir ni la légitimité du principe de causalité, ni l'existence de vérités universelles et nécessaires (1). Au surplus, comme cette impuissance nous paraît lui être commune avec toutes les doctrines philosophiques hors celle de l'école critique, nous ne nous permettons ici que de rappeler l'insuffisance de faits de conscience répétés autant de fois qu'on voudra, pour nous garantir l'autorité infaillible des principes que nous ne pouvons pas ne pas considérer comme invariables et d'une application universelle. Nous le répétons, parce que c'est une difficulté à laquelle on ne répond toujours que par des formules qui sont tout simplement des expressions synonymes des axiomes dont il s'agit d'établir le droit souverain.

Ne pouvoir nous empêcher d'étendre leur autorité à tous les cas possibles, n'est pas une preuve de leur légitimité objective

---

(1) Voy. p. 34, 40, 44 et 69. Il ne rend pas compte non plus de la génération des idées fondamentales de l'espace et du tems, et ne répond point à cette question d'importance décisive : ces idées sont-elles des intuitions, des notions, des abstractions? Il semble les ranger dans la dernière classe. P. 98.

et absolue. De quel droit soumettons-nous les choses et les cas qui ne se sont jamais présentés à nous, à une législation dont nous n'avons qu'une certitude subjective? En rapportant l'origine du principe de causalité au sentiment de notre activité volontaire, de quel droit étendons-nous l'empire de ce principe sur toutes choses ? L'analogie que nous établissons sous ce rapport entre le moi et les objets extérieurs auxquels nous attribuons une énergie causale ou efficiente à l'instar de notre volonté, est-elle autre chose qu'un anthropomorphisme, inévitable, on doit en convenir, mais tirant ses droits uniquement d'une induction qui ne saurait ni motiver notre confiance inébranlable dans l'autorité objective et sans exception du principe, ni expliquer comment son application universelle est accompagnée en nous du sentiment d'une évidence et d'une certitude élevées au-dessus de toute crainte de le voir faillir en aucune occurrence possible ? Dans le point de vue de Kant ce sentiment est pleinement justifié pour le champ de l'expérience exclusivement, il faut l'avouer. On n'est pas fondé pour cela à accuser le chef de l'école critique d'avoir détruit la raison en ne lui reconnaissant qu'une valeur subjective. La raison de Kant est une et souveraine sur les deux terrains de l'action et de la connaissance. Comme source de toute vérité d'expérience elle s'appuie sur l'intuition *à priori* du tems pour former l'ensemble de notre savoir : comme législatrice morale, elle s'appuie sur le fait de la liberté, pour régir cet autre empire. Sans l'intuition pure ou la notion du tems, les lois de la raison ne pourraient s'étendre sur les objets de nos perceptions : sans la notion de la liberté, la raison verrait se paralyser son autorité morale. La réalité objective de l'un et de l'autre de ces deux mondes repose donc, à la vérité, sur une double synthèse *à priori*, ici de la raison et des formes de la sensibilité, là de la raison et de la liberté ; mais il en résulte pour les lois de la raison une autorité non moins réelle qu'absolue dans les deux ordres de choses, dans la nature et dans le monde moral. La loi du devoir obtenant ainsi une suzeraineté qui domine les deux mondes, subordonnés l'un à l'autre comme but et moyen, rend aux principes né-

cessaires et universels qui paraissaient restreints à ne valoir que pour les objets soumis aux conditions de l'espace et du tems, et que nous n'avions pour ainsi dire acceptés que sous bénéfice d'inventaire, une portée sans limite et le droit d'exercer leur juridiction sur l'universalité des êtres et sur leurs rapports de causalité tant efficiente que finale.

Je sens que ce cadre est vide pour les personnes qui n'ont pas fait une étude spéciale de ces questions, mais il sera rempli par ceux qui s'en occupent et que des notions imparfaites du système du grand restaurateur de la philosophie ont disposés à accueillir les reproches que les écoles dogmatiques lui adressent. Ce n'est pas qu'il nous paraisse à l'abri d'objections fondées, mais de plus graves difficultés pèsent sur les doctrines par lesquelles on a, très-louablement mais avec un succès au moins problématique, tenté de le perfectionner ou de le remplacer. En Allemagne même, où on n'étudie plus Kant dans ses ouvrages, mais dans les résumés qu'en présentent ses disciples et ses adversaires, on a vu s'accréditer contre les articles fondamentaux de sa philosophie théoritique (car ses principes de morale règnent, purs ou légèrement modifiés, non-seulement dans toutes les parties de l'enseignement académique, mais dans la plupart des productions littéraires) (1), des préventions qu'un examen impartial de l'ensemble du criticisme est bien loin de justifier.

Chez un étranger les erreurs à l'égard du véritable sens de cette philosophie sont donc infiniment excusables. M. Massias s'est mépris sur quelques-uns de ses points fondamentaux. Kant n'a pas nié l'existence des sens, comme M. Massias l'en accuse p. 13; il en fait au contraire la source de toute connaissance

(1) La loi de moralité que M. Massias proclame dans plus d'un endroit de son livre et à laquelle il rend un éloquent hommage, est entièrement conforme à cette sainte loi du devoir que Kant a, comme base des sciences morales, pour jamais affranchie de tout intérêt matériel et de tout alliage indigne de la dignité humaine. Voy. p. XXII et suiv., 36, 69, 226, 151, 317.

objective. Il entend par *jugemens synthétiques à priori* et par *les antinomies de la raison* tout autre chose que ce que M. Massias lui attribue p. 239, 240, 139. J'ai déjà indiqué le vrai sens de l'expression qu'on peut appeler sacramentelle : *jugement synthétique à priori.* Elle renferme le but, l'essence et le résultat de la philosophie crititique. Celui qui a saisi le véritable sens de ces termes, mais celui-là seul, comprend cette philosophie. Quant aux conclusions contradictoires auxquelles le raisonnement purement spéculatif conduit et que Kant a signalées dans sa table des antinomies, il n'y a dans cette doctrine d'autre mystère que l'application dù principe que la vérité est le fruit de la coopération harmonique de tous les pouvoirs de l'homme. Une facùlté isolée a des intérêts spéciaux à défendre : consultée à part, elle se trouve fréquemment en opposition avec le résultat du travail des facultés réunies. M. Massias remarque lui-même, conformément à l'esprit de cette règle, que les cieux ne racontent pas la gloire de Dieu au géomètre purement géomètre (p. 124). Rien n'est plus juste. Le savant, comme géomètre, vise à se passer le plus qu'il pourra d'une cause intelligente. Il ne voit dans les causes finales que l'expression de l'ignorance où nous sommes des véritables causes (1). « L'incrédulité, dit M. Ancillon, serait bien rare, si l'homme tout entier jugeait de la vérité ; mais ordinairement il établit pour juge une seule de ses facultés, et cette faculté est l'esprit qui ne saisit jamais que des rapports (2). » « Le malheur veut, dit encore le même écrivain, que la plupart des hommes ne voient l'évidence que dans les preuves, la certitude que dans les raisonnemens ; de là vient

---

(1) Voy. l'*Essai sur les probabilités*, p. 2. Je ne puis trop engager les amis de la philosophie religieuse à lire les excellentes réflexions de M. Massias sur les rapports de la religion avec la métaphysique et le spectacle de la nature, p. 124-148. Ils trouveront, p. 150-153, un fort bon résumé des preuves de l'existence d'un législateur suprême. Voyez aussi p. 192, au bas, et p. 221, note.

(2) *Mélanges de philosophie*, t. II, p. 196.

qu'ils doutent de ce qu'il y a de plus certain, des vérités primitives » (1).

M. Massias appelle le *sentiment* la plus fondamentale de nos facultés, et dit ne l'avoir pas rangée parmi celles qui produisent nos connaissances, parce que le sentiment est moins *une faculté que le germe de toutes nos facultés, le résultat, l'action réunie et confondue des lois qui régissent l'organisation, la pensée, la sociabilité et la moralité, le mouvement général conservateur et incitateur de la vie.* J'avoue que je ne puis attacher aucun sens net à cette définition, ni m'empêcher de penser que M. Massias a négligé de faire une distinction importante entre des phénomènes très-différens, renfermés sous la même dénomination. Il y a deux choses dans le sentiment, *annonce* et *affection* ou émotion ; il nous informe d'une modification que nous subissons, d'un changement que nous effectuons ou qui s'opère en nous, et cette information est accompagnée d'émotion, d'un mouvement affectif, d'un état de peine ou de satisfaction. Mais l'annonce elle-même est de deux espèces entièrement distinctes que plusieurs langues désignent par des expressions différentes, mais qui en français, sont comprises sous un seul et même mot. Nous avons le sentiment de ce qui se passe en nous, il nous informe des phénomènes en détail ; mais nous possédons en même tems une faculté d'une nature plus élevée qui nous instruit de l'ensemble de nos rapports simultanément. Lorsque nous nous replions sur nous-mêmes pour démêler les différentes classes des faits de conscience, nous trouvons en nous l'annonce de notre existence en général, de notre état individuel présent en particulier et de notre personnalité comme êtres dans lesquels un système de pouvoirs forme un tout harmoniquement lié, et qui, en vertu de cette réunion de forces, appartiennent à la fois à *la nature* et à un autre ordre de choses où règne la *liberté morale.*

---

(1) Ancillon, *Essais philosophiques*, t. II, p. 190. Par les mêmes raisons, la foi chrétienne doit être considérée comme la fleur de l'humanité, comme le résultat du perfectionnement harmonique de toutes les facultés humaines.

Pour désigner cette annonce qui est immédiate et fondée dans la constitution primitive de notre nature, de toutes nos perceptions, pensées, appétitions, volitions, nous n'avons d'autre terme que celui de *sentiment* (Gefühl). Avant que la *notion* de l'existence entrât dans la série de nos connaissances, le sentiment nous garantissait déjà notre existence. La notion de personnalité et d'individualité n'était pas encore développée, ni ne pouvait l'être, que nous nous *sentions* déjà *individus*, doués du caractère de personnalité, et comme tels composant un tout bien lié de facultés physiques et intellectuelles. Enfin avant que nous fussions capables de distinguer la liberté et la nécessité, le vice et la vertu, notre liberté s'annonçait dans le sentiment, et la voix de la conscience prononçait par ce même organe ses arrêts sur la valeur morale de nos actions. De même, avant que nos idées de la nature et de Dieu pussent se former, nous séparions dans un sentiment immédiat le monde phénoménal de notre personnalité, et le caractère d'intensité sans bornes, dont nos sentimens moraux portent l'empreinte, nous annonçait un Dieu avec les attributs de sainteté et de béatitude infinies. On a souvent demandé s'il pouvait exister pour l'homme un état de son âme qui lui offrît la conviction de la réalité de l'idéal qui obsède sa pensée, la certitude d'une réalisation future du bien parfait dont il poursuit la conquête. Si cet état existe, il doit se rencontrer dans ce que le sentiment nous fait éprouver. C'est aussi pourquoi les langues sont trop *pauvres* pour rendre l'immensité des sentimens, bien que l'influence que cette mystérieuse faculté de sentir exerce sur les sujets traités par un vrai poëte, se reconnaisse dans le langage poétique qui est le véritable idiome du sentiment.

Le sentiment tel qu'il se révèle à la conscience, n'est ni une perception (idée, représentation), ni un acte de la volonté ou une tendance, et, *considéré en lui-même*, il n'est ni cause ni effet d'une perception ou d'un effort, mais une modification de la conscience aussi distincte et indépendante des autres changemens qui affectent le sens intime, que l'est soit la perception soit une détermination volontaire. D'après son caractère

d'unité qui exclut le multiple, le sentiment n'admet aucune analyse et ne tombe que sous l'œil ou la puissance immédiate de la conscience.

Le sentiment, considéré dans sa direction aussi bien que dans sa manifestation, ne peut être ni entièrement satisfait ni épuisé; sa sphère ne peut être remplie, il n'atteint jamais son dernier degré; cependant il est limité dans la forme, sous laquelle il s'offre à la conscience, tout ce qui s'annonce à elle ne pouvant y entrer que renfermé dans des limites. On est ainsi conduit à reconnaître dans le sentiment la *réalité* se révélant immédiatement à la conscience, *réalité* à laquelle, en tant que le sentiment a sa source dans l'activité spontanée du sujet, appartient le caractère de *l'immensité* se manifestant dans les bornes de l'être fini. Ces deux caractères d'immédiatement réel et de limites de l'individualité se mêlent à toutes les opérations auxquelles le sentiment participe, et se retrouvent dans les actes des facultés de connaître et de vouloir pour la mesure dans laquelle elles sont en contact et en communauté d'action avec la faculté de sentir. L'homme acquiert donc par le sentiment seul la conviction de la certitude ou réalité de son existence, de celle des objets extérieurs, de sa personnalité et de sa liberté. La faculté de connaître ne lui révèle que des rapports, qui sont, pour ainsi dire, le profil de l'existence.

Nous pensons que M. Massias, en négligeant cette distinction fondamentale a laissé dans sa doctrine une lacune qui se fait apercevoir d'une manière plus ou moins sensible dans tout le cours de son ouvrage. Nous lui reprocherons aussi de n'assigner *à la raison* pour fonction qui la caractérise que le rôle très-secondaire de servir de simple terme moyen ou de mesure commune entre deux objets, s'appliquant à l'un et à l'autre et vérifiant ce en quoi ils sont semblables ou différens, *en raison* de la ressemblance ou de la différence qu'ils ont avec elle-même (voy. p. 85 et suiv. coll. 43). Il nous semble que c'est presque anéantir, ou dégrader au moins cette noble faculté, source d'une double législation, sans laquelle nous ne pourrions nous reconnaître et nous resterions écrasés dans le

dédale ou sous le fardeau des impressions et des besoins qui nous pressent de toutes parts, que de donner à la raison pour principale tâche le soin de faire des équations et d'établir des analogies entre les objets, de n'être qu'une espèce de mètre commun au moi et aux choses extérieures, un médiateur entre l'action de la nature et la nôtre (p. 88). Mais la plus grave des objections que nous ayons à lui soumettre, c'est d'avoir débuté par se demander quel est le principe qui sent, au lieu de commencer par écouter les dépositions que font les sens et les pouvoirs actifs de l'homme au tribunal de la conscience. C'est vouloir caractériser la cause, avant d'en avoir observé les effets, avant d'être en possession du seul moyen dont nous disposions pour nous former une idée de cette cause et en deviner la nature.

« On ne peut, » dit-il, « poser les bases de l'idéologie, ni d'aucune espèce de philosophie, sans déterminer quel est le principe du sentiment et de l'intelligence. Là viennent aboutir toutes les questions; là est l'origine de toutes les sciences. Nous sommes tout entiers dans *sentir*, parce que ce mot emporte la *connaissance* de la sensation (nous ne pouvons admettre cette assertion). Quel est le principe qui sent? Est-il distinct de la matière? Suivant que les réponses faites à cette question seront opposées, les doctrines seront divergentes (1). » Nous pensons que les doctrines sont divergentes, parce qu'on s'occupe d'abord de cette question, au lieu d'observer les phénomènes qui se déploient sous les regards du sens intime. Quand on en aura reconnu les caractères permanens et les circonstances accidentelles, les principales classes, les rapports et les lois, alors il sera tems de chercher à déterminer la qualité et les attributs du principe auquel on doit remonter, auquel on peut seul recourir, pour se rendre un compte satisfaisant de leur existence et de leur réunion dans le même champ, sous l'œil de la conscience. Il est vrai que la perception du *moi* est postérieure à celle de l'existence qui s'annonce par le sentiment. Mais le sentiment ne nous dit rien sur la nature du principe qui sent, et

(1) Voy. 331 et suiv.

les faits dont la conscience est le théâtre doivent être étudiés, avant que nous puissions arrêter nos idées sur l'agent dont nous ne voyons d'abord que les manifestations, et qui ne se révèle que par les actes qu'il accomplit ou les modifications qu'il éprouve. Vouloir déterminer ce qu'il est, avant de savoir ce qu'il fait ou ce qu'on lui fait faire, c'est donner pour base du travail ce qui doit en être la fin et ce qui sera le digne couronnement de l'édifice. Ce n'est pas à dire que M. Massias ait négligé d'observer et de constater les principaux phénomènes du sens intime, mais il en a accompagné le tableau de l'examen de questions dogmatiques qui troublent la marche prescrite par la saine méthode expérimentale.

Malgré ce mélange de discussions métaphysiques et psychologiques qui est, selon nous, la principale objection qu'on ait à lui faire, l'ouvrage de M. Massias contient les élémens essentiels d'une bonne théorie des opérations intellectuelles, considérées comme moyen de mettre l'homme en rapport avec la nature et de lui procurer sur les objets qu'elle renferme, leur action, leurs analogies avec lui, celles d'entre leurs propriétés qu'il lui importe de connaître, une information suffisante pour ses besoins physiques et moraux. Le système de l'auteur tend à établir l'existence d'une espèce de fraternité entre le monde matériel et l'intelligence humaine qui plaît singulièrement à l'imagination, qui élève l'âme, qui ennoblit la nature entière à nos yeux et qui en fait le héraut permanent des adorables perfections de son Créateur. Lors même que nous ne pouvons donner notre assentiment à sa doctrine métaphysique, nous nous instruisons à l'école d'un esprit lumineux et fécond, nous le suivons avec le plus vif intérêt dans ses développemens ingénieux, et nous ne le quittons que pénétré d'une profonde estime pour les sentimens de l'homme et le mérite de l'écrivain. Plus il trouvera de lecteurs, et plus je croirai devoir bien augurer des progrès qu'a faits en France le goût des études solides et le salutaire retour à l'examen des plus hautes questions de la philosophie. L'ouvrage étant sorti des presses de M. Firmin Didot, il est inutile de dire que l'exécution typographique ne laisse

rien à désirer. Nous n'avons remarqué que deux fautes d'impression qu'il eût été utile de signaler dans un *errata*. P. XIX, lig. 11, on doit lire *variété* au lieu de *vérité*, et plus loin *limitation* pour *l'imitation*.

P.-A. STAPFER.

L'EUROPE PAR RAPPORT A LA GRÈCE ET A LA RÉFORMATION DE LA TURQUIE; par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines (1).

Les affaires de la Grèce avaient déjà exercé la plume d'un grand nombre d'écrivains, qui s'étaient rendus les organes de l'opinion et de la raison publiques. Aujourd'hui, un esprit accoutumé à observer les choses sous un point de vue élevé reprend ces importantes discussions, et leur donne un nouveau caractère d'intérêt. Deux fois précédemment, M. de Pradt avait prêté l'appui de sa voix éloquente à une cause qui touche tous les cœurs généreux. Ce fut au moment où le monde étonné venait de voir la Grèce, semblable au phénix, renaître de ses cendres : un an n'était pas écoulé, et déjà le double courage qui sait braver le danger et persévérer dans la résistance avait changé en une lutte nationale ce qui, au premier abord, avait pu ne paraître qu'une insurrection partielle. Maintenant, le destin de la Grèce, comme nation indépendante, n'est plus incertain : il ne lui faut qu'un dernier effort de constance pour obtenir une reconnaissance complète de son existence politique. Sa cause est admise au tribunal de la diplomatie; et cette cause, que l'humanité, la religion et la civilisation défendent également, est de celles qui sont gagnées, du jour que l'on a consenti à les discuter. M. de Pradt établit avec une grande sagacité que la révolution grecque n'est point une révolution causée par des intérêts de religion, et même qu'il y aurait de l'inconvénient à la présenter sous ce rapport d'une

(1) Paris, 1826; Béchet aîné. In-8° de 271 pages; prix, 5 fr.

manière trop absolue. Cet inconvénient aurait deux graves conséquences : pour la Grèce elle-même, de confondre, dès l'origine de sa régénération, l'ordre civil avec l'ordre religieux; et pour la politique générale de l'Europe, de faire craindre qu'on ne trouvât dans les synodes et les archimandrites grecs des vicaires trop dociles du tzar-pontife qui règne à Pétersbourg. Toutefois, il est d'autres considérations dont il nous semble que l'habile publiciste n'a pas été suffisamment frappé. En premier lieu, s'il existe des motifs politiques d'écarter l'invocation directe de la religion dans l'affaire de la Grèce, n'en existe-t-il pas d'aussi impérieux qui justifient ceux qui se sont efforcés de l'y appeler? La religion n'a-t-elle pas été la cause première de la rupture entre l'opprimé et l'oppresseur? Le fait de l'oppression politique, que M. de Pradt distingue du fait de la persécution religieuse, y est tellement inhérent, qu'il suffisait et qu'il suffit encore aujourd'hui au Grec d'abjurer le signe sacré du christianisme, et d'adopter le Coran pour s'élever de la condition misérable du raja à l'état de noblesse du musulman. Or, cette distinction, rendue si facile à conquérir, est précisément ce qui a maintenu l'individualité de la nation grecque ; ce qui l'a sauvée de l'anéantissement moral ; ce qui l'a conservée susceptible de tous les progrès, aussi bien que de toutes les conquêtes de la civilisation. C'est par suite de cette alternative d'apostasie ou de martyre, que s'est gardée parmi les Grecs une foi vive et constante, identifiée aux mœurs nationales. De là, il est facile de conclure que l'on a été fondé à faire intervenir la religion dans l'examen de cette révolution.

Tout le monde, par une sorte d'instinct, s'obstine à voir des motifs religieux dans la conduite des Grecs. Cette opinion a pu d'ailleurs les servir au commencement de l'insurrection. A l'époque déjà éloignée de nous, où les peuples civilisés se plurent à découvrir le signe révéré de la croix sur les drapeaux de la Grèce renaissante, ce n'étaient pas seulement les vieux ennemis du nom chrétien que la néophyte sanglante avait à redouter. Son berceau, bien qu'entouré des

espérances et des vœux des nations, venait d'être marqué du sceau de la réprobation par ces mêmes hommes qui, avec trop de succès, ont condamné l'Italie à l'occupation étrangère, et l'Espagne à la barbarie. Il était prudent alors d'élever le *labarum* au-dessus de sa tête ; et peut-être, sans ce signe sacré, des foudres plus puissans que ceux de Constantinople auraient éteint la civilisation renaissante dans l'Orient.

Il est juste d'ajouter qu'au-dessus de la question politique, qui se trouve hérissée de difficultés par la complication des intérêts, M. l'archevêque de Malines fait planer la question d'humanité, et qu'il n'hésite pas à prononcer que les vues politiques doivent lui être subordonnées. Or, l'humanité fait partie essentielle de la religion qui aime à la parer des noms de charité et d'amour du prochain. Certes, le clergé catholique avait une belle occasion de ressaisir en Europe, sans blesser aucune de ses maximes, sans compromettre et peut-être en fortifiant quelqu'une de ses prétentions, une popularité qui menace de le fuir. Qui peut calculer jusqu'où se serait étendue son impulsion ? Rome n'aurait-elle pas péché cette fois par trop de timidité, si elle avait dédaigné de consommer enfin la réunion tant de fois essayée de la croix grecque avec la croix latine ? Sans doute, il s'est trouvé quelques dignes ministres du Seigneur dont le cœur a senti toute l'importance de cette unique occasion ; mais ils ont été trop peu nombreux, et leur témoignage isolé n'a point suffi pour faire entendre la voix imposante de l'Église. La religion réformée a parlé plus haut, il est vrai, quoiqu'elle ne se soit pas entièrement affranchie des liens de la politique humaine; mais sa théologie rationnelle, et d'un coloris moderne, sympathise peu avec les souvenirs, les mœurs, les traditions de l'Église et de la nation grecques. Nous persistons à penser que la religion catholique avait beaucoup de bien à opérer, et beaucoup de conquêtes à faire au sujet de la révolution grecque. C'est un double malheur pour cette religion et pour la Grèce que tout cela ait été complétement dédaigné.

Une question moins importante, et sur laquelle il sera fa-

cile de tomber d'accord avec M. de Pradt, c'est celle de la Grèce considérée comme terre classique. Rien n'est sans doute à la fois plus mesquin et plus profane, lorsque le sang des martyrs rougit le parvis des temples, que de s'obstiner à n'attacher au nom de la Grèce que le souvenir de ce qu'elle fut autrefois. Cependant, on sait que les diplomates professent un sublime enthousiasme pour les Grecs de marbre antique, et qu'ils mettent une touchante persévérance à préserver du cimeterre turc les pierres du Parthénon. Cet amour du beau, tout bizarre qu'il peut paraître à côté d'une sorte de dédain féroce de l'humanité, méritait sans doute d'être cultivé : il est aussi un rayon du ciel ; l'homme perfectionné par la culture est seul susceptible de le sentir avec énergie. Cette corde vibre d'ailleurs avec une force particulière dans quelques âmes où l'imagination maîtrise le jugement. Or, celui qui veut gagner sa cause ne néglige aucun moyen de la défendre : ainsi, ces appels aux souvenirs de la Grèce classique, quoique peu en harmonie avec les circonstances, ont eu aussi leur opportunité.

Après avoir savamment discuté l'inutilité probable des essais de régénération tentés sur la Turquie, pour la mettre en état de concourir à des plans pour lesquels elle ne paraît point faite, M. de Pradt aborde la dernière difficulté de son sujet. Quelle sera l'organisation politique de la Grèce ? Il lui propose nettement la monarchie constitutionnelle. Mais, sentant d'avance que ce mot appliqué à la Grèce choque l'oreille comme un solécisme, il se livre d'abord à des théories ingénieuses où la portion du pouvoir populaire se trouve largement faite aux dépens du pouvoir royal. Trop préoccupé peut-être des congrès, qui pourtant ne voient accomplir qu'à demi leurs volontés, le publiciste sacrifie facilement la république grecque à la balance politique de l'Europe. Quelle chimère que cette balance, au milieu des mouvemens qui agitent aujourd'hui les nations, à l'insu et contre le gré de leurs gouvernemens! Tout ce que M. de Pradt dit aux Grecs pour les amener à son idée est assurément très-spécieux, et la plupart

d'entre eux seraient peut-être embarrassés d'y répondre. Toutefois, j'essaierai de présenter une objection. Il est bien évident que, si M. de Pradt consent à détrôner en Grèce la république pour faire place à la monarchie, ce n'est qu'à regret et comme forcé par la volonté impérieuse de quelques potentats de l'Europe. Mais en est-il bien ainsi, et n'est-ce pas une supposition gratuite? Je n'en aurais nullement contesté l'exactitude, à l'époque des congrès de Vérone et de Lavbach, à l'apogée de la ferveur de l'empereur Alexandre, et avant que lord Castlereagh eût saisi son rasoir. Mais, combien nous avons dévié depuis! Les notes s'échangent aujourd'hui; les courriers de la diplomatie courent les grandes routes, non plus pour signifier aux peuples libres des *ultimatum* d'asservissement, mais pour établir en Europe une constitution, monarchique il est vrai dans sa forme extérieure, mais au fond toute démocratique : « L'Amérique constitue l'Europe, » comme le dit énergiquement M. de Pradt. Dans ce nouvel état de choses, ce qui était naguère impossible ne l'est plus; il n'est plus impossible d'admettre dans la société européenne une république de marchands, tempérée par une aristocratie naturelle, et qui ne serait pas plus insupportable que ne le furent jadis Venise, Gênes et les villes anséatiques; que ne l'est aujourd'hui même la Suisse. Ce qui nous paraît impossible à nous, c'est d'imposer à la Grèce une dynastie qui n'effarouche aucun des préjugés de cette même politique, à laquelle on veut immoler la république grecque; préjugés qui, éteints dans l'esprit des peuples, sont encore vivaces dans les cabinets. Sans doute, si la Grèce devait opter entre une existence monarchique quelle qu'elle fût, et son anéantissement, il n'y aurait pas à balancer; et, dans ce dernier cas, nous savons pour qui seraient nos vœux; car, il faut avant tout se refuser à la supposition qu'un roi puisse être pris dans le pays. Où est celui dont le nom impose aux ambitions, et dont le génie étouffe les discordes? Ceux qui n'ont pu trouver un chef qui obtînt l'obéissance par la force trouveraient-ils un monarque qui régnât par les lois? Mais nous avons une convic-

tion différente de celle de M. de Pradt. Nous croyons qu'une fois l'irritation de la Turquie apaisée, personne ne se disputera un trône bien peu séduisant par lui-même, mais dont l'adjudication surveillée par la peur pourrait bien devenir une cause de discorde. L'Angleterre, qui est à quelques égards une république tempérée; l'Angleterre, qui, à l'époque du congrès de Vienne, n'a pas craint de jeter le nom de république dans la Méditerranée, obtiendra certainement que la Grèce soit libre de faire ce qui pourra lui convenir, pourvu toutefois que cela même convienne aussi à l'Angleterre. La différence de sa langue et même des caractères qu'elle emploie, les îles éparses de la Grèce, ses montagnes, sa civilisation imparfaite : voilà des motifs que le cabinet de Londres fera valoir dans les conseils de l'Europe, pour les rassurer contre la peur de la contagion. Les raisons qui ont porté les rois de la Sainte-Alliance à reconnaître les républiques de l'Amérique méridionale sont toutes valables à l'égard de la Grèce.

Dans cette situation, nous croirions avoir quelque chose à nous reprocher, si nous aidions à faire incliner la balance vers un système qui peut se trouver n'être le plus conforme ni aux développemens ultérieurs de la civilisation, ni aux vœux éclairés de la Grèce elle-même. Ces vœux ne sont pas impossibles à pressentir pour quiconque possède une connaissance suffisante de l'état de ces peuples. Leur diversité de mœurs, d'intérêts, de position, paraît les rendre aussi propres à une république fédérative, qu'elle semble les tenir éloignés d'une monarchie. Combien il serait difficile de tirer de ce pays, ruiné par l'esclavage et par la guerre, l'or nécessaire à l'entretien du luxe d'une Cour! Les palais du monarque sont encore à bâtir, et les routes par où doit passer son char ne sont pas même tracées. Un roi de Grèce serait obligé en débarquant d'apporter sa couche et sa tente. On peut se reposer sur les anciennes familles des beys de la Laconie, sur les chefs militaires appelés *capitani*, sur les trésors des négocians d'Hydra (la fortune de Conduriotti, entre autres, ne s'élève pas à moins de plusieurs millions); sur les prétentions des Fana-

riotes; on peut, dis-je, se reposer sur toute ces classes, du soin de faire une part suffisante à l'aristocratie. En Grèce, les villes et les villages ont des primats qui sont les véritables aristocrates du pays. Il y a lieu de croire que toute l'activité de la démocratie de l'Archipel se tournerait, au sein de la paix, vers le commerce; l'épée dominerait dans la Romélie; et dans la Laconie, ce seraient la puissance territoriale et l'ancienneté de la famille. Les jeunes gens qui ont visité l'Europe, qui ont fréquenté ses écoles et ses académies, parviendraient naturellement aux diverses fonctions administratives, et contribueraient ainsi aux progrès de l'ordre et de la civilisation. Il paraît difficile de trouver dans ces élémens de quoi faire peur, même aux plus timides; au contraire, on peut y voir de quoi constituer un ordre social suffisamment régulier. Je n'entends pas répondre aux objections de ceux qui en sont encore à savoir si le Turc dominera en Grèce : je ne discute point avec eux. La Grèce marche depuis six ans pour répondre à ceux qui nient son mouvement. Pour nous, qui dès ses premiers pas avons pressenti ses futures destinées, respirons en voyant que la voix des nations a su pénétrer enfin dans les conseils de leurs chefs, et préparons-nous à redoubler de zèle pour consommer et affermir ce nouveau miracle de la civilisation. A. M.

Le Général Dumouriez et la Révolution française; par M. Ledieu (1).

Voici un livre comme il en paraît fort peu de nos jours : ce n'est point un stérile hommage offert à l'amitié par la reconnaissance sur la pierre d'un tombeau; c'est un combat livré pour des cendres qui, depuis quatre années, reposent dans une terre étrangère, et sur lesquelles pèse encore, après trente ans de proscription, l'injustice, ou, si l'on veut, la vengeance de

(1) Paris, 1826; Ponthieu, au Palais-Royal; P. Dupont, rue du Bouloi. 1 vol. in-8° de 511 pages; prix, 7 fr. 50 c.

tous les partis. Écrire et publier l'*Éloge* du général Dumouriez pouvait n'être, pour un ami, qu'un devoir accompli sans danger : faire son *apologie*, telle que l'a faite et l'imprime M. Ledieu, est le dévoûment du courage. Cette tâche prescrite par l'affection, c'est la conviction qui l'a remplie. L'auteur a pu se tromper ; je crois même qu'il se trompe quelquefois ; jamais il n'a séparé sciemment deux choses également saintes, amitié et sincérité. Mais, à peine a-t-il pris la plume sous leurs nobles inspirations, qu'il voit ses idées s'étendre, et un sentiment qui pour exister doit dominer tous les autres, l'amour de la patrie, vient aussitôt agrandir sa carrière, en élevant beaucoup son but.

Le général Dumouriez avait pris une part active à nos luttes politiques ; c'était lui qui, le premier, avait conduit à la victoire le drapeau de la liberté ; toute la partie historique de sa vie était liée à l'histoire de notre révolution. En discutant les reproches qui s'élevèrent contre lui à la tribune nationale, comme dans les murs de Coblentz, on se trouvait conduit, pour le défendre, à discuter aussi toutes les opinions. M. Ledieu pouvait donc, sans trop s'écarter de sa route, rencontrer à chaque pas quelqu'une de ces hautes questions agitées depuis près d'un demi-siècle dans les Assemblées des peuples, et dans les Conseils des rois, et sur les champs de bataille. M. Ledieu a fait plus ; il les a toutes embrassées et comme entassées dans son vaste plan. Il y avait à cela des difficultés de plus d'un genre, et plus d'un péril : mais il a vaincu les obstacles ; et quant aux dangers, il les brave : voilà ce qui donne à son livre un intérêt général.

Suivant lui, et l'on sent qu'il parle avec une intime persuasion, jamais Dumouriez n'a trahi ni la liberté, ni la France. Que l'auteur réussisse ou non à convaincre ses lecteurs, comme il est convaincu lui-même, ce sera toujours du moins une chose honorable au vainqueur de Jemmappes que cette conviction hautement professée par un homme dont le patriotisme égale les lumières, et qu'on sait avoir fait long-tems une étude particulière des pièces de ce grand procès.

Son livre est divisé en quatre *parties*. La première est un

précis de la vie de Dumouriez avant 1789. On y trouvera de l'intérêt, une grande variété, beaucoup d'esprit, quelques anecdotes piquantes. Mais un spectacle d'un autre ordre nous appelle, et déjà s'ouvre la scène où cette vie, jusqu'alors peu célèbre, va devenir une vie historique.

Sur cette effrayante scène où nous avons vu paraître et s'évanouir tant de renommées; dans ces luttes politiques qui ont rempli la fin du dernier siècle, et dont la secousse affaiblie agite encore l'Europe, Dumouriez a eu le tort ou l'honneur de mécontenter les deux partis. Tous deux l'accusent ensemble, l'un d'avoir adopté, l'autre d'avoir trahi la cause des peuples. Dumouriez a-t-il dû suivre le parti de la révolution? Dumouriez a-t-il dû quitter ce parti? Telle est la double question qui se présente. « La première, dit M. Ledieu, n'est pas une question d'individu. C'est la cause nationale qu'il faut défendre au tribunal de l'opinion publique et de la postérité. C'est la France qu'il faut justifier; car c'est la France qui a voulu la révolution, et qui est accusée. »

Répondre à cette accusation, est l'objet de la *seconde partie.* Pour y répondre, M. Ledieu s'attache à prouver que la révolution était nécessaire; et, pour prouver cette nécessité, il croit devoir tracer un tableau de notre gouvernement, depuis l'invasion des Germains jusqu'à 1789. Il établit, contradictoirement à la déclaration de Vérone, que l'ancienne France n'a jamais eu ni constitution, ni lois fondamentales fixes, ni maximes irrévocables d'administration; que les quatorze siècles de la monarchie ont été quatorze cents ans de révolutions souvent sanglantes et plus souvent insensées; que les états-généraux, qui n'ont pas été deux fois convoqués d'après les mêmes principes, n'ont jamais offert le caractère ni d'une institution stable, ni d'une diète vraiment nationale; enfin, qu'au moment où éclata le mécontentement public, précurseur d'une révolution nouvelle, les désordres des derniers règnes avaient achevé de rompre tout équilibre entre les divers élémens dont se composait la nation.

En général, dans cette esquisse hardie, le trait de l'auteur

est énergique : sans adopter toutes ses idées, on est presque toujours entraîné à partager ses impressions. Il saisit vivement les objets et les retrace de même; soit qu'il peigne ces rois fainéans *qui semblèrent ne passer sur le trône que pour l'ébranler et l'avilir;* soit qu'il crayonne le portrait de l'astucieux Louis XI, si souvent comparé à Tibère, et qui, pour le dire en passant, n'a, selon moi, *mérité*

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité;

soit qu'après nous avoir montré ou seulement fait entrevoir, à la lueur des torches et des bûchers, les règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III (1), il résume ainsi tout ensemble, ses observations et ses peintures, ses émotions et ses pensées : « Les voilà dans tout leur développement, dans toute leur énergie, les lois constitutives, les principes fondamentaux de la monarchie française! Les droits des rois sont tout ce qu'ils osent, tout ce qu'ils peuvent; les droits des nobles, tout ce qu'ils osent, tout ce qu'ils peuvent; les droits du clergé, tout ce qu'il ose, tout ce qu'il peut; et les droits du peuple, tout ce qu'il ose et tout ce qu'il peut. Les limites de ces pouvoirs, les garanties de ces droits, de ces priviléges, de ces libertés, de ces immunités, sont la corde, la hache, le poignard, des combats, des massacres et des incendies. » Ce coup-d'œil jeté sur notre histoire amène et motive la réponse à la première des deux questions que le défenseur de Dumouriez s'est proposé de résoudre. « La révolution, dit-il, était devenue imminente... Elle n'avait pour but que de rétablir l'équilibre, de rendre aux peuples leurs droits, aux lois une autorité universelle, au gouvernement la force nécessaire pour les faire exécuter (p. 203) : elle était inévitable : Louis XVI, parce qu'il était vertueux, parce qu'il était éclairé, devait en être le chef;

(1) De l'avénement de Henri II (1547) à l'assassinat de Henri III (1589); en tout, près de cinquante années d'attentats et de calamités publiques, qu'il aurait peut-être mieux valu parcourir que traverser d'une course si rapide.

donc, Dumouriez devait en suivre le parti, *puisque* c'était celui du roi, des lumières et de la vertu (p. 197 et 198).

Jusqu'ici la tâche de l'écrivain ne lui avait pas offert de grandes difficultés : il défendait une cause gagnée au tribunal de l'Europe. Mais, lorsque dans sa *troisième partie* il agite cette autre question, bien moins simple et beaucoup plus épineuse, *le général Dumouriez a-t-il dû abandonner le parti de la révolution?* à l'instant, tout se complique, tout change ou paraît changer. Les mêmes voix qui, tout à l'heure, s'élevaient pour s'unir à celle de l'auteur, s'élèvent maintenant pour le combattre; et ses premiers adversaires lui crient, comme ses nouveaux assaillans : Ce n'était pas au général qui avait arboré les trois couleurs sur les redoutes de Jemmappes à s'allier au prince de Cobourg. A mesure que l'écrivain avance et s'enfonce dans la discussion, les obstacles s'agrandissent et se multiplient: il lui faut, à chaque pas, joindre l'adresse au courage; il semble faire une marche de flanc entre deux ennemis. C'est, à coup sûr, dans ce morceau qu'il a déployé le plus de ressources, le plus de force d'argumentation, le plus d'originalité et de profondeur. C'est donc aussi sur ce morceau, à tous égards très-remarquable, que je dois plus particulièrement appeler l'attention de nos lecteurs. Je vais tâcher d'en donner l'idée la plus fidèle et la moins incomplète possible, sans en interrompre les développemens, ni en altérer l'effet par aucune espèce de controverse; sans adopter, sans réfuter un seul mot, du moins encore.

Ce ne fut point la révolution qu'abandonna Dumouriez. La contre-révolution, par ses appels à la force, par l'irritation que ses menaces n'avaient pas cessé de nourrir dans le parti de la liberté, avait fait naître un tiers parti, que l'auteur appelle l'*ultrà-révolution*, et qui vainquit la révolution même. Ce fut par fidélité à la *révolution* vaincue que Dumouriez voulut détruire l'*ultrà-révolution* triomphante. Peut-être M. Ledieu se serait-il expliqué plus clairement, si n'employant que des expressions généralement adoptées, il avait dit : Dumouriez, royaliste constitutionnel, se sépara des républicains, comme il avait combattu les émigrés, par fidélité aux principes de la

monarchie limitée. Quoi qu'il en soit, pour mesurer et montrer tout l'intervalle qui divise la révolution et l'ultrà-révolution, pour indiquer pas à pas la marche de l'esprit public, signaler les vues de la cour, les projets de l'émigration, et les entreprises des jacobins, l'auteur esquisse à grands traits l'histoire de nos premières législatures; et ce qui ne mérite point de médiocres éloges, de tous les ouvrages publiés sur cet inépuisable sujet, le sien est peut-être celui qui suppose les plus mûres et les plus graves réflexions. On y trouve retracées d'une manière hardie et les délibérations de l'Assemblée constituante, et les oppositions de la cour, et les menées de l'émigration, et l'activité toujours croissante que tant de résistances vaincues avaient sans cesse imprimée au mouvement national.

Enfin, la Contre-Révolution, en franchissant, sous les drapeaux étrangers, les frontières de la France, porte le dernier coup à la monarchie. Aux canons du duc de Brunswick répond le tocsin du Dix-Août. A peine la nouvelle en est-elle portée à M. La Fayette, que, rassemblant ses soldats, il renouvelle et fait renouveler par ses troupes le serment d'être fidèles à la nation, à la loi et au roi. Il ordonne aux chefs de son armée, qui commandent des corps séparés, d'exiger le même serment. Dumouriez refuse d'obéir. Il le devait, affirme l'auteur; car la démarche de M. La Fayette ne pouvait qu'ajouter aux dangers de la France, et plus encore, à ceux de Louis XVI. Tel fut le motif, ajoute-t-il, le seul motif de Dumouriez, qui ne pouvait point s'attendre à remplacer son général.

Mais, dira-t-on, comment Dumouriez, si sincèrement attaché à *la Révolution* telle que la définit l'auteur, put-il accepter le commandement suprême, lorsque déjà l'*Ultrà - Révolution* tenait captif le chef de la monarchie, et s'apprêtait à déchirer le pacte de 1791 ? Ce fut, répond M. Ledieu, parce que l'irritation générale qui seule alimentait l'Ultrà-Révolution, et lui prêtait chaque jour de nouvelles forces, n'avait été produite, et n'était entretenue que par la crainte du despotisme et les menaces de la Contre-Révolution. En faisant taire les menaces, on imposerait silence à l'anarchie; en repoussant les dangers

qui avaient aigri les cœurs, on ramènerait les esprits aux principes modérés de l'Assemblée Constituante. La royauté n'était pas encore abolie. Pour rétablir Louis XVI dans tous ses droits constitutionnels, il ne faudrait que vaincre l'étranger dont la pernicieuse intervention l'avait jeté dans les fers. Telles étaient les espérances et les vues de Dumouriez.

Cependant, la République est proclamée : on demande aux troupes un nouveau serment. *Tous les liens qui unissaient la patrie et le roi étaient rompus ; mais la patrie et le roi existaient toujours : ...* le général Dumouriez *croyait avoir encore des devoirs à remplir envers l'un et envers l'autre, et être capable de les sauver tous deux ; il devait l'entreprendre.* Il réussit à chasser les Prussiens. Mais, au moment où leur retraite aurait pu inspirer quelque modération aux chefs du parti vainqueur, l'Autriche renouvela l'irritation, en franchissant, à son tour, une autre de nos frontières. Dumouriez envoie en Flandre une partie de son armée, et vient lui-même à Paris, s'instruire de *ce qu'il y avait à craindre ou à espérer au sujet de Louis XVI.*

Effrayé de l'animosité qui régnait entre les partis, *il chercha,* poursuit l'auteur, *à rallier les Girondins et les Impartiaux, pour abattre les jacobins, et sauver le roi.* Danton, quoiqu'il se fût montré cruel, n'était point inaccessible à la pitié ; il pouvait être fort utile : mais la Gironde refusa de se rapprocher de lui, et Danton ne songea plus qu'à la vengeance. Dumouriez voulut se démettre du commandement : la Gironde l'en dissuada. Alors, il résolut de tenter ce que pourrait l'ascendant dont l'armerait une grande victoire. Il partit ; et, vainqueur à Jemmapes, conquit à la fois la Belgique et l'enthousiasme national. Faible secours! Tant de gloire ne pouvait balancer l'énergie de l'Ultra-Révolution. Vainement, retourné seul à Paris, Dumouriez employa tout, d'abord auprès de la Gironde et de quelques chefs montagnards ; enfin auprès du commandant de la Garde Nationale : rien ne put empêcher ni la condamnation ni le supplice du monarque.

« La Révolution avait péri, continue M. Ledieu : Dumouriez *lui* avait été fidèle ; il l'avait servie avec succès et avec

gloire. L'Ultrà-Révolution triomphait ; et le général, décidé à ne la point servir, n'éprouvait que le besoin d'aller pleurer, dans la retraite, des crimes dont il était innocent et inconsolable. » Il savait bien que ses jours étaient menacés, que les meneurs de la Montagne tramaient déjà son arrestation; mais ces périls ne pouvaient l'effrayer. *Les factions triomphantes ennoblissent les échafauds qu'elles dressent au nom de l'anarchie, comme au nom de la royauté : on y peut monter avec gloire.* De nouvelles réflexions, et les conseils de quelques amis engagèrent Dumouriez à ne pas abandonner la direction d'une armée qui seule pouvait renverser la tyrannie des jacobins. Il conservait encore l'espoir de sauver la famille royale; et il lui fallait, avant de le tenter, une campagne brillante. Ses plans faisaient présager le plus éclatant succès. Mais la Montagne, qui pénétra ses desseins, voulut, dit l'auteur, *le faire battre ;* il fut trahi. Un seul moyen lui restait; entraîner une partie de son armée sur Paris, et dissoudre la Convention par la force des baïonnettes. Alors, ouvrant à d'illustres captifs les portes de la prison du Temple, il aurait remis en vigueur la constitution de 1791.

Mais, s'il s'éloignait de la frontière, les Autrichiens allaient derechef pénétrer dans nos provinces : il devait donc, avant tout, obtenir une suspension d'hostilités. Cela même ne suffirait point : l'ennemi, encouragé par l'infériorité des troupes qu'on aurait laissées devant lui, pourrait trouver quelque prétexte de violer l'armistice. Pour rétablir l'équilibre entre les forces des deux camps, Dumouriez devait donc exiger qu'une partie des régimens autrichiens l'accompagnât dans son mouvement sur Paris. Ce mouvement pouvait porter aux plus terribles violences et la Convention et la Commune; il pouvait devenir le signal du massacre de la famille royale. Pour prévenir des attentats, Dumouriez devait donc se donner des otages, et garder en son pouvoir les commissaires de la Convention. Ce n'est point, conclut l'auteur, dont je ne puis, on le sent bien, donner qu'une très-courte et très-sèche analyse, ce n'est point trahir sa patrie que de s'insurger contre un gouvernement oppresseur; ce n'est point trahir sa patrie que de traiter avec l'ennemi, quand

la continuation des hostilités ne saurait être d'aucun avantage pour la nation; ce n'est point trahir sa patrie que de marcher avec des troupes étrangères, quand on ne les reçoit sous ses drapeaux que comme une garantie de la neutralité de leur chef.

Après cet exposé, dont je suis loin d'avoir reproduit tout l'intérêt, toute l'adresse, ou plutôt dont je n'ai fait qu'une espèce de *table des matières*, M. Ledieu rappelle les malheurs que l'insurrection du général, si elle avait réussi, aurait épargnés à la France; d'un côté, les excès de *la Terreur*, de l'autre, le despotisme de Bonaparte; et il termine en offrant à ses lecteurs un parallèle très-remarquable de la restauration telle que Dumouriez s'était proposé de la faire en avril 1793, et de la restauration telle qu'Alexandre l'a faite en avril 1814.

On ne peut mettre en doute que l'auteur ne soit fortement persuadé : on pourrait difficilement prétendre qu'un homme de ce mérite, après avoir long-tems vécu dans l'intimité du général, se soit mépris sur les intentions qui avaient autrefois guidé son vieil ami. Mais alors, ou je m'abuse, ou Dumouriez a bien peu connu les circonstances et les hommes au milieu desquels il se trouvait. Attaquer la Convention avec des troupes françaises aurait été une entreprise susceptible, à la rigueur, de succès. Mais, du moment qu'un bataillon, un uniforme autrichien aurait paru dans le camp des insurgés, la Convention n'aurait eu rien à craindre et rien à faire; elle aurait pu se reposer, de son salut et de sa vengeance, sur l'indignation publique. Dumouriez ne devait pas même s'attendre à soulever son armée : et, en échouant dans sa tentative, il ne pouvait qu'ajouter à l'ascendant, comme aux fureurs de la Montagne; livrer en butte aux soupçons, rendre *suspect* le patriotisme de la Gironde, dont les chefs avaient eu et conservaient encore des liaisons avec lui; et par-là même, assurer d'avance, ou du moins rendre plus facile le triomphe de la Commune, dans la lutte du 31 Mai.

D'un autre côté, en supposant qu'un coup de main réussît, et que Dumouriez se vît un moment l'arbitre de nos destinées, la restauration, faite sous ses auspices, aurait peu ressemblé,

selon toute apparence, ou n'aurait pas ressemblé long-tems a l'idée que s'en forme l'auteur. Un mois, huit jours peut-être après le triomphe, on aurait derechef intimé au restaurateur du trône le manifeste du duc de Brunswick; et, s'il se fût permis de réclamer, on lui aurait répondu : Ceci vous *concerne*, comme tous les autres... Vous avez détruit le mouvement national qui seul pouvait nous arrêter. Vous avez conduit à Paris le drapeau et les mousquets de l'Autriche : nous sommes les maîtres : *Væ victis!* Tel est du moins mon avis, ou si l'on veut, telles sont mes conjectures, fondées sur des raisons trop nombreuses et trop longues à déduire pour les développer ici, mais que la plupart de mes lecteurs retrouveront dans leurs souvenirs.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le panégyriste, ou plutôt le défenseur et l'historien de Dumouriez a montré, dans cette partie de son ouvrage, autant de lumières que de dévoûment, autant de talent que de courage. C'est un de ces écrivains dont la pénétration saisit, dont la réflexion rassemble et coordonne beaucoup d'idées. Il agite avec force de hautes questions, il exprime avec énergie des sentimens généreux, il rend avec éclat de nobles images. Son livre, plein de choses et d'émotions, contient un grand nombre de morceaux plus particulièrement remarquables, tels, par exemple, que le tableau de *la Fédération* au Champ-de-Mars, le résumé des travaux de l'*Assemblée Constituante* (1), la peinture de la Convention, les réflexions de l'auteur sur la scission des Feuillans, et plusieurs autres passages, tout aussi distingués, que je pourrais noter encore sans sortir de cette *troisième partie*.

La *quatrième*, quoique moins importante, renferme aussi des discussions et des peintures d'un haut intérêt. Elle nous montre d'abord Dumouriez proscrit par la Convention, persécuté par les Émigrés, tourmenté par les ministres de l'Autriche, obligé de changer à chaque instant de retraite, mais sans relâche occupé des moyens, préoccupé de l'es-

(1) Tout le pacte social qu'elle donna aux Français y est renfermé en une page.

poir de rappeler un jour sa patrie à la forme de gouvernement qu'il avait toujours préférée. Nous le voyons ensuite écrire ses *Mémoires* et son *Coup-d'œil politique sur l'avenir de la France*. Nous le suivons avec curiosité dans un voyage à Mittau et à Pétersbourg, dont le récit, très-rapide, offre, en effet, deux anecdotes très-curieuses. Enfin, les Anglais, menacés d'une invasion par Bonaparte, lui font demander des plans de défense, et il se fixe dans leur île. Là, continuant de méditer sur la situation politique et les *affaires* de l'Europe, il continue aussi de publier, à différentes époques, les résultats de ses méditations. Les événemens de 1813 et de 1814 rappellent en France l'émigration, ou plutôt ses faibles restes. Dumouriez se refuse à rentrer avec eux. « Il pensait, dit M. Ledieu, que les services rendus à sa patrie pendant son généralat en chef méritaient une récompense nationale, et que la proscription qu'il avait encourue par sa tentative... pour relever le trône constitutionnel, lui donnait quelques titres à la bienveillance du roi... Ce que son ambition désirait de la nation et du prince, c'était de pouvoir passer en France le peu d'années que lui réservait le ciel, comme l'égal de ceux à qui il avait donné les premières leçons de la victoire... Au lieu du bâton de maréchal, qu'eût honoré sa main mutilée, on lui fit offrir 20,000 francs de traitement comme lieutenant-général en retraite; et le général Dumouriez renonça à l'espérance de revoir sa patrie. »

Du sein de l'exil où s'écoulait sa vieillesse, il répondit toujours avec transport au cri de *liberté*, sur quelque partie du globe que ce cri se fît entendre. Il fournit des plans de défense aux Napolitains et aux Espagnols. L'insurrection de la Grèce, surtout, produisit sur son âme une impression aussi vive que profonde. Il secourut de ses conseils cette nation héroïque, regrettant que son grand âge lui interdît le bonheur de la servir de son épée. Il ne parlait qu'avec enthousiasme d'une lutte, à ses yeux, sacrée, et qui avait comme reproduit tous les prodiges de la Grèce antique, même avant ces merveilles de *Missolonghi*, dont une plume accoutumée à retracer l'héroïsme

vient de nous donner l'incroyable et cependant fidèle histoire (1).

M. Ledieu nous fait connaître quelques ouvrages de Dumouriez qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas été rendus publics; il en cite des fragmens; et finit par retracer, avec la double émotion de l'amitié et du regret, les vertus privées du général, les sentimens et les pensées qui remplissaient encore sa vie au moment où la mort l'a frappé. Il serait difficile de lire cette fin de l'ouvrage, sans partager l'intérêt que le vieux guerrier savait inspirer à tous ceux qui l'environnaient, et qui étaient heureux de l'approcher. On finit par faire plus que comprendre l'inconsolable affliction où sa perte les a tous plongés : et, tandis qu'ils détournent vers sa tombe un touchant souvenir d'amour et de respect, on s'unit à eux par la pensée, en y déposant un regret.

Avec la plupart des écrivains, ma tâche serait finie; mais, quand un auteur a du style, il y aurait de l'injustice à ne pas offrir aux lecteurs quelque citation assez étendue pour les mettre à portée de juger eux-mêmes. J'ai marqué un grand nombre de morceaux : en voici un qui perdra moins que tout autre à être offert isolément. « Si Dumouriez avait été l'homme de l'anarchie, s'il avait pensé ne combattre que pour elle, il l'aurait franchement avoué, et loin de l'en disculper..., je proclamerais qu'il a eu raison, et qu'entre les deux fléaux qui menaçaient son pays, il s'est décidé pour le moindre. Sans doute, elle est bien atroce, bien épouvantable, l'anarchie! Nous l'avons vu promener dans nos campagnes ses hordes dévastatrices, ses torches et ses haches : mais le despotisme ne lâche-t-il pas aussi ses hordes, n'allume-t-il pas ses torches, et ne frappe-t-il pas des mêmes haches? L'anarchie, en faisant couler des torrens de sang, en *créant* de vastes *ruines*, fait-elle autre chose que pratiquer les leçons de la tyrannie? Ses proscriptions, ses

(1) Voyez, dans notre cahier de *Janvier*, t. XXXIII de la collection, page 124, l'analyse de l'*Histoire du siège de Missolonghi*, par M. *Auguste* FABRE.

exils sont moins nombreux encore; et, sans remonter à des tems loin de nous, ne trouverais-je point d'exemples à citer, des emprisonnemens illégaux, des exils arbitraires, des tribunaux sanguinaires, des assassinats judiciaires, des massacres; et, suivant les expressions de Tacite, la proscription de la gloire, de la vertu, de la fortune et du courage; les mers couvertes de fugitifs?... Au moment où ces mots tombent de ma plume, j'entends le bruit effrayant des vents et des flots, mes yeux se fixent sur l'Océan, dont les vagues en fureur ouvrent de vastes tombes qu'elles s'empressent de combler. Près de moi sont des débris qui tout à l'heure étaient des vaisseaux, et dans le lointain je vois des vaisseaux qui tout à l'heure seront des débris, et jetteront sur la plage les cadavres des péninsulaires qui ont demandé aux orages de la nature un asile contre les orages sans pitié de la tyrannie (1)! Oui, j'ose le dire, à atrocités égales, supérieures même, l'anarchie est préférable au despotisme. La première, plus odieuse, plus vile, s'épuise par ses convulsions; et, sans combinaisons, sans liaison, sans avenir dans ses forfaits, elle se détruit par ses propres efforts. Le despotisme froid, méthodique, systématique, avec une apparence de grandeur, trouve dans ses cruautés des moyens de conservation et d'accroissement. L'anarchie n'a qu'une existence passagère. Une partie de la génération qui en a été témoin ou victime lui survit toujours pour la flétrir, et en épouvanter les races futures: mais le despotisme, traversant orgueilleusement les siècles, écrase des générations entières,... et souvent, au lieu de l'exécration, revêtu du manteau de la gloire (nous l'avons vu), il reçoit des hommages. »

On ne saurait méconnaître dans ce morceau, qui n'est ce-

---

(1) « Ce fut dans la matinée du 23 novembre 1824, à la campagne d'un ami, dont la maison dominait la superbe rade de Plymouth, toute couverte de bâtimens naufragés, que j'écrivis cette page et les précédentes. » (*Note de l'auteur.*)

pendant pas le meilleur de l'ouvrage, une énergie peu commune de pensée et d'expression, de fortes et vives images, du mouvement, du coloris. Quel est celui de nos grands écrivains qui n'eût pas avoué ce trait : *Près de moi sont des débris qui tout à l'heure étaient des vaisseaux, et dans le lointain je vois des vaisseaux qui tout à l'heure seront des débris, etc.?* Quand des beautés de cet ordre, et peut-être même plus saillantes, se rencontrent fréquemment dans une composition originale et difficile, pourrait-on s'appesantir sur quelques défauts de goût qu'on apercevrait de loin à loin, sur des tournures ou des locutions insolites, qui viendraient, au moins en partie, du long séjour de l'auteur chez une nation voisine? Quelques traits de plume tirés sur les *épreuves* d'une seconde édition feront disparaître ces taches légères, et l'ouvrage restera. Il assure à M. Ledieu une place distinguée comme penseur et comme écrivain.

F. D. T.

LITTÉRATURE.

Obras dramaticas y liricas *de D. Leandro-Fernandez* **de Moratin**, *entre los Arcades de Roma Inarco* **Celenio.** — **Œuvres dramatiques et lyriques** de *D. L.-F.* **de Moratin** (1).

Moratin mérite certainement le surnom de restaurateur de l'art dramatique en Espagne, que lui ont donné ses contemporains. L'honneur d'avoir réformé la scène castillane appartient à celui qui en a banni le mauvais goût, et qui a su y introduire la raison et la philosophie. C'est, en effet, Moratin qui, en offrant dans ses comédies des tableaux fidèles de caractères et de mœurs, a ramené l'art théâtral à son véritable but, celui d'émouvoir pour instruire et corriger : but important que la plupart des poëtes espagnols avaient presque entièrement méconnu jusqu'à lui. La réforme du théâtre était, il est vrai, ardemment désirée par tout ce qu'il y avait en Espagne d'hommes éclairés; mais il est des époques malheureuses en littérature, où les amis de la raison se bornent à faire des vœux stériles, et pendant lesquelles les écrits mêmes de quelques littérateurs distingués ne sauraient exercer qu'une influence faible et incertaine sur les préjugés du plus grand nombre. Cet empire du mauvais goût a duré, en Espagne, plus long-tems que dans les autres pays de l'Europe.

On chercherait donc en vain à diminuer la gloire de Moratin, en disant qu'il n'a fait que suivre la route déjà indiquée par les critiques, ou parcourue par les poëtes espagnols. Des ouvrages remarquables, sans doute, avaient paru quelques années

(1) Paris, 1825; Th. Barrois fils, rue Richelieu, n° 15. 3 vol. in-8°; prix, 27 fr.

avant les siens; ils renfermaient des idées saines sur la littérature en général, et sur l'art dramatique en particulier; on y faisait apprécier avec soin les beautés des auteurs classiques, anciens et modernes; on y établissait en même tems des principes généraux et des règles fixes sur l'éloquence et sur la poésie. Mais, il ne suffit pas d'avoir de bons codes de littérature: il peut se faire, qu'avec d'excellens rhéteurs, on manque d'épopées, et de bons ouvrages dramatiques, et qu'avec une connaissance approfondie des règles, on soit loin encore d'atteindre la perfection dans les lettres et dans les arts. On sent aisément, d'ailleurs, que les poëtes dramatiques espagnols, en quittant la route généralement suivie, ont dû s'en écarter avec une grande timidité, et qu'il leur aura fallu bien des ménagemens pour introduire dans leurs comédies l'usage des règles des *unités*, puisqu'ils avaient affaire à une multitude ignorante, accoutumée à tout applaudir sans discernement, et en possession de trouver ravissantes, admirables, de mauvaises comédies, ou de véritables farces. Aussi, à peine pourrait-on nommer, parmi le petit nombre de poëtes comiques qui ont précédé Moratin, quelqu'un qui, ayant essayé de prendre une marche régulière et raisonnable sur la scène, ait su réunir le naturel et la grâce, et atteindre le but de l'art dramatique. Si le théâtre espagnol présente maintenant quelques bonnes comédies, tracées d'après les règles, et selon l'esprit de l'école moderne; s'il peut offrir des modèles dignes d'être imités, c'est au talent d'observation dont Moratin est doué, à la connaissance approfondie qu'il a de l'art théâtral, à l'étude qu'il a faite des mœurs et de la langue de sa nation, que la littérature espagnole doit ce précieux avantage.

Rien ne fera mieux sentir la vérité de ces assertions qu'une esquisse de l'état et des progrès du théâtre en Espagne, pendant le XVIIIe siècle, parce qu'elle montrera combien ces progrès ont été lents, et quels obstacles la raison a dû surmonter pour réformer une partie si essentielle de la littérature. Il n'entre point dans notre sujet de rechercher ici les causes morales, religieuses ou politiques qui ont retardé le triomphe des saines

doctrines littéraires dans cette nation : il s'agit simplement de constater les faits historiques, sans remonter aux causes.

On s'accorde à reconnaître, dans les anciennes comédies espagnoles, de la chaleur, de la verve, des beautés de détail, des descriptions ingénieuses : on ne refuse pas non plus aux poëtes comiques espagnols de l'imagination; mais leur ancien théâtre laisse à désirer de la raison, de l'ordre, de l'ensemble. On regrette surtout de le trouver trop éloigné du but que la comédie ne doit jamais perdre de vue. Que l'on ne cherche point à excuser cette déviation des principes immuables du goût et de la raison, en disant qu'ils n'étaient pas connus des anciens poëtes comiques castillans. Car, outre que l'histoire littéraire de l'Espagne, au XVIe siècle, nous montre que les anciens poëtes grecs et romains étaient généralement étudiés par les hommes livrés à la culture des lettres; *Barthélemy Torres Naharro*, 120 ans avant la naissance de Boileau, avait déjà mis en pratique, dans quelques-unes de ses comédies, certaines règles des *unités*, en quoi il n'eut malheureusement pas d'imitateurs. On sait que l'immortel auteur de *Don Quichote* a traité de la poésie et de la littérature en homme supérieur, imbu des préceptes d'Aristote et de Quintilien. Le *Pinciano*, dans sa *Philosophie de l'ancienne poésie*, ouvrage qu'il fit imprimer en 1596, insiste sur la nécessité de se tracer des règles pour la composition dramatique. L'action, dit-il, ne doit jamais durer plus de trois jours : moins elle aura de durée, mieux elle vaudra. On doit blâmer, dit-il ailleurs, ces pièces dans lesquelles on voit les personnages naître, croître, se marier, avoir des enfans, et même des petits enfans; ce qui ne saurait être toléré dans la fable épique, qui n'est pourtant pas soumise à des lois aussi sévères que la comédie. « *Lope de Vega*, le plus fécond et le plus ingénieux des poëtes comiques espagnols, avoue avec une rare franchise que, tout en connaissant les règles de l'art, il ne se souciait nullement de les observer dans ses comédies; et il donne pour motif que, cherchant à plaire au public, qui lui payait ses pièces, il ne devait faire autre

chose que flatter le goût et les caprices de la multitude, tout-à-fait étrangère à la connaissance des règles.

Les auteurs dramatiques qui vinrent après Lope de Vega ne poussèrent point la franchise aussi loin que ce poëte, courtisan de la multitude; mais ils continuèrent d'agir d'après les mêmes principes. Voulant être, comme lui, populaires avant tout, ils consentirent à outrager le goût et la raison, plutôt que de mécontenter le peuple, auquel ils avaient envie de plaire. Il en résulta que, malgré les conseils des bons maîtres, malgré quelques lueurs de bon goût qui se faisaient remarquer de tems à autre dans les comédies, la scène fut inondée de pièces où les préceptes de l'art étaient méconnus; et la foule se porta au théâtre pour y applaudir des farces ignobles, ou des *imbroglio* dépourvus de grâce et de raison. Les poëtes suivirent leur plan favori, qui était d'amuser, de faire rire le peuple, sans chercher ni à l'instruire, ni à le corriger; quelques-uns firent même tout ce qu'il fallait pour le pervertir par la représentation de pièces, où non-seulement le vice, mais le crime triomphaient avec éclat, au grand détriment de la morale publique. Nous sommes forcés de l'avouer, la déviation plus ou moins choquante des principes de l'art dramatique se fait remarquer dans presque tous les poëtes comiques espagnols, sans en excepter ceux qui se sont illustrés à juste titre par la richesse de leur imagination, et par la fécondité de leur génie. Outre *Lope de Vega*, des poëtes tels que *Calderon*, *Tirso de Molina*, *Solis*, *Moreto*, et tant d'autres, n'ont pu racheter par des détails d'un mérite supérieur et incontestable ce défaut essentiel et fondamental de leur composition.

Vers le milieu du dernier siècle, quelques hommes éclairés firent sentir la nécessité d'une réforme dans la littérature. *Luzan* fut le premier qui osa rappeler aux Espagnols les préceptes d'Aristote sur la rhétorique et sur la poésie. Nourri des modèles de l'antiquité, frappé du désordre et des bizarreries qui dégradaient la scène, dégoûté du *gongorisme*, qui avait envahi la littérature, il s'occupa d'inculquer les règles sanctionnées

par l'autorité des meilleurs maîtres. Les productions admirables de la littérature française, sous Louis XIV, avaient été dues principalement à l'observation des préceptes de l'art. La doctrine de Luzan puisa une nouvelle force dans ces modèles récens de correction et de goût. Sa *Poétique* parut à Sarragosse, en 1737. Il n'est pas besoin de dire qu'elle n'était pas une théorie de son invention : elle doit être considérée, au contraire, comme un code renfermant, outre les préceptes d'Aristote, les observations de plusieurs critiques modernes étrangers, tels que *Rapin*, *Corneille*, *Crousaz*, *Lamy*, et Mme *Dacier*, parmi les Français ; *Muratori* et *Gravina*, parmi les Italiens. Le succès de cet ouvrage fut peu éclatant; on devait s'y attendre. Pour ce qui est de la réforme théâtrale, il eût été peu raisonnable de compter sur une révolution soudaine, les esprits se trouvant alors fortement épris des ouvrages de l'école dominante. Malgré les sages conseils de Luzan, la masse des spectateurs demeura constamment attachée à ses auteurs favoris, et les poëtes dramatiques ne songèrent qu'à flatter le goût du public, souverain arbitre de la destinée de leurs comédies. Il aurait fallu, d'ailleurs, pour enlever aux anciennes comédies la popularité dont elles continuaient à jouir, offrir à la multitude des pièces gaies, amusantes, nationales surtout, d'un mérite reconnu, faites d'après le nouveau système : or, cela n'était point facile; car la théorie des *unités*, pour être raisonnable, n'en présente pas moins au poëte comique des difficultés nombreuses. Ainsi, tout ce que Luzan était fondé à espérer, et ce qu'il obtint en effet par la publication de sa *Poétique*, fut de se faire comprendre de quelques esprits droits, et de les initier aux secrets de l'art, préparant ainsi, quoique de loin, l'époque où l'on reviendrait généralement à des idées saines sur cette branche de la littérature.

Mayans, *Nasarre*, *Montiano y Luyando*, poursuivirent la tâche commencée par Luzan : le premier publia sa *Rhétorique*, calquée sur celle d'Aristote; le second fit imprimer les huit comédies de Cervantes, avec une *préface* où il fit sentir la nécessité de se conformer à des règles fixes, lorsqu'on veut faire de

bonnes pièces dramatiques. Montiano y Luyando fit mieux : ne se contentant point d'enseigner cette doctrine, il ajouta l'exemple au précepte, et publia deux tragédies : *Virginie* et *Ataulphe*, se proposant, c'est lui-même qui nous le dit, d'apprendre à ses compatriotes la méthode pour écrire des pièces selon les règles, et de faire voir en même tems aux étrangers que les Espagnols connaissaient aussi la nature et les principes de l'art dramatique. Mais, soit que Montiano n'osât pas affronter les dangers de la représentation devant des spectateurs peu disposés à favoriser de semblables innovations, soit que d'autres causes vinssent contrarier ses désirs, *Virginie* et *Ataulphe* ne furent point jouées sur le théâtre public.

Alors, on hasarda quelques essais pour la réforme de la scène. Par malheur, les poëtes, partisans de cette réforme, voulurent s'exercer de préférence dans la tragédie, genre grave et sublime. Il eût été plus raisonnable, puisque cela présentait plus de chances de succès devant des spectateurs à qui l'on avait besoin de plaire, pour les convertir au nouveau système, de les gagner d'abord par les grâces et le sourire de Thalie, avant de les initier aux fureurs de Melpomène. Quoi qu'il en soit, don *Nicolas-Fernandez de* Moratin, père de notre auteur, mit au jour trois tragédies : *Lucrèce*, *Hormesinde*, et *Guzman el bueno*. Cadahalso publia *don Sancho Garcia*; Ayala, *Numance détruite*; Huerta, *Rachel* et *Agamemnon*; *Villaroel marquis de* Palacios, *Anne Bolene* et *don Sancho de Castilla*. L'abbé Andrès, jésuite espagnol, dit, dans son *Histoire de la littérature*, écrite en langue italienne, que les jésuites espagnols avaient composé dans les derniers tems, pour les prix annuels de leurs colléges, quelques tragédies remarquables, parmi lesquelles il cite *Jonatas*, *Philoctète*, *Joseph* et *Don Sancho Abarca*.

Guzman el bueno, et l'*Hormesinde* de Moratin père, la *Numance* d'Ayala, et la *Rachel* de la Huerta méritent une mention spéciale. *Guzman el bueno* est une tragédie écrite d'un style admirable et tout-à-fait digne du sujet : l'action offre un grand intérêt. Gusman, sacrifiant la vie de son fils et les senti-

mens les plus puissans de la nature à la conservation de la place qu'il est chargé de défendre, ne se laissant point fléchir par les plaintes douloureuses d'une mère, est l'un des tableaux les plus tragiques que l'on puisse offrir sur la scène. Malheureusement, il ne peut pas fournir la matière de cinq actes, et l'action, renfermée dans des bornes si étroites, ne présente point assez d'étendue pour développer tour à tour avec l'énergie convenable les sentimens de pitié, d'admiration, de terreur, de patriotisme qui devraient émouvoir le spectateur.

Le plan de l'*Hormesinde* est plus vaste : cet ouvrage présente aussi des scènes d'un grand intérêt; mais don Nicolas-Fernandez de Moratin, qui était un excellent versificateur, se laissa entraîner, dans cette tragédie, au-delà des limites du genre, et s'éleva jusqu'à la sublimité de l'épopée : ses vers, quelque beaux qu'ils soient, ne sauraient convenir à une tragédie.

L'action de *Rachel* manque d'intérêt tragique. Ni la mort d'une juive, maîtresse d'un roi faible qu'elle est parvenue à asservir, ni l'infamie des *Ricos homes*, les plus puissans du royaume de Castille, assassinant lâchement une femme, ne sont des sujets faits pour inspirer de l'intérêt. Ce vice est tellement essentiel que la pureté d'élocution, le style poétique, l'unité d'action, un dénoûment naturel, n'ont pu rendre cette tragédie de la Huerta intéressante, malgré les beautés qu'elle renferme. Lorsque la Huerta composa cet ouvrage, il n'avait pas encore abjuré les bonnes doctrines dramatiques qu'il abandonna depuis, au grand regret des admirateurs de son talent, et au grand désavantage du théâtre espagnol moderne.

Quant à la *Numance* d'Ayala, quelqu'intérêt que la destinée d'un peuple héroïque puisse offrir toujours et partout, la pièce ne pouvait réussir sur la scène, par la raison que la destruction d'une ville est difficilement un sujet dramatique. Malgré le talent reconnu du poëte, malgré la connaissance profonde qu'il avait de l'art, sa *Numance* prouve qu'il y a des obstacles insurmontables, contre lesquels le génie lui-même s'efforce en vain de lutter.

Au milieu de ces efforts pour imiter la tragédie française, et

pour atteindre, s'il était possible, à la pureté de Racine et à son admirable correction, la comédie faisait peu de progrès. Les poëtes comiques continuaient à se traîner péniblement sur les traces de Calderon, de Moreto et de Cañizares : rien n'annonçait encore une réforme. Don Nicolas-Fernandez de Moratin publia, en 1762, la *Petimetra* (la *Petite Maîtresse*) ; mais il ne fut point heureux dans cet essai, parce qu'il avait voulu imiter le genre ancien de la comédie espagnole, et le combiner avec la régularité de la scène moderne. Il n'en résulta qu'un ouvrage mixte, bizarre, qui serait tombé dès sa première représentation, si l'auteur se fût avisé de le faire jouer.

Vers la même époque, le gouvernement sortit pour la première fois de l'insouciance qu'il avait eue jusqu'alors pour le théâtre : les mesures dont nous allons parler étaient à la vérité isolées, et en quelque sorte locales, mais elles ne furent point sans importance pour les progrès de la scène espagnole. Le ministre d'état marquis de Grimaldi accorda la permission de former quelques troupes de comédiens pour les théâtres des *Sitios* (maisons de plaisance du roi d'Espagne, telles que Aranjuez, Saint-Ildephonse et l'Escurial). On fit, par son ordre, des traductions des meilleurs ouvrages dramatiques français, destinées à être jouées sur ces théâtres des résidences royales : on chercha également à introduire une meilleure méthode de déclamation. Le fameux comte d'Aranda, investi de pouvoirs extraordinaires pour le gouvernement de la capitale, après l'émeute qui eut lieu contre le marquis de Squilace, prit des mesures importantes pour la police intérieure et extérieure des théâtres de Madrid, afin de maintenir l'ordre et la décence dans les représentations, en comprimant l'ardeur des partisans opposés des deux théâtres espagnols de cette ville, où, sous les dénominations étranges de *Polacos* et de *Chorizos*, ils se livraient parfois des combats et occasionaient souvent des troubles. En outre, le comte, protecteur déclaré des hommes de lettres, les engageait à composer des comédies, d'après les principes de l'école dramatique moderne.

Cependant, quel que fût l'intérêt que ces hommes d'état

montrèrent pour la réforme du théâtre, il ne parut aucune production d'un mérite supérieur. Le seul poëte comique qui montra de la verve et de l'originalité, fut don *Ramon de la Cruz;* mais il se borna à composer de petites pièces gaies, dans le goût du peuple, appelées *Saynetes*, dans lesquelles il remplaça le désordre et la grossièreté des anciens *Entremeses* par des imitations naturelles et gracieuses des mœurs populaires. On doit le blâmer d'avoir embelli souvent le vice dans ses petites comédies, d'y avoir même présenté quelquefois le crime sous des dehors si équivoques, pour ne point dire si excusables, que des actions désavouées par la pudeur et par la vertu, et celles même que la loi punit avec une juste sévérité, sont représentées comme des espiégleries et des tours d'adresse fort amusans. La fécondité de ce poëte comique peut paraître surprenante, quoique sa muse ne se soit pas élevée jusqu'à la hauteur de la véritable comédie. Le nombre de ses productions monte à 218, d'après le tableau que nous en a conservé M. de Sempere, dans sa *Bibliothèque des meilleurs écrivains sous le règne de Charles III*, et qui se trouve aussi inséré dans le *Catalogue des pièces dramatiques du* XVIIIe *siècle*, en tête des *Œuvres de Moratin.*

Lorsque le marquis de Grimaldi et le comte d'Aranda quittèrent les affaires publiques, le théâtre retomba dans son désordre habituel; il paraît même que la confusion fut extrême. Jamais (ce sont les expressions qu'emploie l'auteur du *prologue* de l'ouvrage que nous annonçons) on n'avait vu une semblable confusion de vieilleries et de nouveautés; un tel mélange de bonnes et de mauvaises comédies. Les muses de *Lope de Vega, Montalvan, Calderon, Moreto, Rojas, Solis, Zamora* et *Cañizares;* celles de *Bazo, Regnard, Laviato, Corneille, Moncin, Metastase, Comelia, Molière, Valladares, Racine, Zabala, Goldoni, Nifo* et *Voltaire* s'étonnèrent de se trouver ensemble.»

Ce fut au milieu de ce chaos théâtral que le *Delinquente Honrado* (l'Honnête criminel) parut, en 1770. L'auteur de cette comédie fut *don Gaspar Melchior de* Jovellanos, jeune encore alors, et que tant d'écrits d'un mérite incontestable dans divers

genres, et les fonctions éminentes qu'il a remplies avec éclat dans la haute administration, ont illustré depuis. Cette comédie, entièrement originale, malgré l'identité de son titre avec celui d'une comédie française, fut imprimée à Sarragosse, à l'insu de l'auteur; mais elle ne parut sur la scène que quelque tems après. Jovellanos fut le premier poëte comique espagnol qui s'exerça dans le genre mixte, appelé *drame*, auquel les Espagnols ont donné le nom de *tragi-comedia*. Quoique ce genre ne fût pas de nature à obtenir la faveur populaire, les gens de l'art, ainsi que les spectateurs éclairés, se hâtèrent d'applaudir aux sentimens d'humanité et de philosophie que Jovellanos attribue à un magistrat vertueux et intègre, tel que don Justo. Ils louèrent avec raison la pureté du langage, le dialogue facile, naturel, que l'on remarque dans cet ouvrage. Il était malheureux, sans doute, que Jovellanos débutât par ce genre de comédie; mais, à cela près, on pouvait se féliciter de voir la philosophie monter avec honneur sur la scène, après en avoir été si long-tems et si injustement bannie.

La naissance des infans jumeaux et la conclusion de la paix avec l'Angleterre donnèrent lieu à des réjouissances publiques, en 1784. La ville de Madrid voulant célébrer ces événemens par des représentations théâtrales, un concours fut ouvert devant l'*Académie royale de la langue espagnole*, qui devait désigner et couronner les ouvrages destinés à être joués sur la scène. Les pièces couronnées furent au nombre de trois : les *Artisans Menestrales*, par don *Candido-Maria* Trigueros; les *Noces de Gamache* par le célèbre Melendez Valdès, et l'*Atahualpa*, par don *Christophe-Maria* Cortès. Toutes les trois eurent les honneurs de la représentation; mais aucune d'elles n'est restée au théâtre. Le public s'occupa à peine de l'*Atahualpa*, tragédie dont le sujet avait été pris dans l'histoire de l'ancien empire du Pérou, et qui, malgré sa régularité, manquait d'intérêt. Iriarte (don *Tomas*) accabla les *Menestrales* d'épigrammes et de sarcasmes; il fut impossible à Trigueros de lutter avec un si rude jouteur : la pièce fut retirée du théâtre, pour n'y plus reparaître. Le sort de cette comédie fut mérité; car, comme

le remarque fort bien Marchena (dans son excellent *Discours préliminaire* de l'ouvrage espagnol, imprimé à Bordeaux, en 1820, sous ce titre : *Lecciones de filosofia moral y de elocuencia*, Leçons de philosophie morale et d'éloquence), quoiqu'elle soit remplie de maximes fort bonnes en elles-mêmes, on ne saurait les souffrir au théâtre, où l'on ne va point pour entendre des sermons, mais pour assister à une action qui attire la curiosité des spectateurs et les amuse en les instruisant, de sorte qu'ils déduisent la leçon de morale, non de ce qui leur a été dit, mais de ce qu'ils viennent de voir. Du reste, les interlocuteurs de Trigueros ne ressemblent pas plus à des Espagnols qu'à des Lapons, ou à des Moscovites. Quant aux *Noces de Gamache*, comédie du genre pastoral, elle n'eut qu'un succès d'estime. Quoique remplie d'excellentes imitations d'Anacréon, de Virgile, du Tasse et de Gessner, et malgré le mérite de la versification, elle offre un défaut capital, celui de l'union mal assortie de personnages et de caractères n'ayant aucun rapport entre eux : elle manque aussi d'ensemble et d'harmonie. Les sentimens et les idées de Basilio et de Quiteria, le style élégant et fleuri que l'auteur leur prête, vont mal avec les emportemens de don Quichotte, personnage extravagant et grotesque, dont la folie ne saurait paraître aimable que sous le pinceau enchanteur de Cervantes. Le chant des oiseaux, les fleurs, les zéphyrs, les descriptions bucoliques qui nous rappellent l'âge d'or, font disparate avec la grossière loquacité de Sancho, avec ses proverbes, ses malices et sa poltronnerie. Melendez essaya de réunir dans un même cadre les dialogues de l'Aminta avec ceux du Don Quichotte; il en résulte un genre mixte, étrange, insupportable sur la scène, fort au-dessous de ce que le Tasse et Cervantes avaient fait dans deux genres opposés.

Une comédie parut enfin à Madrid en 1788, écrite selon les règles de l'art : on doit la regarder comme la première dans l'ordre chronologique de la restauration théâtrale; ce fut *le Señorito mimado* (*le Jeune homme gâté*), par don *Tomas* Iriarte. On y trouve un plan bien conçu, des caractères habilement tracés, des intentions comiques, une versification facile,

un style agréable; mais à ces qualités se mêlent les défauts caractéristiques de tous les ouvrages du même poëte : il y a peu de mouvement dramatique, et peu de chaleur dans l'action. Iriarte occupera toujours une place honorable parmi les poëtes dramatiques du second ordre. Il ne s'est jamais élevé au premier rang, parce que tout en connaissant parfaitement les préceptes de l'art, et, quoiqu'il fût doué d'un jugement droit, et d'un goût exquis, il lui manquait ce que la théorie ne peut jamais donner, *le feu divin*, qui est l'âme de tous les ouvrages poétiques.

Le théâtre espagnol se trouvait dans l'état que nous venons d'indiquer lorsque Moratin parut. Après un siècle de travaux et de tentatives reitérées pour faire triompher la raison et acclimater le bon goût, on commençait enfin à s'avancer vers le but d'un pas plus assuré; mais la marche était toujours lente, pénible : on était encore bien loin de la perfection : il fallait de grands efforts pour bannir du théâtre les mauvaises comédies que la foule venait y applaudir : c'était la tâche glorieuse réservée à Moratin. Hâtons-nous d'ajouter qu'il était digne d'entreprendre la réforme de la scène espagnole. Appelé à une aussi haute destinée, il avait sur l'art théâtral des idées qui le mettaient en état de l'accomplir. Il sentait tout le désordre de l'ancien théâtre, et la nécessité de ne plus tolérer sur la scène ni les licences de Lope de Vega, ni les imbroglio de Calderon : il pensait que la comédie devait joindre l'agréable à l'utile; qu'on serait blâmable d'écrire pour le théâtre si l'on ne se proposait d'autre but que d'amuser le public pendant deux heures, bornant ainsi tout le mérite d'une pièce dramatique à l'effet d'une symphonie. Il croyait que les auteurs étant investis, selon l'expression de Nasarre, d'une sorte de ministère public pour instruire leurs concitoyens, et se trouvant appelés par la patrie à être les censeurs de la multitude ignorante, corrompue, ou ridicule, on ne saurait leur pardonner de renoncer volontairement aux avantages qu'il leur est facile d'obtenir en faveur de la civilisation et de la morale, lorsqu'ils ont à leur disposition toutes les ressources de l'art pour émouvoir et

pour persuader. Il savait que le succès durable d'une comédie dépend de l'observation des règles, et que, comme toutes les sciences, celle du théâtre a ses principes fixes, invariables, que les plus grands génies ne sauraient méconnaître sans s'égarer. Il voulait suivre les traces de Corneille et de Molière, qui, s'étant mis au-dessus des préjugés populaires, avaient créé la tragédie et la comédie en France. Enfin, il voulait tracer au moins une nouvelle route, pour que, dans des tems plus heureux, d'autres pussent la parcourir avec plus de succès et de gloire : quelque difficile que fût cette tâche, Moratin fut assez heureux pour la remplir.

Remarquons, toutefois, que les circonstances lui étaient favorables pour entreprendre cette réforme. Depuis l'accession de Philippe V, une nouvelle ère avait commencé pour les sciences, les lettres et les arts, tombés dans la plus grande décadence sous le dernier monarque de la dynastie autrichienne : à l'imitation de son grand-père, Philippe V se fit gloire de créer des établissemens scientifiques, de former des académies et de transplanter sur le sol de l'Espagne les connaissances humaines qui avaient déjà porté tant de fruits sur celui de la France. Ferdinand VI avait continué à marcher sur les traces de son père; et, sous le règne de Charles III, le mouvement des esprits était devenu rapide, le désir des réformes constant et presque général. Parmi les littérateurs, les partisans des bonnes doctrines se trouvaient être, sinon en majorité, du moins en nombre considérable. Les principes que *Luzan* avait jadis professés, et que *Mayans*, *Nasarre* et *Luyando* inculquèrent après lui, *Ayala*, *Cadahalso*, *Moratin* père et don *Juan de Iriarte* les avaient mis en pratique avec succès : grâce à ces réformateurs de la littérature, l'étude des bons modèles de la Grèce et de Rome était généralement cultivée : elle faisait partie de l'éducation. Ce sont les dernières années du règne de Charles III qui forment l'époque la plus brillante de la littérature espagnole du XVIII$_{me}$ siècle. On ne peut fixer ses regards sur les dix années écoulées depuis 1780 jusqu'en 1790 sans être frappé des grands progrès que les lumières avaient

faits en Espagne. *Jovellanos*, *Campomanes*, *Tavira*, *Roda* et *Llaguno* étaient à la fois l'orgueil et les appuis de la philosophie et de la saine littérature.

Tout était donc changé à l'avantage des réformateurs du théâtre. Il n'existait, au commencement du siècle, qu'un petit nombre de personnes éclairées en état de sentir les beautés dramatiques, et d'apprécier les conseils des bons maîtres. On était si généralement prévenu en faveur de l'ancienne scène espagnole, et les préjugés contre la bonne comédie étaient si enracinés, que l'on n'eût toléré sur le théâtre aucune pièce faite selon les règles de l'art. Or, cette disposition était tout-à-fait changée vers la fin de ce siècle. Une partie nombreuse du public, et la plus influente sans contredit, professait ouvertement la nécessité de réformer le théâtre, comme elle éprouvait le besoin d'entreprendre tous les perfectionnemens possibles dans les diverses branches de l'administration publique. Le gouvernement était le premier à favoriser ce besoin de civilisation : il s'occupait constamment d'utiles réformes. Il avait pris des mesures importantes sur l'agriculture, le commerce et l'industrie; l'armée, la marine, avaient éprouvé des améliorations considérables : à la voix de l'autorité, il s'était formé dans les principales villes de l'Espagne des *sociétés patriotiques* et *économiques*, composées des citoyens les plus distingués par leur rang ou par leurs lumières, pour correspondre avec le gouvernement sur tous les objets d'utilité, soit générale, soit locale, et pour répandre par tous les moyens possibles, parmi les diverses classes de la société les connaissances et les lumières. De nombreux écrits, des journaux littéraires d'un mérite distingué paraissaient à Madrid, sous la protection du gouvernement; on s'y livrait à l'examen des plus hautes questions de législation, de morale et de littérature. Il est vrai que, tout en favorisant ce mouvement vers la civilisation, le gouvernement se trouvait fort bien des pouvoirs illimités qu'il exerçait, et qu'il n'annonçait pas la volonté de s'en dessaisir; mais, si l'on ne peut approuver cette passion pour le despotisme, on est du moins assez disposé à excuser une administration qui se

proposait des vues bienfaisantes, et aplanissait les obstacles contre lesquels on avait encore à lutter.

On conservait le scandale de l'inquisition; mais son pouvoir était déjà très-borné, son action bien affaiblie; en attendant le moment favorable pour terrasser le monstre, on l'avait muselé. Enfin, grâce à la sagesse de l'administration, Madrid renfermait dans son enceinte une société nombreuse, choisie, éclairée, polie; c'était devant ce public, juge compétent des beautés dramatiques, que Moratin allait faire jouer ses comédies. Quelques vues étroites, des intérêts de coteries pouvaient essayer de retarder encore le triomphe de la bonne école; mais de semblables tentatives devaient échouer; le succès de Moratin était assuré.

En 1788 il avait déjà terminé sa comédie intitulée : *El viejo y la niña* (*le Vieillard et la jeune fille.*) Mais, outre les lenteurs et les tracasseries ordinaires des censeurs de tous les pays, qu'il lui fallut subir, il eut encore à déjouer les intrigues de ceux qui trouvaient leur avantage dans l'état de dégradation où languissait le théâtre, et dans le mauvais goût qui y dominait. La représentation de cette comédie ne put avoir lieu à Madrid que le 22 mai 1790 : elle fut jouée sur le théâtre *del Principe*. On y applaudit avec raison le sujet éminemment dramatique et moral, la régularité de l'action, la vérité des caractères, la gaîté, le comique, le style, la versification. Les amis de la philosophie purent se féliciter de voir pour la première fois un poëte comique espagnol, tout en imitant les bons auteurs étrangers, rester néanmoins national par les caractères qu'il traçait, par les mœurs qu'il cherchait à corriger, et par le style dont la pureté rappelait les beaux jours de l'ancienne école espagnole. Ce brillant début, qui annonçait une nouvelle ere théâtrale, commença la réputation de notre poëte : elle ne tarda pas à s'agrandir par la représentation de sa seconde comédie, intitulée : le *Café*, ou *la Comedia nueva*.

Le travers d'un vieillard qui se fait illusion sur son âge et ses infirmités, et qui veut épouser une jeune personne, n'appartient pas exclusivement à telle ou telle classe de la société;

il peut se trouver chez des hommes de tout rang et de toute condition : ce sujet était parfaitement du domaine de la comédie. Il n'en est pas de même des vices que Moratin se proposa de flétrir, dans le *Café* : le mauvais goût dramatique et les écarts des poëtes qui travaillaient pour la scène. Ces défauts étaient ceux d'une profession spéciale; ce qui paraissait les rendre peu propres à être présentés sur le théâtre. Mais, puisque ce mauvais goût exerçait une funeste influence sur toutes les classes de la société, il fallait bien l'attaquer et détruire, s'il était possible, la cause de cette corruption universelle. On représenta le *Café*, à Madrid, en 1792 : le succès fut des plus éclatans. Les poëtes que Moratin frappa de sa férule perdirent tout à coup, et comme par enchantement, leur empire sur la scène. Ce que *Cervantes* avait fait contre les romans de chevalerie, dont il parvint à dégoûter par son admirable *Don Quichotte ;* ce que le père *Isla*, par la publication de son *Gerundio de Campazas*, avait fait contre les mauvais prédicateurs qui prostituaient la sainteté de leur ministère, et parlaient du haut de la chaire un jargon barbare, inintelligible, mêlé de sacré et de profane; ce même triomphe, Moratin venait de le remporter sur les mauvais poëtes dramatiques. En vain, les comédiens et les auteurs, voyant leurs intérêts compromis, se liguèrent pour faire tomber la pièce, à la première représentation; en vain, ils répandirent partout des bruits contradictoires sur le mérite de cette comédie, qu'ils appelaient tantôt un libelle et une satire, tantôt un ouvrage froid et ennuyeux; en vain même eurent-ils recours à la dernière arme de la sottise, la dénonciation à l'autorité : la censure ne vit point dans cette pièce un libelle, et le public applaudit avec transport à des scènes éminemment comiques, dont le succès annonçait la réforme complète du théâtre espagnol.

Les beautés dont brille cette comédie seront sans doute moins senties, à mesure que le tems nous éloignera de l'époque où elle fut composée, et que l'on aura perdu de vue les originaux dont le poëte a tracé une si plaisante copie : c'est le sort de toutes les satires qui attaquent des vices ou des travers

d'une époque. Mais on peut avancer, sans crainte d'être démenti par l'événement, qu'alors même que cette comédie ne pourra plus être jouée sur la scène devant des spectateurs dont les yeux n'auront pas été frappés des bizarreries qu'on y fronde, elle sera toujours regardée comme un monument précieux de l'histoire littéraire d'Espagne, en ce qu'elle rappellera le tems où la muse dramatique de Moratin imprima une tache ineffaçable de honte et de ridicule aux mauvais poëtes, rendant ainsi l'art théâtral à sa véritable dignité. On verra toujours, dans don Eleuterio et don Hermogenes, deux personnages représentant l'ignorance et le mauvais goût théâtral de cette époque. La comédie du *Siége de Vienne*, dont Moratin imagina d'introduire des scènes dans cette pièce, pour avoir occasion d'y grouper les bizarreries qui infestaient le théâtre, aura de tout tems le rare mérite de présenter sous un point de vue fort plaisant les diverses espèces de pédantisme des auteurs contemporains.

Après le *Café*, Moratin fit jouer, à des époques diverses, quoiqu'assez rapprochées, ses trois autres comédies, tracées d'après les mêmes principes et dans le même esprit littéraire : celle du *Baron*, qui, n'ayant d'abord été qu'une petite pièce destinée à être mise en musique, un de ces petits opéras que les Espagnols appellent *zarzuela*, devint, par les développemens que l'auteur donna plus tard à l'action, une comédie régulière. Le poëte y fronde la vanité d'une riche villageoise brûlant de venger les affronts que lui ont faits les femmes nobles du lieu, et qui pour cela veut marier sa fille à un grand seigneur de la cour. Il se trouve que l'époux qu'elle lui destine, et qui se faisait passer pour un personnage important, n'est qu'un aventurier, arrivé depuis peu dans le pays, un véritable chevalier d'industrie, très-habile à caresser la folle vanité de la villageoise, qu'il exploite à merveille. *La Mogigata* (*la Bégueule dévote*), où l'on trace le caractère faux et astucieux d'une jeune fille que ses parens, frappés de la singulière dévotion qu'elle affecte, se proposent de faire religieuse, et qu'ils regardent comme une petite sainte, tandis qu'elle écoute fort complaisamment les propos galans des jeunes gens, et qu'elle

partage les sentimens tant soit peu mondains des autres demoiselles de son âge; enfin, *El si de las niñas* (*le Oui des jeunes filles*), (voy. *Rev. Enc.*, t. II, p. 487), comédie remplie de grâce, dont le but est de faire sentir aux parens qu'il ne faut point se fier à la docilité que montrent les jeunes filles lorsqu'on leur propose d'épouser des hommes âgés dont on croit la fortune ou la protection utiles à l'intérêt des familles : car la fille soumise et obéissante que Moratin nous représente dans cette comédie, bien loin d'aimer le vieillard que sa mère lui destine, est vivement éprise du jeune neveu de son prétendu, officier dans un régiment, dont elle préfère la légèreté et l'étourderie, et à qui l'oncle s'empresse fort sagement de céder ses droits à la main de la jeune personne, dès qu'il s'aperçoit de leur attachement mutuel.

Ce sont là les seules comédies originales de Moratin : elles forment ses principaux titres à la gloire. En outre, il a rendu un service important à la scène espagnole, et un hommage mérité à Molière, par la traduction de l'*École des Maris* et du *Médecin malgré lui*. La version qu'il en a faite librement, et avec les modifications qui sont indispensables lorsqu'il s'agit de transporter une comédie sur le théâtre d'un peuple étranger, est digne des plus grands éloges; ce qui le prouve évidemment, c'est que ces comédies ont été aussi goûtées et aussi applaudies en Espagne qu'elles le sont en France. Moratin dit très-judicieusement qu'une comédie étrangère ne saurait paraître avec succès sur la scène espagnole, sans porter *mantilla* et *basquiña :* d'après ce principe, il a su si bien combiner la propriété du langage castillan avec la grâce et les situations comiques de Molière; il a tellement conservé les intentions de l'auteur, que ces comédies, n'ayant plus aucun air d'*étrangeté*, peuvent aisément passer pour des comédies nationales. Il a traduit aussi le chef-d'œuvre de Shakespeare, *Hamlet*, avec des notes fort instructives, et qui rappellent le poëte exercé et le maître de l'art dramatique. Il paraît qu'il n'a entrepris cette traduction que pour donner à ses compatriotes une idée juste du genre bizarre du théâtre anglais, en leur mettant devant

les yeux les beautés sublimes qui s'y trouvent mêlées, avec des scènes triviales ou ridicules. *Hamlet* n'a jamais été joué sur la scène espagnole.

Revenons aux comédies de Moratin, et envisageons-les sous un point de vue général. Tout le monde s'accorde à y trouver des cadres réguliers, des situations comiques, des caractères bien tracés, un dialogue facile, un langage correct et pur. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer la gloire de cet auteur; c'est un très-grand mérite assurément que d'avoir offert le premier à ses compatriotes des modèles dignes d'être imités, et d'avoir tenté avec succès la réforme du théâtre national. On ne saurait dire que Moratin se soit montré moraliste aussi profond, ni philosophe aussi sublime que l'auteur du *Tartufe :* son génie ne s'est point élevé à de si hautes régions. S'il fallait caractériser la nature de son talent, on pourrait peut-être le faire avec assez de justesse, en disant que sa muse est plutôt correcte et sage, que brillante et hardie; que son génie n'est pas créateur, mais qu'il excelle dans les imitations. Ce sont principalement les beautés du langage et du dialogue, avec une sage ordonnance des scènes et des situations, qui font le mérite des comédies de Moratin. J'ignore l'effet qu'elles pourraient produire sur des spectateurs étrangers, sur des Français, par exemple, dont le théâtre est si riche en situations et en portraits. On est fondé à penser que le succès n'en serait que médiocre; mais, quant aux Espagnols, Moratin leur a offert des caractères tracés avec fidélité, observés avec délicatesse, dont ils voient tous les jours dans le monde les vices et les travers. Au surplus, Moratin a tracé ses comédies d'après l'idée qu'il s'est faite de l'art dramatique. Voici la définition qu'il en donne : *La comédie est une imitation, dialoguée en prose ou en vers, d'une action arrivée dans un tems donné, à laquelle prennent part de simples particuliers ; son but est de livrer à la risée publique les erreurs communes de la société, en faisant triompher la vérité et la vertu.*

Nous nous abstiendrons de justifier ici l'exactitude de chacune des parties de cette définition : on pourra lire les explications

qu'en donne notre poëte; elles sont de nature à faire concevoir une haute idée de ses connaissances sur l'art théâtral. Nous nous bornerons à dire qu'il attache un grand prix, non-seulement à la théorie, mais à la sévère exécution des règles. En un mot, Moratin appartient à ce parti littéraire qui n'accorde son admiration qu'aux ouvrages conformes à la raison, et exécutés selon les règles de l'art. Moratin s'est inscrit parmi les *classiques*. « Que l'on ne rappelle pas (dit Moratin, dans un prologue qui renferme ses doctrines) l'exemple des grands poëtes, qui ont négligé d'écrire selon les règles ; car ils auraient mieux fait encore, s'ils les eussent suivies. Que l'on ne dise pas qu'il y a une convention tacite de la part des spectateurs de tolérer les invraisemblances : si cette doctrine pouvait être accréditée, on tomberait bientôt dans le chaos dramatique de Shakespeare : les représentations théâtrales redeviendraient des farces; nous reverrions encore les tréteaux de Lope de Rueda. Cette convention tacite existe en effet; mais elle se borne à excuser les défauts inséparables de l'art, et non pas ceux dans lesquels le poëte tombe volontairement. Il est démontré que l'observance des unités est possible, qu'elle est même utile : tout ce que l'on pourra dire contre ce principe, c'est que l'application en est difficile; mais qui a jamais pensé qu'une comédie fût une chose aisée ? »

Cet attachement aux principes doit diminuer de beaucoup le mérite de Moratin aux yeux de la nouvelle secte littéraire qui fait profession d'affranchir les poëtes de toutes sortes d'entraves, et de proscrire les règles, parce qu'elles ne servent, dit-on, qu'à gêner le talent, et à lui ôter sa verve et son originalité; car Moratin a pensé, au contraire, qu'il n'y a point de beautés possibles dans l'art dramatique sans la rigoureuse observation des lois du goût.

Des admirateurs enthousiastes de Lope de Vega, et pour qui Calderon et Quevedo sont sublimes, même dans leurs *concetti* et dans leurs bizarreries, blâment les poëtes de l'école moderne espagnole d'avoir adopté la régularité et le bon sens de la littérature française; ils les regardent presque comme des

transfuges, qui, désertant la cause de la poésie nationale, ont adopté d'autres couleurs tout-à-fait opposées au génie et au caractère du peuple espagnol; et croyant avoir décidé une grande question littéraire à la faveur d'une épithète de leur invention; ils ont appelé les modernes littérateurs castillans des *Gallicistes*. En vérité, je ne vois pas pourquoi on s'arrête en si beau chemin, ni ce qui empêche qu'on ne leur donne également l'épithète de *Romains* ou de *Grecs :* car cette école espagnole ne se contente pas d'imiter Molière, Corneille, Racine, Boileau, Fénélon, elle puise aussi ses doctrines et ses modèles dans Homère et Virgile, dans Aristote et Quintilien; elle aime à méditer Cicéron et Tacite; elle conseille d'imiter Horace et Anacréon. Si, dans le dernier siècle, on a suivi en Espagne les traces des hommes éminens qui ont illustré le siècle de Louis XIV, c'est que leurs ouvrages renferment des beautés avouées par la raison et le bon sens; c'est que leurs écrits forment le dernier anneau de cette chaîne au moyen de laquelle les traditions de la belle littérature nous ont été transmises. On gémira tant qu'on voudra de ce que la littérature espagnole a perdu cette teinte d'*orientalisme* qui lui allait, nous dit-on, à merveille. Pour nous, nous ne pouvons rien voir de noble ni de grandiose dans des conceptions que la raison désavoue, et nous persisterons à penser que l'ordre, les proportions, le but, les convenances sont des choses que l'on ne doit jamais négliger dans aucun ouvrage, même d'imagination. Cette tactique, d'ailleurs, qui consiste à jeter de la défaveur sur les hommes ou sur leurs doctrines, par des épithètes, n'est pas nouvelle dans l'histoire de la littérature espagnole, quoiqu'elle ne réussisse pas toujours au gré de ceux qui l'emploient. Lorsque Boscan et Garcilaso commencèrent à tirer la poésie castillane des limites étroites où elle avait été renfermée jusqu'alors, les partisans de l'ancienne école élevèrent leurs voix contre les novateurs, et d'une question purement littéraire ils voulurent faire alors, comme on fait aujourd'hui, une affaire de patriotisme. Ne trouvant pas d'autres moyens de combattre avec succès pour leurs

vieilles erreurs, ils reprochèrent à ces hommes célèbres de déserter la cause nationale, et d'imiter la manière de Pétrarque, et d'autres poëtes italiens. Castillejo, le plus zélé ou le plus aveugle des partisans de l'ancienne école, inventa le mot *pétrarquiste;* il crut que ce mot renfermait la question tout entière. Hé bien! ce fut Castillejo qui eut tort, la raison resta aux *pétrarquistes*. Des imitations telles que celles de Garcilaso et de Boscan naturalisèrent en Espagne les beautés des anciens, et celles des bons auteurs italiens. Sans leurs ouvrages, la poésie espagnole n'eût jamais conquis le rang où elle s'est placée. L'élite des poëtes castillans passa du côté de l'école moderne : le Parnasse espagnol presque entier devint *pétrarquiste. Hurtado de Mendoza, Saa de Miranda, Montemayor, Herrera*, surnommé le *divin*, le père *Louis de Léon*, *Gil Polo*, et tant d'autres, furent la gloire de la littérature espagnole. Il en sera de même de l'école actuelle, qu'on appelle *galliciste. Iriarte, Melendez, Moratin*, formeront des littérateurs et des poëtes qui, marchant sur leurs traces, seront un jour l'orgueil de leur pays; car la littérature espagnole ne peut que gagner à prendre l'empreinte de la civilisation moderne, et à déposer la rudesse et la bizarrerie que l'on vante à tort, et que l'on se plaît à décorer du nom pompeux, et pourtant assez vague, d'*orientalisme*.

Pour ce qui est de la littérature dramatique en particulier, il s'agit de déterminer : 1° S'il y a des principes fixes et des règles invariables; 2° si Moratin, en se conformant à ses règles dans ses comédies, a su bien peindre les mœurs nationales sur la scène, s'il y a représenté fidèlement les vices et les travers caractéristiques de l'époque où il a vécu, et si, en introduisant dans le théâtre espagnol l'ordre, la régularité, la décence de la scène française, il a maintenu dans ses tableaux des mœurs espagnoles, la pureté et l'énergie de la diction castillane. Quant à la première de ces questions, l'affimative nous paraît démontrée. Il n'est pas raisonnable de supposer que chaque pays doive avoir des règles différentes dans l'art dramatique. Autant vaudrait dire que les proportions des modèles de la sculpture

grecque ne devaient pas être imitées par les sculpteurs modernes. Tant qu'il y aura sur la terre des hommes éclairés, les lois de l'épopée et celles de l'art dramatique seront les mêmes que du tems d'Homère et de Sophocle, sans que l'on puisse tirer des transgressions que Lucain et Stace se sont permises, d'autres inductions, sinon, qu'il y a eu autrefois, comme aujourd'hui, des esprits indociles, passionnés pour la singularité, qui cherchèrent à se distinguer même par des écarts qui blessent la raison et le goût. Quant à la seconde question, il n'est pas moins démontré que les comédies de Moratin ont atteint le but qu'un poëte comique espagnol doit se proposer; qu'elles sont espagnoles, et que les caractères qu'on y trace portent l'empreinte nationale. Il suffira, pour le prouver, de rappeler ce que dit à ce sujet Marchena, dans le *Discours préliminaire* déjà cité : « Les vieilles de *Baron* et *du Oui des jeunes filles*, dit-il, sont d'un caractère différent, à la vérité : la première est vaniteuse et crédule; elle a de l'ambition : toute sa manie consiste à vouloir briller à la cour et devenir une grande dame pour se venger des affronts qu'elle a essuyés de la part des femmes des hobereaux de son village. La seconde est superstitieuse, avide, flatteuse : elle n'a d'autre but que de jouir de la grande fortune que possède le vieillard à qui elle veut marier sa fille; mais l'une et l'autre sont des copies fidèles des vieilles de notre pays. Y a-t-il un portrait plus ressemblant des jeunes gens de familles riches de nos villages, que celui de l'amant de la *Mogigata?* Que peut-il y avoir de plus parfait que le portrait d'un vieil agent d'affaires de Madrid, de ceux qui se rendent tous les jours aux exercices de dévotion de saint Philippe Neri, que celui du père de Clara? »

Il faut pourtant observer, à la louange de Moratin, et pour désabuser ceux qui seraient disposés à le taxer de *gallicisme*, que, bien loin d'avoir voulu déserter la cause du théâtre national, il n'a eu en vue, dans ses comédies, que de venger l'honneur de la littérature castillane. Son but a été, non-seulement d'instruire ses compatriotes, mais de dissiper aussi les

préventions contre le théâtre espagnol, conçues par quelques étrangers qui, voyant le désordre auquel il était livré, ont imaginé d'attribuer le mauvais goût à des causes mal fondées. L'un prétendait que le caractère orgueilleux des Espagnols ne pouvait s'accommoder des actions des personnes communes, seul sujet de la véritable comédie; l'autre accusait leur indolence; ils seraient honteux, disait-on, de se laisser émouvoir par les affections de haine, d'amour ou de mépris. La galanterie des Espagnols, selon ceux-ci, était l'héritage des Maures; ils avaient conservé une teinte africaine qui les distinguait des autres nations de l'Europe. Dans la comédie, suivant ceux-là, les Espagnols aimaient toujours les imbroglio de Calderon, Rojas, Moreto, Solis, et autres poëtes semblables : il en sera ainsi tant que les fables de ces comédies auront un rapport avec leurs mœurs; car la société, dit La Harpe, y reste stationnaire depuis des siècles.

Moratin a pris à cœur de démontrer la légèreté de ces divers jugemens, à peine excusables lorsqu'il s'agit d'une partie de l'Europe jadis si influente par sa puissance et par sa littérature, et toujours si intéressante pour l'observateur philosophe. Que les étrangers lisent le théâtre de notre poëte. Ils verront qu'il n'a pas cru ses compatriotes assez orgueilleux pour ne point se plaire aux représentations dramatiques exécutées d'après les règles de l'école moderne : ils ne trouveront point dans ses comédies cette confusion du grotesque et du sérieux, ce mélange du tragique et du comique, du vulgaire et du chevaleresque, que l'on prétend être du goût des Espagnols : ils verront qu'ils savent rire et s'attendrir, comme les autres peuples, et qu'ils n'ont pas l'immobilité des statues dont l'abbé Quadrio les a gratifiés, dans sa *Storia poetica*. Loin que la société soit restée stationnaire, ainsi que l'a prétendu La Harpe, et que les mœurs des Espagnols soient toujours les mêmes, les comédies de Moratin, goûtées, applaudies par eux, nous représentent l'état de la société comme étant le même que dans les autres pays de l'Europe, sans que l'œil puisse

apercevoir cette teinte africaine ou orientale que des étrangers peu instruits de l'état réel de la société en Espagne se sont plu à lui attribuer.

Nous regrettons de ne pouvoir montrer Moratin fuyant constamment les écarts d'une nouvelle secte littéraire qui naquit de son tems, et dont un des principaux travers était de vouloir introduire les mots et les phrases de la langue française dans la prose et dans la poésie espagnoles. Rien ne prouverait mieux l'éloignement de ce poëte pour toute imitation servile et corruptrice, que le soin qu'il mit constamment dans ses écrits à conserver la pureté de la langue castillane; rien ne déposerait plus en faveur de ses connaissances dramatiques, que la sagesse avec laquelle il emprunta aux modèles de l'art des préceptes et des beautés, sans se permettre aucune imitation que les mœurs et le langage de sa nation auraient pu repousser. Moratin vit avec peine la nouvelle espèce de *culteranismo* qui s'établissait de son tems. Des jeunes gens qui venaient à peine de quitter les bancs de l'école, et qui ne connaissaient ni les beautés de l'ancienne littérature espagnole, ni leur propre langue, affectant de mépriser les meilleurs écrivains, sans s'être donné la peine de les lire, s'imaginèrent qu'ils pouvaient aisément devenir auteurs après avoir lu quelques livres étrangers. Ils altérèrent la syntaxe et la propriété de la langue; ils accusèrent celle-ci de pauvreté, parce qu'ils ne connaissaient point sa richesse : ils remplacèrent la phrase et le tour poétique qui lui est propre par des locutions étrangères que l'on ne pouvait admettre. Ils adoptèrent des mots bizarres sans signification précise, formant ainsi un langage obscur, rempli d'*archaïsmes*, de *gallicismes* et de néologismes inintelligibles. A ces défauts dans le style, ils en ajoutaient d'autres dans la composition. *Ces Espagnols barbares*, *qui*, selon l'expression de Capmany, *prenaient pour stérilité de leur langue celle de leurs têtes*, n'avaient ni un plan arrêté, ni des idées bien déterminées : ils employaient partout des métaphores absurdes, des mots ambitieux, des épithètes vides de sens. Dans leurs écrits, on confondait sans cesse le trivial avec le naturel, la grâce

avec la puérilité, le sublime avec le gigantesque, la profondeur avec l'obscurité : ils joignaient à cela une affectation insupportable de sensibilité, de philosophisme et de philantropie, qui donnait à leurs compositions un air pédantesque.

Ce fut à cette secte, à qui l'épithète de *galliciste* pouvait être décernée avec raison, quoiqu'elle comptât d'ailleurs dans ses rangs deux poëtes estimables; ce fut à cette absurde école que Moratin opposa la pureté et la correction de ses œuvres dramatiques et lyriques. Ce furent ces corrupteurs de la poésie et de la langue qu'il poursuivit du fouet de la satire, et qu'il parvint à rendre ridicules, vengeant ainsi à la fois les droits de la raison et l'honneur de la littérature castillane. Avant de porter un coup mortel, dans sa *Comedia Nueva*, aux auteurs qui approvisionnaient alors la scène de drames mal traduits du français, et entachés des vices que nous venons de signaler, il s'était élevé, dès sa jeunesse, contre la déplorable manie d'introduire sans motif des mots étrangers dans la langue espagnole. Dans la *Leçon poëtique,* imprimée en 1782, par l'Académie royale espagnole, et qui, en attendant la publication d'un Art poëtique castillan, à l'instar de celui de Boileau, peut servir de code à ceux qui voudront connaître les préceptes de la bonne poésie, il blâme, parmi beaucoup d'autres abus, l'usage trop fréquent des phrases et des mots français dans la langue espagnole. En adressant ses conseils à un jeune poëte, il lui dit, avec l'accent de l'ironie :

Habla erizada gerigonza
Y en *galica* syntaxis mezcla voces
De añeja, y desusada catadura.
Copiando de las obras que conoces
Aquella molestisima reata
De frases y metaforas feroces.
Con ella se confunde y desbarata
La hispana lengua rica y elegante
Y a Benengeli el mas cerril maltrata.

Ce que nous venons de dire suffira pour prouver que, si Moratin a imité dans ses comédies les classiques anciens, ainsi

que les meilleurs auteurs dramatiques français; il l'a fait avec la mesure convenable, et que, tout en suivant leurs préceptes et leurs exemples, il n'est point tombé dans la servilité, ni dans la bassesse d'une imitation incompatible avec le caractère propre de la littérature nationale.

Si, dans ses poésies lyriques, Moratin n'atteint pas le premier rang sur le Parnasse espagnol, il est certain qu'elles le rendent digne d'y occuper une place fort distinguée, car on y retrouve cette même pureté de langage, cette même correction qui brillent à un degré éminent dans ses ouvrages dramatiques : on y voit toujours le poëte qui s'est formé par l'étude des bons modèles, et qui se fait une loi constante de ne point s'écarter des règles qu'ils ont tracées. Les admirateurs de la vigueur et de la majesté de la langue castillane éprouveront sans doute le même plaisir que nous avons eu, en y lisant le *Canto en lenguage y verso antiguo*, adressé au prince de la Paix, pour célébrer son mariage avec une petite-fille de Philippe V. L'intérêt de cette lecture ne fera qu'accroître, lorsqu'on saura que le poëte, après avoir loué dans des vers magnifiques ce personnage au tems de sa prospérité et de sa plus haute élévation, conserve encore aujourd'hui de l'attachement et de la reconnaissance pour son protecteur, après la catastrophe qui l'a renversé. Rien n'honore plus le talent, que les sentimens élevés : on est très-disposé en faveur du poëte, qui, lors même que la fortune a trahi et renversé son ancien protecteur, lui reste fidèle, et continue à lui offrir l'hommage de sa reconnaissance.

MURIEL.

NOUVEAUX MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, par M. VILLEMAIN, membre de l'Académie française (1).

L'auteur de cet ouvrage est assurément l'un des premiers littérateurs de notre époque; il connaît bien l'antiquité clas-

(1) Paris, 1827; Ladvocat. Un vol. in-8°; prix, 7 fr.

sique, dont il est le brillant disciple et l'admirateur judicieux. Les littératures modernes de l'Europe lui sont familières; il les apprécie avec autant de goût que d'indépendance. Comme écrivain, peu d'hommes parmi nous manient la langue avec plus de souplesse et de facilité. Dès la première jeunesse, le style de M. Villemain avait de la pureté, de l'élégance, et beaucoup d'éclat; il se distinguait surtout par une abondance de formes choisies qui tenait déjà à une immense lecture, et qui n'a fait que s'accroître des nouveaux trésors amassés par l'une des plus étonnantes mémoires qui fut jamais. M. Villemain se recommande encore depuis long-tems par un autre genre de mérite: on trouve en lui un professeur d'éloquence qui inspire à la jeunesse l'enthousiasme du beau et du vrai; rien de plus heureux, de plus brillant, que certaines de ses improvisations. A la pureté de l'élocution vous les croiriez débitées par l'orateur qui, comme le général Foy, aurait retenu sa composition; mais, au mouvement du discours, vous sentez que les paroles magiques qui vous charment sont sorties de la tête ou du cœur d'un homme accoutumé à répandre au dehors des choses long-tems et souvent méditées, qui deviennent des inspirations au moment où il entre en communication avec ses auditeurs par une espèce de toucher électrique. On pourrait même souhaiter à l'auteur que ses écrits ressemblassent davantage à ses leçons; et peut-être, pour accroître beaucoup un talent remarquable, M. Villemain n'aurait-il qu'à se livrer au bonheur de son improvisation, sauf à en réprimer l'excessive abondance, dans un second travail qui conserverait en partie la chaleur et la liberté du premier.

Les premiers Mélanges de M. Villemain ont été accueillis avec une grande faveur; le public a pris plaisir à relire en silence plusieurs discours qu'il avait applaudis dans les concours académiques. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui paraît sous les heureux auspices d'un acte de courage qui honore l'écrivain. En voyant la guerre déclarée aux lettres dans un pays dont elles font la gloire, l'indignation s'est emparée de lui; et cependant il a su retenir ses expressions dans de certaines bornes,

pour prêter à la plus juste des suppliques l'autorité de la modération qui sied toujours à une paisible société d'amis des muses. La conscience, qui paie avant les dieux, lui a donné en secret le prix d'une bonne action ; l'opinion publique, dont les arrêts sur tout ce qui touche à l'honneur et au courage sont des arrêts souverains, s'est hâtée d'ajouter ses récompenses à la satisfaction secrète que le bien porte avec soi. Mais, pour mettre le comble à cette innocente prospérité, l'auteur vient encore mériter nos suffrages par un livre digne de la réputation de ceux qui l'ont précédé.

Si notre recueil était consacré à la politique, je dirais que la vie de L'Hôpital, qu'on nous offre d'abord, paraît avec toute la faveur de l'à-propos. En effet, dans un moment où il semble qu'on veuille renverser tous les principes, et saper le pacte fondamental, c'est satisfaire à l'un des plus pressans besoins de l'époque, que de présenter la vie de L'Hôpital, comme un miroir, à ceux qui devraient l'imiter. Trois premières vertus faisaient le fond de l'âme de l'illustre chancelier : l'amour de la patrie, la fidélité au prince, et le respect inviolable pour les lois ; il y joignit la pureté des mœurs, le désintéressement, la fermeté habituelle du caractère, et un courage politique au-dessus de tous les dangers. Religieux, mais incapable de laisser abaisser l'autorité royale sous celle des papes ; tolérant, mais attaché au culte de ses pères, il eût arrêté ou prévenu la guerre civile, et rétabli la paix dans l'état, affermi le trône, et empêché la Saint-Barthélemy d'éclore. On n'écouta point les conseils du vertueux magistrat ; on l'écarta même comme un sujet suspect qui trahissait son prince ; et l'un des plus grands crimes de la royauté, soumise aux cruelles doctrines du pontificat, fut commis. Charles IX, en abandonnant la vie des protestans aux fureurs du catholicisme, en versant des torrens de sang français, aiguisa, sans le savoir, les glaives qui devaient percer le cœur de deux rois ses successeurs. Au milieu de tous les maux de la patrie, on est touché jusqu'aux larmes de voir le chancelier de France retiré dans les hauteurs de son âme, comme dans un asile inaccessible aux passions humaines,

consacrer son génie à rédiger de sages ordonnances, et se montrer comme un législateur paisible, malgré les tempêtes religieuses et politiques qui rugissent autour de lui; Rome et la Grèce n'ont rien de pareil à nous opposer.

M. Villemain a parfaitement caractérisé L'Hôpital; il ne nous donne pas de ce grand homme d'état un portrait de fantaisie; il le peint d'après nature, et sans aucune des fictions que tels ou tels intérêts mêlent presque toujours à la vérité. Grâce à lui, nous revoyons L'Hôpital tel qu'il a été. M. Villemain loue la vertu, comme il faut la louer, par le récit fidèle des actions; et quand il ajoute quelques réflexions en l'honneur de son héros, elles ont le charme des inspirations d'un cœur honnête; mais, lorsqu'il parle des affreuses doctrines de Rome, des violences du cardinal de Lorraine, plus fougueux qu'elle, de tous les instigateurs d'un crime inouï, de la fourbe et de l'insensibilité du cœur de Catherine de Médicis, on lui voudrait un peu du courroux légitime de Tacite contre Tibère et Néron. On regrette encore quelques omissions de la part de l'écrivain : ainsi, dans le tableau d'une époque terrible, qu'il a mêlé avec une sage mesure à la vie de L'Hôpital, on cherche en vain les perfides caresses de Charles IX à Coligny, qu'il appelait son père peu de tems avant le massacre des huguenots, comme autrefois le jeune et barbare Octave avait donné ce nom sacré à Cicéron, qu'il devait bientôt livrer au glaive des assassins.

Le discours prononcé par M. Villemain à la séance d'ouverture de son cours d'éloquence, en novembre 1824, est une rapide et brillante esquisse du XVIIe siècle. Quelques-unes des parties de cette esquisse sont aussi bien pensées que bien écrites, d'un rare bonheur d'expression, et parfois du fini le plus achevé : d'autres, comme le portrait de Bossuet, et les considérations sur les nouvelles sources d'éloquence ouvertes parmi nous, réunissent la force et l'audace à la justesse; mais l'argumentation fondamentale demanderait peut-être plus de solidité. Si l'auteur prend avec justice la cause des grands écrivains du règne de Louis XIV, que l'on a voulu indignement rabaisser, il n'a point répondu victorieusement aux

accusations intentées à certains d'entre eux, qui, en imitant le théâtre grec, par exemple, nous présentent des héros dont le caractère équivoque n'appartient vraiment ni aux anciens ni aux modernes. L'imitation que M. Villemain appelle originale n'est assez souvent qu'un mensonge, un vice radical, que les plus brillantes couleurs ne peuvent ni cacher, ni racheter aux yeux de la raison. Voyez comme Racine, qui se repentait sans doute d'avoir altéré la pureté presque virginale de l'Hippolyte d'Euripide, effleure légèrement le sujet de la faiblesse amoureuse, je dirais même de la galanterie française, qu'il a prêtée à ce jeune héros de la chasteté! Ce grand poëte ose-t-il aborder, même dans sa préface justificative, la ridicule jalousie d'amour par laquelle il a défiguré à nos yeux le caractère de Mithridate, après nous l'avoir présenté d'abord sous sa figure héroïque, dans une scène égale à ce que Corneille a de plus élevé, mais exempte d'enflure et d'exagération. Pascal, La Fontaine, Molière, Bossuet et Fénélon, trempés aussi tout entiers dans les sources antiques, ont seuls donné toujours le modèle d'une imitation vraiment originale et libre; ils sont anciens et modernes sans disparate.

On a reproché, on reproche encore à Corneille et à Racine l'absence de la nationalité dans leurs ouvrages; elle y manque effectivement; et toutefois, aurait pu dire leur éloquent défenseur, ces illustres écrivains me semblent faciles à justifier. On ne saurait créer un théâtre national que chez un peuple qui a une histoire nationale, et qui la sait par cœur, grâce à une éducation judicieuse, et surtout à des traditions de famille. Les auteurs dramatiques de notre tems, à la tête desquels nous devons placer M. Lemercier, qui a fait tant de généreux efforts pour mettre nos annales sur la scène tragique, essaient de mériter une gloire que les maîtres n'ont pu obtenir. Mais un obstacle presque invincible arrêtera leurs succès, tant que nous ne connaîtrons pas notre France de tous les âges, comme nous connaissons la Grèce et Rome. Et qu'on ne croie pas notre histoire stérile, sur la foi de Voltaire, quelquefois un peu léger dans ses assertions; nous avons à tirer d'un injuste oubli,

ou à exposer au grand jour et aux regards de tous, des faits importans, des événemens qui ont influé sur nos destinées, des héros méconnus, des personnages dont les noms devraient être gravés en lettres d'or sur le marbre et sur l'airain, des rois justes et libérateurs, des princes coupables et dignes de tous les arrêts de la réprobation publique, surtout ceux qui ont ourdi à dessein, et avec une perverse habileté, la trame de notre esclavage. M. Villemain lui-même me fournit un argument à l'appui de cette opinion dans le passage suivant, que j'emprunte à son *Essai littéraire sur Shakespeare.* « Figurons-nous qu'un homme de génie, jeté à l'époque du premier débrouillement de notre langue et de nos arts, imprimant à toutes ses paroles une énergie sauvage, eût produit sur la scène, avec la liberté d'une action sans limites et la chaleur d'une tradition encore récente, les vengeances de Louis XI, les crimes du palais de Charles IX, l'audace des Guises, les fureurs de la ligue; que ce poëte eût nommé nos chefs, nos factions, nos villes, nos fleuves, nos campagnes, non pas avec les allusions passagères et l'harmonieux langage de Nérestan et de Zaïre, non pas avec des circonlocutions emphatiques et la pompe moderne des vieux français défigurés par Dubelloy, mais avec une franchise rude et simple, avec l'expression familière du tems; jamais ennoblies, mais toujours animées par le génie du peintre, de pareilles pièces, si elles étaient jouées, n'auraient-elles pas gardé une autorité immortelle dans notre littérature, et un effet tout-puissant sur notre théâtre? Et cependant, nous n'avons pas, comme les Anglais, le goût de nos vieilles annales, le respect de nos vieilles mœurs, et surtout l'âpreté du patriotisme insulaire. » L'essai dont je tire cette citation est une des meilleures productions de M. Villemain; il atteste en lui une grande maturité de jugement, une sagacité rare et une sage indépendance. Trop souvent passionné jusqu'à l'emportement, et perdant alors toutes les qualités de son judicieux esprit, La Harpe était incapable de produire cet excellent morceau de critique littéraire. Mais je crois que M. Villemain, en admirant avec un

enthousiasme plein de franchise l'Eschyle anglais, n'a point assez rendu justice aux grandes combinaisons qui brillent dans ses tragédies. Une étude plus approfondie aurait conduit le nouveau juge de Shakespeare à reconnaître dans cet écrivain beaucoup de créations méditées, comme la savante opposition du caractère du perfide Jago, avec celui du généreux Othello, que l'ardeur de ses passions et la noblesse de son âme condamnent à se débattre et à mourir dans le réseau invisible et funeste où l'emprisonne un Italien pervers, jaloux sans amour, froidement vindicatif et d'une fourberie égale à sa dissimulation. Ce genre de beauté n'est pas seulement le fruit d'une heureuse et haute inspiration; il est encore l'ouvrage de la raison qui délibère avec le génie pour mûrir, développer, soutenir et accroître ce qu'il a conçu. Peut-être ne manque-t-il à l'appréciation de Lucrèce, par M. Villemain, que cette vérité sentie par tous ceux qui ont soigneusement comparé les deux poëtes : c'est que Virgile, en imitant l'auteur du poëme de la nature des choses, n'a fait souvent que le mutiler et l'affaiblir. Virgile atteint encore moins à la hauteur de Lucrèce qu'à celle d'Homère.

Il est peu de lecture plus instructive sous une forme attachante que les *Considérations* de M. Villemain *sur l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*. L'histoire et la littérature, unies ensemble dans ce beau travail, lui donnent autant de solidité que d'agrément. Nous retrouvons ici ce génie grec long-tems abattu par le joug romain, mais ranimé par l'ardeur du prosélytisme, et se proposant de convertir à sa foi, au lieu d'amuser ses maîtres par une vaine éloquence. Il se montre presque en même tems sur tous les points de l'empire d'Orient; il brille sur sa terre natale, dans l'Égypte, dans la Cyrénaïque, et surtout dans cette Grèce asiatique dont il ne reste rien, et qui fut si célèbre par son luxe et sa richesse.

« Athènes est encore, au IVe siècle, la ville des arts et des lettres. Pleine de monumens et d'écoles, elle attire toute la jeunesse studieuse de l'Europe et de l'Asie : elle est peuplée de ces enthousiastes du premier âge, qui sont à la fois avides de science et de merveilleux, qui veulent tout pénétrer, tout

comprendre, qui cherchent la vérité avec une inquiète candeur, et qui la défendent avec fanatisme. Cette jeunesse suit les mouvemens de ses maîtres, s'associe à leurs combats, à leurs triomphes, avec la même ardeur, la même agitation qui faisait autrefois tressaillir et palpiter la foule attentive à la course des chars. »

« Bruyante et studieuse, elle remplit la ville d'Athènes de ses jeux pour célébrer la venue d'un nouveau disciple, et elle passe de longues heures aux leçons de l'Académie. Athènes est à la fois remplie d'églises chrétiennes et d'idoles. Le polythéisme s'y conserve protégé par les arts. Les défenseurs futurs des deux cultes se trouvent confondus, sans le savoir, dans les mêmes écoles. Ces jeunes hommes, si graves et si doux, admirés de leurs camarades, dont ils évitent les folies; ces deux inséparables qui, parmi les séductions d'Athènes, ne connaissent que le chemin de l'Église chrétienne et celui des écoles, c'est Grégoire de Nazianze et son ami; on les cite dans toute la Grèce; ils excellent dans les lettres et l'éloquence profane. »

L'auteur de ce morceau trace avec la même élégance le portrait d'Antioche, ville de plaisirs et de sciences; celui d'Alexandrie, aussi tumultueuse, aussi pleine d'orages qu'Antioche est paisible, l'entrepôt de tous les commerces, la patrie de toutes les sectes. M. Villemain nous représente aussi Constantinople, la métropole du monde et de la religion; c'est-là que brillent tour à tour sur le siége épiscopal Grégoire de Nazianze et Chrysostôme; mais en même tems c'est le centre où viennent aboutir les sectes inventées par l'esprit subtil d'Alexandrie et la philosophie de la Grèce; c'est-là qu'on vient les mettre à profit, en les produisant à la cour, et en tâchant d'y gagner quelque chambellan, ou quelque eunuque du palais. Là donc se montrent dans toute leur nudité les misères de l'empire d'Orient, le despotisme capricieux des princes, les intrigues du palais, la corruption d'une grande ville, faite trop vite, qui n'était ni grecque ni romaine et semblait une colonie plutôt qu'une capitale. Mais Constantinople, par sa nouveauté même, n'avait rien dans ses monumens, dans ses

fêtes, dans ses usages, qui rappelât l'ancien culte. Elle était de la même date que le triomphe du christianisme.

A la tête des pères de l'Église grecque, M. Villemain nous montre Athanase, le premier et le plus grand d'entre eux peut-être, par la constance, le caractère et la volonté; mais non pas le plus utile au monde, puisqu'il consacra sa courageuse vie à des combats contre une doctrine respectable qui est au fond de la conscience du genre humain, ou au projet immense, mais insensé, d'établir dans le monde l'unité religieuse qui ne paraît être ni dans les voies de la sagesse, ni dans les décrets de la providence : toutefois, Athanase, par son génie, par sa prévoyance, par les soins qu'il prodiguait aux malheureux, était le bienfaiteur d'Alexandrie, et sa popularité, qui ne manquait point d'art, avait pour fondement les vertus d'un saint et les services d'un ami de l'humanité. Il ne s'est rien conservé des écrits d'Arius, le redoutable antagoniste d'Athanase. Les vainqueurs ont détruit les monumens de leur adversaire, comme Rome détruisit autrefois les annales de Carthage. « Mais, ajoute l'auteur, le fondateur d'une secte si fameuse, l'homme qui, tant de fois chargé d'anathèmes, sut gagner à sa cause un nombreux parti dans le peuple, dans les évêques, dans la cour des princes, et qui divisa le christianisme triomphant, était sans doute doué de tous les talens qui font un grand sectaire. Cependant, il fut surtout aidé par le sentiment secret qui commençait à rendre redoutables aux empereurs la puissance et l'ambition du sacerdoce chrétien. Constantin lui-même, avant de mourir, avait senti quels maîtres il s'était donnés. Constance, son fils, moins puissant et moins affermi sur le trône, redoutait encore plus cette tutelle. »

Je ne puis, à mon grand regret, suivre l'auteur dans la peinture qu'il nous fait des études, du savoir, de la doctrine et des travaux de Grégoire de Nazianze, de Basile, de Chrysostôme, et de leurs nobles et saints émules, tous plus habiles et plus éloquens que le reste des sophistes païens de leur tems, et même que tout ce qui les avait précédés depuis Plutarque et Tacite. Saint Basile a fourni les traits les plus heureux à son

judicieux admirateur. Nous lui devons les mêmes remercîmens pour le portrait de saint Grégoire de Nazianze, dont il nous retrace les talens pour la parole et même pour la poésie. Une citation de cet ami des muses, plein d'imagination, de foi et de mélancolie, un hymne à la fois grec et chrétien de Synesius, l'élève de Platon et le disciple des évêques d'Orient, méritent une attention particulière; l'une est bien au-dessus de telle ode philosophique d'Horace; l'autre, inspiré par les souvenirs de la Grèce et par l'esprit rêveur du christianisme d'alors, respire, avec la douceur de Simonide, quelque chose de la grandeur du Dante et de Milton, abîmés dans la contemplation des choses divines. En général tous les morceaux que leur habile interprète emprunte aux pères de l'Église grecque sont traduits avec une simplicité, une élégance remarquables. Maître, comme il l'est, de notre langue, qu'il sait plier à tous les besoins de ses divers sujets, il a reconnu que la fidélité est le meilleur moyen de lutter avec les modèles antiques. Quand on compare sa version facile, pleine de souplesse et d'harmonie à la barbare traduction du théâtre grec donnée par le père Brumoi, on sent quels progrès a faits parmi nous un art si important, puisque c'est par lui que les peuples peuvent commercer et s'enrichir mutuellement des trésors de leurs différens idiomes. Ce que je remarque avec plaisir dans un écrivain aussi poli, et d'une recherche aussi curieuse, quoique toujours de bon goût, c'est le charme qu'il sait conserver au langage du cœur, témoin les prières de la mère de Chrysostôme à son fils; l'*Andromaque* d'Homère, l'*Évandre* de Virgile n'ont rien qui approche de cette tendresse, et qui fasse couler tant de larmes. Je laisse au lecteur le soin de voir comment M. Villemain a su caractériser les pères de l'Église latine, saint Ambroise, saint Paulin; mais surtout le sublime saint Jérôme, dont la retraite dans le désert était peuplée et tourmentée par les images toujours présentes des danses voluptueuses des vierges romaines; ce tendre saint Augustin, qui pleurait d'avoir tant aimé Virgile, et le tableau des amours de Didon. Sans offenser une renommée littéraire, je crois pouvoir avancer que M. Ville-

main soutient ici la comparaison avec les créations si belles et si neuves que ces deux grands hommes ont inspirées à M. de Châteaubriand, dans son admirable cinquième chant des *Martyrs*.

L'auteur aurait pu sans doute mêler plus souvent de hautes considérations politiques à ses réflexions littéraires; mais sa sobriété à cet égard mérite peut-être plus de louanges que de reproches; il a voulu se renfermer dans les bornes de son sujet; en cherchant à les franchir, il aurait été détourné de son but. D'ailleurs il a su faire intervenir à propos les gouvernemens, les princes, les pontifes et les peuples, pour nous mettre à même de bien juger les causes propres à influer sur la direction des esprits et sur l'éloquence chrétienne, qui jetait un si vif éclat au moment où elle allait être précipitée tout à coup dans l'abîme, et ensevelie dans un sommeil de mort avec le monde romain, déchiré en lambeaux par les barbares. La seule chose qui me paraisse manquer au vaste et brillant tableau de M. Villemain, c'est le portrait des maîtres et des sophistes païens qui avaient instruit, ou qui combattaient les pères de l'Église et les nouveaux Démosthènes.

P. F. Tissot.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

125.—* *Military law of the United-States, etc.*—Lois militaires des États-Unis, recueillies et publiées avec l'autorité du département de la guerre; par *Trueman* Cross. Washington, 1825. In-8° de 279 pages.

Ce recueil complet des lois militaires d'un grand état ne forme qu'un médiocre volume, et renferme cependant tout ce qui a été fait et défait par le congrès, depuis l'origine de la république jusqu'en 1825, et de plus la *constitution des États-Unis*, que l'on a toujours soin d'annexer à tout ce qui émane des autorités qu'elle a créées. On y suit avec un grand intérêt les singulières oscillations de l'état militaire de la république. Réduit à 800 hommes après la guerre de l'indépendance, il fallut bientôt recréer plusieurs régimens pour combattre les indigènes alliés de l'Angleterre qui ne se croyaient point compris dans la paix faite avec cette puissance. Lorsque la révolution française déploya sa terrible énergie, l'Amérique du Nord crut devoir prendre une attitude imposante, et se mettre en mesure de lever au besoin une armée de plus de cent mille hommes. Dès que les contestations avec la France furent terminées, ce formidable état militaire fut réduit à trois mille hommes. Le pacifique Jefferson tenta vainement de ne pas augmenter la force armée de la nation; la force des circonstances l'emporta sur les généreuses résolutions de ce philantrope. Aujourd'hui que la paix est assurée pour long-tems avec l'Europe, et que le casse-tête des indigènes est enterré, l'état militaire est réduit *à* 6000 *hommes*,

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîssent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

pour une population de plus de dix millions d'habitans : et, malgré les progrès de la population, cette force armée permanente ne sera peut-être pas augmentée. La vue d'hommes armés en tems de paix offense les regards des républicains; on pense, en Amérique, que des soldats commencent à être dangereux dès qu'ils sont inutiles. Les moyens de défense de la république sont classés dans l'ordre suivant : la marine; les fortifications; les communications par terre et par eau, c'est-à-dire, les routes et les canaux; l'armée et les milices : c'est dans cet ordre qu'on s'en occupe; et, comme la marine est déjà sur un pied respectable, c'est aux fortifications que l'on donne en ce moment une attention particulière. Un système général de places et de forts fut adopté dans les sessions du congrès, en 1819 et 1820; il recevra sans doute quelques modifications, à mesure que les pays auront été plus étudiés et seront mieux connus.

Il semble qu'un pays sans force militaire et presque sans places fortes se met imprudemment à la merci du premier conquérant qui serait en état d'y faire arriver l'une de ces armées qui, en Europe, maintiennent ou changent les destinées des états. Mais l'interposition de l'Atlantique et des vaisseaux de guerre sont une assez bonne garantie contre une pareille tentative; et, en supposant même qu'un débarquement pût être effectué, n'a-t-on pas un noyau d'armée, des milices, des arsenaux bien pourvus, des chefs instruits, des officiers pour tous les emplois? l'*École militaire de West-Point* (voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 5.) est une excellente pépinière qui répand dans tous les états de l'Union des hommes pourvus de l'instruction la mieux assortie aux besoins d'un état républicain. Suivant les projets de M. Calhoun, ministre de la guerre, on a établi depuis deux ans une *École pratique d'artillerie* à la forteresse de Monroë, en Virginie; mais il paraît que cet établissement n'a pas répondu jusqu'à présent aux vues du fondateur.

Cet ouvrage de M. Cross est du nombre de ceux qui conviennent à la bibliothèque de l'homme de guerre, destiné à devenir quelque jour un homme d'état. Il y apprendra beaucoup; et, ce qui n'est pas moins précieux, il y trouvera des motifs pour changer d'opinion sur plusieurs points essentiels de l'organisation militaire. En Europe, les divers gouvernemens font peu d'expériences et se bornent presque toujours à des imitations : en Amérique, on fait des essais; et par conséquent on est sur la voie qui peut conduire à des perfectionnemens réels et durables. J.

126. — * *General regulations for the army, etc.* — Règle-

mens généraux de l'armée, ou Code militaire. Washington, 1825. In-8° de 425 pages.

Ce Code militaire, rédigé et publié par ordre du gouvernement des États-Unis, et revêtu de la sanction du président, y est en vigueur depuis le 1er mars 1825. Il a été revu par un officier distingué de l'armée américaine, M. le major-général Scott, et se divise en six sections : la première traite du rang et du commandement; la deuxième des honneurs militaires; la troisième de l'économie intérieure des régimens et des compagnies; la quatrième de l'économie des départemens et des postes militaires; la cinquième de l'économie d'une armée en campagne, et la sixième d'objets divers relatifs à l'armée. W.

127. — * *A selection of eulogies, etc.* — Choix d'éloges prononcés dans divers états en l'honneur des illustres patriotes et hommes d'état, *John Adams* et *Thomas Jefferson.* Hartford, 1826; Robinson et Cie. In-8° de 426 pages.

Ce volume contient dix-neuf discours prononcés dans divers lieux des États-Unis par des hommes empressés de rendre hommage aux éminentes qualités, au patriotisme et aux vertus des deux honorables citoyens dont tous les amis de la liberté ont pleuré la perte et révèrent la mémoire. J.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

128. — *A Memoir adressed to the Society for the encouragement of arts, manufactures and commerce, etc.* — Mémoire adressé à la Société d'encouragement pour les arts, les manufactures et le commerce, sur la plantation et la culture des arbres forestiers; par W. M. Withers, jun. Holt, 1826. Londres, Longman. In-8° de 42 pages.

« Le but de ce Mémoire, dit M. Withers, est de communiquer à la Société les résultats de quelques expériences que j'ai faites sur l'effet des engrais donnés aux terres destinées à des plantations d'arbres; de faire voir qu'il est absolument nécessaire d'ouvrir la terre par des labours profonds; de faire des tranchées pour recevoir les plants; de tenir le sol très-net, d'arracher les herbes et tous les végétaux qui entoureraient les tiges; ces précautions sont *indispensables* pour le succès: on le savait, mais on n'en tenait aucun compte; la routine et la négligence triomphaient même de l'intérêt personnel. » L'au-

teur entre dans le détail de ses expériences, et des faits qu'il a observés dans les plantations de ses voisins. Ce qu'il rapporte sur les bons effets de la marne, répandue sur le sol après la plantation des arbres, ne laisse aucun doute sur la très-grande utilité de cette pratique : mais, comme les différentes sortes de marnes doivent être assorties aux diverses natures du sol, ces expériences ne sont pas complètes, et laissent encore quelques points à éclaircir. On en conclura seulement qu'il vaut mieux répandre une marne quelconque sur le terrain d'une plantation, de quelque nature qu'il soit, que de s'abstenir de cette opération dans la crainte de ne pas en tirer le plus grand parti possible. M. Withers pense que dans les premiers tems de leur plantation, les arbres se nourrissent aux dépens de la surface du sol, principalement les arbres à feuilles caduques. On pense bien qu'il ne s'est pas borné à de simples observations, qu'il a mesuré ce qui pouvait être soumis au calcul, et que ses résultats méritent la plus grande confiance; il les a présentés sous la forme de tables, pour la facilité des recherches. On ne manquera pas de consulter ce Mémoire, lorsque l'on traitera de nouveau quelques questions relatives à la culture des arbres forestiers. F.

129. — * *Astronomical tables and formulæ, etc.* — Tables et formules astronomiques réunies à un grand nombre de problèmes pour en montrer l'usage, et aux constantes des divers élémens du système solaire; par *Francis* Baily, membre de la *Société royale* et président de la *Société astronomique de Londres.* Londres, 1827; Richard Taylor. In-8° de 267 pages.

Le mérite de M. Baily est connu de toute l'Europe savante, qui l'a placé au rang des plus illustres astronomes de notre âge : cet ouvrage est digne de lui, et doit devenir le manuel de toutes les personnes qui observent les mouvemens célestes. Il est composé de quatre parties; la première contient les élémens de notre système planétaire avec tout le degré de précision que comportent les observations les plus récentes. La seconde est une collection de toutes les formules utiles aux astronomes, classées par ordre et sans aucune démonstration. La troisième est formée de tables qui donnent à vue, toutes calculées, pour les différens cas, les valeurs résultant de ces formules; on y explique l'usage de ces tables. La quatrième partie est composée d'une série de problèmes astronomiques dont la solution est donnée, soit en recourant aux tables précédentes, soit par des calculs spéciaux. Cet excellent ouvrage doit être d'une immense utilité aux astronomes, aux géographes et aux

navigateurs, dont il est destiné à soulager la mémoire et à faciliter les recherches. FRANCOEUR.

130. — * *Personal narrative of a Journey from India to England, etc.* — Relation d'un voyage des Indes en Angleterre, par Bussorah, Bagdad, les ruines de Babylone, le Kurdistan, la cour de Perse, les côtes ouest de la mer Caspienne, Astracan, Nijni-Novgorod, Moscou et Saint-Pétersbourg; fait en 1824 par le capitaine *George* KEPPEL. Londres, 1827; Colburn. In-4° avec carte et gravures; prix, 2 liv. 12 sh. 6 p.

Au commencement de janvier 1824, le capitaine Keppel fit voile de Bombay pour Bussorah, où il débarqua dans le mois de février suivant. Après être resté quelque tems dans cette ville, située au fond du golfe Persique, il remonta le Tigre jusqu'à Bagdad, visita cette cité et les ruines de Babylone, et se remit en marche à travers les provinces dépeuplées de l'empire Persan; examinant sur sa route Kesmanshah, Hamadan, Téhéran, Tabreez et Baku, sur les bords de la mer Caspienne. Il entra en Russie par Astracan, et traversa successivement les villes de Nijni-Novgorod, Moscou et Saint-Pétersbourg, et rentra en Angleterre à la fin du mois de novembre de la même année, après un voyage d'un peu plus de dix mois.

Cet ouvrage ne contient rien de bien nouveau sur la Russie et la Perse; il ne fait guère que répéter ce que nous avions déjà lu dans les écrits de MM. *Frazer, Rich, Handerson* et *Gamba;* cependant nous pouvons assurer qu'il plaira au plus grand nombre des lecteurs, par le charme de sa narration et par les observations judicieuses, les remarques et les anecdotes intéressantes qu'il renferme.

131. — *The present state of Columbia, etc.* — Tableau de la situation présente de la Colombie; par *un officier anciennement au service de cette république.* Londres, 1827; Murray. In-8° de 336 pages, avec une carte; prix, 10 sh. 6 d.

Les personnes qui ont lu les écrits de *Hall*, de *Cochrane* et de *Mollien* ne trouveront rien de très-neuf dans cet ouvrage. C'est une sorte de résumé de ce que l'on a publié depuis deux ou trois ans sur la république de Colombie. Les deux premiers chapitres contiennent la relation de la guerre soutenue par les Américains contre leur métropole d'Europe; le troisième chapitre traite de l'organisation politique de la nouvelle république; le quatrième fait connaître sa division territoriale, sa population et ses forces de terre et de mer; le cinquième chapitre énumère ses richesses agricoles, et le sixième ses richesses minérales. Le mérite de l'auteur est d'avoir su choisir

avec discernement, parmi les nombreux documens publiés sur la Colombie, et d'avoir apporté dans son travail beaucoup d'impartialité, de conscience et de bonne foi. F. D.

132. — *Lettre de l'auteur de Greece vindicated, à Louis* FRUSINATE sur son ouvrage : *De la Force dans les choses politiques.* Londres, 1826; Ch. Wood. In-8°.

L'auteur de cette lettre s'est proposé de réfuter la doctrine exposée par M. ANGELONI, dans l'ouvrage récemment publié à Londres, sous ce titre : *Della Forza nelle cose politiche*, et dont on a déjà donné quelque idée dans notre *Revue* (voy. t. XXXI, p. 116). M. Angeloni émet souvent ses pensées ou ses opinions avec trop de franchise, et sans ménager les opinions ni les actions d'autrui. Son adversaire semble l'avoir de beaucoup surpassé : il a débité des injures pour des raisons; ce qui déshonore la profession d'homme de lettres. N'approuvant point cette licence *anti-littéraire*, nous jetterons un coup-d'œil sur le fond des choses, qui méritent quelque attention. L'auteur de la lettre accuse d'abord M. Angeloni d'avoir employé deux volumes sur un objet tel que la *force*, que M. Angeloni lui-même regarde comme une chose inconnue et inintelligible. Par là, le critique croit faire une épigramme; mais M. Angeloni n'a dit ici que ce que tous les philosophes avaient dit avant lui, en traitant de la force.

On aurait pu reprocher à M. Angeloni avec plus de raison, de nous donner pour neuf ce qu'on avait déjà enseigné sur la force et sur les principes de la morale. « Tout est force dans l'univers, dit M. Angeloni; rien n'y peut exister sans force, pas même les droits et les devoirs. » Mais, sans citer aucun des anciens, qu'ont enseigné *Machiavel, Hobbes, Spinosa, Locke, Mandeville, Helvétius, Pascal* lui même, et tant d'autres? La distinction que M. Angeloni donne de la force *naturelle* et de la force *artificielle*, lors même qu'on ne lui conteste pas l'invention de cette dénomination technique, se réduit à exprimer, sous une autre forme, ce qu'on avait dit sous des formes plus ou moins variées, de *la volonté générale* ou de *l'intérêt général*, et de *l'arbitraire* ou de *l'intérêt du petit nombre* de ceux qui font tourner leur pouvoir contre les intérêts de la majorité. Il est vrai que, tout en reconnaissant le principe de la force, les divers publicistes en ont tiré des conséquences très-différentes; mais tout ce qu'avance M. Angeloni avait été énoncé, et même avec plus de clarté.

M. Angeloni regarde surtout comme nouvelle ou singulière l'opinion qu'il soutient sur ce qu'on appelle communément *bien* ou *mal moral*, *juste* ou *injuste*, *vertu* ou *vice*, *etc.* Il fait les

plus grands efforts pour persuader à ses lecteurs que ces idées ne sont point *naturelles*, ou, comme l'on dit, *innées*, mais qu'elles se sont formées comme les *souliers* et les *chapeaux*, et sont *variables* comme eux. Et pourquoi prendre tant de peine pour prouver ce qui était déjà si connu dans l'école de *Campanella*, de *Bacon*, de *Locke*, et de leurs partisans? Il aurait été plus utile que l'auteur s'occupât de ce qu'ont récemment opposé à la théorie de ces philosophes les élèves de *Kant* et de *Reid*; il ne fait cependant que reproduire péniblement ce qu'avaient exposé avec tant de lucidité *Condillac* et ses disciples. Bien que *Montaigne* et tant d'autres eussent reconnu et même exagéré l'opposition ou la contradiction qui existe entre les maximes les plus importantes de la morale adoptée par les peuples, suivant la différence des siècles et des climats, on ne peut refuser à M. Angeloni d'avoir constaté ce phénomène par un genre de faits ou de preuves qui font le mérite principal de son ouvrage. Il passe en revue tout ce que les cabinets de l'Europe ont fait de plus remarquable après la chute de Napoléon. Il n'oublie aucune mesure, aucune circonstance qui puisse démontrer le peu d'accord de la force et de la morale.

Mais, pourquoi exposer des idées et des faits de ce genre, dans le langage le moins approprié à l'intelligence des lecteurs auxquels l'auteur semble vouloir s'adresser principalement? Il emploie des mots et des locutions peu usités. Tout en admirant le savoir grammatical de l'écrivain, nous nous permettons de lui faire observer que le moyen dont il se sert est en contradiction manifeste avec le but qu'il s'est proposé. Il fatigue aussi, selon nous, le petit nombre des lecteurs éclairés par de trop longs détails sur ce qui n'intéresse que sa personne. On croirait souvent qu'il écrit les mémoires de sa vie, et non un traité scientifique. Lors même qu'il nous apprend des choses dignes de notre attention, ses digressions, ses excursions, ses redites sont trop fréquentes, et nous empêchent de suivre le fil des idées principales, et de saisir leur ensemble et l'esprit de sa théorie. Nous rendons justice aux connaissances et aux intentions de l'auteur; mais nous croyons que son ouvrage aurait encore plus de succès s'il avait été rédigé dans un style moins bizarre, et purgé de tout ce qui n'appartient pas au sujet.

F. Salfi.

133. — * *Definitions in political economy, etc.* — Définitions en économie politique, précédées de recherches sur les règles qui devraient guider les économistes politiques dans la définition et l'emploi de leurs termes; avec des remarques sur

la déviation de ces règles dans leurs écrits; par le rév. MALTHUS, etc., Londres, 1827; Murray. In-12 de 261 pages.

Le célèbre auteur de l'*Essai sur la population* ne saurait rien écrire sans fixer l'attention du public : affligé des discussions auxquelles on se livre sur les questions d'économie politique, discussions propres à faire naître dans le public la fausse idée qu'il n'y a rien d'arrêté dans cette science, il nous donne aujourd'hui une série de définitions qu'il croit propres à rallier les opinions divergentes, et qui ne seront peut-être qu'un texte pour de nouvelles polémiques. Au milieu de toutes ces disputes, cependant, des vérités jaillissent; on rectifie de fausses notions, et la science gagne du terrain.

L'auteur ne croit pas que l'on puisse introduire avec fruit une nomenclature nouvelle dans les sciences morales et politiques dont les termes sont pour la plupart déjà passés dans l'usage. Il pense qu'il faut se borner à les préciser davantage, les définir et les appliquer avec plus de soin. Les quatre règles qu'il propose dans ce but paraissent fort sages : 1° Il veut qu'en employant une expression, on évite de contrarier le sens que l'usage a consacré; 2° si l'on ne peut s'appuyer sur l'usage, il veut qu'on adopte le sens des écrivains qui ont le plus d'autorité dans la matière; 3° il exige qu'une expression nouvelle soit nécessaire et n'ait pas les inconvéniens qu'on a voulu éviter; 4° enfin, il veut que le sens qu'on donne à une expression soit concordant avec le surplus des termes qu'on emploie.

M. Malthus juge, d'après ces règles, une partie des termes employés par les partisans de *Quesnay*, par *Adam Smith*, par *J. B. Say*, par *Ricardo*, par *Mill*, par *Macculloch*, et par l'auteur anonyme d'une *Dissertation sur la nature, la mesure et les causes de la valeur*. Il a souvent raison dans ses critiques; mais il faut convenir qu'il y met souvent aussi un peu de légèreté, surtout lorsqu'il n'a pas affaire à ses compatriotes. Par exemple, il reproche à l'auteur de cet article, d'avoir, dans l'emploi qu'il a fait du mot *utilité*, violé les quatre règles précédemment posées. Cependant, on ne voit pas aisément comment l'auteur du *Traité d'économie politique* s'est écarté de l'usage, en appelant *utiles* les choses *qui satisfont les besoins des hommes de quelque manière que ce soit*. A-t-il décliné l'autorité de Smith, en disant qu'il y a des utilités qui n'ont pas de valeur, comme celle de l'eau, de l'air, de la lumière du soleil; et d'autres qui ont de la valeur, comme celles qui sont le fruit d'un travail quelconque? Était-il superflu de poser l'économie politique sur ses véritables bases, en montrant que c'est l'industrie qui, en donnant de l'utilité aux choses, crée des richesses? Enfin,

M. Malthus peut-il reprocher à un auteur de n'avoir pas fait concorder ce mot avec tous les autres, lorsque cet auteur est le premier qui, dans un *Épitome* joint à son ouvrage, a marqué les liaisons qui rattachent chacun de ses principes à tous les autres (1)?

Ce serait avec plus de fondement peut-être que l'on pourrait reprocher à M. Malthus l'emploi qu'il fait de certaines expressions qui ne sont propres qu'à consacrer de fausses idées, telles que celle de l'*intérêt de l'argent* (*interest of money*), qu'il définit *le profit net d'un capital en argent, séparé du risque et de la peine de l'employer*. Sans doute, l'auteur ne s'éloigne point dans ce cas de l'usage commun; mais doit-il aller jusqu'à respecter ses erreurs? Toutes les personnes instruites, et M. Malthus lui-même, savent que c'est un capital, et non une somme d'argent qui porte intérêt, et qu'un capital ne peut être employé, ni par conséquent donner un profit, qu'après qu'il a cessé d'être sous forme de monnaie.

Heureusement que la plupart des définitions du même auteur ne sont pas sujettes aux mêmes reproches. Ces définitions et les développemens qui les précèdent ou qui les suivent, jetteront beaucoup de jour sur plusieurs questions d'économie politique, et seront très-utiles aux Français qui sont jaloux de se familiariser avec le langage des économistes anglais; car, on doit cette justice à l'estimable auteur de ce petit ouvrage, qu'avec un amour sincère de la vérité, son langage est simple et clair, toutes les fois qu'il n'est pas obligé de suivre ses antagonistes dans les abstractions dont ils ont hérissé une science qui devrait consister seulement dans l'exposition des faits et de leurs conséquences immédiates. J. B. S.

134. — * *Narrative of the Burmese war, etc.* — Relation de la guerre contre les Birmans, contenant le détail des opérations de l'armée du major général *sir Archibald Campbell*, depuis son débarquement à Rangon, en mai 1824, jusqu'à la conclusion du traité de paix de Yandabou, du mois de février 1826; par le major Snodgrass, secrétaire militaire du général en chef de l'expédition. Londres, 1826; Murray. In-8° de 319 pages; prix, 12 sh.

Au mois de mai de l'année 1824, la compagnie des Indes

---

(1) Voyez le *Traité d'économie politique*, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses; par J. B. Say; 5e *édition*, en 3 vol. au lieu de deux. Paris, 1826; Rapilly, libraire, passage des Panoramas.

réunit, aux îles du grand Andaman, cinq à six mille hommes de troupes, qui se dirigèrent sur Rangon, dont ils s'emparèrent, après une assez faible résistance. Rangon, que les géographes représentent comme la ville la plus commerçante du Pegu, comme ayant plus de 5,000 maisons et de 30,000 habitans, n'est qu'une misérable bicoque, composée d'un vaste assemblage de huttes en bois que les Birmans abandonnèrent, emportant toutes les provisions et tout le matériel de guerre. L'armée anglaise s'arrêta à Rangon, et l'ennemi concentra ses forces aux environs de cette ville. Quelques escarmouches eurent lieu, dans lesquelles les Birmans furent presque continuellement battus; leurs retranchemens ne pouvaient résister aux coups de l'artillerie anglaise : ces fortifications, dont on a beaucoup parlé, n'étaient que de hautes palissades très-serrées, formées de troncs d'arbres fortement plantés en terre, et d'une hauteur de seize à dix-huit pieds. Au mois de juin, les deux armées se mirent en mouvement, et en moins de trois mois les Birmans éprouvèrent trois échecs successifs. C'est alors que Bundoula, général de grande réputation, fut appelé au secours de l'empire. Il réunit, au mois de décembre, peu loin de Rangon, une armée d'environ 70,000 hommes, avec laquelle il essaya, mais vainement, de se rendre maître de cette place. Ses troupes montrèrent beaucoup d'ardeur et de courage dans les combats qu'elles livrèrent aux Anglais; mais elles finirent par être dispersées, et leur chef lui-même tomba sous le feu de l'ennemi. Ces succès ouvrirent aux forces britanniques les portes de l'empire Birman; des renforts leur arrivèrent du Bengale, et en février 1825 elles marchèrent sur Prome, où elles arrivèrent à la fin d'avril, et où elles furent retenues par les pluies et le mauvais tems jusqu'au mois de novembre suivant. Mais, tandis que les opérations des troupes anglaises étaient ainsi suspendues, les Birmans assemblaient une nouvelle armée, qui, forte de 70,000 hommes, vint se faire battre, au-dessus de Prome, par trois mille Européens et deux mille Cypayes. Après cette victoire, qui décida du sort de la guerre, les Anglais marchèrent sur Ava, défirent toutes les troupes qu'on leur opposait, et ils étaient à quarante milles de cette capitale de l'empire, lorsque leur ennemi vint leur offrir la paix, qui fut conclue et signée à Yandabou.

Ces événemens, dont nous venons d'offrir le rapide résumé, sont racontés en détail par le major Snodgrass. Son ouvrage est intéressant; il fait connaître des contrées sur lesquelles on n'avait, en Europe, que peu de documens. Les opérations militaires, dont il donne pour ainsi dire le bulletin, paraissent

décrites sans trop d'exagération : il peint, il est vrai, sous des couleurs peu flatteuses la nation que les Anglais avaient à combattre; mais le lecteur sait d'avance que c'est un conquérant qui parle du peuple qu'il a soumis, et que par conséquent il faut rabattre quelque chose des éloges qu'il donne à ses compagnons d'armes et des torts qu'il impute à ses anciens ennemis.

F. D.

135. — *Liesli, a swiss tale, etc.* — Liesli, nouvelle suisse, par *H.* Clauren; traduite de l'allemand, par *J.-D.* Haas. Londres, 1826; Whittaker. In-12 de 144 pages; prix, 6 sh.

Un jeune voyageur allemand, le baron Hermann, s'est arrêté à Schwytz : un soir, après avoir parcouru les environs pittoresques de cette ville, il rencontre, près d'une chapelle solitaire, une jeune fille agenouillée sur un tombeau qu'elle vient d'orner de fleurs. Il l'interroge, et les réponses de Liesli lui apprennent qu'elle est orpheline, et qu'elle vient ainsi tous les soirs prier sur la terre qui couvre les restes d'une mère chérie. Le lendemain, la curiosité, un désir inquiet, conduisent Hermann du côté de la chapelle. Il retrouve l'aimable orpheline occupée à former des bouquets qu'elle destine à un ermite que Hermann connaît déjà. Bientôt la conversation s'engage; et lorsque la chute du jour annonce aux deux jeunes gens qu'il est tems de regagner la ville, Hermann exprime en termes passionnés les sentimens qu'il éprouve; la naïve Liesli avoue qu'elle aimerait encore à se rencontrer avec lui, et lui propose de gravir ensemble le Rigi, d'où la vue embrasse un horizon immense et varié : la journée suivante doit être consacrée à cette délicieuse promenade. Mais l'ermite veille sur la jeune orpheline, confiée à ses soins par une mère mourante : il l'éloigne de l'homme qu'il regarde comme un séducteur, et l'entrevue, projetée pour le lendemain au pied des pics majestueux du Mythen et du Frohnalp, n'a lieu qu'une année plus tard, et à Pétersbourg, dans le salon du comte Barczikoff, dont Liesli, fruit d'une union long-tems condamnée par ce seigneur, se trouve être la petite-fille et l'unique héritière.

Cette nouvelle est racontée avec grâce, avec simplicité : aussi l'avons-nous lue avec plaisir, quoiqu'elle soit dépourvue d'événemens extraordinaires et terribles, et qu'elle ne soit point consacrée à la peinture de cet amour mystique dont les Allemands se plaisent quelquefois à retracer les bizarres transports.

α.

RUSSIE.

Ouvrages périodiques.

136. — * *Séverni Arkhif, etc.* — Archives du Nord, journal

d'histoire, de statistique et de voyages, publié par MM. Boulgarine et Gretch. N°s 14-19 (du 22 juillet au 8 octobre 1825). Saint-Pétersbourg, imprimerie de Gretch; prix de l'abonnement pour un an, 40 roubles. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 547, et t. xxii, p. 137.)

Dans notre cahier de *janvier* dernier (p. 164-167), nous avons passé en revue 6 numéros du *Fils de la patrie*, publiés par les mêmes éditeurs, auxquels est confiée la rédaction des *Archives du Nord;* nous allons aujourd'hui examiner 6 numéros de ce dernier recueil, dont le plan est déjà bien connu par les deux articles que nous rappelons au commencement de celui-ci.

N° XIV. 1° *Coup-d'œil sur les nations de race slavone habitant la Turquie européenne.* L'auteur de cet article a voulu, dit-il, saisir le moment où la Grèce attire les regards de toute l'Europe pour faire connaître à ses compatriotes les nations de race slavone vouées au vrai culte de la foi, et qui n'ont pas pris part à la lutte des Hellènes contre les Ottomans, leurs communs oppresseurs. Il assure que tous ces peuples ont une haine égale pour le despotisme auquel ils sont soumis, et il rapporte à des mœurs différentes, à des préjugés, et à diverses circonstances locales l'apparente indifférence avec laquelle ils ont vu la courageuse résolution de leurs co-religionnaires. Outre l'intérêt historique, nous avons cru remarquer, dans cet article, la généreuse intention d'animer tous les Grecs d'un même sentiment contre leurs farouches oppresseurs et du même désir de vengeance et de liberté. 2° Suite du *procès de Wilfrid Regnault*, traduit du français. 3° *Résolutions prises par le gouvernement chinois au sujet des deux ambassades anglaises des lords Macartney et Amherst à Pékin, en* 1793 *et* 1816. La traduction de ces documens chinois au sujet de deux ambassades qui ne furent suivies d'aucun succès, prouve l'impossibilité d'entrer en relations suivies avec l'empire de la Chine, tant qu'il voudra conserver ce cérémonial humiliant pour les autres puissances. 4° *Anti-critique*, ou Observations sur un article du 11e numéro du *Courrier de l'Europe*, relatif à l'histoire de Russie de Karamzin. 5° *Mœurs françaises du dix-huitième siècle*, morceau traduit du français. — *Mélanges :* 1° Fragmens de l'ouvrage de Maria Graham : *Journal of a residence, etc.* 2° Archipel nouvellement découvert dans le détroit des Mollusques.

N° XV. 1° Fin du *Coup-d'œil sur les nations de race slavone habitant la Turquie européenne ;* 2° *Sur la vie et les travaux de Robert Fulton*, article traduit du français, du *Journal des voyages ;* 3° *Fragmens d'un voyage dans la France méridionale*,

par Kukelbecker. C'est au même écrivain que l'on doit l'analyse du poëme de *Pierre-le-Grand*, que nous avons signalée, en rendant compte, le mois dernier, de quelques cahiers du *Fils de la patrie*. C'est ce même Kukelbecker, qu'on se rappelle avoir entendu à l'Athénée de Paris, il y a quelques années, et qui a figuré dans la dernière conspiration de Russie. 4° Fragment traduit de l'*Histoire des ducs de Bourgogne ;* 5° le *Bateau à vapeur*, nouvelle. — *Mélanges :* 1° Tremblement de terre en Norvége; 2° Nouvelles du vaisseau anglais *the Blossom ;* 3° et 4° Culture de la vigne en Amérique et en Angleterre.

N° XVI. 1° Extrait du *Journal du Nord*, de Valérien Nikonof, dédié à l'impératrice Élisabeth. Cet extrait entretient le lecteur de la fondation de la forteresse de Kholmogore, du monument élevé au poëte Lomonossof, et de la cathédrale d'Arkhangel. 2° *Voyage dans la Nouvelle-Angleterre*, traduit de l'anglais (*Travels in New-England and New-York*). 3° *Anti-critique :* Observations sur un article du n° 13 du *Télégraphe de Moscou*, et Lettre à l'éditeur de ce journal. 4° *le Métaphysicien*, article de mœurs. — *Mélanges :* 1° Mines du Mexique; 2° de la dénomination du Niger (fleuve); 3° sur la figure de la terre.

N° XVII. 1° *Des Kolochis*, peuplade sauvage habitant les possessions russes en Amérique; 2° *Curiosités des provinces du Don ;* 3° *Liste de tous les amiraux, présidens et vice-présidens du collége de l'amirauté, depuis la première flotte établie en Russie jusqu'à l'année* 1825 ; 4° *Course au monastère de Voznécenskoi*, près d'Irkoutsk; 5° *Anti-critique :* Réponse de M. Ertof à M. Polévoï (éditeur du *Télégraphe de Moscou*); 6° *la Table ouverte*, article de mœurs; 7° *Mélanges :* 1° sur l'île de Torzeng, en Danemark; 2° Société pour la sûreté individuelle et la police intérieure, établie aux États-Unis.

N° XVIII. 1° *Règles générales à suivre dans les recherches historiques*, fragment servant d'introduction à l'Histoire des premiers peuples de la Russie, par le comte Jean Pototsky; 2° *Coup-d'œil sur Constantinople*, fragment des lettres d'un artiste russe; 3° *Idées sur un voyage à entreprendre de la mer Noire à la mer Glaciale ;* 4° *Rescrit du tsar Mikhail Feodorovitch ;* 5° *le régiment d'Izmaïlof sur le champ de Kulm, en* 1813; 6° *Récit d'un Grec*, article de mœurs; 7° *Mélanges :* 1° Relations commerciales entre le Missouri et le Mexique; 2° Expéditions du botaniste Sieber.

N° XIX. 1° *Voyage du professeur Schubert en Suède et en Finlande*, article traduit de l'allemand; 2° *Coup-d'œil sur la situation actuelle de l'Angleterre ;* 3° *sur la pêche dans le gouvernement d'Astrakhan ;* 4° et 5° *la Matinée d'un journaliste*

français; le Sage et le Fou, articles de mœurs.—*Mélanges :* 1° Population de divers états; 2° Coup-d'œil statistique sur les puissances européennes; 3° Progrès de la population à Manchester et à Liverpool; 4° Statistique générale de l'Europe; 5° Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, par Burschel; 6° Particularité sur la population de la France, des États-Unis et de l'Angleterre.

Nous regrettons que le défaut d'espace nous ait forcés à ne donner qu'un aperçu des matières contenues dans les 6 cahiers que nous venons de passer en revue; mais la simple énumération de ces matières suffit pour en montrer l'importance et pour faire naître chez ceux de nos lecteurs qu'elles peuvent interesser, le désir de remonter à la source où nous l'avons puisée. Les barrières qui séparaient la Russie des autres peuples de l'Europe s'abaissent chaque jour; on commence, en France, à étudier les mœurs, l'histoire et la langue de ce peuple, qui promet de prendre une place distinguée parmi les nations modernes, et les éditeurs des *Archives du Nord* auront contribué, par le bon choix de leurs articles, à augmenter cette soif de savoir, qui devient une des premières nécessités de notre époque.

E. Héreau.

DANEMARK.

137. — *Reise i Nordtydskland.* — Voyage dans le nord de l'Allemagne; par M. *J.-L.* Beeken. Copenhague, 1825. 2 vol. in-8° de LXIV et 494 pages.

M. Beeken, libraire, a aussi la prétention d'être écrivain. Nous connaissons déjà de lui un voyage en Suède. Aujourd'hui il publie, en deux gros volumes, la relation de son voyage dans le nord de l'Allemagne, c'est-à-dire, dans les duchés de Holstein et de Lauenbourg, à Hambourg et à Berlin. Nous avouerons volontiers que cet ouvrage peut être utile, comme *un guide du voyageur*, à ceux qui se proposent de visiter les mêmes pays. Mais nous croyons impossible de lire ces deux volumes d'un bout à l'autre, tant ils sont mal écrits et totalement dépourvus de faits intéressans et de réflexions spirituelles. On remarque surtout ces défauts dans une *Introduction* de 64 pages, qui ne contient que des détails presque toujours inutiles, souvent ridicules, et dont la lecture est très-fastidieuse. L'auteur a aussi le malheur d'estropier presque tous les mots, particulièrement les mots français qui se trouvent sous sa plume, et dont il semble chercher à se servir, souvent sans nécessité.

Heiberg.

ALLEMAGNE.

138. — * *Handbuch für Reisende in Italien.* — Manuel du

voyageur en Italie; par Neigebauer. Leipzig, 1826. In-8°.

Ce livre contient plus que son titre ne semble promettre; car l'auteur parle aussi d'une partie de la Savoie et de la Sicile. Ce manuel sera utile aux voyageurs. L'auteur a puisé ses renseignemens aux meilleures sources, et de fréquens voyages paraissent l'avoir mis à même de bien connaître leur valeur. Il a sans aucun doute atteint le but qu'il s'est proposé, de contribuer au bien-être des personnes qui visitent l'Italie. La première section renferme des indications sur les diverses manières de voyager, sur les dépenses, et sur le séjour dans les auberges; puis, des notices géographiques et historiques; enfin, des aperçus sur l'état des arts, sur les monnaies, les poids, les mesures. La seconde section se compose d'articles isolés et classés par ordre alphabétique, sur les principales villes. Dans les notices historiques, nous avons remarqué des listes de papes et d'empereurs, et des listes alphabétiques de peintres et de sculpteurs, avec la désignation de leur patrie et de l'époque à laquelle ils ont vécu. L'auteur, dans la mesure des montagnes, adopte pour le Mont-Blanc, celle de M. de Saussure, ou 14,700 pieds; puis, il donne au Mont-Rose 14,580 pieds. Cette dernière mesure est cependant sujette à contestation. C'est problablement par une faute d'impression qu'à l'article *Chamouny* on ne détermine l'élévation du Mont-Blanc qu'à 3174 pieds au-dessus du niveau de la mer. M. Neigebauer répète, après beaucoup d'autres, que la vallée de Chamouny fut découverte, en 1741, par l'anglais Pocoke. Il ignore que saint François de Sales y avait pénétré bien long-tems avant, qu'il y avait un prieuré, recevant, alors comme aujourd'hui, les ordres de l'évêché. Ces légères incorrections n'empêchent point que l'ouvrage auquel nous consacrons cette annonce ne soit un livre fort utile. Nous citerons, parmi les articles les mieux faits, ceux qui concernent Milan, Florence, Naples, Gênes et Pompeï. *P.* de Golbéry.

139. — *Reise von Hambourg nach Brasilien, im juny* 1824. — Voyage de Hambourg au Brésil, dans le mois de juin 1824; par *P.-H.* Schumacher. Brunswick, 1825; Vieweg. In-8°.

On avait déjà reçu en Europe les plaintes des colons suisses qui s'étaient laissé attirer au Brésil par des promesses fallacieuses; voici un officier allemand qui présente des plaintes semblables à l'égard des soldats qu'on a recrutés en Europe, et surtout en Allemagne, pour en faire les défenseurs du trône de don Pédro. Un major d'origine allemande, nommé le docteur *Schæffer*, faisait naguère des enrôlemens dans le nord de l'Allemagne pour le compte de l'empereur du Brésil, en promettant monts et merveilles aux officiers qui abandonneraient l'Europe pour servir et combattre à Rio-Janeiro; et, si notre

mémoire ne nous trompe pas, le major ou le docteur Schæffer a publié un livre où il trace un tableau séduisant de la félicité qui attend les fils de Mars sous ce beau climat, et dans la patrie de l'or et des diamans. M. Schumacher s'est chargé de faire connaître le revers de la médaille. Il assure avoir été lui-même chef d'un bataillon étranger au Brésil, et commandant d'un navire de transport pour les colons. Il faut que son illusion se soit dissipée bien vite, puisque son voyage eut lieu en juin 1824, et qu'en 1825 déjà il publia sa brochure pour détromper ceux de ses compatriotes qui auraient pu être tentés de suivre son exemple. A entendre M. Schumacher, les quatre bataillons étrangers au service du Brésil sont commandés en grande partie par des aventuriers italiens, français, allemands; on s'est emparé des colons qui, sur la foi des promesses qu'on leur avait faites, venaient pour cultiver la terre, et on les a incorporés de force dans ces troupes. Les soldats sont mal nourris, et l'on ne songe point à remplir les engagemens pris avant qu'ils fussent embarqués. Ce doit être effectivement un singulier corps d'armée que ce rassemblement d'hommes de toutes nations, qui se trouvent réunis dans une autre partie du monde pour servir une cause et des maîtres qui doivent leur être à peu près indifférens, et qu'on veut soumettre à une discipline sévère, sous un climat qui contrarie entièrement leurs habitudes, et parmi des nations qui ont des mœurs et des idées opposées aux leurs.

140. — * *Allgemeine historische Taschenbibliothek für jedermann.* — Petite Bibliothèque générale historique pour tout le monde. Dresde, 1826; Hilscher. 8 parties en 20 vol. in-12.

Sous ce titre, on ne reconnaîtrait pas les petits résumés historiques qui ont eu tant de succès à Paris. C'est pourtant la même entreprise, adaptée au goût et aux besoins des lecteurs allemands. Le libraire de Dresde, éditeur de cette *Bibliothèque historique*, paraît avoir eu d'abord le projet de faire traduire simplement les résumés français, publiés par MM. Lecointe et Durey, et il avait engagé plusieurs littérateurs allemands à se charger de ce travail; mais ces littérateurs, dont quelques-uns avaient fait une étude approfondie de l'histoire, ont bientôt senti qu'il fallait faire mieux que traduire, qu'il fallait corriger, et même refaire beaucoup de parties de la collection française. Ils ont fini par abandonner celle-ci presque entièrement, et la Bibliothèque historique de Dresde tend à devenir un ouvrage original, plus encore qu'une imitation. Peut-être même, les auteurs français feraient-ils bien de profiter, pour des éditions subséquentes des Résumés allemands. D'autres causes encore ont rendu des changemens nécessaires dans la

publication de Dresde; les écrivains allemands ne sont pas dans une position aussi indépendante que ceux de Paris. La censure les rend très-circonspects, et les oblige à ne présenter quelquefois la vérité qu'avec des ménagemens extrêmes, et au milieu de grandes circonlocutions. Aussi, le ton et l'esprit général des résumés allemands n'ont pas la même franchise que les résumés français; d'un autre côté, on n'y retrouve point les déclamations de l'esprit de parti qui défigurent quelques-uns des résumés de Paris.

La première livraison contient le résumé de l'*Histoire de France*, d'après M. *Félix Bodin*, par M. Hermann : ce volume a été jugé le meilleur de la collection originale; aussi le travail du traducteur l'a reproduit en entier, en modérant seulement de tems en tems la vivacité de l'expression. L'*Histoire d'Angleterre* du même auteur a paru inférieure au précédent ouvrage; mais le traducteur, M. Heusinger, ne paraît pas s'être donné la peine de la refaire. L'*Histoire d'Écosse*, qui forme la troisième livraison de la collection allemande, est un ouvrage neuf, composé par M. Lindau, qui a trouvé trop faible le résumé français. Cette livraison comprend trois cahiers, et peut être regardée comme une des meilleures de la collection de Dresde. Le docteur Philippi, qui a fourni la quatrième livraison comprenant l'*Histoire des États-Unis d'Amérique*, a pris la même liberté, à l'égard de l'original français, et l'on peut considérer également son travail comme neuf. M. Baumgarten-Crusius ayant à traiter l'*Histoire de la Suisse* formant la cinquième livraison, n'a laissé subsister de l'original français que l'introduction : tout le reste a été refait, d'après les historiens suisses. Pour l'*Histoire de l'Espagne*, ou la sixième livraison du recueil, M. Belmont s'est contenté de compléter et de rectifier un peu le résumé de M. Rabbe; il en est de même de l'*Histoire des Croisades* par Heusinger et de celle des Pays-Bas par Philippi : ce dernier a ajouté un aperçu chronologique des événemens d'après le *Manuel de l'histoire des États d'Europe*, de Rauschnik. Nous sommes étonnés que le recueil de Dresde ne donne pas encore le résumé de l'*Histoire d'Allemagne*, par lequel on aurait peut-être dû commencer. Cette entreprise prouve, au reste, qu'en Allemagne on éprouve le même besoin qu'en France de répandre l'instruction historique dans les classes de la société qui n'ont pas le moyen d'acheter des ouvrages volumineux, ni le tems de les lire. D—G.

141. — * *Lehrbuch der neugriechischen Sprache.* — Manuel de la langue grecque moderne; par W. de Ludemann. Leipzig, 1826. In-8°.

Voici une grammaire dont le public allemand avait besoin;

car, tandis que la France possède d'excellens ouvrages en ce genre (la méthode et le parallèle de M. David), et que deux chaires sont ouvertes à Paris, et remplies par les hommes distingués, l'Allemagne en est encore réduite à la grammaire d'*Erdmann* Schmidt, chaos indigeste où l'on trouve réunis les principes les plus simples de la grammaire générale avec quelques règles particulières au grec. Au lieu d'embarrasser son travail de digressions sur la langue des anciens Hellènes, M. Ludemann s'est abstenu de tout ce qui n'est pas nécessaire pour apprendre le grec moderne : car, si les savans peuvent faire eux-mêmes les rapprochemens, les ignorans n'y comprendraient rien, quand même on les leur présenterait. M. Ludemann parle de la tendance qui semble ramener la langue actuelle vers les formes de la langue classique ; mais les efforts que l'on fait dans ce but, et les essais qui en sont la suite, ne sauraient encore être accueillis dans une grammaire qu'avec beaucoup de précaution. De ce nombre sont les tentatives pour reintégrer dans leurs droits le datif, le participe de l'aoriste ou les anciennes constructions des participes. Notre auteur combat l'opinion qui veut que le grec moderne soit une tout autre langue que le grec ancien. A considérer les choses sous leur véritable jour, dit-il, on pourrait soutenir que les Grecs actuels qui ont reçu de l'éducation parlent encore la vieille langue, avec cette différence qu'elle a perdu un grand nombre de formes et de mots, en admettant beaucoup d'élémens hétérogènes. Enfin, une incontestable vérité, c'est qu'aucune des langues de la famille latine n'est restée aussi près de sa source. C'est donc moins la parole que la pensée qui a changé de nature. Les exemples suivent à l'appui de cette remarque. Une chose frappante de vérité, c'est la progression des changemens, à les prendre en remontant à travers le moyen âge jusqu'aux érotiques, puis aux scoliastes, aux novelles, et enfin aux derniers classiques, tels que *Plutarque*, *Lucien*, *Strabon*. Nous ne pouvons analyser une déclinaison, ni examiner ici les règles de la syntaxe ; mais nous parlerons de deux *appendices* qui sont d'un intérêt général. Le premier est un aperçu historique de la littérature grecque moderne, et surtout de la poésie populaire ; le second, un catalogue des littérateurs et des ouvrages les plus distingués des tems modernes. L'aperçu historique est un excellent morceau de goût et de critique. L'auteur y prend les choses depuis le moment où, à côté de l'ancienne littérature, il s'en forma une nouvelle, où le vers politique vint remplacer l'hexamètre. Il indique comme les plus anciens essais de ce genre l'épître et la satire du moine Prodrome qui vivait à Constantinople, au

XIIe siècle. Puis, il aborde la poésie populaire influencée par les idées chevaleresques et féodales de l'Occident, auxquelles se sont mêlées les imitations d'anciens romanciers grecs, tels que Achille, Tatrus et Héliodore. M. Ludemann s'occupe ensuite des chantres ambulans qui ont quelque analogie avec les troubadours ou les *minesänger* des Allemands, et enfin de la prosodie, et de toutes les formes de vers. Les exemples qui terminent ce traité sont presque tous relatifs aux exploits des Grecs contre les Turcs. Ce livre n'a que deux cents pages, et cependant on y trouve la grammaire, la syntaxe, des exercices pour traduire et faire des versions et des thèmes, enfin l'excellent exposé de l'état de la littérature que nous avons signalé.

142. — *Anaxagoræ Clazomenii Fragmenta.* — Fragmens d'Anaxagore, réunis et commentés par *Edouard* SCHAUBACH, et suivis de deux dissertations sur la vie et la philosophie d'Anaxagore. Leipzig, 1827. In-8°.

Anaxagore, qui tient un rang si distingué dans l'antiquité, est aujourd'hui pour les philosophes et les philologues un sujet de discussion. On n'est point d'accord sur l'histoire de sa vie ni sur l'époque de son existence. M. Schaubach s'occupe d'abord de le distinguer des hommes qui furent célèbres sous le même nom. Selon Apollodore, cité par Diogène Laërce, Anaxagore naquit en la 70e olympiade (500 ou 498 ans avant J.-C.), ce qui se rapporte aux témoignages des auteurs qui le font contemporain de Périclès ou de Socrate. Il se voua tout entier à la contemplation des astres et des phénomènes physiques. M. Schaubach jette du doute sur le voyage de ce philosophe en Égypte, et sur son arrivée à Athènes à l'âge de 20 ans; selon lui il n'arriva dans cette ville que sous l'archontat de Callias, c'est-à-dire à 45 ans environ. C'est en changeant un κ' en μ' qu'on le vieillit ainsi. Quoi qu'il en soit, Anaxagore eut pour disciples, Périclès, Euripide, Archélaüs, Thucydide; on va même jusqu'à y ajouter Socrate et Empédocle. Anaxagore ne voyant dans la mythologie d'Homère que des allégories, et rapportant toutes les croyances populaires à des causes physiques, ne pouvait manquer d'être accusé d'impiété. Il vécut 72 ans, et mourut dans la 88e olympiade, et non dans la 70e, époque indiquée à tort sans doute par Apollodore. Quant il mourut, Anaxagore n'était plus à Athènes : Périclès avait eu beaucoup de peine à le sauver de la peine de mort; et, soit qu'il eût été condamné à l'exil, ou qu'il s'en fût allé de son gré, il s'était retiré à Lampsaque, où on lui dressa un autel. M. Schaubach passe ensuite à l'examen des écrits d'Anaxagore; il pense que le traité sur la royauté n'est pas de lui, et que

dans sa prison il s'occupa d'un écrit sur la quadrature du cercle. Son plus important ouvrage est celui qui avait pour sujet la Nature. Les fragmens recueillis avec soin dans tout ce que l'antiquité nous a laissé, sont rangés selon l'ordre chronologique indiqué par la vraisemblance. Ce volume est un supplément nécessaire aux collections que l'on a déjà faites des fragmens de Parménides, d'Héraclite, d'Empédocle; il doit être placé dans toutes les bibliothèques de philosophie ou de philologie. *Ph.* DE GOLBÉRY.

143. — * *Volkslieder der Serben, metrisch übersetzt und historisch eingeleitet.* — Chants populaires des Serbes, traduits en vers et accompagnés d'une Introduction historique; par TALVI. Halle, 1825-1826; Renger. 2 vol. in-8°; prix, 11 fr.

Les Serviens ou Serbes forment une branche considérable de la grande famille des peuples slaves ou esclavons, qui s'étendent des bords de la mer Blanche jusqu'à l'Adriatique, et dont le plus puissant jette un poids si considérable dans la balance européenne, tandis que d'autres, florissans autrefois et forts d'une grande influence politique, languissent, depuis qu'ils sont déchus et descendus, pour ainsi dire, au rang de sujets de deux autres puissantes monarchies, auxquelles ils furent long-tems redoutables. Soumis depuis plus de quatre cents ans à la puissance des Turcs, mais en ayant obtenu quelques priviléges qu'ils réussissaient à faire respecter, et dont le gouvernement russe s'est de nos jours déclaré le défenseur d'une manière assez positive pour faire trembler le sultan d'Istambol sur son trône chancelant, les Serviens étaient gouvernés autrefois par des souverains de leur propre nation, et formaient une *Tsarie* puissante, qui comprenait, outre la montueuse Rascie, que la Morava arrose, et que les anciens désignaient par le nom de Haute-Mœsie, l'Albanie, qui sous Scanderbeg tenta encore quelques vains efforts pour se soustraire à la domination des féroces Ottomans, la Bulgarie et une grande partie de la Grèce proprement dite. C'est au commencement du XIVe siècle que cet empire avait atteint le plus haut degré de splendeur : son tsar Doukhan s'était fait respecter de ses voisins, et le trône de Byzance était pour lui un appât auquel il n'aurait pu long-tems résister. Mais ce prince distingué mourut sans laisser un successeur capable de marcher sur ses traces et de contenir les chefs guerriers sur lesquels il avait su établir sa domination; les grands du royaume partagèrent entre eux son héritage et affaiblirent ainsi une puissance qui aurait pu opposer, aux torrens de hordes turques qui fondaient alors sur la triste Europe, un rempart formidable. Battus par Amurath Ier, les Serbes furent

totalement subjugués par Bajazet, dit *la Foudre;* le premier leur avait livré, en 1389, dans la plaine de Cassora, une grande bataille qui décida de leur sort.

L'époque comprise entre la mort du tsar Doukhan et la bataille dite du champ des merles (*Amselfeld*) a donné matière à un grand nombre de ballades, de poëmes qui approchent plus ou moins de l'épopée, et dont la plupart sont dignes d'être connus. Presque tous se rapportent à ces tems héroïques; quelques-uns remontent plus haut ou s'occupent de faits postérieurs à la grande bataille qui bouleversa ce vaste empire, soumit aux Ottomans une nation brave et belliqueuse, et leur fraya la route qui plus tard devait les conduire jusque sous les murs de Vienne. Le grand héros national, qui vit dans tous ces chants, et dont le nom se reproduit toujours, est *Marko Kralyevitch* (Marcus, fils du roi) et les trois *Merliavtchevitch*, son père et ses deux oncles, qui tous ont combattu jusqu'à la fin pour l'indépendance de leur patrie. L'Europe ignorait l'existence de ces belles productions d'une litterature nouvelle, énergiques, simples et portant manifestement l'empreinte du génie, quand le savant serbe Wouk Stephanovitch, échappé à l'esclavage où gémit sa patrie, et nourri des souvenirs de son ancienne splendeur, vint appeler sur elles notre attention. Aidé du savant philologue que les lettres et l'église regretteront long-tems et qui s'était déjà occupé avec succès, durant et avant son séjour à Pétersbourg, de la littérature et de la langue des peuples slaves; aidé, disons-nous, du célèbre Vater, il commença par publier une grammaire de sa langue maternelle et livra ensuite à l'impression les chants populaires serbes, qui parurent à Leipzig, dans les années 1823 et 1824 (3 vol. in-8°). Ce phénomène littéraire fit alors beaucoup de sensation, et le nestor de la poésie allemande, Gœthe, contribua, en recommandant avec empressement ces productions remarquables, à fixer sur elles tous les regards. La collection du savant serbe se compose de deux parties, dont la première, intitulée : *Chants de femmes*, offre près de cinq cents morceaux de poésie lyrique, où l'on trouve de la chaleur, du sentiment, de l'imagination, et qui célèbrent des fêtes, des cérémonies religieuses, des jeux et des amours; et dont l'autre, intitulée : *Chants d'hommes*, forme la partie épique, et contient 73 morceaux de 100 à 1200 vers trochaïques à cinq pieds avec césure, qui peuvent être comparés, sinon pour l'élégance et la grâce, du moins pour l'énergie et la simplicité, aux rapsodies d'Homère. C'est une véritable conquête que la littérature occidentale a faite, et qui rendra plus commune l'étude des dialectes slaves ou esclavons : ces accens vigoureux

d'une simple et grande nature touchent souvent d'une manière irrésistible et imposent par la grandeur, le sublime des idées.

Il ne nous reste plus qu'à rendre compte de la traduction allemande, qui vient de paraître, et qui est d'autant plus remarquable, que c'est une dame (Mlle de Jacob, cachée sous un nom supposé) qui a procuré à nos voisins la jouissance de cette lecture. Le volume que nous annonçons, et qu'un second volume a suivi de près, offre d'abord un aperçu sommaire de l'histoire du peuple serbe; puis, 22 ballades ou rapsodies épiques, dont douze relatives à Marco et à la bataille du champ des Merles; enfin, 54 morceaux lyriques choisis parmi ce que les chants des femmes ont de plus beau. La traduction est libre et s'attache plus à rendre fidèlement les idées qu'à reproduire les mêmes expressions. Il nous est impossible de caractériser en ce moment avec des détails suffisans l'esprit et la nature de cette poésie nouvelle; nous attendrons, pour le faire, qu'une étude sérieuse nous ait mis à même de comparer l'original à la traduction; et nous renvoyons nos lecteurs aux *Notices sur la poésie populaire des Serbes*, que M. Kopitar a publiées dernièrement dans le xxxe volume des *Annales de Vienne*. *J.-H.* Schnitzler.

144. — *Römische Alterthümer.* — Antiquités romaines de Neuwied et des environs, par *G.* Dorrow. Berlin, 1827. In-4° de 168 p. avec 32 planches.

L'un des principaux objets de ce volume est la description d'un fort romain, trouvé près du village de Nieder-Bieber: on y rend compte de l'une des fouilles les plus importantes et les plus productives que l'on ait entreprises depuis long-tems. Il s'agit d'une ville entière et de son nom. Dès l'année 1791, les travaux avaient été commencés par M. le capitaine *Hoffmann*, qui ne cessa de s'en occuper jusqu'à sa mort, arrivée en 1820. La princesse de Neuwied se plaisait à encourager ces opérations, et se montrait ainsi bien digne d'appartenir à l'illustre famille qui vient de faire faire des conquêtes à la science dans le nouveau monde. Aujourd'hui, M. Dorrow énumère et décrit les objets recueillis successivement. D'abord, il donne sur le bassin de Neuwied des notions topographiques. Selon Hoffmann et Heyne, ce fut ici, et non à Bonn ou à Xanten, que César passa le Rhin. Le premier de ces savans pensait qu'au tems de Gallien encore il y avait sur le territoire de Neuwied une ville florissante : l'on y découvre même des médailles qui appartiennent à des règnes postérieurs. Quant au nom de la cité ancienne, c'était, dit-on, *Victoria*; mais cette assertion n'est pas appuyée de preuves assez solides. L'auteur passe ensuite

aux ruines découvertes à Heddesdorf, qu'il pense avoir appartenu au même établissement. Les voûtes, les circonvallations, les vestiges d'anciennes tours, enfin les murailles romaines d'Engers sont autant d'objets de discussion. Arrivant après cela sur la rive gauche du Rhin, au bord de la Nette, M. Dorrow décrit les antiquités du village de Weissen-Thurn (la Tour-Blanche), où l'on voit aujourd'hui le monument du brave général Hoche. Bassenheim, Andernach (l'ancien Antenacum) ne sont pas oubliés. Enfin, il revient au castel de Nieder-Bieber; à sa structure, à sa distribution intérieure, à ses peintures à fresque, à ses briques de légion. Les détails sur la collection d'objets précieux qu'on a réunis dans les diverses fouilles nous entraîneraient au-delà des bornes de cet article. Toutefois, nous devons indiquer les paragraphes qui traitent des vases romains, comme étant d'un grand intérêt pour les personnes qui se vouent à ce genre d'études. Ph. Golbéry.

SUISSE.

145. — * *Histoire du passage des Alpes par Annibal,* dans laquelle on détermine d'une manière précise la route de ce général, depuis Carthagène jusqu'au Tésin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux : suivie d'un *Examen critique de l'opinion de Tite-Live, et de celles de quelques auteurs modernes;* par *Jean-André* Deluc, membre de la *Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, etc. Seconde édition*, corrigée et augmentée. Genève et Paris, 1826; Paschoud, rue de Seine, n° 48. In-8° de 391 pages, avec une *carte* et une *planche;* prix, 5 fr. 50 c.

Dans la préface de la première édition de cet ouvrage, l'auteur avait reconnu que ses idées sur le passage des Alpes par Annibal lui avaient été fournies par un ancien militaire, le général Melville, Écossais; que, muni des renseignemens qu'il tenait de ce savant et habile observateur, il avait revu les lieux, vérifié l'exactitude de toutes les observations, et qu'alors, sur l'invitation expresse de M. Melville, il les avait communiquées au public. Depuis ce tems, de nouveaux faits sont venus confirmer encore son opinion et celle du général sur ce fameux passage; et c'est encore de la Grande-Bretagne que ces lumières nouvelles sont venues. Un membre de l'université d'Oxford entreprit, en 1819, un voyage pour vérifier sur les lieux mêmes la narration de Polybe et les conjectures de M. Deluc. La vérité parut alors avec la plus grande évidence; le voyageur anglais reconnut, sur la route tracée par M. Deluc, en Savoie

et dans le Piémont, des traditions relatives à l'armée carthaginoise, et rien d'analogue sur la route par le mont Genèvre. On peut donc regarder comme certain qu'Annibal suivit la vallée de l'Isère, et pénétra dans la vallée d'Aoste par le petit Saint-Bernard.

Ce livre n'a pas seulement le mérite de résoudre une question historique d'un grand intérêt : c'est un livre de voyages. Il donne sur plusieurs vallées des Alpes des notions plus complètes que celles qu'on a publiées jusqu'à présent. L'auteur devait répondre aux objections, anciennes et nouvelles, que l'on a faites à son opinion, sans avoir vu les lieux; les objections ne pouvaient être que faibles; il les réfute sans peine. On trouve, à la fin du livre, une dissertation géologique sur les passages étroits par lesquels les rivières sortent des montagnes, et sur l'érosion des rochers par les torrens, effet auquel on rapporte l'origine de ces passages. On regrette qu'il soit sorti du domaine de l'histoire naturelle, et qu'il préfère l'audacieuse doctrine des causes finales à l'aveu si convenable, si naturel, de notre ignorance sur ce que nos observations n'ont pu et ne pourront peut-être jamais découvrir. Nous ne comprenons point les œuvres du créateur, et nous prétendrions pénétrer le secret de ses vues ! Dire que les choses sont partout dans l'ordre et dans l'état que la volonté divine leur assigne, c'est nous apprendre ce que nous savions très-bien : rechercher quels furent les desseins de l'auteur de toutes choses dans certaines dispositions de détail dont nous n'apercevons pas l'origine, c'est un téméraire abus de la raison; la véritable philosophie le repousse. Au reste, cette malencontreuse dissertation n'est pas longue : on sera plus satisfait des *considérations sur les peuples réputés sauvages*, par lesquelles l'auteur a terminé ce volume.

Y.

146. — * *Léonard et Gertrude*, traduit de l'allemand de Pestalozzi, par Mme la baronne de Guimps. Genève, 1827; Paschoud. Paris, même librairie, rue de Seine, n° 48. In-12 de VIII et 448 p.; prix, 3 fr.

Il y a près de deux ans, en annonçant une traduction anglaise du roman de Pestalozzi (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVI, p. 782), nous avions parlé du travail de Mme de Guimps, comme étant déjà connu du public. Nous rectifions aujourd'hui cette erreur, tout en nous félicitant que cette dame, dont la famille et les amis pleurent encore la perte, ait pu terminer la tâche qu'elle s'était imposée, dans le but de faire mieux connaître à ses compatriotes l'homme vertueux et l'écrivain philantrope qui l'honorait de son amitié.

Pestalozzi, dont la vie entière a été consacrée à la cause de l'enfance et à celle du malheur, désirait avidement la réforme des classes pauvres, par une nouvelle direction donnée à l'éducation morale et intellectuelle. Jeune encore, il avait sacrifié toutes les espérances d'un avenir brillant, pour se vouer aux soins pénibles que réclamaient de jeunes orphelins abandonnés Plus tard, il ouvrit, dans son institut d'Yverdun, un asile à des enfans des deux sexes, qu'il destinait à propager l'instruction, jusque dans les derniers rangs de la société.

Son roman de *Léonard et Gertrude* fut inspiré par le même sentiment : offert au peuple, il lui présentait le tableau de ses vices et de ses vertus, des malheurs qu'amènent tôt ou tard les premiers, et du bonheur paisible qui accompagne le contentement de soi-même. Les héros de ce roman sont un maçon, Léonard, et sa femme Gertrude : la scène est au village de Bonnal. Léonard est laborieux; mais de perfides amis l'entraînent souvent au cabaret du bailli Hummel, où il joue, boit et s'enivre. Les exhortations de sa vertueuse compagne, la vue d'enfans chéris que ses défauts menacent d'un complet dénûment, font naître de sérieuses réflexions, et Léonard, malgré les basses intrigues du bailli, et grâce à la protection du seigneur de Bonnal, le comte d'Arnheim, renonce à ses funestes habitudes, et acquiert une honnête aisance. Beaucoup d'autres personnages paraissent tour à tour sur la scène; et le lecteur passe en revue toute une population villageoise et une foule d'événemens plaisans ou tristes, racontés dans un style simple, naturel, et bien approprié au sujet. Sans doute, Pestalozzi a atteint le but moral qu'il s'était proposé, et son ouvrage mérite de devenir populaire. Peut-être, en France, dans un pays dont les mœurs diffèrent beaucoup de celles qu'avait pu observer le philosophe suisse, le roman de *Léonard et Gertrude* n'aura-t-il plus la même utilité; mais on y recherchera toujours avec empressement cette production originale, qui porte l'empreinte d'une âme vertueuse et d'un esprit élevé. *α*.

ITALIE.

147. — * *Biblioteca agraria, etc.* — Bibliothèque rurale, ou Recueil d'instructions choisies sur l'agriculture; ouvrage dirigé par le docteur Moretti, professeur d'économie rurale à l'Université de Pavie. T. I. Milan, 1826; Stella. In-12 de 227 pages.

Cette intéressante collection, publiée par un savant aussi versé dans l'agriculture proprement dite que dans les sciences qui s'y rattachent, sera composée des matériaux suivans :

1° Élémens d'agriculture théorique et pratique, divisés en trois sections, savoir : la chimie agricole, la physiologie végétale et l'agriculture pratique; 2° de la culture maraichère; 3° de l'horticulture et des jardins paysagers; 4° des arbres fruitiers et forestiers; 5° de la pathologie végétale; 6° des animaux domestiques; 7° de l'œnologie et de la préparation des fromages, 8° traité du droit foncier; 9° de la jurisprudence relative aux eaux et irrigations; 10° de l'administration rurale; 11° de l'expertise des terres et de l'art de lever les plans. Telle est la distribution de ce Recueil auquel des savans distingués, tels que MM. *Chiolini*, *Romagnosi*, *Gioja Astolfi*, et d'autres, ont pris l'engagement de coopérer; et, si l'ensemble de l'ouvrage répond au 1er volume de chimie agricole, que nous avons sous les yeux, cette collection formera une encyclopédie rurale qui manquait encore à l'Italie. B.

148. — * *Esame genealogico e comparativo, etc.* — Examen généalogique et comparatif des principales découvertes et doctrines médicales, ou Essai d'histoire philosophique de l'origine, des progrès et de l'état actuel de la médecine, par *Louis* Chiaverini, professeur en médecine, etc. Naples, 1825; Imprimerie royale. In-8°.

Dans une courte préface, l'auteur s'attache à démontrer l'importance de l'étude de la médecine, la nécessité de rapprocher et de comparer les différentes opinions des médecins, afin de constater les découvertes réelles qui honorent la science et consolent l'humanité. Selon lui, l'exposé de ces découvertes contribuerait encore à prévenir les plagiats et les répétitions inutiles, et permettrait de prévoir et d'indiquer les lacunes que la perfectibilité de la science laisse à remplir aux génies futurs. Le but principal de M. Chiaverini est d'ouvrir des discussions sur la science, d'éclaircir les doctrines obscures ou douteuses, et de relever le mérite des découvertes utiles, dues au génie des Italiens, et que l'arrogance ingénieuse des étrangers ou la nonchalance des nationaux laissent tomber dans l'oubli.

Notre auteur a divisé son aperçu historique en trois époques : 1° Depuis l'origine de la médecine jusqu'à la découverte de la circulation du sang; 2° de cette dernière époque jusqu'à la découverte du galvanisme; 3° de la découverte de l'électricité animale jusqu'à nos jours. Après avoir jeté un coup-d'œil sur l'origine et les vicissitudes de la médecine dans les tems les plus reculés, examiné la confusion des idées et les erreurs de ceux qu'on appelle nos anciens maîtres, il arrive à la fin de la première partie en citant le passage de Cesalpini, duquel il

résulterait clairement, selon l'auteur, qu'il aurait le premier annoncé la circulation du sang. Voici ses paroles : « Chez les animaux, la nourriture, au moyen des veines, est conduite au cœur, et là, perfectionnée, se distribue à tout le corps, au moyen des artères : le sang *passe* du ventricule droit du cœur dans l'artère pulmonaire, *circule* dans les poumons, où il se rafraîchit, et des poumons, au moyen des fréquentes anastomoses, retourne par la veine pulmonaire au ventricule gauche.» C'est cette doctrine qu'Harvey s'est attaché à démontrer par des expériences ingénieuses.

Passant à la seconde partie, il prouve qu'à cette époque seulement la médecine a commencé à prendre le caractère d'une véritable science, en abjurant les illusions de l'alchymie, de l'astrologie et de la superstition, en cultivant l'anatomie, la physique et l'histoire naturelle; enfin, en substituant aux raisonnemens d'autrui les observations authentiques, aux causes occultes les causes réelles, à la dialectique la philosophie inductive. Nous trouvons, parmi les opinions des médecins de cette époque, que Baglivi attribuait à l'irritation de l'estomac et des intestins la plus grande partie des fièvres et des symptômes d'inflammation, des convulsions et des faiblesses. L'auteur a passé en revue les opinions et les principes plus ou moins importans de tous les hommes de génie qui, dans cette période, ont exercé quelque influence sur les progrès de la médecine, jusqu'à *Galvani*, à qui l'on doit la découverte de l'électricité animale.

Parvenu à la troisième partie de l'ouvrage, qui est la plus importante, il donne plus de place à l'examen des opinions et des doctrines professées plus spécialement de nos jours. *Brown*, *Darwin*, *Kant*, *Cabanis*, *Broussais*, *etc.*, sont tour à tour appréciés, et il n'oublie pas d'exposer à cette occasion sa manière de voir et de raisonner en médecine. L'exposé des différentes doctrines qui paraissent tour à tour dans cette revue historique des progrès de la science, et surtout des doctrines de M. le professeur *Rasori* et de M. le Dr *Gall*, est fait avec exactitude et précision. La critique trouverait sans doute à reprendre quelques erreurs ou quelques défauts de détail, presque inévitables dans un aussi vaste ouvrage : mais c'est à quoi nous ne pouvons nous arrêter. Du reste, l'ouvrage est bien écrit. Nous dirons seulement qu'un tableau si varié, qui présente tant d'opinions extravagantes et bizarres, au milieu desquelles on ne rencontre qu'un petit nombre de vérités et de découvertes réelles, est bien propre à rendre les médecins plus circonspects dans l'adoption des doctrines nouvelles, que

prône un enthousiasme aveugle. Hé! qui ne se méfierait de ses propres connaissances, en considérant qu'il n'y a pas d'erreur, quelqu'absurde qu'elle soit, qui n'ait fait époque dans les écoles. FOSSATI, D. M.

149. — * *Repertorio delle miniere.* — Répertoire des mines, pour les années 1815 - 1825. Turin, 1826; imprimerie de Favale. 2 vol. in-8°; prix, 5 fr. 50 c.

Cet important recueil, publié par l'administration des mines, atteste la sollicitude éclairée du gouvernement sarde pour tout ce qui tend à favoriser l'exploitation des substances minérales dans les états soumis à son influence. Les savans étrangers applaudiront eux-mêmes à la sagesse de la plupart des règlemens de l'école établie à Moutiers, en 1822, pour l'enseignement des sciences qui constituent l'art du mineur. On ne lira point sans intérêt les dispositions législatives adoptées dans un royaume principalement riche en mines de fer, de cuivre, de plomb, d'argent, de manganèse et de cobalt, et en eaux minérales de diverses natures; on remarquera l'attention scrupuleuse avec laquelle l'autorité surveille la préparation des briques à bâtir, qui ont servi à la construction de la plupart des villes. Cet ouvrage se termine par une notice historique sur la législation des mines depuis le XIIIe siècle, et par des articles nécrologiques sur MM. de *Robiland*, *Graffion*, *Belly*, *Nappione*, *Azimonti* et *Rosemberg*, hommes recommmandables par les services qu'ils ont rendus aux sciences et à l'administration. B.

150. — *Dimostrazione del quinto postulato d'Euclide, etc.* —Démonstration de la cinquième *demande* d'Euclide; par *Camille* MINARELLI. Bologne, 1826; imprimerie de Nobili. In-8° de 20 pages, avec une planche.

La proposition qu'Euclide s'est contenté d'énoncer sous la forme de demande, parce qu'il la regardait comme assez claire pour n'avoir pas besoin d'être prouvée, est celle-ci : *Si deux droites situées dans le même plan font avec une troisième des angles internes dont la somme soit moindre que deux angles droits, elles se rencontrent.* Nous regrettons de ne pouvoir placer ici la démonstration très-facile et très-claire de cette vérité que M. Minarelli a cru devoir développer et éclaircir, en la rapprochant des axiomes incontestables dont elle est une conséquence. Il y aurait peut-être un moyen encore plus commode et plus général de démontrer tous les théorèmes de géométrie relatifs à la position respective des lignes droites, et ce serait l'analyse qui le fournirait. Lorsque le raisonnement peut être exprimé par les caractères algébriques, les méthodes de l'algèbre ont l'avantage de faire éviter les paralogismes, qui se-

raient alors des fautes de calcul, et d'offrir à l'œil des résultats que l'intelligence seule n'eût peut-être pas soupçonnés. Dans l'intérêt des sciences et de leurs applications, il est à désirer que l'analyse mathématique devienne un instrument universel, de même qu'une industrie bien ordonnée fait exécuter par des machines tout ce qu'elles sont en état de faire aussi bien, plus promptement et en plus grande quantité, que le travail manuel de l'homme. M. Minarelli aurait pu donner la forme analytique à sa démonstration. FERRY.

151. — * *Memoria sugli apparenti caratteri delle inclinazioni e passioni, etc.* — Mémoire sur les caractères apparens des inclinations et des passions. *Deuxième édition*, augmentée. Milan, 1826; classiques italiens. In-8°.

Le marquis *Louis* MALASPINA SANNAZARO, auteur de ce mémoire qui avait paru en 1796, vient de le publier avec des observations nouvelles, surtout en ce qui concerne la doctrine de M. le Dr Gall; littérateur et philosophe à la fois, il traite d'abord des inclinations de l'homme dans l'état de repos. Il considère ensuite l'homme dans l'état d'action, et il cherche à déterminer ses inclinations et ses passions. Il s'occupe enfin dans un appendice de ses vices principaux et habituels. Il témoigne sa surprise de ce qu'aucun écrivain n'a traité avant lui la même matière; mais, en ce qui regarde particulièrement les arts d'imitation, il aurait pu citer au moins J.-J. Engel, qui avait publié sa *Théorie de la mimique*, en 1785, déjà traduite en français et récemment en italien, par M. Rasori. Au reste, on ne saurait refuser à l'auteur le mérite de plusieurs remarques judicieuses. Quelquefois il n'est pas d'accord avec les observations ou les théories des physiologues modernes. La doctrine de l'illustre Gall ne lui paraît point fondée; mais ses attaques sont plutôt le résultat d'opinions traditionnelles, que d'observations neuves et bien constatées. Il aurait dû encore approfondir davantage la distinction que M. le Dr Gall s'est appliqué à établir entre les attributs généraux et les facultés primitives et spéciales des organes du cerveau.

152. — * *Biografia universale antica e moderna, etc.* — Biographie universelle ancienne et moderne, rédigée en France par une *Société de gens de lettres*, et pour la première fois traduite en italien, avec des *additions* et des *corrections*. Vol. XXVII. Venise, 1826; J. P. Missiaglia. In-8°.

On a souvent signalé quelques défauts dans cet ouvrage et dans sa traduction; mais, comme on ne peut les éviter entièrement dans un travail aussi varié et aussi étendu, il est très-utile de fixer l'attention sur les observations qui ont été

faites, surtout si elles tendent au perfectionnement d'un ouvrage de cette importance.

L'*Anthologie* de Florence (N° 65, p. 17) contient un long article sur la *Biographie universelle* : l'auteur de cet article rappelle la plupart des règles relatives à la rédaction d'un dictionnaire biographique. Tous les biographes sentent le besoin d'économie dans ce genre de travail, et se proposent ordinairement de n'admettre dans leurs notices que ce qui leur paraît le plus digne d'intérêt. Mais, malheureusement, ce qui a de l'importance aux yeux des uns, n'en a pas toujours aux yeux des autres. L'éducation, le goût, la profession rendent inévitables ces différences d'opinion et de jugement parmi les lecteurs et les écrivains. Il faudrait donc faire aux auteurs quelques concessions à cet égard, et, selon nous, il vaut mieux qu'ils pèchent par abondance que par le défaut contraire. Car on peut aisément rejeter ce qu'on regarde comme superflu, et profiter de ce qu'on recherche. Nous adoptons cependant plusieurs des observations critiques que fait l'auteur de l'article cité; mais nous devons observer en même tems qu'il se montre trop minutieux, et quelquefois même en contradiction avec les maximes économiques qu'il a tant recommandées, surtout en ce qui concerne les articles dus à Ginguené. Cet estimable écrivain, en parlant d'Abbraniavacca Meo, poëte du XIIIe siècle, dit que ses vers, écrits dans un jargon composé d'italien, de français et de provençal, contribuèrent dans ces premiers tems à enrichir la langue toscane. Cette pensée semble au critique mal énoncée ; il fallait, dit-il, l'éclaircir. Mais, quel besoin d'éclaircir un fait aussi simple, et assez clair pour être compris? — Le critique nous paraît encore plus minutieux dans son observation sur l'article de Pierre d'Abano. Il ne se contente pas de ce que Ginguené en a dit, qu'il apprit dans sa jeunesse la langue grecque, et qu'il traduisit divers traités du grec en latin ; il voudrait qu'on eût ajouté qu'il était considéré comme étant du petit nombre des Italiens qui savaient alors le grec : ce qu'il est facile de déduire de tout ce que Ginguené a indiqué. Le critique se plaint aussi qu'on n'ait pas dit que Pierre d'Abano ne sortait de la ville pour visiter un malade qu'au prix de 50 florins, qu'il en demanda 400 pour aller soigner à Rome Honorius IV, et qu'il était communément estimé comme le *prince de la médecine*, ou pour mieux dire, des médecins. Ginguené s'était borné à dire que Pierre acquit comme medecin une grande réputation, dont on prétend qu'il abusa pour exiger des sommes considérables de ses malades ; mais que les traits que l'on rapporte de son avarice paraissent

exagérés. Ne voit-on pas que cet illustre biographe exprime plus de choses et avec plus de précision que son critique qui s'est montré d'ailleurs si prévenu en faveur de la sobriété? Tout l'article de Ginguene nous montre que ce médecin était livré aux rêveries de l'astrologie judiciaire, et qu'il avait même publié quelques traités sur cette fausse science, et *sur les jours* prétendus *critiques*. Suivant le rédacteur de l'*Anthologie*, ce n'en est pas assez pour faire connaître que Pierre d'Abano croyait à l'influence des astres sur les maladies; il aurait désiré aussi la mention d'autres faits qu'il juge d'une grande importance, il voudrait qu'on eût rapporté que ce médecin fut quelque tems professeur à Trévise, et qu'il exerça la médecine dans la Marche. Mais ce qu'on ne peut pardonner à ce rédacteur, c'est d'avoir pu croire que Ginguené n'ait pas senti la contradiction manifeste qui exista entre les deux accusations qui furent dirigées contre ce malheureux astrologue : l'une, de ne pas croire aux démons; l'autre, d'attribuer son savoir à quelques esprits familiers. Il suffisait d'indiquer ces deux imputations pour en faire sentir le ridicule, et c'est ce qu'a fait Ginguené. Le critique relève une omission plus grave encore, résultant de ce qu'on n'aurait pas dit que d'Abano fût aussi accusé d'athéisme. Mais s'il déduit cette accusation de la profession de foi orthodoxe que l'accusé fit en mourant, et qu'il laissa même dans son testament, nous nous permettons de lui faire observer qu'il n'est question dans cette profession de foi que de la trinité et de la foi catholique; ce qui suppose qu'il était accusé d'hérésie, et non d'athéisme. C'est pour cela que le biographe français, plus exact que son critique, s'est borné à dire qu'*il fut accusé d'hérésie*. Nous avons cru nécessaire de faire ce peu de remarques sur un article qui mérite d'ailleurs nos égards sous plusieurs rapports, pour ne pas faire confondre le savant Ginguené avec cette foule de biographes médiocres qui, loin de puiser aux sources, comme lui, ne font que compiler et entasser les notices des autres, sans discernement et sans goût.

153. — *Memoria sudi alcuni costumi degli antichi Greci tuttora esistenti nell' isola di Leucade, etc.* — Mémoire sur quelques coutumes des anciens Grecs, qui se conservent encore dans l'île de Leucade, dans la mer Ionienne, par *André* Papadopulo-Pretò, D. M., etc. *Deuxième édition*, augmentée. Naples, 1825; imprimerie française. In-8°.

Ce petit écrit renferme des observations et des rapprochemens fort curieux sur les usages actuels des habitans de Leucade, une des îles Ioniennes, aujourd'hui Sainte-Maure.

L'auteur les trouve les mêmes que ceux des anciens Grecs, leurs aïeux; il décrit successivement ce qui concerne leurs ameublemens, leurs fauteuils, leurs lampes, etc., et les occupations ordinaires des femmes, leur toilette; les fêtes nationales, les chants et les danses, les noces, les rits funèbres, et ce chant qu'on appelle *Myrologie;* les superstitions, etc. La plupart de ces rapprochemens prouvent la descendance directe de ces peuples de la moderne Grèce qui conservent encore les traces des mœurs de leurs ancêtres. Nous pouvons ajouter que ces coutumes des anciens Grecs se retrouvent aussi chez divers peuples de la Calabre.

154. — *Discorso sulle opere di scultura del Clemente.* — Discours sur les ouvrages de sculpture de *Clemente*, par le chevalier *François* Fontanesi. Reggio, 1826; Fiaccadon. In-8°.

Ce discours de M. Fontanesi, peintre fort distingué en Italie, était inédit. On a cru nécessaire de le publier pour remplir une lacune de l'*Histoire de la sculpture*, par *Cicognara*, qui, dans la foule des sculpteurs célèbres, avait perdu de vue Prospero Spani, sculpteur d'une certaine célébrité. Il était né à Reggio, et non à Modène, comme l'avait avancé Giorgio Vasari, et mourut en 1584. Sa manière fut toujours grandiose, mais un peu exagérée; on a enrichi ce discours de notes et d'un catalogue complet des ouvrages de Clemente. Cette légère omission dans l'histoire de M. Cicognara ne peut lui faire aucun tort, assez d'autres qualités la recommandent.

155. — * *In lapidem stratonicensem nuper inventum, etc. Prodromus Aloysii* Cardinali, *Academiæ romanæ archeologicæ* socii ordinarii. Rome, 1826; de Romanis. In-4° avec deux planches.

Un voyageur anglais, M. Bank, a découvert, en 1817, un monument fort curieux dans la ville d'Eski-Hissard, en Natolie, qu'on croit être un reste de l'ancienne Laodicée, dans la Carie. C'est une inscription sur marbre, contenant une ordonnance romaine, relative aux vivres. Il en porta un *fac-simile* à Rome. M. Cardinali l'ayant examinée, la jugea digne de l'attention des antiquaires, et en fit le sujet d'un mémoire qu'il lut dans l'*Académie romaine archéologique.* On trouva ce travail si important que l'auteur crut nécessaire d'en faire part à tous les amateurs de ce genre de recherches. Il l'a publié sous les auspices de Mgr *Thomas* Bernetti, aujourd'hui cardinal. L'auteur donne le *fac-simile* de ce monument en deux grandes tables. Le mémoire est divisé en quatre chapitres : le premier contient l'histoire du monument; dans le second, l'auteur présente l'inscription telle qu'il l'a vue; dans le troi-

sième, il cherche à en déterminer l'époque et à connaître l'auteur d'un tel édit; le dernier chapitre se compose de diverses conjectures sur les lois des Romains, concernant la police des vivres. Les antiquaires n'avaient pas encore rencontré un monument de ce genre aussi détaillé; on y trouve les prix des vivres, des habillemens, de beaucoup d'ustensiles, etc. Les observations ingénieuses de M. Cardinali ne sont pas dépourvues de probabilité. Il rapporte cette loi aux tems de Dioclétien. Il examine si, pour les Romains eux-mêmes, le prix des vivres était laissé à leur liberté, ou s'il dépendait de l'autorité des magistrats; il s'étudie à mettre d'accord Suétone et Tacite, qui paraissent quelque part en contradiction sur ce sujet. L'auteur promet de donner dans un autre mémoire les corrections et les supplémens que laisse à désirer cette précieuse inscription.

F. Salfi.

ESPAGNE.

156. — * *Arte de hablar en prosa y verso.* — Art de parler en prose et en vers, par Don *Josef Gomez* Hermosilla, secrétaire de l'inspection générale d'instruction publique. Madrid, 1826; imprimerie royale. 2 vol. grand in-8° de xii-400, et de 281-cxxiv pages.

La littérature espagnole compte un grand nombre de traités sur la rhétorique, sur la poétique et sur différentes branches des belles-lettres. Non-seulement on a traduit en castillan *Blair, le Batteux*, et les livres des anciens sur la rhétorique; mais on a commencé, depuis le marquis *Henry de Villena* qui écrivit son livre sur la *Gaye sciencia*, et *Lopez Pinsiano*, auteur d'un traité sur la *Filosofia antigua poétice*, à posséder en Espagne des ouvrages originaux qui, pour le tems où ils paraissaient, étaient dignes d'attention. Il en est même quelques-uns, tels que celui de Lopez Pinsiano, qui mériteraient encore aujourd'hui d'être consultés. A mesure que les lettres acquéraient l'éclat qu'elles eurent pendant le xvie et une partie du xviie siècle, les ouvrages de ce genre se multipliaient; mais le type de l'originalité ne s'y trouvait plus; la littérature elle-même n'étant guère qu'une imitation des classiques anciens et italiens, personne ne se souciait de faire une rhétorique et une poétique nationales, adaptées au caractère particulier de la nation espagnole, à ses penchans et à ses moyens littéraires. Le théâtre resta seul original, parce qu'on y peignait les mœurs du peuple; mais on y attachait trop peu d'importance, quant aux règles. Ce n'est que vers le milieu du xviiie siècle que la partie didactique de la littérature espagnole fut sérieusement considérée par

plusieurs écrivains distingués qui essayèrent de la rétablir. Leurs efforts n'ont pas été inutiles pour former le goût; mais tout fut encore emprunté, et les écrivains du siècle de Louis XIV donnèrent le ton à la littérature moderne des Espagnols; de même que les poëtes italiens du tems de Léon X avaient contribué à y fonder un nouveau Parnasse par les poésies justement célèbres de *Garcilaso de la Vega*. Les Espagnols ne manquent donc point de matériaux pour faire un traité complet de leur littérature; et cependant, il n'en existe aucun. Celui de M. Hermosilla, d'après son aveu même, n'en est pas un; mais l'art de parler en prose et en vers, tel qu'il l'a conçu, manquait aussi à ses compatriotes, malgré la multitude de cette espèce d'écrits publiés en espagnol. Cet *Art de parler* est donc un ouvrage nouveau pour le plan, qui offre un choix judicieux de tout ce qu'on a dit de mieux sur cette matière. Il est aussi nouveau par l'extrême exactitude avec laquelle les règles y sont exposées. Sur ce point, l'ouvrage pourrait être jugé trop abstrait pour les jeunes gens; mais aussi sera-t-il, par la même raison, d'une grande utilité pour les maîtres, qui pourront y puiser non-seulement les principes du goût et d'une saine critique, mais encore une philosophie profonde et des applications d'une logique rigoureuse, aux élans de l'imagination et aux transports du sentiment. M. Hermosilla divise son ouvrage en deux parties principales : les règles communes à tous les genres de composition, et les régles particulières pour chacun de ces genres. Les subdivisions sont naturelles, claires et complètes. L'ouvrage présente un ensemble très-satisfaisant pour la méthode; mais il n'est pas sûr que tout le monde en dise autant de certaines doctrines que l'on y professe, et de la manière dont on y fait entrer les productions de la littérature espagnole. M. Hermosilla est un *classique* exclusif, et il l'est seulement pour les grecs et les latins. Il cite à dessein des exemples de *Lope de Vega* et de *Balbuena*, pour faire voir ce qu'on doit éviter; il propose rarement *Fr. Luis de Leon*, *Biosa* et *Cervantes* comme modèles, et semble dédaigner les noms des écrivains en prose de sa nation, excepté *Saavedra*, dont le nom paraît une ou deux fois. M. Hermosilla a-t-il fait usage de ce rigorisme par un entêtement systématique qui ne lui permet d'écrire que d'après les grecs et les latins, ou bien ce même entêtement l'a-t-il empêché de lire, d'examiner et d'apprécier d'une manière moins injuste la littérature espagnole? Quoi qu'il en soit, son ouvrage est bon, autant que peut l'être un *Art de parler en prose et en vers*, conçu d'après la signification restreinte que l'auteur donne à ce titre. Il aurait pu, et peut-être

même il aurait dû être plus agréable aux Espagnols, auxquels il est destiné, si leur littérature y avait occupé une place moins secondaire; mais, malgré cette lacune, il est le plus complet, le plus méthodique et le mieux raisonné de tous les livres de ce genre qui ont paru jusqu'à ce jour en Espagne. P. M.

PAYS-BAS.

157. — * *Statisticke Beschryving, etc.* — Description statistique de la Gueldre, publiée par *la Commission d'agriculture de la province*. Arnhem, 1826; P. Nyhoff. In-8° de 516 pages.

158. — * *Staat van den Landbouw, etc.* — État de l'agriculture dans la province de Groningue en 1818; par *la Commission d'agriculture de la même province*. Groningue, 1821; J. Oomkens. In-8° de 83 pages.

Les deux ouvrages que nous annonçons ont été publiés par les Commissions d'agriculture des deux provinces de la *Gueldre* et de *Groningue*; ils offrent donc une garantie qui doit les rendre plus précieux pour les personnes qui seraient dans le cas d'y recourir. L'ouvrage sur la province de Groningue ne contient que ce qui concerne l'agriculture; on pourrait, en général, y désirer plus de données numériques; ce n'est guère que sur de semblables résultats que l'on peut établir un jugement avec quelque confiance. Toute la superficie de la province contient à peine 82 milles hollandais carrés, de 19 au degré (184,500 hectares). On y comptait, en 1818, 83,788 bêtes à cornes, dont 50,000 vaches à lait environ. Chaque vache produit par an à peu près 120 livres de beurre; ce qui donne en tout 18,000,000 de livres pour toute la province. Les chevaux étaient au nombre de 22,931, et les moutons de 65,747. On avait récolté dans la même année 131,929 rasières de froment, 194,112 de seigle, 231,840 d'orge, 567,460 d'avoine, 43,176 de sarrazin, 73,120 de fèves, 3,030 de pois.

La Gueldre est plus étendue que la province de Groningue; elle présente environ 190 lieues carrées. On y comptait, en 1824, 121,881 bêtes à cornes, dont près de 80,000 vaches, 29,036 chevaux, 70,684 moutons, 26,469 cochons et 408 ânes. On y a récolté, dans la même année, environ 110,000 rasières de froment, 507,840 de seigle, 58,275 d'orge, 163,100 d'avoine et 303,940 de sarrazin. Cet ouvrage renferme, en général, des données sur la météorologie, la population, le commerce, les habitudes sociales et religieuses; en un mot tout ce qui peut tendre à donner une connaissance intime de l'état physique et moral de la province.

Il résulte des recherches météorologiques faites à Arnhem pendant plusieurs années consécutives, que la hauteur moyenne du thermomètre de Réaumur y est de 7°9, et celle du baromètre de 755mm,4. Les changemens de température y sont brusques; il n'est pas rare de voir le thermomètre varier de 8 à 9° en un jour, surtout en été. En 1783 et en 1823, le thermomètre descendit presque à 16°,5 sous zéro. Les vents de sud-ouest prédominent généralement, et l'on compte, année moyenne, jusqu'à 179 jours de pluie.

A la fin de décembre 1824, on comptait dans la Gueldre 44,418 maisons, dont 41,519 étaient soumises aux impositions. La population était de 283,407 âmes, savoir : 141,892 femmes et 141,515 hommes : parmi ces derniers, 62,057 avaient moins de 18 ans; 55,401 comptaient de 18 à 50 ans; enfin, 24,057 individus avaient dépassé l'âge de 50 ans. En partageant la population d'après les mariages, sur les 283,407 individus qui existaient alors, 89,305 étaient mariés, 177,424 ne l'avaient point été, et 16,678 se trouvaient dans le veuvage. Parmi ces derniers, on comptait 6,016 hommes et 10,662 femmes. En 1824, il naquit dans la Gueldre 5,152 enfans mâles et 4,861 femelles; parmi eux, se trouvaient 9,370 enfans légitimes et 643 enfans naturels, en tout 10,013 enfans. Le nombre des mariages fut de 2,113; celui des décès de 4,948, savoir 2,638 décès d'hommes et 2,310 décès de femmes. D'après plusieurs années d'observation, le nombre des naissances à la population entière est de 1 à 28,5; le nombre des décès à la population de 1 à 49,5; et la fécondité ou le rapport des naissances aux mariages de 4,8 pour les villes et 4,7 pour les campagnes. Le nombre des naissances légitimes à celui des naissances illégitimes a été de 8 à 1 pour les villes, et de 18 à 1 pour les campagnes; le rapport des naissances masculines aux naissances féminines de 1 à 0,954. Enfin, le nombre des enfans vaccinés a été de 62,110, et celui des enfans atteints de la petite-vérole de 1,356, dont 185 sont morts. A. Quetelet.

159. — *Mélanges de M. l'abbé Fr. de La Mennais.* Bibliothèque catholique de la Belgique. Louvain, 1826; Van Linthone.

Les doctrines de M. de La Mennais sont connues. Ce n'est point d'elles qu'il s'agit ici, mais des éditeurs de la *Bibliothèque catholique*, espèce de colonie des apostoliques de France. M. *L. F.* de Robiano de Borsbeck semble en effet embrasser sans restriction leurs principes. Les quatre feuillets qu'il a mis au devant des Mélanges de l'abbé de La Mennais sont véritablement précieux par la candeur et la naïveté avec laquelle il professe son grossier ultra-montanisme. Il regarde les gallicans

comme des impies; on pourrait tout au plus les juger comme des gens qui ne raisonnent pas en rigueur. L'église *catholique* et l'église *romaine* sont pour lui une seule et même chose. « Essayez, gallicans, s'écrie-t-il dans son saint zèle, essayez de dire contre la doctrine *romaine* ce que vous dites contre la doctrine *ultramontaine*, et vous vous ferez horreur à vous-mêmes. » « Quant à nous, ajoute-t-il, dès que l'Église a usé de cette formule, N'IMPORTE EN QUELLE MATIÈRE : *Il a paru à l'Esprit saint et à nous*, notre esprit ne conçoit plus d'objection. Or, qu'est-ce que l'Église? Par-là, répond M. de Robiano, nous entendons *le pape et les évêques*, c'est-à-dire un corps entier ayant sa tête, et non pas un corps sans tête, comme les gallicans supposent qu'il peut exister. *Il n'y a point d'église sans pape, mais le pape agit presque toujours sans le concours des évêques.* » Voilà qui est formel, et Montrouge ne dirait pas mieux. DE REIFFENBERG.

160.—* *Tables chronologiques et synchronistiques de l'histoire ancienne et moderne*, suivies de *tableaux contenant par siècles les noms des principaux souverains de l'Europe, ceux des hommes célèbres, les inventions et les découvertes, depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours;* par *J.* VERENET, instituteur. Amsterdam, 1824; Delachaux, libraire, Calverstraat, n° 53.

Tout le monde sait combien l'usage des tableaux synoptiques et des tables de faits, si recommandés par Bacon, est utile à ceux qui étudient l'histoire, et surtout l'histoire générale : on ne peut contester cette utilité aux tables de M. Verenet; toutefois, nous aurions désiré qu'il s'attachât un peu moins aux noms, et plus aux choses, et qu'il ne rejetât pas souvent dans la colonne des mélanges des faits qui auraient dû trouver place ailleurs. Son travail, tel qu'il est, sera consulté utilement par les instituteurs et par ceux qui aiment à voir reproduits sous une forme précise et abrégée les souvenirs historiques des époques et des dates, des grands événemens, des inventions utiles, des hommes célèbres, pour aider la mémoire et pour fournir des matériaux à la réflexion; de pareils tableaux sont surtout précieux pour les hommes qui savent déjà, et pour ceux qui sont chargés de l'enseignement. L'*Atlas historique* de LE SAGE (M. le comte LAS CASES) dont nous avons plusieurs fois entretenu nos lecteurs (Voy *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 744) est, en ce genre, le plus parfait modèle que nous ayons jusqu'ici. J.

161.—* *Verhandelingen en omnit gegeven Stukken, betreffende de Geschiedenis der Nederlanden.* — Dissertations et pièces inédites relatives à l'histoire des Pays-Bas; par M. *J.-C.* DE JONGE, substitut-archiviste du royaume. T. I. Delft, 1825; veuve Allart. In-8° de 411 pages.

M. Jonge, déjà avantageusement connu par plusieurs écrits sur divers sujets de l'histoire des Pays-Bas, nous offre, dans ce volume, des éclaircissemens importans sur quelques points historiques. Le premier discours que nous remarquons traite des *motifs qui ont engagé l'impératrice Marguerite à transporter le suprême pouvoir dans les Pays-Bas, à son fils Guillaume de Bavière, en l'année* 1349. On y trouve le contrat même qui a été conclu entre la mère et le fils, à cette occasion. Puis, nous lisons une *correspondance entre quelques nobles belges et le duc d'Albe, dans les années* 1566 - 1569, qui offre de nouvelles preuves du cruel despotisme du duc d'Albe, et de l'appui qu'il trouvait dans quelques nobles du pays. Parmi les autres notices nous en distinguons une sur la *Vie du vice-amiral Witt Corneliszon de With,* qui, dans l'espace de quarante-deux ans, avait combattu avec succès et gloire plus de cinquante fois pour la liberté et les droits de sa patrie. La moitié du volume environ est occupée par une *correspondance très-intéressante entre les deux frères de Witt,* surtout dans l'année 1672; elle nous révèle beaucoup de particularités ignorées jusqu'ici, et peut servir à prouver d'une manière irréfragable leur activité, leur probité et leur patriotisme, quoique leur obstination à écarter les princes de la maison d'Orange de l'administration des affaires publiques ait dû nécessairement leur susciter de graves ennemis, et donner lieu à la déplorable catastrophe qui a terminé leur existence.

La plupart des pièces contenues dans ce volume sont tirées des archives du royaume. Nous souhaitons que M. de Jonge ne tarde pas à continuer ces importantes communications.

162. — *De Nitrusting en Ondergang der onoverninnclyke Vloot van Philips II.* — L'équipement, l'expédition et la perte de la flotte invincible de Philippe II, en 1588; par M. *J.* Scheltema. Harlem, 1825. In-8° de XIV et 311 pages.

Dans la longue lutte que les provinces septentrionales des Pays-Bas eurent à soutenir contre les Espagnols, pour conquérir leur liberté et revendiquer leurs anciens droits, l'année 1588 s'annonça sous les plus sinistres augures, quand Philippe II eut réuni toutes ses forces, pour attaquer les Pays-Bas-Unis. Et qui sait si alors il n'aurait pas atteint son but et remporté la victoire, en faisant la paix avec Élisabeth? Mais l'orgueil de Philippe repoussait tout arrangement avec l'Angleterre, et c'était ce royaume même, contre lequel il expédia avec des frais énormes une flotte nombreuse, sous le commandement du duc de Medina Sidonia. Dans cette occasion, les marins hollandais donnèrent des preuves éclatantes de courage et de persévérance.

En peu de semaines, plus de cent vaisseaux furent équipés en guerre par les Hollandais et les Zéelandais; et par ces forces unies, ils retinrent dans une inaction complète le duc de Parme qui, avec une flotte espagnole, se trouvait dans les eaux de la Flandre. Le duc de Medina, privé du secours de ce dernier, fut enfin contraint à livrer bataille, et la flotte espagnole, tourmentée par la tempête, combattant dans des eaux inconnues, fut battue complétement par les forces navales réunies de l'Angleterre et des Pays-Bas. Le tiers de la flotte seulement rentra, dans un état déplorable, dans les ports de l'Espagne. Voilà le sujet qui est traité avec des détails d'un grand intérêt dans l'ouvrage de M. Scheltema, qui, par cette nouvelle production, s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de ceux qui prennent à cœur l'histoire de notre patrie.

163. —* *Gedenkschriften in de hedendaagsche Talen.* — Mémoires publiés dans les langues actuelles, par la troisième classe de l'Institut royal des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts dans les Pays-Bas; 3e vol. Amsterdam, 1826, 229 pag. In-8°.

Après une introduction de 48 pages, contenant l'histoire littéraire de la classe, depuis l'année 1821 (époque de la publication du deuxième volume), on trouve un traité fort intéressant de M. Reuvens, *sur trois grandes statues transportées en* 1819 *de l'île de Java aux Pays-Bas*, et qui sont déposées dans le local de l'Institut, à Amsterdam. On sait que les recherches archéologiques récemment faites par des savans anglais, à propos de quelques anciens monumens indiens, ont déjà jeté beaucoup de lumière sur plusieurs points de la mythologie des peuples de l'Indostan et de l'Archipel, dans lequel l'île de Java est située. Le travail de M. Reuvens donne de nouveaux éclaircissemens sur ce sujet. L'auteur, après avoir présenté quelques observations sur ceux qui se sont occupés de la mythologie indienne, sur cette mythologie même, et sur les statues des divinités indiennes (p. 3—20), nous communique (p. 21—142) une description très-détaillée des trois statues susmentionnées, dans laquelle on ne saurait trop admirer la vaste érudition de l'auteur. On trouve ensuite (p. 143—158) des observations sur l'âge et le mérite de ces monumens de l'art indien (qui certainement appartiennent au tems où le culte du paganisme était encore en pleine vigueur dans ces contrées). Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les détails dans lesquels il a dû entrer, ni dans l'examen des faits qui lui paraissent prouver que ces statues nous représentent les images des divinités, dites, *Bheirera*, *Ganesa* et *Naudi*. Nous nous bornons à engager les

amateurs de l'archéologie et de la mythologie indiennes, qui aujourd'hui sont assez nombreux en France, en Angleterre et en Allemagne, à lire le mémoire que nous avons tâché de faire connaître sommairement.

Dans un mémoire de M. Stuart, il s'agit de l'*Ironie de Socrate* (p. 225—248). C'est surtout dans les écrits de Platon que l'auteur a puisé les détails qu'il nous communique sous ce rapport.

La vie d'un des hommes les plus distingués de l'ancienne Rome, *de C. Lælius le Sage*, est le sujet d'un discours de M. *M.-C.* van Hall (p. 251—304). Lælius, qui jouissait de l'estime générale de ses concitoyens, n'était pas un grand capitaine; mais il se distinguait par des vertus sociales et domestiques qu'on trouvait bien rarement réunies. Appelé aux plus hautes dignités de la république, il eut l'occasion de développer les talens oratoires qu'il possédait à un degré éminent. Il était en même tems l'ami et le protecteur de Térence, qui paraît avoir profité souvent de ses conseils. La même dissertation renferme plusieurs détails pleins d'intérêt sur la vie privée et publique des Romains du tems de Lælius.

Des réflexions *sur le Beau*, par M. Kinker (p. 307—329), terminent ce volume, dont la publication nous offre de nouvelles preuves des efforts que la troisième classe de l'Institut des Pays-Bas ne cesse de faire pour étendre les connaissances littéraires et historiques qui sont spécialement de son ressort.

Huit planches donnent les figures de divinités indiennes dont il est question dans le mémoire de M. Reuvens. X.

Ouvrages périodiques.

164. — * *Répertoire de chimie, pharmacie, matière pharmaceutique et chimie industrielle :* journal mensuel, par *P.-J.* Hensmans. T. Ier, janvier et février. Louvain, 1827; Michel. In-8° de 89 pages.

Chaque jour, les moyens de s'instruire se multiplient en Belgique, et chaque jour voit naître de nouveaux journaux qui établissent de nouvelles communications entre les savans. Jusqu'à présent, ce pays n'avait aucun journal spécialement consacré à la chimie : on a donc lieu d'espérer que celui-ci obtiendra un succès auquel contribuera aussi la modicité du prix.

Une pareille entreprise ne pouvait plus convenablement prendre naissance que dans une ville où se trouve une com-

pagnie savante dont l'enseignement peut la diriger et l'éclairer sans cesse. M. Hensmans joint, aux connaissances chimiques et pharmaceutiques les plus étendues, celle de presque toutes les langues que les hommes instruits parlent en Europe. Aussi met-il habilement à profit les excellens recueils que possèdent l'Allemagne et l'Angleterre. C'est ainsi qu'il donne la préparation perfectionnée du platine spongieux ; la description d'une lampe à vinaigre, avec la manière de se procurer de l'azote pur, par M. *Doebereiner ;* l'enduit incombustible de M. *Fuchs ;* la préparation de l'oxyde de zinc parfaitement pur, par M. *Herrmann de Schorebeck*, *etc.* Ses propres recherches ne sont pas moins dignes d'intérêt. R. G.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

165. — * *Lettres sur les révolutions du globe*, par M. *Alex.* Bertrand, D. M., ancien élève de l'École polytechnique. *Deuxième édition.* Paris, 1826; Furne, libraire-éditeur. In-18 de 360 pages, avec une planche ; prix, 3 fr. 75 c.

Cet intéressant ouvrage, qui a paru pour la première fois en 1824, et dont la *Revue* a fait l'éloge, tout en relevant quelques erreurs peu importantes, a obtenu, depuis, le succès que devait en attendre son auteur. Il a tracé avec autant de clarté que de goût l'histoire des révolutions et des catastrophes qui ont bouleversé la surface du globe terrestre. La première édition a été complétement épuisée, et la seconde, que nous annonçons, vient répondre au vœu du public, avide d'acquérir en peu de pages des connaissances générales, fruits des recherches des naturalistes et des géologues les plus savans.

M. Bertrand, qui est sorti d'une école justement célèbre, a rédigé cet ouvrage à l'instar de celui de Fontenelle sur la pluralité des mondes; et, comme cet ingénieux auteur, il s'adresse à une dame, avec cette différence, que l'illustre académicien procède par entretiens, et que M. Bertrand traite par lettres le sujet qu'il embrasse.

Dans l'introduction, il expose les principaux systèmes sur la théorie de la terre, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Les seize lettres qui suivent ont pour objet la masse interne du globe, les tremblemens de terre, les volcans, l'écorce minérale, le sol de transport et de sédiment, les débris fossiles, les éléphans, les mastodontes, l'hippopotame, le rhinocéros, le cheval, le tapir, les paresseux, etc.;

les ruminans, les brèches osseuses et les cavernes qui servaient de refuge aux animaux féroces de l'ancien monde, etc.; la masse des eaux; l'atmosphère et son action sur le continent.

L'auteur a fait à cette seconde édition des changemens qui se réduisent à quelques coupures de lettres trouvées un peu trop longues, à la correction d'inexactitudes, à l'explication de plusieurs termes techniques, et à quelques additions nécessitées par les progrès de la science et le système récent sur les créations successibles des êtres. SUEUR MERLIN.

166. — * *Manuel complet du jardinier, maraicher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste;* par M. *Louis* NOISETTE, membre de diverses sociétés. *Septième livraison*, formant la fin du tome I, avec une planche. Paris, 1827; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine. In-8° de 215 pages; prix, 5 fr., et 5 fr. 50 c. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 155.)

Cette livraison, l'une des plus importantes de l'ouvrage, traite dans son entier de la *physique végétale*. Après avoir expliqué les termes les plus usités de la botanique, et en avoir formé un vocabulaire alphabétique, l'auteur s'occupe de la physiologie végétale; il examine la nature et le genre d'existence des plantes, les maladies dont elles peuvent être atteintes, et les divers remèdes qui leur sont applicables. M. Noisette passe ensuite à la multiplication des végétaux, par leurs graines, par leurs gemmes, par leurs racines, par leurs tiges, rameaux et feuilles. Un autre chapitre est consacré aux principes généraux qui doivent être suivis pour la conservation des plantes. Le chapitre suivant, qui traite de l'emballage et du transport des plantes, sera de la plus grande utilité aux jeunes négocians jardiniers qui débutent dans la carrière et aux amateurs, pour savoir si, en cas de non-reprise des sujets qu'ils reçoivent, ils doivent attribuer la perte à des accidens ou à l'imprévoyance du négociant qui les leur a expédiés. Le dernier chapitre traite de l'aménagement des jardins, ou des travaux dont le jardinier doit s'occuper dans chaque saison.

Nous aurons encore occasion de revenir sur cet excellent ouvrage, le plus complet qui ait été publié sur la matière. La huitième et dernière livraison paraîtra dans les premiers jours de mars. J. A.—L.

167. — * *Anatomie de l'homme*, ou *Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain;* par *Jules* CLOQUET, D. M., professeur d'anatomie, de physiologie et de chirurgie, etc.; publiée par C. DE LASTEYRIE, éditeur; avec cette épigraphe : « *Mirantur aliqui altitudines montium, ingentes fluctus maris, altissimos lapsus fluminum, et gyros side-*

rum : relinquunt seipsos, nec mirantur! » St.-Augustin. 26e, 27e, 28e et 29e livraisons. Paris, 1826; Imprim. lithographique de Bregeaut, rue Saint-Marc, n° 8, petit passage des Panoramas; et imprim. de Belin, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 14; prix de chaque livraison in-fol. de 5 feuilles, plus 6 planches, 7 fr. 50 c. L'ouvrage entier sera composé de 40 livraisons, comprenant 240 planches et 120 feuilles de texte.

La grande surabondance des matières, qui nous fait excéder chaque mois le nombre de feuilles d'impression dû à nos souscripteurs, et un long retard apporté dans l'envoi de la suite de ce grand et important ouvrage, également précieux pour les hommes versés dans les sciences physiologiques, et pour ceux qui en commencent l'étude, ne nous ont point permis depuis long-tems de le rappeler à l'attention publique.

Les livraisons nouvelles présentent, avec un texte explicatif, clair et détaillé, les descriptions et les figures de la masse nerveuse cervicale, des membranes et des nerfs qui appartiennent au cerveau, de la moelle épinière retirée du canal vertébral, et vue dans toute son étendue par sa face antérieure, chez l'homme adulte; des différentes paires de nerfs olfactifs, qui se distribuent dans les fosses nasales, optiques, depuis leur origine jusqu'à leur terminaison, dentaires et maxillaires, etc., et mettent à nu sous nos yeux toutes les parties si délicates et si compliquées de notre organisation.

Il ne faut point confondre l'*Anatomie de l'homme*, in-fol., que nous annonçons ici, avec le *Manuel d'anatomie*, in-4°, rédigé par le même auteur. Le premier ouvrage est infiniment supérieur au second, non-seulement par la beauté du papier et des caractères, mais par la grandeur et l'exactitude des dessins faits d'après nature et sur un très-grand format, de manière à représenter en grandeur naturelle, et avec les développemens convenables, les diverses parties du corps humain.

N.

168. —* *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes*, par *A.-L.-J.* Bayle, D. M., sous-bibliothécaire de la Faculté de Paris, etc. *Maladies mentales*. Paris, 1826; Gabon et compagnie. In-8° de 596 p.; prix, 7 fr.

Depuis quelques années, l'encéphale est devenu l'objet des recherches de plusieurs médecins. Grâce à leurs travaux, et surtout à ceux du savant Dr Gall, qui a donné une grande impulsion à l'anatomie et aux sciences physiologiques, l'organisation du cerveau, long-tems ignorée, a été presque entièrement dévoilée; les fonctions de cette partie importante, qui, pendant des siècles, avaient donné lieu à tant de divagations et d'hypo-

thèses, ont été mieux appréciées; enfin, la plupart des maladies qui affligèrent long-tems l'humanité, moins encore par la perte de la raison dont elles deviennent souvent la cause, que par les mauvais traitemens et l'abandon auxquels étaient exposés ceux qui en étaient atteints, n'offrent plus aujourd'hui un problème qui paraisse insoluble. M. Bayle vient, sous ce dernier rapport, de concourir aux progrès de la science. Son ouvrage, fruit de recherches non interrompues pendant plusieurs années, présente, sur le genre de folie auquel il est consacré, des détails qui laissent peu à désirer. Il est divisé en deux parties. La première présente les observations sur lesquelles doit reposer l'histoire de la maladie que décrit l'auteur, sous le nom de *méningite chronique ;* cette histoire fait le sujet de la seconde partie. Nous recommandons ce livre, qui, à part quelques longueurs et des répétitions fastidieuses, offrira aux médecins un vif intérêt. LATOUR, D. M.

169. — * *Mémoires*, ou *Recherches anatomico-pathologiques sur le ramollissement avec amincissement, et sur la destruction de la membrane muqueuse de l'estomac ;* l'hypertrophie de la membrane musculaire de l'estomac, dans le cancer du pylore; la perforation de l'intestin grêle; le croup chez l'adulte, la péricardite; la communication des cavités droites avec les cavités gauches du cœur; les abcès du foie; l'état de la moelle épinière dans la carie vertébrale; les morts subites et imprévues; les morts lentes, prévues et inexplicables; le ténia et son traitement; par *P.-Ch.-A.* LOUIS, D. M., membre adjoint de l'Académie royale de médecine, etc. Paris, 1826; Gabon. In-8° de 563 p.; prix, 7 fr.

Les recherches de l'anatomie pathologique ont conduit à considérer les maladies d'une toute autre manière que ne le faisaient les anciens. Pour ceux-ci, une maladie était un ensemble, une succession de symptômes, dont l'expérience avait appris à juger la marche et la terminaison heureuse ou funeste; les désordres qu'elle pouvait laisser après elle en étaient regardés comme la conséquence, le résultat. Pour l'anatomie pathologique, au contraire, ces désordres constituent la maladie elle-même, et il existe autant de maladies que nos organes peuvent présenter d'altérations dans leur structure et leur composition; altérations que les ouvertures peuvent seules nous faire bien connaître. On conçoit bien qu'il existe entre ces lésions organiques et les symptômes une liaison nécessaire, et qu'il ne peut résulter qu'une science incomplète de la considération isolée des unes ou des autres. Mais, malgré les travaux assidus des modernes, il reste encore bon nombre de symp-

tômes qu'on ne sait à quelle altération des organes rapporter, et plusieurs altérations des organes qu'aucun signe précis n'apprend à reconnaître pendant la vie. Faut-il, pour ces cas obscurs, recourir à une cause générale dont les caractères physiques nous échapperaient, ou nous en prendre aux altérations des humeurs, encore si peu connues, quoiqu'on ne puisse les nier dans quelques circonstances?

Les mémoires renfermés dans ce volume, et dont le titre détaillé, transcrit ci-dessus, indique le sujet, sont destinés à éclaircir quelques-unes des nombreuses difficultés qu'offre encore la pathologie. On y trouve décrites, avec tout le soin possible, certaines affections organiques qui, tout importantes qu'elles sont, avaient échappé aux recherches, ou qu'on n'avait pu rallier aux phénomènes présentés pendant la vie; on indique à quels caractères on pourra par la suite les reconnaître. Ils contiennent aussi plusieurs observations qui appellent l'attention sur des maladies auxquelles on ne peut donner de nom, que termine une mort inopinée ou prévue depuis longtems, et dont nous sommes forcés de rester inutiles spectateurs; car leur nature nous est inconnue. Au lieu de les négliger, comme on l'a fait jusqu'alors, peut-être, à force de les examiner, en les étudiant sous toutes leurs faces, parviendra-t-on à percer le mystère qui les couvre.

M. le Dr Louis était déjà connu avantageusement par des recherches anatomico-pathologiques sur la phthisie, qui lui méritèrent un des prix que l'Académie des sciences décerne sur le fonds du legs de M. de Monthyon; celles du même genre que nous annoncons ne sont pas d'une moins grande importance; pour exécuter ces utiles travaux, il a suffi à leur auteur d'observer pendant quatre ans et demi les malades des deux sexes reçus dans deux salles de l'hôpital de la Charité, contenant ensemble 48 lits. Pendant cet espace de tems, 2400 sujets furent soumis à son investigation, et 450 ouvertures, faites avec un soin minutieux, servirent particulièrement de base à ses recherches. Nous croyons que ce nombre n'est pas assez grand pour qu'on puisse en déduire, comme l'a fait M. Louis, des inductions sur la fréquence relative des affections qu'il a étudiées; mais les résultats intéressans auxquels il est arrivé montrent le fruit qu'on peut tirer de l'examen attentif de faits qui se renouvellent journellement et restent improductifs, faute d'un habile observateur.

RIGOLLOT fils, D. M.

170. — * *Tableau de la durée de la vie de l'homme, figurée dans ses phases par les saisons de l'année, et par les quatre*

parties du jour, offrant les types de la vie sexuelle de l'homme et de la femme, comparés entre eux dans l'état normal ou dans *l'optimum*, et la détermination du nombre d'années qu'on peut espérer de vivre encore à chaque âge, gravé et colorié, avec texte explicatif, par *J.-N. C.* Paris, 1827; l'auteur, rue Saint-Honoré, n° 363, près le Grand Bazar; prix, 1 fr.

171. — *Instruction théorique et applications de la règle logarithmique ou à calculs;* par J. F. Arthur, professeur de mathématiques et de navigation. Paris, 1827; Carilian-Gœury; Lenoir, rue Saint-Honoré, n° 340; l'auteur, rue Saint-Jacques, n° 56. In-8° de 176 pages, avec une planche gravée en taille douce; prix, 3 fr.

La facilité que l'usage des logarithmes donne pour faire les calculs les plus compliqués, a été ingénieusement transportée aux échelles graduées selon la loi des logarithmes. On sait qu'à l'aide de ces sortes de nombres, les multiplications sont réduites à des additions, les divisions à des soustractions, etc.; et, comme rien n'est plus simple que d'ajouter ou de soustraire des longueurs, les opérations numériques sont faites avec une extrême promptitude. A l'aide des échelles logarithmiques, on ajoutait, on retranchait avec le compas les longueurs correspondantes aux facteurs donnés. Mais bientôt on a reconnu que l'on pouvait éviter l'emploi du compas, en plaçant dans des positions convenables deux règles logarithmiques exactement égales dans toutes leurs subdivisions. C'est aux Anglais qu'on doit l'idée de faire glisser l'une de ces règles dans une rainure longitudinale pratiquée dans l'autre; ce qui rend la manœuvre très-facile et ajoute beaucoup à la précision des calculs. Ces instrumens, nommés *sliding rule*, tels que les exécute M. *Jones* à Londres, sont d'un usage universel dans toutes les classes en Angleterre. M. *Jomard* a importé chez nous, en 1814, cette heureuse invention, et maintenant on fait à Paris, chez M. *Lenoir*, des *règles* de ce genre, dont la précision est égale à celles de M. Jones.

Mais, quoiqu'il soit très-aisé de se servir de la règle à calculs, elle sert à exécuter des opérations numériques si variées, qu'il est nécessaire, pour en tirer parti, d'en apprendre la manœuvre. M. *Collardeau* a déjà publié, en 1820, une instruction à ce sujet. Celle que présente aujourd'hui M. Arthur est beaucoup plus complète. Au premier abord, il semble étrange qu'il faille un traité de 172 pages pour enseigner à se servir d'un instrument destiné à dispenser des frais de calculs, et on pourrait croire plus simple d'apprendre l'arithmétique, qui enseigne à faire ces opérations. Mais, dans la nécessité d'embrasser

tous les problèmes auxquels la règle à calculs peut s'appliquer, et d'éclairer ses expositions par de nombreux exemples, l'auteur n'a pu se dispenser d'entrer dans des détails fort étendus. C'est ainsi qu'on verra dans cet ouvrage des calculs d'arpentage, de toisé des bois, d'évaluations de volumes et de poids, des questions de mécanique, de trigonométrie, de combinaisons chimiques, etc.; or, pour la très-grande majorité des hommes, la plupart de ces sujets est sans intérêt, et il suffira que chacune prenne dans le livre la partie qui traite des choses relatives à ses besoins, ce qui se réduit souvent à un petit nombre de pages. Avec la règle de 25 centimètres de M. Lenoir, on peut obtenir, à un 300e près, les résultats de tous les calculs, et cela par une opération mécanique très-simple, qu'on pratique, sans crainte d'erreur, au milieu du tumulte des affaires et des embarras d'une manipulation manu facturière. Il serait bien à désirer que l'usage de cette règle fût plus général en France, et nous félicitons M. Arthur d'en avoir facilité l'emploi. Son livre est fort bien fait, et sera accueilli du public. Il serait facile d'y critiquer la rédaction de certaines phrases qui ne sont pas claires, ou qui rendent incorrectement la pensée de l'auteur : sans doute, ces taches disparaîtront dans une autre édition. FRANCOEUR.

172. — * *Géométrie des artistes et des ouvriers, en 20 leçons;* contenant un précis des théories les plus utiles de cette science, avec les applications dont elles sont susceptibles, parmi lesquelles il en est plusieurs qui n'ont point encore été décrites : tels sont les procédés pour dresser des règles, exécuter mécaniquement des prismes, des cylindres, des cônes, des sphères; copier des ornemens, des bas-reliefs, des statues, faire le buste d'une personne. Ouvrage spécialement destiné aux écoles de géométrie appliquée aux arts-et-métiers, avec 24 planches; par A. TEYSSÈDRE. Paris, 1827. Audin, quai des Augustins, n° 25. In-12 de 464 pag.; prix, 7 fr. 50 c.

A l'avenir, les ouvrages de mathématiques destinés à l'enseignement industriel seront comparés au cours de M. Ch. Dupin, dont l'expérience a constaté la *praticabilité;* nous empruntons à la langue anglaise ce mot qui nous manque. Un livre nouveau ne sera préféré à ce *Cours normal*, que dans le cas où il promettrait une économie de tems, ou l'acquisition de plus de connaissances dans le même tems. Mais, que les rédacteurs de nouveaux traités y prennent bien garde : ils auront à subir une dangereuse épreuve. Entraînés par le désir d'être courts, de faire éviter des études inutiles, de ne mettre que *ce qu'il faut*, ils restent quelquefois au dessous de cette mesure

du nécessaire : les idées transmises par ces livres ne sont point assez claires, et ne se soutiennent point mutuellement ; on n'a reçu qu'une instruction fugitive. Il est à craindre que M. Teyssèdre n'ait pas donné assez de développement aux théories géométriques. On regrette qu'il ne dise rien des *figures symétriques*, si usitées dans les arts. Il passe un peu trop rapidement sur les figures semblables qu'il eut fallu considérer, non-seulement sur un plan, mais dans les trois dimensions de l'espace. Mais il a multiplié les applications, et choisi les plus usuelles. Il y en a beaucoup d'autres, sans doute, qui eussent pu trouver place dans son ouvrage, s'il eût voulu grossir un peu plus son volume, ou en faire deux, au lieu d'un seul, et l'abondance des matières le lui aurait permis. La théorie a des limites auxquelles on peut arriver ; car le nombre des vérités fécondes et applicables n'est pas très-grand, et il le sera d'autant moins que les sciences seront plus près de leur perfection. Quant aux applications, il est évident que leur nombre augmente, à mesure que les arts s'enrichissent. Aujourd'hui les théories mathématiques ont encore besoin d'être exposées un peu plus longuement qu'on ne le pense, ou que la plupart des auteurs ne paraissent le croire : dans les fautes commises par les maîtres, à cet égard, les disciples sont au moins complices et souvent provocateurs. On croit apprendre plus promptement, parce que le livre qu'on étudie est plus court ; lorsque l'expérience vient détromper ceux que l'impatience de savoir a séduits, il n'est plus tems de suivre une autre route. M. Teyssèdre a écrit pour les artistes, et il leur donne des notions et des méthodes de perspective. Que les peintres et les architectes en profitent; mais qu'ils ne s'en contentent point : leur art exige des connaissances plus approfondies, s'ils veulent en employer toutes les ressources. Et s'ils craignaient que trop de savoir mathématique ne *refroidît* leur imagination ; s'ils dédaignaient de marcher sur les traces de Léonard de Vinci et de Wren qui furent *géomètres* pour leur tems, on serait fondé à croire qu'ils ne s'élèveront point à la hauteur de ces grands artistes.

C'est donc principalement par les applications mathématiques que l'ouvrage de M. Teyssèdre sera utile, et il peut l'être beaucoup. Son expression n'est pas toujours assez correcte : ainsi, lorsque pour donner une idée des filets d'une vis, il dit que ce sont des *bandelettes* roulées sur un cylindre, et comprises entre deux hélices parallèles, on l'accorde sans difficulté; mais lorsqu'il développe ces bandelettes, pour considérer leur forme après le développement, on lui représentera que les surfaces heliçoïdes ne sont pas développables, que l'opération qu'il in-

dique altère à la fois la forme et les dimensions de ses *bandelettes*. Ces observations ne paraîtront pas minutieuses, si l'on fait attention à l'influence que des livres tels que celui-ci doivent exercer sur la justesse des idées. Mais nous le répétons avec plaisir : malgré quelques imperfections l'ouvrage de M. Teyssèdre peut rendre d'importans services à l'industrie, et il est à désirer dans ce tems si peu favorable aux études, qu'aucun obstacle ne vienne empêcher cet ouvrage d'être mis entre les mains de la jeunesse industrielle. F.

173.—**L'Art du géomètre arpenteur*, ou Traité de géométrie pratique, par M. Guy, officier d'artillerie. Paris, 1827; Malher, passage Dauphine. In-12 de 375 pages, avec planches; prix, 4 fr. 50 c., cartonné.

Ce volume fait partie de la *Bibliothèque industrielle*. — L'Art du géomètre-arpenteur se compose de quatre parties principales : l'arpentage proprement dit, le nivellement, le lever des plans et l'art de partager les terres, que l'on n'appelle plus *géodésie* depuis que ce mot a été consacré à la science qui a pour objet de faire connaître les positions et les distances respectives de différens points du globe. L'ouvrage de M. Guy embrasse ces quatre divisions, et nous le félicitons de la méthode qui l'a dirigé dans son travail. Sans entrer, comme *Verhaven*, dans des descriptions minutieuses d'instrumens; sans se perdre, comme M. *Lefebvre*, dans une foule de cas particuliers, il n'a donné que les principes généraux des opérations. Ses conseils sur le lavis sont suffisans pour des arpenteurs de profession, et l'exposition du système métrique avec ses applications au calcul des surfaces et des volumes termine bien son livre, digne de la collection dont il fait partie. Nous ferons cependant une observation, dans l'intérêt des éditeurs de cette collection. M. Guy a cru devoir donner et même démontrer les propositions de géométrie qui sont la base des opérations qu'il enseigne : c'est, selon nous, un soin superflu; est-ce faire trop d'honneur aux arpenteurs que de leur accorder la connaissance des élémens de géométrie? nous ne le pensons pas; d'ailleurs, il n'en est pas un qui n'ait, comme il le dit, son *Legendre*. Nous engagerons donc l'auteur à faire usage, dans une seconde édition, des 53 pages que ces élémens occupent dans celle-ci pour donner plus de détails sur les grandes opérations; son ouvrage, ainsi modifié, pourra peut-être remplacer quelques traités qui ont le double défaut d'être chers et volumineux.

T. Richard.

174. — **Résumé des leçons données à l'École royale des ponts et chaussées sur l'application de la mécanique à l'établisse-*

ment des constructions et des machines. Première partie, contenant les leçons sur la résistance des matériaux, et sur l'établissement des constructions en terre, en maçonnerie et en charpente ; par M. Navier, *de l'Académie des sciences*, ingénieur en chef au Corps royal des ponts et chaussées. T. I. Paris, 1826; Firmin Didot. In-8° de 425 p., avec 5 planches; prix, 8 fr.

L'examen d'un ouvrage tel que celui-ci veut du tems et de la maturité. Si, pendant que nous méditerons cette première partie, l'auteur mettait le public en possession du reste de son travail, nous pourrions présenter à nos lecteurs le tableau complet de l'instruction mathématique donnée à l'École spéciale de nos ingénieurs civils, école si digne de servir de modèle à toutes les nations qui sont en état de créer de pareilles institutions. Il est vrai que tout la favorise, qu'elle réunit au plus haut degré tout ce qui peut contribuer à l'instruction. C'est à Paris plus que partout ailleurs qu'elle peut être une continuation de l'École polytechnique; ses élèves ont continuellement sous les yeux les monumens et les arts de la capitale; l'enseignement y est entretenu au plus haut point des connaissances acquises; les découvertes les plus récentes y prennent sur-le-champ la place qu'elles doivent occuper dans les applications des sciences, et par conséquent, dans les sciences même. L'ouvrage de M. Navier sera le plus beau présent que les sciences mathématiques aient fait aux arts de la construction. Comme sa destinée est de porter l'instruction dans tous les lieux où elle est recherchée, de passer dans les langues de tous les peuples qui cultivent les sciences, nous nous attacherons à le faire connaître : c'est la manière dont il convient d'en faire l'éloge. F.

175. — *Détails des prix de tous les ouvrages de bâtimens*, à l'usage des ingénieurs, architectes, entrepreneurs et propriétaires; par Pot-Seurrat, architecte des bâtimens civils du département de la Nièvre. T. I. Nevers, 1826 ; Paris, Carilian-Gœury. In-8° de 190 pages, avec tableau; prix de l'ouvrage entier, qui aura 2 vol., 25 fr., pour les non-souscripteurs.

On doit encourager la publication des ouvrages de ce genre; ce sont de véritables services rendus aux personnes qui s'occupent de construction : elles y trouvent réunies une foule d'observations utiles qu'elles ne pourraient souvent recueillir par elles-mêmes, ou qu'elles n'obtiendraient que d'une longue expérience. L'auteur paraît s'être livré à des recherches laborieuses, et leurs résultats sont exposés avec méthode et clarté : nous regrettons seulement qu'il ait donné trop de place à des

applications qui ne seront utiles que pour le département de la Nièvre et pour l'époque à laquelle il écrit. Son ouvrage, moins volumineux, aurait obtenu plus de succès. R.

176. — * *L'Art du Charpentier*, précédé de *Notions sur la coupe, le desséchement et la résistance des bois*, et terminé par un *Vocabulaire raisonné de tous les termes employés dans la charpenterie*, par Le Page. Paris, 1827; à la librairie scientifique et industrielle de Malher et compagnie, passage Dauphine. In-12, cartonné, de 272 p., avec six planches gravées en taille douce; prix, 3 fr. 75.

Voici un excellent manuel. Sans doute, les détails donnés dans un aussi court ouvrage ne suffisent pas pour former des ouvriers charpentiers; l'art embrasse trop de choses pour qu'il soit possible d'en resserrer toutes les parties dans aussi peu d'espace : mais les propriétaires, les personnes qui font exécuter des constructions y trouveront les lumières propres à les éclairer dans leurs entreprises, et à les rendre capables de surveiller avec profit des ouvriers qui quelquefois combinent mal les conditions de solidité, emploient des bois défectueux, et surtout se servent de charpentes de trop fort écarissage, pour augmenter le nombre de pièces de bois et leurs bénéfices.

L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, M. Le Page traite du choix des bois, de leurs maladies, de leurs desséchemens, de la résistance dont ils sont susceptibles dans toutes leurs positions, debout, horizontales ou inclinées. La seconde partie donne les divers *traits* de charpentes, et indique la manière de les assembler entre elles, selon les circonstances : on y trouve les détails relatifs aux cloisons, planchers, combles, charpentes à la *Philibert-Delorme*, escaliers, cintres et échafauds, pieux et pilotis, ponts, etc. Le livre est terminé par les toisés de bois et par des devis et des tables sur la force, la résistance, le cubage et le sciage des bois. On y trouve aussi un vocabulaire raisonné de tous les termes usités en charpenterie, et des planches très-bien gravées au trait pour servir à l'intelligence du texte. Nous recommandons au public la lecture de cet utile ouvrage, qui contribuera, nous n'en doutons pas, au succès de la librairie industrielle de M. Malher, entreprise dont nous avons déjà fait plusieurs fois l'éloge, et qui n'a encore produit que de bons livres.

177. — *Art d'atteler les animaux selon leur force*, contenant des principes de mécanique, la description d'instrumens au moyen desquels on évalue leur force, la manière de calculer le poids d'un fardeau pour une pente donnée; des procédés propres à désembourber les voitures, faciliter le tirage dans

les montées ; de nouveaux modes d'attelages ; par A. Teyssèdre. Paris, 1826 ; Mme Lévi, libraire, quai des Augustins, n° 25. In-12 avec figures ; prix, 2 fr.

Si les conceptions du génie industriel, qui ont élevé l'Angleterre à la puissance colossale où elle se trouve, sont réellement, comme l'expérience et le raisonnement semblent le démontrer, les sources les plus abondantes de la force et de la prospérité des nations, combien méritent d'être accueillis et fécondés les travaux de M. Ch. Dupin, et de ses dignes collaborateurs pour propager en France, parmi la classe laborieuse, les connaissances mathématiques et physiques qui lui manquaient jusqu'ici, à cause des honteuses lacunes existant dans l'enseignement public de notre pays, et des fausses directions qui lui ont toujours été données. Notre gouvernement qui seconde aujourd'hui ces travaux, semble en avoir senti la nécessité.

Le long titre explicatif que nous avons transcrit nous dispense de faire l'analyse de l'intéressante brochure de M. Teyssèdre. On ne peut trop applaudir et encourager de semblables applications de la mécanique, mises à la portée du vulgaire. Elles recevront successivement des développemens, et il sera facile de les compléter par des tables où les rapports de la force à la résistance seraient tout calculés, et qui ajouteront à la commodité de ces utiles ouvrages.

Cet opuscule est fort bien rédigé, et sera très-utile à consulter. J'ai regretté de n'y pas trouver la comparaison des forces des divers animaux, tels que l'homme, le cheval, l'âne, le bœuf, le bufle et le chameau. On sait que ces forces varient beaucoup avec les individus ; mais il eût été fort utile d'en assigner les limites, et d'en donner les valeurs moyennes, ainsi que les vitesses dont ces animaux sont capables, leur quantité d'action, la durée du travail diurne, etc. Francoeur.

178. — *Système d'artillerie de campagne du général* Allix, *comparé avec les systèmes du comité d'artillerie de France, de Gribeauval et de l'an* XI ; par *G.-A.-F.* Allix. Paris, 1827 ; Anselin et Pochard. In-8° de 315 pages ; prix, 5 fr.

Cet ouvrage est une réclamation raisonnée, un plaidoyer en faveur des opinions militaires de M. le lieutenant-général Allix sur l'artillerie de campagne. Le comité d'artillerie n'a point adopté ces opinions ; le général ne regarde point encore sa cause comme désespérée, il en appelle au jugement de tous ses pairs, et publie les résultats de ses recherches, de ses méditations, de son expérience. L'auteur prend quelquefois, à son insu, le ton de l'aigreur et du ressentiment ; dans les discussions de cette nature, il est

difficile d'être toujours calme, en présence des grands intérêts d'une gloire militaire à laquelle on a des droits et à laquelle il serait si flatteur de pouvoir préparer les moyens de cueillir encore plus de lauriers. M. le général Allix pense que, dans le système d'artillerie de campagne adopté par le comité, les bouches à feu sont trop pesantes, que les affûts et les autres voitures ne sont pas assez solides, quoique la matière y soit prodiguée en pure perte; que l'expérience des longues guerres de la révolution et l'exemple des autres nations conseillaient tout autre chose que ce que l'on va faire. Il signale, parmi les décisions du comité d'artillerie, celles qui lui semblent le plus désavantageuses, et il ne les traite pas avec indulgence. Il nous serait impossible d'entrer dans quelques détails sur cette discussion si intéressante, même pour les progrès des arts nombreux dont se compose l'art de la guerre; nous ne pourrions nous dispenser de longues explications et de l'emploi de termes techniques, peu familiers au plus grand nombre de nos lecteurs. D'ailleurs, l'équité nous imposerait l'obligation de connaître les travaux du comité d'artillerie par une autre voie que l'ouvrage où ils sont critiqués. Nous nous bornerons donc à dire que l'ouvrage de M. le général Allix est très-instructif, que les faits y viennent toujours à l'appui des maximes, des théories et de leurs applications. Quand même, après un mûr examen des questions qu'il a traitées, on ne serait pas de son avis, on ne regrettera point de l'avoir lu. Y.

179. — * *Métallurgie pratique*, ou exposition détaillée des divers procédés employés pour obtenir les métaux utiles; précédée de l'*Essai et de la préparation des minérais*; par M. *M.* D... et L... Paris; Malher et compagnie. In-12 de VI et 347 p., avec 8 pl. gravées; prix, 4 fr. 50 c.

Si cette vérité consolante, que notre siècle est moins frivole, moins léger, moins superficiel que ne l'était le siecle passé, si vanté par des gens trompés ou de mauvaise foi, avait encore besoin d'être prouvée, on pourrait citer cette quantité de livres utiles publiés chaque jour et destinés à donner l'essor aux arts, à diriger l'industrie, à propager l'instruction. Les libraires ne mettraient pas autant de zèle à leur multiplication, s'ils ne vivaient pas dans un tems où l'excellent esprit du public les reçoit avec empressement. La librairie scientifique et industrielle de MM. Malher et compagnie, d'où sont déjà sortis plusieurs ouvrages recommandables, vient d'acquérir de nouveaux droits à nos éloges. Cette métallurgie, les auteurs en conviennent eux-mêmes avec modestie, n'est pas un traité *ex professo*; c'est une compilation, disent-ils : nous ajouterons

qu'elle est faite avec soin, avec discernement. C'est un travail d'autant plus estimable que son but est de faire descendre l'instruction dans les ateliers, d'éviter de nombreuses et difficiles recherches à des gens qui resteraient plutôt ignorans et routiniers que de s'y livrer, parce qu'ils n'en ont ni le tems ni les moyens, et qu'il faut déjà une certaine instruction pour que le désir de s'instruire puisse se manifester.

Il nous est impossible de faire une analyse de cet ouvrage, qui n'est lui-même qu'une analyse très-succincte, et cependant substantielle. Nous regrettons que les auteurs n'aient pas dirigé leur attention sur les cokes, et sur leur introduction dans les ateliers des artisans. Bien des doutes et des irrésolutions empêchent encore la majeure partie des ouvriers d'employer ce combustible, dont nos voisins d'outre-mer ont su tirer tant d'avantages. Le savant O'Reilly, auquel ils ont fait des emprunts, aurait pu leur fournir à cet égard des renseignemens précieux. Espérons que, dans le traité sur la manipulation du fer, qu'ils nous promettent, ils répareront cette omission. Nos chefs d'usines et de fabriques sont assez instruits; ils lisent, ils voyagent, et jusqu'à présent on n'a écrit que pour eux; il est tems de s'occuper de l'artisan qui ne quitte point sa boutique et de l'ouvrier qui n'a pas lu : ce sont eux qui ont particulièrement besoin de connaissances et de théories qui puissent combattre victorieusement une routine enracinée et funeste.

OE.

180. — *Manuel des dames*, ou l'*Art de la toilette*, suivi de l'*Art du modiste et du mercier-passementier;* contenant les procédés les plus convenables pour la conservation des cheveux, des dents et du teint; l'art des gestes et du maintien; celui de guérir les petits accidens qui nuisent à la beauté; le choix des bons cosmétiques; celui des vêtemens et des parures; de conserver et de raccommoder les fourrures; de préparer les bracelets, les jarretières élastiques, les ceintures, les chapeaux, les fichus, les toques, les berrets, les bonnets parés, etc. etc.; par Mme Celnart. Paris, 1827; Roret. In-18 de VIII et 366 pages avec figures; prix, 3 fr.

181. — *Manuel des demoiselles*, ou arts et métiers qui leur conviennent, et dont elles peuvent s'occuper avec agrément, tels que la couture, la broderie, le tricot, la dentelle, la tapisserie, les bourses, les ouvrages en filets, en chenille, en ganse, en perles, en cheveux, etc. etc.; par Mme Celnart. *Deuxième édition*, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1827; Roret. In-18 de 378 pages, avec des planches; prix, 3 fr.

182. — * *Dictionnaire géographique universel*, contenant la

description de tous les lieux du globe intéressans sous le rapport de la géographie physique et politique, de l'histoire, de la statistique, du commerce, de l'industrie, etc., par *une Société de géographes*. T. III, deuxième partie : DINA-FETT. Paris, janvier 1827; Kilian, rue de Choiseul, n° 3; Ch. Picquet, quai de Conti, n° 17. In-8° de 396 pages (393-789); prix, 7 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 738).

La publication de cet ouvrage se continue avec les mêmes soins que nous avons eu l'occasion de remarquer en annonçant les premières parties. La livraison nouvelle offre un intérêt véritable par l'importance des articles qu'elle contient, et qui présentent le résumé des connaissances actuelles sur la géographie et la statistique de l'*Écosse*, des *États de l'Église*, de l'*Égypte*, de l'*Espagne*, des *États-Unis* et de l'*Europe*. Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi les articles *Dofrines*, ou Alpes scandinaves, *Dublin*, *Dzoungarie*, province étendue de l'empire chinois, *Édimbourg*, *Éleuthes*, tribu mongole, *Esclavonie*, *Esquimaux*, etc. E.

183. — * *Atlas géographique et statistique des départemens de la France*. Paris, 1826; Baudouin. Prix de chaque carte enluminée, 1 fr. 80 c. prise séparement et 1 fr. 25 c. pour les souscripteurs à l'Atlas entier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXX, p. 757).

Depuis notre dernière annonce, quatorze cartes de cet atlas ont été successivement livrées au public; ce sont celles des départemens des *Bouches-du-Rhône*, de la *Meuse*, de la *Somme*, de la *Manche*, du *Rhône*, d'*Indre-et-Loire*, de la *Mayenne*, de la *Vienne*, de la *Corrèze*, de *Maine-et-Loire*, de la *Vendée*, de la *Charente-Inférieure*, de la *Gironde* et des *Deux-Sèvres*. L.

N. B. Nous avons déjà fait apprécier l'utilité d'une semblable entreprise, qui sert à rendre populaires des notions géographiques sur notre patrie, que tous les Français de toutes les classes doivent acquérir. L'*Atlas* que nous annonçons contribuera, ainsi que les petites sphères lithographiées et économiques de M. SELVES (rue de la Harpe, n° 35), à rendre plus facile et plus général l'enseignement de la géographie, que l'on doit introduire peu à peu dans toutes les écoles élémentaires.

M. A. J.

184. — * *Statistique du département des Bouches-du-Rhône*, par M. le comte DE VILLENEUVE-BARGEMONT, conseiller d'état, préfet des Bouches-du-Rhône, publiée d'après le vœu du *conseil général du département*. T. I et II. Marseille; Ricard. In-4° de 944 et 1212 p.

Cet ouvrage, conçu et rédigé d'après un plan fort étendu, doit se composer de 4 forts volumes in-4°, et d'un atlas de 30

planches. Les 2 premiers volumes sont publiés, et la première partie de l'atlas, les 15 premières planches, sont disposées pour l'être très-prochainement. M. de Villeneuve-Bargemont, à qui l'on doit ce précieux monument élevé à la science, a été heureusement secondé dans ses utiles travaux par un homme qui a déjà fait preuve de connaissances fort étendues, par M. Toulouzan, non moins familiarisé avec les études historiques proprement dites et l'antiquité, qu'avec celles qui ont pour objet la nature elle-même. Le premier des deux volumes livrés aujourd'hui au public renferme un discours préliminaire de M. de Villeneuve, discours où l'on rencontre les idées les plus saines et les plus élevées, et où l'on reconnaît un administrateur formé à une bonne école. Le reste du volume, partagé en deux livres, traite de la *Topographie physique du département des Bouches-du Rhône* et de son *histoire naturelle*.

Dans la *partie topographique*, divers chapitres sont consacrés à la description des *régions montagneuses*, considérées chacune isolément, et ensuite sous un point de vue général; puis, à la description des *plaines* et des *bassins;* des *vallées*, des *rivières* et des *fleuves;* des *étangs*, des *marais* et *paluns* ou *paluds;* de la *côte maritime* et des *ports de commerce*. Dans le second livre, qui a l'*histoire naturelle* pour but, la science trouvera des observations d'une grande importance et qui concourront à ses progrès. On y reconnaît un esprit et une plume exercés. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur d'avoir donné, à propos d'un simple département, un traité tout entier de statistique, et d'avoir ainsi étendu son ouvrage dans des proportions hors de la mesure qui semblait devoir lui être prescrite; mais, lorsque l'on considère l'étendue, la quantité et l'importance des richesses que renferme, surtout pour la minéralogie, toute l'ancienne Provence, ce reproche s'évanouit entièrement. Cette seconde partie, si remarquable, du premier volume, est partagée en 10 chapitres : 1° la *météorologie*, qui comprend l'étude du climat et de l'atmosphère; 2° l'*hydrographie*, pour la partie seulement qui concerne les qualités des eaux et les divers phénomènes qu'elles présentent; 3° la *minéralogie*, ou la description des espèces minérales proprement dites; 4° les *fossiles*, ou la description des minéraux qui proviennent des débris des corps organisés; 5° la *géognosie*, ou la description des terrains et des masses minérales; 6° les *mines*, ou la description des terrains exploités; 7° la *botanique*, ou l'histoire des plantes; 8° la *zoologie*, ou l'histoire des animaux; 9° l'*anthropologie*, ou l'histoire de l'homme physique; 10° enfin, les *influences physiques*, ou l'exposé des circonstances principales qui en-

tourent l'existence de tous les corps et la vie de tous les êtres. Ces dix chapitres renferment des données d'un très-grand intérêt, et sont accompagnés de tableaux synoptiques où leurs résultats sont clairement exposés.

Après avoir traité, dans tout le premier volume, de l'histoire de la nature, l'auteur de la *Statistique* parle, dans le second, de l'histoire des hommes, et il en fait ressortir une foule de circonstances remarquables. Les deux livres qui composent ce dernier volume forment les 3e et 4e de l'ouvrage, et traitent de l'*histoire* et de la *topographie administrative*. Le premier des deux est divisé en 4 sections, consacrées, l'une à l'*histoire proprement dite;* la seconde, à la *géographie ancienne;* la troisième, à l'*archéologie;* et la quatrième, à l'*ancienne administration*. L'*histoire* embrasse les neuf époques suivantes, traitées dans autant de chapitres distincts : 1° *Époque des Liguriens*, depuis l'an 1500 jusqu'à l'an 600 avant J.-C.; 2° des *Marseillais*, de 600 à 49; 3° des *Romains*, de 49 avant J.-C. à 476 après J.-C.; 4° des *Goths*, de 476 à 536; 5° des *Mérovingiens*, de 536 à 751; 6° des *Carlovingiens*, de 751 à 855; 7° des *rois d'Arles*, de 855 à 926; 8° des *comtes de Provence*, de 926 à 1486; 9° des *rois de France*, de 1486 à 1822.

La *section géographique* traite successivement de la *géographie : 1° ligurienne; 2° marseillaise; 3° romaine; 4° gothique; 5° francique; 6° provençale*. Quant à la *partie archéologique*, elle est consacrée tour à tour à l'examen des monumens existans encore en petit nombre et attribués aux Liguriens, des monumens dus aux Grecs, aux Romains, et de ceux qui datent des époques postérieures à la domination de ces derniers. A la suite de l'histoire, vient la section relative à l'*ancienne administration*, dans laquelle les états de Provence et les assemblées provinciales sont considérées aux diverses époques de l'histoire et remplissent une place assez étendue; puis, l'*administration intermédiaire*, les *impositions*, le *régime municipal des villes principales* et l'*organisation judiciaire* sont successivement passés en revue.

De l'état ancien on arrive à l'état moderne de l'administration, dans lequel les *cultes*, l'*organisation judiciaire*, l'*administration militaire*, celle de la *marine royale* et *diverses autres administrations* dépendantes, soit du ministère de l'intérieur, soit de celui des finances ou de la guerre, doivent nécessairement trouver place. Il en est de même de l'*administration départementale et communale*. Le tout est, comme nous l'avons déjà fait remarquer, accompagné de tableaux qui constatent sommairement les résultats que des recherches faites avec un

scrupule particulier et un zèle vraiment dignes d'éloges ont obtenus.

Tel est l'état de cette publication si importante, à laquelle il manquerait beaucoup encore, malgré le soin que l'on a apporté à sa composition et à sa rédaction, si un *atlas* ne devait lui servir en quelque sorte de complément. A même d'en voir les planches, d'en examiner quelques-unes, quoiqu'elles n'aient point encore vu le jour, nous pouvons assurer qu'elles sont en tout dignes de l'ouvrage auquel elles sont attachées, et qu'elles ne peuvent que contribuer, par leur exactitude et par leur confection, comme gravure, aux succès de l'ouvrage.

ALEX. B. DU B.

185. — *Itinéraire étymologique de Paris*, orné de 3 plans; par N. MAIRE. Paris, 1827; Carilian-Gœury. In-12 de XII et 82 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Paris, dont les maisons éparses remplissaient à peine, du tems de César, l'île de la Cité, devenu plus tard le centre d'un empire vaste et puissant, la résidence d'une population industrieuse, s'est peu à peu étendu bien au delà des étroites limites qui renfermaient autrefois le chef-lieu d'une peuplade gauloise. Sous Hugues-Capet, sous Philippe-Auguste, sous François Ier, sous Louis XIV, sous Louis XVI, et enfin sous l'empire, la capitale de la France, en s'embellissant par l'érection de nombreux monumens, envahissait toujours de nouveaux terrains et les recouvrait de constructions nouvelles. Mais, à aucune époque, peut-être, l'accroissement de cette grande ville n'a fait d'aussi grands progrès que de nos jours. De vastes quartiers déserts, il y a cinq ou six ans, sont occupés aujourd'hui par des rues, par des places élégamment bâties. La population ne s'y est point encore portée avec l'empressement auquel les spéculateurs s'étaient attendus; mais les lieux ont changé d'aspect; aussi, les anciens plans, les itinéraires, publiés à une époque encore peu éloignée, ne suffisent plus aux étrangers, et les Parisiens eux-mêmes éprouvent le besoin d'un guide sûr qui les conduise dans ces quartiers inconnus. Le dictionnaire que nous annonçons sera utile aux uns et aux autres : outre les noms des rues, ils y trouveront quelques détails historiques et étymologiques. Trois plans achèveront de leur faire bien connaître la topographie de cette immense ville.

a.

186. — * *Course dans la Gruyère*, ou *Description des mœurs et des sites les plus remarquables de cette intéressante contrée du canton de Fribourg*. Paris, 1826; Firmin Didot. In-12 de 117 pages, prix, 4 fr.

Malgré le grand nombre de voyages en Suisse publiés par des voyageurs français, anglais ou allemands, plusieurs parties de cette contrée ne sont pas aussi connues qu'elles mériteraient de l'être. On ne doit point s'en étonner : la plupart de ces écrivains nomades ne voient dans la Suisse que la matière d'un livre; ils n'ont guère le tems de s'y arrêter assez pour observer consciencieusement; et, dans le fait, il leur importe moins de bien voir que de bien écrire. Il y a sans doute des exceptions honorables à cette règle; mais le nombre en est fort petit. Du reste, n'exigeons pas l'impossible. Un bon livre sur la Suisse entière ne peut être l'ouvrage que d'un homme grave et loyal, qui, à l'exemple du docteur Ebel, commence par adopter la Suisse pour sa patrie; puis, la parcourt dans tous les sens, s'arrêtant partout, visitant, étudiant toutes les localités, ne redoutant aucune fatigue, aucun sacrifice de tems. Ce qui reste à faire après cet écrivain, et dans le même genre, ce sont essentiellement des monographies, comme celle que nous annonçons.

L'auteur de la *Course dans la Gruyère* est un habitant du pays même qu'il décrit; il en connaît les localités, les mœurs, les habitudes; il a saisi toutes les différences caractéristiques que les opinions, les coutumes et l'industrie mettent entre les habitans des divers villages, dont ces différences font presque autant de républiques; il connaît à fond le dialecte gruérien, ses nuances, ses rapports avec le caractère du peuple qui le parle; possédant l'histoire de son pays, il éclaircit, tantôt par la citation d'un document, tantôt par un récit, un point que, sans un tel secours, on ne connaîtrait qu'imparfaitement. L'auteur n'est pas d'ailleurs étranger aux sciences naturelles, et surtout à la botanique; aussi n'a-t-il point négligé, dans son ouvrage, cette source d'intérêt. Il résulte de tout cela que son opuscule se fait lire d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt, parce qu'il renferme plus de faits que certains ouvrages volumineux qui se présentent dans le monde littéraire avec de grandes prétentions. La partie qui traite des mœurs est surtout remarquable; la physionomie nationale y est exprimée dans toute son originalité avec un singulier bonheur. Des tableaux gracieux et même neufs s'y succèdent rapidement, mais sans apparat; ils se présentent naïvement sous la plume de l'auteur, tels qu'ils sont dans la nature qu'il a devant les yeux. Nous rapporterons un seul trait de mœurs qui fera juger de l'intérêt du livre et de la manière de l'écrivain. Les paysans de la Gruyère lisent les journaux, quelques-uns reçoivent même des feuilles étrangères. Lorsqu'elles sont ce qu'ils appellent *intéressantes*, ils se réunissent en foule pour en en-

tendre la lecture. Ils commentent, ils discutent quelquefois avec une raison, une sagacité qu'on ne trouve pas toujours chez les personnes qui ont lu beaucoup de livres. Les gens du peuple, en Angleterre, passent pour avoir une grande finesse de tact politique.; je doute qu'ils en aient plus que les paysans de la Gruyère. Placés sous le régime municipal, accoutumés à débattre presque toutes les semaines leurs intérêts communs, ils contractent de bonne heure l'habitude des affaires et deviennent ainsi des hommes tout positifs. — Leurs assemblées communales sont, comme toutes les réunions d'hommes, un champ de bataille ouvert aux passions, une arène avec son côté droit et son côté gauche, sous la présidence d'un syndic, qui a souvent autant de peine que M. Ravez (le président de la Chambre des députés, en France) à contenir les orateurs dans les limites de la question. Les grands mots à l'ordre du jour n'y sont pas tout - à - fait aussi fréquemment répétés qu'à Paris; mais, pour les sarcasmes, *on ne lui en doit guère;* c'est le fort des Gruériens. »

Quoique l'ouvrage soit écrit correctement et avec cette vivacité qui annonce un homme d'esprit, les puristes trouveront à y reprendre un petit nombre d'expressions et de phrases; cependant, ces défauts mêmes ont un mérite, c'est de renforcer l'empreinte du cachet national, parce qu'ils tiennent au langage même et à la tournure d'esprit des habitans de la Gruyère.

L'auteur semble embarrassé (p. 8 et 9) pour expliquer les vestiges de la langue latine qu'on trouve dans l'idiome gruérien, vu que les Romains paraissent n'avoir pas pénétré dans le pays où on le parle. Plusieurs savans s'attachent trop exclusivement, selon moi, à faire dériver par une filiation immédiate les idiomes de la Suisse romande, de la langue des Romains, seuls maîtres de l'Helvétie pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Le gouvernement d'Auguste et de ses successeurs ne pesa pas moins sur la partie septentrionale de l'Helvétie que sur l'occident de ce pays. Et cependant, les idiomes du nord de la Suisse n'ont guère conservé de la langue latine que quelques noms propres de lieux, altérés par une prononciation tudesque. La statistique des idiomes parlés en Suisse demande à être éclaircie par l'histoire de l'ensemble des invasions successives faites dans l'ancienne Helvétie. Quant à leur grande division, elle s'explique par la domination des Allemanni dans la partie où se parle la langue allemande, et par le règne des Bourguignons dans la partie occidentale, qui, même après la destruction de ce peuple, demeura séparée de l'Helvétie germanisée, et conserva non-seulement le langage,

mais l'empreinte des mœurs de la race bourguignone. C'est donc dans la *langue romane*, telle que la parlaient les peuples de la France, qu'il faut chercher l'origine immédiate des idiomes de la Suisse française; sans cet intermédiaire, on est souvent embarrassé pour lier la Suisse de nos jours au monde romain. Je pourrais citer, comme exemples, quelques étymologies expliquées par notre auteur. Une étude assez suivie des ouvrages imprimés et manuscrits des trouvères français m'a donné la conviction que, plus généralement répandue, la connaissance de leur langue, jettera du jour sur quelques parties de l'histoire de la Suisse romande.

Le petit ouvrage que nous recommandons à nos lecteurs, fort bien imprimé, par M. Firmin Didot, est orné d'une charmante gravure représentant la vue du château de Gruyère et du Molésan. *C.* MONNARD.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

187. — * *Métaphysique nouvelle*, ou *Essai sur le système intellectuel et moral de l'homme.* Paris, 1826; Aimé André. 3 vol. in-8°, ensemble de 1485 p.; prix, 21 fr. et 25 fr. par la poste.

Comme toutes les autres sciences, la métaphysique recherche des faits et les rapports qui existent entre eux; mais les faits dont elle s'occupe ne frappent point nos sens; ils se produisent dans la conscience, et c'est là qu'il faut les saisir. Nous ne parlons pas ici de la métaphysique particulière à chaque branche de nos connaissances, et qui en forme la base rationnelle, mais de celle qui traite de l'homme intellectuel et de ses lois; et, certes, il n'est pas de question dont la solution ait été agitée de plus de manières diverses. Cette ardeur de recherches s'explique facilement, si l'on considère qu'il n'est pas d'étude plus séduisante que celle qui promet de révéler l'homme à l'homme. Tandis que l'imagination s'exerce en liberté sur tout ce qui attire notre attention dans la nature, il est bien difficile qu'elle reste immobile devant le grand phénomène de la conscience, et qu'elle ne cherche pas à fonder une théorie sur les faits qu'elle peut ou qu'elle croit pouvoir y observer. L'auteur anonyme de l'ouvrage que nous annonçons nous présente aussi un système nouveau. Il s'empresse de nous prévenir qu'il n'appartient à aucune école; il prétend ne rien devoir à ses devanciers; mais, comme nous sommes toujours le produit de notre siècle, même à notre insu, il lui arrive de donner pour siennes des idées déjà connues dans le monde philosophique. Étendre la portée d'un fait n'est pas le créer,

quand on ne l'envisage d'ailleurs sous aucune face nouvelle. Suivre ce nouveau système et tous ses détails renfermés dans trois gros volumes, serait une tâche trop longue : nous nous contenterons d'en donner une idée sommaire.

Dans le premier livre, l'auteur considère les facultés constitutives et fondamentales de notre être, et celles qui en dérivent immédiatement. Ces facultés constitutives sont d'abord les *facultés de sentir et d'agir*, qu'il regarde comme deux attributs divers d'un même principe, la *sensation*, ce qui prouve qu'il est élève de Condillac. Il est vrai que plus tard il insiste sur la faculté d'agir, la principale à ses yeux, et l'on serait tenté de croire qu'il regarde, avec M. Laromiguière, l'*attention* comme le principe fondamental de l'entendement; mais bientôt il revient à dire que le sentiment et l'activité, quoique choses distinctes, dérivent d'une même cause. Voilà comment il rend son idée : « Tandis que l'ébranlement d'où naît la sensation a lieu de la circonférence au centre, celui d'où s'engendre l'action du corps s'opère en sens inverse, du centre à la circonférence. »

La troisième faculté constitutive, dans son système, est celle qu'il nomme *faculté d'habitude*, et à laquelle il fait jouer le plus grand rôle dans tous les phénomènes de l'existence. C'est d'elle qu'il tire le principe de la mémoire. De la détermination, dit-il, qu'imprime aux fibres sensitives l'action des objets sur les sens, dans le phénomène de la sensation, il en demeure aux organes certaines dispositions ou manières d'être, par suite desquelles ils sont en état de les reprendre, au moins en partie, en l'absence des choses, et c'est là qu'est la cause immédiate du souvenir. Or, ces dispositions ou manières d'être qu'imprime à l'organe cérébral ou à la fibre sensitive l'action des objets sur les sens, il les nomme habitudes, et la capacité de l'organe ou de la fibre à contracter de telles dispositions il l'appelle faculté d'habitude. Chaque souvenir particulier est aussi le produit d'une habitude particulière. Cette faculté d'habitude n'appartient pas exclusivement à la fibre animale : les corps inanimés eux-mêmes en sont également susceptibles, et cette propriété se manifeste dans les arbres de nos jardins, dans la malléabilité des métaux, etc. Quelques lecteurs trouveront peut-être un peu abstruses ces considérations générales ; mais les personnes qui font de l'étude de la philosophie leur occupation habituelle, saisiront aisément le système de l'auteur dans cette rapide analyse. A l'aide de cette puissance de l'habitude, il réduit à des actes purement automatiques mille actions du corps et de l'activité intellectuelle qui, dans les

commencemens durent exiger l'intervention d'une volonté formelle. Il en déduit même l'art de la parole, qu'il fonde, d'une part, sur la propriété qu'ont nos perceptions de s'unir entre elles; ce qui nous a mis en état d'unir à l'impression du mot l'idée de la chose; d'autre part, sur celle qu'ont nos déterminations motrices de s'unir à nos perceptions, ce qui nous a permis d'unir à la chose ou à son idée la production du mot. A la première sorte de liaisons ou d'habitudes, il rapporte l'intelligence du mot; à la seconde, la faculté de le produire : tandis que, dans celui qui parle, c'est de l'idée que vient le signe; c'est au contraire, dans celui qui écoute, du signe que vient l'idée.

Le second livre traite de nos pensées, considérées en elles-mêmes et dans leur formation. On y trouve une foule d'observations plus ou moins exactes, plus ou moins ingénieuses, sur des matières diverses, du ressort de la métaphysique. Les efforts de l'auteur pour établir les caractères distinctifs de l'esprit, du jugement, de l'imagination, du génie, etc., ne nous paraissent offrir rien de bien véritablement instructif; ils aboutissent souvent à de pures subtilités; et d'ailleurs, que n'a-t-on pas écrit sur ces sujets si peu susceptibles d'une détermination rigoureuse! M. Cuvier, bon juge en cette matière, a résumé tout ce qu'on a pu dire de mieux, à propos du génie, en établissant que c'est à l'expression la plus générale des faits que l'on reconnaît sa force et son étendue.

Le langage, envisagé dans ses rapports avec l'exercice de la pensée, forme la matière du troisième livre. L'auteur essaie de montrer comment le langage peut remédier à ce qu'il appelle l'impuissance native de l'âme sur les idées et les mettre dans sa dépendance, comme si elles lui étaient soumises naturellement. Il cherche à prouver que nous devons à l'emploi de la parole de pouvoir à volonté disposer de ces idées dans le travail de la réflexion. Au moral comme au physique, il est impossible, selon notre auteur, de rien nous figurer intérieurement, de réfléchir à rien, sans le secours de la parole. Il a soin d'ajouter, il est vrai, qu'il étend la définition du langage à tout système de signes institués quelconques. Les mots sont, pour lui, une sorte d'appendice sensible attaché aux idées, et c'est en apprenant leur signification que nous prenons connaissance de ces mêmes choses. Il nous semble, au contraire, que les langues, comme les nomenclatures dans les sciences physiques, ne sont que l'expression des rapports déjà perçus : elles servent sans doute de moyens de communication et de rappel des idées; elles facilitent nos conceptions, en présen-

tant les choses éloignées à l'œil de la conscience ; mais elles ne sont que des effets de l'activité de l'intelligence, et non ses principes d'action. Il démontre encore la nécessité d'un système de signes institués : question absolument oiseuse, puisque nous ne pouvons savoir ce que nous serions, sous le point de vue intellectuel, en l'absence de ces instrumens de la pensée. Il veut aussi nous faire connaître les dangers d'une organisation différente de la nôtre, dans laquelle notre mémoire serait plus parfaite. Nous avons bien assez à faire pour trouver les lois de notre organisation actuelle, si toutefois elles peuvent nous être parfaitement révélées, sans diriger dans un monde inconnu d'inutiles investigations. Le quatrième livre n'offre aucun aperçu nouveau : il ne sert qu'à développer des points de théorie déjà présentés dans les trois premiers.

On voit que le système de l'auteur ne contient aucun fait qui ne soit déjà connu, et que même il fait abstraction d'idées regardées comme fondamentales dans certaines écoles de nos jours, telles que les idées innées ou faits rationnels que des philosophes aujourd'hui fort accrédités placent en dehors de la sensation et même de l'activité combinée avec le principe de la sensibilité. Ses opinions sur les propriétés du langage se rapprochent beaucoup de celles de Condillac, dont il étend encore la théorie, déjà trop exagérée dans ses conséquences. Ce qu'il dit sur nos habitudes (et l'homme n'est, dans son opinion, qu'un double système d'habitudes) renferme beaucoup de remarques intéressantes; mais il nous semble donner une importance trop exclusive à l'influence de cette faculté. Du reste, son système a l'avantage d'être présenté avec ordre et méthode. Malheureusement, la difficulté n'est pas de faire un système avec plus ou moins d'élémens donnés : les métaphysiciens n'ont que trop de pente à considérer la nature comme l'expression de celui qui sourit à leur imagination, tandis qu'il ne devrait être que l'image de la nature bien observée. Quant aux formes littéraires de cet ouvrage, il est à regretter que l'auteur ait négligé, pour donner de la clarté à son exposition, l'élégance et la précision, qualités indispensables dans ces matières déjà si ardues par elles-mêmes. AD. GONDINET.

188. — * *Les Jeunes industriels*, ou *découvertes, expériences, conversations et voyages de Henri et Lucie;* par *Maria* EDGEWORTH, traduit de l'anglais par Mme SWANTON-BELLOC. T. IV. Paris, 1826; Fortic. In-12 de 368 pages; prix, 14 fr. les 4 vol.

Nous avons annoncé, l'année dernière (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 879), le 1er volume de cet intéressant ouvrage. Les

IIe et IIIe volumes ont été publiés avec le même succès, et aujourd'hui paraît le IVe et dernier, non moins riche en conversations instructives que les précédens. Il commence par des entretiens sur l'électricité, l'histoire de sa découverte, ses principaux phénomènes, ses applications les plus utiles. Lucie anime ces matières arides de la gaîté et de la vivacité de son âge : tout sourit à son imagination enchantée; elle s'intéresse à ces nouvelles expériences avec non moins d'ardeur qu'aux études, naguère les objets de ses plus chères affections. Recevoir une commotion électrique est pour elle le comble du bonheur : elle le demande comme une grâce. Les chapitres suivans ne fournissent pas des matières moins attrayantes à l'avide curiosité des deux enfans; ils abondent en notions scientifiques qui annoncent dans miss Edgeworth une grande variété de connaissances; ils contiennent aussi des scènes de la vie commune dessinées avec beaucoup de vérité. Les dialogues des enfans entre eux et avec leurs parens, le tableau animé de leurs études, les peintures naïves de leurs plaisirs et de leurs peines, tout concourt à présenter l'instruction sous des formes agréables. Le portrait de la jeune personne est rendu avec infiniment de charme et de naturel; celui de Henri nous paraît offrir quelque prise à la critique. Il semble un peu extraordinaire qu'un jeune garçon de 15 ans fasse ses délices de l'étude de la physique, et que, pour lui, la plus grande félicité de la vie consiste à inventer un *odomètre*, instrument qui sert à mesurer la longueur de la route parcourue par une voiture. Ce n'est pas dans les combinaisons de la mécanique que se trouvent les joies de cet âge.

Mme Belloc, dans un style constamment approprié au sujet, a parfaitement saisi et rendu avec beaucoup de bonheur les idées de miss Edgeworth. AD. G.

189. — * *Traité de législation*, ou *Exposition des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, dépérissent, ou restent stationnaires*, par *Charles* COMTE, avocat à la Cour royale de Paris, professeur honoraire de droit à l'Académie de Lausanne, auteur du *Censeur européen*. Paris, 1826-1827; A. Sautelet et compagnie, libraires, place de la Bourse. 4 vol. in-8°; prix, 32 fr.

M. Charles Comte ne traite point la législation comme font la plupart des juristes qui n'appellent du nom de lois que les injonctions écrites dans les livres et les registres des assemblées; il les voit dans les forces, quelles qu'elles soient, auxquelles les hommes sont tenus d'obéir; il les étudie dans les relations qui existent entre ces forces et les phénomènes qui en sont les

résultats; il prend le mot *lois* dans le sens que lui donnent les physiciens et les naturalistes. Cette manière de les considérer renverse tous les faux systèmes, et les remplace par l'observation et l'étude des faits; c'est une belle application de la méthode expérimentale aux sciences morales et politiques.

Pour découvrir les lois que suit la civilisation, l'auteur détermine l'action que les hommes exercent les uns sur les autres, individuellement et collectivement; il remonte aux causes de cette action et en suit les conséquences; mais, comme elle agit différemment aux différentes époques de la civilisation, M. Comte en détermine les caractères et les modifications dans toutes les circonstances. Il ne trace point un tableau imaginaire; il décrit des faits arrivés, montre comment ils découlent les uns des autres, et indique toujours les sources où il les puise; il nous donne, pour ainsi dire, l'histoire des races dont l'ensemble compose l'humanité, et son livre pourrait convenir à l'anthropologiste, aussi bien qu'au jurisconsulte philosophe.

Les hommes ne subissent pas seulement l'action de leurs semblables; ils sont, en outre, soumis à l'influence des choses. Une multitude de circonstances physiques contribuent aux progrès d'un peuple, ou le tiennent dans l'abrutissement : c'est la nature ou l'exposition du sol, ou bien le cours des eaux, la température de l'atmosphère, la facilité des communications et d'autres circonstances analogues; M. Comte fait remarquer l'influence que ces causes diverses ont exercée sur les nations des principales parties du globe. Il arrive presque toujours à des conclusions contraires à celles de Montesquieu. Le plus vaste génie ne pouvait prévoir les observations nombreuses et plus exactes qui devaient être faites après lui, et les progrès scientifiques qui devaient en être la conséquence.

Notre auteur présente sous un jour absolument neuf les motifs et les suites des invasions des habitans des pays froids dans les contrées plus chaudes. Il éclaircit ainsi la science de l'histoire en même tems que celle de la législation. On s'aperçoit, en le lisant, que ces deux sciences ont beaucoup d'analogie entre elles, et souvent même se confondent. Elles décrivent des phénomènes qui se rapportent aux mêmes êtres; seulement, l'une donne des descriptions plus spéciales que l'autre. Tout s'enchaîne dans la nature. Les événemens d'aujourd'hui ne sont, dans bien des cas, que des conséquences de ceux de la veille. Pour trouver les causes de l'action que les hommes, individuellement ou collectivement, exercent les uns sur les autres, il faut donc souvent les chercher dans un tems qui n'est plus; on est conduit à décrire un état social qui a cessé

d'être pour avoir l'explication de celui qui existe, ou prévoir celui qui ne peut tarder d'exister.

Les hommes qui se livrent à l'étude des lois se divisent aujourd'hui en deux sectes : les uns forment ce qu'on appelle l'*école historique*, les autres forment l'*école philosophique*. La méthode de M. Comte étant la même que celle qui est en usage dans les sciences naturelles, son ouvrage, à proprement parler, n'appartient à aucune des deux. Il n'appartient pas à l'école historique, puisqu'il n'a rien qui ressemble à une compilation, ou à un arrangement de décisions. Il n'appartient pas davantage à l'école philosophique; car on n'y trouve ni systèmes, ni raisonnemens *à priori*. C'est tout simplement la méthode d'observation.

Les sciences de faits et de choses n'ont pas de sectes; elles n'appartiennent pas plus à une nation qu'à une autre; l'ouvrage de M. Comte convient donc également à toutes. Cependant, certaines parties de son livre sont de nature à intéresser certains peuples, plus que d'autres.

La partie qui traite de l'esclavage intéressera vivement les peuples où il existe de nombreux esclaves. A vrai dire, il devrait les intéresser tous; car les populations qui se divisent en maîtres et en esclaves exercent une influence sur nous-mêmes; mais cette influence n'est aperçue que par les hommes habitués à suivre l'enchaînement des effets et des causes. L'influence qu'exerce l'esclavage en Russie, soit sur les maîtres, soit sur les serfs, est sentie, au contraire, par la plus grande partie de la population, quoique personne peut-être n'en aperçoive toute l'étendue. Cette partie du *Traité de législation* de M. Comte excitera donc chez les peuples du nord de l'Europe, chez les nations indépendantes de l'Amérique, et dans les colonies qui s'y trouvent encore, un intérêt plus direct que chez les peuples qui n'ont ni colonies, ni esclaves.

L'auteur, après avoir fait sentir l'importance du sujet, expose quels sont les divers genres d'esclavage qui ont existé ou qui existent encore; il montre l'influence de l'esclavage sur la constitution physique des maîtres et des sujets, de même que sur leurs facultés intellectuelles et morales; il observe l'effet qu'il produit sur les personnes libres et industrieuses qui n'ont point d'esclaves. Il fait voir son influence sur la production et la distribution des richesses, sur l'accroissement ou le déclin des diverses classes de la population, sur leurs mœurs et leurs idées religieuses, et même sur l'industrie et le commerce des autres nations qui n'ont point d'esclaves. Dans toutes ces

questions, l'auteur se montre au niveau des derniers et importans progrès de l'économie politique. Il fait ressortir les effets de la protection accordée par le gouvernement des métropoles, aux esclaves contre les violences et les cruautés de leurs maîtres. Il traite enfin de l'abolition de l'esclavage, et de l'inégalité de rangs, de pouvoir et de fortune qui en est la suite.

Dans tout cet exposé, l'auteur n'est en quelque sorte qu'historien; mais cette histoire est, plus qu'on ne pense, celle de la plus grande partie du genre humain. Les vérités qui sortent des faits ont toute la force qui naît de l'évidence, et offrent à ce qu'il appelle les *possesseurs d'hommes, de tous les pays*, de grandes et terribles leçons. Les personnes qui s'occupent de cet important sujet, soit en France, soit en Angleterre, trouveront dans le *Traité de législation* un examen approfondi de toutes les questions qui s'y rattachent, et des documens que l'on ne pourrait acquérir sans de longues et pénibles recherches.

Quelques pages sont insuffisantes pour faire connaître un ouvrage aussi considérable auquel nous nous proposons de consacrer un article plus détaillé. Y *.

190. — *Opinion d'un soldat sur la révision prochaine des lois pénales militaires;* par le comte Gaspard Depons, capitaine au 7e régiment d'infanterie légère. Paris, 1827. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 49 pages; prix, 1 fr. 50 c.

L'auteur de cet écrit ne connaît ni la France, ni le soldat français, et ne connaîtra probablement jamais ni l'un ni l'autre; car on ne fait point dans l'erreur autant de chemin qu'il en a fait sans y être poussé par une force irrésistible, au milieu des lueurs insidieuses d'une instruction mal dirigée. On ne peut douter un seul instant de la sincérité de M. Depons; s'il n'était point de bonne foi, il prendrait quelques précautions contre l'incrédulité de ses lecteurs. Mais, dans les questions dont il s'agit, ainsi que dans toutes les discussions, c'est la *vérité* qu'il faut chercher, abstraction faite des discutans et de leurs dispositions morales. M. Depons craint que, dans le nouveau Code pénal militaire, la poursuite des crimes commis par les militaires envers les citoyens ne soit confiée aux tribunaux ordinaires, et il s'écrie, plein d'indignation : « Que fera-t-on alors du principe que, *nul ne doit être jugé que par ses pairs?* » Quoi donc! les crimes commis par les fonctionnaires les plus éminens seront jugés par les tribunaux que le soldat ne veut point reconnaître? Les préfets, les conseillers d'état, etc., seront les *pairs* des simples citoyens, et tout ce qui aura endossé l'uniforme militaire cesseroit de l'être! M. le capitaine, si le soldat

n'est pas le *pair* du citoyen français, il est son ennemi; il suffira sans doute d'indiquer par un seul mot ce qui est inconvenant, odieux même dans cette manière de considérer l'armée française; nous nous abstiendrons de la montrer sous l'aspect ridicule qui la rendrait insoutenable dans tout pays où régnerait un véritable et unique esprit public, et non pas une coalition d'esprits de corporation.

Suivant M. Depons, le Code pénal militaire actuellement en vigueur est beaucoup trop indulgent. Il n'en sera satisfait que lorsque l'officier gouvernera sa troupe comme Jupiter gouvernait le monde, d'un clin d'œil : il propose ce qu'il croit nécessaire et efficace pour obtenir cette obéissance automatique. On sent à chaque ligne de cette brochure que l'auteur n'a pas poussé assez loin ses études militaires, qu'il n'a pas médité les meilleurs ouvrages anciens et modernes, qu'il n'a pas encore acquis le droit de se faire écouter dans le conseil des hommes instruits. On y remarque aussi ou des notions fausses, ou l'absence de notions suffisantes sur l'esprit de la nation française, la nature de son gouvernement, et la direction qu'il lui convient de suivre. F.

191. — * *De la colonisation des condamnés, ou de l'avantage qu'il y aurait pour la France à adopter cette mesure;* par M. Benoiston de Chateauneuf. Paris, 1827; Martinet. In-8° de 67 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Le fait qui sert de fondement à cet écrit est l'augmentation effrayante des délits et des crimes, et par suite des détenus qui encombrent en France les bagnes, les maisons de force et les maisons de détention. En 1824, on y comptait 44,480 détenus, dont 9,920 forçats. Le nombre des condamnés à plus d'un an de détention a été de 18,000 dans cette même année, et de 19,400 en 1826. Les frais d'entretien de ces condamnés s'accroissent de jour en jour dans une progression rapide : ils s'élèvent aujourd'hui à plus de 11 millions, dont 3,680,000 pour les bagnes. Cet état de choses prend-il sa source dans le défaut de lumières, ou dans l'absence des principes religieux, ou dans ces deux causes réunies? Est-ce le manque de travail et la diminution des salaires qui produisent ce triste phénomène? ou plutôt ne serait-ce pas l'effet naturel de l'accroissement de la population elle-même? Quelque explication qu'on puisse en donner, il n'en reste pas moins pressant de rechercher des moyens de correction moins dispendieux, et surtout plus propres à amender les criminels, que le système actuellement en vigueur. Leur déportation dans les colonies a été réclamée de concert par les criminalistes, par les écri-

vains, par les conseils généraux des départemens, qui ont invoqué à l'appui de cette opinion l'exemple de l'Angleterre. Mais, le principe de la déportation admis, il reste à traiter une foule de questions, parmi lesquelles se présente en première ligne le choix de l'établissement colonial où l'on doit transporter les malfaiteurs. M. Ginouvier dans une brochure que nous avons annoncée (voy. *ci-dessus* p. 223), désigne la Guyane française, dont la partie habitée lui paraît remplir dans certaines de ses contrées, qu'il dit ne pas être insalubres, toutes les conditions nécessaires à cette colonisation. D'autres indiquent le Sénégal, et trouvent des contradicteurs qui leur opposent également l'insalubrité du climat et la contiguité de territoires favorables à l'évasion des condamnés. S'étayant de l'autorité de M. Moreau de Jonnès, qui a long-tems habité les Antilles, M. de Châteauneuf propose les trois petites îles de Bièque, de la Désirade et de Saint-Martin. Nous ferons observer à l'auteur que ces petites colonies seraient bientôt insuffisantes, puisque, de son aveu, les trois îles réunies ne pourraient contenir qu'une population active de 18,000 individus, non compris la garnison et les administrations.

Nous trouvions que M. Ginouvier ne s'était pas assez appesanti sur l'établissement-modèle de Botany-Bay. M. de Châteauneuf ne saurait encourir le même reproche. Il passe en revue les deux systèmes de déportation adoptés depuis long-tems par deux grandes nations de l'Europe, l'Angleterre et la Russie; ce qui le conduit à faire ressortir les principes d'humanité qu'une civilisation plus avancée a dû introduire dans les punitions infligées aux malfaiteurs. En Angleterre, le législateur a eu principalement en vue de créer tout ce qui peut contribuer à la régénération morale du coupable : les souffrances physiques lui sont épargnées; son sort s'améliore en même tems que sa conduite devient plus régulière. En Russie, au contraire, où l'on déporte annuellement près de 6,000 condamnés dans les déserts de la Sibérie, rien ne peut adoucir leur situation : sous un ciel d'airain et sur une terre désolée, ils vont expier leur crime dans les tourmens physiques; quelques classes même ont les narines fendues, mutilation cruelle qui dénote un grand fonds de barbarie chez cette nation à demi civilisée.

L'écrit de M. de Châteauneuf se recommande par une foule d'observations intéressantes, présentées sous une forme élégante. Il contient en outre quelques faits de statistique très-curieux. *Ad.* GONDINET.

192. — * *Discours d'Adrien Duport sur l'établissement des jurés, la police de sûreté et la justice criminelle.* Paris, 1827;

Verdière, libraire, quai des Augustins, n° 25. In-8° de XVI et 134 pages; prix, 3 fr.

193. — * *Acte du parlement d'Angleterre du 22 juin* 1825, modifiant et réunissant tous les statuts relatifs à la formation des jurys, traduit de l'anglais par M. *Victor* FOUCHER, substitut du procureur du roi à Alençon. Paris, 1827; P. Dupont. In-8° de 107 pages; prix, 6 fr.

194. — * *Du jury anglais et du jury français;* par M. DUVERGIER DE HAURANNE, ancien député. Paris, 1827. Baudouin frères, In-8° de 60 pages; prix, 1 fr. 50 c.

195. — * *Observation sur le jury en France;* par *J.-M.* LEGRAVEREND, maître des requêtes. *Deuxième édition.* Paris, 1827; Béchet aîné. In-8° de 149 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Tandis que l'attention publique était vivement préoccupée par la présentation à la chambre des députés du projet de loi contre la presse, le ministère soumettait à la chambre des pairs une loi sur le jury qui, si elle était adoptée, devrait altérer encore cette institution salutaire, dont cependant nous n'avons plus que l'ombre, depuis le code d'instruction criminelle de 1808. Les esprits furent tellement attérés par l'appareil déployé contre la plus précieuse de nos libertés, qu'à peine songea-t-on qu'une autre franchise non moins utile était ménacée. Toutefois des publicistes amis de leur pays cherchèrent à signaler à l'opinion publique les vices de la loi du jury, et tel est le motif principal qui nous paraît avoir donné lieu à la publication des écrits dont nous venons de transcrire les titres.

Le premier sur lequel nous appellerons l'attention de nos lecteurs, est la réimpression du magnifique discours prononcé par *Adrien* DUPORT, le 27 novembre 1790, dans le sein de l'assemblée constituante, sur la police de sûreté, la justice criminelle et l'établissement des jurés. L'éditeur a fait précéder ce discours, dont nous ne saurions trop recommander l'étude à tous ceux qui veulent connaître à fond les principes de l'organisation judiciaire en matière criminelle, d'un extrait d'un autre discours dans lequel le même orateur traite aussi la question du jury. Mais nous sommes bien loin de ces tems où l'on discutait avec une si grande bonne foi et de si éclatantes lumières, les bases de la constitution d'un grand peuple. Tandis que nous suivons une marche honteusement rétrograde, l'Angleterre plus sage ou plus heureuse que nous, apporte, sous l'influence d'un ministère éclairé, les plus importantes modifications à sa vieille législation dans cette partie. Quoique s'opérant sans secousse, cette réforme n'est pas moins digne de remarque, et elle est due en grande partie aux généreux efforts de M. *Peel:* c'est lui qui,

en 1825, a fait modifier et réunir en corps, par le parlement, tous les statuts relatifs au jury et a doté ainsi son pays d'une sorte de code complet sur cette institution. Il est vrai que l'absurde phraséologie en usage dans la législation anglaise, dépare encore les sages dispositions contenues dans cet acte parlementaire. Mais, au milieu d'une foule de termes obscurs, on peut y reconnaître toute la marche de l'institution du jury chez nos voisins, et nous devons savoir gré à M. *Victor* Foucher d'avoir mis le public français à même d'étudier cette importante matière dans le texte original. Une remarque frappera tout homme attentif qui comparera l'acte du parlement anglais au projet de nos ministres, c'est que la disposition la plus impopulaire de ce projet, celle qui tend à concentrer dans la seule classe électorale la capacité nécessaire pour être juré, et la refuse aux professions libérales comprises dans l'article 382 du Code d'instruction criminelle, se trouve parfaitement conforme à l'article 2 du nouveau statut. Effectivement, parmi les personnes que la loi anglaise écarte des jurys, se trouvent les avocats, les procureurs, les solliciteurs, les médecins exerçant à Londres, les pharmaciens, les officiers des armées de terre ou de mer, etc. Le principal motif qui, très-probablement a décidé cette mesure, se trouve dans l'importance et la nature des fonctions remplies par les individus dont nous avons donné l'énumération. D'ailleurs comme les conditions de fortune sont fixées à un degré peu élevé, il en résulte qu'il se trouvera toujours, malgré ces exceptions, un nombre suffisant de citoyens pour exercer ce droit et concourir ainsi à la prompte administration de la justice civile et criminelle. Mais il n'en serait pas de même en France, si l'on réduisait le nombre des jurés à celui des électeurs, et il a toujours répugné à notre caractère national de considérer un individu payant 300 francs de contribution comme plus propre à s'acquitter de fonctions difficiles qu'un homme de lettres, un avocat, un médecin, etc. Il serait par trop absurde aussi de concentrer dans la seule classe des électeurs, le nombre des citoyens intéressés à la tranquillité et au bien être du pays. A qui ferait-on croire, en effet, qu'un notaire, propriétaire d'une charge qu'il a payée 500,000 fr. ne doit pas désirer le maintien du bon ordre, tout autant que le négociant, qui, au moyen de sa patente et de sa contribution personnelle, a pu atteindre le cens électoral? Aussi, la chambre des pairs a-t-elle fait une chose éminemment sage en rétablissant au nombre des jurés les citoyens que le projet ministériel en retranchait pour l'avenir. Cependant, nous devons dire qu'un criminaliste distingué, M. Legraverend, qui a fait réim-

primer à l'occasion de la nouvelle loi, une brochure publiée par lui en 1819, est aussi d'avis que les électeurs devraient seuls concourir aux jugemens par jurés. Cette disposition, que nous ne saurions approuver, se trouve, il est vrai, modifiée dans ses *observations* par d'autres circonstances qui pourraient jusqu'à un certain point en atténuer l'effet. Mais nous n'en persistons pas moins à considérer les individus compris dans l'article 382 comme offrant toutes les garanties de lumières, d'indépendance et d'amour du bien public indispensables pour faire de bons jurés, surtout en élaguant de cette nomenclature, comme l'a fait la chambre des pairs, les fonctionnaires publics amovibles qui ne sont pas électeurs. Du reste, l'ouvrage de M. Legraverend se recommande, sous d'autres rapports, par une discussion profonde et judicieuse des questions fondamentales relatives au jury. M. Duvergier de Hauranne, qui a long-tems siégé honorablement à la chambre des députés, est venu payer aussi son tribut à l'opinion publique, en cherchant à l'éclairer. Sa brochure commence par un résumé aussi rapide qu'exact de l'institution du jury en Angleterre et en France; l'auteur signale ensuite les vices nombreux du nouveau projet. Ces vices, nous devons le dire, ont disparu en grande partie, grâce à la discussion remarquable qui a eu lieu dans la chambre des pairs. Cette chambre vers laquelle la nation éplorée ne cesse de tourner ses regards inquiets, est parvenue à transformer la conception ministérielle en une loi beaucoup meilleure que celle qui nous régit actuellement. Mais, singulière et cruelle destinée! Par cela seul que la chambre haute a voulu améliorer le jury en France, faut-il donc éprouver des craintes sur le sort futur de cette loi ?

196. — * *Notions statistiques sur la librairie pour servir à la discussion des lois sur la presse;* par M. le comte Daru. Paris, 1827; Firmin Didot. In-4° de 44 pages; prix, 4 fr.

197. — * *Pétition de 230 imprimeurs et libraires de Paris* sur le projet de loi relatif à la police de la presse; suivie d'*Observations sur le rapport de la Commission de la Chambre des députés.* Paris, 1827; imprimerie de Paul Renouard. In-8° de 40 pages.

198. — * *Quelques observations sur le projet de loi relatif à la police de la presse;* par M. Augé de Fleury. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8° de 38 pages; prix, 1 fr.

L'importance des questions relatives à la presse nous impose le devoir de continuer la revue des principaux ouvrages publiés sur ce sujet (voy. *ci-dessus*, p. 228).

Parmi les sciences qui sont propres à répandre la conviction

dans les esprits, il n'en est pas de plus véritablement utile que la statistique. Ici, les faits parlent d'eux-mêmes, et tout le monde sait qu'ils ont beaucoup plus de puissance que les théories les plus brillantes. Aussi, devons-nous proclamer que M. Daru, par la publication de ses *Notions statistiques sur la librairie*, a démontré sans réplique toute l'importance des industries qui naissent de la presse; et le résultat que tout homme impartial tirera de ses calculs, c'est qu'un gouvernement bien inspiré se gardera toujours d'atténuer les produits d'une source aussi propre à accroître la fortune publique. M. Daru a rédigé ses tableaux statistiques des produits de l'imprimerie en France d'après l'utile *Bibliographie* publiée depuis l'année 1811 par M. Beuchot. On y voit que, depuis le 1er novembre 1811 jusqu'au 31 décembre 1825, les presses françaises ont mis au jour le nombre immense de 1,152,295,229 feuilles, non compris les feuilles quotidiennes, ni les impressions sorties de l'imprimerie royale. Si nous suivons ensuite, année par année, le nombre de feuilles imprimées, nous verrons que le besoin de la lecture a doublé en dix ou douze ans. Mais nous préférons donner quelques notions sur les industries particulières qui tiennent à la presse. La première substance qui sert de base à l'imprimerie est le papier, ou plutôt le chiffon, avec lequel il est fabriqué. Or, nous voyons que, d'après la fabrication annuelle du papier, qui est de 2,880,000 rames, la quantité de chiffon nécessaire pour fournir à cette fabrication doit être de 80,600,000 livres pesant. A Paris, une partie considérable du chiffon est ramassée dans les rues par des individus dont on évalue le nombre moyen à 4,000, gagnant l'un dans l'autre environ 36 sous par jour. Mais, comme l'objet dont nous nous occupons n'entre guère que pour un sixième dans le gain des chiffonniers, le reste consistant dans les os, la vieille ferraille, les débris de verrerie, etc., il en résulte qu'ils ramassent journellement dans les rues de Paris pour 1,200 fr. de chiffon. Ce prix double lorsque le chiffon a passé par les mains des maîtres chiffonniers, et des marchands en gros qui en font faire le triage et le lavage, opérations qui occupent à peu près 500 personnes. En résumé, la ville de Paris fournit aux manufactures de papier pour 4,800 fr. de chiffon par jour, en y comprenant celui qui provient des hospices, des revendeuses à la toilette, des particuliers, etc., ce qui fait 1,752,000 fr. par an, et toute la France présente dans le même espace de tems un produit de 7,480,000 fr. sur la seule branche du chiffon; ce qui, à raison de 500 fr. par personne, fait vivre 14,960 individus. Le nombre des papeteries existantes en 1825 était de 200, et

celui des cuves en activité dans ces établissemens s'élève à 1200. Chaque cuve occupe au moins 15 personnes; donc, le nombre des ouvriers employés dans les papeteries ne monte pas à moins de 18,000, sans compter ceux qui sont employés à la préparation des acides et des colles, les mécaniciens, etc., qui, tout compris, forment un total de plus de 30,000 personnes. Il y a 35 fonderies de caractères, occupant mille ouvriers, et les produits de cette fabrication peuvent s'élever à 650,000 fr. par an. Enfin, l'encre d'impression entre dans les frais de la librairie pour 12,000 fr.

Nous arrivons maintenant à l'imprimerie elle-même, après avoir passé sommairement en revue les industries qui en forment en quelque sorte la base. Le nombre général des imprimeries dans toute la France est de 665, dont 82 à Paris. On comptait en 1825, 1550 presses en activité, savoir : dans Paris 850, y compris celles de l'imprimerie royale, au nombre d'environ 80, et à peu près 700 dans les départemens. Toutes ces presses ont produit, dans cette année 1825, environ 13 à 14,000,000 volumes, dont plus de 400,000 sont sortis des seules presses de M. Firmin Didot. Nous ne pourrions suivre ici les calculs de M. Daru dans tous leurs détails, et nous nous contenterons de dire que le gain des compositeurs, pressiers, graveurs, protes et correcteurs est annuellement de 15,262,500 fr.

On compte à Paris 132 maîtres relieurs; mais il faut y ajouter un grand nombre d'ouvriers qui travaillent en chambre et les relieurs des départemens; ce qui en porte le nombre à 1200, et met en circulation un produit annuel de 2,440,000 fr., auquel il faut ajouter 1,115,000 fr., provenant du satinage et du brochage. Enfin, il existe à Paris 480 libraires et 84 bouquinistes, et dans les départemens 922; ce qui forme un total de 1,586 libraires et bouquinistes qui tous concourent au partage des produits de cette immense industrie.

Le résumé général de ces notions statistiques nous fait voir que 13,500,000 volumes, qui se fabriquent ordinairement par année, produisent dans le commerce une valeur réelle de 33,750,000 fr. Cette somme comprend depuis le salaire du chiffonnier jusqu'au bénéfice du libraire et aux honoraires des gens de lettres. Il est vrai que ces derniers comptent pour bien peu dans le partage de cette énorme somme, et M. Daru ne pense pas s'écarter de la vérité en estimant que la part des gens de lettres sur le prix de leurs ouvrages ne s'élève pas à 500,000 fr. Il faut songer, en effet, que beaucoup d'entre eux ne peuvent ou ne veulent rien exiger pour le prix de leurs manuscrits; que ceux qui en traitent avec les éditeurs n'en obtiennent qu'un prix bien modique, payé le plus souvent en

exemplaires ou sur le produit de la vente, et enfin, que la réimpression des ouvrages tombés dans le domaine public ne donne aucune rétribution. M. Daru termine ces curieuses recherches par les observations suivantes : « En résultat, l'industrie de la presse crée annuellement une valeur de près de 34 millions, et cette création est d'autant plus réelle, d'autant plus profitable, que la matière première que cette industrie manipule se compose d'objets presque sans valeur. Pour la papeterie, du chiffon; pour l'imprimerie, du noir de fumée, un peu d'huile, du plomb et quelques peaux, sont les seuls objets appréciables que les papeteries, l'imprimerie et la reliure enlèvent à d'autres industries. Dans le langage de l'économie politique, le travail est la mesure de toutes les valeurs; mais on peut dire non moins justement, que la plus noble de toutes les puissances, la puissance intellectuelle, change la stérile matière en objets précieux, et tel est le privilége de la pensée, qu'à elle seule appartiennent les créations. »

Ces sages réflexions sont bien propres à justifier les alarmes de la librairie, occasionées par un projet de loi qui porterait un si grave préjudice à cette branche si importante de notre industrie. Aussi, les principaux imprimeurs et libraires de Paris, au nombre de 230, se sont empressés de faire connaître aux Chambres leurs motifs d'appréhension. Indépendamment de leur pétition, ils viennent de publier des observations pleines de mesure et de sagacité sur le rapport de la commission de la chambre des députés. L'auteur de ces observations, M. *Charles* Renouard, avocat, prouve que le projet, tel qu'il est amendé par la commission, n'offrirait guère moins d'inconvéniens et d'entraves de tout genre que le projet ministériel primitif. Pour repousser un argument banal employé par les partisans de la nouvelle loi, M. Renouard démontre que la législation actuelle est loin d'être insuffisante pour la répression des délits de la presse, et que les tribunaux n'ont pas toujours montré cette indulgence dont on les accuse en faveur des hommes de lettres et des libraires. Les recherches faites par l'auteur dans la *Gazette des Tribunaux*, depuis le mois de novembre 1825, jusqu'au 1er janvier 1827, font voir que cette feuille a rendu compte d'un peu moins de 80 procès en matière de presse, et dans presque tous, les prévenus ont été condamnés à plusieurs mois et quelquefois à une année d'emprisonnement et à de fortes amendes. Nous indiquerons à M. Renouard, comme une source encore plus authentique, les Nos du *Moniteur* des 26 mars 1825 et 7 novembre 1826, qui contiennent, dans leur partie officielle, un extrait des minutes du greffe de la Cour royale

de Paris, relativement aux arrêts de condamnation en matière de presse. On y voit que depuis la loi de 1822, qui a rendu aux tribunaux la connaissance de ces délits, quarante individus, tant hommes de lettres, qu'imprimeurs et libraires, ont été condamnés par cette seule Cour, les uns à treize mois d'emprisonnement, les autres à un emprisonnement moins long, et tous à des amendes plus ou moins considérables. Il serait curieux de faire une statistique de ce genre, pour servir de pendant à celle de M. Daru. Nous terminerons cet article en signalant à l'attention de nos lecteurs l'écrit de M. Augé de Fleury, dans lequel on prouve jusqu'à l'évidence que, si le timbre était adopté, il détruirait en grande partie le droit de pétition consacré par la Charte. Ce petit ouvrage, dont l'auteur est un royaliste dévoué, démontre que tous les hommes de bonne foi, à quelque opinion qu'ils appartiennent, ne peuvent donner leur approbation à une loi qui menace d'une ruine complète la plus précieuse de nos garanties et avec elle, l'une des branches les plus productives de l'industrie française. A. T.

199. — *Lettre en faveur du pourvoi en cassation de l'Évangile-Touquet;* par le baron d'Hénin de Cuvilliers, maréchal-de-camp, etc. Paris, 1827; Delaunay. In-8° de 64 pages; prix, 1 fr. 50 c.

C'est une chose inconcevable, selon nous, que le déchaînement excité par l'apparition du modeste in-32 de M. Touquet, déchaînement qui s'est manifesté jusqu'à la tribune nationale. La morale de l'Évangile cesserait-elle donc d'avoir un caractère divin, s'il n'était démontré que sa prédication a été accompagnée de miracles? L'édifice de la religion catholique reposerait-il donc uniquement sur la preuve du renversement momentané des lois de la nature? A l'appui du pourvoi en cassation formé contre l'arrêt de la Cour royale de Paris, en date du 26 décembre dernier, M. d'Hénin soutient théologiquement, politiquement et constitutionnellement, 1° que la discussion des miracles et des évangiles est permise; 2° que la prétérition des miracles, si elle constitue, comme il l'appelle, un péché par omission et par suppression, ne saurait en aucune façon constituer un délit justiciable des tribunaux (autre que le tribunal de l'inquisition); 3° que l'intention même, supposée à l'éditeur de l'*Évangile, partie morale et historique,* n'est nullement prouvée et n'est point susceptible de l'être : 4° enfin, M. d'Hénin cherche à démontrer que ce procès est une nouvelle manifestation d'une pernicieuse et envahissante influence. B. L.

200. — *La Sainte-Alliance, les Anglais et les Jésuites;* leur système politique à l'égard de la Grèce, des gouvernemens

constitutionnels et des événemens actuels, par M. Grassi, officier supérieur, auteur de la Charte turque. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-8° de 540 p.; prix, 7 fr.

L'ordonnance de ce livre nous semble pécher par le défaut d'enchaînement et de connexion de ses diverses parties : on y trouve jetés pêle-mêle une foule de considérations générales et de détails historiques. Dans un siècle où tout le monde écrit, on doit s'attendre souvent à ce défaut; mais il nous paraît poussé un peu loin par M. Grassi. Quant au style, qui n'est qu'une partie accessoire d'un ouvrage de politique, on peut lui reprocher de manquer souvent de précision; mais il est clair, sinon élégant : c'est là l'essentiel dans ces matières. L'auteur voit dans l'Anglerre une ennemie déclarée des gouvernemens constitutionnels : des faits patens prouvent tout le contraire, du moins, depuis que le ministre Canning dirige les relations extérieures de cette grande nation. Il prétend que, toujours par crainte d'une rivalité industrielle, la Grande-Bretagne arrête la civilisation en Afrique : les voyages du major Denham, du capitaine Clapperton, et autres, ne viennent pas à l'appui de cette assertion. Il s'élève contre la sainte-alliance, parce qu'elle ne déclare pas aux Turcs une guerre de religion, à l'occasion des troubles de la Grèce. Comme l'a fort bien démontré M. de Pradt, une pareille guerre soulèverait toutes les populations musulmanes de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique contre les peuples chrétiens. Cette question est du domaine de la morale et de la politique; elle n'est pas précisément religieuse, puisque les Grecs jouissent, sous le gouvernement de la Porte, d'une grande liberté dans l'exercice de leur culte. Dans de longs développemens, l'auteur charge les jésuites de presque tous les crimes politiques commis pendant les deux derniers siècles; il serait plus exact de dire que cet institut célèbre a produit une foule de savans, d'érudits et de littérateurs, une multitude d'hommes recommandables par leur caractère et par leur piété, et en même tems un grand nombre d'ambitieux, d'hypocrites et de fanatiques. Ce n'est pas dans les individus que consiste le vice de cette corporation, jadis utile peut-être, aujourd'hui très-dangereuse; c'est dans ses statuts et dans ses principes immuables à travers une société tout empreinte de l'esprit de perfectionnement et de modification qui l'entraîne vers de meilleures destinées. Si les jésuites n'étaient que des moines renfermés dans des couvens, ils ne fixeraient pas l'attention de toute l'Europe : c'est parce qu'ils se croient appelés par leur vocation à diriger les générations naissantes qu'on peut les envisager à juste titre comme mena-

çant d'arrêter la civilisation dans sa source. — Ce livre contient du reste des faits historiques très-dignes d'attention. AD. G.

201. — * *De l'état actuel de la navigation de l'Angleterre ;* Discours prononcé dans la Chambre des communes, le 12 mai 1826 ; traduit par M. PICHON, conseiller d'état honoraire. Paris, 1827. Ponthieu. In-8° de 140 pages; prix, 4 fr.

L'ancienne législation commerciale de tous les États de l'Europe avait pour objet de donner, autant qu'il dépendait d'eux, le monopole du commerce à chaque État, à l'exclusion des autres ; mais on sait que, depuis que M. Huskisson est à la tête du bureau du commerce, la législation anglaise tend, au contraire, à établir un système plus libéral. M. Huskisson, disciple d'Adam Smith, est persuadé que des avantages fondés sur la réciprocité sont de nature à s'étendre, à se consolider, beaucoup plus que ceux qui se fondent sur le préjudice d'autrui. Malheureusement la crise commerciale de 1825 et 1826 est survenue ; et les personnes peu accoutumées à rattacher les faits à leurs véritables causes, l'ont attribuée au système de liberté que tous les hommes instruits appellent de leurs vœux (1). Des pétitions sont arrivées au parlement pour l'engager à révoquer plusieurs de ces mesures, et notamment celles qui avaient pour objet d'admettre les navires étrangers à des importations et à des exportations qui leur étaient interdites auparavant. C'est pour répondre à ces pétitionnaires, que M. Huskisson prononça le célèbre discours dont M. Pichon nous donne aujourd'hui la traduction, accompagnée des états et des documens que l'orateur présenta à l'appui de ses vues.

Il commence par convenir que la situation particulière de l'Angleterre, sa position au milieu des mers, son commerce, qui embrasse le globe, et qui partout réclame une protection efficace, l'obligent à entretenir une puissante marine militaire, et que la marine militaire se fonde sur la marine marchande. Mais il fait entendre aux armateurs qu'une marine marchande n'existe point par elle-même ; que l'on n'a besoin de navires marchands que lorsqu'on a beaucoup de marchandises à transporter ; que, pour avoir beaucoup de marchandises à transporter, il faut avoir un commerce prospère ; et que rien ne favorise le commerce autant que la liberté et les avantages de la réciprocité.

---

(1) M. SAY, dans la cinquième édition qu'il vient de publier de son excellent *Traité d'économie politique*, a fait connaître les causes de cette détresse commerciale. Elles sont tout-à-fait étrangères à la diminution des droits. Voyez le tome II, page 150 de l'ouvrage cité.

Les faits viennent à l'appui de la doctrine du président du bureau du commerce. Depuis près de 150 ans, soit dans une occasion, soit dans une autre, on a été forcé successivement de démolir ou de restreindre plusieurs dispositions du fameux acte de navigation dont l'objet était d'assurer, autant qu'il dépendait de la législation, à la marine marchande le monopole des transports; et chaque fois que ses priviléges ont été restreints, elle a pris de l'accroissement. Cela s'est manifesté surtout avec évidence quand l'indépendance des États-Unis est venue ravir complétement à l'Angleterre le privilége d'approvisionner exclusivement ce vaste territoire. C'est depuis ce moment que sa marine marchande a éprouvé sa plus grande extension. Les armateurs qui font le commerce de la Baltique se plaignent de ce qu'on admet les navires prussiens à partager leurs avantages; et il résulte des états que l'orateur met sous les yeux de la chambre, que, durant les années 1823—24—25, le nombre des navires anglais qui ont passé annuellement le détroit du Sund, s'est augmenté de 3016 à 5186.

En général, les tableaux joints à ce discours présentent des documens bons à consulter.

M. Pichon donne en même tems le discours du même président du bureau du commerce, prononcé le 22 mars 1825, en défense du système plus libéral de l'Angleterre, relativement à ses colonies. On y trouve des renseignemens également précieux. On a lieu de regretter peut-être que dans sa préface, un publiciste aussi éclairé que le traducteur, regarde comme une fâcheuse extrémité la perte que la France ferait de ses colonies. Les personnes au courant des derniers progrès de l'économie politique, conviennent que les possessions lointaines ne sont utiles que comme des postes militaires et des points de relâche, qui à leur tour ne sont utiles que pour défendre les colonies. Si la France avait le bonheur de perdre les siennes, elle épargnerait tous les ans 50 ou 60 millions qu'elle dépense pour l'entretien de la portion de son état militaire qui est destinée à les défendre, et pour l'excédant de prix qu'on la force à payer gratuitement aux colons de la Martinique et de la Guadeloupe, puisqu'ils nous vendent le sucre et le café 30 pour cent plus cher que nous les paierions, si nous pouvions les acheter dans les lieux où ces denrées sont cultivées à moins de frais.

Cette brochure peut fermer la bouche à ces politiques de café qui, raisonnant sur de vieux erremens et de vieux préjugés, au sujet de la liberté de commerce qu'établit graduellement le ministère actuel de la Grande-Bretagne, ne voient

dans les sages mesures qu'il prend qu'une marche oblique pour arriver à un but pervers. Y.

202. — * *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, par *Alexandre* DE HUMBOLDT; *seconde édition :* t. II, III et IV. Paris; Jules Renouard, rue de Tournon, n° 6; 3 vol. in-8° de 500, 479 et 303 pages; prix de l'ouvrage entier, 36 fr. On peut y joindre un *atlas*, qui porte le prix à 166 fr.; et qui, séparé, coûte 150 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXVII p. 512 l'annonce du premier volume.)

L'Amérique, dont les destinées naissantes annoncent une ère nouvelle et imposante dans l'histoire des hommes et de la civilisation, présente un spectacle consolateur aux amis des lumières et de la liberté que l'avilissement presque général de l'Europe oblige à transporter toutes leurs espérances sur des peuples éloignés, à peine échappés aux chaînes de la servitude et de l'ignorance. On recherche avec empressement les récits de ceux qui ont visité, même sans être doués d'un talent d'observation bien remarquable, ces contrées encore presque inconnues; on recueille de toutes parts des faits propres à fournir des données sur l'existence future de ces généreuses nations. Parmi les voyageurs qui ont exploré les diverses parties de l'Amérique, aucun jusqu'à présent n'a mérité et n'a obtenu plus de confiance; aucun n'a réuni et offert à nos calculs une masse aussi précieuse de renseignemens lumineux, que l'illustre savant dont le travail, revu avec un soin scrupuleux, est offert aujourd'hui pour la seconde fois au public. M. de Humboldt avait précédé sur les bords du golfe Mexicain, et dans les hautes vallées des Cordillières, ces révolutions imprévues qui ont expulsé des vastes colonies de l'Espagne l'oppression et ses tyranniques agens; de notables et heureux changemens dans la situation morale et politique de ces pays ont été la suite de cet apparent bouleversement. Aussi, des additions nombreuses, et qui constituent une partie considérable des volumes que nous annonçons, ont trouvé place dans la nouvelle édition *de l'Essai sur la Nouvelle-Espagne*, qui en reçoit une valeur nouvelle. Les parties consacrées à la statistique et au commerce, surtout, se sont considérablement enrichies. Il sera utile, et les consciencieuses recherches dont M. de Humboldt nous donne aujourd'hui les résultats, permettront de constater l'état actuel, le point de départ d'une république puissante, qui s'élance avec ardeur dans la carrière des perfectionnemens. C'est aussi le but de la *Revue Encyclopédique*, où nous désirerions que chaque nation pût retrouver un jour les traces des stations diverses de sa marche progressive.

Un *Supplément*, qui paraîtra dans le courant du mois de mars prochain, et qui sera délivré *gratis* aux souscripteurs, terminera le quatrième volume. Il sera composé : 1° du Testament de Fernand Cortez, tiré des archives de sa famille, à Mexico ; 2° d'une Table générale et raisonnée des matières ; 3° d'une Carte générale du Mexique ; 4° d'un Tableau physique de la Nouvelle-Espagne. *a.*

203. — * *Lettres sur l'administration du Brésil*, par un *négociant français* établi dans cet empire. *Première lettre sur la douane de Rio-Janeiro.* Paris, 1826 ; Mongie ; Béchet aîné. In-8° de 31 pages ; prix, 2 fr. 50 c.

Certes, voici un écrit qui dénonce de grands abus, et qui, s'il parvient à sa véritable adresse, c'est-à-dire, sous les yeux du grand prince qui gouverne le Brésil, ne peut manquer de provoquer une prompte enquête, et, s'il y a lieu, une réforme des plus éclatantes. La douane de Rio-Janeiro, ainsi que toutes celles de l'empire, n'a pour unique boussole qu'un registre usé par la main des siècles, fait pour Lisbonne dans un tems où le commerce était encore au berceau, et lorsque les Portugais ignoraient les premiers élémens de l'économie politique, ramas de lois informes, contradictoires, publiées à différentes époques. Il n'existe pour le recouvrement des droits, qu'un tarif permanent, comme si l'industrie des peuples était stationnaire. Le personnel de cette administration se compose de fonctionnaires, pour la plupart ignorans, paresseux, immoraux et rapaces, ennemis de toutes les institutions régulières, vexant d'honorables citoyens, et augmentant clandestinement leurs richesses. Au milieu de tant d'arbitraire et de malversations, apparaissent, comme autant d'exilés sur ce sol administratif, quelques fonctionnaires recommandables par leurs lumières et leur probité. Le négociant honnête ne peut, au Brésil, soutenir la concurrence avec l'astucieux trafiquant. Celui-ci, d'accord avec l'autorité, dont il partage les rapines, obtient promptement ses expéditions, avantage considérable dans le commerce ; il retire ses marchandises sous de fausses indications, une caisse de soie pour une caisse de Champagne, 25 barriques d'eau-de-vie pour cent barriques de vin ; et, fraudant ainsi sur la qualité et la quantité, ne paie, au lieu de 15 ou 24 pour cent de droits, que trois, cinq pour cent, souvent moins encore, quelquefois presque rien. Il n'en est pas ainsi de l'honnête négociant. L'auteur de la brochure que nous annonçons cite un de nos compatriotes qui a soutenu contre la douane un procès dont le dossier forme un volume in-folio, pour faire expédier deux douzaines de gravures encadrées, dont les droits, selon

le tarif, absorbaient de beaucoup la valeur. Condamné en première instance par le juge de la douane, il en appela au conseil de finances, dont le premier juge fait aussi partie. Il y fut condamné en dernier ressort, et il eut à payer, outre des droits excessifs, les frais énormes du procès; ce qui tripla le prix des malencontreuses gravures.

Ce juge ou directeur général a créé, au mépris de la constitution, deux cents nouveaux emplois qui ont été, ou vendus chèrement, ou distribués aux parens de sa femme, à ses domestiques, à son charpentier, à son tailleur, à son cordonnier. Un nommé *Paulo Rodrigues* a été destitué d'un mince emploi pour avoir refusé certaines occupations que l'on confie ordinairement au plus bas des valets, et que la décence ne permet pas de nommer. Le juge ne s'occupe que de multiplier les sources de ses rapines. Il abandonne souvent la présidence de la douane pour aller pousser aux enchères; et les marchandises qui lui sont échues en partage, et que trop souvent il se dispense de payer, sont portées dans un grand magasin qu'il a fait construire aux frais de la nation, et où il dépose également celles qu'il soustrait à la loi, celles qu'il se fait adjuger en cadeau, toutes celles enfin qu'il accapare, par quelques moyens que ce soit. Les rues de Rio-Janeiro sont parcourues en tout sens par des nègres colporteurs qu'il charge de leur vente. De toutes ces dilapidations a pris naissance le proverbe brésilien : *à la douane, tout est gras, jusqu'aux rats.*

Des employés recommandables par leur probité languissent dans la disgrace et touchent presque tous les moindres émolumens. On voit des fonctionnaires sans aucune considération jouissant de plus de cinquante mille francs d'appointemens, tandis que d'autres, chargés d'une grande responsabilité, en reçoivent à peine huit cents. Pour mieux exécuter ses projets rapaces, le juge réduit à la nullité la plus complète tous les employés hommes d'honneur; il dépouille surtout de son pouvoir son collègue, le premier administrateur, et lui refuse la moindre part dans le matériel de la douane. Cet honorable fonctionnaire, un peu rigoureux dans l'accomplissement de ses devoirs, mais doux et poli dans ses relations sociales, connaît parfaitement la science administrative européenne. Doué d'une vaste intelligence, il sent et déplore les maux qui pèsent sur le commerce, et en particulier sur le revenu national, dont il est le plus zélé comptable; mais il ne jouit que d'une faible partie de son autorité, et il ne peut apporter aucun remède aux abus dont il gémit.

Tel est, en abrégé, l'état actuel de la douane de Rio-Janeiro

et de presque toutes celles du Brésil. L'ouvrage dans lequel sont consignés ces détails et beaucoup d'autres est l'œuvre d'un bon esprit qui a fait une étude profonde de l'économie politique. Nous l'engageons à poursuivre son entreprise et à nous donner la suite de ses lettres sur l'administration des états de don Pedro. Cette contrée, par sa situation topographique, ses ports et ses produits, est essentiellement commerciale; elle ne peut continuer à suivre la route que lui fait prendre son système de douanes. Un jour viendra, et ce jour n'est peut-être pas éloigné, où l'empereur donnera toute son attention à cette branche d'administration publique de laquelle dépendent l'organisation financière et le bonheur de ses provinces. Alors, ceux qui le trompent sentiront le poids de son ressentiment. Comptons, pour rendre ses sujets heureux, sur l'activité d'un monarque ami de l'humanité, qui, des bords du *Nitheroy*, a décrété spontanément la liberté d'un peuple de notre vieil hémisphère. D.

204. — * *Histoire générale, physique et civile de l'Europe*, par M. le comte DE LACÉPÈDE, t. IX—XVIII. Paris, 1827; Mame et Delaunay-Vallée. 10 vol. in-8°; prix du vol. 7 fr.

Les éditeurs, fidèles à leurs engagemens, viennent de publier les deux derniers volumes de ce bel ouvrage; et, d'après le grand succès qu'il a obtenu, ils se proposent d'en donner incessamment une édition nouvelle, qui, comme la première, sera distribuée par livraisons. Le même esprit, la même sagacité, le même patriotisme, qui ont présidé à la rédaction des seize premiers volumes, se font sentir dans les deux derniers. Le cruel despotisme des mauvais rois, la domination anti-évangélique des papes ambitieux, les prétentions intolérables d'un clergé persécuteur, la sublimité de l'Évangile de Jésus-Christ, l'état d'esclavage des peuples superstitieux, les fréquentes horreurs du fanatisme, y sont peints de siècle en siècle, avec une vérité, une justice, une éloquence qui surpassent tout ce que l'auteur avait écrit jusqu'à ce jour. La rapidité de style qu'exigeait l'immensité des faits qu'il avait à raconter devait amener des énumérations, qui par leur monotonie, auraient pu déplaire. Mais ce moyen est employé avec tant d'élégance et de goût, qu'il aide le lecteur sans jamais le fatiguer. Les plus hautes pensées, les réflexions les plus profondes, l'amour d'une sage liberté inspirent toujours l'écrivain; partout, la raison fait entendre une voix qui retentit jusqu'au fond des âmes dignes d'elle. Avec quel enthousiasme il exalte les progrès que font, à chaque époque, les sciences, les arts, les lettres, preuves incontestables de la marche plus ou moins remar-

quable de la civilisation! avec quel plaisir il nomme les savans, les littérateurs, les artistes qui s'illustrent par leurs ouvrages! avec quelle supériorité il montre partout les droits de la justice, de la raison, de l'humanité!

Nous transcrirons ici la page qui termine cette belle production. Elle est prise dans l'époque qui précède 1750. « Quatre voix puissantes parlent à l'Europe, qui les écoute avec ravissement; elles retentissent jusque dans les solitudes. On croit entendre les oracles de la sagesse. *Montesquieu* révèle les droits des peuples; *J.-J. Rousseau* les grave dans les cœurs; *Buffon* montre les admirables spectacles de la terre, et des cieux sortant des mains créatrices de l'Être suprême, et les lois de la nature ou de son auteur ineffable, donnant une sanction sacrée à celles dont les hommes attendent leur bonheur; et *Voltaire* dévoilant tous les attributs accordés à la raison humaine, par la raison éternelle et divine, en revêt les décisions de tous les charmes du génie, de l'esprit et du talent.

« Les lumières de la civilisation, bien loin d'être renfermées dans les sanctuaires, dans les palais ou dans les portiques, illuminent le monde; et leur éclat, comme celui du soleil, parvient aux chaumières. L'état social est changé; les classes qui séparaient de grands intervalles se touchent et se mêlent. Les barrières établies par la force commencent à disparaître; les principes politiques qui ont si souvent sauvé de l'abîme l'Angleterre, qui les chérit et les révère avec une admirable fidélité, sont exposés dans toutes les langues, frappent tous les hommes accoutumés à réfléchir, et paraissent émanés de ce code divin, donné à la terre par son Sauveur.

« L'homme de génie entrevoit un monde nouveau destiné à les adopter, à les faire fleurir, à les avoir pour garans de son indépendance et de sa prospérité.

« La grande révolution commencée à l'époque des Croisades, continuée presque sans interruption depuis la découverte de l'imprimerie, hâtée par les guerres générales qui ont mêlé les peuples, et par les fautes des gouvernemens qui ont montré leur imprévoyance, déclaré leur faiblesse par leurs erreurs, et exalté les passions par leurs injustices, approche de son accomplissement. Les plus grands efforts ne peuvent pas lutter longtems encore contre la nature des choses ou plutôt contre les lois éternelles de Dieu. Si les lois civiles ne sont pas modifiées pas une sagesse attentive à mesure que le corps social change en obéissant à ces lois éternelles, les intérêts du plus grand nombre, blessés par ce défaut d'accord, élèvent des réclamations qui deviennent bientôt violentes; les révolutions suivent

ces réclamations terribles lorsqu'on refuse de les satisfaire; et les résistances, augmentant la force des explosions, produisent les bouleversemens les plus funestes. » D'A—c.

205. — * *Anne Boleyn*, par miss Benger, ouvrage traduit de l'anglais. Paris, 1826; Dufour et compagnie, libraire, rue du Paon, n° 1. 2 vol. in-12; prix, 4 fr.

On ne peut considérer cet ouvrage comme une traduction exacte des *Mémoires d'Anne de Boleyn*, par miss Benger : quelques morceaux ont été transposés; d'autres, curieux par leur ancienneté et par l'empreinte du tems, ont été élagués. Miss Benger fut une des premières personnes en Angleterre qui se laissèrent charmer à ce parfum des vieilles mœurs dont Walter Scott a rendu le goût si populaire, et que nous poursuivons de ruine en ruine, de manuscrit en manuscrit. Elle a fouillé dans les vieux documens de l'histoire d'Angleterre, comme M. de Barante dans les chroniques de nos provinces; et peut-être qu'avec leur charme de naïveté et de grâce gothique, elle a conservé un peu de leur désordre, et quelquefois de leur prolixité. C'est sans doute au désir d'éviter ces défauts qu'il faut attribuer les changemens que le traducteur s'est permis. Mais il est plus difficile encore de remanier un ouvrage déjà fait, et d'échapper aux défauts en conservant les qualités, que de traiter d'après ses propres inspirations le sujet qui nous a plu. D'ailleurs, l'exactitude est une sorte de devoir envers l'auteur original et envers le public. Une traduction exacte nous aurait fait connaître miss Benger, les tems qu'elle a retracés, et eût même jeté un jour curieux sur les mœurs actuelles de l'Angleterre. Ces détails oiseux sur les ancêtres des pairs anglais, qui, dans les mémoires originaux, viennent se fondre avec les événemens, et qui, à demi élagués dans la traduction, embarrassent un récit plein d'intérêt dramatique, ne montrent-ils pas la plaie de la Grande-Bretagne, cette aristocratie dominante qui se mêle à tout, qui gêne et entrave tous les rouages de la société? Il en est des traductions comme de toute chose : la moindre déviation de la vérité nous entraîne plus loin que nous ne pensons, et nous écarte du but même auquel nous l'avions sacrifiée. En ne voulant retracer que ce qui lui paraissait intéressant, le traducteur s'est privé de plusieurs sources diverses d'intérêt. Cependant, on trouve encore assez de l'original anglais conservé dans ces deux petits volumes, pour qu'il soient recherchés, lus avec plaisir, et pour qu'ils donnent envie de faire plus ample connaissance avec miss Benger dont le nom et la réputation, bien établis en Angleterre, ont retenti depuis long-tems en France. A. L.

Littérature.

206. — * *Élémens de grammaire latine*, à l'usage des élèves; par M. Leterrier. Paris, 1827; Delalain. In-12 de 102 pages; prix, 1 fr.

Nous avons annoncé la Grammaire française de M. Leterrier (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 764) : cet estimable instituteur fait paraître aujourd'hui des *Élémens de grammaire latine* qui, fondés sur les mêmes principes, doivent offrir les mêmes avantages à ses élèves et à ceux qui suivront sa méthode.

La première partie est destinée à faire connaître les espèces de mots qu'on met ordinairement au nombre de neuf, qu'il réduit à huit, et que nous aurions voulu lui voir réduire encore davantage. Les élémens de la langue latine, les déclinaisons et les conjugaisons, y sont présentés de manière à être facilement compris et retenus; mais son travail dans cette partie n'a guère été qu'une copie de ce qui avait été fait avant lui. Sa syntaxe, au contraire, réunit dans un ordre tout neuf, ou du moins appliqué pour la première fois aux grammaires élémentaires, tout ce qu'il importe aux élèves de savoir. Elle se divise en deux parties : 1° syntaxe d'identité ou d'accord, qui comprend l'accord du verbe avec le sujet et celui de l'adjectif avec le nom; 2° syntaxe de détermination ou de complément, qui résout ces deux questions : *A quel cas se met le nom employé comme complément? A quel mode met-on le verbe qui entre dans une phrase secondaire?* C'est en effet à ce double problème que se réduit toute la science de la phraséologie latine. Les professeurs remarqueront avec quelle adresse l'auteur a fait rentrer dans la théorie de l'infinitif ces règles interminables, connues dans nos écoles sous le nom de *que retranché* : le chapitre sur la correspondance des tems me semble l'un des plus clairs que l'on ait écrits sur ce sujet, et l'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir encore aplani les difficultés par de nombreux exemples où il a soigneusement évité le latin moderne pour recourir à celui des auteurs classiques.

L'auteur nous promet une seconde partie, où il traitera de la manière de rendre en latin certaines locutions françaises qui, n'ayant pas leurs analogues dans les autres langues, ont reçu le nom de *gallicismes*. C'était aussi la dernière partie du rudiment de Lhomond : nous espérons que M. Leterrier, qui en a déjà chassé l'éternel *que retranché*, réduira le reste autant qu'il le pourra, et que nous lui devrons alors un bon cours d'études primaires, dont la brièveté ne sera pas le moindre avantage.

207. — *Nouvelle méthode pour étudier l'hébreu des Saintes Écritures*, suivie de l'*Histoire de Ruth*, et d'un petit *Vocabulaire hébreu-français;* par M. l'abbé Beuzelin. Paris, 1826. L'auteur, rue Cassette, n° 17, et Belin-Mandar, rue Hautefeuille, n° 13. In-12 de xvi et 120 p. prix, 1 fr. 75 c.

Une introduction de 12 pages est consacrée à la comparaison des alphabets hébreu, grec et romain. L'auteur en tire quelques présomptions en faveur de l'alphabet harmonique qu'il forme pour la langue hébraïque : il croit qu'il aura l'avantage de mener rapidement à la connaissance des analogies qui existent entre ces langues.

Sans examiner ici la valeur de ces analogies, que les philologues regardent maintenant comme très-faibles, nous devons dire que l'invention d'un alphabet harmonique peut avoir beaucoup d'avantages pour une langue dont l'écriture est extrêmement difficile, comme le sanscrit; mais, quant à l'hébreu, dont les vingt-deux caractères sont aussi nets que les caractères romains, une nouvelle forme dans les lettres ne paraît pas offrir une grande utilité. Les points-voyelles, je l'avoue, augmentaient beaucoup les difficultés de la lecture et de la grammaire; mais déjà ceux qui ne voulaient apprendre l'hébreu que pour en avoir une connaissance superficielle, l'apprenaient indépendamment des voyelles, et réduisaient ainsi les difficultés de la langue, bien plus que ne le fait M. Beuzelin; et quant à ceux qui veulent savoir à fond l'hébreu et les autres langues sémitiques, pense-t-on qu'ils préfèrent des lettres factices à l'alphabet original, hérissé de toutes les difficultés que nous ont transmises les rabbins et la scrupuleuse fidélité des copistes?

Laissons toutefois pour ce qu'elle est cette idée première, qui a porté M. Beuzelin à transcrire dans son système le livre de Ruth, l'histoire de Joseph, des extraits de la Bible, et à composer dans un caractère probablement pareil un vocabulaire hébreu-français. On doit sans doute lui savoir gré d'avoir débarrassé la grammaire de ces termes barbares, si long-tems multipliés dans l'hébreu. Mais a-t-il toujours employé les divisions les plus heureuses, les principes les plus simples? Quelle analyse peut lui donner onze sortes de mots pour l'hébreu, tandis que la grammaire générale reduit facilement à trois le nombre de leurs espèces. Les verbes, dit-il, ont sept voix (p. 26). Mais, qu'est-ce qu'une voix? L'auteur semble n'y voir qu'une différence de forme; cela ne suffit pas : il compte cinq modes dans chaque voix : mais, n'est-ce pas abuser des termes, que de faire deux modes d'un passé et d'un futur qui ne sont que des tems? Ensuite l'ordre établi entre ces modes

est-il bien analytique? Pourquoi ne pas commencer par l'infinitif et le participe, qui sont les modes les plus abstraits, puisqu'ils expriment l'existence, indépendamment de toute idée de personne? Les pronoms affixes qui servent de complémens aux verbes, n'auraient-ils pas été placés dans le chapitre des pronoms, dont ils auraient pu être regardés comme des cas, beaucoup mieux qu'à la suite des verbes? — Nous soumettons ces critiques au jugement de M. Beuzelin lui-même. Le désir de voir l'étude des lettres sacrées se répandre de plus en plus parmi nos jeunes ecclésiastiques nous ferait applaudir bien sincèrement à tout ouvrage qui en aplanirait réellement les difficultés; mais, nous n'avons encore rien trouvé de plus avantageux sous ce rapport que la grammaire hébraïque en tableaux de M. Audran, à laquelle un court commentaire donnerait, selon nous, toute la perfection désirable. B. J.

208. — * *Histoire littéraire de France*, contenant les six périodes antérieures à Louis XI, avec un coup d'œil sur la septième, et précédée d'une Introduction; par Henrion, avocat. Paris, 1827; J.-J. Blaise, rue Férou, n° 24. In-8° de 300 pages environ; prix, 5 fr.

L'auteur a divisé son sujet en masses distinctes, qu'il a nommées *périodes*, et il s'attache moins aux détails et à la chronologie des événemens, qu'aux faits importans et aux réflexions qu'ils font naître. Selon lui, la littérature gauloise, modifiée par l'invasion de la littérature romaine; le christianisme substitué aux institutions païennes qui avaient jeté de si profondes racines; la fusion d'un peuple vierge et d'une trempe vigoureuse avec une nation amollie et corrompue; la féodalité qui jaillit de nos discordes civiles et qui donne le premier élan à la littérature indigène; les croisades auxquelles celle-ci emprunte une physionomie nouvelle; la renaissance et la longue domination des systèmes des anciens; l'Italie et la France devenues l'asile des savans que la barbarie mahométane chassait de la Grèce; l'influence quelquefois malfaisante d'une érudition laborieuse qui comprime les esprits; le génie encouragé quelquefois par d'augustes protecteurs... tels sont les points capitaux rangés sous les six périodes que ce volume comprend, et qui sont successivement appréciés par l'auteur. En tête de chaque division, des vues générales sur les causes et sur la marche de la civilisation attestent la direction philosophique qu'il a donnée à ses recherches. Nous recommanderons surtout l'Introduction, qui semble annoncer que M. Henrion ne se bornera pas au volume qu'il vient de publier; en abordant des considérations d'un ordre plus élevé, il examine tour à tour l'influence qu'ont exer-

cée sur les esprits le climat et le sol de la France, les mœurs de ses habitans, leur religion, la forme du gouvernement. Les avantages de notre situation et la richesse du territoire; l'application au développement de l'esprit français des idées de Kant sur le sentiment du beau, sur la pitié, la complaisance, l'honneur; le contraste du paganisme, qui sanctionnait d'injustes préférences, avec le culte chrétien qui commande une égalité salutaire; celui de l'anarchie féodale, protectrice de la licence, avec la monarchie amie d'une sage liberté... telle est la substance de l'Introduction, ou plutôt, de l'ouvrage entier qui en est le développement.

Destiné aux jeunes gens et aux hommes du monde, auxquels il pourra épargner de pénibles recherches, ce livre ne sera peut-être point déplacé entre les mains du savant dont il réveillera utilement les souvenirs. U.

209. — *Tableau historique, chronologique, des concours généraux de l'Université, ancienne et nouvelle, depuis la fondation des concours jusqu'en* 1825 *inclusivement*, suivi du Tableau de la distribution des prix du concours général et des distributions des huit colléges de Paris et de Versailles, en 1826; par *A.-J.* de *Mancy* auteur de l'*Atlas historique des littératures, etc.*, sur le plan de l'Atlas de *A. Lesage* (comte de Las Cases). Paris, 1827; L. Hachette, rue Pierre Sarrasin, et chez J. Renouard; prix, 3 fr. 50 c. (Sous presse : *Tableau historique de l'école polytechnique, depuis sa fondation.*)

Ce tableau de chronologie universitaire présente des résultats curieux pour l'histoire littéraire. On y retrouve la date des premiers succès remportés dans les colléges par des hommes qui ont joué des rôles plus ou moins importans, soit en politique, soit en littérature.

La fondation des concours généraux de l'ancienne université remontait à l'an 1747. Parmi les lauréats du prix d'honneur de l'ancienne université, on remarque *Thomas* (1749), *T. Delille* (1755), *La Harpe* (1756 et 1757), *Dupuis* (1763), le président *Agier* (1764), MM. *Truffer, Noël* (1774 et 1775), *Cauchy, Defauconpret, Lemaire, Terray de Rosières*, MM. *Nugues, Burnouf* (1792). Parmi leurs concurrens les plus distingués, on retrouve : *De Beauvais* (évêque de Senez); *De Calonne* (ministre); *Le Brun* (duc de Plaisance); *Chamfort;* les frères *Gueroult; Lavoisier; Haüy* (l'abbé); *Bertin* (le chevalier); *Robespierre; Camille Desmoulins; André Chénier; Mathieu de Montmorency; De Guerle; De Wailly, etc.* MM. *Siméon, Abrial, Mollien;* le Cardinal *De la Fare; Clauset de Coussergues*, évêque de Chartres; les abbés *Nicolle, Liautard;* MM. *Andrieux*, de

l'Académie française; *Boissonade; Héron de Villefosse; M.-A. Jullien*, de Paris; *Lesoinne*, de Liége; *Bully*, proviseur du collége de Meaux; *Barbier-Vémars*, *Panckoucke*, *etc.*

Les concours généraux, abolis en 1794, sont retablis en 1801, entre les trois écoles centrales; et depuis vingt-cinq ans, plus de *quinze cents* élèves ont obtenu des prix ou des nominations en rhétorique ou en philosophie dans ces concours. La liste complète de ces élèves présente un grand nombre de noms remarquables. MM. *Villemain*, de l'Académie française, *Naudet*, de l'Académie des inscriptions, *Victor Leclerc*, *Cousin*, etc., y précèdent leurs élèves; le jeune *Cazalès* y figure à côté des jeunes *Montebello* et *Montalivet*. Plusieurs étrangers de distinction ont pris part à ces triomphes: *A. J. Matouchewitz*, Polonais, qui remportait le prix d'honneur en 1812, occupe un rang éminent en Russie. Trois élèves de l'université nouvelle sont mentionnés, par exception, pour des succès obtenus dans d'autres classes que la rhétorique et la philosophie, savoir: MM. *Ch. Dupin* (le premier prix de physique, au renouvellement des concours), *Casimir Delavigne*, et S. A. R. le duc de *Chartres*.

Les listes des *quinze cents élèves* couronnés ou nommés cette année complètent l'ensemble de ce tableau, dont l'idée est heureuse et tout-à-fait universitaire. Z.

210. — * *Les Jésuites*, ou les autres Tartufes, comédie en cinq actes et en vers, par M. *Étienne* Gosse, membre de la Société philotechnique. Paris, 1827; Amb. Dupont et Cie. In-8° de xxvi et 187 pages; prix, 4 fr. 50 c.

M. Gosse, dont la censure dramatique a déjà étouffé plusieurs ouvrages, n'a pas eu, comme on pense bien, l'intention de lui soumettre celui-ci. Il nous fait, dans sa préface, un tableau séduisant de la position avantageuse où se trouve un auteur qui n'écrit point pour être représenté. « L'épée de Damoclès n'est plus suspendue sur sa tête; il est libre; les ciseaux de la censure ne menacent plus ses hémistiches; l'encre rouge ne souillera pas sa pensée; il n'est plus de ridicule à l'abri de ses coups: l'intrigant politique, l'hypocrite ambitieux, l'écrivain vénal, le fauteur du despotisme, le partisan de l'ignorance, le fonctionnaire qui trahit son mandat, l'ambassadeur qui immole son pays à des moines; enfin, le jésuite, le congrénaniste, et jusqu'à la fausse dévote qui quête et sollicite, qui dénonce et fait l'amour en même tems, cessent en un instant d'avoir une autorité qui les cache, un bouclier qui les protége. L'auteur n'est plus enfermé dans le cercle étroit des intrigues surannées, d'un dialogue de convention, d'une imitation servile, d'un

vieux comique repeint à neuf; la vraie comédie apparaît tout entière dans ses regards. » D'après ces réflexions, M. Gosse n'eût point dû, ce semble, prendre son sujet dans la vie privée. Les ravages du fanatisme et de l'hypocrisie dans l'intérieur des familles ont déjà été peints au théâtre; c'est un champ où il ne reste plus guère à glaner, après le *Tartufe* et *Mélanie*. Dans la pièce de M. Gosse, Émilie, fille très-riche d'un père qui l'a gâtée, a deux amans, Dorval, jeune avocat, et un certain vicomte plein de préjugés et de ridicules surannés. De plus, son père veut la marier à son ami Blénord, négociant qui arrive tout exprès à Paris. Mais celui-ci ne tarde pas à s'apercevoir qu'Émilie est la plus capricieuse des femmes, et il lui préfère sagement la naïve Suzanne, sa sœur cadette. Alors, Émilie, également dédaignée par Dorval et par le vicomte, tous deux las de ses caprices, se livre aux séductions de son cousin Laurent, jeune élève de Saint-Acheul, qui lui fait la plus engageante peinture de la douce vie qu'on mène au couvent sous la protection des disciples de Loyola. Ce Laurent est un apprenti jésuite, moitié fanatique et moitié hypocrite, qui déguise tous ses vices sous des escobarderies et des restrictions mentales. Il a introduit chez Émilie le père Saturnin et toute la milice des jésuites. On y voit accourir vers eux des ambitieux de toute espèces, un préfet, un député, etc.

LE DÉPUTÉ, *bas au père Saturnin.*
Ce préfet vous abuse avec son air bénin.
Il est comte aujourd'hui; mais il fut jacobin.
LE PÈRE SATURNIN, *bas.*
Je le sais.
LE PRÉFET, *bas au père Saturnin.*
En dévot ce député soupire.
Ne vous y fiez pas; il a servi l'empire.
LE PÈRE SATURNIN, *bas.*
Je le sais.

Bientôt, le père Saturnin voit avec joie tomber à ses pieds un prosélyte considérable; ce prosélyte, c'est Dorval. Mais le triomphe du jésuite est de courte durée; car la prétendue conversion de Dorval amène, au cinquième acte, une entrevue entre lui et Émilie, et celle-ci, désolée (avec peu de vraisemblance) du projet de Dorval, fait tous ses efforts pour le conserver à la société qui a besoin de ses talens; mais Dorval se montre d'abord inflexible et ne consent enfin à rentrer dans le monde qu'en y ramenant Émilie, qui se résigne à changer ses vœux religieux en serment d'hyménée. Il y a dans cette pièce de l'esprit, de la malice et des détails agréables. Mais la fai-

blesse du plan et la négligence du style trahissent la précipitation avec laquelle elle semble avoir été composée. Ch.

211. — * *La Villéliade*, ou la Prise du château Rivoli, poëme héroï-comique en cinq chants, par Méry et Barthélemy. Paris, 1826; A. Dupont. In-8° de VI et 83 pages; prix, 2 fr. 50 c.

212. — * *Rome à Paris*, poëme en quatre chants, par Méry et Barthélemy. Paris, 1827; A. Dupont. In-8° de VI et 82 pages; prix, 2 fr. 50 c.

213. — * *La Peyronéide*, Épître à M. de *Peyronnet*, par Méry et Barthélemy. Paris, 1827; A. Dupont. In-8° de 31 pages; prix, 1 fr. 50 c.

MM. Méry et Barthélemy s'étaient déjà fait connaître par quelques satires : *les Sidiennes*, *les Jésuites*, *l'Épître à M. le comte de Villèle* avaient révélé en eux un talent remarquable. Mais l'apparition de la *Villéliade*, et son grand succès, ont seuls fixé sur leur compte l'opinion des critiques; et d'abord, tous se sont accordés à leur reconnaître une prodigieuse facilité, une abondance extraordinaire de pensées plaisantes et originales, et en même tems une verve et une rapidité peu communes dans le style. Ces éloges ont été donnés franchement et sans restriction : ils étaient mérités. Mais, tandis que quelques critiques attaquaient avec aigreur ce jugement porté par un public impartial, d'autres personnes ont exagéré leur admiration jusqu'à voir dans ces deux jeunes poëtes l'espérance de notre Parnasse, comme si Béranger et Delavigne n'avaient pas déjà réalisé plus que nos deux auteurs n'ont encore promis. C'est probablement entre ces deux opinions que se trouve la juste appréciation de leur mérite : essayons de le faire connaître par l'analyse rapide des deux poëmes.

Dans la *Villéliade*, un complot formé par les députés de l'extrême droite contre le ministre a pour but de mettre à sa place leur chef, Labourdonnaye. Il s'agit de savoir à qui restera l'hôtel de la rue de Rivoli, que le poëme fait regarder comme le siége de la toute-puissance ministérielle. Les deux chefs rassemblent leurs troupes et leurs principaux guerriers, dont le poëte amène une énumération, semblable à celle des guerriers grecs dans Homère, et des chefs des croisés dans le Tasse. On se prépare à passer la Seine, lorsque des prodiges se manifestent sur ce fleuve; enfin, les deux armées se choquent : les ministériels ont d'abord le dessous; mais Villèle passe en personne, combat Labourdonnaye, et met en fuite les rebelles. Le chef vaincu rallie ses troupes, et le lendemain,

investit le château, dont il s'empare enfin, après avoir fait capituler Villèle, qu'il remplace.

Dans le second de ces poëmes, le général Fortis convoque tous les jésuites du royaume : ils se rassemblent pendant la nuit au Panthéon, où Fortis demande compte aux trois ministres, Fraissinous, Corbière et Peyronnet de ce qu'ils ont fait pour l'avancement et la plus grande gloire de l'ordre ; il finit par leur annoncer l'auto-da-fé de Valence, comme une preuve de l'augmentation de sa puissance. Cependant, le ministre autrichien Metternich, averti par Mme Krudener, veut s'opposer aux empiétemens de Loyola : mais déjà la puissance séculière ne peut plus lutter contre le pouvoir ecclésiastique. Metternich est battu, ainsi que son armée, et tout courbe la tête devant le pouvoir jésuitique.

Il est facile de voir que les auteurs prenant deux sujets entièrement hypothétiques, et attribuant à des personnages connus des actions tout-à-fait imaginaires, ont réellement encouru le reproche d'invraisemblance. Il est bien vrai qu'ils ne manqueront pas d'exemples pour justifier ce genre de création : mais ils ne réussiront pas à faire agréer leurs suppositions par ceux qui désirent que, même en poésie, la vérité historique ne soit pas entièrement détruite. Ensuite, n'y aurait-il pas entre les deux poëmes un peu trop de ressemblance ? Tous les deux sont allégoriques ; tous les deux se terminent par un combat qui ne peut exister que moralement ; tous les deux supposent achevée une mutation de pouvoir qui est encore indécise. Labruyère a dit que plusieurs hommes réunis ne feraient jamais un excellent ouvrage ; et, malgré le bien que nous pensons de ces deux nouvelles productions, nous croyons y trouver une nouvelle preuve à l'appui de son assertion : nous pensons, pour nous exprimer sans déguisement, que ces poëmes sont *mal composés ;* le manque d'intérêt, le défaut de liaison, s'y font trop sentir ; souvent une idée heureuse, ou plaisante, ou hardie, n'est pas bien amenée : tels sont, sans en chercher d'autres exemples, les prodiges qui ont lieu sur la Seine, et l'apparition du cachalot du jardin des Plantes, épisodes fort amusans, mais qui ne se trouvent point à leur place.

Si nos deux poëtes ne sont pas, quant à la composition de leur ouvrage, à l'abri de toute critique, ils peuvent, quant à l'expression, le présenter en toute assurance à leurs amis comme à leurs ennemis. On a cité un grand nombre de leurs vers ; nous choisissons, dans *la Villéliade*, quelques passages de l'énumération des partisans de Labourdonnaye, faite par un des chefs ministériels, qui, comme Herminie, dans la Jérusalem

délivrée, instruit l'un de ses compagnons des noms des guerriers que celui-ci veut connaître :

Quel est dans ce recoin ce chevalier qui dort,
Appuyé sur le fer d'un large coffre-fort?
Son âme tout entière y paraît renfermée.
— C'est Sanlot Baguenaut, le questeur de l'armée :
C'est lui qui, soutenant les Ultras aux abois,
Ravive l'*Aristarque* expirant chaque mois.
. . . . . .
— Et ce fier combattant qui sur son écu noir
Étale une tiare et deux clefs en sautoir?
— C'est Berthier, député de la Seine et du Tibre.
Sa vigueur de la droite entretient l'équilibre;
Et d'un projet de loi quand il fait l'examen,
Il se signe à l'exorde et finit par *amen*.
Vertueux député, si jamais tu composes
Des vers assaisonnés d'encens, d'ail et de roses,
Tu seras Marcellus !...

Cette citation suffit pour prouver que la rime ni la mesure ne mettent la moindre gêne dans le style de nos poëtes, et qu'une gaîté toujours égale anime leurs descriptions et leurs récits.

Le sujet était plus triste dans *Rome à Paris :* moins heureux, ou moins bien inspirés, MM. Barthélemy et Méry y ont encore répandu moins d'intérêt : mais il y a un chant qui peut sans désavantage être comparé au meilleur de la Villéliade ; c'est celui où, dans une séance nocturne au Panthéon, Fortis, après un discours pompeux, reçoit le rapport des trois ministres Fraissinous, Corbière et Peyronnet, et annonce ses projets.

La *Peyronnéide*, qui n'est qu'une épître, nous paraît préférable pour l'ensemble aux deux poëmes dont nous venons de parler, quoique, sous le rapport de l'invention, et peut-être de l'intérêt même, elle leur soit inférieure : mais du moins la vérité y est respectée, et nous n'y trouvons point ces luttes et ces combats qui n'ont jamais pu avoir lieu.

Les auteurs supposent le garde des sceaux tourmenté par quelque peine secrète; ce sont les derniers soupirs de la presse expirante qui troublent son repos. Ici viennent les détails de la loi qu'il a proposée, l'annonce prophétique de ses tristes conséquences, des maux qu'elle doit entraîner sur la France, des malédictions et de la honte qui retomberont sur son auteur. Le style, entièrement différent de ce qu'il a été

dans les deux premiers poëmes, se teint ici des sombres couleurs qu'appelait le désastreux projet dont il est question.

Que dans sa nudité
Apparaisse en nos vers l'austère vérité.
Écoute : tu prétends enchaîner la fortune :
Soit. Ta voix a dompté l'une et l'autre tribune;
Et le vieux *Moniteur*, hérant de tes exploits,
A gravé ton projet au Bulletin des lois.
Crois-tu donc sans retour dans la France oppressée
Avoir sous ta simarre étouffé la pensée,
Et, grace au zèle ardent de tes noirs familiers,
D'un sommeil éternel frappé nos ateliers?
Oui, d'abord une sombre et froide léthargie,
Du typographe oisif glacera l'énergie;
Mais bientôt l'artisan, conseillé par la faim,
Aux ateliers secrets demandera son pain.
Bientôt, la vérité proscrite sur la terre,
Creusera sous tes pieds ses arsenaux de guerre,
Et bravant le pouvoir qui veut la museler,
Du fond de ses caveaux viendra nous consoler.

Mais nous ne devons pas consacrer entièrement à des citations un article où nous voulons surtout faire apprécier le genre de talent des jeunes auteurs. En exprimant ici les espérances que fondent sur leur talent tous les amis de la poésie nationale, il n'est pas inutile peut-être de rappeler à MM. Méry et Barthélemy, que les succès qu'ils ont obtenus jusqu'ici tiennent moins à la perfection de leurs ouvrages qu'à l'importance et à l'intérêt inséparables des événemens contemporains. Qu'ils s'attachent désormais à rendre le sort de leurs productions tout-à-fait indépendant du titre qu'ils placent sur le frontispice, et il obtiendront une réputation durable. B. J.

214. — *Épître à M. le vicomte de Châteaubriand*, pair de France, en réponse à sa lettre sur la police de la presse; par G. S. J. Bertrand, typographe. Paris, 1827; imprimerie de Fain. A la librairie ancienne et moderne, Palais-Royal, Galeries de Bois, nos 263 et 264. In-8° de 15 pages; prix, 50 c.

Ceux qui liront cette épître partagent sans doute les généreux sentimens qui ont inspiré l'auteur : aussi n'iront-ils point rechercher les incorrections qu'y a laissées une composition peut-être trop rapide; et, sans s'arrêter à examiner le mérite de l'expression poétique, tous s'uniront à lui pour payer au noble pair le tribut de la reconnaissance nationale, et pour vouer à un éternel opprobre le funeste projet de loi, dont il a signalé, un des premiers, les honteuses difformités. E.

215. — * *Les Douze heures de la nuit*, esquisses en vers; par

M. Michaux (*Clovis*), membre de la *Société philotechnique. Seconde édition*, augmentée de *Poésies diverses*. Paris, 1827; Fournier-Favreux. In-18 de 272 p., orné d'une gravure et d'une vignette; prix, 3 fr.

Un an s'est à peine écoulé depuis que la *Revue Encyclopédique* a rendu compte de la première édition de cet ouvrage (voy. t. XXVIII, p. 574), et déjà nous avons à en annoncer la réimpression; cette circonstance est une nouvelle preuve en faveur de notre siècle, que l'on accuse, un peu légèrement peut-être, de se montrer ennemi des vers. Si les tems modernes ne sont pas encore mûrs pour l'histoire, qui veut juger avec calme et réflexion, leurs événemens sont du domaine de la poésie, qui vit de sentimens et d'inspirations. Il est vrai que ce ne sont plus des madrigaux et des bouquets à Chloris qui peuvent faire la réputation d'un poëte; le public lui demande davantage, mais il se montre juste dans ses exigences; et puisque la littérature est l'expression de la société, elle doit peindre, au XIXe siècle, des passions, des besoins et des goûts moins futiles que ceux des derniers tems de la Régence. Les auteurs qui ont su comprendre leur siècle sont les seuls dignes d'en être compris; et M. Michaux, qui paraît préluder ici à des chants plus graves, doit compter un jour dans leurs rangs. Ce n'est pas cependant que nous prétendions lui faire une obligation de prendre un ton moins léger : qui a proclamé plus de vérités que La Fontaine, sur un ton plus simple et plus enjoué? Nous voulons dire que, dans les choses qui peuvent attirer aujourd'hui l'attention d'un poëte, il y en a qui sont plus ou moins dignes de ses pinceaux.

L'auteur de l'article que nous avons rappelé reprochait à M. Michaux de descendre quelquefois à des détails trop populaires; nous partageons son avis, en y joignant cette observation, que c'est surtout l'expression qui nous paraît trop familière dans les petits poëmes que nous venons de passer en revue. Nous avons remarqué aussi que trop de réflexions étrangères entraînent souvent le poëte hors de son sujet. Sans doute, on ne peut exiger que ces esquisses légères présentent une liaison et un ordre parfaits dans leur ensemble; mais chacune d'elles devrait offrir au moins une peinture complète, et l'auteur nous semble quelquefois oublier les principaux traits de son tableau, pour mettre sur le premier plan des détails qui auraient dû rester dans l'ombre. Sa *sixième heure* (*la Veillée*) est, selon nous, celle de ses pièces qui prête le moins à la critique sous ce rapport. On avait encore reproché à M. Michaux de peindre plusieurs usages qui n'existent plus, et dont la censure inutile était privée d'intérêt : nous n'avons point la première édition de son livre sous les yeux, et nous devons penser qu'il a supprimé les pas-

sages indiqués par la critique ; car nous n'avons trouvé, dans la seconde, que des caractères trop saillans à l'époque où il écrivait pour qu'il ne dût pas se faire une loi de les peindre. Les sacrifier aujourd'hui ce serait ôter à sa poésie la couleur du tems et des localités, d'autant plus que quelques autres portraits, que l'auteur avait esquissés comme des exceptions dans l'ordre moral, sont malheureusement devenus trop communs et trop ressemblans, au moment où nous écrivons.

M. Michaux est entré dans la bonne voie : son vers est classique ; ses idées et ses pensées respirent l'amour de l'ordre, de la justice et d'une douce philosophie. Que lui faut-il encore pour obtenir des succès complets ? des images un peu plus poétiques, des expressions un peu plus relevées, un peu plus de liaison dans les idées, et surtout plus de confiance en ses propres forces. Il faut enfin qu'il aborde ses sujets avec plus de franchise encore. M. Michaux promet, dans plusieurs endroits de ses *Esquisses*, un poëte moraliste et satirique ; il serait fâcheux qu'on pût lui appliquer un jour ce qu'il dit ingénieusement des courts accès de raison de quelques uns de nos politiques improvisés :

> C'est un éclair qui rentre au sein des nuits.
>
> E. Héreau.

216. — *Esquisses romantiques*, ou Mélanges littéraires, en vers et en prose, par *Paul* T.... Paris, 1827 ; Aucher-Éloy, rue Saint-André-des-Arts, n° 65. In-18 de 224 pages ; prix, 6 fr.

Ce volume n'apportera pas de grandes lumières dans la discussion qui s'est élevée entre les *classiques* et les *romantiques* ; on y trouve de ces lieux communs, de ces formes littéraires usées et rebattues, reprochés quelquefois aux premiers, et de ces innovations malheureuses qui caractérisent surtout les productions des seconds. L'auteur, malgré le titre qu'il a donné à son livre, paraît cependant avoir eu l'intention de tourner la nouvelle école en ridicule dans un morceau intitulé : L'*Académie des fous*, où M. *Drolicourt* annonce qu'il est sur le point de publier un nouveau roman, l'*Homme du torrent*, dont il lit un passage à son auditoire, qu'il parvient bientôt à endormir. Mais M. Paul T. croit-il être bien plus raisonnable que son héros, quand il nous peint le *suicide* dans la personne d'un poëte, qui écrit encore ces quatre vers après s'être frappé d'un poignard :

> Déjà mon sang s'échappe et coule en adondance ;
> Le fer a pénétré dans ce cœur déchiré ;
> Et je sens que *mon existence*
> *Va trouver au néant un repos assuré.*

ou dans *Sichem et Dina*, sujet tiré de la *Genèse*, et où l'amant assouvit un désir brutal sur le corps inanimé de son amante? De telles images, pour être empruntées au *Deuteron*, en sont-elles moins horribles et moins révoltantes? Que l'auteur quitte donc cette route, où il ne peut que s'égarer; qu'il choisisse désormais des sujets propres à élever l'âme ou à corriger les mœurs; qu'il imite enfin l'exemple de M. Victor Hugo, qui vient de faire pardonner ses nains et ses géants ridicules, ses *chauve-souris* et son *cauchemar*, par les accens d'une lyre vraiment patriotique. Ainsi que lui, peut-être, il ne parviendra pas non plus tout d'un coup, à prendre une allure moins bizarre et moins affectée; mais des applaudissemens unanimes seront le gage et la condition de ses succès à venir, un encouragement à bien faire, et la critique voudra l'éclairer de ses avis, qu'elle refuse à l'ignorance présomptueuse ou au poëte indigne de sa mission. E. H.

217. — *Sainte-Hélène*, ou Souvenirs d'un Voyage aux Grandes-Indes; poëme, par E. Charrière. Paris, 1826; Ponthieu. In-8° de 31 pages; prix, 1 fr.

S'il y a dans la littérature quelque chose de commode pour l'écrivain et de fatigant pour le lecteur, c'est sans contredit ce genre de poésie méditative qui est aujourd'hui à la mode. Le Français, si vif, si pétulant, a-t-on dit, est le plus sage de tous les peuples, quand il a la plume à la main : voulez-vous la preuve du contraire? lisez cette foule de méditations, de souvenirs, d'élégies, de mélodies, dont nous sommes inondés depuis quelques années. De là le discrédit dans lequel tombe journellement la poésie : on croit ne devoir exiger de nos versificateurs qu'un petit nombre de pensées brillantes, quelques mots ronflans, quelques périodes bien cadencées; on ne leur demande ni suite dans les idées, ni exactitude dans les raisonnemens : aussi, de bons esprits méprisent la poésie ainsi dénaturée. Comment ne rougiraient-ils pas d'aimer un art qu'on leur dit n'avoir rien de commun avec le bon sens?

Le poëme de M. Charrière est une sorte de méditation vague et vaporeuse sur la vie de Bonaparte, qu'il prend au berceau, et que son style singulièrement lyrique conduit en Italie, en Égypte, en Russie, à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène. B.-J.

218. — *Rose blanche, princesse de Nemours*, Nouvelle historique, suivie de *Contes moraux*; par M. Vernes de Luze, auteur de la *Déicée*, du *Voyageur sentimental*, etc. Paris, 1827; Ponthieu; Genève, Barbezat et Delarue, éditeurs. 2 vol. in-12, ensemble de xj et 362 pages; prix, 5 fr.

La Nouvelle de *Rose blanche*, qui a donné son titre à ces deux volumes, n'occupe que les p. 1 à 82 du T. 1er, rempli par

deux autres Nouvelles, *Fleur-d'amour*, ou la femme comme il y en a beaucoup, et *le Pauvre Invalide*, ou les physionomies; le T. 2e offre, à son tour, une 4e et dernière Nouvelle, sous le titre d'*Oroës*, ou le pouvoir de la religion, et 24 pièces de vers de différens genres et sur divers sujets. Nous avons déjà eu occasion de dire notre sentiment sur la poésie de l'auteur, en annonçant une nouvelle édition de son *Voyageur sentimental* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXVII, p. 243); la lecture de son dernier ouvrage justifie encore cette opinion, et nous ne pouvons qu'engager M. Vernes de Luze à renoncer à un genre de littérature vers lequel sa vocation ne semble pas l'avoir appelé. Ce conseil, malheureusement, lui vient peut-être un peu tard; car il nous donne à la fois les vers de sa première jeunesse et ceux de son âge mûr.

M. Vernes de Luze s'était fait, par la publication de sa *Promenade à Yverdun*, une réputation que ses autres ouvrages (nous ne connaissons point sa *Déicée*) n'ont pas encore détruite. Si *Mathilde au Mont-Carmel* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 267) n'a pas répondu à ce qu'on était en droit d'attendre de lui, il faut bien reconnaître qu'il n'a pas été plus heureux dans les quatre Nouvelles qu'il nous offre aujourd'hui. *Le Pauvre Invalide* est la seule où nous ayons retrouvé quelques traces de ce talent d'observation qu'il semblait avoir hérité de Sterne. Nous pensons qu'il n'aurait jamais dû sortir de ce genre qu'il s'était choisi, ou plutôt que la nature lui avait indiqué. Ses autres Nouvelles offrent un mélange d'idées religieuses, chevaleresques et philosophiques, anciennes et modernes, qu'il n'a pas su fondre dans ses tableaux, et qui peut-être s'excluaient les unes les autres.

Ces deux volumes sont précédés d'une préface, dans laquelle les éditeurs font d'avance l'éloge du livre qu'ils offrent au public et celui de son auteur. Ils citent l'autorité de plusieurs critiques, et ils invoquent même celle de la *Revue Encyclopédique*, à l'occasion de notre jugement sur le *Voyageur sentimental*, ou la *Promenade à Yverdun*. Mais ces préfaces, où les éditeurs, et souvent même les auteurs, sous le nom de leurs libraires, cherchent à forcer, pour ainsi dire, les suffrages des lecteurs, commencent à devenir un moyen un peu banal et qui produit quelquefois un effet contraire à celui qu'on s'en était promis. De plus grands noms que celui de M. Vernes de Luze, de plus grandes réputations que la sienne, ont été compromis par des éditeurs maladroits; et récemment encore, il n'a pas tenu à l'un d'eux de jeter du ridicule et de la défaveur sur une publication que le nom de son auteur suffisait pour recommander puissam-

ment auprès de tous les partisans de son noble caractère et de son beau talent poétique. E. H.

219. — * *Cécile*, ou les *Passions;* par M. *E.* Jouy, de l'Académie française. Paris, 1827; chez l'auteur, rue Garencière, n° 4. 5 vol. in-12; prix, 15 fr.

Ce roman ne répondra pas, je le crains bien, aux espérances que le nom de l'auteur et ses précédens travaux en ce genre devaient faire concevoir. On n'y trouvera point cette piquante peinture des mœurs contemporaines qui a placé si avantageusement parmi nos moralistes et nos conteurs l'ingénieux *Ermite de la Chaussée d'Antin.* Il n'offrira même pas entièrement ce que promet la généralité un peu ambitieuse de son titre; et à la place des *Passions*, dont il devait exprimer les traits, il ne donnera guère que le développement d'une seule *passion*, qui peut bien suffire, il est vrai, au talent et à l'observation du romancier, comme à l'intérêt de ses lecteurs. Le tableau que M. Jouy, après tant d'autres, a retracé de l'amour n'est pas sans art et sans élégance; mais il manque de profondeur et d'originalité : il a le caractère d'une réminiscence, plutôt que d'une création. Cela ne me surprendrait point, si, comme je le soupçonne, cette production n'était pas un fruit de la maturité, mais bien de la jeunesse de l'auteur, si elle devait sa naissance à l'admiration d'une imagination novice pour les peintures de la *Nouvelle Héloïse.* On remarque, en effet, entre les deux ouvrages le rapport exact d'une imitation et de son original. Ce sont, comme dans la fiction de Jean-Jacques, et en remontant plus haut, de Richardson, deux amies, l'une sérieuse et l'autre gaie; la première, portée par une vive sensibilité à des écarts dont la seconde est défendue par sa légèreté même. Un père impérieux, une mère confiante et faible; puis, un oncle, que le rôle de précepteur mène à celui d'amant de sa nièce; un ami dévoué qui prêche en vain la sagesse; des rencontres qui précipitent hors des bornes une passion long-tems contenue; *un premier baiser de l'amour;* la scène même du cabinet de *Julie*, à cela près seulement, que la Julie du nouveau roman est présente aux transports de son amant, qui a besoin, dit-il précieusement, d'*intermédiaire* pour arriver à elle; la fatale péripétie dont les suites amènent, parmi les personnages que nous connaissons déjà, une petite fille fort intéressante; le désespoir qui suit la perte de l'innocence, les soins de l'amitié et de la tendresse maternelle; l'exil du séducteur, qui cherche en vain des consolations dans la philosophie, et qui, après une sorte de controverse où il soutient, contre les réfutations de son ami et de sa

maîtresse, que *la Providence est le nom de baptême donné au hasard*, finit par devenir fou. Le dénoûment est plus heureux que celui de la *Nouvelle Héloïse*. *Anatole de Cesanne* recouvre sa raison; *Cécile*, qu'on avait renfermée dans un couvent, sa liberté : ils fuient ensemble en Amérique, d'où les événemens de la révolution leur permettent bientôt de revenir. Ce cadre est commun, et ce défaut n'est pas assez racheté par la nouveauté des détails. La forme même de l'ouvrage, qui est celle d'un commerce épistolaire, a quelque chose de suranné, et qui prouverait seule la date déjà ancienne de cette composition. Il est vrai que M. Jouy, dans sa préface, semble s'être arrêté, par réflexion, malgré le goût de son tems, à cette forme passée de mode. Mais les argumens par lesquels il en défend l'usage ont tout l'air d'une théorie faite après coup, et ne sont point convaincans. Elle est, dit-il, l'essence même du roman moderne, comme si l'*essence* d'un genre pouvait dépendre des *formes* tout extérieures et tout accidentelles qu'il peut prendre. Et par quelle raison un roman moderne doit-il nécessairement être écrit en lettres ? parce que l'auteur y paraît moins, et les personnages davantage. Mais cela dépend de l'art du peintre, qui peut disparaître du récit, et qui trop souvent se montre dans ces correspondances, où c'est toujours lui qui s'écrit et se répond. Rousseau est certainement un exemple frappant de ce défaut de vérité dans le langage où conduit naturellement cette forme de composition, qui paraît à M. Jouy avoir l'avantage contraire. Si nous ne pouvons avouer ce système, nous n'approuvons pas davantage la sévérité outrée de l'auteur pour les romans historiques de notre tems, qu'il rapproche des productions de Scudery et de la Calprenède, et particulièrement pour Walter Scott, auquel il refuse, chose étrange, l'esprit philosophique et l'imagination, et dont il réduit le mérite à celui d'un adroit arrangeur de chroniques. Une telle attaque n'est guère populaire, dans un tems où toutes les imaginations sont enchantées des récits du conteur écossais ; et il y a de la hardiesse, sinon beaucoup de justice, à braver ainsi le goût de son siècle. Nous nous sommes montrés sévères envers cette production, et nous avons cru par là rendre hommage à la réputation et au talent de son auteur. Ce livre, qui, par l'élégance du style, se fera lire avec agrément, n'ajoutera cependant rien à sa réputation, et M. Jouy est en droit de se plaindre d'un succès qui suffirait à bien d'autres. Φ.

220. — *L'Habit de chambellan*, ou les Jeux de la Fortune, par G. Touchard-Lafosse. Paris, 1827 ; Lugan, passage du

Caire, n° 121. 4 vol. in-12 de 200 à 250 pages chacun; prix, 12 fr., et 15 fr. par la poste.

On voit dans ce roman une fille naturelle de Louis XV, Mme d'Olbreuse, qui, pendant l'émigration, a connu à Londres un capitaine de dragons, le comte d'Augerville, dont elle a eu un fils. Sous le nom de mère Ulrique, et retirée dans une maison de sœurs hospitalières, Mme d'Olbreuse, qu'un décret d'amnistie a rappelée en France, jouit à la cour de Napoléon d'un certain crédit : elle en profite pour obtenir une clé de chambellan à son ancien ami, en exigeant de lui toutefois qu'il fera donner une brillante éducation à leur Eugène. Mais celui ci, sorti du lycée et placé dans les gardes d'honneur, sans connaître encore ni son origine, ni le nom de son protecteur, doit à sa valeur et à ses faits d'armes les distinctions les plus flatteuses, des décorations militaires, divers grades successifs, tous gagnés sur le champ de bataille, et le titre de baron de Vatry. Blessé et fait prisonnier à la bataille de Leipzig, il est recueilli chez un riche libraire de cette ville, tout dévoué à la nation française, et dont la fille Wilhelmine devient bientôt éperdument amoureuse du jeune officier. Eugène ne reste point insensible aux aimables qualités de sa garde-malade; mais un voyage en chaise de poste, tête-à-tête avec une demoiselle Laure de Virstel, qui court après un autre séducteur français, lui fait oublier ses sermens. De là, une double intrigue amoureuse, qui permet à l'auteur d'amener entre les deux sentimentales allemandes une lutte de générosité, dont l'issue est la retraite de Laure dans un couvent, et l'union de Wilhelmine avec Eugène. Beaucoup d'autres personnages paraissent sur la scène : un certain Norval, banqueroutier frauduleux, intrigant éhonté, qui va finir ses jours aux galères; un professeur allemand, que l'invasion de 1814 amène en France pour entraver les amours d'Eugène et de Wilhelmine; Saint-Phar, brave lieutenant de l'empereur, qui reste fidèle à son chef, même aux jours de l'infortune, etc.

Cet ouvrage appartient à l'école de Pigault-Lebrun : mais les caractères n'y portent point l'empreinte originale du crayon qui a tracé les portraits de *M. Botte* et de *Mon oncle Thomas*; les figures principales y sont mal saisies, et ressemblent à tout. A l'invraisemblance de la plupart des épisodes, on reconnaît l'intention d'imiter les folies qui nous ont égayé à la lecture des *Barons de Felsheim*. Mais le style, d'ailleurs plus correct et moins entaché de mauvais goût que celui de Pigault-Lebrun, est loin d'être animé par la verve et l'imagination de ce dernier. Du reste, et tout rapprochement à part, ce nouveau roman,

où nous avons encore remarqué quelques excursions malheureuses dans le domaine de l'histoire, sera lu avec plaisir, grâce à des détails agréables, qui annoncent de l'esprit et du talent.

221. — *La Conquêtomanie*, ou Aventures burlesques du grand Barnabé, publiées Mlle V. DE SÉNANCOURT. Paris, 1827; Lecointe et Durey. 2 vol. in-12 de 246 et 224 pages; prix, 6 fr

Barnabé est une espèce de Don Quichotte, qui prétend faire du toit paternel le centre d'un grand empire. Il rassemble une dizaine de vieux soldats et de paysans grossiers qui forment son armée, et qui doivent servir à ses projets de conquêtes. On conçoit facilement qu'il échoue dans ses folles entreprises, et que, loin d'exciter l'admiration qu'il ambitionne, il rencontre partout des mystificateurs prêts à rire à ses dépens, ou des adversaires peu disposés à recevoir ses lois. Cervantes a répandu, dans le récit des aventures burlesques de son héros, une variété, un intérêt inépuisables : mais Barnabé n'est point aussi amusant que le héros de la Manche; sa folie est triste et sérieuse. D'ailleurs, il n'a point pour écuyer le naïf Sancho, dont les proverbes et la gourmandise viennent sans cesse réveiller la gaîté : l'auteur n'a placé autour de lui que des fripons qui le trompent, ou des manans qui le suivent par désœuvrement. Mlle de Sénancourt se serait-elle trompée sur le choix du sujet et sur le genre de son talent, en essayant une imitation du chef-d'œuvre espagnol? La satire ou le roman burlesque n'exigent-ils pas des traits trop forts et trop prononcés pour être rendus par la plume délicate d'une femme? Aussi, sommes-nous obligés de refuser aujourd'hui à l'auteur de la *Conquêtomanie* les éloges qu'elle a déjà mérités plus d'une fois, et qu'elle peut obtenir encore, en prêtant de nouveau les grâces de son esprit à la peinture et à la critique de nos mœurs. *a.*

Beaux-Arts.

222. —* *Voyage pittoresque dans les Pyrénées françaises et les départemens adjacens;* ou, collection de soixante-douze gravures représentant les sites, les monumens et les établissemens les plus remarquables, avec un texte explicatif; par MELLING, peintre paysagiste du Roi, auteur du *Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore*. Paris, 1825-1826; l'auteur, rue de Condé, n° 5. Douze livraisons, format grand in-folio, publiées de trois mois en trois mois, et composées chacune de 6 planches et d'un nombre égal de feuilles de texte

imprimé par Firmin Didot. Prix de chaque livraison, 50 fr. avant la lettre, et 30 fr. avec la lettre.

J'ai déjà annoncé les trois premières livraisons de cet ouvrage (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 827) : la quatrième vient de paraître. Elle révèle un fait curieux : c'est que, depuis l'époque où il a pris ses vues dans les Pyrénées, l'auteur y est retourné deux fois, afin de donner au récit qui les accompagne plus d'intérêt et d'étendue. Si l'on veut suivre le peintre dans les lieux où il a puisé les aspects représentés dans la quatrième livraison, on va se trouver avec lui dans les hautes régions des Pyrénées; près *la cascade du Ceriset*, on entendra le récit de ce montagnard, chasseur célèbre, auquel la chasse de l'ours causait une sorte d'émotion qui l'entraînait malgré lui à en braver les dangers; il en avait tué un grand nombre, mais il confessait avec regret qu'il n'avait pu en écorcher que *vingt-un*, les autres étant tombés dans des abîmes inaccessibles. — Plus loin, à *la cascade du Gave*, dans le Val de Gaube, notre voyageur rencontre inopinément des hommes armés dont le costume aurait été de nature à lui causer de vives inquiétudes, s'il ne s'était aperçu que c'étaient des contrebandiers espagnols, redoutables seulement aux douaniers, et qui, dans l'occasion, accordent volontiers leurs secours aux voyageurs; mais, ce qui semblera étrange, c'est de voir un pâtre, seul habitant *du Val de Gerret*, se montrer sensible aux éloges que lui attirent sa danse agreste et ses chants un peu sauvages, et demander au peintre, avec instance, de mettre son portrait dans la vue qu'il a prise de *la cascade du Boussès*.

Les planches de ce bel ouvrage sont de nature à exciter un vif intérêt; le texte qui les accompagne est écrit avec cette chaleur qu'inspirent à une imagination sensible et élevée, de beaux lieux et ces grands accidens de la nature dont le spectacle étonne, en même temps qu'il excite l'admiration. P. A.

223. — * *Choix d'édifices publics, construits ou projetés en France*, extrait des archives du Conseil des bâtimens civils; publié, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, par MM. Gourlier, Biet, Grillon et Tardieu, architectes rapporteurs près le conseil, et gravé sous la direction de M. Clémence, architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome. Paris, 1826; Louis Colas, libraire-éditeur, rue Dauphine, n° 32. 1re, 2e, 3e livraisons in-fol.; prix de chaque livraison, 5 fr. sur papier ordinaire, 7 fr. sur beau papier collé.

Cet intéressant ouvrage donnera une idée de l'état actuel de l'architecture en France, en faisant connaître les principaux édifices publics qui ont été construits dans notre pays depuis

quelques années, et les projets les plus remarquables qui n'ont pu encore être exécutés. Les trois livraisons publiées jusqu'ici contiennent onze différens projets ; nous signalerons surtout *un hôtel de préfecture*, exécuté à Ajaccio (Corse) ; *un hôtel-de-ville, un tribunal et une maison d'arret* (en un seul édifice), construits à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Les dessins nécessaires à l'intelligence de chacun de ces projets, tels que plans, coupes, élévations, sont gravés avec un soin extrême. Nous reviendrons sur cet ouvrage lorsque la publication en sera plus avancée. A—D.

224. — * *Cours d'harmonie*, par Ph. de Geslin. Paris, 1826 ; l'auteur, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n° 35. In-8° de XI et 255 pages, avec 71 planches lithographiées ; prix, 15 fr.

En publiant ce livre, M. de Geslin s'est proposé de continuer l'éducation musicale des amateurs qui ont suivi ses cours ou étudié son premier ouvrage (1). Il avait d'abord développé la théorie de M. Galin, son maître, et il était entré dans plusieurs détails qui avaient échappé à ce savant mathématicien. Aujourd'hui, il a voulu appliquer à l'enseignement de l'harmonie les principes analytiques dont son maître avait fait usage dans l'étude de la mélodie.

Il se rencontre, dans cet ouvrage, plusieurs idées non admises dans l'enseignement en usage aujourd'hui. Nous sommes forcés de nous abstenir de discuter le mérite de ces innovations, parce que nous nous trouverions dans la nécessité d'entrer dans des détails techniques qui n'intéresseraient qu'une partie fort peu nombreuse de nos lecteurs. Du reste, si le système proposé par M. de Geslin peut être attaqué victorieusement sous quelques rapports, ce jeune professeur n'en aura pas moins mérité la reconnaissance des amateurs de la musique, en ce qu'il aura contribué par ses leçons et ses ouvrages à populariser un art qui occupe délicieusement nos loisirs. Il y a long-tems que l'Allemagne nous a devancés dans cette carrière où nous n'avons fait quelques pas que depuis peu d'années. Regrettons que les écoles d'enseignement mutuel n'aient pas reçu du gouvernement français les encouragemens qu'elles méritaient ; l'introduction de l'étude de la musique dans l'enseignement élémentaire promettait une amélioration réelle et immédiate dans la situation des classes inférieures de la société (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 241). Souvent, cet enseignement nous

---

(1) *Cours analytique de musique*, ou *Méthode développée du Mélo-plaste*. Paris In-8° de 271 pages.

eût révélé d'excellens sujets dans l'esprit desquels il suffit de jeter les premiers germes pour obtenir des fruits : toujours, il aurait offert aux artisans un moyen de rendre leurs travaux moins pénibles, une occasion de se réunir et de resserrer les liens de l'amitié, en se livrant à un délassement agréable. Ω.

225. — * *Méthode de plain-chant ordinaire et mesuré*, par M. Choron, directeur de l'Institution de musique religieuse. Paris, 1826 ; l'auteur, rue de Vaugirard, n° 69. In-16 de 39 pages gravées, plus 4 pages imprimées, contenant un titre et l'avis de l'auteur ; prix, 2 fr.

Ce petit ouvrage offre la reproduction, en caractères de plain-chant, d'un recueil de *solfèges élémentaires*, publié il y a quelque tems par M. Choron. On n'y rencontre point de renseignemens sur la forme et l'usage des signes usités dans le plain-chant, parce que, dit l'auteur, le premier venu est capable de donner sur ces objets tous les éclaircissemens que l'on peut désirer. Du reste, ceux qui ne se contenteraient pas de ces raisons, ou qui voudraient étudier le plain-chant d'une manière plus approfondie, pourront consulter la *méthode* de l'abbé *Lebeuf*, ou l'ouvrage aussi excellent que peu connu d'un auteur nommé *Poisson*, intitulé : *Traité théorique et pratique du plain-chant Grégorien*, et qui est peut-être ce qui a paru de meilleur sur cette matière (1). Ceux qui ne voudront que des idées vagues pourront se borner à la volumineuse *méthode* de l'abbé *Lafeillée*, qui est fort répandue, quoique très-peu remarquable. M. Choron, dans l'avis qui précède sa méthode, annonce la publication prochaine d'un ouvrage déjà avancé, intitulé : *Introduction à l'étude générale et raisonnée de la musique*. Nous devons à l'amitié de M. Choron la communication de plusieurs parties de ce travail. Si notre autorité pouvait être de quelque poids, nous ne craindrions pas de dire que cet ouvrage, fruit de quarante années d'études, et dont les nombreux travaux de l'auteur n'ont été en quelque sorte que le prélude, doit jeter sur les sciences musicales un jour tout nouveau. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la théorie de l'auteur, loin d'être, comme tant d'autres, basée sur des données plus ou moins fondées, plus ou moins arbitraires, n'est que la confirmation continuelle des principes émis de tous tems par les grands maîtres des meilleures écoles, et pratiqués par les plus célèbres compositeurs. J. Adrien-Lafasge.

---

(1) L'auteur de cet article se propose d'en publier, d'ici à quelque mois, une nouvelle édition, avec des notes.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

226. — * *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité, pendant l'année* 1824. Paris, 1825. In-4° de 22 pages. (ne se vend pas.)

La liaison qui existe entre le développement toujours croissant de l'industrie et les travaux du Conseil de salubrité de Paris, donne de l'intérêt au compte rendu qui en est publié chaque année. Toutes les fois qu'une nouvelle espèce de fabrique demande l'autorisation de s'établir, ce conseil est chargé d'en examiner les procédés, et de s'assurer si elle n'est pas susceptible de nuire à la santé. Ainsi, en 1824, il eut à s'occuper de fabriques de chromate de potasse; de planches de bitume, propres à servir de toiture; de chlorure de chaux, dont les applications s'étendent chaque jour; de sang desséché pour exporter aux colonies et servir aux raffineries de sucre; de peaux de loutre préparées, acquisition nouvelle faite sur les Anglais; de sulfate de quinine et d'adipocire perfectionnée.

La question des inhumations, qui depuis si long-tems semblerait être jugée définitivement, lui fut de nouveau soumise, et il dut s'opposer à l'établissement d'un cimetière auprès de l'église de Saint-Denis, et à ce qu'on pratiquât des inhumations dans les caveaux de celle des Carmes de la rue de Vaugirard: tant les vieux abus ont actuellement de tendance à renaître!

Ce rapport prouve, par un exemple remarquable, combien il est difficile d'introduire les améliorations les plus urgentes dans certaines fabrications, malgré les efforts du gouvernement lui-même. Le conseil de salubrité reconnut que, dans les manufactures de blanc de plomb, considérées comme celles qui exposent la santé des ouvriers aux accidens les plus graves, la manipulation la plus dangereuse consistait à mettre en pain la céruse, et que cette opération était d'ailleurs inutile, puisque les pains de céruse ne peuvent servir dans les arts qu'après avoir été de nouveau réduits en poudre. Une ordonnance royale, provoquée par ses observations, défendit en conséquence la fabrication et la vente de la céruse en pain. Cette prohibition devait surtout nuire aux céruses étrangères. Cependant, des manufacturiers des départemens élevèrent des réclamations, et elles parurent assez graves au gouvernement pour qu'il changeât sa décision; et, nonobstant de nouvelles observations du conseil de salubrité, une seconde ordonnance fut rendue, permettant, comme par le passé, la fabrication

de la céruse en pain. Il ne reste plus maintenant qu'à rechercher les moyens de rendre cette manipulation le moins nuisible possible aux malheureux que la nécessité force à s'en charger.

Au lieu de donner le tableau de la mortalité pendant l'année 1824, on se borne cette fois à insister sur l'utilité d'un semblable travail, à indiquer les conséquences que l'on pourrait en tirer pour apprécier l'insalubrité des diverses professions, pour connaître les causes des maladies les plus communes; de la phthisie, par exemple, qui attaque surtout les femmes, se montre de préférence dans certains quartiers, et paraît dépendre de certaines conditions d'habitation et de genre de vie : mais ce qu'on en dit est trop vague pour être réellement utile, et dans un travail comme celui-là, on désire trouver des choses positives, résultats de la grande expérience des membres du conseil et des nombreux documens qu'ils ont à leur disposition, au lieu de simples aperçus.

Des considérations sur l'influence d'un air pur et de la lumière solaire sur la santé terminent ce rapport; elles ont surtout pour but d'éveiller l'attention de l'autorité sur les constructions nombreuses qui s'élèvent de toutes parts, et dont les appartemens, le plus souvent trop petits et trop peu élevés, sont certainement, disent les rapporteurs, *plus malsains à habiter que la plupart des prisons !* N'oublions pas toutefois de remarquer que c'est à M. le préfet de police que ces paroles sont adressées. RIGOLLOT *fils*, D. M.

Ouvrages périodiques.

SUITE DE LA REVUE DES JOURNAUX DES DÉPARTEMENS.

(Voy. *ci-dessus* p. 272—276.)

227. — *Recueil agronomique, publié par les soins de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne.* Ce recueil mensuel est publié à Montauban, par cahiers qui forment, pour chaque année, 1 vol. in-8° d'environ 300 pages. Prix de l'abonnement, 5 francs par an, le port compris.

On voit que les fondateurs de ce journal n'ont point voulu faire une spéculation lucrative, mais contribuer à répandre les connaissances agronomiques dans un département où le sol répond aux soins du cultivateur, et ne trompe point ses espérances. Nous avons déjà eu l'occasion de faire remarquer le choix judicieux des matériaux de ce recueil, qui publie actuellement son VIIIe volume.

228. — *L'Ami des Champs*, journal d'agriculture, de botanique, et *Bulletin littéraire du département de la Gironde.*

Ce journal, que nous avons déjà cité plusieurs fois, est publié à Bordeaux, et se maintient depuis assez long-tems, dans une ville où il semble que ces sortes d'écrits sont peu recherchés. — Il paraît tous les mois, par cahiers de deux à trois feuilles in-8°. Prix de l'abonnement, 10 fr. par an.

Plus citadin que campagnard, cet *Ami des Champs* instruira peu les agronomes; mais on y trouve de tems en tems des vers agréables, des descriptions intéressantes, et toujours un style convenable.

229. — * *Le Lycée Armoricain*, publié à Nantes, est un de nos meilleurs journaux littéraires. Il paraît tous les mois, par cahiers de 50 à 80 pages in-8°. Prix de la souscription, 12 fr. et 15 fr. par la poste.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit dans plusieurs de nos volumes, et particulièrement dans le xxveme, p. 834 : il est sans doute déjà connu d'un grand nombre de nos lecteurs : il mérite d'en trouver ailleurs que dans l'ancienne Bretagne.

230. — * *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube.*

Cette société est peut être la première qui ait donné, en France, l'utile exemple d'une publication périodique. Ses mémoires paraissent régulièrement à la fin de chaque trimestre, quelle que soit l'abondance ou la disette des matières. On n'attache aucun prix à l'égalité des cahiers, qui doivent être réunis en un seul volume à la fin de l'année. — Prix de l'abonnement, 5 fr.; à Troyes, et 6 fr. par la poste. — Au moyen de cette contribution très-légère, la publication des mémoires de la Société n'est jamais suspendue, ni différée : c'est une de celles dont nous nous plaisons à suivre les travaux toujours instructifs.

231. — * *Journal de la Société d'émulation des Vosges.* Autre publication trimestrielle plus récente. — L'abonnement est de 6 fr. par an; chaque cahier est de 3 feuilles d'impression.

L'agriculture, les sciences, les lettres et les arts profiteront de ce recueil, dont la rédaction ne peut être que louée, quoique nous ne soyons pas, sur tous les points, du même avis que les auteurs des mémoires qu'il renferme, comme on l'a vu dans notre xxxieme volume, page 792.

232. — * *La Chronique*, journal industriel, moral et littéraire du département de la Nièvre.

La marche des sciences et des arts est grave, et un peu de lenteur sied à la gravité; des mouvemens plus vifs ne compromettent pas la dignité des lettres. Des journaux trimestriels, nous passons aux feuilles hebdomadaires. *La Chronique* de

Nevers est encore à ses débuts; dans un département aussi *industriel* que celui de la Nièvre, il ne lui sera pas permis de traiter médiocrement ce qui intéresse l'industrie. Les lecteurs n'exigent pas qu'on pense sérieusement à les amuser; mais, quand il s'agit de les instruire, ils examinent si l'écrivain mérite leur confiance, s'il a médité assez long-tems avant de prendre la plume. Ce que l'on a lu jusqu'à présent dans ce journal, relativement à l'industrie, n'est que le *prospectus*, l'exposition du point de vue sous lequel cet objet essentiel sera montré: mais cette exposition est satisfaisante, et l'on attend, avec confiance les articles consacrés à la propagation des connaissances usuelles, dans un pays où elles ont déjà fait tant de progrès. — Prix de l'abonnement, 16 fr. par an, 9 fr. pour six mois, et 5 fr. pour trois mois; on s'abonne à Nevers, chez M. Roch, éditeur.

233. — *Le Mémorial Bordelais.*—Voici un journal quotidien. Sa plénitude (aucun espace n'y reste vide), la multiplicité et la précision de ses annonces dénote l'habitude des affaires et le mouvement rapide et régulier d'une grande ville de commerce. D'ailleurs, il est assez inutile de dire qu'il exprime avec force et dignité les sentimens de toute la France, au sujet des lois désastreuses qu'on nous prépare. La politique étrangère y est traitée avec sagesse; les rédacteurs mettent la vérité avant tout, parce qu'ils savent que les grands intérêts des peuples, ainsi que ceux des membres de toute association ne peuvent être d'accord que sur ce qui est vrai; que les erreurs sont essentiellement des causes de dissensions et de guerre. Dans un journal, tel que celui-ci, les sciences, les lettres et les arts ne peuvent trouver place que bien rarement; lorsque les rédacteurs peuvent les introduire dans quelques-unes de leurs feuilles, les lecteurs se reposent volontiers avec eux des longues fatigues des discussions politiques. Y.

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

234. — * *C. Crispo Sallustio tradotto, etc.* — C. Salluste, traduit par *Victor* Alfieri. Paris, 1827; Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. In-12; prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage d'Alfieri, dont le style nerveux, rapide et concis rivalise d'énergie avec celui de l'historien latin, a été choisi par *la Société des méthodes* pour servir à l'enseignement de la langue italienne dans les cours perfectionnés qu'elle vient d'ouvrir. Salluste écrivait comme il pensait, et sa pensée était toujours noble et profonde; souvent même, il fait entendre plus qu'il

ne dit. Cette manière d'écrire se rapproche beaucoup de celle d'Alfieri, qui, sans déprécier, comme l'ont avancé quelques personnes, le style plus riche et plus abondant de la plupart des auteurs classiques italiens, et tout en étudiant, jusque dans un âge avancé, les *Rime* de Pétrarque, avait choisi pour modèles le Dante et Machiavel. Aussi, de toutes les traductions du latin entreprises par le poëte d'Asti, celle de Salluste est la seule qui lui ait parfaitement réussi. Quant à l'usage auquel est destiné ce livre, il nous semble que les élèves pourront se trouver embarrassés par la construction des phrases, qui n'est pas toujours conforme à l'ordre naturel des idées. A cette difficulté près, que le professeur peut faire disparaître, ce livre est particulièrement propre à atteindre le but que l'on se propose en le mettant entre les mains des commençans. *F.* Salfi.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS. — *Législation.* — *Codification.* — Il paraît que les Américains ne sont pas d'accord sur les avantages ou les désavantages d'une législation traditionnelle, sur l'utilité ou l'inutilité des codes ou lois écrites. Un des argumens qu'emploient dans ce pays les adversaires de la *Codification*, est tiré de l'insuffisance et de la prétendue inefficacité du Code Napoléon qui, disent-ils, après une existence en quelque sorte éphémère, se trouve déjà presque écrasé et comme enseveli sous la multiplicité des lois, arrêts et commentaires dont il est surchargé. Un membre éclairé de la confédération américaine, M. W. SAMPTON, dont le jugement penche naturellement, et malgré cette objection, en faveur du système de la rédaction des dispositions législatives qui doivent régir la personne, les biens, et les relations réciproques des citoyens, ayant remarqué dans notre *Revue Encyclopédique* (t. XXVI, p. 65, cahier d'avril 1825) une analyse de l'ouvrage d'un de ses amis et compatriotes, M. *Duponceau*, relatif à la législation américaine, par notre savant collaborateur M. DUPIN, vient, en adressant à ce dernier un livre intitulé : « *Sampton on Common Law*, » livre où l'article ci-dessus rappelé se trouve reproduit presque en entier, de lui écrire pour le consulter sur ce que peut avoir de réel et de concluant l'objection empruntée (un peu légèrement) de l'exemple et de l'histoire récente de notre propre Code. M. Dupin s'est empressé de lever les doutes et les scrupules de cet honorable citoyen, et nous croyons faire une chose utile autant qu'agréable à nos lecteurs, en insérant ici sa réponse à une question d'une si haute importance et d'un si vaste intérêt. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Dupin :

« La promulgation des Codes français a produit un bien immense : elle a éclairci, simplifié, fixé sur tous les points essentiels, des principes auparavant épars, controversés, et appliqués contradictoirement par les différens tribunaux.

« Il y avait anciennement chez nous plus de 200 coutumes écrites, féodales, barbares, incomplètes.

« Une jurisprudence variable selon les tems, les personnes, les juridictions et les territoires, servait à combler les lacunes en fournissant sur quelques points des exemples dont chaque plaideur s'emparait pour les tourner à son profit.

« Le droit romain venait à travers, non comme loi, mais comme raison écrite; *non ratione imperii, sed rationis imperio.* C'était pour nous un corps de doctrine, et non un corps de droit.

« Dans le dernier siècle, plusieurs ordonnances générales étaient venues régler quelques branches de la législation, telles que les donations, les testamens, les substitutions, les eaux et forêts, etc. etc.; mais la jurisprudence, en soi, n'en était pas moins une science confuse, embrouillée, difficile. Les procès étaient nombreux, interminables et très-dispendieux.

« La Révolution a fait table rase sur beaucoup de points; et sans elle, je crois que Solon et Lycurgue, placés sur le trône de France, auraient échoué dans tous les projets de réforme : ils n'auraient jamais eu la puissance de faire taire les résistances locales et les intérêts privés.

« Napoléon était doué d'une volonté forte; mais, de plus, il s'est trouvé placé dans une situation favorable : il ne s'agissait plus pour lui de démolir, mais de sortir des décombres : il a fait rédiger, décréter et promulguer les cinq Codes.

« Le Code civil est le premier, et le meilleur de tous : clarté, méthode, ni trop, ni trop peu : le langage du législateur y est noble et pur; les règles bien tracées; et sauf la matière difficile des hypothèques, il n'a eu que des approbateurs, aujourd'hui surtout que la loi immorale du divorce en est retranchée (1).

« Le Code de procédure a simplifié les formes, et diminué les frais. On n'y blâme que la forme de l'expropriation, sœur infortunée de la loi des hypothèques.

« Le Code de commerce (qui reproduit en grande partie l'ordonnance de la marine de 1681, et celle du commerce de 1673), est aussi généralement estimé. On n'excepte que le titre des faillites, dont les faillis et les créanciers se plaignent également.

---

(1) Nous ne pensons pas, avec notre honorable confrère, que la Chambre, dite *introuvable*, ait fait une œuvre de sagesse, en provoquant l'introduction dans la loi civile de la prohibition absolue du divorce. On ne fait point les mœurs par les lois. B. L.

« Le Code d'instruction criminelle et le Code pénal sont les derniers, et ceux aussi contre lesquels il s'élève le plus de griefs. Le despotisme les a dictés; quelquefois la politique en a fait son instrument; et la liberté en a souvent éprouvé les mauvais effets. Aussi la révision en a déjà été demandée, même dans le sein de la Cour des pairs.

« Mais tous ces Codes, tels qu'ils sont, ont produit un grand bien; leur création nous a délivrés du chaos de l'ancien droit; nous ne sommes plus travaillés par la diversité des coutumes, ni par la variété de jurisprudence, au moyen surtout de l'institution de la Cour régulatrice de cassation, à laquelle, comme en un centre, aboutissent les pourvois contre les arrets de toutes les juridictions.

« Il n'est point vrai, Monsieur, que la jurisprudence des arrêts ait prévalu en rien sur le texte de nos Codes; ni que nous soyons menacés en aucune manière, même dans le lointain, de voir la lettre de nos lois disparaître sous le faix des interprétations. Dans toute discussion, on cherche d'abord le texte de la loi; et si la loi a parlé : *Non exemplis, sed legibus judicandum est.* Si la loi n'a pas décidé nettement un cas proposé, on supplée sans doute à son silence ou à son défaut : mais quel est le pays où les jugemens n'ont pas été ainsi le supplément de la législation?

« Au surplus, Monsieur, j'ai traité cette matière à fond dans un petit volume intitulé : *De la Jurisprudence des arrêts :* c'est la même chose que votre *Common Law :* peut-être trouverez-vous utile de le traduire et de le faire connaître chez vous : j'en joins ici un exemplaire que je retrouve dans ma bibliothèque.

« Quant à la question de savoir de quelle utilité serait pour votre pays la rédaction d'un corps de lois nationales, j'ai l'opinion générale qu'il est désirable pour toute nation d'avoir des lois qui lui soient propres, et qu'un code unique de lois est toujours préférable sous une foule de rapports à la multiplicité et par conséquent à la confusion des lois particulières. Ensuite, et sur le point précis de savoir si votre pays est mûr pour une pareille rédaction, je n'entreprends point de le décider.

« J'avoue que nos Codes, s'ils eussent été rédigés au xve ou même au xvie siècles, n'auraient pas, à beaucoup près, les qualités qui les recommandent. Il a fallu que les travaux des jurisconsultes, les décisions des magistrats, l'expérience de tous, aient amené la science au point d'être pour ainsi dire fixée. En êtes-vous arrivés à ce point? Vous pouvez répondre mieux que moi.

« Je suis fort touché de cette raison alléguée par vos adversaires : qu'une loi mal faite lierait les juges, et les empêcherait

d'améliorer petit à petit le système. Mais ces améliorations qu'ils supposent devoir résulter *de la libéralité et de la sagesse des juges*, qu'est-ce autre chose que l'arbitraire? et dèslors ceci n'a-t-il pas de graves inconvéniens? Bacon l'a très-bien dit : *Optima lex est quæ minimum relinquit arbitrio judicis; optimus judex qui minimum sibi.* Et l'on voudrait, chez vous, que les juges fussent en réalité législateurs! Votre nation, si éclairée sur les matières politiques et de gouvernement, serait-elle donc en arrière seulement sur les matières de droit civil, de procédure, de commerce et de législation criminelle?

« N'avez-vous pas le jury dans toute sa franchise, et dans plusieurs États de l'Union, cette belle loi qui abolit la peine de mort, et qui pourtant suffit par d'autres peines à la répression des plus grands excès?

« A ces seuls indices, à la marche de votre gouvernement, aux écrits de vos publicistes, je crois, ou je me trompe bien, que les États-Unis d'Amérique sont arrivés au point de se donner un Code de lois civiles qui ne soit point en arrière de l'opinion que l'Europe a conçue de cette généreuse nation. »

J'ai l'honneur, etc. DUPIN, *avocat.*

ASIE.

INDE-BRITANNIQUE. — CALCUTTA. — *Société de physique et de médecine. — Prix proposé.* — Cette Société offre le prix d'une médaille d'or à celui qui découvrira, parmi les écorces des végétaux indigènes de l'Inde orientale, celle dont on pourrait se servir en remplacement du quinquina, et avec la même efficacité, dans le traitement des fièvres intermittentes, et dont on pourrait extraire la quinine, de manière à permettre que ce médicament, devenu moins cher et plus commun, pût être employé usuellement par toutes les classes de la population.

Cette question, appliquée aux écorces des arbres indigènes de l'Europe, serait certainement l'une des plus utiles que pourraient présenter nos premières Académies.

— *Spécifique contre le choléra-morbus.* — Pendant l'irruption de ce fléau, à Calcutta, vers la fin de l'été dernier, un médecin arménien s'est présenté au premier magistrat de la ville, pour lui indiquer un remède doué du pouvoir d'arracher à une mort presque certaine les personnes atteintes de cette maladie. Ce spécifique est le fruit d'une plante des Philippines, nommée vulgairement *calamba papita*, et connue en Europe sous le nom de *fève de Saint-Ignace.* C'est la graine d'un drupe de la grosseur et de la forme d'une poire, et dont les proprié-

tés participent de celles des Strynos. L'usage qu'on en avait fait à Manille l'ayant recommandée au Bengale, on assure qu'on s'en est servi avec un grand succès dans des cas fort nombreux. Lorsque la maladie se montre dans sa plus grande violence, on donne à chaque dose une moitié de fruit, dans de l'eau froide, et l'on réitère ce remède d'heure en heure, jusqu'à ce qu'on aperçoive de l'amélioration. Il suffit d'un 8e ou d'un 6e de la fève, quand les symptômes sont modérés. On attribue à l'emploi de ce moyen curatif la guérison d'une quarantaine d'habitans de Calcutta. On se servait déjà de la fève de Saint-Ignace dans l'établissement portugais de Goa, où les médecins du pays la considéraient comme un puissant anthelmintique; mais on n'osait pas l'administrer à haute dose, parce qu'elle produit alors des effets analogues à ceux de l'opium. Ce serait rendre un immense service à l'humanité que de propager, dans les contrées orientales, la connaissance de ce remède; et il serait à désirer que le ministre de la marine voulût bien la faire communiquer à ceux de nos bâtimens qui sont expédiés pour les pays ravagés encore l'année dernière, par le choléra-morbus, et qui malheureusement ont à craindre de le revoir encore au printems prochain. M. DE J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

IRLANDE. — *État de l'Instruction populaire.* — Il résulte des rapports publiés par les commissaires chargés de la surveillance de l'instruction publique, en Irlande, qu'à la fin de 1824, il y existait 11,823 écoles, réparties ainsi qu'il suit:

Provinces de.	Ulster. . . .	3,449
	Leinster. . .	3,492
	Munster. . .	3,359
	Connaught. .	1,523
	Total. . .	11,823

Dans lesquelles on comptait 12,530 maîtres ou maîtresses, appartenant aux sectes religieuses ci-après:

Protestans. . .	3,098
Dissidens. . .	1,058
Catholiques. .	8,300
Autres sectes.	74
Total. . .	12,530

Ces tableaux montrent que le nombre des maîtres catholiques est plus que double de celui des maîtres protestans.

Le nombre d'élèves qui reçoivent leur éducation dans ces écoles est de 560,548, savoir :

Ulster. . . .	141,882
Leinster . . .	158,740
Munster. . .	188,205
Connaught. .	71,721
Total. . .	560,548

Parmi lesquels on compte 93,452 élèves de la religion anglicane ; 45,304 presbytériens ; 3,411 élèves appartenant à d'autres sectes dissidentes; 10,096 élèves dont la religion n'est point désignée; enfin, 408,285 élèves catholiques. D'où il résulte que les protestans sont, aux catholiques, dans le rapport d'un à trois.

Dans le nombre des écoles indiquées plus haut, 226 appartiennent à l'*Association pour la suppression du vice*, et reçoivent 12,769 elèves ; 113 appartiennent à l'Institution d'*Erasmus Smith*, et donnent l'instruction à 9,011 elèves ; 919 appartiennent à l'association de *Kildare street*, et comptent 58,205 élèves; 618 appartiennent à la *Société Hibernienne de Londres*, et contiennent 37,507 élèves; 88 appartiennent à la Société *Baptiste*, et réunissent 4,566 élèves ; 32 appartenant aux protestans de *Charter-Schools*, ont 2,255 élèves; 123 autres, contenant 1,550 élèves, appartiennent à la Société Irlandaise, à celle des Missionnaires de Londres, à la Société Irlandaise-Évangélique, à celle des Dames Hiberniennes, et à celle des Dames anglaises et irlandaises.

Les différentes écoles établies par les Sociétés que nous venons de nommer sont presque entièrement suivies par des élèves protestans; les suivantes sont, au contraire, principalement destinées aux enfans catholiques : 46 sont soutenues par des établissemens de religieuses, et contiennent 7,136 élèves ; 352 autres, contenant 33,825 enfans, sont entretenues par de simples particuliers; enfin, 24 autres écoles sont dirigées par les *Frères chrétiens*, et contiennent 5,454 élèves.

Les différentes écoles particulières n'ayant aucun rapport avec les Sociétés s'élèvent à 9,352, et comptent 394,732 enfans. Les écoles des paroisses, au nombre de 827, ont 40,758 élèves.

Outre ces différentes écoles, on compte, en Irlande, 1,640 écoles du dimanche, qui procurent les bienfaits de l'éducation à 157,184 enfans : 332 de ces écoles sont soutenues par de

simples particuliers, et 2,332 autres par diverses Sociétés de bienfaisance.

En 1811, le nombre des écoles, en Irlande, ne s'élevait qu'à 4,600, dans lesquelles on comptait seulement 200,000 enfans. A la fin de 1824, le nombre des écoles s'élevait à 11,823, et celui des élèves à 560,548. Ainsi, l'augmentation a été environ de deux tiers. Cette amélioration toujours progressive fait espérer que bientôt l'Irlande, sortie de l'ignorance qui abrutit maintenant sa population, méritera, sous tous les rapports, l'émancipation qu'elle réclame, et qu'alors nul prétexte ne pourra la lui faire refuser. *Frédéric* DEGEORGE.

Découverte d'anciens manuscrits. — Une louable émulation fait explorer aux patriciens de la Grande-Bretagne les archives de leurs familles pour y chercher des documens dont l'histoire de leur pays puisse s'enrichir. Le comte d'ABERDEEN vient de découvrir et de communiquer aux archéologues un livre fort curieux, qui fait connaître l'état de la société en Écosse, il y a trois siècles. C'est un volume in-folio, lisiblement écrit, contenant le compte détaillé de la dépense du roi d'Écosse Jacques V, de 1538 à 1539. La première partie est relative à la consommation générale, et à la dépense de la maison du roi; la seconde traite des épices; la troisième des vins, et la quatrième des écuries. Chaque partie est divisée en plusieurs sections, qui présentent les comptes de la panneterie, de la boucherie, des caves et de la cuisine, avec de singuliers détails sur les mets alors en usage, leur prix, leur préparation, et l'importance qu'on y mettait. M. *Henri* ELLIS, le secrétaire de la *Société des antiquaires de Londres*, a éclairci, par de savantes observations, plusieurs passages obscurs. La publication de ce manuscrit jeterait des lumières utiles sur la vie civile et l'économie domestique, en Écosse, au commencement du XVIe siècle. M. DE J.

Suite de la REVUE SOMMAIRE *des* SOCIÉTÉS SAVANTES, LITTÉRAIRES, INDUSTRIELLES, PHILANTROPIQUES, *etc.*, *de la Grande-Bretagne.* (Voy. *ci-dessus*, p. 280-284.)

— *Société Linnéenne* (*Linnean Society*). — L'histoire naturelle ne serait point arrivée sitôt à la hauteur où elle est déjà parvenue, si, pour nous servir des expressions de M. Cuvier: « Linnée, effrayé du chaos où l'incurie de ses prédécesseurs avait laissé l'histoire de la nature, n'avait su par des méthodes simples et par des définitions courtes et claires, mettre de l'ordre dans cet immense labyrinthe, et rendre facile la con-

naissance des êtres particuliers. » Les travaux de ce grand homme ont donné, en 1788, à sir J. E. Smith, l'idée de créer une société pour encourager l'étude de l'histoire naturelle, et surtout la partie dans laquelle Linnée s'était rendu célèbre. La Société prit le nom du naturaliste suédois, et fut réunie en corps en 1802. Ses membres se réunissent une fois par mois, et les travaux qui présentent un grand intérêt sont recueillis par la plupart des journaux périodiques publiés à Londres.

— *Société minéralogique de la Grande-Bretagne* (*British mineralogical Society*). — Établie en 1799, cette Société a pour objet l'examen gratuit des échantillons de minéraux ou de terrains qui lui sont envoyés par les propriétaires de mines, les agriculteurs, ou toutes autres personnes qui peuvent avoir besoin d'éclaircissemens de cette nature. Le résultat de ses plus importantes expériences est parfois indiqué dans le recueil intitulé : *The news of literature and fashion, sciences and art*, journal hebdomadaire.

— *Société zoologique* (*Zoological Society*). — 33, Bruton street. — Cette société est toute nouvelle ; suivant le prospectus qu'elle vient de publier, elle se propose *de travailler à l'avencement de la science zoologique*, et de réunir dans un emplacement convenable toutes les espèces d'animaux connus, de former un muséum et une bibliothèque d'objets et d'ouvrages relatifs à cette science.

Le nombre actuel des membres de la Société zoologique est d'environ trois cents. L'admission a lieu sur la présentation de deux membres, en payant cinq livres sterling pour droit de réception, et en s'obligeant à une cotisation annuelle de deux autres livres sterling.

— *Société Entomologique* (*Entomological Society*). — Établie en 1806, elle s'est depuis lors occupée avec activité de l'étude des insectes qui existent en Angleterre, et des moyens de détruire ceux qui sont nuisibles. Elle fait connaître, par la voie des journaux ou par des rapports qu'elle publie plusieurs fois par an, le résultat de ses recherches et de ses expériences.

F. D.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Académie impériale des sciences. — Questions proposées, à l'occasion de la fête séculaire de l'Académie, célébrée le* 29 *décembre* 1826. — I. *Question de physique.* — La nature nous offre, dans la physique de la lumière, quatre problèmes à résoudre, dont la difficulté n'a échappé à

aucun physicien : la diffraction de la lumière, les anneaux colorés, la polarisation et la double réfraction.

Newton a imaginé, pour la solution des deux premiers, son hypothèse des accès de facile transmission et de facile réflexion, hypothèse que M. Biot a reprise, modifiée et soumise au calcul avec une sagacité qui semble ne laisser rien à désirer. La découverte de la polarisation de la lumière, due à Malus, a jeté un nouveau jour sur le phénomène de la double réfraction, traité surtout par Newton et Huyghens, et nous devons aux travaux de M. Biot un plus grand développement de ces deux objets, aussi étendu que l'observation et le calcul peuvent l'offrir de nos jours.

Malgré tous ces travaux qui nous font pénétrer dans les opérations les plus délicates de la nature, nous ne nous trouvons, dans ce champ semé de difficultés, que vis-à-vis de considérations mathématiques, qui nous laissent dans l'obscurité sur *la cause physique* de ces phénomènes. Nous sentons confusément qu'ils doivent tous se réduire à un phénomène simple, celui de la réfraction ordinaire. Car, d'un côté, l'on peut, sans s'appuyer sur une hypothèse quelconque, considérer la diffraction et les anneaux colorés comme des décompositions de la lumière et des déviations des rayons simples; de l'autre, nous savons par les travaux de M. Brewster que l'angle de polarisation est entièrement dépendant de l'angle de réfraction, et par ceux de M. Biot, que la lumière se polarise en traversant plusieurs lames d'un même milieu, séparées par des couches d'air ou d'un autre milieu hétérogène.

Ainsi, nous ne connaissons ces phénomènes que mathématiquement, les deux premiers en supposant une qualité occulte dans la lumière, qui ne s'est point manifestée par des phénomènes simples; les autres, en les ramenant à des forces attractives et répulsives dont l'analyse a réduit l'action à des axes mathématiques donnés de position. Mais cette qualité occulte et ces forces qui semblent partir d'une ligne géométrique, ne peuvent suffire au physicien, ni satisfaire à son devoir de ne rapporter les phénomènes compliqués qu'à des phénomènes simples bien constatés.

M. Young a cru atteindre ce but pour la diffraction et les anneaux colorés, trouver la cause de ces phénomènes mystérieux dans la loi simple du mouvement, en abandonnant le système d'émanation créé par Newton pour celui des vibrations imaginé par Descartes, travaillé par Huyghens, complété par Euler, et abandonné depuis, et en substituant à l'hypothèse des

accès le principe des interférences, qui est parfaitement fondé dans la théorie mathématique des ondes ou des vibrations.

Tout physicien se rendrait volontiers à l'évidence de ces explications aussi physiques que mathématiques, s'il n'était arrêté par les considérations suivantes :

Les rayons de lumière, introduits par une petite ouverture dans un espace obscur, ne se transmettent que dans leur direction primitive, et non comme le son dans toutes les directions. M. Young n'a admis de règle que la première espèce de transmission ; mais M. Young, ou plutôt M. Fresnel à sa place, a dû avoir recours à la seconde pour expliquer certaines parties du phénomène de la diffraction ; ce qui est une contradiction, aucune raison ne pouvant être alléguée, pour que la lumière garde sa direction dans la plupart des cas et se disperse en tout sens dans d'autres cas.

Dans le système des ondes, la vitesse de la lumière au travers des milieux transparens est en raison réciproque des densités, plus petite dans les plus denses et plus grande dans les moins denses, principe qu'Euler avait déjà déduit de sa théorie. Or, ce principe contredit formellement la simple et satisfaisante explication de la réfraction que Newton a appuyée de tant d'expériences, renforcées par celle de M. Parrot, dans laquelle on voit une petite bande de rayons solaires se fléchir dans un milieu dont les couches ont des densités variables vers les couches plus denses, et, au sortir de ces couches, produire à quelques pieds de distance l'image des couleurs prismatiques aussi prononcée que dans l'image même du prisme. Comme cette explication de Newton, si rigoureusement démontrée, et qui se prête à tous les phénomènes connus de réfraction, met évidemment en principe que la vitesse de la lumière est plus grande dans les milieux plus denses, il est clair que le système des ondes ne peut pas être le système de la nature.

Enfin, les propriétés chimiques de la lumière, si généralement constatées, répugnent à ce système, en ce qu'il n'est pas concevable que l'éther en repos ne puisse pas agir chimiquement et qu'il faille qu'il se forme en ondes pour faire cet effet. L'exemple de l'air atmosphérique, dont on emprunte les phénomènes des sons pour étayer le système optique des ondes, réfute directement l'idée, que les opérations chimiques de l'éther n'aient lieu qu'en vertu du mouvement ondoyant, puisqu'il est bien connu que l'air atmosphérique n'a pas besoin de former des sons pour déployer ses affinités.

Il existe un troisième système de la lumière, connu depui-

1809, mais moins répandu que les autres (1) et que l'on pourrait nommer système chimique d'optique, où M. Parrot fait dériver les phénomènes d'optique des propriétés chimiques de la lumière. Ce système explique les détails uniquement par le principe d'une plus grande réfraction dans les milieux plus denses, principe qui offre une marche analogue à celle du principe des transférences imaginé depuis par M. Young. Mais, appuyé dans ses applications uniquement sur quelques constructions géométriques, et dénué de calculs analytiques, il n'a point, par cette raison, ce degré d'évidence qui résulte de l'accord des résultats du calcul avec ceux de l'observation. En outre, il n'a pas encore été appliqué à la polarisation de la lumière.

Vu cet état des choses, l'Académie propose au choix des concurrens les trois problèmes suivans :

« Trouver et bien établir la cause physique des quatre phénomènes ci-dessus nommés dans le système de l'émanation et des accès;

« *Ou* délivrer le système optique des ondes de toutes les objections qu'on lui a faites, à ce qu'il paraît de droit, et en faire l'application à la polarisation de la lumière et à la double réfraction;

« *Ou bien*, étayer le système chimique d'optique sur les calculs et les expériences nécessaires pour l'élever à la dignité d'une théorie qui embrasse tous les phénomènes qui se rapportent à la diffraction, aux anneaux colorés, à la polarisation de la lumière et à la double réfraction. »

L'Académie, qui désire réunir enfin par ce concours les idées des physiciens sur ces objets aussi délicats qu'importans, fixe le terme du concours à 2 ans, c'est-à-dire au 1er janvier 1829, et décernera à celui qui aura complétement réussi à fonder d'une manière irréprochable une des trois hypothèses qui viennent d'être nommées, un prix de 200 ducats.

Pour le cas où aucun des Mémoires ne remplirait les vues de l'Académie, celui qui en aura le plus approché, et qui contiendra de nouvelles et importantes recherches, obtiendra un accessit de 100 ducats. (*La suite au cahier prochain.*)

---

(1) Il se trouve dans l'ouvrage intitulé : *Grundriss der theoretischen Physik zum Gebrauche für Vorlesungen* (Esquisses de physique théorétique pour l'usage des cours, par *G.-Fr.* Parrot.) Dorpat, 1809 ; et plus détaillé dans trois Traités d'optique insérés dans les *Annales de physique de* Gilbert. 1815. T. LI.

POLOGNE.

Gallicie. — Léopol. — *Fondation d'utilité publique.— Musee, bibliothèque, collections.* — Le feu comte Ossolinski, honorablement connu en Pologne par ses travaux littéraires, a laissé en mourant des fonds considérables pour l'établissement d'un *musée national* à Léopol. Il a aussi légué, à cet effet, sa belle bibliothèque, composée de 19,000 volumes, ainsi qu'un vaste local destiné à recevoir les produits des sciences, des arts, et tout ce qui intéresse l'histoire nationale, comme des livres, des manuscrits, des cartes, des médailles et des monnaies. En vertu d'un arrangement entre le testateur et le prince Henri Lubomirski, cet établissement a été réuni au majorat de Przeworsk, à charge pour le chef actuel, et par ceux qui lui succèderont en cette qualité, d'être curateur du musée; ce qui établit un mode de responsabilité réglé par l'acte de fondation. Un plan aussi bien conçu, qui repose sur des bases aussi solides, ne peut manquer de recevoir sa pleine exécution.

Les états de la Gallicie se sont empressés de lui prêter leur appui, en votant la somme de 12,000 florins d'Allemagne en argent, à l'instar de l'impôt foncier, et perçus dans le courant de l'année 1827, destinée à fournir les moyens d'entreprendre immédiatement les travaux de réparation qu'exigent les bâtimens pour que les objets qu'ils doivent contenir puissent répondre à leur destination, celle de servir à l'instruction du public qui voudra y étudier. Dans cette vue, le prince Henri Lubomirski s'est engagé à y placer une collection de médailles fort intéressantes, et il faut espérer que cet exemple sera suivi par ses compatriotes, qui se feront honneur d'enrichir de leurs dons un établissement dont l'utilité ne saurait être contestée. En un mot, le *musée national* fondé par le comte Ossolinski paraît devoir produire les plus heureux résultats dans une contrée où le culte sacré de la patrie n'a jamais manqué d'adorateurs. Il aura aussi, entre autres avantages, celui d'y constater à l'avenir la tendance des esprits, et la marche progressive de la civilisation. C. P.*

NORVÉGE.

Drontheim. — *Établissement d'un musée.*—La ville de Drontheim n'avait point eu jusqu'ici de musée, ou d'athénée, tel qu'il en existe dans presque toutes les villes un peu considérables en Europe, à l'usage des hommes instruits ou jaloux de s'instruire, qui peuvent y prendre connaissance des progrès que font les sciences, les arts et l'industrie dans les pays étrangers. On vient de former un établissement de cette nature, où l'on se propose de réunir les ouvrages périodiques les plus distingués qui se pu-

blient en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark et en Suède. Il paraît que la bibliothèque assez considérable de la *Société des sciences* de la même ville sera mise à la disposition de la nouvelle société, qui se compose de la plupart des hommes instruits et distingués de la ville de Drontheim et de ses environs. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

HAMBOURG. — *Aperçu de la situation du commerce de cette ville avec le continent de l'Amérique, à la fin de* 1825. — Le commerce direct de la ville de Hambourg avec l'Amérique ne paraît pas, en général, avoir fait beaucoup de progrès depuis quelques années; car, sur le nombre des vaisseaux qu'a reçus le port de cette ville dans le cours de l'année 1825, et qui s'élève à 1,863, il y en avait,

	39	venant de l'Amérique septentrionale;
	79	des Indes-Occidentales;
	125	de l'Amérique méridionale.
Total. . .	213	vaisseaux américains.

En 1824, par contre, le nombre total des vaisseaux arrivés dans la même ville était de 1,819 (1), dont :

	41	venaient de l'Amérique septentrionale;
	72	des Indes-Occidentales;
	130	de l'Amérique méridionale.
Total. . .	243	vaisseaux américains.

Tandis que le nombre des bâtimens arrivés de l'Angleterre et de l'Écosse, allant pour la plupart en lest, a augmenté considérablement. En 1824, il en entra 645, et en 1825, 757; ainsi 112 de plus : ce qui semble prouver que la Grande-Bretagne importe de l'Allemagne beaucoup d'objets, tels que de la laine, des toiles, etc.

La plupart des bâtimens qui sont arrivés de l'Amérique apportaient des articles appelés communément denrées coloniales, et principalement du sucre et du café. En revanche, l'importation, et en général tout le commerce du *coton*, article si important pour l'industrie manufacturière de l'Allemagne, ne paraît jouer à Hambourg qu'un rôle secondaire.

L'importation de cet objet ne s'est élevé, pendant toute l'année 1825, qu'à 16,600 balles, dont au moins la moitié venait des Indes-Orientales, du Levant, de l'Égypte et de l'Italie; et il en est resté dans les entrepôts de la ville en-

(1) Le nombre total des vaisseaux entrés en 1802 dans le port de Hambourg, était de plus de 2100.

viron 12,000 balles, venant de diverses parties de l'Amérique, parmi lesquelles il se trouvait :

205 balles venant du nord de l'Amérique ;
315 du Brésil ;
400 et 180 surons } de la Colombie et des Indes-Occidentales ;

tandis qu'au contraire la quantité de cette marchandise restée en magasin était

de 8,845 balles en 1822 ;
de 8,460 en 1823 ;
de 3,275 en 1824.

On peut conclure de ces faits que le coton arrivé à Hambourg dans les années indiquées, et surtout dans la dernière, a été vendu avec rapidité. Parmi les diverses qualités de coton, celui de Fernambouc est en général le plus estimé, et son prix est proportionnellement plus élevé ; celui du Bengale, au contraire, n'obtient que le plus bas prix. Dans le cours de 1825, les prix du coton ont beaucoup varié.

Presque tout le *café* importé à Hambourg vient directement de Saint-Domingue et du Brésil, particulièrement de Rio-Janeiro, et de la Havane ; le reste y arrive par la voie du commerce intermédiaire des États-Unis. Le tableau suivant, comprenant l'importation et l'exportation ou consommation de cet article pendant les onze dernières années, prouve, en en montrant les variations, l'importance du commerce du café pour Hambourg.

IMPORTATION DANS LES ANNÉES		EXPORTATION ET CONSOMMATION approximatives dans les mêmes années :	RESTÉ EN DÉPOT CHAQUE ANNÉE approximativement :
1815	33,147,420 ls.	23 millions ½ de ls.	15 millions ½ de ls.
1816	29,246,580 »	33 » » »	9 » ½ »
1817	27,014,900 »	30 » » »	5 » » »
1818	28,036,280 »	31 » » »	3 » ½ »
1819	24,386,440 »	26 » ½ »	2 » ½ »
1820	22,975,860 »	23 » » »	3 » ½ »
1821	21,591,160 »	22 » ½ »	2 » ½ »
1822	28,357,940 »	26 » ½ »	4 » » »
1823	26,535,100 »	25 » » »	5 » ½ »
1824	38,536,720 »	35 » ½ »	9 » ½ »
1825	34,051,240 »	34 » » »	8 » ½ »

Le prix du café de Saint-Domingue a varié, pendant les mêmes années, dans les proportions suivantes :

ANNÉES.	VARIATIONS EN SCHILLINGS DE BANQUE la livre.				
1815	de	8 $\frac{3}{4}$	à	9	»
1816	de	7 $\frac{1}{8}$	à	7	$\frac{3}{4}$
1817	de	7 $\frac{1}{8}$	à	8	»
1818	de	9 $\frac{1}{8}$	à	10	»
1819	de	14 $\frac{1}{8}$	à	15	$\frac{1}{8}$
1820	de	13 $\frac{3}{4}$	à	»	»
1821	de	13 $\frac{1}{8}$	à	»	»
1822	de	11 $\frac{1}{8}$	à	12	»
1823	de	11 »	à	11	$\frac{1}{8}$
1824	de	8 $\frac{1}{8}$	à	8	$\frac{1}{4}$
1825	de	6 $\frac{1}{4}$	à	»	»

Ainsi nous voyons que les prix du café ont, depuis 1819, diminué à Hambourg d'année en année de plus de la moitié de leur taux le plus élevé en 1819. Cependant, en 1825, les meilleures qualités étaient proportionnellement plus chères : elles valaient encore de 10 $\frac{1}{4}$ à 11 $\frac{1}{4}$, tandis qu'on pouvait avoir de bonnes qualités courantes à 6 schil. $\frac{1}{4}$ ou 6 schil. $\frac{1}{2}$ de banque. En général, le café est surtout l'article courant du commerce d'importation à Hambourg, même à un degré plus considérable que celui du sucre. Le café de chicorée, cette production de l'Allemagne, autrefois si fortement recommandée par des patriotes, quoiqu'il en existe encore des fabriques considérables, est, maintenant que le prix du café naturel est si bas, presque entièrement oublié.

Malgré son très-bas prix et son peu de débit, l'importation du *sucre* a augmenté en 1825. En 1824, l'arrivage de cet article à Hambourg fut de 74,732,500 liv., et en 1825, il s'est élevé à 80,715,540 liv., dont la plus grande quantité vient du Brésil et de la Havane. Voici la désignation des pays d'où proviennent les quantités formant l'arrivage de sucre de 1825, avec l'indication approximative de ce que chacun a fourni.

Il en est arrivé de Bahia.	21,928	grandes caisses	de	1,300 l.
de Rio-Janeiro. . .	7,773	*id.*	*id.*	*id.*
de Fernambouc. .	2,800	*id.*	*id.*	*id.*
de la Havane. . . .	41,169	petites caisses	de	830 l.

des Indes-Occident.	36 *id.* *id.* de	360 l.
	538 tonneaux. . . de	800 l.
de l'Amérique sept.	3,158 petites caisses de	360 l.
	131 tonneaux. . . de	800 l.
	10,891 sacs. . . . . de	90 l.
D'un autre côté, le Portug. en a liv.	147 grandes caisses.	
Les Indes-Orientales directement..	11,262 sacs.	
L'Angleterre.	1,331 caisses diverses.	
	19,276 tonneaux.	
	4,950 sacs.	
La France	1,313 caisses diverses.	
	2,049 sacs.	
Et d'autres pays, comme la Hollande, etc.	111 tonneaux.	
	1,277 caisses diverses.	

Bahia a fourni, en 1825, à Hambourg, 13,000 grandes caisses de sucre de moins qu'en 1824 (1); mais en revanche Cuba en a fourni 17,000 petites caisses.

L'Amérique septentrionale.	2,000	*id.* et
l'Angleterre	900	*id.* de plus qu'en 1824.

De sorte que la totalité de l'importation du sucre à Hambourg, en 1825, a dépassé celle de l'année précédente d'environ 5 millions pesant, et qu'à la fin de l'année, la provision restante, qui formait environ 25 à 26 millions de livres, était de même de 5 ou 6 millions plus grande que celle de 1824.

Une grande partie de ces sucres bruts est raffinée à Hambourg, qui, malgré la grande concurrence qu'elle a à soutenir avec l'Angleterre et d'autres villes de l'Allemagne, et malgré le très-bas prix des sucres raffinés, ré-exporte, terme moyen de 12 années, de 65 à 70 millions pesant de ces sucres par année, c'est-à-dire, presque le montant de son importation annuelle qui, terme moyen, s'élève de 70 à 80 millions de livres. Les fabriques de cet article sont en général florissantes toutes les fois que le démon de la spéculation ne vient pas, comme en 1825, s'emparer de l'esprit des fabricans et froisser et ébranler leur prospérité.

L'importation du *rhum* est de peu d'importance pour Hambourg, et l'approvisionnement en était peu considérable à la fin de 1825.

L'*indigo* de l'Amérique a, en général, beaucoup moins de

(1) Cette différence provient sans doute de ce que, Bahia ayant été bloqué en 1823, on n'a pu en effectuer l'exportation du sucre, laquelle, en 1824, s'est alors composée d'une double récolte : celles de 1823 et de 1824.

débit à Hambourg que celui des Indes-Orientales. Par conséquent le principal commerce de cet article de teinture, qui est de la plus grande importance pour les fabriques de l'Allemagne, dépend toujours entièrement de l'Angleterre, où les ventes publiques à l'enchère que la Compagnie des Indes-Orientales fait faire de cet article, en déterminent les prix. L'importation de cet article, en 1825, s'est élevée en tout à 4,341 caisses, et 286 surons.

Il serait trop long d'entrer dans le même détail pour celles des autres productions de l'Amérique importées à Hambourg, et comprises sous la dénomination de drogueries américaines. Il suffit d'avoir montré ici la situation comparative pendant les deux dernières années de toutes celles des productions de l'Amérique qui paraissent faire l'objet principal du commerce d'importation de Hambourg, excepté cependant le tabac qui n'a pu être compris ici, mais dont peut-être plus tard nous entretiendrons nos lecteurs. Cet aperçu qui est presque entièrement extrait du journal allemand, *le Columbus*, nous a paru, en raison de l'intérêt qu'il doit offrir aux amis des états naissans de l'Amérique, mériter que notre *Revue* en répandît la connaissance. J^h. DE LUCENAY.

BONN. — *Université.* — Nous avons sous les yeux le programme des cours annoncés dans cette université, pour le semestre qui comprend la fin de l'année 1826, et les trois premiers mois de l'année courante. Il est curieux de comparer le grand nombre de ces cours, et l'abondante variété des moyens d'instruction qu'ils procurent, avec la parcimonie qui semble régner dans les académies de beaucoup d'autres pays. Nous comptons, dans ce programme 7 cours de théologie évangélique, et 15 de théologie catholique. A la tête de ces cours, on en trouve un sur l'*Encyclopédie et la Méthodologie* de cette science ou faculté. En général, pour chaque faculté, il se fait un cours dans lequel le professeur embrasse l'ensemble de la science, et indique les auteurs qu'il faut consulter. La seule faculté de droit comprend 30 cours : ils ont pour objet le droit prussien, le droit naturel, le droit canon, le droit féodal, l'histoire du droit, et même la harangue de Cicéron *pro Quintio*, envisagée sous le rapport judiciaire; mais, nous n'y trouvons plus de cours sur le droit français, quoique l'université de Bonn soit située au milieu des provinces Rhénanes, où le Code français est encore en vigueur, mais où l'on menace les habitans de les en priver en 1827 ou 1828. La même omission n'a point lieu dans d'autres universités allemandes. Nous voyons, par le dernier programme de la petite univer-

sité de Fribourg, qui n'a que 7 cours de jurisprudence, que l'un de ces cours est consacré à l'explication du Code français, et des modifications qu'y a apportées la législation badoise. C'est surtout pour la faculté de médecine qu'on remarque une effrayante profusion de cours, dans l'université de Bonn. Nous en trouvons 44, dont les deux derniers sont intitulés : *Disputatorium medical*, et *Exercices de disputes latines sur des objets relatifs à la médecine*. La philosophie est enseignée dans 15 cours, et les mathématiques dans 16, les sciences naturelles, les sciences historiques, la philologie occupent également un grand nombre de professeurs. Il y a 6 cours de langues orientales, 2 de langue et de littérature allemande, plusieurs autres des langues française, anglaise, italienne, russe, etc. Il y a même des cours de beaux-arts et de gymnastique. Dans cette quantité immense de leçons, il y en a près de la moitié dont on pourrait se dispenser, et auxquels on suppléerait fort bien à l'aide d'un bon choix de livres. Il n'en est pas moins étonnant que, dans un établissement d'instruction qui n'a que dix ou douze ans d'existence, on trouve une réunion aussi complète de moyens d'instruction ; réunion qu'on chercherait en vain dans une université française, anglaise ou italienne. Une bibliothèque, un musée d'histoire naturelle, des cabinets de physique, d'antiquités, de technologie, un jardin botanique, etc., sont ouverts aux studieux. Cette ville possède de plus deux séminaires, un évangélique et un catholique ; une institution d'agriculture, des salles de clinique ; enfin, tous les établissemens qui servent à compléter l'instruction. D—G.

Fribourg. — *Société d'histoire*. — Il vient de se former ici une *Société d'histoire*, dont le but est de propager les études de statistique et d'antiquités, et d'assurer la conservation des monumens et des objets d'art que le passé nous a légués. La Société publiera des mémoires et formera des collections ; elle se réunit le premier mercredi de chaque mois. Les membres qui la composent sont au nombre de vingt-cinq, sans compter les correspondans, élus comme les membres ordinaires, et invités à participer aux travaux Chaque année, il y aura une séance publique. Parmi les savans qui ont concouru au premier établissement, nous citerons M. Munch, auteur du *Museum allemand ;* M. de Rotteck, auquel on doit une histoire universelle; M. Schreiber, qui a publié plusieurs dissertations archéologiques; M. Zell, éditeur d'Aristote ; enfin, M. Leichlen, auteur de *la Souabe sous les Romains*, et dont notre *Revue* a souvent annoncé les travaux. *Ph.* de G.

SUISSE.

Neuchatel. — *Progrès de la civilisation.* — Le petit canton de Neuchâtel, qui ne compte que 50,000 habitans, reçoit de l'industrie active de sa population une honorable célébrité, à laquelle des cantons voisins plus considérables ne pourraient prétendre.

Le grand mécanicien *Bréguet*, dont la perte n'est pas encore réparée; *Berthoud*, autre horloger d'un talent supérieur; *Jacquet Droz*, mécanicien fameux dans la fabrication des ustensiles de tour et d'horlogerie, étaient originaires de ce canton.

Neuchâtel cite encore avec orgueil quelques noms célèbres, chers aux amis des sciences et des lettres : *Osterwald*, *Bourguet*, *de Rougemont*, *de Chaillet*, *Durand*, philosophes, théologiens et hommes d'état; *Wattel*, auteur du *Droit des gens*, *Girardet* graveur, *Guinand*, inventeur d'un flint-glass précieux, etc.

L'établissement d'une *Société de lecture*, à l'instar de celle de Genève, contribue à répandre l'instruction dans ce petit canton : elle se compose de cent membres environ, et reçoit un grand nombre de journaux scientifiques et littéraires.

L'*instruction publique* n'est point négligée à Neuchâtel. Un vaste bâtiment qui aura 250 pieds de longueur sur 80 de largeur, construit d'après les plans de M. Froelicher, doit contenir 34 pièces, dont quelques-unes seront destinées au cabinet d'histoire naturelle et à la bibliothèque, et les autres aux cours et aux études.

Une *première exposition nationale d'objets d'arts et d'industrie* a eu lieu cette année : on y a particulièrement remarqué de beaux tableaux d'histoire de M. *Léopold* Robert, élève de David, déjà connu par des productions exposées au Louvre en 1822; des aquarelles de MM. Lory fils et Moritz; des paysages de M. *Max.* Meuron, qui a obtenu une médaille à Paris, et de M. Robert, qui a parcouru l'Italie et les montagnes de la Suisse pour en dessiner les vues les plus pittoresques.

Parmi les objets d'arts qui se faisaient également remarquer en grand nombre à cette exposition, nous ferons une mention particulière d'une horloge de M. *Fréd.* Houriet, du Locle, où l'acier n'a été employé que dans le ressort moteur et dans les axes des mobiles : toutes les autres parties sont en laiton, or allié, or au 18 k. et or blanc. Les pièces en or pur, or et argent, or et platine, sont au nombre de soixante-deux; tous les pivots tournent sur joyaux, et les fonctions de l'échappe-

ment libre se font aussi au moyen de palettes en pierres fines. Quelques artistes avaient fait observer à M. Houriet que l'échappement et le ressort spiral n'étant pas en acier, il devait en résulter l'inconvénient d'un degré moindre d'élasticité; mais de nombreux essais et d'heureux résultats ont répondu à l'objection, et il a paru évident que l'or durci, soit par le refoulement, soit par tout autre moyen connu de l'auteur, est plus élastique que l'acier durci, non trempé. Cette horloge a marché pendant six jours, exposée au contact d'un aimant artificiel d'une force de 25 à 30 livres, sans éprouver aucun dérangement. Cette nouvelle méthode de fabrication des chronomètres pourra être d'une haute importance pour les hardis navigateurs qui, sur les pas du capitaine Parry, iront explorer les régions boréales, dans lesquelles l'influence magnétique exerce souvent une action très-sensible sur les garde-tems construits suivant les procédés ordinaires.

Un *bateau à vapeur, l'Union*, est entré dans le port de Neuchâtel, au bruit du canon et des applaudissemens de la population accourue de toutes parts pour jouir de ce spectacle nouveau. On assure qu'on va creuser le lit de la Thielle, petite rivière, qui ouvrira un passage dans le lac de Bienne, d'où, moyennant quelques travaux, le même bateau à vapeur pourra pénétrer dans le lac de Morat, et établir ainsi une communication rapide et commode entre les cantons de Vaud, de Berne, de Neuchâtel et de Fribourg. G.

Nécrologie. — Struve (*Henri*), né en 1751, d'un père médecin, connu par ses écrits scientifiques. Après avoir suivi les cours de médecine et de sciences physiques à l'université de Tubingue, Struve, de retour dans sa patrie, fut nommé, en 1784, professeur extraordinaire de chimie. Plus tard, l'enseignement de cette science ayant été régularisé, il reçut du gouvernement les titres et les attributions de professeur ordinaire de chimie et de minéralogie, et en outre d'inspecteur des mines. Tout en remplissant avec zèle ces importantes fonctions, l'honorable professeur prouvait encore par de nombreux écrits qu'il était digne de porter un nom déjà célèbre dans les sciences. Nous donnerons ici, d'après le *Nouvelliste vaudois*, une liste abrégée, et peut-être incomplète, des ouvrages publiés par Henri Struve. Ils sont rangés suivant l'ordre chronologique : 1° *Méthode analytique des fossiles, fondée sur leurs caractères extérieurs.* Lausanne, 1797. In-4°. — 2° *Recueil de mémoires sur les salines et leur application.* Lausanne, 1803. In-8°. — 3° *Description abrégée des salines du ci-devant gouvernement d'Aigle.* Lausanne, 1804. In-8°. — 4° *Fragmens sur la théorie*

des sources, et sur son application à l'exploitation des sources salées. Lausanne, 1804. In-12. — 5° *Itinéraire des salines.* Lausanne, 1805. In-12. — 6° *Mémoires sur différens objets relatifs à la géologie, aux mines et salines.* Lausanne, 1805. In-8°. — *Abrégé de géologie.* Lausanne, 1818; seconde édition; 1819. In-12. — 8° *Coup-d'œil sur l'hypothèse de M. Charpentier.* Lausanne, 1819. In-12. — 9° *Observations sur le gisement du gypse salifère dans le district d'Aigle.* Lausanne, 1825. In-12. — Il a publié, en outre, chaque année, depuis 1805 jusqu'en 1814, un *Rapport* en un volume in-12 sur les travaux entrepris ou à entreprendre dans les mines et les salines du district d'Aigle. Peu d'années avant sa mort, M. Struve avait été obligé, vu l'état de sa santé, d'appeler un suppléant pour occuper sa chaire : son choix était tombé sur M. Mercanton, de Vevey, élève de l'école polytechnique. Mais dans sa retraite et jusqu'aux derniers jours de sa vie, le respectable savant ne cessa de donner des preuves de l'intérêt éclairé qu'il prenait aux études de la jeunesse vaudoise : ainsi, la *Bibliothèque cantonale* a reçu de lui un bon nombre de livres précieux; il a fait don au *musée* d'une collection de minéraux; et, la veille même de sa mort, sentant approcher sa fin, il s'est empressé de remettre à un parent le catalogue d'une bibliothèque d'ouvrages relatifs aux sciences naturelles, destinée à être déposée au musée. Son testament contenait plusieurs autres dispositions qui annoncent un bon citoyen et un homme éclairé : il a légué, entre autres, à la ville de Lausanne, 4,000 fr. à percevoir lorsqu'on aura aboli la mendicité par l'établissement d'une maison de travail; aux écoles de charité, 400 fr.; à la société biblique, 400 fr.; sa collection de minéraux au gouvernement pour l'usage du professeur de minéralogie, excepté quelques objets qui manquent au musée cantonal et qui y seront déposés; enfin, sa bibliothèque à l'Académie de Lausanne. M. Struve est mort le 29 novembre 1826.

—Pestalozzi (*Henri*), né à Zurich, le 12 janvier 1746, vient de mourir, après une courte et douloureuse maladie, le 17 février dernier, à Neuhof, près de Brugg, dans le canton d'Argovie.

Pestalozzi occupait le premier rang parmi les philantropes contemporains qui ont entrepris la réforme du peuple par l'éducation. De hautes vertus, un zèle ardent pour le bien, des travaux persévérans dans la carrière dans laquelle il s'était volontairement engagé, des ouvrages utiles lui ont acquis des droits à la reconnaissance des hommes : nous lui devons le tribut d'hommages que nous aimons à payer à la mémoire des plus

illustres bienfaiteurs de l'humanité, et nous acquitterons notre dette envers Pestalozzi, dans une notice détaillée sur sa vie, ses ouvrages et ses établissemens d'éducation.

Depuis quelques années, Pestalozzi avait vu la décadence progressive, puis, la ruine complète de son Institut d'Yverdon, sur lequel il avait fondé jadis de meilleures espérances. Mais, s'il n'a pu terminer sa vie au milieu des amis et des disciples dont les soins et l'affection auraient embelli ses derniers instans, du moins il a dû emporter dans la tombe la consolante certitude que ses exemples et ses leçons n'auront pas été prodigués en vain : car déjà plusieurs de ses élèves, répandus sur les divers points de l'Europe et de l'Amérique, y ont obtenu, dans l'application de sa méthode d'éducation, des succès qui avaient été refusés au vénérable Pestalozzi, dans son pays et durant sa longue et bienfaisante carrière. *a*.

ITALIE.

Naples. — *Découverte d'anciens manuscrits.* — Le savant *Angelo* Maï, encouragé par le succès de ses recherches, explore maintenant les bibliothèques du royaume de Naples, pour tâcher d'y retrouver, dans la poussière et dans l'oubli, quelque précieux ouvrage de l'antiquité. On avait annoncé qu'il avait découvert un classique latin, dans la collection de l'abbaye de *Saint-Colombe* de Bobbio ; mais on vient d'apprendre que c'est un *Traité d'agriculture*, dont le manuscrit semble du ve siècle. L'ouvrage, qui est beaucoup plus ancien, est écrit en latin très-pur. On y trouve cités *Columelle*, *Celse*, *Diophanes*, *Dioscorides*, *Julius-Atticus*, *Nicesius*, et des auteurs grecs inconnus à notre tems. M. de J.

Aperçu *de l'état scientifique et littéraire des différentes parties de l'Italie en* 1826. (V. *ci-dessus*, p. 298-303.) — Quoique toutes les parties des connaissances humaines prospèrent plus ou moins dans les diverses provinces de la péninsule, quelques-unes sont plus généralement cultivées, surtout si elles sont moins exposées aux regards soupçonneux du pouvoir. Les recherches et les discussions sur la langue et sur la grammaire ont toujours occupé et occupent encore la plupart des littérateurs italiens. A les entendre, on serait tenté de croire que la langue italienne, qui compte sept siècles de durée et un si grand nombre d'écrivains classiques, n'est pas aussi formée que les autres langues modernes. Il faut néanmoins séparer de cette foule de grammairiens et de rhéteurs insignifians qui ont de tout tems inondé l'Italie, plusieurs critiques éclairés qui ont porté dans les mêmes discussions plus de lumière et plus de mé-

thode. Nous distinguons, parmi les écrits de ces derniers, les essais de *Grassi*, de *Niccolini*, de *Pezzana*, de *Gherardini*, de l'abbé *Romani*, et spécialement la *Proposta, di alcune correzioni al vocabolario della Crusca*, que le chevalier *Monti* vient d'achever.

Un grand nombre de ces critiques se sont occupés d'éclaircir la *Divine Comédie* de Dante. Jamais elle n'a compté autant de commentateurs qu'aujourd'hui. Depuis les poésies de *Varano* et de M. *Monti*, les partisans de Dante paraissent vouloir remplacer les pétrarquistes du XVIe siècle. Pendant que plusieurs poëtes se sont efforcés d'imiter les beautés de ce grand écrivain, des commentateurs ne cessent de l'expliquer. A les en croire, la *Comédie divine* ne serait plus qu'une nouvelle *Apocalypse*, où l'on cherche ce qui n'y est pas. Ainsi, ce qui est en quelque sorte un honneur pour ce poëte, devient un tourment pour ses lecteurs. Quelques-uns ont prétendu que les Italiens devraient consacrer toute leur vie à l'étude de Dante, en le regardant comme l'unique source de tout ce qu'on peut savoir. Ce sont les aberrations d'un enthousiasme honorable à quelques égards; au reste la plupart de ces auteurs se perdent dans un dédale de remarques grammaticales. Il ne faut pas cependant confondre avec eux les écrivains dont le but a été de nous présenter des observations neuves et ingénieuses sur ce qui regarde principalement les documens historiques, le mérite essentiel et poétique de cette épopée, et les allusions particulières du poëte. Telles sont la plupart des dernières recherches que nous devons à MM. *Foscolo, Rossetti, Troya, etc.*

Les Italiens se sont de tout tems signalés dans l'étude des langues anciennes et orientales; aucune autre nation ne les a fait servir plus qu'eux à la connaissance des antiquités et de la religion. Depuis peu, les grands philologues et les antiquaires semblaient avoir disparu avec les *Visconti*, les *Morcelli*, les *Marini*, etc. Peut-être, le but des nouvelles recherches n'intéressait-il plus l'esprit du siècle, qui ne s'attache qu'aux découvertes d'une importance réelle. Nous venons cependant d'apprendre que M. *Champollion jeune* a communiqué aux savans de l'Italie une impulsion plus utile par la découverte et l'application de l'alphabet phonétique. En visitant ce pays, il a laissé partout des élèves et des amateurs qui se sont proposé de marcher sur ses traces. Naples, Bologne, Florence, Turin, et surtout Rome, ont reconnu le mérite de ce nouvel Hermès, qui ouvre un nouveau monde aux regards curieux des antiquaires. Les savans les plus recommandables, tels que MM. *Maï, Peyron, Orioli, etc.*, lui ont rendu justice; M. *Valeriani* lui-même,

qui, à Florence, avait combattu son système, s'est depuis rangé franchement à son opinion.

Dans ce moment, l'Italie paraît, plus que toute autre nation, engagée dans les disputes des classiques et des romantiques. Quoique la plupart des maximes des premiers nous semblent plus sages et mieux fondées, nous reconnaissons volontiers la justesse de quelques-unes des observations de leurs adversaires, en rejetant toutefois ce dogmatisme absolu, qui voudrait s'emparer du domaine des lettres et des arts, comme il l'avait fait autrefois de la philosophie. Remarquons cependant que, tandis que plusieurs des classiques ne font que répéter les maximes et imiter les exemples des anciens, la plupart des romantiques, tout en affectant un grand esprit d'indépendance, semblent surpasser à cet égard leurs antagonistes; la plupart d'entre eux n'avancent rien sans l'autorité d'autrui; ils ne font que redire ce que leurs chefs avaient déjà débité. Ils se croient sûrs du succès, lorsqu'ils peuvent alléguer l'opinion favorable de quelque journaliste de leur école. Ainsi se prolonge une espèce d'écho littéraire où l'on reconnaît plutôt l'esprit de secte que cet amour du vrai et du beau qui devrait animer les amis des lettres et des arts. Nous ne confondons pas avec cette foule d'écrivains routiniers ceux qui ont trop d'esprit et de lumières pour ne pas rejeter ce genre de moyens; et c'est de ces derniers que nous voulons faire une mention spéciale.

La *Bibliothèque italienne* de Milan, et l'*Anthologie* de Florence combattent ordinairement, l'une pour le *classicisme*, et l'autre pour le *romantisme*. Ce n'est pas que l'*Anthologie* n'admette parfois quelques pages favorables aux classiques; mais elle protège ordinairement les romantiques. Quoi qu'il en soit, on dirait que ces deux journaux ont épuisé tout ce qu'on peut dire de mieux à l'avantage de l'un et de l'autre système. Le *Journal arcadique de Rome* soutient l'école des classiques, mais souvent avec plus de zèle que de philosophie : ses articles ne présentent pas le même intérêt que ceux qu'on rencontre dans la Bibliothèque italienne, et plus souvent dans l'Anthologie. M. *Gherardini*, dans sa traduction du *Cours de littérature dramatique*, de M. Schlegel, avait réfuté quelques opinions de cet écrivain. Il a ensuite analysé avec assez de précision les principes et les théories romantiques, et il a donné l'avantage à la doctrine des classiques dans ses *Élémens de poésie*. Tout en respectant le mérite de M. *Schlegel*, de Mme de *Staël* et de M. de *Sismondi*, que les romantiques d'Italie regardent comme leurs coryphées, il les trouve souvent peu d'accord entre eux, et réprouve tout ce qui lui paraît plutôt nouveau que raisonnable.

En même tems, M. *Hermès Visconti,* qui, à l'exemple du marquis Beccaria, voudrait appliquer l'esprit et l'analyse de la philosophie aux matières de la littérature et du goût, a publié un *Dialogue sur l'unité du tems et du lieu dans les ouvrages dramatiques.* Si les critiques n'ont pas été convaincus de la solidité de ses principes, ils n'ont pu lui refuser beaucoup de pénétration. M. *Manzoni,* doué d'un rare talent, et riche de divers genres de connaissances, n'a rien négligé pour soutenir sa théorie dramatico-romantique, qui n'est ni celle de Shakespeare, ni celle de Schiller, ni celle des autres, mais qui est toute à lui. C'est celle que cherchent à suivre la plupart des romantiques italiens. Sa doctrine est développée dans sa *Lettre à M. C... sur l'unité de tems et de lieu dans la tragédie.* Dans ses deux tragédies, le *Comte de Carmagnole* et *Adelghis,* M. Manzoni avait l'intention de mettre en pratique les règles contenues dans sa théorie. Il nous paraît avoir échoué dans cette entreprise. Quelques beautés se font, il est vrai, remarquer dans ces deux ouvrages, que déparent d'ailleurs de grands défauts ; mais, ces beautés, M. Manzoni les doit à son génie, tandis que les défauts sont le résultat du genre vicieux qu'il a adopté, et qu'il s'est vainement efforcé de justifier dans la lettre dont nous venons de parler.

Cette distinction, importante à établir, détrompera plusieurs critiques, qui, confondant les effets du génie avec les principes d'un système quelconque, se croient autorisés à justifier la bizarrerie de ce dernier par l'éclat de l'autre. De là, ces imitateurs médiocres qui, dénués de talent, sont d'autant plus blâmables qu'ils n'offrent que les écarts de sa méthode. On pourrait indiquer une preuve de ce que nous avançons, dans une des tragédies historiques, *Beatrice Tenda.* L'auteur, M. *Tedaldi-Fores,* avait débuté par une autre pièce, *Bondelmonte;* l'une et l'autre sont peu remarquables. On y reconnaît l'intention de suivre les traces de M. Manzoni ; mais il s'en faut bien qu'il s'approche de son modèle. Quoique ses pièces soient écrites dans le système de cet estimable écrivain, aucune d'elles ne renferme les beautés qui se font remarquer dans le *Comte de Carmagnole* et dans *Adelghis.* En général, Béatrice Tenda particulièrement est dépourvue d'intérêt; l'action marche lentement : et nous y avons vainement cherché les beautés dont il a été parlé avec tant d'emphase. Elle pèche aussi sous le rapport de la correction du style, ce qu'on n'a pas manqué de lui reprocher.

Les observations que nous venons de faire sur le genre dramatique peuvent s'appliquer au genre épique. Un jeune poëte, dont le génie est au-dessus de son âge, M. *Thomas Grossi,*

qui avait mérité des éloges pour sa nouvelle en vers, l'*Ildegonda*, a voulu s'élancer dans une carrière encore plus difficile; il a composé une nouvelle épopée, sous ce titre : *Les Lombards à la première croisade*. On avait répété que ce poëme serait supérieur à la *Jérusalem Délivrée*. Les censures, les débats, les brochures se sont multipliés de tous côtés. Au milieu de ces discussions orageuses, nous ne craignons pas d'avancer que ce poëme renferme assez de beautés d'une part, et d'imperfections de l'autre, pour n'être pas aussi déprécié ni aussi vanté qu'il l'a été jusqu'à présent. Nous nous bornons à remarquer ici que les imperfections qui le déparent semblent résulter du système romantique, tandis que les beautés appartiennent à l'auteur. Peut-être celui-ci a-t-il supposé que les mêmes ressorts qui peuvent animer une *nouvelle* aussi courte que son *Ildegonda*, pourraient soutenir l'intérêt d'une longue épopée; et il s'est trompé. Nous donnerons ailleurs une idée plus précise de ce nouveau poëme.

Quelques étrangers qui ont visité l'Italie prétendent que le nombre des hommes de lettres n'y est pas aussi grand que chez les autres nations. Des Français même n'ont pas hésité à répéter qu'ils en ont rencontré très-rarement, même dans les villes de quelque importance. Nous nous permettons de leur faire observer que les littérateurs en Italie ne se trouvent point réunis et concentrés dans une seule ville, comme à Paris; mais qu'ils sont disséminés dans la plupart des villes un peu considérables. Si l'on excepte les capitales des états les plus avancés en civilisation, quelles sont les villes secondaires où l'on en remarque beaucoup, et que l'on puisse comparer, sous ce rapport, je ne dis pas à Milan, à Florence, à Rome, à Naples et à Turin; mais à Pise, à Bologne, à Parme, à Modène, à Pavie, à Brescia, à Vérone, à Padoue, à Palerme, etc.?

Les Italiens cultivent les lettres plutôt par passion que par métier; ils suivent leurs études dans le silence de leur cabinet; et c'est là qu'il faut les chercher, si l'on veut les connaître, et non dans le grand monde, où ils paraissent rarement. Voltaire disait : « Les statues se présentent dans ce pays-là; et les hommes qui pensent se cachent; il faut les déterrer. »

On se persuadera sans peine que les connaissances sont plus répandues en Italie qu'on ne le croit communément, si l'on considère le nombre prodigieux des académies et des sociétés savantes et littéraires que l'on y rencontre, et dont nous avons indiqué les plus célèbres, et la grande quantité de journaux de tout genre que l'on y publie. La seule ville de Milan en

compte une vingtaine, indépendamment des ouvrages très-nombreux qui s'y impriment chaque année...

Ce coup-d'œil, très-incomplet sur l'état actuel des lettres en Italie, peut au moins donner une idée de la tendance des esprits dans ce beau pays, et du mérite littéraire des Italiens, non moins favorisés de la nature sous le rapport des dispositions morales et intellectuelles que sous celui du climat, qui paraît si favorable aux douces rêveries, aux studieux loisirs et aux nobles inspirations. FR. SALFI.

Rectification. — On nous écrit d'Italie que le célèbre chanteur MARCHESI n'est point mort, comme nous l'avions annoncé (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 816), et que, malgré son grand âge, il jouit encore d'une parfaite santé et habite toujours Milan, sa patrie. Nous avions emprunté cette nouvelle au journal anglais *the Harmonicon*, qui la donnait, comme fort connue, dans son XLVIe numéro, p. 207. Nous avons été d'autant plus portés à croire à l'exactitude du journaliste anglais, qu'il avait placé l'annonce de la mort de Marchesi à la suite d'extraits d'un journal bolonais, *Il Caffè di Petronio*. J. A.-L.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *Académie royale des sciences.* — L'académie a nommé correspondans, dans sa séance du 23 décembre dernier, M. GAMBART, directeur de l'Observatoire de Marseille, et M. NICOLLET, astronome à l'Observatoire de Paris, et membre du bureau des longitudes. L'Académie avait également nommé correspondans, dans une de ses séances précédentes, MM. HERSCHEL et BABBAGE, tous deux membres de la Société royale de Londres.

—*Instruction publique.*—Tandis que, dans quelques royaumes voisins, on semble vouloir éteindre le flambeau des lumières, le roi des Pays-Bas, fidèle à ses vues paternelles et vraiment libérales, vient de créer encore un établissement de haute instruction. Cette fois, c'est à la porte même de son palais qu'il établit *dix Cours publics*, destinés à répandre dans toutes les classes les idées généreuses que professent déjà sur les différens points du royaume des hommes éclairés et indépendans. Ces cours seront gratuits, et l'on ne sera pas assujéti, comme dans les universités, à payer des inscriptions. Les professeurs eux-mêmes donneront leurs leçons, d'après l'invitation du prince, qui n'avait pas besoin de leur promettre une *indemnité* pour leurs travaux. Servir un prince de cette manière, c'est acquérir de

nouveaux droits à sa propre estime et à celle de ses concitoyens. On dit que les lettres de nomination étaient conçues avec une délicatesse et une noblesse de sentimens qui honorent à la fois le Monarque qui les a dictées, et les savans auxquels elles s'adressaient. Voici les nominations qui ont été faites :

Lettres. *Histoire générale.* M. Lesbroussart, professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Bruxelles. — *Histoire de la Patrie.* M. Dewez, inspecteur des études et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Bruxelles. — *Littérature ancienne.* M. Baron, ancien professeur de grec à l'École Normale de France, et l'un des rédacteurs du *Globe.* — *Littérature nationale.* M. Lants, professeur de langue hollandaise à l'Athénée royal de Bruxelles.—*Histoire de la philosophie.* M. Vandeweyer, avocat et bibliothécaire de la ville de Bruxelles.

Sciences. *Physique et astronomie.* —M. Quetelet, de l'Académie royale des sciences de Bruxelles, et professeur de mathématiques transcendantes à l'Athénée royal. M. Quetelet, l'un des collaborateurs de la *Revue,* donnait déjà, depuis trois ans, des cours publics de physique et d'astronomie au Musée de Bruxelles. — *Chimie.* M. Drapiez, secrétaire de la commission du Musée de Bruxelles. — *Botanique.* M. Kickx, de l'Académie royale des sciences de Bruxelles. — *Histoire naturelle.* M. Vanderlinden, de l'Académie royale, et secrétaire de la Société médicale. — *Histoire de l'architecture.* M. Roget, ancien élève de l'école Polytechnique, architecte de la ville de Bruxelles.

Le roi vient de créer encore un *Conservatoire des Arts-et-Métiers,* dont le directeur, M. Onder de Weyngaert-Cantius, est déjà nommé. On ne tardera pas à connaître les nominations des professeurs qui seront chargés d'y donner des leçons.

Nous rappellerons encore, à cette occasion, que le roi des Pays-Bas avait créé à Bruxelles, depuis quelque tems, *un conservatoire de musique,* un *grand jardin des plantes* dont M. Drapiez est l'un des directeurs; et *un Observatoire,* dont les plans ont été dressés de concert par MM. Quetelet et Roget. On s'occupe actuellement de l'exécution de ces grands projets. (Voy. *Rev. Enc.* t. xxxi, p. 548.)

— *Projet d'une histoire générale des Pays-Bas.* — Le 23 décembre 1826, le roi, sur le rapport du ministre de l'intérieur, a pris un arrêté par lequel, considérant qu'il n'existe point encore d'histoire générale des Pays-Bas, rédigée sur des pièces authentiques, et qui embrasse toutes les parties du royaume; persuadé d'ailleurs qu'un tel ouvrage est propre à nourrir l'amour de la patrie, à affermir les vertus civiques, et à for-

tifier le caractère national, ordonne qu'il sera pris des mesures pour publier les documens historiques dignes de voir le jour. Quant à l'histoire même, elle est mise au concours, et l'homme de lettres qui donnera sur sa rédaction les vues les plus saines, et qui aura la capacité nécessaire pour remplir une telle fonction, sera nommé historiographe. Heureux pays où l'on promet des honneurs et des récompenses à ceux qui diront le mieux la vérité ! DE REIFFENBERG.

FRANCE.

TERRASSON (*Dordogne*). — *Découverte d'un ancien atelier d'armes des Gaulois.* — M. le comte D'ABZAC, juge de paix du canton de Terrasson, vient de découvrir au bord de la nouvelle route de Lyon à Bordeaux, entre Terrasson et Azerac, vis-à-vis du hameau de la Boissière, les restes d'un de ces ateliers où les anciens façonnaient des armes et des instrumens de silex. M. Jouannet, de Bordeaux, qui a si bien fait connaître cette branche d'industrie des anciens habitans du Périgord, avait déjà trouvé dans le Sarladais deux de ces ateliers antiques, et ce dernier, comme les deux autres, est caractérisé par une grande quantité de débris de silex, par une multitude de dards ébauchés, par le voisinage d'une petite grotte naturelle qui servait probablement de retraite aux ouvriers, et surtout par un amas considérable d'ossemens d'animaux domestiques qui conservent encore les traces du feu qui les carbonisa sur plusieurs points.

On fait remarquer que les silex ne se trouvent en place qu'à deux lieues de la Boissière, et qu'il fallait en ébaucher beaucoup avant d'obtenir des armes ou des instrumens parfaits, comme on peut en juger par le grand nombre de ceux qui ont été manqués et abandonnés; mais, à quoi servaient ces amas d'os ? C'est un problème qui peut-être ne sera jamais résolu.

M. d'Abzac, à qui l'on doit cette découverte intéressante, est l'auteur d'une entreprise utile et trop peu connue, d'un grand défrichement qu'il a fait exécuter aux portes de la petite ville de Sarlat, et au moyen duquel il est parvenu a convertir une bruyère sans produit en un canton fertile et peuplé. Ce défrichement, qui est au bord de la grande route, fait l'admition de tous ceux qui ont vu naître cette petite colonie, et le bonheur de cent familles indigentes. P. B.

Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique.

CAEN (*Calvados*). — *Société d'agriculture et de commerce.* — *Programme d'un prix* pour le meilleur mémoire ou le meilleur

procédé *sur le moyen de détruire l'insecte connu sous le nom de puceron lanigère* (Caen, 1826, demi-feuille in-8°). — Vous parcourez au printems la Bretagne, la riche Normandie et la Picardie : à l'aspect de leurs plants argentés de pommiers odoriférans, vous croyez aux plus riches récoltes de fruits. Mais l'atmosphère n'aurait contre eux ni bourrasques, ni orages, que déjà la plupart de ces fleurs recèlent une cause de mort. Un insecte encore plus destructeur dévore incessamment jusqu'aux racines de l'arbre : c'est l'*aphis mali* (myzoxyle), ou perce-bois. Semblable aux pucerons par son étonnante fécondité, et par la petitesse de sa taille, il s'en distingue par son enveloppe soyeuse blanchâtre, et par la précaution qu'il prend de se cacher dans l'arbre qu'il ronge. On présume qu'il a été apporté en France avec des plantes de l'Amérique du nord; et déjà les ravages qu'il cause jettent le découragement dans plus de vingt de nos départemens, et dans les comtés de l'Angleterre qui cultivent le pommier à cidre.

La *Société d'agriculture de Caen* fait la première un appel aux agronomes pour trouver un moyen sûr de délivrer les campagnes du puceron lanigère. Si ce moyen n'est pas bientôt découvert, la culture du pommier à cidre sera abandonnée. Une simple médaille de 300 fr. est le seul prix que cette société puisse proposer. C'est donc au patriotisme qu'elle fait cet appel désintéressé : nous espérons qu'il y sera répondu efficacement d'ici au 1er mai prochain, époque où les mémoires doivent être envoyés à M. Lair, secrétaire. *Isid.* L—n.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Séances du 22 janvier au 17 février* 1827 (1). — Le président fait connaître que, d'après l'examen des concours précédens pour les prix fondés par M. de Montyon pour la *physiologie expérimentale*, aucune décision n'exclut les mémoires sur la *physiologie des végétaux*.

M. *Arago* communique une lettre de M. Boussingault, adressée à M. de Humboldt, et datée de Bogota, dans laquelle ce voyageur décrit le tremblement de terre éprouvé dans cette ville le 17 juin 1826.

MM. *Silvestre* et *Bosc* font un rapport sur deux mémoires de M. Saintourens, concernant le défrichement et le déboise-

---

(1) La nécessité de réduire le volume de notre *Revue* nous oblige à retrancher ce qui n'apporte point d'instruction, et par conséquent les procès-verbaux des Académies, qui ne sont, le plus souvent, que des actes d'administration, ou qui ne renferment que des titres de *mémoires*. (N. d. R.)

ment des terres incultes du département des Landes. Dans le premier mémoire, intitulé *Coup-d'œil*, l'auteur compare les produits des landes, lagunes, mares et terres vagues du département, avec ceux des terrains cultivés qui les limitent en partie; il affirme que ces terres incultes seraient susceptibles de donner les mêmes productions que les secondes, si elles étaient convenablement cultivées. Il joint à ce premier mémoire, 1° le plan géométral d'une ferme de deux cents hectares divisés en portions, et qu'il suppose cultivés de la manière la plus avantageuse; 2° une table de la distance en ligne droite des clochers de Mont-de-Marsan à chaque chef-lieu de canton du département. Le second mémoire est intitulé : *Rognures au coup-d'œil des Landes*, et contient des additions au premier et de nouveaux développemens. Voici les conclusions du rapport : « M. Saintourens nous paraît mériter d'être encouragé pour ses bonnes intentions, pour le zèle dont il a fait preuve en recueillant un grand nombre de matériaux de statistique agricole, et en s'occupant avec continuité d'un objet qui est d'un grand intérêt pour une vaste contrée. Il doit être invité d'ailleurs à terminer le tableau qu'il annonce pour faire connaître toutes les cultures, constructions de bâtimens, canaux d'irrigation, plantations d'arbres, clôtures, etc., qui ont été exécutés depuis 1814 dans le département des Landes. » (Approuvé.)

MM. *Dulong* et *Gay-Lussac* font un rapport sur le mémoire de M. Dumas, qui a pour objet plusieurs points de la théorie atomistique. « Nous croyons, dit le rapporteur, avoir suffisamment fait sentir l'importance des nouvelles recherches de M. Dumas. On y retrouve le talent d'observation, l'exactitude des méthodes expérimentales, et la justesse des vues qui caractérisent ses autres travaux. Nous proposons donc à l'Académie d'accorder son approbation à ce mémoire, et d'en ordonner l'impression dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)

Au nom d'une commission composée de MM. Geoffroy Saint-Hilaire, De Lamark et Boyer, M. *Geoffroy* lit un rapport sur un mémoire intitulé : *Description de plusieurs monstruosités humaines anencéphales*, par M. *Vincent* Portal, D. M. « Le mémoire de M. V. Portal, élève et parent du célèbre médecin de ce nom, est en quelque sorte une expression vivante de l'état actuel de la science en ce qui concerne les recherches sur les monstruosités; il marque les degrés parcourus, car il nous montre qu'on ne s'en tient plus à de simples et sèches descriptions. On sait maintenant qu'on peut mieux faire que de s'étonner à la vue de ces cas rares que nous prenions autrefois pour des *man-*

quemens aux règles et à l'ordre de la nature, et qu'au contraire ces prétendus désordres forment aujourd'hui un corps de doctrine qui est dans une voie progressive d'utiles et précieuses recherches... Les faits présentés par M. V. Portal ont été recueillis avec savoir et sagacité; leur exposition est méthodique; ils sont facilement comparables, et mènent fort heureusement aux considérations générales que l'auteur en a déduites. Nous croyons en conséquence le travail de M. V. Portal digne de l'approbation de l'Académie, et nous proposons de l'insérer dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)

MM. *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur les composés du *brome*, présentés par M. Sérullas. « Le brome, dont M. Balard vient d'enrichir la chimie, a tant d'analogie avec le chlore et l'iode, qu'il forme avec les autres corps des combinaisons semblables à celles que le chlore et l'iode forment eux-mêmes. C'est ce qui résulte des expériences de M. Balard, et c'est ce que confirment les nouveaux résultats de M. Sérullas. Ces nouveaux résultats consistent dans la production d'un éther hydrobromique et d'un cyanure de brome qui s'obtiennent de même que l'éther hydriodique et le cyanure d'iode, et qui s'en rapprochent singulièrement par leur aspect et leurs propriétés. L'éther hydro-bromique est un liquide incolore plus pesant que l'eau, très-volatil, d'une odeur forte et éthérée, d'une saveur piquante, très-soluble dans l'alcool, dont il est précipité par l'eau. Quant au cyanure de brome, il cristallise en longues et belles aiguilles très-déliées, sans couleur, d'une grande solidité, d'une odeur extrêmement piquante, et d'une action si forte sur l'économie animale, qu'un grain de cyanure dissous dans un peu d'eau suffit pour tuer un lapin. D'ailleurs, dans toutes les épreuves auxquelles le cyanure de brome a été soumis par M. Sérullas, il ne s'est présenté aucun phénomène qui puisse faire croire que le brome soit un corps composé. Non-seulement M. Sérullas a répété devant nous les principales expériences qui sont relatives à l'éther hydro-bromique et au cyanure de brome, mais encore il en a fait quelques autres qu'il avait tentées depuis l'envoi de son mémoire à l'Académie, et qui ont pour objet de prouver que le brome se solidifie à 20° au-dessous de zéro; qu'il exerce une grande action sur l'hydriodure de carbone, et que de là résulte, avec beaucoup de chaleur, un bromure d'iode soluble dans l'eau, et un hydro-carbure de brome presque insoluble au contraire dans ce liquide, éthéré et sucré. Nous pensons que les observations de M. Sérullas méritent d'être insérées dans le Recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)

A. M.

Théatres. — Théatre français. — Ire représentation de *Louis XI à Péronne*, comédie historique en cinq actes et en prose, par M. Mély-Janin. (15 février 1827.) — Le roman de *Quentin Durward*, connu sans doute de tous nos lecteurs, me permettra d'analyser plus rapidement la pièce nouvelle, cette pièce n'étant elle-même, à quelques détails près, qu'une analyse du roman. Ainsi nous voyons au premier acte, Louis XI parcourant, sous le costume de Maître Pierre, les environs de son château du Plessis-lès-Tours. Mais ici, au lieu de son fameux compère Tristan, nous trouvons auprès de lui un certain Martigny, personnage bien moins intéressant. Louis est déjà instruit de l'amour de la jeune comtesse de Croye pour Quentin Durward, qu'elle a vu à la cour de Bourgogne, lorsqu'il aperçoit le jeune Écossais. Le roi l'interroge, le reconnaît pour l'amant d'Isabelle, lui donne à déjeuner, et le détermine sans peine à entrer dans la garde écossaise, en lui assurant que le crédit de Maître Pierre ne lui sera pas inutile. Martigny, par son ordre, procure même à Quentin une entrevue avec la comtesse, que Louis veut à toute force empêcher d'épouser le comte de Crèvecœur, vassal et ami du duc de Bourgogne. L'ambassade de Crèvecœur remplit le second acte. Le comte, comme dans le roman, après avoir énuméré les nombreux griefs de son maître, demande le renvoi d'Isabelle, et, sur le refus de Louis, jette à ses pieds le gant par lequel il le défie, au nom du duc de Bourgogne. Dunois, Chabanes, le Balafré, sont prêts à s'élancer; mais Louis les arrête, et ordonne à Quentin de relever le gage du combat. Il charge pourtant le comte de Chabanes de voir en particulier Crèvecœur, et de chercher des moyens d'accommodement. Chabanes parvient en effet à empêcher le combat; mais Crèvecœur ne tarde pas à découvrir que Quentin est aimé de la comtesse; les deux rivaux se provoquent en duel, et se donnent rendez-vous sur les frontières de France et de Bourgogne. Cependant Louis forme le projet de se transporter lui-même à Péronne, espérant tromper plus facilement son vassal dans une entrevue que par l'intermédiaire d'ambassadeurs. L'astrologue Galeotti, consulté sur ce dessein, assure que les constellations lui sont favorables, et, pour se venger de Martigny qui lui a tendu un piége, il inspire au roi la crainte qu'un de ses confidens ne le trahisse; Louis, par mesure de précaution, n'hésite pas à faire arrêter son cher Martigny. Cet incident appartient à M. Mély-Janin, aussi bien qu'une scène qui termine le troisième acte. Chabanes, voyant le roi décidé à partir pour Péronne, lui fait, sur l'imprudence de cette tentative, des représentations très-vives et assez peu respectueuses. Louis, poussé à bout, lui ordonne de

fléchir le genou; Chabanes obéit. Parlez maintenant, lui dit le roi. Sire, répond Chabanes, dans cette posture je ne parle qu'à Dieu. Cette posture, reprend Louis, est celle dans laquelle on arme les chevaliers. A ces mots, il lui jette au cou son cordon de St.-Michel, et lui donne l'accolade. L'effet de cette scène est dramatique; il le serait encore davantage, si le personnage de Chabannes était mieux rattaché à l'action. Le quatrième acte, en nous transportant à Péronne, justifie un peu tard le titre de la pièce. Charles-le-Téméraire est fort surpris de la visite de son royal hôte. Suivant les conseils de Philippe de Comines, il se dispose à le recevoir loyalement, comme son seigneur suzerain. Mais, à l'instant où Louis est prêt à s'asseoir au festin que le duc a fait préparer pour lui, le héraut bourguignon Toison-d'Or vient annoncer que Crèvecœur a été tué sur les frontières de France. Charles, qui l'avait chargé d'aller réprimer la révolte des Liégeois, suppose que Louis l'a fait assassiner. Alors s'élève entre Charles et les seigneurs bourguignons d'une part, Louis et les seigneurs français de l'autre, une violente altercation, à la suite de laquelle le roi, par ordre du duc, est conduit à la fameuse tour d'Herbert. Louis, arrivé au cinquième acte dans cette tour, s'informe curieusement de certain passage secret par lequel furent introduits les assassins de Charles-le-Simple. Mais Comines le rassure sur les intentions de son maître, et le roi, plus tranquille s'occupe du châtiment de son astrologue. M. Mély-Janin n'a pas cru devoir risquer sur la scène les préparatifs un peu trop anglais décrits dans le roman; il leur a substitué une lettre de Louis au compère Tristan, que le roi presse Galeotti de porter sur-le-champ à son adresse. Celui-ci, devinant sans peine le contenu de cette épître, se tire d'affaire, comme dans l'histoire et dans le roman, en répondant au roi, qui cherche à le trouver en défaut relativement à sa propre mort, qu'elle précédera de quelques jours celle de sa majesté. C'est dans la tour même que Charles vient tenir conseil sur le parti qu'il prendra à l'égard du roi. Tandis que Louis, seul sur le théâtre, attend avec anxiété le résultat de cette délibération, qui a lieu dans la salle voisine, un bruit sourd se fait entendre; des pas retentissent dans le passage secret. Louis s'imagine d'abord que l'on vient attenter à ses jours; il est agréablement surpris, en apercevant Quentin Durward, qui, à la tête d'une petite troupe, a pénétré dans la forteresse et s'en est rendu maître. Alors, le roi dispose à son tour du sort de son vassal. Mais tout s'explique : Crèvecœur a été tué en duel par Quentin; Louis n'est pour rien dans cet événement. Les deux ennemis se réconcilient, et la main d'Isabelle est le prix de l'heureux libérateur

du monarque. — Ici, l'auteur s'est beaucoup écarté de Walter Scott, de l'histoire, et, il faut bien le dire aussi, de toutes les vraisemblances. Sans doute, la guerre de Liége ne pouvait entrer dans le cadre du drame de M. Mély-Janin. Mais était-il impossible de le dénouer par un moyen plus naturel que celui qu'il a choisi, et plus conforme aux données historiques? Dans ce genre de drames surtout, il est d'une haute importance, même pour l'effet théâtral, de se rapprocher le plus possible de la vérité. Ce dénoûment est ce que la critique reprendra avec le plus de sévérité dans l'ouvrage de M. Mély-Janin. Elle regrettera aussi, en faisant la revue de ses personnages, de n'y pas retrouver les figures originales du prévôt Tristan, du barbier Olivier Le Daim, du Bohémien Hayraddin, de la comtesse Hameline et quelques autres encore. Elle regrettera surtout qu'il n'ait pas conservé plus d'intérêt aux amours de Durward et d'Isabelle, qui servent de lien à tout l'ouvrage. Ce lien relâché, la pièce n'attache plus que par un intérêt de curiosité et par la peinture des mœurs. Enfin la critique remarquera que le dialogue de M. Mély-Janin n'a pas toujours assez de légèreté et de grâce. Mais elle est obligée de reconnaître qu'il y a beaucoup d'adresse et de grandes difficultés vaincues dans plusieurs changemens qu'il a faits à la fable de Walter Scott pour l'adapter à notre théâtre. Tel est l'amour de Crèvecœur pour Isabelle, son duel avec Durward, et sa mort heureusement substituée à celle de l'évêque de Liége, pour motiver l'arrestation de Louis XI. Enfin, le trait le plus heureux peut-être que présente le dialogue appartient à l'auteur français. « J'ai dans la bouche une langue écossaise, dit Quentin à Maître Pierre dans Walter Scott, et elle est assez hardie pour dire ce que je pense en face du roi Louis; que Dieu le protége. » « Que Dieu le protége! » répète dévotieusement Maître Pierre, dans la pièce nouvelle. Ce mot de caractère a produit beaucoup d'effet. Le succès de Louis XI n'a été que faiblement contesté. Il est dû en partie au talent de Michelot, chargé de représenter ce monarque hypocrite. Son jeu profond et varié, et son excellent masque, ont suppléé en plus d'un endroit aux ravages évidens de la censure. On doit savoir gré à M. Mély-Janin de cette courageuse tentative dans un genre éminemment approprié à l'histoire moderne. L'accueil favorable que le public continue de faire à cette comédie est une nouvelle preuve que ses suffrages attendent désormais les auteurs dramatiques qui, en traitant les sujets nationaux, sauront employer des couleurs vraies et un dialogue naturel. CH.

ODÉON. — Ire représentation de l'*Enthousiaste*, comédie en trois actes et en vers, par M. LÉONARD (31 décembre 1826).

— Mme Valmère, jeune veuve, a un procès et deux amans. Le gain de son procès dépend en grande partie d'une pièce importante que Jamain, son beau-frère, vient de se procurer. Quant à ses amans, il règne entre eux un contraste parfait : l'un, Dubreuil, est un homme froid, circonspect, timide, et qui a pour principe d'arriver à l'amour par l'estime. « C'est prendre le plus long! » lui dit judicieusement la soubrette. L'autre, Mirbel, est un de ces hommes qui prennent feu pour le premier projet, pour la première idée qu'on leur présente, pour peu que l'idée soit extraordinaire, ou que le projet soit fou. Aussi, son enthousiasme change-t-il souvent d'objet, sans autre résultat que de compromettre sa fortune et de l'exposer même à de plus graves inconvéniens. Mirbel, un beau matin, en lisant le journal chez Dubreuil, son ami, forma le dessein d'une croisade en faveur des Grecs. Dubreuil va, le lendemain, pour l'en dissuader. Mirbel était déjà parti. Arrivé à Lyon, il fut retenu à la noce d'un de ses amis; dès-lors, la passion du mariage allait succéder à l'amour des Grecs, quand par malheur un curieux vient à parler du Mont-Jura. Voilà aussitôt notre homme en voyage; arrivé à Venise, les Grecs lui reviennent en mémoire, et il faisait les préparatifs d'une expédition contre les Turcs, quand la police, qui soupçonne les gens à moins, s'empare de lui, et il est ramené à Paris de brigade en brigade. C'est le froid Dubreuil qui raconte cette aventure à la jeune veuve dont le cœur incline secrètement en faveur du bouillant Mirbel. Cependant, Mirbel et Dubreuil se font réciproquement l'aveu de leur amour pour elle. Dubreuil est désolé de cette rivalité; mais Mirbel saisit avec transport l'idée de sacrifier l'amour à l'amitié; il promet au timide Dubreuil de parler pour lui à Mme Valmère, et l'engage à se retirer dans un cabinet voisin, à l'approche de celle-ci. En effet, il commence une déclaration pour Dubreuil; mais bientôt, à l'aspect de celle qu'il aime, un autre sentiment l'enflamme; et quand Dubreuil, qu'il a fait appeler, accourt plein de reconnaissance, Mirbel, tombé pour son propre compte aux genoux de Mme Valmère, lui baise tendrement la main. Dubreuil, un peu déconcerté, mais connaissant le caractère de Mirbel, le traite avec indulgence et se dispose même à lui rendre un service. Mirbel a introduit chez Mme Valmère un avocat, nommé Dumilard, avec lequel il a fait connaissance au spectacle, il y a deux jours. Enthousiasmé des qualités et des talens de son nouvel ami, il est prêt à lui remettre 80,000 fr. pour un établissement chimérique d'éducation que ce Dumilard lui propose. Dubreuil ne voit point d'autre moyen de l'en détourner que de lui demander

ses fonds pour un projet encore plus extravagant : il lui fait proposer par Jamain l'établissement d'un chemin de fer d'un pôle à l'autre. Malheureusement, Mirbel, contre son usage, veut exécuter à la fois les deux projets. Plus malheureusement encore, il a laissé soustraire par Dumilard la pièce sur laquelle Mme Valmère fondait l'espoir du gain de son procès. Ce procès, que l'on juge dans la journée, cause les plus vives alarmes, lorsqu'on voit arriver Mirbel triomphant. Il vient du Palais. Ayant vu l'avocat de Mme Valmère mal saisir la question, il s'est précipité au milieu de l'audience ; il a plaidé lui-même la cause avec sa chaleur accoutumée; vainement, n'étant pas avocat, a-t-on voulu lui imposer silence; il a poursuivi sa harangue; les juges l'ont entendu bon gré malgré, et convaincus par son plaidoyer, ont prononcé en faveur de Mme Valmère. Ce trait, par lequel Mirbel a réparé son imprudence et rendu vaine la friponnerie de Dumilard, détermine Mme Valmère à accepter sa main. — Il y a de jolis détails dans cette comédie, et la rivalité de Mirbel et de Dubreuil offre une situation comique heureusement développée et qui a soutenu l'ouvrage. Mais, dans toutes les autres parties de l'action, les ressorts se heurtent et s'embarrassent. Le dénoûment a le double défaut d'être invraisemblable et de contrarier les vues de l'auteur qui a voulu sans doute rendre son enthousiaste ridicule. Ajoutons que ce travers est mis en scène assez mal à propos dans un tems où l'on est bien plus disposé à tirer profit de l'enthousiasme qu'on affiche qu'à être dupe de celui qu'on éprouve. Ch.

— Ire représentation de l'*Amant de sa femme*, comédie en un acte et en vers. (2 fevrier 1827.) — Julie, mariée à douze ans au jeune comte Gustave, n'a fait qu'entrevoir son époux et n'a point quitté son couvent. Quelques années après son mariage elle apprend que Gustave, devenu colonel, fait la cour aux belles de Madrid. Arrivée incognito dans cette ville, elle se déguise en jockei et entre sous le nom de Jules, au service de son mari, qui la prend en grande affection. Ce n'est pas tout : sous le nom de Lorenza, jeune espagnole d'un rang distingué, elle a commencé une correspondance amoureuse avec Gustave, qui, fort épris de sa beauté, sollicite un rendez-vous pour le soir. Le rendez-vous est accordé, et même un prétendu oncle de Lorenza écrit à Gustave qu'il consent à lui donner la main de sa nièce. Cette lettre, si favorable en apparence à l'amour du colonel, trouble au contraire toute sa joie; car elle lui rappelle qu'il est marié. Dans son désespoir, il parle de rompre ce lien funeste. Mais Jules oppose à ce projet des remontrances si éloquentes que le colonel en est touché et ne voit

Lorenza que pour lui exprimer tristement qu'il ne peut partager son amour. Bientôt, il apprend l'arrivée de la comtesse, et, lorsqu'elle se présente à ses yeux, il reconnaît en elle, avec autant de surprise que de plaisir, son jockei Jules et sa maîtresse Lorenza. Voilà du moins ce que nous avons cru saisir, au milieu de l'orage de sifflets qui a couvert la voix des acteurs pendant le dernier tiers de la pièce. Un sujet aussi romanesque, aussi invraisemblable, aurait eu besoin, pour se faire excuser, d'amener des situations théâtrales relevées par un dialogue piquant. Malheureusement, intrigue et dialogue, tout est languissant et froid. L'ouvrage est d'une dame qui a sagement gardé l'anonyme. Le parterre aurait dû, par galanterie, et même par esprit de justice, attendre la fin de la pièce pour prononcer son arrêt de condamnation. Ch.

Beaux-arts. — *Exposition des manufactures royales.* — Rien ne prouve mieux l'intérêt qu'inspirent les arts, que le courage avec lequel les amateurs et les personnes les plus distinguées de la capitale viennent considérer les produits annuels de ces manufactures. En effet, l'exposition a lieu non-seulement à l'époque la plus rigoureuse de l'hiver, mais encore dans un local qui n'est pas chauffé. D'ailleurs, des salles d'une étendue et d'une hauteur immenses, où l'on n'aperçoit que des murailles nues, et un sol sale et froid de ton, ne conviennent pas du tout à des objets délicats, tels que les produits de la manufacture de Sèvres, la plus importante, sans contredit, des manufactures royales. Il faut espérer que l'on sentira, enfin, la nécessité d'approprier un local à cette exposition.

Les produits de Sèvres n'ont jamais été, je crois, si nombreux, si variés, ni aussi importans; aussi ont-ils beaucoup attiré l'attention publique. Je m'arrêterai peu à ces objets où la peinture n'est employée que comme moyen d'ornement; cependant, je signalerai, parce que ce sont véritablement des objets précieux, *une table ronde* d'une grande dimension et très-riche, *sur laquelle on a peint*, en neuf tableaux, *les principaux épisodes du sacre*, et dont le pied est orné de six statuettes représentant les six principales villes de France; *un meuble destiné à servir de bibliothèque pour des livres de piété*, orné d'un grand nombre de figures de saints, et de portraits d'orateurs et d'écrivains chrétiens. J'avoue que je n'aime pas beaucoup la composition de ce meuble. Le style gothique, si léger, si élégant dans ses détails, veut cependant de la masse; réduit à de si petites proportions, il perd son caractère; d'un autre côté,

puisque, pour la forme du meuble, on avait adopté le style gothique, les peintures dont il est orné auraient dû se rapprocher également de ce même style. *Un autre meuble servant d'armoire pour serrer des bijoux et de riches ornemens de femmes.* Ici, toutes les ressources et toute la magnificence du décor ont été employées avec beaucoup de goût.

Depuis dix ans, je répète que c'est un mauvais système de mettre des paysages, ou des scènes qui ont de la profondeur, sur des vases; que c'est en altérer la forme; que les lointains d'un tableau font réellement un trou. J'ai dit qu'il fallait imiter les anciens, parce que l'on ne pouvait espérer de faire mieux qu'eux. Cette année, il y avait encore de ces vases ainsi ornés; mais on m'a annoncé que c'était pour la dernière fois : mon opinion était donc fondée. Au reste, on a pu remarquer que d'autres vases, de forme grecque pure, enrichis d'ornemens empruntés également aux Grecs, avaient obtenu l'approbation de tous les gens de goût. Au surplus, je ne rejette pas l'emploi des figures peintes; on pourrait orner des vases de figures dans le style des *Heures* de Raphaël, qui lui-même a imité les Étrusques; on peut encore les employer de manière à rappeler les formes de la sculpture, comme, par exemple, le sujet peint en camée par M. Parant, sur le bandeau du vase où il a représenté allégoriquement l'*entrée du Roi à Paris après son sacre.* Seulement on se demande, puisque la peinture imite une pierre précieuse, pourquoi l'imitation ne s'étend pas au vase entier. Cette composition de M. Parant ne m'a pas semblé très-bien entendue. D'un côté, je vois le Roi couvert d'une tunique et d'un pallium grecs; de l'autre, un ange protecteur, conservateur, qu'à l'expression de sa tête et au mouvement de ses cheveux et de son épée, l'on prendrait pour un ange exterminateur. On a quelquefois représenté des héros modernes et des rois guerriers avec le costume romain; c'est ainsi que M. Bosio en a usé pour la statue de Louis XIV; mais je ne me rappelle pas qu'on ait fait encore usage du costume grec pour les rois de France; au surplus, un ange forme avec ce costume un véritable contre-sens. Il faut prendre garde : la peinture sur porcelaine, pour cela même qu'elle est inaltérable, demande à être traitée avec une grande sévérité; un peintre fait un mauvais tableau, on l'oublie; mais on ne brise pas un vase riche, précieux, parce que la peinture employée à le décorer est médiocre; il faut donc tâcher que l'ensemble soit satisfaisant; il faut songer que l'on travaille pour une durée indéfinie; cela mérite bien qu'on y prenne garde.

M. Robert, dont j'aime extrêmement le talent, a reproduit

dans une très-grande dimension, un paysage de Karel-Dujardin, connu sous le nom de *la charrette au cheval blanc*. Je lui dirai, avec franchise, que je crois qu'il a fait un mauvais choix. Sans doute, c'est un fort bel ouvrage, il y a des choses d'une finesse de ton très-remarquable; mais plusieurs parties, principalement dans les devans, sont usées; il suit de là que, dans l'impossibilité de faire ce qui n'existe plus, il règne un peu de sécheresse et d'égalité de ton dans les premiers plans de la copie. Lorsque je vis ce tableau dans l'atelier de l'artiste, pendant qu'il était occupé à le copier, je sentis naître quelques appréhensions qui se sont réalisées. Au reste, ces observations ne s'appliquent pas à M. Robert, qui, dans ce même ouvrage, a donné des preuves d'une extrême habileté, mais seulement à l'emploi qu'il en a fait.

Je terminerai cet examen par les deux morceaux capitaux de l'exposition : *Deux têtes, grandes comme nature*, peintes, l'une par Mme Jaquotot, d'après Van-Dyck; l'autre par M. Beranger, d'après Rubens. On avait déjà essayé de faire des peintures de cette dimension sur porcelaine, mais rien n'avait encore approché du mérite de ces deux ouvrages, et on peut les regarder comme une nouvelle conquête de l'art. Voila le moyen créé; il faut maintenant savoir l'employer utilement.

Quelques personnes ont voulu établir une comparaison entre ces deux ouvrages; je ferai de même : c'est peut-être le meilleur moyen d'en assigner le mérite réciproque.

Rubens a dans le pinceau une verve qui va quelquefois jusqu'à la folie; ses touches sont souvent heurtées; il indique, mais il ne termine pas les accessoires; tout est calculé pour un effet brillant; on peut donc lui reprocher une sorte de manière. Néanmoins, dans quelques ouvrages, notamment dans le portrait qu'a reproduit M. Béranger, tout en conservant cette liberté de pinceau qui lui donne tant de charmes, il montre plus d'étude, une imitation plus vraie de la nature. *Vandyck*, d'une couleur aussi brillante que Rubens, ne laisse pas apercevoir le travail du pinceau; les formes sont rendues avec une douceur inexprimable; c'est la nature même que l'on a sous les yeux. M. Beranger semble s'être beaucoup occupé de rendre la manière de Rubens, et je trouve qu'il y a fort bien réussi; mais il n'a pas reproduit le maître dans toutes ses parties. Ainsi, la couleur des cheveux et de la barbe n'est pas entièrement fidèle; je ne sens pas sous la barbe la forme et l'expression de la bouche, comme dans l'original; les tons de carnation de la

joue éclairée me semblent manquer de liaison; enfin, la masse de ton de la copie est plus jaune que l'original.

Mme Jaquotot, qui voulait montrer toutes les ressources de sa palette, a copié le portrait de Vandyck le plus fin et le plus brillant tout à la fois de ceux que possède le musée; mais, guidée par un sentiment exquis, elle s'est bien donné de garde de conserver les taches produites par le tems, le vernis et la restauration. Du reste, c'est le maître lui-même que l'on a sous les yeux. Le travail de Vandyck est fini, soigné, précieux : la copie offre ces mêmes caractères. Quel ressort! quelle puissance de modelé! quelle belle lumière sur toute cette tête! comme la barbe est bien implantée!

Je conclus de cette comparaison que la palme est restée à celui des deux artistes qui avait à reproduire l'original le plus difficile à rendre, et qui l'a fait de la manière la plus complète. A ce titre, et quoique M. Beranger ait montré beaucoup de talent, il n'est pas moins constant, pour toutes les personnes éclairées, que Mme Jaquotot a conservé le rang qu'elle occupe depuis long-tems. Cette vérité serait encore bien plus frappante, si M. Beranger voulait se prendre à un maître tel que Raphaël, que Mme Jaquotot a rendu avec tant de sentiment et de fidélité. Là, il ne s'agit plus seulement de manier le pinceau avec liberté; il faut tracer des contours d'une excessive pureté, et rendre des expressions admirables.

Il serait à désirer, maintenant, que le ministère de la maison du Roi se hâtât de faire copier, sur porcelaine, par ces mêmes mains habiles qui viennent de faire leurs preuves, les plus beaux portraits connus des personnages célèbres; ce serait une collection unique au monde, et surtout bien précieuse.

La *manufacture de Sèvres* a exposé, pour la première fois, des peintures sur verre, fixées à la manière des peintures sur porcelaine; je me propose d'en parler séparément dans une *Notice* consacrée à la *peinture monumentale*, où je rendrai compte des travaux importans de cette nature exécutés depuis plusieurs années, tels que la coupole de Sainte-Geneviève, les fresques de Saint-Sulpice, les peintures de la Bourse, les essais récens de peinture sur verre, etc.

La *manufacture des Gobelins* est restée cette année au-dessous de sa réputation. Elle avait exposé *une bannière représentant Saint-Germain, évêque*, d'après M. Gros, et *sept tableaux, dont les sujets sont puisés dans les vies de Saint-Louis, François Ier et Henri IV*, exécutés d'après des originaux de M. Rouget. Il faut ici faire la part du peintre et celle des

artistes des Gobelins. Cette manufacture brille ordinairement par l'éclat de ses couleurs; cependant, toutes ces tapisseries étaient ternes, sans transparence. Certes, la figure de M. Gros est telle qu'on pouvait l'attendre d'un maître comme lui; on y retrouve ce feu, cet élan qui le caractérisent; les draperies sont larges et éclatantes; la tapisserie ne rend tout cela qu'imparfaitement. Quant aux compositions de M. Rouget, ce sont des figures posées les unes à côté des autres; mais ce ne sont pas des tableaux : la force d'exécution ne devient précieuse que lorsqu'elle s'allie à la pensée. Les tableaux en tapisserie coûtent extrêmement cher, plus que le prix donné au peintre qui fait les originaux; lorsque l'on emploie un genre aussi dispendieux, au moins faut-il l'appliquer à des ouvrages d'un mérite reconnu; certes, nous ne manquons pas de beaux tableaux au Musée : par exemple, ce serait, ce semble, une idée heureuse que de reproduire la galerie de Rubens, où l'on trouve les conditions les plus favorables à la tapisserie.

Il paraît que la *manufacture de mosaïque* a cessé d'exister; j'en suis fâché. On sait quel parti les anciens et les Italiens ont tiré de ce genre pour le décor de leurs édifices; les salles du Louvre en offraient un bel emploi; en revanche on a vu, pour la première fois, des étoffes de laine fabriquées dans une manufacture qui est, je crois, sous le protection du Roi, et que dirige Mme la comtesse du Chayla; ici ma compétence cesse; je dirai toutefois que j'ai été frappé de la finesse du tissu, de la beauté des nuances et du bon goût des dessins. P. A.

Nécrologie. — Briot (*Pierre-François*), docteur en chirurgie, professeur de pathologie et de clinique chirurgicale à Besançon, correspondant de l'Académie royale de médecine, né en 1773, dans le département du Doubs, mort au mois de décembre 1826, à l'âge de 53 ans. — La trop courte carrière de cet habile chirurgien fut partagée entre l'étude, l'exercice de son art et des actes de bienfaisance et de philantropie. il entra de très-bonne heure dans la carrrière qui l'a rendu célèbre; dès 1792, il fut attaché comme officier de santé au service des armées. Le goût de l'étude le suivait jusqu'au milieu des occupations dont la chirurgie militaire ne manquait point à cette époque de nos annales; employé pendant quelque tems à l'hôpital de Plaisance, il profita de ce séjour pour faire plusieurs visites au célèbre Scarpa, à Pavie, et pour profiter de ses instructions. Il écrivit alors plusieurs mémoires, et rédigea un *Traité sur les plaies d'armes à feu;* ce dernier ouvrage n'a pas

été publié. En 1800, la *Société de médecine*, établie dans l'école de médecine, l'adopta pour son correspondant; il avait quitté le service militaire et commençait la vie paisible, studieuse et occupée dont il sentait depuis long-tems le besoin. Il s'était fixé à Besançon : une société de médecine se forma dans cette ville, et M. Briot, qui avait contribué à son organisation, fut l'un de ses membres les plus utiles. Il publia d'abord un ouvrage inédit du professeur Tourtelle, *Sur la matière médicale*, avec un Discours préliminaire qu'il y ajouta : il acheva la traduction du *Traité d'accouchemens* de Stein, qu'il avait commencée à l'armée. En 1806, il fut attaché à l'*école pratique* de l'hôpital Saint-Jacques, d'abord comme professeur d'anatomie et d'accouchemens; ensuite, comme professeur de pathologie et clinique chirurgicales. Trois couronnes académiques lui furent décernées : l'une en 1815, par l'Académie de médecine de Paris; et les deux autres, par celle de Montpellier, la première en 1819, et la seconde en 1824. Les questions mises au concours supposaient, dans les concurrens, une vaste érudition sur la chirurgie et sur son histoire. Ces travaux littéraires n'enlevaient aucune partie du tems qu'il réservait pour ses élèves et pour ses malades; c'est au dépens de sa santé qu'il devenait célèbre par ses écrits. Après avoir résisté, à différentes époques de sa vie, à une maladie grave, qui se reproduisait avec les mêmes symptômes, il y succomba, le 29 décembre 1826. Ses élèves et toute la ville de Besançon regretteront long-tems le professeur, l'habile chirurgien, le savant dont les ouvrages, estimés et recherchés en France et dans les pays étrangers, honoraient le pays où l'auteur était né, où il avait acquis sa première instruction, et qu'il avait préféré même à la capitale pour se livrer à ses études de prédilection.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME CAHIER.

FÉVRIER 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les assurances . . . . . *M. Francœur.* 349
2. Esquisse historique de l'industrialisme . . . *B.-C. Dunoyer.* 368

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Recherches asiatiques, ou Transactions de la Société du Bengale (ouvrage anglais) . . . . . *Ferry.* 395
4. Problème de l'esprit humain, par M. Massias, 2e article. *P. A. Stapfer.* 414
5. L'Europe par rapport à la Grèce, par M. de Pradt . *A. M.* 431
6. Le général Dumouriez et la Révolution française, par M. Ledieu . . . . . *F. D. T.* 437
7. Œuvres dramatiques et lyriques de Moratin (ouvrage espagnol.) . . . . . *Muriel.* 451
8. Nouveaux mélanges historiques et littéraires, par M. Villemain. . . . . *P. F. Tissot.* 477

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 110 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3. 488
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8 490
— *Russie*, 1 ouvrage périodique. 498
— *Danemark*, 1. 501
— *Allemagne*, 7. . . . . *Ibid.*
— *Suisse*, 2. 510
— *Italie*, 9, ... 512
— *Espagne*, 1. 520
— *Pays-Bas*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 522
FRANCE, 70, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 22. . . . 528
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 19. . . 548
— *Littérature*. 16. 574
— *Beaux-Arts*, 4. 591
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 1. 595
— *Ouvrages périodiques*, 7 publiés dans les départemens. 596
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 598

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — Législation : Codification. . . 600
ASIE. — *Inde britannique : Calcutta* : Société de physique et de médecine; Prix proposé. — Spécifique contre le choléra-morbus 603

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Irlande :* État de l'instruction populaire. Découverte d'anciens manuscrits. — Suite de la *Revue sommaire des Sociétés de la Grande-Bretagne :* Société linnéenne; Société minéralogique; Société zoologique; Société entomologique. 604
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg :* Académie impériale des sciences : Prix proposé 607
POLOGNE. — *Gallicie. Léopol :* Fondation d'utilité publique. . . 611
NORVÉGE. — *Drontheim :* Établissement d'un musée. . . . . *ibid.*
ALLEMAGNE. — *Hambourg :* Aperçu de la situation du commerce de cette ville avec le continent de l'Amérique. — *Bonn :* Université. — *Fribourg :* Société d'histoire. 612
SUISSE. — *Neuchâtel :* Progrès de la civilisation. — *Nécrologie :* Struve; Pestalozzi. 618
ITALIE. — *Naples :* Découverte d'anciens manuscrits. — Aperçu de l'état scientifique et littéraire des différentes parties de l'Italie en 1826; 2e *article.* — Rectification. 621
PAYS-BAS. — *Bruxelles :* Académie des sciences; Instruction publique; Projet d'une histoire générale des Pays-Bas. . . . 626
FRANCE. — *Terrasson* (Dordogne) : Découverte d'un ancien atelier d'armes des Gaulois. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Caen* (Calvados). Société d'agriculture et de commerce; Prix proposé 628
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : séances du 22 janvier au 17 février 1827. — *Théâtres : Théâtre Français :* première représentation de Louis XI à Péronne, comédie historique. *Odéon :* premières représentations de l'Enthousiaste, et de l'Amant de sa femme, comédies. — *Beaux-arts :* Exposition des manufactures royales. — *Nécrologie :* Briot. 629

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

APERÇU HISTORIQUE SUR LES CHEMINS DE FER.

La facilité des communications a été dans tous les tems considérée comme un des premiers besoins des peuples civilisés; aussi voyons-nous les nations y attacher une importance toujours proportionnée à leur degré d'instruction. Le producteur et le consommateur, l'homme laborieux qui vit du fruit de son travail, aussi bien que celui qui peut subsister du produit de ses revenus, sont également intéressés aux perfectionnemens qui ont pour but de rendre les communications et les moyens de transport plus faciles et plus prompts. Il serait superflu d'insister sur cette vérité. Nos bons aïeux n'avaient à leur disposition que de mauvais chemins bien fangeux, sur lesquels il n'était même pas sans danger de s'exposer pendant une

partie de l'année (1): leurs voyages les plus importans et leurs relations de toute espèce étaient souvent tout à coup interrompus par le débordement des moindres rivières. Nous sommes maintenant beaucoup plus heureux, quoique bien éloignés encore du degré de perfectionnement où nous pouvons et devons arriver. Des ponts sont jetés sur les fleuves, presque sur tous les points où le besoin s'en fait sentir; des routes, auxquelles on peut reprocher d'être parfois beaucoup trop larges et inutilement somptueuses, par cela même, d'un entretien plus difficile et plus dispendieux, traversent notre pays dans tous les sens; les eaux circulent dans des canaux, qui offrent au commerce intérieur des voies économiques, surtout depuis la découverte de cette célèbre machine qui est venue soulager l'humanité, en la débarrassant de ses travaux les plus pénibles. Nos ancêtres seraient sans doute saisis d'admiration, à la vue de ces merveilles. Cependant, quelque bons et utiles que soient ces résultats de notre civilisation, l'invention dont nous voulons entretenir nos lecteurs n'attend peut-être que quelques per-

---

(1) Trop souvent, nos grandes routes actuelles et nos chemins vicinaux, très-mal entretenus, et les rues de nos petites et de nos grandes villes, même de la capitale, encombrées de boues et, dans une partie de l'hiver, d'énormes tas de neige durcie ou à demi fondue, sont presque impraticables, et rappellent les tems de la barbarie. — Dans une ville comme Paris, qui a plus de 40 millions de revenu annuel, des brigades de balayeurs devraient être attachées à chaque quartier, et les rues et les places publiques devraient être purgées de boues et d'immondices, et nettoyées tous les matins, comme le sont les escaliers et les appartemens d'une maison particulière tenue avec soin. C'est ainsi que la police municipale, en remplissant religieusement ses devoirs, emploierait à des travaux utiles les bras inoccupés de beaucoup d'indigens, diminuerait et ferait cesser peu à peu la mendicité, honte et fléau de nos sociétés modernes, et veillerait à la propreté et à la santé publiques avec une sollicitude ingénieuse et active qui ferait aimer le gouvernement, et qui attacherait par des liens plus étroits les citoyens à la patrie; tout se tient dans l'état social, comme dans l'univers. M. A. J.

fectionnemens et une diminution dans le prix du fer et du combustible, pour surpasser tous leurs avantages. Elle rend déjà de grands services dans les provinces industrielles de l'Angleterre dans lesquelles l'établissement des canaux n'était pas possible. Cependant, elle est encore peu connue en France; par ce motif, les détails historiques qui vont suivre et que nous avons empruntés aux journaux anglais, et aux ouvrages sur les chemins de fer qu'on a publiés dans ce pays, ne seront pas sans intérêt.

Il serait difficile d'assigner l'époque précise à laquelle les *routes-ornières* commencèrent à être employées. Tout porte même à croire que les ornières en bois ont été mises en usage dès la plus haute antiquité, pour faciliter les transports dans l'intérieur des mines. On sait que, dans quelques villes d'Italie, depuis un tems immémorial, on est dans l'habitude de garnir les rues de deux rangées d'ornières de granit, destinées à recevoir les roues des voitures, tandis que la partie intermédiaire sur laquelle les chevaux doivent marcher est pavée à la manière ordinaire (1). Un passage d'un ouvrage de Gray, publié en 1649, fait penser que les ornières en bois existaient alors, dans les environs de Newcastle-sur-Tyne, pour le transport de la houille depuis la mine jusqu'à la rivière. Telle est l'obscurité qui règne sur ces chemins, que l'on ignore si, avant cette époque, ils étaient usités dans d'autres parties de l'Angleterre.

Voici la description que Jars, dans ses voyages métallurgiques, a donnée de ces chemins, en 1765 (2) : Après avoir, dit-il, tracé la route et fait sur toute sa longueur une excavation de deux mètres de largeur, et plus ou moins profonde, suivant

(1) C'est à Milan que l'on emploie surtout le genre de pavage dont il est ici question. A Florence, la surface entière des rues est couverte de dalles posées à *joints incertains*, comme le faisaient les anciens Romains. (N. D. R.)

(2) T. 1, p. 199.

le niveau du terrain, on pose en travers, à des distances de 1^m, des pièces de bois de $0^m,1$ à $0^m,2$ d'équarrissage : sur celles-ci, et dans la direction de la route, on place deux rangées de pièces de bois bien équarries, de 0,15 à 0,17 de largeur sur 0,13 d'épaisseur : on les fixe sur les traverses, à l'aide de chevilles de bois. Elles laissent entre elles un espace de $1^m,3$. On ne tarda pas à s'apercevoir combien ce mode de construction était imparfait. En effet, le poids des chariots ne devait pas tarder à briser les ornières, avant que les roues les eussent entièrement usées; ce qui exigeait de fréquentes réparations. Cependant, malgré les dépenses que cet inconvénient devait entraîner, on trouvait encore, dans l'augmentation de la charge qu'un cheval pouvait traîner, un avantage suffisant pour rendre ce mode préférable aux routes ordinaires, surtout lorsque les localités permettaient de donner au chemin une légère pente. On remédia en partie à l'inconvénient très-grave que nous venons de signaler, en plaçant sur les ornières d'autres pièces en bois de même dimension, qu'on fixait sur les premières avec des chevilles. Il serait superflu de nous arrêter plus long-tems sur une espèce de *route-ornière* qui n'a été et n'a pu être en usage que dans quelques localités et dans un tems où le bois était très-commun.

On ignore à quelle époque on employa la fonte pour la première fois dans les routes-ornières. Quelques essais furent faits, en 1738, en Angleterre (1); mais les ornières étaient trop faibles pour la charge qu'on voulait leur faire porter. Comme les canaux furent mis en vogue vers cette même époque, l'attention publique s'y porta tout entière; ce qui fit négliger complétement les routes-ornières. En 1776, M. Carr fit construire, pour le service des houillères près de Sheffield, un chemin du genre de ceux que les Anglais appellent *platte-rail* ou *tram-rail* (ornière plate). Il consistait en deux rangées de pièces de fonte qui avaient six pieds de longueur et qui étaient fixées sur des traverses avec des chevilles, comme les ornières en bois. Un

(1) *Trans. Highland society*, vol. VI, p. 7.

rebord s'élevait de chaque côté, à la partie extérieure de l'ornière, et empêchait que la roue ne pût s'échapper à droite ou à gauche. Quoique ces chemins fussent préférables aux chemins à ornières de bois, ils avaient encore plusieurs défauts très-graves. Les traverses en bois devaient se pourrir en peu de tems et rendre ainsi nécessaires de fréquens remplacemens. En second lieu, les pièces de fonte présentaient leur moindre épaisseur à la pression de la roue, et devaient se briser par le moindre choc, à moins qu'on ne leur eût donné de fortes dimensions, ce qui aurait exigé de trop grandes dépenses.

On remédia au premier inconvénient en remplaçant les traverses par des supports en pierre infiniment plus économiques et plus durables, et au second, en donnant à l'ornière une saillie inférieure, qui, sans en augmenter beaucoup le poids, la rendait susceptible d'une résistance plus considérable. L'ornière présentait ainsi, dans son élévation, la forme d'un rectangle très-alongé : depuis, l'expérience ayant prouvé que, lorsqu'on suspend un poids à une barre supportée par ses deux extrémités, l'effort le plus grand porte sur son milieu, cela conduisit à augmenter l'épaisseur de cette saillie vers le centre de l'ornière. Par ce moyen ingénieux, on parvint à rendre le chemin très-solide, sans augmenter beaucoup la quantité de matière; par la forme elliptique à la saillie, l'ornière devient susceptible de la même résistance dans tous ses points.

Voici les dimensions qu'on donne le plus ordinairement aux ornières de fonte. Elles ont $1^m,2$ de longueur : la surface sur laquelle la roue doit rouler a $0^m,10$ de largeur. Le rebord qui sert à retenir la roue n'excède pas $0^m,08$, et la saillie inférieure est à peu près de la même épaisseur vers le milieu. Ces ornières sont placées bout à bout, et reposent par leurs extrémités sur des supports en pierre, sur lesquels elles sont fixées à l'aide de chevilles.

Tels sont, à quelques légères modifications près, les chemins à ornières plates employés maintenant en Angleterre.

Vers 1789, c'est-à-dire, peu après l'introduction de la fonte dans la construction des chemins, M. Jessop fit construire une

autre espèce d'ornières en fonte que les Anglais nomment *edge-rail*, et que nous appelons *ornières saillantes*.

Ces ornières ont été beaucoup perfectionnées dans ces derniers tems : celles dont on fait le plus d'usage sont dues à MM. Losh et Stephenson ; elles consistent en une pièce de fonte de $0^m,91$ à $1^m,21$ de longueur ; l'épaisseur verticale est, dans le milieu, de $0^m,11$, et seulement de $0^m,05$, vers les extrémités. La largeur de la surface sur laquelle la roue doit rouler, a de $0^m,05$ à $0^m,06$ de largeur ; l'épaisseur diminue vers la partie inférieure jusqu'à $0^m,02$ et se termine par un renflement. La surface inférieure présente la forme elliptique, comme dans les ornières plates. Les extrémités des ornières sont taillées en biais verticalement, et percées d'un trou transversal, de sorte que, lorsqu'on les place bout à bout, les surfaces extérieures deviennent les prolongemens les unes des autres, et les deux trous se correspondent. Lorsqu'on veut établir la route, on réunit les extrémités des ornières dans un étrier en fonte et on les y fixe d'une manière solide, à l'aide d'une cheville en fer. L'étrier est maintenu par deux chevilles sur un support en pierre enfoncé dans le terrain. La bonté de la route dépend beaucoup de la manière dont ces pierres sont placées, et de leur stabilité ; car on conçoit que, si elles s'enfoncent ou s'écartent à droite ou à gauche, la route offre des inégalités et cesse d'être en ligne droite. Les chariots destinés aux chemins à ornières saillantes sont portés sur des roues, qui présentent sur la partie intérieure de leur périmètre un rebord, qui sert à les maintenir sur l'ornière.

Les ornières *saillantes* que nous venons de décrire ont de grands avantages sur les ornières *plates*. Le frottement y est infiniment moindre ; elles offrent plus de solidité sous un volume beaucoup plus faible ; enfin, elles sont toujours exemptes de poussière et de boue ; ce qui n'a pas lieu pour les ornières *plates*. Cette dernière considération, quoique moins importante que les autres, n'est pourtant pas à dédaigner ; car, d'après des expériences de M. Palmer, la poussière pourrait faire croître la résistance d'un sixième.

Nous devons dire un mot des ornières en fer malléable. On essaya d'employer ce métal, il y a une vingtaine d'années, aux houillères de Wallbottle près de Newcastle-sur-Tyne; mais on y renonça, parce qu'on s'aperçut que ces ornières, à cause de leur peu de surface, sillonnaient les roues. C'est plus récemment, en 1820, que M. *John* Birkinshaw est parvenu, par des moyens fort ingénieux, à fabriquer promptement, et d'une manière très-économique, des ornières en fer, semblables à celles en fonte. Son procédé consiste à faire passer des masses de fer rectangulaires chauffées au rouge entre des cylindres présentant des vides et des renflemens de la forme qu'on veut donner aux ornières. Les cylindres sont mis en mouvement par une machine à vapeur, et les ornières en sortent toutes formées. Elles ont ordinairement de $3^m,66$ à $4^m,88$ de longueur; il y a des étranglemens de mètre en mètre, dans lesquels sont des supports, en sorte que la même barre peut renfermer trois ou quatre ornières : ce qui procure l'avantage de diminuer le nombre des joints et de rendre la route plus unie.

Sans établir ici une discussion sur le mérite respectif de ces différentes espèces d'ornières, nous dirons que, lorsque le prix du fer est moindre que le double de celui de la fonte, il y a de l'avantage à employer le fer; car il suffit d'un poids de ce dernier qui serait moitié de celui de la fonte, pour obtenir une ornière de même force. De plus, on peut marcher avec plus de vitesse sur les chemins de fer malléable, sans courir le risque de briser les ornières par les chocs produits par le mouvement. On reproche néanmoins aux ornières de fer de résister moins long-tems au frottement des roues, et de s'oxider un peu plus promptement que les ornières en fonte.

M. *John* Hawks obtint, en 1817, une patente pour la confection d'ornières composées à la fois de fonte et de fer. La surface sur laquelle la roue se meut est en fonte, tandis que la partie inférieure est en fer. On paraît devoir unir ainsi la résistance de la fonte pour le frottement, à la grande force de tension du fer; mais il nous semble que la soudure du fer avec la fonte doit souvent se faire imparfaitement, ce qui nuit

beaucoup à la solidité de l'ornière; la différence de dilatation des deux substances doit également contribuer à les dessouder promptement. Aussi a-t-on abandonné ce système.

Les journaux ont fait connaître récemment des routes à une seule ornière dont M. Palmer est l'inventeur. Elles sont formées par une suite non interrompue de barres de fer, soutenues à un mètre environ au-dessus du niveau du sol, par des piliers de bois placés à des distances d'environ trois mètres les uns des autres. Le chariot consiste en deux caisses suspendues des deux côtés de l'ornière à un balancier en fer. Ce balancier traverse lui-même une roue d'environ $0^{m},76$ de diamètre, laquelle roule sur l'ornière. Le centre de gravité du système se trouve au-dessous de l'ornière; cette disposition de l'ornière donne assez de stabilité au chariot, pour qu'une différence de poids, d'un côté ou d'autre, n'empêche pas la roue de se maintenir en équilibre. La méthode de M. Palmer présente des avantages et des inconvéniens que nous ne chercherons pas à développer.

Les routes-ornières sont à simples, ou à plusieurs voies. Quand elles sont simples, on établit de distance en distance des *tourne-hors* pour permettre aux chariots de se croiser dans leur marche. Lorsqu'il y a plusieurs voies, les chariots se croisent sans difficulté, et l'on peut, à l'aide de communications entre les différentes voies, établir sur chacune plusieurs modes de transport à différentes vitesses.

Les moteurs qu'on emploie sur les chemins de fer sont les chevaux et les machines à vapeur. Il paraît que, dès l'année 1759, le docteur Robinson, en Angleterre, avait eu l'idée de se servir de la vapeur pour mouvoir les chariots; mais, c'est à un Français que l'on est redevable du premier chariot à vapeur que l'on ait construit : ce chariot, fait en 1775, d'après les plans de M. Cugnot, est à quatre roues. Nous regrettons de ne pouvoir en donner la description; mais on peut le voir au Conservatoire des arts et métiers de Paris, où il a été déposé. Le célèbre Watt indiqua aussi, dans un brevet qu'il prit en 1784, le moyen de construire une voiture à vapeur. Dans

la même année, *Olivier* Evans demandait en Amérique un brevet pour le même objet. On croit que le premier chariot de ce genre employé en Angleterre (1) fut construit par MM. Trevithick et Vivian. La machine était portée sur quatre roues, auxquelles la vapeur donnait le mouvement, à l'aide d'un mécanisme fort ingénieux. Les inventeurs voulurent d'abord faire marcher leur chariot sur les routes ordinaires; mais, ne pouvant réussir à le diriger convenablement, ils tournèrent leurs vues vers les chemins de fer.

On a successivement employé plusieurs machines, dont l'imperfection tenait surtout à la fausse supposition que le frottement des roues du chariot remorqueur sur l'ornière ne pouvait suffire pour lui permettre de traîner à sa suite d'autres chariots chargés. M. Blackett démontra que l'adhésion des roues sur les ornières plates était suffisante pour cet objet, et les expériences de M. Hedley, en 1814, prouvèrent la même chose pour les chemins à ornières saillantes. Des chariots furent aussitôt construits sur ce principe; et, depuis cette époque, ils ont déjà reçu de nombreux perfectionnemens. L'expérience a fait voir que l'on pouvait faire croître l'adhésion des roues sur les ornières en augmentant la charge du chariot locomoteur, et le nombre de ses roues, et le rendre ainsi capable de traîner à sa suite des charges énormes.

On divise généralement l'espace sur lequel on veut établir un chemin de fer en plusieurs parties de niveau, qu'on réunit par des plans inclinés. Ce mode paraît offrir plus d'avantages que celui qui est employé pour les routes ordinaires, et qui consiste à monter les côtes par des pentes dont l'inclinaison ne doit point dépasser le rapport de 1 à 25. Ce procédé peut cependant convenir pour les routes-ornières; mais le premier est préférable, lorsqu'on emploie la machine à vapeur pour franchir les montagnes, en ce qu'il permet de suivre la ligne directe, et procure ainsi une très-grande économie dans l'établissement de la route. Les charges sont toujours transportées

(1) Voy. *Treatise on rail-roads*, *by* Wood., p. 124.

dans la même direction, comme sur les chemins destinés au transport des produits des usines et des mines; on peut faire servir les poids des chariots chargés pour remonter les chariots vides : tout l'appareil consiste, dans ce cas, en un simple tambour sur lequel passe une corde. Aux extrémités de celle-ci sont fixés, d'une part, les chariots chargés qui descendent le plan incliné, et de l'autre les chariots vides qui doivent le remonter. Lorsqu'il s'agit de chemins publics, que les chariots chargés doivent parcourir dans les deux sens, on a recours à des machines à vapeur fixes, ou bien on augmente convenablement le nombre des chevaux.

Tous les amis de l'industrie se réjouiront sans doute de voir s'introduire en France ce nouveau moyen de communication, qui contribue déjà puissamment à la prospérité de la Grande-Bretagne. Nous ne possédons encore qu'un seul chemin de fer, dont nous sommes redevables aux lumières et aux talens de M. Beanier, inspecteur divisionnaire des mines. Ce chemin a pour objet de transporter jusqu'à la Loire les produits nombreux de la ville de Saint-Étienne. L'établissement d'une autre route à ornières de fer a été adjugée récemment à M. Séguin, et confié par le gouvernement à ses soins éclairés (1). Si ces entreprises réussissent, comme on a tout lieu de l'espérer, malgré la cherté du fer et des combustibles, et les nombreuses imperfections qui affectent encore ce genre d'établissement, tout porte à croire que l'activité qui règne dans les mines augmentera rapidement la quantité de fer

(1) M. Navier a aussi présenté un projet de chemin de fer qui aurait pour but d'établir une communication entre Paris et le Hâvre; ce chemin aurait 50 lieues de longueur, et coûterait 31 millions, d'après les devis de l'auteur du projet; il dépasserait de beaucoup tout ce que les Anglais ont fait jusqu'ici en ce genre. Trouvera-t-on en France assez de fer et d'un prix assez modéré pour une entreprise devant laquelle les Anglais, plus favorisés que nous à cet égard, ont reculé? Pour éclaircir cette question, on peut remarquer, d'une part, que ce chemin, exécuté en fer fondu, emploierait environ 220,000

versée dans le commerce, et que la diminution de prix qui en résultera pourra permettre à cette invention de contribuer à la prospérité nationale, en ouvrant à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, et peut-être aux voyageurs, des moyens de transport plus prompts, plus réguliers et plus économiques que ceux qui ont été employés jusqu'à nos jours.

C. J. HENRY,
Ancien élève de l'École polytechnique.

DE L'INTERVENTION DES PEUPLES
EN FAVEUR DE LA GRÈCE.

Dans la première jeunesse, au moment où le cœur reçoit des impressions vives, la plupart des Européens studieux, oubliant presque leur pays, ont l'imagination occupée de l'ancienne Rome, et surtout de la Grèce, dont Rome admira le génie, de cette Grèce brillante qui apparaît toujours au-delà, et peut-être au-dessus de Rome même. Ainsi s'explique l'enthousiasme qui s'est propagé, au seul bruit des destinées nouvelles dont les enfans de l'Attique, de l'Argolide et de la Thessalie avaient accueilli l'espérance. Ils devaient eux-mêmes leurs plus nobles inspirations au souvenir de leurs ancêtres qu'ils avaient trouvé inséparable des traditions littéraires, au milieu des écoles, dans l'Allemagne savante, dans l'ingénieuse Italie, dans la généreuse France.

Il n'appartiendrait qu'à la froide diplomatie de regarder comme presque entièrement illusoire ce sentiment général. Après tant

---

quintaux métriques de cette matière, fournis en quatre ans, ou par an 55,000 quintaux; et d'autre part, que les usines existant en France fournissent annuellement une quantité de fonte de 1,614,000 quintaux, que l'on est assuré de voir augmenter incessamment de plus de 250,000 quintaux. Un seul haut-fourneau à la houille peut fournir par an 20,000 quintaux métriques de fonte. (N. D. R.)

de siècles, pourrait dire une raison sévère, qu'importent les noms de Sophocle, de Timoléon, de Xénophon? D'autres pays ont envoyé auprès de ces ombres illustres d'autres ombres également dignes d'une longue mémoire. Mais, répondront les innombrables amis des Hellènes, non-seulement les anciens Grecs ont transmis à l'Europe d'heureux fruits de la civilisation de l'Orient; non-seulement, à l'avantage de nos ancêtres, les contemporains de Démosthènes ou de Philopœmen ont adouci, autant qu'il était possible, la dureté de Rome; mais leurs descendans ont des titres plus directs auprès de la génération actuelle, dans les pays civilisés. Maintenant même, et malgré une sorte de dégénération inévitable au milieu de tant de vicissitudes, on retrouve encore sur le sol de Corinthe ou d'Olympie des traces de ce génie vif et gracieux, actif et original, qui eut tant de part aux formes caractéristiques de la civilisation moderne. Il est juste que l'Europe adopte les Grecs renaissans; pour être des nôtres, pour se distinguer même parmi les peuples qui ont acquis le plus d'influence morale, il ne leur faut que les souvenirs qu'ils chérissent avec un tact si heureux, et l'indépendance que mérite leur valeur, déjà mémorable à son tour. Indépendamment même du passé, tous ces fils un peu reculés de l'Occident lui appartiendraient encore; on ne peut tracer qu'au-delà des rivages de la douce Ionie le méridien qui sépare des nations vraiment asiatiques, les peuplades qu'un réveil rapide accoutumera naturellement à nos sciences, à nos arts, à notre liberté.

Tant de marques d'intérêt, depuis les villes florissantes de l'Angleterre jusque dans les plaines silencieuses de la Moscovie, tant de vœux pour l'entier affranchissement des Grecs ont affermi leur persévérance. L'opinion n'avait pu les soutenir ainsi, du vivant de Catherine. Alors, le gouvernement russe était le seul appui des Grecs, et il voulait moins les délivrer que les faire servir à des desseins ambitieux qui même n'ont eu, à l'égard des Grecs, d'autre résultat positif que d'appesantir leurs chaînes, après la paix de 1774. Il resta pourtant quelque chose de cette impulsion donnée aux esprits. L'association secrète

formée par le Thessalien *Rhigas* (voy. la *Notice sur Rhigas*, *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 275) répandit l'amour de l'instruction et le désir de l'indépendance. L'Archipel devint le théâtre de la nouvelle activité des Grecs; et même, ils ne tardèrent pas à se livrer à des entreprises commerciales qui exigeaient des voyages d'un assez long cours. Enrichis dans les ports de la France méridionale, de l'Espagne et de l'Italie, et soustraits jusqu'à un certain point à leur ignorance par de fréquentes communications avec les peuples occidentaux, ils ont nourri, depuis la fin du dernier siècle, des idées d'affranchissement que devait réaliser le courage infatigable de la génération actuelle.

Environ cinq ans après la paix générale en Occident, une proclamation d'A. Ypsilanti, qui était au service du tzar, fit espérer aux Grecs un puissant soutien. Ils se soulèvent dans les diverses provinces les moins éloignées du Danube, et même jusque dans la Morée ou dans les îles. Privés, néanmoins, de l'assistance des Moscovites, dont le chef adopte d'autres maximes, les Grecs luttent seuls; mais, dès la fin de 1822, on remarque que leurs nouvelles levées ont l'avantage sur les troupes de la Porte, et ces premiers succès rendent l'Europe attentive. La plus grande partie de la Grèce est hérissée de montagnes; ses habitans sont plus habiles que les Osmanlis dans le genre de guerre que demande la nature du sol. Leur supériorité est moins douteuse encore sur mer. Ils s'y montrent d'autant plus hardis que l'usage des brûlots achève d'y rendre formidable leur constante activité. Tant de courage n'aurait pourtant que des suites déplorables, sans la mauvaise administration de l'empire ottoman, qui, malgré quelques anciennes tentatives du cabinet de Versailles, et ensuite de Napoléon, est resté presque étranger à ce qui fait la force des états européens.

La rapidité de l'insurrection, les revers, les triomphes des Grecs, leurs divisions, l'héroïsme de leurs capitaines, de leurs guerriers et de leurs femmes appartiennent à l'histoire. D'ailleurs, la plupart de ces renseignemens sont déjà rassemblés dans plusieurs écrits, et particulièrement dans un *Tableau moral et politique de la Grèce* (*Rev. Enc.*, t. XXV, p. 293. 1825). Nous

laisserons aussi aux historiens le soin d'apprécier les velléités successives d'une intervention des gouvernemens; celle des peuples, ou plutôt des particuliers, est notre seul objet.

Des villes grecques qui n'avaient pas encore arboré l'étendard de l'indépendance, se virent plusieurs fois menacées par le ressentiment aveugle des vengeurs du Croissant. L'admirable fermeté de quelques officiers de marine et des consuls français, dans les îles de Candie, de Rhodes, de Chypre, donna en quelque sorte le signal des relations d'intérêt qui enfin rendent la noble cause des Hellènes tout-à-fait européenne. Quant aux consuls russes, qui dès le principe avaient voulu favoriser des peuplades appartenant comme eux à l'église grecque, ils furent changés par leur prince, lorsque la Grèce eut protesté contre les desseins des hétéristes, lorsqu'elle eut déclaré que l'Hellénie ne voulait pas dépendre des Scythes, et que le dernier des Grecs, si la fortune était contraire, descendrait au tombeau en homme libre.

Bientôt se présentèrent pour combattre dans les rangs des Hellènes, outre des hommes déjà distingués dans le métier de la guerre, un assez grand nombre de jeunes gens accourus du fond de l'Allemagne et des Pays-Bas. En 1822, le général Normann commandait contre les Albanais le régiment grec des fantassins pesamment armés; et un peu plus tard, divers officiers anglais et autres partirent de Londres pour la Grèce occidentale. Le visir s'en plaignit; mais on y fit peu d'attention. Vers ce tems, les communications furent autorisées entre les îles Ioniennes et les vainqueurs de Nauplion; mais une stricte neutralité fut prescrite relativement aux Osmanlis. Durant le siège de Patras et les premières attaques dirigées contre Missolonghi, plusieurs Français ont partagé toutes les fatigues des Grecs. Déjà leurs amis se félicitaient de voir presque unanimes, chez les particuliers, les vœux de l'Europe à l'égard d'un peuple qui, après quatre siècles d'infortunes, et avec si peu de moyens apparens, montrait assez d'énergie pour inspirer de la confiance à une société de prêteurs anglais.

En 1823, dans un comité présidé à Londres par lord Ers-

KINE, on proposa une souscription en faveur des Grecs. En Allemagne, il en a été fait une suffisante pour une levée de mille hommes. Le célèbre lord BYRON est membre du comité formé en Angleterre. Il écrit de Gênes que de la poudre et des médicamens seront les secours les plus utiles, et il se propose de les transmettre lui-même. Il termine sa lettre par ces lignes assez curieuses : « Je n'ai pas besoin de rappeler au comité les avantages que la Grande-Bretagne doit retirer du succès des Grecs... Cependant, cette considération pourrait avoir quelque influence sur le peuple anglais qui se livre avec tant d'ardeur aux spéculations. Les ressources qu'offrent les îles grecques pour une population d'émigrés sont presque sans exemple, et tout y est meilleur marché qu'au Cap, etc.» Vers le commencement de l'année 1824, Byron est au nombre des chefs des Hellènes; il a pris leur costume, et à la tête d'un corps de troupes dont 500 hommes sont entretenus à ses frais, il marche au secours de Lépante. Il acquiert des propriétés dans la Grèce; il parle d'y faire un long séjour, mais il meurt en avril 1824. Toute la Grèce le pleure, et des généraux le portent à sa demeure dernière. Son cœur est conservé dans la ville qui l'a adopté solennellement, dans la malheureuse Missolonghi que doit détruire deux ans après un ennemi opiniâtre, dont quelques Européens salariés dirigeront l'artillerie.

Les Grecs ont eu dans lord Byron un défenseur aussi éclairé que dévoué. Il leur disait, à l'occasion de leurs dissensions : « Trois partis vous restent à prendre; conquérir réellement votre liberté, devenir une dépendance des souverains de l'Europe, ou retomber au nombre des provinces ottomanes. Si vous enviez le sort de la Valachie ou de la Crimée, vous pouvez l'obtenir demain. Si vous désirez celui de l'Italie, vous l'aurez après demain. Voulez-vous être, au contraire, indépendans, déterminez-vous aujourd'hui; plus tard, le moment serait passé. » Le colonel STANHOPE qui, durant son séjour dans la Grèce, en 1823, fut à même d'y juger les hommes et les choses, donna aussi d'utiles conseils qu'on retrouve dans son rapport adressé au comité hellénique. Il désirait surtout que

les Grecs eussent quatre frégates, quelques bricks, quatre bâtimens à vapeur, et qu'il leur vînt du dehors de bons officiers de marine déterminés à souffrir ce que les circonstances exigeraient, en se pliant aux préjugés nationaux.

Avant la catastrophe de Missolonghi, les Grecs auront à déplorer le désastre de Psara; mais leur persévérance fera tourner à leur avantage ces malheurs mêmes. Ils ont deux cris de ralliement qui conviendront toujours à l'une ou à l'autre fortune : victoire et vengeance. Indisciplinés, mais infatigables, c'est surtout dans les revers qu'ils attirent tous les regards. Deux mois après la destruction de Psara, on s'entretenait partout des nouveaux triomphes des Grecs, et un journal, qui a soutenu leur cause avec un zèle invariable, disait : « Leurs nouvelles victoires font regarder comme un échec ordinaire ce revers qui avait semblé irréparable... Ici, toute nuance d'opinion s'efface, et les vœux de la grande famille européenne s'élèvent en faveur d'un peuple qui rajeunit tous ses vieux souvenirs de grandeur et de gloire. »

Quelques étrangers ont désiré contribuer à l'entretien des établissemens littéraires dont la Grèce a reconnu le besoin : un conseiller russe, nommé Warwaki, a laissé, par testament, à l'école d'Argos des biens considérables. Plusieurs Grecs sont en état de lire dans l'original les chants que leur patriotisme inspire chez diverses nations. Ils connaissent *Psara*, l'*Ombre d'Anacréon*, et d'autres morceaux ingénieux de notre Béranger. Ils ont traduit l'*Épître aux Grecs* de M. Viennet, dont la verve hardie sait choisir des sujets dignes d'elle. Ce peuple, s'écrie-t-il,

De son réveil sublime. . . . étonne le monde;
. . . . . .
Et, des Grecs ses aïeux nous rappelant l'audace,
Au rang des nations redemande sa place.

Un poëte grec a noblement répondu. Le rhythme d'Homère et de Pindare semble facile à naturaliser encore auprès de l'Olympe, au pied des cimes où s'arrêtaient les immortels pour écouter ces chants harmonieux.

Tout ce qui concerne les Grecs est lu avidement. Les récits et les mémoires se multiplient. On distingue vers ce tems ceux de M. Raybaud, précédés d'une bonne introduction par M. Rabbe ; et bientôt après, le *Vrai système de l'Europe relativement à la Grèce*, par M. de Pradt. Au milieu de 1825, les journaux commencent à rendre compte de la *Biographie des Hellènes*, recueil périodique où l'on remarque particulièrement une notice sur Botzaris, le Léonidas de la Grèce moderne. A l'occasion d'un *Résumé de l'histoire de la régénération de la Grèce*, qu'il ne faut confondre, ni avec l'ouvrage de M. Pouqueville, ni avec l'*Histoire des événemens de la Grèce*, par M. Raffenel, un journal remarque l'empressement des Français pour les ouvrages relatifs à cette contrée. Plus tard, observant que des associations philhelléniques se forment dans un très-grand nombre de villes, il ajoute qu'il ne saurait disposer d'assez d'espace dans ses colonnes pour annoncer les brochures, les vers, les livres faits en l'honneur des Hellènes, ou vendus à leur profit.

Au mois d'avril 1825, la *Société philantropique en faveur des Grecs*, après avoir recueilli à Paris de nombreuses souscriptions, fait un appel à tous les départemens. Le comité, dans le sein duquel on remarque MM. *La Rochefoucault-Liancourt*, *Alex. Lameth*, *Staël*, *Choiseul*, *Ternaux*, *Laffitte*, *Châteaubriand*, *d'Alberg*, *etc.*, s'exprime en ces termes : « Il est beau que les souscriptions de simples citoyens protégent les destinées de tout un peuple... Des secours de science pratique, d'art militaire et d'industrie pourront être envoyés dans la Grèce. Le nom français, récemment honoré dans les mers du Levant, sera de nouveau béni par les Grecs. » Les journaux constitutionnels commencent, peu après, à publier la liste des sommes versées dans leurs propres bureaux, ou envoyées au comité.

Depuis un certain tems, divers officiers, appartenant à la France et à d'autres parties de l'Europe, ont réuni leurs efforts pour seconder l'organisation d'une armée grecque régulière. L'impatience des Hellènes s'assujétit difficilement à

l'exactitude de la tactique ; mais ils excellent dans les évolutions rapides. Le général Roche, envoyé auprès des Grecs comme auxiliaire par le comité philhellénique, arrive à Napoli au mois d'avril 1825. Dans les instructions remises à cet officier supérieur, il était dit : « Le comité avait eu d'abord l'intention de faire donner, à Paris, l'éducation la plus distinguée aux fils de Botzaris, etc. ; mais la crainte de blesser l'amour-propre national a arrêté cette résolution. M. le général Roche, cependant, est chargé d'exprimer à ces illustres défenseurs de la Grèce, combien le comité se trouverait heureux de procurer à leurs fils les ressources que peut offrir la civilisation de la France... Le comité offre aussi de faire élever d'autres jeunes gens... » Dans une réponse à des réclamations du général Roche, le gouvernement grec saisit l'occasion « d'exprimer la reconnaissance due aux sentimens d'humanité qui animent la nation française à l'égard de la Grèce. » S'il est notoire, ajoute-t-on, que des hommes nés en France n'ont pas craint d'aider de leurs lumières les Égyptiens, du moins il ne s'est trouvé, l'année précédente, aucune voile française au nombre des bâtimens étrangers nolisés par le pacha.

Dans une affaire assez vive, à la fin de juin 1825, un ancien officier de la marine française commandait un mistick ; on a aussi distingué un jeune officier de Bruxelles. Les blessés ont été secourus par le contre-amiral de Rigny. Au mois de juillet, les journaux anglais parlent du projet de lord Cochrane, d'aller vers l'Archipel servir la cause des Grecs. Au milieu d'eux, dans l'ancien Péloponèse, sont d'autres officiers anglais. Quant aux Américains, c'est de leurs chantiers que sont sorties deux frégates dont l'équipage restera au service des Hellènes.

A Paris, les jeunes gens appartenant au commerce des vins, et d'autres citoyens de toutes les professions, de toutes les classes, de toutes les opinions politiques ont pris part à la souscription en faveur des Grecs. Toutes les principales villes de France, et beaucoup de villes du second ordre ne tardent pas à suivre ce noble exemple. Les dames françaises les plus dis-

tinguées triomphent de leur timidité naturelle pour aller, dans les maisons particulières, provoquer et recueillir les offrandes consacrées à la cause sainte. Les dons se multiplient. Les orateurs et les poëtes excitent encore et célèbrent ce patriotique enthousiasme. Les chants de Casimir Delavigne, de Mlle Delphine Gay, de Mme Tastu, de la jeune *hirondelle athénienne* (Mlle d'Hervilly) retentissent au loin. Une société de dames s'est formée aux États-Unis, comme à Paris, pour faire des quêtes en faveur des Grecs; et, en répondant à ces touchans témoignages d'intérêt, les dames grecques disaient : Nous apprendrons à nos enfans qu'il y a eu des femmes philhellènes, qui, par leurs vœux et par tout ce qui dépendait d'elles, ont favorisé notre liberté.

On écrit des îles Ioniennes que les lettres reçues de Nauplion parlent toutes du zèle et du devoûment des guerriers français attachés à la cause des Grecs, et qu'un d'eux, le brave colonel Fabvier, vient d'être nommé avec beaucoup de solennité *syntagmatarque*. Ce guerrier, dont on connaît les talens militaires, l'éloignement pour l'intrigue, les habitudes simples, et l'entier désintéressement, s'exprime ainsi, dans une proclamation adressée aux habitans de Salamine, de Thèbes et d'Athènes : « En me chargeant de l'organisation de l'armée, je n'ai accepté ni grade, ni émolumens. Lorsque la Grèce aura des officiers en état de diriger ses défenseurs, je retournerai dans mes foyers; mon seul désir est d'emporter avec moi l'amour des Grecs libres et heureux. »

Arrivé dans l'Attique, où il est reçu avec acclamation, le colonel Fabvier s'occupe d'y organiser un nouveau régiment qu'il compose de Diacriens et de Marathoniens, et qui deviendra une sorte d'école militaire. A Gastouni, un corps est formé sous les yeux du général napolitain Rosaroll. C'est à ces efforts pour régulariser les mouvemens des émules des Botzaris et des Nicétas, et pour les rendre aussi fermes dans la plaine qu'ils étaient redoutables au milieu de leurs rochers; c'est à ces travaux de quelques étrangers que le comité grec fait allusion, en disant, dans un nouvel *appel aux cœurs gé-*

néreux : « Des essais de tactique, secours expiatoire envoyé d'Europe, ont puissamment aidé le courage des Grecs. »

On écrit de Missolonghi, menacée d'un cinquième siége : « Nous saluons notre éloquent défenseur, M. de Châteaubriand ; son adresse est dans toutes les bouches. Recommandez nos enfans au comité grec de Paris. » Ce comité reçoit de Mlle Gay, dans les premiers jours de 1826, une somme provenant de la vente, faite à Munich, des vers que lui a inspirés l'héroïsme des Hellènes. L'année précédente, au mois de mars, ce comité s'était adressé particulièrement aux dames de Paris. Alors, quarante d'entre elles « offrant la réunion de toutes les vertus et de toutes les grâces, ont fait une quête dans les divers quartiers de la capitale : elles ont mis au dessus de tous les plaisirs cette pacifique mission. » Déjà, dans une occasion analogue, en 1825, trente-trois dames de Livadie, de Candie, de Salona, d'Hydra, de Chios et d'Athènes avaient écrit aux dames philhellénides : « Amies de l'Hellade, votre douleur à l'occasion de nos chagrins les a soulagés... Votre joie à l'égard des victoires de l'Hellade a souvent augmenté notre joie... Votre image est gravée dans nos cœurs ; votre nom aimable sera dans nos bouches, tant qu'il nous restera un souffle de vie. »

En mars 1826, une lettre de M. Eynard, de Genève, l'un des plus zélés Philhellènes de l'Europe, apprend à M. le duc de Choiseul, membre du comité de Paris, un grand avantage remporté par la garnison de Missolonghi. A aucune époque, les nouvelles relatives aux Grecs n'ont excité un plus grand intérêt. Une vive émulation pour leur offrir des secours se propage dans toute la société européenne. Les beaux-arts, en France, s'y joignent avec empressement. Un concert est donné dans la capitale ; quelques billets d'entrée sont payés jusqu'à 250 fr., et le Duc d'Orléans ajoute au prix de sa loge 1,000 fr., prélude de sommes plus fortes. Les premiers amateurs figurent dans ce concert ; on y voit aussi les dames les plus distinguées par leur talent pour le chant. Un grand nombre de femmes ont choisi pour leur parure les couleurs du drapeau grec, le blanc et le bleu. On remarque dans une loge particulière les

fils de Canaris et de Tsamados. Dijon, Mâcon, Strasbourg, Colmar, Amiens, Nantes, Bordeaux, Valence, Lille, Mulhouse, Lausanne, et plusieurs autres villes, animées du même esprit, donnent aussi des concerts. On réunit, pour une exposition publique, prolongée pendant plusieurs mois, de nombreux morceaux choisis de peinture et de sculpture qui étaient épars dans des maisons particulières à Paris. Le droit d'entrée est perçu au profit des défenseurs de Missolonghi. Un peu plus tard, on ouvre de même dans la seconde ville du royaume une salle d'exposition, où les artistes de l'École lyonnaise, et des propriétaires de tableaux remarquables apportent également leur tribut.

Vers cette époque, le montant des quêtes et des souscriptions doit s'être élevé ici, en deux semaines seulement, à plus de 30,000 fr., d'après les détails contenus dans les écrits périodiques où la cause des Grecs est le plus constamment défendue. Munich envoie 45,000 fr.; et le comité du canton de Vaud, en Suisse, a réuni 47,000 fr. Les commis-négocians de Lyon veulent remplir une souscription particulière. Le comité philhellénique de Genève transmet une somme de 10,000 fr. Rennes, Avranches, Beaune, Caen, Lille, Corbeil, Melun, Versailles, Rambouillet, souscrivent aussi. En neuf jours, au mois de mai, les offrandes montent à 10,000 fr., au seul bureau du *Constitutionnel*.

On en recueille dans presque toutes les villes de la France. Les Grecs reçoivent des munitions, des médicamens, des habits, des moyens de subsistance. On forme au milieu d'eux un hospice français, où quelques jeunes médecins vont se dévouer au service de leurs malades et de leurs blessés.

La chute de Missolonghi, faussement annoncée à Paris dès le 9 avril, n'y est bien connue que vers le 18 mai, c'est-à-dire, quatre semaines après l'événement. Plusieurs volontaires français, et entre autres le brave Saint-Aubin, ont péri dans la défense de cette place importante, dont la ruine semble redoubler encore le zèle de tous les amis des Grecs. Quant au clergé, en Occident, un membre du comité philhellénique de

la *Société de la morale chrétienne* lui reproche éloquemment son indifférence pour le sort des Grecs schismatiques, parmi lesquels se trouvent pourtant aussi des fidèles du culte romain. « Tandis que vous célébrez, dit M. *Félix* Bodin, votre jubilé avec pompe..., des calices de bois baignés de sang, des femmes, des vieillards, des pasteurs égorgés, les cris des mères et des enfans entassés pour la vente, des filles, qui du harem où elles sont traînées peuvent apercevoir les têtes sanglantes de leurs pères, voilà le jubilé des Grecs! »

Les obstacles sont levés dans la Prusse pour des collectes au profit des Hellènes, et la Gazette d'État publie en leur faveur un appel signé par le premier médecin du roi, le célèbre Hufeland.

A Paris, douze dames se partagent les douze arrrondissemens, afin de régulariser les quêtes, et d'empêcher qu'une vile intrigue ne détourne les fruits d'un zèle désintéressé. Plusieurs villes étrangères adressent au comité de Paris les sommes recueillies par elles. L'Allemagne n'a pas eu de même l'avantage d'un point central; mais on y a pris part sur presque tous les points au sort des Grecs, et deux monarques se sont honorés en donnant des témoignages publics de leur intérêt pour cette généreuse nation.

A Grenoble, Mlle Georges donne des représentations dont le produit est destiné aux Hellènes. M. Laugier, leur dédiant son *Léonidas*, gravure digne du tableau qu'elle reproduit, fait hommage au comité grec d'une épreuve de ce beau travail. Quarante villes de France répondent de nouveau à l'appel fait à la bienfaisance publique. Des dons sont envoyés de Bruxelles, de Landau, de La Haye, d'Elberfeld, de Breslau, de Stuttgart, de Bâle, de Zurich, de Berlin, de Namur. Un comité se forme aussi dans Liége et dans la capitale de la Saxe. A Paris, l'exposition de peinture en faveur des Grecs attire un nombreux concours. Le comité reçoit un demi-mois des recettes du bureau du *Cosmorama*, qui a offert les vues de Rhodes, d'Athènes, de Lépante, des Thermopyles et de Missolonghi. Dans une légion de la garde nationale parisienne, on se co-

tise pour envoyer aux Grecs une pièce de canon, et des fêtes sont données à leur bénéfice par les entrepreneurs des jardins publics.

Des expéditions, surveillées par M. Eynard, mettent à la voile à Ancône, et portent en Grèce de l'argent, des munitions, des approvisionnemens. On s'occupe spécialement de racheter de l'esclavage les enfans et les femmes; dans cette occasion, l'argent est fourni surtout par des Suisses et des Français. Au moment du départ du général Roche pour la France, le président grec Zaïmi le charge de dire au comité central de Paris : « Grâce aux soins de M. Eynard, la population de la capitale de la Morée mange du pain provenant de la bienfaisance des Européens. » Les commandans Rouméliotes et Souliotes écrivent à cet officier dans le même sens, et ajoutent : « Vos amis ne cesseront de combattre pour l'indépendance, tant qu'ils auront de la poudre à brûler. »

Auprès du colonel Fabvier se distingue le chef de cavalerie Regnault de Saint-Jean d'Angely; l'expérience du colonel Gordon le rend aussi très-utile. Le régiment de Fabvier est habillé par le comité de Paris. Au commencement de juillet, divers journaux reproduisent, d'après une Gazette de Suisse, une lettre de cet officier; on y trouve ces lignes caractéristiques : « Personne en Europe n'a peint les Grecs avec exactitude. Ils ont des côtés affreux (résultat nécessaire de plusieurs siècles de servitude et de dégradation morale); sous d'autres rapports, ils sont admirables, et ils passent l'antique. L'impression générale produite par la catastrophe de Missolonghi a été la résolution de l'imiter. Je vois créneler les villages : huit cent mille Grecs se sont promis de se faire sauter l'un après l'autre; chaque paysan creuse une mine sous sa maison, et pour la remplir, il achète de la poudre avec son dernier écu. »

Dans une seule réunion, à Stockholm, une souscription pour les Grecs a produit 10,000 fr.; on y a exécuté une cantate dont le fils du maréchal Ney avait composé la musique. On lit avidement en Allemagne un dithyrambe de M. Tiedge sur la ruine de Missolonghi, et ce sujet devient, quelques mois après,

celui du bel ouvrage historique de M. A. Fabre (Voy. ci-dessus p. 124). — L'*appel* de M. Mynas en faveur de ses compatriotes, écrit en grec ancien, lie aux souvenirs de l'antiquité les traits de dévoûment et d'héroïsme dont nous sommes témoins. La cause des Hellènes compte des prosélytes dans les lieux soumis au gouvernement sarde, et jusque dans les hautes vallées du canton de Fribourg. Au Bazar, à Paris, on expose, pour être vendus au profit des Grecs, de nombreux ouvrages faits dans ce dessein par des dames. On y voit aussi un buste de Canaris, exécuté en albâtre par un artiste qui a beaucoup connu ce guerrier intrépide.

Un comité grec se forme dans Marseille; celui de Stockholm envoie à Paris 20,000 fr. Les villages même de la France s'associent aux souscriptions. On en fait sur des barques qui descendent le Rhône pour la foire de Beaucaire. Dans une ville peuplée de protestans et de catholiques, les fidèles des deux cultes se sont réunis indistinctement, et ils ont fourni une somme de 6,000 fr. Le fils de l'amiral grec Tombazi sera élevé à Genève; la lettre dans laquelle ce célèbre marin exprime sa reconnaissance est écrite en français. Le roi de Bavière envoie à M. Eynard 80,000 fr. de sa cassette, et 26,000 fr. donnés par sa famille. Il veut qu'on substitue à la dépense des fêtes accoutumées pendant son séjour aux eaux de Brucknau, des dons partagés entre les pauvres du pays, et les familles grecques tombées dans la détresse.

Le *Journal universel de la Grèce* récapitule ce qui a été fait en Europe au sujet de la nouvelle Hellénie. « Les Allemands, dit-il, sont entrés les premiers dans la carrière; mais cet élan a été comprimé. Les habitans de la Grande-Bretagne n'ont pas tardé à s'y joindre.... A la voix des Français, se sont ranimés tous les Philhellènes de l'Europe.. Ceux de la France ont composé un grand nombre de livres favorables aux Grecs, et pleins de chaleur. »

A l'ouverture de l'*Athénée* de Paris, au mois de décembre 1826, M. Tissot fait allusion à l'enthousiasme excité par la conduite des Grecs. « Le monde, dit-il, est en possession, et

cependant encore en travail de la liberté. » Cette situation de la plupart des peuples européens est surtout celle des Grecs, et, en expliquant l'intérêt qu'ils ont su exciter, elle fait de cet intérêt même un garant de leur entière émancipation. L'Europe assiste au combat, et elle ne pourra être distraite de ce spectacle : il faut qu'on triomphe, quand on a constamment pour auxiliaire le vœu des nations. Cette persévérance de l'opinion aura déterminé l'intervention des puissances. Long-tems, plusieurs d'entre elles avaient paru craindre que Constantinople ne tombât dans des mains ambitieuses. Cependant, l'affranchissement de la Grèce n'exigeait pas la ruine des Osmanlis ; et d'ailleurs, ce n'est pas dans leur force que se trouve la vraie garantie de l'Occident : avec de l'accord et de la sagesse, il posséderait d'assez grands moyens pour sa sûreté.

Depuis près d'une année, on répand, à l'égard de cette intervention, des nouvelles souvent hasardées, ou même contradictoires. On dit successivement que, si le gouvernement anglais ne veut pas s'attribuer le protectorat de la Grèce, il ne prétend pas que d'autres se saisissent de cet avantage ; qu'il s'agit d'une triple médiation; qu'il est déjà convenu entre les cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg, que le continent et les îles de la Grèce formeront un État libre ; que l'ambassadeur d'Autriche va se joindre à ceux de l'Angleterre et de la France ; que la position où se trouve la Porte ne lui permettra pas de rejeter des propositions conformes aux bases arrêtées à Saint-Pétersbourg ; que ces arrangemens sont dus surtout aux instances des trois cabinets de Russie, de France et d'Angleterre, ainsi qu'à la défiance qu'excite dans le Divan le pacha d'Égypte. A la Sainte-Alliance, formée dans des vues passagères, semble succéder un pacte moins positif, mais plus durable et surtout plus généreux : le Divan lui-même sera forcé de prendre part à l'accord universel. Le principal objet de cette sollicitude éclairée doit être tout le midi de l'Europe : la Péninsule Ibérique sera régénérée ; un jour plus pur éclairera la belle Ausonie ; et, sous de nouveaux amphictyons, la glorieuse terre des Héraclides retrouvera quelque chose de sa splendeur antique. S.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève (1).

Les Mémoires des sociétés savantes sont au nombre des ouvrages dont les journaux littéraires et scientifiques rendent compte le plus rarement : il est probable que la diversité même des sujets qui y sont traités est une des causes qui empêchent de les extraire, et qui engagent souvent à les négliger. Cependant, ces collections ont, aux yeux de ceux qui aiment à suivre les progrès des sciences, divers genres d'intérêt. Le choix des mémoires qu'elles renferment se fait en général avec plus de réflexion que dans la plupart des livres. Ces mémoires ont souvent été élaborés par la discussion publique; ils ne sont généralement admis que lorsqu'ils contiennent des faits nouveaux et constatés. Les simples hypothèses sont proscrites par presque toutes les académies modernes. A ces avantages intrinsèques les mémoires des sociétés savantes joignent un autre genre d'intérêt, c'est que, tandis que les livres ordinaires élaborés par un seul homme prouvent le travail ou le talent individuel, les mémoires collectifs font par cela même connaître l'état intellectuel de la ville ou du pays qui leur donne le jour. On y voit d'ordinaire assez bien et la direction générale des esprits, et la prééminence de certaines études sur d'autres, et le degré d'instruction générale représenté par le nombre de ceux qui, dans une population donnée, sont susceptibles de

(1) Genève, 1826; Paschoud. Paris, le même. 3 vol. in-4° avec gravures.

présenter des travaux de choix. La *Revue Encyclopédique*, qui a surtout pour objet d'appeler l'attention de ses lecteurs sur les progrès de la civilisation et sur les résultats de l'esprit d'association, est aussi le recueil où l'on trouve le plus souvent quelques analyses des mémoires des sociétés.

La ville de Genève a dès long-tems la réputation d'une ville instruite, et où les liaisons sociales sont bien établies; elle a produit, dans le siècle dernier, plusieurs savans du premier ordre, tels que *Bonnet*, *Deluc*, *de Saussure*, etc. Aussi, il est remarquable que les savans et les amateurs des sciences ne s'y soient réunis en société que vers la fin du dernier siècle, en 1790. Cette association a dû sa première origine à des réunions amicales qui se tenaient alternativement chez ses membres; et elle a conservé quelque chose de ce régime d'amitié, en ce qu'elle n'a point de régime académique, point de président en titre; chacun préside à son tour cette réunion républicaine. On a surtout soin d'y encourager les discussions sur les points difficiles de la science, et les rapports verbaux sur ce que chacun des membres a pu apprendre relativement à la marche des études auxquelles il se livre. Après plusieurs années de cette existence de société d'amitié et d'instruction, les membres ont pensé qu'ils en augmenteraient l'utilité et qu'ils présenteraient un point d'émulation aux jeunes Genevois voués aux recherches scientifiques, s'ils publiaient graduellement les principaux mémoires lus dans leurs séances. Le premier volume de cette collection a paru en 1821, et le troisième vient d'être achevé. Ces volumes paraissent en deux ou trois livraisons, à mesure que les matériaux en sont admis. Une commission renouvelée chaque année fait le choix des mémoires qui doivent y être imprimés.

La seule manière de faire connaître une collection de ce genre est d'indiquer succinctement les objets divers dont elle se compose; et c'est ce que nous ferons ici, en classant les principaux d'entre eux sous les sciences auxquelles ils se rapportent.

L'astronomie, qui entre à peine dans le champ des études de

la *Société de physique et d'histoire naturelle*, est représentée par deux mémoires de M. Gautier. Dans l'un, il discute avec soin la longitude de Genève, en la rattachant aux grands travaux géodésiques qui occupent en ce moment la France et l'Italie, et il arrive à l'établir à 3° 48' 50" 66. L'autre renferme diverses observations astronomiques faites dans l'observatoire de Genève.

Les physiciens trouvent, dans cette collection, un mémoire de M. Huber, contenant la description de quelques instrumens nouveaux de *météorologie*, et en particulier un nouvel *anémomètre* (instrument pour mesurer la force du vent). M. Dufour a donné une série d'expériences intéressantes sur la manière de mesurer la force des fils de fer, travail fait par cet ingénieur à l'occasion de la construction de deux ponts suspendus en fil de fer établis avec succès à Genève. M. le professeur Prevost a publié plusieurs mémoires qui montrent que les expériences de Leslie sur le rayonnement s'expliquent toutes dans la théorie de l'équilibre mobile du calorique, et il a, dans d'autres dissertations, appliqué cette même théorie à divers phénomènes particuliers. Le même physicien a publié un mémoire posthume de son parent M. *Bénédict* Prevost, sur les mouvemens divers que présentent les corps volatils, tels que le camphre en contact avec d'autres corps liquides. M. Maurice est auteur d'une dissertation sur l'application de la théorie de la vision aux moyens d'expliquer les apparences visibles sous les divers rapports de la forme, de la distance et de la couleur. Enfin, M. De la Rive a inséré dans cette collection deux mémoires sur l'électricité dynamique : le premier traite de la distribution de cette espèce d'électricité dans les conducteurs de forme et de nature diverses; et le second, de la propriété que possèdent les métaux qui ont ainsi servi de conducteurs, de développer à leur tour un courant électrique, quand ils sont placés dans les circonstances favorables.

Le même savant a donné, de concert avec M. Marcet, un mémoire sur l'action que certains métaux exercent à diverses températures sur les gaz inflammables, et de concert avec M. Ma-

CAIRE, une série de faits pour servir à l'histoire de l'acide muriatique qui tendent à prouver que les deux théories admises par les divers chimistes sur la nature du chlore laissent encore l'une et l'autre quelque chose à désirer. M. MACAIRE a encore fait connaître l'analyse du vernis de la Chine, d'après un échantillon de ce vernis recueilli à Manille par M. Perrottet, et M. MARCET a présenté aussi à la société des analyses de plusieurs produits végétaux curieux par leur origine ou leur emploi.

La *géologie* doit être une science indigène dans la patrie de de Saussure. Son petit-fils, M. NECKER, a publié un mémoire sur le Mont-Somma, où il donne une description géologique de cette montagne; cette description est destinée à en reconnaître la structure régulière, et à indiquer les rapports de ses filons avec les laves qui ont coulé du mont Vésuve. M. PICTET a donné une description générale de la contrée qui formait l'ancien département de Rhin et Moselle, et qui est si remarquable par la multiplicité des petits volcans éteints dont elle est hérissée. M. DELUC a présenté une description détaillée et topographique des blocs de granit épars dans la vallée du Léman, et qu'on y suppose venus des Alpes.

Quant à la *minéralogie* proprement dite, M. SORET a publié divers travaux cristallographiques dans les mémoires de la société de Genève : il a indiqué les rapports des axes de double réfraction avec les divers octaèdres primitifs, et il a particulièrement appliqué ce principe au mica. Il a décrit plusieurs formes nouvelles de cristaux de cymophane, de chaux sulfatée, observées dans le musée de Genève, et, de concert avec M. MORICAND, il a donné la description de plusieurs formes cristallines nouvelles de strontiane sulfatée.

La *botanique* est une des sciences pour lesquelles la collection que nous analysons présente le plus de matériaux. On y trouve en particulier un grand nombre de monographies de genres ou de familles, et tous ceux qui connaissent la marche actuelle de la science savent combien les vrais botanistes mettent de prix à ce genre de travaux, où toute l'attention se

concentre sur un petit nombre de points, et où les difficultés s'éclaircissent en grande partie par la comparaison régulière des faits analogues : les monographies publiées dans ces trois volumes, et toutes accompagnées de planches assez nombreuses, sont celles des terestrœniacées et des lythraires, par M. DE CANDOLLE, des violacées par M. de GINGINS, des dipsacées par M. COULTER, des selaginées par M. CHOISY, des curcubitacées par M. SERINGE, des grossulariées par M. BERLANDIER, des chara et des prêles par M. VAUCHER. Ces deux dernières sont remarquables, parce que l'auteur y fait connaître la germination jusqu'alors inconnue de ces deux genres. M. DE CANDOLLE a discuté, dans deux mémoires, la place que les nymphéacées et les curcubitacées doivent occuper dans l'ordre naturel, et il a présenté à la société deux rapports sur les plantes rares ou nouvelles qui ont fleuri dans le jardin de Genève, de 1819 à 1823 (1).

L'histoire des végétaux considérés sous le point de vue physiologique s'est enrichie de deux mémoires de M. VAUCHER : l'un sur la cause de la chute des feuilles et les circonstances de ce phénomène; l'autre sur la sève d'août et le mode divers du développement des arbres à cette époque. M. *Théodore* DE SAUSSURE a publié deux mémoires importans : l'un pour montrer que l'influence exercée par les fruits avant leur maturité sur l'air qui les entoure, n'est pas sensiblement différente de celle que les feuilles vertes exercent dans les mêmes circonstances; l'autre, pour établir que diverses graines, et en particulier plusieurs céréales jouissent d'une telle force de vitalité, que leur germination peut être interrompue par une dessiccation artificielle, et qu'elles peuvent cependant reprendre ensuite leur végétation. M. MARCET a fait connaître une série curieuse d'expériences, desquelles il résulte que les poisons absorbés

(1) Il ne faut pas confondre ces rapports avec l'ouvrage accompagné de planches coloriées, que le même auteur publie sous le titre de *Plantes rares du jardin de Genève*. Il en a paru trois livraisons chez Barbezat et Delarue, libraires, à Genève.

par les plantes agissent sur elles d'une manière très-analogue à l'action qu'ils exercent sur les animaux, et qu'en particulier ceux qu'on regarde comme agissant spécialement sur les nerfs des animaux, comme les narcotiques, agissent sur les plantes d'une manière analogue. M. Macaire a varié et étendu ces résultats curieux, en les appliquant aux plantes qui, comme la sensitive, présentent des phénomènes remarquables d'irritabilité. Enfin, M. *Alphonse* de Candolle a fait connaître, sous le nom de *Raphides*, des organes ou corps singuliers qu'on rencontre dans l'intérieur du tissu lâche de certains végétaux, mais dont le rôle physiologique est encore inconnu.

La *physiologie animale* peut aussi revendiquer quelques-uns des mémoires de cette collection. MM. Prevost et Dumas y ont inséré une dissertation très-remarquable sur les animalcules spermatiques des divers animaux; travail qui se lie avec leurs grandes recherches sur la génération dont les physiologistes ont admiré la sagacité. M. le docteur Prevost, en particulier, a suivi ce même genre de travail dans le mémoire qu'il a publié sur la génération de la moule des peintres. M. Jurine a fait connaître quelques particuliarités curieuses d'anatomie comparée sur l'œil du thon et les dents des *cyprins* (nom générique de poissons, voy. *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, t. v, p. 274 et suiv.). Le même savant avait préparé, avant sa mort, un ouvrage important de *zoologie* sur l'histoire des poissons du lac Léman. La société de Genève a pu retrouver les planches et les manuscrits préparés à ce sujet, et les a publiés dans sa collection; les planches faites sous les yeux de l'auteur ne laissent rien à désirer; le texte extrait de ses notes manuscrites a sans doute beaucoup perdu à n'être pas rédigé par lui-même, mais présente encore l'ensemble des faits les plus importans qu'il avait recueillis. A cette occasion, le même observateur a décrit la douve à long col (*Fasciola lucii*), zoophyte parasite dans l'estomac du brochet.

Pendant que M. Jurine observait les poissons du lac Léman, M. Necker étudiait les mœurs des oiseaux de cette vallée; il en a publié un catalogue plein d'observations curieuses sur

leur passage et leurs diverses habitudes. M. Huber a décrit aussi les mœurs et l'histoire du trachuse doré; et M. de Mielzinski a appelé l'attention des entomologistes sur une larve extraordinaire qui attaque les escargots de vive force et parvient malgré sa petitesse relative, à les vaincre et à s'en nourrir.

Enfin, c'est parmi les mémoires de *zoologie* qu'on doit compter une notice sur une matière qui, au printems de 1825, avait rougi les eaux du lac de Morat, au point de leur donner en certains endroits la couleur du sang et d'attirer sur elles l'attention populaire. M. de Candolle a montré que ce phénomène tient au développement d'un animalcule qu'il a décrit et figuré sous le nom d'*oscillatoria rubescens*, et MM. Colladon et Macaire ont confirmé, par leurs analyses, que cette matière est de nature animale.

Cette courte indication des principaux objets contenus dans les trois volumes que la société de Genève a déjà publiés doit faire désirer qu'elle continue cette publication, et nous croyons savoir que la première partie du quatrième volume ne tardera pas à paraître. S. R.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

NOTIONS STATISTIQUES SUR LA LIBRAIRIE, *pour servir à la discussion des lois sur la presse*, par M. le comte DARU (1).

On a caractérisé avec beaucoup de justesse le nouveau projet de la loi sur la police de la presse, lorsqu'on l'a appelé un acte d'accusation dressé contre la société française. Le crime imputé est d'avoir fait dégénérer la liberté en licence, et d'avoir, à force de violations, réduit à l'impuissance la législation qui nous régit encore. Les accusés sont les écrivains, les imprimeurs et libraires, les magistrats, et surtout les lecteurs. Les conclusions tendent à condamner à mort la liberté, comme étant mauvaise, attendu que le mal fait plus de mal que le bien ne fait de bien.

Les moyens de défense sont nombreux; ce n'est pas ici le lieu d'indiquer ceux qui s'appuient sur les principes philosophiques et politiques qui dominent cette grave question. Il est de la plus haute importance de signaler aussi des moyens de fait qu'il est du devoir du législateur de ne point négliger. Les

(1) Paris, 1827; Firmin Didot. In-4° de 44 p., et un tableau; prix, 4 fr.

N. B. Nous avons annoncé déjà cet écrit remarquable, au moment de sa publication (voy. ci-dessus, p. 560); mais nous avons cru devoir fixer de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les résultats des curieuses investigations de M. DARU, parce que la *statistique de la littérature et de la librairie*, en France, rentre essentiellement dans le plan de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, qui est elle-même une *statistique bibliographique et littéraire, scientifique et industrielle, morale et philosophique des principales productions de l'intelligence et de l'industrie humaines dans tous les genres et dans tous les pays*, et parce que les faits rapportés et les calculs comparatifs établis par le savant académicien font de son ouvrage comme un arsenal où les amis de la liberté de la presse trouveront des armes puissantes pour la défendre. (N. D. R.)

faits permettent de suivre l'accusation sur le terrain qu'elle-même a choisi. On déclame contre la licence; il ne faut pas se contenter, pour répondre, de dire que la crainte des abus n'autorise pas à proscrire l'usage. La licence, dont on nous fait peur, il n'est pas vrai qu'elle existe; il n'est pas vrai que la législation soit incomplète ou inefficace; il n'est pas vrai que les tribunaux aient été indulgens jusqu'à la mollesse.

D'après toutes les règles du droit, ceux qui accusent doivent fournir les preuves de la culpabilité. Ici, les détracteurs de la société, et de la presse qui en est l'organe, accumulent les généralités déclamatoires, mais n'articulent aucun fait précis et ne prouvent rien. C'est la presse accusée, qui, elle-même, fournit la démonstration de son innocence. Que l'on interroge ses produits, que l'on recherche quelle tendance de l'esprit du siècle ils manifestent, et l'on verra si la société est licencieuse, immorale, impie, amie des diffamations et du scandale; ou bien, au contraire, si elle ne se porte pas avec une ardeur toujours croissante vers les études sérieuses, et si le goût pour la vérité n'est pas le caractère distinctif qui imprime à notre siècle le sceau particulier sous lequel il se présentera dans l'histoire.

Parmi les nombreuses publications auxquelles la discussion actuelle sur la presse a donné naissance, rien n'est plus remarquable que le travail de M. Daru. Il y a dans ses chiffres une éloquence que nul n'a essayé de réfuter. Les tableaux statistiques, dressés sur l'état de la librairie depuis 1811, intéressent vivement l'histoire littéraire, et seraient précieux à recueillir, alors même qu'ils ne se rattacheraient pas au grave débat législatif à l'occasion duquel ils ont été publiés.

M. Daru a dressé ces tableaux, pour la partie bibliographique, à l'aide de l'excellent *Journal de la Librairie* que M. Beuchot rédige avec une si louable exactitude. Il faut savoir, pour l'intelligence du tableau qui va suivre, que les ouvrages n'y sont point séparés par leur format; c'est la feuille d'impression qui a été prise pour l'unité, servant de base au calcul; peu importe que cette feuille soit pliée en 2, en 4, en 8, en 12.

(Voy. le Tableau ci-joint.

LIÉES, CHAQUE AN

PUIS LE 1er NOVEMB

D	1817.	1818.	4.	1825.	TOTAUX.
1. Sciences ,3	5,791,813	5,491,300	5[illegible],426	10,928,277	92,554,234
2. Philosoph	1,727,895	1,887,825	1[illegible],248	2,804,182	25,543,464
3. Théologie	11,724,105	8,130,079	73,208	17,487,057	159,586,642
4. Législatio	5,869,460	7,315,054	6[illegible],559	15,929,839	96,793,401
5. Économie	3,159,209	3,865,498	3[illegible],776	2,915,826	34,326,571
6. Histoire.	20,716,212	24,773,325	22[illegible],803	39,457,957	362,508,296
7. Art, Adm	727,763	1,865,938	1[illegible],460	1,457,913	14,356,858
8. Belles-lett	17,040,321	21,980,338	19[illegible],615	30,205,158	289,878,763
9. Beaux-art	1,491,318	1,169,193	1[illegible],340	2,937,301	20,537,316
10. Objets di	2,970,707	3,047,062	2[illegible],240	3,886,973	56,215,692
	71,218,803	79,525,612	73[illegible],675	128,010,483	1,152.295,237

NOMBRE DE FEUILLES D'IMPRESSION PUBLIÉES, CHAQUE ANNÉE, EN FRANCE,

SUR LES DIFFÉRENTES PARTIES DES CONNAISSANCES HUMAINES, DEPUIS LE 1er NOVEMBRE 1811 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1825.

DÉSIGNATION DES SCIENCES.	1811.	1812.	1813.	1814.	1815.	1816.	1817.	1818.	1819.	1820.	1821.	1822.	1823.	1824.	1825.	TOTAUX.
1. Sciences, et Arts industriels.	2,214,303	8,175,114	4,737,705	2,546,270	3,577,262	4,408,296	5,791,813	5,491,300	5,970,965	5,285,564	7,011,103	7,777,511	8,614,325	10,024,426	10,928,277	92,554,234
2. Philosophie.	410,298	1,263,729	1,815,972	753,185	1,058,517	1,872,971	1,727,895	1,887,825	1,565,803	1,761,394	1,735,458	2,084,005	2,023,982	2,778,248	2,804,182	25,543,464
3. Théologie.	2,509,752	13,815,861	12,409,104	4,974,788	6,882,360	13,166,020	11,724,105	8,130,079	7,677,032	7,867,609	11,134,393	12,723,637	13,836,637	15,248,208	17,487,057	159,586,642
4. Législation.	2,831,662	7,833,205	4,212,604	1,371,568	2,098,724	4,557,052	5,869,460	7,315,054	6,977,605	6,326,652	7,186,606	8,016,081	7,003,730	9,263,559	15,929,839	96,793,401
5. Économie politique, Administration, Finances, Commerce.	133,187	1,340,993	739,694	1,634,485	1,479,388	3,920,378	3,159,209	3,865,498	3,467,017	1,744,246	2,340,774	3,092,398	1,734,702	2,758,776	2,915,826	34,326,571
6. Histoire.	3,375,891	12,934,881	13,065,218	16,226,566	25,410,562	20,466,969	20,716,212	24,773,325	22,927,671	33,149,157	28,357,655	31,641,829	33,879,600	36,124,803	39,457,957	362,508,296
7. Art, Administration, Législation militaire.	1,147,400	662,830	350,758	441,510	782,644	761,169	727,763	1,865,938	1,290,885	1,026,027	773,099	941,671	894,791	1,226,460	1,457,913	14,350,858
8. Belles-lettres.	3,781,826	15,755,904	16,042,626	13,352,920	11,528,363	14,154,269	17,040,321	21,980,338	19,040,860	20,436,803	24,689,405	25,108,669	25,474,686	31,286,615	30,205,158	289,878,763
9. Beaux-arts.	161,525	1,218,496	1,090,548	773,099	688,813	916,266	1,491,318	1,169,193	1,944,679	1,202,599	1,345,766	1,567,674	1,975,699	2,054,340	2,937,301	20,537,316
10. Objets divers. Almanachs, etc.	1,885,869	9,079,629	8,162,882	3,600,648	2,042,510	2,629,493	2,970,707	3,047,062	2,562,682	2,121,251	3,424,067	3,302,376	3,555,303	3,944,240	3,886,973	56,215,692
TOTAUX DE CHAQUE ANNÉE.	18,451,713	72,080,642	62,627,111	45,675,039	55,549,143	66,852,883	71,218,803	79,525,612	73,425,199	80,921,302	87,998,326	96,255,851	98,993,455	114,709,675	128,010,483	1,152,295,23-

Ce tableau ne comprend pas les feuilles quotidiennes, évaluées par M. Daru à un produit annuel de 21,660,000 feuilles; le nombre des abonnemens étant évalué en masse au minimum de 60,000. Il ne comprend pas non plus les impressions sorties de l'imprimerie Royale, qui a occupé en 1825, environ 80 presses, nombre immense, et qui, par les priviléges exorbitans accordés à cette administration, portent un préjudice très-grave à l'industrie privée. En ajoutant aux 128,010,483 feuilles sorties de la presse en 1825, les 21,660,000 feuilles de journaux, on a pour 1825, un total de 149,670,483 feuilles; ce qui, en calculant sur 300 jours de travail dans l'année, donne par jour 498,903 feuilles ou 41,575 volumes de 12 feuilles.

La notice du cahier précédent (voy. *ci-dessus*, p. 560) fait connaître en détail les produits de la papeterie, des fonderies de caractères, et des fabriques d'encre d'imprimerie.

Le nombre total des établissemens d'imprimerie existant en France, en 1825, est de 665. Il ne sera pas sans intérêt de donner ici le tableau de répartition de ces imprimeries par département. M. Daru l'a divisé par arrondissemens : le défaut d'espace nous oblige d'abréger davantage; et, au lieu de suivre, comme lui, l'ordre alphabétique, nous classerons les départemens d'après le nombre de leurs imprimeries. Afin d'augmenter l'intérêt de ce tableau, et afin de présenter un rapprochement assez curieux pour la statistique intellectuelle de la France, nous avons mis en regard du nombre d'imprimeurs le nombre de députés. Ce sont deux sortes d'organes des lumières et de l'opinion du pays. Nous avons ajouté l'état de la population de chaque département, état qui nous a été fourni par la *Revue Encyclopédique* elle-même (t. XXXII, p. 11 *et suiv.*). Nous aurions désiré pouvoir indiquer aussi le nombre de presses en activité dans chaque département; mais cet élément n'est point donné par M. Daru, qui fait connaître seulement que l'on comptait en France, en 1825, 1550 presses en activité; savoir dans Paris 850, y compris celles de l'imprimerie royale, au nombre d'environ 80, et à peu près 700 dans les départemens.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE des IMPRIM.	NOMBRE des DÉPUT.	POPULATION.
Seine	82	12	817,360
Nord	27	12	893,390
Bouches-du-Rhône	19	5	310,563
Calvados	17	7	491,105
Gironde	17	8	508,841
Seine-Inférieure	17	10	650,831
Vaucluse	17	4	221,319
Rhône	15	5	387,402
Haute Garonne	13	7	366,203
Pas-de-Calais	12	7	618,670
Charente-Inférieure	11	6	407,733
Hérault	11	5	321,774
Marne	11	5	307,016
Meurthe	11	5	376,002
Bas-Rhin	11	6	491,473
Somme	10	7	504,332
Ille-et-Vilaine	9	7	531,480
Manche	9	7	590,653
Meuse	9	4	289,286
Vosges	9	5	353,139
Aisne	8	6	453,032
Aube	8	3	227,674
Côte-d'Or	8	5	355,203
Doubs	8	4	240,416
Loiret	8	5	289,650
Moselle	8	7	371,188
Puy-de-Dôme	8	7	548,076
Seine-et-Oise	8	7	421,770
Aude	7	4	251,997
Finistère	7	6	479,787
Haute-Marne	7	4	230,783
Oise	7	5	372,985
Orne	7	7	419,569
Basses-Pyrénées	7	5	394,800
Saône-et-Loire	7	7	493,671
Sarthe	7	7	422,027
Seine-et-Marne	7	5	299,474
Var	7	5	303,923
Ardennes	6	3	264,195
Dordogne	6	7	451,126
Eure	6	7	420,589
Eure-et-Loir	6	4	261,626
Isère	6	6	499,264

DÉPARTEMENS.	NOMBRE des IMPRIM.	NOMBRE des DÉPUT.	POPULATION.
Jura	6	3	301,343
Loir-et-Cher	6	3	255,189
Loire	6	5	338,380
Loire-Inférieure	6	6	428,296
Haute-Vienne	6	4	267,722
Yonne	6	5	339,893
Ain	5	5	328,654
Drôme	5	3	269,961
Indre	5	3	226,952
Indre-et-Loire	5	4	278,799
Lot-et-Garonne	5	5	329,304
Morbihan	5	6	415,299
Nièvre	5	4	228,581
Haut-Rhin	5	5	364,104
Vendée	5	5	315,688
Vienne	5	4	257,711
Charente	4	5	343,906
Gard	4	5	331,290
Gers	4	5	299,745
Haute-Loire	4	3	274,709
Lot	4	6	273, 48
Maine-et-Loire	4	7	438,344
Mayenne	4	5	340,316
Tarn	4	4	311,922
Ardèche	3	3	299,403
Aveiron	3	5	337,584
Cantal	3	3	250,416
Cher	3	4	236,090
Côtes-du-Nord	3	6	349,575
Landes	3	3	239,354
Hautes-Pyrénées	3	3	209,029
Haute-Saône	3	3	303,791
Deux-Sèvres	3	3	276,853
Tarn-et-Garonne	3	4	237,266
Allier	2	4	275,597
Hautes-Alpes	2	2	120,021
Arriége	2	3	232,209
Corrèze	2	3	269,839
Corse	2	2	179,302
Creuse	2	3	244,199
Pyrénées-Orientales	2	2	141,829
Basses-Alpes	1	2	147,581
Lozère	1	2	133,653

Après avoir évalué le produit matériel de l'imprimerie, porté, pour 1825, de 13 à 14 millions de volumes, M. Daru s'occupe d'évaluer les matières qu'elle consomme, les personnes qu'elle fait vivre, et les frais qu'elle exige.

	fr.
Pour l'achat du *papier*, 372,000 rames estimées terme moyen, à 13 fr. 50 cent.	5,022,000
Cette quantité forme les $\frac{2}{5}$ seulement du papier à impression; le reste n'entrant pas dans le commerce de la librairie, et étant consommé par les actes de l'administration, les affiches, les impressions relatives aux affaires privées, qui ne sont qu'une fabrication commercialement stérile.	
Pour *l'encre d'impression*, les $\frac{2}{5}$ de la consommation annuelle, qui seule entre dans les frais de l'imprimerie littéraire	120,000
Pour les *loyers*, *contributions* et *patentes* d'*imprimeurs*, de *libraires*, de *fabricans de papier*, de *satineurs*, de *brocheurs*, de *relieurs*, etc. (les $\frac{2}{5}$).	223,200
Pour les $\frac{2}{5}$ de l'entretien des presses, estimés dans la *statistique* de M. Chabrol, préfet du département de la Seine, à 10 fr. par presse, et par jour de travail; par M. Daru, à 5 fr. seulement, en calculant sur 300 jours de travail	930,000
Pour les $\frac{2}{5}$ du *salaire des ouvriers*	6,105,000
Pour le *satinage*, qui emploie 400 personnes	202,500
Pour la *brochure*, qui occupe au moins 1,200 personnes	912,500
Total des avances de fonds.	13,515,200
Pour *l'intérêt de ces avances* à 6 p. $\frac{0}{0}$	810,912
Pour l'*intérêt des* $\frac{2}{5}$ *des frais d'établissement*, mobilier, etc.	578,646
Pour les *rétributions aux gens de lettres* (1)	500,000
Pour *bénéfice des imprimeurs*, à 13 p. $\frac{0}{0}$	2,002,618
Total	17,407,376

(1) On ne peut s'empêcher de faire remarquer ici dans quelle faible

Ci-contre.....	17,407,376
En sortant des imprimeries, une partie des livres passe dans les ateliers de *reliure*, dont M. Daru évalue les frais à.....	2,440,000
Pour les *planches*, *cartes*, *tableaux*, *chiffres*, *langues étrangères*, et autres *frais extraordinaires*..	1,740,737
TOTAL général.....	21,588,113

Viennent ensuite les bénéfices et frais du commerce de la librairie.

Les frais se composent de loyers de magasins, contributions, brevets, patentes, écritures, frais d'emballage, transports, avances de capitaux, mécompte sur le produit des livres qui restent invendus, et que M. Daru évalue à $\frac{1}{5}$ de la fabrication.— Il faut ajouter les frais d'annonces par catalogues, prospectus et autrement.

Il sera nécessaire aussi d'ajouter désormais, pour les imprimeurs et les libraires, un nouveau chapitre de dépenses; ce sera celui des amendes, des frais de procès, des sommes à payer pour faire lire, examiner, censurer les ouvrages, etc., etc.

M. Daru termine en donnant pour résultat, que 13,500 volumes produisent dans le commerce une valeur réelle de 33,750,000 fr.; valeur créée presque tout entière par l'industrie, sur une matière première, presque sans valeur.

Cette somme comprend depuis le salaire du chiffonnier jusqu'au bénéfice du libraire et aux honoraires de l'homme de lettres. Si l'on suppose ce produit, réparti également à raison de 1,000 f.

---

proportion s'élève l'indemnité des hommes de lettres, comparée au bénéfice des imprimeurs. La seule compensation de l'extrême modicité des avantages pécuniaires et matériels que les écrivains retirent des produits de leurs longues études, de leurs veilles, de leurs travaux, existe, pour un bien petit nombre seulement, dans la portion de considération et d'estime publique, de réputation et de gloire qu'ils peuvent obtenir, et surtout dans le sentiment intime de la noble mission qu'ils remplissent, lorsqu'ils contribuent à répandre des vérités utiles, à éclairer leurs semblables, à honorer leur patrie, à servir l'humanité. (N. D. R.)

par tête, on voit que cette industrie fait vivre annuellement 33,750 personnes; et peu importe, en dernière analyse, ajoute M. Daru, l'inégalité de la répartition. Car, dit-il, le luxe appelle nécessairement les classes inférieures au partage de l'opulence.

Les conséquences à déduire de ce beau travail statistique se présentent en foule à tous les esprits. Il faut que la haine contre la publicité soit bien forte, puisqu'elle pousse vers la destruction d'une industrie si productive ceux même qui ne vivent que sur les produits de l'industrie de leurs concitoyens. Et cependant, les ouvrages les plus graves sont ceux qui chaque jour prennent le plus de faveur. Les poursuites judiciaires sont rares et les condamnations sévères. Les écrits obscènes, si fort en vogue depuis l'enfance de notre littérature, sont presque tous inconnus à la génération actuelle. Aucun des écrivains de nos jours, dont la France s'honore, ne laisse échapper de sa plume ces débauches d'esprit, auxquelles tant de nos hommes de génie ne savaient pas se refuser, alors qu'ils vivaient au milieu de mœurs qui ne sont plus les nôtres. Une courtisane aujourd'hui oserait-elle s'asseoir en spectacle jusque sur les degrés du trône? Verrions-nous ramper à ses pieds l'élite de notre littérature? Ni notre pays ni notre âge ne peuvent accepter l'accusation de licence dont certains hommes les fatiguent si obstinément. La dépravation des mœurs n'est aujourd'hui qu'une honteuse exception. Si nos législateurs veulent sérieusement servir la morale publique, la discussion du budget leur en offrira une occasion facile. Qu'ils suppriment la loterie! Qu'ils augmentent les fonds de l'enseignement primaire! Craindre l'immoralité des écrits et n'éprouver aucune émotion en aidant le trésor public à corrompre le peuple et à se remplir des tributs levés sur l'ignorance, est-ce là se soucier de paraître conséquens?

CH. RENOUARD, *Avocat.*

VOYAGE DANS LE TIMANNI, LE KOURANKO ET LE SOULIMANA, *fait en* 1822 *par le major* GORDON LAING; traduit en français par MM. EYRIÈS et DE LARENAUDIÈRE; précédé d'un *Essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique, et sur les principaux voyages de découvertes qui s'y rattachent*, par M. DE LARENAUDIÈRE (1).

Les recueils périodiques, spécialement consacrés à la géographie, ont déjà parlé avec éloge de ce voyage, qui enrichit la science de notions nouvelles et prépare la voie à des découvertes encore plus étendues. Ils ont aussi, et avec raison, signalé comme un modèle d'analyse, l'*Essai* dont l'a fait précéder M. de Larenaudière, et où il présente, avec autant de concision que de clarté, le précis de toutes les découvertes faites dans l'Afrique occidentale, à l'époque où M. Gordon Laing a exécuté son voyage.

La *Revue Encyclopédique* peut considérer, sous un autre point de vue, la relation intéressante dont MM. Eyriès et de Larenaudière ont enrichi notre langue. On y peut observer, sous leurs véritables traits, ces sociétés imparfaites, et non barbares, que, si long-tems, l'Européen n'a visitées que pour y porter la corruption ou la dévastation.

M. Gordon Laing a successivement visité quatre peuplades différentes.

Sa première mission le conduisit chez les *Mandingues* établis aux bords du Kissi, au N.-N.-E. de la colonie anglaise de Sierra-Leone.

Plus spirituels qu'aucune autre nation de l'Afrique septentrionale, et venus aux bords de la Gambie, du pays de Manding, voisin de Ségo, les Mandingues, dans leurs excursions et leurs établissemens, traversent toute l'Afrique, depuis Tanger jusqu'au *Cap Mesurado* où les Nord-Américains ont un établis-

(1) Paris, 1826; Delaforest. 1 vol. grand in-8° de LXV et 432 p., avec une carte et 8 planches; prix, 9 fr.

sement. Ils élèvent de nombreux troupeaux; bons agriculteurs, bouchers adroits, ils ne manquent pas d'habileté pour quelques opérations chirurgicales. Ils ont des esclaves; mais l'esclave né dans le pays ne peut être vendu sans son consentement. Cette prérogative le distingue des esclaves pris à la guerre, ou condamnés à la servitude pour crimes ou pour dettes. Un père est toujours, dans sa vieillesse, nourri et soigné par son fils. L'homme qui a perdu son père choisit un homme âgé à qui il rend les mêmes soins que s'il était son fils : aussi ne voit-on pas de vieillards pauvres chez les Mandingues. Ces peuples professent l'islamisme. Leurs prêtres marchent immédiatement après le chef suprême et avant les chefs subalternes. Au-dessous de ceux-ci, au-dessus des autres citoyens libres, sont quatre castes qui jouissent de grands priviléges : les *orateurs*, les *musiciens* ou *chanteurs*, les *cordonniers* ou *ouvriers en cuir*, et les *forgerons*. Chez les Foulahs (ou Poules) et les Iolofs qui habitent dans le voisinage des Mandingues, quatre professions, au contraire, sont si méprisées qu'un esclave même ne s'allierait pas dans la famille de l'un des hommes qui les exercent : ce sont les professions de *chanteurs*, d'*ouvriers en cuir*, de *forgerons* et de *tisserands* (1).

M. Gordon Laing visita ensuite le Timanni, contrée située à l'est de Sierra-Leone, et au sud du pays des Mandingues. Chaque chef de village y est à peu près indépendant : la volonté du chef suprême cède aux volontés réunies des citoyens et des chefs subalternes; et ceux-ci paraissent être élus par le peuple. Les hommes et même les femmes sont habiles à conduire des pirogues : industrie naturelle dans un pays coupé de criques et de rivières navigables. Tous sont enclins à se livrer au travail, quelque pénible qu'il soit, pourvu qu'ils en retirent une rétribution proportionnée. Ce fait renverse l'opinion ou plutôt l'assertion, que la contrainte seule peut induire l'Africain à travailler : il est d'autant plus décisif que les Timanniens, cor-

(1) G. Mollien. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie.* T. I, p. 102, et p. 282-284.

rompus par la proximité des établissemens européens, se livraient avec ardeur à la *traite* des esclaves, et regrettent aujourd'hui cet infâme commerce auquel ils sacrifiaient jusqu'à leurs enfans. Aussi sont-ils pauvres, ivrognes, débauchés, fripons et superstitieux. Agriculteurs malhabiles, ils n'ont ni forgerons, ni ouvriers en cuir; à peine quelques tisserands. Toutefois, à mesure qu'on s'écarte de la côte, on voit renaître parmi eux l'amour du travail et s'améliorer les mœurs et les habitudes sociales : la corruption diminue, en proportion de l'éloignement de sa cause.

Au-dessus des chefs reconnus, règne de fait et despotiquement, dans le Timanni, le *Pourrah :* c'est une société secrète, fondée sur la religion, dont elle prétend faire respecter les droits. Brigandages, enlèvemens d'hommes et de femmes, assassinats, empoisonnemens, le *Pourrah* se permet tout, parce que le nombre de ses membres, le serment religieux qui les lie, la terreur qu'ils inspirent, empêchent qu'on ne leur résiste. Sous le même nom, une association pareille ne se rend pas moins redoutable chez les tribus des Foulhas-Sousous (1). C'est ainsi également que Dapper peint le *Belly-Paaro*, société d'initiés toute puissante chez les nègres *Quojas* (2). Le nom même est presque identique. Enfin, la *Société secrète* qui, suivant Mollien (3), existe dans le Fouta-Toro appartient probablement à la même institution. C'est ici, en un mot, un trait de l'histoire universelle. Partout où les interprètes des lois négligent de s'y opposer, on voit, sous le masque respecté de la religion, se former des *Sociétés secrètes;* humbles et timides d'abord, et ne sollicitant qu'une paisible tolérance; ne s'offrant aux chefs politiques que comme des instrumens propres à rendre les sujets dociles; recrutées, peu à peu, de quelques ambitieux

---

(1) Golbery. *Voyage en Afrique.* T. I, p. 114-122.

(2) O. Dapper. *Description de l'Afrique*, p. 268-270. *Belly* est le nom de la Divinité. *Ibid*, p. 259-264.

(3) G. Mollien. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, etc. T. I, p. 281-282.

et d'un grand nombre d'insensés et de fanatiques ; audacieuses, alors, impérieuses, toute-puissantes, subjuguant les princes comme les nations, et, en cas de désobéissance, proclamant rebelles les rois même, et leur ravissant le trône et la vie... Qu'importent la couleur des hommes, le nom des institutions, le genre des poisons ou des armes? Henri III, Henri IV, le pape Clément XIV, les milliers de Français égorgés à la Saint-Barthélemi, tant d'autres milliers d'hommes massacrés par la même impulsion ; tous n'ont-ils pas été les victimes du *Pourrah* organisé en Europe, au milieu du XVIe siècle, dissous solennellement en 1763 et 1775, et dont, au commencement du XIXe siècle, des gouvernemens aveuglés souffrent la réorganisation ?

Dans le Kouranko, que M. Gordon Laing visita en sortant du Timanni, l'autorité suprême est élective et non héréditaire. Les habitans ressemblent aux Mandingues pour le costume et pour le langage ; mais ils ne professent pas l'islamisme. Hospitaliers, laborieux, actifs, ils cultivent habilement un sol fertile ; ils habitent des maisons commodes, bien bâties et tenues proprement. On trouve parmi eux des ouvriers en cuir et des forgerons. Ils savent extraire le fer du minerai, dans des fourneaux d'une construction simple : il serait curieux de comparer le métal qu'ils en retirent, avec le fer forgé par les nègres du Fouta-Diallon (1). Les tisserands sont nombreux dans le Kouranko; ou plutôt, la principale occupation des hommes y consiste à coudre et à tisser. M. Gordon Laing paraît croire que ce pays a reçu des Européens l'art de fabriquer les toiles. Mais lui-même établit ailleurs, avec beaucoup de vraisemblance, que ce genre d'industrie, dont les produits fournissent aux nègres voisins de Sierra-Leone la matière d'un riche commerce d'entrepôt, a été apporté des contrées orientales, et non pas inventé dans l'intérieur de l'Afrique. Presque nulle dans le Timanni, la fabrication des toiles prend de l'importance dans le Kouranko ; et toujours, à mesure que l'on s'a-

(1) MOLLIEN. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.* T. II, p. 281-283.

vance dans la direction de l'est, elle augmente et se perfectionne. Déjà très-bonnes dans le Soulimana, les toiles de coton acquièrent une beauté remarquable dans le Sangara, vaste contrée située à l'est, au-delà du Dialliba.

On trouve aussi de très-belles toiles à la Côte d'Or et à la Côte des Dents; et dans l'art de les tisser et de les teindre, les Achantins l'emportent sur les Abyssins eux-mêmes. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les conjectures de Bowdich sur l'existence ancienne, en Afrique, d'une communication du nord-est au sud-est, par une diagonale qui coupe plus de trente méridiens et près de 23° de latitude. Ne parlons que de la fabrication des toiles que nous retrouvons aux deux extrémités et sur plusieurs points de la ligne indiquée : dans le Kouranko et le Soulimana, elle est la principale occupation des hommes : elle l'était en Égypte (1), et cela, depuis le tems de Sésostris, si l'on en croit un auteur ancien (2); les procédés de la fabrication semblent les mêmes dans ces divers pays; et cette ressemblance de procédés est une des preuves qu'alléguait Hérodote (3) pour établir l'origine égyptienne des habitans de la Colchide.

Voisins du Kouranko, les Soulimas forment une population grande, robuste, belliqueuse, susceptible de discipline militaire, et dont la cavalerie est surtout redoutable; d'ailleurs, doux et hospitaliers dans la paix, et attachés aux devoirs de l'amour filial, aussi religieusement que les Mandingues. Ils sont idolâtres; le roi seul est musulman, et l'est en secret. Dans leur pays, règne la plus grande tolérance religieuse. Les habitans de la capitale doivent au roi trois jours de travail par an, pour semer son riz, le sarcler et le récolter. Le voyageur anglais fut témoin de la première de ces opérations et du travail très-rapide et très-régulier, exécuté à la fois par près de trois mille hommes : c'était un véritable jour de fête.

---

(1) Herodot. lib. II, cap. 35.

(2) Nymphodore, cité par le scholiaste de Sophocle. (*In Œdip. Colon.*, v. 352.)

(3) Lib. II, cap. 105.

Les Soulimas ont des chants guerriers assez poétiques; ils aiment passionnément les récits et les éloges de leurs musiciens. C'est à la mémoire et aux chants de ceux-ci qu'est confiée la conservation des détails des *Palabres*, des conférences publiques où l'on rend la justice et où l'on délibère sur les intérêts communs. Les actes des *Palabres* sont, au contraire, écrits et enregistrés chez les Foulahs; ennemis contre lesquels les Soulimas nourrissent une haine si vive qu'ils ont fait disparaître, parmi eux, du costume des deux sexes, tout ce qui pouvait rappeler le costume des Foulahs.

Ces divers traits autorisent peut-être à chercher dans une antipathie nationale très-profonde, très-ancienne, entre deux races différentes d'hommes noirs, l'explication d'un contraste que nous avons indiqué; l'importance et la dignité des professions de *musicien* et de *tisserand* parmi les Mandingues, dans le Kouranko et le Soulimana, et le mépris dont sont frappées ces professions chez les Iolofs et les Foulahs.

Nous ne relèverons pas les plaintes continuelles de M. Gordon Laing sur les *présens* que l'on a exigés de lui dans quelques-unes de ses stations : nous ne lui demanderons même pas si l'on en tiendrait quitte pour des *présens* ou des *droits de douane*, un Timannien, un Mandingue qui, sans autorisation préalable, pénétrerait dans les possessions britanniques, et les parcourrait, en travaillant à enlever à plusieurs de ces contrées le bénéfice établi d'un commerce d'entrepôt, et à les préparer toutes à tomber tôt ou tard sous le joug de sa nation. Il est plus doux de voir l'ambition anglaise enfanter de bonnes actions. Non-seulement le gouvernement de Sierra-Leone a introduit le bienfait de la vaccine dans les pays avec lesquels il s'est ouvert une communication; mais il rachète, autant qu'il le peut, les noirs tombés dans l'esclavage : il les instruit à jouir de la liberté et de la propriété. Déjà leur nombre s'élève à 12,000; une ville, *Free - Town*, construite exprès pour cet usage, est peuplée de ces nouveaux citoyens; et tous, dans la ville, dans la campagne, se montrent sages, laborieux, dignes d'être libres, dignes d'être propriétaires. Ce fait, et l'observa-

tion constante qu'on trouve les noirs moins vicieux et plus adonnés au travail, à mesure qu'on s'éloigne de la côte et des foyers de *la traite ;* n'en est-ce pas assez pour confondre les calomniateurs qui s'efforcent de peindre une partie du genre humain comme créée pour l'esclavage, parce que leur avarice, leur orgueil et leur cruauté leur font un besoin d'avoir des esclaves?

Eusèbe SALVERTE.

MÉMOIRES SUR LA GUERRE DE 1809, EN ALLEMAGNE, *avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren;* par le général PELET (1).

La coalition des puissances européennes a-t-elle été suscitée par les menaces de la République française et par les envahissemens de l'Empire, ou s'est-elle formée par la ligue de toutes les classes privilégiées contre la révolution, et s'est-elle maintenue en état permanent d'hostilité jusqu'à l'époque où elle a rétabli l'ancien ordre de choses? — Ce problème historique, si fécond en aperçus et en conséquences, a pour nous le plus grand intérêt, puisqu'il peut éclaircir la situation actuelle de l'Europe, et même nous révéler une partie de notre avenir.

Les ennemis de la France ont peint les souverains sans cesse attaqués par nos armées, forcés à se défendre, et n'ayant triomphé que par les excès de notre ambition et par nos fautes. Ils ont rejeté sur un seul homme la responsabilité de tous les maux qui avaient fait gémir l'humanité. En 1814, on pouvait se demander quels avaient été les véritables instigateurs de la guerre. Mais, depuis cette époque, les événemens ont parlé

---

(1) Paris, 1825-1826; Roret, libraire, rue Hautefeuille, au coin de celle du Battoir. 4 vol. in-8°; prix, 28 fr. — On y souscrit également pour un *Atlas* de cette guerre qui sera composé avec d'excellens matériaux, et gravé par les meilleurs graveurs de Paris.

assez haut, et leur langage ne devait pas être méconnu. La question paraissait résolue par l'usage que les vainqueurs faisaient de la victoire. On a pu comparer leur conduite avec leurs paroles. Les peuples peuvent dire ce qu'ils ont vu, ce qu'on leur a promis pendant la lutte, et comment on a tenu ces promesses.

Cependant, les écrivains français semblent n'avoir pas osé aborder ce problème qui méritait au moins d'être discuté. Quelques-uns sont devenus les échos de la coalition, en répétant les louanges prodiguées à ceux que la fortune avait rendus vainqueurs et les accusations dirigées contre celui qu'elle avait trahi (1). Un historien vient enfin d'élever la voix. Il a déchiré le voile dont s'était long-tems enveloppée la diplomatie européenne. Il avance et il prouve que la coalition des monarques, des cours, des privilégiés de toutes les classes, s'est formée, dès 1791, contre les réformes salutaires proclamées en France; que, depuis ce moment, cette coalition n'a cessé d'agir, soit à découvert lorsqu'elle avait les armes à la main, soit en secret lorsqu'elle les déposait pendant des trèves momentanées; qu'elle s'est maintenue, même après la fin des combats, pour consolider son triomphe et assurer la soumission des peuples. Sous le nom de Sainte-Alliance, elle s'est fait connaître par des actes qu'il est inutile de retracer.

L'historien a voulu appuyer ces vérités de tout ce qui pouvait les rendre incontestables. Il rapproche et rectifie les faits; il en déduit des conséquences. Il a accompagné ses mémoires d'un nombre considérable de pièces et de citations, qui ne permettent plus aucun doute. Les premiers chapitres de son histoire exposent la conduite de la coalition dans son origine et pendant sa marche, avec des développemens qui ont paru un peu longs, mais que rendaient indispensables la nouveauté

---

(1) Ajoutez, pour être juste et vrai : « et qui s'était trahi lui-même, en s'abandonnant à l'ivresse de l'ambition et de l'orgueil, et en éloignant tous ceux qui avaient voulu lui faire entendre le langage austère et salutaire de la vérité. » (N. D. R.)

et l'importance du sujet. Dans le récit des événemens de 1809, il dévoile la politique des cours qui se cachaient sous le manteau de la neutralité, ou même de l'alliance; il découvre les ressorts qu'elles faisaient mouvoir, leurs projets, leurs rapports.

Cette vérité a été long-tems un des grands secrets de l'Empire, dont le chef, espérant dompter les fauteurs de la guerre perpétuelle, ne voulait pas décourager les siens par l'aspect des travaux qui menaçaient leur vie entière. Elle fut surtout le secret des puissances, intéressées à déguiser aux yeux des peuples les vues personnelles qui les excitaient. C'est ainsi que beaucoup d'étrangers et même de Français, trompés par les assertions et par les manœuvres de la ligue, ont favorisé ses desseins et se sont laissé entraîner dans des démarches dont ils déplorent maintenant le triste résultat.

Avant la rupture de la paix d'Amiens, lorsque l'établissement de l'Empire régularisa et consolida les principes de la révolution (1), la coalition, divisée jusqu'à ce moment par les intérêts des puissances, prit une organisation plus complète. Dès l'origine, l'Angleterre, jalouse de l'état de prospérité où tant d'améliorations allaient porter la France, s'était mise à la tête de la ligue. Si elle a caché les motifs réels de sa politique, elle a toujours manifesté son système hostile; elle proclama bientôt la guerre à mort qu'elle avait vouée à l'Empereur et à l'Empire. Dès ce moment, les trois principales puissances continentales, l'Autriche, la Russie, la Prusse, préparèrent leurs armemens et combinèrent leur plan d'attaque. Celui-ci a souvent éprouvé des modifications, mais n'a jamais été entièrement abandonné, et il a reçu, en 1814, sa pleine exécution.

Pendant que l'armée française était sur les côtes de la Manche (1805), l'Autriche s'élança dans la lice. La Russie arrivait à grands pas. La Prusse, plus exposée, agissait avec plus de mesure.... Le première fut écrasée à Ulm, et perdit à Austerlitz

(1) Aux yeux de quelques hommes confians et imprévoyans, et par conséquent de la masse des hommes qui est toujours crédule, confiante et imprévoyante. (N. D. R.)

toutes ses espérances. L'empereur de Russie obtint un sauf-conduit du vainqueur pour se retirer avec son armée battue. La Prusse, dont les troupes conduites par le Roi étaient déjà en Franconie, désavoua ses préparatifs et ses projets. Le traité ou plutôt la trève de Presbourg, et le ministère de Fox firent briller quelque lueur de paix que les intrigues des cours dissipèrent à la mort de ce ministre philantrope.

Peu de semaines après que l'Autriche avait imploré et obtenu la paix (février 1806), elle se montrait infidèle à ses engagemens, et combinait de nouvelles attaques. La Russie avait renforcé son armée. La Prusse, éblouie par les souvenirs de la gloire de Frédéric, osa devancer ses alliés sur le champ des combats, et intimer aux aigles victorieuses l'ordre de repasser le Rhin. La bataille d'Iéna suffit pour l'anéantir. Les Russes vinrent recevoir ses débris. Mais ils la sacrifièrent lorsque leur territoire allait être envahi, et signèrent la trève à Tilsitt. Dans les plans et dans les négociations, on put entrevoir l'ancien projet de rétablir la maison de Bourbon sur le trône de France. Le cabinet autrichien avait hésité, pendant que la fortune militaire semblait flotter entre les deux partis. Quand il se décida, le moment favorable était passé. L'Espagne publia une croisade sur le revers des Pyrénées, pendant que les aigles étaient sur le Niémen. Naples, infidèle aux traités, en avait été déjà punie. La cour de Rome fit douter de sa bonne foi malgré les démarches personnelles du pape. Elle refusa d'entrer dans la ligue formée pour maintenir la paix de l'Italie. Sa conduite prouva qu'elle n'attendait que l'occasion d'agir contre nous.

Tilsitt et Erfurt avaient vu les deux grands empereurs de l'Europe serrer les liens de l'amitié. La France entière y intervint dans la personne de son chef. Mais la Russie était loin d'applaudir à la démarche de son souverain. Les diplomates de la coalition avaient réduit à quelques jours la durée des promesses faites. L'Autriche continua ses préparatifs de guerre à l'ombre de ses protestations et des intrigues de son ambassadeur. Elle voulut attaquer Napoléon pendant qu'on le croyait tout entier à la guerre d'Espagne. La Russie et

la Prusse se préparaient à l'aider. La coalition organisait une insurrection générale des peuples; elle excitait des soulèvemens jusqu'au milieu de l'Empire. Il ne fallait qu'un signal. L'Autriche, se flattant que ses victoires allaient le donner, attaqua l'armée française sans déclaration de guerre.

Napoléon arrive du fond de la Castille et frappe comme la foudre. Dans les champs de la Laber, il bat la coalition toute entière, et détruit une partie de l'armée autrichienne. Si le reste lui échappe, c'est que ses ordres ne sont pas exécutés à Landshut et à Ratisbonne. Mais l'Autriche est réduite à de telles extrémités que, vingt jours après avoir commencé une agression inouïe, son généralissime écrit pour demander la paix. L'Empereur veut porter sa réponse à Vienne. L'incendie des ponts donne aux ennemis le tems d'arriver devant cette capitale. Il faut passer le Danube en leur présence. La fortune se montre quelques momens incertaine à Essling; mais ses rigueurs ne servent qu'à manifester toutes les ressources du génie de Napoléon, le dévoûment extrême et la brillante valeur du soldat. Le général français prépare à l'instant même les élémens de la plus éclatante victoire.

Ici commence le IVe volume, dont nous devons rendre un compte particulier. Tous les ennemis secrets et déclarés de la France, attérés par les triomphes d'Eckmulh, reprirent une nouvelle activité aux premiers bruits de la bataille d'Essling. La Prusse, dont la troupe de Schill formait l'avant-garde, avait désavoué ce partisan et cessé tous ses préparatifs; elle les recommença dans les premiers jours de juin. Un aide-de-camp du roi de Prusse était dans le quartier autrichien; un envoyé de François arrivait à Kœnigsberg. Les négociations entre les deux cours devinrent fort actives. Les rapports des généraux et des agens français ne cessaient de parler des armemens de la Prusse. Les troupes russes entrèrent alors en Pologne, pour seconder les mouvemens des Autrichiens, et pour s'opposer à ceux de Poniatowski. Les lettres de ce loyal chevalier, celles des officiers français et polonais étaient pleines de reproches sur la conduite des Moscovites. Une correspon-

dance fort suivie et les relations les plus intimes régnaient entre les troupes autrichiennes et russes. Quelques dépêches furent saisies et envoyées à Napoléon qui en porta de vives plaintes à Alexandre. L'Angleterre préparait dans ses ports des armemens qui devaient aider ses intrigues en Espagne, en Belgique, et dans le nord de l'Allemagne. Elle fomentait, de concert avec les cours de Sicile et de Rome, une insurrection générale dans toute l'Italie méridionale. L'escadre et l'armée anglo-sicilienne débarquèrent aux portes de Naples et de Rome. Au même moment, le pape lançait une excommunication contre l'Empereur. Murat se vit forcé par l'imminence des dangers qui surgissaient de toutes parts, d'éloigner Pie VII de sa capitale.

De la Baltique à la mer de Sicile, s'étend une ligne terrible d'ennemis qui menace d'envahir l'Empire et d'envelopper l'armée française. Les détachemens autrichiens se répandent dans la Saxe, la Franconie et la Souabe qu'ils inondent de proclamations incendiaires. Une partie de ces pays se soulève et se lie avec les Tyroliens. Mais Napoléon ne se laisse détourner de ses projets, ni par ces démonstrations éloignées, ni par des menaces plus réelles. Il exécute sous les yeux de l'ennemi les plus beaux et les plus grands travaux qu'on ait jamais faits à la guerre. Il les dispose de telle manière, que l'archiduc Charles (le plus habile des généraux que l'Europe lui a opposés) reste jusqu'à la fin dans l'incertitude sur le but de son adversaire. L'île de Lobau devient une forteresse française. Dix ponts sont construits pour le passage des troupes. L'armée autrichienne est surprise et attaquée sur le point où elle s'y attendait le moins. L'archiduc voit tous ses projets déjoués, tous ses préparatifs renversés. La bataille est pourtant disputée au milieu des champs de Wagram, où nul obstacle ne se présente pour arrêter ou favoriser les combattans. « L'armée française, dit le général Pelet, manœuvre comme un régiment, à la voix de son chef. » On ne sait ce qu'on doit le plus admirer, de l'extrême précision de ces immenses manœuvres, de la prévoyance qui a tout calculé, tout préparé, ou de la grandeur des résultats qui suivirent cette

éclatante victoire. Une circonstance, unique peut-être dans l'histoire, c'est que toutes les dispositions furent prescrites bien des jours à l'avance. Les ordres donnés, et une multitude de pièces de la plus haute importance (dont les copies se trouvent encore dans les mains de plusieurs personnes) lèvent tous les doutes à cet égard. L'historien, depuis longtems aide-de-camp et ami de Masséna, vit tout ce qui était préparé et tout ce qui s'exécutait. Le 16 juin, il avait proposé au maréchal un système d'attaque semblable à celui qui fut suivi dix-huit jours après. Dans le tableau que le général fait de cette immense bataille, on saisit rapidement toute l'ordonnance ainsi que les moindres détails. C'est un modèle de précision et de clarté. Le style s'élève à la hauteur du sujet; et sous ce rapport, le IVe volume est encore supérieur aux précédens. Une citation fera connaître comment l'auteur combattait, et comment il écrit.

Un ordre avait été donné; les généraux déclaraient qu'il était inexécutable; le prince Berthier avait pris sur lui de le retirer. L'Empereur attachait une grande importance à l'expédition destinée à attirer l'attention de l'archiduc; il renouvela son ordre. « Le chef de bataillon Pelet fit cette opération avec 600 voltigeurs. Dans la matinée du 2 juillet, il s'embarque à la vue de l'ennemi, et traverse le Danube. Aussitôt, toutes les batteries autrichiennes tonnent sur la flottille. Le commandant saute à terre le premier; les officiers et les soldats le suivent. L'île est enlevée; cent autrichiens qui la défendent sont pris ou tués. L'ennemi veut y rentrer; il la couvre de boulets dans toutes les directions; plusieurs bataillons de Croates s'avancent sur le bord de l'eau. Leurs efforts sont arrêtés par une fusillade à bout portant. Les Croates se jettent dans les fossés où ils sont parfaitement à l'abri, et répondent par un feu aussi vif. Bientôt une longue coupure rapidement creusée sur le rivage couvre nos voltigeurs. L'archiduc accourt au bruit de cette nouvelle attaque. Il ranime le feu de son artillerie; il fait marcher des renforts pour reprendre cette île qui menace de fort près le centre de sa ligne. Mais ses troupes ne peuvent franchir le petit bras sous le feu meurtrier de notre

mousqueterie. Les voltigeurs repoussent plusieurs assauts. En même tems, on construit le pont derrière eux, malgré la terrible canonnade qui augmente à chaque instant. Deux cents boulets frappent au milieu des bateaux ; rien n'arrête les intrépides pontonniers du capitaine Baillot. En deux heures, ce pont de 70 toises est terminé. De nouvelles troupes le passent pour soutenir les voltigeurs que l'ennemi pressait vigoureusement. Napoléon, arrivant au feu, dit à Masséna : *Vous voyez bien qu'il n'y a rien d'impossible avec de tels soldats.....*

Au milieu de ses triomphes, Napoléon accorde aux Autrichiens un armistice. Il fait cesser la discussion qui s'élève autour de lui, en disant : *Assez de sang a été versé.* Il annonce au conseil des ministres que le traité ne tardera pas à être conclu. Mais la cour d'Autriche ne veut point la paix. Elle refuse même pendant quelques jours de reconnaître l'armistice, et ne le ratifie que pour se préparer à recommencer la guerre. Elle est fortement aidée par l'Angleterre qui envoie une armée de 50,000 hommes sur les côtes de la Hollande et de la Belgique, qui fait marcher sur Madrid les divers corps épars en Espagne. Des insurrections éclatent de nouveau dans le Hanovre, embrassent les Alpes du Tyrol et du Voralberg, menacent les états de l'Église et de Naples. Le général Pelet décrit cette négociation et tous les épisodes qui l'ont interrompue avec autant d'intérêt que les événemens militaires : il donne sur la diplomatie des renseignemens aussi précieux que sur la guerre.

L'Autriche avait confié ses pouvoirs à ce ministre que les bulletins français appelaient l'instigateur de l'agression de 1809, et que l'histoire signalera comme le principal auteur de toutes les guerres depuis cette époque, comme l'ennemi le plus acharné des droits des nations. La négociation, arrêtée à chaque instant, dura autant de tems que la campagne. L'autriche attendait le secours des puissances continentales : Elle pensait que la France, soutenant la guerre en Espagne, en Belgique, en Calabre, ne pourrait fournir des renforts à son armée d'Allemagne. La paix fut conclue hors du congrès d'Altenbourg. Le comte de Bubna, aide-de-camp de

François, était venu apporter une lettre de ce monarque à Napoléon. Le duc de Bassano eut occasion de lui montrer un état fidèle de la situation de l'armée française; et il lui annonça que Napoléon, irrité de tant de délais, allait répondre aux menaces si souvent répétées de recommencer la guerre. L'Autrichien courut auprès de son maître, et revint avec le prince de Lichtenstein, porteur de pleins pouvoirs. En peu d'heures, la paix fut signée. Mais Napoléon avait été si souvent trompé que l'exécution du traité fut accompagnée de toutes les précautions qu'exige l'état de guerre déclarée.

Le général Pelet cite, d'après les bulletins et surtout d'après leurs actions, les agens des intrigues de la coalition, les principaux instigateurs de cette guerre et de l'insurrection des peuples. On y trouve les noms de personnages qui ont rempli depuis cette époque les postes les plus éminens; mais il a négligé de signaler, comme un des leviers les plus actifs et les plus puissans de la Sainte-Alliance et de Rome, les ligoristes ou jésuites de Fribourg en Suisse, et le couvent des pères de la Trappe, qui entretenaient des correspondances entre les ennemis de l'Empire au dehors et au dedans de la France. Ils durent prendre à l'insurrection du Tyrol autant de part que les autres moines de la Suisse. Les couvens de cette dernière contrée étaient les foyers les plus ardens des intrigues contre Napoléon. C'est une particularité historique fort intéressante, sur laquelle on doit appeler les investigations de l'auteur et de ceux qui s'occupent de ces matières. C'est peut-être par reconnaissance pour les services rendus dès lors par les jésuites que Pie VII les rétablit.

L'auteur, non moins citoyen que militaire, se complaît dans les descriptions des efforts que les peuples, amis ou ennemis, ont déployés dans cette lutte. Il aime à peindre les ressources, les moyens, les forces que les nations trouvent en elles-mêmes, et qui les mettent à même de lutter contre les armées les plus nombreuses. Il oppose le citoyen défendant ses foyers avec les armes qui sont à la portée de tout le monde, et le soldat conquérant, mais isolé et faible au milieu du pays envahi. Il traite, toutes les fois qu'il le peut, les plus grands points de la

défense de la patrie qu'il veut prolonger jusqu'au dernier homme et au dernier pouce de terrain. Tantôt il peint les braves Polonais accourant à la voix de Poniatowski, repoussant en même tems l'invasion des Autrichiens et les perfides secours des Russes. Tantôt ce sont les paysans de la Hesse, de la Prusse, de la Souabe, qu'insurge la noblesse immédiate et contre lesquels doivent marcher les rois de Westphalie et de Wurtemberg. Tantôt, les montagnards tyroliens, soulevés par des moines, conduits par un simple cabaretier, luttent pendant une demi-année, même après l'abandon de l'Autriche, contre nos légions victorieuses. Plus loin, les anciens et les nouveaux départemens du nord de l'Empire se lèvent lorsque les Anglais débarquent aux bouches de l'Escaut. Alors régnait en France un esprit militaire. On n'occupait pas le peuple de mandemens et de missions. L'intérêt de l'état était celui de tout le monde. En quelques jours, cent mille citoyens répondirent à l'appel de la patrie. Pas un soldat ne fut détaché des armées combattant dans les pays étrangers. Les Anglais ne retirèrent que de la honte de cette immense expédition. Ils avaient cru trouver des partisans dans la Belgique; une partie du clergé seulement leur montra des sentimens favorables.

L'historien considère de très - haut la situation politique de l'Europe à la fin de 1809. Les cabinets conservent leurs ressentimens au fond du cœur. Ils ont fait l'essai de leurs forces et de leur système d'attaque. Ils ont pour eux le tems, l'espace, l'or et l'intrigue : ils renouvelleront leurs essais. On peut dès lors voir dans l'avenir les catastrophes qui puniront la France d'avoir répondu à la déclaration de guerre perpétuelle de l'Europe, en élevant sur le trône un simple citoyen qui s'était montré le premier guerrier du monde. Ces Mémoires militaires, écrits par un de nos généraux les plus distingués, ne cessent d'être éclairés et soutenus par de hautes considérations politiques. La vue principale, celle de la guerre à mort vouée par la coalition, domine sur tous les faits, et donne à cet ouvrage un intérêt qui s'étend aux époques qui ont précédé et suivi celle de 1809. A.

LITTÉRATURE.

Résumé de l'histoire littéraire du Portugal, suivi du Résumé de l'histoire littéraire du Brésil; par Ferdinand Denis (1).

L'histoire littéraire est, sans aucun doute, l'un des genres les plus utiles et les plus intéressans. Retracer la marche de l'esprit humain chez une nation, indiquer ses progrès vers tout ce qu'il y a de beau et de grand, signaler les époques déplorables où, s'engageant dans de fausses routes, le talent n'emploie son activité qu'à s'égarer, ses forces qu'à se détruire; faire connaître les grands hommes qui ont illustré un peuple, et recueillir, dans des citations, tout ce que leurs beautés offrent de plus exquis; enfin, resserrer dans quelques volumes les résultats de l'étude de plusieurs milliers de volumes; faire goûter, en quelques heures, à ses lecteurs les fruits de plusieurs années de travaux, c'est rendre un grand service au peuple sur lequel on écrit, et au peuple dans la langue duquel on écrit. Nous possédons, en France, un modèle de ce genre de travail, l'*Histoire littéraire de l'Italie*, due à la plume d'un homme plus remarquable encore peut-être par la noblesse de son caractère et l'élévation de son âme que par ses rares talens, qui a laissé, en mourant, un vide immense et funeste dans le parti de la liberté, comme dans celui des saines doctrines littéraires, et dont la perte se fait chaque jour plus cruellement sentir. Il serait vivement à désirer que nous eussions sur les autres littératures un ouvrage de cette portée; mais on ne peut guère l'espérer. Pour égaler Ginguené, il ne suffirait pas

(1) Paris, 1826. Lecointe et Durey, libraires, quai des Augustins, n° 49; un vol. in-18 de xxv et 625 pages; prix, 4 fr. 50 cent.

d'avoir, ce qui ne se rencontre guère, son goût exquis, sa raison supérieure, son talent d'écrire; il faudrait encore posséder la littérature étrangère dont on voudrait rendre compte, aussi parfaitement qu'il possédait lui-même celle de l'Italie. Or, les connaissances profondes, si rares à toutes les époques, le sont bien plus de nos jours, où tant d'écrivains ne s'imaginent même pas que la profession d'homme de lettres demande la moindre étude, et prouvent, par leur exemple, que l'étude n'est pas du moins nécessaire pour obtenir d'éphémères succès. D'ailleurs, les ouvrages étendus et substantiels trouveraient peu de lecteurs, maintenant que, d'année en année, les classes élevées de la nation perdent les traditions et les habitudes qui leur faisaient un besoin des plaisirs de l'esprit. Mais, à mesure que ces nobles goûts s'effacent dans la haute société, l'amour de l'instruction, ou du moins le désir d'acquérir quelques connaissances superficielles, l'envie de lire, se répand dans une partie du peuple. De ce double mouvement en sens inverse qui s'opère au milieu de nous, est née, et devait naître, l'idée de cette foule d'entreprises qui offrent, dans un petit nombre de pages et à très-bas prix, le *résumé* de ce que renferment des ouvrages longs et coûteux. Les recueils de ce genre sont certainement utiles, sous plus d'un rapport. Ils le seraient même beaucoup, si l'on y trouvait toujours le talent qui se montre dans quelques-uns des écrits qui les composent. Malheureusement, les hommes de lettres qui s'en occupent ont à lutter contre deux grands obstacles. Ils manquent à la fois d'espace et de tems. L'auteur du *Résumé* que nous annonçons a été plus à l'aise. Son volume in-18 pourrait former deux volumes in-8°; et l'étude qu'il avait faite de la littérature portugaise lui rendait familier le sujet qu'il devait traiter. Mais, d'un autre côté, il avait tout à faire par lui-même : on ne connaissait point d'histoire littéraire du Portugal. Au lieu de résumer un ouvrage déjà publié, il devait créer cet ouvrage. Cette tâche difficile a été heureusement remplie par M. *Ferdinand* Denis, à qui nous devons divers écrits justement estimés, et particulièrement le volume intitulé : *Scènes de la nature sous les tropiques*, *et de*

leur influence sur la poésie (1). Aussi, le titre de résumé est-il peut-être trop modeste pour son livre.

Son sujet a pour nous tout l'attrait de la nouveauté. Le Camoëns est presque le seul écrivain portugais dont la réputation soit généralement répandue en France; encore ne le lisons-nous d'ordinaire que par fragmens. Beaucoup de Français, même instruits, ignorent jusqu'au nom de la plupart des auteurs dont M. Denis doit les entretenir : il les introduira dans un cercle entièrement inconnu. L'homme de sens et de goût qui conduit un ami dans une maison étrangère, lui indique rapidement le plus grand nombre des habitués, et lui donne, en peu de mots, une idée de leur mérite; il s'attache surtout à lui peindre les personnages les plus distingués ; il lui explique leurs qualités et leurs défauts, il lui fait faire avec eux une connaissance intime. C'est ainsi que M. Denis en agit avec son lecteur. Sans négliger les écrivains d'un mérite secondaire, il est à leur égard économe de paroles pour se donner le loisir d'entrer dans quelques détails sur les grands écrivains, et même sur ceux qui, sans posséder un talent d'un ordre élevé, ont influé puissamment, soit en bien, soit en mal, sur le goût de la nation, sur la direction des idées. De cette manière, il peut s'arrêter et sur *Gil - Vicente*, auteur et acteur comique du commencement du XVIe siècle, qui, malgré la faiblesse et la bizarrerie de ses ouvrages, est regardé comme le père du théâtre portugais, et sur la religieuse *D. Violante do Ceo*, qui, pendant la décadence du goût, acquit, à force d'extravagances inintelligibles, une si brillante réputation. Il peut nous faire connaître, par des jugemens motivés et par des citations assez étendues, les hommes qui ont vraiment honoré la littérature dont il écrit l'histoire, tels que *Bernardin Ribeiro*, resté modèle dans le genre bucolique; *Sa è Miranda* et *Ferreira*, qui méritèrent le titre de législateurs du Parnasse; les historiens

(1) Un vol. in-8° de plus de 500 pages, orné d'une charmante vignette d'après le dessin de M. Arsenne; prix, 6 fr. Paris, 1824. Louis Janet, rue Saint-Jacques, n° 59. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 787).

Jean de Barros et *freire d'Andrade ;* le fameux prédicateur *Antonio Vieira*, et plusieurs des écrivains qui ont parcouru avec quelque bonheur la carrière de l'épopée. La sage proportion établie entre les diverses parties de son ouvrage lui a été surtout avantageuse, en lui permettant de donner une analyse détaillée du chef-d'œuvre de cet *homme qui s'élèva au - dessus de tous ses contemporains, et qui ne reçut d'eux aucune louange, qui fit la gloire de son pays, et que son pays méconnut.* La vie du Camoens et l'examen de ses ouvrages remplissent plus de quatre-vingts pages. L'analyse d'un poëme épique est au nombre des plus difficiles travaux de la critique; elle exige divers genres de mérite qui rarement se trouvent réunis. M. Denis s'est tiré heureusement de ces difficultés. Il suit avec beaucoup d'exactitude et de clarté la marche du poëme; il sait en apprécier avec justesse les beautés et les défauts; ses citations sont choisies avec goût; son style est rapide, et porte quelquefois dans la prose un reflet de la poésie du Camoëns. S'occupant ensuite des autres ouvrages du chantre de Gama, il donne la traduction de quelques fragmens des poésies diverses de ce grand poëte; et ces fragmens font vivement désirer l'apparition d'un choix de ces poésies que M. Denis doit, nous dit-il, publier prochainement.

Outre les *Lusiades*, il analyse, du moins en partie, quatre épopées, *Alphonse l'africain, de* Québédo; l'*Ulyssea*, ou *la Fondation de Lisbonne*, de *Gabriel* Pereira Castro; *la Conquête de Malaca*, par *Francisco* de Sa È Menezès; et *Sépulveda*, par Corte-Réal. Ces quatre analyses sont intéressantes; les fragmens cités produisent quelquefois beaucoup d'effet, particulièrement les morceaux tirés de Corte - Réal. Le sujet que ce poëte a choisi n'a pas la grandeur qu'on demande d'ordinaire au plus beau de tous les genres de poésie. Il ne s'agit point, dans son livre, de la destinée d'un peuple; mais seulement du sort de deux époux, Sépulvéda et Éléonor de Sa. Cependant, Corte-Réal prête souvent à leur infortune la majesté de l'épopée. M. Denis n'analyse point tout l'ouvrage; il se borne à en faire connaître les derniers chants, où les défauts, très - nom-

breux dans le reste de la composition, deviennent assez rares pour ne point ternir l'éclat de grandes beautés. La traduction de plusieurs passages est pleine de vigueur et d'harmonie. Ces qualités se trouvent aussi dans les morceaux qui préparent les citations.

Du reste, M. Ferdinand Denis ne se borne point à rappeler séparément les écrits des auteurs célèbres; il jette fréquemment un coup d'œil sur l'état général des lettres, sur le caractère particulier à chaque siècle, sur les causes politiques qui modifièrent la direction des études et des talens. Il continue son histoire jusqu'à nos jours, et trace un tableau de l'état où se trouvent en Portugal presque toutes les connaissances humaines. Ses réflexions ont souvent beaucoup de justesse. On remarque dans tout son livre les sentimens les plus généreux; il saisit toutes les occasions de les exprimer avec énergie. En voici un exemple; l'auteur parle du Camoëns :

« Quand il porte ses regards vers la plus noble des contrées, c'est ainsi qu'ils s'adresse aux rois :

« Ces foudres d'airain qu'inventa le démon de la guerre, tournez-les contre les remparts de Byzance, rejetez dans les antres des monts Caspiens, dans les froides cavernes de la Scythie, le vainqueur farouche qui, des rives du Bosphore, menace la civilisation et les arts de l'Europe.

« N'entendez-vous point les Grecs qui vous appellent? Les peuples de la Thrace, de la Colchide et de l'Arménie vous annoncent à grands cris qu'un ravisseur sacrilége infecte leurs enfans des poisons de Mahomet. Allez punir des barbares, et renoncez à la gloire odieuse de subjuguer vos frères.

« Oui, dans ce noble élan, je reconnais tout le caractère du poëte : il appelle les chrétiens au secours des Grecs; dès le XVIe siècle, il impose aux nations le devoir de les rendre libres. Qu'aurait-il dit, s'il eût été, comme nous, témoins de ces combats qui effacent ceux de l'antiquité? Après avoir prêté à une cause sainte le secours de son génie, il lui eût offert le secours de son courage; comme un poëte que nous regrettons, il eût voulu combattre et chanter pour la noble Grèce; et, par

ces deux exemples, l'Europe aurait eu doublement à rougir de son indifférence » (page 111).

L'ouvrage de M. Denis tire un nouvel intérêt des circonstances politiques qui appellent maintenant sur le Portugal les regards et l'attention de l'Europe ; mais ces circonstances n'étaient point nécessaires à son succès. Les gens du monde y trouveront, dans une ecture agréable, des notions suffisantes sur une littérature trop peu connue, et nos écrivains y puiseront le désir d'étudier des auteurs qui peuvent leur fournir d'heureuses inspirations. M. Denis a déjà fait mieux qu'un résumé; et l'on doit attendre de lui plus encore. En refondant son travail sur un cadre plus vaste, en ajoutant surtout quelques développemens à certaines parties, il nous donnera sans doute une véritable histoire littéraire du Portugal.

Dans le résumé de celle du Brésil, où il n'avait à parler que d'un petit nombre d'ouvrages, il s'est autant occupé d'exposer ce que pourra devenir la littérature dans cet empire, que de montrer ce qu'elle y a été. Cette partie du volume s'ouvre par des *Considérations générales sur le caractère que la poésie doit prendre dans le Nouveau - Monde.* Tout ce que le spectacle d'une nature grande et féconde, le souvenir des malheurs soufferts, et l'espérance de meilleurs destins, doivent imprimer d'originalité et de magnificence aux inspirations poétiques des Américains, est développé avec art et d'une manière brillante. Vient ensuite un tableau du caractère des divers peuples dont la réunion forme maintenant la population du Brésil. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en le mettant sous leurs yeux. M. Denis a rappelé les *merveilleuses histoires des tems de la découverte qui charment les loisirs des caravanes ;* il ajoute :

« A la manière de raconter, à celle d'écouter et de comprendre, vous pouvez reconnaître ces hommes si différens de mœurs et de caractère, séparés jadis par des espaces immenses, et réunis maintenant par la Providence pour former un peuple de frères. L'Américain écoute avec mélancolie; une lente tristesse se peint souvent dans ses regards; s'il prend la parole, sa voix est basse, ses mots ont un accent plaintif; il s'anime ra-

rement; il a son ardeur au fond de l'âme; elle est toute pour l'indépendance, elle est toute pour la liberté des forêts. Le noir a besoin de s'abandonner au feu de son imagination, il faut qu'on partage sa pensée; ses paroles rapides ne suffisent pas à l'abondance de ses idées, il excite les spectateurs par ses gestes; sa voix part en éclats, ses yeux animés indiquent le feu de son âme. Mobile dans ses sentimens, mais toujours crédule, le surnaturel embellit ses récits, il anime des traditions poétiques de son pays une patrie nouvelle. Il gémit sans doute au souvenir d'anciennes infortunes; mais, malgré les douleurs de l'esclavage, le présent, en captivant l'ardeur de son imagination, l'entraîne et détourne ses yeux de l'avenir; et le blanc, qui partage souvent les travaux de ces deux hommes, fier d'être de la race des vainqueurs, s'est fait des traditions nouvelles, mais il tient à celles du vieux tems; sa pensée erre quelquefois sur les bords de ce Tage qu'il n'a jamais vu; son imagination est aux terres lointaines, mais son cœur est à sa patrie : dans ses récits, dans ses chants, l'histoire des deux contrées se mêle. Quant à l'homme dont la mère est indienne, il a je ne sais quelle énergie d'indépendance qui lui fait sentir le besoin d'élever sa patrie avant tout; il cherche les aventures au sein des forêts; il a la persévérance du blanc, et le courage de l'homme cuivré : son âme est énergique et son esprit rêveur; de grandes choses sortiront de cette race.

« Le fils d'un Européen et d'une noire, le mulâtre rappelle l'Arabe par ses traits, par sa couleur, par son caractère : l'amour, en exaltant son âme, le rend enthousiaste; sa pensée est rapide, son imagination variée, son cœur ardent. Il est poëte, la nature l'a créé tel. »

L'auteur, qui espère beaucoup des dispositions poétiques de ces peuples, tâche surtout de les prémunir contre les dangers de l'imitation. Après avoir dit que leur pensée doit rester indépendante, il ajoute : *Et ne chercher son guide que dans l'observation.* Ici, nous ne pouvons adopter son opinion sans la modifier; ce qui, du reste, ne sera peut-être que l'expliquer. Certes, personne n'estime plus que nous l'indépendance dans les

lettres comme partout ailleurs; personne ne met à plus haut prix l'originalité; mais il nous semble qu'on peut trouver un peu d'exagération dans les conseils de M. Denis, ou du moins qu'on pourrait facilement se méprendre sur le sens qu'il est utile d'y attacher. Avant de ne chercher son guide que dans l'observation, il faut avoir appris à observer; et c'est surtout pour l'apprendre qu'on a besoin de guide; et c'est surtout en cela que les meilleurs guides sont les anciens, et nos écrivains qui les ont pris pour modèles. Sans doute, les Brésiliens auraient le plus grand tort d'orner, ou plutôt, de farder leurs sujets nationaux des couleurs de la mythologie grecque; sans doute, ils manqueraient étrangement de goût, s'ils ternissaient les campagnes de Rio de Janeiro des teintes pâles dont nos poëtes ont dû peindre les campagnes des environs de Paris. Mais, s'ils tombaient dans ces écarts, ce serait, à coup sûr, pour avoir bien mal étudié nos modèles et ceux de la Grèce. Conserver précieusement la couleur locale, est la première chose qu'on apprend à l'école de ces habiles maîtres. C'est la vérité de leurs peintures qui les rendra éternellement admirables. Il faut prendre garde de ne pas voir la couleur locale et la vérité dans des détails insignifians. Tel peintre, en couvrant ses figures d'un costume bizarre et que personne n'a peint avant lui, n'est au fond qu'un plagiaire, tandis que tel autre, en conservant les costumes de vingt figures connues, produit un chef-d'œuvre d'originalité. Il en est de même dans les lettres. On pourrait, en prenant pour acteurs les sauvages les plus singuliers de toute l'Amérique, en décrivant exactement leurs coutumes, en n'employant dans le merveilleux que la religion chrétienne, faire un poëme où il ne se trouvât pas une seule combinaison, pas une seule idée poétique, qui ne fût tirée de l'Iliade ou de l'Odyssée; et d'un autre côté, avec le merveilleux mythologique, avec des Grecs anciens pour acteurs, on pourrait écrire une épopée originale d'un bout à l'autre. Ce sont les ressorts de l'action, les caractères, et la manière d'envisager la nature, quelle qu'elle soit, qui constituent l'originalité ou l'imitation. Nous en trouverons une preuve dans l'analyse que donne

M. Ferdinand Denis d'un poëme brésilien, *Caramourou*, par *Jozé* De Santa Rita Durao. Les personnages sont des sauvages et des Portugais, les mœurs sont peintes avec exactitude, la religion chrétienne intervient seule dans l'ouvrage; l'auteur paraît avoir de la verve et de l'esprit, et cependant, il ne s'y trouve rien d'original, tout est imité des anciens. Dans la description des différentes tribus qui viennent attaquer les Tupinambas, description d'ailleurs très-bien faite et très-bien traduite, on reconnaît toutes les formes d'Homère et de Virgile. L'auteur n'a fait, pour ainsi dire, que mettre des vêtemens de plumes à la place des manteaux de pourpre, le manioc à la place du blé, et des colliers de dents humaines à la place des dépouilles de bêtes féroces. Il n'y a pas dans tout cela un grand effort d'invention. Nous n'ignorons point que plusieurs ouvrages n'ont dû leur brillante réputation d'originalité qu'à quelques mots étranges, à quelques détails d'usages bizarres. Mais ce n'est pas là l'originalité qui montre l'étendue de l'esprit et la vigueur de l'âme. Dans un autre poëme, composé aussi par un Brésilien, et dont le sujet est la *Guerre des missions de l'Uraguay*, nous retrouvons des combinaisons déjà connues, mais revêtues avec art de quelques couleurs locales dans les détails. Que les Brésiliens retracent soigneusement ces détails qui appartiennent à leur pays, mais qu'ils étudient avec respect les grands maîtres de l'antiquité, pour apprendre à inventer comme eux, pour tracer des tableaux où les accessoires ne soient pas seuls nouveaux, mais dont les principales figures présentent le même caractère d'originalité, et alors ils mériteront de vivre toujours. Ils ne formeront pas une nouvelle école; car il ne peut s'en former de nouvelle, ni dans le bon, ni dans le mauvais; mais ils répandront sur le Brésil la gloire que la grande école a répandue sur la Grèce, sur Rome antique, sur l'Italie moderne et sur la France. Nous avons cru devoir nous arrêter un moment sur ce sujet, parce que les habitans du Brésil, qui liront sans doute avec reconnaissance l'ouvrage de M. Denis, auraient pu s'exagérer sa pensée, et se méprendre sur les moyens de donner à leurs écrits une véritable originalité.

Après cette explication qui nous a semblé nécessaire, nous adhérons pleinement aux conseils qu'il leur adresse, et dans les *Considérations générales*, et quelquefois aussi dans l'examen des ouvrages dont s'honore déjà la littérature brésilienne. On s'aperçoit que l'auteur a vu cette belle nature qu'il peint avec des couleurs si riantes; on sent qu'il a éprouvé les émotions qu'elle procure, et qui peuvent prêter tant de charme aux chants des poëtes américains. C'est encore là un nouvel élément de succès pour son livre. Nous l'engageons à choisir, pour la seconde édition, le format in-8°, plus convenable aux bibliothèques dans lesquelles cet ouvrage mérite d'être placé.

J. R.

BEAUX-ARTS.

Histoire de la peinture en Italie, depuis la renaissance des beaux-arts, jusque vers la fin du XVIIIe siècle; par l'abbé Lanzi, traduite de l'italien sur la troisième édition, par Mme *Armande* Dieudé (1).

Lorsqu'on publie un ouvrage classique étranger, soit original, soit traduit, il serait à propos de le faire précéder d'une notice sur l'auteur, surtout s'il n'est pas assez connu par la plupart des lecteurs à qui l'ouvrage est principalement destiné. Peut-être pourrait-on s'en passer, en parlant de l'*Histoire de la peinture* de Lanzi, généralement répandue; mais, comme son travail n'a pas été suffisamment apprécié dans quelques biographies, et comme un grand nombre de lecteurs ne puisent leurs jugemens qu'à cette source, nous croyons devoir donner une idée précise et rapide de l'auteur, et spécialement de l'ouvrage que nous annonçons.

Louis Lanzi, né en 1732, dans un village près de Fermo, révéla de bonne heure des talens naturels qui inspirèrent aux jésuites de son tems le désir de le gagner et d'en faire un membre de leur société. Le jeune Lanzi espéra y cultiver plus facilement les lettres, et se fit aussitôt jésuite. Par ce moyen, il put se perfectionner, à Rome, dans la philosophie et dans les littératures grecque et latine, sous la direction des célèbres pères Boscovich et Cunich. Il devint bientôt l'ami de ses maîtres et des littérateurs les plus distingués, tels que Lagomarsini, Zamagna, Mazzoleni, Morcelli, de Rossi, etc. L'orage toujours croissant qui menaçait les jésuites vint troubler ses loisirs littéraires; il se crut perdu, lorsqu'il vit la société faire nau-

(1) Paris, 1824; H. Seguin et Dufart. 5 vol. in-8°; prix, 35 fr.

frage. Il pleura long-tems sa perte, tandis que cette infortune était en quelque sorte un bonheur pour les lettres et pour les beaux-arts; car, obligé de suivre des études dirigées moins dans l'intérêt de leurs progrès que dans celui de son ordre, Lanzi put désormais se livrer tout entier aux inspirations de son génie et de son goût.

Un prince philosophe, le grand-duc Léopold, qui savait distinguer les qualités de l'individu des vices de sa société, aperçut le mérite de Lanzi, et lui fournit les moyens de continuer ses études. Il le nomma conservateur de la galerie de Florence; et bientôt Lanzi publia un *Guide* pour faire apprécier les beaux monumens dont se compose cette riche galerie. Il montra, par cet essai, comment on pouvait rendre intéressant ce genre de catalogues que des charlatans, appelés *Ciceroni* par les Italiens, avaient rendus ridicules. Lanzi enrichit son opuscule de remarques et de notices dont on n'avait point encore fait usage; et les éloges qu'il obtint du plus grand antiquaire de son tems, E. Q. Visconti, furent un présage de sa gloire future.

Lanzi exigeait que l'antiquaire qui veut se séparer de la foule de prétendus savans, connût non-seulement ce que représente un ancien monument, mais aussi l'histoire de l'art, et l'époque et l'école auxquelles le monument se rapporte. Ainsi, il montra dans un *Mémoire sur la sculpture des anciens*, comment on pouvait profiter de l'histoire civile et littéraire, et caractérisa avec une rare précision les divers styles égyptien, étrusque ou toscan, grec et romain.

Mais l'ouvrage qui éclipsa tous les autres publiés auparavant sur le même sujet, fut l'*Essai sur la langue étrusque*. Il parut un flambeau élevé au milieu des ténèbres qui couvraient ce genre de recherches. Les nombreux monumens du cabinet étrusque que l'auteur avait sous les yeux dans la galerie de Florence, lui avaient fait sentir le besoin de visiter tous ceux que l'on conserve à Rome, et que présentent les villes ou les ruines de l'antique Étrurie. Dans ce voyage instructif, il avait observé et recueilli tout ce qu'il avait trouvé de relatif à la

langue étrusque ; il fit, le premier, sortir de ces élémens une espèce de traité historique et grammatical de cet ancien idiome, et montra combien loin derrière lui étaient restés tous ceux qui l'avaient précédé dans la même carrière, tels que *Bourguet*, *Gori*, *Maffei*, *Lami*, *Passeri*, *Guarnacci*, *etc.* Le résultat le plus important de ses recherches fut d'avoir donné dix-neuf lettres à l'alphabet étrusque, d'avoir déterminé l'orthographe de cette langue, et fait revivre sa grammaire, d'après l'autorité de ses monumens. Il aperçut la plus grande analogie entre cette langue et le grec et le latin ; et c'est au moyen de ces deux derniers idiomes qu'il interprète et lit tous les monumens qu'il a cherché à déchiffrer. L'érudition de l'auteur est prodigieuse ; s'il ne paraît pas toujours philosophe, il ne cesse jamais d'être critique. Il profite de tous les genres de connaissances ; et ce qui rend l'écrivain encore plus estimable, il donne à son travail le simple titre d'*Essai*. Malgré sa modestie, il a été généralement regardé comme le Varron de son siècle. Le seul qui osât le contredire fut Louis Coltellini : il crut voir un baptême chrétien dans un vase étrusque qui représentait le sacrifice d'Iphigénie ; ce qui suffit pour donner encore plus de crédit à Lanzi et pour rendre ridicule son antagoniste.

Lanzi avait encore mieux déterminé l'origine des vases appelés communément étrusques ; il éclaircit même les tables égubiennes, et ce travail lui mérita l'honneur d'être admis dans l'ordre patricien de la ville de Gubbio.

Au milieu de ces savantes recherches, Lanzi s'occupait encore d'autres études, plus utiles ou plus agréables. Il cultiva les Muses dès sa première jeunesse ; il traduisit et commenta Hésiode, dans les vers duquel il croyait entrevoir la doctrine biblique de Moïse ; il composa même quelques ouvrages de dévotion remarquables par leur élégance et par cette sorte de tendresse pieuse qui caractérise les productions jésuitiques de ce genre. Mais toutes ces occupations, plusieurs maladies, et sa vieillesse, ne détournèrent jamais son attention des chefs-d'œuvre de la peinture ; il voyagea dans presque toute l'Italie pour les examiner et les comparer. Il publia, en 1791, le premier essai

de son *Histoire de la peinture ;* il l'acheva en 1793 ; il en soignait encore la 3e édition, lorsqu'il mourut en 1810.

Quelques auteurs, préoccupés d'un genre de recherches qui ont plus de spécieux que de réalité, ont préféré les travaux de Lanzi sur la langue étrusque à ceux qu'il a faits sur la peinture en Italie. Sans refuser aux premiers le mérite qui vient des difficultés vaincues, nous sommes prévenus en faveur des derniers, qui offrent un succès plus assuré et sont d'une utilité plus générale. Ces longues recherches sur des langues antiques dont les monumens sont si rares et si peu accessibles, et dont les résultats les plus importans peuvent se déduire par d'autres méthodes plus philosophiques, plus expéditives et moins pénibles, ne prouvent ordinairement que de vains efforts d'une curiosité stérile. Tout en laissant à cette classe de savans l'espérance de trouver de nouveaux mondes dans les ténèbres de l'antiquité, nous sommes portés à préférer des choses, si l'on veut, moins précieuses, mais dont on peut tirer un plus grand profit ; et telle nous paraît être l'*Histoire de la peinture en Italie.*

Les Italiens possédaient déjà plusieurs histoires de ce genre ; mais elles étaient plutôt particulières que générales, et toutes plus ou moins prolixes et peu exactes. Il fallait en extraire ce qui présentait un intérêt véritable pour l'art et les artistes, et lier ensemble tout ce qui se trouvait isolé ou épars dans les nombreux ouvrages du même genre. Qui aurait pu lire sans ennui et avec fruit tant de catalogues, d'*abécédaires*, de recueils et de guides qui égarent, au lieu de l'éclairer, le voyageur ou l'amateur curieux ? Le premier et le plus grand service que Lanzi nous ait rendu est de nous avoir préservé de tant de méprises et de confusion, et d'avoir donné à ce genre de faits et de connaissances un ordre, une proportion et un ensemble qu'ils n'avaient pas encore. Depuis son histoire, on n'a plus besoin de lire les longues vies de *Vasari*, de *Pascoli*, de *Baldinucci* et de tant d'autres biographes, où l'on ne trouve aucun de ces tableaux historiques qui nous font saisir d'un seul coup d'œil une longue suite de faits.

Quoique le plan de son ouvrage n'appartienne qu'à lui, il n'est pas moins vrai qu'il a profité des conseils et des exemples de *Richardson*, de *Mengs*, de *Winckelmann*, et qu'il a suivi surtout M. *Zanetti*, auteur de l'ouvrage intitulé : *la Peinture vénitienne*. Ce que celui-ci avait fait pour une école particulière, Lanzi l'a fait pour toutes les écoles de l'Italie. Il en distingue quatorze ; il en décrit l'origine, les progrès, les vicissitudes, la décadence. Après les premiers génies de l'art, chacun des meilleurs artistes figure à son rang ; s'il y admet encore quelques artistes du 3e ordre, c'est qu'il croit utile et même nécessaire de discerner leurs tableaux, souvent confondus avec d'autres d'un mérite supérieur par des amateurs peu intelligens.

L'auteur commence son histoire au XIIIe siècle, et l'étend à tout le XVIIIe. Il envisage son sujet dans trois grandes périodes qui marquent successivement la renaissance de l'art, sa perfection et sa décadence ; il parcourt ensuite les époques successives de chaque école. Dans la première période, il examine quelques questions générales, relatives à l'époque de la renaissance de l'art, à l'inventeur de l'art de peindre à l'huile, et à l'invention des gravures, etc. L'historien trouve, ce qu'on n'avait pas assez bien observé, des peintres italiens bien avant Cimabue, et même dans les siècles les plus barbares. L'art de peindre à l'huile avait été aussi connu avant *Van-Eych*, ou *Jean de Bruges*, *Antonello* et *Dominique Vénitien*, qui se sont disputé la gloire de cette invention. Le moine *Théophile* avait déjà décrit cette nouvelle méthode dans son *Traité de la Peinture*, et il remonte au XIe siècle. *Jean de Bruges* ne fit donc que la reproduire, la perfectionner et la rendre plus commune.

En passant en revue les écoles diverses, Lanzi suit l'ordre chronologique dans lequel elles se sont développées et répandues. Il nous amène de l'école florentine à la siennoise, et de celles-ci à la romaine et à la napolitaine, qui en est comme une dépendance. De là, nous sommes successivement conduits à l'école vénitienne, aux diverses écoles lombardes (milanaise, parmesane, mantouane, crémonaise, véronaise, etc.), et à

l'école bolonaise. Les écoles de Gênes et du Piémont sont les dernières qu'il visite. C'est en caractérisant et en comparant la manière dominante de chacune de ces écoles, et les modifications qu'elles ont éprouvées, que l'auteur montre son intelligence, sa critique et son goût. Il corrige les méprises histoques de ses devanciers, il rejette les jugemens erronés d'écrivains ignorans ou partiaux; il fait souvent des observations neuves et toujours justes, surtout en traitant des écoles lombardes, et spécialement de celle de Ferrare, qu'il avait examinées avec beaucoup de soin. Ainsi, on les voit se distinguer tour à tour : celle de Florence, par l'exactitude du dessin; celle de Sienne, par le talent de l'imagination; l'école romaine, par ce beau idéal dont Raphaël avait donné la théorie et l'exemple; la napolitaine, par sa verve et sa vitesse; la vénitienne, par l'éclat du coloris; celle de Parme, par le clair-obscur et la grâce; celle de Bologne, par la réunion et l'accord des perfections des autres, etc. Personne n'avait encore présenté ces caractères avec autant de précision.

En passant en revue plus ou moins rapidement les peintres qui ont fondé et illustré ces écoles, avant l'époque de Léon X, l'historien s'arrête davantage à ceux qui ont brillé pendant le XVIe siècle, ou qui se sont distingués dans la suite, depuis que la peinture en Italie s'est montrée stationnaire ou rétrograde. Qu'il est beau de se promener avec lui au milieu de ce grand siècle, qui nous paraît plus remarquable encore dans les beaux-arts que dans les belles-lettres! Il semble que Léonard de Vinci et Michel-Ange, artistes, philosophes et littérateurs à la fois, aient réuni toutes les connaissances nécessaires à la pratique et à la théorie de l'art pour diriger le génie et le goût de leurs élèves et de leurs successeurs; c'est à ces deux grandes sources que puisent dans la suite tous les artistes les plus célèbres. Lanzi ne trouve pas vraisemblable que Raphaël même ait négligé d'étudier les cartons de Michel-Ange; mais il ne manque pas de remarquer en même tems que le vrai génie sait aussi profiter de l'exemple d'autrui, sans rien emprunter.

L'école romaine, fondée par Raphaël, menace bientôt

d'éclipser les autres, tout en s'enrichissant de ce qu'elles produisaient de plus éclatant. Il est vrai que ce grand génie, lui seul, pourrait balancer le mérite de tous les autres artistes les plus renommés, pris ensemble, comme le Jupiter d'Homère, qui soutenait tous les dieux par sa chaîne d'or; mais il n'est pas moins vrai que Rome attira bientôt presque tout ce que l'Italie possédait de plus distingué dans ce genre. Lanzi nous fait connaître tous les grands artistes qui ont fait la gloire de ces écoles. Il les admire; mais son admiration n'est point cette espèce d'enthousiasme qui distingue le charlatan du critique. Il en juge d'après la nature des impressions qu'il éprouve, sans mépriser les impressions des autres qui l'ont précédé dans la même carrière. Et pourquoi un critique, en matière de goût, ne devrait-il pas consulter les jugemens, les conseils et l'expérience de ceux qui ont le plus excellé dans ce genre? Lors même que notre historien a recours à cette sorte d'autorités, il le fait de manière qu'il semble les confirmer ou les justifier par ses nouvelles observations. De là ce style rapide et ces traits caractéristiques et pleins de lumière, qui nous donnent l'idée la plus juste des tableaux qu'il juge et qu'il décrit.

Écoutons Lanzi lui-même parlant de quelques-uns de ces prodiges de l'art; et qu'on juge s'il est un pédant, comme on voudrait le faire croire sans l'avoir lu. « Vinci et Buonarroti, dit-il, recherchèrent en philosophes, comme ils l'étaient réellement, les causes permanentes et les lois immuables de la nature; et en suivant cette direction, ils parvinrent à établir des règles que leurs descendans et les étrangers même ont observées, au très-grand avantage de l'art (t. 1er, p. 193). — La nature doua Vinci du génie le plus rare, élevé et flexible à la fois, curieux de chercher des choses nouvelles, et ardent à les produire, non-seulement dans les trois arts qui forment le domaine du dessin, mais encore dans les mathématiques, dans la mécanique, dans l'hydrostatique, dans la musique, dans la poésie, et même dans les exercices du corps... Dans le dessin et dans l'expression des traits, il aimait mieux la force que la grâce et la vivacité... Il donna à la peinture cette per-

fection de relief et de rondeur dans les formes qu'elle laissait encore à désirer; il y joignit la régularité, l'élégance, l'expression des figures... Tout est riant dans ses compositions, le fond, le paysage et les autres accessoires, mais principalement les têtes. Il y répète volontiers la même idée, et leur donne un sourire qui, lorsqu'on le contemple, remplit le cœur d'un sentiment de gaîté. »

Il rend compte aussi de ses meilleurs tableaux, et surtout de son *Cénacle* (t. IV, p. 88). Il ne se perd pas dans des digressions, destinées plutôt à relever les qualités de l'écrivain que celles du peintre; il ne débite pas des idées ou trop communes ou trop vagues; il ne dit que ce qui tient de plus près au chef-d'œuvre qu'il veut nous faire connaître, et ce qui suffit à montrer les véritables intentions de l'artiste. « Ce tableau, dit-il, offre l'abrégé, non-seulement de tout ce que Léonard enseigna dans ses livres, mais aussi de tout ce qu'il embrassa dans ses études. Il y retraça le moment le plus propre à donner de l'intérêt à son sujet, c'est-à-dire, celui dans lequel le divin Rédempteur dit à ses disciples : *Un de vous me trahira, etc.* » Qu'on lise tout le reste, et l'on trouvera l'explication du tableau la plus achevée, sans donner au peintre des pensées et des intentions qu'il n'avait pas, ou qui soient tout-à-fait étrangères au sujet.

On a avancé que Lanzi ne compare et ne rapproche point les caractères des artistes et de leurs écoles; et voici une autre preuve qu'on ne lit pas les auteurs qu'on veut déprécier. En parlant de Michel-Ange, notre historien s'exprime ainsi : « Il n'était point né comme le Vinci, pour le genre aimable et gracieux; son génie était plus vaste et d'un caractère plus décidé. Il eut un goût passionné pour Dante, ce chantre divin des doctrines mystérieuses, qui plane à une si grande hauteur au-dessus des hommes ordinaires. Il devint savant en anatomie; cette étude importante lui fit acquérir ce style qui l'a fait surnommer le Dante des beaux-arts. Ainsi que ce grand poëte, qui choisit de tous les sujets le plus difficile à chanter, et sut trouver dans cette matière abstraite les beautés qui lui ont mérité les épithètes de grand et de profond, Michel-Ange

chercha ce qu'il y avait de plus épineux et de plus difficile dans le dessin, et se montra également profond et habile dans la manière dont il l'exécuta. » On pourrait reprocher à l'un et à l'autre une certaine affectation de savoir; et c'est ce qui a quelquefois autorisé les critiques à dire que « Dante paraît quelquefois plus théologien que poëte, et Buonarroti plus anatomiste que peintre, etc. » Lanzi nous montre aussi ces productions étonnantes qui nous font encore plus respecter cette religion qui les lui avait inspirées. L'imposante gravité des physionomies, la sévérité de leurs regards, l'effet neuf et extraordinaire des draperies, l'attitude et le geste même, tout annonce des mortels auxquels Dieu adresse la parole, ou par la bouche desquels Dieu parle lui-même (t. I, p. 216).

Notre historien retrace avec le même talent le génie de Raphaël, de cet artiste à la gloire duquel semblent avoir contribué la nature par les dons les plus rares, et la fortune par ses combinaisons les plus favorables. Son âme, aussi noble et aussi élevée qu'elle était tendre et passionnée, le guidait vers le beau idéal, vers la grâce, vers l'expression, partie la plus métaphysique et la plus difficile de la peinture. Ni l'art ni l'étude ne suffiront jamais pour produire des chefs-d'œuvre dans ce genre; un goût naturel pour la perception du beau; une faculté intérieure de tirer de plusieurs beautés isolées tout ce qui peut en composer une parfaite; un sentiment vif et une sorte d'inspiration pour concevoir les effets produits par les mouvemens rapides et instantanés d'une passion quelconque; une flexibilité de pinceau toujours obéissante aux conceptions de son esprit : tous ces moyens ne pouvaient lui être donnés que par la nature, et il en fut doué, dès ses premières années (t. II, p. 58). Le critique prouve tout ce qu'il avance, en relevant le mérite caractéristique de ses tableaux, qui ornent surtout le Vatican, et qui ont fait donner son nom à la salle des sciences.

Après nous avoir fait connaître de même Titien, Paul Véronèse, le Correge, Jules Romain, les Carraches, etc., qui ont brillé dans la 2e période, Lanzi entre dans la 3e, qui embrasse

les XVIIe et XVIIIe siècles. On voit l'art faire de vains efforts pour se soutenir ou pour se relever. La nature semble avoir épuisé les germes du génie, et avoir besoin de repos pour reprendre sa fécondité. A peine en voit-on quelques indices dans le peu d'artistes qui reparaissent bien rarement, tels que Salvator Rosa, Jacques Borgognone et quelques autres. Lanzi signale aussi ces artistes qui, ne sachant plus intéresser par l'imitation de la belle nature, s'étudiaient à surprendre par la manière et la bizarrerie qui corrompent l'art et le goût. Les premiers qui se font remarquer par cette sorte de corruption, sont le chevalier d'Arpino et le Caravaggio, l'un, chef de l'école des *idéalistes*, l'autre des *naturalistes*, et tous les deux également exagérés. Que certains esprits qui dédaignent tout ce qui n'atteint pas le plus haut degré de perfection permettent à l'histoire d'indiquer ces aberrations du génie; peut-être n'est-il pas moins utile de rappeler ce qui est parfait et qui frappe aisément tous les yeux, que de signaler ces défauts routiniers, non moins difficiles à connaître qu'à éviter. En vain les Carraches tâchèrent-ils de combiner ces deux manières opposées. Ils ranimèrent pendant quelque tems le bon goût qui abhorre toujours les extrêmes; mais les écoles contraires à la leur prévalurent, et au moyen surtout du chevalier Bernino, tombèrent dans cet excès qu'on appelle en Italie *maniérisme*. L'historien ne manque pas de tirer de la foule ceux qui se sont le plus distingués dans l'école *carracesque*. Il compare surtout ce Dominichino qui *dessinait les esprits* et *coloriait la vie*, à l'Arioste et au Tasse, dans l'art de remuer les passions; de même, l'Albane au poëte Anacréon, le Guide à Tibulle, ainsi qu'il avait comparé le Bassano à Virgile, et G.-B. Castiglione à Théocrite. De telles comparaisons n'ont pas été dictées par un esprit d'ostentation littéraire; elles prouvent le goût exquis de l'auteur dans les lettres et dans les arts.

Quoique théologien et jésuite, notre historien ne se borne pas à la sphère de la pure critique de l'art; il remonte quelquefois aux causes générales de certains phénomènes extraordinaires qui attirent plus spécialement l'attention du philosophe. Parmi

plusieurs autres recherches de ce genre, il examine pourquoi l'on voit presque toujours, à la même époque, ou à de courts intervalles, naître et fleurir un certain nombre de génies supérieurs dans quelque art que ce soit (t. II, p. 49). En effet, un seul siècle illustra la tragédie par les chefs-d'œuvre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide; un autre vit briller la comédie ancienne sous l'influence de Cratinus, d'Aristophane, d'Eumolpide; un autre encore lui vit prendre un nouvel essor, sous Ménandre, Diphile et Philémon. Depuis le tems de Platon et d'Aristote, on ne vit plus paraître des philosophes de la même célébrité; enfin, ceux qui connurent Isocrate et son école, connurent le plus haut période de l'éloquence grecque. De même, les grands écrivains latins se rassemblèrent dans le siècle d'Auguste. L'Auguste des Italiens fut Léon X; celui des Français, Louis XIV; celui des Anglais, Charles II. Ce phénomène n'avait pas échappé à l'observation de Velleïus Paterculus. Lanzi en cherche la raison dans l'influence de certaines maximes universellement adoptées pendant une époque déterminée; si elles sont justes, dit-il, elles produisent des artistes supérieurs; si elles sont fausses, elles donnent au siècle une impulsion analogue; et l'on ne voit que des artistes médiocres ou bizarres. Il ne manque pas d'ajouter que ces siècles privilégiés ne fleurissent point, à moins qu'il n'y ait un grand nombre de princes et de Mécènes qui protégent les artistes et leurs ouvrages. Malgré ce qu'il vient de remarquer, on a vu souvent dans les époques de décadence nombre d'artistes et de Mécènes, et tout en admirant les plus grands modèles, et en suivant leurs maximes, ils ont été bien loin de s'en approcher.

On a regardé l'*Histoire de la peinture* de Lanzi comme égale en mérite à l'*Histoire de la littérature italienne*, faite par Tiraboschi. Nous n'hésitons pas à croire la première très-supérieure à l'autre dans son genre. Celle de Tiraboschi est plutôt biographique que didactique; Lanzi nous fait connaître à la fois les artistes et leurs ouvrages, et souvent il rappelle les circonstances les plus remarquables qui ont contribué à former

les uns et à produire les autres. Disons-le encore : s'il n'est pas aussi philosophe que le sont d'autres écrivains qui ne connaissent pas l'art autant que lui, il n'est pas non plus au nombre de ces pédans qui ne se nourrissent que de préceptes et de règles. Il n'admet que les principes qu'ont autorisés l'expérience et la raison; il préfère aux modèles la nature qui les a inspirés, et de la nature, il ne recommande que cette partie qu'ont choisie les Vinci, les Raphaël et les Michel-Ange. C'est par ces principes qu'il apprécie les méthodes et la pratique des plus grands maîtres, de l'académie de Saint-Luc, de Florence, et particulièrement de l'école de Bologne (Voyez le commencement de son IIIe livre). C'est à ce genre d'observations, vraiment utiles aux artistes et aux amateurs, et non à cette sorte de réflexions recherchées, et souvent aussi inutiles qu'elles paraissent transcendantes, que nous devons ces grands génies et les chefs-d'œuvre que nous admirons. Nous espérons enfin que les vrais élèves des David, des Girodet, des Gérard, des Gros, etc., qui font la gloire de l'école française, suivront les maximes et les exemples que leur offre l'ouvrage de Lanzi, et rejetteront les phrases emphatiques de ces écrivains ténébreux qui, en s'efforçant de les délivrer des conseils de l'expérience et de l'exemple des autres, se proposent de les faire marcher au hasard et au gré de leurs caprices.

Nous ne parlons pas du mérite de la traduction. D'ailleurs, on peut en juger par les divers morceaux que nous avons cités. Nous pouvons en même tems assurer que le traducteur n'a rien négligé pour nous faire apprécier l'auteur dont il se rend l'interprète. Sa version, toujours fidèle, mérite d'autant plus nos éloges que le texte est très-difficile à traduire.

F. Salfi.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

235. — * *Observations on the nomenclature of* WILSON's *Ornithology, etc.*—Observations sur la nomenclature de l'Ornithologie de WILSON; par *Charles-Lucien* BONAPARTE. Philadelphie, 1826; Anthony Finley. In-8° de 250 pages.

L'auteur de cet ouvrage a publié, en 1825, le premier volume d'une *Ornithologie américaine*, ou *Histoire naturelle des oiseaux des États-Unis dont Wilson n'a point parlé* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIX, p. 130). Ce grand travail est accompagné de figures coloriées d'après nature. La même année (1825), M. ORD rendait un autre hommage à la mémoire de Wilson; il publiait un supplément à l'*Ornithologie américaine*, avec une *Notice sur l'auteur* et un recueil de lettres. Ces additions ajoutent un neuvième volume aux huit dont l'*Ornithologie* était composée. Voilà donc une partie de l'histoire naturelle du Nouveau-Monde, à laquelle il ne manque plus guère que ce qui dépend des opérations de la pensée humaine, un bon système de classification et de nomenclature. M. Bonaparte s'est chargé de rectifier, dans la nomenclature de Wilson, ce qui n'est plus conforme aux connaissances actuelles, et d'y ajouter les synonymes dont, malheureusement, un ouvrage d'histoire naturelle ne peut plus se passer. A l'aide des additions et des corrections qu'elle a reçues, l'*Ornithologie américaine* est un ouvrage nouveau. Wilson ne comptait que 270 espèces d'oiseaux du Nouveau-Monde, dont 9 fréquentent les eaux : le nombre des espèces s'élève maintenant à 360, dont 151 sont aquatiques. Dans ce nombre, 116 espèces sont communes aux deux continens, et l'on n'est point surpris que ce soient principalement les espèces aquatiques qui ont franchi la barrière entre les deux mondes : il n'y a que

(1) Nous indiquons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraissent dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

27 espèces terrestres qui aient pu résister aux périls d'une pareille traversée. Il faut y joindre, suivant la remarque de M. Bonaparte, quelques espèces des hautes latitudes qui ne quittent point les glaces du pôle, et ne s'approchent point des Etats-Unis.

Les 360 espèces de l'ornithologie américaine, classées suivant la méthode de M. Bonaparte, forment 80 genres, dont 17 appartiennent exclusivement au Nouveau-Monde. L'ornithologie européenne est plus riche : on y compte 408 espèces, réparties en 88 genres, dont 25 manquent à l'Amérique. Parmi ceux-ci, il en est que le Nouveau-Monde ne nous enviera point; tels sont, par exemple, les vautours : mais le magnifique flamant, le faisan si vanté de nos gourmets, le loriot, et même le coucou, le vanneau, etc., ne sont point à dédaigner : les échanges utiles entre les deux continens ne sont point terminés.

Nous apprenons, par cet ouvrage, que l'auteur a terminé le second volume de l'*Histoire naturelle des oiseaux des États-Unis, dont on ne parle point dans l'Ornithologie de Wilson*. Dans le premier volume, l'auteur a décrit 16 espèces terrestres ; le second en contient 74, dont 60 sont des espèces aquatiques. Quels que soient les égards que méritent la mémoire et les ouvrages de Wilson, ne conviendrait-il pas, pour les intérêts de la science, que les divers supplémens et les observations servissent à la rédaction d'un ouvrage unique, où toutes les parties seraient à leur place, et réduites à leurs dimensions réelles, où l'on saurait satisfaire à la fois à la justice envers les morts et aux besoins des vivans? Et qui s'acquitterait mieux d'un aussi grand travail que l'auteur de ces observations? On doit former des vœux pour que M. Bonaparte nous donne une Ornithologie complète, dût-elle hâter le moment où l'on cessera de lire celles que nous avons.

236. — *Notes on political economy, etc.* — Notes sur l'économie politique; par *G. - N.* Cardozo. Charleston, 1826. In-8° de 125 pages.

L'auteur de ce petit ouvrage combat la doctrine de M. Ricardo sur les *rentes*, et fait voir que les calculs de cet auteur conduisent à des résultats absolument inadmissibles. Ces écarts de la théorie mise à l'épreuve semblent annoncer que l'économie politique n'est pas encore assez avancée pour être traitée suivant les méthodes des sciences exactes; que ses données ne sont pas bien évaluées; que ses principes seuls et leurs conséquences immédiates ne suffisent point pour en tirer des pré-

ceptes, des règles auxquelles on puisse se confier pour les applications. M. Cardozo indique très-bien ce que nous savons mal, ou point du tout; mais il n'obtient pas le même succès, lorsqu'il essaie de substituer ses propres opinions à celles qu'il a réfutées. La subtile distinction entre les richesses et la somme des valeurs est reproduite ici, sans devenir plus claire, et la théorie de l'impôt n'en reçoit point de lumières nouvelles. Mais comme, jusqu'à présent, en économie politique, la discussion est le seul moyen de s'instruire, cet ouvrage ne peut manquer d'utilité, et devrait être placé à côté de celui de M. Ricardo. F.

Ouvrages périodiques.

237. — * *New-England Galaxy, etc.* — La *Voie lactée*, journal de la Nouvelle-Angleterre, publié le vendredi soir, par *Joseph T.* Buckingham, à Boston. Très-grand in-folio, chaque page divisée en 5 colonnes; prix, 3 dollars (15 fr.) par an.

Notre *Moniteur* n'est qu'un petit journal, en comparaison de ceux des États-Unis d'Amérique. Celui que nous annonçons ici équivaut à près de quatre feuilles d'une impression ordinaire, et n'est pas le plus volumineux de ceux qui sortent des presses américaines; et plusieurs de ces feuilles immenses paraissent chaque jour! Pour se former une idée de celui-ci, il suffira de dire que le message adressé le 5 décembre 1826 au Congrès par le président *John Quincy* Adams ne remplit pas l'une des quatre pages. Les rédacteurs ont pris pour épigraphe une pensée de Hume, sur laquelle nous ferons bien de réfléchir plus sérieusement : *La liberté de la presse et la liberté des peuples se soutiennent et tombent en même tems.* La politique, les lettres, les sciences, les arts et quelques annonces remplissent toute la *Voie lactée;* mais les annonces n'occupent pas plus de deux colonnes, en sorte que les objets d'un intérêt plus général, aux États-Unis comme en Europe, sont traités avec étendue, et que les lecteurs ont la certitude de trouver, dans chaque feuille, abondance et variété. De tems en tems, nos goûts européens diffèrent de celui des rédacteurs, soit que notre situation politique, toujours incertaine et périlleuse, nous ait rendus un peu plus sérieux que les Français d'autrefois, soit qu'effectivement notre manière de sentir et de juger tienne à un sens littéraire plus exercé. Nous cherchons la vérité dans les anecdotes; nous demandons que ce qui est vieux soit donné pour tel, sans être remis à neuf : notre siècle n'est que trop bien pourvu de ce

qui peut alimenter les journaux, exciter toutes les curiosités et les satisfaire. Pendant notre révolution et ses terribles suites, la fiction pâlissait en présence de la réalité : rien de plus froid que les romans composés à cette époque, si on les compare à l'histoire contemporaine. Ce tems des grandes choses peut revenir encore, et il convient que les journaux s'y préparent et s'y conforment. Au reste, la *Voïe lactée* de Boston est pour nous une nouvelle connaissance que nous nous plairons à cultiver. Ce journal paraît très-digne de passer les mers, et de faire connaître en Europe les travaux littéraires de l'Amérique. Usons largement du peu de liberté qui nous reste; entretenons au moins nos relations avec ceux qui jouissent du bonheur de pouvoir écrire : qu'ils viennent au secours de nos pensées condamnées à l'engourdissement. Ce ne sera peut-être pas le seul bienfait que l'ancien monde aura reçu du nouveau.

Y.

MEXIQUE.

238. — *Establecimiento, etc.* — Établissement de la *Junte de charité*, et *Société patriotique pour la bonne éducation de la jeunesse*, dans la ville et l'état de la Puebla de los Angeles. La Puebla. In-12, de 64 pages.

La ville de Cholula a été la première qui, dans cette partie du Mexique, ait fondé des écoles d'enseignement mutuel, contre lesquelles la sottise et l'obscurantisme n'ont pas, comme en France, élevé des obstacles. On voit, au contraire, par l'ouvrage dont on vient de lire le titre, que, de toutes parts, les autorités ecclésiastiques et civiles agissent de concert pour répandre dans le peuple les connaissances religieuses, morales et scientifiques.

L'illustre Palafox fut, comme on sait, évêque du diocèse de la Puebla, qu'il éclaira par ses ouvrages, qu'il édifia par sa piété et par ses vertus; et l'on apprend avec plaisir que, dans sa ville épiscopale, il y a un séminaire *palafoxien*, des écoles *palafoxiennes*. Il est douteux que le jésuitisme puisse s'établir dans une contrée qui, avec des institutions de ce genre, conserve une vénération profonde pour la mémoire du prélat qui en fut le fondateur.

Nous avons sous les yeux un autre imprimé publié à la Puebla, l'année dernière, contenant le projet d'une grande institution religieuse, comprenant quatre établissemens. Le premier est un *asile pour les ecclésiastiques* du diocèse de la Puebla, auxquels l'âge ne permet plus de supporter les fatigues de leur état. Le second réunit, pour des *conférences morales et*

liturgiques, les aspirans au sacerdoce, sous les yeux de vieillards qui ont blanchi dans les travaux du saint ministère. Le troisième est un *hospice pour les prêtres de la ville diocésaine*, attaqués de maladies aiguës ou chroniques. Le quatrième est un *asile pour des retraites spirituelles*.

Cette fondation, pour laquelle un ecclésiastique mourant a légué les édifices nécessaires, et à laquelle d'autres offrent des fonds pécuniaires, sera sous la direction de l'évêque de la Puebla. Celui qui occupe actuellement ce siége est le même qui, membre des cortès d'Espagne, avait rédigé l'admirable discours adressé à Ferdinand VII, au nom de cette assemblée qui lui avait conservé son trône, et dont les membres ensuite...

G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

239. — *The substance of an address to, etc.* — Extraits substantiels d'un discours adressé aux étudians de l'Hôpital-Guy, sur la philosophie expérimentale; par *William* Allen, membre de la Société de Londres, etc. Londres; 1826. In-8° de 32 pages.

Le nom de l'auteur suffit pour recommander cet ouvrage. En exposant d'une manière neuve les merveilles de la création, il élève la méditation vers le créateur et le rédempteur du genre humain. On remarquera spécialement le tableau vraiment admirable dans lequel il présente les rapports des facultés physiques et morales de l'homme avec son bonheur pendant son séjour sur la terre et sa destination à un ordre de choses plus sublime. G.

240. — * *Travels in Mesopotamia.*—Voyages en Mésopotamie, par *G.-S.* Buckingham. Londres, 1827; Colburn. In-4° de 571 p., avec une *carte* et de nombreuses *vignettes*.

Le monde littéraire et politique connaît M. Buckingham, cet éditeur courageux du *Journal de Calcutta*, qui fut obligé de quitter l'Inde, pour avoir osé faire entendre une voix libre à une population composée d'oppresseurs et d'opprimés. Nos lecteurs, en particulier, ont été à même d'apprécier, dans un article de notre savant collaborateur M. Sismondi, le mérite de l'*Oriental Herald*, recueil périodique, dans lequel M. Buckingham défend, avec une constance digne des plus grands éloges, les intérêts du peuple indien dont il fait connaître l'histoire, les mœurs et le caractère (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 344).

Il nous serait impossible de suivre ici l'auteur dans sa route d'Alep à Orpha, d'Orpha à Diarbeck, et de cette ville à Bagdad. Peut-être dans une analyse, où nous comprendrions aussi les deux précédens ouvrages (*Voyages en Palestine* et *parmi les tribus arabes*) publiés par le même auteur, donnerons-nous quelques détails sur les contrées et les populations qu'il a décrites. Nous pouvons, en attendant, assurer que le *Voyage en Mésopotamie* est plus complet, plus rempli d'*informations* que tous ceux qui ont été précédemment publiés sur le même pays.

M. Buckingham ne s'est point contenté de tout voir par lui-même; il a consulté les nombreux ouvrages écrits par les étrangers et les nationaux. Aidé de leurs lumières, rédigeant ses notes sur les lieux mêmes, et pour ainsi dire, en face des objets, il ne publie que des renseignemens dignes de confiance.

La carte de la Mésopotamie, jointe à l'ouvrage, permet de suivre l'auteur dans ses périlleuses excursions et de reconnaître les localités qu'il décrit : les vignettes, placées en tête de chacun des vingt-sept chapitres de son livre, représentent les principales villes ou les sites remarquables dont il nous entretient. Enfin, le style de M. Buckingham, quoiqu'il soit quelquefois un peu prolixe, est toujours intéressant, parce que son récit est semé d'anecdotes et d'observations qui viennent distraire le lecteur de la monotonie des descriptions.

241. — * *Sketches of Persia, etc.* — Esquisses sur la Perse, extraites du journal d'un voyageur en Orient. Londres, 1827; Murray. 2 vol. in-8°; prix, 18 sh.

Le titre seul de cet ouvrage annonce qu'on ne doit y chercher ni les savantes recherches du géographe, ni les hautes conceptions de l'historien. Moins instructif qu'amusant, plus spirituel que profond, l'auteur néglige les détails de statistique et de topographie pour la peinture des mœurs, des coutumes, des préjugés et des superstitions. On attribue ces deux volumes à sir *John* Malcolm, auteur de plusieurs écrits historiques sur la Perse et sur l'Inde; ils sont pleins d'observations intéressantes, exprimées avec élégance; d'anecdotes agréables, racontées avec facilité, et de réflexions philosophiques. Nous citerons le passage suivant : « J'ai beaucoup voyagé, dit l'auteur; mais j'ai trouvé bien peu de différence dans la somme de félicité humaine accordée aux diverses nations. Mon orgueil et mon patriotisme ont quelquefois été flattés par les plaintes des mécontens; mais je n'ai jamais trouvé aucune majorité qui eût volontiers consenti à changer de condition avec aucun autre peuple de la terre. Lorsque, après avoir réussi

à exciter l'admiration et l'envie par le tableau que j'offrais des avantages de notre gouvernement, j'expliquais à quel prix étaient achetés ces avantages; lorsque j'entrais dans le détail des sacrifices qu'il fallait faire d'une partie de notre liberté individuelle; lorsque j'expliquais la sévérité de nos lois, le fardeau de nos taxes, etc. etc., alors s'évanouissaient les sentimens d'admiration et d'envie que j'avais fait naître. C'était l'histoire de la femme arabe qui ne pouvait vivre en Angleterre, parce qu'elle n'y voyait point de *dattier*. Ainsi, le roi de Perse, quoique bien convaincu des périls qui l'entourent, ne voudrait point changer son sort contre celui du roi d'Angleterre... qui ne peut avoir qu'une seule femme! » L'auteur de ces *Esquisses* sait varier son style et ses sujets : il passe d'une anecdote plaisante à une discussion sérieuse, et emprunte souvent aux écrivains de la Perse des maximes qui, telles que celles-ci, méritent d'être répétées à nos frères d'Europe. « Passe ton tems à te faire une bonne rénommée, et si tu désires la fortune, apprends la modération. — Tiens-toi en garde contre les rois ; car ils sont semblables au feu : ils brûlent, mais ils brûlent.— N'étends pas tes jambes au delà de la largeur de ton tapis. » F. D.

242. — * *Memoirs of Zehir-Eddin Muhammed Baber, etc.* — Mémoires de *Zehir-Eddin Mohammed Baber*, empereur de l'Indoustan, écrits par lui-même à Jaghatay, et traduits en partie par feu *John* Leyden, et le reste par *William* Erskine; avec des *notes* et une *introduction géographique et historique*, et une *carte* des pays compris entre l'Oxus et le Jaxartes, etc. Londres, 1826; Longman. In-4° de 501 pages.

L'auteur de ces Mémoires fut le fondateur de l'empire du Mogol. Descendant de Timour-Bey (Tamerlan), et souverain du petit État de Fergana, il parvint, à travers une prodigieuse variété d'événemens, de revers et de prospérités qui ne duraient que quelques momens, à la plus haute fortune qu'un conquérant pût espérer. Cette histoire est une peinture fidèle des mœurs tatares au XVIe siècle. Les narrations sincères d'un témoin tel que celui-ci sont plus instructives que les récits des voyageurs. Les traducteurs ont suppléé à ce que l'auteur n'a pas cru devoir exposer, parce que, selon toute apparence, ces Mémoires ne furent pas écrits pour être publiés. Les deux traducteurs ont fait aux curieux un présent qui ne peut manquer d'être bien reçu; les mœurs orientales ont un caractère d'originalité et d'*étrangeté* dont on ne se lasse point. Mais, ce qui assure principalement le succès de cet ouvrage, ce sont les faits extraordinaires, les événemens inattendus; le lecteur est conduit de surprise en surprise, ou, lorsqu'il prévoit ce

qui doit arriver, la perspective qu'il découvre est immense, et véritablement digne de ses regards. Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici quelques extraits de cette singulière histoire : mais, pour les présenter convenablement, il faudrait leur accorder un espace dont nous ne pouvons disposer. Nous nous bornerons donc à recommander cette lecture aux amis de la littérature anglaise, et surtout à ceux qui se plaisent à contempler les mœurs et les sites de l'Orient. Les descriptions pittoresques abondent dans ce livre; toutes les curiosités y seront satisfaites. Y.

243. — * *Three months in Ireland, etc.* — Trois mois en Irlande; par *un protestant anglais.* Londres, 1827; Murray. In-8° de 284 pages; prix, 8 sh. 6 p.

244. — * *Sketches of Ireland, etc.* — Esquisses de l'Irlande. Dublin, 1827; W. Curry. In-8°; prix, 10 s. 6 d.

245. — * *A plain statement in support of the political claims of the roman catholics, etc.* — Mémoire en faveur des réclamations politiques des catholiques romains; par Lord Nugent, membre du parlement. Londres, 1826; J. Hookham. In-8° de 84 pages; prix, 2 sh.

Ce fut en 1692 que, envahie par les troupes de Guillaume, l'Irlande fut incorporée à l'Angleterre. Par le traité de Limerick, le vainqueur garantissait aux catholiques irlandais le libre exercice de leurs droits politiques, civils et religieux. Mais ce traité, fait avec la garnison armée de la place de Limerick, ne fut jamais exécuté; au lieu de cette égalité de droits solennellement promise, les vaincus furent soumis au code infâme et draconien de la reine Anne. C'est ce code qui défendait à un Irlandais catholique d'acquérir aucune propriété; qui, s'il avait un cheval, permettait de le lui prendre pour 5 livres sterling; qui lui interdisait l'usage de toute espèce d'armes, même pour sa défense; qui lui défendait, sous peine de mort, de s'unir à une protestante; qui enfin, non moins immoral que féroce, dépouillait le père au profit du fils, si celui ci consentait à changer de religion. Ce code monstrueux subsista jusqu'en 1782, époque à laquelle l'Irlande, rendue à la liberté, entra dans une ère de prospérité, qui dura jusqu'à l'année 1798 : « Lorsque l'Angleterre, jalouse de son bonheur, y fomenta des conspirations, et s'en fit un prétexte pour dissoudre le parlement de Dublin, pour condamner au silence les voix éloquentes des *Burke*, des *Prior*, des *Grattan*, des *Curran*, et opérer l'union des deux royaumes. »

En lisant les trois ouvrages que nous annonçons, on pourra se former une juste idée de l'état de misère et de dégradation

du peuple irlandais. Ils confirment tout ce que nous avaient appris les *Lettres sur l'Irlande*, insérées dernièrement dans *le Globe*, et auxquelles nous empruntons la citation suivante : « Excepté dans quelques villes, dit l'auteur de ces lettres, en vain chercherait-on, en Irlande, ces classes intermédiaires, ornement et force de la société. Rien entre le maître et l'esclave, entre le palais et la hutte, entre toutes les douceurs de la vie et le dernier degré de la misère... Peut-être au premier coup-d'œil, Dublin vous fera-t-il illusion? Une population vive et nombreuse, des rues larges, de beaux édifices peuvent masquer d'abord l'affreuse vérité. Mais parcourez ces quartiers où soixante couples couchent pêle-mêle dans une cave humide ; interrogez les spectres vivans qui errent autour de vous ; approchez-vous de ces familles entières qui n'ont d'autre lit que le pavé des rues, d'autre nourriture que de mauvaises pommes de terre, et prosternez-vous, si vous l'osez, devant l'église et l'état. »

L'Angleterre a pu vaincre l'Irlande, quand la population catholique de ce dernier royaume ne se composait que d'environ un million d'habitans ; elle a pu la retenir dans l'esclavage, tant que, faible, ou abusée par de mensongères promesses, elle se flattait d'une prochaine émancipation. Aujourd'hui que cet espoir lui est enlevé, que le parlement vient de repousser ses demandes, que le catholicisme irlandais compte sous ses bannières plusieurs millions d'âmes, quelle main de fer pourra retenir dans l'oppression cette population, aigrie par de longs malheurs, et poursuivie par la faim ? Sa cause, comme le prouve Lord Nugent, est d'ailleurs celle de la justice. C'est contre la violation des promesses consacrées par des sermens en 1692, que les Irlandais élèvent aujourd'hui la voix. Ils demandent des droits égaux ; ils réclament contre le monopole religieux, contre la persécution exercée au sujet des croyances ; ils attaquent une église établie qui, inutile aux $\frac{9}{10}$ de la population, n'en possède pas moins le huitième du sol en toute propriété, et perçoit sur tout le reste le dixième des produits. Ils triompheront ; car, nous le répétons, ils combattent pour la liberté contre la tyrannie, pour la tolérance contre le fanatisme. Ils triompheront ; car, plusieurs millions d'hommes ne sauraient rester soumis au despotisme d'un petit nombre d'oppresseurs. F. Degeorge.

246. — * *Sculptured metopes discovered amongst the ruins of the temples of the ancient city of Selinus in Sicily.* — Métopes sculptés, découverts au milieu des ruines de temples appartenant à l'ancienne ville de Selinus en Sicile; par *W.* Harris et

Samuel Angell, en 1823, et décrits par *S.* Angell et *Th.* Evans, architectes. Londres, 1826; Priestley et Wale. In-fol. de 56 pages, avec neuf planches et un plan de Sélinonte.

Les sculptures décrites dans cet ouvrage appartiennent à deux temples de l'ancienne ville de Sélinonte en Sicile, au milieu des ruines de laquelle elles sont restées cachées pendant une période de plus de *deux mille deux cents ans*, jusqu'à l'époque où elles furent découvertes en mars 1823. Sélinonte, qui n'avait pas jusqu'ici été visitée avec assez de soin par les voyageurs, contient les ruines de six temples antiques, dont trois ont laissé des restes assez importans pour que les auteurs en aient pu donner le plan. Les autres n'offrent qu'un monceau de ruines, où il est difficile de reconnaître même l'emplacement des anciens édifices. La date de la fondation de cette ville qui a jeté quelque éclat, remonte à l'an 650 avant notre ère. Mais on n'est pas également fixé sur l'époque à laquelle ont été élevés les édifices religieux, dont les auteurs ont donné une description si exacte et si intéressante. On conjecture seulement que le temple qui leur a fourni les sculptures les plus remarquables est celui auquel Hérodote fait allusion (liv. v, p. 46) sous le nom de temple de *Jupiter agoreus*. Ce curieux ouvrage offre des modèles précieux de l'art grec à une époque certainement très-ancienne. En outre, les renseignemens variés dont les auteurs ont accompagné leur description rendent leur travail utile à l'antiquaire, comme à l'artiste. Les planches, partie importante dans un ouvrage de ce genre, sont exécutées avec une grande perfection. Ω.

RUSSIE.

247. — * *Zapiski isdavaïémïa gossoudarstvennim admiralteïskim départamentom, etc.*—Mémoires publiés par le département impérial de l'Amirauté, relatifs à la navigation, aux sciences et à la littérature. Saint-Pétersbourg, 1826; Imprimerie de la Marine. In-8°. T. VIII, 493 p., T. XIX, 469 p.; prix, 5 r. et 3 roub.

La marine russe a reçu dans ces derniers tems des accroissemens considérables; un grand nombre d'instituts, établis à Saint-Pétersbourg, y ont contribué efficacement, et les progrès de l'art nautique en Russie méritent aujourd'hui d'être appréciés en Europe. Un coup-d'œil rapide jeté sur les deux derniers cahiers du *Journal de l'Amirauté* fera connaître à nos lecteurs l'importance des matières qui s'y trouvent traitées. T. VIII. 1° Rapport sur les travaux et les progrès du département de l'Amirauté, pendant le second semestre de l'année 1824; 2° de

la seconde expédition du capitaine PARRY; 3° extraits du journal de la frégate la *Rapide* (*Pravornoï*) en 1824 ; 4° observations sur la carte des côtes de la mer Glaciale, par le capitaine-lieutenant baron WRANGEL ; 5° biographie de l'amiral *Ivan Mikhaïlovitch* GOLOVINE ; 6° voyage de MALESPINE dans la mer du Sud; 7° sur l'expédition dans la mer Glaciale du nord, en 1824 ; 8° instruction sur la construction des paratonnerres ; 9° notice sur les premières écoles maritimes et sur l'enseignement de l'art nautique; 10° remarques générales sur la mer Glaciale; 11° observations relatives aux effets que produit l'action du fer sur l'aiguille aimantée de la boussole; 12° de la navigation du sloop l'*Entreprise* (*Predpriatitsa*) dans la mer du Sud. — T. IX. 1° Mémoires sur les travaux du département de l'Amirauté, pendant le premier semestre de l'année 1825; 2° continuation du voyage du capitaine MALESPINE ; 3° biographie de l'amiral-général comte APRAXINE ; 4° idées de feu M. SCHOUBERT, conseiller-d'état; 5° rapport du capitaine-lieutenant KOTZEBUE, commandant le sloop l'*Entreprise* (de retour de son expédition depuis quelques mois), au Collége de l'Amirauté; 6° rapport du capitaine de second rang LAZAREF, commandant la frégate *Kreisar ;* 7° Extraits du journal de divers phénomènes observés à Kronstadt, journal tenu à l'École des pilotes, pendant l'année 1824; 8° Aperçu des observations météorologiques faites à Kronstadt, pendant l'année 1824. — Le VIIIme volume est enrichi de trois cartes, de trois plans et du portrait de l'amiral GOLOVINE, que ses expéditions et sa captivité ont rendu fameux.

Nous profitons de cette occasion pour rectifier une erreur que nous avons commise, en annonçant, d'après le bruit public, la nomination du célèbre navigateur KRUSENSTERN aux fonctions de curateur de l'université de Dorpat; cette nouvelle ne s'est point confirmée; M. le comte, aujourd'hui prince de LIEVEN, conseiller privé, reste revêtu des importantes fonctions que nous avions attribuées à M. Krusenstern, qui est l'un des directeurs du *Corps impérial des cadets de la marine.*

248. — **Istoriïa Rossiïsko-Avstriïskoï campaniï* 1799 *goda, etc.* — Histoire de la campagne austro-russe (en 1799), sous le commandement de *Souvorof-Rimniski*, publiée par M. *E.-.B.* FUCHS. Saint-Pétersbourg, 1826. 3 vol. in-8°. A l'État-major

On connaît sur le généralissime prince SOUVOROF un grand nombre d'anecdotes plus ou moins vraies; mais le caractère de ce guerrier, le talent qui le distingue, l'originalité de son génie, n'ont pas encore été bien compris. On le juge par quelques saillies, par quelques paroles remarquables qui lui sont échap-

pées, par la singularité de son genre de vie; on s'en tient uniquement à l'extérieur, et l'homme qui le premier a opposé une résistance formidable aux armées victorieuses de la république française, n'est nullement apprécié. Il semblerait qu'on ait dédaigné de l'étudier sous son point de vue le plus important. Comme Pierre-le-Grand, Souvorof attend encore son historien; mais l'on doit tenir compte des travaux qui peuvent rendre plus facile la tâche de son biographe futur. A ce titre, l'ouvrage du général Fuchs, ancien compagnon d'armes de Souvorof, et témoin des faits qu'il raconte, est digne de tout notre intérêt. Il n'embrasse, il est vrai, qu'une seule période de la carrière glorieuse de son héros; mais il offre toutes les données nécessaires pour juger cette grande figure historique. Au mérite de l'érudition, cet ouvrage joint celui d'un style simple et pur, que l'on ne trouve pas toujours dans les écrivains militaires. La première partie est consacrée à l'histoire des premiers faits d'armes de Souvorof, lorsqu'il commandait l'armée austro-russe en Italie; elle éclaircit une partie intéressante de l'histoire des guerres de la révolution. Dans la seconde partie, qui se compose des tomes II et III, l'auteur a rassemblé un grand nombre de pièces justificatives importantes ou curieuses. Nous citerons surtout le rapport de Souvorof à l'empereur Paul Ier et aux monarques alliés, avec les réponses de ces derniers. Cette partie fait bien connaître la manière du grand capitaine, l'originalité de son génie et la pénétration de son esprit. En lisant ces pièces, on croit le voir et l'entendre lui-même. Son âme se développe à nos yeux : c'est un homme singulier et bizarre sans doute, mais ingénieux, énergique et d'un grand caractère; c'est à juste titre que la Russie s'en glorifie, et l'empereur Nicolas s'est honoré, en rendant dernièrement un hommage public à sa mémoire, et à celle du feld-maréchal Roumanzof Zadounaïski, en perpétuant leurs noms dans deux régimens de son armée.

M. Fuchs se propose de publier une édition allemande de son Histoire de Souvorof; il s'occupe en ce moment d'un autre ouvrage, destiné à développer les immenses avantages de la canalisation. Celui que nous annonçons est bien imprimé, sur un papier assez beau; mais le portrait de Souvorof qui l'accompagne est d'une exécution fort médiocre.

249. — * *Kratkoïé islogénié pravil dlia sostavléniа routchnavo slovara rousskavo.* — Exposition abrégée des principes qu'il est nécessaire de suivre pour la composition d'un *lexique manuel de la langue russe*, accompagné du *specimen d'un dictionnaire*,

selon les vues de l'auteur. Moscou, 1826. In-8° de 28 p. Imprimerie de l'Université.

L'auteur de cette brochure est M. *J. Th.* Kalaïdovitch, que les littérateurs russes estiment comme un de leurs grammairiens les plus distingués. Depuis long-tems occupé du soin d'établir une bonne théorie de cette langue, il expose aujourd'hui les principes qui doivent, selon lui, présider à la composition d'un dictionnaire russe, principes qu'il a suivis lui-même dans ses travaux. Il ne nous appartient pas de les discuter : nous aurions besoin pour cela d'être initiés plus que nous ne le sommes dans les secrets d'une langue aussi difficile que riche; mais nous croyons pouvoir affirmer que ce peu de pages renferme plus de choses utiles qu'on n'en trouve souvent dans de gros volumes. Les n°s 75 et 76 (1826) de l'*Abeille du Nord* contiennent sur cet ouvrage, des réflexions critiques trop fines et trop profondes pour qu'on n'y reconnaisse pas le talent de M. Gretch, savant littérateur, auquel la Russie est déjà redevable de tant de travaux importans sur sa langue et sa littérature. Lui-même travaille depuis long-tems à une *grammaire russe*, dont nous avons vu l'Introduction; l'auteur y explique la nature de la langue en général, l'étymologie et la formation des mots. L'ouvrage, composé d'environ cent pages grand in-8°, sortira bientôt des presses de M. Gretch lui-même. Outre un abrégé que l'auteur doit en publier, M. Reiff en prépare une traduction française, et nous en aurons une autre en allemand.

250. — * *Bassni Ivana Krilova, v'semi knigakh.* — Fables de Jean Krilof, en sept livres. *Nouvelle édition*, corrigée et augmentée. Saint-Pétersbourg, 1825; Sleunine. In 8° de 312 p., avec portrait, vignettes et sept gravures.

Ce fabuliste, surnommé à juste titre le La Fontaine russe, est peut-être aussi connu en France que dans sa patrie, depuis que M. le sénateur Orloff (qu'une mort subite a enlevé l'année dernière aux lettres) l'a pour ainsi dire naturalisé parmi nous, au moyen des imitations en vers français dont il a fourni les premiers élémens à l'élite de nos poëtes modernes. Il est peut-être même plus apprécié dans l'étranger que dans le Nord; car, bien que ce fabuliste original et ingénieux ait trouvé dans sa patrie un grand nombre d'admirateurs; quoique ses vers, aussi élégans que naïfs, soient gravés dans la mémoire de tous les partisans de la littérature nationale, cette classe est toujours très-peu nombreuse en comparaison de celle qui cultive les belles lettres en France, et qui sans doute n'aura point dédaigné les productions d'un génie si distingué, si mâle et si profond. Mais nos lecteurs connaissent déjà ce nouveau fabu-

liste, et, dans leur opinion, il occupe déjà sa place entre La Fontaine et Gellert; d'ailleurs, l'un de nos collaborateurs, qui compte au nombre de ses premiers et de ses plus fidèles traducteurs, a fait une juste appréciation de son génie, dans une analyse raisonnée qui a mérité les honneurs de la traduction en Russie (Voy. *Rev. Enc.*, 1825, t. XXVI, p. 717-736 et le *Télégraphe de Moscou*, même année, n° 18, p. 137-154). Notre tâche se réduit donc à annoncer la nouvelle édition russe de ces fables, qu'on vient de publier à Saint-Pétersbourg. Elle est digne en tout d'un si beau nom; imprimée avec autant de goût que de luxe, elle donne une idée du degré de perfection où la typographie est déjà parvenue en Russie. Le portrait de l'auteur, qui est placé en tête de l'ouvrage, est fort ressemblant. J. H. S.

ALLEMAGNE.

251. — * *Lehrbuch für Forst-und Jagdthier Geschichte.* — Manuel pour servir à l'histoire naturelle des forêts et de la chasse; par *Etienne* BAHLEN, professeur à l'école forestière d'Aschaffenbourg. Leipzig, 1826. Grand in-8°.

L'auteur s'attache plutôt à faire connaître les animaux qui habitent nos forêts, qu'à indiquer les moyens de les tuer ou de leur tendre des piéges. Ayant remarqué que, dans les livres de ce genre, on négligeait trop souvent les insectes, les amphibies et les poissons, il leur a consacré des soins particuliers. Il n'a pas non plus négligé les détails relatifs aux animaux nuisibles qui détruisent les arbres forestiers. Il a placé, en tête de son volume une indication des meilleurs ouvrages sur la zoologie. L'Introduction renferme plusieurs beaux passages sur les corps organiques, sur les rapports des plantes avec le règne animal; puis des considérations générales sur l'anatomie; enfin, des détails particuliers aux mammifères. L'auteur s'attache aux six classes de Linné, celles qui occupent le chasseur sont : 1° les *mammifères*; 2° les *oiseaux*; 3° les *insectes*, en ce qu'ils influent d'une manière fâcheuse sur la prospérité des forêts. La quatrième et la cinquième classes comprenant les *bêtes féroces* et les *oiseaux de proie*, ne figurent dans cet ouvrage qu'à raison de ce qu'ils habitent les forêts. Chaque division est précédée d'une notice et d'une classification. Viennent ensuite les détails et les articles propres à chaque espèce. Nous ne pourrions donner ici l'analyse d'une série d'articles, qui ne sont eux-mêmes que des résumés très-succincts et très-précis. Il suffit de dire que cet ouvrage est fait avec savoir et discernement : et c'est assez le recommander que de l'indiquer aux personnes

qui ont dirigé leurs études ou leurs plaisirs vers cette partie de la science. P. G.

252. — * *Bericht über die naturhistorischen Reisen, etc.* — Rapport sur les *voyages scientifiques* de MM. Ehrenberg et Hemprich, *en Égypte, Syrie, Arabie*, et sur *le revers oriental du plateau abyssinien, etc.*, pendant les années 1820-1825; lu dans l'Académie royale des sciences, par *Alexandre de* Humboldt. Berlin, 1826; Dummler. In-4° de 28 pages.

En 1820, le général Menu de Minutoli se rendit en Égypte, avec le projet d'explorer les magnifiques débris de l'antiquité qui, depuis tant d'années, attirent l'attention des savans européens. Sur sa demande, l'*Académie de Berlin* lui adjoignit deux jeunes naturalistes, MM. Hemprich et Ehrenberg, auxquels elle donna des instructions précises, et une série de questions sur divers objets, plus spécialement désignés à leurs recherches. Un Orientaliste, le docteur Scholtz, et M. Liman, professeur d'architecture, vinrent se réunir aux trois premiers voyageurs. Une première excursion vers la Cyrénaïque et l'oasis de Siwa n'eut point une heureuse issue; la Société se dispersa : le général Minutoli l'avait abandonnée le premier; M. Liman était mort, en décembre 1820, à Alexandrie; et M. Scholtz avait pris la route de la Palestine.

MM. Hemprich et Ehrenberg, restés seuls, résolurent de poursuivre leur voyage, d'après le plan qui leur avait été tracé, et ils accomplirent ce projet avec un zèle et une persévérance, qu'aucun danger, aucune privation, ne purent ralentir. En mars 1821, ils pénétrèrent dans la province de Fajum, qui leur procura une récolte abondante, surtout pour l'entomologie. Plus tard, en s'attachant à la suite de l'armée victorieuse de Méhémet-Ali, ils traversèrent la Nubie, et parvinrent jusqu'au désert qui sépare Sennaar, Cordofan et Dongola : ces contrées, inconnues jusqu'alors aux naturalistes, réalisèrent leurs plus belles espérances. Partis ensuite, en mai 1823, de l'Égypte, qui était devenue le centre de leurs opérations, ils employèrent près d'une année à parcourir les bords du golfe de Suez, les montagnes de Sinaï, et les îles situées le long de la côte, depuis Akaba jusqu'à Moïle. A leur retour à Alexandrie, ces deux voyageurs reçurent d'Europe les plus tristes nouvelles : le consul prussien à Trieste, chargé de leur faire parvenir des fonds, dont ils éprouvaient le plus pressant besoin, était mort après avoir perdu toute sa fortune. Cependant, la peste ravageait le pays; fuyant ce redoutable fléau, nos voyageurs traversèrent la Méditerranée, et vinrent gravir à deux reprises le sommet neigeux du Liban, et visiter les forêts de cèdres et les ruines

de Balbeck. Enfin, le 27 novembre 1824, après avoir reçu des secours long-tems et impatiemment attendus, ils purent entreprendre le voyage qu'ils avaient projeté en Abyssinie. La mer Rouge, ses mollusques, ses coraux, ses annélides; la Mecque et ses environs, qui produisent la précieuse plante d'où l'on extrait le baume; l'île volcanique de Ketumbul; celle que les indigènes appellent Farsan, et que l'on ne retrouve point sur la carte de lord Valentia; diverses parties de l'Arabie déserte et de l'Arabie heureuse; enfin, les montagnes de Gedam, celles de Taranta, les sources chaudes d'Eilet, etc., en Abyssinie, devinrent tour à tour les objets de leurs savantes et fructueuses explorations. Mais de nouveaux malheurs vinrent arrêter le cours de leurs travaux: déjà la maladie et les fatigues avaient enlevé plusieurs des aides-naturalistes attachés à l'expédition, lorsque, le 30 juin 1825, le docteur Hemprich succomba, après avoir donné pendant cinq années des preuves réitérées de ces talens distingués, de cette activité inépuisable, et de ce courage personnel, sans lesquels, dit M. de Humboldt, toute entreprise en Orient devient impossible. M. Ehrenberg abandonna bientôt la triste contrée où il venait de perdre son compagnon et son ami, et au commencement de novembre, il s'embarqua pour Trieste, dans le port d'Alexandrie.

Après avoir donné un aperçu rapide des diverses excursions tentées par MM. Hemprich et Ehrenberg, l'illustre rapporteur s'attache à faire connaître quels ont été les résultats de leurs pénibles recherches. Leur collection de botanique se compose de 46,750 individus, appartenant à 2,875 espèces, dont 1,035 ont été recueillies dans l'Égypte et le Dongola; 700 en Arabie et en Abyssinie; enfin, 1,140 sur le Mont-Liban. On peut évaluer à 600 le nombre des espèces nouvelles, c'est-à-dire, qui n'avaient pas été décrites. Cette belle récolte est d'autant plus précieuse pour la science, que, jusqu'à ce jour, les pays mis à contribution par les deux voyageurs allemands, et surtout l'Arabie et les montagnes abyssiniennes, n'avaient presque pas été visités par les botanistes, à l'exception de certaines parties de l'Égypte et du Mont-Liban, dont la végétation est déjà bien connue par les rapports des savans *Delille* et *Labillardière*. — La couleur de la Mer-Rouge avait depuis long-tems donné lieu à diverses conjectures: M. Ehrenberg a remarqué le premier qu'elle provenait d'une espèce d'*oscillatoria*, petits végétaux ou animalcules qui tiennent à la fois du règne animal et du règne végétal (voy. *ci-dessus*, p. 676, une observation analogue faite sur le lac de Morat, en Suisse, par M. *De Candolle*). D'autres faits curieux, relatifs à la

manne, à la myrrhe, à la gomme arabique, et à d'autres produits que le commerce européen tire de l'Orient, éclaircissent différens points jusqu'alors incertains. Enfin, M. Ehrenberg s'est attaché, avec un soin particulier, à l'observation des plantes microscopiques que produit la moisissure de certains objets; et il lui paraît démontré maintenant que cette partie du règne végétal, et en général toutes les classes inférieures de la végétation se présentent avec les mêmes caractères, sous tous les climats.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les acquisitions précieuses que les collections zoologiques doivent aux naturalistes allemands ; les nombres suivans suffiront pour en faire apprécier l'importance et l'étendue : 34,000 individus du règne animal ont été envoyés à Berlin, parmi lesquels on compte 135 espèces différentes de mammifères, 430 d'oiseaux, 546 de poissons et d'amphibies, 600 de crustacées et d'annélides, et 2,000 espèces d'insectes. Nous ne parlons point des nombreux dessins exécutés sur les lieux et d'après nature avec une scrupuleuse exactitude. Beaucoup de faits relatifs à l'anatomie et à la physiologie, recueillis par ces observateurs attentifs et éclairés, complètent les richesses qu'ils apportent en tribut à cette partie des sciences naturelles.

M. de Humboldt termine son rapport par l'examen des travaux relatifs à la géognosie et à la minéralogie, puis, à la connaissance des lieux et de leurs habitans ; et là encore, il signale de nouvelles conquêtes pour les sciences, et il trouve de nouveaux éloges à donner à ses deux estimables compatriotes. Il engage enfin l'*Académie de Berlin* à ne rien négliger pour que le public puisse jouir promptement de la relation d'un voyage non moins honorable pour le gouvernement qui l'a fait entreprendre, que pour les deux savans qui ont pris rang parmi les plus studieux explorateurs de la nature. *a.*

253. — * *Sammlung einiger Schriften.* — Collection d'écrits sur l'agriculture du baron de Voght, t. I, Hambourg, 1825; Frédéric Perthes. In-8°.

Le baron de Voght, possesseur, ou, pour mieux dire, créateur de la belle terre de Flotbec, dans le voisinage de Hambourg et d'Altona, a voué à l'agriculture la dernière partie d'une vie jusque-là entièrement consacrée au perfectionnement des institutions tendantes à prévenir l'appauvrissement des classes inférieures de la société. C'est pour ce dernier objet, qu'après avoir contribué à fonder en 1785 l'institut de Hambourg, devenu modèle de tant d'autres établissemens de ce genre, il fit de longs et fréquens voyages en

Allemagne, en Angleterre, en France et en Italie, qu'il mit à profit pour étudier l'agriculture de ces divers pays.

En 1795, après avoir passé trois années en Angleterre, où il publia un ouvrage *sur la meilleure méthode de soulager les pauvres*, que M. Pitt recommanda dans la chambre des communes, et qui fut plusieurs fois réimprimé, il amena avec lui dans sa terre de Flotbec des laboureurs et des pepiniéristes écossais : il y fit transporter les meilleurs instrumens aratoires connus alors, et qui, pour la plupart, sont encore ce qu'il y a de mieux.

Ce fut après vingt années de culture soignée et d'expériences utiles, que M. de Voght, lors du rétablissement de la paix dans le Holstein, en 1814, commença à mettre à exécution son projet de fonder dans sa propriété, un *établissement agricole expérimental* pour le nord de l'Allemagne. Il consacra tout son tems, toutes ses forces, et des sommes considérables à cette fondation.

Des tableaux très-exacts de sa culture, depuis 1788, lui servaient de base et de points de comparaison avec les nombreuses expériences qu'il projetait. Dès la première année, il fut arrêté par l'impossibilité de désigner avec une exactitude numérique rigoureuse, le degré de *fécondité naturelle* du terrain, et son rapport avec la récolte qu'il aurait produite, s'il n'y avait eu aucun changement apporté à sa culture. Cependant, cette condition devenait absolument nécessaire pour apprécier, d'après les récoltes obtenues, ce que les différens engrais, le marnage, le plus ou moins de labours donné à la terre, le choix des différens instrumens aratoires, la profondeur des labours, l'époque dans laquelle ils étaient donnés, le choix des *variétés* des semailles de la même espèce, etc., etc., avaient ajouté à ce degré de fécondité : en un mot, le rapport de la fécondité naturelle, avec la fertilité produite par des moyens artificiels.

A cette occasion, il s'occupa des moyens d'appliquer à la pratique cette théorie *de la statistique de l'agriculture*, dont Thaer avait conçu la première idée, et que MM. de Wullsen et de Thunen avaient essayé de développer. Il sentit que l'idée ingénieuse du premier, de considérer *le degré de fécondité* d'un champ, comme le produit du degré de *vigueur naturelle* du terrain, multiplié par le degré de *sa richesse*, offrait, en distinguant ces deux qualités différentes, le moyen de soumettre à l'expérience l'effet produit par les engrais, sans diminuer la vigueur du terrain, l'effet produit par des mélanges de terre (marnage), diversité de labours, etc., etc., sur la vigueur, sans altérer la richesse.

La différence entre les récoltes obtenues par l'emploi des moyens artificiels, au delà de celles que l'on aurait pu espérer de l'état naturel du terrain, pouvait servir à faire indiquer en chiffres le nombre de degrés de fertilité gagnés par la culture adoptée (1).

Les premiers nombres n'exprimaient que des suppositions plus ou moins vraisemblables; mais, rectifiés dans la suite pendant un grand nombre d'années, et par des expériences fréquemment réitérées, leur moyenne devint une certitude normale.

Ces mêmes expériences servirent également à déterminer le rapport de la récolte avec la diminution de fertilité qu'elle avait occasionnée : connaissance si importante pour le cultivateur; indispensable pour l'éclairer sur la succession de récoltes qui convient à son terrain et à ses moyens.

Il restait encore une difficulté à vaincre :

Le baron de Voght ne mit aucune importance aux expériences agricoles faites sur une étendue de terrain moindre qu'un hectare. La subdivision d'un terrain précieux dans la proximité des villes lui fournissait dans sa terre plus de soixante-dix enclos, d'un terrain très-varié. Il consacroit à chaque expérience un enclos entier.

Un enclos ainsi cultivé ne pouvait pas se comparer avec le résultat d'une culture différente dans une autre année, parce que l'influence de la fertilité ou de la stérilité de l'année aurait rendu toute comparaison illusoire.

---

(1) Les applications numériques supposent une mesure, et par conséquent, une unité. Elles supposent de plus que les grandeurs mesurées sont, dans toutes leurs parties, de même nature que l'*unité* qui sert de terme de comparaison. Dans les essais de *statistique agricole* dont il s'agit ici, on ne voit point d'unité; et, quand même on en choisirait une, les grandeurs auxquelles on l'appliquerait ne lui seraient point homogènes, et la comparaison ne pourrait être établie qu'entre une ou quelques-unes des propriétés de ces grandeurs, et celle ou celles que l'unité possède aussi, et de la même manière. Les difficultés que l'on éprouve, en économie politique, pour fixer le sens du mot *valeur* sont beaucoup plus grandes dans la *statistique agricole :* les degrés de *vigueur naturelle* et de *richesse* d'un terrain ne peuvent être considérés jusqu'à présent que comme des essais d'applications d'une hypothèse à une question que l'on ne sait pas résoudre. Malheureusement, la plupart des écrits de cette collection sont fondés sur cette hypothèse, la développent et la montrent sous différens aspects, sans la rendre plus claire, ni plus vraisemblable.

(N. d. R.)

Il fallait donc trouver une moyenne de *plusieurs* champs portant les *mêmes* récoltes dans la *même* année, pour constater *la fertilité de l'année*, et pour mettre en comparaison avec elle le résultat de la culture particulière.

C'est pour cet effet que le nombre d'enclos, et la connaissance des degrés de fertilité des champs voisins devint éminemment utile.

Il faut étudier ces écrits; car il ne suffit pas de les lire : ils ne seront point compris en France sans d'assez grands efforts d'attention. Si l'auteur ne s'est point trompé, si toutes ses idées sont justes, il a créé une science exacte : mais, il faut l'avouer, ce serait un fait bien extraordinaire dans l'histoire des sciences, que l'on ne sache pas encore appliquer le calcul à une foule de questions chimiques dont les élémens sont peu nombreux et assez bien connus, tandis que l'on résoudrait arithmétiquement des questions d'agriculture, où tous les mystères de la chimie se trouvent réunis, où l'on doit tenir compte à la fois d'un nombre prodigieux d'élémens, des lois de leurs actions mutuelles, du tems et des circonstances, et même ne pas perdre de vue le passé et l'influence qu'il conserve, soit dans la graine, soit dans le sol. Il sera certainement très-utile que nos agronomes méditent ces essais de statistique agricole, en prenant pour guide M. le baron de Voght : mais s'ils ne parviennent point à les comprendre, ce ne sera ni leur faute, ni celle de l'écrivain, mais celle du sujet. Surtout, que l'on n'imagine pas trop tôt que l'on a compris, et que la confiance dans les méthodes de calcul de l'auteur ne s'établisse pas trop légèrement : lorsque les chiffres ne mènent pas à la vérité, ils sont la plus dangereuse de toutes les manières de se tromper. F. Q.

254. — * *Geschichte der Revolution Spaniens und Portugals.* — Histoire des Révolutions d'Espagne et de Portugal, et surtout de la guerre qui en est résultée; par le colonel prussien de Schepeler. T. I : 1807. — Octobre, 1808. Berlin, 1826; Mittler. In-8°.

Dans la préface, l'auteur nous apprend, qu'en 1810, il s'était rendu d'Angleterre en Espagne afin d'y servir dans l'armée espagnole, qui combattait alors contre Napoléon, pour l'indépendance de la patrie. Depuis cette époque jusqu'en 1823, à l'exception des six premiers mois de l'année 1814, l'auteur a constamment séjourné en Espagne, soit comme militaire, soit comme diplomate prussien, et il a été à même de recueillir beaucoup de renseignemens, outre ce qu'il a vu lui-même.

L'agent d'un roi de la Sainte-Alliance ne saurait ni penser, ni s'exprimer comme un écrivain indépendant : aussi, ne faut-il pas attacher une grande importance aux opinions politiques manifestées par l'auteur. C'est comme observateur et historien qu'il faut le considérer et le consulter. Il paraît que son ouvrage se composera de plusieurs volumes. Le premier ne contient que le commencement de la révolution d'Espagne, et les premiers événemens de cette guerre d'insurrection, qui sauva la Péninsule du joug étranger, mais en lui laissant une grande partie de ses préjugés nationaux. M. de Schepeler juge les généraux espagnols qui se signalèrent dans cette insurrection, devenue bientôt générale : il attribue les revers qu'essuyèrent d'abord les insurgés, à l'imprudence des chefs, surtout de Cuesta et de Blacke : ceux-ci conduisirent leurs troupes mal exercées et à peine disciplinées, en rase campagne, pour livrer bataille à une armée parfaitement organisée et bien aguerrie, espérant opérer les mêmes prodiges qui avaient signalé les premières campagnes de la révolution française. Blake, dit-il, méprisait la petite guerre; et, malgré sa bonne volonté, il contribuait beaucoup, par son inertie, aux malheurs de l'Espagne. Castaños, suivant l'auteur, était plus habile et plus prudent; mais il partageait tous les préjugés nationaux, et regardait d'ailleurs son quartier-général comme une cour, et ses officiers comme des courtisans.

M. de Schepeler caractérise aussi plusieurs membres de la junte, entre autres l'aventurier Tilli, qui, selon lui, vendait les emplois et faisait de ses compagnons de débauche des commandans et des fonctionnaires civils. L'auteur traite fort mal l'armée d'invasion, et l'accuse des plus grands excès : il prétend que les Italiens surtout s'en rendirent coupables. Il n'épargne pas davantage la faction des *Parzistas*, c'est-à-dire des ventrus, apostats ou transfuges du parti des *Josefinos*, qui feignirent un grand républicanisme, ou, suivant les circonstances, le royalisme le plus pur, s'insinuèrent dans les emplois, et furent les ennemis les plus ardens des vrais patriotes, qu'ils persécutèrent dès qu'ils en eurent le pouvoir. M. de Schepeler ne tient pas plus à l'Angleterre qu'à la France : sous ce rapport, on peut dire que c'est un témoin désintéressé; et il sera utile de consulter les matériaux qu'il a réunis. D — G.

255. — *Aristophanes Ecclesiazusæ.* — L'assemblée politique des femmes, pièces d'Aristophane; *Édition de* DINDORF. Leipzig, 1826. In-8°.

De tous les auteurs grecs, Aristophane est peut-être celui sur lequel les travaux philologiques s'épuiseront le moins : il y

a chez lui de quoi exercer le savoir des grammairiens, des historiens et des littérateurs. Il semble que, sous aucun de ces rapports, on ne soit encore parvenu à rien d'absolument satisfaisant. On doit donc savoir gré aux érudits qui, sans rechercher le titre pompeux d'*éditeur universel d'Aristophane*, s'attachent à telle ou telle de ses comédies, pour en faire ressortir les détails, et pour faire comprendre des allusions qui, sans leurs explications, demeureraient inintelligibles. M. Dindorf, dont le nom est avantageusement connu en philologie, a déjà publié plusieurs comédies d'Aristophane. La pièce que nous avons sous les yeux est à la fois la plus défigurée par les copistes, et la plus difficile à rétablir, à cause de la rareté des manuscrits. M. Dindorf énumère et désigne ceux dont il a pu se servir, et qui sont des XIVe et XVe siècles. Il a joint aux variantes les conjectures de Bentley, de Darves, et d'autres; mais il ne s'est pas arrêté à les juger, lorsque cela ne lui a point paru nécessaire. Ce n'est pas une édition fort étendue : c'est une bonne réimpression critique, ou, si l'on veut, un secours de plus, pour bien lire cette pièce dont le sujet est fort comique. Les femmes veulent se soustraire aux lois de l'état; leurs délibérations fournissent au poëte les plus sanglantes critiques contre la constitution d'Athènes; les scènes burlesques ne sont pas épargnées. Quelques personnes ont pensé que le poëte avait voulu tourner en ridicule la république de Platon; mais ce point n'est pas encore éclairci.

256. — *De authentia declamationum quæ Gorgiæ Leontini nomine exstant.* — De l'authenticité des déclamations que nous avons sous le nom de Gorgias. Breslau, 1826. In-4° de 40 pages.

Cette dissertation est de M. Schoenborn. Il s'agit de savoir si Gorgias, de Léontium, qui vécut plus de 360 ans avant J.-C., est, ou non, l'auteur de deux discours, ou plutôt de deux déclamations, dont l'une a pour objet l'éloge d'Hélène, l'autre l'apologie de Palamède. On peut les lire, à la suite de la traduction française d'Isocrate par Auger. Selon les anciens, Gorgias fut le premier maître de l'art oratoire : en philosophie, il était l'élève d'Empédocle, et ce fut à Athènes qu'il vint s'exercer au talent de la parole. Ses discours engagèrent les Athéniens à envoyer 250 vaisseaux en Sicile pour soutenir Léontium, sa patrie, contre Syracuse. Gorgias se vantait d'improviser sur tous les sujets qu'on lui proposait, et son orgueil le portait quelquefois à des démarches ridicules. Néanmoins, son mérite lui valut une grande fortune. On se portait en foule à ses leçons : Isocrate, entre autres, fut son élève. Gor-

gias vécut jusqu'à l'âge de 109 ans. La plupart de ses ouvrages sont perdus; l'un d'eux avait pour titre : περὶ τοῦ μὴ ὄντος; *Sur ce qui n'existe pas.* Quant aux deux discours dont M. Schœnborn soutient l'authenticité, Fulvio Orsini fut le premier adversaire de cette opinion. Depuis, M. Geel avait revendiqué pour Gorgias le premier des deux discours; M. Schœnborn va plus loin, il les reconnaît tous deux. A la vérité, on ne peut défendre ni l'une, ni l'autre thèse par les témoignages des anciens; mais on fait valoir d'autres argumens : par exemple ceux tirés de la nature des sujets qui sont précisément du genre adopté par Gorgias, et que peut-être Isocrate eût aussi en vue dans son *Encomion Helenæ*, et dans son apologie de Busiris. Il y a dans cette dissertation beaucoup de savoir et de sagacité. P. Golbéry.

Almanachs allemands pour 1827.

Les almanachs forment toujours une branche importante du commerce de la librairie en Allemagne; et, si les ouvrages classiques s'impriment sur du papier brouillard, et si la publication des livres utiles se fait quelquefois attendre pendant plusieurs années, en revanche, la petite littérature des almanachs paraît toujours à époque fixe, et dotée de tout le luxe du papier vélin, des gravures et des tranches dorées. Les principaux littérateurs, les plus habiles artistes sont mis en réquisition pour soigner le fond et la forme de ces livres éphémères, destinés à prendre place sur les toilettes auprès des objets de parure du beau sexe. Peut-être est-ce à la grande consommation de *Contes* et de *Nouvelles* qui se fait dans les almanachs qu'il faut attribuer la réputation que les auteurs allemands ont acquis depuis le commencement de ce siècle, dans le genre des contes. Il y a maintenant en Allemagne plus de conteurs que dans la France et l'Angleterre réunies; et sans doute ils content bien, puisque leurs productions ont du succès, et passent même dans les autres langues. Jetons un coup d'œil rapide sur quelques-uns des almanachs qui offrent au public les produits les plus nouveaux en ce genre.

257. — *Urania*, livre de poche pour l'année 1827, avec 8 gravures. Leipzig; Brockhaus.

L'éditeur de cet almanach donnait autrefois un prix pour la meilleure pièce de vers et le meilleur conte envoyés par les concurrens. L'*Urania* reçoit maintenant sans concours des morceaux de tout genre. On trouve, dans le volume de cette année, *John le pénitent*; l'*Amitié du Nord*, conte qui renferme

tout un mélodrame; le *Collaborateur Liborius*, qui vise au comique; la *Pauvre Marguerite*, qui est la vingtième copie de Nina, la folle par amour. L'*Urania* donne de plus un portrait de Walter-Scott et six gravures allégoriques représentant la culture de l'esprit, l'esprit inculte, le romantique, etc.

258. — *Orphéa*, livre de poche pour 1827; *quatrième année*, avec 8 gravures. Leipzig; Fleischer.

Après les gravures, dont les sujets sont pris en partie dans les Noces de Figaro, viennent les ingrédiens ordinaires, c'est-à-dire, les contes et les pièces de vers, et même un drame, *Alanghu*, par Raupach, un des auteurs dramatiques aujourd'hui en vogue. Fouqué de la Motte a fait pour l'*Orphéa* un conte bien long, le *Tombeau des Scipions*, dont le héros, grand partisan des Scipions, veut se battre contre un brigand qui ose insulter à la mémoire du vainqueur de Carthage.

259. — *Pénélope*, pour 1827, *seizième année;* publiée par *Th.* Hell. Leipzig; Hinrichs.

La plupart des sujets de gravure ont été pris dans les poésies de Schiller. Parmi les contes, il en est un dont les héros ont des noms fort peu harmonieux, les *Katzianer de Katzenstein;* il est vrai qu'il s'agit de la guerre des Turcs, et qu'un peu de rudesse est à sa place. Deux célèbres conteurs, Laun et Schilling, ainsi que le poëte Raupach, dont il vient d'être question, ont pourvu la Pénélope chacun d'un conte nouveau.

260. — *Cornélia*, almanach pour les dames; *douzième année;* publié par *A.* Schreiber. Heidelberg; Engelmann.

La Cornélie renferme des contes de dames, et de plus des romances sur des traditions populaires qui appartiennent aux contrées situées sur les rives du Rhin.

261. — *Minerve*, almanach pour 1827, avec des gravures.

Cet almanach est plus sérieux que les précédens, et presque aussi sage que la déesse dont il porte le nom. Il contient le récit d'une visite faite par le célèbre poëte Matthison, en 1825, à la famille Salis à Coire; puis, l'excursion de M. de Bonstetten sur les côtes de la mer Tyrrhénienne; enfin, une pièce de morale *sur ce qu'il y a de plus commun chez les hommes:* il s'agit de la vanité et de l'orgueil.

A ces cinq almanachs, nous pourrions aisément en joindre d'autres, tels que l'*Almanach du Rhin* (*Rheinisches Taschenbuch*) qui est à sa 18me année, et dont les gravures représentent plusieurs scènes des romans de Walter-Scott; le *Livre de poche*, destiné à l'amusement social (*Taschenbuch zum geselligegen Vergnügen*) qui paraît sous deux formes différentes, et par les soins de rédacteurs différens, auxquels de célèbres auteurs

et artistes ont fourni des morceaux; nous citerons Weber, auteur de *Robin des bois*, dont on a inséré un fragment posthume, tiré des mémoires intitulés, *La vie d'un artiste*. Mais tous ces recueils se ressemblent, et à peine ont-ils paru, que déjà une nouvelle série se prépare, pour charmer les lecteurs allemands, à compter de la foire de Saint-Michel. D—G.

SUISSE.

Ouvrages périodiques.

262. — * *Le Nouvelliste vaudois*. Lausanne, 1827. Ce journal paraît deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, en une feuille.

263. — * *Journal de Genève*, des lettres, des arts et de l'industrie. *Seconde année*. Genève, 1827; Barbezat et Delarue. Il paraît une feuille par semaine, le jeudi; prix de l'abonnement, pour Genève, 16 fr.; pour l'étranger, 20 fr. par an.

Un célèbre écrivain a trouvé dernièrement le secret des disparates choquantes que présente le tableau de la civilisation comparée de nos diverses provinces. C'est une vérité maintenant démontrée, par ses ingénieux rapprochemens, que les populations n'avancent dans la carrière de l'industrie et des perfectionnemens de tout genre, qu'après avoir subi la bienfaisante influence d'un enseignement élémentaire, également accessible à toutes les classes. En étendant encore plus loin ses utiles investigations, il aurait pu nous montrer la naissance de l'esprit public, dans les pays où les écoles sont devenues populaires, et où l'activité industrielle, rendue plus générale, a permis à un plus grand nombre d'hommes de prendre rang parmi les citoyens; il aurait trouvé la presse périodique, ce puissant organe de l'opinion, florissante dans les villes riches et éclairées, inactive et sans force chez les peuples paresseux et ignorans. Sans parler de Paris, de cet immense foyer du mouvement intellectuel de la France, c'est à Lyon, à Lille, à Nantes, à Metz, que M. Ch. Dupin aurait eu à citer quelques feuilles indépendantes, dictées par l'amour du bien et de la patrie; c'est au sein de cette population septentrionale, dont il a signalé la supériorité, tout en indiquant à nos compatriotes du midi les moyens de franchir l'espace qui les en sépare encore. On peut le dire, malgré les dénonciations intéressées de certains hommes, la presse périodique, plus ou moins libre, plus ou moins énergique, est aujourd'hui l'une des véritables mesures de la valeur morale des nations.

Ceux qui consentiront à envisager les choses sous ce point

de vue, reconnaîtront sans peine les heureux progrès que la Suisse doit à dix années de paix et de prospérité intérieure. En 1816, même quelques années plus tard, la partie française de cette antique confédération comptait à peine une gazette, presque officielle, rédigée sous l'empire des opinions que lui imposaient notre *Moniteur*, ou les feuilles analogues de l'Allemagne. Aujourd'hui, nous annonçons deux journaux, dont les succès sont déjà consacrés par le tems, et qui tous deux, voués à la défense des plus saines doctrines, annoncent dans les deux cantons où ils sont publiés l'existence d'une certaine masse instruite et pensante.

Le *Nouvelliste vaudois* est le plus ancien et peut-être le meilleur de ces deux journaux. Tout en ouvrant quelques-unes de ses colonnes aux nouvelles des pays étrangers, et surtout aux discussions de nos chambres, aux débats du parlement anglais, au récit des héroïques efforts de la Grèce, il donne une place importante aux affaires du pays. Le *Nouvelliste* paraît être l'organe de l'opposition vaudoise : quelquefois il critique, mais avec modération, avec convenance, certaines mesures du gouvernement, selon lui, contraires aux droits et au bonheur des citoyens Du reste, si le ton de ses remontrances ne s'élève jamais jusqu'à l'énergique indignation, jusqu'à l'éloquence véhémente qui anime souvent le style des journalistes d'un pays voisin; ses adversaires, de leur côté, sont loin d'avoir déclaré une guerre opiniâtre aux lumières et à la liberté : les rives du Léman ne sont point encore envahies et attristées par nos absolutistes et nos ultramontains.

Aucune partie de la Suisse ne reste étrangère aux communications que le Nouvelliste vaudois, véritable représentant de son pays, présente à ses lecteurs : sans parler des nouvelles politiques, c'est à ses pages que la *Revue* a plusieurs fois emprunté d'intéressans détails sur les progrès de l'esprit d'association, de l'enseignement industriel, etc., à Bâle, à Zurich, à Arau, à Berne, etc. La littérature et les sciences n'y sont point négligées, et les productions indigènes de ce genre, pour n'être pas très-nombreuses, n'en sont pas moins souvent dignes d'attention.

Le *Journal de Genève* date des premiers mois de l'année 1826. Cette feuille, réduite par son plan à ne point franchir les frontières de la petite république où elle voit le jour, n'est, pour ainsi dire, qu'un journal de famille. Lorsque le monde entier retentit du bruit de la lutte mémorable qui s'engage peu à peu sur tous les points, entre la ligue nouvelle et ceux qu'elle voudrait asservir et opprimer à son profit, le Journal de

Genève n'entretient ses lecteurs que des séances du *conseil représentatif*. Nous ignorons si cette interdiction, qui frappe toutes les nouvelles extérieures, même les plus étrangères à la politique, même celles qui concernent les autres cantons de la Suisse, provient du gouvernement génevois lui-même, ou de la seule volonté des rédacteurs : dans tous les cas, ces derniers, s'il leur est défendu, par une loi, ou par un règlement quelconque, de s'occuper des affaires du dehors, jouissent, quant à celles du dedans, d'une liberté de discussion qui est la plus noble et la plus belle prérogative du citoyen. On pourrait croire qu'après les restrictions dont nous avons parlé, un journal forcé de se concentrer dans un seul petit état, ou plutôt dans une seule ville qui compte à peine 25,000 habitans, serait dénué d'intérêt pour les lecteurs étrangers; on se tromperait. Genève, l'un des premiers asiles de la réformation, suit depuis trois siècles l'heureuse impulsion qu'elle reçut au tems des Luther et des Calvin; aujourd'hui encore, elle peut paraître sans désavantage auprès des plus brillantes cités dont s'honore la civilisation moderne. L'instruction y est plus populaire et mieux dirigée que dans la plupart des pays de l'Europe; les sciences et les lettres y jouissent d'un crédit et de priviléges qu'on leur refuse souvent à Londres ou à Paris; et ce *conseil représentatif*, dont nous parlions tout à l'heure, compte dans son sein, un certain nombre de membres distingués, dignes de paraître sur un plus grand théâtre : aussi, le compte rendu des débats qui ont lieu dans ce conseil, la discussion des actes de l'autorité, l'examen des productions scientifiques et littéraires d'une presse dont l'activité est bien connue, enfin des renseignemens précieux sur de nombreuses Sociétés et sur de beaux établissemens d'utilité publique remplissent fort bien les colonnes du *Journal de Genève*, qu'un bon esprit et une rédaction consciencieuse recommandent, non-seulement à tous les habitans éclairés de la ville dont il porte le nom, mais à tous les étrangers curieux de bien connaître la situation morale d'un petit état digne de fixer les regards des philantropes et des publicistes. *a.*

ITALIE.

264. — *Senni sull' introduzione delle capre del Tibet, etc.* — Essais sur l'introduction des chèvres du Thibet dans le Piémont, la manière de les entretenir, et leur croisement avec les chèvres indigènes ; discours de M. Bonafous, lu à la *Société royale d'agriculture de Turin*, le 3 octobre 1826. Turin, 1827. In-8° de 32 pages.

Cet écrit de M. Bonafous n'est pas seulement un résumé des observations et des expériences d'autrui : l'auteur y joint les résultats qu'il a obtenus, et rend compte de ce qui ne lui a pas réussi, et de ce qu'il regarde comme un succès. Les faits multipliés et incontestables qu'il rappelle ne permettent plus aucun doute sur la grande utilité du présent que M. Ternaux a fait à l'industrie européenne ; car les troupeaux de chèvres à duvet se répandront dans toute l'Europe. On croira difficilement à l'utilité du croisement de la race à duvet avec les races indigènes : on objectera qu'au Thibet même, il faut des soins pour conserver dans leur pureté les meilleurs troupeaux, et que l'on n'y parvient qu'en éliminant les individus dont le duvet a dégénéré, et en rapprochant ceux où cette matière précieuse est pourvue des meilleures qualités. Mais ces croisemens sont des expériences qui procurent nécessairement quelque instruction. Les métis que l'on obtiendra peuvent être pourvus de quelques qualités nouvelles, d'une autre sorte de mérite qui les fera rechercher. C'est ainsi que l'on a fait l'acquisition des variétés les plus intéressantes parmi les animaux domestiques. Les règlemens proposés par M. Bonafous pour opérer l'amélioration des races de chèvres indigènes semblent peu d'accord avec les droits de la propriété : il faudrait peut-être renoncer à des avantages dont on peut se passer à la rigueur, si l'on ne peut les obtenir que par des mesures coërcitives et des amendes. Sur tous les autres points, l'auteur est parfaitement d'accord avec les plus habiles cultivateurs et les meilleurs juges en économie rurale et manufacturière, et il est lui-même l'un de ces juges. Y.

265. — * *Raccolta di leggi, provvidenze etc.* — Recueil, par ordre des matières, des lois, édits, ordonnances, etc., publiés depuis l'an 1681 jusques au 8 décembre 1798. Turin, 1818, 1825, 1826. Davico et Picco. 3 vol. in-folio.

Les vœux des savans et des jurisconsultes réclamaient depuis long-tems la suite de la *Collection des lois et édits* rassemblés par le sénateur Borelli, et publiés à Turin en 1681. On a donné, il est vrai, au commencement du siècle dernier, deux éditions du recueil connu sous le nom de *Code victorien*, également imprimé à Turin ; mais cette compilation, ainsi que le livre des *Constitutions royales* qui a paru dans l'année 1770, renferment seulement des règles pour la procédure civile et criminelle, au milieu desquelles se rencontrent quelques dispositions de droit civil et d'administration qui obtinrent d'honorables suffrages à l'époque de leur apparition. Le recueil de ces dispositions imparfaites, dans lequel s'essayait

toutefois la pensée féconde de la réunion des lois qui produisit plus tard les différens codes dont la législation française s'honore, était spécialement destiné aux juges et aux avocats, auxquels il sert encore de guide. Les éditeurs de la Collection nouvelle qui nous occupe se sont chargés de compléter celle de *Borelli*, de la continuer jusques en 1798 inclusivement, et de rassembler par conséquent la totalité des lois et des ordonnances qui ont paru depuis l'origine de la monarchie. Leur ouvrage est divisé en *seize livres*, qui se subdivisent, suivant l'ordre des matières, par des procédés simples et méthodiques. Ce genre de mérite se fait remarquer dans les trois premiers livres contenus dans les volumes que nous avons sous les yeux ; le premier de ces livres traite *de la promulgation des lois, de leur application et de leurs effets ;* il manque d'intérêt, faute d'étendue. Le second se rapporte aux affaires ecclésiastiques ou de religion : on y trouvera des règlemens relatifs à l'ordre du *Collier* ou de l'*Annonciade*, institué en 1362 par Amédée le Vert, ainsi que les statuts des ordres religieux et militaires de *Saint-Maurice* et de *Saint-Lazare*, réunis sous le règne d'Emmanuel-Philibert, prince célèbre par la sagesse de son administration et par ses talens militaires. Ce livre contient une foule d'instructions sur les Juifs, et notamment sur les Vaudois, qui prétendent, comme on sait, avoir été les premiers réformateurs de l'Église : ces malheureux habitans des Alpes éprouvèrent par contre-coup les rigueurs que la révocation de l'édit de Nantes avait fait essuyer aux religionnaires français; Louis XIV voulut porter sa colère jusque dans les retraites des Vaudois, et les persécutions commencèrent avec une ardeur inconcevable, s'il faut en croire surtout le récit des historiens protestans. Cependant, la cour de Turin ne s'était décidée à ces mesures extrêmes qu'à la suite des invitations impérieuses et réitérées du cabinet de Versailles ; il sera facile de s'en convaincre par la lecture de l'édit de pacification, octroyé en 1794 par le duc de Savoie, qui explique les motifs de la guerre funeste qu'il venait de faire cesser. Ces documens prouvent aussi que, dans cette circonstance, la cour de Rome murmura ouvertement contre cette réconciliation ; mais elle ne sut ni la prévenir, ni l'empêcher. Une partie non moins intéressante de ce livre concerne les démêlés qui eurent lieu entre le roi Charles-Emmanuel et Benoît XIV, sur des questions de bénéfices et de juridiction ; les actes qui accompagnèrent ces longs débats méritent de fixer l'attention des publicistes et des hommes d'état ; ces derniers surtout apprendront comment, dans les transactions de ce genre, un ministre habile

sait concilier les droits de l'état avec les égards qui sont dus au chef de l'Église. — Le troisième livre n'est pas achevé : il est consacré à *la juridiction des cours et des judicatures qui en dépendent;* il contient des règlemens d'organisation, relatifs au conseil d'état, à la grande chancellerie et aux sénats, dont l'autorité et les attributions répondent à celles des anciens parlemens, sans rappeler ni leurs prétentions souvent exagérées, ni leurs remontrances, ni leurs malheurs. Tel est le plan de cette vaste collection, qui vient de trouver un nouvel éditeur rempli de zèle dans la personne de M. Duboin, avocat de Turin. Ce jurisconsulte éclairé se pénétrera sans doute de l'importance de sa mission. Le gouvernement s'est empressé de lui ouvrir les archives des cours souveraines; avec cet avantage, il ne faut plus que de la fidélité et de l'exactitude. Cependant, on peut signaler dans l'ouvrage des lacunes qui prouvent assez que le tems et les guerres survenues en Piémont y ont souvent interrompu la série des actes de l'autorité. Ne pourrait-on pas indiquer les pertes qui existent par des notes qui désigneraient à la fois leur cause et les moyens d'y suppléer? Ce travail, exécuté avec succès pour des recueils du même genre, serait également profitable à l'histoire et à l'étude de la législation, dont il expliquerait la marche ou les progrès par le tableau de ses modifications successives : ceci nous paraît d'autant plus important que la justification et les motifs d'une loi nouvelle sont toujours dans la loi qui l'a précédée, et qui est déclarée insuffisante, ou incomplète, ou même défectueuse. C. Rossetti.

266. — * *Giurisprudenza ipotecaria, etc.* — Jurisprudence hypothécaire, ou Recueil de questions sur la matière des priviléges, des hypothèques et des instances d'ordre; par M. Arrò, avocat. Turin, 1824-1827; veuve Ghiringhello. 4 vol. in-8°.

Le régime hypothécaire qui, avec les autres lois françaises, avait été supprimé, en 1814, dans les états du roi de Sardaigne, y a été renouvelé par l'édit royal du 16 juillet 1822. Il n'entre point dans notre plan de rappeler ici les critiques que la rédaction de cette loi a essuyées; M. Arrò lui-même, laissant à l'expérience et à la sagesse du législateur le soin de la perfectionner, s'est contenté du rôle d'interprète. Son travail a pour but d'aider les jurisconsultes dans l'application du système nouveau, extrait en grande partie du livre III, titre 18 du Code civil. C'est dans cette vue qu'il a réuni dans son ouvrage les décisions les plus remarquables et les arrêts des cours françaises qui ont, pour ainsi dire, fixé les points douteux de la jurisprudence hypothécaire. Il paraît néanmoins que les partisans des vieilles doctrines ont vu avec regret l'a-

doption d'un système qui blessait leurs idées et leurs habitudes: voici comment l'auteur s'exprime à cet égard dans sa préface: « Si les changemens dans les lois politiques d'un état ne sont pas toujours exempts de difficultés, les réformes introduites dans la législation civile, lorsqu'elle est informe et vieillie, ne peuvent être réprouvées que par des esprits étroits et serviles, séduits par leurs souvenirs et peu capables de lire dans l'avenir.» M. Arrò ne craint pas d'affirmer que l'on doit aux lumières de la philosophie d'avoir vu disparaître les droits injustes des maris sur leurs femmes, des maîtres sur leurs esclaves, les jugemens de Dieu, les priviléges contraires à l'égalité des charges et les conséquences des lois féodales et fidéicommissaires que presque tous les codes, en Europe, se sont empressés de proscrire, tandis que des institutions plus sages ont remplacé ces traces de l'ancienne barbarie. Il s'appuie sur l'autorité respectable de Jérémie Bentham, qui a dit : « Rejeter toute innovation, c'est rejeter tout progrès. » Des réflexions aussi judicieuses seront certainement applaudies par les hommes éclairés; mais nous pensons que l'utilité du régime des hypothèques est assez reconnue aujourd'hui pour se passer d'apologie; et les détracteurs qui la contestent ne méritent pas les réponses et les ménagemens que M. Arrò veut bien leur accorder. C. R.

267. — *Relazione della condotta, etc.* — Relation de la conduite de l'archevêque de Tarente, Mgr. *Joseph-Capece-Latro*, depuis 1799, etc., publiée par le chanoine *Ange* Scura, pénitencier de la cathédrale de Tarente (sans indication du lieu de l'impression). In-8° de 163 pages.

Les voyageurs qui vont visiter l'état de Naples ambitionnent d'être présentés à M. Capece-Latro, ancien archevêque de Tarente, et se félicitent, quand ils obtiennent l'honneur de connaître un des prélats les plus estimables, les plus aimables, les plus savans de l'Italie. Ces qualités sont loin de mettre à l'abri de la persécution : il en a eu sa part, à travers les catastrophes qui ont modifié l'existence de ce pays; mais il a toujours conservé la dignité de son caractère.

Pendant quelque tems, ministre de l'intérieur, et successivement appelé à diverses fonctions politiques et scientifiques, il a su mériter l'estime et la confiance qu'il avait obtenues dans la direction de son diocèse, où il a fait tout le bien qu'il était en son pouvoir pour l'édification et l'instruction religieuse des pasteurs et des fidèles. A la vérité, la cour de Rome n'était pas contente d'un homme qui condamnait les abus des dispenses qu'on y achetait à prix d'argent. Il voulait qu'on y pratiquât la

maxime de l'apôtre : *Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement.*

L'ouvrage que nous annonçons est en partie la biographie anticipée d'un homme qui est créancier honorable de l'histoire par ses actions et par ses écrits. Ces derniers sont nombreux : plusieurs ont pour objet la réforme des abus introduits dans l'ordre ecclésiastique; d'autres concernent la sanctification des fêtes, la manière d'annoncer la parole divine, l'administration du baptême, la clôture des religieux, un plan pour l'éducation des séminaires, un avis motivé sur le refus des bulles papales pour l'institution des évêques, des considérations sur l'origine et le déclin du pouvoir politique du clergé en Italie. Il a, en outre, publié un mémoire sur la culture de l'apocus dans le territoire de Tarente.

M. Capece-Latro, qui depuis 1778 remplissait dignement le siége archiépiscopal de Tarente, avait plusieurs fois offert sa démission, qu'on avait constamment refusée. On céda enfin à ses instances en 1816. Sa lettre pastorale du 25 novembre de cette année pour annoncer sa démission est très-belle. Retiré à Naples, il jouit, dans une heureuse vieillesse, de l'estime et du respect dus à ses vertus et à ses talens. G.

268. — *Tributo di dolore, etc.* — Tribut de douleur et de louange, adressé à la mémoire du professeur *André* Vacca-Berlinghieri, chevalier du Mérite, etc. Pise, 1826; N. Capurro. In-8°.

C'est le professeur *Jean* Rosini, qui paie un juste tribut de regrets à la mémoire de l'illustre professeur Vaccà, son collègue et son ami. Il parle des qualités intellectuelles et morales de ce médecin aussi éclairé que bienfaisant, comme un homme qui aime à s'arrêter aux doux souvenirs d'un ami qu'il a perdu.

269.* — *Notizie storiche spettanti la vita e le opere, etc.* — Notice sur la vie et les ouvrages de *Laurent Leonbruno*, célèbre peintre mantouan du XVIe siècle; par M. *Jérome* Prandi, professeur émérite de l'Université de Bologne. Mantoue, 1825; Typographie virgilienne. In-8°.

Les éditeurs de ce curieux opuscule le dédient aux rédacteurs des journaux littéraires d'Italie, afin qu'ils fassent connaître au public un nouvel artiste du siècle d'or, que les Mantouans viennent de découvrir, et qu'on avait entièrement oublié. Nous nous empressons de répondre aux vœux des éditeurs italiens. Laurent Léonbruno naquit à Mantoue, en 1489. S'étant distingué dans la peinture dès sa première jeunesse, il alla visiter l'école romaine du célèbre comte Casti-

glione, ami de Raphaël. Il fut ensuite nommé peintre de la cour par le marquis Frédéric Gonzague, depuis duc de Mantoue. Mais son biographe soupçonne qu'après les faveurs accordées par ce prince à Jules Romain, Léonbruno indigné se retira à Milan et ne revit plus sa patrie. Depuis l'an 1537, on ne trouve plus aucune trace de la vie de cet artiste, et il est probable qu'il mourut de chagrin vers cette époque. Suivant la même notice, Jules Romain, abusant de son crédit, aurait cherché à détruire tous les ouvrages de son rival, et Vasari lui-même, secondant les vœux de Jules, aurait omis volontairement de comprendre la vie de Léonbruno dans ses *Vies des peintres*. On vient de reconnaître trois monumens du talent de cet artiste infortuné. Le premier représente un St.-Jérome, d'une beauté remarquable, qui semble surpasser par la sublimité de l'expression les deux tableaux faits sur le même sujet par Aug. Carache et par le Dominiquin. Dans le second, représentant la métamorphose de Midas, une belle figure d'Apollon attire principalement l'attention; enfin, dans le troisième tableau, l'artiste nous présente le corps de Jésus-Christ entre les bras de la Vierge, entourée d'un beau groupe d'hommes et de femmes, tous profondément attristés de la mort de leur maître. On distingue dans ce groupe le portrait du peintre lui-même. Le biographe fait la description de ces tableaux avec beaucoup d'intelligence et de goût. On trouve au commencement de cette notice le portrait de Léonbruno, et à la fin, les dessins au trait des trois tableaux que nous venons d'indiquer.

270. — *Spiegazione d'una gemma etrusca del Museo reale di Parigi, etc.* — Explication d'une pierre étrusque du Musée royal de Paris; suivie de quelques mots sur le système de la numération des Romains chez les anciens Toscans, par le professeur F. Orioli. Bologne, 1825; Nobili, in-8°.

Cet opuscule est une nouvelle preuve des connaissances et de la sagacité de M. Orioli dont nous avons souvent fait mention. Le musée de Paris possède la pierre étrusque dont il s'agit, et dont M. Micali avait déjà publié le dessin dans l'*Atlas* de son ouvrage, l'*Italie avant la domination des Romains* (Table 54, n° 21). Elle représente un homme assis devant un petit échiquier, sur lequel on voit trois petits globes. Il semble disposé à mouvoir d'une main un de ces globes, et de l'autre il tient une tablette où sont marqués des chiffres. Dans le contour de la pierre se trouve écrit en étrusque le mot *Apcar*. M. Orioli croit voir dans cette figure un calculateur, et sur la tablette les chiffres numériques des anciens étrusques, ce qu'on n'avait

encore aperçu dans aucun des anciens monumens. Il interprète le mot *apcar* pour *abacar*, dérivé d'*abacus*, et les trois petits globes pour les *abaculi* que Pline explique pour *calculi vitrei* (Livre 26, ch XXXVI); il cherche enfin à déterminer la valeur des caractères numériques tracés sur la tablette. F. S.

PAYS-BAS.

271. — * *Positions de physique, ou résumé d'un cours de physique générale;* par *A.* QUETELET. T. 1. Bruxelles, 1827; Tarlier. In-32.

Le but de M. Quetelet est clairement indiqué dans son épigraphe : *Summa sequar fastigia.* C'est en effet d'un point de vue élevé qu'il a l'habitude de considérer toutes les sciences; mais ici il ne touche pas seulement les sommités de la physique, et, quoi qu'il en dise, son résumé est un abrégé aussi substantiel que méthodique. Il est, en outre, d'une clarté qui procure à l'esprit le moins exercé la satisfaction inattendue de se voir en présence de tant de découvertes précieuses, sans payer par de la fatigue et des dégoûts les frais d'initiation à ces intéressans mystères. M. Quetelet a emprunté son titre au vénérable VAN SWINDEN : il n'avait pas besoin de lui emprunter son érudition. DE REIFFENBERG.

272. — *Specimen academicum inaugurale, etc.* — Dissertation inaugurale, dans laquelle sont exposées les méthodes qui servent à déterminer l'impulsion de l'air et la vitesse du vent; par *B.* DONKER-CURTIUS. Leyde, 1826; J.-C. Cyfveer. In - 4°.

L'auteur observe qu'on a inventé, pour déterminer les mouvemens de l'air, divers instrumens dont les uns donnent plutôt la mesure de l'impulsion du vent; et les autres, de sa vitesse : il se propose, en conséquence, comme l'ont déjà fait plusieurs savans, d'établir la relation qui existe entre ces deux élémens, et de comparer ensuite les résultats de la théorie à celles de l'observation. Il considère donc, dans la première partie de son mémoire, le phénomène général de l'impulsion; il expose ensuite la loi dont il dépend et fait de cette loi des applications diverses, qui, mises à côté des résultats de l'expérience, montrent le degré de confiance que l'on peut y attacher dans l'état actuel des sciences. Des observations sur l'impulsion directe du vent, l'auteur conclut que, d'après Borda et Woltmann, les impulsions sont comme les carrés des vitesses, mais que, d'après Schober, ce rapport doit inspirer moins de confiance. Quant à ce qui concerne l'angle d'incidence, il pense, avec M. Christian, que la loi est si compliquée qu'il n'est point étonnant que la

théorie n'ait pas encore pu trouver de formule qui l'exprime suffisamment. Dans la dernière partie de son travail, M. Donker-Curtius s'occupe des méthodes et des instrumens qui ont été employés pour déterminer la vitesse du vent, et il donne la description des *anémomètres* les plus ingénieux. Dans toute cette discussion, l'auteur fait preuve de discernement et de connaissances variées, et il apporte dans l'examen des théories cette sage réserve dont le physicien ne doit jamais s'écarter.

A. Q.

273. — *Compte rendu des travaux de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles;* par M. Van der Linden, D.-M., secrétaire de la Société, etc. Bruxelles, 1826; imprimerie de Voglet. In-8° de 124 pages.

Nous avons déjà fait connaître (voy. *Rev. Enc.*, t. xxix, p. 592) la *Société des sciences médicales et naturelles* de Bruxelles, fondée depuis quelques années, et composée de médecins aussi zélés qu'instruits. Le volume que nous annonçons prouve que les travaux de cette savante compagnie sont bien plus importans que ceux d'une foule d'autres associations de ce genre, qui feraient bien de la prendre pour modèle. Ce volume, rédigé par M. Van der Linden, fait honneur à sa plume et à son talent : c'est un résumé succinct, mais très-intéressant, de tous les mémoires présentés à la Société depuis l'époque de sa fondation, le 13 juillet 1822. Nous y apprenons qu'elle ne tardera pas à mettre au jour le premier volume de ses *Annales*, dont nous nous empresserons de rendre compte.

De K.

274. — * *Histoire générale de la Belgique*, par M. Dewez, membre de l'*Institut royal des Pays-Bas* et secrétaire perpétuel de l'*Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. T. I et II. Bruxelles, 1826; H. Tarlier. 2 vol. in-8° formant ensemble xv-885 pages.

L'*Histoire générale de la Belgique*, publiée il y a vingt ans par M. Dewez, était à tous égards un livre très-estimable, et l'auteur en débrouillant le chaos que présentaient les vieilles chroniques, pouvait se flatter d'avoir rendu un véritable service à sa patrie; mais, sévère pour lui-même, plus qu'aucun de ses critiques, il s'est senti le courage de refondre entièrement son premier travail. L'*histoire* qu'il nous donne aujourd'hui, bien que tracée à peu près sur l'ancien plan, doit être considérée néanmoins comme une production nouvelle. D'assez nombreuses erreurs ont disparu, grâces à des recherches plus approfondies; d'heureux développemens jettent un plus grand jour sur certains faits importans; les causes des principaux

événemens sont indiquées d'une manière plus précise; enfin, le style, remarquable par le naturel et la clarté plutôt que par le coloris et le mouvement, s'est beaucoup amélioré.

M. Dewez remonte à l'origine des Belges, et son Introduction, dans laquelle il retrace les usages, les mœurs, la religion, et le gouvernement des premiers siècles, se fait lire avec charme; il passe à la conquête sous Jules César, et décrit successivement les vicissitudes de la Belgique jusqu'à l'administration des ducs de Lotharingie et des souverains particuliers. Le tome second se termine à l'importante époque de l'établissement des communes, vers la fin du douzième siècle. Cet ouvrage, encouragé par un grand nombre de souscripteurs, se composera de six volumes qui se succèderont avec rapidité.

STASSART.

275. — * *Leven van Julius Agricola, etc.* — Vie de Julius Agricola, traduite du latin de Tacite, et augmentée de remarques; par *J.* KOENDERS. Liége, 1826; J. Desoer. In-12 de XVI et 80 pages.

On aime à voir la littérature d'une nation voisine de la France, et qui compte dans son sein beaucoup d'écrivains distingués, s'enrichir par la traduction d'un bon ouvrage, modèle de ces biographies qui font partie de l'histoire des sciences et de celle des peuples, et qui, de nos jours, furent trop souvent dénaturées par l'esprit de parti et de coterie, par l'esprit de haine et de calomnie, de mensonge et de diffamation. Les véritables biographes, dignes de remplir une difficile et noble mission, doivent prendre pour modèles le grand historien qui peignit Rome et la Germanie, et l'auteur des *Vies des hommes illustres* de la Grèce et de Rome : ils doivent s'attacher à transmettre aux générations à venir, la vie et les exemples des hommes qui ont honoré et servi leur pays par des vertus et des talens. La *Biographie des bienfaiteurs de l'humanité* est un ouvrage nouveau et utile, dont l'auteur de cet article a esquissé le plan et commencé l'exécution, et pour lequel il invite les hommes éclairés et les hommes de bien de tous les pays à lui communiquer des renseignemens et des matériaux. Il importe de bien faire connaître les hommes dont les exemples et les travaux méritent d'avoir des continuateurs et des imitateurs.

M-A. JULLIEN, de Paris.

276. — * *Collection de poètes belges.* — *Poésies de Ph.* LESBROUSSART. Bruxelles, 1827; Delemer. In-18.

Les deux premiers volumes de cette collection seront consacrés aux poètes morts, en remontant aux tems les plus anciens. Parmi eux, figureront sans doute *Froissart, Molinet, Georges*

Chastelain, réimprimé dernièrement par M. Buchon, à qui les amateurs de l'histoire doivent tant de reconnaissance; *Marguerite* d'Autriche, la *Gente damoiselle*, *Louis Desmazures*, à qui Rousard a adressé des vers; le baron de *Walef*, célèbre par les éloges de Boileau et ses intrigues avec la duchesse du Maine; enfin, beaucoup d'autres écrivains dont il serait aisé de grossir la liste, attendu que les provinces belgiques ont été la première patrie des *trouvères*. M. *Phil.* Lesbroussart remplit le troisième volume. D'abord, on y lit le poëme des *Belges*, jugé si favorablement dans le tems, par l'Institut de France. Le coloris rappelle l'école de Delille, mais quand elle fait d'excellens vers. Ceux de M. Lesbroussart sont presque toujours remarquables par l'élégance, la finesse ou la grâce. L'*Épître sur l'art de conter* soutient très-bien la comparaison avec celle de Lebrun sur la plaisanterie. Le *Manuel du vrai royaliste*, l'*Épître au roi des Paris*, enfin l'*Héracléide* sont des modèles d'*humour* et pétillent de sentimens nobles, exprimés avec verve et originalité. De Reiffenberg.

277.—* *Œuvres diverses de L.-V.* Raoul, professeur à l'Université de Gand. Première livraison. Bruges, 1826. On souscrit à Gand, chez Mlle Mestre, rue des Champs, n° 16. 2 vol. in-8°; prix du volume, 5 fr.

La publication des œuvres complètes de M. Raoul est une heureuse entreprise : le nom qu'il s'est acquis offre le gage de ses nouveaux succès. Les traductions en vers d'*Horace*, de *Juvénal* et de *Perse*, ont commencé et fondé sa réputation; on y a reconnu la profonde érudition du professeur distingué, jointe au talent du poëte harmonieux. Il serait maintenant superflu de démontrer l'importance des bonnes traductions en vers : tout homme de goût reconnaît que le langage poétique est le seul qu'il convient d'employer, en traduisant les poëtes. On a souvent répété que la prose se prêtait plus facilement à toutes les formes du modèle, et qu'elle en reproduisait les moindres traits; mais, traduire n'est point calquer. Une bonne traduction n'est pas une copie servile, ni une imitation libre, mais bien une véritable reproduction. Le poëte interprète, pénétré de l'esprit de son modèle, enflammé du feu qui l'anima, compose comme le ferait l'auteur original, si celui-ci reparaissait dans la carrière et employait l'idiome de son traducteur. Le plan, les formes, les mouvemens doivent être semblables, et les différences ne se font sentir que dans des nuances exigées par la langue et le goût, et qui sont elles-mêmes un moyen d'arriver à la ressemblance possible; en un mot, on ne peut parvenir que dans les traductions en vers à

la véritable fidélité, puisqu'il s'agit, non pas de rendre le sens, mais le nombre exact des beautés poétiques. Toutefois, notre intention n'est point de décrier les versions en prose : ce travail a ses difficultés et son mérite. Rien n'est inutile dans les arts; les écarts même et les innovations les plus téméraires offrent toujours quelque avantage : on a pu s'en convaincre, à l'occasion de l'ouvrage publié récemment par un savant professeur. M. Durand n'a employé ni la prose, ni les vers, en traduisant l'Énéide ; sa version se compose d'hémistiches qui, calqués sur les membres de la phrase latine, en imitent scrupuleusement la facture, et se prêtent à tous ses mouvemens inversifs ou elliptiques. Si M. Durand n'a point ouvert une route où l'on s'empressera de suivre ses traces, il a du moins indiqué de nouveaux moyens d'apprécier toutes les ressources de notre belle langue. Son travail méritoire, qui a été jugé trop rigoureusement, doit lui assigner une place remarquable parmi les écrivains qui ont exploré Virgile, dont les principales beautés consistent dans l'artifice du style.

Les poëtes, dont M. Raoul se rend l'interprète, se distinguent plutôt par le fond des idées, que par les formes poétiques. Les difficultés n'en sont pas moins grandes, et le traducteur d'Horace, de Perse et de Juvénal a dès long-tems recueilli la palme due à ses rares talens. Sa réputation, comme traducteur, est maintenant trop bien établie, pour que nous soyons obligés d'en faire remarquer les titres. Nous observerons seulement que les nombreuses éditions de ses ouvrages, en confirmant le succès de l'auteur, lui ont donné l'occasion de perfectionner son travail. Le vrai talent se juge lui-même avec sévérité ; pendant qu'on l'applaudit, il observe attentivement les défauts qu'il lui reste à effacer, et cette rigueur extrême lui mérite de nouveaux applaudissemens.

Les compositions originales de M. Raoul, contenues dans le second volume de ses œuvres, sont *Guillaume-le-Conquérant*, tragédie ; l'*Écrivain public*, vaudeville; *la Veille des vacances*, *les Écoliers*, comédies-vaudevilles.— Ces productions, dues à la variété du talent de l'auteur, prouve qu'il peut se montrer poëte, lors même qu'il s'écarte de ses guides ordinaires. Nous ignorons si M. Raoul n'a point jugé à propos de faire représenter ses pièces au théâtre, ou s'il en a été empêché par les obstacles nombreux qu'on se plaît à multiplier dans cette carrière difficile. Toutefois, ces compositions étaient dignes d'obtenir des succes à la scène. Sa tragédie offre des beautés de plus d'un genre, et ses comédies sont animées par une gaîté maligne que la verve du poëte soutient avec originalité. Le

volume est terminé par la traduction en vers d'une satire du poëte anglais Byron, adressée aux écrivains, ses compatriotes et ses contemporains. La plupart nous sont inconnus, et les traits lancés contre eux avec profusion n'excitent ni intérêt, ni curiosité. Le plan de cette satire n'a rien de neuf; Byron s'y livre sans mesure à un sentiment de vengeance qui le rend très-diffus et monotone; l'homme se montre beaucoup trop, et le poëte disparaît. Les détails critiques de cette satire ne sont pas favorables à la poésie, et M. Raoul semble l'avoir choisie pour donner une preuve nouvelle de son aptitude à lutter contre les difficultés.

Les œuvres complètes de M. Raoul seront recherchées par tous les amis de notre littérature, qui s'empresseront ainsi de donner un nouveau témoignage d'estime à l'écrivain qui appartient encore à la France par ses talens, et que nous regarderons toujours comme un compatriote, quoiqu'il ait accepté l'adoption d'une autre patrie, fière de lui offrir ces récompenses qui sont la dette sacrée que la sagesse du pouvoir contracte envers le talent. Le tems n'est plus où les rapports entre les nations étaient bornés par les divisions géographiques; tous les hommes éclairés se regardent en frères, quel que soit le sol qu'ils habitent. La politique peut, et doit sans doute, dans des intérêts particuliers, établir des démarcations territoriales, mais, si de froids calculs divisent le monde, les arts, les sciences et la philosophie sont désormais pour tous les peuples des liens qu'aucune puissance ne peut briser. De P***.

Ouvrages périodiques.

278. — * *Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas;* par *Fréd.* baron de Reiffenberg. *Janvier et Février.* Louvain, 1827; Michel. In-8°.

Ce recueil est fondé pour seconder les intentions du gouvernement, que nous avons fait connaître (voy. *ci-dessus*, p. 627). Les observations relatives à l'histoire belgique, considérée sous ses divers aspects, y sont admises ou discutées. Les livraisons annoncées présentent une grande diversité de matières. Nous citerons, entre autres, une *lettre à Walter Scott* sur les *hérauts;* des observations sur un vieux poëme inséré par M. de Barante à la fin de son histoire des ducs de Bourgogne; une analyse de la vie de don Juan d'Autriche par M. Dumesnil; et une *ode* sur le collége philosophique, pleine de nerf et de hardiesse.

XX.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

279. — * *Dictionnaire classique d'histoire naturelle;* par MM. *Audouin*, *A. Brongniart*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, père et fils, *Guillemin*, *Deshayes*, *A. de Jussieu*, *E. Deslongchamps*, *A. Richard*, sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent. T. XI. Paris, 1827; Rey et Gravier, éditeurs, quai des Augustins, n° 57. Gr. in-8° avec un cahier de dix *planches;* prix, 10 fr. en noir, et 12 fr. en couleur (v. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 157).

Le tome nouveau arrive à la série N, de sorte que le XIIe, qu'on dit ne pas devoir se faire beaucoup attendre, pourrait bien épuiser le P. On voit par là avec quelle conscience le devis de l'ouvrage a été d'avance établi. Si l'on en juge par les astérisques destinés à signaler les articles qui ne se trouvaient pas dans les dictionnaires précédens, il y existe environ un tiers de mots nouveaux en sus; et cependant, la collection complète ne s'élèvera pas à la moitié des tomes du moins délayé des livres du même genre. Il est certain qu'au lieu de se relâcher dans l'exécution de leur plan, les auteurs montrent un redoublement de zèle toujours croissant, et le XIe volume nous paraît encore l'emporter sur les précédens. L'article *mollusque*, de M. Deshayes, ne laisse rien à désirer; l'auteur y dit tout ce qu'il est nécessaire de dire, et, ne tirant pas, comme on dit à la feuille, ne fait pas un volume de ce qu'il peut renfermer dans une soixantaine de pages, qui à la vérité en valent le double par la matière qu'elles contiennent. L'article *monstres*, traité par M. Geoffroy de Saint-Hilaire, est à la fois neuf et curieux, en même tems que bien écrit. On y trouve l'ensemble des idées de l'un de nos plus grands naturalistes sur un point très-important qui rattache les sciences physiques aux sciences morales; ce qui justifie bien cette idée de M. Bory de Saint-Vincent, dans son article *homme*, que les bases de cette morale unique reposent dans la nature même, dont elle n'est qu'une émanation nécessaire. Ce dernier auteur a enrichi le volume qui nous occupe de l'article *montagnes*, dont nous ne saurions trop recommander la lecture, aussi agréable qu'instructive; l'auteur y peint d'abord éloquemment ces masses imposantes et les sensations qu'éprouve, en contemplant le Panorama pompeux qui se présente à lui, le voyageur parvenu à escalader leur sommet. Ensuite, l'auteur montre quelle est la petitesse réelle de ce que notre néant nous fait considérer comme des colosses; il réduit à leur juste valeur ces théories

du globe qu'on a prétendu établir d'après l'inspection de véritables taupinières. On peut dire que de la crête de ces points culminans du globe, ce savant voit les choses véritablement de très-haut. Une nouvelle division des montagnes en systèmes, avec une liste plus complète qu'aucune de celles qui ont été données jusqu'à ce jour de leurs principales hauteurs, ajoute beaucoup d'importance à cet excellent traité, que M. Bory de Saint-Vincent devrait publier à part, avec l'article *mer*, en un ou deux jolis volumes, comme il vient de le faire pour son article *homme*. Dans ce remarquable essai, l'auteur établissait quinze espèces, et leur cherchait des berceaux respectifs; dans son traité des mers et des montagnes, il a trouvé quatorze grandes îles primitives, dont chacune pût être le point de départ d'une espèce. La quinzième, essentiellement maritime, n'en nécessitait pas, ne devant jamais, comme les oiseaux aquatiques, s'éloigner des rivages qui la virent naître. Un tel résultat est le plus beau complément que puisse espérer de ses méditations profondes le philosophe qui réunit les plus vastes connaissances dans diverses sciences qui se prêtent un secours mutuel. Les articles de MM. *Saint-Hilaire fils*, *A. Brongniart*, *Audouin*, *Guillemin* et *A. Richard* rivalisent d'intérêt avec ceux qui viennent d'être cités. Φ.

280. — *Flore générale des environs de Paris, selon la méthode naturelle;* description de toutes les plantes agames, cryptogames et phanérogames qui croissent spontanément; leurs usages dans la médecine, les arts et l'économie domestique, avec 18 *tableaux iconographiques;* par M. *F.-F.* Chevalier. Tome Ier. Paris 1826; Ferra jeune, rue des Grands-Augustins, n° 23. In-8° de xxiv et 648 p.; prix, fig. noires, 12 fr.; fig. color., 16 fr.

Depuis que l'étude de la botanique est fort répandue, et que le catalogue de nos richesses végétales est devenu si considérable, la plupart des auteurs de ces sortes d'ouvrages sautent comme à pieds joints par-dessus la cryptogamie, qui, dans le système sexuel de Linné, composait la 24e classe, ou celle dans laquelle avaient été rejetées ce que l'on appelait alors assez communément les *plantes obscures* ou *imparfaites*. En effet, dans la presque totalité des *sinopsis*, des *prodromes* et des *species*, on se borne à faire connaître les phanérogames, où les parties de la génération sont très-distinctes, on y mentionne tout au plus les fougères, et l'on promet un volume où le reste sera traité. Il manque ainsi dans la science un ouvrage où soient rangées méthodiquement les ébauches du règne végétal qui jouent cependant un rôle si important dans la na-

ture. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons paraît avoir essayé de remplir cette lacune dans son premier volume, au moins pour les environs de Paris. Il y mentionne une immensité d'espèces, dont celles qui ne sont pas de simples accidens, ou des maladies de quelque grand végétal, eussent été réparties dans ce que Linné appelait *mousses*, *algues* et *champignons*. Notre auteur entre en matière par une préface de trois pages, où l'on trouve que la nature ne fait pas de sauts, vérité qui, depuis Fontenelle et Linné, a bien été imprimée en deux ou trois cents volumes, à notre connaissance, mais qui ne nous apprend ni les raisons qui ont déterminé M. Chevalier à produire sa *Flore*, ni s'il existait, avant cette Flore nouvelle, des ouvrages analogues. Les personnes qui ne sont pas versées dans la bibliographie botanique auraient cependant désiré qu'on leur dît un mot sur ce qui a été déjà entrepris dans le même genre, afin de pouvoir, d'après les indications données, comparer le résultat des promenades et des observations de M. F.-F. Chevalier avec les *Flores* de Paris, qu'on doit à *Sébastien Vaillant*, à *Tournefort*, à *Buliard*, à *Thuiller*, à M. *Turpin*, et surtout avec la *Flore* plus récente, à peu près complète, portative et fort bien exécutée, qu'a publiée le docteur *Mérat*. Ce dernier a senti qu'une Flore sans omissions pouvait être difficilement rédigée par un homme seul, dont une profession quelconque occupe la plus grande partie du tems; il a sollicité les communications et les secours des autres botanistes, cité consciencieusement les noms des personnes qui l'avaient soutenu dans son entreprise, et publié sa reconnaissance pour leur part de collaboration. L'auteur de la Flore générale nouvelle ne cite personne, sans doute parce qu'il ne doit rien à qui que ce soit. Certains noms sont même totalement proscrits de son ouvrage; on y chercherait vainement, par exemple, ceux de MM. *Fée* et *Delise*, qui, nous en sommes cependant certains, ont rectifié dans son herbier plus d'une erreur notable de nomenclature, mais qui ne les ont pas fait disparaître toutes. A cet oubli, on pourrait ajouter un second reproche : il porterait sur le système adopté par M. Chevalier en nomenclature; cette partie de la science est pour lui entièrement subordonnée à l'on ne sait quel besoin de mettre des N partout : ainsi, quelque auteur mieux connu que M. F.-F. Chevalier a-t-il antérieurement établi un ordre, une famille, un genre, sous un nom qui, d'après les lois linnéennes et candoliennes, devait demeurer invariable jusqu'à ce qu'on en eût démontré l'impropriété ou l'inutilité, notre nomenclateur moderne le change ou l'altère par l'addition ou par la soustraction d'une

seule lettre, afin d'apposer son N derrière le mot défiguré. Cette lettre, en style de botaniste, équivaut à *Nobis;* elle est un titre de propriété contre lequel pourrait s'inscrire plus d'un naturaliste, et dont on abuse beaucoup aujourd'hui. Il n'est pas d'écolier qui, pour avoir classé tant bien que mal deux douzaines de plantes, ne fasse son espèce nouvelle, souvent d'une espèce vingt fois décrite et dix fois figurée, pour glisser aussi l'équivalent du *je* au bout du mot, de ce JE que Montaigne trouvait si haïssable, et dont les véritables savans n'usent qu'avec la plus grande circonspection. Dans l'étude d'une science où de monstrueux abus de nomenclature menacent d'introduire une inextricable confusion, quel avantage peut-il résulter de ce que des *genres* formés par les prédécesseurs de M. Chevalier, soient élevés par lui, sans la moindre nécessité, à la dignité d'*ordres* ou de *familles?*

M. F.-F. Chevalier annonce une *Flore générale* où tous les végétaux agames, cryptogames ou phanérogames seront décrits; c'est prendre un grand engagement. Ce botaniste peut-il répondre que pas un végétal parisien ne lui aura échappé? Qu'entend-il d'ailleurs par une Flore parisienne? Dans quelles limites territoriales se renfermera-t-il? N'aurait-il pas dû, comme Sébastien Vaillant, nous l'apprendre par une carte gravée en tête de son recueil? Comment, puisqu'il a commencé sa Flore par un fragment du règne animal qu'il dit être composé de *polypes articulés*, a-t-il négligé de mentionner les diatomes, les échinelles et les bacillariées qui accompagnent partout les oscillaires, que, selon son habitude, M. Chevalier, sans égard pour l'antériorité du nom, appelle oscillatoires? Enfin, pourquoi exhume-t-il pour l'appliquer aux hydrophytes d'eau douce, le nom d'algues, impropre surtout depuis qu'on le généralisa, si long-tems appliqué indifféremment à des mousses, aux hépatiques, aux lichens, aux fucassées, etc. etc., dont le savant et judicieux LAMOUROUX, dans notre *Dictionnaire classique*, (t. 1, p. 213) a proscrit l'usage, et que les vitriers emploient seuls aujourd'hui convenablement, en l'appliquant aux feuilles de zostère. Nous prendrons la liberté de conseiller à l'auteur de poursuivre la publication de son traité des hypoxilées; nous n'aurions probablement alors que des éloges à lui donner, si son dessinateur y terminait ce qui concerne sa partie, comme elle a été commencée.

281. — * L. C. RICHARD, *botanices professoris, etc., commentatio botanica de coniferis et cycadeis characteres genericos, etc. opus posthumum ab Achille* RICHARD *filio, med. doctore, etc.*

Paris, 1826; Jules Renouard. Stuttgart, Cotta. In-4°; prix, 60 fr.

L'auteur de cet excellent ouvrage fut sans contredit l'un des plus exacts botanistes qui aient jamais existé. Ses connaissances dans toutes les branches de l'histoire naturelle étaient profondes, ses travaux furent immenses en tout genre; mais il poussait le scrupule jusqu'à ne vouloir publier que des choses parfaites, prétention qui annonce plus de probité scientifique que de prévoyance; car, pour travailler sur la totalité de la botanique, aussi bien que M. Richard le faisait, dix générations d'hommes aussi habiles que lui auraient à peine suffi. Jamais personne n'observa mieux, et ne saisit avec plus de sagacité les caractères des objets soumis à son examen. Il joignait à cette patience que nécessite le véritable esprit d'investigation, le talent de dessiner avec une grande perfection. Les nombreux fragmens des vastes ouvrages qu'il préparait dans le silence du cabinet avec une opiniâtreté de travail presque immodérée, sont enrichis de figures excellentes, et de l'exactitude desquelles on peut juger par la merveilleuse beauté de celles qui accompagnent l'ouvrage dont il est ici question. Par un de ces hasards si rares qui donnent aux hommes du premier mérite des fils dignes d'eux, avec des matériaux inappréciables sur les sciences naturelles, M. Richard a laissé un fils auquel tout ce qu'il sut lui-même a été comme inculqué; qui observe, juge, dessine comme son père, et qui se trouve capable de poursuivre dans le même esprit la continuation des plus importans travaux. On peut juger de son mérite par diverses productions, entre lesquelles se distinguent de nombreux articles insérés dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dont MM. Rey et Gravier sont les éditeurs; ce fils, M. *Achille* Richard, exhume aujourd'hui des cartons dont il a hérité un véritable chef-d'œuvre d'analyse: il n'a rien épargné pour que l'exécution typographique répondît à l'excellente histoire de l'une des plus belles classes d'arbres qui nous soient connues; et l'on peut assurer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'existe pas sur la botanique un meilleur ni un plus beau livre. Le savant y trouvera la route à suivre dans l'art de saisir et d'exposer les caractères des plantes. Il serait maintenant difficile au plus méticuleux observateur d'ajouter la connaissance des moindres faits à l'histoire des pins, des genévriers, des cyprès, des thuya qui ornent nos jardins, ou qui font la richesse des forêts de plusieurs provinces de la France. Si le mérite des productions scientifiques, et non leur

quantité, fonde les réputations solides, le célèbre mémoire de M. Richard sur les orchidées, et le livre posthume que nous annonçons, suffiraient seuls pour établir celle du respectable savant dont la perte nous est personnellement toujours présente. Espérons que le digne héritier de son savoir et de son herbier trouvera quelque libraire qui l'aidera à nous faire connaître un travail sur les musacées, où le grand observateur avait aussi épuisé la matière.

282. — * *Minéralogie usuelle*, ou Exposition succincte et méthodique des minéraux, de leurs caractères, de leurs gisemens et de leurs applications aux arts et à l'économie; par M. Drapiez. Paris, 1826; Malher et Cie, passage Dauphine. In-8°; prix, 4 fr.

Le titre de cet ouvrage indique assez le but de l'auteur, qui n'a point prétendu faire un traité de minéralogie, mais placer cette branche utile des sciences naturelles à la portée d'un grand nombre de lecteurs que les gros volumes épouvantent. L'entreprise était d'autant plus utile, qu'un pareil ouvrage manquait dans la librairie, où l'on n'ose plus citer ce manuel de minéralogie, publié il y a trois ans environ, où des noms d'hommes avaient été pris pour des noms de minéraux, et que tous les *cartons* qu'y vient de faire un savant distingué ont à peine élevé au rang des livres médiocres. M. Drapiez expose avec méthode et clarté ce dont il traite; excellent chimiste, il ne sépare point deux sciences qui doivent bientôt s'identifier, et son livre atteint le but qu'il paraît s'être proposé, celui de populariser une étude féconde en résultats importans. Bory-de-Saint-Vincent.

N. B. La justice veut que nous rappelions ici à nos lecteurs la *Minéralogie populaire* de M. Brard, ouvrage d'une utilité réelle, et qui justifie son titre. M. A. J.

283. — *Manuel complet théorique et pratique du jardinier*, ou l'art de cultiver et de composer toutes sortes de jardins: par *M.-C.* Bailly. *Troisième édition.* Paris, 1827; Roret. 2 vol. in-18 de 388-466 pages; prix, 5 fr.

Nous avons annoncé avec éloge la première et la deuxième édition de cet ouvrage, qui est maintenant bien connu. La troisième édition, qui vient de paraître, est la reproduction textuelle de la seconde, qui aurait pu subir quelques corrections et de nombreuses améliorations. Docile à la voix de la critique, l'auteur aurait sans doute suivi de judicieuses indications; en agrandissant son cadre, et surtout en complétant la liste des espèces et des variétés cultivées, il pouvait faire de son ouvrage l'un des traités les plus complets sur l'art du jardinage.

mais nous savons que cette édition lui est entièrement étrangère, en sorte qu'il ne lui a pas été possible de faire les additions convenables, ni même d'y corriger quelques erreurs que l'on avait signalées. Dès lors, il serait injuste de lui adresser des reproches, puisqu'il regrette lui même d'avoir été contraint d'abandonner cet ouvrage sans l'améliorer comme il l'aurait désiré. L'éditeur, de son côté, qui voulait se passer du consentement de l'auteur, n'a pu faire aucun changement dans le texte, et il a été forcé de rejeter quelques additions dans les notes qui auraient été beaucoup mieux placées dans le corps de l'ouvrage; ces notes ont principalement pour objet d'augmenter, pour quelques genres, la liste des espèces et des variétés recueillies avec distinction dans les jardins. X.

284. — *Nouvel essai sur la lumière et les couleurs*, renfermant la vraie théorie de ces grands phénomènes, fondée sur les résultats évidens et incontestables d'expériences infiniment simples : ouvrage utile aux opticiens et aux peintres, et intéressant pour ceux qui aiment à se rendre raison de leurs sensations. *Seconde édition*, revue et augmentée; par *J.-N.* Deal. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8° de 149 pages; prix, 3 fr.

285. — *Essai sur la théorie de l'audition*, et vues nouvelles sur la composition de l'atmosphère; par *J.-N.* Deal. Paris, 1827. In-8° de 32 p. et une planche enluminée; prix, 1 fr. 25 c.

Nous avons rendu compte de la première édition de l'*Essai sur la lumière et les couleurs* (voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 677). A cette époque, l'Académie des sciences avait chargé l'un de ses membres de faire un rapport verbal sur cet ouvrage. Un journal ne jouit point des priviléges d'une académie; il doit une réponse, lorsqu'il est interrogé. Nous avons donc exprimé notre opinion sur les doctrines de M. Deal, sans que *la vanité blessée*, *ni l'intérêt compromis* y eût aucune part. La nouvelle édition est augmentée d'un mémoire intitulé : *Spectre solaire opposé à celui de Newton*, ou *Nouvelle théorie de la lumière et des couleurs*. L'auteur y rend compte de l'expérience qui lui a montré le spectre solaire dans une situation renversée : les notions géométriques les plus communes expliquent ce résultat, qui non-seulement n'a rien de nouveau, mais qui n'est qu'une application des lois connues de la réflexion et de la réfraction de la lumière.

Dans l'*Essai sur la théorie de l'audition, etc.*, l'auteur part d'une mauvaise définition du son qu'il ne distingue point du bruit. Il n'admet ni l'égalité de pression des fluides dans tous les sens, ni la pesanteur de l'air. On remarque, dans ce mémoire, et dans l'ouvrage précédent, que l'auteur n'est pas

familiarisé avec les mathématiques, et c'est le reproche que méritent en général les réformateurs de Newton.

M. Deal voudrait que, dans plusieurs de nos articles, *au lieu d'apprécier personnellement les auteurs, nous eussions donné une connaissance plus convenable de leur ouvrage.* Nous n'apprécions point les auteurs, mais le degré d'instruction manifesté par leurs écrits. En optique, par exemple, où il est impossible de faire un pas sans le secours des mathématiques et sans l'habitude de les appliquer, dès qu'un écrivain laisse voir clairement qu'il n'a point satisfait à cette condition, le critique cesse l'examen du livre au point où le lecteur devra le fermer. Les recherches dont M. Deal s'est occupé ne sont pas du nombre de celles dans lesquelles on peut être secondé par un heureux hasard. S'il est nécessaire de développer une doctrine pour en montrer l'erreur, nous ne manquons point à cette obligation; mais, lorsqu'un auteur s'appuie sur de faux principes, ou lorsqu'il aborde des questions au-dessus de ses connaissances, nous ne condamnons point nos lecteurs à le suivre dans les routes où il s'égare. C'est ainsi que nous comprenons les devoirs de la critique littéraire.

A la fin de l'*Essai sur l'audition, etc.*, M. Deal a mis un *épilogue* dont nous croyons devoir citer quelques extraits. Ils sont empreints d'une profonde tristesse qui se dissiperait certainement, si l'auteur connaissait mieux ceux qui ont parlé de lui, et ceux auxquels il reproche de n'en avoir rien dit.

« Pourquoi dissimulerions-nous notre espoir qu'un jour on reconnaîtra quelques-unes des vérités que nous croyons renfermées dans nos écrits, et qu'ainsi nous n'aurons pas paru un instant sur la terre sans y laisser quelque trace d'utilité? Mais nous connaissons assez les hommes pour savoir que, renfermassent-ils l'évidence elle-même, elle ne serait pas accueillie de nos jours. L'histoire de tous les siècles apprend que les doctrines régnantes, quel que soit leur objet, sont exclusives, et que la vérité, pour être admise, a de grands efforts à faire pour l'emporter sur l'intérêt et la prévention... Mais, si le goût de la retraite, notre caractère devenu inquiet et notre santé détruite nous empêchent de nous livrer aux vivans, nous fréquentons assidument les morts, chez qui, du moins, nous sommes assurés de ne pas trouver de susceptibilité... Nous osons le dire, l'amour de la vérité et des grandes choses, des choses utiles à l'humanité et qui l'honorent, est une passion qui n'a cessé de nous animer. Nous serions trop heureux que le témoignage s'en trouvât dans nos faibles ouvrages; les personnes qui auraient aussi en elles cette disposition ne man-

queraient pas de le remarquer, et leur suffrage serait pour nous d'un prix inexprimable. » FERRY.

286. — * *Manuel de chimie*, ou *précis élémentaire de cette science*, dans l'état actuel de nos connaissances; par *J.* RIFFAULT. *Deuxième édition*, entièrement refondue et considérablement augmentée, par *A.-D.* VERGNAUD, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'école polytechnique, etc. Paris, 1827; Roret. In-18 de 388 pages, et une planche; prix, 3 fr.

A la tête de cette seconde édition, le modeste reviseur a placé cet avertissement : « Nous nous sommes fait un devoir de nous aider dans ce travail, non-seulement des traductions, par feu M. *Riffault*, de la *chimie de Thomson* et du *Dictionnaire de chimie d'Andrew Ure*, mais encore des livres, des manuscrits et de tous les renseignemens que nous avons pu nous procurer. C'est la marche que nous avons suivie jusqu'à présent dans les différens manuels qui ont paru sous notre nom. Mais, en nous emparant ainsi des lumières des autres pour les approprier à notre expérience et à nos opinions personnelles, nous leur abandonnons volontiers la louange de ce que le lecteur jugera bon dans notre livre, et nous nous réservons constamment le blâme de ce qu'il y pourra trouver à reprendre. »

A proprement parler, ce petit ouvrage sort de la classe des *manuels* : c'est un traité très-sommaire d'une science qui paraît d'autant plus vaste, que tout n'y est pas encore parfaitement coordonné, que les théories n'y ont pas encore les caractères d'une science perfectionnée. Un pareil traité était plus difficile à faire qu'un simple manuel, où il suffit que la science ou l'art soient présentés dans un ordre commode pour les recherches, et que l'on soit sûr d'y trouver au besoin les notions que la mémoire ne fournit point. Le *vocabulaire* placé à la fin de cet ouvrage est fait avec soin, et rend la lecture plus profitable. Ceux qui n'ont point le goût ou le loisir des longues études, pourront étudier la chimie dans ce livre, devenu celui de M. Vergnaud : mais rien ne peut dispenser de lectures plus développées, de méditations plus mûres et d'études plus approfondies, si l'on veut devenir chimiste. F.

287. — * *Manuel d'anatomie générale*; par MM. *A.-J.-L.* BAYLE et *H.* HOLLARD, D. M., etc. Paris, 1827; Gabon et Cie. In-18; prix, 5 fr.

Ce petit ouvrage, qui est rédigé avec beaucoup de précision et de clarté, renferme une histoire assez complète des tissus organiques, dits élémentaires, considérés dans leurs états de santé et de maladie. Il représente parfaitement l'état actuel d'une science que Bichat a constituée et non point créée, comme

on l'a tant répété, et à laquelle il a donné le nom beaucoup trop ambitieux d'anatomie générale, dénomination qui ne paraît convenir qu'à la science de l'organisation, étudiée dans la série entière des êtres vivans.

288. — *Manuel de clinique chirurgicale;* par *A.* Tavernier, D. M. P. Paris, 1826; Gabon et Cie. In-18; prix, 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé de fournir aux élèves un guide pour l'étude des maladies chirurgicales au lit du malade. Il démontre d'abord combien sont utiles les cliniques des hôpitaux; il indique les conditions nécessaires pour devenir un bon observateur; il trace les principes de l'art d'observer, et expose les divers moyens d'exploration qui servent à reconnaître les affections chirurgicales. Puis, passant à l'histoire de ces dernières, il décrit successivement leurs symptômes caractéristiques, leurs caractères anatomiques, et les indications sur lesquelles doit reposer leur traitement; enfin, la nature de celui-ci est énoncée d'une manière générale. B.

289. — * *Clinique de la maladie syphilitique;* par M. *N.* Duvergie, professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Paris; avec un *atlas colorié*, représentant tous les symptômes dessinés et gravés d'après nature, et la belle collection de pièces modelées en cire de M. *Dupont* aîné, naturaliste; cinquième livraison. Paris, 1826; F. M. Maurice. Un cahier in-4° avec planches; prix de la livraison, 8 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxii, p. 441).

Dans cette cinquième livraison, l'auteur continue l'exposition des faits tendant à renverser les idées les plus généralement admises sur l'existence d'un virus syphilitique. Ce n'est pas seulement par des raisonnemens qui paraissent fondés, que l'auteur combat cette antique erreur médicale, mais par des observations curieuses et pleines d'intérêt. Il puise ses documens les plus précieux chez les anciens écrivains syphiliographes dont le langage avait souvent reçu une interprétation mensongère, et il met en évidence la fausseté de la doctrine actuellement accréditée. Cette livraison est remarquable par les expériences faites sur lui-même par un médecin philantrope, dans le but de prouver que cette maladie contagieuse se guérit sans mercure et cède aussi facilement à la méthode antiphlogistique que les autres maladies dépendant d'un principe contagieux dont on ignore la nature, telle que la scarlatine, la rougeole, le typhus, etc. etc. Ce médecin s'exposa trois fois à la contagion; trois fois il contracta des symptômes non équivoques qu'il guérit par le seul régime et en s'abandonnant aux seules forces de la nature. Non-seulement la guérison eut lieu dans un espace de tems donné; mais, depuis, il n'a ressenti

aucune atteinte de symptômes consécutifs, quoiqu'il eût dédaigné l'usage *du spécifique par excellence.*

De semblables expériences honorent celui qui eut le courage de s'y soumettre, et la clinique de la maladie syphilitique, dépositaire d'observations si intéressantes, gagnera sans doute beaucoup, si elle continue de s'appuyer ainsi sur les faits.

Les planches font honneur au burin de M. *Susémihl*, qui retrace fidèlement les modèles sortis du cabinet de M. Dupont aîné. Le graveur, le coloriste rivalisent de zèle pour donner à cet ouvrage toute l'importance qu'il mérite. Vingt-cinq gravures livrées au public offrent déjà une réunion de symptômes rares et donnent une idée du rang que cet ouvrage doit occuper.

Z.

290. — *Nouvelle méthode de traitement des ulcères, ulcérations et engorgemens du col de la matrice :* Mémoire lu et présenté à l'*Académie royale de médecine*, par *Samuel* Lair, D. M. Paris, 1826; l'auteur, rue du faubourg Montmartre, n° 8; prix, 2 fr.

Il y a tout au plus vingt ans, qu'un grand nombre des affections dont il s'agit ici, étaient considérées comme incurables; dans le moment même où nous écrivons, la plupart des praticiens ne connaissent que l'instrument tranchant qui souvent enlève la partie malade sans enlever le mal. Dans un tel état de choses, le médecin, ami de l'humanité, zélé pour son art, doit diriger toutes ses recherches vers la découverte de nouveaux moyens curatifs. C'est ce qu'a fait M. Samuel Lair. Pendant qu'un chirurgien célèbre, plein d'une aventureuse audace, a porté l'instrument tranchant sur une portion de l'organe où commence notre existence, et compte à peine un succès, M. Lair a essayé de guérir, et il a réussi toutes les fois qu'il a tenté ses essais.

Ses moyens curatifs sont les sangsues appliquées sur le siége même du mal, et les douches d'abord adoucissantes, puis bientôt légèrement excitantes, dirigées aussi sur l'organe malade. Notre auteur ne s'arrête point là : considérant la maladie qu'il doit combattre, non comme une affection purement locale, mais comme résultant d'un vice général (qu'il croit scrofuleux), il pense que c'est ce vice général qu'il faut attaquer, non-seulement par un régime, mais aussi par l'administration d'un médicament plein d'énergie, l'*iode*, que M. Coindet a le premier employé avec le plus brillant succès contre les affections scrofuleuses.

Pourquoi faut-il que nous apprenions à M. Samuel Lair qu'il existe mieux que l'iode, dont l'administration intérieure

demande une infinité de précautions. Ignorerait-il les importans travaux des docteurs *Chrestien* et *Nysten*? Ignore-t-il que l'or, dans un grand état de division, et ses oxydes employés en frictions sur la langue, ou même administrés à l'intérieur, sont spécifiques pour dissiper les engorgemens du col de l'utérus et les squirrhes qui peuvent y naître à la suite de ces engorgemens? Il ignore donc aussi combien ce même médicament a de vertu pour détruire le vice scrophuleux. En effet, s'il avait eu connaissance de ces bienfaisantes propriétés de l'or, il aurait essayé ce médicament contre les affections dont il s'est occupé, puisqu'il les considère à la fin de son opuscule comme de nature scrophuleuse. Cette ignorance des propriétés de l'or dans laquelle paraissent encore se trouver un grand nombre de médecins, nous porte à ne point différer la publication d'un mémoire dans lequel nous traiterons en détail des propriétés de l'or, comme médicament.

291. — * *Discussion médico-légale sur la folie ou aliénation mentale*, suivie *de l'examen du procès criminel d'Henriette Cornier*, et de plusieurs autres procès dans lesquels cette maladie a été alléguée comme moyen de défense; par le Dr. Georget. Paris, 1826; Migneret, imprimeur libraire. In-8°; prix, 3 fr.

L'ouvrage que nous annonçons fait suite aux premiers travaux de l'auteur sur l'aliénation mentale (voy. *Rev. Enc.*, t. XXVIII, p. 869). M. Georget a donné le nom de *monomanie homicide* à un certain mode d'aberration des facultés intellectuelles, à un penchant irrésistible qui porte certains individus à détruire leurs semblables.

Notre honorable confrère a commencé, comme il devait le faire, par répondre à l'ingénieux écrivain qui signe avec un Z dans le *Journal des débats*, et au spirituel rédacteur de la *Gazette*, M. *Colnet*. L'esprit ne saurait suffire pour traiter une question aussi importante que celle-ci: un homme peut-il être poussé à l'homicide par un penchant irrésistible, quoique, du reste, son esprit soit parfaitement sain?

Quand on entend le récit d'un crime, on se fait bien naturellement cette question: Quel en fut le motif? Si l'on n'en découvre aucun, on est tenté de croire que le coupable était fou, si ce n'est habituellement, du moins dans le moment où le crime a été commis. Si ce principe était admis, il faudrait séquestrer à jamais l'accusé de la société, mais non le faire mourir. On objectera que l'admission d'un semblable principe pourrait avoir les plus graves inconvéniens; que ce serait offrir à tout coupable un prétexte pour échapper à la vindicte publique. Cette objection ne peut soutenir l'examen; car nous

reconnaissons bien, avec l'auteur, que l'excuse de monomanie homicide n'est admissible que dans le cas où l'on ne découvre point l'intérêt dans lequel le crime a été commis. En admettant les idées du docteur Georget, et tôt ou tard leur triomphe paraît assuré, jamais un coupable du genre de Papavoine, de Léger, d'Henriette Cornier, de Délepine, ne serait rendu à la société. Les individus que nous venons de nommer ne rentreront jamais, il est vrai, dans son sein; mais Lamothe, dont M. Georget cite le procès, y rentrera, et on a lieu de craindre, d'après ses antécédens, qu'il ne finisse comme Léger. Ce Lamothe a été condamné à six mois d'emprisonnement pour attentat à la pudeur; il eût mieux valu, c'est du moins l'opinion de M. Georget, qu'il eût été acquitté comme imbécille et renfermé pour le reste de ses jours. L. G., D. M.

292. — *Manuel du charcutier*, ou l'art de préparer et de conserver les différentes parties du cochon, d'après les plus nouveaux procédés; précédé de *l'Art d'élever les porcs*, de les engraisser et de les guérir; par *une réunion de charcutiers*, et rédigé par Mme Celnart. Paris, 1827; Roret. In-18 de 250 pages; prix, 2 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage est divisé en trois parties, et à la rigueur on eût pu en admettre une de plus; car, dans le dernier chapitre, l'auteur a considéré son sujet (le cochon, et ses différentes parties) sous un autre aspect que dans les chapitres précédens. L'avant-propos autorisait et justifiait cette division : « Les trois indispensables conditions d'un *manuel* sont d'être clair, utile et complet; je pense avoir satisfait aux deux premières : quant à la troisième, on verra que j'ai consacré un chapitre spécial à décrire tous les usages du porc en cuisine. On verra aussi que j'ai annexé tout ce qui pouvait, directement ou indirectement, se rapporter à mon sujet, comme *emploi du porc en divers arts; qualités de la chair du porc; notice historique sur le porc; vocabulaire des cochonailles renommées.* » Arrêtons nous un moment à ce dernier article, qui appartient à plus d'une science; car il occupe une place dans la statistique de la gastronomie française. Nous remarquons qu'en fait de *cochonaille*, la Champagne tient le premier rang parmi les anciennes provinces de France, quoique ce produit de son industrie n'ait pas obtenu, à beaucoup près, l'immense renommée de ses vins. Et parmi les villes de cette province, Troyes a les honneurs d'une triple mention, tandis que les deux autres capitales n'en ont qu'une. Le midi de la France conserve encore quelque chose de sa supériorité gastronomique : presque tout l'intérieur de la France est abandonné à une dé-

solante nullité, on ne cite que le *cochon de Vierzon*, et quant aux *cervelas de Lyon*, c'est aux provinces méridionales qu'il faut adresser les remercîmens des amateurs.

On voit que ce petit volume est très-plein. Mais, comme on peut y ajouter un bon nombre de pages, sans le grossir outre mesure, espérons que la seconde édition nous fera connaître l'*art du charcutier* chez nos voisins, et surtout chez les Anglais. L'économie domestique a fait de très-grands progrès dans la Grande-Bretagne; l'art d'élever les cochons y opère des prodiges, et cette industrie ne peut être considérée comme peu digne d'attention. Nous faisons des vœux pour que la seconde édition de ce manuel conserve tout ce que contient la première, et de plus, tout ce que nous pouvons nous approprier dans les procédés du même art chez d'autres peuples. F.

293. — * *Manuel du relieur, dans toutes ses parties :* précédé des *arts de l'assembleur, de la plieuse, de la brocheuse*, et suivi des *arts du marbreur sur tranches, du doreur sur tranches et sur cuir, et du satineur ;* par L. Séb. Le Normand, professeur de technologie, etc. Paris, 1827; Roret, libraire. In-18 de xij et 344 pages, avec deux grandes planches; prix, 3 fr.

Ce titre étendu annonce que M. Le Normand a voulu traiter d'une manière complète, non-seulement l'art du relieur proprement dit, mais encore tous les arts accessoires qui s'y rattachent, et qui sont souvent exercés, en province, par une seule et même personne. La lecture de son livre montre qu'il a parfaitement rempli sa tâche. Non content d'exposer avec une clarté remarquable tous les procédés pratiqués dans ces diverses branches d'industrie, que les artistes français ont élevées à un haut degré de perfection, il décrit aussi beaucoup de procédés nouveaux ou inédits que l'on ne trouve décrits nulle part. Au nombre de ces procédés, nous citerons l'art du marbreur, la disposition et la combinaison des fers pour la dorure, les moyens de donner aux reliures l'odeur du cuir de Russie, etc. — Ce volume ne peut qu'ajouter un nouveau prix à la collection des *manuels* publiés par M. Roret, et il est à désirer que l'auteur, poursuivant une carrière depuis longtems signalée par de nombreux succès, nous donne de nouvelles descriptions d'arts et métiers, qui méritent à la fois d'être les guides des ouvriers, et le modèle des écrivains industriels.

Il est inutile d'insister ici sur la perfection reconnue des produits du relieur français; mais la fabrication est peut-être susceptible de devenir plus économique, par l'adoption de quelques moyens mécaniques dont on a récemment fait usage. A cette occasion, nous inviterons les relieurs de la capitale à

importer ou à perfectionner la *machine à battre les livres* de M. Baner, et la *mécanique à rogner* de M. Cowper, sur laquelle on trouve quelques détails dans le second volume *du traité du relieur et du cartonnier,* publié en allemand, par M. Grève, (Berlin, 1823). M.

294. — * *Mémoire sur les moyens économiques de construire les grandes routes et les chemins en général;* par M. Thenard, ingénieur des ponts-et-chaussées. Bordeaux, 1826. In-8°.

Si le mauvais état de nos routes empire chaque jour, ce n'est assurément pas que le zèle ou l'intelligence manquent dans notre corps d'ingénieurs. Le mémoire que nous annonçons en offrirait au besoin une nouvelle preuve.

M. Thenard considère d'abord le tracé des routes dans ses rapports avec l'économie des matériaux : il est sensible que l'alongement, dont l'objet est de placer une route sur le sol le plus convenable, de la rapprocher des carrières qui doivent subvenir aux réparations, peut être avantageusement compensé par l'économie de tems qui résulte d'une viabilité plus parfaite; il en est de même de celui par lequel on diminue l'inclinaison des pentes. L'auteur s'élève contre le luxe appauvrissant de la largeur de nos routes, et peut-être est-il trop timide dans les réductions qu'il propose : il entre dans des détails intéressans sur les moyens d'assécher les chaussées, sur la disposition des remblais, sur les gazonnages, les aquéducs, sur les routes des terrains sablonneux des landes. Les lecteurs remarqueront surtout les résultats des expériences faites sur la route de Bordeaux à Blaye : cette route, construite en calcaire tendre, devenait presque impraticable pendant l'hiver; M. Thenard est parvenu à la rendre excellente dans tous les tems, en défendant ces matériaux mous du contact du roulage par la superposition d'une couche de quelques centimètres de gravier très-dur; la mollesse même de la couche inférieure favorise la conservation de ce gravier, en l'empêchant de se briser, et quoiqu'il coûte le triple du prix de la pierre du pays, son emploi procure un économie de près de deux tiers dans l'entretien de la route.

Le mémoire de M. Thenard décèle à la fois le talent d'observation et celui d'exécution : on y désirerait quelquefois plus de précision; l'auteur a trop négligé d'établir un parallèle instructif entre les résultats des méthodes ordinaires et ceux des méthodes qu'il recommande, et l'on regrette d'être obligé de se contenter de simples aperçus, quand l'intérêt de la matière engagerait à comparer et à approfondir.

295. — *Développemens d'une proposition faite à la Chambre*

des pairs, par M. le marquis d'Orvilliers, relativement à *l'entretien des routes et au chargement des voitures*. Paris, 1827. In-8°.

S'il est une matière sur laquelle le législateur doive constater soigneusement les faits, avant de rien prescrire, c'est assurément celle sur laquelle le noble Pair dont nous avons la proposition sous les yeux vient d'appeler l'attention de la chambre dont il fait partie : il a remarqué que, dans notre indigence d'expériences raisonnées sur les effets du chargement des voitures, nous serions obligés de recourir aux documens que recueillent dans ce moment les Anglais; on peut toutefois dès à présent préciser quelques faits et tirer quelques conséquences.

C'est avec raison que l'auteur de la proposition voudrait voir *déterminer dans de nouvelles proportions le chargement des voitures, et ordonner qu'en toute saison il ne pourra être attelé que le nombre de chevaux qui sera fixé pour chaque voiture ou chariot.* Les règlemens du roulage permettent de porter le poids d'une voiture à deux roues jusqu'à 8,200 kilog. Ainsi, dans certaines positions, un poids de 4,100 kilog. passe sur un caillou, froissé par la roue; ce caillou est presque infailliblement écrasé; si ce même poids avait été réparti entre trois voitures pesant 2,700 kilog. chacune, ce qui est la limite du chargement de deux chevaux, chaque roue aurait porté 1,350 kilog., et la pierre, brisée par la première voiture, aurait long-tems supporté l'effort des petites : les grosses voitures obligent seules à donner aux chaussées d'empierrement des dimensions dispendieuses; elles seules rendent presque impossible chez nous l'adoption de l'excellent système de Mac Adam; elles seules, comme on peut s'en convaincre, surtout sur les routes de Lyon à Marseille et à Saint-Étienne, rendent vaines toutes les dépenses d'entretien, et l'on peut affirmer qu'une chaussée bien faite, quoique coûtant moitié moins que celles des routes de première classe, serait, pour ainsi dire, indestructible, si elle n'était fréquentée que par des voitures à un cheval. Ces longs convois de chariots franc-comtois qui circulent dans toute l'étendue de la France doivent faire au moins douter que le roulage par voiture à un cheval soit plus dispendieux que par de grosses voitures; l'on sait que sur plusieurs routes, et notamment sur celle de Clermont à Paris, les rouliers à maringottes (voitures à deux roues et un cheval) font tomber presque tous les gros équipages; si ces avantages, dont il ne serait peut-être pas très-difficile de rendre raison, sont sensibles sur des routes défoncées par nos

lourdes voitures, que ne deviendraient-ils pas sur des chemins où ne passeraient que des voitures légères ! La difficulté d'entretenir nos routes nous conduira peut-être un jour à interdire tout-à-fait la circulation des charrettes attelées de plus de trois chevaux. Il n'est pas certain que, indépendamment de la diminution des frais d'entretien, il n'en résultât une économie notable dans les frais de transport en général. J.-J. B.

296. — * *Projet d'une statistique du département de l'Arriège*, et *Coup-d'œil sur les progrès des sciences, des arts et de l'industrie en général ;* discours lu à la *Société d'agriculture et des arts du département de l'Arriège*, dans sa séance solennelle du 4 novembre 1826, et imprimé à la demande de la Société; par M. J. N. D'ESPAIGNOL, géomètre en chef du cadastre, etc. Foix, 1826. In-8° de 82 pages.

Nous reviendrons sur ce discours très-remarquable, et nous parlerons des opinions de M. d'Espaignol sur les statistiques en général, en faisant connaître à nos lecteurs le *journal d'agriculture et des arts du département de l'Arriège*, qui s'est empressé de l'insérer dans son cahier du mois de janvier. Mais il était convenable à tous égards de détacher cet écrit, et de le répandre séparément : les vues de l'auteur sur la manière d'écrire les statistiques doivent être connues et discutées : il faut qu'on les applique aux meilleures productions de cette espèce, à celles dont les résultats utiles ont été appréciés, et que l'on parvienne ainsi à fixer l'opinion sur ce que doit être une *statistique de département*, travail encore peu avancé et peu correct dans une partie de la France, où les administrations départementales s'imposeront sans doute l'obligation de le recommencer. F.

297. — *Carte de la Palestine*, pour servir à l'intelligence des saintes Écritures, et particulièrement à l'histoire de Notre Seigneur J.-C.; dressée par *A.-H.* DUFOUR. Paris, 1825; Picquet. une feuille de 2 pieds 2 pouces sur 1 pied 8 pouces; prix, 7 fr.,

M. DUFOUR est du très-petit nombre des savans qui, par leurs travaux, se montrent véritablement dignes du titre de géographe. Élève de M. *Lapie*, comme feu M. *Barbié du Bocage* le fut du célèbre *Danville*, il parcourt sous la direction de son digne maître la carrière qu'ont illustrée *Strabon*, *Pline*, *Ptolémée* et *Josephe* (1).

La carte de la Palestine confirme cet éloge : elle est le fruit des méditations et des discussions les plus approfondies, consignées dans l'intéressante analyse qui l'accompagne.

---

(1) M. DUFOUR doit publier incessamment une *Géographie sacrée*. 1 fort vol. in-8° avec *cartes*.

L'auteur s'est servi, pour le gisement des côtes de la Méditerranée, depuis Sidon jusqu'au Mont Casius, des travaux nautiques et des observations astronomiques de M. le capitaine Gauttier, et pour les détails de l'intérieur, de la carte de la Syrie qui fait partie de la *description de l'Égypte*, d'une carte manuscrite dressée par Seetzen, des routes décrites par ce voyageur, par *Ali-Bey*, *Burckhardt*, *Volney*, et par M. *Châteaubriand*, etc.; il a aussi consulté les auteurs anciens et sacrés, les géographies de *Bochart*, de *Danville* et de *Maltebrun*.

Les principales modifications qui se font remarquer en comparant cette carte à celles de la Syrie ancienne et moderne, sont: 1° les cours du Jourdain, de l'Hieromax et du Jabok ses affluens; les configurations de la mer de Galilée, de la vallée du Jourdain, du lac Asphaltique et de l'Arnon qui s'y jette; 2° la position du golfe Elanitique, celles de Petra d'Asiongaber et du tombeau du grand-prêtre Aaron, reconnus par le voyageur *Burckhardt*; 3° les nouvelles déterminations de Jérusalem, de Bostra, de Zoara, etc., résultats des recherches des voyageurs modernes; les points de Césarée, d'Ascalon, de Joppé, d'Aco, de Tyr et du cap Carmel, déterminés d'après de nouvelles observations astronomiques; les points donnés par la discussion, tels que Cadès-Barné, suivant *Moïse*, Rabbath-Ammon, Moab, Pella, d'Abila, Gerasa et Madian. La géographie critique donne à chacune de ces deux dernières villes une double position : la première pour Gerasa est celle de Danville; la seconde, celle de *Seetzen*, *Mannert* et *Burckhardt*. Madian, ville fondée par un des fils d'Abraham et de Cetura, a également deux positions sur cette carte: celle de Danville a été religieusement conservée. Ce géographe place cette antique cité à l'orient du golfe Elanitique, tandis que M. Dufour, suivant Josephe, lui assigne un emplacement tout opposé à l'ouest de ce même golfe, dans la presqu'île de Sinaï; 4° les changemens faits dans l'orthographe de la nomenclature.

Deux colonnes, à droite et à gauche de cette carte, contiennent les indications tirées du texte sacré, selon la vulgate, des lieux où se sont passés les principaux événemens de l'histoire de l'Homme-Dieu, depuis son incarnation jusqu'à son ascension. Toutes les positions de ce texte sont sur la carte : à cette légende correspond également sur la carte la route suivie par le Messie.

Un *plan de Jérusalem*, qui diffère beaucoup de ceux qu'on a publiés jusqu'à ce jour, est un accessoire du plus grand intérêt; placé à gauche et en regard de la partie de la carte où les limites des douze tribus sont tracées d'après Josephe, il sert particuliè-

rement de développement à la tribu de Benjamin, où est située la ville de désolation, et permet de suivre tous les événemens dont cette ville a été le théâtre, et d'y reconnaître les cités, les palais, les principaux édifices, ainsi que la topographie naturelle consacrée par l'histoire de Jésus-Christ.

Ce plan a été dressé d'après le texte des Écritures saintes, le plan de l'ambassadeur Deshayes, envoyé en 1621 par Louis XIII en Palestine, et le mémoire de Danville sur Jérusalem, que l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* considère comme étant le chef-d'œuvre de ce célèbre géographe.

Le cadre de la carte ayant permis à M. Dufour d'y donner la partie de la presqu'île de Sinaï, formée par les golfes Elanitique et Héropolite, ainsi que les monts d'Horeb et de Sinaï, il a rendu son travail plus intéressant, en y traçant la route suivie par Moïse, après que les Hébreux furent sortis de l'Égypte. Un extrait de la table de Peutinger, qui donne les routes romaines de la Palestine, est placé à droite et au bas de la carte; il en complette ainsi les accessoires.

M. Dufour, en dressant cette carte, a eu pour but d'être utile à l'enseignement; aussi a-t-elle été adoptée par le conseil de l'instruction publique, pour l'usage des colléges. Quoiqu'elle ait été spécialement rédigée pour représenter l'état de la Palestine à l'époque de Jésus-Christ, elle n'en sera pas moins fort utile à ceux de nos lecteurs qui désireront se transporter en imagination dans la Terre Sainte, soit avec le Tasse, soit avec M. de Châteaubriand; toutes les circonstances locales décrites dans l'épopée de Torquato, et dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, s'y trouvent en quelque sorte reproduites ou indiquées.

La gravure topographique d'un burin ferme et savant a été confiée à M. Blondeau, premier graveur du dépôt de la guerre. Une vignette symbolique, due au gracieux talent de M. Devéria, ajoute encore à la belle exécution de cette production.

Sueur-Merlin.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

298. — * *Aperçu philosophique des connaissances humaines au dix-neuvième siècle;* par *Charles* Farcy, de la *Société royale des antiquaires de France* et de la *Société académique des sciences de Paris*. Paris, 1827; Baudouin frères. In-18; prix, 4 fr. 50 c.

« Si je tenais toutes les vérités enfermées dans ma main, disait un philosophe normand, je me garderais de l'ouvrir. » M. Farcy, en nous présentant le volume que nous annonçons,

est loin de se montrer aussi timoré que l'auteur de *la Pluralité des mondes*. Son but est d'offrir, dans un cadre de petite dimension, les vérités universellement reconnues. « On sera d'abord surpris, dit l'auteur, de voir un seul volume annoncé comme contenant toutes les vérités de principe susceptibles d'être embrassées par l'esprit humain; mais cet étonnement cessera, si l'on considère qu'elles sont en effet peu nombreuses dans chaque science, et que les vérités sont toujours en grande minorité, comparées aux erreurs. Montaigne a dit : *Mille routes dévoyent du blanc; une y va.* La proportion est encore trop faible, et peut-être qu'en y regardant bien, on trouvera que le volume eût pu être réduit davantage. »

M. Farcy place, au commencement de son ouvrage, une *Classification des connaissances humaines*. Un semblable travail est de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue Encyclopédique;* nous croyons devoir le présenter ici.

Idéologie, ou science des *Idées*. — Théologie et Psychologie, science de *Dieu* et science de l'*Ame*. — Métaphysique générale, ou science de l'*Être*. — Métaphysique particulière, ou science de l'*Esprit humain*. — Morale générale, ou science du *Bien* et du *Mal*. — Morale particulière, ou science de l'*Homme en société*. Morale proprement dite. Politique. Législation. Administration. Économie politique.— Mathématiques, ou science des *Quantités*.—Physique générale, ou science des *Corps*. — Physique particulière, ou connaissance des *sciences naturelles*. Astronomie. Mécanique. Hydrostatique. Aérologie : *Acoustique*, *Musique*, *etc.* Optique : *Lumière*, *Vision*, *Coloration*, *Perspective*, *etc.* Électricité : *Magnétisme*. Chimie : *Calorique*, *etc.* Météorologie. Médecine. Magnétisme animal. — Histoire naturelle. Uranologie. Géologie. Géographie. Hydrographie. Histoire naturelle proprement dite : *Minéralogie*, *Botanique*, *Zoologie*.— Histoire des nations.

Nous ne porterons point un jugement sur cette classification : pour le motiver aux yeux de nos lecteurs, il faudrait entrer dans de trop longs développemens. Peut-être n'existe-t-il qu'une seule classification naturelle des connaissances humaines. Toutefois, les esprits qui se sont exercés sur cette matière n'ont point présenté des résultats absolument semblables. C'est là néanmoins une des plus belles applications de la méthode, science dont les progrès ont marché de concert avec ceux des mathématiques et de l'idéologie. Ceux de nos lecteurs qui s'occupent de ces matières aimeront peut-être à comparer la *Classification* de M. Farcy avec le *Tableau synoptique des connaissances humaines*, publié depuis plusieurs

années par le directeur de la *Revue Encyclopédique* (Voy. *Annales Encyclopédiques*, cahier du mois de décembre 1818). Nous allons placer ici ce tableau, qui fait partie d'un *Essai sur la philosophie des sciences*, dont la première partie est imprimée depuis sept années, et que l'auteur n'a pas encore eu le tems de terminer, sa vie entière étant absorbée par les travaux toujours renaissans et urgens que lui impose la difficile entreprise de bien public dont la direction lui est confiée. M. Jullien, en prenant son point de départ dans les *Sciences physiques*, qui composent son premier ordre, suit une marche contraire à celle de M. Farcy. Toutefois, la chaîne des connaissances humaines paraît complète dans les deux systèmes, dont on n'étudiera point sans fruit les détails. (Voy. le Tableau ci-joint.)

La tâche que s'est imposée M. Farcy paraît immense. Un esprit peut-il embrasser toutes les sciences, pour en extraire les *vérités de principe ?* L'auteur qui nous présentera les axiomes de la morale, saura-t-il nous exposer avec le même succès les aphorismes de la médecine, ou les lois de l'hydrostatique ? N'est-il point des facultés qui s'excluent réciproquement ? *Non omnia possumus omnes.*

Je répondrai que l'auteur de l'*Aperçu philosophique* ne semble jamais entrer témérairement dans les diverses carrières des sciences. Il paraît connaître tous les fruits de l'arbre encyclopédique. La clarté de ses définitions, celle de ses théorèmes prouvent qu'il a approfondi les matières qu'il traite. Voici le début de l'article *Astronomie :* « On a dit que l'astronomie est la science qui fait le mieux sentir à l'homme sa petitesse. Si l'on prend cette phrase au propre, elle est puérile; car, pour reconnaître la petitesse physique de l'homme, il n'est pas besoin de prendre l'univers pour terme de comparaison. Si la phrase est prise au figuré, le sens devient faux ; car rien n'élève et n'agrandit davantage l'esprit de l'homme que les connaissances astronomiques; et, certes, l'être qui sait mesurer les soleils et calculer les profondeurs de l'espace ne peut être petit à ses propres yeux. » La suite de cet article nous semble résumer d'une manière satisfaisante tous les phénomènes astronomiques. L'auteur croit que Newton aurait pu faire une application plus générale de l'attraction au mouvement de révolution des astres ; mais il indique fort légèrement ce que Newton aurait pu faire pour remplacer l'impulsion en ligne droite.

Dans l'article *Perspective,* on lit ce paragraphe, qui renferme une erreur : « En face de l'œil du spectateur, se trouve, figurément, un point nommé *point de vue*, exactement à la hauteur

de la ligne d'horizon rationnel...»Il ne peut être ici question que de l'horizon sensible ou visuel. Mais nous ne devons voir en ceci que l'effet d'une inadvertance, puisque M. Farcy est auteur d'un *Traité de perspective*, estimé des artistes, et dont on vient d'annoncer la troisième édition.

Voici comment se termine l'article, *Histoire des nations :* « Il faut donc le dire, le seul intérêt véritable qu'offre l'histoire est le *développement moral des nations*, et la considération des diverses époques où leur tendance vers la liberté et les améliorations de tout genre s'est manifestée avec plus ou moins de succès. Il ne s'agit plus d'écrire l'histoire des rois, mais bien celle des peuples. Les institutions, les progrès de la civilisation, l'instruction, le bien-être qui en est la suite, enfin, tous les faits qui se rattachent aux sources de prospérité publique, sont bien plus importans à connaître que la vie privée des princes, le récit de leurs guerres, le plus souvent injustes, celui de leur pompe et de leur magnificence, produits des sueurs de leurs sujets. Il faut que leurs oreilles s'habituent à entendre ces vérités ; il n'y a plus pour eux qu'un seul rôle honorable : ceux de conquérant et de despote n'obtiennent plus ni l'admiration, ni le respect des hommes. Mais le prince qui fera monter avec lui la vraie philosophie sur le trône fournira aux écrivains du XIXe siècle les plus belles pages que l'histoire ait jamais offertes. » BRÈS.

299.— *Traité métaphysique des dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie, de la Grâce, du péché originel et de la resurrection des corps ;* par M. *M.* DE LA MARNE. Paris, 1826; Hivert. In-12 de 282 pages; prix, 2 fr. 60 c.

L'auteur (page 64), parlant de la Trinité, se sert d'une comparaison empruntée du pape Alexandre III, qui distingue dans l'esprit humain l'intelligence, la mémoire, la volonté, trois facultés qui, sans se confondre, ne sont toutefois qu'un même esprit.

En traitant des mystères, il importe de se rappeler ce passage du livre des proverbes : *Celui qui veut sonder la majesté, sera accablé de sa gloire* (*proverbe*, 25-27). Le baptême de désir supplée au baptême d'eau; c'est un principe reconnu dans l'Église catholique. L'auteur suppose que les enfans encore renfermés dans le sein maternel peuvent connaître Dieu, l'aimer et avoir le baptême de désir.

Plus loin, il s'efforce d'élargir le chemin du salut, en soutenant que tous les peuples anciens et modernes furent toujours suffisamment éclairés de la lumière des révélations divines pour appartenir à l'Église universelle.

Pour appuyer ses assertions, il renvoie aux ouvrages de MM. *de La Mennais, Laurentie, etc.* Il n'entre pas dans le plan de la *Revue* d'examiner la valeur de ces hypothèses qui seront contestées certainement par d'autres théologiens. Il nous suffit de les avoir signalées, en annonçant l'ouvrage. G.

300. — *La Colombe*, de *P.-A.* Krummacher; traduit de l'allemand. Paris, 1827; H. Servier. In-18 de 50 pages; prix, 75 c. (Se vend au profit de la *maison de refuge de Dusselthal*).

Connaissez-vous les *colombes* du digne pasteur Krummacher? Ce sont deux cents orphelins, recueillis par le comte Van der Recke dans la maison de refuge de Dusselthal, près Dusseldorf. Le mot *colombe* est le titre d'une jolie historiette qui donne son nom au livret, et qui est suivie de quatre autres histoires, pleines de naïveté, de douceur et d'onction évangéliques, bonnes à être lues par les enfans et par les grandes personnes dont le goût n'est point perverti par de fausses jouissances. Le livre se vend au profit des jeunes protégés de l'auteur. Si vous dites qu'il ne faut point donner aux étrangers les secours que nous devons à nos compatriotes, nous vous répondrons, au nom du vénérable Krummacher, que la charité n'a point de patrie, ou plutôt qu'elle reconnaît pour patrie tout l'univers, et qu'elle recueille également dans son sein les hommes de tous les pays et de toutes les religions.

Mais, ce qui vaut encore mieux que les paraboles des *colombes*, ce sont les actions de M. le comte Van der Recke, qu'il est bon de faire connaître, parce qu'il est bon de les imiter. Nous empruntons à cet effet l'extrait suivant de la notice qui précède le livre que nous annonçons.

« L'établissement qui n'était pas encore formé ne pouvant paraître comme partie contractante dans cet achat, qui dut se faire au nom du comte, celui-ci a déposé dans les archives de Dusselthal un acte, rédigé dans la forme voulue par la loi, par lequel il déclare que l'abbaye de Dusselthal, avec ses dépendances actuelles et futures, est une propriété du Seigneur notre Dieu, destinée à servir à la sanctification de son nom et à l'extension de son règne, en étant un refuge pour de pauvres orphelins abandonnés et pour des enfans de malfaiteurs et de vagabonds. L'une des clauses de cet acte est conçue comme il suit : *Je déclare devant le Seigneur mon Dieu, et devant les hommes, mes frères, que ni moi, ni après ma mort aucun des miens, ni un particulier, ni l'état, n'est en droit de faire valoir des prétentions sur cette propriété qui doit demeurer consacrée au but important que j'ai indiqué...* »

« Le tems des enfans se partage entre les études élémentaires

TABLEAU SY HUMAINES,

D'APRÈON,

DÉVELOPPÉE DA *SCIENCES*,

(

ENTENDEMENT, PRINCIPE CON

CONSERVATION, PERFECTIONNEME ATION DE LA CONDITION HUMAINE :

BUT commun des sciences et des ar

HOMME, possesseur et inventeur ce comme du principe d'où elles émanent, mais qui doivent être co par rapport à l'*homme* lui-même, soit par rapport aux *corps extérieurs* e *être moral et intellectuel.*

Deux élémens primitifs et constitu

Deux objets distincts des connaiss istinguer *deux ordres* de sciences : les *sciences physiques* et les *sciences m*

Deux points de vue qui s'appliqu èmes, ou les *moyens inventés* par l'homme ; d'où l'on peut admettre d es *sciences positives* ou *de faits*, — les *sciences instrumentales* ou *de mét* espondans aux quatre principaux degrés de la marche naturelle et pr

---

PREMIER ORDRE.

A. SCIENCES PHYSIQUES ou relat LES et INTELLECTUELLES, relatives divisent en *de* ussi en *deux* CLASSES :

A¹. POSITIVES ou de *faits* (qui traitent des objets tels qu'ils sont).

B². INSTRUMENTALES ou de *méthodes*.

L'esprit humain APPLIQUE aux besoin précédens, pour chacune des *quatre classes* qu'on a déterminées. (Applicati *rième genre* appartient spécialement aux *praticiens*. — Les praticiens ne peu

IV. *Arts physiques et chimiques*, comprenant l'*Agriculture* et tous les arts qui s'y rapportent ; l'*exploitation des Mines* : les arts du *teinturier*, du *salpêtrier*, la *fabrication de la poudre à canon*, l'*artillerie*, etc. ; l'*art de guérir*, et spécialement la *médecine*, *la thérapeutique*, la *clinique*, la *chirurgie*, etc.

V. *Arts libéraux* et *Beaux-Arts*, comprenant: l'*éloquence* ; 2° la *poésie* ; 3° la *musique* ; le *dessin* : 5° la *peinture* ; 6° l'*architecture*: la *sculpture* ; 8° la *gravure* ; 9° la *lithogra*, etc.

Les ARTS PHYSIQUES ET CHIMIQUES s'occupent spécialement du NÉCESSAIRE.

Les ARTS LIBÉRAUX et les BEAUX-ARTS s'occupent spécialement du BEAU et de l'AGRÉABLE.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES CONNAISSANCES HUMAINES,

D'APRÈS UNE NOUVELLE MÉTHODE DE CLASSIFICATION,

DÉVELOPPÉE DANS L'*ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DES SCIENCES*,

(Ouvrage inédit), Par M. Marc-Antoine JULLIEN, de Paris.

ENTENDEMENT, principe commun des connaissances.

Conservation, perfectionnement et félicité de l'homme individu et de l'espèce humaine, ou amélioration de la condition humaine : BUT commun des sciences et des arts.

Homme, possesseur et inventeur des connaissances, qui dépendent toujours de l'action de son intelligence comme du principe d'où elles émanent, mais qui doivent être considérées, quant à leur objet et à leurs nombreuses applications, soit par rapport à l'*homme* lui-même, soit par rapport aux *corps extérieurs*.

Deux élémens primitifs et constituans dans l'*homme*, considéré d'abord comme *être physique;* puis, comme *être moral et intellectuel.*

Deux objets distincts des connaissances humaines : les *corps matériels* et l'*intelligence;* d'où l'on est porté à distinguer *deux ordres* de sciences : les *sciences physiques* et les *sciences métaphysiques.*

Deux points de vue qui s'appliquent à chacun de ces deux objets, suivant qu'on examine les *faits* eux-mêmes, ou les *moyens inventés* par l'homme ; d'où l'on peut admettre *deux classes* distinctes dans chacun des deux ordres de connaissances : les *sciences positives* ou *de faits*, — les *sciences instrumentales* ou *de méthodes ;* lesquelles classes se subdivisent chacune en *quatre genres*, correspondans aux quatre principaux degrés de la marche naturelle et progressive de l'esprit humain, ainsi qu'il suit :

ORDRES.

PREMIER ORDRE.

A. Sciences physiques ou relatives aux *corps matériels*, qui se divisent en *deux* classes :

A¹. Positives ou de *faits* (qui traitent des objets tels qu'ils sont).

A². Instrumentales ou de *méthodes* (qui fournissent des *instrumens* et des *méthodes* à toutes les autres sciences, et qui traitent des *moyens inventés* par l'homme).

SECOND ORDRE.

B. Sciences métaphysiques ou morales et intellectuelles, relatives à l'*intelligence*, divisées aussi en *deux* classes :

B¹. Positives ou de *faits*.

B². Instrumentales ou de *méthodes*.

GENRES.

PREMIER GENRE. — Sciences descriptives et d'observation.

L'esprit humain observe d'abord et décrit les êtres et les faits, dans l'ordre dans lequel ils s'offrent à lui, soit par rapport au *tems*, soit par rapport à l'*espace*. (Faits bruts, observés et décrits.) Les *philosophes observateurs* sont plus spécialement propres à l'étude des sciences comprises dans ce *premier genre*.

I. *Cosmographie*. — Comprenant l'*Uranographie*, ou la description du ciel, la *Géognosie*, plus communément appelée *Géologie* ou description de la terre, et la *Géographie physique*. (Toutes les sciences secondaires et accessoires, qui dépendent de ces sciences-mères, sont comprises dans ce même genre.)

I. *Histoire des sciences physiques et mathématiques*. — (Description des phénomènes et des faits particuliers qui appartiennent à cette branche des sciences.)

I. *Histoire civile du genre humain* ou des différentes nations, qui est, dans le *tems*, ce que la géographie est dans l'*espace*.
Elle comprend la *Chronologie*, la *Mythologie*, l'*Archæologie*, etc.

I. *Histoire de l'esprit humain*, de sa marche et de ses progrès, ou de la philosophie morale et intellectuelle, et de la littérature.

SECOND GENRE. — Sciences distinctives et de classification.

L'esprit humain fait un pas de plus; il *rapproche*, il *compare* et il classe les êtres et les phénomènes; il *étudie* et distingue leurs rapports et leurs analogies; il en forme des *classes*, des *genres*, des *espèces;* il en transforme les expressions en termes équivalens. (Faits rapprochés, comparés et classés.) Ce *second genre* appartient essentiellement aux *philosophes méditatifs*.

II. *Histoire naturelle*. — (Classification et description des corps.) — *Minéralogie*, *Botanique*; — *Zoologie*, *Anatomie comparée* et *Nosographie*; — *Système de la Nature* ou classification des différens objets de l'histoire naturelle.

II. *Calcul*, soit arithmétique, soit algébrique, *géométrie*. — (Combinaison des formes et des grandeurs.)

II. *Idéologie* et *Psychologie*. — (Histoire naturelle de l'intelligence. Classification des facultés et des phénomènes intellectuels. — Analyse de l'entendement humain, des facultés et des opérations ou des procédés de l'intelligence.)

II. *Grammaire générale* et grammaires particulières comparées entre elles; *Littérature analytique*. — (Classification des signes et science des méthodes.) — *Mnémonique*, ou méthode pour aider la mémoire.

TROISIÈME GENRE. — Sciences spéculatives et rationnelles, ou d'investigation, appliquées à la *recherche des causes*.

L'esprit humain, après avoir commencé par *observer* et *décrire* les êtres et les faits, après les avoir *comparés* et divisés en différentes *classes*, s'attache à les expliquer et à rechercher leurs causes. (Faits étudiés dans leurs causes et expliqués.) Cette troisième opération de l'intelligence, qui constitue et caractérise notre *troisième genre* de connaissances, appartient essentiellement aux *philosophes théoriciens*.

III. *Physique*, *Chimie*, *Physiologie* qui n'est que la physique et la chimie des êtres organisés. — (Recherche et explication des causes des phénomènes matériels.)

III. *Système du monde* ou *mécanique céleste* et *astronomie*; *Mécanique rationnelle*. — (Recherche et explication des lois qui gouvernent le monde.) — *Optique*, *Acoustique*.

III. *Théologie naturelle*; *Métaphysique* proprement dite. — (Recherche des causes des phénomènes moraux et intellectuels, analogue à la recherche des causes des phénomènes matériels, qui est l'objet de la physique et de la chimie.) — *Philosophie morale*.

III. *Doctrine de la perfectibilité*. — *Science* pour régler l'*Emploi du tems*. Recherche des moyens qui peuvent améliorer l'homme.

QUATRIÈME GENRE. — Sciences pratiques ou d'application.

L'esprit humain applique aux besoins et aux usages de l'homme toutes les connaissances contenues dans les *trois genres* précédens, pour chacune des *quatre classes* qu'on a déterminées. (Application des causes *observées*, *comparées*, *approfondies*, pour *produire des effets*.) Ce *quatrième genre* appartient spécialement aux *praticiens*. — Les praticiens ne peuvent appliquer avec succès que les connaissances dont ils possèdent à fond la théorie.

IV. *Arts physiques et chimiques*, comprenant l'*Agriculture* et tous les arts qui s'y rapportent; l'*exploitation des Mines*; les arts du *teinturier*, du *salpêtrier*, la *fabrication de la poudre à canon*, l'*artillerie*, etc.; l'*art de guérir*, et spécialement la *médecine*, la *thérapeutique*, la *clinique*, la *chirurgie*, etc.

Les Arts physiques et chimiques s'occupent spécialement du nécessaire.

IV. *Mécanique pratique* et *Technologie appliquée*, comprenant : 1° la *théorie des machines;* 2° la *navigation;* 3° l'*hydraulique;* 4° l'emploi des *pompes à feu* et des *machines à vapeur;* 5° la *tactique militaire* ou la *stratégie*; la *typographie*, etc. — *Géodésie*, art de mesurer la terre. (Application des connaissances géométriques et mathématiques à l'usage de l'homme et à ses besoins.)

Les Arts mécaniques s'occupent surtout de l'utile et du commode.

IV. *Arts moraux* et *intellectuels*, comprenant : 1° l'*éducation*; 2° la *morale pratique*; 3° la *logique*; 4° la *législation positive*; 5° la *politique*; 6° l'*économie politique* et la *statistique*; 7° le *commerce*; 8° les *finances*, 9° l'*administration publique*, considérée dans ses rapports essentiels avec le moral de l'homme. — (Application des *Sciences Métaphysiques positives*, aux besoins et aux usages des sociétés humaines; ou moyens d'agir sur le moral de l'homme, ainsi que, dans les arts physiques et chimiques, on agit sur les corps.)

Les Arts moraux et intellectuels s'occupent surtout du bon et du vrai.

IV. *Arts libéraux* et *Beaux-Arts*, comprenant : 1° l'*éloquence*; 2° la *poésie*; 3° la *musique*; 4° le *dessin*; 5° la *peinture*; 6° l'*architecture*; 7° la *sculpture*; 8° la *gravure*; 9° la *lithographie*, etc.

Les Arts libéraux et les Beaux-Arts s'occupent spécialement du beau et de l'agréable.

RÉSUMÉ SOMMAIRE DES QUATRE GENRES DE SCIENCES,

CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC LES *ORDRES* ET LES *CLASSES* QUI S'Y TROUVENT INDIQUÉS.

PREMIER GENRE.

SCIENCES DESCRIPTIVES et d'*observation*.

(Philosophes observateurs et contemplatifs).

Observation et histoire :

ORDRES.		CLASSES.
Dans les *sciences physiques*.	1° Du globe (cosmographie, etc.).	*Sciences positives*.
	2° Des sciences physiques et mathématiques.	*Sciences instrumentales*.
Dans les *sciences métaphysiques*.	1° Du genre humain (histoire civile, etc.).	*Sciences positives*.
	2° De l'esprit humain (histoire littéraire, etc.).	*Sciences instrumentales*.

SECOND GENRE.

SCIENCES DISTINCTIVES et de *classification*.

(Philosophes méditatifs ou penseurs).

Examen raisonné :

Dans les *sciences physiques*.	1° Des corps et des phénomènes physiques (histoire naturelle).	*Sciences positives*.
	2° Des formes et des grandeurs (géométrie, calcul).	*Sciences instrumentales*.
Dans les *sciences métaphysiques*.	1° Des facultés et des phénomènes intellectuels (idéologie, etc.)	*Sciences positives*.
	2° Des signes et des règles ou méthodes (grammaire générale).	*Sciences instrumentales*.

TROISIÈME GENRE.

SCIENCES RATIONNELLES et d'*investigation*.

(Philosophes théoriciens ou spéculateurs.)

Recherche des causes, ou théorie et philosophie générale. — Explication plus ou moins conjecturale :

ORDRES.		CLASSES.
Dans les *sciences physiques*.	1° Des phénomènes matériels (physique, chimie, etc.).	*Sciences positives*.
	2° Des lois qui gouvernent le monde (mécanique céleste).	*Sciences instrumentales*.
Dans les *sciences métaphysiques*.	1° Des phénomènes moraux et intellectuels (théologie naturelle, métaphysique, etc.).	*Sciences positives*.
	2° Des moyens propres à perfectionner l'espèce humaine.	*Sciences instrumentales*.

QUATRIÈME GENRE.

SCIENCES PRATIQUES, ou d'*application*.

(Applicateurs et praticiens).

Application-pratique des quatre classes des connaissances humaines, distinguées dans ce tableau :

Pour les *sciences physiques*.	1° Arts physiques et chimiques.	En rapport avec les *sciences positives*.
	2° Arts physico-mathématiques et arts mécaniques.	En rapport avec les *sciences instrumentales*.
Pour les *sciences métaphysiques*.	1° Arts moraux et intellectuels.	En rapport avec les *sciences positives*.
	2° Arts libéraux et beaux-arts.	En rapport avec les *sciences instrumentales*.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il a paru convenable de diviser d'abord les sciences en DEUX grands ORDRES, d'après la nature même de l'homme et la nature des objets auxquels les sciences s'appliquent; puis, de subdiviser chacun de ces deux ordres en *deux classes*, d'après la nature même des connaissances humaines, occupées de *faits* ou de *méthodes* pour agir sur les faits; ce qui produit QUATRE CLASSES de sciences, deux dans chaque *ordre*; enfin, on a cru devoir compléter cette division des sciences en *ordres* et en *classes*, par une division correspondante des mêmes sciences en QUATRE GENRES, qui se rapportent aux opérations de l'esprit humain, dans la production des connaissances, et à sa marche naturelle et progressive.

On ne doit point oublier que chacun des *quatre genres* de sciences, compris dans notre Tableau, et chaque science elle-même, peuvent reproduire, suivant le point de vue sous lequel on les considère, les quatre parties que nous avons appelées :

1° Descriptive, ou d'observation;
2° Distinctive, ou de classification;
3° Rationnelle, ou de jugement;
4° Pratique, ou d'application.

Mais, on a cru pouvoir admettre cette division de *quatre genres* dans les sciences, d'après les caractères spéciaux qui les distinguent. Du reste, une méthode de classification des connaissances humaines, comme toute autre méthode, a principalement pour objet d'aider la marche de l'esprit qui veut acquérir une idée claire et positive, quoique générale, d'une chose compliquée. On doit donc éviter, en poussant trop loin l'esprit méthodique, de tourmenter, pour ainsi dire, les sciences ou les êtres, pour les plier systématiquement à une forme donnée, ou à une combinaison arbitraire. L'ordre numérique des sciences est également une chose de convention, qui résulte du mode de classification adopté, mais qui ne doit entraîner aucune idée de prééminence des unes sur les autres. C'est à un bon esprit à retirer de la science dont il s'occupe, et dont l'importance augmente à ses yeux, en proportion du tems et des soins qu'il met à l'approfondir, tous les avantages qu'elle peut comporter, et qu'elle paraît susceptible de procurer à l'espèce humaine.

Les deux *Tableaux* qui précèdent et les cadres particuliers affectés à chacune des branches du savoir humain offrent cet avantage que l'on peut rechercher et distinguer, dans cette *carte générale abrégée du monde intellectuel*, les régions déjà cultivées et exploitées par l'homme, et les régions, pour ainsi dire, incultes, ou les parties des sciences qui n'ont pas encore été suffisamment approfondies. L'auteur se propose d'ajouter plus tard, à cette *mappemonde scientifique*, des cartes particulières de chaque science, destinées à faire mieux saisir, par une sorte d'intuition, son état actuel, les progrès qu'elle a faits, les portions de son domaine qui restent encore à défricher, ses rapports et ses moyens de communication et d'échange avec d'autres parties des sciences qui ont de l'analogie avec elle.

N. B. Les développemens relatifs à cette *classification des connaissances humaines* se trouvent dans l'*Esquisse de l'Essai sur la philosophie des sciences*, qui a été insérée dans les deux derniers cahiers des *Annales Encyclopédiques* (cahiers de novembre et de décembre 1818.) — Voy. aussi la *Revue Encyclopédique*, t. II, p. 408 (Mai 1819).

QUATRE GENRES DE SCIENCES,

RES ET LES *CLASSES* QUI S'Y TROUVENT INDIQUÉS.

TROISIÈME GENRE.

SCIENCES RATIONNELLES et d'*investigation*.

(Philosophes théoriciens ou spéculateurs.)

Recherche des causes, ou théorie et philosophie générale. — Explication plus ou moins conjecturale :

ORDRES.		CLASSES.
Dans les *sciences physiques*.	1° Des phénomènes matériels (physique, chimie, etc.).	*Sciences positives*.
	2° Des lois qui gouvernent le monde (mécanique céleste).	*Sciences instrumentales*.
Dans les *sciences métaphysiques*.	1° Des phénomènes moraux et intellectuels (théologie naturelle, métaphysique, etc.).	*Sciences positives*.
	2° Des moyens propres à perfectionner l'espèce humaine.	*Sciences instrumentales*.

QUATRIÈME GENRE.

SCIENCES PRATIQUES, ou d'*application*.

(Applicateurs et praticiens).

Application-pratique des quatre classes des connaissances humaines, distinguées dans ce tableau :

Pour les *sciences physiques*.	1° Arts physiques et chimiques.	En rapport avec les *sciences positives*.
	2° Arts physico-mathématiques et arts mécaniques.	En rapport avec les *sciences instrumentales*.
Pour les *sciences métaphysiques*.	1° Arts moraux et intellectuels.	En rapport avec les *sciences positives*.
	2° Arts libéraux et beaux-arts.	En rapport avec les *sciences instrumentales*.

NS GÉNÉRALES.

ıds ORDRES, d'après la nature même de l'homme et la nature des

et l'apprentissage de l'état qu'ils veulent exercer, et pour lequel ils peuvent se préparer dans des ateliers de cordonnier, de tailleur, de serrurier, de charpentier, de forgeron, de charron, et autres qui dépendent de l'établissement; un certain nombre s'occupent de la culture des champs, du jardinage et de la direction des différens moulins qui en dépendent. Les jeunes filles apprennent, outre la lecture, l'écriture et le calcul, les ouvrages de leur sexe qui conviennent à leur état, à faire la cuisine et à remplir les divers soins qu'on exigera d'elles, si elles entrent en service. S'il en est parmi les garçons qui aient des dispositions marquées pour l'étude, ils peuvent recevoir les instructions préliminaires dont ils auront besoin, sous la conduite des maîtres attachés à l'établissement, et dont quelques-uns ne sont pas étrangers aux connaissances classiques. N.

301. — * *Traité de la législation concernant les manufactures et les ateliers dangereux*, insalubres et incommodes; par *A.-H.* Taillandier, avocat aux Conseils du roi et à la Cour de cassation. Paris, 1827; Nève, libraire; l'auteur, rue Taranne, n° 10. In-8° de xij et 292 pages; prix, 5 fr.

Nous sommes loin, en France, de l'application de cette maxime : « Laissez faire, laissez passer. » L'administration et la police tiennent en quelque sorte dans leurs mains toutes nos libertés, toutes nos facultés, toutes les professions. L'étranger, le citoyen n'y sauraient faire un pas sans une autorisation expresse et par écrit. Elles dispensent, comme des grâces, les permissions de se livrer à tel ou tel genre de travail, d'entreprendre telle ou telle opération : sous prétexte d'*intérêt public*, elles ne craignent point de condamner quelquefois à la misère et à l'oisiveté un honnête homme, dont toutes les ressources sont dans l'activité de ses bras ou de son esprit, au risque de paralyser l'industrie et parfois peut-être le génie. Mais cette étrange méthode offre-t-elle du moins quelque avantage, lorsqu'elle s'applique à l'établissement des manufactures et des ateliers dangereux, insalubres ou incommodes? ou bien, faut-il regretter qu'il ne soit pas libre à toute profession de s'établir, aux risques et périls des futurs voisins, partout où elle croit pouvoir s'exercer d'une manière convenable? J'ai ouï dire qu'en Angleterre il en est ainsi, sans qu'il en résulte de graves inconvéniens. Pourquoi, en effet, ne s'en remettrait-on pas sur les voisins eux-mêmes du soin de leur propre conservation? La meilleure sentinelle de l'intérêt général serait, à coup sûr, dans ces matières, l'intérêt privé, et les meilleurs juges seraient bien sans contredit les tribunaux.

Quoi qu'il en soit, une législation spéciale existe sur ces

matières, et quiconque veut se livrer à l'une des 210 ou 212 espèces d'exploitation dont le livre que nous annonçons présente la nomenclature et le tableau, doit préalablement se soumettre au contrôle et à l'arbitraire de l'administration. Les manufactures et les ateliers sont divisés en trois classes; et les permissions sont accordées, soit par le roi, c'est-à-dire, par le ministre et le conseil d'état, soit par les préfets et les sous-préfets dans les départemens; à Paris, par le préfet de police. Les formalités à remplir pour chacune des trois classes sont réglées par des décrets et des ordonnances; mais les cas où doit être accordée ou refusée l'autorisation sont nécessairement laissés à l'arbitrage et à la discrétion du juge, c'est-à-dire, de l'administration. On conçoit de quelle importance est par conséquent dans ces affaires la *jurisprudence*, ou la connaissance des décisions dont chacune forme en quelque sorte une règle générale, ou du moins un précédent qui peut être décourageant ou favorable pour ceux qui se trouvent dans des circonstances analogues. Un traité spécial sur cette matière doit donc présenter trois choses : 1° la liste et la classification des ateliers soumis à cette législation spéciale; 2° l'indication des règles à suivre pour obtenir ou prévenir la délivrance de l'autorisation; 3° enfin, l'exposé des difficultés qui se sont élevées et qui pourraient s'élever encore, et leur solution. C'est ce que renferme le livre de M. Taillandier. La marche qu'il a suivie me paraît on ne peut plus méthodique. D'abord, des considérations générales offrent l'historique de la législation; un second chapitre contient les règles communes aux trois classes; puis, dans autant de chapitres séparés, sont les règles et les décisions particulières à chacune d'elles. Deux autres chapitres sont consacrés à ce qui concerne deux genres d'établissemens d'invention moderne, et qui se trouvent en dehors de la classification générale, je veux parler des *établissemens d'éclairage par le gaz hydrogène* et des *machines à vapeur*. Puis, vient un chapitre relatif aux établissemens publics et particuliers pour la fabrication ou l'emploi de la poudre. Deux derniers chapitres traitent de la compétence des tribunaux ordinaires dans tous les cas de préjudice ou dommage matériel, causé par les ateliers établis et de la mesure exorbitante du *conflit* administratif. Le tout suivi par un appendice contenant les circulaires, instructions ministérielles, ordonnances de police, etc., et par deux tableaux des établissemens distribués : 1° par ordre alphabétique; 2° chacun dans l'une des trois classes à laquelle il appartient, et par une table des matières. Tel est le plan de cet utile ouvrage : le talent et le caractère bien connus

de l'auteur sont des garans de l'exactitude avec laquelle ce cadre est rempli. B. L., *Avocat.*

302. —* *Causes célèbres étrangères*, publiées en France pour la première fois et traduites de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, de l'allemand, etc., par une *Société de jurisconsultes et de gens de lettres.* T. Ier. Paris, 1827; C.-L.-F. Panckoucke, éditeur. In-8° de XIV et 415 pages. Prix de chaque volume, 6 fr.; 7 fr. 50 c. par la poste. La collection se composera de quatre ou six volumes.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs les importantes collections de M. Panckoucke, intitulées : *Barreau français* et *Barreau anglais* (voy. *Rev. Enc.*, t. XX p. 517, et t. XXIII, p. 431), dont celle que nous annonçons aujourd'hui peut être considérée comme une suite. Le public semble prendre de jour en jour plus d'intérêt aux débats judiciaires : on en trouve une preuve dans le succès toujours croissant de la *Gazette des Tribunaux.* L'ouvrage que nous annonçons vient satisfaire ce goût, devenu général. Le premier volume renferme le compte rendu de quelques affaires d'une haute importance et qui pour la plupart tiennent de bien près à l'histoire. On y trouve les détails de la tragique et horrible catastrophe de la famille *Cinci* (1578); le procès du *colonel Lilburne* (1649), qui fait si bien connaître la réaction contre l'omnipotence parlementaire, ou plutôt contre l'usurpation de Cromwell; le procès intenté pour violences exercées sur l'orateur de la Chambre des communes (1629), prélude de la grande révolution anglaise qui aurait dû faire ouvrir les yeux au monarque et à ses conseillers; la *Conspiration des poudres* (1605), dans laquelle le père *Garnet et les jésuites furent compromis;* la cause de la duchesse *de Kingston* (1776); l'intrigue de lady *Grosvenor* avec le duc *de Cumberland* (1746), l'une des plus piquantes anecdotes de la galanterie anglaise. A cette affaire succède l'épisode historique de la condamnation du prince *don Carlos*, contre lequel se réunirent l'inquisition et la politique farouche de Philippe II. — Ce volume est terminé par la *Conspiration d'Ancarstrom*, meurtrier de Gustave III, roi de Suède; conspiration dont le bruit retentit dans l'Europe, en 1792, au milieu de la grande crise de notre révolution.

303. — * *Plaidoyers choisis et œuvres diverses* de M. Delamalle, ancien avocat, conseiller-d'état, etc. Paris 1827; Jules Renouard et Warée. 4 vol. in-8°; prix, 24 fr.

Parmi les orateurs distingués qui ont illustré le barreau français, à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre, M. Delamalle a, sans contredit, occupé l'un des premiers

rangs. D'importantes causes lui furent confiées, et il sut se tenir constamment à leur hauteur. Ce n'est pas que son éloquence soit bien animée; on ne remarque point dans ses plaidoyers ces éclats brillans, cette chaleur d'expression, qui distinguent les compositions de quelques-uns de ses contemporains. C'est par un autre genre de mérite que M. Delamalle nous paraît être un bon modèle à étudier pour les jeunes avocats. Sa diction est pure et pleine de douceur; il expose avec une grande clarté les faits de la cause, et sait souvent faire partager au lecteur (car jamais nous n'avons pu juger de l'effet qu'il produisait sur son auditoire) l'intime conviction qui semble régner dans son cœur. Mais, M. Delamalle ne fut pas seulement un habile avocat; il cultiva encore les lettres avec succès. On lui doit des *Institutions oratoires*, utiles pour ceux qui se destinent au barreau; et le quatrième volume de l'ouvrage que nous annonçons contient plusieurs morceaux qui prouvent que leur auteur est un écrivain distingué. Indépendamment du *Discours sur l'éloquence de la tribune et du barreau* qui a remporté le prix en 1820 à l'Académie française, nous avons encore remarqué un *Éloge de M. Tronchet*, où ce célèbre jurisconsulte est peint d'une manière digne de lui, et une petite pièce intitulée : l'*Enterrement de ma mère*, dans laquelle M. Delamalle raconte avec une simplicité touchante la douleur qui s'empara de son âme lorsqu'il rendit les derniers devoirs à sa mère, décédée au fort de la révolution, et conduite à sa dernière demeure sans aucune des pompes par lesquelles les familles éplorées cherchent à honorer la mémoire de ceux qu'elles viennent de perdre. Cette publication des plaidoyers choisis et des œuvres diverses de M. Delamalle est propre à justifier, pour la génération actuelle la réputation que cet avocat s'était acquise, et nous la croyons susceptible d'offrir d'excellens exemples de goût et de discussion aux jeunes gens qui entrent dans la difficile carrière du barreau. A. T.

304. — * *Observations sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Max.* LAMARQUE, *intitulé:* de l'Esprit militaire en France, etc. Paris, 1827. Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. In-8° de 60 pages; prix, 2 fr., et 2 fr. 50 c. par la poste.

Dès les premières pages de cet écrit, on reconnaît une plume très-exercée, et l'habitude de méditer sur les questions militaires. Nous n'avons donc pas été surpris, en apprenant que ces observations sont dues à l'auteur d'un ouvrage remarquable sur l'histoire de l'art militaire (1). Nous avons parlé de

(1) *Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, de son origine, de ses progrès et de ses révolutions*, depuis la formation des sociétés euro-

cet ouvrage avec autant de franchise, autant d'amour du vrai que l'auteur en a montré dans cette analyse des opinions du général Lamarque, sur l'esprit militaire en France (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 171). Nous avons noté sans ménagement ce qui nous a paru exiger quelques corrections, et nous avons eu souvent à louer le choix des matériaux et la main habile qui les a mis en œuvre. Nous procéderons envers la brochure comme nous l'avons fait envers les deux gros volumes, fruits d'un long travail et de profondes études : nous serons toujours satisfaits de l'observateur, sans adopter constamment ses opinions, et quelquefois, en combattant ses raisonnemens. M. le colonel CARION-NISAS, car on peut le nommer sans indiscrétion, a fort bien discuté les questions posées par M. le général Lamarque, dans la supposition que les *données* de ces questions ne subissent point de notables changemens : mais est-il possible d'isoler ainsi nos institutions, et de les perfectionner dans cet état d'isolement ? Cette maxime, devenue trop célèbre et beaucoup trop accréditée, qu'*à côté du besoin d'améliorer, se trouve le danger d'innover*, fera commettre longtems les fautes les plus graves, empêchera peut-être plusieurs nations d'arriver au bonheur. Le *danger d'innover* fait peur; on veut rester comme on est, et la conservation de cet état stationnaire exige des mesures préventives : la défiance qui les a dictées est un vice du caractère, ou une erreur de l'esprit; comme elle ne tient point à la nature de l'homme, elle n'a point de mesure assignable, et peut atteindre tous les degrés de l'immense échelle de l'absurde et du tyrannique. Ses raisonnemens justifieraient le berger de M. Guillaume, qui tuait ses moutons *pour les empêcher de mourir :* on tue le génie, afin de le préserver de ces maladies contagieuses qu'il propage si rapidement dès qu'il en est atteint. Très-certainement, M. le colonel n'a pas examiné toutes les conséquences de cette pernicieuse maxime, qui ne tend à rien moins qu'à proscrire tout perfectionnement. S'il l'eût soumise à l'épreuve des faits historiques, il n'aurait pas dit que *l'on convient généralement, parmi les bons esprits, et comme d'une vérité fondamentale*, que l'armée régulière et permanente *est d'une nécessité qui ne saurait être remise en doute :* il aurait laissé à la majeure partie du genre humain son dernier espoir, aux institutions sociales

---

péennes jusqu'à nos jours; par le colonel CARION-NISAS. Paris, 1824; Delaunay. 2 vol. in-8° de plus de 600 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 583.)

toute la latitude de perfectionnement qu'elles pourraient atteindre, si l'une des plus importantes n'eût pas été immuable, si elle eût pu se prêter aux changemens opérés par les progrès de la raison publique, et prendre la forme et les dimensions les plus convenables, non pour elle-même, mais pour l'ensemble.

Notre auteur ne redoute point l'influence de « l'*industrialisme* mal compris, ou l'essor immodéré du luxe, et la manie excessive de la production. Nous pensons que cette double influence sera éphémère; nous la redoutons d'autant moins que nous croyons pouvoir expliquer comment il était impossible qu'elle n'eût pas lieu. » L'explication qui vient ensuite ne sera pas trouvée suffisante; et, si l'*industrialisme* peut causer quelque mal, on ne sera pas rassuré par les garanties offertes dans cette brochure. « Toutes les masses commencent à comprendre, dit l'auteur, que, si tout individu devait être producteur, selon la définition de certains adeptes d'une nouvelle école; que, s'il ne restait rien, ni personne aux classes qu'ils flétrissent du nom d'oisives et de consommatrices, c'est-à-dire, s'il n'y avait plus d'observateurs, de conservateurs des traditions de la politesse, de l'élégance, du goût et des mœurs, de l'histoire et de la politique, de la morale et de la religion, de la guerre, enfin, et de l'honneur militaire, qui ne sont pas moins que le reste, des besoins de la société et des individus, le peuple condamné à cette existence essentiellement matérielle et mécanique, verrait bientôt les sciences et les arts *libéraux* abandonnés pour ces arts, jadis réputés *serviles* par une exagération d'un autre genre, qui assurent un gain plus prompt; et que ce peuple perdrait jusqu'à la trace des études nécessaires au progrès et à l'éclat de ces mêmes arts *industriels*, objet exclusif, pour quelques-uns, d'un aveugle enthousiasme. »

Nous avons transcrit ce passage en entier, parce qu'il mérite une réponse. Nous ne partageons nullement les opinions systématiques des industriels dont l'auteur a parlé; mais, quand même elles prévaudraient et gouverneraient une société, ce que l'auteur a prédit n'arriverait point. Ce n'est pas dans les classes inoccupées qu'il faut chercher les observateurs les plus habiles; elles conservent plutôt la politesse d'étiquette, l'*usage du monde*, que le sentiment des convenances réelles et l'habitude de s'y conformer. L'*élégance* et le *goût*, si le sentiment du *beau* ne les dirige point, sont abandonnés à la fantaisie, et l'homme oisif est naturellement capricieux. Les mœurs, la morale, la religion: est-il donc indispensable de n'avoir rien à faire pour être appelé à conserver ce dépôt? Quant à l'histoire et à la politique, aux sciences de la guerre et aux autres connais-

sances qui peuvent développer et diriger les talens les plus utiles à la société, c'est dans la classe moyenne qu'il faut les chercher; dans cette classe moyenne qui fait la force et la gloire des nations assez heureuses pour en avoir, et des gouvernemens assez judicieux pour reconnaître ses services. C'est dans cette classe qu'une bonne répartition du travail et du loisir permet l'exercice de toutes les facultés, que l'homme vaut en raison de ce qu'il tient de la nature et de ce qu'une éducation soignée peut y ajouter. Et si tous les membres de la société pouvaient être agrégés à cette classe, ce serait alors que les améliorations viendraient en foule, toujours faciles, toujours acceptées avec empressement. Le privilége, sous le nom d'*aristocratie*, connaît et redoute cette puissance de la classe moyenne : il a signalé, du haut de la tribune, avec l'ingénuité de l'orgueil de caste, ce qu'il nomme les *prétentions* de cette classe qui ose quelquefois aspirer aux emplois qu'elle remplirait avec distinction, mieux qu'aucune des notabilités héréditaires. Mais l'examen de cette question fondamentale nous mènerait beaucoup trop loin, et serait hors de place, au sujet d'un seul ordre de recherches sur l'organisation sociale. Remarquons, cependant, à cette occasion, combien notre langue est propre à conserver les idées fausses, à éloigner l'adoption des vérités les plus nécessaires et le mieux constatées. Nous disons *urbanité*, *rusticité*, et c'est assez pour attribuer la politesse aux villes, et la rudesse aux campagnes. Si quelque jour l'homme des champs connaît et pratique la véritable politesse, qui est une vertu, et si le citadin pervertit la sienne, au point qu'elle soit un vice de plus, la langue n'aura point changé, et les mots *urbanité*, *rusticité* conserveront le sens qu'on leur donne aujourd'hui. Cette fixité du sens de ces mots est d'autant mieux garantie, qu'on a soin de nous faire remonter à leur origine, et que, dans notre régime scolastique, on consacre à l'étude du latin le dixième de la durée moyenne de la vie humaine.

Revenons à l'écrit de M. Carion-Nisas. Malgré les observations critiques dont nous avons cru ne pouvoir nous dispenser, les lecteurs seront très-satisfaits de l'écrivain, de la clarté de ses analyses et de la droiture de ses intentions. Ils reconnaîtront partout le militaire habile et le bon citoyen. Quant au mérite du style, on s'attend à le trouver digne des autres productions de l'auteur, il est inutile d'en faire l'éloge.

305. — * *Examen du projet de loi présenté aux chambres sur la législation militaire*; par *A.-F.* Couturier, lieutenant au corps royal d'état major, détaché au quatrième régiment

d'infanterie légère. Paris, 1827; Anselin et Pochard. In-8° de 66 pages; prix, 1 fr. 50 c.

Après un coup-d'œil rapide sur l'histoire de la législation militaire en France, l'auteur essaie d'établir les *bases principales* d'un système de législation militaire; et dès ce premier pas il commence à s'égarer. Toutes ses idées sont subordonnées à une opinion dominante qui les modifie et les dirige vers un but qui ne peut convenir à la France : c'est une armée de *condottieri* qu'il a dans la pensée, et non point une armée française. En plaçant les soldats en dehors de la nation, comme on persiste à le faire, on ne peut arriver qu'à des résultats contradictoires; établir, comme le dit l'auteur, une législation extrêmement compliquée, d'autant plus surchargée de détails qu'elle est plus éloignée de la vérité. L'effet inévitable de ces erreurs en législation est de détruire ou l'esprit militaire, ou l'esprit public. Le législateur véritablement digne de ce nom renforcerait l'un par l'autre; mais aujourd'hui, par une fatalité inconcevable, tous les écrits et tous les actes s'éloignent du seul moyen de donner à la France la meilleure armée qu'elle puisse avoir, une armée *française* dans toutes les acceptions de ce mot. Il serait inutile d'examiner quelles conséquences l'auteur a déduites de ses principes : puisque l'armée est en dehors de la nation, les lois qui la régissent sont sans intérêt pour nous. Qu'on y prenne bien garde : il n'est que trop prouvé maintenant que l'esprit militaire, tel que Bonaparte l'avait créé, est incompatible avec l'esprit public que Bonaparte avait détruit, ou tellement affaibli qu'il était incapable d'aucun effort. A la chute de son oppresseur il s'est ranimé. On a voulu conserver l'esprit militaire par des moyens qui n'étaient pas ceux de Bonaparte : tout ce que l'on a obtenu, c'est que l'esprit public s'est répandu dans une partie de l'armée, et que les meilleurs sujets, en général, renoncent au service militaire. On aura beau multiplier les lois, adoucir ou aggraver les peines, changer l'organisation, prodiguer les promesses; l'esprit militaire ne reparaîtra point, si l'esprit public conserve de la vigueur et de l'énergie. Y.

306. — * *Des forêts de la France considérées dans leurs rapports avec la marine militaire*, à l'occasion du projet de *Code forestier;* par M. Bonard, ingénieur de la marine, etc. Paris, 1826; Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. In-8° de 218 pages; prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 25 c. par la poste.

Un projet de *code forestier*, quelque bon qu'il puisse être en lui-même, annonce que le législateur est au dessous de ses fonctions, qu'il ne voit que les parties, et ne saisit point l'en-

semble, et que, parconséquent, il n'établira point dans l'État cette organisation d'autant plus forte qu'elle est plus simple, qui constitue et maintient la santé du corps politique, et donne à ses mouvemens la plus grande facilité, à son action la plus grande énergie. Gouverner par des lois spéciales une nature de propriétés, certaines professions, certaines parties des services publics, c'est faire sciemment une mauvaise machine dont les frottemens décèleront bientôt les vices et accéléreront la ruine. Les vues de l'auteur de cet ouvrage ne méritent point ce reproche : elles tendent à simplifier l'administration, à délivrer les possesseurs de forêts du droit de réquisition exercé par la marine militaire, à prévoir dans l'avenir les besoins de cette marine, et à se procurer les meilleurs moyens d'y satisfaire. M. Bonard propose d'affecter à son service 80,000 hectares de forêts qui formeraient sa dotation, qui seraient administrés par ses agens et sous sa direction, suivant les meilleures méthodes appropriées spécialement à l'usage de ses constructions, et non d'après des règles plus générales que l'on doit suivre dans l'administration des forêts de l'État. Afin de ne laisser aucun doute sur l'utilité de cette proposition, et de faire voir que rien n'empêche qu'elle soit acceptée et mise à exécution, l'auteur expose et discute la manière d'effectuer le passage de l'état actuel des choses aux nouvelles dispositions : en conservant dans leur entier les intérêts publics, il a soin de rassurer les intérêts privés, toujours prompts à s'alarmer à la moindre apparence de changement. Ces précautions n'ont pas suffi. Une lettre adressée à M. Bonard lui a fait pressentir la forte opposition à laquelle il devait s'attendre : la lettre était anonyme, il est vrai; mais elle sortait de l'imprimerie royale. Les objections qu'elle opposait à M. Bonard étaient faciles à réfuter; mais pour les combattre, il ne s'agissait point d'éclairer la discussion, mais de mettre la mauvaise foi à découvert : M. Bonard a eu ce courage. La *réponse à la lettre d'un inconnu* sur le projet d'affecter 80,000 hectares de forêts à la marine royale, etc. (1), est actuellement inséparable du livre où l'auteur expose ses vues. Dans celui-ci, la raison marche avec prudence, soigneuse de ne provoquer aucune passion, et de présenter la vérité avec le double mérite d'être à la fois utile et inoffensive : dans la réponse les hostilités ont commencé; il faut que la défense soit vigoureuse et se convertisse quelquefois en attaque. Nous regrettons de ne pouvoir mettre

(1) Paris, 1827; Mme Huzard. In-8° de 69 pages.

ici quelques extraits de ces deux écrits très-dignes d'être connus et médités : les essais d'analyse que nous en avons faits excédaient toujours, malgré nous, les bornes qui nous sont prescrites. Tel est le caractère des écrits où tout est à sa place, où rien n'est superflu. La *Société centrale d'agriculture* n'a pas été du même avis que le critique anonyme : voici comment M. Héricart de Thury, président de cette société, termine le rapport qu'il a fait sur l'ouvrage de M. Bonard :

« Après vous en avoir rendu compte aussi fidèlement que peut le permettre un ouvrage aussi concis, aussi fort de raisonnement, et particulièrement de cet esprit d'ordre et d'analyse que tous nos officiers du service public puisent dans cette célèbre *École polytechnique...* ; nous avons l'honneur de vous proposer de remercier l'auteur du *Traité des forêts de la France considérées dans leurs rapports avec la marine militaire*, d'avoir bien voulu vous en faire hommage, et de le féliciter de la manière dont il a traité la question de notre aménagement forestier naval, en le débarrassant de ce qu'il a présentement d'irrégulier, de précaire, d'opposé aux directions actuelles de l'opinion et de notre gouvernement ; enfin, en démontrant qu'il est une partie essentielle de la substance de notre code forestier, dans lequel nous désirons bien vivement en voir consacrer les principes. » F.

307. — *Défense de l'ordre social attaqué dans ses fondemens au nom du libéralisme du* XIXme *siècle ;* par M. *Antoine* Madrolle, de la Côte-d'Or. Paris, 1826 ; Pillet aîné. In-8° de 420 pages ; prix, 6 fr.

Au lieu d'un plaidoyer ordinaire, d'une simple apologie, l'auteur se porte lui-même accusateur ; et c'est M. de Montlosier qu'il accuse d'attaquer l'ordre social jusque dans ses fondemens. C'est au roi, aux chambres et aux cours royales qu'il porte son accusation ; il ne paraît pas que cette dénonciation ait eu, et sans doute elle ne pouvait avoir, les suites que le titre semble provoquer. La manière dont s'est prononcée la chambre des pairs, si éminente dans notre ordre social, comme branche de la législature, et comme haute cour et sommité de la magistrature française, ne permet pas de penser que M. Madrolle ait pu se promettre quelque succès de sa démarche. Pourrait-il trouver plus d'accueil auprès des autorités qui connaissent et vénèrent les anciennes bases de la monarchie, raffermies et restaurées par la charte constitutionnelle, et qui regardent comme leur premier devoir de placer à côté de l'article qui déclare la religion catholique religion de l'état, le code trop peu connu des libertés gallicanes ?

L'histoire bien faite de ces libertés est peut-être un des besoins de notre époque; les matériaux abondent; mais un choix judicieux serait nécessaire. Les modernes ultramontains semblent s'être persuadés que nos antiques traditions, que nos maximes tutélaires resteraient abandonnées, comme de vieilles armures rongées par la rouille, ou couvertes de poussière.

Pour préserver le vaisseau de l'état de nouvelles tempêtes et des suites si terribles des discordes religieuses, qui presque toutes nous sont venues du même point de l'horizon, M. de Montlosier a cherché de toutes parts des moyens de stabilité; et dans ses vues quelquefois téméraires de pacification et d'harmonie, il ne s'est pas trouvé sans accord avec les vœux de l'opinion. Il a ressaisi avec vigueur nos libertés gallicanes, ancre de salut, qui, par ses dimensions mêmes, atteste sa nécessité ainsi que l'expérience et la prévoyance de nos pères.

Dans la magistrature, dans le sacerdoce, dans le barreau, dans les lettres, des noms honorables sont venus se grouper autour de M. de Montlosier. C'est en sa faveur un préjugé favorable; un pareil dévoûment doit au moins être jugé avec impartialité. Nous sommes loin de trouver les mêmes titres de recommandation dans l'ouvrage de M. Madrolle, qui s'est constitué son adversaire, son dénonciateur, son accusateur. Les congrégations, les ordres religieux, les missionnaires, les jésuites, il justifie, il célèbre, il préconise tout, même l'infaillibilité du pape. Des lieux communs contre la philosophie sont jetés à travers les argumens de l'école. On est athée dès que l'on n'est pas de l'avis de l'auteur. « Il est arrivé, dit-il, le moment où il ne saurait plus y avoir d'option pour l'homme, qu'entre la doctrine de l'infaillibilité d'une autorité unique et l'athéisme. » La discussion cesse d'être possible avec des adversaires aussi intolérans. Nous nous bornerons à dire que, loin d'affaiblir ou d'atténuer les principaux chefs d'accusation articulés par M. de Montlosier, M. Madrolle les fortifie souvent, à son insu, par de nouvelles preuves, et fournit des armes contre ceux qu'il défend. Sous ce point de vue, la lecture de son ouvrage peut être utile. Par exemple nous abandonnons aux réflexions de nos lecteurs la note suivante : « Il y a, dit M. Madrolle, plus d'une restauration; la première est celle de Bonaparte, la seconde est celle de Louis XVIII, et ce ne sera certainement pas la dernière. » C'est sans doute pour préluder à l'une de ces restaurations qu'ont lieu les tentatives dont nous sommes témoins. M. Madrolle est l'auteur d'une brochure intitulée : *Les crimes de la liberté de la presse.* A.

308. — *Apologie du clergé, des congrégations et des jésuites, etc.* Paris, 1827; Méquignon-Havard. In-8° de 190 p., avec un *Essai sur la vie et les écrits de M. de Montlosier;* prix, 3 fr. 50 c.

Cet essai n'est pas d'une main amie; et dès lors, il est permis de demander si M. Saintes, en rassemblant des anecdotes biographiques, n'a pas été plusieurs fois induit en erreur.

Son livre a pour but de mettre M. de Montlosier en contradiction avec lui-même, en montrant qu'à des époques diverses il a professé des sentimens différens de ceux qu'offre son célèbre *Mémoire à consulter.* En conséquence, M. Saintes a extrait des écrits de M. de Montlosier, au nombre de vingt, des passages rapprochés et groupés dans une cinquantaine de chapitres, par ordre de matières.

Quand même il aurait prouvé que M. de Montlosier a, sur divers points, changé ou modifié ses opinions, ce serait un fait purement personnel, qui, dans l'ordre des connaissances humaines, n'agrandit pas le domaine de l'intelligence, et ne fait pas diversion aux faits accablans et aux raisonnemens que le courageux Montlosier a réunis. Son *Mémoire* est un monument historique qui survivra aux critiques qu'on en a faites.

G.

309. — * *Lettres historiques adressées à sa grandeur monseigneur le comte de Peyronnet, garde des sceaux, ministre de la justice;* par Cauchois-Lemaire. Paris, 1827. Ponthieu et compagnie, au Palais-Royal. In-8° de 169 pag.; prix, 4 fr.

« Monseigneur, j'ai usé des priviléges de la forme épistolaire pour mêler les tons les plus divers, les couleurs les plus opposées; et, si l'histoire elle-même ne veut point déroger à sa dignité académique, je ne sais comment elle pourra parvenir à caractériser le ministère de l'époque actuelle. La conversation écrite, tantôt familière, tantôt grave, suivant la nature des objets et l'impression qu'ils produisent, n'a pas seulement ici l'avantage d'une plus grande vérité; elle m'a permis de préférer à l'ordre chronologique des faits, leur enchaînement logique et moral; de présenter ainsi, dans un court espace, la cause et les effets, le principe et ses conséquences, soit en descendant des uns aux autres, soit en remontant des derniers aux premiers. Grâce aux libertés du genre que j'ai choisi, j'appellerai cela toiser une administration. » En transcrivant ce début de la sixième lettre, nous avons donné une idée assez fidèle du livre que nous annonçons; il offre une esquisse, non moins ressemblante que vigoureusement tracée, des travaux

du ministère actuel. Quoique M. de Peyronnet fasse tous les honneurs du titre, ses deux collègues les plus marquans sont continuellement mis en scène, et la mémoire impitoyable de l'auteur rappelle une foule de faits et de paroles dont l'ensemble présente la peinture la plus fidèle, comme la plus déplorable de l'administration qui dirige les affaires de la France. C'est un des caractères remarquables de cet écrit de rassembler dans un court espace une multitude de traits épars dans l'histoire des douze dernières années, et de passages extraits d'une foule d'écrits publiés dans cet intervalle, dont la réunion et le rapprochement concourent merveilleusement au but que s'est proposé l'auteur, de *toiser l'administration*, comme il le dit énergiquement. Ce travail, présenté sous une forme vive et piquante, assaisonné d'un style où dominent le reproche amer et la mordante ironie, a été accueilli du public, avant même que nous ayons pu l'annoncer, de manière à prouver que l'opinion générale est d'accord avec l'écrivain. Deux éditions, en ce moment épuisées, ne nous laissent rien à dire que nos lecteurs n'aient déjà pensé. Nous féliciterons seulement M. Peyronnet d'avoir trouvé un correspondant si spirituel et si franc, dans un poste où ne se rencontrent guère l'esprit et la franchise.

310. — * *Aperçu historique sur les mœurs et les coutumes des nations*, contenant *le tableau comparé chez les divers peuples anciens et modernes, des usages et des cérémonies concernant l'habitation, la nourriture, l'habillement, les mariages, les funérailles, les jeux, les fêtes, les guerres, les superstitions, les castes etc. etc.*, précédé d'une *table analytique*, et terminé par une *bibliographie;* par *G.-B.* Depping. Paris, 1826; aux bureaux de l'*Encyclopédie portative*, rue du Jardinet, n° 8, et rue Taitbout, n° 6. In-32 de XII et 256 p.; prix, 3 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage fait partie d'une collection (l'*Encyclopédie portative*) dont nous avons plusieurs fois annoncé les diverses parties, à mesure qu'elles ont été publiées. On conçoit que, dans un si petit nombre de pages, et sous un si petit format M. Depping n'a pu présenter que l'esquisse bien légère d'un sujet prodigieusement fécond, et qui fournirait facilement matière à d'innombrables tableaux. Mais cette esquisse est bien faite, et l'auteur a choisi avec discernement les traits qu'il a reproduits. M. Depping, connu depuis long-tems par des ouvrages estimés sur l'histoire et la géographie, avait tout ce qu'il faut pour bien faire un livre de ce genre; ce n'est pas à des demi-savans qu'il appartient de composer de bons résumés. Celui

dont M. Depping a enrichi cette collectionoffre une lecture très-amusante. M. A.

311. — * *Mémoires sur la cour d'Élisabeth, reine d'Angleterre*, par *Lucy* AIKIN, traduits de l'anglais par Mme *Alexandrine* ARAGON, avec des *notes* sur le texte et une *Notice sur Lucy Aikin*, par M. *Albert* MONTÉMONT. T. Ier. Paris, 182- ; Sautelet; Charles Béchet. In-8°; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Ces Mémoires ont été très-recherchés en Angleterre, dès leur apparition; c'est pour la première fois qu'ils sont traduits en français. Le traducteur s'est déjà fait connaître d'une manière favorable, en reproduisant dans notre langue l'*Histoire d'Angleterre de Goldsmith*; elle a soutenu dignement sa réputation littéraire, dans le nouveau travail qu'elle offre aujourd'hui au public. Il en est de même de la notice de M. Albert Montémont, qui a tout le piquant de la nouveauté; car, jusqu'à ce jour, Lucy Aikin était fort peu connue en France. Deux autres volumes complèteront ces Mémoires. Nous en présenterons l'analyse, lorsque l'ouvrage entier aura paru. ***.

312. — *Annales militaires des Français*, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la fin du règne de Napoléon, publiées par *J.-D.* MAGALLON : *Campagnes d'Italie, de Prusse et de Pologne*. Paris, 1827; Chaumerot. 3 petits volumes in-32; prix de chaque volume, 75 c.

Ces deux nouvelles livraisons complètent la première partie des *Annales militaires* qui forment 6 volumes. Il en reste 6 autres à paraître. Nous reviendrons sur l'ensemble de cette utile et populaire entreprise, qui doit être prochainement terminée. A. M. T.

313. — *Histoire de la colonie grecque établie en Corse*, accompagnée de *réflexions politiques sur l'état actuel de la Grèce*, et d'un court *aperçu sur la Corse*, où l'on indique les moyens à employer pour améliorer le sort des habitans de cette île; par *Nicolaos* STEPHANOPOLI. Paris, 1826; Thoisnier-Desplaces, rue de Seine, n° 29. In-12 de 221 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Cette colonie, fondée en 1676 par les descendans des anciens Spartiates, fatigués de supporter la tyrannie des Turcs, présente le tableau d'une peuplade qui, transplantée parmi une autre nation, conserve long-tems ses mœurs natives et sa physionomie particulière. On comprend que les détails de cette migration ne peuvent avoir qu'une bien faible importance dans l'ensemble de l'histoire générale; mais ils ne sont pas

sans intérêt pour l'histoire de Corse, surtout à une époque où cette terre, dont la fécondité appelle de plus nombreux habitans, pourrait servir encore d'asyle à de nouvelles colonies grecques, si la fortune, complice des cabinets, ne laissait enfin aux citoyens de la Grèce d'autre alternative que la fuite ou l'esclavage.

L'histoire de la colonie grecque se trouve déjà dans la plupart des histoires de Corse, et l'on a imprimé à Cagliari, en 1780, une brochure intitulée : *Anecdote historique de la colonie grecque établie dans l'île de Corse en* 1676; par M. L. B. D. V. (*le Bègue de Villiers*). L'auteur de cette anecdote, remontant jusqu'au XIe siècle, fait le récit de la fuite d'un des fils de l'empereur Alexis Comnène, et de son établissement à Vitilo, en Morée. C'est ce prince dont prétendent descendre les *Stephanopoli*, qui furent les chefs de l'établissement fait en Corse. Le récit de M. le Bègue de Villiers, tiré, dit-il, de manuscrits qui existent entre les mains des Grecs de Corse, ressemble assez bien à un roman, jusqu'à l'époque du départ de la colonie, et le nouvel auteur a bien fait de ne le suivre qu'à compter de l'année 1676. Quoiqu'il ne cite point cet ouvrage, il est probable qu'il ne lui est pas inconnu.

Le précis historique sur la Corse offre à peine une esquisse légère des annales de ce pays. L'auteur est tellement succinct dans le récit des faits qu'il ne nomme pas même le roi Théodore, et ne dit pas un mot de l'occupation anglaise en 1794. Nous ne lui ferons pas un reproche de cette extrême brièveté, que son titre annonce, il nous suffit de le mentionner ici; mais nous pourrions désirer plus d'exactitude : soit lorsqu'il donne pour incontestable un fait très-contesté, la donation de la Corse au saint-siége par les rois de France; soit lorsqu'après avoir dit que *la Corse a produit les plus fortes têtes que la nature ait jamais organisées*, il nomme seulement *Paoli* et M. *Pozzo di Borgo*, et passe entièrement sous silence le seul homme dont sa phrase pût faire naître l'idée. Il y a dans cette omission affectée quelque chose d'assez étrange.

La meilleure partie de l'ouvrage est celle qui traite de l'état actuel de la Corse, où l'auteur montre que cette île pourrait acquérir un assez haut degré de prospérité, si l'on s'occupait surtout d'y introduire le travail, au moyen de migrations qui offriraient le double avantage de féconder un sol inculte, et d'éveiller l'industrie chez une population encore inactive. Il propose d'y faciliter l'établissement de colonies de Français, ou de créoles de Saint-Domingue, ou de Grecs. Les réflexions de l'auteur sur ce point nous ont paru fort sages; toutefois,

nous conseillons aux Grecs d'achever l'affranchissement de leur pays avant de songer à venir défricher la Corse.

Entre les deux opuscules dont nous venons de rendre compte, l'auteur a placé ses *réflexions sur l'état actuel de la Grèce.* Il invite la France à secourir cette malheureuse contrée; mais nous ne savons pourquoi il ne parle que de l'indépendance du Péloponèse : la Grèce tout entière doit être affranchie. Nous ne sommes pas non plus de son avis, lorsqu'il affirme que « le haut caractère de la médiation de la France est encore fortifié par le souvenir récent des actions de ses guerriers qui tranquillisèrent l'Espagne. » Cette tranquillité que nous avons donnée à l'Espagne doit faire peu d'envie à la Grèce ; cet exemple est d'un funeste augure, et notre auteur n'a pas fait preuve d'adresse en le rappelant ici. En général, ces réflexions sont vagues et communes, il y a plus de phrases que d'idées. Mais la dernière moitié de la notice sur la Corse présente, nous le répétons, des vues utiles, et mérite d'être lue. M. A.

314. — * *Biographie universelle, ancienne et moderne*, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus et leurs crimes; ouvrage entièrement neuf, rédigé par *une Société de gens de lettres et de savans.* T. XLV et XLVI. Paris, 1826; L.-G. Michaud, libraire-éditeur, place des Victoires, n° 3. 2 vol. in-8° de 596 et 608 pages. Cet ouvrage doit être composé de 50 volumes, formant vingt-cinq livraisons. Prix de la livraison, papier carré fin, 16 fr.; grand raisin fin, 24 fr.; vélin superfin, cartonné à la Bradel, 48 fr.

Ces deux volumes forment la *vingt-troisième livraison* d'un vaste recueil qui doit, même avant d'être terminé, une réputation européenne à l'intérêt du sujet, à l'étendue du plan et au mérite de ses rédacteurs, choisis parmi les savans et les hommes de lettres les plus distingués de la France. Parmi les articles remarquables de cette nouvelle livraison, nous citerons les suivans : Mme *de Tencin*, par M. Auger; *le Tasse*, par MM. de Angelis et Miger; *Tasman*, par MM. Eyriès et Rossel; *Tassoni*, par M. Noel; *Térence*, par M. Daunou; l'abbé *Terray*, par M. Du Rosoir; *Timon*, *Themistius*, par M. Leclerc, *Toricelli*, par M. Biot; *Tibulle*, par M. Naudet; *Thompson*, par M. Walckenaer; *Tibère*, par M. Villemain; *Théodore Prodome*, moine grec, par M. Boissonnade; *Tronçon Du Coudray*, par M. Lesourd; *Sainte-Thérèse*, par M. Gley; *Tournefort*, par M. Duvau; *Toussaint-Louverture*, par M. de Beauchamp, etc. etc.

Nous consacrerons quelques articles étendus, dans notre section des *Analyses*, à cette belle et importante collection, qui nous fournira l'occasion de passer rapidement en revue les travaux scientifiques et littéraires des différentes nations, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, et de rattacher ainsi les souvenirs des tems passés et des grands écrivains qui ne sont plus, à nos *archives de la littérature et de la civilisation modernes*, où nous recueillons avec soin et impartialité les travaux des auteurs contemporains. La *Biographie universelle*, bien différente de beaucoup d'ouvrages écrits sous l'influence de l'esprit de parti ou de coterie, qui ont offert sous des titres analogues, sauf quelques rares exceptions, des arsenaux de diffamations et de calomnies, mérite d'occuper une place honorable dans toutes les bibliothèques, où elle supplée à un très grand nombre d'ouvrages, sans qu'aucun ouvrage puisse la suppléer. M. A. J.

315. — * *Biographie universelle et portative des contemporains*, ou Dictionnaire historique des hommes célèbres de toutes les nations, morts et vivans; ouvrage entièrement neuf, contenant plus de trois mille notices qui ne se trouvent pas dans les biographies précédentes, en *un seul volume* in-8°, orné de 250 portraits. 13e, 14e, 15e, 16e et 17e livraisons. Paris, 1827; au bureau de la Biographie, rue S.-André-des-Arcs, n° 65. 5 livraisons in-8°; prix de la livraison, 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 479.)

Nous avons déjà signalé ce recueil comme la meilleure des biographies des contemporains qui aient encore été publiées; nous avons aussi fait remarquer l'impartialité consciencieuse des auteurs qui ont senti toute la difficulté de leur tâche, dont le but est de transformer des hommes vivans en personnages historiques. Les dernières livraisons que nous annonçons l'emportent encore sur les premières; et l'on ne saurait trop louer le bon esprit qui dirige des rédacteurs auxquels nous aimons d'autant plus à rendre justice qu'ils ne nous sont point connus. Ainsi, ne sachant à qui reviendront nos éloges, par exemple, pour les articles *Carnot* et *Catherine* II, on ne pourra supposer qu'ils soient dictés par quelque prévention favorable envers celui qui en enrichit le recueil où l'on en trouve beaucoup d'autres du même mérite. La vie du Caton français est racontée avec fidélité, et l'on a su y résister au style d'enthousiasme qu'il eût été naturel d'employer pour parler d'un tel homme, mais qui ne doit jamais être celui de l'histoire. Il suffit d'exposer les actions d'un si grand citoyen pour le louer convenablement. Le couplet suivant d'une chanson qui fut composée

en Belgique, au tems des proscriptions, en dit plus qu'un long panégyrique :

Quel est celui dont la patrie
Avec orgueil cite le nom?
Qui de Vauban eut le génie
Et l'âme fière de Caton;
Qui, pur comme la vertu même,
Monta jusques au rang suprême,
Et, pur comme elle, en descendit?
C'est un proscrit, c'est un proscrit.

Nous signalerons, au sujet de ce mot *proscrit*, une erreur dans l'article qui termine la dernière des livraisons de l'ouvrage que nous annonçons. L'estimable littérateur dont il y est parlé ne fit jamais partie « de la liste additionnelle qui s'appelait des *trente-huit.* »

Quant à l'article *Catherine II*, que nous avons indiqué comme très-saillant, nous remarquerons combien les réputations historiques, surtout quand il est question de têtes couronnées, doivent inspirer peu de confiance; mais aussi, quel est le pouvoir d'une plume, comme celle de Voltaire, qui fit une héroïne de la meurtrière de Pierre III. La correspondance du philosophe de Ferney fut pour celle de Catherine ce que les os d'Elisée furent pour ceux des morts qui pour leur bonheur se trouvèrent inhumés à côté de lui. La postérité, si l'on peut appeler ainsi une trentaine d'années qui s'est écoulée depuis la mort de l'impératrice Catherine, eût consacré peut-être le titre de *mère des Russes* que la servilité lui fit décerner par ceux mêmes qu'elle méprisait, spoliait et tyrannisait de toutes les manières, dans un siècle où tout ne se fût pas tôt ou tard imprimé. La Frédégonde du XVIIIe siècle est enfin appréciée ce qu'elle valut. Avis aux puissans de l'époque dont la popularité ne s'etend pas au-delà du cercle de leurs courtisans.

B. DE ST-V.

316. — *Vie de saint Charles Borromée*, traduite et abrégée du latin du P. BASILICAPETRI, par *A.* CAILLOT. Paris 1825; Boiste, rue de Sorbonne, n° 12. In-12, avec gravure; prix, 3 fr. 50 c.

Une considération particulière, tirée du nom même de Charles, a déterminé cette traduction de l'ouvrage, estimé en Italie, de Basgapé, ou Basilicapetri. Disciple du laborieux archevêque de Milan, avant d'être évêque lui-même, il avait connu toutes les particularités de la vie de Charles Borromée, dont la conduite fut respectable sous divers rapports, mais

dont le zèle pour le maintien ou l'extension de ce qu'il regardait comme les droits de l'église, l'engagea dans une lutte assez peu édifiante contre l'autorité des lieutenans de Philippe II. A l'âge de 22 ans, et avant d'être prêtre, Charles, neveu de Pie IV, était archevêque et cardinal, et il n'en aimait pas moins à lire Épictète. Non content d'accumuler, dit le biographe, les abbayes et les dignités sur la tête de son parent, le pontife y ajouta des revenus considérables qui mirent Charles en état d'adopter un genre de vie presque aussi fastueux que celui d'un souverain. Quelque tems après, la santé du jeune prélat s'altéra; il réforma sa manière de vivre, il proscrivit la danse, il fut grand-pénitencier et légat *à latere;* enfin, il montra beaucoup d'activité au concláve pour l'élection de Pie V. Charles était vigilant; des inspecteurs secrets l'informaient de ce qui se passait dans les séminaires, et il allait lui-même confisquer dans les bibliothèques publiques de Milan les livres qui lui déplaisaient. Durant la peste qui, en 1576, fit périr dans cette ville seule environ 50,000 personnes, la conduite de Charles fut plus conforme au véritable esprit de l'épiscopat. C'est surtout à ces détails personnels, pour ainsi dire, que s'est attaché Basilicapetri, jugeant, par exemple, que, pour l'intervention de l'archevêque au concile de Trente, on pouvait consulter les actes même du concile. Ces sortes d'omissions paraissent judicieuses, et le traducteur a bien fait aussi de retrancher partout ce qui serait maintenant d'un foible intérêt, même pour les ecclésiastiques. S.

317. — * *Notice sur les Nuraghes de la Sardaigne*, considérés dans leurs rapports avec les résultats des recherches sur les cyclopéens ou pélasgiques, par M. Petit-Radel, de l'Institut de France, etc. Paris, 1826; Delaforest, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7. In-8° de 148 p., avec des planches lithographiées; prix, 3 fr. 50 c.

Les recherches que M. Petit-Radel a faites sur les plus curieuses de toutes les antiquités que présente la surface du globe, ont pour date le commencement du siècle. Depuis, il ne les a pas discontinuées, et l'on peut se promettre pour résultat un travail qui jettera un jour tout nouveau sur les faits de la période *héroïque* des nations anciennes, presque toujours confondus jusqu'ici avec les traditions mythologiques, c'est-à-dire enveloppés d'épaisses ténèbres. Dès 1810, le savant rapporteur de la commission chargée d'examiner les progrès des sciences historiques depuis 1789, s'exprimait en ces termes, au sujet des travaux de M. Petit-Radel : « Il a le premier conçu l'idée de faire distinguer dans les diverses

constructions, ou plutôt substructions, des murs des villes antiques, quelles sont les parties anciennement ruinées qu'on doit regarder comme appartenant aux époques des fondations primitives de ces villes. Partant du principe que des constructions faites dans des systèmes absolument opposés et exclusifs doivent appartenir à des colonies différentes, il montre que ces ruines, formées comme on l'a dit de polyèdres irréguliers et sans ciment, attribuées jusqu'alors par tous les antiquaires, soit aux Étrusques, soit aux Romains, soit même aux Goths et aux Sarrasins, sont les mêmes *constructions cyclopéennes, qui ont été décrites par les écrivains grecs*, et dont l'origine remonte incontestablement à la plus haute antiquité : d'où il conclut que ces constructions étant semblables et dans les assises inférieures des murs des plus anciennes villes de la Grèce et dans celles des murs des plus anciennes bourgades de l'Italie, il doit s'ensuivre que plusieurs de ces monumens furent l'ouvrage des antiques dynasties auxquelles les anciennes traditions recueillies par Denys d'Halicarnasse attribuent la civilisation primitive de ces contrées (p. 131). »

La découverte de M. Petit-Radel a trouvé des opposans et des apologistes, et il semble véritablement qu'elle doit sortir victorieuse de cette lutte. L'auteur a reconnu lui-même, dans ses voyages en Grèce ou en Italie, un grand nombre de ces constructions qui n'ont point d'analogues dans notre pays. Partout elles offrent les mêmes caractères; partout aussi, les traditions nationales en font remonter l'origine au berceau du monde. Les observations de divers voyageurs viennent à l'appui de celles que M. Petit-Radel avait faites par lui-même. Le point essentiel qu'il a cru pouvoir établir, c'est que ces constructions *cyclopéennes* ou *pélasgiques* sont antérieures aux constructions étrusques, phéniciennes, etc., et que les unes et les autres offrent des caractères fort distincts.

La notice que nous annonçons ici est plus spécialement destinée à démontrer que les *nuraghes*, monumens si extraordinaires de l'île de Sardaigne, ne sont autres que des restes des constructions cyclopéennes ou pélasgiques. Cette opinion, au surplus, avait déjà été émise dans ce Recueil par un de nos collaborateurs (voy. l'analyse des ouvrages de MM. Mimaut et de la Marmora sur la Sardaigne, par M. *Amaury* Duval, *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 346), et c'est ce qui nous dispense d'ajouter rien de plus. La description des nuraghes et la représentation fidèle qu'en offrent les planches sont fort curieuses. L'imagination est frappée à l'aspect de ces travaux bizarres des plus anciennes tribus qui ont peuplé le monde. P. A. Dufau.

Littérature.

318. — * *Atlas historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, des sciences et des beaux-arts*, d'après la méthode et sur le plan de l'Atlas de *A. Lesage* (M. de Las Cases), et propre à former le complément de cet ouvrage, par *A.* Jarry de Mancy, ancien élève de l'École normale, professeur d'histoire de l'Académie de Paris. Paris, 1827; Jules Renouard. L'ouvrage se composera de 25 tableaux : 4 tableaux ont déjà paru; prix de chaque livraison de 2 tableaux, 8 fr. (voy. *Rev. Enc.*, t. xxxi, p. 493).

L'art de vivre s'améliore sensiblement dans le monde actuel; il s'en faut bien que l'art de s'instruire et d'instruire les autres fasse les mêmes progrès, quoique les moyens ou les objets d'instruction se multiplient sans cesse autour de nous. Cette abondance de ressources ne fait pas à la société tout le profit qu'on en pourrait attendre, à beaucoup près. Les faits et les découvertes s'accumulent, les livres nous encombrent, les branches du savoir se subdivisent chaque jour en mille rameaux divers. Pour ceux qui coopèrent activement au progrès de chaque partie, cette subdivision, qui a quelque analogie avec celle de la propriété libre, offre peu d'inconvéniens. Il n'est pas à craindre qu'elle amène des spécialités trop étroites, non plus que la propriété divisée, des fractions trop menues, parce que le principe de recomposition et d'extension nouvelle opère, dans l'un comme dans l'autre cas, à côté du principe de décomposition. Mais, pour la masse du public, pour ce qui intéresse l'éducation et les études générales, cette indigeste accumulation de matières historiques, littéraires, scientifiques, a véritablement quelque chose d'effrayant. Chaque jour, quelque partie de ce qui formait autrefois le fonds d'un bon cours d'études, selon les Rollin et les Fleury, en est détachée, soit pour suivre le tourbillon du siècle sous des formes toutes nouvelles, soit pour tomber dans l'oubli de l'arriéré. Un livre nouveau chasse un autre livre, plus ancien, et souvent plus solide, plus réellement *neuf:* et combien d'écrivains remplis de sens et de mérite du xvie, du xviie siècle, sont ainsi mis à la réforme!... Mais, qui a le tems de songer à eux? Moins limités, moins solitaires aujourd'hui, les écrivains ont peut-être moins de valeur individuelle; mais ils offrent plus d'intérêt, comme représentans du monde intellectuel moderne dont l'horizon s'est tant agrandi, ainsi que celui du monde politique et commercial. Qu'arrive-t-il? C'est qu'on ne connaît assez bien ni ces derniers ni leurs devanciers. Ceux-ci restent trop loin : les autres nous prennent de trop court; ils semblent ne faire que passer; la critique

trouve à peine le tems de les lire, de les classer et de leur assigner des rangs. Enfin, un poëme épique est plus tôt mort aujourd'hui, qu'un sonnet du temps de Benserade. Aussi, l'attention, dissipée de la sorte, donne-t-elle lieu à d'étranges ignorances. Rien n'étant ordonné, rien ne reste : car, dans l'esprit comme dans un ménage, on ne retrouve au besoin que ce qui est à sa place.

De là, le besoin des méthodes de réduction, de récapitulation : le succès des résumés bien faits, et la nécessité d'adapter à l'instruction générale l'art perfectionné des formes compendieuses, à l'aide desquelles chaque titre de nos connaissances, dussent-elles ne se réduire qu'à des titres, vienne du moins se ranger à sa place dans notre mémoire, et y former une case où puisse être déposée sans confusion chaque nouvelle acquisition que le hasard nous procure. Et si ce travail est bien fait, il se trouvera que les esprits les plus cultivés comme les plus ignorans en sauront faire leur profit. On ne sait rien qui ne puisse être utilement comparé à quelque autre connaissance antérieure ou collatérale : de même que nul ne sait sa généalogie de manière à n'avoir rien à apprendre de ses aïeux, de ses cousins et de ses alliés.

M. Jarry de Mancy semble avoir conçu, dans toute leur importance, les idées que nous venons de développer. Frappé du succès d'un ouvrage dont la vogue, toujours la même depuis près de vingt ans, surpasse les prétentions ordinaires des plus utiles travaux, nous voulons parler de l'Atlas historique de M. de Las Cases, M. Jarry de Mancy a conçu l'entreprise hardie d'une sorte d'encyclopédie littéraire et scientifique, soumise aux mêmes procédés synoptiques, synchroniques, et généalogiques que M. de Las Cases a su appliquer si heureusement à l'histoire proprement dite. Le projet est vaste sans doute : il ne s'agit de rien moins que de lever le plan de tous les travaux de l'esprit humain. Mais l'ardeur laborieuse de M. de Mancy, et son intelligence des secrets les plus ingénieux de la méthode qu'il s'est appropriée, secondé par les encouragemens de son noble devancier, lui promettent de voir arriver à sa fin cet immense travail. Voici quelles en seront les divisions : 1° *Histoire des langues:* Un tableau comprenant la *Mappemonde des langages humains ;* pourquoi n'en peut-on déterminer encore la *généalogie* complete? Mais enfin on les peut classer par familles, par groupes, et c'est ce qu'a fait l'auteur de la manière la plus instructive et la plus intéressante, dans ce tableau qui est déjà publié.— 2° *Littératures anciennes.* Cette partie comprendra des tableaux séparés pour les littératures

orientales; — *Grecque*, tableau prêt à paraître; — *Latine*, déjà publié; nous en reparlerons en particulier, ainsi que des autres déjà en lumière; — *Ecclésiastique*, nous ne demanderons pas à M. de Mancy s'il n'entend donner, comme il est probable, que l'église ou les églises chrétiennes; en ce cas, il se trouverait omettre une matière riche et piquante, je veux dire la littérature des cultes non chrétiens et en général le tableau des religions de toute espèce, qui, par leur rôle dans l'histoire de l'esprit humain, mériteraient peut-être d'être placées à côté du tableau des langues et de celui des gouvernemens. Mais l'auteur a déjà bien assez à faire : revenons au plan de son Atlas des littératures, plutôt que de l'en détourner.—3° *Littératures modernes*. Cette classe comprendra deux divisions, l'une consacrée à la *littérature française*, l'autre aux *littératures étrangères*. Nous aurons d'abord, pour la France, des tableaux littéraires du *moyen âge*; — du *siècle de François* Ier; — *de Louis XIV*; — *de Louis XV*; — des époques réunies de *la révolution*, de *l'empire*, et de la *restauration*, — enfin, un tableau historique des *Académies*. Ce dernier déjà publié est très-piquant et très-curieux; c'est le chapitre amusant de l'ouvrage, et il ne laisse pas de suggérer, comme les autres, une foule de réflexions et de rapprochemens sérieux. Il est seulement à regretter qu'il se borne à l'histoire de l'Académie française et de celle des inscriptions. — Pour les peuples étrangers, nous aurons des tableaux de littérature *italienne*; — *espagnole et portugaise*; — *allemande*; —*anglaise*; —*littératures du Nord*, *etc.*—4° *Sciences*. Cette branche sera partagée comme il suit : *Droit ancien et moderne*; — *sciences mathématiques et physiques*; — *médecine*; — *géographie et voyages*. Ce dernier tableau vient de paraître, et il offre une réunion de renseignemens qu'on ne pourrait trouver ailleurs sans de grandes fatigues; on y peut admirer, sous les alignemens et les chiffres resserrés de ces colonnes, la conscience de l'auteur et la patience qu'il a mise à ménager celle des savans dans leurs recherches. En même tems on y retrouve cette même étendue d'horizon qui convient aux esprits élevés et spéculatifs.—5° La dernière partie sera consacrée aux *Beaux-Arts*, savoir : *architecture et sculpture*; — *peinture et arts du dessin*; — *musique sacrée et profane*. Enfin, une *Table générale alphabétique* renverra tant d'objets et de noms divers à leurs cadres respectifs; de sorte que l'ouvrage entier offrira en même tems les avantages d'un dictionnaire et d'un tableau universels encyclopédiques. D'après l'intérêt avec lequel nous voyons accueillies du public les diverses parties déjà publiées, nous ne pouvons douter que l'ensemble n'en soit

dignement apprécié, lorsque toutes ces imposantes proportions seront remplies avec le même soin et dans le même esprit.

V — G — R.

319. — * *Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du docteur* YOUNG *et de M.* CHAMPOLLION, *avec quelques découvertes additionnelles qui le rendent applicable à la lecture des noms des anciens rois d'Égypte et d'Éthiopie ;* par M. *Henry* SALT, consul général de S. M. Britannique en Égypte; traduit de l'anglais et augmenté de notes, par M. L. DEVÈRE, capitaine au corps royal d'état-major, etc. Paris, 1827; Bobée et Hingray, rue Richelieu, n° 14. In-8° de VIII et 70 p. et 6 planches lithographiées; prix, 9 fr.

Le système graphique des anciens Égyptiens, sur la connaissance duquel devait reposer la révélation entière de l'archéologie de ce peuple, après avoir résisté aux recherches les plus opiniâtres, et donné lieu aux plus grands écarts d'imagination, paraissait devoir à jamais rester ignoré, lorsque M. Champollion jeune parvint à dévoiler successivement les mystères dont l'antique Égypte demeurait enveloppée. A la faveur de son alphabet phonétique, et avec une connaissance suffisante de la langue copte, on peut aujourd'hui, sinon traduire mot à mot, du moins saisir le sens général de la plupart des inscriptions égyptiennes. Par les savantes investigations de M. Champollion, la chronologie des Pharaons se trouve presque rétablie; l'époque de la construction ou de la restauration des principaux édifices dus à ces monarques et à leurs successeurs, est exactement déterminée, et le voile qui couvrait la théogonie égyptienne est presque entièrement levé.

Dans l'état actuel de la science, chaque observation enrichit son domaine, et l'on doit accueillir avec empressement tous les faits qui peuvent ajouter à l'heureuse découverte de M. Champollion ou confirmer l'authenticité de ses résultats; l'essai de M. Salt remplit cette dernière condition.

Bien que la doctrine des hiéroglyphes phonétiques de M. Champollion fût généralement adoptée, quelques personnes encore se refusaient à l'évidence de ses démonstrations, et M. Salt lui-même avait contre ce système *un préjugé décidé* (ce sont ses propres paroles), lorsque la lettre à M. Dacier (voy. *Rev. Enc.*, t. XVI, p. 226), parvint en Égypte. M. Salt fit alors l'application de l'alphabet phonétique aux monumens originaux qu'il était plus que tout autre à portée d'étudier, et ses observations confirmèrent en tout point la vérité des principes que M. Champollion avait établis. M. Salt, revenu de son erreur et convaincu, ainsi que M. Champollion, que l'al-

phabet phonétique pourrait s'appliquer aux noms des plus anciens souverains de l'Egypte, fut conduit par ses recherches, non-seulement à lire des cartouches royaux jusqu'alors inconnus, mais encore à trouver des caractères homophones nouveaux, à reconnaître les noms de plusieurs divinités égyptiennes, et à déchiffrer des inscriptions inédites. L'essai de M. Salt prenait, dès-lors, rang parmi les écrits les plus importans de ce genre, lorsque, par une circonstance fâcheuse pour un auteur, il fut sur le point de renoncer à sa publication. En effet, tandis que M. Salt, en Égypte, arrivait par un chemin qui lui était particulier à ces nouvelles découvertes, on connaissait, en Europe, le *Panthéon égyptien* et le *Précis du système hieroglyphique* de M. Champollion *jeune* (V. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 462), ouvrages dans lesquels étaient déjà consignés les mêmes observations et les mêmes résultats; le savant français avait donc le mérite de la priorité.

Toutefois, il ne peut être que très-agréable à ces deux savans de trouver une coïncidence aussi remarquable entre les résultats auxquels ils sont parvenus, quoique placés à une si grande distance l'un de l'autre et sans communication entr'eux. Cette circonstance fournit la preuve la plus forte de la solidité des bases sur lesquelles M. Champollion a établi son système, et c'est principalement pour en convaincre les personnes qui ont encore quelques doutes, que M. Salt s'est décidé à publier son essai. Cet écrit renferme quelques erreurs; l'auteur n'est pas toujours d'accord avec M. Champollion; mais les différences qui existent ont été indiquées, et les erreurs redressées avec soin dans les notes du traducteur, M. Devère, qui mérite de grands éloges. Nous ne pouvons trop recommander cet écrit aux amis de l'archéologie égyptienne.

L'essai de M. Salt, qui parut en Angleterre en 1825, y est fort rare, et la traduction n'en a été tirée en France qu'à 300 exemplaires. L'Hôte.

320. — *Observations grammaticales sur quelques passages de l'Essai sur le Pali, de MM. E. Burnouf* et *Lassen*; par *E.* Burnouf. Paris, 1827; Dondey-Dupré, père et fils. In-8° de 30 p.

Cette brochure est la suite et le complément de l'*Essai sur le Pali*, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXII, p. 764).

321. — * *Œuvres complètes* de M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, membre de l'Académie française; 5e et 6e livraisons, comprenant les volumes XVII et XXIII, XIX et XX. Paris, 1826. Ladvocat, 4 vol. in-8°; prix de la livraison, 15 fr. (voy. *ci-dessus*, p. 132).

Le tome XVII renferme, outre plusieurs préfaces, l'examen des *Martyrs*, les six premiers livres de ce poëme, et les notes qui s'y rapportent. — Le tome XXIII se compose des *opinions* et *discours politiques* du noble pair, jusques et y compris l'opinion qu'il prononça, dans la séance du 26 avril 1825 (le texte indique ici, par erreur, l'année 1826), pour demander le rejet de la loi qui a établi le trois pour cent. Ces discours sont accompagnés de documens justificatifs. Les XIXe et XXe volume contiennent le poëme ou roman des *Natchez*, qui paraît aujourd'hui pour la première fois. — Nous consacrerons bientôt un second article aux œuvres de M. de Châteaubriand. En attendant, nous croyons devoir faire remarquer que cette belle entreprise littéraire se poursuit avec autant d'exactitude que de succès. Θ

322. — * *Le Flibustier*, poëme en trois chants, par M. Poirié Saint-Aurèle, auteur des *Veillées françaises*. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-18; prix, 3 fr.

. . . . *Rerum novus mihi nascitur ordo.* Virg.

Telle est l'épigraphe un peu ambitieuse de l'ouvrage que nous annonçons. M. Poirié Saint-Aurèle va-t-il nous présenter ce *nouveau* tant désiré, et qui promet à notre littérature vieillie une seconde ère de gloire? Pour l'exécution de ce projet, l'auteur nous transporte sur la mer des Antilles, et nous montre, dans l'île de la Tortue, des brigands originaires de France, qui, à force de courage ou de brutalité, parviennent à prendre un rang parmi les puissances maritimes du XVIIe siècle. Ces brigands sont les *Flibustiers*, dont les exploits et les crimes rappellent ces pirates de Genséric, qui, interrogeant leur terrible maître sur le but de leurs voyages, n'en obtenaient que ces paroles : *Suivez la direction des vents, ils vous conduiront sur une côte dont les habitans ont mérité le courroux de Dieu.*

Une *Notice sur les Flibustiers* précède les chants consacrés à ces pirates célèbres, et les fait mieux connaître que le poëme : c'est un résumé historique, sans lequel les vers de M. Poirié Saint-Aurèle seraient fort souvent inintelligibles.

Le poëme commence par un chant de combat et de victoire que font entendre les Flibustiers, luttant de courage avec les guerriers d'une frégate espagnole :

« Victoire aux Flibustiers! Le sang des Castillans
Ruissèle en flots impurs de nos poignards *brillans;*
Les ossemens croisés sont le sceptre des ondes,
Et le nom de Montbars la terreur des deux mondes... »

Dans le troisième vers, on entrevoit une imitation de celui que Le Mierre appelait *le vers du siècle :*

Le trident de Neptune est le sceptre du monde (1).

Mais, qu'est-ce donc que ces *ossemens croisés ?* Pour le savoir, il faut lire les notes mises à la fin de l'ouvrage ; elles donnent le mot de l'énigme. Toutefois, après l'explication officieuse, on demandera quelle analogie des *ossemens croisés* peuvent avoir avec un sceptre, surtout lorsque ces ossemens sont brodés sur un drapeau qu'on ne déploie qu'au moment du carnage. J'espère qu'on me pardonnera cette critique de détail, parce que ces *ossemens croisés* ont suspendu ma lecture dès le troisième vers. Est-il nécessaire de faire remarquer que le verbe *sont* ne pouvant se rapporter à ces mots : *le nom de Montbars*, le quatrième vers n'a point de sens ?

Les Flibustiers sont victorieux. Ils font de nombreux prisonniers parmi lesquels est la belle et fière Espagnole Marina que son oncle conduisait à Cusco, où elle devait épouser *le beau Fernand.* Montauban, le chef de ces bandits, envoie l'Olonnois, un de ses meilleurs soldats, demander la rançon de la prisonnière qu'il fait garder près du camp. Montbars, le *héros de la flibusterie*, devient épris de Marina : il tente de l'enlever; mais le père Saint-André, anachorète en grande vénération chez les Flibustiers, arrache la victime des bras du ravisseur. Montbars, consumé de honte et de chagrin, va s'asseoir sous un mancenilier, arbre dont l'ombre donne la mort. Heureusement, Gengis-Kan, le chien du héros, inquiet du sommeil de son maître, et voyant un énorme serpent qui présente un nouveau danger, fait partir, *en trépignant*, le fusil de Montbars. Le flibustier s'éveille, et revient auprès de ses compagnons. On annonce l'arrivée de Fernand ; et, lorsque la belle Espagnole se prépare à lui témoigner sa joie, elle voit rouler à ses pieds la tête de son amant, assassiné par Montbars. Voilà l'analyse du poëme intitulé *le Flibustier*, mais qui pourrait également avoir pour titre *les Flibustiers.* Il faut ajouter que Marina se perce le cœur, et que l'assassin est tourmenté par les remords, qui ne l'empêchent point de songer à sa fortune.

Des épisodes, des digressions et surtout des descriptions concourent à former trois chants d'un sujet qu'on aurait pu

---

(1) *Le Commerce*, poëme, par Le Mierre. On sait que Rivarol appelait ce vers le *ver solitaire*.

traiter en quinze ou vingt pages. Mais ces hors-d'œuvre sont ce qu'on trouve de meilleur dans le poëme. On remarque la description d'un ouragan : sans être un chef-d'œuvre de style, elle renferme quelques beaux vers. L'on applaudit, dans le second chant, au tableau, non moins original que bien peint, où l'on voit les Flibustiers rendre grâce à la Vierge Marie de leurs sanglans exploits. Ce fragment mérite les plus grands éloges : nous ne le présenterons point ici, parce que plusieurs journaux littéraires se sont empressés de l'offrir à leurs lecteurs. Nous allons extraire les vers dans lesquels le farouche Montbars exprime ses remords, après l'assassinat de Fernand.

« Ainsi j'ai surpassé les plus *grands* meurtriers,
Puisque j'ai *fait frémir* même les Flibustiers !
Un *enfant!* une femme ! Ah! ma main fut *cruelle!*
Que cette nuit est longue ! O Montbars ! qui m'appelle?
Quoi! toujours cette tête ! Eh bien ! le crime *est fait.*
Suis-je donc le premier qui commit un forfait?
Verrai-je pour moi seul se troubler la nature,
Et les morts en lambeaux quitter leur sépulture?
Comme un globe de feu, sinistre et vagabond,
Cette tête voyage et flotte sur mon front...
Ciel ! où fuir ? ou cacher les *frayeurs* de mon âme?
Dieu ! que vois-je à mes pieds ! C'est le corps d'une femme.
De spectres ranimés un peuple révolté
A-t-il de son sommeil rompu l'éternité?
O morts, répondez tous : êtes-vous mon *ouvrage?*
Retournez, retournez sur l'infernale plage.
Si vous avez perdu la route de l'enfer,
Entrez tous en mon cœur, c'est là qu'il est ouvert. »

Ce poëme décèle quelquefois le talent poétique; l'auteur peut puiser à la source du nouveau; il peut même puiser à la source du vrai, ce qui, en définitive, vaut mieux encore. Mais il faut qu'il étudie l'art si difficile de la composition, et qu'il donne plus de pureté à son style.

Les notes qui accompagnent ce poëme sont curieuses. M. Poirié Saint-Aurèle, habitant de la Guadeloupe, sollicite l'intérêt de la France en faveur de ses colonies. Ces pages sont dictées par le cœur : l'auteur cherche à émouvoir ceux qu'il ne peut convaincre. Il donne à M. de Chabrol, ministre de la marine, des éloges qui paraissent être l'expression de la reconnaissance des colons français de l'Amérique. BRÈS.

323. — * *Les cent jours*, et *Sainte-Hélène*, poëmes; par *Charles* MASSAS. Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-18 de 202 pages; prix, 4 fr.

Sans entrer dans le fond du sujet qui a dû naturellement

séduire une jeune imagination; sans retracer les circonstances presque fabuleuses du retour d'un proscrit qui, du sein de l'île où il est exilé par un arrêt solennel des potentats de l'Europe, revient comme en triomphe occuper l'un des premiers trônes du monde; sans anticiper enfin sur les relations et sur les jugemens de l'histoire qui expliquera les causes véritables de cet événement extraordinaire, nous aimons à reconnaître dans les deux poëmes que nous avons sous les yeux, les preuves d'un beau talent. On pourrait néanmoins y signaler aussi plusieurs négligences, des expressions hasardées et quelques vers prosaïques. L'auteur obéit aux plus nobles inspirations. Il rend compte dans une courte préface, des impressions qu'il a éprouvées et qui ont dicté ses vers. *Le départ de l'île d'Elbe*, *le Retour*, *Waterloo*, tels sont les sujets des trois chants de son poëme intitulé : *les Cent jours*. Il emploie un rhythme nouveau, des strophes égales, chacune de dix vers, et des vers de huit syllabes. Il prétend que « ce rhythme est favorable à la peinture d'une situation forte, d'une grande image, » et s'appuyant sur l'exemple donné par lord Byron, il justifie cette innovation par le succès.

Nous citerons cette strophe du second chant, *Le retour de Napoléon en France :*

Des Alpes il atteint le faîte;
« France, dit-il, reconnais-moi.
Tu peux frapper, voici ma tête,
Je suis désarmé devant toi.
Notre gloire expirait flétrie;
Ton nom même, ô belle patrie,
Ton nom pâlissait insulté;
J'ai réveillé l'aigle guerrière :
Soldats, voici votre bannière!
Peuples, voici la liberté! »

Le troisième chant est terminé par la strophe suivante : Napoléon, embarqué sur le vaisseau, son dernier asyle, voit s'éloigner de lui les rivages de la France et tous les prestiges de sa grandeur évanouie.

Mais par degrés ces douces rives
S'environnant d'épais brouillards,
Comme des ombres fugitives,
Disparurent à ses regards.
Il détourna son œil humide,
Et ne vit plus qu'un feu livide
Qui, brillant devant son vaisseau,
Sur un écueil battu de l'onde,

Lui montrait, au centre du monde,
Un geôlier, des fers, un tombeau.

Le poëme de *Sainte-Hélène*, composé dans un autre rhythme, offre aussi de grandes beautés, comme on peut en juger par cette strophe :

L'Amitié près de lui pensive et prosternée,
Plus touchante et plus tendre en ces tristes momens,
Lui cache de l'hymen la guirlande fanée,
Et dit les mots divins qui calment les tourmens.
O France! elle lui dit qu'en voyant sa poussière,
Quelques larmes aussi baigneront ta paupière;
Et qu'un jour promenant un regard étonné
Sur les grands monumens qui furent son ouvrage,
Les peuples d'un autre âge
T'absoudront *à jamais* de l'avoir couronné!

Une *Dédicace* en vers, adressée par l'auteur à sa mère, est un hommage touchant de sa piété filiale. Une circonstance, non moins honorable pour lui que pour plusieurs Lyonnais, ses compatriotes, qui ont voulu encourager son talent et lui donner des preuves de leur estime, c'est que l'ouvrage est imprimé au moyen d'une souscription qu'ils ont faite volontairement pour épargner au jeune poëte des dépenses et des embarras, peu compatibles avec sa situation personnelle. Puissent les écrivains qui entrent ainsi dans la carrière des lettres avec plus de talent que de moyens de fortune et d'influence, trouver, comme M. Massas, des appuis et des protecteurs qui s'empressent à seconder leur essor, sans leur imposer aucune condition qui gêne leur indépendance! M. A. J.

324. — * *La Villéliade, ou la prise du château Rivoli*, poëme héroï-comique, par Méry et Barthélemy. *Quinzième édition augmentée d'un chant.* Paris, 1827; Ambroise Dupont. In-8° de 144 pages, avec 14 vignettes dessinées par *Devéria*, gravées par *Thompson*; prix, 5 fr.

Nous avons rendu compte de ce poëme plein de verve et d'originalité (voy. *ci-dessus*, p. 580). Nous devons aujourd'hui dire un mot du chant que les poëtes ont ajouté aux quatre premiers; non pas, nous l'espérons du moins, pour se conformer à l'usage des poëtes épiques, comme ils le disent; mais parce qu'ils ont trouvé qu'il allait bien où ils le mettaient : nous avons assez d'imitateurs, sans qu'ils aillent en grossir la liste. Le nouveau chant, devenu l'avant-dernier, contient le récit des jeux que le ministre Villèle fait célébrer pour distribuer des prix. Le plus important de tous est celui où l'on tire

sur la charte à coup d'arquebuse. Salaberry est vainqueur dans le combat; car il la brûle, au moment où elle s'envole vers le ciel.

Que MM. Méry et Barthélemy ne se lassent point d'entretenir l'esprit public; nobles auxiliaires de MM. *Béranger*, *Delavigne* et *Viennet*, qu'ils prouvent que les muses nationales sont encore les premières de notre époque; qu'ils consacrent avec eux leurs chants à la liberté, et préparent les Français à se montrer dignes d'elle, dans quelque tems qu'elle vienne.

Il y aurait de l'injustice à ne pas parler des *vignettes*. Tout l'esprit, tout le sel de *la Villéliade* semblent y revivre; les traits durs et fortement prononcés des gravures en bois sont peut-être même un mérite de plus, ici où les figures devaient être chargées, comme les caractères le sont dans le poëme.

325. — *La France guerrière*, élégies nationales; par M. Gérard. Première livraison. Paris, 1827; Touquet. In - 8° de 29 pages; prix, 1 fr.

Après une dédicace à Béranger, qui est ce qu'il y a de mieux dans ce volume, *la France guerrière* nous offre trois élégies: *le Prologue*, *la Victoire*, *la Russie*. L'auteur, dans son prologue, nous entretient du patriotisme qui a inspiré ses vers; il s'écrie dès le commencement:

> Je ne suis plus enfant; trop lents pour mon envie,
> Déjà dix-sept printems ont passé dans ma vie.

Si M. Gérard n'est plus enfant, ce n'est pas du moins ce que prouvent ses vers; des mots et non des choses, voilà ce que l'on y trouve constamment. Sa poésie n'est qu'un bourdonnement continuel, où de grands noms se trouvent mêlés à une multitude de figures de rhétorique et de points d'exclamation.

Que nous lisions *la Victoire*, qui doit représenter la brillante carrière de Napoléon, depuis sa naissance jusqu'à ses premiers désastres; ou *la Russie*, qui nous retrace le tableau d'une grande catastrophe: c'est toujours la même incohérence dans les idées, la même exubérance dans les phrases. Quelques passages néanmoins annoncent le germe d'un talent qui s'est trop hâté de se produire, et souvent aussi un défaut de jugement qui tient à l'inexpérience et à l'ignorance. Comment peut-on, à dix-sept ans, décider en quelques vers les plus graves questions dont l'examen et la solution sont réservés à l'histoire et à la postérité? Écoutons notre novice publiciste célébrant le funeste triomphe de l'ambition de Bonaparte immolant d'un glaive parricide la liberté publique:

Brisant ces libertés, qui n'étaient *plus qu'un rêve*,
Sur le sceptre conquis il dépose son glaive;
La France à *lui s'enchaîne* et *grandit sous sa loi.*
Ainsi, jadis aux bords du Tibre,
Il fallait des *Brutus* avec un *peuple libre :*
Il fallut un *César* avec le *peuple-roi.*

L'auteur croit justifier ainsi, par un jeu de mots, le plus grand crime que puisse jamais commettre le citoyen d'un état libre; et continuant d'encenser son idole, il dit que Napoléon *voudrait étreindre la terre, dût-elle éclater dans ses bras; qu'il est l'image du dieu de la guerre; que son pied frappe la terre qui vomit des guerriers sous ses pas belliqueux; que son aigle arrache à la poudre le rameau sanglant du laurier, etc.*

Il y a loin sans doute de ce pathos aux vers du même poëte, que nous avons cités avec plaisir dans notre cahier de janvier (voy. *ci-dessus*, p. 255) : que M. Gérard y trouve la preuve qu'il faut au plus vite sortir de la fausse route où il s'est engagé. Qu'il préfère le naturel à cette déclamation insignifiante, dont nous n'avons que trop d'exemples. Qu'il ne se presse pas tant de publier ses vers; la loi sur la presse ne les tuera pas, comme il paraît le craindre, s'ils sont bons; et s'ils ressemblent à ceux de ses élégies, ils mourront bien sans elle. Au reste, si M. Gérard sent véritablement brûler dans son cœur l'amour sacré de la patrie, la satire dans laquelle il a déjà réussi, la satire, telle que nous l'ont laissée Juvénal et Gilbert, telle que deux jeunes poëtes l'emploient maintenant, est peut-être le genre de poésie le plus propre à réveiller le sentiment de la dignité nationale : qu'il médite bien sur le caractère de ce genre; qu'il s'attache à bien comprendre ce qu'il veut dire; qu'il évite l'enflure et s'exprime naturellement; alors, nous lui garantirons des succès durables. B. J.

326. — *Cantate sur les Grecs; considérations sur le droit politique, et proposition d'une croisade en faveur des Grecs*, par le comte de Franclieu. Paris, 1827; Delaunay. In-8° de 19 p.; prix, 1 fr. (Se vend au profit des Grecs.)

Après les productions de MM. *Béranger*, *Casimir Delavigne*, *Viennet*, *Saintine*, auxquels la cause de la Grèce a inspiré des vers dignes de la poétique contrée qui les inspirait, la cantate de M. de Franclieu sera peu recherchée : il faut l'avouer, l'auteur a été bien mal conseillé par son généreux enthousiasme, lorsqu'il a voulu s'emparer de la lyre du poëte. Quant à sa proposition d'une croisade en faveur des Grecs, puisse-t-elle être mieux accueillie! Mais, il faut l'espérer,

l'héroïque nation que M. de Franclieu voudrait arracher aux barbares qui la menacent, libre bientôt des troubles de la guerre, pourra faire respecter de l'Europe entière l'indépendance qu'elle ne devra qu'à ses seules vertus. I.

327. — *Les Veillées Russes*, par M. Héguin de Guerle. Paris, 1827; Féret, au Palais-Royal, galerie de Nemours. In-12 de 250 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Ce volume se compose d'un *Coup-d'œil sur la littérature russe*, qui occupe les pag. 1 à 39, d'une nouvelle en prose, imitée de *Joukovsky*, intitulée *le Bois de Marie*, et de treize morceaux empruntés à neuf poëtes différens, et sur lesquels six sont traduits en prose et sept sont imités en vers.

Les personnes qui veulent avoir une idée générale d'une littérature encore peu connue en Europe peuvent lire avec fruit le *Coup-d'œil sur la littérature russe*, dont elles sauront gré sans doute à l'auteur d'avoir fait précéder ses imitations. Nous devons cependant rectifier une assertion de M. Héguin, au sujet de l'*Histoire de Russie* par Karamsin : « Le seul regret (dit-il, p. 32) que l'on éprouve après avoir lu cette histoire, c'est que l'auteur, par des motifs qu'il ne nous appartient pas de juger, se soit arrêté à la mort de *Jean-le-Terrible*, en 1584. » Depuis la publication du t. IX de cette Histoire, qui s'arrêtait effectivement à l'époque mentionnée par M. Héguin, et dont nous avons annoncé, il y a long-tems, la traduction en français (voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 688), les t. X et XI, dus à la plume du même écrivain, et qui conduisent cette histoire jusqu'à la fin du règne du faux Dmitri (en 1606), ont paru et viennent à leur tour d'être traduits (1). Nous apprenons avec satisfaction à nos lecteurs que la mort du célèbre Karamsin n'arrêtera point la publication de cet ouvrage, et que l'empereur de Russie, aujourd'hui régnant, a témoigné le désir qu'un aussi beau monument historique et littéraire fût achevé sous ses auspices. Souhaitons que l'écrivain qui sera chargé de la continuation de l'*Histoire de Russie* ne soit arrêté par aucun obstacle dans cette noble tâche, et qu'il continue à la remplir avec cette indépendance et ce talent qui caractérisaient son prédécesseur.

La nouvelle qui suit, et qui occupe les trois quarts du volume, avait déjà paru en 1824, sous le nom d'*Ouslad*, ou *le Bois de Marie* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 455). Celui de nos collaborateurs qui en a rendu compte lui a reproché de manquer d'originalité et d'être trop française. « Le style de son traducteur,

---

(1) Paris, 1827; Bossange père.

ou de son imitateur, continue-t-il, contribue encore, par sa pureté et son élégance, à lui ôter tout air étranger. » Nous craignons que l'habile critique n'ait pas bien fait comprendre sa pensée; la pureté et l'élégance sont deux qualités qui ne sont à dédaigner dans aucun ouvrage, et qui ne sauraient nuire à la fidélité d'une traduction, à moins de supposer que, l'original manquant de ces deux qualités, le traducteur ne doive, avant tout, s'efforcer de les bannir de son style pour rester plus rigoureusement fidèle à son auteur. Or, je ne crois pas que M. H. P. ait eu le moyen de comparer la nouvelle même de Joukovsky, avec l'imitation qu'en a donnée M. Héguin, et nous pouvons l'assurer que les œuvres de cet auteur russe, placé par ses compatriotes dans le nombre des écrivains romantiques parce qu'il a surtout imité les poëtes allemands, ne sont dépourvues, du reste, ni de pureté, ni surtout d'élégance. Quant au reproche que le critique fait à cette nouvelle de manquer d'originalité et d'être trop française, il nous semble qu'il s'est trop hâté de conclure du général au particulier. Il est vrai que les traductions ou imitations du russe que l'on nous a données jusqu'ici ne portent pas un cachet d'originalité aussi prononcé qu'on pouvait s'y attendre. Mais, d'abord, il faudrait s'entendre sur ce mot d'*originalité*. Le cœur humain est partout le même; partout aussi les passions de l'homme sont les mêmes; elles se modifient seulement d'après les mœurs particulières à tel ou à tel peuple. L'écrivain qui se livre spécialement à l'étude du cœur humain et à la peinture de ses passions en général a donc pour domaine l'univers entier; et ses tableaux, pour être vrais, doivent être compris de tout le monde. Les spécialités sont réservées à celui qui s'occupe de descriptions locales, physiques ou morales, au naturaliste, au législateur, à l'historien, au peintre des mœurs enfin; mais, pour bien traduire leurs idées, il faut réunir à la connaissance parfaite de leur langue celle du sujet qu'ils ont traité. De la difficulté de remplir ces deux conditions indispensables a dû naître le grand nombre de mauvaises traductions dont nous sommes inondés. Si l'on joint à cette difficulté le penchant qui nous porte naturellement vers les idées dans lesquelles nous avons été élevés, on ne s'étonnera pas que nos traducteurs aillent choisir, pour la plupart, dans les chefs-d'œuvre des étrangers, non pas ce qu'ils peuvent offrir de neuf et de vraiment original, mais ce qui est dans le goût de notre littérature, ce qui est déjà presque français. Nous croyons avoir saisi et développé la pensée de M. H. P.; mais, telle que nous l'entendons, elle ne peut s'appliquer rigoureusement à l'ouvrage qui nous occupe : le sujet de la nouvelle que M. Hé-

guin a entrepris de nous faire connaître est entièrement russe; et, quelques modifications que le traducteur ait pu apporter dans les détails, ce que nous ne sommes pas à même d'examiner, n'ayant pas l'original sous les yeux, la peinture des mœurs et des localités y est assez fidèle pour que l'impression qu'elle nous a laissée soit d'accord avec nos souvenirs.

Des treize autres pièces que nous offre M. Héguin, *Svetlana*, ballade du même auteur, *la Mort du prince Mestchersky*, ode du célèbre lyrique *Derjavin*, *l'Aurore boréale*, ode de *Lomonossof*, et *l'Automne*, élégie de *Karamsin*, peuvent également être considérées comme autant de sujets russes : les deux premières, parce qu'elles peignent plus spécialement quelques particularités des mœurs russes; les deux dernières, parce que ce sont des descriptions locales de phénomènes dont l'observation doit varier suivant la nature du climat habité par le poëte; quelques reflets des mœurs russes se retrouvent bien aussi dans les autres morceaux que le traducteur a choisis, par exemple, dans les deux fables de *Khemnitter*, un des écrivains russes le plus doués d'originalité; mais ils disparaissent presque entièrement dans l'épître et dans l'élégie empruntées à la muse de M. *Batiouschkof*, qui a imité aussi heureusement nos poëtes français que M. *Joukovsky* a souvent imité les poëtes allemands.

Ces treize morceaux n'ont pas tous été rendus en vers par M. Héguin, qui s'est borné à l'humble prose pour six d'entre eux. Ici commence réellement la distinction à établir entre le *traducteur* et l'*imitateur;* nous nous sommes convaincus, par la comparaison attentive de cinq de ces morceaux avec les pièces originales, que nous avions sous les yeux : 1° *la Mort du prince Mestchersky*, ode; 2° *le Tsar et les deux Bergers*, fable; 3° *Svetlana*, ballade; 4° et 5° *l'Automne* et *l'Ombre d'un ami*, élégies : que ces trois dernières pièces, reproduites en prose par l'auteur français, étaient de véritables *traductions*, tandis que les deux premières, qu'il a essayé de rendre en vers, ne sont que des *imitations*, si toutefois même on peut leur conserver ce nom. J'ignore si cette différence tient à la nature du talent de M. Héguin, ou à cette opinion, partagée par beaucoup de critiques distingués, qu'il faut *traduire en prose* et *imiter en vers;* mais il n'en est pas moins vrai qu'en comparant la ballade de *Svetlana* et l'ode sur *la Mort du prince Mestchersky*, dans M. Dupré de Saint-Maure (voy. *Rev. Enc.*, cahier de décembre 1826, l'analyse de l'*Anthologie russe*); et dans M. Héguin, nous trouvons la première beaucoup plus fidèlement rendue encore par ce dernier qu'elle ne l'avait été par son prédécesseur, tandis que l'ode, qui avait déjà perdu quelques couleurs locales dans

la traduction de M. Dupré de Saint-Maure, est entièrement méconnaissable dans la paraphrase qu'en a donnée M. Héguin. Or, ce que demande, avant tout, le lecteur que l'on veut initier aux secrets d'une littérature étrangère, c'est une exactitude et une fidélité rigoureuses. Nous croyons donc, sans déroger à notre principe, qu'*un poëte doit être traduit par un poëte*, pouvoir conseiller à M. Heguin de préférer désormais, pour ses traductions, le langage de la prose à celui de la poésie, surtout s'il veut faire un ouvrage réellement utile, au lieu d'une esquisse purement agréable. E. Héreau.

328. — * *Fables choisies*, dédiées à la jeunesse; par *H.* Gauldrée de Boilleau, marquis De La Caze, de l'*Académie des jeux floraux, etc. Nouvelle édition.* Paris, 1827; à la librairie ancienne et moderne. Palais-Royal, galerie de bois. In-8° de xi et 312 pages.

Beaucoup d'écrivains se sont pressés dans la route ouverte par La Fontaine. Mais, si les émules ont été nombreux, les succès ont été rares. *Lamotte* et *Florian* avaient seuls été remarqués comme fabulistes, jusqu'à l'époque où *Ginguené* et M. *Arnault* obtinrent des succès, en donnant à l'apologue une application nouvelle. A peu près vers le même tems, M. Boilleau de La Caze se distingua par un talent approprié au genre, et par le choix heureux des sujets. M. De La Caze, encouragé par le succès de deux premières éditions, donne aujourd'hui un choix de celles d'entre ses fables qui conviennent le plus à la jeunesse, pour laquelle il semble les avoir spécialement composées. « Le but que je me proposais, dit l'auteur lui-même, dans cette nouvelle édition, m'imposait différentes obligations. Père de famille, et appelé par le suffrage de mes concitoyens à l'honneur de défendre les intérêts de la morale publique, et à fonder l'avenir de mon pays, je sentais plus qu'un autre la nécessité de parler à la jeunesse le langage de la vertu et de la raison, qui n'est autre chose que la vertu elle-même, réglée par des principes surs et positifs. Mais je savais aussi que cette jeunesse s'effarouche aisément d'un langage austère. J'ai voulu que, sans rien perdre de sa force, la vérité ne se montrât ici que sous des couleurs propres à la faire aimer. »

Fidèle à ce système, l'auteur s'est montré sévère dans le choix de ses fables; il plaît, il intéresse, il instruit; en un mot, les qualités du moraliste ingénieux, et l'esprit aimable du poëte, réunis dans M. de La Caze, lui assurent un rang élevé dans un genre de littérature où il est aussi rare que glorieux de se distinguer. de P**

329. — *La mort de Charles Ier*, roi d'Angleterre, drame en

quarante-deux scènes; par *Charles d'*Outrepont. Paris, 1827; Firmin Didot. In-8° de 208 pages; prix, 3 fr.

Notre *Revue* a rendu compte des divers ouvrages de morale et d'histoire que M. Charles d'Outrepont a successivement publiés sous la forme dramatique, de ses *Dialogues des Morts*, de sa *Saint-Barthélemy*, de sa *Mort de Henri III* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 523; t. xxxi, p. 775; t. xxxii, p. 780). Dans un des articles que nous rappelons ici, parmi plusieurs productions récentes où nous pensions trouver un symptôme de cet esprit littéraire qui s'efforce aujourd'hui d'introduire l'histoire dans le drame, et, s'il se peut quelque jour, sur la scène, nous citions une composition remarquable de feu M. le comte J. R. de *Gain-Montagnac*, sa *Mort de Charles Ier* (Paris, 1819 ou 1820; Potey, rue du Bac, n° 46. In-8°). M. d'Outrepont vient à son tour de traiter ce sujet avec la même liberté que son devancier, en tout ce qui concerne les limites de l'action et le choix des personnages, si restreints par les habitudes de notre théâtre. Ce sont là les priviléges d'un livre, qui deviendront aussi quelque jour, en grande partie du moins, ceux de notre scène. En attendant, félicitons-nous de pouvoir, dans cette image de la représentation théâtrale que nous offre la lecture de ces drames, voyager de lieux en lieux et d'époque en époque, avec l'imagination de l'auteur et les événemens qu'il retrace; de voir agir et d'entendre parler, non pas seulement quelques-uns de ces hauts personnages qui ont, dans notre poétique, le monopole des conversations et des récits, mais des acteurs de toute condition, des hommes du peuple, des soldats, des bourgeois, toute cette roture littéraire, exilée de la scène par une prétendue dignité, une fausse délicatesse, et qui cependant est pour quelque chose dans ces révolutions du monde, qui sont la matière de la poésie dramatique. Le sujet choisi par M. d'Outrepont lui offrait une grande variété de personnages, Charles et les royalistes fidèles, les presbytériens, les indépendans, l'armée, instrument aveugle et docile, le peuple indécis et partagé, Cromwell, enfin, dominant toutes les passions, tous les intérêts par l'ascendant de son fatal génie. M. d'Outrepont s'est attaché à conserver à chacun son caractère particulier, et il me semble avoir surtout réussi à peindre la dignité fière et tranquille de l'infortuné monarque. Peut-être a-t-il montré trop constamment, dans Cromwell, l'ambitieux hypocrite. Il y avait certainement beaucoup de fourberie dans sa dévotion; mais les historiens n'ont pas osé assurer qu'il n'y eût pas aussi un mélange de conviction, et qu'il ne fût pas quelquefois lui-même dupe des paroles par lesquelles il entraînait son siècle. M. d'Ou-

trepont m'excusera de renouveler une critique que je lui ai adressée au sujet des pièces qui ont précédé celle-ci. J'y trouve un tour d'idées et un langage trop modernes, et les citations historiques qui y sont semées font, à mon sens, ressortir ce défaut. Ainsi, pour donner un exemple de ce genre d'anachronisme que je reproche à l'auteur, je n'aime pas que Cromwell parle de *positions sociales;* c'est là une expression abstraite qui n'est pas de sa langue, et qui appartient à notre politique *doctrinaire.* Je crois pouvoir aussi relever dans ce drame deux fautes de costume, du reste fort légères. Le peuple, voyant passer Charles Ier, remarque qu'il a laissé croître sa barbe; mais, si je ne me trompe, il portait ordinairement sa barbe longue, à l'espagnole, et le tableau de Wan-Dcyk nous le représente ainsi. En second lieu, je ne crois pas que le puritain Harrisson puisse citer convenablement Shakespeare; la proscription du théâtre était une des affectations puritaines, et la littérature dramatique disparut complétement de l'Angleterre jusqu'au retour des Stuarts : une citation de ce genre serait mieux placée dans la bouche d'un *cavalier.* Encore une critique : l'auteur prodigue un peu trop une forme dont il ne faut pas abuser, quoiqu'elle ait du naturel; elle consiste à laisser la phrase inachevée, soit que le personnage s'arrête de lui-même, ou qu'il soit interrompu. Voilà des détails bien minutieux; mais une attention exacte et sévère est la politesse de la critique, et l'hommage le plus honorable qu'elle puisse offrir au talent.

H. P.

330. — *Marcellina,* ou l'Arbre des soupirs, roman de *Defendente* Sacchi, traduit de l'italien par M. *Camille* La Gracinière. Paris, 1827; Ch. Béchet. 2 vol. in 12 de 252 et 228 p.; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. par la poste.

Marcellina est une jeune paysanne de Nebiolo, hameau situé aux environs de Voghera. Au moment où elle allait s'unir avec Girani, son amant, les Français, vainqueurs, établissent la conscription dans le pays, et Girani, désigné par le sort, fait dans leurs rangs la campagne d'Égypte. Parvenu au grade de capitaine, il est ramené par la guerre sur les frontières de sa patrie. Ne pouvant résister à son impatience amoureuse, il s'éloigne d'un avant-poste qu'il commande, pour aller revoir sa maîtresse; il est dénoncé comme déserteur, arrêté, et condamné à mort. Marcellina, au désespoir, accourt au lieu de l'exécution; elle veut périr avec son amant et finit par obtenir sa grâce du général français. Bientôt, Girani et Marcellina elle-même rendent d'éclatans services à l'armée française. Mais l'héroïne est enlevée par un parti autrichien; Girani, élevé au grade de colonel, est

tué en sauvant celle qu'il aime, et Marcellina blessée repousse les secours de l'art pour ne pas survivre à son amant. — L'auteur de ce roman n'a pu remplir ses deux volumes qu'en rattachant, tant bien que mal, à son sujet le récit d'une ancienne aventure féodale qui occupe la dernière moitié du 1er tome. Malgré ce secours, l'action languit jusque vers le milieu du second. Elle aurait pu lui fournir la matière d'une *Nouvelle* assez intéressante, s'il eût réduit son récit à de justes dimensions, en supprimant avec soin les interminables descriptions, les comparaisons bannales et tous les *autres* ornemens poétiques dont les Italiens surchargent maladroitement leur prose. Ces ornemens paraissent ici d'autant plus déplacés que la condition des personnages exigeait un style simple, et la plume incorrecte et négligée du traducteur en fait encore mieux ressortir l'inconvenance. CH.

331. — *Délia*, Nouvelle russe, par Mme *L.* DE SAINT-OUEN. Paris, 1827; Ambroise Dupont et Cie. In-12 de 181 pages; prix, 3 fr. 50 c.

On peut éblouir avec la beauté, on ne fixe point un cœur sans des qualités durables; telle est l'épigraphe qu'a choisie Mme de Saint-Ouen, telle est la moralité utile, mais un peu commune, qu'elle a voulu développer dans la Nouvelle intitulée: *Délia.* Voici, en peu de mots, la fable qu'elle a imaginée pour lui servir de canevas. Un jeune officier russe, désigné pour porter à Catherine II la nouvelle d'une brillante victoire remportée sur les troupes du Grand-Seigneur, arrive à Lebnau, le jour même où une jeune et jolie villageoise doit unir son sort à celui d'un vieillard de soixante ans. Pénétré d'un tendre intérêt, à la vue de la jeune fille, cet officier la suit à l'église, où bientôt cet intérêt se change en exaltation. «Dans le trouble qui l'agite, il ne s'aperçoit pas qu'il est devenu l'objet de l'attention générale, et que Délia même est oubliée. Le tumulte règne dans l'église; les soldats sont mêlés aux villageois, et le cortége entre en désordre. On va, on vient, on se presse; les deux époux se trouvent séparés, et Délia seule est conduite à l'autel... A cette vue, Dazékof n'est plus à lui-même; entraîné par un mouvement irréfléchi, involontaire peut-être, il se précipite à genoux à ses côtés; le ministre s'avance; la présence des deux époux suffit; elle suppose leur consentement, et ils ont reçu la bénédiction nuptiale, avant que personne ait songé à s'opposer à cette singulière union...» fort singulière, en effet, et bien invraisemblable, quoique l'auteur ait pris la précaution de nous dire, dans un avant-propos, qu'en Russie

on abrège les formalités du mariage, et que cettte facilité entraîne parfois de graves inconvéniens.

Le reste de l'intrigue ne répond pas à ce qu'on s'attend sans doute à y trouver, après une pareille introduction; l'auteur ne nous offre plus que des événemens fort ordinaires, racontés en un style fort simple, mais qui ne manque pas d'un certain charme. Du reste, l'attente des lecteurs serait trompée, s'ils cherchaient ici une peinture véritable des mœurs russes, que Mme de Saint-Ouen ne paraît pas avoir assez étudiées.

E. H.

332. — *La cour d'un prince régnant*, ou les Deux Maîtresses, par *E.-L.-B.* de Lamothe-Langon. Paris, 1827; Ambroise Dupont. 4 vol. in-12 formant ensemble 1056 p.; prix, 12 fr.

On se souvient qu'il y a quelques années M. *Alexandre* Duval mit sur le théâtre une *Fille d'honneur*, destinée par de méprisables parens à leur acheter la faveur d'un prince. Cette même idée, développée par M. de Lamothe-Langon, et compliquée de quelques intrigues, a fourni matière aux quatre volumes du nouveau roman sur lequel nous résumerons notre jugement, quant à son mérite et à ses défauts, en disant qu'il se distingue par la vérité des portraits et par l'incorrection du style. Nous revenons souvent sur ce dernier reproche : M. de Lamothe-Langon peut en demander des exemples. — Je cite au hasard : « *Entrez et prenez tout ce que vous aurez besoin* (t. 1, p. 124). *J'aurai d'autant plus de plaisir à le faire, qu'à part celui qu'il aura à vous être présenté, il en trouvera encore à admirer votre précieuse collection* (ibid. 220). *Mais la voir à la cour sans elle, était le complément de son mauvais sort* (t. IV, p. 252).

B. J.

333. — *Doctrine et devoirs de la religion musulmane*, tirés textuellement du Coran, suivis de l'*Eucologue musulman*; traduit de l'arabe par M. Garcin de Tassy. Paris, 1826; Dondey-Dupré. In-18; prix, 4 fr.

Cet ouvrage, rédigé d'après les textes, paraît se recommander par une grande exactitude. Les passages qu'il contient sont tous extraits du Coran, dont ils offrent la substance. Ce livre, dépositaire des opinions religieuses d'un homme célèbre, et injustement apprécié, est, comme le remarque M. Garcin de Tassy, difficile à lire dans les traductions existantes. L'ordre bizarre que les Arabes ont suivi dans la disposition des matières, le rend souvent presque inintelligible. C'est donc rendre un véritable service aux personnes qui désirent se former une idée de ce système, que d'en présenter le résumé sous une forme plus précise et plus claire. On ne sera pas étonné d'y

retrouver les hautes maximes morales, dont chaque secte religieuse, comme chaque école philosophique, a de tout tems cherché à s'autoriser. Venu après le christianisme, le mahométisme a, sous ce rapport, largement emprunté à cette source. Toutefois, ces emprunts n'effacent pas les traits qui caractérisent cette religion, si répandue en Orient. Mais ce n'est pas tout-à-fait cette partie du mahométisme que M. Garcin, d'après le plan qu'il s'était tracé, s'est attaché à reproduire. Il a de préférence exposé la partie morale, commune à toutes les religions, très-développée dans celle de Mahomet, mais qui ne l'est peut-être pas encore assez pour convaincre, ainsi que l'espère M. Garcin, « *que les Musulmans* (qui observent fidèlement les préceptes moraux du Coran) *sont beaucoup plus animés du véritable esprit du christianisme que plusieurs sectes qui usurpent le nom de* CHRÉTIENNES. » B.

Beaux-Arts.

334. — * *Application de la perspective linéaire aux arts du dessin*, ouvrage posthume de J. L. THIBAULT, peintre et architecte, membre de l'Institut, professeur à l'École royale des beaux-arts; mis au jour par CHAPUIS, son élève. Paris, 1827; Jules Renouard. Grand in-4°, pap. vél., avec 55 *planches*, publié en *cinq livraisons*; prix de chaque livraison, 10 francs.

M. Thibault s'était particulièrement occupé de la perspective dans son application aux arts du dessin; depuis huit ans, il professait cette science à l'école royale des beaux-arts. Aussi modeste que savant, il avait attendu, pour publier ses méthodes, qu'elles eussent reçu la sanction des suffrages publics; il se disposait, enfin, à faire paraître cet ouvrage; la plupart des planches étaient déjà prêtes, lorsque la mort, qui dérange tant de projets, arrêta l'exécution de celui-ci. M. Chapuis, élève de ce savant professeur, a été chargé de terminer cette publication, sur les dessins et les manuscrits de son maître; le public jouira donc bientôt de l'ensemble de cet ouvrage, composé de douze chapitres, précédés d'un discours préliminaire dans lequel M. Thibault a présenté un précis historique de la perspective.

La première livraison, qui vient de paraître, contient, outre le précis historique dont je viens de parler, les trois premiers chapitres du texte, intitulés : I. Élémens de géométrie, nécessaires à l'intelligence et à la pratique de la perspective; II. Notions sur la théorie de la perspective, ses définitions, ses

principes, etc.; III. Dégradation linéaire des hauteurs et des largeurs, vues de front. — Moyens pour placer des figures humaines à différens plans du tableau. — Moyens pour suppléer les points de fuite inaccessibles. — Dégradation et division perspective des lignes et des surfaces fuyantes, etc. Les onze planches, ainsi qu'un fort beau frontispice, qui accompagnent ces trois chapitres, sont très-bien gravées, et tout fait espérer que cet ouvrage ne tardera pas à être, comme un guide indispensable, entre les mains des peintres, des architectes, et même des sculpteurs. P. A.

335. —* *Collection de costumes, d'armes et de meubles, pour servir à l'histoire de France*, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, par le comte *Horace de* Vieil-Castel. Paris, 1827; l'auteur, rue du Bac, n° 71. Ouvrage publié par livraisons, in-4°, chacune composée de 5 lithographies coloriées, et de 4 pages de texte; prix de chaque livraison, 12 fr., à Paris; passé le 1er juillet 1827, 13 fr. 50 c. Les deux premières livraisons ont paru.

La grave et grande direction historique qu'ont prise depuis peu en France tous les esprits distingués a produit, entre autres résultats heureux, une vive curiosité et un profond intérêt pour tous les monumens du moyen âge. Tandis que nos littérateurs fouillent nos vieilles annales pour y chercher des peintures de mœurs encore vivantes, et l'empreinte des tems qu'elles retracent, les peintres de leur côté se livrent aux mêmes études et rassemblent des traits épars pour recomposer la physionomie des hommes et des choses d'autrefois; pas un manuscrit enluminé qui ne soit mis à contribution par eux. Jaloux de rivaliser de vérité avec les littérateurs, ils passent une partie de leur vie à des recherches d'autant plus pénibles que ces documens épars n'ont jamais été rassemblés jusqu'ici, de manière à former un ensemble complet. C'est la tâche importante et difficile que l'auteur de cette collection s'est imposée. Remontant aux monumens les plus authentiques, empruntant aux cartons, aux portefeuilles, aux manuscrits de nos bibliothèques, aux auteurs les plus estimés, tels que *Saiguères* et *Montfaucon*, tout ce qui se rattache à son plan, il promet de donner par ordre les figures, les vêtemens, les armes, les meubles de chaque époque de notre histoire. Ainsi, les administrations des théâtres pourront puiser aux meilleures sources pour l'exactitude des costumes et des décors; les peintres trouveront réuni dans un seul ouvrage ce qu'ils sont forcés de chercher dans cent livres différens; les littérateurs compren-

dront encore mieux les vieilles chroniques et les usages du passé, en les voyant ainsi se dérouler sous leurs yeux.

La première livraison, qui remonte au ve siècle, se compose d'une statue de Clovis, tirée du portail de l'église Notre-Dame de Corbeil; de celle de Clothilde, prise au même lieu; d'un dolmen, ou autel druidique, avec le marteau qui servait aux sacrifices; de divers objets tirés du portail de l'église Notre-Dame de Chartres; enfin, de la bague, de l'épée, du stylet à écrire, des médailles, etc., trouvés dans le tombeau de Childéric, à Tournay, le 27 mai 1653. La seconde livraison n'est pas moins curieuse. Nous y avons remarqué les figures gothiques qu'on voyait autrefois sous le porche de la vieille tour qui sert d'entrée principale à l'église Saint-Germain-des-Prés, et dans la planche x, un guerrier franc combattant, tiré d'un manuscrit que l'on croit être du VIIe siècle, et qui est maintenant en Angleterre.

Quatre pages de texte sont consacrées à l'explication des lithographies; mais nous avouons qu'elles n'ont pas rempli complétement notre attente. L'auteur est entré dans des détails connus sur l'histoire de France, et il a négligé la partie essentielle, la liaison qui existe entre les mœurs et les costumes. C'était là, selon nous, le point essentiel auquel on devait s'attacher : envisagés sous ce point de vue neuf et varié, les événemens auraient pris un nouveau degré d'intérêt. Il ne suffit point de retracer les objets, si on les isole de leur cadre, des faits auxquels ils se rapportent, des hommes auxquels ils ont servi. Le costume, je n'entends point par là les modes fugitives, mais le vêtement national, est souvent une révélation du caractère du tems auquel il appartient; et l'examen de ses rapports avec les mœurs de la nation, à telle ou telle époque, fournirait, je crois, des aperçus neufs et piquans. Nous engageons l'auteur à réfléchir à cette idée que nous lui soumettons. Quant à l'exécution des lithographies, elle est telle qu'on peut la désirer dans l'intérêt du public et de l'ouvrage. On s'est appliqué à reproduire la naïveté du dessin et de la sculpture gothique. Cependant, pour remplir consciencieusement notre devoir de critique, nous signalerons une légère négligence : on a oublié de numéroter quelques planches, et il faut avoir recours au texte pour en reconnaître l'ordre. Peut-être faudrait-il aussi, pour rendre les recherches plus faciles, indiquer par des chiffres ou des lettres de renvoi, les différentes parties de l'habillement dont on ne pas peut bien se rendre compte. Dans un ouvrage de cette nature, l'exactitude est de première nécessité.

L. S. B.

336. — * *Souvenirs pittoresques du Rhin :* Douze vues lithographiées, d'après des dessins pris sur les lieux, par ARNOUD, BICHEBOIS et DEROY, et publiées par *Charles Jugel*, libraire et marchand d'estampes à Francfort-sur-Mein. Paris, 1826, J. Renouard, rue de Tournon. In-4° oblong; prix, 30 fr., sur papier de Chine, et 20 fr. sur papier blanc.

Ce sont des artistes français qui ont exécuté et imprimé les planches; le texte, écrit en français, a été également imprimé à Paris; mais le titre a été lithographié à Francfort, et la carte géographique du cours du Rhin sort des presses lithographiques de M. R. Schlicht, de Manheim; ainsi, les deux pays ont contribué à l'exécution de cette collection. Toutefois, nous pouvons en revendiquer la plus grande partie, et je me crois fondé à la considérer comme une production française.

Les rives du Rhin jouissent d'une célébrité méritée; c'est là où la féodalité se montrait dans toute sa splendeur; les montagnes étaient couvertes de châteaux, alors la terreur des habitans. Le tems, qui détruit tout, et auquel on peut se fier du soin de détruire ce qui est violent, a renversé la féodalité et les châteaux qu'elle avait élevés; maintenant, ce ne sont plus que des ruines qui produisent une grande impression, sous le rapport de l'effet pittoresque, et qui invitent la pensée à se perdre dans la nuit des souvenirs. Dans sa course, le Rhin présente des aspects aussi variés qu'inattendus. Partout la nature est grande; elle est même quelquefois âpre, sauvage, terrible; ailleurs, elle se montre gracieuse et riche. C'est une bonne fortune que d'avoir à reproduire des oppositions aussi heureuses. Les artistes qui ont pris les vues représentées ont rempli leur tâche avec goût; les planches sont exécutées avec beaucoup de finesse; enfin, l'auteur du texte, après avoir complété les vues par la description des lieux qui les environnent, a soin de rappeler les traditions qui s'y rattachent. C'est la partie fabuleuse et populaire de l'histoire; mais elle n'est pas sans intérêt; car c'est aussi l'histoire de l'esprit humain. Quelques teintes romantiques qui se retrouvent çà et là, et quelques tournures qui ont un peu d'étrangeté, me feraient supposer que l'auteur n'a pas droit de cité parmi nous; cependant on lit ce texte avec plaisir et intérêt.

Les souvenirs pittoresques du Rhin, forment un charmant volume que tout le monde voudra posséder : c'est un moyen commode de faire, à peu de frais, un voyage plein d'intérêt.

337. — * *Architecture moderne de la Sicile;* ou Recueil des plus beaux monumens religieux, et des édifices publics et particuliers les plus remarquables des principales villes de la

Sicile, mesurés et dessinés par J. Hittorff et L. Zanth, architectes. L'ouvrage entier se composera de *dix-huit livraisons*, format grand in-fol., contenant chacune quatre planches gravées au trait. Un *texte explicatif et historique* sera remis *gratis* aux souscripteurs avec la dernière. Paris, 1826 — 1827. Jules Renouard. Prix de la livraison, 5 fr. sur pap. colombier fin; 10 fr. sur colombier vélin ou papier de Hollande propre au lavis.

Enrichie des dons les plus précieux de la nature, couverte des débris des monumens élevés tour à tour par les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Arabes, les Normands et les Français, la Sicile, véritable pays de délices, offre aux paysagistes des tableaux d'une richesse extraordinaire; aux architectes, des sujets d'étude, et à ceux qui aiment les productions des arts mêlées à tout ce qu'un beau climat peut y ajouter de charme, des aspects qui sont bien de nature à leur plaire et à les intéresser.

Peu satisfait des ouvrages déjà publiés sur la Sicile, aidé de M. Zanth, son élève, et de M. Stier, également architecte qu'il avait pris avec lui, en passant à Rome, M. Hittorff s'est consacré exclusivement pendant deux ans à en mesurer les édifices anciens et modernes. Revenu à Paris, il a fait deux parts des richesses qu'il avait conquises dans l'ancienne *Trinacrie*. Il a mis d'abord sous les yeux des curieux l'architecture moderne dont il a déjà paru cinq livraisons. Les planches qu'elles contiennent sont toutes relatives à la ville de Messine, dont elles font connaître les monumens qui méritent de fixer l'attention. La cathédrale est de ce nombre; on verra dans le décor de la porte principale un mélange heureux du style gothique et de celui de la renaissance. Les Italiens n'ont jamais fait du gothique pur, excepté peut-être dans le nord de l'Italie. Le tombeau de l'archevêque Belhorado, élevé dans le commencement du XVIe siècle, atteste qu'à cette époque il y avait en Sicile des artistes fort habiles. La chaire de la cathédrale pourrait être attaquée sous le rapport de la forme, mais elle a un caractère particulier; puis, avec quelle richesse elle est décorée! Les personnes qui ne connaissent pas bien l'Italie remarqueront sans doute avec surprise que l'on a sculpté des monstres marins sur la plinthe de cette chaire. L'un des deux bénitiers de cette même cathédrale est certainement dû à un ciseau grec. Que le galbe en est gracieux! avec quel goût ce vase est décoré!

Les planches des cinq premières livraisons offrent tour à tour des églises, des palais et d'autres édifices publics de

diverses natures, par exemple, le Mont-de-Piété fondé en 1732. Dans ce dernier monument, ouvert au malheur, il semblait que l'on dût se borner à chercher des dispositions grandes et bien appropriées à l'usage auquel il est destiné; mais, pour les Italiens, il faut encore que les yeux soient satisfaits. Aussi, la salle principale est décorée de sculptures et de peintures : c'est que, dans l'Italie, les arts sont un besoin qui se lie à tous les autres; chez nous, ce n'est qu'un goût.

Je me borne aujourd'hui à ce premier aperçu; j'entrerai dans de plus grands détails lorsque cet ouvrage sera plus avancé; je crois cependant en avoir déjà dit assez pour faire naître à tous ceux qui s'occupent des arts le désir de le posséder. P. A.

338. — *Méthode élémentaire de violon*, avec une *Théorie nouvelle sur la manière d'employer l'archet*; par *B.* Pastou. Paris, 1826; l'auteur, rue de Seine, n° 32. Petit in-folio de 140 p.; prix, 15 fr.

Le mérite de M. Pastou est bien connu du public, et plusieurs fois nous avons eu occasion de louer dans la *Revue Encyclopédique* les résultats de ses leçons de musique vocale, qui, dans des concerts, avaient été jugés très-remarquables par les maîtres de l'art. L'œuvre que présente aujourd'hui M. Pastou doit accroître sa réputation. On y remarquera une excellente méthode, des explications claires et précises, et ce qui n'est pas ordinaire dans les productions des artistes, un style correct et facile à comprendre : plus habiles à manier leur instrument que la plume, leurs phrases se ressentent ordinairement d'un défaut de première éducation; ce reproche ne sera point adressé à M. Pastou. Il ne serait guère possible de faire l'analyse de cette méthode de violon; une succession de morceaux en divers tons et d'une difficulté graduée, des explications sur les positions à prendre, sur le manche de l'instrument, sur la manière d'attaquer les cordes, soit avec les doigts, soit à l'aide de l'archet, etc.; c'est ce qu'on trouve dans toutes les méthodes de cette espèce. Celle de M. Pastou se distingue par l'ordre dans lequel il fait succéder les tons des morceaux, et par la nature des conseils qu'il donne sur l'usage de l'archet. Toutefois, je ne puis m'empêcher de regretter qu'il ait renoncé à composer son œuvre de pièces connues, tirées des opéras des grands maîtres; je n'entends point parler de ces airs de vaudevilles et de ces ponts-neufs qui courent les rues et dont les oreilles sont fatiguées. En composant sa méthode d'airs de son invention, M. Pastou a fait sans doute preuve de talent; il s'est rendu maître de son sujet, de manière à amener les

difficultés quand il le voulait; c'est un avantage que je ne puis contester. Mais les beaux airs de *Rossini*, *Cimarosa*, *Piccini*, *Méhul*, *Weber*, *Boyeldieu*, etc., ont un charme qui plaît à l'élève, et peut contribuer à diminuer les dégoûts inséparables de l'étude des commencemens d'un art bien difficile et bien long à apprendre. FRANCOEUR.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, littéraires et d'utilité publique.

339. — * *Recueil des travaux de la Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, années 1823-1825. Lille, 1826; Imprimerie de Leleux, Grande-Place. 2 vol. in-8° de 375-539 pages, avec des *planches gravées*.

Les mémoires de la *Société de Lille* se sont accumulés dans l'espace de trois ans, et ils comprennent plusieurs divisions des connaissances humaines, des théories et des applications, de profondes recherches et quelques-unes de ces productions légères auxquelles on ferait bien d'attacher moins d'importance. Celles-ci n'occupent que très-peu de place; l'utile domine, l'excellent abonde; on y remarque avec satisfaction que les sciences mathématiques sont cultivées à Lille par des hommes que leurs occupations habituelles sembleraient éloigner des paisibles méditations du cabinet, et surtout des pures théories. Nous avions entrepris de mettre sous les yeux de nos lecteurs une analyse de ces travaux divers, dont les uns enrichissent les sciences, et les autres donnent aux arts de nouvelles ressources, ou des moyens de mieux faire par les procédés connus : mais les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ne nous permettent pas d'insérer ici, dans un seul cahier, un aussi volumineux article. Cependant, nous ne devons point soustraire à nos lecteurs, et surtout à ceux d'entre eux qui se livrent à l'étude, la connaissance ou l'indication de plusieurs de ces mémoires, dans lesquels ils trouveront des matériaux, de l'instruction, des méthodes et des exemples de leur application : nous avons pensé qu'il serait plus utile d'isoler ces mémoires, de les considérer comme des ouvrages distincts, de rapprocher ceux qui sont analogues, afin que l'on pût mieux apercevoir ce que l'on doit à chaque auteur. Ces analyses partielles distribuées dans plusieurs cahiers seront plus complètes; elles feront mieux sentir la nécessité d'approfondir chaque sujet, au lieu de se borner à un coup-d'œil rapide et superficiel, disposition de l'esprit et du jugement que les auteurs des recueils périodiques favoriseraient, s'il ne s'imposaient point

l'obligation de méditer sur les sujets traités dans les ouvrages dont ils rendent compte, et de joindre leurs remarques à l'exposition des doctrines de ces ouvrages. Nous trouvons dans les mémoires de la Société de Lille plusieurs questions traitées avec un talent remarquable, telle que celle de la navigation par la vapeur, de la manière d'employer la vitesse d'un courant pour le remonter, ou pour accélérer la descente. des moyens de désinfecter les eaux d'un puits, etc. Nous les passerons successivement en revue avec les développemens nécessaires. Nos lecteurs jugeront ainsi de l'estime que les travaux de cette Société doivent obtenir par des titres aussi nombreux et d'une aussi grande importance. Y.

340. — * *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, publiés par la *Société royale des antiquaires de France*.—Tome VI. — *Mémoires sur les langues, dialectes et patois, tant de la France que des autres pays*. Paris, 1826; Gauthier et Cie, libraire, rue et hôtel Serpente, n° 16. In - 8° avec tables; prix, 10 fr.

Les Gaules étaient partagées en trois confédérations, la *Belgique*, l'*Aquitaine* et la *Celtique ;* César nous apprend qu'elles différaient entre elles de mœurs, de lois et de langage; elles se subdivisaient en un grand nombre de peuplades, et l'on peut dès lors se figurer combien il s'y était introduit de dialectes. Ces idiomes particuliers furent modifiés à l'infini par diverses causes, telles que l'établissement des Phocéens aux Bouches-du-Rhône, les rapports que le commerce et les guerres étrangères étendirent au dehors, les conquêtes des Romains, les transplantations qu'ils firent des débris de nations vaincues sur les rives de la Méditerranée, sur les bords du Rhin, de la Moselle, etc., les invasions des Francs, des Bourguignons, des Huns, des Sarrasins, des Normands, des Saxons, etc. etc., les peuplades qui sont volontairement restées sur le sol de notre patrie, ou que les Mérovingiens y ont fixées. La langue romane et la langue tudesque se sont partagé la France; la première régnait au Midi, la seconde au Nord et dans une forte partie de l'Est; on remarque particulièrement près de la Moselle les villages qui en forment encore, pour ainsi dire, la démarcation. La première a été aussi désignée sous le nom de langue d'*Oc*, et la seconde sous celui de langue d'*Oyl*. Des provinces entières ont été long-tems soumises aux Anglais; la victoire et les traités en ont réuni successivement d'autres au royaume. L'histoire a signalé les changemens politiques les plus notables. Mais une foule de détails locaux est restée inconnue. L'étude des dialectes et des patois conduit à retrouver

la filiation des peuples, celle de leurs mœurs, de leurs arts, à suppléer au silence de leurs annales. On voit quelle est l'importance de cette sorte d'études. Le bureau statistique du ministère de l'intérieur s'en était occupé dès l'année 1807, et il avait pris pour texte la parabole de l'enfant prodigue. La Société royale des antiquaires a repris ce travail et l'a suivi avec persévérance; on en trouve des fragmens dans la collection de ses mémoires. Les savans attendaient avec impatience qu'elle coordonnât en quelque sorte les riches matériaux de cette espèce, qu'elle avait dans ses archives. Elle a dignement répondu à cet appel par le volume dont nous allons rendre compte.

La Société a commencé à jeter les yeux sur l'Orient, qui fut une terre classique, même pour les Grecs, et où les sciences étaient consacrées, puisque les prêtres en étaient les instituteurs. M. Cirbied, membre résidant, a conféré l'un avec l'autre deux manuscrits de la version arménienne, faite dans le ve siècle, de la grammaire de Denis de Thrace, contemporain de Pompée; on montrait cette grammaire dans les écoles d'Athènes et d'Alexandrie. L'arménien est plus complet que le texte original, publié par Fabricius dans sa *Bibliotheca græca*, t. VII; M. Cirbied donne ce texte, la version arménienne, et une traduction française, avec des notes, des éclaircissemens et une excellente préface. M. l'abbé *de* Labouderie, vicaire-général d'Avignon, qui cultive avec un égal succès les lettres et les sciences, et qui est particulièrement versé dans la connaissance des langues orientales, offre la traduction en hébreu et en patois auvergnat, du livre de Ruth, qu'on attribue généralement à Samuel. Nous regrettons de ne pouvoir qu'indiquer les articles qui intéressent vivement le lecteur. — Extrait d'un glossaire des différens patois en usage dans le département des Vosges; par M. Richard (des Vosges), associé correspondant. — Liste, en patois de Dommartin, près de Remiremont, département des Vosges, des 309 mots proposés par la ci-devant Académie celtique pour être traduits en patois; par le même. — Chansons en patois du pays de Bresse. — Vocabulaire de la langue rustique et populaire du Jura; par M. Monnier, associé correspondant. — Continuation des recherches sur le village de Courtisols, département de la Marne.— Recherches sur les anciens noms de lieu en Normandie; extrait d'une lettre de M. de Gerville, correspondant de la Société royale des antiquaires de France, à Valogne. — Liste alphabétique de quelques mots en usage à Rennes (Ille et Vilaine), capitale de la ci-devant Bretagne, avec les différentes tournures de phrases en usage dans ce pays, principalement dans la classe indigente,

terminée par quelques détails sur les anciens droits qui étaient exercés à Rennes, tels que la Quintaine, la Bouillie urcée, le Saut des mariées à Saint-Hélier, le Bœuf vilé et la Chevauchée de Madame l'Abbesse, recueillis et mis en ordre par M. *F.-A.* Le Mière de Corvey, chef de bataillon.—Coup-d'œil sur l'emploi de la langue latine dans les actes anciens, et sur sa prohibition au XVIe siècle; par M. Beraiat Saint-Prix, membre résidant. — Recherches historiques sur la langue catalane; par *F.* Jaubert de Passa, correspondant de l'Institut et de la Société royale des antiquaires de France. — M. Coquebert de Montbret, l'un des membres de cette Compagnie, a donné beaucoup de soin au classement des versions de la parabole de l'enfant prodigue, transmises au ministère par les préfets, ou à la Société par ses correspondans. Il a placé d'abord ceux de la langue d'Oyl, et spécialement ceux du dialecte wallon; il a passé ensuite à la langue d'Oc ou romane; on regrette qu'il n'ait pas placé en tête de ce recueil la *carte* qu'il a faite *de la France, divisée d'après les nuances des langages qu'on y parle*, et que la crainte d'avoir un volume trop fort ait empêché l'insertion de tous les matériaux que possédait la Société. On doit à M. l'abbé Labouderie, 1° le Sermon curieux du cordelier Michel Menot sur la parabole de l'enfant prodigue; ce Sermon est en latin macaronique et d'une extrême rareté. 2° La parabole traduite en patois auvergnat, avec la version syriaque en regard. Nous ne placerons pas ici d'observations sur cette version, ni sur les autres que la Société des antiquaires a publiées. Nous n'en trouvons qu'une pour le département des Hautes-Alpes, qui est si riche en ce genre; mais le lecteur peut y suppléer, en consultant à cet égard l'*histoire, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes;* (Paris, Septembre 1820; Fantin. Par M. de Ladoucette, membre de la Société des antiquaires).

Nous croyons avoir prouvé que le tome VI des Mémoires de cette Compagnie mérite à un très-haut degré l'attention des savans. Ils ont déjà vu par l'article inséré dans la *Revue Encyclopédique* (t. XXXI, p. 512), combien les articles archéologiques du tome VII étaient de nature à exciter leur intérêt. Ce dernier volume se trouve chez M. Bottin, rédacteur et propriétaire de l'*Almanach du Commerce*, rue J.-J. Rousseau, n° 20. L*.

Ouvrages périodiques.

341. — * *Journal des progrès des sciences et des institutions médicales en Europe, en Amérique, etc.*, contenant 1° une *Revue médicale étrangère;* 2° un répertoire général des faits,

expériences et observations; 3° une série de monographies originales sur les diverses parties de la médecine, etc.; par une *Association de médecins*. Ier volume. Paris, 1827; Villeret, éditeur, rue de l'École de Médecine. In-8° de 19 feuilles d'impression.

L'abonnement à ce nouveau journal diffère de ceux auxquels on est accoutumé, et offre aux abonnés des avantages particuliers : ils sont *actionnaires* dans l'entreprise du journal. Le nombre des actions est de 1,000, de 30 fr. chacune, et la moitié du bénéfice, répartie entre les 1,000 actionnaires, forme un dividende dont il est tenu compte, chaque année. Ainsi, « dans la supposition la plus défavorable, on ne court d'autre risque que celui de s'être abonné à un journal pour 30 fr. par an. » Le journal paraîtra tous les deux mois, par cahiers, qui contiendront au moins autant de matières que 25 feuilles d'impression ordinaires (1).

Le but des rédacteurs est de montrer à tous ceux qui cultivent les sciences médicales, et qui peuvent contribuer à leurs progrès, comment on les seconde dans toutes les parties du monde savant, de les mettre en correspondance avec leurs collaborateurs les plus éloignés, et d'établir, ou de ramener autant qu'il est possible, l'unité de tendance, la coopération la plus efficace de tous les savoirs et de toutes les forces intellectuelles, l'uniformité des progrès, et par conséquent, leur plus grande utilité. Comme la médecine n'est pas seulement une science, mais encore un art; comme ce sont les applications de la science qui répandent ses bienfaits et en font sentir tout le prix, l'instruction médicale occupera dans ce recueil une place importante. Que les rédacteurs agrandissent encore leur plan; qu'ils ne craignent pas d'entrer dans le domaine de l'économie politique, relativement aux hôpitaux, aux secours des malades, aux épidémies, à la salubrité publique, etc.; qu'ils abordent aussi la médecine légale, et que le flambeau de la véritable philosophie poursuive les erreurs que l'habitude, ou peut-être des vues politiques entretiennent encore dans cette partie de la législation.

---

(1) La *Revue Encyclopédique* a donné jusqu'ici près de 40 feuilles d'impression, tous les deux mois, pour 46 fr. par année. Aucun ouvrage périodique, sans exception, n'a été publié pour un prix si modéré, surtout si l'on considère la variété et l'universalité des matières que celui-ci embrasse, et les difficultés infinies de l'exécution d'un plan qui comprend toutes les nations et toutes les parties des connaissances humaines.

La distribution des matières, telle qu'elle est établie dans ce recueil, laissera peut-être quelques incertitudes : on ne saura pas toujours à quelle division attribuer certains articles. Mais, comment éviter cet embarras dans une science qui embrasse un si grand nombre d'objets divers? Il y aurait peut-être encore plus d'inconvéniens dans la multitude des subdivisions. D'ailleurs, tout journal peut subir, à cet égard, des changemens successifs, et arriver, par une suite d'expériences, à la distribution la plus commode pour ses lecteurs. Celle que les rédacteurs de ce journal ont adoptée est exposée dans le titre. La première partie (*revue étrangère*) n'est pas composée seulement d'articles traduits; on y trouve aussi des dissertations sur les doctrines particulières de quelques médecins étrangers. Le premier cahier que nous avons sous les yeux contient une exposition raisonnée de la *doctrine homœopatique* de M. le docteur Hahnemann, par M. Hollard, qui a rapproché des opinions du docteur saxon celle de MM. *Hufeland* et *Lichtenstœdt* sur le même sujet. A la division des *monographies originales*, on trouve un *exposé des progrès et de l'état actuel de la science sur cette question :* « l'angine gangréneuse et le croup, considérés sous le rapport de l'état local qui les constitue, sont-ils identiques? » L'auteur de cette dissertation est M. Deslandes. Nous regrettons que les articles sur les *institutions médicales*, contenus dans ce même cahier, soient beaucoup trop étendus pour notre *Revue :* le plus tôt qu'il nous sera possible, nous en offrirons le résumé à nos lecteurs. Si dans les cahiers suivans le *répertoire* est constamment aussi riche en faits qu'il l'est dans celui-ci, l'attente des abonnés sera bien remplie. Le cahier est terminé par des *Annales nécrologiques* dont le professeur *Laennec* est le premier objet, et par une *bibliographie*. On voit que l'abondance et le choix des matières recommandent également ce nouveau recueil. Espérons qu'il obtiendra, par sa propagation, sa durée et les services qu'il doit rendre, le succès qu'il mérite sous tous les rapports. — Le second cahier vient de paraître, et présente également un ensemble d'articles fort intéressans. N.

342. — * *Esprit et conférences des lois d'intérêt général*, qui ont été rendues depuis la restauration et qui seront rendues à l'avenir; par MM. Tajan, auteur du *Mémorial de jurisprudence*, *A.* Caze, et *C.* Messinne, avocats à la Cour royale de Toulouse. Quatrième livraison. Toulouse, Devers. Paris, au bureau du *Journal du palais*, rue de Jérusalem, n° 3. In-8°; prix de la livraison, 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage important se continue avec activité; et l'on doit

de justes éloges à ses auteurs, pour le soin qu'ils apportent à sa rédaction (voy. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 458; et t. XXXII, p. 505).

La nouvelle livraison que nous annonçons contient la suite du résumé de la discussion générale, à la chambre des pairs, de la loi du 17 mai 1826, *sur les substitutions*, et l'analyse de la discussion particulière qui a eu lieu dans cette chambre, de l'article unique qui la compose : le rapport qui en a été fait à la chambre des députés, au nom de sa commission, par M. *Mousnier-Buisson;* l'exposé méthodique des opinions, *pour* et *contre*, émises dans la discussion générale dont ce rapport a été suivi; le résumé de cette discussion, et l'analyse des débats particuliers.

Nous attendrons avec impatience le travail sur la trop fameuse loi *de la police de la presse*, qui froisse tant d'intérêts, mais dont les débats, si elle était adoptée par la chambre héréditaire, seront un dernier trait de lumière pour les contemporains. CRIVELLI, *avocat.*

Livres en langues étrangères, imprimés en France.

343. — * *Diccionario de la Academia española, etc.* — Dictionnaire de *l'Académie espagnole*, abrégé par don *V.-G.* ARNAO, d'après l'édition publiée à Madrid en 1822. Paris, 1826; Parmantier, libraire, rue Dauphine, n° 14. In-8° en deux parties formant 1536 pages; prix, 24 fr.

On sait que, durant le trop court interrègne de l'absolutisme politique en Espagne, le premier corps savant de cette nation a opéré dans le système orthographique de son idiome une réforme qui, à quelques égards, ressemble à celle qui fut introduite chez nous par Voltaire; personne aujourd'hui n'ignore combien était absurde la tenacité de ceux qui, prétextant qu'une semblable innovation aurait pour résultat immédiat d'imprimer le sceau de la vétusté sur les principaux chefs-d'œuvre de notre typographie, ne refusaient effectivement d'y souscrire que parce qu'ils eussent craint de sanctionner ainsi une seule des conquêtes obtenues sur d'antiques préjugés par le *patriarche de la moderne philosophie.* Que ne s'attachaient-ils plutôt à lui contester le mérite de cette sage innovation! La chose était possible peut-être. Ce sont les Médicis qui apprirent à nos aïeux qu'il est plus euphonique de prononcer les imparfaits j'*étais*, je *voulais*, etc., que j'*étois*, comme l'articulent encore les paysans de Picardie. Quant à l'idée fort naturelle de faire écrire les mots de sorte que leur véritable

son se trouve exprimé, il suffisait de prouver qu'elle appartient à certain avocat dont j'ai oublié le nom.

J'ai dit que l'objet de la réforme opérée par l'Académie de Madrid a quelque analogie avec celui de la querelle qui occupait si gravement, en France, il y a cinquante ans, les doctes dépositaires de l'honneur des lettres. Mais cette comparaison ne donnera aux personnes étrangères à la connaissance de la langue espagnole qu'une idée bien vague de la modification qu'a subie son orthographe : il suffira d'une courte explication pour celles qui cultivent ce noble et gracieux idiome.

Dans un nombre infini de mots espagnols, les lettres *x* et *g*, qui se trouvaient avoir absolument la même prononciation gutturale que le *j* (la jota), sont définitivement remplacées par cette dernière; et ainsi se trouve supprimé l'accent circonflexe qu'on plaçait sur la voyelle qui suivait immédiatement la lettre *x*, lorsqu'elle conservait son inflexion propre, comme dans les mots *auxilio*, inflexible, etc. Au moyen de cette suppression, l'accentuation des syllabes longues, dans l'espèce de *dactyle* que les Espagnols nomment *esdrújulos*, pourra être indiquée, quand même cette voyelle viendrait après un *x*. Ces modifications peuvent paraître à des étrangers fort peu importantes par rapport à la langue espagnole; mais il n'en est pas moins certain qu'elles ont amené un changement considérable dans la nomenclature alphabétique des dictionnaires. Il est du reste assez naturel de penser que le travail de l'Académie de Madrid ne s'est point borné à cet objet. Un Français aurait mauvaise grâce à s'en constituer juge; et ses décisions, quelque fondées qu'elles pussent être, n'auraient qu'une bien faible autorité : tant il est difficile qu'un étranger apprécie avec justesse ce qui tient aux détails les plus délicats d'une langue qui n'est point la sienne propre.

Conservant toujours un profond sentiment d'intérêt pour la littérature de sa patrie, d'où les discordes civiles l'ont éloigné, M. Arnao s'est proposé de lui rendre un nouveau service, par le pénible travail dont il s'est chargé. Personne n'eût pu l'entreprendre avec autant de chances de succès : il faisait partie de la compagnie savante qui, en 1822, donna à l'Espagne un nouveau lexique. Aussi, est-il parvenu à résoudre cet important problème, de réduire son étendue sans en rien retrancher d'utile.

Je suis loin de méconnaître le prix du travail de M. Nuñez Taboada; mais je ne crains point d'avancer que le dictionnaire tout espagnol, publié par M. Arnao, serait peut-être employé avec un égal avantage pour l'étude de cette langue par les

personnes qui veulent la connaître à fond. Telle est la simplicité des définitions qui s'y trouvent, que, pour les saisir, il suffit d'avoir les premières notions de l'idiome castillan : au reste, toute difficulté devrait nécessairement disparaître par le soin qu'a eu M. Arnao (ainsi que l'a fait dans son livre l'Académie de Madrid) d'accompagner chaque mot, objet d'une définition, de sa version latine. L'avantage qu'offrirait de plus l'usage du dictionnaire abrégé de l'Académie, c'est qu'en y apprenant le sens des locutions pour lesquelles on serait dans le cas de l'ouvrir, on se familiariserait encore avec la manière de construire les phrases en espagnol, et même d'exprimer ses idées dans cet idiome avec une concision qu'il est si difficile de saisir, à moins d'en faire l'objet d'une étude constante; enfin, sa lecture habituerait, mieux que tout autre livre, à ces idiotismes castillans qu'on essaierait vainement de traduire, mais qu'il faut cependant être à même d'employer, soit qu'on parle, soit qu'on écrive l'espagnol.

Paulin de Chamrobert.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

États-Unis. — Louisiane. — *Promulgation d'un code civil.* — Nous avons déjà fait connaître le projet de code pénal rédigé par M. *Edouard* Livingston pour l'état de la Louisiane (voy. *Rev. Enc.*, t. xxx, p. 662). Nous allons donner aujourd'hui quelques détails sur le code civil qui a été promulgué dans ce pays, le 12 avril 1824, et qui s'y trouve maintenant en pleine activité. Ce code, rédigé comme toutes les lois de la Louisiane, dans les deux langues anglaise et française, se compose de 3522 articles (1); c'est dire assez qu'il est beaucoup plus prolixe que le code civil français, qui n'en contient que 2281. Du reste, le code de la Louisiane est en grande partie calqué sur le nôtre. Cependant, on y trouve plusieurs points qui constituent des différences notables. Les intérêts de localité ont dû en dicter quelques-uns; d'autres, que ce motif ne nous paraît pas justifier, ne nous semblent pas d'heureuses innovations. En général, M. Livingston qui a pris une grande part à la rédaction de ce code civil, s'est montré plus habile théoricien dans la rédaction de son code pénal. Toutefois, ces divers travaux n'en sont pas moins dignes d'attention. Ils prouvent que le système de la *codification* fait d'immenses progrès de nos jours. Les régions les plus opposées du globe, celles qui diffèrent le plus par les mœurs, par les institutions et même par le climat, sentent le besoin de suivre le grand exemple donné par la France, au commencement de ce siècle. Aussi, n'avons-nous pas été étonnés de voir le nouvel empereur de Russie écrire au législateur de la Louisiane pour le féliciter sur l'importance de ses travaux. Cette lettre nous semble digne

(1) M. Duverger, imprimeur à Paris, en a donné une édition, précédée de la constitution de la Louisiane, sous le titre de *Trésor législatif*. Paris, 1825. 1 vol. in-8° de 792 pages d'impression.

d'être mise sous les yeux de nos lecteurs; c'est une chose remarquable, en effet, que cette correspondance établie entre l'autocrate de toutes les Russies et le citoyen d'une république d'Amérique, et un semblable fait mérite d'être recueilli par l'histoire.

« J'ai reçu, Monsieur, avec un plaisir infini la lettre que vous m'avez écrite. Si l'empereur Alexandre, de glorieuse mémoire, vivait encore; s'il n'avait pas été subitement enlevé aux espérances et aux affections de la Russie, il eût accepté avec reconnaissance l'important ouvrage dont vous aviez intention de lui donner communication. Héritier de ses principes et de ses vœux, aussi profondément convaincu qu'il l'était de la nécessité de donner à mon pays l'avantage d'un code de lois dont il a besoin, je m'empresse de vous remercier à la fois de votre lettre et de l'ouvrage qui y était joint. Un de mes premiers soins a été d'attacher à ma personne, et de placer en quelque sorte sous mes yeux, la commission chargée de terminer l'ouvrage entrepris par l'empereur Alexandre. Instruit de vos talens et de votre savoir, j'ai fait sur-le-champ communiquer à cette commission les projets de codes que vous m'avez transmis. Je ne doute pas qu'elle n'y trouve des idées judicieuses et des matériaux utiles; et dans cette persuasion, je vous offre ici, monsieur, l'assurance de ma parfaite estime. »

« *Moscou, le* 1er *août* 1826. » NICOLAS.

Le même M. LIVINGSTON a fait, le 2 janvier de cette année, à la chambre des représentans des États-Unis, la motion de voter une somme de 50,000 dollars (environ 250,000 fr.) en faveur des Grecs. Cette proposition a été adoptée avec enthousiasme. . . . . A. T.

MEXIQUE. — *Institut des sciences, des lettres et des beaux-arts.* — C'est au mois d'avril 1826 qu'a eu lieu l'installation à Mexico de l'institut des sciences, des lettres et des beaux-arts. Nous avons seulement aujourd'hui sous les yeux le compte rendu imprimé de cette séance; elle présente plus d'un genre d'intérêt.

Dans un discours d'ouverture, le vice-président, M. *D. Andrès* QUINTANA ROÓ, s'excuse de ne pouvoir échapper à l'obligation de répéter ce qu'on a dit mille fois; mais, dans le pays et dans l'enceinte où il porte la parole, combien ne se félicite-t-il pas d'être appelé à consacrer une époque à jamais mémorable! Sur 25 pages, 23 s'appliquent à l'Europe; les deux autres sont réservées à l'Amérique régénérée : c'est faire les honneurs de chez soi. Par malheur, l'orateur croit devoir nous plaindre de ce que dans l'emploi des lumières nous avons peut-

être plus de brillant que de solidité. Il fait la part des obstacles, et ne l'affaiblit pas. « Qu'importe à l'Europe de savoir beaucoup, si ce n'est pas pour améliorer le sort de ses habitans? »

Aristote, *Copernic* et *Descartes*, *Despréaux* et *d'Alembert* sont cités tour à tour, ainsi qu'un abbé dont les hardies prédictions ont promis au nouveau monde l'héritage perfectionné des connaissances de l'ancien. Ce dernier cependant n'est pas M. *de Pradt*, comme on pourrait le penser, mais un littérateur italien, l'abbé *J. André*. Un pareil tableau, observe M. Quintana Roó, doit nous rendre encore plus chère notre propre situation. Le passé est à la vieille Europe, l'avenir à l'Amérique. Répandre l'instruction, telle est notre tâche. Il ne suffit pas que le petit nombre soit éclairé : le monopole de quelques-uns ne prouverait que la misère de tous, et le spectacle qu'il nous est réservé de présenter à la face du monde est celui d'un peuple vertueux et libre de préjugés.

MM. *Sanchèz de* Tagle, Barquera et Heredia ont lu ensuite des pièces de vers qui reproduisent les mêmes idées à la manière des poëtes. Les repos étaient marqués par l'exécution de morceaux choisis de *Rossini*, au bruit d'une musique militaire (*intercalando la música marcial*) et des plus vifs applaudissemens. « Un américain, s'écrie M. Heredia, ravit la foudre au ciel; placée sur les bateaux à vapeur américains, la foudre saura, au besoin, pulvériser les navires de l'altier Breton. »

Telle est l'inauguration d'une société qui a pris les anciennes formes et le nom du premier corps savant de France. Aucun membre de nos académies ne figure jusqu'ici parmi ses nombreux correspondans. Elle s'est associé les généraux *Bolivar* et *La Fayette*, MM. *Grégoire* et *de Pradt*, M. *Canning*, le baron *de Humboldt*. Le nom de *Miguel Cervantes* figure parmi les membres honoraires. Les membres résidans sont au nombre de cinquante. Le Mexique aura ses cinquante immortels. R.

ANTILLES.

Haïti. — *Promulgation d'un code civil.* — C'est un phénomène bien remarquable que la confection d'un code chez un peuple courbé, il y a quelques années encore, sous les inflexibles dispositions du code noir! Sans doute, nous ne sommes pas de ces optimistes admirateurs qui croient les nègres déjà parvenus pour le moins au même degré de civilisation que les vieilles nations européennes. Mais nous osons espérer que, si le gouvernement haïtien a le bon esprit de suivre une sage direc-

tion, ainsi qu'il paraît l'avoir fait depuis quelques années, ses efforts seront généreusement recompensés, et qu'il ne tardera pas à en recueillir les fruits. Déjà nous avons eu occasion de faire connaître quelques-uns des principaux traits de la constitution politique d'Haïti, et notamment de l'organisation du pouvoir judiciaire dans ce pays (voy. *Rev. Enc.*, t. XXV, p. 64). On a pu y remarquer des idées toutes françaises : elles attestent la similitude d'opinions et de caractère qui rapproche les hommes éclairés de Saint-Domingue de leur ancienne métropole. La lecture attentive que nous avons faite du nouveau code civil vient encore confirmer cette pensée. Il est évident que ce code ne s'écarte que dans quelques points du nôtre. Tout homme impartial regrettera néanmoins d'y trouver l'article de la constitution qui refuse aux étrangers le droit de propriété foncière. Cet article, dicté par le désir d'écarter les anciens propriétaires, jusqu'à ce que le tems eût consolidé la jouissance des nouveaux possesseurs, a cessé d'être en harmonie avec l'intérêt politique d'Haïti, depuis la reconnaissance de son indépendance. Du reste, le mariage y est fortement encouragé par la sagesse des dispositions qui le concernent, et qui touchent de si près à l'intérêt des bonnes mœurs. Le divorce, quoique admis en principe, est entravé par de nombreuses difficultés; enfin, la rareté des unions légitimes ayant sans doute affaibli les liens de famille à Haïti, on ne sera pas surpris si les lois permettent d'y disposer entre vifs de la totalité de ses biens, au préjudice de ses héritiers; mais la réduction autorisée en faveur des enfans et des ascendans sur les donations testamentaires tempère du moins la dureté de la première disposition et présage un retour à la législation française pour l'époque où le mariage, après avoir été introduit dans les mœurs, aura resserré les liens de famille et de parenté. Le code civil de Haïti, rédigé par un jeune créole, M. Blanchet, avocat à la cour royale de Paris, se compose de trente-cinq lois réunies en 2047 articles; il a été promulgué, le 27 mars 1825. L'édition originale que nous avons sous les yeux forme un volume in-4° de 416 pages, qui n'annonce pas que l'art typographique soit poussé bien loin au Port-au-Prince où il a été imprimé. Deux autres éditions ont été données à Paris; mais presque tous les exemplaires étaient destinés à Haïti. L'une, in-12, fait beaucoup d'honneur aux presses de M. Duverger; l'autre, in-8°, a paru chez M. Blaise jeune, quai des Augustins, n° 39. A. T.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Découverte de bois fossiles. — Dans les pâtures marécageuses du Lincolnshire, on remarque souvent des endroits privés d'herbes, et présentant constamment la même analogie dans la figure qu'ils offrent à l'observation, quoique leurs dimensions soient différentes. C'est seulement depuis peu qu'on a découvert que cette stérilité locale avait pour cause des troncs d'arbres enterrés à plusieurs pieds de profondeur, et dont la forme est cependant indiquée ainsi à la surface du sol. On en a trouvé un, l'automne dernière, qu'on a reconnu pour un sapin, et dont on a retiré plus de 1000 pieds carrés de bois, propres à être employés aux usages domestiques. Loin d'être altéré par le tems et l'humidité, ce bois est devenu dur, noir, solide, pesant, et il faut pour le travailler d'excellens outils. Depuis un tems immémorial, on ne voit plus dans ce pays d'arbres de cette singulière grandeur.

Londres. — *Accroissemens et embellissemens de cette ville.* — Jamais cette métropole n'avait vu s'élever, dans un court espace de tems, autant de monumens publics et d'édifices particuliers. On démolit le palais royal de Carlton-House, ancienne résidence du roi actuel, et l'on construit dans le parc de Saint-James, sur l'emplacement de l'hôtel Buckingham, un nouveau palais, dont le devis porte les frais de construction à 60 millions de francs. Il sera orné de colonnades, de terrasses, de portiques; et le vestibule, les salles, les escaliers, les appartemens seront décorés de colonnes de marbre, de statues, de peintures, et de riches dorures. Un arc de triomphe précédera la principale entrée. Le plancher, la charpente des toits et même le fût des colonnes de support seront en fer coulé. — Le comte de Grosvenor fait bâtir un nouveau quartier, qui promet d'effacer tous les autres. Deux places, magnifiquement ornées en forment le centre; l'une est le *Square Belgrave* qui a 6 à 700 pieds en tout sens, et l'autre le *Square Eaton*, dont la largeur est de 371 pieds sur une longueur de 1600. Le premier seul coûtera plus de 12 millions. — Un vaste édifice, qui va s'élever à Charing-Cross, réunira l'Académie royale, la galerie nationale, et d'autres établissemens publics, qui s'y trouveront isolés au centre des quartiers les plus brillans. — A Westminster, de superbes constructions, qui joignent la commodité à l'élégance, sont destinées aux cours de justice; d'autres recevront les admi-

nistrations; leurs communications ont été ménagées avec beaucoup d'art. — A l'extrémité du parc du Régent, on forme, sous la direction de la *Société zoologique*, un *jardin royal des Plantes*, avec les ménageries, les volières, les viviers, et les autres accessoires, qui existent à Paris. Une aile nouvelle et fort étendue du *museum* est presque terminée. — Les excavations pour les chantiers de Sainte-Catherine, près la Tour, sont déjà fort avancées, et les travaux du passage souterrain de la Tamise se poursuivent avec autant de courage que d'habileté. (Voy. *ci-dessous.*) — On jette un beau pont de pierre sur la rivière Serpentine, pour joindre Hyde-Park avec le jardin de Kensington. Il aura cinq arches et sera parfaitement horizontal; au lieu de deux trottoirs, il sera partagé inégalement en deux chemins séparés, l'un destiné aux piétons et l'autre aux voitures. — Le nouveau pont de Londres, qui doit être l'un des monumens les plus parfaits de notre siècle, fait des progrès rapides, malgré les obstacles naturels qu'il faut vaincre pour sa construction. Le quatrième coffre du côté de Londres a été complété et vidé; et vers la rive opposée, deux arches sont déjà fort avancées.—Plusieurs édifices, consacrés à la religion, à l'humanité souffrante, à l'instruction publique, sont achevés ou le seront bientôt. On remarque, dans ce nombre, une église très-vaste, construite à l'extrémité d'Eaton-Square; une autre dans Portland-Street; une troisième à Bethnal-Green, décorée d'un fronton grec; une quatrième à Shoredich, bâtie dans un style gothique. Enfin, on construit pour l'école primaire des robes-bleues (*blue-gowns*) un bâtiment très-vaste et très-beau; et le palais de l'Université de Londres, qui doit coûter deux millions et demi, annonce, par sa grandeur et la noblesse de son architecture, qu'il sera digne de sa destination et de ses généreux fondateurs. *A.* Moreau de Jonnès.

— *Pont sous la Tamise.* — M. Brunel poursuit cette œuvre gigantesque, et le succès est maintenant tel que les plus incrédules ne peuvent plus en douter. Un accident survenu dans le cours du travail a peut-être encore plus fortifié cette confiance que ne l'aurait fait une application toujours paisible des procédés de l'ingénieur. L'histoire de cette construction devra être écrite avec soin, non-seulement pour l'honneur des arts, mais pour l'instruction de ceux qui les pratiquent. Le travail d'une année a fait avancer la galerie souterraine de plus de 90 mètres sous le fleuve. Au 15 novembre 1826, on était sous la partie la plus profonde, et l'on commençait à remonter. C'est avant cette époque que la Tamise avait fait une irruption dans les galeries. Une lettre de M. Bru-

nel à M. *Benj.* Schlick, architecte danois, et communiquée par ce dernier à la section des beaux-arts de l'Institut, raconte avec gaîté cet événement :

« A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

« Nous pouvons nous flatter d'avoir triomphé avec honneur, en repoussant la Tamise qui s'était frayé un passage dans nos travaux. Alors, comme le limaçon, nous nous sommes retranchés dans notre coquille, dont nous avons bien fermé les joints. Dans cet état nous avons entendu le fond de la rivière, où une cavité s'était d'abord formée, tomber avec violence sur nos têtes. Une seconde secousse eut moins d'effet; ensuite le gravier du fond de la rivière est venu jusqu'à nous. Nous sommes enfin parvenus, malgré ce mélange, à le bien tapisser, et nous voilà maintenant à vingt pieds au-delà, sans être incommodés par une seule goutte d'eau. Nos ouvriers n'ont jamais manifesté la moindre inquiétude : n'avançant que très-lentement, ceux des cadres inférieurs dormaient bien tranquillement, tandis que ceux du troisième étage étaient en nage par les efforts qu'ils faisaient pour dominer l'eau qui pénétrait. Mon fils a couché là treize nuits; j'y ai couché aussi, et, je l'espère, ce sera une des plus belles pages de notre journal. »

Le rapport de M. Schlick (1) sur ce monument de l'audace qu'inspire le génie, secondé par les arts perfectionnés, contient de précieux détails sur les moyens d'exécution. Il est imprimé chez M. Firmin Didot avec le luxe que mérite un récit aussi intéressant, dans le format in-4°, sur papier vélin; on y a joint une *planche* représentant le plan des deux galeries, et une coupe en long. Une coupe transversale, dessinée plus en grand et en perspective, est placée au bas du titre et tient lieu de vignette. L'œuvre de M. Brunel appartient aux beaux-arts par le pouvoir qu'elle exerce sur l'imagination, par la grandeur de la pensée qui l'a conçue : il convenait à tous égards que le dessin et la typographie lui rendissent un hommage digne de l'un et de l'autre.

Suite de la Revue sommaire *des* Sociétés savantes, littéraires, industrielles, philantropiques, etc., *de la Grande-Bretagne.* (Voy. *ci-dessus*, p. 280-284 et, p. 606-607.)

Institution Philomatique. (*Philomatic Institution*). — Cette

(1) Paris, 1826; Firmin Didot. In-4° de 12 pages, avec planche.

société a été établie en 1807; son but est la culture des sciences, des arts et des lettres ; elle a beaucoup d'analogie avec l'*Athénée de Paris*. On y fait des cours ou des lectures tous les vendredis ; le mardi est consacré à la discussion de diverses questions. Il y a, comme dans l'établissement de Paris, des salles de lecture et de conversation. On est admis dans cette société sur la présentation de deux membres ; la souscription annuelle est de deux guinées et demie (66 fr.). MM. *Birkbeck*, *Brougham*, *Laffon-Ladebat*, *Lasteyrie*, etc., sont membres honoraires de cette institution, dont M. Collyer est le président. *Le Philomatic journal* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxviii, p. 155), est publié par son comité.

Société médicale. (*Medical Society*). — *Société médico-chirurgicale* (*Medical and chirurgical Society*). — Ce fut au commencement du xviiie siècle que furent ouvertes à Londres les premières écoles d'anatomie ; et ce fut seulement en 1773 que la première société destinée à la propagation et à l'avancement des sciences médicales fut établie dans cette capitale. Il existe aujourd'hui à Londres deux établissemens du même genre : l'un et l'autre composés de médecins, de chirurgiens, de pharmaciens, etc., ont également pour but de seconder les progrès de l'art de guérir. La première de ces deux sociétés possède un vaste emplacement où se réunissent les membres pour faire des expériences et pour donner des consultations ; on y trouve une bibliothèque, composée de plus de trente mille volumes. Cette société encourage par des récompenses pécuniaires les découvertes utiles faites en physiologie et dans les sciences médicales. La société médico-chirurgicale n'a été établie qu'en 1805, trente-cinq ans après la précédente. Elle se propose le même but ; mais elle est moins célèbre. Les recueils intitulés : *Quarterly journal of the medical sciences*, *Medico-chirurgical Review*, *London medical and physical journal* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxvii, p. 768 et 769, et t. xxviii, p. 802 et 803) renferment l'analyse des travaux de ces sociétés.

Société phrénologique (*Phrenological Society*). — Cette société, fondée il y a peu d'années, occupe déjà un rang distingué parmi les corps savans de l'Angleterre. Son objet est de faire connaître, d'examiner et de discuter le système des docteurs Gall et Spurzheim, qui, vivement combattu dans l'origine par la plupart des journaux anglais, a maintenant trouvé de nombreux et puissans défenseurs. La société-mère existe à Édimbourg, où elle publie le journal phrénologique, (*Phrenological journal*), recueil très-estimé qui paraît tous les trois mois.

C'est le *Panoramic miscellany*, qui rend compte des travaux de la société de Londres. F. D.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Académie impériale des sciences. — Questions proposées à l'occasion de la fête séculaire de l'Académie, célébrée le 29 décembre* 1826 (Voy. *ci-dessus*, p. 607.)—II. *Question d'histoire.*—«Développer les suites que la domination des Mongols a eues pour la Russie, qui lui était soumise, et faire connaître l'influence qu'elle a exercée sur les relations politiques de l'état avec le dehors, sur sa constitution, son administration et sur la civilisation du peuple russe.»

La solution de cette question dépendant d'une connaissance parfaite de l'état moral et intellectuel des deux peuples, à l'époque de l'invasion, et avant l'existence des rapports intimes que cette dernière établit entre eux, on désire que la situation intérieure de la Russie et ses relations à l'extérieur avant la conquête des Mongols soient retracées avec fidélité, et, qu'en rapprochant toutes les données que nous fournissent les chroniques russes et les sources orientales, aussi bien que celles qui appartiennent à l'Occident, on examine quelle était, à la même époque, la situation du peuple conquérant et la nature du joug qu'il imposait aux pays soumis à sa domination, pour passer ensuite aux changemens opérés dans l'état de la nation russe pendant le tems que dura cette soumission.

—III. *Question d'économie politique.*—Il est connu que le prix courant des produits agricoles de la Russie, qui s'était constamment élevé depuis le milieu du XVIIe siècle, a commencé à baisser depuis quelques années. «Quelles peuvent être les causes de ce changement? Quelle en est l'époque précise pour chacun des produits les plus importans, et dans quelle proportion leur prix a-t-il baissé, soit dans l'intérieur de l'empire, soit dans le commerce extérieur? Est-il vraisemblable, que cette baisse durera? Enfin, quelles sont les ressources que la Russie pourrait trouver dans son sol et dans son industrie pour réparer les pertes qui en résultent pour le revenu national?»

Le terme du concours de la *question d'histoire* est fixé au 1er janvier 1829, et celui de la *question d'économie politique*, au 1er janvier 1828. Après l'expiration de ces termes, aucun mémoire ne sera plus admis. Le prix est de 100 ducats de Hollande, tant pour l'une que pour l'autre de ces deux questions.

Outre ces trois questions, l'Académie propose encore deux questions d'histoire, dont les prix, de 100 ducats chacun, ont

été déposés à l'Académie par des personnes qui s'intéressent aux sciences, et particulièrement à l'histoire de l'empire. Les prix seront décernés, d'après le jugement de l'Académie, pour le terme du 1er janvier 1829.

— IV. *Prix proposé par S. E. M. le président.*—«Trouver les rapports qui existent entre le droit russe le plus ancien et celui des autres peuples d'origine slave. Une comparaison des fragmens de ces droits divers justifie-t-elle la supposition que les peuples issus de la grande famille slave sont tous partis des mêmes principes fondamentaux de droit? Et si cette question est résolue affirmativement, quels sont les points où il y a différence essentielle entre le droit général de ces mêmes peuples d'origine slave, et le droit romain, ainsi que celui des Germains?»

Il convient peut-être de rappeler à ce sujet l'ouvrage de M. Ewers sur le plus ancien droit des Russes, qui pourra servir avec avantage dans la discussion d'un des points principaux renfermés dans cette question.

— V. *Prix proposé par un anonyme.* — « Faire connaître les monumens du droit russe le plus ancien qui sont parvenus jusqu'à nous, et en indiquer les sources. »

Pour arriver à la solution de cette question, on commencera par procéder à la recherche de tous les monumens de la législation russe antérieure au XIVe siècle, tels que des codes de lois entiers ou des lois et des fragmens épars, contenus dans les chroniques du tems, ou conservés isolément dans des copies. On soumettra ces pièces à un examen critique, tant de leur idiome que de leur contenu. Ce travail sera suivi d'une comparaison des lois de l'empire d'Orient et de celles des peuples germains, nommément des législations anglo-saxonne, frise, scandinave, d'un côté, et de celle des Russes de l'autre, en tant que cette dernière aurait été puisée dans celles-là.

L'Académie invite les savans de toutes les nations, sans en exclure ses membres honoraires et correspondans, à concourir pour ces prix. Les académiciens seuls, appelés à faire la fonction de juges, sont exclus du concours.

Les auteurs n'écriront point leurs noms sur leurs ouvrages, mais seulement une sentence ou devise, et ils ajouteront à leurs mémoires un billet cacheté, qui portera au dehors la même devise, et au dedans le nom, la qualité et la demeure de l'auteur. On n'ouvrira que le billet de la pièce couronnée; les autres seront brûlés sans avoir été décachetés.

Les mémoires doivent être écrits d'un caractère lisible, soit en *russe*, en *français*, en *allemand* ou en *latin*, et ils seront adressés au secrétaire perpétuel de l'Académie, qui délivrera

à la personne indiquée par l'auteur anonyme un reçu marqué de la devise et du numéro dont il aura coté la pièce.

Le mémoire couronné est une propriété de l'Académie, et l'auteur ne saurait le faire imprimer nulle part sans sa permission formelle. Les autres pièces de concours peuvent être redemandées au secrétaire, qui les remettra, à Saint-Pétersbourg, à la personne qui se présentera chez lui avec une procuration de l'auteur.

NORVÉGE.

Organisation politique. — Un journal suédois, l'*Argus*, a répandu un bruit qui semble s'accréditer en Norvége. On croit que, parmi les propositions que le roi présentera à la diète actuellement réunie à Christiana, il y en aura une tendante à ce que S. M. soit autorisée à suspendre, dans certains cas, les fonctions du gouverneur-général du royaume, et à confier au conseil-d'état, pendant la vacance, les attributions de cette charge éminente. On est fondé à croire que des considérations d'une économie extrêmement louable sont au nombre des motifs qui détermineront cette proposition; et, sous ce rapport, elle sera accueillie par la nation avec reconnaissance. Cependant, la proposition ne pouvant être présentée à la présente diète que pour être discutée, adoptée ou rejetée en 1830 par la diète prochaine, il est probable que, dans cet intervalle, le roi adoptera une mesure qui dépend de lui seul, et qui rendra la proposition encore plus populaire. Un paragraphe de l'art. 14 de la loi fondamentale, dit: Que le roi peut nommer, pour les fonctions de gouverneur-général du royaume indistinctement, un Norvégien ou un Suédois. Jusqu'ici, aucun Norvégien n'a encore été honoré de cette marque de la confiance royale. On est persuadé qu'en nommant un citoyen de Norvége pour ces hautes fonctions, ne fusse que pour une seule année, le roi faciliterait beaucoup le succès de ses intentions honorables et bienveillantes, et fortifierait en même tems l'attachement invariable que le peuple Norvégien a constamment montré à ses princes. HEIBERG.

DANEMARK.

Nouvelle Société d'encouragement pour la littérature danoise. — Le 28 janvier dernier, jour anniversaire de la naissance du roi, il a été formé, à Copenhague, une réunion dont l'objet est d'encourager la composition et la publication de bons ouvrages littéraires et historiques dans la langue du pays, et de

récompenser les écrivains qui, dans cette partie des connaissances humaines, ont mérité ou mériteront les suffrages du public éclairé. Il existait autrefois à Copenhague une Société royale fondée dans les mêmes vues, et qui a publié quelques ouvrages, tant en vers qu'en prose, couronnés par elle. Il paraît que cette société n'existe plus, ou que, du moins, elle a suspendu ses travaux. On devient membre de la nouvelle réunion en payant une rétribution trimestrielle très-modique; il est à désirer que le résultat de cette entreprise réponde aux nobles vues des fondateurs. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

KOENIGSBERG. — *Asile ouvert pour les jeunes criminels. — Extrait d'une lettre adressée au directeur de la* Revue Encyclopédique. — M^r^—Vous savez que notre ami FRIEDLANDER a fait créer à Kœnigsberg un établissement en faveur des enfans abandonnés de leurs parens, ou qui n'en reçoivent que de mauvais exemples (V. *Rev. Enc.*, t. XXXI, p. 541). Son but et celui des nombreux gens de bien qui l'ont secondé dans cette œuvre, toute de charité, a été d'arracher au crime des malheureux qui, sans leur bienfaisante prévoyance, ne manqueraient pas de devenir un jour les fléaux de la société. La *Gazette de Kœnigsberg*, dans son numéro du 27 janvier de cette année, rend un compte fort satisfaisant de l'état actuel de l'asile dont je parle et des succès qu'on y a obtenus depuis qu'il a été ouvert, en mars 1826.

Quatorze garçons y ont été admis jusqu'au mois de septembre dernier. Ces enfans, âgés de 10 à 16 ans, adonnés à tous les vices, ayant contracté les habitudes les plus pernicieuses, et dont plusieurs avaient déjà été punis pour vols par la justice, offrent presque tous aujourd'hui, quel que soit le rapport sous lequel on les examine, une amélioration bien sensible.

L'histoire particulière de chacun d'eux est racontée avec quelques détails. Une de ces histoires m'a frappé surtout par la réponse d'un enfant de 13 ans, à qui l'on demandait si, dans la supposition qu'on le renvoyât de la maison, il continuerait à voler : « Non, dit-il, si je trouve du travail, et oui, s'il me faut rester dans l'oisiveté et le vagabondage. »

Ces mots renferment une grande vérité, dont l'observation paraît d'abord devoir échapper à un enfant aussi jeune : c'est que ce sont le plus souvent les seules circonstances qui font l'honnête homme ou bien le scélérat.

Les enfans que l'asile de Kœnigsberg renferme reçoivent chaque jour des leçons de lecture, d'écriture et de morale reli-

gieuse, et, en outre, ils sont exercés, soit dans le jardin de la maison, soit dans des ateliers, à divers travaux mécaniques, ou à l'apprentissage d'un métier qui, plus tard, pourra suffire à leurs besoins.

J'ai reçu, avec le journal d'où j'extrais ces détails un exemplaire des statuts de l'Association, dont le premier but a été l'établissement de l'asile dont il vient d'être question. Les hommes les plus respectables, les plus éminens en dignité, se sont chargés de le diriger et de l'inspecter. Je dois signaler, parmi les dispositions les plus sages de ces statuts, ce qui concerne les soins que l'Association se propose de prendre des enfans qui sortiront de l'asile. — Agréez, je vous prie, etc. VILLERMÉ, D. M.

RUDOLSTADT. — *Fondation philantropique.* — Il existe dans cette ville, depuis trois ans, un établissement pour l'instruction de pauvres petites filles, fondé et dirigé par une veuve, Mme *Henriette de* WURMB. Cette dame bienfaisante plaça d'abord deux enfans chez la veuve d'un bourgeois; maintenant il s'en trouve cinq qui y sont vêtus, nourris, élevés et instruits. Sa recette, provenant des contributions volontaires, s'est élevée, dans la première année, outre les effets donnés en nature, à 109 rixdalers; dans la seconde, à 94 rixdalers; dans la troisième, à 150. La recette se trouve à peu près au niveau de la dépense. Puisse cette fondation philantropique, quelque modeste que soit son commencement, prospérer et s'agrandir, et faire naître l'idée de former des établissemens semblables dans beaucoup d'endroits où ils ne seraient pas moins nécessaires. JH. DE L.

HONGRIE. — *Journaux littéraires. — Statistique des hautes écoles.* — On compte dans la Hongrie neuf ouvrages périodiques consacrés aux sciences et aux lettres; savoir :

1. *Tudámanyos gyüjtemény.* — Recueil scientifique pour les sciences physiques et mathématiques; l'histoire, la philologie, la statistique de la Hongrie, la critique des ouvrages littéraires, les avis, etc., publié par mois en un volume in-8° d'environ 130 pages. Le rédacteur est M. THAISZ, avocat, à Pest. Ce journal existe depuis 1817.

2. *Szép literatura.* — Belles-lettres. Brochure in-8° de 16 pages, qui paraît chaque mois avec le journal précédent, depuis 1821.

3. *Felsö Magyar Országi Minerva.* — La Minerve de la Haute-Hongrie (histoire, jurisprudence, physique, mathématiques, philologie, belles-lettres). Recueil trimestriel. 1 vol. in-4° d'environ 130 pages, publié à Kassa; rédigé par M. DULHAZY, bibliothécaire du comte *Joseph Desewffy*.

4. *Élet ès literatura.* — La vie et la littérature (philosophie et poésie). Journal trimestriel; 4 vol. in-8° pour l'année 1826, formant ensemble 312 pages. Rédacteurs, MM. Szemere et Kölcsey.

5. *Hasznos mulatsagok.* — Amusemens utiles (industrie, anecdotes, avis, annonces, etc.). Ce journal, uni au journal politique *Hazai s' külföldi Tudósitasok*, paraît à Pest, deux fois par semaine, par numéros de 8 pages in-8°. Rédacteur, M. Kultsar.

6. *Kedveskedö.* — L'Amusant (belles-lettres, industrie). Journal hongrois, publié à Vienne, annexé au journal politique *Magyar Kurir* (Courrier hongrois).

7. *Gemeinnützige Blätter*, feuilles d'utilité publique, unies au journal politique allemand : *Vereinigte Ofner und Pester Zeitung* (gazette réunie de Bude et de Pest), paraît à Bude, deux fois par semaine (Critique des ouvrages littéraires, belles-lettres, industrie, avis, etc.).

8. *Nützliche Unterhaltungsblätter.* — Feuilles utiles et amusantes (belles-lettres, industrie, anecdotes, avis, etc.), réunies au journal politique allemand : *Presburger Zeitung* (Gazette de Presbourg).

9. *Journal latin*, politique et littéraire, qui paraît également à Presbourg.

Nombre des étudians qui ont fréquenté les écoles latines en Hongrie pendant l'année 1824.

1. Catholiques.

(Sur une population totale d'environ sept millions (1).

Dans l'université de Pest	1169
Dans les quatre Académies de Presbourg, de Kassa, de Gyôr et de Nagy-Varad	1347
Dans le lycée de l'archevêque d'Erlau	400
Dans les deux écoles philosophiques de Szeged et Szombathely	481
Dans les cinq gymnases du premier ordre	2327
Dans les quarante-sept gymnases du second ordre	13441
Dans les sept gymnases du troisième ordre	731
Dans l'Académie d'Agram, en Croatie	215
Dans le gymnase du premier ordre, à Agram	470
Dans les cinq gymnases du second ordre	959
Total	21,540

(1) *Tudomanyos Gyüjtemény.* 1826. XII, p. 112.

Dans le gymnase du premier ordre de Pest, on comptait, en 1810, 494 étudians; en 1815, 570; en 1820, 810; en 1825, 917.

2. Réformés.

(Sur un nombre total d'environ 1,500,000.)

Dans le collége de Debretzin, nombre moyen....	2000 (1)
Dans celui de Sáros-Patak.....	2000 (2)
Dans celui de Pápa.....	700
Dans sept gymnases.....	2500
Total	7200

3. Luthériens.

(Sur un nombre total d'environ 700,000 habitans.)

Dans le collége d'Eperjes, et dans les trois lycées de Presbourg, Kesmark et Oedenbourg.....	2000
Dans six gymnases.....	1800
Total	3800

Le nombre total des étudians catholiques et protestans, en Hongrie, non compris les étudians du rit grec non uni, s'élève donc à peu près à 32,000.

En général, il n'y a aucun village en Hongrie qui n'ait son maître d'école (3); aussi, ne trouve-t-on que fort rarement des paysans catholiques ou protestans qui ne sachent pas lire. La même observation ne s'applique pas aux paysans du rit grec non uni, qui, toutefois, ne font guère qu'un huitième de la population de la Hongrie.

On peut, d'après cela, juger combien est exacte l'opinion de la *Revue d'Édimbourg*, reproduite en ces termes dans un article de la *Revue Britannique* : « Presque tous les habitans de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Croatie, et de la Bukovine ne savent ni lire ni écrire. »

On doit plaindre l'inconséquence des hommes qui déclament contre l'ignorance des autres, tandis qu'ils ignorent eux-mêmes les choses dont ils parlent. A. B.

SUISSE.

Berne. — *Extrait d'une lettre du 23 août 1826. — Sur les*

(1) En 1825, 2036. *Tudomanyos Gyujtemény*. 1826. II, p. 119.
(2) En 1807, 2260. *Statistique de Hongrie*, par Magda.
(3) *Statistique et géographie de la Hongrie*, par Magda, p. 104.

Écoles rurales d'enfans pauvres, et sur une nouvelle colonie de petits garçons tirés d'Hofwyl, surnommée la ROBINSONIÈRE. — Je revois encore cette Suisse, si chère à ses heureux habitans, si intéressante pour cette multitude d'étrangers qui maintenant la parcourent, et où plusieurs d'entre eux ont trouvé une nouvelle patrie.

Rien ne m'a plus touché dans ce pays que le zèle des hommes occupés par inclination ou par devoir d'état à étendre et à perfectionner les établissemens d'éducation. (Avons-nous, en France, beaucoup d'hommes à citer en ce genre, depuis le chevalier Polet ?). Le P. GIRARD, de Fribourg, PESTALOZZI, M. FELLENBERG, se sont consacrés à cette noble et bienfaisante mission de l'instruction de la jeunesse. Les instituts qu'a fondés ce dernier, à Hofwyl, près de Berne, et sur d'autres points, sont de véritables *écoles-modèles*. M. Fellenberg a principalement en vue les deux classes extrêmes, la classe inférieure, comme la plus malheureuse, la plus abandonnée; la classe supérieure, comme la plus influente, la plus capable de répandre les bonnes méthodes, et de contribuer à l'amélioration des anciennes.

A l'école d'Hofwyl, l'agriculture fournit aux enfans pauvres une occupation lucrative qui leur permet avec le tems d'acquitter par eux-mêmes les frais de leur pensionnat, et de se préparer un petit pécule pour le moment de leur sortie.

L'école des pauvres du canton d'*Appenzel*, celle du canton de *Glaris*, dite *colonie de la Linth*, que dirige LUSCHK, un des émules de Wehrli (1) ne laissent aucun doute sur les avantages économiques et moraux de cette combinaison pédagogique et agricole, qui change à la fois un sol pauvre en riches cultures, et de malheureux petits mendians en cultivateurs honnêtes, laborieux et instruits.

Hors de leur enceinte, ces écoles exercent encore une salutaire influence; le spectacle de leur prospérité, de l'ordre, des vertus, du bonheur, qui règnent parmi les élèves, frappent l'esprit, gagnent le cœur des parens, et les font insensiblement participer aux progrès de leurs enfans.

J'avais traversé un pays inculte et malsain, infesté par la mendicité, cette plaie honteuse des États civilisés. La colonie de la Linth m'offrit une métamorphose complète; une suite d'occupations bien réglées, une culture méthodique et pros-

(1) WEHRLI, chef de l'École des pauvres d'Hofwyl, est devenu, de simple paysan, un excellent instituteur.

père, de belles moissons dues aux seuls travaux d'une trentaine d'enfans, pleins de santé et de satisfaction. Ces jeunes producteurs forment, sous la direction de *Lutschk*, une sorte de communauté où les forces, les talens des plus âgéssont employés aux progrès de l'éducation des plus jeunes, et aux développemens de la prospérité de l'établissement (1).

L'ordre et la suite des occupations sont variés en raison de la saison et de l'état du ciel. Le jour de ma visite, après la prière, l'instruction et le repas du matin, Lutschk distribua en plusieurs escouades ses jeunes colons; chaque escouade a son chef qui préside aux travaux agricoles : les petits enfans sont chargés du sarclage; les plus grands de la plantation des haies; d'autres font la récolte. L'instituteur, qui les surveille tous, va continuellement des uns aux autres, leur donne des avis, des exemples, du secours, selon le besoin.

M. de Fellenberg a fondé, près de Meykirch, à deux lieues de Berne et d'Hofwyl, une colonie d'un genre absolument neuf, formée de douze jeunes garçons, de l'âge de douze à quinze ans, qu'on se plaît à nommer les petits Robinsons, et qui offrent en miniature l'image des travaux de défrichement et de la vie des pionniers de l'Amérique septentrionale. Ces élèves, sortis de l'école de Wehrli, sont dirigés par *Pfiffer*, jeune paysan du canton de Glaris. Quelques instrumens aratoires, quelques provisions de bouche et deux chèvres composaient d'abord toute la richesse de la petite colonie. Son domaine ne consistait, au printems dernier, qu'en un petit morceau de terrain inculte, sur une pente couronnée par un bois de sapins, avec une misérable chaumière, simple abri dépourvu de meubles et d'ustensiles.

C'est là que les petits colons sont venus s'établir au mois de mars 1826. La colonie a déjà l'aspect d'une petite ferme, et la satisfaction y brille dans tous les yeux. D'ailleurs, les jeunes colons ne refusent pas les secours des habitans de leur métropole d'Hofwyl : leurs anciens camarades leur ont fait présent de croisées faites par eux-mêmes. La plupart lisent couramment, et savent Robinson par cœur. La colonie, peu avant ma visite, avait eu celle de M. le comte *Capo d'Istria*; il l'a enrichie d'une

(1) Le royaume des Pays-Bas a, depuis plusieurs années, deux grandes colonies du même genre, dont nous avons déjà parlé, et sur lesquelles nous publierons bientôt une *Notice* détaillée, d'après les renseignemens que trois de nos correspondans, qui habitent sur les lieux, ou à peu de distance, ont bien voulu nous transmettre.

N. D. R.

vache, qui a été reçue triomphalement. Une cordiale émulation anime sans cesse les travaux.

On craignait que, dans cette espèce d'exil, les petits pionniers ne regrettassent le bien-être, les occupations variées, les amusemens, et tous les avantages que leur offrait le séjour d'*Hofwyl* : loin de là, ils préfèrent leur pauvre et sauvage *Robinsonière*. Ils sont fiers de se voir entourés des résultats de leur propre industrie : ils ne peuvent oublier qu'eux-mêmes ils ont changé la face de leur habitation; ils jouissent à la fois de ce qu'ils ont déjà fait et de ce qu'ils feront encore. Ils y éprouvent un généreux plaisir, en pensant que toutes ces valeurs qu'ils produisent, cette demeure plus agréable, mieux pourvue de divers objets nécessaires ou utiles, cette exploitation rurale de plus en plus productive, serviront à tirer de la misère d'autres enfans ignorans. Oh! si l'on employait la jeunesse d'une manière analogue à son instinct d'activité, combien d'œuvres admirables et de monumens de bienfaisance sortiraient de ses mains!

Que ne puis-je doter notre France d'une école de pauvres, à l'instar de celle d'Hofwyl! Un bon instituteur en est l'âme; mais la nature est avare d'hommes tels que M. de Fellenberg, et l'on n'improvise pas des Wehrli. Il faut du tems pour qu'un jeune homme s'instruise de tout ce qu'il importe de savoir, pour qu'il se pénètre des idées saines et fécondes, des sentimens modestes, doux, persévérans et religieux qu'exigent les fonctions d'un instituteur de pauvres.

On a envoyé de France à l'École d'*Hofwyl* un pauvre orphelin, dans la persuasion que s'il ne parvenait selon ses vœux à devenir un autre Wehrli, il deviendrait au moins très-capable de gérer une grande propriété rurale. Ne serait-ce pas un exemple à suivre par les Sociétés philantropiques, par les grands propriétaires terriens, qui voudraient ouvrir une honorable carrière à quelque jeune indigent doué d'heureuses dispositions (1)?

C'est vers l'enfance surtout qu'il faut porter les soins régénérateurs de la morale; on corrige difficilement des hommes imprégnés de vices. Ce sont les jeunes mendians qu'il faut

---

(1) Ne pourrait-on pas employer, dans ce but, une faible partie des 1,160,000 fr. que le respectable philantrope *Boulard* a légués dernièrement à la ville de Paris? — Les départemens français limitrophes de la Suisse, les Landes, la Sologne, la Bretagne, seraient particulièrement propres à l'établissement des colonies rurales des pauvres enfans.

séparer, quand il en est encore tems, des vétérans de la mendicité.

On se plaint de la dépopulation d'une partie de nos campagnes, dont les enfans viennent imprudemment encombrer les ateliers, les fabriques, les magasins des villes. Rendons aux champs les bras qu'ils perdent, en y plaçant les écoles des enfans pauvres et des orphelins de nos cités; en les disposant à embrasser cette vie agricole, si innocente et « si heureuse pour qui en connaît les biens et les douceurs. »

Peut-être, ce moyen de faire refluer dans la campagne la classe prolétaire qui surcharge nos villes est-il digne de la sollicitude de l'administration générale. Les hommes sont ce qu'on les fait, et l'on ne se repentira jamais d'avoir formé de bons agriculteurs. M. DE B.

ITALIE.

VENISE. — *Théâtre.* — *Musique.* — Un nouvel opéra-seria, début dramatique d'un jeune compositeur, M. CAMPIUTI, a obtenu le plus grand succès au théâtre *S. Benedetto.* Il a pour titre : *Bianca e Fernando.* L'ouverture, pleine d'effets originaux, a été redemandée avec enthousiasme. Tout le reste de la pièce offre aussi de nombreux passages dans lesquels l'auteur s'est efforcé de quitter les routes battues, et de n'être que lui-même. M. Campiuti, né a Udine, a étudié les belles-lettres à l'Université de Padoue, et se destinait au barreau; mais son goût pour la musique lui ayant fait abandonner cette carrière, il a fait ses études musicales sous *Antoine* CALEGARI, de Padoue, et s'annonce sous les plus heureux auspices comme compositeur dramatique. J. A. L.

NAPLES. — *Nécrologie.* — *Joseph* PIAZZI naquit à Ponte, dans la Valteline, en 1746. Il fit ses premieres études à Milan, dans le collége Calchi et dans les écoles de Brera, et fut dirigé dans la littérature par Tiraboschi, et dans les sciences physico-mathématiques par le P. Beccaria. S'étant consacré à l'ordre des Théatins, il étudia aussi la théologie à Rome, et se perfectionna encore plus dans les mathématiques, sous la direction des PP. Jacquier et Lesueur. Il professa successivement ces sciences à Gènes, à Malte, à Ravenne, à Rome; il devint le collègue du professeur Chiaramonti, depuis Pie VII, qui n'oublia jamais son ancien ami. Nommé en 1780 professeur de mathématiques transcendantes dans l'université de Palerme, il y fit bientôt disparaître les restes de cette scolastique, qui jusqu'alors y avait dominé : on n'y entendit

bientôt plus que les noms de Locke et de Condillac. En 1797, il fut créé directeur de l'observatoire fondé dans cette ville. C'est à cette époque qu'il entreprit un voyage à Paris et à Londres. Dans la première de ces villes, il vit Lalande, Méchain, Delambre, Bailly, etc.; il suivit Cassini, Méchain et Legendre, chargés par le gouvernement français d'établir la différence des méridiens entre Greenwich et Paris; à Londres, il cultiva l'amitié de Ramsden, du Dr Maskelyne, d'Herschell, de Vince, de Le Roy, etc., et donna un *mémoire*, inséré dans les *Transactions philosophiques*, sur l'éclipse solaire de 1788. Une lettre qu'il avait adressée à Lalande, contenant une notice sur Ramsden, fut insérée vers la même époque dans le *Journal des savans*, et la reconnaissance de ce célèbre artiste lui valut des instrumens d'une perfection particulière, qu'il emporta à Palerme. De retour dans cette ville, il ne s'occupa que de ses observations et de ses calculs. Bientôt parut son ouvrage sur l'observatoire de Palerme, qui fut suivi d'un second sur l'observatoire de Naples. Un résultat encore plus important de ses travaux fut son catalogue de 6,748 étoiles, publié en 1803, et couronné par l'institut de France. En 1801, il avait déjà découvert la nouvelle planète de *Cérès*, qui donna lieu à la découverte successive de trois autres planètes. Le roi de Naples, Ferdinand IV, se croyant immortalisé par Piazzi, qui avait donné son nom royal à cette étoile, ordonna à son tour qu'une médaille d'or fût frappée pour perpétuer le nom et le souvenir de l'astronome. Mais, Piazzi, préférant les intérêts de la science à sa propre gloire, obtint qu'on employât la valeur de cette médaille à l'acquisition d'un instrument utile pour son observatoire. Il publia dans la suite deux autres ouvrages, l'un sur la découverte de Cérès, et l'autre, sur les *résultats des observations de cette nouvelle planète*; un second catalogue de 7,646 étoiles, dont il avait chargé M. *Nicolas Cacciatore*, parut en 1805, et fut aussi couronné par l'institut de France. Les savantes préfaces de ces deux catalogues furent généralement admirées. On a encore de ce célèbre astronome divers traités et mémoires d'une haute importance, sur l'obliquité de l'écliptique, sur la parallaxe de quelques étoiles principales, sur la mesure de l'année tropique solaire, sur les mouvemens propres des étoiles fixes, sur les lois relatives aux poids et mesures pour la Sicile, sur la comète de 1811, sur le changement de l'axe de la terre, etc. etc. Piazzi fut toujours traité avec distinction par son gouvernement, et reçut même des pensions de plusieurs autres. Mais, ce qui l'honore davantage, ce sont les témoignages d'estime

que lui donnèrent dans différentes occasions la *Société royale de Londres*, l'*Institut de France*, l'*Institut d'Italie* et la *Société italienne*, les *Académies de Gœttingue*, de *Pétersbourg*, de *Berlin*, de *Turin, etc.*, qui toutes s'empressèrent de le nommer leur associé correspondant. Du reste pour faire apprécier le mérite de cet illustre savant, il suffit d'invoquer le témoignage de Delambre, qui disait, que l'astronomie devait bien plus à Piazzi et à Maskelyne qu'à tous les autres astronomes, depuis Hipparque jusqu'à nous. Accablé par l'âge et plus encore par ses longs travaux, Piazzi est mort le 22 juillet 1826, âgé de 80 ans. J. Salfi.

PAYS-BAS.

Gand. — *Université.* — *Enseignement industriel.* — Nous avons annoncé que trois professeurs avaient été nommés dans les universités méridionales du royaume pour l'enseignement de la mécanique industrielle. Leurs cours sont suivis avec beaucoup de zèle, et la classe ouvrière en sait apprécier tous les avantages. Les deux professeurs de Liége et de Louvain donnent leurs leçons en langue française, et publient actuellement le texte dont ils se servent pour leur enseignement. M. Lemaire, pour approprier ses leçons aux besoins de ses auditeurs, dont la plupart ne connaissent que le flamand, a préféré s'exprimer dans cette langue : les *leçons* publiées dernièrement par M. *Ch.* Dupin servent de texte à son cours. Nous avons fait mention du discours inaugural dans lequel ce professeur a fait ressortir les avantages du dessin linéaire (nov. 1826). En pratiquant aujourd'hui les préceptes qu'il y énonçait, il a su se concilier les suffrages des amis des sciences et des artistes jaloux de profiter des avantages que les progrès des lumières ont mis à leur portée. Q.

Namur. — *Industrie locale.* — *Coutellerie.* — La coutellerie forme, depuis long-tems, une des principales branches d'industrie de la ville de Namur. Sa solidité et la bonté de sa trempe la font rechercher partout. Les événemens politiques de 1813 et les divisions de territoires qui en furent la suite, lui ont été d'abord si fatales, qu'on croyait qu'elle ne s'en relèverait jamais; mais les débouchés ouverts dans les Indes et dans l'Amérique du sud lui ont fait acquérir depuis quelques années une nouvelle importance.

La fabrique la plus remarquable est celle M. Arnould-Raymond, qui, par l'établissement d'une machine à vapeur, et par l'invention des procédés les plus ingénieux, est parvenu à réduire considérablement les prix, et à donner à ses produits

une perfection à laquelle on n'avait pu atteindre jusqu'alors. Ce double mérite lui a valu une médaille d'or et deux médailles d'argent aux expositions publiques de Tournai, de Gand et d'Harlem. Il occupe environ trois cents ouvriers.

La coutellerie de Namur étant d'un genre différent de celle que l'on fabrique en France, y pénètre en grande quantité, malgré la prohibition qui la frappe. Ce serait encore le cas de se départir des vieux préjugés en matière de douanes, et d'admettre ce qu'on ne peut empêcher d'entrer, en faisant profiter l'État de la prime accordée à la fraude et à l'immoralité. Un droit de 15 pour cent sur la valeur atteindrait mieux le but, qu'une prohibition absolue de cet article, d'autant plus facile à introduire qu'il occupe peu de volume. D. A.

Louvain. — *Université.* — Au commencement de ce mois, M. de Reiffenberg a ouvert, au milieu d'un auditoire nombreux, son cours gratuit d'*Économie politique.* Dans une leçon improvisée, comme toutes celles de ce professeur, l'histoire de la science a été tracée avec rapidité, et exposée surtout dans ses rapports avec les Pays-Bas. M. de Reiffenberg s'est déclaré le partisan du système de l'industrie; et en choisissant M. *J. B. Say* et *Adam Smith* pour ses guides, il a pris aussi pour auxiliaires MM. *Sismondi*, *Schmalz*, *Ricardo*, *Ganilh*, *Malthus.* Ses leçons subséquentes ont prouvé qu'il ne laisserait rien échapper d'utile, et l'empressement de ses nombreux auditeurs l'encourage à remplir dignement la tâche difficile qu'il s'est imposée. X. X.

Amsterdam. — *Institut royal des Pays-Bas. — Séance publique de la quatrième classe*, celle des *beaux-arts* (le 29 novembre 1826). — M. H.-H. Klyn, président, a ouvert la séance par un discours *sur la nécessité d'encourager les beaux-arts et de leur donner une direction utile et convenable.* Le secrétaire perpétuel, M. J. De Vos lit ensuite un rapport sur les travaux de la classe pendant les deux dernières années. Nous en présenterons un rapide résumé.

D'après la demande du gouvernement, la classe s'est occupée des moyens d'améliorer l'enseignement dans les écoles de dessin, surtout pour les parties qui ont rapport à la géométrie et à la géométrie descriptive. La classe a recommandé, entre autres, la publication d'un bon ouvrage élémentaire sur ces sujets.

M. Humbert de Superville, membre de la classe, vient d'écrire un ouvrage fort intéressant *sur le but et la nature des beaux-arts*, dont quelques parties sont déjà connues par un article de la *Rev. Enc.* (voy. t. xxiv, p. 830). S. M. le roi des Pays-Bas, sur le rapport de la classe, a fait parvenir à l'auteur

les fonds nécessaires pour publier cet ouvrage, avec toutes les planches qui doivent le compléter.

Depuis long-tems, la classe avait soumis au gouvernement un projet pour la *fondation* d'une école *musicale* à Amsterdam, dont le but principal serait de propager en Hollande une bonne méthode de chant. Des écoles de musique se trouvent maintenant établies, par arreté de S. M., à Bruxelles, à Liége et à la Haye. Une quatrième est jointe à la direction du théâtre national d'Amsterdam. La classe croyant que cette dernière mesure ne remplira pas le but qu'elle s'était proposée, en engageant le gouvernement à l'établissement de pareilles écoles s'est crue obligée à communiquer au ministre ses observations sur ce sujet.

La classe s'est aussi occupée de rechercher si l'on ne pourrait pas établir un diapason universel. M. *Chérubini*, membre associé de la classe à Paris, a bien voulu communiquer ses idées sur ce sujet. Le résultat a été qu'un tel diapason universel ne s'établira peut-être jamais; celui de l'Académie royale de musique, à Paris, est à peu près un demi-ton plus bas que celui d'Amsterdam.

M. *Keasels*, sculpteur de beaucoup de mérite, associé de l'Institut résidant à Rome, a fait cadeau a la classe d'un discobole, modelé en plâtre d'après un original en marbre, qu'il a ciselé pour un noble anglais. La statue fait honneur au sculpteur belge et sert d'ornement à la bibliothèque de l'Institut, où elle a été placée.

Nous ajoutons de courtes notices sur les principaux discours prononcés par les membres de la classe, dans les séances ordinaires qui ont eu lieu dans le cours des deux mêmes années. M. Humbert a lu des mémoires sur la perspective et sur les proportions des statues égyptiennes et grecques. — M. Van Os a tâché surtout d'expliquer quelques propriétés de la sculpture égyptienne, par un passage de Diodore de Sicile, qui paraît y avoir rapport et qui semble avoir échappé aux savans français lors de l'expédition en Égypte; il a communiqué quelques réflexions sur les rapports qui existent entre la poésie et la peinture. — M. Saportas a traité de la peinture des paysages, et a fixé l'attention surtout sur les différens caractères des écoles italienne, française et hollandaise. C'est cette dernière qui, selon lui, est la vraie mère de ce genre de peinture. — M. De Vos s'est occupé du goût en musique. Il recommande surtout aux compositeurs la vérité et la simplicité, qui lui paraissent les deux qualités qu'ils doivent surtout rechercher; qualités

selon lui, bien négligées aujourd'hui par la plupart des compositeurs italiens et allemands, qui s'écartent des traces des *Haydn*, des *Mozart* et des *Grétry*, etc. — M. Den Tex a lu un discours sur les différens caractères des écoles de musique italienne et allemande. Il s'attache surtout à caractériser le genre de mérite du plus célèbre compositeur de nos jours, M. *Rossini*. Le même membre a donné une dissertation sur la différence des tons en musique, et tâche d'expliquer comment il se fait que nous considérons certains tons comme gais, d'autres comme tristes. — M. Klyn a traité dans un discours des rapports que les beaux-arts établissent entre le monde matériel et le monde intellectuel. — M. De Vos a communiqué encore quelques idées sur l'art dramatique; il s'est attaché surtout à l'examen des *Réflexions sur Lekain et l'art théâtral*, *par* Talma, placées dans la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*. Il oppose des doutes aux opinions de *Talma* sur la déclamation, sur le costume et sur le naturel dans le jeu : il pense que la déclamation tant réprouvée par *Talma*, pouvait avoir ses charmes, puisque *Lekain* savait émouvoir par elle; que *Talma* ne fut pas le réformateur du costume, et que *Larive* a eu avant lui la gloire de cette amélioration; que le soi-disant naturel introduit par Talma nuira pendant long-tems aux progrès de l'art dramatique en France, parce que ses imitateurs, incapables d'atteindre son énergie et son vrai sublime, ne perpétueront que ses défauts. En général la manière de *Larive* plus semblable à celle de *Lekain*, lui paraît préférable, quoique Talma, dans tout le cours de son mémoire, ne dise pas un seul mot de son illustre devancier.

Les membres décédés depuis la dernière assemblée de 1824 sont MM. J.-J. Vollusheven, dont les talens comme architecte et mécanicien sont justement appréciés; C.-F. Ruppe, maître de chapelle à l'université de Leyde; Ommeganck, peintre de paysage d'Anvers, et J.-E. Marcus, graveur à Amsterdam. Les détails biographiques que M. le secrétaire a recueillis sur ces quatre artistes sont très-intéressans.

En 1824, la classe avait mis au concours trois questions, pour lesquelles trois prix devaient être adjugés dans cette séance; mais il a paru que rien n'avait été reçu sur la question de sculpture, et que ce qui a été envoyé pour la section d'architecture et de musique n'avait pas été jugé digne des prix. La classe a de nouveau proposé les questions suivantes : en musique : — *Quels furent les mérites des musiciens belges des* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles, et quelle a été l'influence de ceux de ces artistes qui ont séjourné en Italie, sur les écoles de musique for-*

mées peu après dans le même pays. » — En GRAVURE : *Une série de six planches (y compris le titre), gravées à l'eau-forte, au choix de l'artiste et d'après ses propres dessins.* »

Ce dernier concours n'est ouvert qu'aux artistes belges, tandis que la première question est proposée aux savans en général. Les mémoires pourront être écrits en flamand, en français, en anglais, en italien, en allemand (en caractères italiques) et devront être envoyés francs de port au secrétaire perpétuel, avant le premier mars 1828.

Après la lecture du nouveau programme des prix proposés, M. le président a terminé la séance par une exhortation aux artistes belges, de persévérer dans leurs efforts pour seconder le développement des beaux-arts, auxquels la patrie a dû dans tous les tems une partie de sa gloire. X.

FRANCE.

LYON (*Rhône*).—*Explosion de la chaudière d'un bateau à vapeur.* (6 mars 1827).—Cet événement désastreux, qui a plongé tant de familles dans le deuil, doit attirer l'attention la plus sérieuse des constructeurs de machines et de ceux qui les emploient. On n'a pu se méprendre sur la cause de l'explosion; une soupape de sûreté surchargée est, dans tous les cas, un danger manifeste auquel il n'est pas permis d'exposer ceux que leurs occupations ou les circonstances ont réuni autour de la machine. Mais il paraît que, malgré l'extrême condensation de la vapeur dans la chaudière, la machine n'était pas capable de l'effet que les constructeurs lui attribuaient. Si elle eût été effectivement de la force de cent chevaux, comme ils l'assuraient, les roues auraient tourné avec la vitesse qu'exigeaient la rapidité du fleuve et le mouvement du bateau. La désastreuse imprudence commise lors de l'épreuve est la conséquence d'une faute de calcul. Il serait très-utile de répandre des méthodes exactes pour mesurer la force réelle des machines, quelle que soit la force motrice; cette force réelle, dans les machines à vapeur ne serait mesurée ni dans la chaudière, ni dans le corps de pompe, mais au lieu où elle doit produire son effet; et dans un bateau à vapeur, ce serait aux palettes des roues. Profitons de la funeste expérience de Lyon pour perfectionner notre industrie. Les premiers soins seront sans doute pour la conservation des hommes; les seconds, pour le bon emploi de la force motrice. Il paraît que le fatal bateau à vapeur du Rhône n'avait point rempli ces deux conditions essentielles. F.

Sociétés savantes ; Établissemens d'utilité publique.

METZ (*Moselle*). — *Reprise des cours de sciences industrielles.* — Les cours de sciences industrielles, qui se font dans les principales villes de France, doivent avoir une telle influence sur notre prospérité future, qu'on ne saurait trop fixer l'attention sur ces philantropiques institutions. On voit, dans la plupart de ces cours, un grand nombre d'auditeurs attirés par le désir de s'instruire, et par les talens des professeurs. On distingue surtout les cours donnés dans la ville de Metz ; l'affluence des artistes et des ouvriers qui les fréquentent, l'ensemble des leçons, la manière dont les sciences nécessaires à l'industrie sont professées par quatre anciens élèves de l'École polytechnique, leur donnent un caractère particulier, et assurent leur succès; 330 personnes se sont fait inscrire cette année pour suivre les leçons des professeurs, et il faut ajouter à ce nombre beaucoup d'amateurs qui ne prennent point d'inscriptions. Un pareil empressement pour les sciences utiles fait honneur à la population messine, et il est à désirer qu'il soit imité dans toutes les parties de la France.

M. WOISARD, répétiteur à l'École d'artillerie, fait, cet hiver, un *cours d'arithmétique appliquée aux spéculations industrielles et commerciales.* Sa première leçon prouve l'intérêt que le talent peut répandre sur les matières qui en paraissent le moins susceptibles. Ce professeur vient de publier des exercices d'arithmétique qui méritent de devenir populaires. Le reste de son cours est sous presse.

M. BERGERY, professeur de sciences appliquées de l'École d'artillerie, a fait et publié, l'hiver dernier, un cours sur la géométrie de la ligne droite et du cercle, qui se distingue par la concision et la clarté, qualités si difficiles à réunir dans la rédaction des ouvrages élémentaires ; par des démonstrations nouvelles et faciles, par des constructions élégantes fondées sur les principes les plus simples. Le même professeur fait et publie, cette année, un *cours sur les propriétés et les tracés des courbes employées dans les arts*, ouvrage absolument neuf, qui sera digne du premier, et qui ne peut manquer d'être fort recherché.

La reprise du cours de géométrie a été précédée d'un discours remarquable, dans lequel le professeur a démontré tous les avantages qu'une pratique éclairée par la théorie doit avoir sur l'aveugle routine. Il a aussi annoncé que, pour remplir une immense lacune du système actuel d'éducation, il se pro-

posait de faire, l'hiver prochain, un cours élémentaire d'*économie industrielle*.

M. Bardin, professeur de fortification de l'École d'artillerie, a ouvert, le 15 novembre, un *cours de dessin géométrique*. Il s'est élevé contre l'usage, malheureusement trop répandu, de consacrer plusieurs années au dessin d'imitation; il a fait ressortir les avantages qui doivent résulter pour les *industriels*, de s'adonner au dessin géométrique, de s'habituer aux tracés rigoureux et à la méthode des projections, qui peut seule leur fournir les moyens de communiquer leurs projets, et de s'en rendre compte à eux-mêmes.

M. Bardin a divisé ses élèves en brigades de douze personnes, à peu près de même âge; chacune a son *moniteur*, son tableau et ses instrumens fournis par la Mairie. Un moniteur général et le professeur surveillent les travaux, et, quelques jours avant la leçon publique, a lieu celle de tous les moniteurs : les élèves sont tenus de rapporter les tracés rigoureusement exécutés sur le papier.

Enfin, le savant capitaine Poncelet, professeur de mécanique à l'École d'application de l'artillerie et du génie, commencera un *cours de mécanique industrielle*, vers le mois de mars, dès que celui de la géométrie des courbes sera terminé.

A l'ouverture générale de tous ces cours institués par la *Société académique de Metz*, et dont elle fait en grande partie les frais, le président de cette société, M. Renault, a félicité les auditeurs sur les progrès marqués que la plupart ont faits dans l'étude de la géométrie : « Encouragés par les brillans succès qui ont couronné nos efforts, a-t-il dit, nous voulons en tenter de nouveaux, et rendre l'enseignement industriel aussi complet que cela est possible dans notre chère cité. » L'orateur faisait allusion aux *cours de physique et de chimie appliquées*, que l'Académie s'occupe de créer.

Ainsi, l'arithmétique usuelle, une géométrie complète, l'exercice du dessin, la mécanique des arts, l'économie industrielle, la physique et la chimie des ateliers, voilà ce qu'une société académique non dotée, mais secondée par l'autorité locale, et par ses concitoyens, offre généreusement aux artistes et aux ouvriers messins. Ajoutons qu'environ cent cinquante de ces ouvriers reçoivent gratuitement, après chaque séance, la leçon imprimée, et que la même société a fondé à ses frais une *exposition triennale des produits de l'industrie*. Aussi, pouvons-nous l'offrir comme un modèle aux autres sociétés savantes du royaume.

On trouve chez MM. Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; et chez M. Carilian-Gœury, libraire, quai des Augustins, n° 41, à Paris, les cours industriels de Metz; savoir :

1° *Exercices d'arithmétique*, par M. Woisard. In-8° de 48 pages; prix, 50 c.

2° *Cours d'arithmétique appliquée aux spéculations industrielles et commerciales*, par M. Woisard; prix, 20 c. chaque leçon, à peu près, 1 50 c. pour 1 vol. in-8°.

3° *Géométrie appliquée à l'industrie*, par M. Bergery. In-8° de 328 pages, aver 13 planches; prix, 5 fr.

4° *Géométrie des courbes appliquée à l'industrie*, par M. Bergery; prix, 20 c. chaque leçon, planches et discours compris, environ 3 fr. 50 c. pour le vol. in-8°. U.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Séances du 19 février au 19 mars 1827. — *Séance du 19 février.* — On lit une lettre de M. Leroy, d'*Étiolles*, relative à des instrumens nouveaux qui servent à mesurer l'étendue des pierres vésicales; il met ces instrumens sous les yeux de l'Académie. (Renvoyé à la commission du prix Montyon.) — MM. Valz et Gambart adressent des observations et des calculs sur la comète du *Bouvier*.—M. Cauchy dépose un mémoire sur le choc des corps élastiques. — M. *Blainville* fait un rapport verbal sur un ouvrage de M. le docteur Charvet, intitulé : *De l'action comparée de l'opium et de ses principes constituans sur l'économie animale.* Ce rapport est favorable à l'ouvrage. — MM. *Thénard* et *Chevreul* font un rapport sur un mémoire de MM. Colin et Robiquet, ayant pour titre : *Nouvelles recherches sur la matière colorante de la garance.* Pour obtenir cette matière, les auteurs ont fait macérer 1 kilogramme de garance dans 3 kilogrammes d'eau; ils ont jeté la matière sur une toile serrée, et ont pressé graduellement le marc. Le liquide résultant s'est pris en gelée, dans un lieu frais; cette gelée, pressée avec précaution dans des linges, a été réduite en une pâte très-solide. Ils ont ensuite traité la gelée par l'alcool bouillant, et ont concentré les lavages alcooliques filtrés par distillation au 5e de leur volume; puis ils ont ajouté de l'acide sulfurique et de l'eau. Ils ont recueilli et bien lavé un *précipité d'un jaune fauve*, lequel, séché et chauffé avec précaution, a donné un sublimé cristallisé que les auteurs appellent *alizarine*. Cette substance remarquable est en cristaux, dont l'aspect est celui du plomb rouge de Sibérie; elle se volatilise sans résidu. Elle se

dissout en petite quantité dans l'eau bouillante; sa solution est d'un beau rose et n'a point d'action sur les réactifs colorés. Elle est très-soluble dans l'alcool, et surtout dans l'éther. La première solution est d'un rouge orangé; la seconde d'un jaune légèrement orangé. La potasse, la soude, l'ammoniaque forment avec elle des combinaisons bleues ou violettes. Le mémoire de MM. Colin et Robiquet est terminé par une heureuse application de leurs recherches à la préparation des laques carminées. Voici leur procédé. On délaie 1 kilogr. de garance dans 4 livres d'eau. Après une macération de 10 minutes, on soumet deux fois le tout à une pression ménagée; après quoi, le marc a une belle couleur rosée. On le délaie alors dans 5 ou 6 parties d'eau avec 1/2 partie d'alun concassé. On fait chauffer au bain-marie, pendant deux ou trois heures; on agite et on coule sur une toile serrée. La liqueur doit être filtrée au papier, puis précipitée par une solution de sous-carbonate de soude. Si l'on divise en trois parties la quantité de ce sel nécessaire pour précipiter tout l'alun employé, et que l'on précipite successivement la liqueur avec ces trois parties, on obtient trois laques dont la beauté va en décroissant de la première à la dernière. Les précipités doivent être lavés par décantation, jusqu'à ce que l'eau de lavage soit sans couleur. On trouve dans les lavages de la garance la *matière gélatineuse*, qui donne elle-même une fort belle laque; par conséquent, on ne perd aucune partie de la matière colorante. Quelques heures suffisent pour exécuter toutes ces manipulations, qui ont, sous le rapport de l'économie du tems et de la main-d'œuvre, un grand avantage sur toutes celles que l'on connaissait jusqu'à présent. — M. Mulard, inspecteur des Gobelins et de la Savonnerie, a essayé, sous les yeux des commissaires, les laques de MM. Robiquet et Colin, *dans la peinture à l'huile*, comparativement avec les laques carminées de MM. *Bourgeois*, *Cossard*, *Mérimée*, et même avec celles du commerce. Les échantillons des auteurs ont soutenu la comparaison avec les laques carminées, et étaient hors de ligne avec les laques de garance ordinaires de première qualité. C'est surtout par la modicité de leur prix que les laques de MM. Colin et Robiquet l'emportent sur toutes les autres. En effet, elles ne coûtent que 20 fr. la livre, tandis que celles de MM. Bourgeois et Cossard coûtent 24 fr., et les plus belles du commerce, 30 fr. Le beau travail de MM. Colin et Robiquet sera inséré dans le recueil des savans étrangers. — M. *Mirbel* fait un rapport verbal favorable sur les deux premières livrai-

sons des *Algues de Normandie*, recueillies et publiées par M. Chauvin.

— *Du 26 février.* — M. *Delessert* donne communication des notices qui lui ont été adressées sur un nouveau mode de transport, par le moyen du vide et de la pression de l'atmosphère, inventé par M. Vallance, ingénieur anglais. — M. *Mathieu* fait un rapport sur une méthode pour obtenir l'aire des différentes figures tracées sur un plan, au moyen de l'addition, par M. Malmenayde Audrand. Cette méthode exige des constructions géométriques qui doivent nécessairement donner lieu à des erreurs, et qui forceront peut-être à renoncer au procédé de M. Audrand. Si l'on veut l'employer comme un moyen de vérifier les résultats obtenus par un calcul direct, il est à craindre qu'on ne le trouve trop long, et que l'on préfère des procédés qui conduisent plus facilement à une approximation suffisante pour une simple vérification. (Approuvé.) — M. *Arago* fait part de la nouvelle qui lui a été donnée par le capitaine *Sabine*, et portant que le capitaine Franklin a réussi à suivre par terre la côte nord de l'Amérique, depuis la *baie de Hudson* jusqu'au *détroit de Behring*. — M. Girard continue la lecture de son mémoire sur les voies de communication. — M. Navier présente un travail sur le mouvement d'un fluide élastique qui s'écoule hors d'un réservoir ou gazomètre.

— *Du 5 mars.* — L'Académie, réunie à l'heure accoutumée au lieu de ses séances, ayant eu la douleur d'apprendre la perte qu'elle venait de faire d'un des plus illustres de ses membres, en la personne de M. Laplace, les regrets que cette perte a fait éprouver à tous ses membres ont empêché la séance d'avoir lieu (Voy. l'article Nécrologie.)

— *Du 12.* — M. *Geoffroy Saint-Hilaire* annonce qu'il a reçu du Cap (île d'Haïti) de M. Fournier Pescay, la nouvelle que ce médecin est au moment d'envoyer à l'Académie un ouvrage *sur la fièvre jaune*, qu'il observe depuis quatre ans, et qu'il déclare n'être en aucune manière *contagieuse*.—M. Geoffroy Saint-Hilaire lit, pour M. *Latreille*, un rapport sur un ouvrage de M. Payrandeau, intitulé : *Catalogue descriptif et méthodique des annélides et des mollusques de l'île de Corse.* —M. Cauchy lit un mémoire sur la tension ou pression dans les corps élastiques; et un autre sur le choc des corps élastiques.

— *Du 19.* — MM. *Latreille* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de M. Vallot, concernant les *cécidomyes*. Ce genre est un démembrement du genre *Tipula* de Linnée,

dont les espèces les plus grandes et les plus communes sont appelées vulgairement *mouches couturières* Les larves des cécidomyes vivent dans l'intérieur des végétaux, et il paraîtrait que l'une des espèces de ce genre serait pour la *Pensylvanie* un animal très-pernicieux, puisqu'il détruirait les céréales. Sur les six espèces qui sont l'objet du mémoire de M. Vallot, Réaumur en aurait connu deux à l'état de larve, savoir la *cécidomye du bouillon-blanc* (*verbascum*), et celle de la *véronique*. La larve de la première occasione une altération très-grande dans les étamines et le pistil du *verbascum ;* la corolle s'épaissit et reste close. De petites galles barbues que l'on trouve sur la véronique *chamœdris*, de mai à octobre, annoncent la larve de la seconde espèce. D'autres monstruosités végétales, que l'on remarque sur la *lychins dioïca*, sur l'*Euphorbe cyprès*, sur le *sonchus* ou laiteron, indiquent de même l'existence sur ces végétaux des larves des trois autres espèces. La sixième espèce, appelée par M. Vallot *acarisuga*, et dont on trouve la larve aux aisselles des feuilles de la grande *éclaire*, (*chelidonium majus*), paraît fort douteuse au rapporteur. Il regrette que M. Vallot n'ait pas donné les caractères propres à faire distinguer chacune des espèces, et l'invite à poursuivre ses recherches sur des animaux peu connus; il pense que l'Académie doit applaudir au zèle de M. Vallot, et lui en témoigner sa reconnaissance. (Approuvé.) — MM. *Cuvier* et *Duméril* font un rapport sur le mémoire de MM. Audoin et Milne Edwards, relatif à la circulation dans les crustacés. « Les auteurs ont tout-à-fait démontré, par leurs recherches anatomiques et par leurs expériences, le mode de circulation de trois grandes familles de l'ordre des crustacés ; ils ont ainsi relevé plusieurs erreurs consignées dans des ouvrages d'ailleurs très-estimables; ils ont démontré d'une manière positive le mode de circulation branchiale que M. Cuvier avait indiqué; enfin, ils ont les premiers parfaitement apprécié les usages des *sinus veineux*, qui ont la plus grande analogie avec les appendices de même nature observés par M. Cuvier dans les céphalopodes et surtout dans le calmar... Les intéressans mémoires de MM. Audouin et Edwards jettent un grand jour sur cette partie de l'anatomie comparée ; il est à désirer que la science en profite bientôt, et nous proposons à l'Académie d'adopter ce travail pour le faire insérer dans le recueil des savans étrangers. » (Approuvé.)—M. Biot lit un mémoire sur la mesure des azimuts dans les opérations géodésiques et en particulier sur l'azimut oriental de la chaîne de triangles qui s'étend de Bordeaux à Fiumes, en Istrie. — M. Cuvier lit un

mémoire sur un genre de poissons, nommé *pogonias*. M. Geoffroy Saint-Hilaire communique à ce sujet des observations qu'il a faites sur certains *silures* du Nil, qui produisent dans l'intérieur de l'eau un bruit très-sensible au dehors, et qu'ils paraissent faire au moyen de leurs nageoires.—M. *Girard* fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Lamblardie, intitulé : *Observations sur le projet de barrage de la Seine*. A. Michelot.

— *Académie des inscriptions et belles-lettres*. — L'Académie s'est réunie le 16 février, pour procéder à l'élection d'un membre, destiné à occuper la place vacante dans son sein par la mort de M. Languinais. M. Pouqueville, connu par ses importans ouvrages sur la Grèce, a obtenu une majorité de 16 voix sur 26. Parmi ses concurrens, on distinguait surtout MM. *Cousin*, *Champollion* jeune, et *Thierry*, auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.

Anatomie. — *Monstruosités*. — *Enfant monstrueux, né le 12 février* 1827, *rue de Charonne, à Paris*. — Cet enfant, du sexe féminin, avait deux visages. Il n'a vécu qu'un quart d'heure, parce qu'il était né avant terme, et que sa mère avait été blessée; car un autre enfant presque semblable, qui est né plusieurs années auparavant en Espagne, avait vécu assez long-tems : il tétait alternativement, tantôt par l'une et tantôt par l'autre bouche.

M. Geoffroy Saint-Hilaire a mis le nouveau-né de la rue de Charonne sous les yeux de l'*Académie de médecine*, et a communiqué à ce sujet un travail fort étendu, où il a exposé comment, dans ce cas-ci, de certaines causes mécaniques, provoquées par des actions du dehors, sont venues porter le trouble dans un travail qui avait été régulier jusqu'à la cinquième semaine de gestation. De telles monstruosités existent pareillement dans les animaux; M. Geoffroy Saint-Hilaire en cite parmi les chats et le bœuf, d'où ce naturaliste conclut qu'il est pour ces cas particuliers un autre ordre d'arrangement, des conformations suivant d'autres règles, mais bien circonscrites et très-symétriquement développées. Ces systèmes d'organisations régulières dans leurs aberrations forment un genre que l'auteur nomme *polyops*, et dont le caractère consiste dans les considérations suivantes : *Tête formée* 1° *par un cervelet et des oreilles, comme pour un seul sujet;* et 2° *par un cerveau et d'autres organes des sens, comme pour deux individus*.

Le *polyops trifidus*, né dernièrement à Paris, diffère du *polyops deturpatus*, qui a vécu en Espagne, par des bouches

défectueuses coupées en bec de-lièvre, et par d'autres singularités, qui tiennent à la position des quatre yeux.

Galerie d'antiquités égyptiennes de M. Passalacqua, *passage Vivienne. — Ouverture et examen d'une momie.* — On a fait, le dix mars, l'ouverture d'une momie de la belle collection de M. Passalacqua. S. A. R. *Madame* a honoré de sa présence cette séance, à laquelle ont assisté plusieurs étrangers distingués, les ministres résidens de Bavière et de Toscane, des littérateurs et des savans, MM. *Dubois*, le comte de *Turpin*, *Geoffroy Saint - Hilaire*, et ces laborieux frères, MM. *Champollion*, qu'une grande connaissance de la matière et une sagacité admirable ont rendus les interprètes des mystérieuses richesses de l'archéologie égyptienne.

MM. les docteurs de *Verneuil* et *Delattre*, secondant M. Passalacqua, ont éprouvé d'assez grandes difficultés à rompre le cercueil intérieur, où tout l'extérieur des bandelettes collées les unes sur les autres formait un carton très-résistant d'environ dix lignes d'épaisseur. La dernière couche avait été revêtue de chaux et préparée pour recevoir des peintures et des explications en caractères hiéroglyphiques : la face était dorée. En cet état, la momie avait été placée dans un autre cercueil, fait en planche de figuier-sycomore de deux pouces d'épaisseur. Des peintures et des hiéroglyphes ornaient aussi l'extérieur de cet autre cercueil.

Les objets trouvés sur la momie sont deux manuscrits hiératiques sur papyrus, l'un à l'entour des cuisses, et l'autre enveloppant la tête ; quelques amulettes placées sur la poitrine, une datte vers l'appendice xyphoïde et un grand scarabée, en serpentine, retiré du ventre. Les mains étaient étendues sur les aines, la gauche, ordinairement fermée, était ouverte. Les ongles ont été trouvés d'une longueur démesurée et les cheveux touffus et négligés ; ce que l'on suppose être l'effet d'un deuil long-tems et rigoureusement observé. Les yeux étaient remplis par un émail assez grossier ; enfin, la cervelle avait été retirée par une ouverture pratiquée en arrière du palais. L'explorateur avait brisé et emporté l'os sphénoïde ; la dure-mère était conservée dans un état parfait d'intégrité, et plusieurs parties du corps se trouvaient encore flexibles, entre autres le diaphragme.

D'après l'interprétation donnée par M. *Champollion* jeune, ce cercueil renfermait le corps de *Toutmouthis*, ou *Thet-Mothis*, fille du préposé à la garde du petit temple d'Isis à Thèbes. Cette femme pouvait avoir de 20 à 25 ans. E.

Théâtres. — Théâtre-Français. — 1re représentation de *Julien dans les Gaules*, tragédie en cinq actes, de M. *E.* Jouy (samedi 17 mars). — S'il y a quelque inconvénient pour un ouvrage dramatique à être imprimé avant la représentation, s'il y perd quelque chose de cet intérêt de curiosité, de cette fleur de nouveauté qui plaisent dans une œuvre encore ignorée, il en résulte du moins cet avantage que l'auteur est plus facilement compris, parce qu'on est instruit à l'avance de l'idée principale qui a présidé à sa composition. Long-tems exclue du théâtre par le caprice d'une absurde censure, la tragédie de *Julien* est imprimée depuis quatre ans, et l'auteur a pu nous mettre dans la confidence de ce qu'il a voulu faire : « De toutes les actions de la vie de Julien, dit-il, j'ai choisi la plus hasardeuse et la plus décisive, celle où la haine de Constance et le soulèvement de l'armée des Gaules le placent entre le trône et l'échafaud. Dans le choc de pareils événemens, j'ai pu montrer Julien tout entier, révéler les secrets de son âme, et en exposer les héroïques contradictions. J'ai voulu être vrai, j'ai dû peindre à la fois l'homme et le héros, l'empereur et le philosophe, l'élève de Platon et l'initié aux mystères de la bonne déesse. Je l'ai représenté dans sa force et dans sa faiblesse, sublime et illuminé ; capable de tout, excepté de modérer l'ardeur de son intelligence et l'indomptable fougue où se laissait entraîner son esprit ; pénétré d'une sainte horreur pour les crimes des Ariens, qui souillaient le berceau du christianisme ; plein de mépris pour les absurdités du paganisme, et s'élançant dans les ténébreuses doctrines d'une mysticité religieuse, où il cherchait à concilier avec les rêves de sa théurgie, les théories de Platon et la sagesse pratique des stoïciens. » Certes, c'étaient là une grande figure et un caractère original que M. Jouy avait entrepris de peindre ; mais nous croyons qu'il était difficile, pour ne pas dire impossible, d'y réussir dans les étroites proportions d'un drame taillé sur nos règles sévères. Ce n'est pas dans l'espace d'un jour qu'un personnage se trouvera dans des situations assez variées pour que ce caractère si fécond puisse se produire sous toutes ses faces, et se peindre sous tant de nuances diverses. Ce n'est pas dans une conspiration de palais, conçue et avortée en quelques heures, que la poésie dramatique pourra nous représenter toutes les bizarreries, toute l'originalité de cet homme chez lequel tant de grandeur s'unissait à de si étranges faiblesses. Et en effet, le poète qui a su esquisser avec talent quelques traits de son modèle, dans des scènes détachées, n'a donné, dans l'ensemble de sa tragédie,

qu'une ébauche vague et imparfaite. C'est une conception un peu usée et bien peu intéressante que cette conjuration tramée par un consul Léonas, qui vient, au nom de l'empereur Constance, prendre le commandement des légions confiées à Julien, mais qui, trahissant à la fois et l'empereur et César, veut assassiner celui-ci, et monter sur le trône de l'autre; qui, ayant pour complice le préfet du palais de Julien, traître vendu depuis long-tems aux ennemis de César, ne trouve pas d'autre moyen d'arriver jusqu'à ce prince que de dévoiler ses complots à une jeune esclave grecque, qui adore Julien, dont elle est adorée. Théora (c'est le nom de l'esclave) révèle la conspiration à son maître, qui, pour mieux connaître les conjurés, s'introduit dans le souterrain où ils sont rassemblés, et se montre au moment qu'ils viennent de jurer sa mort. L'héroïsme et les vertus de Julien les désarment, et ils tombent à ses pieds. Alors, au signal donné par César, paraissent ses gardes armés et portant des flambeaux. Cette scène est la grande situation de la pièce; elle produit peu d'effet. L'idée n'en est pas très-originale; et puis, la conduite de Julien, qui semble d'abord se livrer à ses ennemis, défendu seulement par sa magnanimité, mais qui avait aposté des soldats pour le secourir au besoin, a quelque chose d'équivoque qui laisse le spectateur indécis et froid. Il faut de la clarté dans les sentimens et de la franchise dans les situations pour faire naître le pathétique. Quoi qu'il en soit, Léonas parvient à soulever une partie des soldats; Julien les combat, et Léonas est tué. Bientôt on apprend que Constance a passé les Alpes et marche contre Julien; puis, qu'il est sous les murs d'Autun, abandonné de ses soldats; puis enfin, qu'il est tombé sous le fer des prétoriens. Alors Julien, salué empereur, ceint le bandeau royal. Mais, au milieu de la cérémonie, Théora, empoisonnée par le préfet du palais, vient mourir sur les marches du trône où son amant est à peine assis. — On conçoit que tous ces événemens, qui se succèdent avec rapidité, produisent une sorte de confusion peu favorable à l'intérêt dramatique; aussi n'était-ce pas probablement sur cette multiplicité d'incidens, non plus que sur sa conjuration, que l'auteur fondait le succès de son ouvrage. Cette jeune Grecque, élevée par Julien, et unie à ce maître bien aimé par tous les sentimens de la sympathie la plus intime et de l'amour le plus exalté, est évidemment la conception qui a flatté l'imagination du poëte, et qui l'a déterminé à hasarder ce sujet. C'est la destinée de Julien qu'il semble avoir voulu personnifier dans cette jeune fille. Nécessaire à son existence, elle veille sur son repos, et lui révèle

tous les périls qui le menacent; elle redoute même un lien qui lui ferait de son amour, de cet amour si pur et si désintéressé, une obligation et une nécessité. Enfin, quand la mort la sépare de son amant, elle prévoit leur prochaine réunion, et lui donne rendez-vous sur les bords de l'Euphrate, où la mort, en effet, attend Julien. Cette conception conviendrait mieux sans doute à l'épopée qu'au poëme dramatique, où il est difficile de la développer avec vraisemblance, et de la bien faire comprendre. Néanmoins, il y a du charme et de la poésie dans cette partie de l'ouvrage, et elle ne manque pas d'intérêt. La pièce étant imprimée et connue depuis long-tems, nous n'avons pas cru nécessaire d'en faire une analyse détaillée. Nous mentionnerons cependant deux personnages principaux; Clodomaire, fils d'un roi des Francs, captif à la cour de Julien; et Bellovèse, prince gaulois, et général au service des Romains. Ce dernier est aussi amoureux de Théora; mais sa rivalité avec Julien ne produit aucun événement de quelque importance. — Sauf quelques traits d'affectation qu'il est facile de faire disparaître, le style est clair et élégant; mais on n'y trouve ni ces traits de profondeur qui forcent à réfléchir, ni ces pensées sublimes qui vous transportent; et, malgré le talent réel que l'on reconnaît dans cet ouvrage, on s'aperçoit facilement qu'il ne saurait vivre long-tems au théâtre. Des succès plus brillans à la scène, et une juste célébrité dans un autre genre, peuvent offrir à l'auteur de Julien un dédommagement qui n'est le partage que d'un bien petit nombre d'auteurs. D. L.

— Théatre de l'Odéon. — Première représentation de l'*Homme habile*, ou *Tout pour parvenir*, comédie en 5 actes et en vers, par M. d'Épagny (lundi 19 février.) — Cet homme habile est un fourbe qui s'introduit dans une famille opulente pour faire sa fortune en dépouillant ses bienfaiteurs. Hypocrite d'opinion, Derneville caresse les préjugés gothiques de la vieille comtesse de Valdaux, dans le château de laquelle il s'est impatronisé, et feint des sentimens plus modernes auprès du baron de Freneuil, frère de la comtesse, et qui, malgré sa place de chef d'une grande administration, professe, dit-on (quoique cela ne soit pas trop vraisemblable par le tems qui court), des opinions beaucoup plus raisonnables que sa folle de sœur. L'hypocrite pense si bien, aux yeux de la comtesse de Valdaux, qu'elle en voudrait faire un député; et, pour le rendre éligible, elle lui vend une belle propriété, qu'il ne paie pas, et du prix de laquelle la comtesse lui donne quittance; c'est une espèce de présent de noces

qu'elle lui fait au moment de l'unir avec Julie sa petite-fille, qui, bien loin d'avoir aucun penchant pour lui, se sent fort disposée à aimer Hippolyte, fils du baron de Freneuil. Mais une riche dot, un brillant mariage ne suffisent pas au fourbe. Il a déjà trouvé moyen, en sauvant les apparences, de se faire donner une place assez belle qu'occupait le jeune Hippolyte; c'est maintenant à la place du père qu'il aspire, et il médite une ruse infâme pour s'en emparer. Il est possesseur d'un écrit tracé en l'an VIII de la république par le baron de Freneuil; en supprimant la date, on pourra transformer aujourd'hui l'auteur en criminel d'état; et l'hypocrite espère obtenir de cette perfide manœuvre un double avantage, faire destituer le baron, et l'éloigner de la Chambre des députés, poste d'honneur auquel M. de Freneuil aspire à juste titre, car il est porté par un grand nombre d'électeurs qui s'assemblent ce jour même. Derneville croit avoir besoin d'une main inconnue pour faire parvenir au ministre sa dénonciation et le mémoire accusateur; il s'ouvre à demi à un certain Durand, son secrétaire, dont la femme est gouvernante de Julie. Ce Durand est pauvre, et Derneville espère le séduire facilement par la promesse de le faire participer a sa fortune; mais il se trouve que, malgré son désir de parvenir, Durand est un honnête homme, et au lieu de seconder les mauvais desseins dont on lui a fait la demi-confidence, il avertit Freneuil, et lui offre de démasquer le traître. Le baron et Mme de Valdaux se placent dans un petit pavillon, et Durand, sous prétexte de demander à Derneville quelques éclaircissemens nécessaires, l'amène sous les fenêtres de ce pavillon, afin de l'obliger à dévoiler son âme devant les bienfaiteurs qu'il veut perdre. Mais, dans l'intervalle, Derneville a été averti de la ruse; il tient un langage tout opposé à celui qu'on espérait, et l'épreuve tourne au profit du fourbe. Durand est chassé ignominieusement. Cependant, Freneuil sait que Derneville possède un papier qui peut lui être funeste, il le réclame, Derneville promet de le rendre; mais il part inopinément pour Paris. Bientôt on apprend que Freneuil a été dénoncé, et l'on vient apposer les scellés sur ses papiers. Tous les soupçons se portent sur Derneville, lorsque lui-même arrive, muni d'une lettre du ministre pour Freneuil, et dans laquelle S. Exc., en félicitant le baron de ce que son innocence est reconnue, ajoute qu'il doit sa justification à Derneville, lequel s'est empressé d'apporter au ministère les preuves de la calomnie. Alors, notre hypocrite tranche du généreux; il n'accepte pas la main de Julie, puisque son bonheur ferait le malheur d'un autre; il parle de

rendre la quittance du prix de cette terre qu'il n'a pas payée; et, pour toute récompense de l'éminent service qu'il vient de rendre à cette famille, il ne veut que la place de Freneuil, dont celui-ci va sans doute se démettre, étant nommé député. Freneuil lui promet en effet de l'appuyer de toutes ses forces auprès du ministre. Mais, au moment où le fourbe espère le prix de sa perfidie, arrive un comte d'Erthal, ami de la maison, qui reconnaît Derneville pour l'homme qui a fait parvenir la dénonciation au ministère. Quoique démasqué, celui-ci ne perd pas contenance, et dans le propre intérêt de Freneuil il lui impose le plus profond secret sur ce qui s'est passé.

Le reproche le plus grave que la critique puisse faire à cette comédie, c'est que le caractère principal manque de physionomie; ses traits sont vagues et mal arrêtés. C'est un fourbe, mais il y a tant de sortes de fourbes! On nous dit bien que celui-ci est un hypocrite d'opinion; mais on le dit seulement, nous aimerions mieux le voir par nos yeux. Il est bien évident que ceci ne s'adresse pas à l'auteur; nous ne doutons pas que M. d'Epagny n'eût trouvé dans son talent tous les moyens de peindre vigoureusement quelques-uns des fourbes qui exploitent aujourd'hui la société; mais ce sont là des peintures que la censure ne saurait permettre. Il faut donc savoir gré au poëte d'avoir au moins essayé une esquisse. Peut-être, le titre d'*Homme habile* est-il mal choisi, il rend le spectateur exigeant, il nous fait trop remarquer qu'il n'y a point d'habilete de la part d'un fourbe à vouloir prendre pour complice un honnête homme qui n'est pas un sot, et à lui dire ouvertement, quoiqu'il manifeste des répugnances assez visibles à se laisser persuader :

> Il faut. . . . . .
> Sur le malheur d'autrui fonder ma subsistance.

Un pareil langage doit vous faire un ennemi d'un homme de bien. L'hypocrite s'en aperçoit lui-même, lorsqu'il voit son mauvais succès auprès de Durand; *désormais j'agis seul*, dit-il alors. Il aurait dû s'en apercevoir plus tôt; car on ne nous le donne pas comme un fourbe novice. Il est aussi par trop imprudent à Derneville, lorsque les soupçons sont éveillés sur lui, lorsqu'on sait qu'il est possesseur d'une pièce dangereuse pour Freneuil, de produire cette pièce le jour même, et de la remettre en personne. Nous remarquerons enfin que la première moitié de cette comédie languit; cela vient surtout de ce que le personnage principal y tient trop peu de place; le poëte ne nous le montre point caressant ses dupes, et on ne voit presque rien qui puisse justifier leur engoûment. Tartufe

ne paraît qu'au troisième acte; mais les deux premiers sont pleins de lui. — Maintenant que nous avons fait une large part à la critique, nous nous hâterons d'ajouter que, malgré ses défauts, cette comédie est intéressante; que la dernière moitié surtout est vive et théâtrale; que, si la scène où Derneville, prévenu qu'on l'écoute, change de langage, n'est pas bien neuve, c'est en revanche une conception dramatique et vigoureuse de le représenter a la fin comme le sauveur de l'homme qu'il a voulu perdre. Les incidens sont ménagés avec adresse, et, dans son ensemble l'ouvrage annonce un homme qui entend la scène; de même que plusieurs détails heureux montrent que le poëte pourrait être un peintre de mœurs, si la censure ne décolorait sa palette. Le dialogue de cette comédie est naturel, le style est facile et franc, quelques légères incorrections sont presque insensibles à la représentation. Le talent de M. d'Épagny tient déjà un rang honorable sur notre scène, et il mérite tous les encouragemens de la critique; c'est ce qui nous engage à ne point dissimuler les défauts que nous avons cru apercevoir dans son ouvrage (1). M. A.

Beaux-arts. — *Gravure.* — *Entrée d'Henri IV dans Paris, par* M. Gérard, *gravée par* M. Toschi. — Brissac, gouverneur de Paris, Lhuillier prevôt des marchands, et Langlois, l'un des échevins, abandonnant la cause de Mayenne, ont préparé l'entrée d'Henri IV dans la capitale; Brissac introduit les troupes royales par la porte neuve, placée entre le Louvre et la rivière. C'était par cette même porte que, six ans auparavant, Henri III avait fui de Paris. La ligue est vaincue; les ligueurs se cachent ou s'enfuient; les troupes étrangères se retirent; Henri IV va, sans obstacles, entendre un *Te Deum* à Notre-Dame, et, peu d'heures après son arrivée, les habitans ont repris leurs travaux et leurs habitudes: c'est que le grand événement qui venait de s'accomplir leur avait rendu le calme et la sécurité, dont ils étaient depuis long-tems privés.

Le peintre a choisi le moment où, près de la porte Neuve, le prevôt des marchands présente au roi les clefs de la ville. Henri IV, dont Mme de Staël a dit que chaque Français s'était senti blessé au cœur du coup qui trancha une si belle vie, a la tête découverte; ce n'est point en vainqueur irrité qu'il entre dans la capitale; c'est un père qui vient au milieu de ses enfans. Autour de lui se pressent Brissac, Montmorency, Crillon, de Retz, Biron, *qui depuis, mais alors...* Bellegarde, occupé d'un

(1) Cette comédie obtient le même succès à la lecture qu'à la représentation; elle est déjà à sa seconde édition. Elle se vend chez Peytieux, galerie Delorme. In-8° de 147 pages; prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. par la poste.

autre soin, lève la visière de son casque pour chercher dans les yeux de la belle Gabrielle, placée à une fenêtre du Louvre, des regards d'intelligence. Sully est près du roi, dont il porte le casque : il veille sur les jours du roi, son ami; ses traits ont une expression attentive et réfléchie. En avant du groupe principal, Matignon fait avec son épée un geste qui exprime l'enthousiasme, et Saint-Luc, pour désarmer des ligueurs qui s'éloignent furieux, se borne à leur montrer Henri IV. Des trompettes précèdent le cortége en faisant retentir l'air de leurs fanfares, et des troupes défilent à la suite du roi.

Cette scène magnifique, dans laquelle le peintre n'a omis aucune des circonstances propres à en augmenter l'intérêt, est disposée avec un art remarquable; au milieu de cette foule, l'œil embrasse tous les détails sans effort. L'exécution répond à la beauté de l'ordonnance; on trouve partout des têtes d'un très-beau caractère et d'une expression aussi juste que bien sentie. Cependant, et, à mon avis, c'est un sujet d'éloges, ce sont bien des Français que l'on a sous les yeux. Des femmes accourues pour jouir de ce spectacle expriment, avec cette vivacité qui est leur partage, les sentimens qui les animent; plusieurs ont une beauté, une grâce, dont le souvenir ne peut plus s'effacer de la pensée, lorsque l'on a vu ce tableau; telle est, entre autres, celle qui, tenant son jeune enfant dans ses bras, est venue se jeter au milieu du groupe des officiers municipaux pour considérer le roi de plus près.

C'était une grande entreprise de graver un tableau de cette nature; M. Toschi, Italien, dont la France revendique le talent puisqu'il est élève de Bervic, y a consacré plusieurs années. Cette planche, la plus grande qui ait encore été faite, le place désormais au premier rang des graveurs de l'Europe. Il règne dans cet ouvrage une variété et une finesse de travaux qui prouvent une extrême habileté et une connaissance profonde des moyens de l'art que cultive M. Toschi.

La gravure est souvent un écueil pour un tableau; lorsqu'il ne brille que par un certain éclat de couleur ou par le charme du pinceau, le burin, qui n'a pas les ressources de la palette, reste au-dessous des productions de ce genre. Mais, heureux le graveur chargé de reproduire un tableau qui se recommande par une composition savante, un effet bien entendu, de belles expressions; ici, le peintre viendra au secours du graveur; c'est ce qui est arrivé : la planche de M. Toschi a obtenu un grand succès, non-seulement parce qu'elle est gravée avec un talent fort remarquable, mais encore parce que l'on y trouve ce qui donne du prix aux productions des arts : une belle pensée, une disposition admirable et le choix le plus heureux des épi-

sodes qui concourent, avec la scène principale, à faire éprouver au spectateur une profonde impression.

Le tableau de M. Gérard, la gravure de M. Toschi, sont deux des plus belles productions de notre époque; aussi, à peine cette planche a-t-elle été mise en vente, que les amateurs s'arrachaient les épreuves avant la lettre, au double du prix qui avait été fixé. P. A.

Nécrologie. — De La Place (*Pierre Simon*), *pair de France, membre de l'Institut, Académie des sciences, mort à Paris, le 5 mars* 1827. — Les sciences et les lettres viennent de faire une perte bien douloureuse. M. de La Place a succombé à une longue maladie, qu'on avait l'espoir de voir plus heureusement terminée. Mais, ni les secours de l'art habilement employés, ni les soins attentifs d'une épouse chérie, n'ont pu arrêter les progrès d'un mal dont la gravité tenait surtout à l'affaiblissement causé par l'âge. Ses amis et ses illustres confrères ont accompagné ses dépouilles jusqu'à leur dernière demeure, et ont versé quelques fleurs sur sa tombe. L'Académie des sciences a perdu son plus bel ornement, et le sceptre de l'astronomie, de la physique et des mathématiques vient de tomber des mains qui étaient si dignes de le porter. Espérons néanmoins qu'il ne sortira pas de France, et que l'un des célèbres confrères de notre grand académicien sera jugé capable de le porter. L'art qu'il possédait si bien, de traiter des choses profondes avec élégance et clarté, lui avait mérité le suffrage des hommes de lettres, et l'Académie française, qu'il présidait, sent aussi tout ce qu'elle a perdu, quoiqu'elle ait trouvé un digne successeur à cet homme illustre dans M. Fourier. Tous les gouvernemens, qui se sont succédé en France ont tour à tour compris combien il leur importait d'honorer M. de La Place, et ils l'ont élevé aux dignités publiques. Depuis la restauration, le Roi a confirmé ce suffrage, en le nommant pair de France, fonctions qui ne l'ont jamais détourné des recherches savantes que la mort a pu seule interrompre. Ses dernières années ont encore produit des étincelles de ce génie fécond que la vieillesse n'avait pas refroidi. Il honorait toutes les personnes qui cultivent les sciences, et leur accordait ses encouragemens et ses conseils. Il n'a usé du crédit que lui donnaient sa vaste renommée et ses emplois publics que pour seconder les hommes qui montraient du goût pour l'étude; et toute sa vie a été employée à favoriser les savans et à étendre le domaine des sciences. Nous nous proposons de donner une notice étendue sur les travaux et les découvertes de cet homme célèbre, si digne de con-

server une place distinguée dans la mémoire de nos descendans. FRANCOEUR.

— LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (*François-Alexandre-Frédéric, Duc de*), *pair de France, membre de l'Institut (Académie des sciences), mort à Paris, le 28 mars 1827, à l'âge de 81 ans.* — La sainte cause de l'humanité perd chaque jour quelques-uns de ses appuis et de ses défenseurs : le duc de LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT vient de lui être enlevé. La vie entière de ce vénérable philantrope n'a été qu'une suite de bonnes actions et de services rendus à sa patrie. Il a fait introduire la *vaccine* en France, et il n'a cessé de la propager, pendant plus de vingt années, avec un zèle infatigable. Il a fondé les *Écoles des arts et métiers* de Compiègne, de Châlons et d'Angers. Il a présidé à la création du *Conservatoire des arts et métiers* de Paris. Les *hôpitaux*, les *prisons*, dont il a beaucoup contribué à faire améliorer le régime intérieur, et la plupart des établissemens consacrés à l'enfance abandonnée, à l'indigence, à la vieillesse, au malheur, ont tour à tour été les objets de son active bienfaisance. Il fut aussi le principal fondateur des *Écoles d'enseignement mutuel*, dans notre patrie ; et les deux *Sociétés pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire, pour l'application de la morale chrétienne aux relations de la vie sociale* furent établies sous ses auspices, et en grande partie par ses soins. Il a puissamment servi l'industrie dans les Chambres législatives, dans les conseils supérieurs dont il a été membre, dans la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, et surtout dans la commune de Liancourt, où ses leçons et ses exemples ont donné une salutaire impulsion à toute la contrée. Un petit ouvrage, la *Statistique du canton de Creil*, qui est comme le testament patriotique de ce grand citoyen, et auquel son excessive modestie l'a empêché de mettre son nom, fait connaître les accroissemens de l'agriculture, de l'industrie, des manufactures, de l'instruction primaire, dans cette partie de la France où il demeurait habituellement. Les ennemis acharnés des institutions nouvelles et des libertés publiques, n'ont point épargné cet homme excellent, toujours étranger et supérieur à toutes les influences qui auraient pu gêner sa conscience et son amour du bien : obligé d'abandonner plus de six places gratuites, qu'il honorait par ses vertus, il avait senti vivement la douleur d'être séparé des malheureux qu'il chérissait comme ses enfans.

Les funérailles de M. La Rochefoucauld-Liancourt ont été célébrées, le vendredi 30 mars, à l'église de l'Assomption. Un concours nombreux de pairs de France, de députés, d'hommes

distingués de toutes les classes de la société représentaient la capitale et la France, dans cette triste cérémonie. Mais, au milieu du recueillement et du deuil général, une profanation sacrilége est venue mêler dans toutes les âmes l'indignation à la douleur. Quelques jeunes éléves de l'École de Châlons, qui accompagnaient le convoi, ont voulu, après avoir obtenu l'assentiment de la famille, porter eux-mêmes le cercueil qui renfermait les restes de leur bienfaiteur et de leur père. Aucune loi, aucune ordonnance de police n'interdit cet hommage populaire, également honorable pour celui qui en devient l'objet, et pour ceux qui veulent le rendre. Cependant, un commissaire de police et un chef militaire ont fait employer la force armée et les baïonettes pour dérober le cercueil aux empressemens de la reconnaissance publique. Des citoyens ont été frappés, renversés dans la boue, même blessés; le sang a coulé; la bière est tombée dans le ruisseau, et n'a pu être qu'avec peine replacée sur le corbillard!!!

A la barrière de Clichy, où le corps a été déposé dans une voiture pour être transporté à Liancourt, M. *Charles* Dupin, membre de l'Académie des sciences, a prononcé un discours éloquent que nous regrettons de ne pouvoir reproduire, et il s'est rendu le digne organe des sentimens divers qui agitaient tous les spectateurs.

La Chambre des pairs, dans sa séance du 31 mars, a ordonné, sur la proposition de M. le duc de Choiseul, que M. le grand référendaire serait chargé de prendre des informations sur la cause des désordres qui ont eu lieu aux obsèques de M. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, pour en faire un rapport à la Chambre.

Une vie aussi longue et aussi bien remplie que celle du vertueux citoyen dont nous pleurons la mort, est digne de l'histoire : nous en offrirons le tableau abrégé aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique*, à laquelle il donna souvent des marques d'intérêt, comme à une entreprise de bien public, et qu'il a enrichie de plusieurs communications utiles. Nous aimerons à retracer les vues philantropiques, les efforts, les actions et le but de la vie de cet homme qui faisait honneur à sa patrie et à l'humanité. Le sentiment profond d'une parfaite concordance entre ses pensées et les nôtres, nous servira d'encouragement pour continuer à remplir la tâche si difficile que nous nous sommes imposée, et à laquelle il avait daigné quelquefois s'associer.

Paris, 31 *mars* 1827. M. A. J.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME CAHIER.

MARS 1827.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Aperçu historique sur les chemins de fer. . . *C. J. Henry*. 645
2. De l'intervention des peuples en faveur des Grecs. . . *S.* 655

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève. . . . . *S. R.* 670
4. Notions statistiques sur la librairie, par M. Daru (avec un *tableau*). . . . . *Ch. Renouard.* 677
5. Voyage dans le Timanni, etc., fait en 1822 par le major Gordon Laing, traduit en français par MM. Eyriès et de Larenaudière. . . . . *Eusèbe Salverte.* 685
6. Mémoires sur la guerre de 1809, par le général Pelet. *A.* 691
7. Résumé de l'histoire littéraire du Portugal, par Ferd. Denis. . . . . *J. R.* 701
8. Histoire de la peinture en Italie, par l'abbé Lanzi, traduite de l'italien par Mme Armande Dieudé. . . . . *F. Salfi.* 711

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 109 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis*, 3., dont 1 ouvrage périodique. 723
— *Mexique*, 1. 726
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8 727
— *Russie*, 4. 732
— *Allemagne*, 11, dont 5 almanachs littéraires. 736
— *Suisse*, 2 ouvrages périodiques. 747
— *Italie*, 7. 749
— *Pays-Bas*, 8, dont 1 ouvrage périodique. 756
FRANCE, 65, savoir : *Sciences physiques et naturelles*, 19. . . . 762
— *Sciences religieuses, morales, politiques et historiques*, 20 (avec un *Tableau synoptique et raisonné des connaissances humaines*). 780
— *Littérature*, 16. 805
— *Beaux-Arts*, 5. 825
— *Mémoires et rapports de sociétés savantes*, 2. 831
— *Ouvrages périodiques*, 2. 834
— *Livres en langues étrangères, imprimés en France*, 1. 837

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis. Louisiane :* Promulgation d'un code civil. — *Mexique :* Institut des sciences, des lettres et des beaux-arts. 840
ANTILLES. — *Haïti :* Promulgation d'un code civil. 842

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — Découverte de bois fossiles. — *Londres:* Accroissemens et embellissemens de cette ville; Pont sous la Tamise. — Suite de la *Revue sommaire des Sociétés de la Grande-Bretagne :* Institution philomatique; Société médicale; Société médico-chirurgicale; Société phrénologique. 844
RUSSIE. — *Saint-Pétersbourg :* Académie impériale des sciences : Prix proposés. 848
NORVÉGE. — Organisation politique. 850
DANEMARK. — Nouvelle société d'encouragement pour la littérature danoise. . . . . *ibid.*
ALLEMAGNE. — *Kœnigsberg :* Asile ouvert pour les jeunes criminels. — *Rudolstadt :* Fondation philantropique. — *Hongrie :* Journaux littéraires; Statistique des hautes écoles. 851
SUISSE. — *Berne :* Extrait d'une lettre sur les écoles rurales d'enfans pauvres, et sur une nouvelle colonie de petits garçons tirés d'Hofwyl, surnommée la *Robinsonnière*. 855
ITALIE. — *Venise :* Théâtre : musique. — *Nécrologie :* Piazzi. . . 858
PAYS-BAS. — *Gand :* Université : Enseignement industriel. — *Namur :* Industrie locale : Coutellerie. — *Louvain :* Université. — *Amsterdam :* Institut royal des Pays-Bas : séance publique et travaux de la classe des beaux-arts. 860
FRANCE. — *Lyon* (Rhône) : Explosion de la chaudière d'un bateau à vapeur. — Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique : *Metz* (Moselle) : Reprise des cours de sciences industrielles. 865
PARIS. — *Institut.* Académie des sciences : Séances du 19 février au 19 mars 1827. Académie des inscriptions : Nomination de M. Pouqueville. — *Anatomie :* Monstruosités : Enfant monstrueux, né à Paris, le 12 février 1827. — Galerie d'antiquités égyptiennes de M. Passalacqua : Ouverture et examen d'une momie. — *Théâtres : Théâtre français :* première représentation de Julien dans les Gaules, tragédie. *Odéon :* première représentation de l'Homme habile, comédie. — *Beaux-Arts :* Gravure. — *Nécrologie :* Laplace ; La Rochefoucauld-Liancourt. 867

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU TRENTE-TROISIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS 1827 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRES; ENSEIGNEMENT MUTUEL, INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élemens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABERDEEN (C. d'). *V.* Manuscrits.
Abzac (C. d'). *Voy.* Atelier.
Académie de Paris, 319.
— (L'), ou les Membres introuvables, comédie satirique, par Gérard, 255.

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an; dans les départemens, 53 fr.; 60 fr. dans l'étranger.

ACADÉMIE. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
Acte du parlement d'Angleterre modifiant les statuts relatifs à la formation des jurys, traduit par V. Foucher, 558.
ADMINISTRATION des possessions des Pays-Bas dans l'Inde, 198.
— du Brésil. *Voy.* Lettres.
Adresse aux blancs, discours prononcé par Élie Boudinot, au sujet des indigènes de l'Amérique, 149.
— au comte Bathurst, contenant les plaintes de la population de couleur, à l'île de la Trinité, 255.
Adrien-Lafasge (J.). C.—B. 272, 594. — N., 333.
Affo (J.). Mémoires des écrivains et hommes de lettres, de Parme continués par A. Pezzana, 190.
AFRIQUE, 279, 685.
AGRICULTURE, 184, 186, 192, 193, 204, 206, 490, 512, 522, 596, 597, 629, 739.
Aikin (Mme Lucy). Mémoires sur la cour de la reine Élisabeth, traduits par Mme A. Aragon, avec des notes par A. Montémont, 798.
Alfieri (Victor). C. Salluste, traduit en italien, 598.
ALIÉNATION MENTALE, 773.
ALLEMAGNE, 169, 287, 501, 612, 736, 851.
Allen (William). *Voy.* Discours.
Allix (G. A. F.). Système d'artillerie de campagne du général Allix, comparé, etc., 539.
Almack, a novel, 162.
ALMANACH des Muses, 249.
— des spectacles, 262.
ALMANACHS allemands, 745.
Amant (L') de sa femme, comédie en vers, 636.
AMÉRIQUE (L'), M., 17.
— MÉRIDIONALE, 154.
— SEPTENTRIONALE, 147, 267, 277, 488, 600, 723, 840.
Amours (Les) du Tasse, drame historique en prose, par Alexandre Duval, 324.
— mythologiques, traduits des Métamorphoses d'Ovide, par de Pongerville, 248.
Anacréon. *Voy.* Veissier-Descombe.
ANALYSES (II.) d'ouvrages *anglais : Asiatic Researches* (*Ferry*), 395. — Voyage dans le Timanny, le Kouranko et le Soulimana, par le major Gordon Laing (*E. Salverte*), 685.
— d'ouvrages *espagnols : Obras dramaticas y liricas de L. F. de Moratin* (*Muriel*), 451.
— d'ouvrages *français :* Voyage de découvertes aux Terres australes, pendant les années 1800-1804, rédigé par Péron, et continué par Louis de Freycinet (*Ferry*), 64. — Problème de l'esprit humain, par M. Massias (*Stapfer*), 87, 414. — Mémoires sur la révolution et l'émigration, par H. de Dampmartin. Souvenirs de l'émigration, par M. de Marcillac (*), 105. — Histoire du siège de Missolonghi, par Auguste Fabre (*Camille Paganel*), 124. — Œuvres complètes de Châteaubriand (Θ), 132. — Voyage pittoresque de la Grèce, par C. de Choiseul-Gouffier (*M.*), 141. — L'Europe par rapport à la Grèce, etc., par de Pradt (*A M.*), 431. — Le général Dumouriez et la révolution française, par Ledieu (*F. D. T.*), 437. — Nouveaux mélanges historiques et littéraires, par Villemain (*P. F. Tissot*), 477. — Notions statistiques sur la librairie, par le comte Daru (*Ch. Renouard*), 677. — Mémoires sur la guerre de 1809, en Allemagne, par le général Pelet (*A.*), 691. — Résumé de

l'histoire littéraire du Portugal, par Ferdinand Denis (*J. R.*), 701.
— d'ouvrages *italiens* : Histoire de la peinture en Italie, etc., par l'abbé Lanzi (*Salfi*), 711.
— d'ouvrages publiés en *Suisse* : Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève (*S. R.*), 670.
Anatomie, 871.
— *Voy.* Manuel.
— chirurgicale. *Voy.* Velpeau.
— de l'homme, etc., par Jules Cloquet, publiée par C. de Lasteyrie, 529.
Anaxagore. *Voy.* Schaubach.
Andrada (J. B. d', A. C. R. d', et M. F. R. d'). Réfutation des calomnies relatives aux affaires du Brésil, 230.
Angeloni (L.). Lettre d'un Anglais sur son ouvrage : De la force dans les choses politiques, 493.
Angell (Samuel). *Voy.* Harris.
Angleterre. *Voy.* Grande-Bretagne.
Annales militaires des Français depuis le commencement de la révolution, par J. D. Magallon, 798.
Anne Boleyn, par miss Benger, ouvrage traduit de l'anglais, 573.
Annuaire pour l'an 1827, par le bureau des longitudes, 211.
— anecdotique, ou Souvenirs contemporains, 262.
— nécrologique, etc., par A. Mahul, 237.
Antilles, 155, 842.
Antiquités, 141, 731, 803, 832, 872.
— romaines de Neuwied et ses environs, par G. Dorrow, 509.
— de l'Alsace, ou Châteaux, églises, etc., par Golbéry et Schweighaeuser, 266.
Aperçu de l'état scientifique et littéraire des différentes parties de l'Italie, 298, 621.
— historique sur les chemins de fer, M., 645.
Apologie du clergé, des congrégations et des jésuites, 796.
Arabie, 737.
Aragon (Mme Alexandrine). *Voy.* Aikin.
Archéologie, 518, 519, 754.
— *Voy.* Champollion-Figeac.
Architecture, 191, 537, 592, 627.
— moderne de la Sicile, par J. Hittorff et L. Zanth, 828.
Aristophane. *Voy.* Dindorf.
Arnao (*V. G.*). *Diccionario de la Academia española*, 837.
Arnaud. *Voy.* Souvenirs pittoresques.
Arpenteur. *Voy.* Guy.
Arrestations arbitraires (Des), ou Débats du procès intenté à Me Isambert, 223.
Arrò, Giurisprudenza ipotecaria, 752.
Art dramatique, 156, 262.
— militaire, 539.
— (L') de vérifier les dates, depuis l'année 1770, jusqu'à nos jours, 234.
— (L') de parler en prose et en vers, par Don Josef Gomez Hermosilla, 520.
— d'atteler les animaux selon leur force, par A. Teyssèdre, 538.
— du Charpentier, 538.
Arte (*L'*) *del cacciatore di talpe*, 186.
Arthur (J. F.). Instruction théorique et applications de la règle logarithmique, 533.
Artillerie de campagne. *Voy.* Allix.
Arts industriels. *Voy.* Technologie.
Ascétique. *Voy.* Sciences religieuses.

Asiatic Researches, A., 395.
Asie, 217, 279, 603.
Asile ouvert à Kœnigsberg pour les jeunes criminels, 851.
Assurances. *Voy.* Notice.
Astronomical tables and formulae, *by Francis Baily*, 491.
Atelier (Ancien) d'armes des Gaulois, découvert par le comte d'Abzac, entre Terrasson et Azerac, 628.
Atlas (Nouvel) du royaume de France, par A. M. Perrot et J. Aupick, 214.
— géographique, historique et chronologique des deux Amériques, etc., par Buchon, 18.
— géographique et statistique des départemens de la France, 542.
— historique et chronologique des littératures anciennes et modernes, etc., par Jarry de Mancy, 805.
Audition. *Voy.* Deal.
Augé de Fleury. Quelques observations sur le projet de loi relatif à la police de la presse, 560.
Aupick. *Voy.* Atlas.

B

Babbage. *Voy.* Nominations académiques.
Babinet. *Voy.* Mémorial scientifique.
Baldens Lehrbuch für Forst-und Jagdthier Geschichte, 736.
Bailie (Miss). The Martyrs, 158.
Bailleul (J. Ch.). *Voy.* Bibliomappe.
Bailly (C.) *Voy.* Manuel du jardinier.
Barbacena. Defeza dos negociatores do emprestino brasilerio em Londres, 154.
Barbier (A. A.). *Voy.* Dictionnaire d'ouvrages anonymes.
— *Voy.* Biographie universelle.
— (Louis) fils. *Voy. Ibid.*
Bard (Joseph). Considération pour servir à l'histoire du développement moral et littéraire des nations, 232.
Barth (C.). Die Druiden der Kelten, 171.
Barthélemy. *Voy.* Villéliade.
— *Voy.* Rome et Paris.
— *Voy.* Peyronéide.
Basilicapetri (Le P.). *Voy.* Caillot.
Bateau (Premier) à vapeur entré dans le port de Neuchâtel, 619.
Bayle (A. L. J.). Traité des maladies du cerveau, etc., 530.
— *Voy.* Manuel d'anatomie.
Beauvais (Général). *Voy.* Histoire militaire des Français.
— *Voy.* Biographie universelle.
Beaux-arts, 141, 191, 266, 267, 268, 269, 333, 519, 591, 637, 711, 825, 826, 828, 878.
Beeken (J. L.). Reise i Nortydskland, 561.
Bekker (G. J.). Rudimenta linguæ hebraicæ, 201.
Bellart. *Voy.* Billecocq.
Belles-Lettres. *Voy.* Littérature.
Belloc (Mme Louise Swanton-). *Voy.* Jeunes industriels.
C. — Les articles signés L. S. B.
Benger (Miss). *Voy.* Anne Boleyn.
Benoiston de Châteauneuf. De la colonisation des condamnés, etc., 556.
Bérenger, peintre sur porcelaine. Tête de grandeur naturelle, d'après Rubens, 639.
Bertrand (Alex.). Lettres sur les révolutions du globe, 528.
Bertrand (G. S. J.). *Voy.* Épître.
Beuzelin (L'abbé). Nouvelle méthode pour étudier l'hébreu des saintes Écritures, 575.
Bianca e Fernando. Voy. *Campiuti*.
Bibliographie, 147, 264, 488-723.

Bibliomappe, ou Livre-Cartes, par J. C. Bailleul, 213.
Bibliothèque (Petite) générale, historique pour tout le monde, 503.
— catholique belgique, 523.
— d'instruction élémentaire, par Abel Dufresne, 220.
— rurale, ou Recueil d'instructions sur l'agriculture, par le docteur Moretti, 512.
Bichebois. *Voy.* Souvenirs pittoresques.
Biet. *Voy.* Édifices publics.
Billecocq, avocat. Notice historique sur M. Bellart, 242.
Biografia universale antica e moderna, 516.
Biographie, 156, 190, 237, 242, 269, 305, 753, 754, 758, 802.
— universelle ancienne et moderne, publiée par L. G. Michaud, 800.
— et portative des contemporains, en un seul volume, 801.
— classique, en un seul volume, par le général Beauvais, revue par A. A. Barbier et Louis Barbier fils, 235.
Boaden (James). Memoirs of Mrs. Siddons, 156.
Boinvilliers. *Voy.* Fables.
Bois fossiles découverts dans le Lincolnshire, 844.
Boitard. Manuel d'histoire naturelle, 202.
Bonafous. Senni sull' introduzione delle capre del Tibet, etc., 749.
Bonaparte (Ch. Lucien). Observations on the nomenclature of Wilson's Ornithology, 723.
Bonard. *Voy.* Forêts.
Bory de Saint-Vincent. *Voy.* Dictionnaire classique.
— C.—B., 767.
Botanique, 596, 627, 763, 765.
Botanographie élémentaire, par Thém. Lestiboudois, 202.
Botany-Bay (Le) français, ou Colonisation des condamnés aux peines afflictives, etc., par T. Ginouvier, 223.
Bouchené Lefer, C.—B., 288.
Boudinot (Elie). An address to the White, etc., 149.
Boukhara. *Voy.* Meyendorf.
Boulgarin et Gretch. Archives du Nord, 498.
Bouzique (U. E.). *Voy.* Servius Tullius.
Brard. *Voy.* Minéralogie populaire.
Brès. C.—B., 783, 812.
Brésil, 154, 502, 569.
— (Affaires de). *Voy.* Andrada.
Briot (P. F.). *Voy.* Nécrologie.
Brunel. Pont sous la Tamise, 845.
Buchon (J. A.). *Voy.* Atlas.
Buckingham's Travels in Mesopotamia, 727.
Bulletin bibliographique (III.) : Allemagne, 169, 501, 736. — Brésil, 154. — Danemark, 168, 501. — Espagne, 520. — États-Unis, 146, 488, 723. — France, 202, 528, 762. — Grande-Bretagne, 155, 490, 727. — Italie, 184, 512, 749. — Mexique, 726. — Norvége, 167. — Pays-Bas, 194, 522, 756. — Russie, 163, 498, 732. — Suisse, 176, 510, 747.
Burnouf (E.). Observations grammaticales sur quelques passages de l'Essai sur le Pali, etc., 809.

C

Cacao. *Voy.* Monographie.
Caillot (A.). Vie de Saint-Charles Borromée, traduite du latin du P. Basilicapetri, 802.
Calendrier agronomique de la Société royale d'agriculture de Turin, 184.
Campagnes d'Allemagne. *Voy* Saint-Maurice.
— *Voy.* Mortonval.

Campiuti. Bianca e Fernando, opera seria, 858.
Cantate sur les Grecs, par le comte de Franclieu, 816.
Capece-Latro. *Voy.* Scura.
Cardinali (A.). In lapidem stratonicensem nuper inventum, etc. Prodromus, 519.
Cardozo (G. N.). Notes on political economy, 724.
Carion-Nisas (Colonel). Observations sur l'ouvrage de M. le lieutenant-général Max. Lamarque, sur l'Esprit militaire en France, 788.
Carové (F. W.). Sur les objets qui peuvent être soumis à un examen public, etc., 169.
Carte de Palestine, par A. H. Dufour, 778.
Cauchois-Lemaire. *Voy.* Lettres historiques.
Causes célèbres étrangères, 787.
Caze (A.). *Voy.* Tajan.
Cebès. *Voy.* Coray.
Cécile, ou les Passions, par E. Jouy, 588.
Celnart (Mlle). *Voy.* Manuel des dames.
— *Voy.* Manuel des demoiselles.
— *Voy.* Manuel du charcutier.
Cent jours (Les), et Saint-Hélène, poëmes, par Charles Massas, 812.
Champollion-Figeac. Résumé complet d'archéologie, 244.
— jeune. *Voy.* Nominations académiques.
Chamrobert (Paulin de). C.—B., 839.
Chant. *Voy.* Musique.
Chants héroïques (Trois), par Eugène l'Ebraly, 254.
— nationaux des Serbes, traduits en vers allemands, par Talvi (Mlle de Jacob). 507.
Charcutier. *Voy.* Manuel.
Charpenterie, 538.
Charrière (E.). *Voy.* Sainte-Hélène.
Châteaubriand (V. de). *Voy.* Œuvres complètes.
— *Voy.* Projet de loi.
Chemin de fer. *Voy.* Aperçu historique.
Chevalier (F. F.). *Voy.* Flore générale.
Chèvres du Thibet. *Voy.* Bonafous.
Chiaverni (L.). Esame genealogico e comparativo, etc., 513.
Chimie, 527, 627.
— *Voy.* Manuel.
Chine (La); mœurs, usages, costumes, etc., par Devéria, etc., 268.
Ching-Kong, gouverneur du jeune prince Konkouli. Lettres chinoises, 259.
Chirurgie, 176, 209, 771, 772. *Voyez aussi* Sciences médicales.
Chodzko (L.). *Voy. Fasti.*
Choiseul-Gouffier (C. de). *Voy.* Voyage pittoresque.
Cholera morbus. Ravages de ce fléau dans l'Inde britannique, 279.
— (spécifique contre le), 603.
Choron (A.). Journal de musique religieuse, 271.
— Méthode de plain-chant ordinaire et mesuré, 594.
Chronologie, 213, 234, 524.
Civilisation, 149, 232.
— (Progrès de la) dans le canton de Neuchâtel, 618.
Civitali (Mathieu). *Voy.* Mazzarosa.
Clauren (H.). *Voy.* Liesli.
Cléanthe. *Voy.* Coray.
Clémente. *Voy.* Fontanesi.
Clinique de la maladie syphilitique, par N. Duvergie, 771.
— *Voy.* Manuel.
Cloquet (Jules). *Voy.* Anatomie de l'homme.
Code civil (Promulgation d'un), dans l'état de la Louisiane 840.

— dans la république d'Haïti, 842.
— militaire, pour l'armée des États-Unis, 489.
— de lois civiles pour les États-Unis, 600.
Collection de costumes, d'armes et de meubles pour servir à l'histoire de France, par Horace de Vieil-Castel, 826.
Colombe (La), par P. A. Krummacher, 784.
Colonie grecque établie en Corse. *Voy.* Stephanopoli.
Colonisation des condamnés. *Voy.* Benoiston de Châteauneuf.
Columbia (*The present state of*), 492.
Commerce (Causes principales de la crise du), etc., par J. C. Lange, 168.
— (Situation du) de la ville de Hambourg, avec le continent de l'Amérique, 612.
Compte rendu des travaux de la Société des sciences médicales de Bruxelles, par Vander-Linden, 757.
Comte (Charles). *Voy.* Législation.
Concert donné à Paris, par M. et Mme Stockhausen, 332.
Concours généraux (Tableau historique, chronologique des) de l'Université, par A. J. de Mancy, 577.
Connaissances humaines. *Voy.* Farcy.
— *Voy.* Jullien.
Conquêtomanie (La), ou Aventures burlesques du grand Barnabé, par Mlle V. de Sénancourt, 591.
Conseil de salubrité. *Voy.* Rapport.
Conservatoire des arts-et-métiers établi à Bruxelles, 627.
Contes. *Voy.* Romans.
— de la famille O'Hara, 160.
Cooper. Œuvres complètes, traduites de l'anglais, par A. J. B. Defauconpret, 261.
Coran. *Voy.* Garcin de Tassy.
Coray. Manuel d'Épictète, tableau de Cébès et prière à Jupiter, de Cléanthe, publiés avec la version française, 276.
Cornélia, almanach allemand, publié par A. Schreiber, 746.
Cosmographie, 528.
Costumes (Mémoire sur quelques) des anciens Grecs, par André Papadopulo-Preto, 518.
Cottu. *Voy.* Projet de loi.
Cour (La) d'un prince régnant, ou les Deux maîtresses, par E. L. B. de Lamothe-Langon, 824.
Cours (Dix) publics et gratuits établis par le roi des Pays-Bas, dans sa résidence, 626.
— (Reprise des) de sciences industrielles, institués par la Société académique de Metz, 865.
Course dans la Gruyère, etc., 545.
Coutellerie. Branche remarquable de l'industrie de la ville de Namur, 860.
Couturier (A. F.). Examen du projet de loi sur la législation militaire, 791.
Crivelli, avocat. C.—B., 837.
Crosnier. *Voy.* Louise.
Culte. *Voy.* Sciences religieuses.

D

Damphoux (*E.*). *Greek course, comprising extracts, etc.*, 152.
Dampmartin (H. de). Mémoires sur divers événemens de la révolution et de l'émigration, A., 105.
Danemark, 168, 501, 850.
Daru (C.). Notions statistiques sur la librairie, etc., 560, A., 677.

David, peintre. *Voy.* Réclamation.
Davy (Sir Humphrey). *Voy.* Nominations académiques.
Deal (J. N.). Nouvel essai sur la lumière et les couleurs, 768.
— Essai sur la théorie de l'audition, 768.
Découvertes, 606, 621, 628, 844.
Defauconpret (A. J. B.). *Voy.* Cooper.
Défense de l'ordre social, etc., par Antoine Madrolle, 794.
Définitions en économie politique, par Malthus, 494.
Degeorge (Frédéric). C.—B., 151, 460, 731. — N. 606.
De Jonge (J. C.). Verhandelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden, 524.
Delamalle. *Voy.* Plaidoyers choisis.
Delamarre (L. G.). Historique de la création d'une richesse millionnaire par la culture des pins, 206.
Délia, nouvelle russe, par Mme L. de Saint-Ouen, 823.
Deluc (J. A.). Histoire du passage des Alpes, par Annibal, 510.
Denis (Ferdinand). Résumé de l'histoire littéraire du Portugal, A., 701.
De Pons (C. Gaspard). Opinion d'un soldat sur la révision prochaine des lois pénales militaires, 555.
Depping (G. B.). Aperçu historique sur les mœurs et les coutumes des nations, 797.
Deroy. *Voy.* Souvenirs pittoresques.
Dessin, 825.
Développement moral et littéraire des nations. *Voy.* Bard.
Devère (L.). *Voy.* Salt.
Devéria. *Voy.* Chine.
Dewez. Histoire générale de la Belgique, 757.
Dictionnaire de l'Académie espagnole, abrégé par V. G. Arnao, 837.
— des ouvrages anonymes et pseudonymes, etc., par Barbier, 264.
— biographique espagnol, 303.
— encyclopédique, imité du *Conversations Lexicon*, 305.
— géographique universel, par une société de géographes, 541.
— classique d'histoire naturelle, publié par Bory de Saint-Vincent, 762.
Dieudé (Mme Armande). *Voy.* Lanzi.
Dindorf. Aristophanes Ecclesiazusæ, 743.
Dionysiaques de Nonnus. *Voy.* Graeff.
Diplomacy (The) of the United-States, 150.
Discours adressé aux étudians de l'Hôpital-Guy, sur la philosophie expérimentale, par William Allen, 727.
Doctrines médicales (Examen des principales), etc., par Louis Chiaverini, 513.
Doin (J. T.). Galerie médicale. Notices biographiques, 269.
Donker-Curtius. Specimen academicum inaugurale, etc., 756.
Doornik (J. E.). Vrijmoedige Gedachten over Neerlands Indie, 198.
Dorrow (G.). Römische Alterthümer, 509.
Douanes, 321.
Douze heures (Les) de la nuit, esquisses en vers, par Clovis Michaux, 583.
Draparnaud. *Voy.* Thomas Morus.
Drapiez. *Voy.* Minéralogie usuelle.
Droit. *Voy.* Jurisprudence et Législation.
Druides (Les) des Celtes, et les

prêtres des anciens Germains, par Charles Barth, 171.
Duboin. Raccolta di leggi, provvidenze, etc., 750.
Dufau (P. A.). C.—B., 804.
Dufour (A. H.). *Voy.* Carte de Palestine.
Dufresne (Abel). *Voy.* Bibliothèque.
Dujardin (Karel). *Voy.* Robert.
Dumersan, C.—N., 335.
Dumoulin (Évariste). *Voy.* Projet de loi.
Dumouriez (Le général), et la révolution française, par Ledieu, A., 437.
Dunoyer (B. C.). C.—M., 368.
Dupin, avocat. C.—N., 603.
— (Charles). *Voy.* Enseignement populaire.
— *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Duport (Adrien). Discours sur l'établissement des jurés, etc., 557.
Duval (Alex.). Les Amours du Tasse, 324.
Duvergie (N.). *Voy.* Clinique.
Duvergier de Hauranne. *Voy.* Jury.

E

ÉCOLE préparatoire établie à Paris, 318.
ÉCOLES rurales d'enfans pauvres de divers cantons suisses, 855.
ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 774.
— POLITIQUE, 168, 321, 368, 494.
— (Notes sur l'), par G. N. Cardozo, 724.
— RURALE, 749. *Voyez* AGRICULTURE.
ÉCOSSE, 74. *Voy. aussi* GRANDE-BRETAGNE.
Edgeworth (Miss Maria). *Voy.* Jeunes industriels.
Édifices publics (Choix d'), construits ou projetés en France, etc., par Gourlier, Biet, etc., 592.
ÉDUCATION, 195, 201, 220, 511, 551, 726, 784, 852.
ÉGYPTE, 737.
Ehrenberg. *Voy.* Humboldt.
Elix (L.). Echte Stukken betreffende de Vaart op den Ryn, 199.
Éloges (Choix d') prononcés en l'honneur des illustres patriotes J. Adams et T. Jefferson, 490.
Émigration. *Voy.* Dampmartin.
— *Voy.* Marcillac.
Emprunt brésilien. *Voy.* Barbacena.
ENSEIGNEMENT des sciences administratives, 290.
— INDUSTRIEL, 40, 534, 860, 865.
— MUTUEL, 726.
— populaire (Effets de l'), sur les prospérités de la France, par Ch. Dupin, M., 40.
Enthousiaste (L'), comédie en vers, par Léonard, 634.
Épagny (D'). *Voy.* Homme habile.
Epictète. *Voy.* Coray.
Épître aux Chiffonniers sur les crimes de la presse, par J. P. G. Viennet, 257.
— à M. le vicomte de Châteaubriand, par G. S. J. Bertrand, 583.
Erskine (W.). *Voy.* Leyden.
ESCLAVAGE, 155.
Escury (Henri baron Collot d'). La gloire de la Hollande dans les arts et dans les sciences, 200.
ESPAGNE, 303, 520, 742.
Espaignol (J. N. d'). Projet d'une statistique du département de l'Arriège, etc., 778.
Esprit militaire en France. *Voy.* Carion-Nisas.
Esquisse historique des doctrines auxquelles on a donné le nom d'Industrialisme, M., 368.
Esquisses romantiques, ou Me-

langes littéraires en vers et en prose, par Paul T..., 585.
ÉTATS-UNIS, 147, 277, 488, 600, 723, 840.
ETHNOGRAPHIE, 141, 728, 796.
Euclide. *Voy.* Minarelli.
Europe (L') par rapport à la Grèce et à la réformation de la Turquie, par de Pradt, A., 431.
Évangile-Touquet. *Voy.* Hénin de Cuvilliers.
Expédition du capitaine Parry au pôle arctique, 279.
Explosion de la chaudière d'un bateau à vapeur, 864.
EXPOSITION nationale d'objets d'arts et d'industrie à Neuchâtel, 618.
— à Paris des manufactures royales, 637.
Eyriès. *Voy.* Gordon Laing.

F

Fables de Jean Krilof, 735.
— de Charles Perrault, traduites du latin de Faërne, par Boinvilliers, 251.
— par J. C. F. Ladoucette, 252.
— choisies, dédiées à la jeunesse, par H. Gauldrée de Boileau, marquis de La Caze, 820.
Fabre (Auguste). Histoire du siége de Missolonghi, A., 124.
Farcy (Charles). Aperçu philosophique des connaissances humaines au dix-neuvième siècle, 780.
Fasti, disastri, sollevazioni e fazioni di guerra degl' Italiani, 189.
Fée. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Ferry. C.—A., 64, 395. — B., 516, 770.
Fièvres intermittentes. *Voy.* Vidalin.
FINANCES, 349.
Fléaux de l'agriculture dans l'île de France, 279.
Flibustier (Le), poëme, par Poirié Saint-Aurèle, 810.
Flint (James). Recollections of the last ten years passed in the valley of Mississipi, 147.
Flore générale des environs de Paris, par F. F. Chevalier, 763.
Flotte invincible (L'équipement et la perte de la) de Philippe II, par J. Scheltema, 525.
Folie (La). *Voy.* Georget.
Fondation de Mme Henriette de Wurmb, à Rudolstadt, pour l'instruction de pauvres petites filles, 852.
Fontanesi (F.). Discorso sulle opere di scultura del Clemente, 519.
FORÊTS, 206.
— (Des) de la France considérées dans leurs rapports avec la marine militaire, par Bonard, 792.
Fossati, C.—B., 194, 515.
Foucher (Victor). *Voy.* Acte du parlement d'Angleterre.
FRANCE, 202, 214, 241, 306, 528, 542, 628, 762, 798, 864.
— (La) guerrière. *Voy.* Gérard.
Franclieu (C. de). *Voy.* Cantate sur les Grecs.
Francœur, C.—M., 349. — B., 492, 534, 539, 831. — N., 881.
Freycinet (Louis de). *Voy.* Voyage de découvertes.
Fuchs (E. B.). Istoriïa Rossüsko-Avstrüskoï campaniï 1799 goda, etc., 733.

G

Gail (J. B.). *Voy.* Lettres inédites.
Galerie d'antiquités égyptiennes de M. Passalacqua, à Paris, 872.
— médicale; portraits des médecins les plus célèbres de tous les pays, etc., par P. R. Vigneron, 269.
— souterraine de la Tamise, construite par Ch. Brunel, 845.

Galeron (Fréd.). *Voy.* Statistique.
Gallais (A.) *Voy.* Monographie.
Gambart. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Garcin de Tassy. Doctrine et devoirs de la religion musulmane, tirés du Coran, 824.
— *Voy.* Mémorial scientifique.
Gedenkschriften in de hedendaagsche Talen, 526.
GÉOGRAPHIE, 17, 213, 214, 217, 541, 542, 778.
GÉOMÉTRIE des artistes et des ouvriers, etc., par A. Teyssèdre, 534.
Georget. Discussion médico-légale sur la folie ou l'aliénation mentale, 773.
— C.—B., 210.
Gérard. L'Académie, comédie satirique, 255.
— Napoléon et Talma, 255.
— La France guerrière, élégies nationales, 815.
Gérard, peintre. *Voy.* Toschi.
Geslin (Ph. de). *Voy.* Harmonie.
Giannone (*P.*). *Istoria civile del regno di Napoli*, 188.
Ginouvier (T.). *Voy.* Botany-Bay.
Goethe, *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Golbery (Ph.). C.—B, 170, 174, 502, 507, 510, 745.
— *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Gondinet (Ad.). C.—B., 198, 213, 225, 551, 557.
Gorgias. *Voy.* Schoenborn.
Gordon Laing (major). Voyage dans le Timanni, etc., traduit en français par Evriès et de Larenaudière, A. 685.
Gourlier. *Voy.* Édifices publics.
Graeff (*F*). Νεωτερα Ανωνυμων βιβλια MH, 173.
GRAMMAIRE, 157, 180, 201, 504, 575.
— latine (Élémens de), par Leterrier, 574.
GRANDE-BRETAGNE, 155, 279, 490, 566, 604, 727, 844.
Grandes routes. *Voy.* Thénard.
— — *Voy.* Orvilliers.
Grassi. *Voy.* Sainte-Alliance.
GRAVURE en taille-douce, 878.
— en médailles (État de la) en France, 333.
GRÈCE, 124, 141, 163, 431, 655, 816.
Gretch (*N.*) *Sinn Otetchestva*, etc., 164.
— *Voy.* Boulgarin.
Groningue (État de l'agriculture dans la province de), 522.
Gruyère (La). Description des mœurs et des sites les plus remarquables de cette contrée, 545.
Gueldre (Description statistique de la), 522.
Guerre (Relation de la) contre les Birmans, par le major Snodgrass, 496.
— (La) en Suisse, de Bilibald Pirkheimer, publié par Ernst Munch, 177.
Guimps (Mme de). *Voy.* Léonard et Gertrude.
Guy. L'Art du géomètre arpenteur, 536.

H

Haas (J. D.). *Voy.* Liesli.
Habit (L') de chambellan, ou les Jeux de la Fortune, par G. Touchard-Lafosse, 589.
HAÏTI, 842.
Harmonie (Cours d'), par Ph. de Geslin, 593.
Harris (*W.*) *and S. Angell. Sculptured Metopes discovered amongst the ruins of the temples of the ancient city of Selinus in Sicily*, 731.
Héguin de Guerle. *Voy.* Veillées russes.
Heiberg. C.—B., 168, 169, 222, 501.—N., 287, 612, 850, 851.
Hell (Thomas). *Voy.* Pénélope

Hemans (Mrs F.). *The forest sanctuary*, 158.
Hemprich. *Voy.* Humboldt.
Hénin de Cuvilliers (B. d'). Lettre en faveur du pourvoi en cassation de l'Évangile-Touquet, 564.
Henrion. *Voy.* Histoire littéraire.
Henry (C. J.). C.—M., 645.
Hensmans (P. J.). Répertoire de chimie, pharmacie, etc., 527.
Héreau (E.). C.—B., 167, 240, 251, 501, 585, 820.—N., 286, et les articles signés E. H.
Hermosilla (*J. G.*). *Arte de hablar en prosa y verso*, 520.
Herschell. *Voy.* Nominations académiques.
Heyse (*K. W. L.*). *Das Mädchen von Andros*, 174.
Hiéroglyphes phonétiques. *Voy.* Salt.
Histoire, 105, 171, 172, 177, 234, 240, 241, 243, 437, 496, 503, 524, 525, 573, 617, 627, 691, 761, 798.
— Du passage des Alpes par Annibal, etc., par J. A. Deluc, 510.
— générale, physique et civile de l'Europe, par le comte de Lacépède, 571.
— de la campagne austro-russe en 1799, etc., par E. B. Fuchs. 733.
— civile du royaume de Naples, par Pierre Giannone, 188.
— militaire de l'Italie, 189.
— des révolutions d'Espagne et de Portugal, par le colonel de Schepeler, 742.
— du siège de Missolonghi, par Auguste Fabre, A., 124.
— des Pays-Bas. Documens y relatifs publiés par J. C. de Jonge, 524.
— (Projet d'une) générale des Pays-Bas, 627.
— générale de la Belgique, par Dewez, 757.
— de la colonie grecque établie en Corse, par Nicolaos Stephanopoli, 798.
— militaire des Français, par campagnes, revue par le général Beauvais, 234.
— littéraire, 190, 200, 298.
— (Résumé de l') du Portugal, etc., par Ferdinand Denis, A., 701.
— — de France, etc., par Henrion, 576.
— naturelle, 202, 528, 627, 737, 762.
— — des forêts et de la chasse, par Étienne Bahlen, 736.
— de la peinture en Italie, etc., par l'abbé Lanzi, traduite par Mme Dieudé, A. 711.
Hittorf. *Voy.* Architecture moderne.
Hollands Roem in Kunsten en Wetenschappen, 200.
Hollard (H.). *Voy.* Manuel d'anatomie.
Holts (*P.*). *Kongeriget Norges Storthings Forhandlinger*, 167.
Homme habile (l'), ou Tout pour parvenir, comédie en vers, par d'Épagny, 875.
Hongrie, 852.
Humboldt (Alex. de). Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, 568.
— — Rapport sur les voyages scientifiques de MM. Ehrenberg et Hemprich, 737.
Hygiène, 208.

I

Iconographie, 519.
Ile-de-France, 279.
Imprimerie, 560, 677.
Inclinations (Sur les caractères apparens des) et des passions, 516.
Indes orientales, 279, 395, 492, 603, 729.

— — (Observations sur les possessions des Pays-Bas aux), par J. E. Doornik, 198.
Indigènes de l'Amérique. *Voy.* Adresse aux blancs.
— de l'île de la Trinité. *Voy.* Adresse au comte Bathurst.
Industrialisme. *Voy.* Esquisse historique.
INDUSTRIE, 368, 597, 618, 778, 860.
Influence des passions sur les connaissances humaines, par Joseph Sanchez, 187.
INSTITUT. *Voy.* SOCIÉTÉS.
INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 220,
— POPULAIRE, 851, 855.
— — (État de l') en Irlande, 604.
— PUBLIQUE, 290, 626, 853. *Voy. aussi:* ÉCOLES, UNIVERSITÉS, etc.
Intervention (De l') des peuples en faveur de la Grèce, M., 655.
Ireland (*Three months in*), 730.
— (*Sketches of*), 730.
IRLANDE, 604, 730. *Voy. aussi:* GRANDE-BRETAGNE.
Isambert. *Voy.* Arrestations arbitraires.
ITALIE, 155, 184, 189, 298, 501, 512, 621, 711, 749, 858.
Itinéraire étymologique de Paris, par N. Maire, 545.
— pittoresque du fleuve Hudson, etc., d'après les dessins de J. Milbert, 267.

J

Jacob (Mlle de) *Voy.* Chants nationaux.
Jacotot. *Voy.* Kinker.
Jaquotot (Mme), peintre sur porcelaine. Une tête grande comme nature, d'après Van-Dyck, 639.
Jardinier (Annuaire du) et de l'agronome, 204.
— (Le bon), par A. Poiteau, 204
— (Manuel complet du), par Noisette, 529.
— (Manuel du), par Bailly, 767.
Jarry de Mancy. *Voy.* Atlas historique.
Jaubert (Amédée). *Voy.* Meyendorf.
JÉSUITES, 564, 794, 796.
— (Les), ou les autres Tartufes, comédie en vers, par Étienne Gosse, 578.
Jeunes industriels (Les), par Maria Edgeworth, traduit de l'anglais par Mme Swanton-Belloc, 551.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES.
— publiés en *Allemagne : Sophronizon*, à Heidelberg, 175.
— publiés aux *États-Unis : The American Journal of science and arts*, à New-Haven, 152. — *The North-American Review*, à Boston, 152. — *New-England Galaxy*, à Boston, 725.
— publiés en *France.* — Journal de musique religieuse, 271. — Archives historiques du département du Rhône, à Lyon, 274. Le Petit Album Franc-Comtois, à Dôle, 274. — Les Tablettes Franc-Comtoises, à Besançon, 274. — Le Mercure Ségusien, à Saint-Étienne, 274. — Le Breton, à Nantes, 275. — L'Abeille de la Moselle, à Metz, 275. — Le Précurseur, à Lyon, 276. — Recueil agronomique, à Montauban, 596. — L'Ami des Champs, à Bordeaux, 596. — Le Lycée Armoricain, à Nantes, 597. — Mémoires de la Société d'Agriculture du département de l'Aube, 597. — Journal de la Société d'émulation des Vosges, 597. — La Chronique, à Nevers, 597. — Le Mémorial Bordelais, 598. — Journal des progrès des sciences et des institutions médicales en Europe, etc., à Paris, 834. — Esprit et conférences des lois d'intérêt général, à Toulouse, 836.

— publiés en *Hongrie :* Neuf ouvrages périodiques consacrés aux sciences et aux lettres, dont six en hongrois, deux en allemand, et un autre en latin, 852.
— publiés en *Italie : Archivi del proprietario e dell' agricoltore*, à Plaisance, 192. — *Il Fattore di campagna*, à Bologne, 193. — *L'Osservatore medico*, à Naples, 193.
— publiés dans les *Pays-Bas :* Bibliothèque des instituteurs, à Mons, 201. — Répertoire de chimie, pharmacie, etc., à Louvain, 527. —Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas, à Louvain, 761.
—en *Russie: Sinn Otetchestva*, à St.-Pétersbourg, 164. — Anciens journaux, 284. — *Séverní Arkhif*, à St-Pétersbourg, 498.
— publiés en *Suisse*. Le Nouvelliste Vaudois, à Lausanne, 747. — le Journal de Genève, 747.
Jouy (Étienne). *Voy.* Œuvres complètes.
— — *Voy.* Julien dans les Gaules.
— — *Voy.* Cécile.
Julien dans les Gaules, tragédie d'É. Jouy, 873.
Jullien (M. A.), Fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 1. — B., 758. Et les articles signés M. A. J.
— — *Voy.* Nominations académiques.
— — Tableau synoptique et raisonné des connaissances humaines, extrait d'un ouvrage inédit, intitulé : Essai sur la philosophie des sciences, etc., 782.
Junte de charité, établie à la Puebla, 726
Jurisprudence, 564, 787.
— hypothécaire, par Arrò, 752.
Jury. *Voy.* Duport.
— (Du) anglais et du jury en France, par Duvergier de Hauranne, 558.
— *Voy.* Acte du parlement d'Angleterre.
Justice criminelle, 222, 223, 557.

K

Kalaïdovitch (J. Th.). Specimen d'un dictionnaire de la langue russe, 734.
Keppel (Captain George). Personal narrative of a Journey from India to England, 492.
Kinker (J.). Rapport sur la méthode de M. Jacotot, etc., 195.
Koenders (J.) Leven van Julius Agricola, 758.
Krilof. (J.) *Voy.* Tables.
Krummacher (P. A.). *Voy.* Colombe.

L

La Caze (M. de). *Voy.* Fables choisies.
Lacépède (C. de). Histoire générale de l'Europe, 571.
Ladoucette (J. C. F.). Fables, 252.
Lagracinière (Camille), *Voy.* Marcellina.
Lair (Samuel). Nouvelle méthode de traitement des ulcères, etc., 772.
La Marne (De). Traité métaphysique des dogmes de la Trinité, etc., 783.
Lamarque (général). *Voy.* Carion-Nisas.
La Mennais (L'abbé Fr. de). Mélanges, 523.
Lamothe-Langon (E. L. B. de). La cour d'un prince régnant, 824.
Landon (Miss L. E.). The golden violet, 158.
Lange (J. C.). Causes principales de la crise commerciale et industrielle, etc., 168.
Langue allemande (Instruction sur la), 157.
— française, *ibid.*

— grecque (Cours de), par Édouard Damphoux, 152.
— grecque moderne (Manuel de la), par W. de Ludemann, 504.
— hébraïque (Rudimens de la), par G. J. Bekker, 201.
— — *Voy.* Beuzelin.
— latine. *Voy.* Grammaire.
— — *Voy.* Vaucher.
— pali. *Voy.* Burnouf.
— russe. *Voy.* Lexique.
Lanjuinais, de l'Institut. *Voy.* NÉCROLOGIE. — *Voy.* Sudré.
Lanzi (Abbé). Histoire de la peinture en Italie, traduite de l'italien par Mme Armande Dieudé, A., 711.
La Pérouse. *Voy.* Lettres inédites.
La Place (P. S. de), *Voy.* NÉCROLOGIE.
Larenaudière (De) *Voy.* Gordon Laing.
La Rochefoucauld - Liancourt (F. A. F. duc de). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Lasteyrie (C. de) *Voy.* Anatomie de l'homme.
Latour, C.—B., 177, 209, 531.
L'Ebraly (Eugène). *Voy.* Chants héroïques.
Lebrun. Des erreurs relatives à la santé, 208.
Le Clerc (J. V.). C.—B., 182.
Ledieu. *Voy.* Dumouriez.
LÉGISLATION, 556, 558, 600, 750, 785, 836, 840, 842.
—(Traité de), par Charles Comte, 552.
— civile, commerciale et criminelle de la France, par le baron Locré, 221.
— militaire, 488, 489, 555, 791.
Le Normand (L. Séb.). *Voy.* Manuel du Relieur.
Léonard. *Voy.* Enthousiaste.
Léonard et Gertrude, traduit de l'Allemand de Pestalozzi, par Mme de Guimps, 511.
Léonbruno (Laurent). *Voy.* Prand.
Le Page. L'Art du Charpentier, 538.
Lesbos. *Voy.* Plehn.
Lesbroussart (Ph.). Poésies, 758.
Lestiboudois (Thém.). Botanographie élémentaire, 202.
Leterrier. *Voy.* Grammaire latine.
Lettre de l'auteur de *Greece vindicated*, à Louis Frusinate, etc., 493.
— de l'empereur de Russie à M. Livingston des États-Unis, 841.
Lettres choisies. *Voy.* Ching-Kong.
— historiques adressées à S. G. Mgr le Comte de Peyronnet, par Cauchois-Lemaire, 796.
— inédites de Henri II, Diane de Poitiers, Marie Stuart, etc., par J. B. Gail, 243.
— — de La Pérouse, 323.
— sur l'administration du Brésil, 569.
Levavasseur (B. M. St.). Le Livre de Job, traduit en vers français, 246.
Lexique manuel de la langue russe, 734.
L'Hôte. C.—B., 809.
Leyden (John) and William Erskine. Memoirs of Zehir-Eddin Muhamed Baber, translated, 729.
LIBERTÉ des cultes. *Voy.* Vinet.
— individuelle, 223.
— de la presse, 228, 257, 315, 317, 560, 583, 677.
LIBRAIRIE, 560, 677.
Liesli, a swiss tale, by H. Claureu, translated from the german by J. D. Haas, 498.
Linguist (The), 157.
LITHOGRAPHIE, 267, 335.
LITTÉRATURE allemande, 175, 498, 745, 746. — ancienne classique, 173, 174, 247, 248, 598, 627, 743, 744.—anglaise, 158, 160, 162. — arabe, 323, 824. —belgique-française, 758, 759, 761. —biblique, 246, 575. — espagnole, 451, 520, 837.—

des États-Unis, 261, 490. — française, 132, 244, 246, 249, 251, 252, 254, 255, 257, 259, 262, 324, 328, 330, 477, 574, 578, 580, 583, 585, 586, 588, 589, 591, 597, 632, 634, 636, 805, 809, 810, 812, 814, 815, 816, 820, 823, 824, 873, 875. — grecque moderne, 182. — helvétique allemande, 511. — helvétique française, 747. — hollandaise, 627. — hongroise, 852. — italienne, 190, 298, 621, 822, 858. — portugaise, 701. — russe, 164, 498, 735, 817. — serbienne, 507.
Livre de Job. *Voy.* Levavasseur.
Locré (B.) *Voy.* Législation civile.
Loge (La) disputée, ou la guerre des privilégiés, poëme héroïcomique, par J. L. B., 249.
Lois (Recueil des), édits, ordonnances, etc., du duché de Piémont, 750.
— militaires des États-Unis, 488.
— pénales militaires. *Voy.* De-Pons.
Londres. Accroissemens et embellissemens de cette ville, 844.
Louis (P. Ch. A.). Mémoires ou Recherches sur le ramollissement, etc., de la membrane muqueuse de l'estomac, 531.
Louis XI à Péronne, comédie historique en prose, par Mely-Janin, 632.
Louise, drame en prose, par Pélissier et Crosnier, 330.
Lucenay (J. de), C.—N., 616
Ludemann (W. von). Lehrbuch der neugriechischen Sprache, 504.
Lumière (Essai sur la). *Voy.* Déal.

M

Madrolle (A.). *Voy.* Défense de l'ordre social.
Magallon (J. D.). *Voy.* Annales militaires.
Mahne (G. L.). *Voy.* Métaphysique.
Mahul (A.). Annuaire nécrologique, 237.
Maï (Angelo). *Voy.* Manuscrits.
Maire (N.). *Voy.* Itinéraire.
Maison pénitentiaire de Genève, construite par Vaucher, 393.
Maladies du cerveau. *Voy.* Bayle.
Malaspina Sannazaro. *Voy. Memoria.*
Malcolm's (Sir John), Sketches of Persia, 728.
Malthus. Definitions in political economy, 494.
Mancy (A. J. de). *Voy.* Concours généraux.
Manuel d'histoire naturelle, par Boitard, 202.
— de chimie, par J. Riffault, 770.
— d'anatomie générale, par A. J. L. Bayle et H. Hollard, 770.
— de clinique chirurgicale, par A. Tavernier, 771.
— complet du jardinier, maraicher, etc., par Louis Noisette, 529.
— du jardinier, par C. Bailly, 767.
— du charcutier, par Mme Celnart, 774.
— du relieur, etc., par L. Séb. Le Normand, 775.
— des dames, ou l'Art de la toilette, etc., par Mme Celnart, 541.
— des demoiselles, ou Arts et métiers qui leur conviennent, par la même, 541.
— du voyageur en Italie, par Neigebauer, 501.
Manufacture royale de porcelaine de Sèvres, 637.
— des Gobelins, 640.
Manufactures. *Voy.* Taillandier.
Manuscrits (Anciens) découverts

en Angleterre par le comte d'Aberdeen, 606.
— découverts dans les bibliothèques du royaume de Naples, par Angelo Maï, 621.
Marcellina, ou l'Arbre des soupirs, roman de Defendente Sacchi, traduit en français par Camille La Gracinière, 822.
Marchesi. *Voy.* Rectification.
Marcillac (M. de). Souvenirs de l'émigration, A., 105.
Martius. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Martyrs (Les), drame anglais, par Miss Joanna Bailie, 158.
Massas (Charles). *Voy.* Cent jours.
Massias. *Voy.* Problème de l'esprit humain.
— *Voy.* Principes de littérature.
MATHÉMATIQUES, 515, 533, 536.
Mazois (François). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Mazzarosa (Antonio). Lezioni intorno le opere di scultura e d'architettura di Matteo Civitali, 191.
MÉCANIQUE, 538.
— (Application de la) à l'établissement des constructions et des machines, par Navier, 537.
MÉDECINE. *Voy.* SCIENCES MÉDICALES.
Mélanges de chirurgie étrangère, 176.
— (Nouveaux) historiques et littéraires, par Villemain, A., 477.
Melling. *Voy.* Voyage pittoresque.
Mely-Janin. *Voy.* Louis XI.
Membrane muqueuse de l'estomac. *Voy.* Louis.
Mémoire adressé à la Société d'encouragement pour les arts, les manufactures, etc., de Londres, par W. M. Withers, 490.
MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES (I.): Revue des progrès des sciences, des lettres et des arts, en 1826 (*M. A. Jullien*), 1. — L'Amérique (*J. C. L. de Sismondi*), 17. — Effets de l'enseignement populaire (*Charles Dupin*), 40. — Notice sur les assurances de toute espèce (*Francœur*), 349. — Esquisse historique des doctrines auxquelles on a donné le nom d'Industrialisme (*B. C. Dunoyer*), 368. — Aperçu historique sur les chemins de fer (*C. J. Henry*), 645. — De l'intervention des peuples en faveur de la Grèce (*S.*), 655.
— ET RAPPORTS des Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 270, 595, 831.
— de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, A., 670.
— de la Société académique de Savoie, 187.
— publiés par la troisième classe de l'Institut royal des sciences, etc., des Pays-Bas, 526.
— souvenirs et anecdotes, par le comte de Ségur, 240.
— de Zehir-Éddin Mohammed Baber, 729.
— sur la cour d'Élisabeth, reine d'Angleterre, par Lucy Aikin, 798.
— sur la guerre de 1809, en Allemagne, etc., par le général Pelet, A., 691.
—, anecdotes et observations sur l'état actuel de l'Italie et des Italiens, 155.
— de Mme Siddons, par James Boaden, 156.
— sur le consulat, par un ancien conseiller d'état, 241.
— publiés à Saint-Pétersbourg, par le département de l'amirauté, etc., 732.
— sur les langues, dialectes et patois, tant de la France que des autres pays, 832.
Memoria sugli apparenti caratteri delle inclinazioni e passioni, per

L. Malaspina Sannazaro, 516.
Mémorial scientifique et industriel, rédigé en arabe et publié à Paris par Garcin de Tassy et Babinet, 323.
Memorie degli scrittori e letterati parmigiani, etc., 190.
Méry. *Voy.* Villéliade.
— *Voy.* Rome et Paris.
— *Voy.* Peyronéide.
Mésopotamie, 727.
Messine (C.). *Voy.* Tajan.
Metaksa (E.). Istoria gretcheskikh proïzchestvii, 163.
Métallurgie, 306, 515.
— pratique, etc., par M. D. et L., 540.
Métaphysique (Élémens de), par D. Wyttenbach, publiés par G. L. Mahne, 195.
— nouvelle, ou Essai sur le système intellectuel et moral de l'homme, 548.
Météorologie, 211.
Métopes. *Voy.* Harris.
Mexique, 726, 841.
Meyendorf (B. George de). Voyage d'Orenbourg, à Boukhara, revu par A. Jaubert, 217.
Michaux (Clovis). *Voy.* Douze heures.
Michelot (A.), C.—N., 315, 631, 871.
Milbert (J.). *Voy.* Itinéraire pittoresque.
Military laws of the United-States, 488.
Minarelli (C.). Dimostrazione del quinto postulato d'Euclide, 515.
Minéralogie usuelle, par Drapiez, 767.
— populaire, par Braid, 767.
Minerve, almanach allemand, 746.
Mines de houille d'Anzin, 306.
Mississipi (Vallée du). *Voy.* Flint.
Mœurs et coutumes des nations. *Voy.* Depping.
Momie (Ouverture d'une), 872.
Monnard (C.). C.—B., 180, 548.
Monographie du cacao, etc., par A. Gallais, 207.
Monsieur Dentscourt, ou le Cuisinier d'un grand homme, comédie satirique, 255.
Monstruosité d'un enfant né à Paris, 871.
Montémont (Albert). *Voy.* Aikin.
Morale, 220.
Moratin (D. Leandro-Fernandez de). Obras dramatiças y liricas, A., 451.
Moreau de Jonnès (A.). C.—N., 845.
Moretti. Biblioteca agraria, 512.
Morgenstern (Charles). Cours de semestre de l'Université de Dorpat, 163.
Mort (La) de Charles Ier, roi d'Angleterre, drame, par Charles d'Outrepont, 821.
Mortonval. Campagnes d'Allemagne, depuis 1807 jusqu'en 1809.
Munch (Ernest). Bilibald Pirkheimers Schweizerkrieg, 177.
Muriel. C.—A., 451.
Musée national, fondé à Léopol, en Gallicie, 611.
— nouvellement établi à Drontheim, en Norvège, 611.
Musique, 271, 332, 593, 594, 830, 858.

N

Naples, 188, 621.
Napoléon et Talma, élégies nationales nouvelles, par Gérard, 255.
Navier. Résumé des leçons données à l'Ecole des ponts-et-chaussées sur l'application de la mécanique, etc., 537.
Navigation, 732.
— par la vapeur, 619, 864.
— (De l'état actuel de la) de l'Angleterre, discours traduit par Pichon, 566.

— sur le Rhin. *Voy.* Op den Hooff.
— *Voy.* Elix.
Nécrologie : *Pierre Paganel*, ancien secrétaire général du ministère des relations extérieures de France, à Bruxelles, 338. — *François Mazois*, architecte, à Paris, 340. — Le comte *Jean-Denis Lanjuinais*, membre de l'Institut, à Paris, 344. — Le professeur *Henri Struve*, à Lausanne, 619. — *Henri Pestalozzi*, célèbre pédagogue, à Neuhof, dans le canton d'Argovie, 620. — *Pierre François Briot*, professeur de pathologie et de clinique chirurgicale à Besançon, 641. — *Joseph Piazzi*, célèbre astronome, à Naples, 858. —*Pierre-Simon de Laplace*, pair de France, membre de l'Institut, 880. — *François-Alexandre-Frédéric*, duc de *La Rochefoucauld-Liancourt*, pair de France, membre de l'Institut, 881.
Neigebauer. Handbuch für Reisende in Italien, 501.
Nicollet. *Voy.* Nominations académiques.
Niebuhr. *Voy. Ibid.*
Noah (M.). *Voy.* Réclamation.
Noisette (Louis). *Voy.* Manuel du jardinier.
Nominations académiques : *Gœthe et Niebuhr*, en Allemagne; le capitaine *Parry* et sir *Humphrey Davy*, en Angleterre ; *Poisson*, *Charles Dupin*, *Thénard*, *Abel Rémusat* et *Champollion* jeune, en France, membres honoraires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, 287. — *Fée*, de Lille et *M. A. Jullien*, de Paris, membres honoraires de la Société de minéralogie de Jena, 287. — *Martius*, de Munich, correspondant de l'Académie royale des sciences de Paris, 312. — *Gambart*, de Marseille; *Nicollet*, de Paris; *Herschell* et *Babbage*, de Londres, correspondans de l'Académie royale de Bruxelles, 626. — *Pouqueville*, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, 871.
Norvège, 167, 287, 611, 850.
Notice sur les assurances de toute espèce, M., 349.
Nouvelle-Espagne. *Voy.* Humboldt.
Nouvelles. *Voy.* Romans.
— scientifiques et littéraires (IV) : Allemagne, 287, 612, 851. — Antilles, 842. — Danemark, 850. — Espagne, 303. — États-Unis, 277, 600, 840. — France, 306, 628, 864. — Grande-Bretagne, 279, 604, 844. — Haïti, 842. — Ile de France, 279. — Indes orientales, 279, 603. — Italie, 298, 621, 858. — Mexique, 841. — Norvége, 287, 611. 850. — Paris, 309, 629, 867. — Pays-Bas, 304, 626, 860. — Pologne, 611. — Russie, 284, 607, 848. — Suisse, 293, 618, 854.
Nugent's (Lord) Statement in support of the political claims of the roman catholics, 730.
Numismatique moderne, 333.
Nuraghes de la Sardaigne. *Voy.* Petit-Radel.

O

Œuvres complètes du vicomte de Châteaubriand, A., 132, 809.
— de Cooper, 261.
— d'Étienne Jouy, 246.
— diverses de L. V. Raoul, 759.
— dramatiques et lyriques de D. L. F. de Moratin, A., 351.
Op den Hoof. Zets over de Vaart op den Rijn, 199.

Orioli (F.). De' paragrandini metallici, etc., 186.
— *Spiegazione d'una gemma etrusca del Museo reale di Parigi*, 755.
Ornithologie. *Voy.* Bonaparte.
Orphéa, almanach allemand, 746.
Orvilliers (M. d'). Développement d'une proposition relativement à l'entretien des routes, etc., 776.
Outrepont (Charles d'). La mort de Charles Ier, 820.

P

Paganel (Camille), C.—A., 124.
— (Pierre). *Voy.* Nécrologie.
Palestine, 778.
Papadopulo-Pretò (A.). Memoria sulli alcuni costumi degli antichi Greci, 518.
Paragrêles métalliques. *V.* Orioli.
Parant, peintre sur porcelaine. L'entrée du roi à Paris après son sacre, 638.
Paris, 209, 545, 629, 867.
Parry (Capitaine). *Voy.* Expédition.
— *Voy.* Nominations académiques.
Passalacqua. *Voy.* Galerie.
Pastou (B.). Méthode élémentaire de violon, 830.
Paulus. Sophronizon, 175.
Pays-Bas, 194, 304, 522, 626, 756, 757, 761, 860.
Peine de mort (De la), et du système pénal dans ses rapports avec la morale et la politique, par J. B. Salaville, 222.
Peinture, 711.
— sur porcelaine, 638.
Pelet (Général). *Voy.* Mémoires.
Pelissier. *Voy.* Louise.
Pénélope, almanach allemand, publié par Th. Hell, 746.
Péron. *Voy.* Voyage de découvertes.
Perrault (Charles). *Voy.* Fables.
Perrot (A. M.). *Voy.* Atlas.
Perse (Esquisses sur la), attribuées à sir John Malcolm, 728.
Perspective linéaire. *Voy.* Thibault.
Pestalozzi (Henri). *Voy.* Léonard et Gertrude.
— *Voy.* Nécrologie.
Pétition de 230 imprimeurs et libraires de Paris, sur le projet de loi relatif à la police de la presse, 560.
Petit-Radel. Notice sur les Nuraghes de la Sardaigne, etc., 803.
Petits solitaires (Les), ou Cours amusant d'études premières, 220.
Peyronéide (La), Épître, par Méry et Barthélemy, 580.
Pezzana (Angelo). *Voy.* Affò.
Pharmacie, 527.
Philologie, 152, 173, 174, 276, 506, 575, 743, 744, 809.
Philosophie, 87, 175, 187, 232, 244, 414, 627, 727, 780.
Physiologie, 516.
Physique, 186, 756, 768.
Piazzi (Joseph). *Voy.* Nécrologie.
Pichon. *Voy.* Navigation.
Pins (Culture des). *Voy.* Delamarre.
Pirkheimer (Bilibald). *V.* Munch.
Plaidoyers choisis et œuvres diverses de M. Delamalle, 787.
Plain-chant. *Voy.* Choron.
Plehn (L.). Lesbiacorum liber, 172.
Poésie, 158, 246, 247, 248, 249, 251, 252, 254, 255, 257, 451, 580, 583, 585, 586, 745, 746, 758, 759, 810, 812, 814, 815, 816, 820.
— dramatique, 158, 255, 259, 324, 328, 330, 451, 578, 632, 634, 636, 820, 858, 873, 875.
Poëtes belges (Collection de), 758.

Poirié Saint-Aurèle. *Voy.* Flibustier.
Poisson. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Poiteau (A.). Le bon Jardinier, 204.
POLICE, 557.
POLITIQUE, 17, 167, 169, 225, 230, 431, 437, 493, 564, 598, 730, 794, 796.
POLOGNE, 611.
Ponce. *Voy.* RÉCLAMATION.
Pongerville (De). *Voy.* Amours mythologiques.
PONTS ET CHAUSSÉES, 645, 776, 845.
PORTUGAL, 701, 742.
Positions de physique, ou Résumé d'un cours de physique générale, par A. Quetelet, 756.
Pot-Seurrat. Détails des prix de tous les ouvrages de bâtimens, 537.
Population (Accroissement de la) en Norvège, 287.
Pradt (De). *Voy.* Europe.
Prandi (Jérome). Notice sur la vie et les ouvrages de Laurent Léonbruno, peintre mantouan, 751.
Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale, par le baron Massias, 244.
PRISONS, 293.
Prix de tous les ouvrages de bâtimens. *Voy.* Pot-Seurrat.
PRIX PROPOSÉS : par l'Académie royale des sciences, etc. de Lyon, 309. — Par la Société de physique et de médecine de Calcutta, 603. — Par l'Académie impériale des sciences de Pétersbourg, 607, 848. — Par la Société d'agriculture de Caen, 629. — Par l'Institut royal des Pays-Bas, 863.
Problème de l'Esprit humain, par le baron Massias, A., 87, 414.
Progrès (Coup-d'œil sur les) des sciences, des lettres et des arts, en 1826, M., 1.
Projet de loi (Du) sur la police de la presse, etc., par de Châteaubriand, 228.
— (Observations sur le nouveau) relatif à la police de la presse, par Cottu, 228.
— (Examen du) contre la presse, par Ch. Renouard, 228.
— (Examen du) sur la presse, par Évariste Dumoulin, 228.
— *Voy.* Augé de Fleury.
— *Voy.* Daru.
— *Voy.* Pétition.

Q

Quetelet (A.). C.-B., 523.
— *Voy.* Positions de physique.

R

Raoul (L. V.). *Voy.* OEuvres diverses.
Rapport général sur les travaux du conseil de salubrité de Paris, 595.
RÉCLAMATION au sujet de quelques tableaux de David, 336.
— de M. Ponce à l'égard de son ouvrage sur les beaux-arts, 336.
— en faveur de M. M. Noah, fondateur d'une colonie d'Israélites, 277.
Rectification au sujet du célèbre chanteur Marchesi, à Milan, 626.
Règle logarithmique. *Voy.* Arthur.
Regulations (General) for the army of the United-States, 489.
Reiffenberg (De), C.-B., 195, 524, 756, 759. — N., 628.
— Archives pour l'histoire civile et littéraire des Pays-Bas, 761
Relieur. *Voy.* Manuel.

RELIGION. *Voy.* SCIENCES RELIGIEUSES.
Rémusat. (Abel). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Renouard (Ch.). C.—A., 677.—B., 220.
— *Voy.* Projet de loi.
Repertorio delle miniere, 515.
RÉVOLUTION FRANÇAISE, 105, 437.
Révolutions du globe. *Voy.* Bertrand.
REVUE ENCYCLOPÉDIQUE. Articles y relatifs, 1, 15, 16, 321.
REVUE des journaux des départemens de France, 272, 596.
— SOMMAIRE des sociétés savantes, etc., de la Grande-Bretagne, 280, 606, 846.
— politique de la France en 1826, 225.
Richard (L. C.). Commentatio botanicâ de coniferis et cycadeis characteres genericos, 765.
— (T.). C.—B., 536.
Riffault (J.). *Voy.* Manuel de chimie.
Rigollot fils, C.—B., 532, 596.
Rizo Neroulos (Jacovaki). Cours de littérature grecque moderne, 182.
Robert, peintre sur porcelaine. Un paysage de Karel Dujardin, 639.
Robinsonière (La), nouvelle colonie de petits garçons tirés d'Hofwyl, 855.
ROMANS, 160, 162, 259, 261, 498, 511, 586, 588, 589, 591, 822, 823, 824.
Rome et Paris, poëme, par Méry et Barthélemy, 580.
Rose blanche, princesse de Nemours, nouvelle historique, par Vernes de Luze, 586.
Rosini (Jean). Tribut de douleur adressé à la mémoire du professeur André Vacca-Berlinghieri, 754.
Rossetti (C.). C.—B., 752.
Rouillard. *Voy.* Sudré.
Rubens. *Voy.* Bérenger.
RUSSIE, 163, 284, 498, 607, 732, 848.

S

Sacchi (Defendente). *Voy.* Marcellina.
Sage. *Voy.* Vente.
Saint-Maurice. Campagnes d'Allemagne et de Prusse, depuis 1802 jusqu'en 1806, 234.
Saint-Ouen (Mme L. de) *Voy.* Délia.
Sainte-Alliance (La), les Anglais et les jésuites, etc., par Grassi, 564.
Sainte-Hélène, ou Souvenirs d'un voyage aux Grandes-Indes, par E. Charrière, 586.
Salaville (J. B.). *Voy.* Peine de mort.
Salfi (F.), C.—A., 711. — B., 192, 494, 520, 599. — N. 303, 626, 860.
Salluste. *Voy.* Alfieri.
Salt (Henry). Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques du docteur Young, et de M. Champollion, traduit de l'anglais par L. Devère, 808.
Salverte (Eusèbe). C.—A., 685.
Sanchez (Giuseppe). Influenza delle passioni sulle scibile umano, 187.
Sanctuaire (Le) de la forêt, poëme anglais, par M. F. Hemans, 158.
Santé (Des erreurs relatives à la), par Lebrun, 208.
SANTÉ PUBLIQUE, 595.
SARDAIGNE, 750.
Schaubach (E.). Anaxagoræ Clazomenii Fragmenta, 506.
Scheltema (J.). De Uitrusting en Ondergang der onoverwinnelyke Vloot van Philips II, 525.
Schepeler (Obrist von). Geschichte der Revolution Spaniens und Portugals, 742.
Schlick (Benj.). Rapport sur la

galerie souterraine de la Tamise, 846.
Schnitzler (J. H.). C.—B., 509.
Schoenborn. De authentia de clamationum quæ Gorgiæ Leontini nomine extant, 744.
Schreiber (A.). *Voy.* Cornélia.
Schumacher (P. H.). Reise von Hamburg nach Brasilien, 502.
Schweighœuser. *Voy.* Antiquités de l'Alsace, 266.
SCIENCES MÉDICALES, 193, 208, 209, 210, 279, 513, 527, 530, 531, 532, 603, 771, 772, 773, 834.
— MORALES ET POLITIQUES, 87, 218, 414, 548, 677, 780.
— PHYSIQUES, 64, 202, 395, 528, 627, 670, 762.
— RELIGIEUSES, 171, 218, 523, 730, 783, 784.
SCULPTURE, 191, 519.
Scura (Ange). Relation de la conduite de l'archevêque de Tarente, Mgr Joseph Capece-Latro, 753.
Ségur (C. de). *Voy.* Mémoires.
Selection (A.) of eulogies, etc., 490.
Selves. Petites sphères lithographiées, 542.
Senancourt (Mlle V. de). La Conquêtomanie, 591.
Servius Tullius, tragédie, par U. E. Bouzique, 259.
Siddons (Mme). *Voy.* Boaden.
Silliman (Benjamin). Journal américain des sciences et des arts, 152.
Sismondi (J. C. L. de), C.—M., 17.
Snodgrass (Major). Narrative of the Burmese war, 496.
SOCIÉTÉS SAVANTES et d'utilité publique.
— au *Mexique :* Société patriotique pour la bonne éducation de la jeunesse, dans la ville et l'état de la Puebla, 726. — Institut des sciences, des lettres et des beaux-arts, nouvellement fondé à Mexico, 841.
— aux *Indes orientales :* Société asiatique du Bengale, 395.— Société de physique et de médecine de Calcutta, 603.
— dans la *Grande-Bretagne :* Société royale de Londres, 281. — Institution royale de Londres, 281. — Société des arts de Londres, 282. — Société des ingénieurs civils de Londres, 282. — Société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 283. — Société linnéenne, 606. — Société minéralogique de la Grande-Bretagne, 607. — Société zoologique de Londres, 607. — Société entomologique de Londres, 607. — Institution philomatique de Londres, 846.— Société médicale de Londres, 847. — Société phrénologique de Londres, 847.
— en *Russie :* Académie impériale de Saint-Pétersbourg, 286, 607, 848.
— en *Danemark :* Société d'encouragement pour la littérature danoise, nouvellement formée à Copenhague, 850.
— en *Allemagne :* Société de minéralogie de Jéna, 287. — Société d'histoire, nouvellement formée à Fribourg, 617.
— en *Suisse :* Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, 670. — Société de lecture de Neuchâtel, 618.
— : en *Italie :* Société royale d'agriculture de Turin, 184.— Société académique de Savoie, 187.
— dans les *Pays-Bas :* Institut royal des Pays-Bas, 304, 526, 861. — Société de bienfaisance de La Haye, 304. — Société pour l'instruction élémentaire de Liége, 504. — Académie

royale des sciences de Bruxelles, 626. — Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, 757.
— en *France* (dans les départemens) : Société d'agriculture, commerce, etc., du département de la Marne, 270. — Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 309. — Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Aube, 597. — Société d'émulation des Vosges, 597. — Société d'agriculture et de commerce de Caen, 628. — Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 831. — Société académique de Metz, 865.
— (à Paris) : Institut royal : Académie des sciences, 309, 629, 867; — Académie française, 315; — Académie des inscriptions et belles-lettres, 871. — Société royale des antiquaires de France, 832.
Souvenirs pittoresques du Rhin, par Arnoud, Bichebois et Deroy, 828.
Stapfer (P. A.). C.—A., 87, 414.
Stassart. C.—B., 758.
Statistique, 287, 522, 612, 677.
— du département de l'Arriège, 778.
— du département des Bouches-du-Rhône, par le comte de Villeneuve-Bargemont, 542.
— de l'arrondissement de Falaise, publiée par F. Galeron, 215.
Stephanopoli (Nicolaos). Histoire de la colonie grecque établie en Corse, 798.
Stockhausen (M. et Mme). *Voy.* Concert.
Storthing (Procès verbaux du quatrième) du royaume de Norvège, par Paul Holst, 167.
Struve (Henri.). *Voy.* Nécrologie.
Sudré. Portrait de M. Lanjuinais, lithographié d'après Rouillard, 335.
Sueur-Merlin. C.—B., 529, 780.
Suisse, 176, 293, 510, 545, 618, 747, 854.
Syntaxe latine. *Voy.* Vaucher.
Syphilis. *Voy.* Clinique.
Syrie, 737.

T

Tableau de la durée de la vie de l'homme, etc., par J., N., C., 532.
Tables chronologiques et synchronistiques de l'histoire ancienne et moderne, par J. Verenet, 524.
Tacite. Vie de Julius Agricola, traduite en hollandais par J. Koenders, 758.
Tagebuch einer Reise durch Griechenland und Albanien, 171.
Taillandier (A. H.). Traité de la législation concernant les manufactures et les ateliers dangereux, 785.
Tajan, Caze et Messine. Esprit et conférences des lois d'intérêt général, 836.
Tales of the O'Hara Family, 160.
Talvi. Volkslieder der Serben, 507.
Taschenbibliothek (Allgemeine historische), 503.
Taupier (L'art du), traduit du français en italien, 186.
Tavernier (A.). *Voy.* Manuel de clinique.
Technologie, 627, 775. *Voy. aussi* Industrie.
Térence. L'Andrienne, comédie, traduite en allemand, etc., 174.
Teyssèdre (A.). *Voy.* Géométrie des artistes.
— *Voy.* Art d'atteler les animaux.

Théâtres de Paris, 324, 632, 873. — de Venise, 858.
Thénard. Mémoire sur les moyens économiques de construire les grandes routes, 776.
Thénard. *Voy.* Nominations académiques.
Théologie. *Voy.* Sciences religieuses.
Thibault (J. L.). Application de la perspective linéaire aux arts du dessin, 825.
Thomas Morus, ou le Divorce de Henri VIII, tragédie de Draparnaud, 328.
Tissot (P. F.). C.—A., 477.
Topographie, 501.
Toschi. Gravure de l'entrée d'Henri IV dans Paris, d'après Gérard, 878.
Touchard-Lafosse. L'Habit de chambellan, 589.
Traductions en *allemand* : du latin, 174. — du slavon, 507.
— en *anglais* : de l'allemand, 498. — du persan, 729.
— en *français* : de l'allemand, 511, 784. — de l'anglais, 261, 551, 558, 566, 573, 685, 787, 798. — de l'arabe, 824. — du grec, 247, 276. — de l'hébreu, 246. — de l'italien, 711, 822. — du latin, 248, 251, 802.
— en *hollandais* : du latin, 758.
— en *italien* : du français, 186. — du latin, 598.
Transalpine Memoirs, 155.
Trinité. *Voy.* La Marne.
Turquie, 431.
Typographie, 545.

U

Ulcères. *Voy.* Lair.
Universités : — de Dorpat, 163. — de Munich, 288. — de Paris, 577. — de Bonn, 616. — de Pest, 853. — de Gand, 860. — de Louvain, 861.
Urania, almanach allemand, 745.

V

Vacca-Berlinghieri. *Voy.* Rosini.
Van-der-Linden. *Voy.* Compte rendu.
Van-Dyck. *Voy.* Mme Jaquotot.
Vaucher (Louis). Traité de la syntaxe latine, 180.
Vaucher, architecte. *Voy.* Maison pénitentiaire.
Veillées russes (Les), par Héguin de Guerle, 817.
Veissier Descombe. Odes d'Anacréon, traduites en vers français, 247.
Velpeau. Traité d'anatomie chirurgicale, 209.
Vente d'une collection ayant appartenu à M. Sage, 335.
Verenet (J.). *Voy.* Tables chronologiques.
Vernes de Luze. *Voy.* Rose blanche.
Vidalin (P. Félix). Mémoire sur les fièvres intermittentes, etc., 210.
Vie de Saint-Charles Borromée, par le P. Basilicapetri, 802.
Vieil-Castel (Horace de). *Voy.* Collection de costumes.
Viennet (J. P. G.). *Voy.* Épître aux chiffonniers.
Vigneron (P. R.). *Voy.* Galerie médicale.
Villéliade (La), ou la Prise du château de Rivoli, poëme héroï-comique, par Méry et Barthelémy, 580, 814.
Villemain. Nouveaux mélanges historiques et littéraires, A., 477.
Villeneuve-Bargemont (C. de). *Voy.* Statistique.
Villermé. Lettre adressée au directeur de la Revue Encyclopédique, 851.
Vinet (Alexandre). Mémoire en faveur de la liberté des cultes, 218.

Violette (La), poëme anglais, par Miss L. E. Landon, 158.
Violon. *Voy.* Pastou.
Voght (B. von). Sammlung einiger Schriften, 739.
VOYAGES :
— de découvertes aux terres australes, rédigé par Péron, et continué par Louis de Freycinet, A., 64.
— de Hambourg au Brésil, par P. H. Schumacher, 502.
— des Indes en Angleterre, par Bussorah, Bagdad, etc., par George Keppel, 492.
— dans le Timanny, le Kouranko et le Soulimana, par Gordon Laing, A., 685.
— en Mésopotamie, par G. S. Buckingham, 727.
— d'Orenbourg à Boukhara, par George de Meyendorf, 217.
— dans le nord de l'Allemagne, par J. L. Beeken, 501.
— en Grèce et en Albanie, 171.
— du Rhin, par Joseph Weitzel, 170.
— pittoresque de la Grèce, par le comte de Choiseul-Gouffier, A., 141.
— dans les Pyrénées françaises, etc., par Melling, 591.
— scientifique en Égypte, Syrie, Arabie, etc., par Ehrenberg et Hemprich, 737.

W

Warnkœnig (L. A.), C.—N., 293.
Weitzel (Joseph). Die Rheinreise, 170.
Wilson. *Voy.* Bonaparte.
Withers (W. M.). A Memoir adressed to the Society for the encouragement of arts, etc., 490.
Wurmb (Mme Henriette). *Voy.* Fondation.
Wyttenbachii (Dan.) brevis descriptio institutionum metaphysicarum, 194.

Z

Zanth (L.). *Voy.* Architecture moderne.
Zehir-Eddin, Muhammed Baber. *Voy.* Leyden.

FIN DE LA TABLE DU TOME XXXIII.

ERRATA DU TOME XXXIII.

Cahier de JANVIER. Page 37 et 38, la dernière ligne de la p. 38 devrait être la dernière de la p. 37; p. 44, l. 30, *indutsrie*, lisez : *industrie;* p. 79, l. 34, *dont il les déduits*, lisez : *dont il les déduit;* p. 121, l. 23, *Souvarow*, lisez : *Souvarof;* p. 163, l. 3 et 13, *Métaksa*, lisez : *Métaxa;* p. 171, l. 10, *and*, lisez : *und;* p. 189, l. 28, *Chiregno*, lisez : *Triregno;* p. 201, l. 22, *le Polyglotte*, lisez : *la Polyglotte; ibid.*, l. 23, *Arius Montanus*, lisez : *Arias Montanus;* p. 239, l. 9 et 10, *et à laquelle d'ailleurs des persécutions et des malheurs, etc.*, lisez : *et dont les persécutions et les malheurs;* p. *ibid.*, l. 5 de la note, *Manson*, lisez : *Manzon.*

Cahier de FÉVRIER. Page 368, lig. 31, *les plus directement*, lisez : *le plus directement;* p. 387, l. 4, *Personne?*, lisez : *Personne.;* p. 388, l. 20, *rendit*, lisez : *rendit;* p. 492, l. 7 et 18, *Astracan*, lisez : *As-*

trakhan, p. 499, l. 8, supprimez la virgule après le mot : *éditeurs ;* p. 500, l. 4, supprimez la virgule après le mot : *Kukelbecker ;* p 524, l. 40, *onnitgegeven*, lisez : *onuitgegeven ;* p. 525, l. 29, *Nitrusting*, lisez : *Uitrusting ;* p. *ibid.*, l. *ibid.*, *onoverninnclyke*, lisez : *onoverwinnelyke ;* p. 555, l. 22, 30 et 35, *Depons*, lisez : *de Pons ;* p, 556, l. 8, même correction; p. 557, l. 37, *fendues*, lisez : *arrachées ;* p. 558, l. 22, *ménacée*, lisez : *menacée ;* p. 579, l. 2, *dans ses regards*, lisez : *à ses regards ;* p. 606, l. avant-dernière, *un drupe*, lisez : *une drupe*.

Cahier de MARS. Page 712, lig. 9, *aperçut*, lisez : *reconnut ;* p. 714, l. 13, *de vains efforts*, lisez : *les vains efforts ;* p. 732, l. 34, t. XIX, lisez : t. IX; p. 745, l. 29, *acquis*, lisez : *acquise ;* p. 754, l. 26, supprimez la virgule après le mot : ROSINI ; p. 780, l. 30, *d'un burin ferme et savant*, ces mots doivent être enfermés entre deux virgules ; p. 784, l. 41, *faite*, lisez : *faire ;* p. 869, l. 37 ; *Payrandeau*. lisez : *Payraudeau*.

1915 4

AP
20
R53
t.33

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY